LIBRARY
UNIVERSITY
TORONTO

LA

SCIENCE SOCIALE.

908

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

9e Année. — Tome XVII.

48616
21/8/00

PARIS,
BUREAUX DE LA REVUE,
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1894.

QUESTIONS DU JOUR.

LE

MOUVEMENT OUVRIER EN FRANCE

A PROPOS D'UN « LIVRE BLEU » ANGLAIS.

I. — COMMENT LE « LIVRE BLEU » ENVISAGE NOTRE ÉTAT SOCIAL.

Il est toujours intéressant de savoir ce qu'on pense de nous à l'étranger. Aussi est-ce avec un sentiment de curiosité et de plaisir que j'ai lu le rapport présenté dernièrement aux Chambres anglaises par le secrétaire de la *Royal commission on Labour*, sur la question ouvrière en France. Le sujet est gros. Il apparaîtrait tel à un Français; pour un Anglais, il présente des difficultés spéciales, surtout si, non content d'exposer purement et simplement la législation ouvrière, il cherche à comprendre quelque chose de la réalité des faits, des ressorts cachés qui font mouvoir les hommes, des circonstances auxquelles sont dues les mesures prises; s'il se préoccupe de la physionomie des faits au lieu de se borner à la simple énumération des actes législatifs.

Le secrétaire de la commission, M. Geoffrey Drage, était particulièrement préparé, par sa connaissance du milieu français, de la langue et des institutions françaises, à mener à bien une

pareille tâche. Il s'est visiblement inquiété de faire plus et mieux qu'un rapport officiel; il s'est attaché à expliquer le mouvement ouvrier en France, en indiquant ses origines historiques, l'esprit des divers groupements, l'attitude des pouvoirs publics; c'est par une série de vues de ce genre que s'ouvre l'étude de M. Drage, et cette manière de procéder lui aurait même attiré quelques difficultés, paraît-il. C'est chose assez peu habituelle qu'un document officiel contienne une appréciation sérieuse et personnelle, et notre chauvinisme a trouvé à y redire. J'avoue qu'il m'a fallu relire avec soin certains passages pour y saisir le prétexte du « scandale » qu'ils avaient causé. J'avais lu que, « contrairement aux convenances internationales, le rapport était déparé par d'étranges et injustifiables attaques contre certains partis, certains hommes politiques, certaines lois et le régime existant lui-même en France (1). » Tout compte fait, et après une recherche attentive, j'ai trouvé quelques phrases où M. Drage critique la manière d'agir du gouvernement vis-à-vis de certaines manifestations ouvrières, notamment au sujet de la Bourse du Travail de Paris et de la grève de Carmaux; puis, à un autre endroit, le reproche nettement adressé à M. Dupuy, d'avoir manqué de convictions fortes et éclairées dans la ligne de conduite adoptée par lui au moment des derniers conflits (2).

Est-il donc vrai que le gouvernement a peur en France? Est-il donc vrai que souvent il ne sait quelle mesure prendre en présence d'un désordre? Mais il n'y a pas un Français qui n'en soit persuadé, et M. Drage a simplement prouvé qu'il était bien renseigné en l'affirmant! Seulement, bien loin que cette constatation soit chez lui le résultat d'une disposition malveillante envers le gouvernement français, bien loin qu'il lui en attribue toute la responsabilité, il la fait retomber avec beaucoup de raison sur la nation, sur la société elle-même. Lisez ce jugement qui indique une connaissance profonde de notre état social : « Il existe en France deux tendances très accusées qui ont donné

(1) Le *Temps*, du 15 décembre 1893.
(2) P. 10.

à la question ouvrière une physionomie spéciale, de telle sorte que, tout en étant liée, à certains points de vue, à la question ouvrière des autres pays, cependant elle soulève des problèmes qui appelleront probablement des solutions différentes. Une de ces tendances est sociale, l'autre politique, mais toutes les deux paraissent avoir leurs racines profondes dans le caractère de la race et se manifestent dans un grand nombre d'institutions françaises. D'un côté, il y a une tendance à l'individualisme, tempérée seulement par l'inclination à former des relations étroites et personnelles là où les intérêts coïncident; d'autre part, il y a une conception courante et étroite de l'association, à laquelle on ne connaît que deux formes, premièrement l'État hautement centralisé et fortement armé; secondement, la contrepartie de celle-là, l'association, qui est un instrument de révolution ou tout au moins de changements radicaux. Tandis que, d'une part, la loi permet plus aisément qu'en Angleterre le recours à la répression pour le maintien de l'ordre, d'autre part, les populations sont portées à la soumission d'une manière générale jusqu'au réveil soudain de l'esprit de révolte (1) ».

Cette analyse de notre caractère est rigoureusement vraie. Nous sommes à la fois le peuple le plus facilement gouvernable et le plus indocile, le plus soumis et le plus frondeur, et ce contraste dérive d'un même fait, notre difficulté à nous associer spontanément et efficacement. Nous demandons l'appui du pouvoir quand nous voulons obtenir un résultat, nous soupirons après sa protection, espérant qu'elle fortifiera notre action, et nous nous révoltons contre son ingérence quand cette puissance que nous avons créée vient à se retourner contre nous-mêmes. L'explication est connue; nous l'avons maintes fois présentée à nos lecteurs et sous des formes diverses, à propos et hors de propos, à l'occasion de faits contemporains aussi bien que de faits anciens, parce qu'elle met en relief notre grand vice national. M. Drage la donne, lui aussi, à ses concitoyens; il s'étonne, en bon Anglais qu'il est, de notre compréhension étroite

(1) P. 9.

de l'association; il se réfère, pour la dépeindre, aux ouvrages d'un savant Français, M. Taine; c'est assez prouver, ce me semble, que ses réflexions ne sont empreintes d'aucune animosité particulière, ni contre la France ni contre le gouvernement qu'elle s'est donné. Nous avons été les mêmes sous le régime autoritaire des Bonaparte et sous la monarchie constitutionnelle des Bourbons des deux branches, sous les différents régimes républicains qui se sont succédé comme sous l'ancienne monarchie absolue; ces démonstrations ne sont plus à faire ici et nous ne pouvons que nous féliciter de voir qu'elles sont si bien comprises de l'autre côté de la Manche.

Mais si la faute originelle remonte à la nation, il n'en est pas moins vrai que les différents pouvoirs superposés à la nation lui empruntent chacun quelque chose de son infirmité. Le pouvoir est successivement faible et brusque; il est, en cela, l'image exacte de la société, faible dans ses aspirations, dans son action, et brusque dans ses révoltes. Il conserve les caractères du milieu dont il est issu. Et la difficulté de régir une nation changeante, versatile, impressionnable, nécessite, pour ainsi dire, cette politique à double face, faite, suivant les circonstances, de faiblesse et de rigueur, qui a marqué tous nos régimes.

Voici, par exemple, la question de la Bourse du Travail de Paris. Le Gouvernement a montré vis-à-vis de cette institution une condescendance exagérée qui, en fin de compte, n'a servi de rien, puisqu'il a fallu recourir à une mesure de rigueur contre elle. Mais voyez un peu quelle était la situation du Préfet de la Seine. Il se trouvait en présence d'une association irrégulière et il pouvait la briser de suite; d'un autre côté, cette association avait des sympathies avouées dans la majorité du conseil municipal de Paris; elle était même soutenue par une subvention considérable de la Ville; qui lui donnait un caractère semi-officiel; enfin, il lui suffisait, pour rentrer dans la légalité, de se soumettre à des formalités d'enregistrement, dépôts de statuts, etc., qui n'auraient altéré en rien son caractère. Était-il sage de sévir de suite? Un père de famille prudent fait-il toujours montre de son autorité, quand un grand enfant gâté

oppose une opiniâtreté puérile à ses désirs? Non, il y a des moments où il sait tenir compte d'une surexcitation évidente, où il suspend, pour ainsi dire, l'exercice de sa puissance paternelle, jusqu'à l'heure, où l'enfant revenu au calme, reconnaîtra son erreur. Le Préfet de la Seine a agi de même vis-à-vis de la Bourse du Travail ; il a dit à ses représentants : « Je vous donne un mois pour réfléchir et pour vous mettre en règle. » C'était la meilleure manière de se rendre compte si on avait affaire à des enfants de mauvaise humeur ou à des révoltés. L'événement a prouvé qu'on avait affaire à des révoltés et il a fallu agir contre eux, sans avoir retiré aucun bénéfice de la longanimité dont on avait fait preuve ; mais qu'aurait-on dit si l'autorité préfectorale avait dissous tout d'un coup une association à tendances révolutionnaires sous prétexte qu'elle n'avait pas rempli les formalités légales? C'en était assez peut-être pour déterminer une émeute.

Je reprends ma comparaison de tout à l'heure parce qu'elle répond absolument à la réalité du fait. Au fond, le Gouvernement est constamment, chez nous, en face de la nation, dans la situation d'un père de famille qui a un fils à la fois grand et mal élevé. L'âge du fils fait qu'il n'accepte plus la direction paternelle et sa mauvaise éducation le rend incapable de se diriger lui-même. Comment voulez-vous sortir de là? Le père a constamment peur d'une révolte ouverte et cherche à la prévenir par des concessions qui sont interprétées comme une faiblesse, tandis que le fils recourt sans vergogne à la bourse paternelle, fait retomber sur son père la responsabilité de tout ce qui lui arrive de fâcheux, réclame de lui des subventions de plus en plus fortes, au nom d'une philosophie nouvelle qu'il s'est fabriquée, et ne voit l'espoir de son indépendance que dans cette exploitation. Il n'y a pas de remède quand des gens émancipés ne sont pas capables de se gouverner eux-mêmes.

Le seul point par lequel la comparaison pèche est le suivant : Le Gouvernement n'est pas en face d'une seule génération ; il y a tous les ans une nouvelle génération qui naît à la vie politique ; il y en a d'autres qui s'y préparent. Elles peuvent apporter un esprit nouveau dans l'exercice de leurs droits et le Gouvernement peut

contribuer, dans une certaine mesure, à la formation de cet esprit nouveau. L'infirmité sociale qui nous caractérise est due en effet, pour une large part, à notre habitude d'être exploités par le pouvoir; nous avons un tempérament d'asservis; on peut nous aider à nous former un tempérament plus vigoureux et plus sain, en exerçant l'autorité dans un sens moins personnel, plus réellement libéral. Si les hommes de quarante ans et au-dessus ne modifient pas leur attitude en face d'une politique aussi nouvelle et aussi singulière pour eux, d'autres, les jeunes, ceux de l'avenir, sont plus aptes à profiter de la leçon; ils n'ont pas été aigris, rétrécis, déformés, par la soumission forcée à l'arbitraire; ils n'ont pas été endurcis par l'exercice de l'arbitraire, et si l'expérience du *self-government* leur fait défaut, du moins ils possèdent l'aptitude initiale à s'y former. Le cas n'est donc pas aussi désespéré que celui du père en face d'un grand enfant mal élevé; car l'éducation d'un peuple recommence tous les jours. Il s'agit surtout de ne pas continuer à la fausser.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de notre aptitude au relèvement social, un rapport officiel ne doit pas entrer dans ces considérations. Il se borne à constater les faits actuels, et c'est déjà beaucoup qu'il en recherche la cause. Cela permettra aux Anglais qui le liront d'avoir une idée du milieu dans lequel se meuvent, en France, les questions ouvrières. Ce milieu est trop différent du leur pour qu'ils comprennent rien aux conflits qu'on leur raconte, aux actes législatifs qu'on leur met sous les yeux, sans cette sorte de chapitre préliminaire. J'estime donc que le secrétaire de la Commission royale du travail, chargé de présenter un tableau de l'état des classes laborieuses en France, a fait un acte absolument justifiable, en essayant tout d'abord de mettre entre les mains de ses lecteurs la clef du problème dont il expose le développement historique. Mon seul regret à ce sujet, c'est de constater que, par un chauvinisme surexcité et mal entendu, nous considérions comme un manque de convenances l'expression mesurée de la vérité à notre égard.

Il ne m'est pas possible de suivre pas à pas M. Drage dans la très longue série de faits qu'il passe en revue. Je me permets

seulement de rendre hommage à la conscience de son travail, établi sur de nombreux documents et tenu parfaitement au courant de toutes les appréciations quelque peu notables. Non seulement l'auteur a tenu compte de toutes les sources d'informations officielles, mais il les a complétées et contrôlées en recourant à divers ouvrages, à des monographies d'ouvriers français, à des renseignements privés. Aussi les résultats auxquels il est arrivé après enquête sont-ils, en général, dignes de foi. Je ne ferai qu'une seule réserve en ce qui concerne certaines tables où sont indiquées des moyennes de salaires sans aucune réalité. Là ce n'est peut-être pas, ce n'est même probablement pas un fait de négligence, c'est le vice du procédé lui-même qui a faussé l'observation. Il n'y a pas plus de moyennes de salaires qu'il n'y a d'ouvrier moyen, pour des situations différentes, pas plus qu'il n'y a d'homme moyen entre un Américain et un Turc. Dans le cas dont il s'agit, j'ai vu des personnes ayant fourni à l'enquête des renseignements précis, incapables de les retrouver dans les moyennes, où ils se trouvaient abusivement confondus. Vous imaginez quelle base fausse ces chiffres constituent.

Ce qui est plus sérieux que les moyennes, c'est le faisceau d'éléments d'information qui se trouvent réunis dans le rapport. Un Français peut en faire son profit et j'ai cherché, en les étudiant, à me rendre compte de deux ordres de faits particulièrement intéressants : 1° ceux qui mesurent l'efficacité du mouvement syndical; 2° ceux qui indiquent le caractère de l'intervention de l'État dans la question ouvrière. Tous ces faits sont connus, il est vrai, du lecteur français, mais leur revision peut fournir la matière de réflexions utiles.

II. — CE QUE VAUT LE MOUVEMENT SYNDICAL.

De même qu'avant d'entamer son étude, M. Drage avait donné un aperçu des dispositions avec lesquels les questions ouvrières sont abordées en France; de même, avant de présenter les résultats de la loi de 1884 sur les syndicats, il fait un court historique

de la suppression des anciennes corporations et des efforts tentés à différentes époques par plusieurs métiers pour s'associer en vue de la défense de leurs intérêts communs (1). Sur ce point encore, notre manière de procéder avait été bien caractéristique. Aigris avec juste raison contre la tyrannie des anciens corps de métiers, nous leur avions opposé une tyrannie nouvelle, nous avions usé de représailles à leur égard, et c'est à ce régime de contrainte qu'on avait donné naïvement le nom de liberté du travail. Il y a pourtant un état intermédiaire et normal entre le privilège attribué à une association et l'interdiction de cette association ; il y a l'association elle-même, l'association libre. Nous avons mis quatre-vingt-treize ans à nous en apercevoir, de juin 1793 à mai 1884, tant est réel l'aveuglement causé par le souvenir d'un injuste privilège. Il est vrai que le fait avait un peu précédé le droit, et que 587 syndicats d'ouvriers ou de patrons fonctionnaient en France avant 1884, sous la forme soit de sociétés civiles, soit de sociétés commerciales à capital variable, soit de sociétés de secours mutuels. C'est pour régulariser leur situation et pour favoriser la formation de syndicats nouveaux, pour répondre à un besoin sérieusement manifesté par des faits, que la loi a été organisée. Tout cela était utile à expliquer à des Anglais, bien que leurs Trade-Unions aient rencontré à leur origine des difficultés qu'elles ont dû surmonter, elles aussi, pour arriver à la situation légale qu'elles occupent aujourd'hui.

Le terme de syndicat comprend chez nous une série d'institutions très différentes dans leur caractère et dans leurs résultats, et qu'il importe d'observer séparément.

Les syndicats de patrons ont, en général, un but spécial nettement déterminé, la défense de la clientèle. Les uns se proposent surtout la lutte contre la concurrence étrangère, comme les marchands de jouets de Paris ; les autres ont en vue l'obtention de conditions meilleures de la part des municipalités qui réglementent leur commerce, c'est le cas des boulangers et des bouchers ;

(1) V. p. 17.

d'autres enfin, munis d'un privilège légal, les pharmaciens par exemple, organisent une surveillance sévère sur la contrebande des remèdes et veillent à la conservation de leurs droits (1). Dans tous ces cas, quelle que soit la fin immédiate de l'association, le but visé reste le même : il s'agit de se réserver ou de rendre plus facile l'exploitation d'une clientèle. Le mouvement syndical a permis à certaines industries de lutter efficacement dans ce sens; M. Aynard citait dernièrement à la tribune le cas de la Chambre syndicale du jouet parisien, qui a victorieusement écarté la concurrence menaçante des articles allemands. Mais j'ai vainement cherché dans le rapport de M. Drage un syndicat de patrons tendant non pas à défendre une clientèle existante, mais à créer une clientèle nouvelle soit dans les pays neufs, soit dans les contrées européennes moins favorablement partagées sous le rapport de certaines industries.

Au surplus, il semble que ce soient surtout les métiers à clientèle restreinte qui aient jusqu'ici profité de la loi pour former des syndicats de patrons. Au premier rang, figurent les boulangers, bouchers, épiciers, les entrepreneurs de maçonnerie, de charpente et, en général, tous les métiers du bâtiment, puis les chapeliers, tailleurs, cordonniers, etc. A ceux-ci il n'est guère possible de créer des débouchés nouveaux, et je ne songerais pas à signaler l'omission de M. Drage si l'énumération des syndicats de patrons se bornait à eux; mais je vois figurer dans leur voisinage les industries textiles, les industries métallurgiques, les industries du cuir, les industries du livre; voilà quelques-unes de celles qui peuvent être appelées à des développements considérables si les patrons se préoccupent d'ouvrir des marchés nouveaux. Il y a pour cela des risques à courir, risques trop lourds parfois pour une seule maison, mais qu'une association puissante serait à même de supporter.

Si les syndicats de patrons proprement dits n'ont pas pris d'initiative notable dans ce sens, il eût été juste de faire observer que nos chambres de commerce, nos sociétés de géogra-

(1) P. 19.

phie commerciale, qui sont, à vrai dire, des syndicats de patrons, ont fait souvent preuve de vues hardies en subventionnant, par exemple, certains explorateurs de l'Afrique. Les missions de Brazza, de Monteil, de Binger, pour ne parler que de celles-là, témoignent de la préoccupation active du commerce français de s'ouvrir des débouchés nouveaux.

Les syndicats ouvriers ont principalement pour objet la défense du salaire, comme les syndicats de patrons ont pour objet la défense de la clientèle. Obtenir les salaires les plus élevés possibles avec le moins de travail possible, c'est là leur vœu général. Subsidiairement, un certain nombre d'entre eux se préoccupent de secourir ceux de leurs membres qui se trouvent sans travail, de leur servir de bureau de placement officieux; mais, tandis que, sur 1.589 syndicats existant en 1892, il y en a seulement 379 qui distribuent des secours en cas de chômage et 176 qui facilitent le placement de leurs adhérents (1), on peut affirmer que la totalité vise à l'augmentation des salaires.

Quant à l'efficacité de leurs efforts dans ce sens, elle dépend entièrement de la situation particulière où se trouve telle où telle industrie. Autant le syndicat réussit à faire augmenter les salaires quand le patron peut y consentir tout en conservant une marge raisonnable de bénéfices, autant il est impuissant lorsque le patron, arrivé au dernier terme des concessions, se voit menacé de travailler à perte (2). Le syndicat permet aux ouvriers de faire équilibre au patron; c'est une sorte de grève légale, à ce point de vue, et une grève exempte des gros inconvénients inhérents à la vraie grève; il en diffère comme la diplomatie diffère de la guerre, et s'il a parfois fourni l'occasion de certaines luttes, cependant, il est, à tout prendre, un instrument pacifique. Beaucoup de syndicats, près de la moitié, ont, dans leurs statuts, des dispositions spéciales en vue de la conciliation et de l'arbitrage, et ce ne sont pas là de pures décla-

(1) P. 21.

(2) V. un exemple curieux de ce fait au sujet de la grève des mineurs anglais, la *Science sociale*, t. XVI, p. 405.

rations. Elles ont été suivies d'effet, notamment à la Chambre syndicale des peintres en bâtiment, à la Fédération des ouvriers du Livre, au Syndicat national des ouvriers d'art.

Il existe même en France une sorte de syndicats dont le trait saillant est précisément l'absence d'antagonisme entre la classe patronale et la classe ouvrière, ce sont les syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers. Là, plus de luttes entre le capital et le travail; au contraire, entente complète et aide mutuelle pour la défense des intérêts du métier. Ces syndicats ne sont pas très nombreux, 150 environ seulement (1), et ils comptent en général peu d'adhérents, mais leur cas est assez curieux pour mériter une étude spéciale. M. Drage s'y est arrêté d'autant plus volontiers qu'il n'existe pas en Angleterre d'associations de ce genre.

L'origine de ces syndicats est due à une initiative généreuse plutôt qu'à un besoin économique. Au moment de la discussion de la loi de 1884, quelques députés et publicistes, à la tête desquels figurait le comte Albert de Mun, lancèrent dans le public l'idée des syndicats mixtes qu'ils considéraient comme une sorte de trait d'union entre la classe patronale et la classe ouvrière, tout au moins comme une occasion de rapprochement. Le but poursuivi était des plus louables; il s'agissait d'opposer une force sociale aux semences d'antagonisme, d'unir au lieu de diviser. La difficulté était de trouver le terrain de rencontre, l'intérêt commun qui unissait les patrons et les ouvriers, le besoin économique ressenti également par les deux groupes.

Nous avons vu que les syndicats de patrons avaient en vue la défense de la clientèle, et les syndicats d'ouvriers la défense du salaire. Or, en général, dans la grande industrie, la clientèle est l'affaire du patron et du patron seul, le côté commercial qui échappe complètement à l'ouvrier, dont le patron ne peut lui rendre aucun compte. D'autre part, le salaire est forcément envisagé d'une manière différente par le patron et par l'ouvrier; il est la charge de l'un et le profit de l'autre; l'intérêt commun

(1) D'après un rapport, publié récemment par le *Journal officiel*, il existait 173 syndicats mixtes, au 1er juillet 1893.

ne peut donc être, pour la grande industrie, ni dans la clientèle ni dans le salaire.

Toutefois, la situation n'est pas la même pour ces deux objets; si la clientèle échappe complètement à l'ouvrier de la grande industrie, du moins a-t-il avantage, d'une manière indirecte, à la conservation de cette clientèle; son intérêt est en cela du même côté que celui du patron; en ce qui concerne le salaire, il est de l'autre côté, qu'il s'agisse de la grande industrie ou des petits ateliers. Le salaire ne peut donc être en aucun cas un lien entre l'ouvrier et le patron; la clientèle, au contraire, peut en être un dans certains cas déterminés, chaque fois que l'ouvrier aperçoit d'une façon claire la nécessité de conserver ou d'étendre la clientèle pour que son patron puisse lui fournir du travail. C'est ce qui arrive assez fréquemment dans les métiers organisés sous le régime des petits ateliers, là où l'ouvrier a des chances si nombreuses de se transformer plus tard en patron, que son passage dans la situation d'ouvrier est considérée comme un stage, une manière d'apprentissage de chef de métier. Alors, en effet, la distance n'est pas grande entre l'ouvrier et le patron; l'ouvrier est au courant des affaires du patron; il les connaît parce qu'elles sont restreintes; ils les comprend parce qu'elles sont simples. Du même coup, les débats sur la question du salaire sont plus faciles à régler; on peut, des deux côtés, discuter en connaissance de cause la base sur laquelle il est établi, et si les bénéfices du patron paraissent un peu excessifs à l'ouvrier, il accepte encore assez facilement une situation dont il sera bientôt à même de profiter à son tour. Le point de vue du patron sera son point de vue de demain. Dans ces conditions, l'accord se faisant sur le salaire, et l'intérêt de la clientèle étant visible pour l'ouvrier comme pour le patron, l'existence d'un syndicat mixte défendant cet intérêt visible est possible.

En analysant la liste des 144 syndicats mixtes que donne M. Drage (1), on constate en effet que presque tous se sont formés dans des métiers répondant à ces conditions; je relève 13 syndi-

(1) P. 24 et 25.

cats d'horticulteurs ou jardiniers, 18 d'ouvriers du bâtiment, 6 de cochers de fiacre, puis des cordonniers, tailleurs, menuisiers, couturières, etc.

Il faut bien se rappeler en plus, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, que la raison déterminante de ces syndicats mixtes n'a pas été d'ordinaire un besoin économique, mais le zèle agissant de quelques esprits généreux, à l'impulsion desquels certains groupes de métiers ont obéi. Il est intéressant de remarquer seulement que ces groupes dociles se sont rencontrés presque uniquement là où les conditions du métier facilitaient l'accord sur le salaire et rendaient tangible, pour l'ouvrier comme pour le patron, l'intérêt commun de la clientèle. Si dans la liste des syndicats mixtes on peut en relever quelques-uns appartenant à la grande industrie, il est assez facile de démêler, grâce au nombre des adhérents, la réalité qui se revêt de cette apparence. Ainsi le syndicat mixte des industries textiles de Roubaix comprend treize cents membres sur une population industrielle de 100.000 habitants. Il est clair que le syndicat ne défend pas un intérêt généralement ressenti et si on connaissait exactement sa composition, on s'apercevrait probablement que c'est une association religieuse formée entre quelques chefs d'usines et leurs ouvriers, plutôt qu'un syndicat professionnel.

Le secrétaire de la *Royal commission on Labour* reproche aux syndicats mixtes de ne pas faire l'éducation de l'ouvrier : « *Ils ne paraissent pas lui fournir*, dit-il, *cette école gratuite d'apprentissage du gouvernement de soi-même, qui est, aux yeux d'un Anglais, la plus haute utilité de l'association* (1) ». J'ai rapporté les termes de ce jugement parce qu'il est bien caractéristique de la différence du patronage exercé généralement en France ou en Angleterre par les gens dévoués à l'amélioration du sort des classes ouvrières. Chez nous, on estime que le meilleur moyen d'arriver à ce but, est d'établir entre les ouvriers et les patrons des liens affectueux qui rendent facile l'entente mutuelle et préviennent l'esprit de révolte ; en Angleterre, on s'attache particu-

(1) P. 23.

lièrement à hausser la condition ouvrière en élevant les individus qui y sont soumis, en les rendant, autant que possible, capables d'en sortir. Nos vues sont surtout conciliatrices, celles des Anglais sont surtout émancipatrices. Cela explique assez bien pourquoi les syndicats mixtes n'ont pas d'équivalents de l'autre côté du détroit.

M. Drage étudie également le mouvement syndical dans l'agriculture ; il en indique la marche depuis 1884 et quelques-uns des aspects principaux. C'est ainsi qu'il s'est parfaitement rendu compte du caractère coopératif affecté par certains syndicats agricoles, celui de la Charente-Inférieure par exemple, qui, grâce à l'activité et aux aptitudes commerciales d'un de ses membres, a pris rapidement l'allure d'une vaste société coopérative de consommation. Toutefois, c'est là un cas particulier et, à vrai dire, une forme déviée du but primitif qui, pour avantageuse qu'elle soit aux agriculteurs de ce département, ne présente pas à l'observation un type normal. D'ordinaire, c'est, d'une part, à l'achat plus avantageux des semences, engrais, machines, etc., qui représentent en agriculture soit une matière première, soit un élément de l'outillage ; d'autre part, à la vente des produits de la terre, que les syndicats agricoles bornent leurs opérations. En dehors de cet objet essentiel, ils en ont souvent un autre directement rattaché à leur but agricole, la défense des intérêts de la culture, soit par l'amélioration des méthodes, soit par une pesée exercée sur les législateurs pour rendre artificiellement plus avantageuse l'exploitation de la clientèle. Le rapport ne me paraît pas avoir tenu compte de ce fait. Il est certain cependant que la formation des syndicats a donné aux revendications de la culture en matière de douanes une force considérable. Je n'ai pas à discuter ici si ces revendications ont toujours été intelligentes et heureuses ; je me borne à constater que le mouvement syndical a efficacement contribué à leur succès.

Il y aurait encore à se demander pourquoi, tandis que les syndicats industriels apparaissent sous trois formes : syndicats de patrons, d'ouvriers, ou mixtes, les syndicats agricoles n'en affec-

tent qu'une seule. Cette constatation fortifie d'une façon singulière les observations que nous venons de présenter sur la raison d'être de ces trois sortes d'associations. Les syndicats de patrons défendent surtout la clientèle; les syndicats agricoles, composés presque uniquement de propriétaires, c'est-à-dire de patrons agriculteurs, ne manquent pas à la règle, comme le prouve la politique protectionniste à laquelle ils s'attachent. Les syndicats d'ouvriers défendent le salaire; pas de syndicats ouvriers en agriculture parce que l'ouvrier agricole peut, en général, défendre son salaire tout seul. Il n'est pas noyé au milieu d'une foule d'ouvriers dans une grande usine. Il fait équilibre à son patron sans recourir à l'association. Quant aux syndicats mixtes que l'on crée difficilement et artificiellement dans l'industrie, ils existent assez fréquemment dans la culture, quoique d'une manière latente, partout où le cultivateur est intéressé directement à la conservation et à l'extension de la clientèle. Je vis pour ma part dans un pays de métayage et je vois chaque jour des métayers beaucoup plus ardents encore que leurs maîtres à la fermeture de nos frontières au bétail étranger. Tous savent que les bouchers de la région lyonnaise viennent s'approvisionner sur nos marchés du Sud-Ouest depuis que les bœufs italiens sont arrêtés par un tarif douanier. C'est un résultat qu'ils constatent matériellement, de leurs yeux, quand le marchand lyonnais fait embarquer un soir de foire ses bandes de bestiaux et leur verse en échange une poignée de louis d'or. Eh bien, ces métayers, s'ils ne figurent pas nommément parmi les adhérents des syndicats, en font cependant partie très réellement par la personne de leur maître et associé. Ils participent à l'avantage des engrais contrôlés par l'analyse, des semences vérifiées, des prix de faveur consentis aux syndicats. Au point de vue professionnel, au point de vue de la réalité, on ne trouve guère de syndicats mixtes que parmi les syndicats agricoles dans les contrées de métayage. La nature des choses le veut ainsi.

III. — LES OUVRIERS ET LE GOUVERNEMENT.

Il me reste à examiner comment M. Drage rend compte des diverses mesures par lesquelles le gouvernement français est intervenu depuis quelques années dans la question ouvrière. Cette intervention est de deux sortes, législative et exécutive; elle s'exerce par des organes très différents, souvent même dans un esprit contraire.

L'intervention législative n'est pas par elle-même un étonnement pour un Anglais. On sait, en effet, que le régime industriel est soumis, en Grande-Bretagne, à une série de dispositions nombreuses connues sous le nom de *Factory Acts*. Des groupes puissants réclament une législation plus étendue encore, et ceux de nos lecteurs qui ont gardé le souvenir du dernier congrès des *Trade-Unions* savent à quel degré de socialisme arrivent aujourd'hui beaucoup d'ouvriers anglais dans leurs revendications. Ainsi que je l'ai expliqué déjà (1), cette tendance manifeste surtout la résistance de certains métiers à une transformation imposée par les faits économiques; elle s'est produite en Angleterre plus tôt et plus fortement que dans le reste de l'Europe, parce que l'Angleterre est entrée plus anciennement et avec plus d'intensité que le reste de l'Europe dans le mouvement économique moderne, de telle sorte qu'elle y aura probablement disparu dans un avenir plus ou moins éloigné, alors qu'elle atteindra son maximum dans les contrées réputées aujourd'hui plus sages. En d'autres termes, elle tient à l'état de l'industrie plus qu'à l'esprit de la race; elle est représentée par les vaincus de l'avenir, par ceux qui refusent de se mettre d'accord avec les nécessités nouvelles, non par les précurseurs, par ceux auxquels la transformation profitera.

J'insiste sur ce point parce que, à ne consulter que certaines apparences, on pourrait aisément prendre le change sur la

(1) V. La *Science sociale*, t. XVI, p. 237 et suiv.

marche du phénomène, voir la formule future dans la réglementation d'État et s'autoriser de l'exemple de l'Angleterre comme d'un argument victorieux. La chose est courante, d'ailleurs. Ce qui est curieux, c'est de voir comment, même dans des dispositions législatives issues d'une origine analogue, la différence des deux sociétés s'accuse fortement. Certaines remarques de M. Drage en font foi.

Voici, par exemple, la loi du 8 juillet 1890, qui organise l'institution des délégués mineurs. Ces délégués sont des ouvriers élus par les mineurs et payés par l'État pour examiner les diverses conditions de sécurité des galeries, telles que ventilation suffisante, boisage solide, etc. Il serait intéressant de savoir si l'institution nouvelle a produit quelque résultat utile, mais on ne publie aucun document à ce sujet. Chaque année, l'ingénieur en chef de chaque circonscription minière adresse, il est vrai, un rapport au Ministre des travaux publics, qui pourrait fournir des renseignements à ce sujet, mais ce rapport est *confidentiel*. M. Drage ne formule aucune réflexion explicite sur l'étrangeté de ce procédé, mais son étonnement est visible. Ce mystère dont l'administration française aime à s'entourer est assez peu, en effet, dans les habitudes anglaises, il est la négation même du *fair play*, de la lutte loyale, au grand jour; il est aussi la source d'une foule de malentendus. Puisque le pouvoir législatif a cru devoir organiser cette représentation ouvrière dans la surveillance des mines, pourquoi l'Administration vient-elle jeter un voile sur le résultat de cette représentation? Si elle produit de bons effets, pourquoi le cacher? Et si elle est superflue, pourquoi ne pas mettre au grand jour les faits qui permettront de la dénoncer comme un organisme inutile? Nous semblons toujours reprendre d'une main ce que nous avons donné de l'autre et nous suscitons des méfiances justifiées en ayant peur de la lumière.

Même manière d'agir en ce qui concerne le Conseil supérieur du travail. Le 22 janvier 1891, un décret l'institue; c'est un gage de sympathie donné aux travailleurs par le Gouvernement, une marque de confiance envers la démocratie laborieuse dont il pré-

pare l'émancipation ; vous voyez d'ici le thème. En effet, le Conseil doit faire une large part aux ouvriers qu'il appellera dans son sein. Mais attendons la fin. Quelque temps après, un décret supplémentaire nomme les cinquante membres dont doit se composer le Conseil ; seize seulement sont des ouvriers, les autres sont des députés, des sénateurs, des industriels, des membres de l'Institut et quelques hauts fonctionnaires. Là-dessus, grand émoi à la Bourse du travail de Paris, mécontentement hautement manifesté, etc. (1). Évidemment, il eût mieux valu, au point de vue de la satisfaction donnée au parti ouvrier, n'instituer aucun Conseil et faire l'économie des 25.000 francs votés pour subvenir à ses dépenses.

On comprend assez bien, après ces exemples, que les complaisances manifestées par les hommes au pouvoir envers les classes laborieuses dans la présentation des lois ouvrières ne rencontrent souvent chez elles que méfiance et froideur. Qu'il s'agisse des caisses nationales de retraites pour la vieillesse imaginées par MM. Constans et Rouvier, du projet de loi sur la responsabilité des patrons en cas d'accidents, ou des rêves d'assurance obligatoire, le parti ouvrier se demande toujours quelle ruse se cache derrière ce bloc enfariné, en sorte que le socialisme du Gouvernement mécontente avec raison une partie de la population, sans lui assurer dans l'autre les sympathies qu'il recherche. Au lieu de jouer ce jeu puéril, dangereux et peu honorable, pourquoi ne pas accepter franchement ce qu'on croit devoir accepter et repousser ouvertement ce qu'on juge inadmissible ? Pourquoi ces avances d'un côté et ces reculades de l'autre ? On fausse avec ce système toutes les expériences que l'on tente, et on creuse de plus en plus le fossé de l'antagonisme en augmentant la méfiance réciproque.

Au fond, cela vient encore du fait que nous signalions au début : le Gouvernement a peur, et cela parce que la nation a peur. Tantôt la peur nous rend faibles et lâches ; tantôt elle nous affole ; tantôt, nous voulons faire toutes les concessions ; tantôt,

(1) V. p. 90.

parce qu'un détraqué criminel a lancé une bombe, nous réclamons toutes les répressions. En face des problèmes qui se posent, nous manquons de sang-froid, comme des gens dont la conscience n'est pas tranquille. Il faudrait pourtant bien nous persuader une bonne fois que l'avenir sera toujours aux laborieux, aux énergiques, aux capables, non pas aux agités. Avec cette assurance on a plus de liberté d'esprit, plus de sérénité, et plus de lumières. On laisse davantage aux forces qui se dressent les unes contre les autres le soin de mesurer leur puissance réciproque; on risque moins de soutenir artificiellement des corps sans vie, ou de s'opposer inutilement à la poussée d'un mouvement sérieux. On ne se dit pas : « Écrasons » ou « favorisons le socialisme »; mais : « Voyons quelles aspirations vraies se manifestent sous le couvert du socialisme ». Et, sans prendre parti dans une discussion théorique dont il n'a que faire, le Gouvernement peut céder aux désirs nettement exprimés par la nation, à condition qu'il y cède loyalement, et qu'il laisse les conséquences de la décision prise se produire librement. Cette politique aurait pour lui l'avantage de la sincérité, de l'honnêteté, et pour nous celui d'y voir un peu plus clair dans ce qui se passe.

Paul de Rousiers.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE

VI.

LE TYPE SUD-SLAVE

ET LA DOMINATION TURQUE[1].

Le Sud-Slave, ainsi que son nom l'indique, est le frère du Nord-Slave que j'ai décrit dans mon précédent article, mais c'est un frère qui a eu des destinées bien différentes.

Ces différences tiennent à deux causes : au lieu d'occuper une immense plaine, il a dû se rejeter dans la montagne; au lieu d'être dominé par un groupe de populations venu de l'Occident, il a été dominé par un groupe de populations venu de l'Orient.

Il a donc été influencé différemment par le milieu physique et par la domination étrangère.

Nous allons déterminer la nature et les effets de ces deux influences.

I. — LA RÉGION DES SUD-SLAVES ET SES DEUX ANNEXES.

Le territoire typique de la formation sud-slave est le massif des monts Balkans-Dinariques, pour le dénommer par ses deux extrémités.

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de mars, mai, septembre, octobre et novembre 1893, t. XV et XVI.

C'est un territoire essentiellement continental. Il est séparé de la mer, à l'ouest, sur l'Adriatique, par le littoral peu hospitalier que forme la pente abrupte des Alpes Dinariques; et sur la mer Noire, par l'effet à peu près analogue, quoique moins accentué, de la pente des Balkans.

La délimitation exacte est celle-ci :

Au Nord, la rive droite du Danube, continuée par la rive droite de la Drave; à l'Ouest, l'Adriatique, jusqu'en face de l'île de Corfou; au Sud et à l'Est, une ligne tirée de Corfou jusqu'à l'extrémité Est des Balkans sur la mer Noire, au-dessus de la presqu'île où est Constantinople (vers le cap Kourou-Bouroun).

Cette immense région comprend donc la Bulgarie, la Serbie, la Bosnie, la Slavonie, la Croatie, le Monténégro et la plus grande partie de la Turquie d'Europe actuelle.

Ce territoire a *deux annexes* offrant des variantes naturelles et des variétés sociales similaires; ce sont :

Au nord, l'*annexe Transylvaine*, qui donne lieu à la variété roumaine, ou moldo-valaque.

Au sud, l'*annexe Péninsulaire*, qui donne lieu à la variété grecque moderne.

L'*annexe Transylvaine*, ou *Roumaine*, est comprise entre la rive droite du Dniester, les Carpathes du nord, la plaine de la Theiss et la rive gauche du Danube. On voit que cette annexe embrasse tout le massif montagneux transylvain, avec ses longues pentes vers le Danube, la mer Noire et le Dniester.

Les Roumains, ou Moldo-Valaques, se rattachent bien, comme type fondamental, aux Sud-Slaves. Ils sont, comme eux, acculés à un massif montagneux, celui des Carpathes, où ils ont trouvé, en toute occasion, un refuge et d'où ils sont redescendus, en s'étendant, quand ils l'ont pu. Les Carpathes sont d'ailleurs une suite naturelle et historique du massif balkan-dinarique; ils n'en sont pas séparés dans l'histoire; et, au point de vue géographique, ils n'en sont séparés que par l'étroite brèche des Portes de fer du Danube.

Malgré ces points de contact, il est nécessaire de distinguer

le Moldo-Valaque du Sud-Slave, à cause de trois différences caractéristiques, qui ont fait subir au type des déformations notables :

1° La région occupée par les Moldo-Valaques comprend une plus grande étendue de plaines, ce qui a sensiblement atténué pour eux les effets propres à la montagne.

2° Les Moldo-Valaques ont subi la superposition de deux peuples dont l'influence a été notable : les Romains d'abord, puis les Hongrois féodalisés.

3° Enfin, les Moldo-Valaques ont eu, comme origine, non des Slaves proprement dits, mais des Germains (Gètes ou Daces), ce qui est un type analogue au point de vue social, et des colons romains, ou dits romains, mais plutôt romanisés, venant de toutes les races barbares incorporées dans l'Empire.

L'*annexe Péninsulaire,* ou *Hellénique*, comprend : la presqu'île de Constantinople; les pentes qui descendent vers la mer de Marmara et la mer Égée; enfin, le territoire entier de la Grèce, y compris la Thessalie et l'Épire.

Cette partie péninsulaire a été autrefois tout à fait distincte des territoires Balkans-Dinariques; c'est là que s'est développé, dans l'antiquité, le type des Grecs anciens, issus des Pélasges, venu par la Méditerranée, et tout différent socialement de ce que sont les Grecs modernes. Nous étudierons ce type à part, avec les populations du bassin de la Méditerranée.

Mais, à l'époque moderne et contemporaine, les populations du massif balkan-dinarique et celles de la péninsule hellénique se sont plus ou moins compénétrées. Par certaines rencontres, il est arrivé tantôt que la péninsule grecque a été envahie par des populations formées dans les Balkans, tantôt au contraire que les Balkans ont été entamés, envahis, par des populations formées dans la péninsule grecque.

Aussi, tandis qu'aux temps fameux de la Grèce, la péninsule hellénique était occupée par des populations venues directement à travers la Méditerranée, aujourd'hui elle est surtout occupée par des populations venues à travers les Balkans.

On sait, en effet, que les Grecs actuels ne sont pas les descendants purs des Grecs anciens : ils sont une combinaison de Grecs et de Slaves, et le sang slave est nettement prédominant; ils sont, en outre, très mélangés de Byzantins, qui étaient un mélange inouï d'Asiatiques et d'Occidentaux barbares romanisés.

Au point de vue social, la péninsule grecque diffère donc aujourd'hui assez peu de la région balkan-dinarique, ou sud-slave. Cependant, il convient de ne pas la confondre complètement avec elle, et de la considérer seulement comme une annexe à cause de quatre différences persistantes :

1° L'élément maritime occupe dans la Péninsule une très large place, tandis que le massif balkan-dinarique est essentiellement continental;

2° Les plaines d'alluvion y sont plus nombreuses et plus fertiles, ce qui modifie sensiblement les conditions de la culture;

3° La disposition des montagnes y établit une distinction plus nette et plus vive entre les divers pays qui composent cette région, ce qui y maintient davantage l'esprit local et les divisions de population;

4° Enfin, la situation plus méridionale y fait prédominer la culture arborescente, c'est-à-dire l'exploitation des arbres fruitiers, sur la culture des céréales, ce qui donne une influence plus grande à un travail assez analogue à la simple récolte.

Nous devions caractériser nettement ces deux annexes du massif balkan-dinarique, afin que l'on sache que beaucoup de traits du type sud-slave s'étendent également, au nord, à la région moldo-valaque et, au sud, à la péninsule hellénique; mais sans qu'il y ait cependant une complète analogie.

II. — L'INFLUENCE DU MILIEU PHYSIQUE.

Si vous considérez, sur une carte, l'immense région que nous venons de définir et qui forme l'habitat des Sud-Slaves, vous constaterez qu'elle est isolée de l'Occident de l'Europe : au

nord, par le Danube et la Drave ; à l'ouest, par les Alpes Dinariques, qui séparent la Bosnie et l'Herzégovine de la Dalmatie. Elle n'est naturellement ouverte que vers l'Orient, car c'est dans cette direction que coulent tous les fleuves tributaires du Danube.

Cette région ne s'ouvrait donc facilement que devant les pasteurs slaves, qui arrivaient, comme nous l'avons dit, de l'Orient, par la Russie méridionale. Ils ne s'y seraient probablement pas engagés d'eux-mêmes, car ce sol montagneux et pauvre n'était pas enviable. Mais ils n'eurent pas le choix. Dans le grand remous des peuples qui se heurtaient, se pressaient, en s'efforçant de s'ouvrir un chemin, ils furent chassés des steppes fertiles du Volga par les Avares et cantonnés soit dans les plaines de la Méotide, soit dans les plaines marécageuses le long des Carpathes. Ils furent contraints de demeurer là pendant près d'un siècle sous la domination de leurs vainqueurs (555-635).

Dans cette situation subordonnée, ils durent se livrer à une culture rudimentaire, comme le font actuellement, en Afrique, les Kabyles refoulés par les Arabes. Repoussés ensuite, au septième siècle, par les Khasars et par d'autres hordes de pasteurs, ils durent passer le Danube et se fixer au sud de ce fleuve, en se coulant de vallées en vallées, dans toutes les anfractuosités des montagnes, jusqu'aux Alpes Dinariques, qui formaient le fond de ce gigantesque sac, où ils se trouvaient pris comme dans une souricière.

Impossible, en effet, d'en sortir. Ils étaient contenus, au nord, d'abord par les peuples plus puissants qui s'étaient fixés de l'autre côté du Danube et qui devaient y fonder le grand empire austro-hongrois ; au sud, par l'empire d'Orient, qui leur fermait aussi de ce côté toute porte de sortie.

Dans ces conditions, il ne leur resta pas d'autre ressource que de renoncer à la vie pastorale et de devenir définitivement sédentaires et agriculteurs, car, sur ce sol montagneux, la forêt l'emporte sur la steppe par suite de l'humidité plus abondante et plus prolongée.

Parmi les divers peuples sud-slaves, il en est un, le Bulgare, qui présente au plus haut degré les caractères du type, parce

qu'il a subi plus que les autres les deux conditions qui ont, de tous temps, pesé sur la race : la culture en sol montagneux et la domination du Turc. C'est donc dans le type bulgare que nous allons plus particulièrement étudier le Sud-Slave.

Obligé de se livrer à la culture, le Bulgare s'y est mis résolument, si bien que son nom est devenu, dans l'orient de l'Europe, synonyme d'agriculteur. « Le vrai Bulgare est un paysan tranquille, laborieux et sensé, aimant le confort du logis et pratiquant les vertus domestiques. Presque toutes les denrées agricoles que la région des Balkans expédie à l'étranger, elle les doit au travail des cultivateurs bulgares (1) ».

La Bulgarie est essentiellement un pays rural : la ville la plus peuplée, Choumla, a 40.000 habitants; Sofia, la capitale, n'en a que 20.000. Les Bulgares, comme le constate M. de Laveleye, « ont le génie et le goût de la culture (2) ». La production, d'ailleurs, est essentiellement agricole. Blanqui, qui visita la Bulgarie en 1842, fut également frappé de ce caractère exclusivement rural : « De toutes les qualités qui distinguent ce peuple, dit-il, son goût et son aptitude pour la culture sont les plus remarquables; l'industrie n'occupe que le second rang; le commerce est presque nul à cause de l'absence de routes et de l'éloignement des grands centres de consommation ». Il aurait pu ajouter que la domination ottomane, en privant ces populations de toute sécurité, ne leur laisse d'autre ressource que la culture.

Nous saisissons bien, dès à présent, une première différence fondamentale entre le Sud-Slave et le Nord-Slave. Tandis que ce dernier, grâce à l'abondance et à la fertilité de son immense sol en plaine, n'a pas besoin de se livrer à une culture intense, le Sud-Slave, au contraire, doit tirer d'un sol plus ingrat, par un travail plus pénible, tout ce qui lui est nécessaire; il est donc obligé de s'enfoncer plus avant dans le dur labeur de la culture.

(1) Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 223.
(2) *La Péninsule des Balkans*, II, 106.

Ce développement de la culture eut pour effet de modifier la constitution des communautés de familles, et, par là, d'imprimer au type social une profonde transformation.

Dans une étude publiée ici même, il y a sept ans (1), et à laquelle je renvoie le lecteur pour éviter des répétitions inutiles, j'ai montré comment le développement de la culture avait eu pour effet d'ébranler profondément les communautés de famille chez les Sud-Slaves. Je me borne donc à indiquer les caractères essentiels de cet ébranlement.

Le Sud-Slave, ayant la même origine que le Nord-Slave, appartient, comme lui, à la formation communautaire.

Chez les Sud-Slaves, les communautés de famille sont généralement désignées sous le nom de *Zadruga*, qui signifie « association ». Suivant un dicton, un Slave « ne voudrait pas être seul, même en paradis ». « Le solitaire, dit un autre proverbe, est comme un chêne coupé ».

M. de Laveleye est reçu dans une famille qui comprend trente-quatre personnes, parmi lesquelles quatre couples et deux veuves. M. Kanitz en décrit une autre, qui comprend quatre générations réunies sous l'autorité du starchina, ou patriarche. La bru, devenue veuve, était restée avec six enfants dans la communauté. Une autre zadruga visitée par M. de Laveleye comprend vingt-quatre personnes, parmi lesquelles trois fils mariés et leurs enfants (2).

Voilà bien le moule de la communauté de famille; il est visiblement conservé. Mais si nous pénétrons à l'intérieur, nous nous rendrons compte que ces apparences de conservation dissimulent des transformations radicales et un profond ébranlement de la communauté. C'est comme une maison dont la façade serait demeurée intacte, tandis que toute la disposition intérieure aurait été modifiée.

Le premier symptôme d'ébranlement est la *limitation de*

(1) La *Science sociale*, t. III, p. 235 et suiv. : *L'établissement de la culture en famille patriarcale.*

(2) *La Péninsule des Balkans*, p. 34.

l'autorité du patriarche par un conseil de communauté.

Extérieurement, on dirait que rien n'est changé à la situation du chef de famille, il reproduit encore assez bien la grande figure du patriarche, telle que l'ont formée originairement l'art pastoral et la vie nomade. Ainsi, il est l'objet d'une grande déférence : il porte le titre de *gospodar* (seigneur), de *starchine* (ancien), ou de *domatchin* (maître de maison); à table, il occupe la place d'honneur et on le sert le premier; c'est lui qui distribue à chaque membre sa portion de mets; à son entrée, tout le monde se lève; la danse, la musique ne commencent jamais en sa présence sans une autorisation expresse de sa part; on ne fume pas devant lui. A ces marques de respect s'ajoutent des attributions positives : il administre les biens de la communauté; il la représente au dehors; il répond du bien-être de tous les membres (1).

Ce sont là les attributions extérieures de l'ancien patriarche; c'est ce que le type doit aux milieux qu'il a antérieurement et successivement traversés. Mais si nous poursuivons notre examen, nous constatons que la culture, en se développant dans le milieu sud-slave, a singulièrement amoindri la situation réelle du patriarche.

En effet, la culture, en devenant plus intense, devient d'une direction plus difficile, qui implique des aptitudes plus rares, une plus grande responsabilité. D'autre part, elle demande de chacun une plus grande somme d'initiative, une plus grande somme de travail. Les beaux loisirs de la vie pastorale, ou des premiers temps de la culture, sont passés; *Fervet opus!* Il faut se livrer sans relâche au travail plus pénible, car toute autre ressource que la culture fait défaut.

Mais si chacun donne une plus grande somme d'effort, il exige, en retour, une plus grande somme d'influence personnelle, une part plus active dans la direction de la communauté. Le vieux moule patriarcal commence à paraître trop compressif à tous ces hommes qui s'éveillent à l'action. D'ailleurs, chacun sent

(1) *Le Droit coutumier des Slaves méridionaux*, par Bogisic (*Ouvriers européens*, t. II, p. 52).

qu'en face des difficultés nouvelles de l'existence, les familles ne peuvent maintenir leur situation qu'en faisant un appel plus direct à toutes les capacités qu'elles contiennent, en les suscitant, en leur donnant une part plus grande dans le gouvernement de la famille et du travail. Cette part, d'ailleurs, chacun sait bien la prendre.

Telles sont les circonstances qui amènent la constitution d'un conseil de communauté.

Ce conseil, non seulement limite les pouvoirs du chef de famille, mais il attribue aux autres membres un contrôle, une autorité directe sur les affaires de la communauté. C'est en quelque sorte la décapitation du patriarcat; c'est le remplacement du régime monarchique par le régime constitutionnel; c'est la crise la plus grave qu'ait encore traversée la famille patriarcale. Pour mesurer les conséquences de ce seul fait, comparez la situation d'un patriarche pasteur et nomade du type d'Abraham, par exemple, à celle de ce patriarche amoindri.

Le conseil est composé de tous les hommes de la communauté, les jeunes gens y entrent dès qu'ils sont en état de porter les armes, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans. Les femmes elles-mêmes sont admises aux délibérations dans les questions importantes. En Bulgarie, on n'admet que les hommes mariés et après vingt-cinq ans accomplis.

« Le conseil de famille s'assemble ordinairement après le repas du soir, lorsque le travail de la journée est fini et que tous les membres peuvent se réunir autour du foyer domestique; car c'est là, en hiver, que se tiennent tous les conseils. Ils s'assemblent aussi parfois après la messe, les jours de grande fête. En été, on s'assied à l'ombre d'un arbre. Le chef parle le premier sur les affaires de la maison. Il rend compte de ce qu'il a fait, il développe ses projets pour l'avenir et il énumère tout ce qu'il convient d'entreprendre. La discussion s'ouvre ensuite et, quand tout le monde est d'accord, les ventes et les achats faits par le domatchin sont ratifiés et l'on adopte le programme exposé par le maître de la maison (1). »

(1) Fédor Demelic, *op. cit.*, p. 50.

Le rôle du conseil est tellement important que la majorité ne suffit pas toujours pour trancher les questions. En Bulgarie, par exemple, « il faut l'unanimité des voix dans toutes les affaires importantes, et le *veto* d'un seul membre peut empêcher les plus sages résolutions » (1).

Les attributions du conseil de famille restreignent, dans une large mesure, la sphère d'action du domatchin, qui ne peut, en général, décider seul que les affaires courantes. Le conseil se prononce sur les achats et ventes d'immeubles, ou simplement du bétail ; sur les emprunts, les relations extérieures de la famille, les questions d'honneur, de moralité, les partages de communauté, lorsqu'ils se présentent ; il décide en outre les mariages. Enfin, le conseil n'a pas d'ordre à recevoir du patriarche : la soumission de chacun est purement volontaire. Le patriarche ne peut infliger des châtiments qu'aux enfants et aux adolescents. En somme, il n'exerce plus qu'une influence morale : il gouverne tant qu'il n'y a pas de résistance, sinon le conseil intervient.

Mais le patriarche n'est pas seulement amoindri par l'intervention du conseil de famille : il l'est encore par la manière dont on le nomme.

Le patriarche n'est plus le membre le plus ancien de la famille, il est généralement élu par la communauté.

C'est ici qu'éclate surtout la nouveauté, la rupture avec toutes les traditions patriarcales : l'élection remplace la transmission traditionnelle.

Cette évolution est toujours due à la même cause : la nécessité d'avoir à la tête de la communauté un chef très capable de diriger les intérêts de plus en plus compliqués de la culture. La vieillesse n'est plus, comme dans la steppe, même comme en Russie, une qualité suffisante : il faut certaines aptitudes ; il faut de l'activité.

Ce sont les qualités personnelles et non la naissance qui décident de l'élection du patriarche.

(1) Fedor Demelic, *op. cit.*

« Ainsi on nomme souvent des hommes jeunes, dont le caractère énergique et honnête, les talents et la volonté ferme sont connus et éprouvés. Il arrive parfois que le domatchin lui-même, sentant diminuer ses forces sous le poids des années, renonce à ses pouvoirs en faveur du plus vaillant et du plus digne de ses fils. Les autres membres de la communauté doivent consentir à ce changement (1). » Dans certaines régions, on fait subir un noviciat aux membres les plus âgés, à ceux qu'on croit les plus capables, et celui qui se montre le plus intelligent est nommé chef définitif de la maison. « Parfois la communauté accorde au dernier patriarche le droit de désigner son successeur. Mais ce privilège n'est attribué qu'à ceux qui ont acquis beaucoup de considération dans la maison (2). »

Tout est donc accordé aux aptitudes personnelles, à la capacité personnelle, qui sont de plus en plus le moyen d'obtenir la considération. « Qui est sage est assez vieux, » dit un proverbe slave. Quel chemin nous avons parcouru depuis l'Orient pastoral, immobile sous l'empire de l'autorité et de la tradition !

Mais ce n'est pas tout : le patriarche, déjà diminué par le conseil de famille et par l'élection, l'est encore par le *droit de déposition*.

C'est une menace suspendue sur sa tête, au cas où il ne serait pas suffisamment capable. Une mesure aussi grave, qui porte à l'autorité un coup si direct, ne peut être prise qu'avec le consentement de tous les membres de la famille.

Les destitutions ont ordinairement lieu lorsque le patriarche « est incapable de gérer les affaires et que la famille, au lieu de prospérer, court le risque d'être ruinée. Si le chef est trop vieux, faible ou malade, et qu'il consente à abdiquer ses pouvoirs, on le laisse toujours figurer devant les autorités comme le maître de la maison. Mais on le destitue lorsqu'il devient aveugle, fou, ou s'il est unanimement détesté par tous les membres de la famille : s'il est enclin à l'ivrognerie, ou que sa conduite soit immorale ; s'il vient à subir des peines infamantes ;

(1) Fédor Demelic, *op. cit.* p. 36, 37.
(2) *Ibid.*, p. 39.

s'il est dissipateur, ou seulement injuste envers ses associés (1). »

Cette destitution a lieu avec un certain cérémonial. Elle se fait ordinairement le soir, après le souper. L'aîné de la famille énumère au patriarche déchu tous ses défauts; il lui fait un tableau de la ruine qui menace sa maison et lui déclare qu'il est incapable d'être plus longtemps le chef de la communauté et que toute la famille est décidée à le remplacer. Tel est le dénouement de cette magnifique épopée du patriarche.

Dans l'article auquel j'ai fait allusion plus haut, j'ai analysé la situation nouvelle faite aux autres membres de la famille, par le développement de la culture et j'ai montré comment ces modifications viennent encore accuser l'ébranlement de la communauté. Il me suffit d'y renvoyer le lecteur.

Mais ce n'est pas tout : lorsque cet ébranlement arrive à sa dernière période, il aboutit au dénouement final : la *dissolution de la communauté*.

La dissolution! Représentons-nous ces hommes habitués à être toujours groupés, à s'appuyer les uns sur les autres : quelle crise pour eux que de se trouver en présence de cette perspective : l'isolement, la dissolution!

Les principales causes de dissolution viennent des dissensions intérieures que l'autorité amoindrie du patriarche est impuissante à apaiser; ces dissensions naissent surtout dans les communautés où certains membres possèdent des biens personnels et cherchent à les accroître aux dépens de l'association.

Lorsque, dans une communauté, les choses sont arrivées à cette extrémité, que la dissolution est imminente, les membres qui veulent la provoquer n'osent pas toujours le déclarer ouvertement au domatchin. Ce n'est pas sans un sentiment de regret et même de remords que l'on porte la cognée à un arbre séculaire. Alors, telle est du moins la coutume de certaines localités, ils allument un feu non loin du foyer commun. Les autres membres comprennent ce que signifie cet acte emblématique. En Bulgarie, comme dans l'Herzégovine et le Monténégro, la disso-

(1) Tedor Demelic, *op. cit.*, p. 44, 45.

lution ne peut avoir lieu que du consentement du chef de la famille. S'il refuse, elle doit être différée jusqu'à sa mort.

La dissolution a pour conséquence nécessaire le partage des biens de la communauté. Ce partage a lieu dans des conditions qui varient suivant les régions. Le plus souvent les immeubles sont divisés par ménages; les fruits et les meubles par tête, généralement par parties égales.

Ce partage égal de la communauté nous permet de relever une loi importante : à savoir, que la famille patriarcale, lorsqu'elle se dissout, passe plus spontanément au type de la famille instable qu'à celui de la famille-souche.

Elle suit sa pente naturelle : tous, en effet, font partie de la communauté *au même titre;* tous entrent *également* en partage de ses produits; les incapables sont traités sur le même pied que les capables. L'idée qui domine est celle de *l'égalité,* sous l'autorité du patriarche. Dès lors, on s'explique que, lorsque la communauté se dissout, la famille se reconstitue sur la seule pratique, sur la seule idée qui surnage, celle de l'égalité, du partage égal entre les divers enfants.

Ainsi, sous l'influence du développement de la culture, la communauté de famille est ébranlée et arrive même parfois à se dissoudre. C'est là une première différence essentielle avec ce que nous avons constaté chez les Nord-Slaves, où la situation du chef de famille et la communauté elle-même se maintiennent énergiquement, grâce à l'abondance et à la richesse du sol.

Mais il y a une seconde différence dont la portée n'a pas été moins considérable.

III. — L'INFLUENCE DE LA DOMINATION TURQUE.

Tandis que le Nord-Slave est dominé par une race venue de l'Occident, le Russe, le Sud-Slave est dominé par une race venue de l'Orient, le Turc. Or le Turc a comprimé, a retenu en arrière le Sud-Slave, autant que le Russe a surélevé, a poussé en avant le Nord-Slave. Ainsi l'écart que la nature du sol avait mis entre

ces deux branches de la même famille a été encore augmenté par le caractère différent de la domination que chacun de ces deux peuples a subie.

On sait comment Mahomet II s'empara de Constantinople, en 1453, et comment les Turcs se rendirent successivement maîtres non seulement de toute la Péninsule des Balkans occupée par les Sud-Slaves, mais encore de la Grèce, de la Valachie, de la Moldavie et d'une partie de la Hongrie. L'empire des Ottomans, en Europe, s'étendait ainsi de la mer Noire et de l'Archipel à l'Adriatique et à la mer Ionienne, et des Carpathes à la Méditerranée.

Cette rapide conquête ne s'explique que trop facilement : il était dans la destinée des peuples slaves, aussi bien de ceux du Nord que de ceux du Sud, d'être conquis et dominés, par suite de leur état de division et de morcellement (1). Comme les Slaves, les Turcs étaient issus de pasteurs, mais ils avaient évolué dans des conditions différentes qui leur assuraient la prépondérance sur ces derniers.

Les Turcs n'avaient pas suivi la même route que les Slaves : ils arrivaient par la route des plateaux de l'Asie Mineure qui les conduisit directement à Constantinople. Les descendants des Huns, des Slaves et des autres pasteurs venus par les steppes de la Russie méridionale s'étaient, depuis longtemps, transformés plus ou moins en cultivateurs ; ils avaient peu à peu contracté les habitudes tranquilles de la vie sédentaire ; ils avaient tout au moins perdu l'habitude de la guerre et de la vie rude du nomade. Les Turcs, au contraire, avaient conservé ces habitudes sur les hauts plateaux de la Perse et de l'Asie Mineure, où la culture est toujours difficile, souvent impossible. C'étaient encore, à vrai dire, des pasteurs, capables, par conséquent, d'être rapidement et facilement mis sur le pied de guerre. Ils avaient, de ce chef, la supériorité qu'ont eue les Tartares vis-à-vis des Chinois, les Maures vis-à-vis des Espagnols et qu'auront toujours les peuples habitués à une existence rude et mobile sur les peuples plus ou moins amollis et embarrassés par des besoins compliqués.

(1) Voir mon précédent article, t. XVI, novembre 1893, p. 340, 341.

Les Turcs enfin avaient, à défaut d'aptitudes gouvernementales, une certaine habitude du commandement. Depuis plusieurs siècles, ils tenaient sous leur domination les populations de la Perse et de l'Asie Mineure. Ils y avaient fondé des dynasties; le schah de Perse actuel appartient à la tribu turque des Kadjars.

Cependant la supériorité des Turcs, par rapport aux autres issus de pasteurs, était purement relative et se bornait à la force militaire, ainsi qu'on va le voir, par la manière dont ils usèrent de leur domination sur les Sud-Slaves.

1. *Le Turc a comprimé le Sud-Slave, dans la vie privée.*

Nous avons constaté que le Russe avait surélevé le type nord-slave, en le poussant à développer la culture. L'action du Turc sur le Sud-Slave a eu, au contraire, pour effet d'entraver la mise en culture du sol.

D'abord *le Turc lui-même cultive le moins possible.* Ayant traversé en dominateur les régions de l'Asie qui se sont trouvées sur sa route, il n'a nulle part été contraint de se livrer à ce travail pénible; il a toujours pu se soustraire à cette nécessité si dure pour un homme à formation pastorale.

C'est également en dominateur, pour les causes que nous venons d'indiquer, qu'il s'est établi en Europe. Là encore, il a trouvé plus commode de vivre sur le vaincu, sur le Slave. « Les Turcs d'Europe ne prennent qu'une part fort minime au travail qui se fait dans leur empire. C'est parmi eux que se recrutent les maîtres du pays, et leur ambition se porte naturellement vers les honneurs et les voluptés du kief, c'est-à-dire de l'oisiveté. Ils n'ont aucune initiative; en dehors de la routine, ils ne savent plus rien faire » (1).

« Les Turcs, dit M. Albert Dumont, qui a séjourné longtemps en Orient, semblent s'interdire tous les métiers qui leur donneraient un peu d'argent; la plupart vivent péniblement du revenu de quelques terres, restes d'une ancienne prospérité; ils n'ont pas le courage de cultiver eux-mêmes, et, comme la corvée n'est plus

(1) Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 234.

à leur disposition, ils laissent en friche la moitié de leurs domaines. Presque tous sont accablés de dettes. Leur grande ressource est d'obtenir un petit emploi chez le gouverneur, une place à la douane, et de faire payer alors ce qu'ils peuvent aux raias qui s'adressent à eux. Cette incurie est étrange, elle frappe les yeux de tous les côtés (1). »

Même ceux des Turcs que des malheurs particuliers et la décadence de leur race ont réduits à la condition de paysans ne tirent du sol qu'un produit misérable et presque sans travail. « Le paysan turc laboure juste ce qu'il faut pour qu'il ait de quoi vivre l'année qui vient. Un champ reste inculte cinq ou six ans, quelquefois sept : la charrue rappelle celle d'Hésiode, c'est à peine si elle égratigne le sol... Une grande partie de leur temps se passe au khan, ou cabaret. Ils s'enferment là, dès le matin, allument leur pipe et passent des heures entières dans la plus étrange apathie, plutôt endormis qu'éveillés. Nous n'avons aucune idée d'une paresse aussi complète ; leur démarche même indique une mollesse profonde, ils traînent dans la rue leurs babouches comme s'ils avaient peine à marcher » (2).

Le Turc ne se préoccupe pas davantage de perfectionner la culture chez les vaincus.

Nous nous faisons généralement une assez fausse idée du Turc. Il n'est pas, dans la vie privée, ce qu'il a été à certains moments de guerre et de conquête : un dominateur violent et cruel. Le Turc est, au contraire, un bon type de patron oriental, exigeant peu de travail des gens qu'il emploie, parce qu'il n'a pas même l'idée que l'homme puisse travailler beaucoup ; il est d'ailleurs devenu trop indolent lui-même pour exercer une surveillance active. On laisse aller les choses, c'est le grand procédé d'administration publique et privée en Turquie. « Amourat-Effendi avait, dans sa jeunesse, dix ou douze fermes, des haras magnifiques et de belles maisons. Ses régisseurs l'ont volé ; il s'est laissé engager dans des spéculations sur les blés. Aujourd'hui, il est vieux et réduit à de pauvres revenus. Du reste, disent les

1 *Le Balkan et l'Adriatique*, p. 12.
2 *Ibid.*, p. 43, 44.

Grecs, c'est un brave homme : il prêtait sans compter; beaucoup d'entre nous ont profité de sa bonté, c'est-à-dire l'ont exploité. La dilapidation est une habitude des maisons turques » (1).

La Turquie est peut-être le pays d'Europe où le patron est le plus exploité par l'ouvrier. En vertu des traditions de la famille patriarcale, celui-ci se considère comme membre, à un certain degré, de la famille de son patron, comme un enfant de la maison. Ce sentiment se traduit entre autres par une coutume assez particulière : il est d'usage que les ouvriers de l'agriculture et de l'industrie empruntent à leur patron les sommes dont ils ont besoin, et c'est là une habitude si générale que la plupart des ouvriers sont liés à leurs patrons par des dettes de ce genre; ils en sont fiers, ils les considèrent comme une preuve de la sollicitude et de la confiance du maître envers eux. Les maîtres, d'ailleurs, « respectent scrupuleusement les prescriptions du Khoran, qui interdisent le prêt à intérêt; et, quelle que soit la dette des ouvriers, ils n'effectuent jamais, à titre de remboursement, sans le consentement de ces derniers, aucune retenue sur leurs salaires » (2).

Ces dettes, empreintes d'un si grand caractère de bienveillance et de désintéressement, contribuent, dit Le Play, « aux excellentes relations qui existent entre les deux classes et au maintien d'une solidarité intime entre les générations successives d'ouvriers et de patrons ». Et il conclut par le jugement suivant : « La constitution sociale de la Turquie est celle qui garantit le mieux la stabilité et le bien-être des familles vouées aux travaux manuels, celle surtout qui conserve le mieux, entre les classes extrêmes de la société, les rapports naturels de patronage et d'obéissance fondés sur une affection réciproque » (3).

Malheureusement, et c'est ce que Le Play n'a pas suffisamment aperçu (4), il ne suffit pas d'avoir la stabilité et de bons rapports

(1) *Le Balkan et l'Adriatique*, p. 16.
(2) *Les Ouvriers européens*, le *Forgeron bulgare de Samakova*, t. II, p. 262.
(3) *Ibid*, p. 233, 263.
(4) J'ai indiqué la cause de l'erreur dans laquelle est tombé Le Play, voir *L'état actuel de la Science sociale*, dans la *Science sociale*, t. XV, p. 5 et suiv.

de patronage, il faut encore développer chez les individus l'amour du travail, l'esprit d'initiative, l'habitude de compter d'abord sur soi. Sans cela, la stabilité se transforme bientôt en routine invétérée et le patronage bienveillant détourne l'ouvrier de tout effort personnel pour sortir de sa situation par lui-même et pour s'élever. Il se repose en tout et pour tout sur son patron, jusqu'au jour où ce patron, victime de la même indolence et endormi dans la même sécurité fausse, devient à la fois incapable et de le soutenir et de se soutenir lui-même. C'est là d'ailleurs la triste histoire de la Turquie. Cette stabilité et ce bon patronage pouvaient paraître suffisants, et l'étaient en effet, tant que les peuples de l'Orient ne rencontraient en face d'eux que des populations également de formation communautaire; mais il n'en est plus de même aujourd'hui que la concurrence s'établit avec les peuples à formation particulariste, c'est-à-dire avec les peuples qui développent au plus haut degré l'initiative individuelle et l'action personnelle. Aujourd'hui, il faut se mettre à ce régime sous peine d'être évincé impitoyablement.

Le Turc a encore empêché le développement du Sud-Slave, en *mettant obstacle à l'appropriation du sol.* Il a contribué à maintenir une notable partie du sol dans l'état d'indivision, à l'état de biens communs. Nous voulons parler des terres dites *wakfi*, et qui comprennent actuellement plus de la moitié de l'Empire!

On appelle ainsi des terres offertes à Dieu, en vertu de fondations pieuses. Elles ne peuvent être ni vendues, ni données, ni acquises en héritage, mais leur revenu doit être employé en bonnes œuvres. « Quiconque en sera l'administrateur, dit la première fondation, celle du khalife Omar, pourra, avec son ami, vivre légalement du revenu de ce wakfi, sans toutefois que ce soit pour lui un moyen de s'enrichir. » Depuis lors, des donations innombrables ont été ainsi faites, de siècle en siècle, par les particuliers, les unes pour des motifs purement religieux, les autres pour soustraire des biens aux rapines des gens de guerre, où tout simplement à celles de l'administration. Les donataires deviennent alors de simples usufruitiers et, lorsqu'ils n'ont plus

d'héritiers au premier degré, ces biens font retour à l'État. Je ne puis entrer ici dans tous les détails d'administration (1) de ces terres communes, pour lesquelles on a dû créer une sorte de ministère spécial, nommé Ewkaf. Il me suffit de constater que ce régime a eu pour effet d'enlever à la propriété individuelle et à l'initiative privée, et de rejeter dans l'incurie communautaire plus de la moitié de l'Empire. Si l'on veut se rendre compte de ce que pourrait devenir l'exploitation du sol sous le régime du socialisme d'État, on n'a qu'à considérer l'administration des terres wakfi en Turquie.

Ainsi, tandis que la domination russe a eu pour effet d'étendre et de multiplier la propriété individuelle parmi les Nord-Slaves, la domination turque a eu pour effet d'étendre et de multiplier la propriété communautaire parmi les Sud-Slaves. C'est une nouvelle preuve des tendances absolument divergentes qui entraînent ces deux sociétés.

Mais les différences ne sont pas moins accusées dans la vie publique que dans la vie privée.

2. *Le Turc a comprimé le Sud-Slave dans la vie publique.*

Le Turc est incapable d'administrer. Où aurait-il pu apprendre cet art difficile, inconnu des populations issues des Prairies, ainsi que nous l'avons vu (2)? Dans son passage en Asie Mineure, il avait exploité plutôt qu'administré les populations; il s'était montré bien inférieur à ses prédécesseurs, les Arabes, issus des déserts. L'arrivée des Turcs dans le bassin de la Méditerranée a été une reprise de la barbarie sur la civilisation.

Aussi les Turcs ont-ils laissé les vaincus s'administrer eux-mêmes et, à ce point de vue, on peut dire qu'ils ne sont pas gênants. « Tous les raïas, c'est-à-dire les non musulmans, sont divisés en communautés (publiques) selon la religion. Chaque communauté se gouverne par elle-même et comme elle l'entend;

(1) On peut consulter à ce sujet un exposé de Suavi Effendi, dans les *Ouvriers européens*, t. II, p. 256-262.

(2) Voir *Les trois Sociétés à formation communautaire de Famille*, dans la *Science sociale*, t. XV, p. 177.

pour ses affaires propres, son indépendance est absolue. Un conseil la représente dans ses relations avec la Porte. Ces conseils sont électifs. Une fois par an, on se réunit au temple, ou à l'église, et là on nomme par l'élection ceux qui doivent veiller aux intérêts de tous. En temps ordinaire, ce conseil a l'initiative des décisions à prendre; mais quand des questions graves se présentent, tous les membres d'une même communauté se réunissent et discutent. Le raïa doit au gouvernement la dîme et les autres impôts; en échange de ces avantages, l'État ne lui fait aucun avantage; il ne s'occupe ni de travaux publics, ni de l'instruction, ni de l'Église » (1).

C'est ce que constate également M. Reclus : « Heureusement, dit-il, le despotisme turc n'est pas un despotisme savant. Les Osmanlis ignorent l'art « d'opprimer sagement ». Ils ne s'occupent pas curieusement des affaires de leurs administrés et ne se font point adresser de rapports et de contre-rapports sur les individus et les familles. Aussi, par bien des côtés, l'autonomie des groupes de populations est-elle plus complète en Turquie que dans les pays les plus avancés de l'Europe occidentale. La paresse des fonctionnaires turcs a pris le parti le plus simple : elle laisse faire. Les Francs, qui servent le gouvernement turc à Constantinople, sont, en mainte occurrence, plus tracassiers et plus gênants pour leurs administrés que les pachas musulmans de vieille roche » (2).

Les Turcs n'ont pas même su organiser la police du pays et favoriser le développement des moyens de transports nécessaires à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Ils se sont bornés à vivre sur le pays et à en tirer le plus d'argent possible. Même dans ce rôle, ils se montrent inférieurs. Tandis que les gouvernements de l'Occident tirent du contribuable le maximum d'argent avec le minimum de douleur, le Turc ne retire que le minimum d'argent, mais avec le maximum de douleur. Il ressemble à ces charlatans qui vous brisent la mâchoire pour vous extraire une dent.

1. Dumont, *loc. cit.*, p. 19.
2. *Géographie universelle*, t. I, p. 239.

C'est le chef militaire, le pacha, qui est chargé de faire rentrer l'impôt, et il ne s'y prend ni avec habileté ni avec douceur. Il agit brutalement, en vrai fils de nomade, et la queue de cheval qu'il porte comme insigne de sa dignité témoigne bien qu'il est encore très près de la steppe. Je citerai un seul exemple des procédés employés pour le recouvrement de l'impôt. Certains collecteurs, pour éviter la fraude, exigent que chacun entasse sur le bord de la route toute sa récolte, sur laquelle le fisc doit prélever un dixième. Elle reste ainsi exposée, souvent pendant des semaines, à toutes les intempéries et elle a parfois perdu la moitié de sa valeur, lorsque le fisc vient enfin prélever sa part. Double perte pour le Trésor et pour le contribuable (1).

Il semble cependant, au premier abord, que l'incapacité administrative du Turc ne soit pas aussi absolue que nous venons de le dire. On observe en effet chez eux deux organismes de gouvernement qui ont eu une certaine célébrité et qui ont jeté quelque éclat : je veux parler de l'organisme militaire et de l'organisme religieux.

Or, il est remarquable que ces deux organismes ne sont pas un produit de la société turque ; ils ont été importés du dehors, et ont un caractère essentiellement artificiel.

1° *L'organisme militaire.*

Par suite de leur origine nomade, les Turcs n'avaient, au moment de leur établissement, d'autre organisme militaire que la cavalerie. Mais, en s'installant en Europe, ils sentirent toute l'insuffisance de ce système unique, et la nécessité d'opposer une infanterie à l'infanterie des populations sédentaires. Telle fut l'origine du corps fameux des Janissaires.

Mais comme, à cette époque, le Turc méprisait le fantassin et se refusait au service à pied, on fut amené à recruter ce corps parmi les sédentaires eux-mêmes, c'est-à-dire parmi les chrétiens et les Grecs. L'institution fut donc importée du dehors et constituée avec des éléments étrangers.

(1) Reclus, *ibid.*, p. 233.

Elle fut, de plus, créée d'une manière violente et artificielle, par suite de l'impuissance où sont les issus de pasteurs à constituer spontanément les organismes des pouvoirs publics.

On sait que lorsque Amurat Ier s'empara de la Grèce, en 1359, il choisit la cinquième partie des jeunes prisonniers et les incorpora de force dans le corps des Janissaires. Ce mode barbare de recrutement fut continué dans la suite.

On se rendra compte du caractère factice de cette institution, si on veut bien considérer qu'elle reposait sur les cinq bases suivantes :

Le *régime de la caserne*, pour la vie entière, car une fois pris par le système on ne pouvait plus en sortir;

Le *célibat forcé*, qui n'est pas plus naturel que la caserne, quand on n'y est pas porté par une vocation spéciale;

Le *serment de fidélité au Sultan*, qui n'empêcha jamais les Janissaires de déposer les Sultans et, au besoin, de les assassiner;

La *formation religieuse imposée*, car ces jeunes recrues étaient élevées dans l'islamisme et on s'efforçait de les fanatiser le plus possible. Or la religion n'a sur les esprits une action réelle, efficace, puissante, que lorsqu'on l'accepte volontairement. Ici, elle était imposée et elle échoua;

Enfin, l'*attachement à la personne des Sultans par des faveurs*. On les en a comblés, on les en a accablés : haute paye, droit de n'être jugé que par ses pairs, ce qui équivalait à l'impunité ; constitution en corps privilégié de l'armée turque, élévation à la dignité de gardes de corps des Sultans, etc. Ils formaient, en un mot, un État dans l'État. Or on ne tient les gens par des faveurs que jusqu'au jour où un autre se présente qui promet des faveurs plus grandes; on sait comment les Sultans en firent la dure expérience.

En somme, cette formation violente et artificielle, loin de faire du corps des Janissaires un soutien de l'État, en a fait un danger public. Ce sont eux qui ont fomenté la plupart des révoltes de l'Empire, qui ont fait et défait les Sultans. C'étaient des clients allant sans cesse d'un chef à un autre dont ils espéraient davantage. Et, de fait, chaque Sultan, à son avènement, n'avait rien de

plus pressé que d'augmenter leur paie. Enfin, en 1826, une révolte plus grave que les autres ayant éclaté, le sultan Mahmoud II ne réussit à se débarrasser de ces auxiliaires gênants qu'en en faisant un massacre général. Digne fin de cette institution factice qui était née de la violence et ne s'était jamais maintenue que par la violence.

Quant aux Turcs, depuis la disparition des Janissaires, ils ont été impuissants à les remplacer par aucune organisation militaire régulière. Depuis lors, leur puissance militaire n'a fait que décliner.

2° *L'organisme religieux.*

Nous allons vérifier ici une loi que nous avons constatée en étudiant les steppes de Prairies et les steppes de Déserts (1). Nous avons expliqué comment les nomades des Prairies sont impuissants à constituer un organisme religieux distinct de la famille : c'est le père, ou patriarche, qui y remplit, pour les membres de sa communauté, les fonctions de pontife. En d'autres termes, dans ces sociétés, tout l'organisme social est réduit à la famille.

En leur qualité d'issus des Prairies, les Turcs n'avaient donc aucune organisation religieuse en dehors du culte purement familial. Et ils étaient si parfaitement incapables de créer un organisme religieux distinct de la famille qu'ils durent l'emprunter de toute pièce aux Arabes avec lesquels ils se sont trouvés en contact, pendant leur séjour dans l'Asie Mineure. Nous savons que les Arabes étaient issus des Déserts et que, contrairement à la Prairie, le Désert a la propriéte de développer des organismes religieux fonctionnant en dehors et au-dessus des communautés de famille. On comprend maintenant pourquoi les Turcs, qui ont le centre de leur puissance politique à Constantinople, ont le centre de leur culte en pleine Arabie, à la Mecque, bien que le Sultan soit aujourd'hui considéré comme le chef des Croyants.

(1) Voir t. XV, p. 165 et suiv.

Il est arrivé aux Turcs exactement ce qui est arrivé à leurs frères les Mongols, restés sur les steppes de Prairies du Plateau central asiatique : ceux-ci ont également reçu leur organisme religieux du dehors ; il leur est venu de l'Inde sous la forme du lamaïsme boudhique.

L'organisme religieux que les Turcs ont ainsi emprunté aux Arabes, leur a fourni la seule classe supérieure qui existe parmi eux et qui constitue, en somme, leur principal élément de gouvernement. Sans cela, les Turcs seraient depuis longtemps retournés en Asie, par l'impuissance où ils sont de constituer même un semblant de gouvernement. Ils se seraient évanouis comme les grandes invasions d'Attila, de Gengis-Khan et de Tamerlan.

Cet organisme à la fois religieux et gouvernemental est représenté par la fameuse corporation des Ulémas, assez analogue aux nombreuses corporations qui détiennent, dans les Déserts, le pouvoir politique, ainsi que cela a été expliqué dans cette Revue (1).

Les Ulémas sont à la fois des religieux et des lettrés. Cette institution comprend différents degrés. Tout en bas de la hiérarchie, sont les étudiants des *Médressehs*, ou *Sokhtas*, c'est-à-dire « brûlés de l'amour de la science ». On en sort avec le titre de *Danichmends* (doués de connaissances). C'est parmi ces derniers que l'on choisit les professeurs des écoles inférieures et les Cadis chargés de rendre la justice dans les petites circonscriptions. Pour arriver au grade supérieur de *Mulazim*, il faut se livrer à des études plus élevées sur la dogmatique et le droit. La dignité de *Muderris*, qui est au-dessus, s'acquiert par de nouvelles études sur les quatre branches de la science des lois. On peut alors être professeur dans un Medresseh, ou obtenir le grade de *Mollah*, qui confère le poste de juge dans les douze principales villes de l'Empire. Enfin, au-dessus, vient le grand Mufti, ou *Cheikh-ul-islam*, qui est le chef de toute la puissante corporation des Ulémas.

Elle est puissante en effet, car, suivant un proverbe turc, « les

(1) Voir mon précédent article sur les *Sociétés issues des Déserts*, t. XV, p. 315 et suiv., et celui de M. Poinsard sur les Chaldéens, t. XVI, p. 206.

gouverneurs gouvernent le peuple, le Sultan règne sur les gouverneurs, les Ulémas règnent sur le Sultan et *ilm* (la science) règne sur les Ulémas. »

Remarquez qu'il n'existe en Turquie que deux titres marquant une supériorité sociale : celui d'*Aga,* ou homme du sabre, et celui d'*Effendi,* ou lettré, c'est-à-dire Uléma. Or l'Uléma est infiniment supérieur au guerrier, son pouvoir est bien plus considérable, parce qu'il constitue un organisme de gouvernement, le seul qui existe en Turquie, et qui s'étend du haut en bas de la hiérarchie sociale. Aussi le Sultan ne s'appelle pas le chef de l'armée, mais le « chef des Croyants », et son pouvoir ne se maintient que par son caractère religieux, c'est-à-dire précisément par ce caractère qui a été importé du dehors et qui est représenté par la corporation des Ulémas.

Ainsi le pouvoir politique, chez ces hommes issus des Prairies, provient uniquement d'une institution qui a pris naissance parmi les hommes issus des Déserts.

On peut maintenant s'expliquer le jugement porté par un Uléma, Suavi Effendi : « La hiérarchie des Ulémas, dit-il, parcourt et embrasse comme une chaîne toute l'administration ottomane ; elle seule soutient encore les parties de l'édifice qui menace ruine depuis longtemps. »

Mais elle le soutient mal, puisqu'elle n'a pu empêcher la décadence croissante de l'Empire turc. Il ne pouvait en être autrement, car cette corporation, qui joue ici le rôle de la classe supérieure et gouvernante, est, elle-même, une institution factice ; elle ne tient pas au sol et ne peut exercer sur les populations qu'un patronage artificiel. Il n'y a, nous l'avons vu, de patrons naturels et efficaces que ceux qui dirigent le travail, parce que, seuls, ils sont en situation de pourvoir aux moyens d'existence de la population. Or, les Ulémas n'y pourvoient pas ; au contraire, ils vivent sur la population et absorbent la meilleure part de l'impôt, sans aider en rien au développement de la culture, de l'industrie et du commerce.

Ainsi, loin de pousser le Sud-Slave en avant, le Turc l'a rejeté en arrière, parce qu'il ne fournit à un aucun degré des

patrons efficaces, ni dans la vie privée, ni dans la vie publique; il ne tient solidement ni le sol ni les populations conquises; il est simplement superposé, sans avoir jeté des racines; après des siècles d'occupation, il est encore tout simplement « campé » sur le sol de l'Europe, comme un vrai nomade qu'il est resté, malgré ses apparences sédentaires. En réalité, il se maintient en Europe, non par sa force propre, mais par l'accord des diverses Puissances, qui ont besoin de ce cadavre, pour maintenir l'équilibre européen.

Sans cet accord des Puissances, le Turc serait déjà revenu sur ses pas, car son exode vers l'Orient s'accomplit par un mouvement insensible, mais continu. « Depuis Chateaubriand, dit Reclus, on a souvent répété que les Turcs ne sont que campés en Europe et qu'ils s'attendent eux-mêmes à reprendre bientôt le chemin des steppes d'où ils vinrent jadis. Ce serait par une sorte de pressentiment que tant de Turcs de Stamboul demandent à être ensevelis dans le cimetière de Scutari : ils voudraient ainsi sauver leurs ossements du pied profane des giaours, lorsque ceux-ci rentreront en maîtres à Constantinople. En maints endroits, les vivants imitent les morts, et des îles de l'Archipel, du littoral de la Thrace, un faible courant d'émigration entraîne, chaque année, vers l'Asie quelques vieux Turcs mécontents de toute cette activité européenne qui se manifeste autour d'eux. Mais c'est surtout depuis la guerre des Balkans que l'exode s'est accentué. Sax évalue à un million d'hommes le nombre des malheureux mahométans qui ont dû s'expatrier depuis l'occupation russe. Certains districts ont été complètement abandonnés par cette race, et des hommes d'une autre origine l'ont remplacée : tout a changé, langue, religion, mœurs (1). »

Déjà une partie des Sud-Slaves, ceux de l'Herzégovine, de la Bosnie, de la Serbie, de la Bulgarie sont délivrés de la domination turque, qui les comprimait depuis des siècles; ils sont enfin livrés à eux-mêmes. Cependant ils ne paraissent pas, jusqu'à présent, s'en porter beaucoup mieux. C'est qu'ils n'ont pas souf-

(1) *Géographie universelle*, t. I, p. 237.

fert seulement de la domination turque ; cette domination n'a été que la conséquence de leur état social. Ils ont souffert d'abord et surtout de leur formation communautaire, qui leur crée une infériorité organique vis-à-vis des populations de l'Occident. Cette infériorité est si réelle, qu'ils sont maintenant menacés de tomber sous une autre domination : celle de l'Autriche, ou de la Russie.

C'est qu'il ne suffit pas, pour un peuple, de secouer le joug de l'étranger, il faut encore, il faut surtout, que sa formation sociale rende chaque individu capable de se gouverner lui-même : malheureusement, c'est là ce que la formation communautaire n'a pas appris aux Slaves, et c'est pour cela que, partout, aussi bien au Nord qu'au Sud, ils sont dominés par des peuples plus dégagés de cette malheureuse formation.

L'exemple des Slaves et des Turcs doit être médité par ceux qui seraient portés à se laisser séduire par les théories socialistes, qui ne sont qu'une importation, en Occident, des tendances communautaires de l'Orient.

Edmond Demolins.

LA CLASSIFICATION

DES ESPÈCES DE LA FAMILLE

DONNÉE PAR LE PLAY EST-ELLE EXACTE (1)?

Nous nous proposons, dans cette étude, de déterminer et de classer les différentes Espèces que présente la Famille.

En grand savant qu'il était, le créateur de la Science sociale comprit, et le premier mit en pleine lumière, l'importance sociale et l'action prépondérante du groupement familial. Il démontra que les sociétés humaines s'organisent, constituent les groupements de leur vie privée, comme ceux de leur vie publique, d'après la constitution particulière que l'organisme familial a reçu des Moyens d'Existence imposés à la race. Aussi Le Play, après avoir observé des centaines de familles ouvrières dans les deux Mondes (2), pour compléter son œuvre, pour en donner la synthèse, détermina trois Espèces fondamentales de Famille, espèces primordiales, dans lesquelles tous les autres types de famille devaient venir se ranger comme de simples variétés.

Tout le monde connaît aujourd'hui ces trois Espèces. La Famille patriarcale, la Famille-souche, la Famille instable ont fait grande fortune scientifique, elles ont vu les Sociétés humaines se répartir d'après elles et emprunter leurs noms.

(1) Voir, sur le même sujet, *L'état actuel de la Science sociale, d'après les travaux de ces dix dernières années*, par M. Edmond Demolins (la *Science sociale*, janvier 1893, t. XV, p. 5). — N. DE LA R.

(2) Voir la série des *Ouvriers Européens* et des *Ouvriers des deux Mondes*.

Après une œuvre d'une si haute et si puissante portée, que venons-nous faire aujourd'hui?

Si tous les admirateurs, si tous les disciples de Le Play, et nous en sommes, s'accordent à proclamer en lui le créateur de la *Science sociale*, le plus grand hommage qu'ils puissent rendre à son génie, c'est de traiter son œuvre pour ce qu'elle est, de la traiter comme une science. Alors cette œuvre apparaît comme éminemment perfectible, et on doit faire effort pour accroître le champ d'investigation, pour préciser les lois de cette science. Quel éclatant hommage les découvertes des Pasteur, des Berthelot rendent, encore aujourd'hui, au génie de Lavoisier! Sans doute il ne reste plus grand'chose des théories du « père de la chimie moderne »; mais, sans les observations qu'il a faites, sans les lois qu'il a posées, quelque inexactes qu'elles apparaissent, la chimie ne serait peut-être pas encore sortie de l'état chaotique.

Dans toutes les sciences d'observation, les savants de grande envergure ne se bornent pas à analyser avec un soin minutieux les phénomènes, à déterminer leur intime constitution, ils s'efforcent de découvrir leurs lois, ils se plaisent à les classer. Mais, si l'établissement d'une classification est le point d'arrivée de tout esprit puissamment scientifique, il ne faut pas croire qu'une classification, si parfaite qu'elle paraisse, soit le point d'arrivée de la science. Ce n'est pour elle qu'une étape. Au fait, que représente une classification? Une classification naturelle, car les classifications artificielles ne sont que de simples rangements sans valeur scientifique; une classification, dis-je, a pour but de répartir tous les êtres ou tous les faits, appartenant à un même genre, en différentes catégories, et d'opérer cette répartition d'après l'ensemble de l'organisation que présentent ces êtres, d'après l'ensemble des éléments qui composent ces faits, de telle sorte que ces êtres ou ces faits se trouvent distribués dans un ordre qui maintienne et qui indique leurs analogies naturelles. Il est donc évident qu'une classification naturelle n'est jamais, ne peut être jamais définitive. A peine est-elle établie que l'analyse se porte sur de nouveaux faits, que l'observation étudie de nouveaux organismes. Bientôt on s'aperçoit

que les caractères de ces organismes, que les éléments de ces faits ne permettent pas de les ranger dans une des espèces préétablies; entre ces nouveaux faits, ces nouveaux organismes, et les anciens, on remarque des rapports et des analogies inconnus jusque-là. L'ancienne classification a fait son temps! En réalité, une classification n'est que la constatation officielle et scientifique des rapports qui paraissent exister entre les faits ou les êtres observés à une époque déterminée. C'est ainsi qu'avec les progrès de la science les classifications se succèdent, c'est ainsi qu'à la classification de Lamark a succédé la classification de Linné.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire, en Science sociale, ce qui se fait dans toutes les sciences?

Nous allons donc examiner si la détermination et la classification que Le Play nous a données des Espèces de la Famille sont encore exactes; et si toutes les familles qui ont été observées depuis que Le Play a confié aux hommes d'étude le soin de continuer son œuvre, peuvent facilement se ranger dans l'une quelconque des trois grandes Espèces qu'il a déterminées.

Tout d'abord rendons-nous un compte exact de la classification de Le Play.

I.

Lorsqu'on jette les yeux autour de soi, ou lorsqu'on se rappelle les faits que nous rapportent les voyageurs et les historiens, on s'aperçoit aussitôt que les races humaines ont présenté et présentent encore les organisations familiales les plus différentes. Sans connaître le premier mot de Science sociale, et sans pousser bien loin l'observation, on a vite fait de remarquer que la famille, telle qu'elle était organisée chez les patriarches de la Bible, ne ressemble en rien à la famille anglaise ou à la famille française. La polygamie, la polyandrie, la monogamie, le patriarcat, le matriarcat, le lévirat, la parenté agnatique, la parenté cognatique... sont des faits connus de tout le monde,

qui, par la situation différente qu'ils donnent aux membres de la famille, prouvent clairement que le groupement familial n'est pas partout, et n'a pas été dans la suite des temps organisé de la même façon.

A peine l'attention est-elle éveillée sur ces faits, qu'on en arrive aussitôt à se demander si les organisations familiales, si les Espèces de la Famille ne sont pas innombrables. Non seulement l'organisation du groupement familial varie d'une façon fondamentale d'un pays à un autre, non seulement la famille française ne ressemble en rien à la famille anglaise, et toutes deux se différencient profondément de la famille chinoise, mais on remarque aussi que, dans chaque pays, l'organisme familial paraît se modifier avec le temps, se diversifier suivant les régions. La famille française contemporaine ne ressemble pas plus à la famille française du dix-septième siècle que celle-ci ne ressemblait à celle du moyen âge. Voyez aussi combien la famille du paysan normand est dissemblable de celle du paysan limousin, celle de l'ouvrier de Paris de celle du mineur du Nord.

Devant cette multitude innombrable de types, l'esprit sent le besoin d'un peu d'ordre et arrive naturellement à rechercher si on ne pourrait pas les classer méthodiquement, les répartir entre quelques grandes Espèces.

Ce problème s'est présenté à l'esprit de Le Play; comment l'a-t-il résolu?

Pour déterminer les Espèces de la Famille et les classer, il faut tout d'abord dégager les causes qui agissent pour organiser le groupement familial, qui ici, par exemple, rassemblent nombreux les jeunes ménages autour de l'ancêtre commun, et qui, là, les dispersent et les poussent à s'établir chacun de son côté.

Or, si beaucoup de causes, si tous les faits sociaux agissent sur la famille et contribuent à l'organiser, il n'en est pas moins clair que, pour remplir sa fonction essentielle, qui est d'assurer la perpétuité de la race et de ses ressources vitales, aucune cause, aucun fait social n'exerce sur elle une action plus décisive, plus considérable, que l'organisation des Moyens d'Existence auxquels elle est forcée de recourir.

Cette influence prépondérante qu'exercent les Moyens d'Existence sur tous les groupements que les hommes sont obligés de former pour vivre en société s'explique aisément. La première et la plus essentielle des choses que les hommes ont à faire, c'est de se procurer des Moyens d'Existence; avant tout il faut vivre. Ce sera donc *d'après les conditions particulières qu'imposent, en chaque endroit, les groupements* que les travailleurs sont obligés de former pour s'assurer *des moyens d'existence, que la famille devra s'organiser*. Les nomades de la steppe ne constituent pas des familles nombreuses par amour de la société, et ce n'est pas par misanthropie que les sauvages réduisent leur famille au strict minimum.

Ce point acquis dans l'observation directe des sociétés humaines, il restait à interroger encore les faits pour déterminer, parmi tous les groupements que forment les hommes en vue des Moyens d'Existence, ceux qui avaient le plus d'influence sur l'organisme familial, qui le constituaient avec assez de puissance pour que l'organisation reçue subsistât dans ses traits essentiels, alors même que les familles demanderaient ensuite à d'autres travaux le soutien de leur vie. C'est ainsi que devaient surgir, de l'observation même, les Espèces de la Famille.

Ce fut en Asie que Le Play rencontra la solution de cette question. En étudiant les Bachkirs demi-nomades de l'Oural, il vit une société réduite à la seule famille, où tous les *autres* groupements du Travail, de la Propriété, du Patronage, de la Religion... des Pouvoirs publics, qui, partout ailleurs agissent plus ou moins sur l'organisme familial, étaient inexistants. Le Play se trouva, ainsi, en face d'une famille subissant au plus haut degré l'influence constituante de ses Moyens d'Existence, et façonnée par eux de si puissante façon qu'on la voyait conserver ses traits essentiels, alors même qu'elle quittait les Travaux de l'art pastoral pour s'adonner aux travaux plus compliqués de la Culture et de la Fabrication (1). Ce fut dans la steppe d'Asie qu'apparut, formée par l'art pastoral, *par les Moyens d'Existence*

(1) Voir les séries des Ouvriers de l'Orient, *les Ouvriers européens*, t. II.

de la Simple Récolte, cette fameuse organisation de la famille qui devait être le type d'une espèce : la Famille patriarcale.

En continuant ses observations dans d'autres régions, Le Play détermina, par le même procédé, la Famille-souche et la Famille instable. Il montra que la première était formée par la pêche côtière pratiquée dans les fiords de la Norwège, tandis que la seconde résultait de la chasse à petits gibiers dans les forêts (1).

Le Play fit plus; après avoir découvert dans les travaux de la Simple Récolte les causes organisatrices des trois Espèces de la Famille, son puissant esprit sentit le besoin de définir exactement et de classer méthodiquement ces Espèces. Pour cela, il ne suffisait plus d'avoir précisé les causes organisatrices du groupement familial, il fallait se placer au centre de ce groupement, et observer, là, dans le détail, l'action que ces causes allaient avoir sur la famille. En d'autres termes, il ne suffisait pas de s'être rendu compte que les trois travaux de la Simple Récolte, que l'Art pastoral, la Pêche côtière, et la Chasse, avaient eu une influence sur l'organisme familial, il fallait noter ce que cette action venue du dehors allait produire sur cet organisme, en tant qu'organisme ayant une fonction spéciale.

Force était donc de rechercher et de définir exactement quelle était *la fonction essentielle et caractéristique* de l'organisme familial.

C'est ici, c'est sur ce point particulier, qu'à notre avis, Le Play s'est gravement trompé.

Le Play a cru que la fonction essentielle de l'organisme familial était de transmettre aux jeunes générations l'héritage paternel. Aussi a-t-il analysé l'action que les trois travaux de simple récolte avaient sur cette fonction de la famille; et, poussant jusqu'au bout ses déductions, il définit et classa à ce point de vue les trois Espèces de la Famille.

« La Famille patriarcale, dit-il, conserve près des parents tous les fils mariés de plusieurs générations (2) ».

« La Famille-souche conserve près des parents l'un des en-

(1) Voir les *Ouvriers européens* et l'*Organisation du travail*

(2) Les *Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.

fants mariés et désigné comme héritier. Elle établit au dehors du foyer les autres rejetons de chaque génération avec des dots formées par la totalité des produits de l'atelier (1) ». Et encore, « la Famille-souche a pour caractère le libre choix par les parents d'un héritier associé » (2).

« Dans la Famille instable, les enfants issus d'un même ménage s'établissent tous successivement au dehors du foyer, puis se divisent l'héritage laissé par les parents » (3).

Cette définition et cette classification des Espèces de la Famille, par le mode de l'héritage, étaient tellement évidentes et tellement caractéristiques pour Le Play, qu'il les répète partout, qu'il les présente sans cesse au public, à ce point que certains esprits superficiels ont cru que c'était là toute son œuvre. Il se rencontre encore des gens, qui, lorsqu'on veut leur parler du grand savant qu'était le créateur de la Science sociale, vous répondent : « Le Play, ah oui, la liberté de tester ! »

Le Play s'étant mépris sur la fonction essentielle de la famille, les trois Espèces qu'il a déterminées sont scientifiquement inexactes. Nous allons le prouver.

En même temps que Le Play déterminait et caractérisait les trois Espèces de la Famille par le mode de transmission de l'héritage, il attachait à ces espèces, par conséquent à ces modes de transmission, des conséquences constitutives d'un état social particulier.

C'est ainsi que la Famille patriarcale, caractérisée par l'indivision et la communauté, montrait nécessairement comme conséquence de la communauté les traits suivants : prépondérance de l'esprit de tradition, autorité des vieillards, faible intensité du travail, défaut d'initiative, prédominance des groupements de la vie privée sur le particulier (4).

De même la Famille-souche, que Le Play caractérise par la

(1) Les *Ouvriers européens*, t. VI, p. 512.
(2) La *Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 165.
(3) Les *Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.
(4) Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Orient*.

transmission intégrale de l'héritage à l'un des enfants, montrait en même temps comme conséquences immédiates de cette transmission intégrale l'établissement définitif des autres enfants au dehors, l'esprit d'entreprise, la puissance de l'initiative privée, la prédominance du particulier sur l'État (1).

La Famille instable enfin, qui se caractérisait par le partage égal, manifestait, comme traits essentiels et comme conséquences nécessaires de ce régime successoral, l'instabilité sociale, le manque d'initiative, la prépondérance de l'esprit de nouveauté, l'anémie de la race, enfin la prédominance de l'État sur les particuliers (2).

Et pour que cette démonstration fût complète, Le Play donnait, comme type des Sociétés à famille patriarcale, les tribus pastorales du plateau central asiatique; comme type des sociétés à famille-souche, l'Angleterre; et comme type des sociétés à famille instable, la France contemporaine. Ces types étaient parfaits!

Après la mort de Le Play, tous ceux qui avaient été ses disciples, ceux même qui, trop jeunes pour avoir fréquenté un tel maître, ne l'avaient connu que par ses œuvres, tous les hommes, en un mot, qui comprenaient que la Science sociale était née, se donnèrent la tâche de la pousser plus avant.

Il y eut alors, dans les Écoles qui se réclament de Le Play, un grand et puissant labeur. Tandis que la Société d'Économie sociale donnait tous ses soins à la continuation de l'immense enquête entreprise par Le Play, et faisait, avec l'outil forgé par le maître, des monographies de familles ouvrières, un groupe de jeunes hommes se rangeait spontanément autour de M. Henri de Tourville, et recherchait, sous la direction de ce maître éminent, s'il n'y avait pas lieu, avant de poursuivre cette enquête, de reforger et de perfectionner un instrument de travail qui datait de 1830. Ce n'est pas en compressant de nouveaux gaz dans les anciens appareils de Mariotte, que les Dulong, les Pouillet, les

(1) Voir la série des monographies des *Ouvriers du Nord*.

(2) Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Occident*, populations désorganisées.

Regnault, les Cailletet..., sont arrivés à établir les lois de la compressibilité des gaz; mais, les uns après les autres, ces savants s'efforcèrent de perfectionner les appareils et les conditions de leurs expériences; chacun apporta à son tour un perfectionnement.

Henri de Tourville reforgea et précisa l'instrument d'observation, et dota la Science sociale de la merveilleuse classification que l'on connaît. Munis de cet outil perfectionné, nous nous mîmes au travail. Quel ne fu pas notre étonnement lorsqu'après un certain nombre d'observations, nous nous aperçûmes que certaines familles qui, analysées au point de vue de la transmission de l'héritage, se classaient nettement dans une espèce, ne présentaient cependant aucun des caractères que Le Play avait déterminés lui-même comme les caractères essentiels de cette espèce! Je m'explique par des exemples.

En 1885, la direction de l'enseignement de la Science sociale voulut bien me confier une mission d'étude dans le Jura bernois. Durant une dizaine de jours, je demeurai chez une famille paysanne des Genevez, petit village perdu à 1.800 mètres d'altitude au milieu des pâturages et des forêts, et je récoltai les nombreux matériaux de la monographie que j'ai publiée dans la *Science sociale*. Je me souviendrai toujours du problème qui se posa alors devant moi. D'un côté, je me rendais très bien compte que mes hôtes pratiquaient la transmission intégrale. Dans toutes les Franches-Montagnes, la coutume bien établie était de laisser l'habitation et les prairies d'herbes à faucher nécessaires à son exploitation à l'un des enfants, généralement au cadet; les nombreux papiers de famille que je pus parcourir attestaient que cette pratique était séculaire. Mais, d'un autre côté, toutes les fois que je voyais une habitation qui avait bon aspect, qui se dépouillait de son vieux toit de planches pour se couvrir de tuiles, et que je demandais quelles étaient les causes de cette prospérité, on me répondait invariablement : Un tel, oh! il peut bien réparer son habitation et acheter des prairies, il a un frère, ou il a une sœur en service, en France. — Eh bien? — Cela l'aide beaucoup; ce frère lui a laissé sa part d'héritage

et lui envoie une partie de ses gages. — Pourquoi? — Mais pour avoir le droit de revenir habiter un jour dans la maison paternelle. Tel était le but de tous les émigrants, aller gagner quelque argent dans les villes, puis revenir dans la montagne. D'autres traits s'ajoutaient à celui-là et dessinaient peu à peu l'image de la communauté familiale. Je sentais que j'avais devant moi une famille qui ne ressemblait en rien à cette famille-souche que Le Play nous a si merveilleusement dépeinte envahissant le monde et établissant ses rejetons, sans esprit de retour, dans les contrées les plus lointaines. Plusieurs fois je fus tenté de ranger la famille des paysans du Jura bernois parmi les familles patriarcales, mais je finis par m'incliner devant l'autorité de la classification de Le Play : cette famille pratiquait la transmission intégrale, elle devait donc prendre place parmi les familles-souches.

MM. Demolins et de Rousiers firent, peu après, un voyage en Auvergne; ils se rencontrèrent en face du même fait, et se posèrent la même question : dans quelle espèce devrait-on classer la famille des paysans du plateau central de la France?

Ce problème restait sans solution, lorsque M. de Rousiers partit en Amérique pour aller faire une série d'observations qui devaient nous donner ce merveilleux tableau de la *Vie américaine*. Aux États-Unis, cette question se présentait sous un nouvel aspect. Il existait là un peuple hardi, rempli de vie et d'initiative, faisant ses affaires lui-même et les faisant bien, envahissant le Far-West, mettant en culture et colonisant d'immenses régions; un peuple, en un mot, qui parcourait merveilleusement la carrière que Le Play avait assignée à la famille-souche, qui en avait toutes les qualités et toutes les aptitudes, et cependant ce peuple pratiquait le partage égal (1).

C'était bien le cas de dire : Cruelle énigme; fallait-il rejeter de la terre promise de la famille-souche les Anglo-Saxons des États-Unis, pour y faire entrer les Auvergnats! Quels soldats on perdait, pour quelles recrues!

(1) Non pas cependant le partage forcé. (Voir la *Vie Américaine*, et la *Science sociale*, t. IX, p. 506 et 507.)

Ce sacrifice, il faut l'avouer, Le Play n'avait pas hésité à le faire! Dominé par sa classification et, voyant que Jefferson avait, sous l'influence des idées humanitaires du dix-huitième siècle, introduit le partage égal en Amérique, il avait condamné les Américains du Nord à tous les maux de la famille instable. « Comme vous le faites très bien entrevoir, écrivait-il, dans sa lettre-préface, à M. Claudio Jannet, les États-Unis contemporains semblent marcher vers la décadence morale avec les excitants que fournit, et la rapidité que comporte un grand développement de richesses et de culture intellectuelle... Ne restons pas impassibles devant cette décadence d'une grande race (1) ». Le Play écrivait cela en 1875, et il faut se rappeler, pour expliquer son erreur, qu'à cette époque, pour qui n'étudiait que les pouvoirs publics, ce jugement pouvait paraître exact.

Lorsque, dans les sciences d'observation, on se trouve en face du problème qui se posait devant nous après ces trois enquêtes, dans le Jura bernois, en Auvergne, et aux États-Unis, on n'hésite pas, on recommence les observations en s'efforçant de les faire dans des conditions plus parfaites.

Le Play avait donné, dans l'*Organisation de la Famille,* la famille Melouga comme le type de la famille-souche; il fallait, au point où nous en étions, refaire son observation pour en contrôler l'exactitude.

Par un heureux hasard, deux excellents esprits, appartenant aux deux écoles qui se réclament de Le Play, ont refait presque à la même époque la monographie de la famille paysanne des Pyrénées. M. Butel a observé *Une famille dans la vallée d'Ossau,* et M. Louis Batcave a étudié la *Constitution de la famille et du patrimoine sous le for, en Béarn;* la première de ces études a paru dans la *Science sociale* (2); la seconde, dans la *Réforme sociale* (3).

La monographie de Le Play avait été faite de main de maître. Tous les faits qu'il avait relevés, MM. Butel et Batcave les cons-

(1) Les *Etats-Unis contemporains*, p. XXI.
(2) La *Science sociale*, t. XIII et XIV.
(3) La *Réforme sociale*, t. VI, 3e série.

tatent après lui. Comme lui, ils constatent la transmission intégrale de l'habitation paternelle. A ce trait, on devrait reconnaître la famille-souche! Et cependant, il se dégage des observations recueillies par ces Messieurs la même sensation que l'on éprouve en lisant la monographie de Le Play : ces populations montagnardes pratiquent, tout comme la race anglo-saxonne, la transmission intégrale, ... et il n'est pas possible de rencontrer des races plus dissemblables.

Chez ces familles pyrénéennes, nous dit Le Play, « une moitié environ de chaque génération garde le célibat, formant auprès de l'héritier *une communauté nombreuse* (1) »; et, plus loin : « Voilà les biens transmis à l'aîné, mais il n'en dispose pas en toute propriété, à vrai dire il n'en a que l'usufruit (2) ». M. Batcave va plus loin. Après avoir constaté que, sous le for, en Béarn, « l'aîné succède universellement à toute l'hérédité de ses pères et mères, sans que les puînés puissent prétendre plus qu'une légitime », il ajoute, s'appuyant sur l'autorité de M. Fustel de Coulanges : « Dans la pensée des anciens âges, le droit d'aînesse impliquait toujours la vie commune et n'était au fond que la jouissance des biens en commun, sous la prééminence de l'aîné (3) ». Inutile d'ajouter que M. Butel confirme tous ces traits.

Eh bien, mettez en face de cette *communauté familiale* la famille anglo-saxonne et voyez si ces deux familles se ressemblent. Cette différence avait frappé au dernier siècle Arthur Young : « Quelques-uns des hôtels de Paris, dit-il, sont immenses, par l'habitude des familles de vivre ensemble. Quand le fils aîné se marie, il amène sa femme dans la maison de son père, il y a un appartement tout prêt pour eux; si une fille n'épouse pas un aîné, son mari est reçu de même dans la famille, ce qui rend la table très animée... *En Angleterre, l'échec serait certain dans toutes les classes de la société* (4) ». Le Play a noté

(1) L'*Organisation de la Famille*, p. 187.
(2) *Ibid.*, p. 272.
(3) La *Réforme sociale*, t. VI, p. 744.
(4) Arthur Young, *Voyage en France*, t. I, p. 369.

le même fait, et en a fait un grief à la famille anglaise : Que nous voilà loin de la communauté familiale ! et cependant aux Pyrénées, comme en Angleterre, on pratique la transmission intégrale.

Le Play avait relevé un autre trait chez la famille Melouga : « Les émigrants de ces régions répugnent généralement à se fixer dans les pays étrangers et ils reviennent avec leur fortune fonder un établissement au lieu natal (1) ». MM. Butel et Batcave confirment pleinement cette observation. « L'Ossalois émigre, non pour coloniser, mais pour faire fortune et revenir ensuite au pays. Revenir riche, acheter un coin de terre pour y faire bâtir une de ces maisons qu'on désigne de loin en loin au visiteur comme la maison d'un « Américain », et finir ses jours dans une aisance relative : voilà le rêve (2) ».

Opposez à cette émigration l'émigration anglo-saxonne, écoutez seulement Le Play s'écrier : « Si l'Angleterre, malgré ses étroites limites, envahit une grande partie du monde, c'est que ses familles-souches produisent sur leurs diverses domaines d'innombrables rejetons ; c'est que ceux-ci, formant un courant continu d'émigration, fournissent à toutes les mers et à toutes les parties de l'empire britannique des marins, des marchands et *des colons* (3) ! »

Décidément, de l'aveu de Le Play, rien ne ressemble moins à la famille anglo-saxonne que la famille pyrénéenne ! Et cependant il les classe toutes les deux dans la même espèce, parce que toutes les deux pratiquent la transmission intégrale !

L'expérience était concluante, la classification de Le Play ne tenait plus.

II.

Démontrer qu'une classification est inexacte, et nous espérons l'avoir fait, c'est rendre à la science un service signalé ; mais il

(1) *L'Organisation de la Famille*, p. 37.

(2) Butel, la *Science sociale*, t. XV, p. 282 ; voir aussi Baetave, la *Réforme sociale*, t. VI, p. 744.

(3) *La Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 243.

y a mieux. Il faut à cette classification, qui s'en va, en substituer une nouvelle, qui tienne compte de toutes les observations, qui présente tous les faits dans une puissante synthèse.

Cette nouvelle classification des Espèces de la Famille a été établie, et nous entreprenons de l'exposer aujourd'hui au public, avec la modestie que donne l'exacte conscience de la difficulté d'une pareille tâche.

En faisant du mode de transmission de l'héritage la cause déterminante et la raison classifiante des Espèces de la Famille, Le Play s'était trompé. Le mode de transmission de l'héritage exerce, je m'empresse de le reconnaître, une action profonde sur l'organisme familial, mais il n'est en réalité qu'un quelconque des éléments qui constituent la propriété.

Le système de Le Play abandonné, par quel autre le remplacer?

Quand un observateur se trouve en face de l'ensemble des groupements qui appartiennent à un même fait social, que ce soient les groupements du travail, ou ceux de la Propriété, ou d'autres, peu importe, si cet observateur veut déterminer les Espèces que présentent les groupements d'un même ordre, il doit rechercher quel est *le fait constitutif, la fonction essentielle* des groupements de cet ordre. En se mettant à ce point de vue, on voit les Espèces apparaître d'elles-mêmes.

Mettons-nous en face du groupement familial et demandons-nous quelle est sa fonction essentielle.

Est-ce de transmettre un héritage? Non, cent fois non! Qu'est-il besoin d'être organisé en famille pour transmettre un héritage? et combien de familles bien organisées n'en transmettent pas!

La fonction essentielle, la cause constituante de la Famille c'est : *L'éducation des jeunes générations.*

Tous les jours, comme l'a si justement observé Le Play, la société subit une terrible invasion; une multitude de petits barbares naissent de tous les côtés; ils auraient bien vite fait de bouleverser toutes choses, si on n'y mettait bon ordre.

L'éducation n'est pas seulement nécessaire pour apprendre

aux enfants à jouir du Mode d'Existence, pour les mettre à même de manger et de s'habiller tout seuls; son but est de dresser ces enfants à entrer, à cadrer dans tous les groupements que les générations précédentes ont formés pour se procurer des Moyens d'Existence, pour vivre en société.

Ce qui rend cette opération absolument nécessaire, et singulièrement difficile, c'est que l'enfant naît dans de telles conditions qu'il se refuse naturellement et spontanément à toute action commune; il ne veut entrer dans aucun groupement, pas plus dans ceux de l'atelier que dans ceux du foyer; il répugne à toute combinaison de son être avec l'être d'autrui; il est *insociable* (1). Cette tendance native que l'on rencontre chez l'enfant, — le fait ne saurait être trop mis en lumière, — n'est pas la simple manifestation de l'ignorance où il est des lois de la société, comme des lois de la physique par exemple; c'est une résistance de sa volonté à se soumettre aux lois nécessaires à toute société, lui fussent-elles connues. Il faut donc le dresser à vouloir lui-même autrement qu'il ne voudrait s'il suivait sa naturelle inclination; et cette opération est d'autant plus nécessaire que c'est sur ce jeune être que repose la continuité des œuvres humaines, la continuité du genre humain.

L'éducation, telle paraît être exactement la fonction essentielle de la Famille. Dans cette œuvre aucune action ne peut remplacer la sienne.

C'est donc à ce point de vue, au point de vue de l'éducation donnée par la famille aux jeunes générations, qu'il faut se placer pour déterminer les Espèces de la Famille.

Remarquez bien que cette éducation n'est pas une éducation quelconque, une éducation générale dont le but serait de faire de chaque enfant un citoyen de l'univers. L'éducation n'existe pas, n'a jamais pu exister avec un pareil but, sauf dans les songes creux de quelques idéologues. *Chaque famille élève ses enfants d'après les procédés et suivant les nécessités du milieu dont elle est*; elle les élève pour les faire entrer et les faire agir

(1) Darwin et Le Play ont mis merveilleusement ce fait en lumière.

dans les organismes sociaux qui existent autour d'elle; elle les façonne pour les rendre capables de faire partie de ces groupements du Travail, de la Propriété... du Patronage, de la Religion... de la Vie publique, que les Moyens d'Existence et les influences morales constituent d'une façon si particulière en chaque endroit. C'est l'éducation qui donne à chaque famille, partant à chaque société, sa physionomie particulière.

Si l'éducation a une pareille action sociale, si elle différencie les familles et les sociétés, elle devra, dans le débat qui nous occupe, nous montrer si la Famille pyrénéenne et la Famille anglo-saxonne appartiennent réellement à la même espèce sociale.

Comment la Famille pyrénéenne forme-t-elle ses enfants? Posons mieux la question : comment ses Moyens d'Existence la forcent-t-ils à élever ses enfants!

Sur les Pyrénées, comme sur les Alpes, comme dans les montagnes du Jura et les monts d'Auvergne, le sol cultivable n'occupe qu'une faible étendue (1). En fait, ces hauts plateaux intransformables sont couverts d'immenses pâturages et de forêts.

Ces pâturages à productions spontanées, ne pouvant nourrir qu'une quantité constante de bétail, limitent d'une façon très étroite la densité de la population. Sur ces montagnes, chaque habitation est un organisme bien constitué, qui, pour fonctionner d'une façon normale, demande un certain nombre d'animaux domestiques, et de prairies à faucher, partant un certain nombre de personnes. Si, pour une cause quelconque, une de ces conditions, qui sont harmoniques, vient à manquer, tout l'édifice s'écroule. Telle est la donnée du problème, telles sont les conditions que les Moyens d'Existence imposent à chaque Famille.

Que vont faire ces familles? Élever les jeunes générations en leur inspirant le respect et l'amour de cet édifice qui les abrite; les dresser à se sacrifier pour lui. Car tout le monde se sacrifie

(1) Voir Le Play, Monographie de la famille Melouga. Se reporter aussi à l'étude de M. Butel sur la vallée d'Ossau et à la mienne sur le Jura bernois.

dans ces familles de montagnards! L'héritier tout le premier, voyez son labeur : pendant les vingt-cinq ans que dure en moyenne sa situation de chef de famille, il devra, nous dit Le Play, établir au dehors ses frères puînés et les aînés de ses enfants; toutes ses épargnes annuelles y passeront (1). Il devra, de plus, conserver auprès de lui ceux de ses frères et de ses enfants qui préfèrent le célibat à l'éloignement (2); ce sera à lui de faire vivre et de gouverner cette communauté. Si l'aîné hérite du bien paternel, il n'en devient pas souverain propriétaire, il ne le possède, lui dit la coutume, que par un fidéicommis perpétuel : « alienation de lâa (du foyer) no sera valable en deguna sorta, senz necessitaz conegudas (3) »; le voilà averti!

Les cadets se sacrifient moins que l'aîné, mais eux aussi se sacrifient. D'abord, en aucun cas, ils ne peuvent réclamer leur part en nature : avant tout, il faut assurer la permanence de l'habitation. Un grand nombre y demeurent célibataires, ce sont les *ouncous*, les *tatas*. D'autres émigrent; suivant l'ancienne coutume, ils ne pouvaient émigrer sans le consentement de l'aîné, qui avait le droit de les retenir pour le service de l'habitation (2). Une fois partis de leurs montagnes, que vont-ils faire! Ils ne vont pas fonder un domaine au loin, défricher la terre; ils vont se mettre en service dans les villes, ils s'embarquent pour la République Argentine et s'engagent comme domestiques dans les fermes d'élevage (4). Quand ils le peuvent, non seulement ils laissent leur légitime à leur aîné, mais ils envoient encore une partie de leurs gages pour s'assurer une retraite dans leurs vieux jours au foyer paternel (5). S'ils sont plus aventureux, ils prennent leur dot, la font valoir, mais avec l'idée bien fixe d'amasser

(1) L'*Organisation de la Famille*, p. 194.

(2) *Ibid.*, p. 184.

(3) For nouveau, cité par M. L. Bactave, la *Réforme sociale*, t. VI, p. 744.

(4) La Coutume du Lavedan, par M. Cheysson, dans l'*Organisation de la Famille*.

(5) C'est là un fait bien connu, nous n'avons malheureusement pas de statistique sur ces mouvements de la population pyrénéenne. La Suisse, dont les populations montagnardes se trouvent dans les mêmes conditions sociales, publie à ce sujet, dans son *Annuaire statistique* de 1892, des renseignements fort curieux : l'immense majorité de ses émigrants vont en Amérique où ils s'emploient tous sur des fermes d'élevage; voir pages 79 et 80.

une petite fortune pour revenir se construire une maisonnette et finir leurs jours dans leurs montagnes. Lorsque, par hasard, quelques-uns de ces émigrants se marient et s'établissent à l'étranger, comme ils n'ont pas pris racine dans le sol, comme ils n'exercent que des métiers urbains, ou ayant trait à l'élevage, ils se fondent immédiatement dans la population où ils ont élu domicile et les familles qu'ils créent se désorganisent rapidement.

Demandez-vous maintenant ce qu'il faut mettre dans la tête de ces gens-là pour les amener à agir comme ils le font. Dès leur naissance, ils sont pénétrés de l'esprit communautaire, l'autorité se manifeste à eux sous la forme particulière du chef de la communauté familiale, des élus des communautés de pâturage; ils se rendent compte que la communauté est leur plus ferme soutien, ils font tout au monde pour y demeurer, et, quand ils la quittent, c'est pour y rentrer un jour.

Opposez à ce type de famille la famille anglo-saxonne, et voyez comme ses moyens d'existence, son milieu social, lui ont donné une autre allure, lui ont appris à élever ses enfants autrement! Ici j'abrège, les faits sont trop connus. Reportez-vous à ce magnifique tableau de la société anglaise que Taine nous a laissé, lisez son chapitre sur l'éducation. Parcourez n'importe quel chapitre de la *Constitution de l'Angleterre* de Le Play, et dites-moi si la formation que l'Anglais reçoit dans sa famille ressemble à la formation que nos montagnards pyrénéens reçoivent dans la leur.

En Angleterre, comme aux États-Unis, on ne dresse pas les enfants à se sacrifier à la permanence du foyer paternel, on les élève avec l'idée de le quitter bientôt, pour toujours; on leur montre le Far-West américain, l'Australie, la Nouvelle-Zélande comme la terre promise où ils devront s'établir un jour, comme le domaine dont ils s'empareront pour le cultiver et le détenir à jamais. Si l'un des enfants reste au foyer, hérite du domaine ou de l'atelier paternel, c'est tout simplement parce que ce foyer, ce domaine, cet atelier, en valent un autre; s'il était plus avantageux de le lâcher, ce serait vite fait, notre héritier partirait comme les autres. C'est là le phénomène que l'on voit se produire aux États-Unis; à l'heure actuelle, on liquide très souvent la situation pater-

nelle, tout simplement parce que, la plupart du temps, il y a mieux à faire ailleurs ; le Far-West appelle tous les hommes hardis ; ce foyer qu'on abandonne, combien de fois le père lui-même l'a-t-il déplacé, l'a-t-il liquidé dans sa vie (1) ! Quand les États-Unis seront peuplés comme l'Angleterre, alors le foyer et l'atelier paternels en vaudront d'autres, et il se trouvera certainement un héritier pour les prendre.

En résumé, la famille anglo-saxonne élève ses enfants à regarder au dehors, à ne compter que sur eux-mêmes ; chacun pour soi, telle pourrait être sa devise. Elle fait des hommes qui n'ont qu'un but : être chez eux, se créer un domaine au loin où ils s'établiront à tout jamais ; aussi ses rejetons ont-ils envahi le monde et le font-ils anglais, que cela nous plaise ou non !

La famille pyrénéenne, au contraire, élève ses enfants à se sacrifier pour la conservation de l'habitation paternelle ; tout le monde pour le foyer, telle est sa devise ; elle fait des hommes qui, pour forts et robustes qu'ils soient, n'ont qu'un désir, demeurer dans leurs montagnes ; et, quand la nécessité les force à les quitter, semblables à la femme de Lot, ils retournent toujours la tête et ils n'ont qu'un but, revenir au pays. C'est là l'histoire des populations des Pyrénées, des Alpes, du Jura, de l'Auvergne... Montrez-moi les contrées que ces races ont défrichées, les nations qu'elles ont fondées !

Eh bien, quand deux organismes familiaux fabriquent des produits aussi différents, n'est-ce pas une grave erreur que de les ranger dans la même espèce ? Ils ont, dites-vous, le même mode successoral. Est-ce bien sûr ! Observez les faits de plus près.

En prenant l'éducation donnée aux jeunes générations comme cause déterminante des espèces de la famille, la lumière se fait, et les différents types de famille vont se distribuant eux-mêmes en des espèces bien définies.

Cette première expérience étant, je l'espère, concluante, donnons maintenant la classification des Espèces de la Famille que nous proposons de substituer à celle de Le Play.

(1) Voir la *Vie américaine*, par M. de Rousiers.

Au point de vue de l'Éducation, toutes les familles paraissent pouvoir se répartir, actuellement, en quatre grandes espèces :

La Famille patriarcale,

La Famille-souche, ou particulariste,

La Famille quasi patriarcale, ou fausse famille-souche,

La Famille instable.

La *Famille patriarcale* rend les jeunes générations aptes à demeurer en paix sous l'autorité du chef de famille, les habitue à consacrer tous leurs efforts à la Communauté, à dépendre entièrement d'elle. Chez elle, l'individu est annihilé, et entièrement subordonné aux différents groupements de la vie privée.

La *Famille-souche,* ou *particulariste* rend les jeunes générations aptes à se tirer d'affaire toutes seules; elle forme ses enfants à être capables de s'établir définitivement sur un domaine, elle porte à son paroxysme l'initiative privée. Grâce à elle, la valeur de l'individu est amenée à son plus haut degré, il est l'organisateur et le maître de tous les groupements de la vie privée et de la vie publique; c'est le triomphe du particulier sur l'État.

La *Famille quasi patriarcale,* ou *fausse famille-souche,* ainsi nommée pour marquer ses analogies avec les espèces précédentes, rend les jeunes générations capables des plus grands sacrifices pour la permanence du foyer paternel; elle met au cœur de ses enfants un tel amour de ce foyer et de la vie fraternelle, qu'ils n'hésitent pas à garder le célibat pour vivre en communauté sous l'autorité de l'héritier, et quand la nécessité les force à émigrer, ils conservent des liens avec le foyer où ils placent leurs économies pour y revenir un jour. Chez elle l'initiative de l'individu est un peu développée, mais il reste encore subordonné aux groupements de la vie privée.

La *Famille instable* ne rend les jeunes générations aptes à rien, quand elle ne les rend pas inaptes à tout. Elle élève ses enfants sans savoir développer chez eux le respect de l'autorité et de la tradition, comme le fait la famille patriarcale et la famille quasi patriarcale, sans faire naître chez eux la moindre valeur originale, la moindre idée de se tirer d'affaire tout seuls, comme le fait la famille particulariste. Chez elle, les qualités de subordina-

tion et d'initiative sont également absentes, et l'individu *qui*, en réalité, *n'a pas été élevé*, qui n'a été rendu capable de rien, est la proie désignée de l'État.

Examinez, maintenant, le système successoral que pratique chacune de ces Espèces de la Famille, et dites-moi s'il suffit pour les expliquer, pour les différencier les unes des autres.

Je suis loin de ne pas reconnaître l'importance considérable qu'exerce le mode de transmission de l'héritage sur l'organisme familial; il peut le soutenir, comme il peut le briser, mais il ne suffit pas pour l'expliquer, ni surtout pour le classer. A vrai dire, le mode de transmission de l'héritage n'est que l'une quelconque des actions qu'exercent sur la famille les organismes sociaux différents d'elle; il manifeste l'action que la Propriété a sur la constitution de la Famille, et rien de plus.

Notre tâche est terminée, mais nous nous rendons bien compte de ce qu'elle a d'incomplet et d'inachevé. Il ne suffit pas d'avoir dégagé ces quatre Espèces de la Famille, elles ne sont en quelque sorte que les étiquettes de quatre grands casiers où se répartissent, pour le moment, tous les types de la Famille. Il faut maintenant remplir ces casiers, puis, une fois remplis, analyser ce qu'ils contiennent. On trouvera ainsi dans chaque espèce bien des types différents, et on constituera les variétés de chaque espèce. En faisant ce travail, on arrivera certainement à trouver des inexactitudes dans notre classification : on la corrigera, on en proposera une meilleure. Nous le souhaitons bien vivement. C'est la loi du progrès dans toutes les Sciences.

Robert Pinot.

EN ITALIE.

III.

D'ASSISE A ROME (1).

I.

Quand j'arrivai à Assise, la nuit était déjà tombée : je m'étais attardé au pied de la colline, à l'église Santa Maria degli Angioli. J'eus le temps d'aller au tombeau de sainte Claire, mais je dus remettre au jour suivant ma visite au sanctuaire de saint François

J'errai donc, un peu au hasard, dans Assise, en attendant l'heure du dîner, et je fus très surpris de ne pas voir dans les rues plus de monde que si j'eusse été à Pompéi. Des villes où nous sommes passés, il n'en est pas dont la décadence soit plus complète. Celle-ci n'est plus qu'un amas de masures à demi ruinées; des misérables les habitent : ce sont les successeurs des riches marchands dont le père de François Bernardone (2) était un des plus puissants. De retour à l'auberge, je manifestai à l'hôtelier mon étonnement : dans des quartiers entiers, ce n'étaient que maisons délabrées, échoppes vides; dans les ruelles silencieuses et obscures, on n'apercevait même pas un de ces enfants déguenillés qui pullulent dans toute l'Italie; chacun avait-il donc fait vœu de pauvreté et de virginité comme le

(1) Voir les deux livraisons précédentes.
(2) François d'Assise.

grand Saint? J'appris qu'il n'y avait à cela d'autre dévotion en honneur que celle de quitter le pays, par suite de la misère et de l'incapacité. Des 17.000 Assisiens que mon guide indiquait, je dus me rabattre à 4.000. Les autres peu à peu sont partis, pour le Brésil, pour Buénos-Ayres, laissant, comme de simples touristes, leurs hardes au foyer. Mais que deviendront-ils, une fois en Amérique? Pauvres ils se sont embarqués, pauvres ils mourront là-bas. Ces émigrants ne sont pas une jeunesse énergique, instruite, en quête de fortune; ils n'ont pas souci de s'élever par l'effort d'un travail intelligent et incessant; ce sont des malheureux abattus, sans autre ambition que de gagner leur morceau de pain quotidien dans quelque métier inférieur, dont personne ne veut. Edmond de Amicis nous a décrit ces foules, sorte de bétail exténué, que l'on entasse dans la cale des navires de Gênes, de Livourne, ou de Naples. Des familles entières fuient le foyer où l'on meurt de faim : c'est ainsi que la tribu patriarcale abandonne la steppe, quand il n'y a plus d'herbe pour le troupeau nourricier. Mais qui songe parmi eux à se créer une position avec ses propres ressources, seul, sans s'appuyer sur les autres? Y en a-t-il un qui espère être jamais le maître d'une usine, d'une ferme, d'un établissement quelconque? Où, du reste, auraient-ils pris de telles idées? Chez eux, les riches, non seulement ne travaillent pas, mais ne font pas travailler, préférant leurs maigres rentes, ou un traitement chétif, à un gain considérable, mais aléatoire. Aussi est-ce, dans toute la force du terme, une émigration pauvre : gens pauvres et pauvres gens.

Ces malheureux vont se mettre dans les mains d'entrepreneurs qui les embauchent et qui les embarquent, souvent pour une destination inconnue. « Ils sont recrutés par des agents dans les campagnes; ils signent un contrat en blanc dont ils n'apprennent les conditions qu'une fois débarqués en Amérique..... C'est en masse qu'ils désertent leur pays transformé en solitude. Il y a des localités où l'exode a été complet. Ce sont des villages entiers qui se sont dépeuplés... Quelle pitié ces pauvres gens inspirent, quand l'on songe combien d'entre eux ont, dans leur poche, des contrats ruineux, imposés par des accapareurs qui

flairent le désespoir dans les chaumières et qui l'achètent; quand l'on songe combien seront saisis à l'arrivée par d'autres exploiteurs, seront tyranniquement exploités pendant des années! Combien d'autres, peut-être, portent déjà dans leur corps le germe d'une maladie qui les tuera dans le Nouveau Monde (1)! »

Ils sont pourtant vigoureux, la plupart de ces Italiens; ils sont sobres : ne se contentent-ils pas de quelques légumes, d'un peu de pain noir et d'eau claire? Ils travaillent avec ardeur, quand ils ont du travail; ils économisent sur leurs modiques salaires, pour envoyer quelque secours à ceux qui sont demeurés au pays. Que leur manque-t-il donc pour réussir, à ces laborieux, à ces gens sobres et économes? Ni l'art pastoral, ni la cueillette des fruits, ni même le commerce ne leur ont appris ce qu'un homme livré à lui-même, *laissé à lui seul, peut au perfectionnement de la vie.*

Ces émigrants, destinés à rester toute leur vie des manouvriers, des maçons, des joueurs d'orgue de Barbarie, des mendiants, vont, dans le Nouveau Monde, se trouver en contact et aux prises avec un autre flot d'émigrants doués, tout au contraire, d'une singulière aptitude à s'élever à travers toutes les conditions : et ceux-là ne s'enroutent pas en bande à la merci d'exploiteurs. Qu'était-ce que Franklin? Un menuisier d'abord, un correcteur d'imprimerie ensuite, qui se fit, seul, publiciste, savant et grand politique. Et le Président actuel des États-Unis, Cleveland? Jeune, il entra dans une épicerie pour faire les courses, et, le soir, une fois chez lui, seul, dans sa mansarde, il étudiait le grec, le latin, les mathématiques. Le gouverneur de la Nouvelle-Zélande, lord Glascow, ne racontait-il pas, l'année dernière, dans un discours de distribution de prix à Wellington, « qu'il avait dû s'engager comme mousse à l'âge de treize ans et qu'il lui avait fallu apprendre, seul, tout ce qu'il savait »! Est-il besoin de rappeler le souvenir du milliardaire Jay Gould, « que son père, envoya seul, chercher fortune, avec un vêtement de rechange et deux shellings, en lui disant : Tire-toi d'affaire comme tu pourras »? A vingt-cinq ans, il avait déjà gagné 500.000 francs.

(1) De Amicis, *Sull' Oceano.*

Si jamais pareille aubaine arrivait à un Italien, certes, il bornerait là son ambition; assuré d'avoir du macaroni jusqu'à la fin de ses jours, il retournerait aussitôt dans sa chère Italie, qu'il a quittée, chassé par la misère, mais emportant le secret espoir d'y revenir un jour avec un petit pécule. Décidément, ces deux types d'émigrants n'ont pas été formés à la même école. Leur éducation ne leur a pas présenté de la même manière les visées et les procédés de l'existence. Le contraste est grand et singulièrement suggestif. Combien ce rapprochement de peuple à peuple n'éclaire-t-il pas, pour nous, la science de la vie? Et combien ne renseigne-t-il pas sur l'avenir comparatif des deux races?

Mais ce que les Anglo-Saxons n'ont pas eu, ce qu'ils ne pouvaient avoir, c'est un saint François : je vais le faire comprendre.

Au milieu des ruines et du silence d'Assise, l'ombre du doux François Bernardone semble partout présente; ici, c'est la Portioncule où il aimait à prier; là, c'est la chapelle bâtie à l'endroit même où eut lieu, dit-on, le miracle des roses; plus haut, c'est son tombeau dans une crypte profonde qu'abritent deux églises superposées, où Cimabué, Giotto, Simone Memmio ont peint l'histoire du « Poverello ». Voici sa maison, voici la cage d'escalier qui fut sa prison, voici la demeure où sainte Claire, émule du saint, s'ensevelit dans la retraite. Comme la grande sainte Catherine de Sienne, qui couchait sur une dalle nue et portait sur son front une couronne de fer garnie d'épines, Claire étonna le monde par ses austérités. Sa vie, cloîtrée, n'eut pas, dans l'histoire, le retentissement de celle de Catherine, que des succès diplomatiques illustrèrent; mais Claire réussit à fonder un Ordre, qui, malgré les rigueurs de sa règle, a déjà sept siècles d'existence. N'est-il pas étonnant que ce peuple italien, si adonné au plaisir, si insouciant, héritier direct du paganisme de l'antiquité, ait enfanté des hommes et des femmes dont l'énergie, la volonté, l'esprit de renoncement n'ont pas connu de bornes? Au douzième et au treizième siècle, les Romains chassaient à coups de pierres les souverains pontifes; le cadavre du pape Formose était exhumé et jeté au Tibre; les moines de Faefa soutenaient l'Em-

pereur Henri IV contre Grégoire VII; Venise voyait, dans la foi et la naïveté des Croisés d'Occident, l'occasion de bonnes opérations commerciales (1); les « clerici vagantes », parodiant les paroles de la messe, chantaient : *Introibo ad altare Bacchi, ad deum qui lætificat cor hominis;* Frédéric II enfin, roi de Naples et Empereur, moitié athée, moitié mahométan, déclarait que le successeur de Pierre « n'avait le droit d'exercer contre les souverains aucune rigueur même pour causes légitimes ». Et c'est à cette même époque que le bienheureux Joachim de Flore, saint François et sainte Claire, Jean de Parme, Fra Salimbeue, saint Antoine de Padoue (2), Jacopone de Todi, saint Célestin, se dressaient, comme des lys éclatants de blancheur, au-dessus de la corruption du siècle! Et leur popularité était immense! Comment le même milieu social a-t-il pu se prêter, au même moment, à deux produits si différents? Comment expliquer cette contradiction?

La contradiction est plus apparente que réelle. Saint François, — pour nous en tenir à son exemple, le plus éclatant de tous, — est bien, en vérité, « un Méridional, un poète, ami du mouvement et de la lumière, à qui la tristesse est inconnue et que jamais une pensée amère n'inquiéta. Il faut se l'imaginer tel que ses premiers disciples l'ont dépeint, avec sa figure fine et souriante, ses lèvres vermeilles, ses yeux noirs et étincelants, sa taille délicate, sa démarche leste, et non point avec le visage émacié et la mine lugubre qu'ont inventés sans aucun doute les artistes espagnols » (3). Avant tout, il recommande la pauvreté et l'obéissance. La pauvreté : « Allez, ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac, ni deux vêtements, ni souliers, ni bâton. » Qui ne sent avec quelle faveur seront accueillis de pareils préceptes dans un pays tout d'instinct communautaire? à de tels accents, l'esprit de communisme se réveille; plus de propriété individuelle, tout est mis en commun. « De leurs bréviaires, de leurs pauvres meubles, des ustensiles

(1) *Siamo Veniziani poi Christiani*, « Vénitiens d'abord, chrétiens ensuite ».
(2) Saint Antoine de Padoue était d'origine portugaise.
(3) Gebhart, *l'Italie mystique.*

familiers, ils n'ont, suivant un bref de Grégoire IX, que *l'usufruit* et non la propriété » (1). Et dans un élan vers Dieu, François s'écrie : « O très pauvre Jésus, faites que le signe distinctif de mes fils soit de ne jamais posséder rien en propre sous le soleil et de n'avoir d'autre patrimoine que la mendicité ! » Des communautaires, des mendiants, voilà bien de quoi réjouir l'âme de cette race d'hommes dont nous avons vu tout à l'heure les naturelles tendances. Cela nous paraît dur, à nous autres, d'être des mendiants; mais, en Italie, les enfants tendent la main au riche voyageur avant même de savoir marcher. A Rome, il m'est arrivé de requérir quelque renseignement d'un artisan, d'un forgeron, d'un savetier : ces gens, qui ont un métier, réclamaient quelque piécette pour m'avoir tout simplement indiqué mon chemin. On rencontre aussi des hommes bien mis, qui lient facilement conversation et qui ne manquent pas, avant de se retirer, de vous exposer leur misère et de vous prier d'être assez bon pour leur accorder quelque secours, si petit soit-il. Je citerais mille exemples semblables, qui aideraient à expliquer pourquoi Franciscains et Capucins prospérèrent si rapidement dans les diverses régions de la Péninsule.

La deuxième règle était l'obéissance : « Obéir humblement, enseigne François à Fra Egidio, cela vaut mieux que de converser avec les anges. » Si la soumission absolue est pénible à ceux qui aiment à marcher d'eux-mêmes, il n'est pas, en revanche, de joug plus léger pour qui a des sentiments tout opposés. La liberté, l'initiative individuelle sont choses inconnues aux Italiens. Parlez-leur d'être fonctionnaires, soldats, moines, vous serez accueilli favorablement, car, là, on ne court pas les hasards, le pain quotidien est assuré par l'État ou la Communauté, l'emploi du temps est réglé d'avance, et on n'a, pour l'existence, à se soucier de rien. N'est-il pas vrai que les esprits de cette nature sont plus spontanément disposés que d'autres à laisser retentir en eux le plein écho cette parole : « Obéir humblement, cela vaut mieux que de converser avec les anges » ?

(1) Gebhart, *l'Italie mystique*.

Voyez encore comme s'harmonisent bien, avec le cadre préétabli de leur vie, les consolations que leur dépeint le Saint en des traits si persuasifs : « Frère Léon, sais-tu quelle est, pour les Frères Mineurs, la joie parfaite? Ce n'est pas de posséder toutes les langues, sciences et Écritures, et de prophétiser et de connaître les étoiles, la vertu des plantes et des eaux, de convertir les infidèles. — Qu'est-ce donc, Père, dit Léon, que la joie parfaite? » Et François lui répond, que, lorsqu'ils arriveront au couvent, boueux, mouillés, mourant de faim, méconnaissables, et que le frère portier refusera de les recevoir, les prenant pour des voleurs, ce sera alors vraiment la joie parfaite, s'ils supportent avec gaieté toutes ces tribulations pour l'amour du bien-aimé Jésus (1). Un jour, il interpella un novice en ces termes : « Mon frère, pourquoi cette figure triste? As-tu commis quelque péché? cela ne regarde que Dieu et toi. Va prier. Mais, devant moi et devant tes frères, aie toujours une mine saintement joyeuse; car il ne convient pas, quand on est au service de Dieu, de montrer un air maussade et renfrogné. » Son cœur est embrasé par l'amour : « L'amour m'a mis dans la fournaise, il m'a mis dans la fournaise d'amour. » Il aime toutes les créatures; l'homme ne mérite pas seul son affection, il appelle les hirondelles ses chères sœurs et il prêche les petits oiseaux : « Louez toujours et partout votre Créateur, qui vous a donné l'air du ciel pour royaume, les rivières et les sources pour vous désaltérer, les montagnes et les vallées pour refuge et qui vous donne de chauds vêtements pour vous et vos petits (2). »

Mais à quoi bon multiplier les citations? celles-ci suffisent pour nous fixer sur le caractère de cet enfant de l'Ombrie si sympathique à sa race. C'est à la faveur de cette conformité de sentiments avec ses concitoyens qu'il entendit, pendant tout son apostolat, résonner à ses oreilles un alleluia ininterrompu : ce fut, par le côté humain, la raison du triomphe enthousiaste que lui fit cette société italienne, assez peu fervente pourtant.

Le rêve poétique, l'amour, l'obéissance, le renoncement à

(1) *Fioretti.*
(2) Gebhart, *l'Italie mystique.*

toute propriété individuelle, en fallait-il davantage pour enchanter ces petits-fils de communautaires? Encore aujourd'hui, n'appartiennent-elles pas bien plus au public qu'à leur propriétaire, ces galeries des Borghèse, des Ludovisi, des Barberini, des Sciarra, des Doria, des Torlonia, qu'il est interdit de vendre? Et cette villa des Borghèse, que ceux-ci sont obligés d'ouvrir au public de Rome! Les palais eux-mêmes ne sont-ils pas des biens indivis, où habitent ensemble les frères et les sœurs, même mariés? Ce ne sont pas les demeures du Signor un tel, mais de *la famille* Colonna, de *la famille* Pamphili.

Aussi la semence que jetait à pleines mains saint François germa-t-elle vite. « Il n'y eut jamais de prédication plus populaire... Quand il entre dans une ville, tous les habitants courent à sa rencontre. A Bologne, la grande place communale est trop étroite pour le concours des fidèles... A Borgo-San-Donnino, il s'évanouit, à demi étouffé, dans les bras de ses adorateurs; à Gaète, il est forcé de se réfugier sur une barque, afin de mettre la mer entre lui et la multitude » (1).

François à peine mort, son successeur, Élie de Cortone, voulut apporter des tempéraments à cette règle d'absolue pauvreté : mais Antoine de Padoue, soutenu par l'opinion publique, l'emporta, et les Franciscains demeurèrent pauvres. Le pape excommunia Élie, et Antoine est demeuré un des saints italiens les plus honorés. Celui-ci, pourtant, était, à l'occasion, aussi dur pour ses contemporains que le sera Savonarole : « Nos gras chanoines, s'écrie-t-il, croient être quittes envers Dieu s'ils chantent d'une voix claire, au chœur, un alleluia ou un répons... Le Carmel est envahi par les ronces du désert, car les clercs ne portent plus de fruits... Les démons suspendront à la fumée infernale la chair des mauvais prélats, où elle attendra un incendie plus cruel, les chaudières ardentes dont parle l'Écriture, c'est-à-dire l'enfer, le lieu de l'anathème, du deuil et de l'ineffable douleur... » Jean de Parme, élu Général en 1248, fut à son tour acclamé comme ses prédécesseurs. Les imaginations

(1) Gebhart, *l'Italie mystique*.

s'exaltèrent de plus en plus. En 1260, les Flagellants étaient innombrables à Gênes et en Provence. Sainte Douceline étonne Marseille : « Elle ne pouvait ouïr parler de Dieu, de Notre-Dame, de saint François, qu'elle ne fût prise aussitôt d'une extase (1) ». L'étincelle qu'avait allumée le suave prédicateur d'Assise était tombée sur un foyer si prompt à s'embraser, que le Saint-Siège, gardien de l'intégrité du dogme, dut intervenir pour ramener dans la vraie voie ces esprits méridionaux qui n'avaient pas tardé à s'égarer. Le livre de Gérard de San Donnino, disciple de Jean de Parme, fut condamné en cour de Rome et brûlé à Paris au parvis Notre-Dame, après avoir été condamné également par l'Université, qui « représentait, d'une certaine façon, l'esprit pratique et mesuré de la France (2). » Mais voici les Flagellants qui, nus, se frappent en parcourant les rues de Rome; les « Apostoli », qui pratiquent « le *communisme à outrance* » (3). Jacopone de Todi s'enduisait le corps de poix; puis, après s'être roulé dans des plumes, il sortait ainsi et se promenait; par l'ordre de Boniface VIII, il fut enfermé à Palestrine; mais, quand il mourut, on vit reparaître sur sa tombe l'enthousiasme religieux par lequel le petit peuple avait salué jadis la mort de François d'Assise » (4).

J'ai essayé, par cette accumulation de faits, de montrer quelle conformité de sentiments unissait François et les Italiens. Ceux-ci exagérèrent jusqu'à la folie les préceptes du saint. Il avait prêché la pauvreté, le renoncement à toute propriété particulière, et les « Apostoli » voulaient le communisme le plus absolu. Mais il avait dit que l'amour et la joie de l'âme étaient les bases de la religion, et aussitôt ces Italiens, ardents et gais, avaient senti leur cœur s'enflammer. Voilà dans quelles conditions harmoniques entre la grâce et la nature une foule si nombreuse se pressa sous le manteau de saint François; voilà comment une règle, qui nous paraît si sévère, se trouvait pourtant en rapport avec les

(1) *Vie de sainte Douceline*, par l'abbé Aubanel.
(2) Gebhart, *l'Italie mystique*.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

plus secrets instincts des contemporains du sceptique Frédéric II (1).

Aujourd'hui, François dort dans sa crypte d'Assise. La basilique qui s'élève sur son tombeau a été sécularisée et les moines qui le gardaient ont dû partir : ils se sont réfugiés autour de Sainte-Marie des Anges, et la dalle qui pèse sur les cendres du saint ne résonne plus que rarement sous les pas religieux des pèlerins. Quelques artistes viennent étudier les fresques à demi effacées des primitifs toscans, et les touristes, à l'allure pressée, descendent rapidement de l'église supérieure, éblouissante de clartés, à l'église inférieure, basse et ténébreuse, puis à la chapelle souterraine dont l'obscurité n'est percée que par les lueurs vacillantes des lampes sacrées... Qui pourrait bien dire l'avenir de la moderne Italie?

Le bruit des cascades et des usines de Terni nous arrache à la solitude et au silence d'Assise. Des cheminées, des fabriques, de l'électricité, de la fumée noire, nous sommes donc bien dans le siècle de la houille et de la vapeur. Pise, Florence, Sienne, Pérouse auraient pu nous le faire oublier. Terni n'est pas perché sur le sommet d'une montagne comme tous les villages que nous avons aperçus par la portière de notre wagon; la ville s'étend à plat au milieu d'une plaine fertile et cultivée. Il y a une heure de marche d'ici à la colline la plus voisine, d'où se précipitent, de deux cents mètres de haut, les ondes écumantes du Velino : aussi l'eau et la force motrice sont-elles en abondance à Terni. Ce spectacle démentirait-il ce que la vue d'Assise nous a appris de l'Italie? Non ; car n'allez pas croire que ce soient des particuliers qui emploient cette force. Ces scieries sont la propriété de l'État; quant à une autre grande manufacture qu'on aperçoit là, elle est

(1) Il y aurait une étude, à la fois sociale et religieuse, bien intéressante, à faire sur les traits communs aux saints d'une même race et d'une même époque de la race. On y verrait que la sainteté elle-même, comme tout ce qui agit sur l'homme et par l'homme, est modifiée, dans ses formes, dans sa manière d'être, par les conditions sociales au milieu desquelles elle se produit. On y verrait que, pour grands et excellents que soient les saints d'un pays ou d'une époque, ils laissent toujours à côté d'eux et après eux des voies nouvelles à parcourir.

plus officielle encore : on y fond des fusils et des canons. Les villes industrielles de l'Italie demeurent, on le voit, bien en arrière de Roubaix, Liège, Manchester, Philadelphie, Pittsburg. Exploiter les riches étrangers, sous prétexte de les guider dans leurs excursions, les conduire en voiture aux sites pittoresques, leur faire payer fort cher une nourriture peu satisfaisante, tel est, à Terni, comme dans toute l'Italie, le métier le plus en faveur.

Le train atteint Orte, Monte Rotondo, et déjà le dôme de Saint-Pierre, colossal écran posé devant le soleil qui se couche, apparaît ceint de rayons dorés comme dans une auréole de gloire.

II.

Quelqu'un a-t-il jamais mis le pied sur le sol de Rome sans penser au Forum, au Colisée, au Capitole, au Vatican, au Corso, aux Papes, aux Césars, aux Orsini, aux Colonna? Et cependant l'espace qui se déploie devant le débarcadère du chemin de fer ne présente aux yeux qu'un spectacle bien peu fait pour réveiller ces souvenirs des temps passés. Cette place porte le nom de Dogali, en mémoire des soldats italiens tués dans l'Érythrée, il y a cinq ans : l'Érythrée est ce pays que les autres peuples civilisés appellent tout naïvement l'Éthiopie ; mais, puisque Érythrée sonne mieux aux oreilles des descendants de Romulus, ne leur refusons pas cette satisfaction. Cette emphatique dénomination est, du reste, ce qu'il y a de plus antique dans ce quartier tout à fait moderne ou modernisé. De grandes bâtisses de six à huit étages entourent la place; des cafés et des chalets plus ou moins suisses, où l'on sert des sorbets à la napolitaine, de la bière romaine ou des crèmes Chantilly, étalent leurs terrasses sur la voie publique. Un square ombrage un coin de la place; une fontaine lumineuse jaillit à son extrémité; dans la partie des thermes de Dioclétien que Michel-Ange n'a pas transformée en église, on chante « Tamuraboumdié » et « la Pauvre Fille ». *O tempora!* Peut-être vous imaginez-vous, d'après cette description, que la place de Dogali ressemble assez à quelqu'une des places de Paris et vous me de-

mandez, je le comprends, de vous mener dans un lieu moins banal. Mais ne vous hâtez pas tant, et avant de descendre la rue Nationale qui nous conduira au Corso, restons encore ici un moment.

Soit que la municipalité, ou le gouvernement, ait dépensé tous les crédits disponibles pour l'édification de cette place et pour son ornementation, soit qu'il existe un autre motif inutile à rechercher, les arroseurs municipaux y sont tellement rares que les jours de tramontane, la poussière, le soleil et tous les vents de la création s'y ébattent de manière à rendre ce lieu impraticable aux hommes. Le square n'est qu'une oasis desséchée et poudreuse, au milieu de ce Sahara. Quant au café-concert, la modicité du prix, — 50 centimes, consommation comprise, — vous indiquera suffisamment que nous ne sommes pas en présence d'une population riche; mais ne vous y trompez pas, cet établissement est un des meilleurs de Rome et un des mieux fréquentés, et nous sommes ici dans un faubourg aristocratique. Le tableau sera complet, lorsque je vous aurai montré les maisons inachevées faute d'argent. J'oubliais la fontaine. Elle est aussi simple que de mauvais goût; mais le soir elle est lumineuse, exactement comme celles de l'Exposition universelle de 1889. J'ajoute qu'à l'occasion de la première visite de l'Empereur d'Allemagne, la décoration de cette place fut complétée par une rangée de chevaux en carton peint.

Passons au Corso, longue rue animée, avec d'élégants et nombreux palais, et de riches magasins; elle se dirige tout droit vers la piazza del Popolo. A peu près au milieu du Corso se trouve le lieu de réunion le plus à la mode de la capitale du royaume d'Italie : la piazza Colonna. C'est vers cinq heures que l'on va s'y promener. Après avoir soigné longuement et minutieusement sa toilette, on s'y rend, chaussé de ses plus fines bottines vernies, la cravate et la main ornées de ses plus gros bijoux; puis, une fois arrivé devant le café Araguo et le magasin des frères Bocconi, sorte de « Bon-Marché » au dix-millième, on s'arrête; on demeure là une heure ou deux, presque sans bouger; tout autour de vous se pressent d'autres Signori, mieux

vêtus les uns que les autres : plus il y a de monde, plus on est satisfait de sa journée. « A quoi, direz-vous à un habitué du lieu, vous êtes-vous occupé pendant deux heures? — Eh bien, vous répondra-t-il, j'ai salué la marquise Z..., ou la comtesse de X... (il y a tellement de marquises et de comtesses! il n'est guère d'équipage qui ne soit blasonné). Mais mes salutations n'ont duré qu'un moment; j'ai ensuite raconté à mes amis mes bonnes fortunes, je leur ai indiqué une roulette clandestine, où je suis naturellement en train de gagner des sommes folles. Ils m'ont, à leur tour, répondu par le récit du bal où ils ont été hier, de la soirée où ils ont été présentés l'autre jour à tel prince ou à tel ambassadeur exotique. » Les sujets de conversation d'ailleurs abondent d'eux-mêmes : plus on parle, plus on a de choses à se dire! Quel est celui qui se lasserait d'exposer sa généalogie, ou de se vanter de ses relations? Tout cela, pensez-vous, doit pourtant, à la longue, perdre de son intérêt et, à moins d'être en compagnie de gens prodigieusement doués d'esprit, on ne peut guère tarder à sentir le vide horrible de tels entretiens. « Mais, vous dira-t-on, s'agit-il d'être intéressant? Ne suis-je pas ici uniquement pour passer un temps dont je ne sais que faire? Je suis un oisif, ou un fonctionnaire, d'autant moins chargé de besogne que mes collègues sont légion; j'éprouve un vif besoin de remuer ma langue, peu m'importe à quel propos. J'ai d'ailleurs des amis qui ont de l'esprit. » Les Italiens sont fins, la vie urbaine dégourdit les plus bornés. Quelques-uns sans doute sont proches parents de Tartarin; leur imagination voit double; ils discernent mal ce qui est « shoking » de ce qui ne l'est pas; mais ils ne sont pas toujours pour cela les moins recherchés.

Il y a, il faut le dire, un sujet dont on s'entretient généralement peu, et pour cause : c'est la bonne chère. Mon compagnon me dit, en désignant de l'œil la foule compacte et élégante amassée sur le trottoir : « Il y en a parmi ceux-là plus d'un qui n'a pas encore déjeuné », et il était bientôt l'heure du dîner, ce qui ne les empêchait pas de supporter gaiement leur appétit retardé; leur estomac est plus complaisant que le nôtre. Suivant le mot de Wellington, là ou une armée française a le néces-

saire, une armée anglaise meurt de faim et une armée italienne a du superflu. C'est dans le même ordre de réflexions qu'un Romain de ma connaissance, devenu habitant de Paris, s'étonnait que son concierge mangeât mieux que lui, qui était un Signor. Nous, ajoutait-il, nous étions toujours prêts à nous lever de table sous le moindre prétexte, tandis que lui devenait d'une humeur exécrable si on le dérangeait avant qu'il eût vidé sa bouteille de vin et pris son café.

A la piazza Colonna, les Romains se tiennent en repos : on croirait qu'ils ont peur de déranger la symétrie de leur vêtement. Mais n'y a-t-il pas, par contre, des quartiers où l'on travaille? Non, il y a des quartiers riches et il y a des quartiers pauvres; mais, des quartiers où l'on travaille, je n'en ai rencontré nulle part; car ce n'est point travailler que d'ouvrir les portes des églises, de vendre des allumettes, de courir après les étrangers pour leur arracher un pourboire, une mancia, une buona mano, une bottiglia, ou pour leur faire acheter des objets d'art frelatés, des chapelets et des images plus ou moins bénits par le Saint-Père. Ainsi, bien des analogies avec Assise et Terni!

On a pourtant appelé ici de nombreux ouvriers, lorsque gouvernement, municipalité, spéculateurs ont été pris de la manie de construire. « On *décrétait* chaque jour de nouveaux travaux... Rome devait avoir un port sur la mer, elle devait devenir une ville industrielle; sa transfiguration devait s'opérer comme par enchantement (1). » Quelle idée singulière c'était là! Mais ne sommes-nous pas au berceau même de la grande centralisation antique? Habitués depuis des milliers d'années à des régimes politiques qui ont détruit tout esprit d'initiative privée, les Romains n'ont pas été le moins du monde choqués de ces vastes entreprises administratives. Mais on n'eut pas longtemps à attendre le résultat de projets aussi grandioses, et toute l'Italie, du Nord au Midi, fut bientôt définitivement fixée sur ce point. « Les banques d'escompte et soies de Turin, la banque subal-

(1) Merlino, *l'Italie telle qu'elle est.*

pine, la banque de Turin, la Banque des constructions de Milan, la Banque tibérine, la Banque des constructions de Rome, la Société de l'Esquilino, etc., etc., » fermèrent tour à tour leurs guichets, bien que le gouvernement eût accordé « 50 millions à la Banque de Turin et d'autres sommes à d'autres banques, ce qui leur permettait de distribuer des dividendes de 15 à 30 % à leurs actionnaires ». Aussi les travaux d'embellissement cessèrent-ils tout à coup, et, au lieu de somptueux palais, d'industries florissantes, de ports de mer, ce ne sont partout que de lamentables ruines où gîtent des milliers de malheureux sans ouvrage et sans pain. « On croirait être dans une ville assiégée... Partout des travaux inachevés, des rues en désordre, des communications interrompues, de vastes palais inutilement acquis par le Conseil municipal : une confusion, un gaspillage indescriptible (1). » Heureusement, touristes et pèlerins, peintres et sculpteurs continuent à venir nombreux à Rome, ce qui permet aux ouvriers inoccupés de ramasser quelques sous en portant les colis, en ouvrant les portières, en obsédant les voyageurs de mille manières. Toujours même solution à la question de vivre!

En 1870, il y avait un peu plus de deux cent mille habitants ; aujourd'hui, il y en a quatre cent mille; la cour et le gouvernement occupent, il est vrai, un grand nombre de fonctionnaires, mais le gros contingent de cette nouvelle population provient de ces travailleurs que l'on laisse aujourd'hui sur le pavé, après leur avoir imprudemment conseillé d'abandonner leurs champs et leurs chaumières. Ce sont eux qui demeurent en dehors de la porte San Lorenzo et aux Prati di Castello, faubourgs où il est dangereux de s'aventurer une fois la nuit tombée. Une tourbe immonde habite ce qui fut la place de Saint-Jean de Latran et, chaque jour, des coups de couteau et de sanglants méfaits de tout genre attirent l'attention sur ce repaire. Cette place San Giovanni, de l'avis de Taine, n'avait rien d'égal à Rome : « On ne peut, écrit-il, imaginer un spectacle plus simple, plus grave,

(1) Sénateur Vitteleschi, *Séance du Conseil municipal*, 1889.

plus beau... On n'a pas l'idée d'un déploiement d'espace si bien peuplé, d'une solitude si calme, si noble... Sur la droite se développe la large campagne, au milieu un aqueduc éclairé, dans le lointain des montagnes rayées et bleuâtres, marbrées de grandes ombres et çà et là tachées de villages blancs... Entre les briques roussies, sous les créneaux disjoints du mur d'enceinte, on voit se lever en bouquets des chênes verts, des cyprès, des pins illuminés par le soleil qui penche. » Tel était le solennel et mélancolique paysage que l'œil découvrait du haut de l'escalier de Saint Jean, *omnium ecclesiarum urbis et orbis mater et caput*. Je viens de dire de quelle manière il a été transformé.

Avant l'entrée des Piémontais à Rome, on accusait le pape d'être la cause des infortunes de ses sujets; sous le règne d'Humbert, les mêmes abus subsistent, le personnel seul est changé. Pourquoi en serait-il autrement? Ce n'est pas du gouvernement que dépend la prospérité d'un peuple; tant qu'il n'y aura ni agriculture, ni industrie, ni grand commerce, qui surgissent de l'initiative privée, aux mains d'une élite de la race, la république pourra succéder à la royauté, comme celle-ci a succédé au pouvoir pontifical, les moyens de vivre resteront toujours les mêmes. Il est certain que cette caricature du parlementarisme anglais n'a pas amélioré la situation des Romains; cela saute aux yeux. On était, après tout, plus heureux sous le règne de Pie IX, au point de vue matériel. Les fonctionnaires nombreux que l'on a créés pour des emplois nouveaux ne sont pas, bien entendu, de cet avis, non plus que toute cette plèbe de sac et de corde qui s'est abattue sur la jeune capitale, se promettant qu'une fois là elle n'aurait qu'à couler des jours fortunés. Mais les deux cent mille Romains *d'avant l'occupation* ne profitent en rien des bienfaits du récent état de choses : ceci est évident, lorsqu'on sait que la population de Rome est uniquement organisée en vue de l'exploitation des voyageurs et des pèlerins, dont l'affluence est considérablement ralentie par la condition présente de la papauté. De plus, autrefois, on ne levait pour ainsi dire pas d'impôts, la charité du monde catholique suffisait pour ali-

menter le trésor du Saint-Siège. L'impôt du sang, aujourd'hui le plus lourd, était alors le plus léger. Quinze mille hommes de troupes françaises, les gardes suisses, quelques gendarmes pontificaux, formaient toute l'armée. La richesse arrivait avec les fidèles, qui accouraient en foules innombrables pour voir le pape officier dans Saint-Pierre à l'époque des grandes solennités. Dans ces jours de fête, l'Église déployait toute sa pompe; tapisseries antiques, chapes damasquinées, orfèvreries d'or et d'argent, candélabres ciselés par Benvenuto Cellini, musique de Pergolèse et de Palestrina, voix de la chapelle Sixtine, rien ne manquait pour charmer les amis des arts et de la religion. Maintenant, la basilique du Bramante et de Michel-Ange est silencieuse; les calices, les ostensoirs, les vêtements sacrés reposent au fond des sacristies, le son des trompettes d'argent ne retentit plus sous la vaste coupole; une fois par hasard quelque cérémonie extraordinaire, un jubilé, ramène un flot de peuple dans ce temple abandonné; mais ce n'est jamais qu'une pâle image des fêtes d'antan. Ils sont passés les jours où les parapets du pont Saint-Ange croulaient sous la poussée de la multitude qui se précipitait au tombeau des Apôtres?

En revanche, l'Italie est une grande puissance. Elle a une grande armée comme l'Allemagne, une grande flotte comme la France, une Chambre haute et une Chambre basse comme l'Angleterre; elle a des colonies en Afrique; l'Empereur Guillaume l'honore de ses visites et de son alliance; elle a une légion de fonctionnaires comme ceux de Louis XIV, de Napoléon. Mais d'aussi beaux dehors cachent mal la laideur des dessous; c'est toujours la même chose : tout pour l'extérieur, tout pour l'apparence, comme ces élégants messieurs de la place Colonna qui ont des diamants aux doigts, mais le ventre vide!

Les Italiens ont heureusement la consolation facile. Sans doute, vous disent-ils, tout n'est pas comme nous l'aurions désiré; mais considérez un peu que nous naissons à peine; vous voulez comparer notre pays à la France; vous ne réfléchissez donc pas que voilà vingt ans seulement que nous sommes au monde? Nous sommes jeunes, donnez-nous le temps de grandir.

Ils tirent volontiers un trait sur les années antérieures au *Risorgimento*; ce n'était là qu'une préface à l'histoire d'Italie. Médicis de Florence, Doria de Gênes, Dandolo de Venise, Jules II, Léon X, effacez-vous et saluez, voici le prince de Naples qui revient de Metz! Notre sœur latine ne soupçonne même pas qu'en dépit de sa jeune Constitution elle continue tout simplement le passé. Elle s'est mis un peu de rouge sur les joues pour se donner des airs de fraîcheur et de jeunesse; mais si le fard a dissimulé sur son front les rides et sur ses tempes les « pattes d'oie », elles sont toutes prêtes à reparaître; c'est en travaillant et non en s'attifant à la moderne qu'elle empêchera l'avenir de ressembler au passé.

Le fera-t-elle? Saura-t-elle, en ses vieux jours, corriger son caractère et refaire son tempérament? A Rome, plus qu'en aucun autre lieu, ce fut le triomphe de la vie urbaine, et d'une vie urbaine spéciale qui n'était pas fondée, comme à Venise, sur le commerce maritime, comme à Florence sur le commerce de l'argent, mais sur la faveur, l'intrigue et le népotisme. Les factions étaient en guerre perpétuelle pour s'arracher la puissance qui permet de dépouiller les adversaires de leurs biens. C'était de la haute mendicité à main armée. Les Orsini, les Colonna remplissent les siècles de leurs luttes : les papes sont à chaque instant obligés de s'enfuir pour échapper aux partis qui se disputent la ville. Les conclaves délibèrent, assiégés par la révolution, les neveux du souverain pontife défunt ameutent la populace pour faire élire un successeur de leur choix; tantôt ce sont les neveux d'Urbain VIII, les Barberini, qui conspirent, négocient, menacent, tantôt c'est César Borgia qui, à la mort d'Alexandre VI, se pose en grand électeur. Avoir au gouvernement quelqu'un des siens, voilà le point capital; aussi les vaincus n'essaient-ils pas de se relever par le travail; ils trament dans l'ombre, une petite *combinaziome*, ils se groupent autour d'un chef de clan habile et hardi, et quand celui-ce se sent assez fort, quand il a distribué les rôles, aussi bien ceux qui doivent se jouer à ciel ouvert que ceux qui doivent se jouer dans l'ombre, il s'élance, aidé de tous ses clients, à l'assaut du pouvoir.

Ce n'est point l'Église, ainsi que plusieurs l'ont cru, qui fut responsable de ces fâcheux événements. Établie à Rome, gouvernée par des Italiens, vivant au milieu d'un peuple qui, après s'être pendant tant de siècles engraissé aux dépens de l'univers, ne désirait que continuer cette agréable existence aux dépens de la chrétienté, l'Église, loin d'être la cause de faits qu'elle dut subir, eut plus à en souffrir qu'à s'en louer. Les Italiens introduisirent dans l'Église les défauts caractéristiques de leur race, défauts qui choquent tant les autres peuples, et ceux-ci ont souvent accusé la religion de fautes dont les hommes seuls, dont les Italiens, étaient coupables. Qui sait si les nations du Nord de l'Europe, orientées vers le particularisme, auraient suivi Luther, Calvin, Henri VIII, si elles n'avaient cru voir dans la Rome chrétienne une résurrection de l'Empire des Césars ? Quand ils quittaient leurs brouillards pour aller se prosterner au tombeau de saint Pierre, ces ruraux étaient scandalisés par les mœurs de cette civilisation urbaine. Il n'est point jusqu'à l'une des plus hautes gloires de la papauté, jusqu'à cette libérale protection accordée aux beaux-arts, qui ne fût pour leur déplaire. Les Vierges angéliques de leurs tristes cathédrales, les Christs en croix de Memling, les tryptiques de Van Eyck leur semblaient plus édifiants et plus appropriés à des lieux saints que les madones païennes des Romains. Accoutumés aux clartés éteintes des édifices gothiques, leurs yeux étaient éblouis par les splendeurs et la lumière abondante des temples italiens. Ils ne comprenaient pas l'empressement du vicaire du Christ à recueillir, dans son palais, les Vénus, les Antinoüs, les Apollons, les Bacchus ; ils n'avaient encore admiré, dans leurs campagnes, que quelques statues de saints en bois grossièrement taillé et des crucifix lamentables au fond de chapelles ténébreuses. Les vitraux de leurs églises ne laissaient passer que des lueurs douteuses ; ni la prière ni le recueillement ne leur étaient plus possibles dans ces vastes nefs romaines inondées de soleil (1). Aussi Luther exploite-t-il cet état d'esprit,

(1) L'église italienne est gaie et somptueuse comme un salon. Pour les Italiens, Dieu est avant tout un bon père, qui n'exige pas de ses enfants un respect excessif : aussi se promène-t-on, cause-t-on, sourit-on dans sa demeure, sans plus penser à mal que si

lorsqu'il s'écrie : « Les Italiens sont les plus impies des hommes ; ils se moquent de la vraie religion... Ils associent la plus grande indifférence pour les dogmes sérieux à une basse superstition pour les bagatelles. » Enfin, une dernière goutte fit déborder le vase : le concile de Latran proclama que des indulgences seraient accordées à qui enverrait son obole pour l'achèvement de Saint-Pierre. Et Luther continue : « Voyez, les voilà maintenant qu'ils vendent le ciel ! » En 1517, il lève définitivement, à Heidelberg, le drapeau de la révolte.

Cependant nous sommes sous le pontificat de Léon X : la basilique la plus grande de la catholicité s'achève sous la main de Bramante, de Raphaël, de Michel-Ange : le pouvoir temporel porte ses plus beaux fruits. Mais si l'Église, grâce au milieu social où son siège fut établi, eut la fortune d'être gouvernée par d'illustres pontifes, amis des arts, des lettres, des sciences, il faut reconnaître qu'elle paya quelquefois cher cet avantage.

(*A suivre.*)

Georges LAINÉ.

l'on était chez un chef de famille qui administrerait les siens avec douceur et indulgence.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LE DEVOIR PRÉSENT.

A M. Paul Desjardins.

Cher Monsieur et Ami,

J'avais le plaisir de vous connaître avant la publication de votre brochure, *Le Devoir présent*. Depuis lors, j'ai suivi avec l'intérêt qu'ils méritent vos efforts pour passer de la doctrine à son application, au moyen de votre *Union pour l'action morale* ». Enfin, je vous ai vu vous-même à l'œuvre, l'été dernier, au *Summer Meeting* d'Édimbourg, où nous venions tous deux donner des conférences, vous, sur *l'action morale*, moi, sur la Science sociale. Je vous ai vu, là, véritable apôtre du relèvement moral, vous faisant tout à tous et vous donnant sans mesure. J'ai, dès lors, conçu une réelle admiration pour vous.

Et cependant, je ne figure pas dans vos rangs, si ce n'est par ma sympathie. Voulez-vous me permettre de vous donner publiquement l'explication de ma réserve, et de me donner à moi-même le rare plaisir de causer avec vous de ces graves questions?

I.

Le but que vous poursuivez est « la pacification de la conscience par la vie meilleure ». Pour amener à la vie meilleure, vous voulez développer l'esprit de sacrifice et l'amour du prochain. Pour vous, la question sociale n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre social, « mais d'ordre moral et religieux, » et, dès lors, le plus efficace moyen de la résoudre est de se changer soi-même d'abord, de « naître à nouveau », comme vous le redites après l'Évangile de saint Jean. Et vous ajoutez : « L'acte charitable initial, ou même le seul acte charitable au fond, est cette détermination par laquelle je renonce à l'égoïsme pour mon propre compte, et me plie à la règle » (1).

Pour résoudre la question sociale, vous voudriez susciter « des hommes vraiment bons, spirituels, des saints ». Il en existe, dites-vous, parmi nous, « mais ces sources vives se perdent isolément dans des sables arides. La société distraite les laisse écouler, et l'esprit public n'en retient rien, du moins visiblement » (2). Vous voulez capter ces sources, les grossir en leur amenant des courants nouveaux.

Vous repoussez cependant le reproche de vouloir proposer une religion nouvelle, d'ajouter une secte à des sectes. « Il ne s'agit pas de creuser un port nouveau pour les âmes, mais simplement de faire monter le flot dans les ports qui existent déjà. Alors ils communiqueront. »

En effet, ce n'est pas une religion nouvelle que vous apportez, car vous n'affirmez aucun dogme, c'est seulement un état d'esprit religieux, une tendance religieuse, que vous opposez au matérialisme et au scepticisme. Vous appelez à vous les membres des diverses Églises et ceux qui sont en dehors des Églises, mais qui éprouvent le besoin d'un appui extérieur pour le combat contre leurs passions. « Quoique nous regardions, dites-vous, tous

(1) *Notre Esprit, Union pour l'action morale*, 1 novembre 1894.
(2) *Ibid.*, p. 12.

les fidèles des Églises, qui le sont en esprit, comme nos coopérateurs aimés, les isolés sont nos Benjamins, pour ainsi dire; ils sont trop à l'abandon » (1).

En somme, vous battez le rappel pour tous ceux qui souffrent de la vie, moralement ou matériellement, et vous voulez fonder, avec eux et par eux, une société nouvelle, une société renouvelée, qui aurait pour base l'esprit de sacrifice, l'immolation de soi-même, de ses passions, de ses volontés et l'amour du prochain.

Vous déclarez, en effet, qu'on « agit sur autrui par cela seul qu'on a opté courageusement pour la vie de l'esprit » (2).

L'esprit de sacrifice, l'immolation de soi-même, l'amour du prochain, en un mot l'action morale, pour emprunter la formule même de votre Association, peuvent-ils produire nécessairement, comme vous l'affirmez, le relèvement de la société, la réforme sociale?

Voilà la question. Voilà toute la question.

Je vais sans doute vous scandaliser et en scandaliser bien d'autres, mais je n'hésite pas à répondre : Non, l'action morale, quelque utile qu'elle soit à l'amélioration de l'individu, n'est pas suffisante pour produire le relèvement social.

Et remarquez que vous n'avez pas devant vous un sceptique, mais un croyant, un homme qui est, je ne dis pas plus vertueux, je ne dis même pas aussi vertueux, je dis simplement plus croyant que vous, plus attaché que vous à une forme religieuse positive, à des dogmes, à une Église. Mon affirmation n'est donc pas inspirée par un sentiment d'hostilité quelconque; c'est purement et simplement une affirmation d'ordre scientifique, et, si vous voulez bien me suivre, nous allons l'examiner.

II.

Nous avons un moyen bien simple et en même temps bien positif de trancher cette question. Certaines époques privilé-

(1) *Notre Esprit*, p. 25.
(2) *Ibid.*, p. 8.

giées ont produit des pléiades de saints, c'est-à-dire de ces hommes que vous considérez avec raison comme s'étant élevés au plus haut développement moral, comme ayant donné les plus grandes preuves d'esprit de sacrifice, d'immolation de soi-même, d'amour du prochain. Vous vous tiendriez pour complètement satisfait et pour assuré de notre relèvement social, si vous pouviez faire couler de nouveau et aussi abondamment cette « source vive » de l'action morale.

Voyons donc les résultats qu'elle a produits.

Cette source a coulé abondamment, elle a vraiment débordé, pendant les premiers siècles de l'Église; et ce n'était pas seulement l'action morale qui coulait alors à pleins bords, c'était le sang même de milliers de martyrs. Jamais il n'y eut une plus magnifique efflorescence de saints, jamais, peut-être, l'homme ne s'est élevé plus haut au point de vue moral, au point de vue du sacrifice de soi-même.

Et cependant jamais, peut-être, la société n'est tombée plus bas. C'est l'époque des Césars, c'est-à-dire d'un des plus abominables gouvernements qui se soit imposé à l'espèce humaine. Jamais l'art d'opprimer savamment n'a été poussé plus loin. Rarement la misère humaine, le vice public et privé ont été aussi intenses. « Où donc et chez quel autre peuple que les Romains, s'écrie un contemporain, le prêtre Salvien, trouverons-nous de si grands maux? Car les Francs ne sont pas si avides; les Huns sont étrangers à de pareils forfaits; rien de semblable chez les Vandales et les Goths. Les Romains même qui vivent au milieu des Barbares ne souffrent pas de pareilles calamités. Aussi ne forment-ils qu'un vœu, c'est de ne jamais être réduits à passer de nouveau sous la domination romaine. C'est pourquoi nos frères désertent nos provinces pour se réfugier auprès des Barbares. Ceux qui ne peuvent transporter leur chétive cabane et leur famille, prennent le seul parti qui leur reste, ils se donnent aux riches; mais ceux-ci, au lieu de les défendre, ne font que les rendre plus misérables. »

Ces maux étaient anciens, Lactance les avait déjà signalés : « Les champs, dit-il, sont mesurés jusqu'à la dernière motte; les

ceps de vignes et les pieds d'arbres sont comptés, les animaux de toute espèce sont inscrits, chaque tête d'homme est marquée. Le pauvre peuple des villes et des campagnes est rassemblé dans les villes, pendant qu'au dehors se pressent d'innombrables troupeaux d'esclaves. La torture et le fouet retentissent de tous côtés. On vous inscrit pour des biens que vous ne possédez pas. Les malades, les infirmes et les morts sont également portés sur les registres du fisc. »

Contre ces maux sans nombre, des centaines et des milliers d'évêques, de moines, de saints, ont élevé leurs protestations et leur exemple. Ils ont, comme vous, prêché l'action morale et enseigné la morale la plus pure. Et cependant la décadence sociale s'est poursuivie d'un pas accéléré, sans que toutes ces protestations et tous ces exemples l'ait fait dévier un seul instant de sa route vers la décomposition finale.

Et alors les Barbares sont arrivés. Et le miracle que n'avaient pu accomplir tant d'hommes vertueux, tant de saints, ils l'ont réalisé, eux, avec une aisance extraordinaire, sans s'en douter, et en dépit de toute leur brutalité, de tous leurs vices et de tous leurs crimes. C'est de leur sein que sont sorties les sociétés modernes, si différentes des sociétés de l'antiquité et si supérieures moralement et socialement (1).

Et vous me ferez l'honneur de croire que je n'attribue pas ce miracle à leur brutalité, à leurs vices et à leurs crimes. Je m'expliquerai dans un instant sur la cause de cette transformation sociale. Pour le moment, je me borne à constater qu'ils ont fait ce que les autres n'avaient pu faire et que, pour cela, ils ont dû, de toute nécessité, apporter avec eux et en eux quelque chose de puissant, d'irrésistible, de plus puissant et de plus irrésis-

(1) On pourrait peut-être objecter que le succès social des Barbares est dû à ce qu'ils infusèrent à la société romaine une vie plus simple, à ce qu'ils étaient moins corrompus par la richesse, et que, dès lors, ils furent plus accessibles à la prédication morale. Cet argument tombe devant ce fait que le relèvement social n'a pas coïncidé avec l'arrivée de tous les Barbares, mais seulement d'une certaine catégorie de Barbares, qui, précisément, n'étaient ni les plus simples ni les plus pauvres. Voir cette démonstration dans une publication que fera prochainement la *Science sociale* et que nous recommandons vivement à nos lecteurs.

tible, au point de vue social, que l'action purement morale.

Un autre échec éclatant de l'action purement morale nous est fourni par l'exemple de l'Irlande. Vous savez que cette île fut appelée, au sixième siècle, « l'île des Saints » ; elle était couverte de monastères et ce fut même de cette île que partirent la plupart des missionnaires qui convertirent la Germanie. Votre *Union pour l'action morale* aurait pu recruter alors, en Irlande, un grand nombre d'adhérents, car la préoccupation de « la vie meilleure » dominait les esprits. Cette île fut une pépinière inépuisable d'hommes tels que vous voulez en susciter, « vraiment bons, spirituels, saints ».

Et leur foi n'était pas un feu de paille, car elle dure encore; l'Irlande est toujours la terre classique de l'ardeur religieuse.

Cette vie morale intense aurait dû, d'après vous, assurer à ce peuple une longue et éclatante prospérité sociale. Hélas! vous savez qu'il n'y a eu de long et d'éclatant que sa décadence; elle a commencé au beau milieu de cette effervescence morale et elle dure toujours.

Et, ici encore, n'allez pas croire, je vous en prie, que j'attribue cette décadence à ce développement moral et religieux. Ce serait, de ma part, tomber, en sens inverse, dans la confusion que je vous reproche, confusion qui consiste à vouloir établir une relation nécessaire, de cause à effet, entre les phénomènes moraux et les phénomènes sociaux. Je m'expliquerai sur ce point, car c'est là le nœud même de la question que j'examine.

L'Italie a été aussi, aux treizième et quatorzième siècles, un foyer intense de vie morale et religieuse, avec saint François d'Assise et sainte Claire, saint Antoine de Padoue, le bienheureux Joachim de Flore, Jean de Parme, Fra Salimbue, Jacopone de Todi, saint Célestin, sainte Catherine de Sienne, etc. Alors naissent les Ordres des Franciscains et des Clarisses, qui devaient étonner le monde par leur pauvreté et leur obéissance, ces deux vertus que vous tenez en si haute estime. Ne déclarez-vous pas qu'il est impossible d'arriver au relèvement social,

« si on ne se montre pas détaché soi-même des objets non strictement nécessaires »? « On vient en voiture, dites-vous, prêcher au peuple qu'il ne sert de rien d'avoir des voitures. On répand ainsi l'envie autour de soi en promenant son luxe, ses raffinements; on souligne les différences sociales qu'on dit n'être qu'un préjugé... Ainsi nous voici amenés, si nous avons sincèrement pitié des souffrances du peuple, à nous détacher nous-mêmes de tout ce qui rend en apparence une vie brillante et charmante. Nous ne pouvons échapper à cette conséquence; mais, encore une fois, elle est rude. Il ne s'agit de rien moins que de renverser entièrement l'échelle de nos jugements, de mettre en haut ce qui était en bas et en bas ce qui était en haut. Il s'agit d'une conversion totale, en somme... Et cependant, si l'on n'est pas résolu à cette conversion, on ne saura que gémir sur le mal comme un enfant. » Saint François d'Assise aurait certainement signé des deux mains cette déclaration.

Comme vous, il voulait qu'on se « détachât des objets qui ne sont pas strictement nécessaires » : « Allez, dit-il, ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac, ni deux vêtements, ni souliers, ni bâton. » Et vous savez avec quel enthousiasme les disciples lui arrivèrent en foule, si bien que, neuf années seulement après sa fondation, il put envoyer 5.000 députés au chapitre général tenu à Assise; ses religieux atteignirent le chiffre prodigieux de 115.000, répandus dans 7.000 couvents. Et je ne parle ni des maisons de femmes ni de la foule innombrable des laïques affiliés au Tiers Ordre.

Si votre appel était entendu par de pareilles multitudes, vous vous croiriez certainement assuré du relèvement social de la France.

Or les faits nous montrent que cette splendide efflorescence morale et religieuse n'a pas eu, au point du vue social, plus d'effet que pour l'Empire romain, ou pour la malheureuse Irlande : la décadence de l'Italie se poursuivit lamentablement, au milieu d'une anarchie politique et d'un désordre des mœurs qui rappelait et faisait presque pâlir ceux de la Rome païenne. La Renaissance ne rendit pas seulement à l'Italie les œuvres lit-

téraires et les chefs-d'œuvre artistiques, mais aussi les mœurs et les vices de l'antiquité. Ainsi, ni l'action, ni l'influence, ni les exemples de l'Italie mystique n'empêchèrent l'effondrement de l'Italie sociale et politique. Et cet effondrement dure encore.

Je ne veux pas multiplier les exemples; il n'y a qu'à se baisser dans l'histoire pour en ramasser. Permettez-m'en un dernier.

Vous professez pour la morale boudhiste une grande admiration et vous avez écrit, pour la louer, des pages ravissantes. Elle est, en effet, fort touchante et fort pitoyable aux faibles, aux humbles, aux opprimés. Mais là n'est pas la question. A-t-elle réussi à résoudre le problème du relèvement social, pour l'Inde et pour les pays de l'extrême Orient sur lesquels son action s'est fait sentir? L'infériorité sociale de ces pays ne se démontre pas : il suffit d'ouvrir les yeux et de voir. Toute la morale boudhiste n'a pu les tirer de là.

Et cet échec de la morale vis-à-vis de l'action sociale est tellement flagrant que vous-même, qui le niez, vous le constatez cependant. C'est la vérité qui sort de votre bouche malgré vous, par la force des choses, plus forte que tout. Voici ce que vous écrivez : « On enseigne bien aux enfants, dans chaque famille et dans chaque école, qu'il faut non seulement être honnête, mais être bon, et faire consister son honneur dans le dévouement : s'il suffisait que la chose fût dite et entendue pour être pratiquée, la conversion du peuple en masse serait vraiment simple. Il existe aussi, en grand nombre, des églises, des temples, des synagogues. Les enfants y entrent comme catéchumènes, et, hommes faits, ils en trouvent toujours les portes ouvertes, s'ils veulent entendre recommander dans la prédication et symboliser par la cérémonie le passage de la vie naturelle à la vie sainte ou véritable. Des milliers de prêtres dévoués y sont occupés sans relâche. Il semble donc que l'œuvre à faire, si lourde qu'elle soit, doive être déjà œuvre faite. Mais avec tout cela l'Évangile ne règne point; la sagesse pure, —

et d'ailleurs conforme à l'Évangile, — établie si fortement par les grands philosophes modernes, n'a point passé dans l'acte... Ce qui est manifeste, c'est que l'écart est excessif entre l'idéal moral que notre conscience est parvenue à dégager, et notre moralité effective (1) ».

Je n'aurais certainement pas aussi bien dit. Mais comment, en écrivant cela, n'avez-vous pas aperçu le point faible de votre tentative exclusivement morale? Vous reconnaissez, vous proclamez que « des milliers de prêtres dévoués se sont occupés sans relâche » de cette œuvre du relèvement social; et des prêtres de toutes les communions religieuses, catholiques, protestants, juifs; et non seulement les ministres des divers cultes, mais encore tous « les grands philosophes modernes »; et vous aboutissez à cette triste constatation que tous, tous, ont échoué : « L'Évangile, la morale n'ont point passé dans l'acte. »

Et alors, après cette constatation, vous formulez purement, simplement, tranquillement, cette conclusion imprévue : « Il faut recommencer tout cela. » Et vous, qui ne disposez ni de la formidable puissance de l'Église, ni de la formidable puissance du Temple, ni de la formidable puissance de la Synagogue, vous espérez réussir là où l'Église, le Temple et la Synagogue ont échoué! Comment un homme tel que vous n'a-t-il pas aperçu que si tant d'efforts, tant de dévouement, tant d'abnégation, tant de charité, tant d'esprit de sacrifice, tant d'immolation de soi-même, tant d'amour du prochain avaient échoué, c'est que ni rien, ni personne, ne réussirait en suivant la même voie? Comment cette idée si simple, si naturelle, qui serait venue à tout savant ayant manqué une expérience, ne vous est-elle pas venue : l'action morale doit être insuffisante pour assurer à un peuple la durée, la prospérité, la grandeur sociale; il lui manque quelque chose, dont l'absence empêche le résultat de se produire?

Que lui manque-t-il donc? — Je vais vous le dire.

(1) *Notre esprit*, p. 11.

III.

Voulez-vous me permettre d'employer une parabole et de la tirer de l'Écriture sainte, ce qui ne doit pas être pour vous déplaire?

L'action morale peut être comparée à une graine qui germe ou ne germe pas, suivant qu'elle tombe sur un bon ou sur un mauvais terrain. Dès lors, la qualité bonne ou mauvaise du terrain a une importance extrême, une importance décisive.

Et remarquez qu'en disant cela je n'ai pas la prétention d'émettre une nouveauté; cette affirmation est presque un lieu commun, car, depuis l'Évangile, elle a été répétée des milliers de fois par les prédicateurs, les moralistes, les théologiens de toutes les écoles et de tous les cultes. C'est banal à force d'être vrai et évident.

Mais, sur cette vérité banale, on a malheureusement greffé une erreur qui a fini par étouffer cette vérité : on a cru, pour continuer ma comparaison, que la bonne qualité de la graine suffisait à créer la bonne qualité du terrain, et à amener, par conséquent, la germination. Et alors on a dit : « Il n'y a pas de mauvais terrains, il n'y a que de mauvaises graines ». De là à ne plus se préoccuper de la qualité du terrain, il n'y avait qu'un pas, on l'a franchi et vous l'avez franchi vous-même lestement. Vous dites, après tant d'autres, je vous cite textuellement : « La question n'est pas de savoir si l'époque présente est pire que les précédentes; nul ne peut rien assurer de précis à ce sujet; il est donc oiseux de le demander. » Ce qui revient à dire : il est oiseux de se préoccuper de la nature du terrain.

Et sur cette affirmation gratuite, vous allez tranquillement jetant votre graine morale à pleine main, par les voies et par les chemins. Vous vous étonnez ensuite qu'elle ne germe pas, ou plutôt vous dissimulez votre étonnement en renvoyant la germination, permettez-moi cette expression, aux kalendes grecques. « L'œuvre est si démesurée, dites-vous, qu'il ne faut

pas attendre d'en voir même un commencement de réalisation. Mais cela ne change rien à notre devoir. Ce n'est pas le succès qui est notre affaire (1). »

Mais c'est au contraire le succès qui est notre affaire, qui est toute l'affaire; il n'y a même pas d'autre affaire que celle-là. Comment! vous poursuivez l'œuvre magnifique et méritoire du relèvement moral et social de votre pays, et vous proclamez que le succès, c'est-à-dire ce relèvement, n'est pas votre affaire! Ce serait faire de l'art pour l'art, de la morale pour la morale.

L'insuccès, dont vous prenez si tranquillement votre parti, l'insuccès de tous les autres moralistes exclusifs, viennent de cette croyance que la nature du terrain sur lequel on jette la graine est indifférente, qu'il est « oiseux » de s'en préoccuper.

La nature du terrain social est, au contraire, une des conditions extrinsèques qui agissent le plus sur le succès ou l'insuccès de l'action morale.

Et, sur ce point encore, je fais appel à votre propre expérience. Vous avez été vivement frappé, et vous me l'avez dit vous-même, à Édimbourg, des facilités extraordinaires que vous rencontriez là pour votre apostolat : « Quel excellent terrain! » me disiez-vous. Vous avez trouvé, en effet, un public attentif, sérieux, très sérieux, dans les dispositions d'esprit que vous considérez comme les meilleures pour recevoir et pour faire fructifier l'action morale.

Vous avez été frappé de la différence de cet état d'esprit et de l'état d'esprit que vous rencontrez généralement en France. Même parmi ceux qui vous suivent, beaucoup cèdent à une sorte de mode, de vogue, d'engouement, que l'on constate actuellement chez nous pour les idées morales; c'est plus *select*, c'est bien porté, c'est le dernier *cri*, pour employer l'étrange langage de ce public; en un mot, c'est une attitude. Mais que le vent varie, que la mode change, et on ira à d'autres préoccupations, à d'autres spectacles, aussi aisément que l'on passe des robes fourreau aux robes bouffantes. Quant à la masse du public, elle tourne

(1) *Notre esprit*, p. 26.

votre tentative « à la blague », comme nous tournons toutes choses en France.

Dans un terrain aussi mal préparé, votre graine ne peut pas germer. La formation sociale actuelle est un obstacle au développement de l'action morale, comme elle l'a été pour la société romaine, pour l'Irlande, pour l'Italie, pour l'Orient, où elle n'a pas donné les fruits qu'elle aurait dû donner et que vous voudriez à votre tour lui faire produire.

C'est donc bien la formation sociale qu'il faut modifier tout d'abord, si vous voulez obtenir un résultat qui réponde à la plénitude de vos efforts. Il faut commencer par le commencement.

Mais en quoi faut-il modifier cette formation sociale?

IV.

Que manque-t-il donc à notre état social pour qu'il soit apte à recevoir et à faire fructifier la semence morale que vous voulez jeter en lui?

Il lui manque précisément ce que vous demandez comme l'assiette naturelle de votre action morale : il lui manque de former des hommes; il lui manque de préparer à ce que vous appelez « la vie sérieuse ».

A quoi préparons-nous nos enfants? Qu'est-ce que nous leur enseignons?

Nous leur enseignons que l'idéal, la sagesse suprême, est de se soustraire aussi complètement que possible aux difficultés et à tous les aléas de la vie. Nous leur disons : « Mon cher enfant, compte d'abord sur nous; tu vois comme nous économisons pour pouvoir te donner, au moment de ton mariage, une dot aussi forte que possible. Nous t'aimons trop pour ne pas t'aplanir, autant qu'il est en nous, toutes les difficultés de la vie. Compte ensuite sur nos parents, sur nos amis, qui te pousseront, qui te recommanderont, pour t'aider à trouver une carrière. Compte encore sur le Gouvernement, qui dispose d'une quantité innombrable de places; on y est bien tranquille, on ne court aucun aléa, on est payé régulièrement à la fin de chaque mois, on a un avance-

ment automatique, par le simple mécanisme des retraites et des décès; si bien que tu peux savoir d'avance qu'à tel âge tu gagneras tant, à tel âge tant, et enfin qu'à tel âge tu auras ta retraite, une bonne petite retraite; en sorte que, après n'avoir pas fait grand'chose pendant toute ta vie, tu pourras ne rien faire du tout à un âge où un homme est encore capable d'action. Mais, mon cher enfant, comme ces situations sont assez peu rétribuées, car on ne peut pas avoir tous les avantages à la fois, il faut que tu comptes encore sur ce que ta femme pourra t'apporter. Il faut donc chercher avant tout une femme riche; mais ne t'en inquiète pas, nous te la chercherons, nous te la trouverons. Voilà, mon cher enfant, les conseils que nous dictent notre amour pour toi. »

Quand un jeune homme entend tous les jours, à son foyer, de pareils conseils; quand tout le monde autour de lui, dans la rue, dans la société, lui tient le même langage, il finit pas s'habituer, insensiblement, à compter sur les autres plus que sur lui-même, et il s'éloigne des situations qui exigent l'effort continu, l'initiative intense, et qui exposent à des aléas, comme l'agriculture, l'industrie et le commerce. Il s'oriente vers la vie tranquille.

Une telle conception de la vie a pour résultat d'engourdir, d'atrophier la volonté, l'énergie, la virilité; elle rend l'homme moins propre à l'effort; elle le porte plus à éviter les difficultés qu'à les vaincre; on recherche ce que la vie a d'amusant et on écarte ce qu'elle a de sérieux; ainsi on devient moins apte à cette action morale, qui exige essentiellement l'effort et le triomphe sur soi-même.

Voilà, cher Monsieur, le grand obstacle qui paralyse votre prédication et dont vous ne pouvez triompher par le seul instrument de l'action morale, parce que tout le milieu social est conjuré contre vos paroles. Vous dites : « Il faut que l'homme soit résolu à faire ce qui lui coûte ». Tout notre milieu social nous crie le contraire et étouffe votre voix.

C'est donc ce milieu qu'il faut modifier avant toute chose; et il faut le modifier dans le sens du développement de l'initiative individuelle, ce qui revient à dire : dans le sens de la « vie sérieuse ».

Cela est bien long, allez-vous répondre. — Il n'y a de court chemin que celui qui conduit au but, et vous avouez vous-même que celui que vous suivez n'y conduit pas.

Mais ce chemin est-il aussi long que vous le croyez? Vous allez voir que non, car la force des choses, — qui est plus forte que tout, — nous y pousse irrésistiblement. C'est donc à connaître, à aider et à hâter ce mouvement, au lieu de le contredire, de le contrecarrer et de le retarder, comme on fait le plus souvent au nom même des meilleures intentions, que nous devons employer nos efforts.

Comment et en quoi ce mouvement se manifeste-t-il?

Il se manifeste par un ensemble de symptômes, que je vais essayer de noter brièvement.

1er Symptome. — *Le contact et la concurrence de la race anglo-saxonne.* Nous ne pouvons pas nous y soustraire; nous rencontrons cette race entreprenante et envahissante, sur tous les terrains où s'exerce notre activité sociale. En Europe, elle est à nos portes; au dehors, elle est partout, et c'est toujours elle que nous trouvons sur tous les points où nous créons une colonie, ou un simple établissement. En Europe et au dehors, nous rencontrons la concurrence de ses agriculteurs, de ses colons, de ses industriels, de ses commerçants, et vous savez à quel point cette concurrence est redoutable, à quel point elle est faite d'énergie, de ténacité, de sens pratique, d'habitude de compter sur soi-même, de *self help*, car ils ont le mot, parce qu'ils ont la chose.

Or ce contact et cette concurrence sont un stimulant pour nous : on est porté à réagir quand on se voit sur le point d'être évincé, débusqué des positions qu'on occupe; on s'instruit par l'exemple de ses adversaires, on en subit l'influence.

C'est pour leur faire apprendre cette salutaire leçon que nous engageons les jeunes gens qui suivent nos Cours de Science sociale à aller en Angleterre, à se mettre en contact plus intime avec cette race et à apprendre d'elle ce qui fait la cause de sa supériorité.

Mais ce symptôme serait insuffisant pour dessiner l'évolution sociale, s'il n'y en avait pas d'autres qui se manifestent directement, dans la nation elle-même.

2e Symptome. — *L'échec unanimement avéré de notre système d'enseignement.* Il éclate aujourd'hui à tous les yeux. Les critiques de notre système d'enseignement sont de jour en jour plus nombreux, plus audacieux; ils se recrutent même dans l'Université; même parmi les ministres de l'instruction publique, et dans tous les partis politiques. C'est presque un lieu commun aujourd'hui de dire que l'école n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait. On constate un abaissement général des études. L'école forme des bacheliers, des fonctionnaires, des bureaucrates; elle ne forme pas des hommes capables de se tirer d'affaire par eux-mêmes dans la vie.

Vous savez que M. Lavisse est à la tête d'un groupe d'universitaires qui poursuit la réforme de notre enseignement dans le sens de la mise en valeur de l'homme. « Je me souviens, dit-il dans une conférence faite sur ce sujet, d'un mot qui me fut dit par un jeune Anglais : « N'allez pas croire que je sois un savant; « au collège, en Angleterre, nous n'apprenons pas grand'chose, « si ce n'est peut-être à nous conduire dans la vie. » Quel bel orgueil anglais dans cette parole modeste! Certainement mon visiteur n'aurait pas accepté l'échange de notre savoir scolaire contre la science de se conduire. Il m'aurait dit que l'Angleterre a besoin d'hommes accoutumés à compter sur eux-mêmes, d'humeur indépendante et hardie; qu'elle en a besoin pour son commerce, pour son industrie et pour sa politique. »

C'est déjà beaucoup que nous reconnaissions que notre système d'éducation est à réformer, qu'il ne donne ni « la science de se conduire » ni l'habitude de « compter sur soi-même ». La connaissance d'une erreur est le premier pas dans la voie de la vérité.

3e Symptome. — *Le développement des exercices physiques dans la jeunesse.* Avons-nous eu assez de mépris pour l'éduca-

tion physique ? Nous en ignorons jusqu'au nom. Vous connaissez, comme moi, et j'espère que vous détestez, comme moi, notre affreux collège avec ses classes et ses études trop longues, ses récréations trop courtes et sans exercice, ses promenades de prison, va-et-vient monotone entre des murs élevés et navrants, puis, le jeudi et le dimanche, la promenade militaire, en rangs, exercice de vieillards et non de jeunes hommes.

Comment la virilité, l'énergie, le sentiment de l'action, le besoin de l'indépendance auraient-ils pu se développer sous un régime qui atrophie le corps, qui en fait un embarras et non un aide? L'homme qui a à sa disposition un bon instrument physique a plus de confiance en lui-même et réellement plus d'aptitude à affronter les difficultés de la vie ; il est plus porté vers la vie active que vers les situations sédentaires et subordonnées de l'administration ; il se sent plus homme et, par le fait, il l'est réellement.

Or vous savez quel développement ont pris, depuis quelques années, les exercices physiques : les mots *sport, match, record, recordman,* etc., tous d'origine anglaise, font irruption dans notre langue. Tous les journaux ont dû ouvrir une rubrique nouvelle pour les sports et un grand nombre de feuilles spéciales ont été créées, quelques-unes ont des tirages qui dépassent dix mille exemplaires. A certains jours, il y a plus de vingt mille spectateurs dans tel vélodrome, et on refuse du monde. Des jeunes gens ainsi « entraînés » sont manifestement préparés à une vie plus active, à une initiative plus intense : ils ont appris à triompher de leur corps, à le dompter, ce qui est la meilleure préparation pour triompher de la vie. Cette jeunesse est une espérance.

4e Symptome. — *L'encombrement croissant des professions administratives et libérales.* C'est un gémissement général. Il y a dix, vingt, cent candidats pour une place, car tout le monde veut y entrer. Les candidats attendent ; ils encombrent les antichambres administratives, ils se font signer des lettres de recommandation, ils se lamentent.

Cependant une opinion nouvelle se forme peu à peu : on se

dit qu'il devient très difficile de pénétrer dans ces carrières, que les chances de succès sont véritablement trop aléatoires et que cela ne vaut pas la peine qu'on se donne. On commence à tourner les yeux vers les situations indépendantes, qui sont en même temps plus lucratives. Ce n'est encore qu'une hésitation, une tendance; laissez agir la force des choses et le mouvement se dessinera; il s'accuse déjà, çà et là, parmi les jeunes gens les plus capables et les plus avisés.

5e Symptome. — *La baisse de l'intérêt de l'argent.* Du 5 % nous sommes tombés au 4; nous voici maintenant au 3, et les meilleures valeurs produisent même un intérêt moins élevé. Dès lors, chacun doit compter de moins en moins sur ses revenus, sur la dot de sa femme. Il devient de plus en plus difficile de se contenter des faibles appointements administratifs; il devient surtout plus difficile de vivre en rentier oisif. Voilà qui est plus fort que tous les raisonnements pour pousser les gens à agir par eux-mêmes, à ne compter que sur eux-mêmes. On ne se raidit pas longtemps contre une pareille nécessité. Quand on aura réalisé sur son budget toutes les économies possibles, il faudra bien en venir là.

6e Symptome. — *L'extrême tension des impôts.* Les Français sont le peuple le plus imposé : ils soutiennent cet excès d'impôts bien plus par leur puissance d'économie que par leur puissance de travail, car l'agriculture, l'industrie et le commerce ont été délaissés par toutes les familles qui s'élevaient, c'est-à-dire par celles qui auraient été les plus capables de les faire prospérer, grâce à leur intelligence et à leurs capitaux. Dans ces conditions, ces trois sources uniques de la richesse publique ont diminué d'année en année; si bien qu'il nous faut compter de moins en moins sur l'impôt, si nous ne revenons d'abord, et dans toute la suite, à compter sur nous-mêmes pour remettre à leur point et pour pousser dans un perpétuel progrès l'agriculture, l'industrie et le commerce, qui sont les sources où s'alimentent toutes les professions parasites inscrites au budget.

7e Symptome. — *La tendance à revenir à la vie rurale et aux professions indépendantes.* C'est la conséquence de l'encombrement des fonctions administratives, de la baisse du taux de l'intérêt et de l'insuffisance du budget. On commence à considérer avec moins de dédain les professions dont on s'était éloigné par sentiment, par préjugé de caste, par répugnance pour tout ce qui exige l'initiative et la responsabilité; on va être contraint d'y revenir par la force des choses.

Ce mouvement de retour se manifeste surtout pour l'agriculture. Il s'impose à un certain nombre de propriétaires, qui souffrent de la crise agricole augmentée par la baisse de l'intérêt de l'argent et l'encombrement des carrières administratives. Ils voudraient bien pouvoir prolonger leur séjour à la ville, mais l'inéluctable force des choses les pousse vers la campagne; ils finissent, — il le faut bien, — par se faire à l'idée de s'occuper de leur exploitation rurale abandonnée, ou compromise, par leurs fermiers. Puis, quelques-uns en viennent à résider sur leurs terres, à y passer une grande partie de l'année, parfois même à s'y fixer complètement, par économie.

Ce mouvement de retour vers la culture est accusé par le développement des sociétés agricoles, des publications agricoles, des syndicats agricoles. On sait comment ces derniers ont surgi par centaines sur tous les points du territoire et sur l'initiative de grands propriétaires. Beaucoup de ces propriétaires n'ont vu là, tout d'abord, qu'un instrument politique, ou un moyen d'influence; mais, peu à peu, ils subissent l'action de ce milieu nouveau et ils sont amenés à se mettre au courant de ces questions d'engrais et de machines agricoles qu'ils dédaignaient jusqu'ici; le syndicat devient insensiblement agricole tout de bon.

D'autre part, certains capitalistes avisés commencent à profiter de l'abaissement du prix de la terre, résultat de la crise agricole, pour acheter des domaines ruraux, car le revenu de la terre tend à se rapprocher de plus en plus du revenu des valeurs de bourse.

8e Symptome. — *Les encouragements à la colonisation.* La

puissance colonisatrice d'un peuple est un des plus sûrs indices de sa puissance sociale. Elle témoigne de l'esprit d'initiative de ses habitants et de leur expansion dans le monde. C'est par là que la race anglo-saxonne est si redoutable.

On ne peut pas dire que la France soit sérieusement entrée dans cette voie : sa colonisation est surtout administrative : nous exportons encore plus de soldats et de fonctionnaires que de colons. Cependant on remarque tout au moins une tendance à encourager la colonisation, à en signaler les avantages. Un certain nombre de sociétés et de publications périodiques ont été fondées dans ce but; des missions d'exploration ont été organisées; il y a un public de plus en plus nombreux qui s'intéresse aux questions de géographie; on dirait que le Français, si casanier, commence à s'apercevoir qu'il existe, en dehors de la France, des pays où l'on peut s'établir et vivre.

Tout cela est encore bien platonique, j'en conviens, mais n'oublions pas que les symptômes que nous venons de constater précédemment poussent, eux aussi, dans le sens de la colonisation et qu'ils auront pour effet d'accentuer ce mouvement.

9e Symptome. — *Le discrédit croissant de la politique et des politiciens.* Si l'aptitude colonisatrice est un indice de la puissance sociale, la confiance dans la politique et dans les politiciens est un des indices les plus sûrs d'infériorité. Elle est la preuve que les citoyens comptent plus sur l'action et sur l'intervention de l'État que sur leur propre initiative, qu'ils sont plus portés à vivre des situations administratives et des fonctions publiques que des professions indépendantes. Ce que les partis aiment dans la politique, c'est le butin qui suit la victoire, c'est-à-dire les places : aux vainqueurs les dépouilles. Cet état d'esprit détourne des professions indépendantes qui constituent la force vitale d'un pays, et il paralyse l'action privée.

Des indices certains témoignent que les Français commencent à secouer cette illusion. Nous en arrivons à comprendre que la politique ne nous a pas donné tout ce que nous en attendions; nous sommes déçus sur presque tous les points : liberté, égalité,

fraternité, gouvernement à bon marché, gouvernement du peuple par le peuple, diminution des impôts, tolérance pour les opinions politiques ou pour les opinions religieuses, etc. Nos désillusions se sont traduites par des changements nombreux de gouvernements et par des changements encore plus nombreux de constitutions. Aujourd'hui nous avons tout expérimenté et nous avons vu le fond de toute la politique.

Aussi on constate un fait bien significatif : l'intérêt décroissant que présentent, pour le public, les journaux exclusivement politiques. Reportez-vous à la Restauration et au Gouvernement de Juillet, ou même au Second Empire : alors, un journal politique était une puissance écoutée et respectée; un journaliste disposait d'une force énorme; les plus grands hommes d'État avaient été ou étaient journalistes. *Le National, le Globe, le Constitutionnel, les Débats,* tournaient et retournaient l'opinion et parfois même faisaient une révolution en quelques mois. Il n'y avait guère d'autres journaux que les journaux politiques et chaque journal représentait une fraction bien déterminée de l'opinion.

Que les temps sont changés! Aujourd'hui, les journaux purement politiques ont perdu une grande partie de leur autorité et une partie encore plus grande de leur clientèle. Le succès va aux journaux dits « du boulevard », qui ont relégué la politique dans un tout petit espace et qui la considèrent comme gênante; ou bien aux journaux de nouvelles, de pures informations télégraphiques, sans opinion politique; ou encore aux publications spéciales qui traitent d'affaires, d'intérêts de métier ou d'intérêts locaux, genre complètement inconnu il y a quarante ou cinquante ans.

Autre indice de ce discrédit : les situations politiques jouissent d'une considération moins exclusive qu'autrefois. Un fonctionnaire n'est plus entouré de la même auréole que sous les précédents régimes : il s'en faut de beaucoup. Où est ce type du préfet de l'Empire, personnage qu'on ne pouvait voir sans émotion? Où est cette vieille magistrature française d'il y a quarante ans seulement, cette magistrature « du ressort » qui

semblait presque un corps sacerdotal? On s'aperçoit d'ailleurs que ces situations sont moins sûres qu'on le croyait; qu'elles enchaînent l'indépendance; qu'en somme elles sont peu rétribuées. Et je ne fais pas entrer en ligne les incidents du Panama qui devraient dégoûter de la politique les gens les moins dégoûtés.

L'auréole qui environnait l'État, ses ministres, ses fonctionnaires, est donc sérieusement voilée; et cela est bon, car tout ce que perd l'État, le particulier, la vie privée, la vie locale le gagnent, et ce sont là les vrais et solides éléments de la puissance sociale. De ce côté encore, il y a donc progrès.

10e Symptome. — *La réaction effective de l'opinion contre le militarisme.* Le développement du militarisme est un grand obstacle à la réforme sociale : non seulement il ruine la nation, mais, en poussant la jeunesse vers les écoles spéciales, il l'éloigne des arts usuels, des professions utiles; ceux même qui échouent à l'entrée des carrières militaires se trouvent impropres, par cette éducation même, à entreprendre une profession indépendante qui exige l'énergie personnelle et l'initiative individuelle.

Mais on peut, dès maintenant, augurer que le militarisme est en baisse. Les charges énormes qu'il impose à une nation ne peuvent être supportées longtemps; à ce compte, la paix est presque aussi écrasante qu'une guerre désastreuse. Déjà, l'Italie a été ruinée par ce beau régime et elle va être obligée de restreindre ses armements; l'Allemagne et la France les supportent à grand'peine et ne pourront les supporter longtemps sans danger pour leur vitalité. Cet argument financier aura raison de tous les raisonnements des militaristes.

Mais ces derniers eux-mêmes témoignent hautement contre ce régime. Leurs actes démentent leurs paroles. Ils se rendent parfaitement compte que toute carrière est brisée, ou tout au moins rendue très difficile par ce long séjour à la caserne. Aussi ils n'ont rien de plus pressé que d'y soustraire leurs fils. C'est à qui échappera à ce régime dont on célèbre en public les avantages et la nécessité. C'est ainsi que, depuis la nouvelle loi, les écoles qui

dispensent de deux ans de service ont vu arriver à elle la foule des candidats ; on s'écrase à leurs portes. Voilà bien la plus éloquente des protestations ; celle-là est véritablement spontanée. Dans la classe supérieure, toutes les combinaisons paternelles et maternelles roulent autour de ce problème : Comment échapper au régime militaire? qui est cependant la plus belle de nos institutions. Dans la classe inférieure, on s'y soumet en grondant et en jalousant, non sans raison, la classe supérieure qui s'y soustrait. Quand une institution est ainsi désertée même par ses plus bruyants défenseurs, elle est bien compromise. Ce militarisme à outrance durera-t-il seulement autant que nous? C'est peu probable. La situation financière et l'intérêt public en auront raison, à défaut du bon sens.

Le militarisme n'est pas nécessaire pour jouer un grand rôle dans le monde : la race anglo-saxonne ne le prouve que trop par son exemple.

11e Symptome. — *La diminution du prestige des « Œuvres »*. Le but que poursuivent les œuvres de bienfaisance, d'assistance, ou celles dites de bien public, est évidemment élevé, mais leur danger est de faire croire qu'elles suffisent pour résoudre la question sociale ; elles sont des palliatifs et non des remèdes ; elles endorment le mal, comme la morphine, elles ne le guérissent pas. Ce n'est pas en secourant les gens, mais en les rendant plus aptes à s'élever, qu'on leur viendra décisivement en aide. A ce point de vue, la préoccupation de chercher le remède social *exclusivement* dans les œuvres peut être un danger.

Or il est manifeste que notre engouement pour les œuvres, que le prestige des hommes d'œuvres est sérieusement en baisse. Ces institutions ont trop échoué et pendant trop longtemps ; on a perdu en elles la belle confiance qu'on avait autrefois. On a pu reconnaître toute la débilité de ces efforts collectifs, en apparence si puissants, mais qui ne sont que la manifestation de l'impuissance personnelle. On commence à s'apercevoir qu'un chef d'industrie, qu'un propriétaire rural, qu'un patron quelconque, qui s'intéresse au sort de ses ouvriers, le fait avec beaucoup plus d'ef-

ficacité que cinquante hommes d'œuvres qui prétendent améliorer le sort de gens qui échappent à leur action par tous les bouts, qu'ils ne connaissent même pas, avec lesquels ils n'ont aucun rapport naturel et positif.

12e Symptome. — *L'explosion des doctrines socialistes.* Les divers symptômes que nous venons d'énumérer nous poussent manifestement en sens inverse du socialisme, puisqu'ils tendent à développer l'initiative individuelle et à restreindre l'action de la collectivité. D'autre part, le groupe social qui est aujourd'hui en avance sur tous les autres, le groupe anglo-saxon, doit précisément cette avance au développement de l'initiative individuelle. Le socialisme est donc en contradiction avec la marche actuelle des faits.

Mais alors, comment expliquer l'explosion de ces doctrines, et comment voir, dans cette explosion, un symptôme de relèvement social?

La genèse du phénomène est très facile à expliquer.

Une évolution, comme celle dont nous venons d'énumérer les divers symptômes, ne s'accomplit pas sans froissement et sans douleur. On était habitué à compter sur la protection de sa famille, de ses amis, de son parti politique, de l'État; on vivait dans une société qui était plus orientée vers la stabilité que vers le progrès, où la concurrence était limitée par la difficulté même des moyens de transports, ce qui tendait à assurer la tradition et la fixité des moyens d'existence. Mais voilà que le développement des transports et du grand atelier, dû à la découverte de la houille, a emporté toutes ces barrières protectrices, a brisé le vieux cadre qui enserrait et protégeait l'individu. L'agriculteur, l'industriel, le commerçant se sont trouvés tout d'un coup exposés à la concurrence de tous les agriculteurs, de tous les industriels, de tous les commerçants du monde entier.

Alors que s'est-il produit?

Ceux qui étaient le plus doués d'énergie personnelle et d'initiative individuelle ont trouvé, dans ces conditions nouvelles et fatales du monde, un théâtre magnifique pour développer leurs

qualités : ils sont arrivés à un degré inconnu jusqu'ici de richesse et de puissance. C'est le cas de la race anglo-saxonne, qui était en avance sur toutes les autres au point de vue de l'énergie et de l'initiative du particulier. C'est à partir de ce moment qu'elle a commencé à déborder sur le monde, et à devenir une menace pour toutes les autres races.

Au contraire, les individus moins formés à l'initiative ont été surpris et comme accablés; au lieu de s'armer d'énergie, de se ressaisir eux-mêmes, pour tenir tête aux difficultés de l'heure présente, ils ont trouvé plus commode de gémir, puis d'appeler à leur aide le vieux cadre : parents, amis, État, collectivité, suivant la formule usée des âges anciens. Cette levée en masse des retardataires, des incapables, des impuissants, s'est réunie autour de la formule du socialisme, qui n'est qu'une résurrection plus ou moins modifiée du communisme oriental, de ce communisme qui a voué à l'impuissance tous les peuples de l'Orient.

C'est ainsi, qu'au siècle dernier, les corporations ouvrières, sur le point d'expirer devant le premier développement du grand atelier, ont réuni tous leurs efforts dans une suprême tentative de résistance : elles ont multiplié les règlements restrictifs qui leur assuraient le monople du travail et les mettaient à l'abri de la concurrence. Mais vous savez que tout cela n'a servi de rien et que la force des choses a emporté, pour toujours, ces institutions finies.

L'erreur du socialisme est d'être, lui aussi, un anachronisme et de marcher contre la force des choses qui pousse le monde dans des voies nouvelles. Tous ses efforts ne font que mieux accuser cette force des choses contre laquelle, à l'exemple des anciennes corporations, il élève une suprême et impuissante protestation.

Le seul résultat réel du socialisme sera d'affaiblir encore et, par là, d'abattre plus irrémédiablement les aveugles qui attendent, pour se relever, le secours d'un sauveur chimérique.

Le socialisme n'est pas quelque chose qui commence, mais quelque chose qui finit.

Ainsi, de quelque manière que nous tournions et que nous retournions les faits, ils aboutissent tous à cette conclusion que le monde marche, et que nous marchons nous-mêmes, vers un plus grand développement de l'initiative individuelle ; c'est par là seulement que l'on peut triompher, aujourd'hui plus encore qu'autrefois.

Et maintenant, cher Monsieur, je reviens à vous et je vous dis : « Le devoir présent est-il de s'en tenir à une vague prédication de l'action morale? ne consiste-t-il pas, au contraire, à se rendre compte des conditions sociales sans lesquelles ne peuvent se voir le relèvement et la prospérité, puisqu'il est démontré que l'action morale pure est insuffisante? Le devoir ne consiste-t-il pas, en outre, à se faire le défenseur, le propagateur de ces vérités sociales libératrices?

Mais peut-être allez-vous craindre que l'action morale ne soit ainsi sacrifiée, qu'elle soit étouffée sous le développement de l'initiative individuelle, du *self help;* vous redoutez peut-être de rabaisser l'homme, de le rendre égoïste, d'étouffer en lui l'idéal, l'esprit de sacrifice et de charité, l'amour du prochain, en un mot tout ce que vous rêvez de restaurer.

Je voudrais, en terminant, vous rassurer sur ce point.

Par une conséquence bien remarquable de l'enchaînement des choses humaines, les sociétés à initiative individuelle développée se trouvent être le foyer le plus favorable pour la vie morale énergique, intense, résistante. Cela s'explique : l'action morale consiste essentiellement, ainsi que vous le reconnaissez, à se vaincre soi-même. Or il n'y a pas de plus rude école générale pour apprendre à se vaincre soi-même, que la formation sociale qui oblige à ne compter que sur soi-même dans la vie : rien n'est plus propre à développer ce que vous appelez « la vie sérieuse », c'est bien là l'école du « sacrifice » la plus naturelle, la plus usuelle, la plus applicable en masse, qui puisse exister parmi les hommes. Cette nécessité est plus empoignante que toutes les exhortations des prédicateurs et des moralistes, qui, trop aisément, peuvent entrer par une oreille et sortir par

l'autre. Les faits poussent bien plus à l'action que les paroles.

Il est écrit : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». Cette parole est non seulement le fondement de la puissance sociale, mais encore le fondement de la puissance morale. Les peuples qui se dérobent, par toutes sortes de petites combinaisons, à cette loi du travail personnel et intense subissent une dépression, une infériorité morale ; ainsi le Peau-Rouge par rapport à l'Oriental; ainsi l'Oriental, par rapport à l'Occidental; ainsi les peuples latins et germains de l'Occident, par rapport aux peuples anglo-saxons.

Savez-vous quelle est aujourd'hui une des grandes espérances de l'Église catholique? Je ne sais si elle s'en doute. Jusqu'ici l'Église a eu son point d'appui surtout parmi des populations à formation plus ou moins communautaire ; mais ces populations, par le fait même de leur formation sociale, se sont trouvées moins préparées à recevoir, à retenir et à pratiquer complètement les grands préceptes du devoir moral et religieux. Or, aujourd'hui l'Église fait de grands progrès parmi les populations à formation particulariste de l'Angleterre et des États-Unis. C'est là un des plus grands événements de son histoire (1). Elle va trouver, parmi

(1) Nous répondrons ici, en passant, à une difficulté que quelques esprits voudraient, mal à propos, tirer de la théologie catholique contre le sujet que nous venons de soutenir. Il leur semble qu'accorder un rôle aux conditions naturelles, dans la morale, est ce qu'ils appellent du « Pélagianisme », c'est-à-dire faire de la nature *la cause* de la grâce. Non : c'est constater, — ce qui est l'orthodoxie même, — que la grâce requiert normalement des conditions naturelles, non pas comme causes efficientes de la grâce, mais comme facilité laissée à son action : à peu près à la façon dont le soleil requiert des ouvertures aux maisons, non pas que ces ouvertures produisent la lumière, mais parce qu'elles la laissent passer. Les moralistes les plus autorisés savent si bien appliquer ce principe, qu'on voit les fondateurs d'Ordres entourer de conditions naturelles, très minutieuses et très impérieuses, l'existence des religieux auxquels ils aspirent à faire pratiquer les vertus pourtant les plus surnaturelles. Pour prendre un exemple plus commun, tous les gens vertueux savent qu'ils ne le sont qu'en observant un certain nombre de précautions d'ordre naturel, sans lesquelles leur vertu serait livrée à l'assaut de cent aventures périlleuses. Contrairement à l'histoire et à l'apologétique la plus classique, les esprits auxquels nous nous adressons ici ne veulent pas voir que l'Église a maintes fois reçu, providentiellement, des secours naturels dont l'effet a été d'offrir à son action un chemin plus ouvert, plus libre : ainsi on a fait valoir, avec raison, la publicité de premier ordre que lui a donnée son entrée dans le monde romain; or, cette publicité, qui a aidé à la faire connaître sinon à la faire accepter, et qui a jeté à tout jamais ses origines en pleine lumière historique, ne venait pas de

ces peuples, le terrain le plus admirablement préparé à recevoir la semence qu'elle a la mission de répandre sur le monde; et les fruits de cette semence seront, là, plus beaux et plus nombreux que partout ailleurs. Ils sont déjà magnifiques, par la seule puissance de ce milieu social. Vous savez, en effet, que le clergé protestant n'exerce qu'une action très restreinte; c'est donc, par la seule action de la vie privée « sérieuse » et laborieuse, que ces populations ont conservé une si haute dose de force morale. Vous l'avez bien constaté à votre dernier voyage en Angleterre et en Écosse.

Je crois que je puis maintenant conclure en ces termes, dont tout ce qui précède explique assez le sens :

Ce n'est pas le développement de l'action morale qui suffira à nous assurer le relèvement social;

Mais c'est le relèvement social qui nous permettra le plein développement de l'action morale.

Par conséquent, le « devoir présent » est de travailler, de toutes ses forces, au relèvement social, suivant les indications qui sont fournies par l'étude méthodique des sociétés humaines, c'est-à-dire par la Science sociale.

Ce relèvement social est en voie de s'accomplir en France : les faits sont avec nous; mettons-nous donc avec eux, c'est le meilleur moyen, c'est le seul moyen de réussir.

Edmond Demolins.

l'Église, mais de l'organisation de l'Empire romain; on a pareillement fait valoir, avec raison, la liberté politique que les Barbares ont apportée à l'Église, et qui a été marquée par l'épanouissement du moyen âge, etc., etc. M. Paul Desjardins dit, lui aussi, parce que cela est d'expérience quotidienne, que pour l'élévation morale il faut la vie constituée dans des conditions naturelles sérieuses. C'est cette vie sérieuse, *adaptée au temps*, à laquelle les événements acheminent aujourd'hui, avec le régime de l'éducation anglo-saxonne qu'ils introduisent. Il faut aller à cette éducation, comme l'Église est allée déja du monde juif au monde romain, et du monde romain au monde barbare : c'est un pas de plus, et du même genre, à faire maintenant.

LES TENDANCES NOUVELLES

DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

A PROPOS D'UN DISCOURS DE Mgr IRELAND.

Il n'est plus personne aujourd'hui qui conteste que, depuis le pontificat de Léon XIII, l'Église catholique romaine ne soit entrée dans une phase nouvelle de son histoire. Beaucoup saluent avec joie ce qu'ils ne craignent pas d'appeler une transformation et une rénovation; plusieurs, tant parmi les amis que parmi les ennemis de l'Église, s'alarment et s'inquiètent. A quelles résistances se heurtera ce mouvement nouveau, quelle sera sa vitesse, au prix de quelles luttes triomphera-t-il des obstacles artificiels ou naturels élevés devant lui, ce sont là autant de questions auxquelles l'avenir seul répondra. Une chose est certaine, c'est que si plusieurs événements (notamment le choix du successeur de Léon XIII) peuvent retarder ou accélérer la marche du phénomène, il ne dépend de personne de l'empêcher de se manifester, dans sa majestueuse toute-puissance, en dépit des oppositions du dedans, ou des coalitions intéressées du dehors.

On ne doute pas davantage, à l'heure actuelle, que l'Église catholique américaine n'ait contribué, pour une bonne part, à développer ces tendances nouvelles. Par un contraste étrange, la jeune république du Nouveau Monde a eu l'enviable privilège d'exercer sur la plus antique des institutions des « vieux pays » une influence décisive; et cette société, où la préoccupation des intérêts matériels tient une place prépondérante et où on matérialise volontiers la notion abstraite de la Toute-Puissance sous

les apparences du dollar, *the Almighty Dollar*, est aussi celle qui a eu l'honneur de pousser, dans une voie nouvelle, la puissance la plus conservatrice, la plus traditionnelle et la plus immatérielle qui existe sur la Terre. Pour surprenantes que ces assertions puissent paraître, au premier abord, elles n'en expriment pas moins une vérité certaine, et l' « Affaire » célèbre des « Chevaliers du Travail » a été le préliminaire de l'Encyclique sur la Condition des Ouvriers, de même qu'il existe une connexité étroite entre la politique républicaine du Pape et la venue à Rome de ces parfaits républicains qui se nomment Gibbons et Ireland.

Les esprits curieux de suivre l'évolution de l'Église catholique et d'en connaître par avance la direction doivent donc prêter une oreille, tout spécialement attentive, aux paroles des premiers évêques catholiques de « l'autre côté de l'eau » et, à ce titre, le discours prononcé, le 18 octobre dernier, dans la cathédrale de Baltimore, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale du cardinal Gibbons, mérite d'attirer l'attention.

Au surplus, les lecteurs de la *Science sociale* savent par avance quel homme est celui qui le prononça (1), car il va sans dire que ce fut l'éloquent « pionnier de l'Ouest », le Très Révérend John Ireland, archevêque de Saint-Paul (Minnesota) qui fut choisi pour porter la parole, en cette circonstance solennelle, au nom du clergé américain.

Voici, dans ce discours, les passages susceptibles d'intéresser les catholiques français.

I.

L'archevêque de Saint-Paul, laissant de côté « le clinquant et les chants élogieux » (*song and tinsel*), affirme que le jubilé du cardinal Gibbons est une leçon pour les évêques, les prêtres et les laïques de l'Église de Dieu en Amérique : aussi, revenant sur

(1) La *Science sociale*, année, 1892, t. XIV, p. 5 : *Un Américain en France*, par M. Paul de Rousiers.

un thème favori, choisit-il pour sujet les relations de l'Église avec le Siècle (*the Church and The Age*); après avoir montré brièvement qu'*une ère nouvelle est venue pour l'humanité et que l'Église doit s'adapter à cette formation nouvelle* (1), il poursuit en ces termes :

« Que des choses nouvelles arrivent! Tel est le mot d'ordre de l'humanité à l'heure présente. Produire effectivement ces choses nouvelles, tel est son dessein arrêté; et, vers ce but, sont tournées ses activités les plus énergiques.

« Et cependant, au milieu de ces temps, l'Église catholique se meut et travaille, s'employant, ainsi que sa charte l'y oblige, à conquérir les esprits et les cœurs, les individus et les sociétés. Sa mission dans ce monde est précisément la même que dans les siècles passés; mais le monde présente un aspect nouveau. L'Église vogue sur les eaux du même océan dont les flots portent sa barque depuis son départ de la Palestine; mais des vents nouveaux agitent ces eaux et les soulèvent en des vagues inusitées. Il n'est pas nécessaire d'argumenter longtemps pour montrer qu'il faut imprimer au gouvernail des mouvements nouveaux et déployer aux mâts de nouvelles voiles.

« Aujourd'hui la routine du vieux temps conduit à la mort : aujourd'hui ce qui est habituel est suranné (*worn out senility*). La crise exige quelque chose de nouveau, d'extraordinaire, et, par là, l'Église remportera une des plus grandes victoires dans la plus grande des époques de l'histoire.

« Il y a un désaccord entre le Siècle et l'Église. Je constate le fait avec chagrin. Les intérêts de la société et de la religion souffrent, pendant que durent le malentendu et la séparation. La paix et l'entente sont la condition du bien-être et du progrès.

Il y a un désaccord entre l'Église et le Temps moderne. A qui incombe la faute (2).

« La faute en incombe au Siècle et à l'Église, ou plutôt aux porte-paroles du Siècle et aux porte-paroles de l'É-

(1) Dans le tirage spécial qui a été fait de ce discours, ces mots sont mis en évidence dans une manchette, hors texte (*The Church and the Age*), édité chez John Murphy et Cie, Baltimore.

(2) Nous reproduirons ici, dans nos citations, les manchettes de l'édition américaine du discours : elles ont leur signification.

glise. Le Siècle et l'Église, sainement compris, ne sont nullement en guerre. Le Siècle, tel qu'on nous le représente, doit être blâmé.

« Enflé par ses succès matériels et intellectuels, il est orgueilleux et exagère sa puissance. Il croit que le domaine naturel, dont il a tiré un parti si merveilleux, suffit à tous ses besoins; il tend à l'exclusion du surnaturel, il revêt le vêtement du sécularisme. Dans son adoration de la nouveauté, amenée par la marche du progrès, tout ce qui est vieux lui est suspect. Il demande pourquoi son Église ne serait pas nouvelle comme sa chimie et sa mécanique. Une Église qui porte sur son front l'empreinte de dix-neuf siècles lui paraît surannée et hors de sa place. L'orgueil et la légèreté sont les maux caractéristiques du siècle.

« L'Église, telle qu'elle nous apparaît, dans les discours et les actions de ses représentants, *mérite sa part de reproche*. Je parle en catholique, avec un amour sincère de l'Église catholique. Je connais les éléments divins de l'Église auxquels le Christ a confié le dépôt de la vérité et de la grâce, et je crois fermement que ces éléments sont, à toute époque, préservés de l'erreur par l'action du Saint-Esprit. Mais je connais aussi les éléments humains de l'Église. Les hommes conservent dans l'Église, leurs attributs humains, et *de leur sagesse et de leur énergie dépend la prospérité extérieure de l'Église*. L'Église a eu ses époques, différentes les unes des autres en gloire et en lumière, suivant que les pasteurs catholiques et le peuple catholique ont mesuré le monde d'un œil plus clairvoyant, et ont manié l'épée spirituelle avec plus d'habileté (1). La dépendance de l'Église à l'égard de ses éléments humains est souvent trop oubliée, bien que l'Église elle-même nous enseigne que le fait de se reposer, à l'excès, sur la grâce divine soit un péché de présomption.

« Je ne crains pas de dire que, pendant ce siècle, les hommes, dans l'Église, ont été trop lents à comprendre le temps nouveau

(1) De ce côté de l'Atlantique, on dit plutôt : « Suivant que Dieu, dans sa bonté, a envoyé à l'Église des saints plus éminents et l'a assistée de sa grâce plus abondante. » Grande est la différence entre l'un et l'autre point de vue.

et trop lents à tendre vers lui la main auxiliatrice de l'amitié. Ils avaient leurs excuses, dont je ne méconnais pas la valeur. L'Église est, dans ses éléments divins, intransformable et conservatrice par-dessus tout. La crainte du changement, pour légitime qu'elle soit dans une certaine mesure, est volontiers poussée au delà des limites convenables et la conduit aisément à maintenir des positions qu'elle devrait abandonner. Il est vrai également, que les mouvements du siècle se présentèrent le plus souvent, lorsqu'ils apparurent pour la première fois, sous des apparences défavorables et peu engageantes. La Révolution de 1789 dressa des échafauds. Mais, en dépit de toutes ces excuses, *les hommes de l'Église pensèrent et agirent trop lentement*. Ils ne surent pas comprendre le siècle, christianiser ses aspirations et le guider dans sa marche en avant; aussi il poursuivit sa route sans eux. Il y eut bien quelques Lacordaire, qui reconnurent et proclamèrent les devoirs du moment; mais leurs timides compagnons les abandonnèrent; des réactionnaires les accusèrent de libéralisme dangereux, de demi-hérésie et ils furent contraints au silence. La plupart ne virent que les vices du siècle, qu'ils anathématisèrent volontiers : ils méconnurent et nièrent ses tendances nobles et bonnes (1). Le siècle fut, pour eux, le monde des ténèbres contre lequel le Christ a prémuni ses disciples; on désespéra de pouvoir le gagner à l'Évangile. Une pareille tâche ne pouvait être accomplie que par l'intervention du ciel, au moyen de quelque miracle stupéfiant et, jusqu'à la venue de ce miracle, les ministres du Christ se retirèrent, comme dans leurs quartiers d'hiver, dans les sacristies et les sanctuaires, où,

Erreurs que font les hommes d'Église en ne cherchant pas à se concilier le siècle.

(1) Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces paroles de l'archevêque de Saint-Paul de ces lignes écrites, en 1891, par M. Anatole Leroy-Beaulieu : « A l'imitation du suprême pontife, les évêques n'apparaissaient guère sur le portail de leurs cathédrales que pour jeter un anathème aux nouveautés du jour. Par ses malédictions chagrines, l'Église semblait elle-même se reléguer à l'écart de ce monde qui se retirait d'elle. Prétendait-elle encore s'adresser à eux, les peuples ne la comprenaient plus. Nombre même de ses enfants ne lui prêtaient qu'une oreille inattentive. C'est qu'elle les fatiguait de ses doléances sur les malheurs des temps, ne cessant de vanter le passé à des générations qui n'avaient d'yeux que pour la venir. » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1891, p. 722; *La Papauté, le Socialisme et la Démocratie.*)

entourés d'un petit groupe d'élus, ils pouvaient se préserver eux-mêmes et leurs amis de la contagion qui envahissait tout.

« Le siècle, abandonné à lui-même et à des guides malfaisants, s'éloigna chaque année davantage de l'Église, *à raison de* l'isolement dans lequel celle-ci cantonnait ses énergies : irrité de cette inimitié, il s'endurcit dans son sécularisme et enseigna à ses enfants le mépris et la haine de la religion. Ce déplorable état de choses prévalut dans quelques pays plus que dans d'autres, mais en aucun pays il ne fut complètement inconnu. L'Église avait, semble-t-il, replié son drapeau de bataille, son drapeau de victoire.

« Ce fut une erreur et un malheur. Allez et enseignez les nations, avait dit le Christ une fois pour toutes ; et, obéissant à cette parole, les premiers apôtres se précipitèrent sur l'Empire romain, haranguant les sages d'Athènes sur la colline de Mars, les patriciens et les sénateurs de Rome, jusque dans les palais des empereurs, les esclaves dans leurs cabanes : et l'Empire romain fut christianisé.

L'occasion pour l'homme d'Église éminent et supérieur.

« Quelque grands qu'aient pu être les erreurs et les méfaits du siècle présent, les moyens et le zèle des premiers apôtres l'eussent néanmoins conquis au Sauveur. Mais, en fait, le siècle, pour païen qu'il soit, dans son langage et dans les excès de ses qualités, est, dans sa nature intime, rempli des émotions chrétiennes ; il adore, sans le savoir, dans les sanctuaires chrétiens, et il n'attend que le contact brûlant avec la religion catholique pour se proclamer chrétien.

« Je montre l'occasion pour l'homme d'Église éminent et supérieur. Son œuvre est de construire un pont sur la vallée profonde qui sépare le siècle de l'Église, d'écarter les nuages qui empêchent l'un de voir les réalités de l'autre, de rapprocher l'Église du siècle et le siècle de l'Église.

« Le siècle a, sans doute, ses erreurs et ses fautes, et avec celles-ci l'Église ne peut transiger. Aucune réconciliation n'est possible entre l'Église et le siècle, représenté comme la synthèse concrète des erreurs et des péchés. Mais ceux-ci sont, dans l'en-

semble, des accidents, et non des éléments essentiels. Pour ma part, je vois, dans le siècle présent, un de ces soulèvements qui se manifestent, de temps à autre, dans l'humanité, et qui marquent les étapes successives du progrès continu. L'humanité développée, réconfortée par plusieurs siècles de réflexion et d'épreuve, nourrie et imprégnée des principes de la vérité chrétienne, soulève sa masse entière vers des régions plus élevées de liberté et de lumière, et demande une jouissance plus complète et plus universelle des droits que Dieu lui a donnés. Tout cela est digne d'éloges; tout cela est noble et beau.

« C'est tout ce qu'on nous demande d'accepter, quand nous acceptons le siècle; et, en acceptant le siècle, nous nous conférons le droit de le morigéner pour ses défauts; nous nous mettons en situation de les corriger.

« L'Église, elle aussi, a ses éléments accidentels et ses éléments essentiels. Nous devons être capables de distinguer les premiers des seconds; nous devons être préparés, tout en veillant avec un soin jaloux à conserver ceux-ci, à abandonner ceux-là, suivant les exigences des lieux et des temps.

Le variable et l'invariable, le permanent et le transitoire dans l'Église.

Ce que l'Église a été, à une époque déterminée, certaines gens prétendent qu'elle devrait toujours l'être. *Ils lui font le plus grand tort, la rendant ainsi rigide et inflexible,* incapable de s'adapter aux milieux changeants et nouveaux. L'Église, créée par le Christ pour tous les âges, vit dans chaque âge et de chaque âge. Nous trouvons donc, dans son organisme externe, du variable et du contingent. L'Église a pactisé, à une époque, avec les empires; à une autre, avec la féodalité; et, cependant, elle ne fut jamais en principe ni impérialiste ni féodale. Elle parla grec à Athènes et latin à Rome, et ses fils portèrent la chlamyde ou la toge; mais elle ne fut jamais une institution confinée à la Grèce ou à l'Italie.

« Ses connaissances scientifiques furent, à diverses époques, restreintes comme celles de ses contemporains; sa législation sociale et ses coutumes furent, comme les leurs, grossières et primitives. Elle ne faisait que partager, dans ses éléments humains, la vie

de son temps, ses éléments divins restant toujours les mêmes. Il y a deux ou trois siècles, elle fut aristocratique et élégante avec Charles-Quint d'Espagne et Louis XIV de France ; mais cela encore n'était qu'une phase transitoire de son existence, et elle peut, à une autre époque, être aussi démocratique, dans sa conduite, que la démocratie la plus authentique peut le souhaiter.

« Si tout cela n'était pas vrai, l'Église ne serait pas catholique, comme son fondateur était catholique, lui le Docteur et le Sauveur de tous les âges et de toutes les nations. Soyons aussi larges et aussi catholiques dans nos conceptions de l'Église que le Christ lui-même, et nous ne rencontrerons aucune difficulté à reconnaître combien elle convient à tous les âges et à tous les temps, au passé comme au présent, au présent et à l'avenir comme au passé.

« Je prêche la nouvelle, la très glorieuse croisade. L'Église et le siècle, unissez-les au nom de l'humanité, au nom de Dieu.

« L'Église et le siècle ! Établissez entre eux un contact intime : leurs cœurs battent à l'unisson : le Dieu de l'humanité opère dans l'un, le Dieu de la révélation surnaturelle opère dans l'autre : dans les deux, le même Dieu. »

L'archevêque de Saint-Paul continue son discours en énumérant les qualités caractéristiques du temps présent ; il montre successivement que le désir de la science, la liberté, la démocratie, la justice sociale, le progrès matériel sont les traits principaux qui distinguent notre époque...

« J'ai parlé, dit-il, de l'attitude intellectuelle qu'il nous convient de prendre vis-à-vis du siècle. Quelles seront nos relations pratiques avec lui? Qu'elles soient celles que conseillent le zèle apostolique le plus ardent et la prudence humaine la plus sage? Nous désirons gagner le siècle ; dès lors ne restons pas isolés de lui. *Notre place est dans le monde aussi bien que dans le sanctuaire;* dans le monde, pour lui prouver notre amour et lui rendre service. Nous ne pouvons influencer les hommes à distance : un contact intime est nécessaire. Soyons avec eux dans les choses qui sont leurs, — intérêts matériels, prospérité sociale,

bien-être civil, — afin qu'ils soient avec nous dans les choses qui sont nôtres, — les intérêts de la religion. Soyons avec eux, parce que leurs intérêts sont les nôtres, parce que la nature et la grâce ne doivent pas être séparées. On me dira que le siècle suit une mauvaise route. Je répondrai que c'est nous qui l'avons abandonné à lui-même et qui l'avons laissé s'engager dans l'erreur. Réparons maintenant la faute commise et marchons avec lui, afin de le guider, à l'avenir.

« Le siècle demande la liberté avec un bon gouvernement; soyons des modèles de patriotisme, de vertu civique, de loyauté aux institutions du pays, et on ne soupçonnera jamais les catholiques d'être les alliés de régimes enterrés, les ennemis de la liberté, civile ou politique. Dans toutes les organisations et les combinaisons sociales, soyons les plus actifs, les plus utiles : les hommes reconnaîtront alors cette grande vérité, que la religion, qui a les promesses de la vie future, a aussi celles de la vie actuelle, et voyant en elle l'amie et la protectrice de leurs intérêts terrestres, ils écouteront sa parole, lorsqu'elle les entretiendra de ses promesses surnaturelles.

« Par-dessus toutes choses, aimons et travaillons avec ardeur et énergie. Le monde réussit dans ses entreprises grâce à une persévérance infatigable et à un labeur sans mesure. Ainsi réussirons-nous dans notre tâche. La manière nonchalante (*half-hearted*) dont nous évangélisons le siècle ne mérite et ne produit que l'insuccès. La vapeur et l'électricité dans la religion, coopérant avec la grâce divine, trompheront; les vieilles méthodes « à la papa » (1) (*easy going*) sont synonymes de défaite. Nous n'avons pas jusqu'ici gagné le siècle; n'en rejetons pas tout le blâme sur le siècle.

« Je ne m'arrêterai pas longtemps aux objections qui surgissent dans beaucoup d'esprits. Le siècle, pourra-t-on dire, s'est détourné de l'Église et n'écoutera pas. Je crois que si des esprits et des cœurs convenablement mis au ton (*attuned*) (2) atteignent

(1) Le lecteur voudra bien excuser la trivialité de cette expression qui nous paraît seule traduire la pensée de l'orateur.

(2) Le verbe *tune* signifie proprement accorder un instrument de musique.

jusqu'à lui, il écoutera. Les hommes peuvent toujours être convertis à Dieu. Je crains, dira un autre, l'opposition qui sera soulevée par les hommes, dans le sein même de l'Église. Amis, si vous êtes effrayés de cette opposition, vous ne réussirez pas : vous n'êtes pas « de la race de ces hommes par qui le salut est apporté à Israël ». L'opposition viendra sûrement. A chaque transition historique, il y a les réactionnaires qui voudraient faire remonter dans l'Érié les eaux du Niagara, pour qui tout changement est dangereux, toute initiative est du libéralisme condamnable et même une hérésie toute pure. Ne faites pas attention à eux; passez votre chemin avec le Christ et sa Vérité!

Ne faisons point attention à l'opposition.

« L'Église et le siècle! Leur union est assurée. Le dix-neuvième siècle a vu, à son déclin, les hommes par qui le salut est apporté à Israël. J'en nommerai quelques-uns, — et en les nommant, je leur envoie, dans leur demeure terrestre ou céleste, le tribut de mon âme : Ketteler de Cologne, Lavigerie de Carthage, Manning de Westminster, Gibbons de Baltimore, Léon de Rome. »

Suit un éloge de Léon XIII et du cardinal Gibbons...

II.

Ce beau discours de l'éloquent évêque de l'Ouest mériterait un commentaire développé : aussi le lecteur me permettra-t-il quelques observations sur les idées importantes qu'il contient.

Tout d'abord, il est remarquable que l'orateur chrétien ne se livre à aucune plainte, à aucune récrimination; pas un mot sur le malheur des temps, sur la coalition des puissances sataniques, sur la franc-maçonnerie, sur les desseins des méchants, etc. On avouera que, dans un discours intitulé par son auteur *l'Église et le Siècle,* c'est là une nouveauté grande; des constatations de faits, des aveux de culpabilité, des exhortations à mieux faire, voilà tout le discours de ce véritable Américain, de cet « homme splendide » (*splendid man*), ainsi que l'appellent ses concitoyens.

Mais ce n'est là qu'une qualité négative; passons aux assertions positives.

En premier lieu, Mgr Ireland reconnaît franchement qu'un désaccord existe entre le Siècle et l'Église, et on peut même ajouter, sans crainte de se tromper, qu'à ses yeux ce désaccord est grave et se manifeste simultanément sur plusieurs points essentiels. Cette constatation, faite solennellement par un évêque catholique, est importante, car il est évident que, si ce désaccord existe en réalité, comme on n'en peut douter, il ne faut pas en espérer la disparition, tant que les parties intéressées n'en auront pas reconnu l'existence. Lorsque, dans un duo musical, il se produit une cacophonie, tenez pour certain qu'elle persistera tant que les exécutants ne s'en seront pas aperçus.

De ce côté de l'Atlantique, il ne manque pas de chrétiens qui, encore aujourd'hui, nient ce désaccord, ou ne le voient pas. S'attachant exclusivement aux éléments théoriques de la question et ne relevant, dans la constitution essentielle de l'Église, rien qui condamne les tendances et les idées modernes, en tant qu'elles sont conformes à la morale et au dogme, ils en concluent que l'Église et le siècle devraient marcher la main dans la main et ils sont vivement scandalisés de voir, au contraire, le siècle poursuivre l'Église catholique comme son ennemie; ils ne peuvent expliquer ce désaccord dont ils n'aperçoivent pas la raison. Ce jugement vient d'une confusion dont il est facile de préciser la nature, en choisissant, entre mille, un exemple emprunté à des événements récents et cependant assez éloignés pour ne plus être l'objet d'aucune discussion passionnée.

Quels que soient les sentiments individuels des catholiques, qu'ils soient monarchiques ou républicains, aucun d'eux ne conteste aujourd'hui que l'Église ne puisse également vivre en bonne intelligence avec une république et avec une monarchie. L'Église n'a aucune raison de principe pour s'opposer à la forme républicaine, et plusieurs pensent même, avec l'archevêque Ireland, que « ce mode de gouvernement, qui est celui du peuple par le peuple et pour le peuple, est aussi celui où l'Église respire l'air le mieux adapté à ses principes et à son cœur ».

Voilà pour la théorie; considérez maintenant la pratique. Chacun sait que la presque universalité des catholiques français a été, jusqu'à ces derniers temps, dévouée aux institutions monarchiques. L'union du trône et de l'autel lui paraissait nécessaire; l'alliance de la république et des ennemis de la religion lui semblait fatale. Je ne veux pas rechercher maintenant à qui incombe la responsabilité de cet état de choses, je désire seulement le constater, pour indiquer que si, en théorie, ceux qui affirmaient qu'il n'y avait aucun désaccord entre l'Église et la forme républicaine n'avaient pas tort, ceux qui affirmaient l'incompatibilité essentielle de ces deux institutions avaient aussi raison, en pratique; et, en ces matières, le fait l'emporte sur le concevable, le réel sur le virtuel; car le siècle qui connaît très peu ou, pour mieux dire, point du tout, la doctrine véritable de l'Église, la juge naturellement d'après la conduite de ceux qui ont qualité pour la représenter. L'archevêque de Saint-Paul discerne clairement cette vérité lorsqu'il affirme qu'un malentendu existe entre le siècle et l'Église (1).

Constater un désaccord est un premier pas vers l'entente; mais cette constatation est inutile, si l'on s'empresse, ainsi qu'il arrive trop souvent, d'imputer à « l'*autre* » tous les torts. La clairvoyante franchise de Mgr Ireland a préservé l'orateur sacré de cet écueil; il proclame hautement que l'Église et le Siècle ont chacun leur part de responsabilité dans ce regrettable conflit. Il résulte même implicitement de l'habile disposition de son discours et de l'emploi de certaines expressions que, s'il lui fallait peser dans la balance symbolique de la justice la responsabilité de chacun, il serait à craindre que le plateau de l'Église ne se trouvât le plus lourd (2).

Il paraît difficile de nier que les actes de l'Église n'aient con-

(1) Cette désunion a existé ou existe encore au point de vue politique, au point de vue social et au point de vue scientifique; ce dernier chef de conflit ne sera pas visé dans les pages de cet article.

(2) L'éloge des qualités du siècle est, dans son discours, l'objet de développements étendus que nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire. On remarquera de même que l'orateur considère volontiers certains défauts du Siècle comme des excès de ses qualités.

tribué, dans une certaine mesure, à amener ce malentendu. L'Église catholique, conservatrice par essence, héritière par nature des conceptions administratives romaines, habituée, par l'usage de plusieurs siècles, à penser que l'influence sociale, politique, religieuse vient d'en haut et descend vers les couches inférieures, fut prise au dépourvu en présence de la rénovation universelle et des commotions brusques que le dix-neuvième siècle ménageait aux sociétés humaines. On ne crut pas à l'avenir de ces mouvements nouveaux, qui, d'ailleurs, ainsi que le remarque si justement l'archevêque de Saint-Paul, se présentaient sous les apparences les moins attrayantes et étaient dirigés par des hommes qui, loin de ménager les transitions, semblaient prendre plaisir à accentuer le conflit et à rendre impossible tout contact. Aussi l'Église ne vit-elle guère, dans ces agitations, que des *explosions* accidentelles qui, comme toutes les explosions, n'apportent qu'un trouble momentané et n'empêchent pas l'organisation ancienne de se reformer, dès qu'on a eu le temps matériel de faire les réparations. On pensa que « le siècle passerait », mais il se trouva qu'il ne passa pas, ou plutôt qu'il ne passa pas tout entier. Sans doute, bien des illusions ont été abandonnées et notamment les Français cultivés de 1894 n'ont plus pour les immortels principes de la Révolution française cette admiration béate qui préparait à toutes les déceptions (1); mais aussi, que de nouveautés se sont définitivement consolidées et ont acquis droit de cité en dépit de toutes les résistances et de toutes les coalitions! La forme républicaine, plus ou moins avouée, a triomphé ou est à la veille de triompher de l'ancien gouvernement des classes dirigeantes dans tous les pays dont la civilisation est avancée et l'organisation artificielle de l'Allemagne contemporaine est seule

(1) Dès 1871, M. Montégut écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes :* La banqueroute de la Révolution française est désormais un fait accompli, inévitable. Il n'est pas une seule de ses promesses que la Révolution n'ait été impuissante à tenir; il n'est pas un seul de ses principes qui n'ait engendré le contraire de lui-même et produit la conséquence qu'il voulait éviter. » (Montégut, *Libres opinions morales et historiques*, p. 291). — En 1889, M. Ferneuil, un sociologue de l'école positiviste, fit tout un livre pour établir « la stérilité des principes de 1789 ». On connaît les opinions de Renan, de Taine, de M. de Vogüé et de tant d'autres. Cf. *Le Pape, les catholiques et la question sociale*, par Léon Grégoire, Paris, Perrin et Cie, 1893.

à voiler à bien des yeux cette vérité évidente qu'un évêque américain exprimait si nettement devant moi, aux États-Unis, lorsqu'il me disait que « le césarisme et le militarisme sont définitivement condamnés ». Sur le terrain social, comme sur le terrain politique, des mouvements étendus de conversion, d'évolution, de retournements, se sont développés et, si la masse est composée comme autrefois de patrons et d'ouvriers, ces deux facteurs de la production économique n'occupent plus respectivement les mêmes positions, et leurs relations mutuelles se sont modifiées avec leurs proportions numériques. De même que, dans le domaine politique, il n'y a plus de direction d'en haut, il n'y en a plus davantage dans le domaine économique et social. Longtemps les catholiques ont cherché à retenir, dans la main des patrons chrétiens et bien pensants, le gouvernement des intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière; on estimait qu'il fallait surtout enseigner au patron à faire un emploi charitable de sa richesse et à l'ouvrier à accepter l'humilité de sa condition; au témoignage même de l'archevêque de Saint-Paul, « les prêtres ne lui parlaient de ses droits qu'en baissant le ton de leur voix (*with bated breath*), tandis qu'on l'entretenait sans cesse de ses devoirs. » Cependant il a bien fallu reconnaître que le patron, remplacé trop souvent par l'anonymat, ne pouvait ou ne voulait plus remplir la mission qu'on lui confiait et, d'autre part, les ouvriers échappaient de plus en plus à l'influence de celui qui n'était plus pour eux qu'un *employeur*. Sans parler des nouveautés scientifiques, on peut donc dire, avec l'évêque américain, que « les porte-paroles de l'Église ont été trop lents à comprendre le Siècle nouveau et qu'ils ont pensé et agi trop lentement ».

Ici s'élève une objection que l'évêque de Saint-Paul, s'adressant à un public américain, a réfutée directement, sans en exposer au préalable les termes. Très souvent ceux qui pensent que l'Église catholique a sa part de responsabilité dans le désaccord qui la divise du Siècle, en viennent à lui reprocher son esprit traditionnel. Cette critique est-elle légitime? Cette « lenteur à changer » dont on se plaint n'est-elle pas précisément le plus beau

titre de gloire de cette institution essentiellement conservatrice? N'a-t-elle pas reçu de son divin Fondateur le dépôt sacré de la vérité et, dès lors, peut-elle avoir d'autre obligation que de le transmettre intact aux générations les plus reculées? Si elle est divine, elle doit nécessairement être aujourd'hui ce qu'elle était hier, comme elle sera demain ce qu'elle était aujourd'hui, car « il n'appartient à aucun homme d'améliorer l'œuvre de Dieu ».

Cette objection est grave et produit une impression très vive sur beaucoup d'esprits. Plusieurs, ne trouvant rien à répondre, en concluent qu'il faut certainement demeurer dans la voie traditionnelle; d'autres, plus hardis et plus ouverts aux suggestions impérieuses du Siècle, ne croient pas pouvoir se dissimuler plus longtemps la nécessité de modifications importantes, mais aussitôt leur foi alarmée proteste contre cet aveu de leur raison.

L'archevêque de Saint-Paul entreprend de démontrer aux premiers leur erreur et de rassurer la conscience inquiète des seconds. Il nie que tout dans l'Église doive être conservé; il distingue les éléments contingents et accidentels des éléments essentiels et immuables, et il déclare que les catholiques doivent être prêts à abandonner les premiers, suivant les exigences des temps et des lieux. Il est inutile de faire remarquer l'importance capitale de cette distinction; elle offre aux catholiques un moyen simple et très correct de résoudre des conflits, devenus irréductibles pour ceux qui la repoussent (1). A la vérité,

(1) Mgr Ireland a parlé de la modification des éléments accidentels de l'Église. Il est aisé de savoir ce que cela signifie. Il y a dans l'Église trois sortes d'éléments accidentels; la discipline, les formalités, les tendances dans l'application des doctrines. Ce sont ces trois choses qui, par le brusque revirement des temps, sont aujourd'hui surannées pour la plupart, et qui, aux yeux des gens du dehors, surtout, incapables d'apprécier combien elles diffèrent des apparences dans la pratique, font apparaître l'Église comme étant d'un autre temps et comme à peine compatible avec la vie prompte, précise, ouverte, mêlée, et déjà surchargée de difficultés et de fatigues, que l'immense majorité des hommes doit mener, au moins chez les races supérieures. Il importe que ce terrain soit déblayé; il est à désirer que, sur ces trois points modifiables, l'Église fasse ce qu'elle a fait au Concile de Trente pour la doctrine fondamentale, en la fixant *au minimum* nécessaire.

Voilà ce qui résulte logiquement des paroles de Mgr Ireland, et ce qui résulte d'ailleurs directement de l'observation des faits. L'archevêque de Saint-Paul ne s'est pas appliqué à le developper : cela n'était pas en situation dans les circonstances où il parlait. Mais après avoir posé le principe de ces réformes, il s'est préoccupé

elle n'est pas exempte de périls, car s'il était facile de soutenir le « bloc », il va devenir au contraire singulièrement malaisé de discerner, *dans un cas donné*, l'immuable du contingent. Il est remarquable que l'orateur américain ne nous indique nulle part ce qu'il faut ranger dans la première catégorie ou classer dans la seconde ; pas davantage, ne nous donne-t-il un criterium théorique pour dresser notre catalogue. Sans doute, la circonspection et la prudence n'ont point été sans dicter à l'évêque cette réserve silencieuse ; mais on se tromperait grandement si l'on se contentait de cette explication, car aussitôt il dit à ses auditeurs : « Allez et agissez, et que le zèle apostolique le plus ardent et la prudence humaine la meilleure vous dirigent », montrant ainsi qu'un véritable Américain, même en ces délicates matières, attend, surtout, des résultats de l'expérience et de l'enseignement des faits, la solution des questions épineuses (1).

Mais, tant il est vrai qu'en un tel sujet les objections se pressent innombrables, l'orateur catholique, en invitant ses auditeurs à l'action, entend encore résonner à ses oreilles les réserves des chrétiens indolents. Il est bien d'agir, lui disent-ils, il est bien d'aller au Siècle, mais en quoi cet acte peut-il, à l'heure actuelle, être utile à l'Église ? Comme il est manifeste que l'Église ne pourra, à elle seule, franchir toute la distance, puisque vous reconnaissez vous-même que le Siècle a ses fautes et ses erreurs avec lesquelles le compromis est impossible, ne convient-il pas plutôt d'attendre que celui-ci fasse les premiers pas ; autrement l'Église ne recueillera de sa démarche que l'humiliation, sans aucun bénéfice.

d'une autre nécessité : il faut à toute réforme un personnel apte à la faire, et c'est pourquoi il a réclamé des *hommes*, et a indiqué aux membres du clergé, dans la seconde partie de son discours, les procédés qui les *feront* et les *montreront* plus hommes, plus hommes de leur temps.

(1) Cet emploi de la méthode expérimentale, en matière religieuse, pourrait être « illustré » par des exemples nombreux. La célèbre question des écoles aux États-Unis n'eut pas d'autre origine. On sait qu'en Europe on l'a envisagée comme un problème doctrinal, dont la solution mettait en cause des principes essentiels. Cette manière d'envisager la difficulté est directement opposée à celle de l'archevêque Ireland qui me disait récemment qu'il n'avait voulu faire à Stillwater et à Faribault qu'un essai, « pour voir le résultat de cette tentative ».

Ce langage est spécialement connu des catholiques français qui, ayant laissé à leurs adversaires la direction de la troisième République, lui demandaient de devenir amie de leur religion, lui promettant pour ce moment leur adhésion : c'est la fameuse dispute du *premier pas;* chacun se vante de ne point le faire et la querelle continue.

Le sens pratique de l'archevêque de Saint-Paul perce à jour le sophisme de ce raisonnement et, fort, de sa propre expérience et de celle du grand cardinal devant lequel il parle, il affirme que si des esprits et des cœurs, convenablement mis au ton, s'adressent au Siècle, ce dernier écoutera, car le Siècle n'a suivi une fausse voie, que parce nous l'avons abandonné à lui-même et laissé se diriger vers l'erreur.

Il faut donc agir. Mais comment? A cette question l'évêque répond : En nous mêlant au monde, en étant avec lui dans les choses qui sont siennes : intérêts matériels, bien-être social, prospérité temporelle. « *Notre place est dans le monde aussi bien que dans le sanctuaire* ».

Cette réponse contient, pour les catholiques français, un double enseignement. D'abord, elle heurte de front cette idée bizarre et qui, probablement, à raison de sa bizarrerie même, a eu la bonne fortune de trouver un égal accueil auprès des âmes chrétiennes et auprès des esprits indifférents ou hostiles, idée d'après laquelle le prêtre doit se renfermer dans le sanctuaire du temple et se confiner dans sa mission toute spirituelle.

Nombre de catholiques sincères en sont encore à cette conception du libéralisme révolutionnaire, et le crédit qu'ils accordent au prêtre dans les choses de la conscience n'a d'égal que la défiance qu'ils manifestent à son égard dans les autres domaines. D'ailleurs le clergé lui-même partageait cette opinion, et pour obtenir la conversion des méchants il ne comptait plus guère que sur l'intervention divine, puisqu'il avait perdu tout contact avec eux : ceux-ci ne venaient jamais dans le temple, dont lui-même ne sortait jamais.

Cette conduite est précisément le contrepied de celle qui est recommandée par les prêtres dont l'influence prédominante entraîne

aujourd'hui à sa suite tout le clergé américain. « Il faut bien vous convaincre, me disait un prêtre catholique d'une ville du Minnesota, que si je me borne à célébrer ma messe le matin, à dire mon bréviaire, et à administrer les sacrements à ceux de mes paroissiens qui désirent les recevoir, je n'accomplis pas la dixième partie de ma tâche. Alors même que je mènerais dans mon presbytère la vie la plus sainte, si j'y reste enfermé, je ne suis qu'un prêtre inutile. Prier est bien, mais agir est beaucoup mieux; à tout prix, il faut que j'établisse des communications entre moi et la grande masse de mes concitoyens, qui ne professent pas la même religion, ou bien souvent encore n'en professent aucune : il est certain qu'ils ne viendront pas me trouver chez moi, ni m'entendre à l'église ; c'est donc à moi d'aller à eux, comme l'ont fait Jésus-Christ et les premiers apôtres ».

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'archevêque Ireland, entretenant ses auditeurs de la nécessité de convertir le Siècle au Christ, ne leur dit pas de prier et de demander que Dieu touche, par sa grâce, le cœur des hérétiques, des indifférents, ou des ennemis. Loin de là. Dirai-je qu'il semble parler avec peu de confiance de ces chrétiens qui attendent de quelque miracle stupéfiant (*stupendous*) la restauration du règne de Dieu? On voit qu'il tient plutôt à prémunir ses auditeurs contre toute pensée de ce genre, car il revient sur cette idée à plusieurs reprises et, lorsqu'à la fin de son discours, il exposera les motifs qui commandent au chrétien l'espérance, il s'écriera : « Je me rappelle le Dieu qui est au-dessus de moi; je me rappelle les chefs qu'il a donnés à l'Église : — à Rome, Léon XIII; en Amérique, le cardinal Gibbons. Ce qu'un *homme* peut faire est surprenant : que ne pourraient faire dix *hommes*, cent *hommes?* O Église catholique, mère féconde de héros, donne-nous, sans compter, des *hommes*, fils de ta propre grandeur et de ta propre puissance » (1)!

(1) L'emploi répété de ce mot *homme*, dans toute sa virile signification américaine, exprime bien la pensée essentielle de l'orateur; nulle part, il ne demande à Dieu des *saints*. L'éloge du cardinal Gibbons, présenté par l'archevêque de Saint-Paul, est aussi expressif à ce point de vue; ce que le pionnier de l'Ouest admire dans son héros, c'est la bravoure, l'activité extraordinaire, le patriotisme éclairé qui ont fait de cet homme « l'Américain des Américains ». — Je me souviens que visitant, à Saint-Paul,

Agir sur ses concitoyens par l'emploi de moyens *autres* que ceux que fournit au prêtre l'exercice pur et simple de sa mission religieuse et qui, à l'heure actuelle, n'atteignent qu'une minorité peu nombreuse, tel est le desideratum. Depuis quelques années, un certain nombre de prêtres français ont renouvelé plusieurs tentatives généreuses pour réaliser ce desideratum ; faut-il dire que le succès n'a pas jusqu'ici couronné leurs efforts ni répondu aux espérances de la première heure? Au contraire, tous ceux qui reviennent des États-Unis sont frappés de l'influence sociale extraordinaire exercée par plusieurs membres éminents du clergé catholique et par nombre de prêtres dans leur ville (1). Voyons donc en quoi diffèrent les procédés de ces ouvriers d'une même cause, que la largeur de l'Atlantique n'est pas seule à séparer. Pour l'apprendre, continuons d'écouter mon interlocuteur du Minnesota :

« Il faut donc que je trouve un moyen d'accès auprès de cette grande majorité de mes concitoyens que la diversité des confessions, l'indifférence, parfois même l'hostilité, empêchent de franchir le seuil de mon église. Pour cela, je me mêle autant que je peux à tous les événements *non politiques* de la vie sociale. S'agit-il d'un tramway, ou d'un chemin de fer à construire, d'une œuvre d'assainissement à entreprendre, d'une ligue contre l'ivrognerie à fonder, d'une bibliothèque populaire à ouvrir, d'un combat public de boxe à interdire, vite je cours à la réunion publique. Peu m'importe de savoir qui je rencontrerai dans cette réunion; je prends la parole et je dis mon mot, absolument comme viennent de le faire le commerçant,

le nouveau grand séminaire catholique, dû à la généreuse (2.600.000 francs) libéralité d'un *protestant*, M. Hill, on insista tout spécialement sur l'installation exceptionnellement complète du bâtiment des exercices physiques ; on m'expliqua comment la prière était insuffisante pour conserver dans une vie régulière ces jeunes hommes habitués à l'activité et au mouvement, et pour atteindre ce but, on n'avait guère moins de confiance dans les exercices physiques que dans les exercices pieux. Le prêtre américain est, comme le prêtre français, persuadé que le succès de sa mission en ce monde dépend de son effort humain et de la grâce divine : mais le dosage de ces deux éléments n'est pas fait de la même manière par l'un et par l'autre.

(1) Je ne parle ici, cela va sans dire, que de leur influence sur les non-catholiques, protestants ou indifférents.

le banquier ou l'avocat qui ont parlé avant moi. Vous n'apercevez peut-être pas, au premier abord, en quoi ce petit discours, dans lequel je me garde bien de faire la moindre allusion à toute idée religieuse, peut être utile à la religion dont je suis le ministre. Le voici : il y a quelque trente ans, bien des gens étaient persuadés de très bonne foi que le prêtre catholique n'était pas un homme fait comme les autres. Plusieurs n'étaient pas bien sûrs qu'il n'eût pas de cornes (*sic*) (1) qu'il devait cacher soigneusement, et on le représentait volontiers comme l'agent clandestin de projets sombres et arriérés, obéissant à de mystérieuses inspirations venues de Rome et à ce titre suspectes à tout bon Américain. Tant que cet état d'esprit demeurait, notre action était impossible et tous nos efforts devaient demeurer inefficaces. Ces réunions publiques nous ont montrés tels que nous sommes; on a constaté que nous n'avions pas de cornes, que nous étions aussi loyaux Américains que les autres et que, comme les autres, nous aimions passionnément notre temps. Il est souverainement choquant, à notre époque, de voir un prêtre rester indifférent à ces questions de chemin de fer, de tramways électriques, d'égouts, de bibliothèques qui, précisément par leur caractère d'intérêt général, doivent attirer l'attention de chacun, quelle que soit sa profession. Pouvoir être taxé d'indifférence pour elles, c'est se faire mépriser aussitôt; au contraire, dès qu'on a vu que tout ce qui intéressait nos concitoyens, loin de nous laisser insensibles, nous intéressait autant et plus qu'eux, on a cessé de nous classer comme des gens à part, comme des réactionnaires dont il fallait se méfier. Ce point acquis, notre action religieuse a pu devenir efficace : on est venu à l'église entendre « ce prêtre que l'on avait écouté l'autre jour, « sur la question des tramways, et qui vraiment n'avait pas paru « plus sot qu'un autre, » nos relations extérieures se sont étendues et, aujourd'hui, si les conversions n'ont point encore été

(1) Il ne faut pas rire de ce trait qui pourrait être accompagné de beaucoup d'autres : la masse de sornettes qui, dans notre pays, circulent dans le peuple défie toute dénombrement; chez nous, elle a pour origine l'esprit antireligieux; dans les milieux protestants, elle est due surtout à la haine du papisme; là est toute la différence.

nombreuses, du moins sommes-nous accueillis presque partout avec faveur et bienveillance. »

Cette conduite est conforme aux idées maintes fois exposées de l'archevêque Ireland, qui veut que, dans son diocèse, les prêtres catholiques soient partout et en toute occasion les premiers citoyens; et le « Pionnier de l'Ouest » loue surtout, dans le cardinal Gibbons, « cette activité merveilleuse grâce à laquelle il est prêt à toutes les nobles entreprises, *patriotiques, intellectuelles, sociales, philanthropiques,* aussi bien que religieuses; pour les mener à bien, il s'unit indifféremment au travailleur manuel et au capitaliste, au blanc et au nègre, au Catholique comme au Protestant et au Juif ».

Je me permets de signaler cette tactique aux prêtres français qui sont convaincus qu'il n'est pas possible de se confiner plus longtemps dans leurs églises et leurs sacristies. Lorsqu'ils ont voulu « aller au peuple », ils y sont allés, en discutant des questions politiques pendant les périodes électorales, des questions morales, sociales ou religieuses, en dehors de ces périodes. Dans un cas comme dans l'autre, ils s'exposaient d'emblée à la contradiction de ceux qui ne pensaient pas comme eux, et l'expérience n'a que trop prouvé combien brutales et violentes ces contradictions devenaient parfois. Cette tactique qui, pour le dire en passant, est empreinte de notre goût marqué pour les discussions théoriques, est précisément l'inverse de celle qui est suivie par les prêtres américains. Sans doute, on pensait chez nous que la doctrine du Christ étant essentiellement bonne, vraie, juste, l'évidence même de ces qualités convaincrait les esprits et entraînerait leur adhésion. Ce beau raisonnement méconnaît les conditions premières avec lesquelles il faudrait compter. Il y a un cercle vicieux, lorsqu'on veut détruire les préjugés et se faire connaître tel que l'on est, à attaquer l'ennemi sur le terrain même de la controverse et à ouvrir directement un débat que les préjugés existants doivent nécessairement faire tourner contre vous. Le prêtre américain agit différemment : il n'aborde, en dehors de l'église, que des questions *sur lesquelles tous les honnêtes gens sont d'accord;* lorsqu'il s'agit de fonder une bibliothèque, d'assainir

une ville, ou d'interdire, comme l'année dernière, à la Nouvelle-Orléans, la loterie annuelle qui démoralise le peuple, tous les honnêtes gens sont sûrs de s'entendre et on ne peut discuter que sur des points de détail dans l'exécution. L'occasion est belle alors pour persuader à ses concitoyens qu'on n'est ni plus réactionnaire ni plus sot que les autres, et le prêtre catholique la saisit avec empressement. Au contraire, il évite avec grand soin de prendre part aux luttes politiques et il n'est pas moins empressé à fuir les polémiques de la période électorale qu'il ne l'est, en dehors de ces périodes, à s'associer à toutes les entreprises d'intérêt général.

Enfin, l'évêque de Saint-Paul termine son discours en invitant les catholiques qui suivront la direction nouvelle à ne faire aucune attention à l'opposition qu'ils rencontreront de la part des adeptes de leur foi. Il parle, en termes assez durs, de ces adversaires de Léon XIII, de ces chrétiens dont « les nerfs maladifs souffrent des vibrations du navire que la main du Pontife de Rome fait mouvoir avec une vitesse accélérée, de ces réactionnaires qui pensent que toute la sagesse et toute la direction providentielle de l'Église sont avec le passé, de ces avocats endurcis de l'intérêt personnel qui placent leurs idées et leurs préférences plus haut que la prospérité de l'Église du Christ ». L'orateur sait, par expérience, à quelles attaques s'exposent ces chefs du mouvement nouveau et ce qu'il faut attendre de ces hommes qu'un prêtre américain me désignait par l'énergique expression de chasseurs d'hérésie (*heresy hunters*) et qui, toujours à l'affût du moindre écart, emploient leur activité à harceler de leurs délations les meilleurs serviteurs du Christ. « Ne faites pas attention, s'écrie fièrement Ireland, poursuivez votre chemin avec le Christ et sa Vérité. »

III.

Avant de clore ces brèves remarques, il me resterait à examiner pourquoi ces tendances nouvelles se sont manifestées aux États-Unis, plutôt qu'en aucune autre partie de la chrétienté. Il ne faut

pas, en effet, oublier que, en cette matière, l'Église américaine ne reçoit pas du dehors l'impulsion première, mais la donne au contraire ; loin de se faire tirer à la remorque, elle est le propulseur et elle fraye la voie où d'autres passent après elle.

Si l'on me demande pourquoi il en est ainsi, je répondrai que la question ainsi formulée est mal posée et que loin de rechercher pourquoi, depuis trente années, ces tendances nouvelles prédominent dans l'Église américaine, il convient plutôt de se demander pourquoi elles ont attendu si longtemps pour s'y manifester.

J'en aperçois deux raisons.

On sait que les gros bataillons catholiques se recrutent presque exclusivement, aux États-Unis, parmi les Irlandais et les Allemands. Or il ne suffit pas de débarquer à New-York ou à Boston, pour être immédiatement transformé en un Américain accompli; ces émigrants apportaient avec eux leur manière d'être, leurs conceptions et leurs idées nationales : ce n'étaient pas des catholiques, américains, mais des catholiques irlandais ou allemands vivant en Amérique; il n'y avait donc aucune raison pour qu'un courant américain se manisfestât dans ce milieu qui ne comprenait que des étrangers.

Une autre circonstance contribuait d'ailleurs à maintenir cet état de choses, les membres du clergé américain étaient recrutés à l'étranger, ils venaient de France, d'Irlande, d'Allemagne, et ils étaient naturellement portés à suivre, dans leur nouvelle patrie d'adoption, la ligne de conduite à laquelle les avait préparés la formation spéciale des séminaires européens.

Ces prêtres, eux aussi, considéraient volontiers la jeune république américaine comme une fille de Satan ; victimes de préjugés innombrables et de la haine du papisme, ils n'étaient regardés qu'avec méfiance par leurs nouveaux concitoyens, et cette attitude n'était point faite pour calmer leurs préventions; venus de pays où l'État avait l'habitude d'entrer en relations officielles avec l'Église catholique, ils étaient froissés de cette neutralité qui leur paraissait injurieuse ; ils étaient choqués de cette liberté sans mesure que l'Amérique laisse à toutes les activités, dans la persuasion que les influences salutaires et saines devront

l'emporter sur les autres, et ils considéraient comme blessante l'assimilation, faite par la loi, du prêtre qui fonde une église, à l'industriel ou au commerçant qui fonde une usine ou une banque.

Mais la succession des années devait bientôt modifier d'elle même tous ces jugements. Entre 1865 et 1870, un mouvement nouveau se dessina; les fidèles n'étaient plus, comme autrefois, exclusivement irlandais ou allemands; des générations de catholiques étaient nées aux États-Unis et les parents perdaient de plus en plus leur formation sociale ancienne. Quant au clergé, que la composition même de ses éléments, recrutés dans un milieu social plus élevé, préparait mieux à adopter les idées américaines, l'évolution se fit rapidement chez plusieurs de ses membres, qui formèrent avec les prêtres recrutés dans le pays même le noyau de cette belle phalange *américaine* qui remporte tant de victoires depuis vingt-cinq ans.

Ces véritables Américains virent bien qu'une conduite nouvelle s'imposait et, faut-il le dire? guidés « par le zèle apostolique le plus ardent et la prudence humaine la meilleure », ils agirent sans demander toujours l'avis du Pontife de Rome. Les évêques et les prêtres n'attendirent pas la manifestation de la politique républicaine du Pape, pour se déclarer les loyaux défenseurs de l'idée républicaine, et ils connurent aussitôt qu'au lieu de perdre son temps à soulever contre soi toutes les haines en protestant contre la séparation de l'Église et de l'État, il convenait, en bons Yankees, d'en tirer parti.

Dans une société que M. de Rousiers compare si justement à une échelle sur laquelle chacun monte et descend sans cesse, il eût été puéril de chercher à conduire les âmes par l'action d'en haut et par l'intermédiaire de classes dirigeantes qui n'existaient pas. Il a donc fallu « aller au peuple » et j'ai essayé d'indiquer les procédés employés dans ce but.

De même, ces véritables Américains ne pouvaient plus envisager la question sociale du même œil que leurs collègues des « vieux pays ». C'eût été une mélopée bien monotone que cette homélie perpétuelle dans laquelle on se fût borné à prêcher aux

pauvres la résignation à leur sort misérable, la patience dans les épreuves et la soumission aux desseins de Dieu qui voulait les maintenir dans une condition modeste. Dans un pays où chacun trouve à sa portée un travail rémunérateur, où les individus capables et laborieux rencontrent sur leur chemin de multiples occasions de s'élever, où, chaque année, une masse innombrable passe de la pauvreté à l'aisance et de l'aisance à la fortune, tandis que d'autres retombent rapidement au bas de l'échelle, un tel langage ne pouvait plus être compris; au lieu d'exhorter les petits et les humbles à supporter leur petitesse et leur humilité, il fallait surtout leur apprendre à *s'élever*, et ici encore l'intelligence des vertus chrétiennes de pauvreté et de résignation n'est plus la même, chez les prêtres, des deux côtés de l'Atlantique.

Aussi, loin d'avoir attendu l'Encyclique sur la condition des ouvriers pour modifier leur conduite vis-à-vis des travailleurs, le clergé américain, invoquant les bons effets de son *expérience antérieure*, a contribué puissamment à faire prévaloir dans l'Église universelle les idées développées dans cette Encyclique (1).

Enfin, me sera-t-il permis d'ajouter que le défaut de communications directes entre l'Église de Rome et le jeune rameau des États-Unis fut une circonstance providentielle, qui laissa le mouvement américain naissant se développer dans toute son ampleur? La présence d'un Délégué Apostolique eût peut-être maintenu le clergé américain dans les errements anciens, au plus grand détriment du progrès de l'Église catholique, dont les porte-paroles, suivant l'expression de Mgr Ireland, eussent été en contradiction avec les idées les plus chères au peuple américain;

(1) Au sujet de l'affaire des Chevaliers du travail, voici ce qu'écrit le vicomte de Meaux : « Les Chevaliers du travail furent dénoncés à Rome à titre de société secrète; on les confondait avec les francs-maçons, on incriminait l'obéissance aveugle, disait-on, promise par eux à leur chef. Déjà ils étaient condamnés par les évêques du Canada. La condamnation passait pour imminente et même résolue à Rome. Pour la conjurer, le cardinal Gibbons a réuni les archevêques des États-Unis; dix sur douze se sont prononcés contre et elle a été *retirée* ». (*L'Église catholique et la Liberté aux États-Unis*, Paris 1893, p. 80.) — Il y avait longtemps qu'un grand nombre d'évêques américains, sans consulter Rome, s'étaient déclarés les amis des Chevaliers : ils trouvaient que cette conduite « travaillait bien » (*worked well*), ils en concluaient donc qu'elle était bonne.

ceux qui croient que le clergé catholique eût pu, aux États-Unis, ne pas modifier sa conduite commettent une erreur singulière : il fallait évoluer, ou périr.

Mais l'Amérique est bien loin de Rome et elle en est séparée par un Océan que l'on ne traverse, que surtout l'on ne traversait, qu'au prix de quelques tribulations; et puis, au Vatican, l'anglais est peu parlé. Sans doute, de temps à autre, la presse apportait les échos de quelques paroles bizarres ou même dissonantes; mais ces Américains sont des gens si extraordinaires qu'il faut bien leur passer quelque chose, et puis peut-être le traducteur avait-il été infidèle dans sa traduction, car *le génie des langues* est si différent!

Mais, chose curieuse, une heure sonna où ce défaut providentiel de communications permanentes devint un danger... pour le développement même de ce mouvement *américain* qui se manifestait dans l'Église des États-Unis. A mesure que les tendances nouvelles s'accentuèrent, certains évêques, allemands d'origine, prirent ombrage de ce libéralisme qu'ils jugèrent excessif et on soumit successivement à la décision suprême de Rome plusieurs questions graves. Mais il est difficile à des juges, dont la formation sociale, les idées, les habitudes diffèrent de tous points de la formation sociale, des idées et des habitudes des personnes dont ils ont à apprécier la conduite, de rendre une sentence équitable; aussi l'envoi d'un délégué s'imposait-il, car ce mandataire trancherait lui-même la plupart des controverses de détail et éclairerait le Vatican dans les décisions les plus graves.

Et alors, il s'est trouvé que cette venue d'un délégué apostolique, qui eût pu, vingt-cinq ans plus tôt, arrêter l'évolution américaine de l'Église catholique aux États-Unis, est au contraire aujourd'hui un des agents les plus puissants de son extension rapide, et je pourrais, par maints exemples, montrer comment elle brise les dernières résistances et comment elle affermit chaque jour le clergé américain dans le chemin du succès auquel l'ont conduit Ireland et Gibbons.

Mais voici qui est plus étonnant encore : ce rattachement direct du rameau américain au tronc antique de Rome semble devoir

modifier d'une manière inattendue la direction même de l'Église universelle ; on croyait établir un canal pour déverser aux États-Unis l'influence du Vatican, et voilà que ce canal déverse à Rome l'influence des États-Unis. Au bout de quelques mois, ces envoyés du Pape réfléchissent et comparent, et leur esprit peut à peine accepter le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles émerveillés. Ils se disent qu'il « y aurait peut être avantage à mélanger, dans la formule italienne, une petite dose d'américanisme », et voilà que ces Italiens, transformés à Washington, rapportent au Vatican des idées nouvelles qu'ils feront pénétrer, soit dans la curie romaine, soit dans les nonciatures où il seront envoyés. Et je connais des catholiques qui désirent secrètement que les membres de la délégation apostolique restent à Washington assez longtemps, pour subir l'influence du milieu américain et point trop longtemps, afin de permettre à un plus grand nombre de ministres de l'Église de connaître ce milieu.

Décidément ceux qui s'obstinent encore à ne voir dans les États-Unis qu'un immense marché exportateur de viande, de saindoux et de céréales, se trompent étrangement : pour employer une expression du droit romain, il n'y a pas que les choses corporelles (*res corporales*) qui soient susceptibles d'exportation.

Paul Bureau.

L'ÉCOLE

DE LA SCIENCE SOCIALE.

La direction des *Annals of the american Academy of political and social Science*, m'ayant demandé un article sur notre École de Science sociale, M. Paul de Rousiers a bien voulu se charger de le rédiger. L'article, traduit en anglais, vient de paraître dans la revue américaine; nous sommes certains d'être agréables à nos lecteurs en publiant le texte français.

E. D.

Les *Annals of the american Academy of political and social Science* ont bien voulu demander les causes de la scission survenue, il y a sept ans, dans l'École fondée par Le Play. Je réponds très volontiers à ce désir, non pas dans le but de revenir sur des incidents pénibles, mais pour donner au public américain, ami des études sociales, une idée exacte et précise de la manière dont nous poursuivons, dans la *Science sociale*, la tâche entreprise par Le Play.

Je laisserai donc de côté toute question personnelle pour m'attacher au fond même de la division qui s'est produite, aux causes profondes qui l'ont déterminée, non aux circonstances qui en ont été l'occasion.

De tout temps, l'École fondée par Le Play a recruté deux espèces de disciples.

Les uns adhéraient aux vérités mises en lumière par les ouvrages du maître et employaient leur zèle à répandre ces vérités par tous les moyens de propagande en leur pouvoir.

Les autres, frappés des résultats auxquels la méthode d'ob-

servation scientifique suivie par Le Play l'avait conduit, étaient surtout attirés à cette méthode, désiraient s'en rendre maîtres, la pousser, la perfectionner, si possible.

Les uns voyaient en Le Play un sauveur. Au lendemain de nos désastres de 1870, chaque Français était en quête d'un sauveur, d'un homme qui indiquerait la marche à suivre pour relever la France. Le Play fut un de ces sauveurs, et beaucoup de gens se groupèrent autour de lui à cette époque sous l'étendard de la *Réforme sociale*.

Les autres voyaient en Le Play un savant, capable, non seulement de retrouver par l'observation scientifique de grandes vérités générales, mais aussi de découvrir par le même moyen les vérités contingentes nécessaires à telle ou telle société particulière; non seulement de donner des conseils éclairés sur la réforme, mais aussi de préciser les lois qui président à la formation des sociétés humaines.

Les uns pensaient que Le Play était un navigateur heureux qui avait trouvé un chemin nouveau vers certaines vérités.

Les autres se disaient que les moyens employés par lui pour établir cette route seraient efficaces pour en déterminer beaucoup d'autres; qu'il importait de bien connaître ces moyens, d'apprendre à se servir de cette boussole, de savoir faire son *point* en mer, bien plus encore que de suivre docilement une route tracée.

Les uns se retranchaient dans une sorte de monopole, comme ces Portugais, au quinzième siècle, heureux d'avoir découvert les Açores et le chemin du Cap.

Les autres voulaient ouvrir des chemins nouveaux.

La conciliation n'eût pas été impossible entre ces deux tendances différentes, et on aurait pu concevoir ces deux genres de disciples vivant en paix les uns avec les autres, les premiers faisant connaître par la propagande des vérités que les seconds se seraient attachés à découvrir par la science.

Tant que Le Play vécut, en effet, il y eut entente et mutuel appui entre les représentants de ces deux courants; mais peu de temps après sa mort, les disciples qui se bornaient à ré-

pandre les conclusions du Maître virent avec scandale que des disciples plus hardis arrivaient à mettre en lumière, par la méthode d'observation des propositions qui ne figuraient pas dans les ouvrages de Le Play. On traita alors ces propositions de nouveautés dangereuses, on trembla pour la doctrine ; et, par suite, la direction de la Revue qui servait d'organe aux Unions de la Paix Sociale et à la Société d'Économie sociale, fut enlevée au Directeur choisi par Le Play lui-même, M. Edmond Demolins.

Ce fut alors que la Jeune École, comme l'appelaient ses adversaires, fonda une revue nouvelle, la *Science sociale*, et des Cours publics indépendants, pour rester maîtresse de la liberté de son enseignement.

Aujourd'hui, après plusieurs années de vie laborieuse, la Jeune École peut justifier son existence, non plus seulement par des aspirations, mais par des résultats. En montrant simplement quel développement elle a apporté à la méthode scientifique dont Le Play avait jeté les bases, j'espère donner à mes lecteurs une idée suffisante de sa raison d'être.

I. — LA MÉTHODE D'OBSERVATION LÉGUÉE PAR LE PLAY.

L'œuvre de Le Play se compose de deux espèces d'ouvrages d'allure très différente.

La première comprend les diverses monographies publiées dans les *Ouvriers européens*. On y trouve surtout des éléments d'observation analysés avec un grand soin, déterminés avec une précision mathématique ; l'ensemble de ces travaux reçut jadis de l'Académie des sciences un prix de statistique, et les budgets des familles ouvrières observées occupent une grande partie du texte. C'est là la base de l'œuvre ; c'est avec les matériaux amoncelés dans cette longue suite d'observations que Le Play éleva successivement les assises de son édifice.

La seconde catégorie comprend des travaux d'exposition et de vulgarisation. Arrivé à dégager de ses observations un corps

de doctrines sociales, Le Play fit tous ses efforts pour exposer ces doctrines sous une forme accessible au grand public. C'est dans ce but qu'il publia La *Réforme sociale en France*, l'*Organisation du Travail*, l'*Organisation de la Famille*, *la Constitution essentielle de l'Humanité*, enfin une série d'opuscules de propagande destinés à porter à un public plus nombreux la connaissance des vérités les plus urgentes à mettre en pratique pour hâter la Réforme.

Entre ces deux genres d'ouvrages, les uns d'observation, les autres d'exposition, il existait un lien étroit, puisque les seconds étaient le résultat des premiers, mais ce lien très réel était invisible au public. Les gens qui se bornaient à lire la *Réforme sociale en France* considéraient cette œuvre comme l'expression d'une haute philosophie; adhéraient aux conclusions qu'elle renfermait ou s'y montraient hostiles, suivant leurs idées personnelles; mais il ne leur venait pas à l'idée qu'ils eussent sous les yeux un résultat scientifique. De là, la manière très fausse dont fut jugé Le Play par beaucoup de ses amis. Plusieurs venaient à lui par la seule raison qu'il défendait un certain nombre d'idées qui leur étaient chères, faisaient litière du reste, mais estimaient, qu'à tout prendre, sa doctrine était avantageuse à vulgariser. J'ai connu personnellement un magistrat très imbu des principes de notre Code Civil, qui se déclarait fervent disciple de Le Play, bien qu'il se séparât absolument de lui sur la question du régime successoral, convaincu qu'il était de la justice du partage forcé. D'autres admettaient la liberté testamentaire, mais repoussaient les conclusions exposées dans la *Réforme sociale* sur le rôle du Gouvernement central, etc. Bref, on discutait des doctrines au lieu de contrôler des résultats scientifiques.

Il n'y aurait eu que demi-mal, si *le lien scientifique qui unissait les conclusions aux observations* n'était resté caché qu'aux disciples indifférents à la méthode et curieux seulement de la doctrine. Malheureusement, il n'apparaissait pas non plus très nettement à ceux qui s'appliquaient à bien connaître la méthode, à ceux qui s'étaient fait inscrire à la Société d'Éco-

nomie sociale avec l'intention de continuer les études de Le Play. Il n'était pas aisé de suivre dans le détail le procédé scientifique par lequel Le Play avait dégagé sa doctrine des éléments d'observation analysés par lui.

Deux causes contribuaient à ce résultat.

La première, c'est que la vie de Le Play s'était absorbée dans un labeur isolé, et qu'il avait dû tout naturellement trouver pour lui-même une méthode de travail avant de songer à l'enseigner.

Pendant plus de vingt années, ses constants efforts pour pénétrer le secret de la vie des sociétés furent soutenus par le désir de connaître les vérités utiles au salut de son pays; quand il fut arrivé à voir clairement les conditions de la Réforme en France, il s'appliqua surtout à les montrer, et le souci scientifique de la méthode se trouva relégué au second plan.

La seconde cause tenait à la façon dont Le Play avait dirigé ses études sociales.

Au début, il avait cherché à observer directement les sociétés, dans leur ensemble; mais bientôt il s'était aperçu que ce procédé lui fournissait des résultats beaucoup trop vagues. Après bien des tâtonnements et des essais infructueux, auxquels il a fait lui-même allusion dans le premier volume des *Ouvriers Européens*, il arriva à fixer le vrai fondement de la méthode d'observation sociale en déterminant l'objet de cette observation, la famille ouvrière.

C'était une véritable découverte. Désormais, la Science sociale était assurée de son point de départ. Elle commençait à se constituer.

Pour Le Play, personnellement, c'était plus encore. Toutes ses études préalables, restées confuses tant qu'il ne les avait pas précisées dans le cadre de la famille ouvrière, prenaient maintenant leur valeur exacte; les contradictions apparentes se dissipaient; les points obscurs s'éclairaient. En fait, dès que Le Play fut maître de l'objet propre de son observation, il put immédiatement tirer parti des matériaux déjà amassés par lui et commença la rédaction de ses monographies de famille.

Entre le fondateur de la Science sociale et ceux qui devaient plus tard continuer le travail de ces monographies, il y avait, par suite, une différence de préparation considérable qui mesure assez exactement la différence des résultats obtenus. Le premier, dominé pendant de longues années par un ardent désir de connaître la constitution des Sociétés, ne pouvait laisser de côté les points importants de l'organisation sociale qui dépassaient le cadre de la famille ouvrière; dans les pays étudiés par lui, Le Play avait une idée exacte, non seulement de la vie des ateliers et des coutumes populaires, mais de la classe supérieure, de son action dans la commune, dans la province et dans l'État, non seulement de la vie matérielle, mais de la vie intellectuelle et morale, de l'histoire de la race, de son rang dans le monde, etc. C'est pour y voir clair dans ces divers problèmes qu'il s'était adonné avec passion à l'étude de la famille ouvrière. Au contraire, ceux de ses disciples qui remplissaient, d'après son exemple, les cases diverses composant le cadre d'une monographie. n'étaient pas guidés comme lui par une vue supérieure; souvent ils restaient dans le terre-à-terre d'un procès-verbal de constat, et si leurs observations pouvaient fournir à Le Play des indications précieuses, il arrivait souvent qu'eux-mêmes n'étaient pas aptes à en retirer le fruit. Plusieurs, après avoir consciencieusement recueilli une foule de faits, restaient écrasés par le document, remplissaient leur tâche jusqu'au bout et n'avaient pas fait un pas dans la science. Je pourrais citer tel monographe scrupuleux, qui ayant mis sur pied et publié une étude détaillée, déclarait ouvertement qu'il ne croyait pas avoir fait œuvre scientifique. La méthode des monographies lui apparaissait simplement comme une tyrannie à subir par respect pour le maître dont il adoptait les conclusions et dont il s'appliquait à répandre la doctrine.

Il arrivait ainsi que la *Société d'Économie sociale*, destinée par Le Play à pousser en avant les études qu'il avait entreprises, recrutait plutôt des hommes de bonne volonté, disposés à fortifier par des observations répétées les préceptes déjà mis en lumière, que des hommes de science désireux de montrer par le dévelop-

pement de la méthode des rapports nouveaux entre les divers phénomènes sociaux. En fait, on ne voit pas que les monographies rédigées depuis la mort de Le Play aient élargi le champ de la Science sociale. C'est un instrument dont Le Play seul a su se servir pour remonter de la famille ouvrière à la société, de l'observation à la vue générale.

Au surplus, cette grave lacune est matériellement visible dans le cadre des monographies.

Ce cadre comprend seize compartiments dans lesquels viennent se placer les divers éléments d'observations relatifs à la famille ouvrière ; c'est la partie invariable et essentielle ; mais après cela une nouvelle série de compartiments sans objet déterminé et sans nombre limité permet de placer à la suite toutes les observations dépassant la famille, tout ce qui s'élève à la connaissance de la société.

Tous sont rangés sous ce titre vague : *Faits importants d'organisation sociale ; particularités remarquables ; appréciations générales ; conclusions*. Ce titre est à lui seul un aveu d'impuissance. Ces faits importants d'organisation sociale, ces appréciations, on ne sait où les classer, on ne sait qu'en faire. Comme on les a rencontrés sur son chemin et qu'ils sont intéressants, on les ajoute à la suite de son travail, pour ne pas les perdre, voilà tout.

En somme, l'instrument fourni par Le Play pour l'analyse des sociétés ne pouvait atteindre que la famille, il laissait au hasard, à la perspicacité de chacun, l'étude des autres éléments sociaux.

De là un fait souvent constaté par tous ceux qui ont étudié à fond les monographies publiées dans la collection des *Ouvriers Européens* et des *Ouvriers des Deux Mondes ;* je veux parler de la surprenante inégalité des travaux monographiques dans les paragraphes consacrés aux éléments d'observation dépassant la famille ouvrière.

Dans les monographies faites par Le Play, soit seul, soit en collaboration, ces paragraphes sont, la plupart du temps, une mine très riche et très précieuse ; Le Play voyait par un procédé personnel ce qu'il était utile de noter, ce qui caractérisait la

société étudiée, ce qui constituait *réellement* un fait important d'organisation sociale. Citons, dans la monographie des *Bachkirs de l'Oural*, le paragraphe 18 sur les nomades de la Russie orientale; dans celle *des Paysans de Bousrah,* les paragraphes 17 à 21 sur le régime de communauté du Haouran; dans celle de l'*Armurier de Solingen,* le paragraphe 17 sur la constitution de la plaine saxonne, et le paragraphe 19 sur le régime d'émigration de la Westphalie; dans celle du *Forgeron de Buskerud*, le parag. 17 sur la constitution sociale de la Norvège; dans celle des fondeurs Slovaques, les paragraphes 21 et 22 où se trouve une étude curieuse des populations Sud-Slaves, etc., etc. Beaucoup des aperçus indiqués à la suite des monographies des *Ouvriers européens* ont inspiré d'une manière visible les ouvrages postérieurs de Le Play, et l'ont guidé dans ses travaux. Bien des fois ceux de ses disciples qui avaient à cœur de pousser en avant la Science sociale sont venus puiser à cette source féconde.

Tout au contraire, chez certains monographes auxquels manquait l'intuition, les paragraphes consacrés à des faits importants d'organisation sociale renferment souvent des observations puériles, ou d'un intérêt étroit, spécial. Je n'ai pas l'intention de désobliger les personnes de bonne volonté qui les ont rédigés et je ne ferai aucune citation; ceux de mes lecteurs qui voudront se convaincre par eux-mêmes n'auront qu'à recourir à la collection des *Ouvriers des Deux Mondes.* A côté de faits caractéristiques, ils trouveront des détails qui ne jettent aucune lumière sur le milieu observé et semblent indiquer que le monographe ne l'a pas pénétré.

Tel est, en effet, un des vices de la méthode monographique au point où Le Play l'avait conduite. Elle ne saisit pas complètement une société. Elle laisse échapper des éléments d'une haute importance, de telle manière qu'un disciple scrupuleux peut remplir exactement sa tâche, suivre avec soin tous les préceptes et rester aveugle sur les causes profondes de prospérité ou de souffrance du pays où son observation a été faite.

Mais il existe dans le cadre monographique tracé par Le Play une autre lacune grave.

Non seulement ce cadre est impuissant à saisir la famille dans ses rapports avec les éléments de l'organisation sociale qui la dépassent, mais il ne saisit pas complètement la famille elle-même dans son organisation propre. En effet, il ne contient que des phénomènes produisant un résultat susceptible de se traduire en argent.

La monographie proprement dite consiste, c'est Le Play qui parle, dans la description de la famille résumée dans le budget domestique (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 228). C'est même sous cette forme de simples budgets qu'apparut la collection des monographies de Le Play dans la première édition des *Ouvriers européens*.

Plus tard, en publiant la seconde édition, Le Play crut devoir ajouter à ces budgets un certain nombre de réflexions destinées à mettre en relief les conclusions qui s'y trouvaient contenues en substance, mais ce n'était là qu'une glose, un texte explicatif destiné à faciliter l'intelligence des budgets. Voici d'ailleurs comment il s'exprime à ce sujet dans le premier volume de la seconde édition des *Ouvriers européens* : « On ne saurait toutefois, sans tomber dans un excès de laconisme, concentrer la description d'une famille dans le budget de ses recettes et de ses dépenses. Souvent, comme je l'ai dit, un chiffre suffit pour suggérer une conclusion importante aux lecteurs qui sont enclins à la réflexion, mais cette disposition des esprits n'est point universelle. (*Ouvriers européens*, 2e édition, t. I, p. 226.)

Il s'agit donc simplement d'attirer l'attention des esprits irréfléchis sur les conclusions qui se dégagent du budget, mais le budget seul reste la base de l'œuvre, le vrai cadre de l'observation.

En rétrécissant ainsi le champ de ses investigations, Le Play obéissait à une habitude contractée dans ses études professionnelles. Il était préoccupé de soumettre les résultats de l'observation au contrôle des sciences mathématiques; la balance du budget des recettes et du budget des dépenses lui apparaissait comme un moyen de vérifier les données de l'analyse, de les vérifier numériquement; il fut séduit par cette vérification

numérique et se trouva ainsi amené à laisser de côté les phénomènes qui ne pouvant pas s'exprimer en chiffres, échappaient à cette vérification. Au surplus, il a pris soin de nous dire lui-même quelle fausse analogie l'avait guidé : « Le plus sûr moyen de connaître la vie morale et matérielle des hommes ressemble beaucoup au procédé qu'emploient les chimistes pour mettre en lumière la nature intime des minéraux. Une espèce minérale est connue quand l'analyse a isolé chacun des éléments qui entrent dans sa composition, et quand on a vérifié que le poids de tous ces éléments équivaut exactement à celui du minéral analysé. Une vérification numérique du même genre est toujours à la disposition du savant qui analyse méthodiquement l'existence de l'unité sociale constituée par une famille. » (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 224.)

Sous l'impression de cette analogie, il avança que « tous les actes qui constituent l'existence d'une famille d'ouvriers aboutissent plus ou moins immédiatement à une recette ou à une dépense » et en conclut qu'« un observateur possède la connaissance complète d'une famille, lorsque ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique, il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux ». (*Ibid.*, p. 225.)

Il y avait là une erreur considérable, ou plutôt une série d'erreurs.

En premier lieu, il n'est pas vrai que tous les actes qui constituent l'existence d'une famille aboutissent toujours, même indirectement, à une recette ou à une dépense. Par exemple, la fonction essentielle de la famille, *l'éducation des enfants,* ne saurait s'exprimer en chiffres. Je remarque d'ailleurs qu'elle ne figure à aucun article des budgets établis par Le Play. Il y a bien une section IV où sont inscrites les *Dépenses concernant les besoins moraux*, *les récréations et le service de santé,* mais les besoins moraux se subdivisent en trois articles précis : le Culte, l'Instruction des Enfants, les Secours et Aumônes. De l'éducation aucune trace. Elle se révèle en effet par une foule de faits qui ne sauraient trouver leur place dans un budget. Rien non plus

de l'histoire de la famille et de ses origines; Le Play avait consacré un paragraphe spécial du texte explicatif à ce sujet si important, mais en réalité cette partie du texte n'expliquait pas le budget, elle y était ajoutée. C'était une lacune que Le Play avait voulu combler; mais alors que reste-t-il de l'affirmation citée plus haut d'après laquelle le budget contiendrait tout en puissance? De même, le budget reste muet sur le régime de transmission des biens auquel Le Play attachait une si haute importance, sur une foule de traits de l'organisation familiale, du patronage, etc...

En second lieu, si beaucoup des actes de la famille aboutissent à une recette ou à une dépense, il faut remarquer que certains de ces actes y aboutissent très indirectement et que la recette ou la dépense qu'ils occasionnent n'est en aucune manière la mesure de leur importance. J'ouvre la première monographie de la Collection des *Ouvriers européens*, c'est celle des Bachkirs, pasteurs demi-nomades de l'Oural; j'y vois que l'instruction des enfants coûte 0 fr. 63 c. par an; ces enfants sont au nombre de trois, soit 0 fr. 21 c. par tête, et le total des dépenses s'élève à 643 fr. 36 c. (*Ouv. europ.*, 2e édit., t. II, p. 27.) Si je me fie au budget, je conclus que l'instruction est à peu près nulle chez ces Bachkirs, qu'elle tient une très petite place. Mais consultons le texte explicatif : « Tous les enfants, y est-il dit, reçoivent les éléments de l'enseignement primaire dans une école tenue par le Moullah. Le goût pour l'instruction se développe de plus en plus (*Ibid.*, p. 4.) Plus loin, je vois (*Ibid.*, p. 39) que le Moullah donne des leçons gratuitement; c'est une partie de sa fonction. Évidemment la physionomie du phénomène n'est pas la même dans les colonnes du budget et dans le texte. Ailleurs, c'est le Chiffonnier de Paris (*Ibid.*, t. VI, p. 259, 269 et 278), qui ne fait aucune dépense concernant la religion et qui nous est représenté comme « professant la religion catholique romaine et profondément imbu du sentiment religieux; il supporte avec résignation un sort peu fortuné; il remercie Dieu chaque jour de lui avoir donné le nécessaire et se confie en lui pour son avenir. Il aime à lire en famille la Bible ou d'autres livres religieux

dont il s'est formé une petite bibliothèque. » Enfin il a été soldat du Pape. Les zéros qui figurent dans son budget aux dépenses concernant le culte ne sont donc pas le moins du monde l'expression de ses pratiques religieuses.

On pourrait multiplier les exemples à plaisir. Ceux que je donne suffiront pour faire comprendre ce que je veux dire. En fait, le budget ne manifeste dans l'instruction que le salaire du maître d'école ou l'achat des fournitures scolaires; il néglige l'instruction reçue dans la famille, les leçons du père et de la mère, et tout cet ensemble de cultures intellectuelles qui résulte des conditions de la vie, qui différencie si profondément l'enfant élevé au bord de la mer, chez des Pêcheurs ou des Marins, de celui élevé dans le fond des terres, chez des Agriculteurs ou des Pasteurs, l'enfant élevé à la campagne de celui qui est élevé en ville, etc., etc... Il y a là tout un ordre de connaissances fort important. Le Play a très bien fait ressortir, dans plusieurs de ses ouvrages, la portée considérable de cette instruction extra-scolaire; il a pris soin de nous dire, en retraçant les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, ce qu'il avait acquis lui-même d'abord dans la fréquentation des pêcheurs de Honfleur, plus tard dans la société des amis de son oncle à Paris. (*Ouv. europ.*, t. I, p. 17 et 18, 20 à 24.)

De même, dans la Religion, qui est surtout une conviction, le budget ne montre que des manifestations extérieures, des achats de cierges, des locations de bancs et chaises, des frais de sépulture. Les sommes dépensées pour ces divers objets sont-elles la mesure de l'attachement des familles à la religion? Pas du tout. C'est voir la religion par un bien petit côté que de la voir ainsi.

En troisième lieu, lors même que le budget s'applique à des faits purement matériels, il ne fournit jamais qu'un des éléments qui doivent entrer dans leur appréciation, celui de la valeur vénale. Les autres sont négligés, car ils échappent à la vérification numérique, à la balance des budgets. Il suit de là que l'enquête, pourtant si minutieuse, à laquelle l'observateur doit se livrer pour obtenir un budget, nous renseigne d'une façon

imparfaite. Ce n'est pas tout pour nous de savoir qu'une famille ouvrière possède 2.000 francs d'immeubles, 3.753 fr. 50 c. de meubles; ce n'est tout que pour un notaire ou un commissaire-priseur uniquement préoccupés du prix de vente. L'homme qui étudie une famille a besoin de savoir d'où viennent ces biens; quelle est leur composition; leur mode de possession, de transmission, etc., sont-ils le fruit d'un héritage? le produit de l'épargne du mari? ont-ils été constitués en dot à la femme? Autant de points qu'il faut préciser et qui n'entrent pas en compte dans l'appréciation de la valeur vénale.

C'est bien autre chose quand l'observation porte sur des contrées où l'appropriation des terres n'existe pas. Alors, non seulement la valeur vénale n'est pas tout, mais elle n'est rien. Je lis, dans la monographie du Bachkir, que la famille jouit d'une petite prairie estimée 11 fr. 42 c., d'une grande prairie estimée 85 fr. 65 c., d'un jardin potager estimé 20 fr. 56 c., d'un champ à chanvre et à lin estimé 28 fr. 55 c. Total, 146 fr. 18 c. (*Ouv. europ.* 2e édit., t. II, p. 8.) A la suite de cette estimation, à un centime près, figure la note suivante : « Les prairies et les champs dont jouit chaque famille ne lui sont attribués en propre que pour une période de quinze années; après ce délai, l'autorité municipale procède à une nouvelle distribution. » Autrement dit, on ne vend pas la terre dans ce pays-là; on la partage périodiquement. Mais alors qu'est-ce donc qu'une prairie de 11 fr. 42 c.?

Il résulte clairement de ces diverses considérations que l'étude de la famille ouvrière, pas plus que l'étude de la société, ne peut se renfermer dans les limites étroites du budget domestique. Frappé à la fois de la fécondité de l'observation monographique et des imperfections de la méthode à laquelle Le Play l'avait soumise; constatant d'ailleurs que Le Play avait enregistré dans ses ouvrages une foule de faits importants sortant absolument du cadre fixé par lui et qui avaient servi de base à ses conclusions, M. de Tourville entreprit de coordonner ensemble les différents ordres de faits sociaux, d'en fixer les rapports les plus proches, et d'aboutir ainsi à un plan d'analyse, à une nomen-

clature propre à guider les recherches des monographes. Il s'agissait, en somme, de combler les deux lacunes que nous avons signalées, de saisir complètement la famille ouvrière dans ses fonctions diverses et, par la famille ouvrière, la société elle-même.

II. — L'ŒUVRE DE M. HENRI DE TOURVILLE.

Le trait le plus caractéristique de ce nouveau cadre monographique, celui qui le distingue dès le premier abord du cadre proposé par Le Play, c'est que toutes ses différentes parties sont étroitement liées entre elles.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Le Play avait conçu la monographie comme un budget de recettes et de dépenses accompagné de deux commentaires explicatifs. Le premier de ces commentaires portait le titre général d'*Observations préliminaires;* c'était comme une entrée en matière, destinée à faciliter l'intelligence du budget. Le second, sous le nom de *Faits importants d'organisation sociale,* permettait au monographe de mettre en lumière les appréciations quelconques que l'étude de la famille lui avait suggérées et qui ne trouvaient pas place ailleurs. Il y avait là comme un aveu d'impuissance à classer certains phénomènes que l'on reconnaissait importants.

Dans la *Nomenclature* de M. de Tourville, rien de semblable. Les vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui la composent figurent chacune à leur place dans l'ordre de leur complication de plus en plus grande, chacune se rattachant à l'autre par un rapport actif et réel, par son rapport le plus proche. Rien n'échappe; aucune explication préalable n'est requise, pas plus qu'aucune conclusion ne vient s'ajouter au hasard. En effet, les premiers phénomènes étant les moins compliqués, les plus simples, on ne saurait présenter aucune explication qui pût les rendre plus facilement saisissables; quant aux conclusions, elles trouveront leur place aux phénomènes plus compliqués qu'elles affectent. Toutes feront corps avec la monographie.

Bien entendu, c'est la famille ouvrière qui reste comme la base de l'observation. C'est elle que le monographe doit étudier, et la première chose qu'il ait à se demander, à son sujet, la plus simple, la plus matérielle est celle-ci : « De quoi vit cette famille? » Autrement dit quels sont *ses moyens d'existence?* C'est l'idée du budget des recettes de Le Play.

Mais dans la réponse à cette question toute matérielle, il entre une foule d'éléments non appréciables en argent. Entre deux familles possédant des ressources annuelles évaluées au même chiffre, il peut exister des différences sociales telles, au *seul point de vue de ces ressources*, que chacune d'elles représente un type extrême d'opposition par rapport à l'autre.

Certaines familles vivent des productions spontanées fournies par *le Lieu* où elles habitent. Telles les familles des pasteurs, des pêcheurs, ou des chasseurs. Tels les sauvages africains qui se nourrissent de bananes.

Un grand nombre, tout en possédant d'autres ressources, tirent un avantage appréciable de l'herbe des pâturages, du poisson des rivières ou de la mer, des animaux sauvages, du bois des forêts et autres produits immédiatement utilisables.

Enfin, celles qui ne jouissent d'aucune de ces productions spontanées du sol trouvent encore dans le sol la matière première de leur industrie : l'agriculteur transforme le sol lui-même; le maçon et le charpentier y prennent la pierre et le bois; le mineur y trouve la houille ou les métaux précieux; le tisserand, le forgeron, le tailleur, le cordonnier s'appliquent à transformer des produits livrés plus ou moins directement par le sol; le commerçant échange ces produits plus ou moins transformés; tous ont donc avec *le Lieu* une certaine relation qu'il faut déterminer.

Il importe de la déterminer exactement, car de cette relation plus ou moins étroite va dépendre un caractère important de la famille et de la société qu'elle représente. Le pasteur de la Grande Steppe asiatique, qui vit de son troupeau, dépend entièrement des conditions *du Lieu;* il ne les transforme pas; la société à laquelle il appartient est une société *simple;* tous ses

moyens d'existence sont fournis directement et très simplement par *le Lieu*. Au contraire, l'ouvrier anglais de la région de Manchester vit du salaire payé par son patron et ne paraît avoir dans ses *Moyens d'existence aucun rapport avec le Lieu*. C'est à l'aide de nombreux intermédiaires commerciaux et sous la direction d'un manufacturier, qu'il élabore les laines d'Australie, les cotons des États-Unis ou des Indes A l'aide d'autres intermédiaires et sous la même direction, il utilise la force motrice fournie par le charbon anglais, et c'est, en somme, par la présence de ce charbon dans le sous-sol de l'Angleterre qu'il est en communication avec *le Lieu* qu'il habite. Sa relation avec *le Lieu* est donc très indirecte, très compliquée et très faible. Il représente un type extrême de société compliquée.

Ainsi, tandis que, pour les familles observées dans les sociétés simples, les moyens d'existence trouveraient leur place entièrement *au Lieu;* pour les sociétés compliquées, ils s'en éloigneraient de plus en plus. La nomenclature les classe précisément dans l'ordre de cet éloignement croissant.

Et d'abord le *Travail*. Plus on s'ingénie, plus on prend de peine pour transformer les conditions du lieu, plus on s'éloigne de la *simple récolte* des productions spontanées, le plus élémentaire des travaux. C'est lui qui figure en tête du tableau du *Travail,* puis viennent l'*Extraction* qui tire du sol directement ses produits, par exemple la culture ou l'art des mines, *la Fabrication* qui les transforme, les *Transports* qui les distribuent.

Mais les familles tirent aussi des moyens d'existence de ressources accumulées sous forme de *propriété, de biens mobiliers, de salaire, d'épargne*. De là, quatre nouvelles classes de faits qui, jointes *au Lieu*, et *au Travail* nous donnent les six grandes divisions des *Moyens d'existence*.

Nous savons ainsi de quoi vit la famille; il nous faut maintenant connaître son organisation, sa composition, les rapports de ses membres entre eux; c'est l'objet du tableau intitulé la *Famille ouvrière*. Puis vient la question du mode d'existence. Cette famille, que nous avons examinée d'abord dans son atelier et que nous venons de décrire à son foyer, comment utilise-t-elle

matériellement ses ressources? Quel est le mode de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se soigner, de s'amuser? C'est tout le *budget* des dépenses de Le Play, avec le texte explicatif qui le concerne.

En dehors du courant ordinaire de la vie de la famille que nous connaissons par ces huit premiers tableaux, il y a un ordre de faits très important qui la concerne seule, mais dont l'action ne se produit qu'à des intervalles irréguliers, ce sont les *Phases de son existence*, les événements qui marquent une époque dans sa vie : mariages, naissances, maladies, entreprises nouvelles, morts, etc. Ils trouvent tout naturellement leur place ici, et la description de la famille ouvrière proprement dite est close avec eux.

Restent tous les groupements superposés à la famille ouvrière, ceux qui la complètent d'une manière quelconque, le *Patronage et les Auxiliaires, Commerce, Cultures intellectuelles, Religion,* répondant à des besoins supérieurs, matériels, intellectuels ou moraux; les *Associations libres,* qui gèrent les intérêts pour lesquels leurs Membres se sont volontairement unis; enfin les *Associations forcées* qui nous conduisent à l'examen de la vie publique dans ses diverses subdivisions. Nous sommes ainsi montés de l'observation directe de la famille ouvrière à l'étude de tous les faits sociaux qui viennent agir sur elle d'une manière ou d'une autre, même les plus éloignés et les plus compliqués.

Toutefois, nous n'avons encore vu la société que dans son territoire national, il nous faut maintenant la considérer au dehors dans son *Expansion,* dans ses rapports actifs avec le reste du monde.

Nous devrons aussi nous préoccuper de ses rapports passifs, c'est-à-dire de l'action de l'*Étranger* sur elle. Arrivés à ce point, nous aurons en main tous les éléments nécessaires pour comprendre l'*Histoire de la Race* et pour marquer *le Rang* qu'elle occupe dans le monde. C'est comme la Synthèse des différents classements que la détermination de chaque trait observé nous aura fournis, la conclusion suprême de l'œuvre monographique.

Je demande pardon à mes lecteurs du raccourci exagéré que

LA CLASSIFICATION SOCIALE

LES GRANDES DIVISIONS DE LA CLASSIFICATION.

						LES VINGT-CINQ GRANDES CLASSES DE FAITS SOCIAUX.
I. La Race dans son Territoire National.	La Vie Privée.	La Famille Ouvrière	Ses Moyens d'Existence fournis par	Le Lieu		A. — Le Lieu.
				Le Travail		B. — Le Travail.
				La Propriété		C. — La Propriété.
				Les Biens Mobiliers		D. — Les Biens Mobiliers.
				Le Salaire		E. — Le Salaire.
				L'Épargne		F. — L'Épargne.
			Son Organisation			G. — La Famille Ouvrière.
			Son Mode d'Existence			H. — Le Mode d'Existence.
			Les Phases d'Existence			I. — Les Phases de l'Existence.
		Les Groupements superposés à la Famille Ouvrière. — Le Patronage	Le Patronage			J. — Le Patronage.
			Les Auxiliaires du Patronage.	Le Commerce		K. — Le Commerce.
				Les Cultures Intellectuelles		L. — Les Cultures Intellectuelles.
				La Religion		M. — La Religion.
		Les Associations libres	Le Voisinage			N. — Le Voisinage.
			Les Corporations			O. — Les Corporations.
	La Vie Publique.	Les Associations forcées	La Commune			P. — La Commune.
			Les Unions de Communes			Q. — Les Unions de Communes.
			La Cité			R. — La Cité.
			Le Pays Membre			S. — Le Pays-Membre.
			La Province			T. — La Province.
			L'État			U. — L'État.
II. La Race hors de son Territoire National						V. — L'Expansion de la Race.
III. L'Action de l'Étranger sur la Race						X. — L'Étranger.
IV. L'Histoire de la Race						Y. — L'Histoire de la Race.
V. Le Rang de la Race						Z. — Le Rang de la Race.

j'ai dû employer pour mettre sous leurs yeux, avec un minimum de commentaires, la simple indication des vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui composent la classification. Chacune de ces vingt-cinq classes est subdivisée elle-même avec un grand détail qui aboutit, en fin de compte, à un total de quatre cents termes environ pour l'ensemble de la classification. Un des professeurs de notre École, M. Robert Pinot, expose chaque année devant un public d'élèves d'élite la signification de ces termes, leur enchaînement scientifique et tout le mécanisme de ce merveilleux instrument. Il m'est impossible même d'énumérer ici, dans les étroites limites d'un article, tous les éléments que l'analyse sociale est ainsi mise à même de dégager par l'observation monographique. J'espère cependant que les grandes divisions de ce vaste cadre, où rien n'est laissé à la fantaisie ou au hasard, où chaque terme est, pour ainsi dire, appelé à sa place par un enchaînement visible, donneront à ceux qui me liront l'impression d'un réel progrès scientifique sur les budgets de famille accompagnés de commentaires qui furent la forme première de la monographie.

Grâce à ses procédés d'analyse plus parfaits, la méthode nouvelle permet plus de souplesse dans l'exposition des faits observés. La classification guide le monographe assez sûrement dans ses recherches pour se dispenser de le guider dans sa rédaction. C'est encore un avantage important sur l'ancien cadre du budget expliqué et commenté.

Jamais il n'est entré dans la tête de M. de Tourville que toute étude sociale devait commencer par la description *du Lieu*, puis de continuer dans un ordre invariable, par celle *du Travail*, *de la Propriété*, etc. Au contraire, toutes les monographies publiées dans *les Ouvriers des Deux Mondes* se divisent exactement en un même nombre de paragraphes, intitulés de la même manière, se suivant d'après une règle fixée d'avance. Il en résulte une monotonie déplorable. C'est un grave inconvénient, car on écrit généralement pour être lu, et si on décourage le lecteur, on manque forcément son but; mais il y a un inconvénient beaucoup plus grave encore, c'est que cette uniformité de plan dispense le mo-

nographe de voir la société qu'il décrit. Il lui est loisible de noter à la suite les uns des autres les élements d'information qu'il a recueillis, sans en découvrir et sans en montrer le lien, sans savoir quels sont ceux qui ont une importance réelle et ceux qui tiennent une place secondaire, sans comprendre ce qui fait la force et la faiblesse du milieu observé, sans mettre le doigt sur le grand ressort qui actionne tout le reste, qui détermine et caractérise le mouvement général de la société. Le monographe de l'ancien système peut n'être qu'un manœuvre, déchargeant dans une suite de cases déterminées les brouettées de matériaux qu'on lui a commandé d'y placer; le monographe de la nouvelle École sera incapable de mettre son travail sur pied s'il ne voit pas la *scène à faire*, s'il n'a pas pénétré la raison d'être des faits relevés par lui. La nomenclature nous sert pour y voir clair; quand elle nous a rendu ce service, nous devons ensuite prouver que nous y voyons clair en exposant nos observations d'après la manière dont nous les voyons.

Une comparaison fera mieux saisir la différence des deux méthodes. Supposez que l'on vous ait chargé de décrire les monuments historiques de Paris; vous ferez sagement, si vous voulez vous rendre un compte exact de leur construction, de guider votre enquête par un plan rationnel, par exemple d'examiner d'abord les fondations de l'édifice, les précautions prises pour en assurer la solidité, puis de remonter ensuite jusqu'à ses parties supérieures en notant la manière dont le gros œuvre a été exécuté; vous inscrirez soigneusement sur votre carnet la nature des matériaux employés tant dans les murailles que dans la charpente, le genre de mortier qui a aggloméré les pierres, les procédés d'assemblage qui unissent les bois, puis vous passerez à l'examen de la décoration intérieure, etc. Voilà le travail qu'il vous faudra faire, mais allez-vous l'imposer à votre lecteur? Non certes. Si vous avez *compris* votre édifice, vous saurez pourquoi tel ou tel détail d'architecture s'y trouve, vous ferez la part de la destination, de l'époque, des ressources locales. Si vous décrivez une église, vous commencerez par me le dire; de même si c'est un théâtre, un palais, un ouvrage de défense, une maison particu-

lière, et selon les cas, vous m'expliquerez qu'elles étaient, à l'époque où l'édifice a été construit, les habitudes religieuses, quel public fréquentait le théâtre, comment vivaient les souverains, où en étaient l'art et les conditions de la guerre, comment on comprenait la vie de famille. En effet, c'est en vue de cela que le monument a été bâti, c'est à cela qu'il doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les autres détails de votre étude viennent se grouper. Si vous n'arrivez pas à vous rendre maître de votre sujet pour découvrir le fait capital qui domine tous les autres, vous ne m'intéresserez que si je suis maçon ou architecte.

De même, une société est construite en raison de la formation antérieure et des nécessités présentes de ceux qui en font partie; c'est à cela qu'elle doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les détails d'une étude sociale viennent se grouper; si vous ne dégagez pas ce fait capital, vous ne m'intéresserez que si je suis statisticien ou économiste de profession.

Mais, si elle laisse à l'exposition toute sa liberté d'allures, la classification la guide d'une façon très précieuse en permettant de saisir promptement tous les aboutissants d'un fait donné et de déterminer son intérêt.

Avec elle, il devient facile de suivre cette règle primordiale de l'observation et de l'exposition, savoir qu'aucun phénomène ne doit être présenté sans qu'on en montre la portée. La plupart du temps, il influe sur plusieurs éléments, mais il en est un sur lequel son influence est plus importante; c'est celui-là qu'il faut dégager; puis viennent les éléments secondaires, chacun en leur rang. En déterminant ainsi la portée de chaque fait observé, on fixe tout naturellement la place qu'il occupe dans l'ensemble. Cette place n'est pas la même dans tous les cas. Par exemple, si vous décrivez une famille de pasteurs nomades, vous verrez bien vite que toute leur existence est dominée par *le Lieu*. Ils subissent toutes les conditions de climat, de faune et de flore complètement, sans rien modifier par le travail de la culture, sans se défendre contre les intempéries par d'ingénieux systèmes de cons-

truction, de chauffage, etc. Vous aurez plus à insister sur les productions spontanées du sol dont ils vivent, que si vous étudiiez une famille d'ouvriers parisiens, et vous saurez quel développement vous devez donner à votre description par l'intérêt même que l'étude vous révélera. Ainsi votre observation se présentera au public dans un ordre rigoureusement scientifique, puisque cet ordre sera déterminé par les résultats de l'analyse, mais cet ordre sera *spécial à votre sujet*, non général et uniforme.

Cette manière de procéder exige du monographe un travail personnel considérable, qui le conduit à une vue pénétrante de la société. Elle a aussi l'avantage d'intéresser le lecteur et de l'initier à la méthode; de lui montrer constamment les rapports de cause à effet, au lieu de lui mettre sous les yeux une énumération de faits; elle fait son éducation.

Dans la plupart des monographies de l'ancien type, on débute par cette phrase. « La famille observée habite par tels degrés de latitude et de longitude ». Eh bien, je vous le demande, qu'est-ce que cela dit à la plupart des lecteurs? peu de chose assurément. Qu'est-ce que cela dit même à beaucoup de monographes? Et si cela leur fournit une indication sociale, pourquoi n'ont-ils pas le soin de la divulguer au public? Par elle-même, cette constatation matérielle est de la Géographie pure; elle ne devient de la Science sociale que si vous m'en montrez l'intérêt, si, par exemple, vous m'expliquez que nous nous trouvons au-dessus de la limite de la végétation forestière, ou sous l'action d'un grand courant atmosphérique qui va influer sur les productions du sol, ou sous un climat tropical, que sais-je encore? Certes, ce n'est pas chose indifférente au point de vue social que de vivre à l'Équateur ou au Pôle, mais encore faut-il qu'on me dise quelle action va exercer la situation donnée; il faut aussi qu'on me le dise à l'endroit où cela m'intéresse, par exemple, quand je rencontrerai un phénomène modifié par cette situation; sans cela, que m'importe, à moi que votre observation ait lieu par 45° de latitude Nord?

L'œuvre accomplie par M. de Tourville aboutit, en résumé, d'une part, à une analyse plus complète, à des classements plus

féconds; d'autre part, à une exposition à la fois plus scientifique et plus intéressante.

Mais le nouvel instrument exige, nous l'avons dit, de la part de celui qui s'en sert, un travail plus personnel, un effort plus intense. C'était une première raison pour qu'il eût des ennemis.

En second lieu, il conduit à des résultats nouveaux : ceux des disciples de Le Play qui voyaient en lui, non le fondateur d'une méthode à développer, mais le champion d'un certain nombre d'idées, ne pouvaient pas adopter sans méfiance un procédé destiné à modifier certaines de leurs opinions.

Telle fut la vraie cause de la séparation entre l'ancienne et la nouvelle école.

Je voudrais maintenant montrer au public américain, par un exemple tiré des États-Unis eux-mêmes, le progrès amené dans la connaissance des sociétés par l'adoption de la méthode nouvelle.

Le Play avait essayé de déterminer, dans certaines catégories de faits sociaux, une foule de classements partiels. C'est ainsi qu'il avait exposé, dans la *Réforme sociale en France*, les *deux types* principaux de la propriété; *trois types* dans les régimes de succession; *trois types* principaux dans la famille; *deux classes* de petits propriétaires; *quatre sortes* de grands ateliers; *les deux formes* de l'Association; *les deux sortes* de communautés; *les six Catégories* de corporations, etc...

Mais son instrument d'analyse n'était pas assez exact, ni assez complet, pour lui permettre de coordonner ensemble les espèces ainsi déterminées, de sorte qu'il manquait précisément à ses classements la vérification, le contrôle scientifique, qu'il avait cru trouver dans la balance des budgets : une société décomposée par ces différents procédés de classement ne se retrouvait pas entière quand on les ajoutait les uns aux autres.

Il résulta de cette imperfection de l'analyse et de cette série incomplète et non contrôlée de classements que plusieurs espèces déterminées par Le Play se trouvèrent faussement définies. Les caractères auxquels il s'était attaché n'étaient pas les caractères *déterminants*.

Par exemple, il avait distingué trois types de familles, *la famille patriarcale*, *la famille-souche* et la *famille instable*, d'après le système de transmission auquel elles avaient recours à *chaque génération pour la disposition de leurs biens*, au lieu de les distinguer par l'éducation qu'elles donnaient à leurs enfants, ce qui est leur fonction essentielle.

Et l'effet de cette erreur n'était pas purement spéculatif.

Le Play avait vanté l'organisation familiale des Anglo-Saxons parce qu'elle comporte la liberté testamentaire, la transmission intégrale du domaine familial, caractéristiques pour lui de la *famille-souche;* par suite, il appliquait faussement les qualités de la *famille-souche* à tous les types où la transmission intégrale du domaine avait lieu, confondant ainsi sous une même dénomination et dans une même louange des espèces de familles beaucoup moins vigoureuses les unes que les autres. Il fut ainsi conduit à attribuer la même valeur aux émigrants basques ou auvergnats qui n'ont jamais fondé une seule colonie où que ce soit, et aux émigrants scandinaves et anglais qui ont joué un rôle si considérable dans la Constitution sociale de l'Europe occidentale et du Nouveau Monde. D'autre part, il ne reconnaissait plus la famille-souche là où, sous l'empire de certaines circonstances, elle ne pratique pas la transmission intégrale. C'est ainsi qu'il fut amené à prédire la décadence prochaine de l'Angleterre et à juger très faussement les États-Unis d'Amérique.

Pour lui, la force de l'Angleterre était dans son attachement à certaines formes qui paraissent aujourd'hui menacées; il s'alarmait de leur disparition probable, sans s'apercevoir que les qualités sociales qu'il avait justement louées dans sa constitution étaient indépendantes des formes sous lesquelles il les avait observées, qu'elles tenaient non pas à tel système de transmission, à tel régime politique, mais aux aptitudes développées chez les jeunes gens par cet ensemble de faits qui constitue l'éducation.

Vis-à-vis des États-Unis, son erreur fut plus marquée encore. Là, la *famille-souche* était complètement méconnaissable pour lui. Plus de transmission intégrale du domaine ou de l'industrie. L'Américain, qui, la plupart du temps, change de métier plusieurs

fois dans sa vie, ne peut pas avoir un vif souci de sauvegarder à la génération qui le suivra une situation que lui-même abandonnerait probablement s'il vivait. Cela tient aux circonstances mêmes au milieu desquelles il se trouve, à l'abondance du sol disponible, à la multitude des occasions favorables qu'il rencontre. Il résulte de là une certaine instabilité matérielle, marque d'une société qui se forme, non d'une société qui décline ; mais Le Play, s'attachant aux systèmes de transmission pour déterminer les espèces de familles, englobait dans une même réprobation la famille américaine, où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun a su se créer une vie indépendante, et la famille instable où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun compte pour vivre sur un lambeau de son patrimoine.

Trompé par cette fausse apparence, influencé de plus par le spectacle des graves désordres politiques dont la vie publique est le théâtre dans l'Union Américaine, Le Play jugeait les États-Unis avec une grande sévérité et, je ne crains pas de le dire, avec une réelle injustice.

Dans la lettre-préface publiée par lui en tête de l'ouvrage de M. Claudio Jannet sur les *États-Unis contemporains*, il insiste à plusieurs reprises sur la *décadence morale de l'Union*, et il lui prédit un abaissement prochain, si elle ne revient pas à de meilleures pratiques.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer à des Américains ce que ces prévisions avaient d'erroné. Ayant eu, il y a trois ans, l'occasion de faire aux États-Unis un voyage d'études sociales, j'en suis revenu avec une conviction directement opposée à celle-là. Si j'ai eu souvent à constater de graves lacunes et des désordres certains, l'impression reçue de ces causes de faiblesse a toujours été plus que contrebalancée chez moi par le sentiment profond de l'énergie, de la vitalité de la famille américaine, par la manière merveilleuse dont elle répond à son but, en fournissant à la nation un constant apport de jeunes gens capables de faire leur chemin eux-mêmes, de conquérir leur place au soleil.

Et tandis que l'observation me révélait à chaque instant des

preuves évidentes de force dans la nation et dans la famille, la Science sociale me guidait dans la recherche des phénomènes caractéristiques dont j'avais besoin pour éclairer ma marche, sans l'entraver jamais par le classement inexact qui avait causé l'illusion de Le Play.

D'autres observations poursuivies à l'aide de la méthode nouvelle en différents pays nous amenèrent ainsi bientôt à substituer à la classification établie par Le Play une classification nouvelle, basée non plus sur la transmission des Biens mais sur *l'aptitude des enfants à la véritable indépendance*. D'après cette classification, la famille américaine prend place tout naturellement dans le type le plus énergique où les faits observés marquent son rang.

J'ai cité ce trait pour indiquer au public américain la portée pratique d'un classement plus juste et d'une analyse plus exacte sur les études sociales; mais ce n'est là qu'un exemple destiné à ouvrir les yeux des amis de la Science sociale sur l'importance du développement donné par M. de Tourville à la méthode fondée par Le Play.

Il importe aussi de remarquer que les modifications apportées aux conclusions, ou aux classements de Le Play, par l'usage de l'observation, sont le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire.

Le Play a voulu trouver une boussole pour se reconnaître dans l'étude des sociétés. Nous n'avons qu'une ambition, celle de perfectionner son instrument par le *procédé qui l'a aidé à le découvrir*.

Une pareille tâche ne se conçoit pas sans les accidents, les naufrages individuels qui sont la part de la faiblesse humaine. Nous ne nous étonnerons donc pas de nous tromper, et la constatation de nos erreurs n'ébranlera en rien notre foi dans la méthode. Nous aurons même la consolation de penser qu'une fausse hypothèse démontrée telle est un acheminement vers la vérité, qu'on peut rendre service à la vérité en se méprenant de bonne foi, et qu'ainsi tout effort loyal guidé par la science aboutit directement ou indirectement à un résultat utile.

C'est pourquoi nous souhaitons de voir tous les esprits sincères

et éclairés coopérer à l'œuvre que nous avons entreprise d'étudier méthodiquement les faits sociaux. Cette œuvre est immense, elle nous échappe, elle dépasse de beaucoup nos forces, notre temps, nos connaissances personnelles; nous ne pouvons donc pas songer à être les gardiens jaloux d'un procédé, à exploiter un brevet; nous convions, au contraire, tous ceux qui ont le souci de la vérité à unir leurs efforts aux nôtres.

Paul de Rousiers.

EN ITALIE.

IV.

DE ROME A NAPLES (1).

I.

Pourrais-je quitter Rome sans parler des arts, bien que j'aie déjà effleuré ce sujet à propos de Florence?

Une chose frappe tout d'abord l'esprit : tandis que la patrie du Dante était si féconde en génies, les États de l'Église n'en produisaient pas. Quels sont, en effet, les grands artistes de la Renaissance? Les premiers en date sont Nicolas et Andrea de Pise (1), toscans par conséquent, qui naquirent au treizième siècle. Puis Cimabué (2), Arnolfo de Cambio (3), Giotto (4), le peintre d'Assise et de l'Arena de Padoue, tous trois florentins, de même que Taddeo Gaddi (5), Orcagna (6), Stefano Fiorentin. Voici maintenant les Siennois : Guido Sanese, Sincone di Martino (7), Duccio (8), Jacopo della Quercia (9), Pietro et Antonio Lorenzetti), le premier, auteur probable du Triomphe de la Mort au Campo Santo de Pise. Le quinzième siècle commence : c'est le siècle de Ghiberti (10), le scultpeur fameux des portes du Baptistère, « dignes de fermer le Paradis » ; de Brunelleschi (11), l'architecte de la

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de novembre et décembre 1893 et janvier 1894.

(1) (?-1278) et (?-1349). — (2) (1240-1302). — (3) (1240-1311). — (4) (1276-1337). — (5) (1300-1366). — (6) (1308-1368). — (7) (1283-1344). — (8) (1285-1382). — (9) (1374-1438). — (10) (1318-1455). — (11) (1379-1446).

coupole de Santa Maria del Fiore, de Donatello (1), de Fra Angelico (2), de Fra Benedetto, d'Andrea del Castagno (3), de Paolo Uccello (4), l'inventeur de la perspective en peinture; de Masaccio (5), dont les fresques du Carmine servirent de premier modèle à Michel-Ange; d'Alberti (6), appelé à Rome par Nicolas V et à Rimini par Sigismond Malatesta pour y élever le temple de San Francesco; de Lorenzo Monaco, de Fra Filippo Lippi (7), de Benozzo Gozzoli (8), le disciple de l'Angelico; d'Antonio et de Bernardino Rosellino (9); de Luca della Robbia (10) et de son neveu Andrea (11); de Mino et d'Andrea de Fiesole (12); d'Antonio et de Pieso Pallaiaolo (13); de Ghirlandaio (14); de Sandro Botticelli (15); de l'Albertinelli (16) et de Lorenzo di Credi (17). Ce sont tous des Toscans ainsi que Antonio di San Gallo (18), Sodoma (19), Fra Bartolommeo (20), Léonard de Vinci (21). Andrea del Sarto (22), Luca Signorelli (23) et Benvenuto Cellini (24), Raphaël (25) et Michel-Ange (26), enfin, étudièrent à Florence avant de peindre à Rome les Chambres et la Sixtine.

Tous les artistes de la Renaissance viennent de défiler devant nous : le Pérugin, Francia, Jules Romain, le Primatice manquent seuls; ce sont les seuls, en effet, qui ne soient pas toscans. L'école vénitienne aussi est restée à l'écart; mais Venise est dans l'Italie un monde à part, qui n'eut sa Renaissance qu'un demi-siècle après le règne de Laurent le Magnifique.

De cette longue et complète énumération il ressort que l'Agro Romano était aussi infertile en grands hommes qu'en moissons. Nous saisissons donc bien quelle est, à ce point de vue, la différence importante entre Rome et Florence.

Trois éléments, nous l'avons indiqué, sont nécessaires pour favoriser le développement de l'art : la vie urbaine, la richesse,

(1) (1386-1466). — (2) (1387-1455). — (3) (1390-1457). — (4) (1397-1475). — (5) (1401-1428). — (6) (1405-1472). — (7) (1412-1469). — (8) (1420-1497). — (9) (1427-1478). — (10) (1400-1482). — (11) (1435-1528). — (12) (1431-1481). — (13) (1429-1498). — (14) (1449-1494). — (15) (1446-1510). — (16) (1474-1515). — (17) (1459-1537). — (18) (1445-1516). — (19) (1480-1549). — (20) (1475-1517). — (21) (1452-1519). — (22) (1487-1531). — (23) (1441-1523). — (24) (1500-1572). — (25) (1483-1520). — (26) (1475-1564).

l'existence d'une classe douée de loisirs. Ces trois éléments, dont le dernier fit défaut à Gênes, se rencontrèrent à Rome aussi bien qu'à Florence. Mais, à Florence ils étaient le fruit naturel du commerce et ce fruit mûrit plus tôt, parce que la cause de la prospérité était plus ancienne. A Rome, au contraire, la richesse et l'oisiveté ont une origine factice et plus récente; elles augmentent à mesure que le pouvoir temporel grandit. Les Médicis étaient déjà tout-puissants alors que l'Église sortait à peine du grand schisme d'Occident. Rome, en effet, n'était pas un centre commercial; elle ne prit quelque importance que très tard, quand la papauté s'y fixa définitivement. C'est alors que les papes et les cardinaux, instruits et riches, imitèrent naturellement les princes des autres États. Comme il n'y avait, dans le Patrimoine de Saint-Pierre, ni marchands, ni parvenus, le luxe y était inconnu : pourtant, pas la moindre de ces boutiques d'orfèvres, si nombreuses à Florence et où se sont formés les artistes qui passèrent ensuite au service des souverains pontifes. Au moment même où Florence déclinait, au point de vue commercial, par suite de la prise de Constantinople et de la découverte de l'Amérique, Rome s'élevait rapidement, parce que ces événements ne l'atteignaient pas; les aumônes de la catholicité affluaient dans les caisses pontificales, tandis que Laurent le Magnifique faisait banqueroute. Les papes, hommes de goût et riches de l'or des fidèles, attiraient peintres, sculpteurs, architectes, mosaïstes, ciseleurs, orfèvres, par leurs libéralités et leurs bonnes grâces. Voilà pourquoi Rome finit par éclipser Florence et par recueillir dans son sein Raphaël, Michel-Ange, Cellini et tant d'autres génies qu'elle n'avait point enfantés.

Elle n'était que la ville du pape et rien de plus; aussi ressent-elle chaque coup qui frappe la papauté, comme si c'était elle-même qui le reçût : tant que la Curie fut à Avignon, Rome n'était plus que l'ombre d'elle-même. Les Colonna et les Orsini ravageaient tout, ville et campagne; les brigands infestaient les rues et les routes; bref, la ruine était complète. Avec Grégoire XI (1377), l'espérance revient. Le gouvernement n'est pas encore assez fort pour maintenir l'ordre; mais, après la dépo-

sition de Jean XXIII et l'élection de Martin V, le pouvoir apostolique est remis à des mains plus fermes et, sous Nicolas V (1), la Renaissance prend définitivement possession de la Ville Éternelle : le rôle que les Princes-Marchands jouaient à Florence sera joué ici par les Princes de l'Église. Comme les Romains ont toujours beaucoup aimé la pompe, les beaux dehors et le luxe, l'opinion publique soutenait les papes qui construisaient des églises et donnaient au culte un grand éclat extérieur. Déjà le Florentin Ghiberti avait ciselé une tiare magnifique pour Martin V (1417-1431), qui avait des mœurs simples et une table frugale. Eugène IV (1431-1449), son successeur, menait chez lui une existence austère; dans les cérémonies publiques il déployait, au contraire, un grand faste. Nicolas V, le protecteur de Bernardo Rosellino et de l'Alberti, donne aux beaux-arts nue nouvelle impulsion. En 1458, Éneas Sylvius Piccolomini succède à Calixte III; il continue dignement l'œuvre de Nicolas (2). Paul II (1464-1471) ne déroge pas à la tradition. « Comme les empereurs romains, il gouvernait le peuple et s'en faisait aimer en lui assurant du pain par la création de greniers d'abondance et en lui prodiguant les spectacles. » C'est bien là un trait typique du gouvernement romain; aussi ne nous étonnons-nous pas de la manière dont fut accueilli Adrien VI d'Utrecht, élu à la mort de Léon X (1522). Ce rural Hollandais ne comprenait rien à la société romaine; on l'appelait le « Barbare » et on ne lui épargnait aucune moquerie, aucune humiliation. Conduit au Vatican, il jeta à peine un regard distrait au Laocoon, « cette idole », se logea au dernier étage, et réduisit à dix le nombre de ses palefreniers; Léon X en avait cent. Aussi, chacun le fuyait-il comme s'il eût été *jettatore;* de mémoire d'Italien, on n'avait pas souvenance d'un pape pareil; plusieurs fois on chercha à l'assassiner; avant d'avoir seulement régné deux ans,

(1) (1449-1455).

(2) « Le jour de son élection, sa maison fut pillée et saccagée par le peuple qui en arracha jusqu'aux marbres pour les emporter ». C'était un usage assez fréquent de mettre à sac les demeures des nouveaux élus en signe de réjouissance; l'importance de cette coutume au point de vue de l'origine de la race n'échappera à personne.

il mourut au milieu de la joie universelle. » Les Romains ornèrent d'une couronne de lauriers la porte de son médecin avec cette inscription : « Au libérateur de l'Italie » (1). Un Médicis, Clément VII, le remplaça (1523).

Qui ignore maintenant pourquoi Rome fut la rivale de Florence? Elle ne demandait que du pain et des représentations comme aux temps de Néron. Les pontifes, issus de familles urbaines, affinés dans leurs goûts, amis de la science, des lettres et des arts, avaient à leur disposition les ressources presque inépuisables de la Catholicité; que fallait-il de plus pour que la renommée artistique de Rome surpassât celle de toutes les autres principautés? Les prodigalités, d'ailleurs, n'étaient-elles point toutes en l'honneur de Dieu? C'étaient des mitres et des tiares qui brillaient sur la tête des représentants de la Divinité; c'étaient des chapes filées d'or et d'argent, étincelantes de pierreries, dont les hauts dignitaires de l'Église étaient revêtus; la cire sainte des cierges brûlait dans des chandeliers finement ciselés; les tapisseries les plus rares ornaient les maisons et les palais, quand, précédé de longues processions de moines et de prêtres, le Saint-Sacrement parcourait les rues. Un jour Michel-Ange peignait les Prophètes à la Sixtine et le Jugement Dernier; le lendemain, il sculptait le Christ que l'on admire aujourd'hui à Sainte-Marie de la Minerve. Raphaël décorait les Loges des scènes les plus célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les Madones, les Résurrections, les Dépositions, les Crucifiements, les Pietà, les Madeleine, les saint Jean, les martyrs inspiraient le ciseau et le pinceau des plus illustres artistes. Peinture, sculpture, architecture, mosaïque, orfèvrerie, musique, littérature, servaient à la plus grande gloire de la religion, tandis que le Laocoon, l'Apollon du Belvédère, le Discobole, l'Antinoüs étaient transportés au Vatican. Au Palazzo Massimo enfin, l'invention du Guttenberg avait trouvé asile (1456) et les Cardinaux y « remplissaient les fonctions de correcteurs d'imprimerie ».

Une conclusion s'impose tout d'abord : c'est que si l'Église et

(1) Zeller, *Italie et Renaissance.*

la Renaissance se sont trouvées unies l'une à l'autre, le génie du Christianisme n'y a été pour rien, contrairement à ce qu'a soutenu Chateaubriand, qui jugeait en poète; la véritable cause de ce fait est le milieu même où la papauté était établie. Sans doute, on peut prétendre que l'idéal chrétien est supérieur à l'idéal païen; mais c'est exagérer que d'attribuer au Christianisme la Renaissance : il n'en fut que l'objet et non la cause. Les papes protégèrent les artistes, et c'était tout à leur avantage; l'Évangile est complètement étranger à cet événement; la vérité est qu'il n'y avait de vie tolérable pour un pape qu'à ce prix. Tout le poussait à agir ainsi, aussi bien son goût personnel que l'opinion publique : les Romains savaient gré à qui leur offrait de superbes spectacles religieux, processions, offices solennels, fêtes; ils éprouvaient de la sorte un vif plaisir ici-bas, tout en gagnant des indulgences pour l'éternité. Les aumônes des fidèles, les revenus du Trésor de Saint-Pierre passaient en grande partie à ces dépenses de luxe. Le superflu était le nécessaire; peu importait que, d'autre part, on s'assassinât dans les rues et qu'on pillât les maisons des nobles. « En 1522, une bande de brigands occupait le monte Jordano sous la protection des Orsini. Les ambassadeurs et les cardinaux se gardaient avec des gens armés dans leurs palais ». Deux bandits, surnommés Pater Noster et Ave Maria, avaient commis *cent seize* meurtres quand ils furent enfin arrêtés et exécutés. Pendant que ces intéressants personnages opéraient, Léon X prodiguait des aumônes et des réjouissances à ses sujets, des récompenses à ses illustres protégés; « affable et libéral, il était toujours accompagné d'un serviteur avec une bourse pleine pour faire des largesses ». *Che buona persona!* Quelle bonne personne, disait-on, en se courbant sur son passage pour recevoir sa bénédiction. « Quand il mourut, il laissait huit cent mille ducats de dettes et Adrien VI dut payer les frais de ses funérailles (1) ».

Aussi bien dans les temps antérieurs que dans le temps actuel (2), nous n'avons pas découvert chez la population de Rome le moin-

(1) Zeller, *Italie et Renaissance*.
(2) Voir l'article précédent.

dre indice sérieux d'initiative privée. C'est toujours l'État qui se charge de tout (1) : autrefois pourtant, riche de l'argent de la chrétienté, il menait à bien ses entreprises; aujourd'hui, réduit aux seules ressources nationales, il échoue piteusement : plus de familles papales, partant plus de riches seigneurs pour entretenir cette longue suite de clients, depuis les plus humbles serviteurs jusqu'aux plus illustres rejetons de l'humanité; plus de pèlerins nombreux et généreux, partant plus de libéralités : en revanche, des impôts écrasants, indispensables pour entretenir une armée de fonctionnaires et de soldats, pour embellir les villes, pour payer à 5 % les intérêts d'emprunts considérables, pour subvenir enfin à toutes les dépenses que nécessite le bon fonctionnement d'une machine aussi compliquée et aussi coûteuse qu'un État centralisé à l'excès. Les partis se renvoient les uns aux autres la responsabilité de ce lamentable résultat; les républicains prétendent que c'est la faute de la royauté; les royalistes, que c'est la faute des prêtres; les prêtres, que les seuls coupables sont les francs-maçons. En attendant que l'avenir leur montre qui a raison, ou plutôt leur prouve que tous ont tort, les pièces d'or n'existent plus que chez les banquiers, l'argent a complètement disparu à son tour, et maintenant, les sous eux-mêmes font prime : le change est à 13 %. Les Romains, dit-on, ne veulent plus de leur ancien gouvernement; mais alors ne serait-il point sage de se mettre au plus vite en mesure de ne pas souffrir de celui-ci? Ce serait facile : l'Italie est riche en terre cultivable, elle a de grandes plaines, de beaux fleuves, de bons ports naturels, des ruines; rien ne lui manque; que l'on tire donc parti de toutes ces ressources! Pourquoi dès lors la situation ne serait-elle point prospère comme partout où l'on travaille? « Huit millions d'hectares sur vingt-neuf sont incultes et l'on produit sur une superficie plus grande que la moitié de la France, trois milliards de valeur de denrées agricoles lorsque la France en produit onze milliards (2). » Encore la vallée du Pô aug-

(1) « Sixte IV disposa des grands fours pour réchauffer les pauvres gens qui venaient s'y nourrir de reliefs. » (Ch. Blanc, *Histoire de la Renaissance.*)

(2) L'hectare de terre produit en moyenne 11 hectolitres de froment en Italie, 15 en

mente-t-elle beaucoup cette moyenne : la campagne romaine est presque tout entière en friche. Les luttes des barons romains entre eux et avec le Saint-Siège l'ont réduite, au moyen âge, à n'être plus qu'un vaste désert infesté par la malaria. Je n'ai vu qu'en deux endroits de cet immense horizon l'effort de l'homme tenter de rendre à la culture ces terrains autrefois fertiles; près d'Ostie, la société de la bonification de l'Agro-Romano, qui a reçu des secours officiels, travaille à assainir ces marécages pestilentiels; à l'abbaye des Trois Fontaines, des Trappistes, français pour la plupart, ont planté un bois d'eucalyptus, à l'abri duquel ils peuvent maintenant cultiver. Partout ailleurs ce n'est, autour de Rome, qu'une immense solitude peuplée seulement de tombeaux et d'aqueducs en ruine; point d'autre trace humaine que quelques huttes pointues où dorment, la nuit, des bergers; ceux-ci, moyennant un maigre salaire, gardent les troupeaux des propriétaires de la ville. Ni agricole, ni commerçante, ni industrielle, Rome était une cité où tout le monde vivait de charité, depuis le Pape jusqu'au dernier des lazzaroni. Le flot d'or a été tari dans sa source même. Bien que les fils renient leurs pères, ils leur ressemblent pourtant beaucoup, mais ils ne laisseront pas comme eux un souvenir impérissable; car c'est surtout de leurs défauts qu'ils ont hérité.

C'est ainsi que se commet à Rome un nombre incalculable de meurtres et pour les motifs les plus futiles; sur ce point les mœurs ne s'améliorent pas, il n'est pas de « popolano » qui n'ait son couteau dans sa poche et qui ne soit toujours prêt à en user. Ceux qui ne tuent pas se délectent au moins en lisant le *Messaggero*, journal dont la spécialité est de tenir le public au courant de tous les crimes. Souvent il y a, dans un numéro, jusqu'à dix ou quinze rixes sanglantes, racontées avec tous les détails désirables; on n'oublie pas, particulièrement, d'indiquer le nombre de jours que l'on estime nécessaires pour la guérison de la blessure, quand elle est guérissable. Les rédacteurs ont

France, 26 en Angleterre. — Les paysans qui traînent la charrue toute la journée gagnent 50, 35, 17 centimes. (Merlino, *L'Italie telle qu'elle est.*)

d'ailleurs soin de compléter l'intérêt déjà très grand de cette chronique, en y entremêlant d'autres anecdotes sur des scandales vrais ou faux. De la politique étrangère, il n'en est jamais question; de finances, de littérature, de science ou de tout autre sujet un peu sérieux, on ne s'en soucie pas : il n'y a même pas la cote des valeurs de bourse; et l'insuffisance des renseignements de cette gazette n'a d'égal que l'acharnement avec lequel on s'imprégne l'intelligence de cette prose malsaine; il n'est pas, en effet, de feuille plus répandue dans Rome : toute la plèbe en fait ses délices et elle est achetée également par des gens instruits et de condition élevée. A défaut des gladiateurs qui ne rougissent plus le sable du Colisée, on accepte ces récits comme une compensation. Ce penchant à la violence, cette soif du sang est plus vive à Rome qu'en aucune autre contrée de l'Italie; ce qui ne veut point dire que les meurtres soient inconnus à Gênes ou en Toscane; ils sont seulement plus rares. Les criminels condamnés par les cours d'assises étaient, en 1886, dans la proportion de 1 %, pour le Piémont, la Lombardie, la Vénétie et la Toscane; de 2 %, pour la Ligurie, la Marche, l'Ombrie et les Pouilles; de 3 %, pour les Abruzzes, la Campanie, la Basilicate et la Sardaigne; de 4 et 5 %, pour la Sicile, la Calabre et le Latium (1).

Le tempérament italien est tellement fougueux, que l'on a interdit de jouer à la *mora*. Rien ne paraît plus inoffensif que ce jeu; jugez-en plutôt : les deux partenaires sont l'un en face de l'autre et prononcent un des cinq premiers nombres en même temps qu'ils en marquent un autre avec leurs doigts. L'un dit trois, l'autre quatre; le premier ouvre cinq de ces doigts, le second deux. Eh bien, ce jeu si peu passionnant en apparence, se termine le plus souvent par des coups de couteau. Ce mépris de la vie d'autrui ne date pas d'aujourd'hui. Sans remonter aux tueries de l'amphithéâtre, il suffit de consulter l'histoire de toutes les villes italiennes. A Milan, Barnabo Visconti avait, pour épouvanter ses ennemis, inventé un supplice qui durait quarante et un jours (2). Le pape lança l'excommunication contre Barnabo;

(1) Statistique judiciaire pénale pour l'année 1886.
(2) Artaud, *l'Italie.*

celui-ci obligea les deux légats à manger les bulles avec les sceaux de plomb et la cire qui les attachait. A Rome, César Borgia avait assassiné son frère, l'archevêque de Valence; un batelier de la Ripetta avait vu, dans la nuit du 14 au 15 juin, deux hommes masqués saisir le cadavre par les extrémités, le balancer et le jeter dans le Tibre. « Interrogé pourquoi il n'avait point parlé, il répondit qu'ayant vu se renouveler cent fois les mêmes faits il n'avait pas cru qu'on dût s'inquiéter plus de celui-ci qu'on ne l'avait fait des autres » (1).

Un jour, c'est Benvenuto Cellini qui rencontre son ennemi Pompeo dans la rue; il le poignarde à deux reprises; Pompeo tombe mort au milieu des siens; puis Cellini se retire tranquillement, réfléchissant où il allait se réfugier : ce n'était du reste pas son coup d'essai; déjà il avait été contraint de fuir de Sienne et de Florence pour échapper à la vengeance des familles de ceux qu'il avait tués. Princes et peuples italiens ont rivalisé de cruauté. La populace de Gênes et l'aristocratique Conseil des Dix de Venise ont eu les mêmes pratiques sanguinaires. Les Malatesta de Rimini ne le cèdent en rien aux seigneurs de Milan. La France elle-même ne résista pas à l'introduction de ces mœurs, quand les Italiens apparurent à la cour d'Henri II. C'est donc bien là un trait social à relever.

II.

L'aisance et la désinvolture des petites gens à l'égard de leurs supérieurs est également digne de remarque : quel contraste avec la timidité et la balourdise de nos paysans! C'est évidemment là un résultat de la vie urbaine et de l'origine communautaire. Ils ne sont pas effarouchés le moins du monde d'être en présence des grands ; les grands eux-mêmes s'adressent à leurs supérieurs comme des pères à leurs fils; le tutoiement est très ordinaire. Voyez un peu sur quel ton familier Cellini s'entretient avec Clé-

(1) Zeller, *Italie et Renaissance.*

ment VII. — Clément VII lui avait commandé un calice; Cellini lui montra le modèle, et comme le pape en était satisfait, l'artiste demande l'office du Plomb, alors vacant. « L'office du Plomb, lui répondit le pape, rapporte plus de huit cents écus, de sorte que si je te le donnais, tu passerais ton temps à te gratter le corps, et tu négligerais ton grand talent, ce dont j'aurais beaucoup de chagrin. — Je repris que les chattes de bonne race chassent d'autant mieux les oiseaux qu'elles sont plus grasses et plus replètes : que, de même, les gens de bien, qui sont naturellement portés à la vertu, mettent d'autant plus d'ardeur à déployer leurs qualités, qu'ils sont abondamment pourvus. Je ne parle pas ainsi pour forcer la main à Votre Sainteté; mais Votre Sainteté fera bien de donner l'office qu'elle me refuse à quelque homme vertueux qui le mérite et non à quelque ignorant qui s'appliquerait seulement à se gratter le corps, comme dit Votre Sainteté. — Et lui ayant tiré ma révérence, je partis furieux. »

Une autre fois Clément VII tout irrité s'écrie : « Tu ne tiens compte de personne et je prends Dieu à témoin que si ce n'était par crainte du scandale je te ferais jeter toi et ton œuvre par cette fenêtre. Moi, voyant que le pape devenait une aussi méchante bête, je lui demandai la permission de me retirer. — Et lui, élevant la voix : Viens ici, que dis-tu? — Je songeai d'abord à me sauver et à descendre les escaliers quatre à quatre; mais me ravisant, je me mis à ses genoux et comme il ne cessait de crier, je criai moi-même plus fort que lui (1). »

Nous sommes loin de la cour de Louis XIV. Inférieurs et supérieurs se sentent égaux. — « Ton langage me plaît, dit Paul III au même Benvenuto, mais tu te troubleras devant l'Empereur Charles-Quint. Alors je répondis que je parlerais à l'empereur avec encore plus d'assurance; que l'Empereur était vêtu comme moi, que c'était un homme comme moi; et que, du moment que je m'adressais sans émotion à Sa Sainteté, le représentant de Dieu, revêtu de vêtements sacrés, la tête ceinte du trirègne et d'une couronne de cheveux blancs, je ne saurais trembler devant un

(1) *Vita di Benvenuto Cellini.*

simple empereur. — Va, mon Benvenuto, exclama le pape, tu es un brave jeune homme (1). »

En outre, les gens les plus ordinaires ont une finesse innée qui les préserve, quand la fortune les élève, des vices des parvenus. Je ne citerai d'autre exemple que celui de ces nombreux Souverains Pontifes, qui, nés dans les classes les moins aristocratiques de la société, furent, une fois assis sur le trône de saint Pierre, les hommes les plus éclairés et les mieux élevés de leur temps. Nicolas V était le fils d'un chirurgien de Sarzane : c'est lui qui protégea Alberti ; Paul II avait été commis de magasin à Venise : c'est lui « qui offrit à la ville de Toulouse, en échange d'un camée célèbre, de lui faire bâtir un pont sur la Garonne » (2) ; Sixte IV était le fils d'un pêcheur : c'est lui qui appela à Rome Signorelli, Pérugin, Botticelli et Ghirlandajo. Le grand Jules II enfin, né dans une petite ferme d'Arbizuola « passa les premières années de sa vie à conduire à Savone les provisions de la ferme, bien ou mal accueilli au retour suivant qu'il faisait un bon ou un mauvais marché (3). »

Rien ne saurait mieux montrer quel est l'esprit de diplomatie des Italiens que le récit de l'expédition de Charles VIII ; celui-ci s'entendait « si peu aux choses publiques, dit un ambassadeur vénitien, que ce m'est une honte de le dire ». A la descente des Alpes, ces braves gens de Français sont d'abord fêtés magnifiquement à Turin. Les rues étaient décorées de tapis et, le soir, le Roi « dansa et balla courtoisement avec les dames ». A Pise, même entrée triomphale ; à Florence, c'est avec « les corps des saints, les précieuses reliques, la croix et les bannières » qu'on se précipite au-devant du « bon seigneur vertueux et plaisant » ; à Sienne, même accueil (4). Alexandre VI comprenant que les choses tournaient mal pour son allié le roi de Naples, l'abandonne et envoie des cardinaux pour féliciter Charles VIII. Celui-ci est admis au Vatican et obtient d'Alexandre beaucoup de

(1) *Vita di B. Cellini.*
(2) Zeller, *Italie et Renaissance.*
(3) Ch. Blanc, *Histoire de la Renaissance artistique en Italie.*
(4) Zeller, ouv. cité.

promesses, « la Rose d'or comme témoignage de faveur spéciale et sa bénédiction ». Tout joyeux, Charles écrit que le Vatican est « un très beau logis, et aussi bien accoutré de toutes choses que palais ni château qu'il vit jamais ». Quant à ses gens d'armes, ils écoutaient bouche bée les sornettes que leur racontaient les Romains, tantôt c'était « l'histoire de l'empereur Romulus dont la statue était tombée le jour où dans son palais la Vierge Mère avait enfanté », tantôt c'était « celle du Colysée, ce temple du soleil que le pape saint Sylvestre avait commandé de détruire pour en éloigner les pèlerins, et où se trouvait autrefois la statue de Phœbus, dont on voyait encore la tête et les mains, attribuées à Samson, à Saint-Jean de Latran (1) ».

Charles VIII et son armée, ébahis, partirent pour Naples. César Borgia les accompagnait « suivi de douze fourgons » : il en avait ouvert un avec ostentation, parce qu'il « était plein de vaisselle d'or et d'argent; ce fut le seul avec lequel il disparut un matin ».

Mais Capoue ouvre ses portes et les Français, de plus en plus ravis, entrent dans Naples soulevée contre Ferdinand. Charles ne se tient plus de joie. « La beauté des lieux et des jardins, disait-il, est si bien appropriée en toutes sortes de plaisances mondaines qu'il n'y faille qu'Adam et Ève pour en faire un paradis. » Or, il advint que les Français furent tellement maladroits que les Napolitains se tournèrent contre eux. « Il ne leur semblait pas que les Italiens fussent des hommes... Au regard des Italiennes, on leur faisait bien encore d'autres reproches et, au demeurant, il en était bien quelque chose » (2). La place n'étant plus tenable, on dut penser au retour qui s'effectua au milieu de mille déboires. Charles s'aperçut enfin que les Italiens *se moquaient de lui* et de son armée; mais il se rendit compte que, si les Français n'étaient pas aussi fins, au moins étaient-ils braves : « Ils sont (les Italiens) dix fois autant que nous, s'écria-t-il, mais nous valons mieux qu'eux »; et at-

(1) Zeller, ouv. cité.
(2) Philippe de Comines.

taquant courageusement les troupes de la Ligue, il les tailla en pièce au pied des Apennins; puis, victorieux, s'achemina vers la France. Ainsi finit cette excursion militaire que les Français loyaux, chevaleresques, francs et un peu naïfs firent chez les Italiens à l'esprit aiguisé, fourbe et diplomatique.

Rien en effet ne coûte moins à ces derniers que de changer d'avis; et, sans leur attribuer à tous le jugement de Machiavel sur Alexandre VI : *Non fu mai uomo che con maggiori giuramenti affermasse una cosa, e che l'osservasse meno* (1), on reconnaît assez généralement que la franchise n'est pas leur qualité maîtresse. Nos compatriotes, me disait-on un jour, vous prodigueront les plus belles promesses; mais, quand vous leur en demanderez l'exécution : « Moi, vous répondront-ils, Caro Signore, je vous aurais promis des choses semblables! cela n'est pas possible, vous ne m'avez pas compris! »

Chacun se souvient encore de la réception de l'escadre française à Gênes, en septembre 1892 : nos marins étaient l'objet de mille prévenances. Le roi et la reine donnèrent eux-mêmes l'exemple de la plus grande courtoisie à l'égard de l'amiral Rieunier, pour ne point être débordés par l'enthousiasme populaire et pour éviter de troubler la Triplice. Six mois ne s'étaient pas écoulés, que l'Empereur d'Allemagne était accueilli à Rome comme jamais empereur ne le fut : peut-être m'objecterez-vous que Gênes et Rome peuvent avoir des sympathies opposées; mais est-ce qu'en France cela ne semblerait pas étrange que Paris acclamât le Tzar après que Lyon ou Marseille auraient acclamé Guillaume ou Humbert? En Italie, ces ovations ne tirent pas à conséquence. Les Italiens aiment les démonstrations extérieures. Un parent, un ami part-il un voyage, toute la famille l'accompagne jusqu'à la gare; on l'aide à monter en wagon, on l'embrasse; on lui exprime, de mille manières tendres, la tristesse de la séparation; mais le train n'est pas plus tôt parti que la gaieté a vite repris le dessus; et, à moins que le

(1) « Jamais homme n'affirma une chose avec de plus grands serments et ne tint moins sa promesse. »

voyageur ne rentre un jour, il n'entendra jamais plus parler de ses amis (1).

Deux camarades d'enfance sont séparés; l'un demeure à Rome, l'autre va s'établir à Paris; au bout de quelques mois, celui-ci envoie ses compliments à la sœur de son camarade de Rome, à propos d'un anniversaire. « Il ne doit guère s'amuser à Paris, dit le frère, sans quoi il n'aurait pas pensé à t'adresser ses félicitations. » Et cette réflexion parut toute simple. Ne nous étonnons pas que, depuis trente ans, les Italiens aient oublié Magenta et Solférino.

Enfin, il leur faut des fêtes. Il y a quelques années, elles étaient encore innombrables; le nouveau gouvernement en a réduit le nombre : puisqu'il y en a peu en France, pense-t-il, et que la France est une grande nation, faisons comme elle, nous qui aimons faire grand; c'est le même raisonnement que pour la constitution imitée de l'Angleterre. Ils prennent facilement l'habit pour le moine en dépit du proverbe : et ils s'imaginent qu'en se composant un extérieur convenable, le reste viendra par surcroît : peut-être aussi un sentiment d'hostilité au catholicisme n'est-il pas étranger à cette suppression officielle : mais, malgré ces ordres gouvernementaux, la population continue à fêter les saints proscrits. La Saint-Jean est une des plus célèbres; autrefois tout Rome courait à la place San Giovanni pour y passer gaiement la nuit, en dansant, mangeant et chantant; on évitait ainsi d'être envoûté par les « streghes » sortes de mauvais génies qui après le coucher du soleil, erraient dans les rues et jetaient « le mauvais œil » sur les personnes qu'ils rencontraient. Encore aujourd'hui cet usage subsiste. Deux mille ans de christianisme n'ont pas réussi à supprimer complètement les Bacchanales an-

(1) « B..., adressé à une famille (anglaise), fait visite; il est en train de causer avec la maîtresse de la maison; arrive le mari, qui le voit dès la porte, traverse le salon en silence, et, les yeux tournés ailleurs, s'asseoit, et au bout d'une minute lui dit, sans remuer un muscle du visage : « Content de vous voir, Monsieur ». Rien de plus. Après cinq autres minutes, il prend un journal et lit : ce n'est pas mécontentement, il est hospitalier et bienveillant. » *Notes sur l'Angleterre.* Taine. — L'accueil anglais, ainsi que l'on en jugera par cette note, est bien différent de l'accueil italien.

tiques, qui revivent dans les réjouissances des jours gras. Les carnavals de Venise, de Florence, de Rome, de Naples ne sont-ils point connus du monde entier? Ils sont maintenant bien déchus; mais pourtant, au mardi gras, le Corso, une fois le soir venu, est envahi par une foule de gens qui retournent leurs habits à l'envers et s'évertuent à souffler les petites chandelles que chacun tient à la main.

De toutes les observations précédentes, je doute que mes lecteurs français dégagent une conclusion favorable aux Italiens : les défauts de ce peuple nous sont tellement antipathiques que nous sommes enclins à lui refuser même toute vertu : cependant, s'ils sont ainsi, la faute en est moins à eux-mêmes qu'aux conditions dans lesquelles la race s'est formée; les sociétés humaines, en effet, obéissent à des lois fatales comme les phénomènes de la nature. Cette constatation ne supprime pas la liberté; elle l'éclaire, au contraire, en permettant à l'homme de se placer dans des conditions différentes, s'il veut aboutir à d'autres résultats.

III.

Par un beau matin de printemps, je suis allé à Frascati.

Quand du haut de quelque terrasse l'on domine toute la plaine romaine, l'œil ne découvre pas le moindre village : Rome seule! c'est là que toute la population s'est réfugiée. Frascati reproduit le même spectacle : l'espace désert qui l'entoure est moins vaste; au lieu d'herbes incultes, ce sont des oliviers et des vignes; mais il n'y a pas, dans la campagne, le plus petit hameau : toutes les maisons sont groupées autour des villas des princes Aldobrandini, Torlonia, Piccolomini, et les cultivateurs partent de là chaque jour pour gagner leurs champs souvent distants de plusieurs kilomètres; au crépuscule, ils reviennent en chantant. Rocca di Papa, nid d'aigle accroché sur la pente d'un mont, Grotta Ferrata, tassée au pied des murs de sa vieille abbaye crénelée, fondée par l'hégoumène grec saint Nil, ont un aspect absolument semblable à Frascati. Castel Gandolfo, sur le bord du lac d'Albano, abrite

ses blanches habitations à l'ombre du château du pape ; et, des hauteurs où serpente la superbe avenue de chênes verts qui conduit de Gandolfo à Albano, on contemple au-dessous de soi la maremme basse et unie où paissent des troupeaux de bœufs à longues cornes. Du côté de la montagne, Ariccia, Genzano, Civita Lavinia, Nemi, aux maisons serrées les unes contre les autres, tachent la verdure de points clairs. Tout le Latium est ainsi ; là-bas, c'est Tivoli, perché au sommet du rocher d'où tombent les célèbres cascades ; puis, Monticelli, La Colonna, Sant-Angelo, Monte Porzio, isolés sur des mamelons au-dessus de la vaste solitude.

Je fis aussi une excursion à Fiumicino, village malsain aux bouches du Tibre, et à Ostie où mourut sainte Monique. Ce port, dont les ruines immenses rappellent la prospérité disparue, était autrefois peuplé de cent mille habitants ; il n'y a plus là aujourd'hui qu'un misérable village, propriété des Chigi ; nous sommes ici à quelques kilomètres de Rome et je n'ai déjeuné dans une pauvre auberge qu'avec des anchois et des œufs. A Rome même, un gargotier de la porte Saint-Sébastien n'a pu me procurer un peu de viande, un jour que je m'étais attardé dans ces quartiers désolés. Une autre fois, j'étais à Cervetri, où d'anciens tombeaux étrusques attirent les touristes ; là, je dus me contenter d'un repas aussi maigre et c'est pour ainsi dire par grâce que je trouvai à coucher. A Ladispoli où le prince Odescalchi a un château, à Porto d'Anzio où le prince Borghèse a une splendide villa, la situation est aussi triste. Tous ces paysans croupissent dans la misère ; ils sont incapables de s'élever et personne ne les patronne. Les châtelains habitent Rome ; c'est par hasard qu'ils viennent chasser. D'immenses terres leur appartiennent ; et, au lieu de les faire valoir, les Borghèse, par exemple, ont confié leurs capitaux à des « entrepreneurs de bâtisses » : le krach est arrivé tout à coup et des princes qui avaient plus de cent millions de fortune, des châteaux, des villas, des palais, des galeries de tableaux, en sont réduits à quelques mille livres de rente.

Sans doute on est écœuré à la vue de toute cette population

de mendiants et de fainéants qui dorment le long des murailles, soulèvent les portières des églises, vendent des allumettes. Mais est-ce bien leur faute à eux si personne ne les fait travailler? Les responsables ne sont-ils pas plutôt ceux qui, ayant fortune, instruction, influence, se détournent de tout métier, abandonnent l'agriculture, l'industrie et le commerce, pour vivre en parasites aux frais de l'État et du public? Les responsables, ce sont « tant de richards insouciants pour qui la campagne n'est qu'un amusement de quelques jours et la vie misérable des travailleurs qu'une pleurnicherie conventionnelle de quelques utopistes humanitaires; ce sont tant de métayers sans discrétion, tant d'usuriers sans foi ni loi, tant d'entrepreneurs et de trafiquants qui veulent de l'argent coûte que coûte et foulent tout à leurs pieds, mépriseurs farouches des instruments dont ils se servent et dont la fortune n'est due qu'à une suite interminable de lésineries, de duretés, de petits vols et de petites tricheries, de morceaux de pain et de centimes disputés de cent côtés à qui n'a pas assez pour manger : ce sont ceux enfin qui, s'étant mis de la ouate tout plein les oreilles, se frottent les mains et chantonnent... Et je pensais, continue de Amicis, qu'il y a quelque chose de pire que d'exploiter la misère et de la mépriser, c'est de nier qu'elle existe, tandis qu'elle hurle et qu'elle sanglote à notre porte (1) ». Comment le gouvernement italien, qui est persuadé de son importance dans l'univers, avouerait-il que la plus grande pauvreté a envahi le royaume?

Mais si les propriétaires délaissent leurs domaines, il est des régions où d'autres prennent à leur place le rôle de seigneurs. *La Tribuna* du 18 juillet, le premier journal de Rome, fournit à ce sujet des détails intéressants. Dans la province de Viterbe, à quelques lieues de Rome, un gaillard appelé Tiburzi exerce une véritable souveraineté. Le titre dudit article est d'ailleurs significatif : « Dans le royaume de Tiburzi et Cie ». Le 14 août 1890, un paysan de Montefiascone, qui rentrait chez lui avec sa femme et ses enfants, fut détroussé en plein midi par les brigands Au-

(1) Merlino, ouv. cité.

suini et Menichetti; il avait sur lui treize cents francs. Le 4 novembre, les mêmes individus pillent, à cinq heures du soir, une ferme habitée; furieux de n'avoir fait main basse que sur vingt francs, ils étaient sur le point de tuer les propriétaires. Une autre fois, ils assassinent un nommé Leandri qui était en voiture avec son oncle. Mais ce ne sont là que quelques-uns de leurs exploits; ils espéraient qu'en considération d'aussi brillants débuts, Tiburzi les accepterait volontiers comme associés; mais celui-ci repoussa leurs offres, se jugeant assez fort; depuis de longues années, il règne en paix, levant des impôts sur les riches, protégeant les pauvres, s'assurant des amitiés puissantes. On mit, au mois de janvier dernier, un régiment à as recherche; des centaines d'arrestations furent opérées; mais personne ne consentant à le dénoncer, Tiburzi, de même que son ami Fioravanti, sont introuvables. Je rencontrai par hasard un paysan des Viterbese et il ne parlait d'eux qu'avec sympathie.

Dans le même numéro de la *Tribuna*, je lisais que des bandits siciliens avaient capturé le Signor Rosso, un maire, l'avaient emmené très loin, après lui avoir bandé les yeux, et avaient demandé une rançon de cent mille francs à sa famille. Des gens qui passaient près du lieu où Rosso était enfermé entendirent ses cris désespérés; depuis trois jours on ne lui avait pas apporté de nourriture. Durant mon séjour à Rome, un certain nombre d'autres actes semblables attirèrent l'attention sur la Sardaigne et la Sicile. Mais à quoi bon insister; ne me faudrait-il pas décrire aussi l'organisation de la *Maffia* de Palerme, de la *Mala Vita* de Bari et de la *Camorra* de Naples?

IV.

J'arrivai à Naples un soir d'avril, après être demeuré quelques heures à Capoue et à Caserte, sa voisine. Au sortir de Rome, la voie ferrée traverse d'abord les nouveaux faubourgs en ruine de Porto Maggiore et de San Lorenzo; à droite, se détachent dans l'azur du ciel, les grands saints de pierre qui sur-

montent la basilique de Saint-Jean de Latran; plus loin, le campanile de Saint-Paul hors les Murs se dresse au milieu de la plaine dont l'oasis d'eucalyptus de la Trappe des Trois-Fontaines interrompt la nudité; le train s'avance parmi les aqueducs démolis par le temps et atteint les monts Albains où commence la culture. A partir de ce moment, la ligne serpente entre des collines couronnées presque toutes d'un village aux murs rougeâtres; la station est toujours à plusieurs kilomètres des habitations. Les défilés s'élargissent enfin; voici Capoue peuplée de 14.000 âmes, et Sainte-Marie de Capoue qui en a 20.000. On ne court plus le danger de s'y endormir dans les délices comme jadis Annibal; outre qu'il n'y a, dans ces deux villes, aucun édifice ou musée remarquable, le confortable et même le nécessaire y manquent complètement : dans les endroits que ne fréquentent pas les étrangers, on ne trouve en effet absolument rien. Si les moindres villages italiens sont de grandes villes à côté de nos villages français, c'est seulement sous le rapport de la population; car il est impossible d'y déjeuner, non seulement dans un restaurant convenable, mais même dans une auberge propre. Pleut-il? on n'a point de feu pour se sécher. Fait-il froid? le vent entre de tous côtés dans la salle à manger. La malpropreté, la pauvreté, la mauvaise nourriture tendent à rendre inhabitable toute localité restée en dehors des itinéraires Cook. Ces inconvénients s'aggravent d'autant plus que l'on s'enfonce dans le sud de la Péninsule. Le nombre des pauvres surtout augmente considérablement. A Turin et à Milan, on en rencontre seulement un peu plus que dans le midi de la France; à Gênes, il y en a déjà davantage; enfin, à Rome, ils sont légion. Le jour de la foire aux jambons de Grotta Ferrata, je parcourus à pied la route qui mène de Frascati à ce dernier pays. Elle était littéralement garnie de mendiants; aveugles, manchots, pieds-bots, paralytiques, béquillards de toutes sortes, s'étaient transportés en foule sur ce passage fréquenté pour toucher le cœur des promeneurs charitables. Plus on approche du Napolitain, plus aussi les malheureux deviennent familiers et importuns : ils vous poursuivent, vous sollicitent avec insistance, s'acharnant

après vous, sans que vos refus les rebutent jamais : ce trait de mœurs se remarque également chez les cochers, les commerçants, les guides, les bateliers, chez tous en un mot. Tout ceci dénote bien une origine communautaire. Le voyageur qui traverse l'Italie a l'impression qu'elle a été peuplée par deux races d'origine opposée, l'une du Sud, l'autre du Nord qui, marchant à la rencontre l'une de l'autre, se sont mêlées et pénétrées, mais qui ont gardé d'autant plus le caractère propre à chacune d'elles qu'elles sont restées plus voisines de leur point de départ. C'est ainsi que le goût du chant et de la danse, la sobriété, le manque d'esprit d'initiative, la résignation, le dévergondage de l'imagination, la violence des passions, l'insouciance, la familiarité, la misère, la paresse, la mendicité, les pratiques superstitieuses, l'amour du jeu, l'inconstance, la mobilité des idées, sont autant de défauts ou de qualités très marquées chez les populations méridionales. On les retrouve aussi, mais à un degré moindre, dans la Lombardie; ce qui montre que le courant de peuples venus du Midi fut plus intense en Italie que celui du Nord. Ceci n'est sans doute qu'une impression générale; je ne la donne que comme telle; une histoire des migrations et des invasions dont l'Italie fut le théâtre exigerait évidemment une étude spéciale et détaillée. Le physique des hommes n'est pas moins dissemblable que leur moral. Aux fortes carrures et aux hautes statures des Lombards, les Napolitains opposent des formes plus petites, ils sont secs, minces, nerveux, tandis que les Lombards se rapprochent quelquefois des Allemands. Souvent châtains, les autres au contraire sont bruns. Leur teint est pâle et jamais coloré comme cela se voit dans la vallée du Po et même de l'Arno. Tant de différences sont cause qu'il y a une antipathie appréciable entre les deux parties du royaume. M. Merlino, un Méridional, nous en donne un exemple, lorsqu'il écrit : « L'unification de l'Italie était nécessairement la suprématie du Nord sur le Sud. Unifier, c'était livrer le faible au fort et dans ce cas le pauvre au riche... L'Italie méridionale fut envahie par une armée de fonctionnaires, de capitalistes, d'entrepreneurs tous septentrionaux, tous « piémontais ». La vanterie de Farini devint

le mot d'ordre du gouvernement dans toute l'Italie : « Avec l'an-« née nouvelle, de Plaisance à Cattolica, toutes les lois, tous les « règlements les noms et même les fautes grammaticales seront « piémontais. »... L'exploitation du Sud, telle a été l'entreprise politique de la classe qui a conquis l'Italie en 1860. »

Sur la route qui unit Capoue à Caserte, je me suis arrêté au cimetière situé près de Sainte-Marie de Capoue; là, le gardien me fit voir deux corps embaumés qui, au lieu d'être sous terre, étaient protégés par une simple glace, à travers laquelle on pouvait les regarder ; mon guide paraissait trouver merveilleuse cette fantaisie de gens riches; je comprends d'autant mieux son admiration qu'il y a là pour lui une source de profits.

Une belle avenue, plantée de peupliers, mène à Caserte où est le fameux château des anciens rois de Naples. Ce château aussi bien que la ville rappellent Versailles. Rues droites, larges et régulières, jardin solennel, bassins, étangs, cascades, jets d'eau, dauphins, Cérès, Éoles, telle est la création de Charles III, telle aussi celle de Louis XIV. Les centaines de millions que l'un et l'autre palais ont coûtés achèvent la ressemblance : le modèle pourtant est autrement remarquable que la copie, qui n'est qu'une énorme caserne carrée et massive, bâtie au dix-huitième siècle par Vauvitelli; notre dix-huitième siècle était plus élégant. On ne saurait s'empêcher de noter, à propos de Caserte, que les princes et les bourgeois étrangers s'ingénient à imiter la France, bien qu'on dise des Français pis que pendre. Il est aussi permis de penser que les sommes considérables dépensées par Charles III eussent été mieux employées autrement; amener à Naples l'eau pure et limpide des cascades aurait été plus utile que de percer six montagnes pour que le Fizzo puisse venir rafraîchir les ombrages du parc après avoir coulé pendant 50 kilomètres; mais aucun des sujets de Charles n'eut sans doute cette idée : tels les peuples orientaux, dans leurs taudis infects, périssent de misère, de saleté, de pauvreté, de choléra, tandis que les califes, les pachas, le Sultan ont des palais de marbre, des villas, des harems, des trésors. Personne ne songe à réclamer jusqu'au jour où le demi-dieu assassiné dans une conspiration est jeté à la rue ou

à l'égout ; il n'y a pas alors assez de boue ni d'ordure pour souiller son cadavre.

Une campagne fertile et bien cultivée s'étend entre Caserte et Naples, la grande ville italienne où sont entassés plus de cent mille habitants.

(*A suivre.*) G. LAINÉ.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LA CRISE MONÉTAIRE.

Depuis des années déjà nous vivons en pleine crise monétaire. En France, elle ne se manifeste pas sous une forme immédiate, capable de frapper tous les yeux. Ses effets sont plutôt indirects, et d'ailleurs un peu moins aigus, peut-être, chez nous que dans certains autres pays. Il n'en est pas moins vrai que notre situation économique est affectée profondément, et que nous sommes intéressés d'une façon très positive et très urgente au règlement de cette grande question internationale. Elle présente d'ailleurs des aspects et des complications que la Science sociale seule peut montrer sous leur vrai jour et débrouiller à fond. Il est donc utile que nous la mettions à l'étude dans cette Revue.

Du reste, dès le mois de juin dernier, il a paru, à cette place, un article de mon savant ami M. Houdard, sur *La Question monétaire à la Conférence de Bruxelles*. Je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt, mais je crois que le problème peut être serré de plus près, et éclairé par un autre côté. J'avais eu déjà cette impression, en écrivant l'an dernier mon livre *Libre-Échange et Protection*. Rencontrant alors sur ma route cette épineuse question de la monnaie, j'avais entrevu des difficultés, sans pouvoir m'attarder d'ailleurs à essayer de les résoudre. L'étude de M. Houdard rappela mon attention sur ce sujet, et comme j'eus

l'occasion un peu plus tard de voir notre ami et maître, M. Henri de Tourville, et d'en causer avec lui, je me confirmai dans mes doutes et résolus de les éclaircir. M. de Tourville voulut bien me communiquer quelques notes qu'il avait prises de son côté, et c'est muni de ce précieux point de départ que je me mis au travail. Préparé par ma précédente étude sur la question économique, aidé par la forte méthode analytique de la Science sociale, je crois être arrivé à poser le problème dans ses termes les plus complets et les plus précis, ce qui facilite singulièrement la détermination des principes de solution. Je dis « des principes de solution », car, comme il fallait s'y attendre, la question monétaire n'est point susceptible de recevoir une solution à la fois *totale* et *séparée*. Elle se rattache étroitement à la question sociale dans son ensemble, et c'est forger une chimère que de vouloir la trancher *seule* et *entièrement*, au moyen d'une combinaison qui s'y applique exclusivement, sans tenir compte d'autres ordres de faits qui l'avoisinent, ou même la dominent bien souvent. C'est ce que vais essayer de démontrer, preuves en mains.

I. — NOTIONS GÉNÉRALES.

Avant de pénétrer dans le cœur du sujet, il est nécessaire de préciser, en les rappelant à la mémoire du lecteur, un certain nombre de notions élémentaires sur la forme et la marche du mécanisme monétaire. Ce sera vite fait, et cela facilitera l'intelligence du sujet.

La monnaie réelle est un produit métallique divisé en fractions dont le poids et le titre (contenance en métal fin) sont connus, et qui sont couramment échangeables contre d'autres produits de consommation.

On appelle étalon le type qui sert de base au système monétaire : en France, la loi de germinal an XI a choisi pour étalon le franc d'argent pesant 5 grammes à 9/10 de fin. L'étalon peut être d'or ou d'argent ; parfois les deux métaux sont employés simultanément.

La monnaie est normale, ou réelle, quand elle représente une valeur vraie, c'est-à-dire quand sa valeur intrinsèque égale sa valeur nominale. Elle est fictive quand, en droit ou en fait, on lui attribue une valeur nominale supérieure à sa valeur intrinsèque. Ainsi, en droit, la pièce d'argent de 25 gr. à 9/10 de fin vaut 5 fr. ; en fait, elle ne vaut guère plus de 2 fr. 50. En droit, le billet de la banque de France ne vaut pas un centime ; en fait, il vaut la somme inscrite sur la feuille de papier, parce que chacun sait, qu'au besoin, il pourra échanger celle-ci contre des espèces, ou se libérer d'une dette en le donnant à son créancier.

Les paiements nationaux se règlent dans des conditions souvent fixées par la loi. Ainsi, en France, personne ne peut refuser d'accepter pour 5 fr. et en quantité illimitée, les écus d'argent de 25 gr. à 9/10 de fin. Les paiements internationaux, au contraire, ne sont soumis à aucune prescription légale, sauf exception établie par traité. Il en résulte que, d'un pays à un autre, on ne peut faire accepter une pièce de monnaie que pour sa valeur intrinsèque. Ainsi, un Anglais n'acceptera, en Angleterre, une de nos pièces de 5 fr. que pour 2 fr. 50 environ. Cette différence constitue le change, qui comprend, outre la perte sur le métal, divers frais : transports, commissions, intérêts, frais de remonnayage. Dès lors, la perte au change va croissant avec la dépréciation, ou l'usure des monnaies ; pour l'éviter, on choisit les pièces qui perdent le moins, celles qui sont les plus lourdes et les plus fines, afin de payer à l'étranger en perdant le moins possible. Et c'est ainsi que « la mauvaise monnaie chasse la bonne », celle-ci étant exportée pour le service des échanges internationaux, tandis que l'autre demeure dans la circulation intérieure.

Un pays dont la circulation est basée sur l'étalon d'or a, comme monnaie principale, des espèces faites de ce métal, et, comme monnaie subsidiaire, ou d'appoint, des espèces d'argent. Les premières sont libératoires indéfiniment ; les secondes ne peuvent être imposées à un créancier au delà d'une somme que la loi fixe pour un seul paiement. Dans les pays à étalon d'argent, c'est la monnaie blanche qui est consacrée par la loi

comme monnaie principale; on y frappe aussi des espèces d'or, mais leur emploi est exceptionnel, au moins dans les paiements à l'intérieur. Enfin, dans les pays à étalon double, les deux types d'espèces ont concurremment le plein pouvoir libératoire. En ce qui concerne la France, nous avons vu que la loi de l'an XI ne parle que d'un étalon d'argent. Cela ne voulait pas dire que l'on renonçait à frapper des espèces d'or; mais, tandis que le type argent devait rester fixe en sa qualité d'étalon, on gardait l'intention de laisser aux espèces d'or une valeur mobile, selon le cours du marché. Comme à cette époque l'or valait 15 fois 1/2 plus que l'argent à poids et titres égaux, les premières monnaies d'or furent frappées sur ce pied; le législateur projetait une refonte, dans le cas où le rapport de 15 1/2 viendrait à se modifier. Mais, dans la suite, on jugea préférable de ne point tenir compte des variations du marché des métaux, et l'on maintint légalement ce rapport de valeur entre les deux séries d'espèces, quel que fût le rapport vrai. De la sorte, on rendait artificiellement fixe le cours de l'or, on constituait ce métal étalon. C'est ainsi que notre pays pratique le double étalon, bien que la loi monétaire fondamentale ait prévu l'étalon unique d'argent.

Cela posé, nous comprendrons aisément ce qui va suivre.

II. — CLASSEMENT NATUREL DES SYSTÈMES MONÉTAIRES.

En parcourant les journaux, voire même les publications spéciales, on rencontre généralement deux opinions opposées chez les économistes. Les uns sont « monométallistes », les autres « bimétallistes ». Et, partant de l'un de ces points de vue différents, chacun conseille une pratique opposée. En d'autres termes, les uns demandent que l'on établisse partout l'unité d'étalon, les autres veulent que l'on organise en tous lieux le système de la dualité. A vrai dire, les arguments fournis soit dans un sens, soit dans l'autre, sont presque toujours fort obscurs, et ne laissent pas dans l'esprit une impression bien nette. Au contraire, même après lecture des raisons avancées par les deux écoles,

on reste plus perplexe que jamais, car si certains arguments ont porté d'un côté, on en trouve de l'autre qui sont tout aussi probants, et l'on ne sait auquel entendre.

Le fait provient de ce que, comme cela leur arrive trop souvent, les économistes ont appliqué à l'étude de cette question une méthode fausse; celle-ci ne peut les conduire qu'à des résultats incomplets, car elle néglige des faits de la plus grande portée, pour s'attacher à des circonstances souvent secondaires. De plus, ils ont le tort très grave de vouloir échafauder sur cette base incertaine une théorie générale applicable partout à la fois. Or, au fond, chaque écrivain subit la plupart du temps l'influence d'un milieu donné qui inspire plus ou moins directement la théorie qu'il défend. Et comme, dans la réalité des choses, la diversité des milieux commande des solutions différentes, il en résulte qu'on discute à perte de vue et indéfiniment, pour imposer universellement des théories qui n'ont qu'une portée locale. Dans ces conditions, comment pourrait-on parvenir à se mettre d'accord?

La Science sociale, qui pénètre par l'analyse au fond des choses, va nous fournir le terrain de conciliation que l'on cherche depuis si longtemps sans le découvrir jamais, faute d'en connaître l'issue.

Il faut d'abord bien établir ce principe, *que l'or et l'argent, considérés comme monnaie, n'ont pas le même rôle.* Cela s'explique aisément par les considérations suivantes. Chacun sait que l'or représente une valeur intrinsèque bien supérieure à celle de l'argent : actuellement, on peut se procurer plus de 27 en argent contre 1 d'or. Aussi est-il pratiquement impossible de créer une monnaie d'or répondant aux très petites transactions. En France, on a dû retirer de la circulation la pièce de 5 fr. or, à cause des inconvénients nombreux qu'elle présentait : difficultés de fabrication, usure rapide, etc. L'argent, au contraire, se prête à une division très accentuée; longtemps la circulation française a été pourvue de pièces de 20 centimes. L'or convient donc aux grosses transactions, l'argent aux petites.

D'autre part, la condition réciproque des divers pays, au point de vue de l'emploi des monnaies, présente des différences considérables. Il nous suffira d'indiquer trois types extrêmes pour bien préciser notre pensée.

L'Angleterre est un pays où les transactions sont à la fois très nombreuses et moyennement très grosses. Tous ceux qui se sont occupés, si peu que ce soit, du mouvement économique de la Grande-Bretagne, ont dû garder dans l'esprit la forte impression des chiffres considérables qui représentent en toutes choses la marche des échanges. Aussi la monnaie d'or elle-même serait-elle insuffisante pour liquider les affaires sur les marchés anglais. Les combinaisons de crédit les plus compliquées sont employées quotidiennement pour solder les comptes sans recourir à l'emploi des monnaies métalliques, sauf pour le règlement des appoints. Après cela, l'or est le métal le plus propre à servir les besoins de cette colossale société industrielle et commerciale qu'on appelle le peuple anglais. Cela ne veut pas dire que celui-ci n'a pas l'emploi de la monnaie d'argent. Il en faut pour le paiement des salaires, pour les appoints, pour les menues opérations d'approvisionnement. Mais la grande masse des liquidations intérieures, la totalité des règlements extérieurs, se font en papier et en or.

En plus de cela, observons encore que l'Angleterre est un pays de grande propriété, de grand fermage, de grandes entreprises, de larges profits et de grandes fortunes. Avec son organisation financière étendue, ses immenses relations de crédit, et son aisance générale, le peuple anglais doit pratiquer logiquement l'étalon d'or. Ce métal convient bien à la moyenne des transactions, et fournit une bonne échelle monétaire. A côté de la monnaie normale d'or, des espèces d'argent à force libératoire limitée (2 liv. sterl. au plus), forment l'appoint. Tel est en effet le système pratiqué par la Grande-Bretagne depuis 1816, c'est-à-dire depuis l'époque où sa suprématie économique a commencé à s'affirmer. C'est le type des pays *qui peuvent employer normalement l'or comme monnaie principale, ou pays à étalon d'or.*

Certains autres pays se trouvent actuellement dans une condition qui se rapproche sensiblement de celle de l'Angleterre, sans être cependant aussi nettement marquée. Ainsi la Hollande, pays riche, où les affaires commerciales sont très développées, où les paysans eux-mêmes sont en général fort aisés, peut aussi pratiquer l'étalon d'or. La Belgique, pays à la fois de grande industrie et de grand commerce, serait peut-être dans le même cas, avec une nuance cependant. Sa nombreuse population ouvrière a besoin d'une assez forte quantité de monnaie d'argent pour ses salaires et ses achats. Les Pays scandinaves, où le commerce extérieur est très actif, paraissent être à peu près dans le même cas que la Belgique. Aux États-Unis, enfin, l'activité et l'importance moyenne des transactions, le haut prix des salaires et en général des articles fabriqués, le chiffre élevé des importations, font que l'étalon d'or semble aussi naturellement indiqué pour la circulation monétaire. Mais, somme toute, aucun de ces États ne pourrait aller aussi loin que l'Angleterre dans cette voie. Ils ont pratiquement besoin, toutes proportions gardées, d'une circulation d'argent plus considérable.

L'observation nous montre maintenant un type absolument opposé. Certains pays, en effet, par leur médiocre degré d'activité économique, par leur faible échelle moyenne de transactions, par la mesure restreinte d'aisance habituelle de la population, s'accommodent normalement de l'étalon d'argent. Telle est l'Inde indigène. En règle, dans ce pays, les prix sont bas, les salaires minimes, les transactions intérieures petites et lentes, l'aisance médiocre. Dans ces conditions, la monnaie d'or représente une échelle de valeurs hors de proportion avec les nécessités ordinaires de la vie. La monnaie d'argent, au contraire, est en rapport exact avec ces nécessités. De là vient la faveur persistante dont elle jouit, dans l'Inde et dans tous les pays analogues, comme les pays ottomans, la Perse, les pays africains, la Chine.

D'autres pays encore, quoique les transactions y soient plus actives et l'or d'un usage plus répandu, ont cependant l'argent

comme monnaie principale, au moins en principe. C'est le cas pour la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et les pays de l'Amérique espagnole. Tous ces peuples participent nettement, à quelques nuances près, de la condition de l'Inde. Les espèces d'argent s'adaptent bien à l'ensemble de leurs besoins, et leur circulation se complète utilement par une certaine quantité d'or qui facilite les affaires en gros, spécialement les affaires d'importation, et qui, en outre, sert l'organisation générale du crédit. La situation générale de ces pays ne se prête donc évidemment pas à une grande circulation d'or.

Cela va nous donner, en passant, la clef d'un phénomène que les économistes ne s'expliquent pas, faute de voir les choses comme nous venons de les présenter. Sur le marché des métaux précieux, l'argent paraît avoir baissé dans des proportions énormes, et dans les pays d'Europe, ou analogues, la monnaie blanche s'est dépréciée en proportion. Certains auteurs ne peuvent se décider à admettre que l'argent a baissé; la preuve en est, selon eux, que, dans l'Inde, pays à étalon d'argent et à frappe libre (jusqu'en juillet 1893), les prix n'ont nullement varié. Si la valeur de l'argent, disent-ils, était avilie, le prix des denrées aurait naturellement monté, puisqu'il aurait fallu une plus forte quantité de monnaie qu'autrefois pour acheter un même objet. Le raisonnement est faux, voici pourquoi.

Étant donné ce que nous savons, c'est-à-dire l'application naturelle de l'étalon d'argent dans l'Inde, il en résulte que ce pays (abstraction faite, bien entendu, des comptoirs européens, qui forment là un groupe distinct, et dont les affaires sont surtout internationales et en gros), constitue une sorte de bassin fermé, où l'influence du marché général des métaux précieux ne s'est guère fait sentir pendant des années. Dans ce bassin, l'argent monnayé, seul aliment ou à peu près du trafic intérieur, conservait un niveau proportionné aux besoins et ne changeait point de valeur, grâce à ce fait que la production générale du métal blanc n'influait en rien sur les habitudes de la population indigène, car celle-ci reste insensible aux combinaisons de la spécula-

tion internationale. D'autre part, il est certain que la prospérité générale de cette population a fait de sérieux progrès surtout depuis vingt-cinq ou trente ans, grâce aux achats de l'Europe en blés, chanvres, coton, etc. L'aisance s'est développée assez pour que la demande de l'argent s'accrût fortement. Et en effet, il a été importé dans la péninsule d'immenses quantités de monnaie blanche. En outre, comme la frappe des espèces d'argent est suspendue presque partout depuis plusieurs années, le métal blanc s'est porté en abondance vers les hôtels des monnaies de l'Inde, qui ont fabriqué des roupies avec une activité toujours croissante. Pendant une période assez longue, le marché hindou a pu absorber cette masse d'espèces neuves, grâce à son enrichissement marqué; mais, depuis quelque temps, des symptômes de surabondance, se sont manifestés. C'est que la circulation intérieure étant suffisamment pourvue, la dépréciation extérieure du métal blanc commençait à peser sur les cours des espèces locales. Aussi, pour enrayer ce mouvement, qui menaçait d'affecter les échanges intérieurs, le gouvernement a pris le parti de suspendre la frappe en juillet 1893. Par cette mesure, on entend maintenir l'état de choses ancien, c'est-à-dire l'indépendance de la circulation locale vis-à-vis du stock extérieur d'argent.

Après cela, on aperçoit comment, dans l'Inde indigène et dans les pays analogues, l'argent a pu conserver le niveau ancien de sa valeur, tandis que, dans le reste du monde, l'excès de la production amenait une baisse du cours du métal blanc. Pour les comptoirs européens, qui servent d'intermédiaires entre le monde hindou et l'extérieur, la situation était bien différente. Ici, tous les effets de la baisse certaine de l'argent se sont fait sentir pleinement, à cause des relations directes de ces maisons avec les pays d'Occident. Elles formaient comme un tampon entre la population locale et l'extérieur, absorbant pour ainsi dire les effets du change qui, pour les comptoirs, était calculé d'après le prix courant de l'argent sur le marché universel, tandis que, pour les indigènes, ce prix courant dépendait de l'état de la circulation dans le pays même. On comprend ainsi comment, dans une même limite territoriale, le métal argent pouvait avoir deux prix,

l'un faible, l'autre fort. Ce fait n'a pas été clairement aperçu jusqu'à présent, et il convenait d'y insister pour prévenir certaines objections.

A côté de ces deux types extrêmes : pays à étalon unique d'or, pays à étalon unique d'argent, il faut de toute nécessité en placer un troisième : celui des pays à étalon mixte d'or et d'argent. Ceci doit être expliqué en détail.

En présentant ce type comme distinct, nous nous exposons à une objection qui, au premier aspect, paraît grave. Elle se formule ainsi : *En pratique, deux étalons ne peuvent exister simultanément d'une façon permanente.* Tant que leur valeur réciproque reste parallèle, ils coexistent en effet, mais aussitôt que le rapport prévu, rapport qui règle le poids des espèces de chaque type, vient à se modifier, l'un des deux étalons cesse de l'être. Il est disqualifié, pour ainsi dire, et, à moins que la loi n'en impose l'usage dans la circulation intérieure, les espèces qui le représentent n'ont plus une valeur fixe : leur taux varie avec le cours du marché des métaux.

Prenons un exemple. La loi française de l'an XI a établi l'étalon d'argent, avec circulation complémentaire d'or. Plus tard, on a érigé l'or en étalon sur le rapport de 15 1/2 d'or pour 1 d'argent. Mais à un moment donné, la découverte des placers californiens ayant porté la production du métal jaune de 14.000 kil. par an à 200.000 kil., le prix de celui-ci baissa. Alors, la pièce de 20 francs ne valut plus cette somme dans la circulation internationale. Les deux types n'étant plus d'accord, l'or cessa d'être étalon; ce n'est que par l'effet de la pression artificielle de la loi, et sous condition d'une concordance fictive, que la situation resta la même dans la circulation intérieure. On le vit bien par ce fait qu'à l'étranger l'argent fut préféré comme ayant gardé sa valeur pleine, si bien que la monnaie blanche fut exportée en grande quantité. Depuis cette époque, le fait contraire s'est produit : la production de l'argent ayant progressé dans une proportion énorme, son prix marchand a diminué, et une crise du métal blanc a succédé à la crise de l'or. Aujourd'hui, c'est l'étalon d'argent qui, en France, n'a plus qu'une existence artifi-

cielle, et seulement dans la circulation intérieure, puisque la loi française n'a aucun effet au dehors.

Ces faits sont certains, et pourtant ils ne suffisent pas pour justifier une renonciation générale à la pratique du double étalon. Voici pourquoi.

Il est des pays, dont la situation participe à la fois de celle de l'Inde et de celle de l'Angleterre, pour rappeler les deux types extrêmes. Prenons la France, par exemple. Chez elle, on trouve juxtaposés la grande et la petite propriété, la grande et la petite industrie, le grand commerce international et le moyen ou petit commerce interne, tout cela dans des porportions sensiblement équivalentes. L'organisation financière est bonne, sans avoir le développement de celle de nos voisins britanniques, surtout en ce qui concerne l'emploi du crédit. L'aisance est généralement répandue, mais les grosses fortunes sont rares. Il résulte de tout cela qu'en France les espèces d'or et d'argent, formant une double échelle de valeurs qui se complètent, jouent un rôle moyennement égal et pareillement nécessaire. Cela est si vrai, qu'à l'heure actuelle la circulation monétaire française supporte concurremment une forte quantité d'espèces des deux types. L'or n'est point rare, si l'argent est commun.

Mais, observera-t-on peut-être, cela vient, non pas des besoins naturels de la circulation, mais de ce que la loi impose aux transactions les deux métaux avec une force libératoire égale.

S'il en était ainsi, si la circulation intérieure était surchargée d'argent par l'effet d'une cause artificielle, on verrait bientôt se produire naturellement un phénomène contraire qui rétablirait l'équilibre. La surabondance d'une monnaie intrinsèquement dépréciée amènerait à coup sûr son avilissement, et celui-ci se traduirait par une hausse des prix, car le public, ne pouvant modifier directement la valeur nominale des monnaies, établie par la loi, y parviendrait indirectement en exigeant davantage pour une même quantité de produits.

En d'autres termes encore, le marché français, par sa situation, se trouve soumis directement à l'influence du marché des métaux; dans ces conditions, la baisse du prix courant de l'ar-

gent affecterait régulièrement le cours des monnaies blanches, si la loi ne s'y opposait; mais la loi serait absolument impuissante à enrayer longtemps la baisse, et celle-ci se traduirait par une hausse générale des prix, en cas de paiement en argent, si les espèces faites de ce métal dépassaient les besoins de la circulation intérieure. Or cette hausse ne s'est pas produite, au contraire. On constaterait plutôt une baisse des prix sur notre marché! Donc, la pratique du double étalon est possible d'une manière durable, mais à la condition d'employer, à certains moments, des moyens artificiels pour maintenir le rapport initial entre les deux étalons, d'une part; et de l'autre, à la condition encore de ne pas surcharger la circulation. C'est pour satisfaire à ce deuxième terme, que la frappe des espèces d'argent est suspendue chez nous depuis plus de quinze ans.

Voilà pourquoi le maintien du double étalon est, en France, une combinaison normale, et comment on a pu le réaliser. Plaçons ici une observation complémentaire.

Tout ce que nous venons de dire s'applique sans difficulté à la circulation intérieure, mais si nous envisageons les relations avec le dehors, les choses ne vont plus de même. En effet, comme nous l'avons déjà observé, la loi monétaire n'ayant, au dehors, aucune application, lorsque la monnaie d'argent vient à sortir du pays, elle subit la concurrence générale et n'est acceptée que pour sa valeur intrinsèque. De là, une perte considérable pour le débiteur obligé d'employer ce moyen de paiement; le change devient pour lui ruineux. Mais, en France, nous ne souffrons guère de cet inconvénient, toujours par l'effet de la situation spéciale de ce pays. Si nous importons beaucoup, nous exportons en échange dans une proportion considérable, et il se produit de ce côté une balance bien plus exacte que nos menteuses statistiques ne le disent. De plus, nous avons énormément de capitaux placés à l'étranger, dont les arrérages se paient le plus souvent en or. Nos nombreux visiteurs étrangers nous apportent aussi beaucoup d'or. Enfin nous disposons encore de moyens de crédit qui nous évitent bien des paiements en espèces. De la sorte, non seulement nous arrivons à soutenir notre situation mo-

nétaire, mais encore notre position, sous ce rapport, est sensiblement meilleure à certains égards que celle de l'Angleterre elle-même; nous verrons bientôt comment et pourquoi.

En résumé, nous apercevons à présent d'une façon claire et précise cette règle essentielle qui domine toute la question monétaire : *L'or et l'argent, considérés au point de vue de la monnaie, ne jouent pas le même rôle.* Chacun de ces deux métaux répond à une série distincte de besoins. L'emploi courant, principal, de l'or répond à une certaine situation sociale et économique; l'emploi courant et principal de l'argent à une autre situation très différente; enfin, l'emploi simultané des deux métaux à une troisième, qui possède également ses caractères propres. Partant de ce point de repère, nous arriverons aisément à la constatation d'un autre fait qui est, lui aussi, de la plus haute importance.

Par suite du développement industriel et commercial énorme acquis dans le cours de ce siècle par toutes les sociétés, le degré moyen de l'aisance s'est élevé notablement. Ce développement est d'ailleurs inégal; certaines nations sont plus actives et plus riches que les autres, cela est évident. Cependant le progrès est général. Dès lors, le rôle de l'or s'est accru, précisément parce que la monnaie d'or, par sa valeur élevée, répond bien aux besoins des sociétés aisées. L'emploi des espèces d'or est devenu beaucoup plus considérable qu'autrefois, et comme la production de ce métal ne paraît pas s'être augmentée en proportion, il a pu en résulter une hausse sensible de la valeur intrinsèque de ce métal.

Du reste, des causes artificielles sont venues, dans les vingt-cinq dernières années, accentuer cette situation. A la suite d'événements politiques bien connus, l'Europe s'est transformée en un vaste camp militaire, où des masses énormes de troupes semblent constamment sur le point de s'entrechoquer. Mais la guerre coûte cher; et les gouvernements intéressés ont été conduits à s'approvisionner d'avance, d'une façon plus ou moins directe, d'espèces sonnantes constituant de véritables trésors de guerre. Les réserves des banques d'émission continentales, toutes placées

dans une dépendance étroite vis-à-vis de l'État, ont été gonflées, dans ce but, de monnaies d'or que l'on retient captives par tous les moyens possibles. On les remplace sans doute, dans la circulation, par du papier, mais celui-ci ne peut amortir que dans une certaine proportion les mauvais effets de l'accaparement de l'or; il se fait sentir quand même et contribue à accentuer la hausse de ce métal.

Par l'effet des mêmes causes, le rôle monétaire de l'argent a plutôt diminué, au moment même où la production de ce métal augmentait dans des proportions énormes. Dans ces conditions, les divers pays se sont en quelque sorte saturés de monnaie d'argent, et ils ont successivement suspendu la frappe des espèces de ce métal, dont les applications monétaires sont aujourd'hui presque nulles. Après cela, il ne pouvait manquer de subir une dépréciation colossale. Le haut cours de l'or contribue même, semble-t-il, à soutenir celui de l'argent : l'or étant rare, on est parfois obligé d'employer, à son défaut, au moins dans les affaires intérieures, des espèces d'argent, ce qui en soutient un peu le prix. Si on limitait partout la force libératoire de l'argent, de manière à ne plus l'utiliser que pour les très petits paiements ou les appoints, sa valeur baisserait encore, selon toute vraisemblance. Cela est vrai d'ailleurs d'une façon générale : une démonétisation étendue de l'or amènerait certainement aussi la dépréciation de ce métal, qui perdrait par là, — comme l'argent à l'heure actuelle, — son principal débouché : la fabrication monétaire.

Si la rareté relative de l'or soutient le cours de l'argent, on peut croire aussi que la dépréciation du métal blanc tend à enchérir l'or. En effet, lorsque les deux métaux étaient à un taux normal, ils pouvaient servir tous deux à solder les règlements internationaux. Sans doute l'or est préféré en pareil cas à cause de sa valeur bien plus grande sous un même volume. Mais, à son défaut, on peut employer l'argent, moyennant quelques menus frais supplémentaires. Dans l'état actuel des choses, cette substitution d'un métal à l'autre est impossible; le cours élevé du change imposerait au débiteur une perte trop considérable.

Dans ces conditions, l'or reste seule monnaie internationale, ce qui tend encore à le raréfier et à hausser son prix.

Nous arrivons ainsi à formuler avec précision les lois monétaires suivantes :

1° Le rôle monétaire de l'or tend à augmenter, tandis que celui de l'argent tend à se réduire, cela presque partout, mais particulièrement chez les nations occidentales. De là, une augmentation du prix du métal jaune.

2° La hausse naturelle de l'or correspond à une baisse simultanée de l'argent, dans toutes les régions où la loi précédente s'applique.

3° Des causes artificielles tendent actuellement à exagérer l'effet de ces causes naturelles, et à accentuer l'écart des cours des deux métaux.

Cela posé, l'explication de la crise actuelle devient relativement aisée.

III. — LA CRISE MONÉTAIRE.

La crise monétaire actuelle, qui est très étendue et fort intense, est donc due aux deux causes dont nous avons constaté l'existence et la raison d'être : la dépréciation de l'argent et l'enchérissement de l'or. La simultanéité de ces deux phénomènes, en rompant largement l'équilibre entre les deux étalons monétaires, a porté le taux du change à un chiffre tellement onéreux, que la circulation générale a été troublée dans une mesure inconnue jusqu'à ce jour. Les effets de cette perturbation se sont fait sentir avec des conditions différentes dans les divers pays, selon qu'ils appartenaient à l'un ou à l'autre des types que nous avons indiqués.

Dans les pays à étalon unique d'or, spécialement en Angleterre, où la masse énorme des intérêts rend les phénomènes plus sensibles, la crise s'est fait sentir de diverses façons. A certains points de vue, elle a été favorable. Ainsi les fabricants anglais achetant du métal blanc à bon compte avec de l'or,

pouvaient acquérir dans l'Inde des matières premières avec leur argent évalué à son ancien prix; ils bénéficiaient de la sorte de la différence existant entre le cours du métal sur le marché de Londres et le cours de la roupie dans la circulation indigène. En revanche, l'exagération du change leur faisait un tort immense en favorisant l'exportation d'objets fabriqués des pays à circulation dépréciée. Cela s'explique : les commerçants en état de payer en or, soit directement, soit en se procurant contre de la monnaie d'or des monnaies locales dépréciées, arrivaient à payer très bon marché des articles qu'ils revendaient à prix réduit tout en faisant de beaux bénéfices. J'ai donné plusieurs exemples de cela dans mon livre *Libre-Échange et Protection* (1). C'est ainsi qu'on pouvait se procurer dans l'Inde des étoffes de coton pour les 2/3 de leur valeur nominale, en achetant au préalable des roupies avec de l'or.

D'autre part, la hausse de l'or paraît être la cause d'un trouble profond dans la situation économique de la Grande-Bretagne. La monnaie principale du pays prenant une valeur intrinsèque supérieure à celle que la loi attribue aux espèces en cours, la circulation en a tenu compte au moyen d'une baisse correspondante des prix. Le phénomène est simple : le souverain est une pièce à laquelle la loi assigne une valeur de 25 francs (environ); si la valeur intrinsèque de cette pièce monte à 28 francs, le public ne peut intervenir pour en changer le poids ou le titre de façon à maintenir l'égalité entre sa valeur nominale et sa valeur vraie; il y arrive cependant dans la pratique en exigeant, contre remise d'un souverain, une quantité de produits correspondant à 28 francs, et non plus à 25. En apparence, rien n'est changé dans la circulation; en réalité, on obtient pour la même somme en or plus de marchandises qu'auparavant. C'est ce qu'on exprime en disant que les prix ont baissé. On assure qu'en Angleterre cette baisse est allée jusqu'à 25 ou 30 %. Il en est résulté une diminution énorme des profits de l'industrie, obligée de livrer plus en recevant moins. Les

(1) P. 365 et suiv.

fabricants, déjà resserrés par la concurrence des pays à monnaie faible, ont voulu réduire leurs frais, baisser les salaires. Il en est résulté les formidables grèves de ces dernières années. La crise agricole a été également aggravée par la situation monétaire.

Observons encore que, conduits à payer partout en or pour répondre aux circonstances exposées tout à l'heure, les Anglais ont eu souvent de la difficulté à s'en procurer, grâce d'une part à la rareté relative de ce métal, de l'autre à son accaparement par les États militaires. La Banque d'Angleterre a eu peine parfois à tenir ses guichets ouverts, et elle a dû bien souvent porter le taux de l'escompte à 5 et 6 % afin de défendre ses réserves, garantie nécessaire de sa circulation de billets. Telles ont été les conséquences graves de la crise monétaire chez nos voisins.

Dans les pays à étalon d'argent, la situation est restée jusqu'à ce jour bien meilleure pour l'une des deux raisons suivantes. Les populations formant un milieu fermé, comme les groupes indigènes de l'Inde, de la Chine, etc., ne se préoccupant point du cours général de l'argent, sont restées dans un état de stabilité. La dépréciation extérieure du métal blanc les a même servies, en provoquant une énorme demande de leurs produits, ainsi que nous l'avons indiqué tout à l'heure. Toutefois, la crise commence à se faire sentir, au moins dans l'Inde, par suite de l'encombrement de la circulation, puisqu'on a dû suspendre la frappe des roupies.

Dans les pays qui ne sont pas clos naturellement au même degré, comme le Mexique et les autres États de l'Amérique latine, l'action locale de la loi a produit un isolement artificiel, grâce auquel le métal blanc a gardé son cours ancien dans la circulation intérieure. Pour les relations internationales, le change a produit tous ses effets, mais ces derniers ont été atténués par les circonstances que voici :

1° Le change provoquant une exportation plus active des produits naturels indigènes, les bénéfices résultant de cela ont atténué les pertes faites sur l'importation. Dans la production locale, il faut placer précisément l'argent que plusieurs de ces pays produisent en abondance.

2° Une grande partie de la population peut vivre de la riche production naturelle de ces pays, sans recourir aux articles d'importation, si le change en élève trop le prix. Dès lors, la classe riche est à peu près seule à souffrir de la crise monétaire.

Quant aux pays à étalon mixte, ou à double étalon, comme on dit plus volontiers, leur situation a participé à la fois des deux précédentes : elle est restée meilleure que celle des pays à étalon d'or, et elle est plus dangereuse que celle des pays à étalon d'argent. Voici comment.

Leur condition est restée meilleure en ce sens que l'équilibre monétaire a pu se maintenir chez eux d'une façon beaucoup plus stable que dans les pays à étalon d'or. Ainsi, en France, grâce à la suspension de la frappe, la quantité de monnaie blanche n'a pas dépassé sensiblement les besoins réels, naturels, de la circulation intérieure, aussi les prix n'ont-ils point subi des fluctuations aussi profondes qu'en Angleterre. Nous n'avons pas eu à traverser non plus des crises aussi aiguës. Cela ne veut pas dire que la France n'a pas ressenti les effets de la dépression monétaire. Le change a donné aux importations de toute sorte un élan qui a exercé une forte influence sur le développement des idées protectionnistes dans les dix ou douze dernières années, d'autant plus que la suspension de la frappe le tournait presque exclusivement contre nous. En effet, il était à peu près impossible de se procurer au dehors des espèces d'argent françaises contre de l'or, c'est-à-dire à bas prix, et on ne pouvait pas davantage acheter de l'argent en barre pour le faire monnayer en France, afin d'acheter ensuite des produits français en profitant de la différence des cours. Donc, le change ne favorisait pas notre exportation. Nous ne bénéficiions même pas, ou presque pas, des avantages que donne l'achat des matières premières dans les pays à étalon d'argent, pour cette raison simple que nous achetons peu de chose directement. Nos approvisionnements de cette sorte nous viennent, dans la plupart des cas, par la voie des maisons anglaises, belges, hollandaises ou allemandes. La crise monétaire a donc troublé, dans une forte mesure, nos relations internationales et inspiré la politique douanière actuelle. Notre in-

dustrie et notre agriculture en ont ressenti les effets simultanément.

Voilà pour ce qui concerne l'étalon d'argent. Après cela on pourrait croire, à priori, que l'or a dû nous manquer, chassé par l'argent déprécié, attiré au dehors par l'excédent des importations. Il n'en a rien été, ou plutôt, si quelques troubles sont survenus dans ce sens, ils ont été seulement temporaires et sans grande importance. Cela tient à la situation particulière de la France, à la quantité de monnaie d'or importée par les visiteurs étrangers, à ses créances sur le dehors, à l'aisance moyenne de la population. Nous avons déjà expliqué cela, et il est inutile d'insister davantage. Un fait certain, c'est que l'or n'a presque jamais manqué à notre circulation depuis longtemps déjà, et que la Banque de France a pu maintenir le taux de ses escomptes presque invariablement à 3 % dans ces dernières années; cela prouve que ses réserves n'étaient pas menacées par la disette du métal jaune.

La Suisse et la Belgique sont très sensiblement dans le même cas, pour des raisons à peu près analogues, ainsi que l'Allemagne, qui est pratiquement un pays à étalon mixte, en dépit de sa loi monométalliste. Quant à l'Italie et à la Grèce, ce sont en réalité, nous l'avons dit, des pays à étalon d'argent, et leur participation à l'Union latine n'a pu les sauver de graves embarras, dus plus encore à leur situation sociale et politique, qu'à la crise monétaire. Cela est si vrai que l'Italie a dû sortir partiellement de l'Union, par la convention récente du 15 novembre 1893, qui enlève à ses monnaies divisionnaires d'argent toute espèce de droit à circuler dans les autres pays unionistes. Cela indique immédiatement que l'Italie n'est pas naturellement à sa place dans cette combinaison internationale, et qu'on n'aurait pas dû l'y admettre aux mêmes conditions que la Belgique ou la Suisse.

En définitive, on peut donc dire que la crise est générale, et qu'elle cause, dans certains pays, des effets graves. Est-il possible d'y mettre fin, ou tout au moins de l'atténuer, et, le cas échéant, quels moyens pourrait-on employer? Telle est la grosse question du moment. Essayons de la résoudre (1).

(1) Le Directeur de la Monnaie, aux Etats-Unis, a publié récemment une statistique de la circulation universelle. Sans garantir en rien les chiffres de ce fonctionnaire, qui,

IV. — LES REMÈDES.

Il était naturel qu'en présence d'une crise aussi étendue que celle-ci on se préoccupât de tous côtés d'en trouver la solution. Aussi les projets n'ont-ils pas manqué. Des hommes d'État, des financiers, des économistes et des propriétaires de mines d'argent se sont, ensemble ou séparément, creusé la tête pour découvrir une combinaison qui fît leurs affaires, en même temps que celles du public, ou même avant celles-ci. Les *silver men,* comme on dit aux États-Unis, voulaient continuer d'extraire beaucoup de métal : dans ce but, ils proposaient la reprise générale de la frappe. Les financiers s'accordaient assez avec eux, à cause des profits que les fluctuations du change apportent aux spéculateurs habiles. Certains hommes d'État se demandaient par quel moyen pratique ils arriveraient à remplir le Trésor de bonne monnaie d'or, en laissant au public les écus dépréciés. Enfin les économistes raisonnaient avec une savante obscurité sur les causes et les effets, sans arriver à s'entendre. Depuis 1860, on a vu se réunir, dans diverses capitales, dix ou douze conférences, où l'on a beaucoup parlé, beaucoup discuté sans aboutir à rien. Pourtant, dans cet espace de temps, l'Union latine a été créée et maintenue (1865), mais d'une part elle est fort restreinte en étendue, et, de l'autre, elle repose sur une base fausse en groupant des pays qui

en tous cas, ne peuvent être qu'approximatifs, nous constaterons cependant, à titre de curiosité, qu'ils confirment notre exposé des faits. D'après ce document, il y aurait dans le monde entier : en or, 18 milliards, en argent, 20 milliards de francs, c'est-à-dire moins d'or que d'argent, quand le premier de ces métaux est bien plus demandé que l'autre. D'autre part, on trouverait dans les pays suivants :

Angleterre.....	or : 2.750	millions ;	argent :	500	millions.	
États-Unis.....	— 3.020	—	—	3.075	—	
France.....	— 4.000	—	—	3.500	—	
Russie.....	— 1.250	—	—	300	—	papier : 250 millions.

Le *Moniteur des Brevets d'invention*, auquel nous empruntons ces chiffres, n'en donne pas davantage, et nous les reproduisons sans garantie.

n'appartiennent pas au même type monétaire. De là des tiraillements fâcheux et des risques graves (1).

Les remèdes que l'on peut préconiser, après une étude attentive et complète des divers éléments de la question, forment deux catégories bien distinctes. Ce sont : 1° des mesures d'ordre général, 2° des mesures partielles ou spéciales.

Les mesures d'ordre général sont, au fond, les plus importantes, parce que seules elles peuvent acheminer vers un état stable et normal. Elles touchent à la condition sociale et politique des divers États. Ainsi, certains pays sont poussés directement, par leur organisation actuelle, vers une politique de conquêtes guerrières. Cela oblige les autres à se tenir sur la défensive, et à amasser notamment des trésors de guerre, que l'on veut composés en or, parce que ce métal a gardé son cours universel sans dépréciation. Nous connaissons les effets de cet accaparement. D'un autre côté, il est des pays si médiocrement organisés, que la situation de leur circulation monétaire est mauvaise indépendamment de toute crise générale. Plusieurs sont en faillite, ou à la veille de l'être ; ils ont une monnaie de papier émise en trop forte quantité ou inspirant peu de confiance, — partant très dépréciée, — qui chasse l'argent et réduit encore son champ d'emploi. Que pourrait-on faire de ce côté pour améliorer les choses? Le vrai remède serait une évolution sociale profonde, mais c'est là une solution négative, car on ne saurait opérer une telle évolution du jour au lendemain et par les moyens courants : lois, traités ou révolutions politiques. Elle ne peut résulter que de circonstances particulières dont l'effet est excessivement lent. Donc, il n'y a pas beaucoup d'espérances à fonder de ce côté-là, — à moins que par des faillites successives, ces pays ne tombent sous le contrôle de l'Angleterre, comme cela est arrivé déjà au Pérou et à l'Égypte.

Un autre remède d'ordre général pourrait résulter d'un changement de régime monétaire dans certains pays, qui ont pris à tort une position anormale à ce point de vue. Ainsi, l'Allemagne a adopté le système de l'étalon unique d'or. Pratiquement, elle ap-

(1) V. L. Poinsard, *Traité de droit international conventionnel*, p. 107, Paris, Pichon, éditeur.

partient au groupe des pays à étalon mixte. L'Italie, au contraire, n'est pas en état de se maintenir sur un pied d'égalité avec ces derniers pays. On en peut dire autant de l'Autriche, qui pourtant avait formé, en ces derniers temps, le surprenant projet d'organiser chez elle le régime de l'étalon d'or, projet qui, bien entendu, a échoué. L'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Russie, sont dans le même cas que l'Italie. Les États-Unis, au contraire, par l'activité de leur production, par le chiffre de leur commerce extérieur, par l'élévation des prix sur leur marché intérieur, enfin par leur richesse générale, semblent déjà en situation de passer à l'étalon unique d'or, peut-être en traversant une période de transition durant laquelle on pourrait laisser à l'argent une place assez large (1).

Passons maintenant aux mesures partielles et spéciales proposées ou à proposer, et voyons ce qu'elles valent comme remèdes à la crise.

On a demandé notamment que tous les États s'entendent pour acheter annuellement une certaine quantité de métal blanc, de manière à en soutenir le cours et à atténuer l'agio par voie de conséquence. Mais que ferait-on de cet argent? Resterait-il dans les caves des hôtels de monnaies, immobile et improductif, ou bien le jetterait-on dans la circulation sous forme d'espèces neuves? Les Américains du Nord désirent que l'on prenne ce dernier parti. Ils ont même proposé à bien des reprises la réouverture générale des Monnaies au métal blanc, toujours dans le but de lui offrir un vaste débouché et de relever son prix. Le résultat certain d'une telle manière de faire serait d'encourager la production intense de l'argent, au grand profit des propriétaires de mines. Mais ce n'est pas l'avantage privé de quelques particuliers plus ou moins puissants qu'il s'agit de satisfaire, c'est l'intérêt général. Or, comme le stock actuel d'argent suffit visiblement aux besoins, il est inutile de continuer à l'augmenter par une grande production. En toutes choses, le poids de la surabondance d'un produit retombe sur le producteur sous la forme d'une baisse de prix. En matière de métaux monnayables, les effets

(1) Cela a été fait déjà en 1873, puis on est revenu sur cette réforme pour complaire aux *silver men*, en 1878.

de la baisse se font sentir partout et chez tous les détenteurs d'espèces; dès lors ce serait commettre une folie que de risquer d'accentuer encore la baisse en encourageant une extraction déjà exagérée. La suspension de la frappe est une mesure imposée par les circonstances, et il n'existe présentement aucune raison valable pour qu'on y renonce, ou même pour que l'on achète des lingots d'argent afin de les entasser, faute d'emploi.

Toujours dans le but de relever le cours du métal blanc, on a suggéré l'idée de lui faire une place plus large dans la circulation universelle par les deux moyens que voici : 1° élever la limite de la puissance libératoire de la monnaie d'argent dans les pays à étalon d'or (Ex. 5 francs au lieu de 2 en Angleterre); 2° retirer les pièces d'or valant moins de 20 francs et les coupures-papier dans le même cas, afin que les espèces d'argent prennent leur place.

Cela pourrait peut-être produire une certaine activité dans la circulation de l'argent et relever un peu son cours. Mais la seconde de ces deux mesures serait bien difficile à appliquer dans les pays à circulation de papier avec cours forcé, et ils sont nombreux. Il ne suffit pas, en effet, de dire que l'argent sera substitué au papier; il faut encore pouvoir opérer la substitution, et cela est tout simplement impossible dans un pays peu actif, pauvre, chargé de taxes, et mal administré. Du reste, en supposant même que des arrangements de ce genre soient pris dans les États en position d'y pourvoir, cela n'aurait sur le cours de l'argent qu'une faible influence, et le change resterait encore très défavorable à ce métal. La crise ne serait donc point conjurée, tant s'en faut. Il faudrait, pour l'atténuer sérieusement, arriver à la réalisation de groupements internationaux répondant à l'ordre naturel des choses. La combinaison serait alors celle-ci, résumée dans ses grandes lignes.

Les pays à étalon mixte : France, Allemagne, Suisse, et aussi la Belgique et les Pays scandinaves, qui paraissent être placés sur la limite de l'étalon d'or et de l'étalon mixte, pourraient former une puissante union, dans laquelle les espèces d'argent auraient un libre cours, au moins de fait, sinon de droit. La frappe reste-

rait interdite partout, sauf pour l'entretien de la circulation. Une clause de liquidation couvrirait tous les intérêts en cas de rupture. Par là on obtiendrait : 1° l'unité du type monétaire, 2° la fixité et le bon marché du change, c'est-à-dire deux avantages énormes, sur toute une moitié du continent.

Mais cela ne suffirait pas encore, car les pays à étalon d'or et ceux à étalon d'argent resteraient en dehors. Que pourrait-on faire pour faciliter les rapports avec ces États?

Les pays à étalon d'or devraient augmenter leur circulation d'argent, en relevant son pouvoir d'achat comme on l'a indiqué. En échange, il faudrait que les pays à grandes réserves d'or consentissent à ouvrir les écluses de leurs trésors de guerre, et à laisser couler sur le marché une certaine quantité de métal jaune. Celui-ci perdrait de son prix, l'agio se réduirait d'autant, les prix hausseraient, et la crise économique se détendrait en proportion.

En ce qui concerne les pays à étalon d'argent effectif, leur situation particulière leur rendrait assez difficile une participation directe à de telles combinaisons. Pourtant l'Inde, représentée par ses maîtres anglais, pourrait coopérer à l'œuvre de réparation, en tenant strictement fermés ses hôtels de monnaie, et en se mettant d'accord, sur des points de détail, avec l'union européenne. Quant aux pays à circulation fictive de papier, ils pourraient être admis partiellement dans l'Union, toujours moyennant engagement de ne plus frapper de monnaie blanche, sauf accord préalable avec leurs co-contractants.

Dans ces conditions, il est permis de croire que la baisse de l'or, d'une part, la hausse de l'argent, de l'autre, résultant de ces combinaisons, atténueraient le change dans une grande mesure, et, du même coup, enrayeraient la crise monétaire et économique dont on se plaint actuellement. Dans l'état actuel des choses, remarquons-le bien, cette crise est aigüe et menace de s'accentuer encore. Il serait donc urgent d'étudier la question à fond et de prendre un parti. Malheureusement, parmi les moyens que nous venons d'indiquer, les principaux, les plus naturels et les plus efficaces, sont justement ceux qui ont le moins de chances pour être acceptés par les gouvernements. C'est qu'en effet ils

entraîneraient des modifications essentielles dans certaines tendances politiques, que ces gouvernements considèrent presque comme leur raison d'être, ou qui sont la suite logique d'un état social mal équilibré. De plus, des raisons de faux amour-propre interviendraient pour entraver la formation d'une Union bien comprise. Il y a donc peu de motifs d'espérer que l'on s'entendra pour enrayer la hausse artificielle de l'or et la baisse de l'argent. Aussi la crise subsistera-t-elle, avec des alternatives d'intensité qui amèneront toutes sortes de complications économiques, sociales et politiques. Telle est la raison principale de l'avortement successif des nombreuses conférences monétaires qui se sont réunies depuis vingt ans, sans parvenir à élaborer un plan pratique et réalisable. C'est que toujours on a pris la question par ses plus petits côtés, sans oser l'aborder de front pour l'explorer dans ses profondeurs. Avec ce procédé, il est impossible d'arriver à la solution efficace et complète que le public attend, non sans impatience, au milieu d'un malaise dont il sait mal les causes, mais dont il souffre vivement. En France, les plaintes que l'agriculture ne cesse de faire entendre en sont une manifestation dont on devrait tenir un grand compte, car la situation pénible de nos fermiers et de nos paysans et ouvriers agricoles peut créer, à la longue, un véritable péril social. Les mesures douanières que l'on réclame actuellement ne seront d'aucun secours à ce point de vue, puisque la cause du malaise est ailleurs.

Léon Poinsard.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE (1).

VII.

LE CLASSEMENT DES TYPES SOCIAUX

DE L'ASIE ORIENTALE ET MÉRIDIONALE.

Nous passons en revue les diverses sociétés du globe, en suivant un ordre méthodique. Dans nos précédents articles, nous avons étudié celles qui confinent à la steppe, mais qui en sont sortis dans la direction de l'Occident : Arabes, Finnois, Nord-Slaves, Sud-Slaves, Turcs. Il nous faut déterminer maintenant celles qui confinent, elles aussi, à la steppe, mais qui en sont sorties dans une autre direction, dans la direction de l'Orient.

I. — LE GROUPE CHINOIS ET LE GROUPE HINDOU.

Ces sociétés forment deux grands groupes : la Chine, et ses satellites : le Thibet, l'Indo-Chine et le Japon ; l'Inde et ses satellites : la Perse, l'Afganistan, le Beloutchistan et le Haut Turkestan.

Ces deux groupes se rattachent à ceux que nous avons décrits, en ce qu'ils sont encore placés aux confins de la steppe et qu'ils

(1) Voir les précédents articles, dans les livraisons de mars, mai, septembre, octobre, novembre 1893 et janvier 1894, t. XV, XVI et XVII.

sont directement influencés par elle; mais, d'autre part, nous les étudions en second lieu parce qu'ils présentent des phénomènes de complication plus grande.

La cause de cette complication est due à un fait primordial, très simple en lui-même :

Les *grands* sols *cultivables* qui confinent à la steppe, en Europe, sont *au-dessus* du 40e degré de latitude, qui passe aux environs de l'île de Corfou et de Madrid. Au contraire, les *grands* sols *cultivables* qui confinent à la steppe, en Asie, sont *au-dessous* de ce même degré de latitude, qui passe à Boukhara et à Pékin.

La conséquence de ce fait est que, sauf des relèvements du sol, les terres cultivables de l'Asie sont, en général, infiniment plus chaudes et, par conséquent, plus productives, pour un travail donné, que les terres cultivables de l'Orient européen. C'est cette productivité intense de la culture qui a fait, dans la région asiatique, la rupture plus complète avec la simplicité d'organisation sociale de la steppe.

On peut l'apercevoir assez bien au premier coup d'œil.

Les deux pays de l'extrême Orient les plus en évidence sont la Chine et l'Inde : ce sont les plus productifs, au moins de frais, pour une culture élémentaire; or il n'y a pas de pays plus éloigné de la pratique de l'art pastoral que ceux-là. Le bétail y est à peu près inconnu : il n'y a presque ni vaches ni chevaux. La culture, singulièrement facilitée par le climat, supplée à peu près complètement à l'élevage. Quelle différence, dans le sens de la complication avec l'Orient de l'Europe, où nous avons vu l'art pastoral persister presque partout à côté de la culture!

Il y donc là un grand revirement de l'organisation sociale.

Il ne se manifeste pas seulement par l'opposition radicale des moyens d'existence, mais encore par le contraste dans la densité des populations. Autant, dans la steppe, on est épars, autant, sur ces sols cultivables d'Asie, on est tassé. Les institutions ne peuvent être, là, les mêmes que dans la steppe, non plus que dans l'Orient de l'Europe où les populations sont si clairsemées.

Mais voici qui est curieux et complètement caractéristique.

Tandis que ce revirement des conditions, ce passage plus absolu,

plus radical, de l'art pastoral à la culture, amène des complications plus grandes qu'en Europe orientale, la facilité même de la culture maintient l'institution communautaire, en dépit des complications.

Ce n'est pas ce que nous avons vu en Europe orientale. Nous avons vu, chez les Finnois déjà, et surtout chez les Sud-Slaves, la communauté succomber, se disloquer, s'en aller, arriver à la dissolution, à la famille instable, par la rencontre de ces deux faits : l'appauvrissement des productions spontanées, la pauvreté de la culture. La communauté succombe avec les productions spontanées et ne peut s'implanter sur une culture trop maigre, trop peu productive, trop peu semblable, par les facilités et les ressources, aux productions spontanées et à leurs surabondantes réserves naturelles.

Il n'en est pas de même en Asie. La prodigieuse facilité productive de la culture vient se substituer, sur un sol étroit, à la libéralité de la steppe sur un sol immense. On se tasse, ce qui est la complication, le changement, la nouveauté; mais la communauté n'en est pas disloquée, rompue; elle en est compliquée : ce qui est presque l'inverse de sa dislocation.

Quelque superficiel que soit le regard jeté sur les Tartares Mongols, d'une part, et sur les Chinois et les Hindous, de l'autre, il apparaît bien clairement que ces derniers ont une organisation de famille et de nation bien autrement compliquée que les premiers et n'en sont pas moins que ceux-ci dans le régime communautaire le plus accentué.

La description des Sociétés Chinoise et Hindoue a été donnée dans cette Revue. M. Pinot a publié une série d'articles sur la première (1); j'ai moi-même donné un article, pour montrer que la famille, chez les Chinois, appartenait bien réellement au type communautaire, en dépit de certaines apparences qui pouvaient faire illusion (2). D'autre part, M. de Préville publie, en ce moment, une remarquable série d'études sur l'Inde. Je n'ai donc qu'à ren-

(1) Voir « la *Science sociale*, la Société chinoise », t. I et II.
(2) Voir, *ibid.*, « Un émigrant de la Science sociale en Chine », t. XII, p. 369.

voyer le lecteur à ces différents travaux, pour éviter d'inutiles répétitions.

Mais il est un point de vue qui n'a pas été abordé et qui fait plus particulièrement l'objet de la série de leçons que je publie en ce moment. Il ne suffit pas, en effet, de présenter l'analyse d'un type social, il faut encore le *situer*, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire indiquer la place qu'il occupe par rapport aux autres types, montrer par où et comment il se rattache à eux. C'est ce que je vais essayer d'indiquer pour le groupe des Sociétés de l'extrême Orient.

Des deux sociétés typiques de ce groupe, la Chine et l'Inde, c'est encore la Chine qui est la moins compliquée. Cela apparaît tout d'abord à deux traits décisifs :

1° La Chine n'a pas le régime des castes opposées et superposées de l'Inde. Cette superposition et ces oppositions d'éléments différents, perpétuellement en défense les uns vis-à-vis des autres et qui, depuis des siècles, n'ont pu se fondre et s'assimiler, est, au plus haut degré, un symptôme de complication sociale, une source inépuisable de conflits. C'est comme un composé d'une multitude de corps différents, qu'une analyse des plus patientes et des plus prolongées arriverait à peine à isoler les uns des autres, pour voir comment ils fonctionnent à part et comment ils fonctionnent tous ensemble.

2° La Chine est restée infiniment plus stable, et moins atteinte par la décadence que l'Inde. Elle est stable jusqu'à l'immobilité : on dirait que ce grand corps a été comme cristallisé, ou comme pétrifié, tant il reste toujours semblable à lui-même. Au contraire, l'Inde a été perpétuellement modifiée par des afflux successifs de populations très différentes, qui ont bouleversé profondément son organisme ; elle est même arrivée, de décadence en décadence, jusqu'à tomber sous la domination des Européens.

Il n'y a donc pas à hésiter : c'est le groupe Chinois qu'il faut classer en premier lieu, puisqu'il représente une moins grande complication.

II. — LES DEUX ROUTES D'ACCÈS DE LA CHINE.

Quoique plus éloignée, à certains égards, des steppes de l'Asie centrale, la Chine s'est trouvée, de tous temps, plus directement et plus facilement que l'Inde, en communication avec les populations pastorales de la « Terre des Herbes ».

Jusqu'à ces dernières années, nous n'avions aperçu qu'une seule route qui mît la Chine en communication avec la steppe : la route du Nord. C'est en quelque sorte la route historique; par là, sont arrivées toutes les invasions des Tartares Mongols et Mandchoux, qui se sont succédé presque de siècle en siècle. C'est pour essayer de fermer cette route, que les Chinois ont élevé l'obstacle artificiel et inutile de la « Grande Muraille ».

Cette route suffit à expliquer un des deux éléments qui forment la société chinoise : l'élément supérieur, celui qui a fourni à la Chine des dominateurs. Ceux-ci, on le sait, sont arrivés à cheval, à travers le Gobi, et, comme les Turcs en Europe, ils n'ont jamais su se plier au travail, se transformer en sédentaires, planteurs et mangeurs de riz. Ils se bornent à rançonner la population et à recruter l'armée. Ces issus de pasteurs sont donc bien dans leur rôle, dans le seul rôle qu'ils soient capables de jouer, ainsi que nous l'avons constaté toutes les fois que nous avons rencontré des populations de ce type arrivant en conquérants parmi des agriculteurs.

Mais si cette route suffit à expliquer ce premier type, elle ne peut nous expliquer la population fondamentale de la Chine, celle qui constitue essentiellement la société chinoise. Si la Chine avait été peuplée uniquement par le Nord, nous aurions devant nous un type social assez analogue au Nord-Slave, qui, *même sur les parties du sol les plus fécondes,* — remarquez bien ceci, — cultive encore le moins possible, fait de la culture extensive, se fixe le moins possible au sol, est, de plus, réfractaire à l'industrie et peu habile au commerce. Rappelez-vous ce que je vous ai dit des pasteurs de steppes riches, si inférieurs, au

point de vue du développement social, aux pasteurs de steppes pauvres ou de déserts (1).

Et c'est bien à ce type des steppes riches qu'appartiennent les pasteurs qui ont envahi la Chine. Ils sont originaires des magnifiques steppes de la Dzoungarie, de la région des Tartares-Khalkhas, dont M. Bureau nous a donné la description (2). Il est vrai que, pour arriver en Chine, ces envahisseurs ont dû traverser le désert du Gobi. Mais ce désert n'a pas eu sur eux un effet analogue à celui de l'Arabie et du Sahara; il a toujours été et il est encore sans action sociale.

J'ouvre ici une petite parenthèse. Rien n'est intéressant, dans les sciences, comme de rencontrer sur son chemin une circonstance qui vous permet de vérifier, par une contre-épreuve, une loi sociale précédemment découverte. C'est ce genre d'intérêt que nous fournit le Gobi. Ce Désert a été sans influence, précisément parce qu'il lui manque ce qui donne aux autres déserts leur vertu sociale développante. Cette vertu ne tient pas, en effet, uniquement à l'aridité, car, à ce point de vue, le Gobi est tout à fait réussi. L'action sociale de l'Arabie et du Sahara vient de ce que ces déserts se trouvent être la seule voie commerciale directe *entre des régions à productions riches*, ainsi que nous l'avons démontré. Or, le Gobi n'est pas, et ne peut pas être, une voie commerciale ouverte aux échanges, parce que rien ne vient solliciter un mouvement de transport d'une extrémité à l'autre. Au Nord et au Nord-Ouest, ce sont les steppes des Khalkhas, où les familles vivent exclusivement de leurs troupeaux et n'ont, par conséquent, presque rien à vendre et à acheter. Au Sud, ce sont des pays très pauvres, comme le Thibet, qui ont également peu de choses à vendre et ne peuvent acheter beaucoup. D'autre part, le Chinois, qui est essentiellement un petit paysan vivant exclusivement de son domaine, n'exporte guère que du thé que les Tartares consomment eux-mêmes, sans en faire un article d'échange. Chaque famille tartare se procure sa provision « de thé en brique », lorsque son parcours la con-

(1) Voir t. XV, liv. de mars 1893, p. 165 et liv. de mai 1893, p. 315.
(2) Voir t. V, p. 392, etc.

duit, soit aux frontières de la Chine, soit dans le voisinage de quelque lamaserie. Il n'y a donc pas là une source abondante de commerce.

C'est ainsi que l'action sociale du Gobi est nulle : aussi ce désert n'est-il pas occupé comme l'Arabie et le Sahara; il n'a pas de population propre : on le traverse rapidement, lorsque, par hasard, la nécessité des transports vous y oblige, et il ne laisse aucune trace sensible sur ces voyageurs éphémères. C'est un corps neutre, comme ces corps, qui, en chimie, ne changent pas la couleur de la teinture de tournesol : il ne transforme pas les pasteurs de steppes riches en pasteurs de steppes pauvres; il ne leur communique, à aucun degré, les aptitudes supérieures de ceux-ci.

Les Tartares sont donc arrivés en Chine sans autre aptitude que celles de conquérants, cherchant à vivre sur le pays et à le rançonner. Et, de fait, ils n'ont jamais fait autre chose : ils n'ont pas opéré, comme les Russes ou comme les Arabes, par exemple, qui ont poussé soit les Nord-Slaves, soit les Espagnols dans la voie de la culture, de l'industrie et du commerce. On ne saisit nulle part leur action dans ce sens. En réalité, ils gouvernent le moins possible, comme les Turcs, ce qui est parfaitement conforme à la formule que l'on obtient, en superposant, à une population vaincue, des conquérants sortis de steppes riches.

Eh bien, en dépit de cette absence de contrainte venant de la classe supérieure, le Chinois est un travailleur intense; il possède, au plus haut degré, l'aptitude à la culture, à l'industrie et au commerce : à ces trois points de vue, il est infiniment supérieur aux Slaves, sortis des steppes riches vers l'Occident et qui ont cependant subi si énergiquement l'action développante des Russes. — Je ferme ici ma parenthèse sur l'inertie sociale du Gobi, — et je dis :

Il faut donc, de toute nécessité, que la population fondamentale de la Chine soit venue par une autre route que celle du Nord, par une route qui ait la propriété de former, de rompre aux aptitudes que je viens de constater.

Nous avons d'abord cherché cette route dans la direction de l'Inde; mais nous nous sommes bientôt convaincus qu'une immigration d'Hindous ne pouvait produire le type chinois : c'est de toute impossibilité; ces deux types sont trop différents, ainsi qu'on le verra.

L'honneur d'avoir aperçu la véritable route revient à M. Henri de Tourville : il me communiqua une hypothèse, tout à fait nouvelle, en m'engageant à l'examiner et à la vérifier. Aujourd'hui le doute ne me paraît plus possible : nous tenons enfin la route qui a amené en Chine sa population fondamentale et qui seule explique ce curieux et mystérieux pays.

Aucune découverte, peut-être, ne montre mieux à quel point la Science sociale peut éclairer les phénomènes historiques les plus insolubles sans elle.

Le problème se pose ainsi : Trouver une route capable de dresser les gens à la culture, à l'industrie et au commerce, mais exclusivement à la petite culture, à la petite industrie et au petit commerce, et cela d'une façon intense. Il est nécessaire, de plus, que cette route ne fasse pas perdre aux populations leur formation communautaire de famille, mais au contraire qu'elle la fortifie. Tout cela est nécessaire, car c'est dans cet état social que nous trouvons le type chinois. Et cet état social ne procède pas directement du sol chinois, car il n'est pas adopté spontanément par ceux qui arrivent de la steppe, et, en dépit même de toute la force d'assimilation du milieu chinois, la réduction des gens de cette provenance ne s'opère que peu et péniblement. Enfin, si cette route existe, elle doit manifester son existence par quelque trace historique plus ou moins visible et être encore utilisée.

Cette route existe : c'est celle du Thibet.

Si vous voulez bien considérer la carte ci-après, le Thibet vous apparaîtra comme une sorte de long et gigantesque couloir surélevé et fortement encadré, au Nord, par les monts Tsang, qui le séparent du plateau mongolique; au Sud, par les monts Himalaya, qui le séparent de l'Inde. Une fois engagé dans ce couloir, il

est difficile de s'écarter, soit vers le Sud, à cause de l'altitude de l'Himalaya qui ne laisse aucun passage aisément accessible, soit vers le Nord, à cause non seulement de la ligne des monts Tsang, mais encore de l'aridité du haut plateau mongolique, qui se trouve de l'autre côté, et ne saurait exercer aucune attraction. Il faut donc marcher jusqu'au bout du couloir.

Or ce couloir, si bien formé et si bien fermé par la nature, va, sans interruption, des steppes du Turkestan et de l'Afganistan jusqu'à la Chine : il aboutit aux sources du Hoang-ho, ou Fleuve

P. Bineteau del.

Jaune et aux affluents Nord du Yang-tse-Kiang, ou Fleuve Bleu, qui sont les deux grandes routes de pénétration en Chine : par eux, on traverse ce pays de part en part dans sa région de beaucoup la plus féconde.

Mais le Thibet est-il réellement une route et non pas un obstacle? Cette route a-t-elle pu être, a-t-elle été réellement suivie?

Elle a si bien été suivie, que c'est encore aujourd'hui la plus fréquentée, la plus constamment employée de toute l'Asie. A vrai dire, il n'existe pas, dans tout le continent asiatique, d'autre route indigène allant de l'extrême Occident à l'extrême Orient. La route du Nord, à travers la Sibérie et la route du Sud, à travers

la mer, ont été établies et sont uniquement fréquentées par les Européens. Quant à la Mongolie, elle est barrée, à l'Occident, par le massif inextricable du Pamir et de ses contreforts; et elle n'est praticable, dans l'ensemble de son parcours, qu'à de purs nomades, qui, ainsi que nous venons de le dire, n'auraient pu produire directement le type chinois.

Au contraire, la route du Thibet est bien connue des indigènes et constamment suivie par eux encore de nos jours : elle est d'ailleurs nettement tracée par une ligne presque continue de vallées et de fleuves. On part de la vallée haute de Kaboul, dans l'Afghanistan, qui aboutit directement, par le col de Peschaver, à la vallée haute de l'Indus. Cette tranchée unique est le lieu de passage historique, à la fois vers l'Inde et vers le Thibet; c'est le passage que les Anglais gardent aujourd'hui si jalousement, car toutes les invasions ont passé par là. Une fois dans la haute vallée de l'Indus, on se trouve à l'entrée du fameux couloir thibétain. On remonte alors cette vallée, jusque vers la source du fleuve. Là, presque sans interruption, on rencontre les sources du Dzangpo, ou Brahmapoutre. On descend cette nouvelle vallée, comme on a remonté la précédente, en passant par Lhassa, qui se trouve presque au confluent du Bramapoutre et d'un de ses affluents. A partir de Lhassa, la vallée s'élargit bientôt : le Bramapoutre franchit brusquement l'Himalaya, mais la direction du couloir entre les montagnes s'incline tout au contraire vers le Nord, et conduit aux sources du Fleuve Jaune et du Fleuve Bleu : on entre alors en Chine par ces deux magnifiques bassins.

Il est donc impossible de trouver une route mieux tracée par la nature, et j'ajoute une route plus suivie. Si elle est peu connue des Européens, c'est précisément qu'étant étroitement gardée aux deux extrémités, elle n'est accessible qu'aux indigènes; mais eux, du moins, s'en servent, la pratiquent quotidiennement. Elle est si bien suivie, qu'elle est encore parcourue aujourd'hui régulièrement par des caravanes partant, presque à jour fixe, et ayant tout le long du trajet de véritables relais régulièrement organisés. Et ce mouvement de caravanes a précisément pour point de départ, l'extrémité occidentale du couloir, c'est-à-dire le Ka-

chmir. « La ville de Leh (située sur l'Indus) est le centre du commerce du Kachmir avec les territoires *chinois* du Thibet et du Than-chan Nanlou (le Turkestan chinois) : c'est là que se forme la caravane annuelle qui va porter à Lhassa des soieries, des châles, du safran, des objets de manufacture anglaise, et qui prend en échange du thé de Chine, des laines, des turquoises (1). Au printemps, lors du départ des caravanes, au commencement de l'hiver, lors du retour, les Yarkandi, les Kachmiri, les porteurs de toutes races campent en grand nombre autour de Leh. Des enclos de prairies se succèdent dans tous les endroits favorables le long des sentiers que suivent les marchands (2). » Il existe, dans le Kachmir, des populations entières dont l'industrie principale est le transport des marchandises *jusqu'à Lhassa* (3).

Ainsi le Kachmir, qui est le point de départ occidental de la route, est en communication régulière et suivie avec Lhassa, qui en est le point central. Transportons-nous maintenant à Lhassa. Pour pénétrer dans cette ville, nous n'avons d'autre guide que M. Huc, un des rares Européens qui ait réussi à y arriver, ce qui prouve bien que cette route est aussi fermée aux étrangers qu'elle est ouverte aux indigènes. Or, M. Huc nous dit que les Katchi, c'est-à-dire les habitants de Lhassa originaires du Kachmir, forment une partie importante de la population. « Ils sont les plus riches marchands de Lhassa; ce sont eux qui tiennent les magasins de lingerie et tous les objets de luxe et de toilette; ils sont, en outre, agents de change et trafiquent sur l'or et l'argent. De là vient qu'on trouve presque toujours des caractères farsis sur les monnaies thibétaines (4). » La présence de ces caractères farsis, c'est-à-dire persans, suffirait à montrer les relations suivies qui existent entre la partie occidentale et la partie médiane de cette route.

M. Huc constate, en outre, que ces Kachmiriens occupent à Lhassa une situation respectée et prépondérante : cette situation

(1) Commerce extérieur de la région de Leh, en 1873, d'après Drew : importations : 2.380.000 fr.; exportations : 2.060.000 fr. Ensemble : 4.440.000 fr.

(2) Reclus, *Géog. univ.*, t. VIII, p. 131.

(3) *Ibid.*, 115.

(4) *Voyage en Tartarie et au Thibet*, t. II.

s'explique par ce fait que leur pays étant placé à l'entrée de cette longue route, ils en sont les maîtres et tiennent dans leurs mains tout le commerce du Thibet. « Leur turban, dit M. Huc, leur grande barbe, leur démarche grave et solennelle, leur physionomie pleine d'intelligence et de majesté, la propreté et la richesse de leurs habits, tout en eux constrate avec les peuples auxquels ils se trouvent mêlés. Ils ont, à Lhassa, un gouverneur duquel ils dépendent immédiatement, et dont l'autorité est reconnue par le gouvernement thibétain... Comme ils sont riches et puissants, on se range dans la rue pour les laisser passer et chacun leur tire la langue en signe de respect » (1).

Ainsi, Lhassa nous apparaît sous un nouveau jour qui explique son importance jusqu'ici incompréhensible. Voilà, en effet, une ville perdue au milieu de l'Asie, dans une région montagneuse qui semble presque inaccessible et qui l'est en effet aux Européens, non seulement par beaucoup d'obstacles naturels, mais par la jalouse suspicion des Chinois, qui ont le protectorat de ce pays; le climat est rigoureux, difficilement habitable, le sol est d'une extraordinaire pauvreté; et cependant il arrive que cette ville est la capitale religieuse de tout l'extrême Orient, c'est la cité sainte du Boudhisme; là, règne le grand Lama, ou Boudha vivant. . . .

Si le Thibet n'est pas la route de l'extrême Orient, la ville de Lhassa est inexplicable : dans le cas contraire son importance est très naturelle. Lhassa devient en effet la grande étape intermédiaire entre deux mondes, entre l'Orient et l'extrême Orient, le point unique où s'est élaboré ce dernier type, où il a pris sa forme caractéristique; cette ville est vraiment la patrie pour tous les peuples du monde chinois.

On ne s'étonnera pas si, non seulement à partir de Lhassa et jusqu'en Chine, la route est tracée, mais si les communications sont organisées d'une manière régulière. M. Huc a parcouru cette route et il nous l'a décrite étape par étape. C'est à dessein que j'emploie ces mots, car des gîtes et des étapes sont disposés

(1) *Voyage dans le Thibet*, t. II, p. 268-271.

de distance en distance. Bien mieux, il existe un Itinéraire à l'usage des voyageurs, qui est conçu absolument à la façon des Guides Joanne, ou Bedeker. Qu'on en juge :

« Le mandarin chinois Ly-Kouo-Ngan, dit M. Huc, fut très aimable et nous donna de nombreux détails sur la route que nous allions faire (de Lhassa en Chine) et qu'il parcourait lui-même pour la huitième fois (voilà, je pense, une route assez fréquentée). Afin que nous puissions avoir tous les jours des notions précises sur la route que nous traverserions, il nous prêta un *ouvrage chinois* renfermant un itinéraire, de Tching-Tou, capitale du Sse-Tchouen (Chine) à Lhassa. Cet ouvrage est intitulé : *Ouï-Tsang-Tchou-Tchi,* c'est-à-dire *Description du Thibet*, accompagnée de gravures (c'est un progrès sur le Joanne). Ce n'est qu'une aride nomenclature, *étape par étape*, des lieux qu'on rencontre sur la route. Pour en donner une idée, nous allons transcrire l'article qui concerne notre première journée de marche :

De Detsin-Dzoug, à la halte de Tsaï-Li. De Tsaï-li au gîte de Lhassa. — A Detsin-Dzoug, il y a *beaucoup d'hôtelleries*, dans lesquelles les voyageurs s'arrêtent ordinairement pendant quelque temps. Près de la route est une maison de poste; de là, une route de quarante lis conduit au couvent de Tsaï-li. . . . . 40 lis.

A Tsaï-li, il y a un dhéba qui fournit aux voyageurs du bois et du foin. Ce canton n'est séparé que par une rivière du territoire de Lhassa; on atteint cette dernière ville après vingt lis; il y a un commandant militaire. . . . . 20 lis.

Total. . . . . 60 lis.

On pourrait presque parcourir cette route avec son itinéraire chinois à la main. Les étapes sont d'ailleurs régulièrement organisées : « Midchoukoug, dit encore M. Huc, est un poste où l'on change les oulah, c'est-à-dire les chevaux, les bêtes de somme et les hommes chargés de les conduire. Ces espèces de corvées sont organisées par le gouvernement thibétain, *sur toute la route qui conduit de Lhassa aux frontières de Chine*. Les officiers publics chinois, ou thibétains, qui voyagent sur cette route, ont seuls le droit d'user de ce genre de service. Le gouverneur de

Lhassa leur délivre un passeport sur lequel on indique clairement le nombre d'hommes et d'animaux que doivent fournir les villages soumis à la contribution du *oulah*. La notice chinoise sur le Thibet s'exprime ainsi au sujet de ces corvées : « Pour ce qui regarde le service local nommé oulah, tous ceux qui ont quelque fortune, hommes ou femmes, sont obligés de le remplir; ceux même qui arrivent des contrées les plus éloignées, s'ils occupent une maison entière, ne peuvent être exempts. Le nombre des hommes qu'on doit fournir pour ce service est réglé d'après la fortune de chacun... Si le service public l'exige, on requiert des bœufs et des chevaux, des ânes et des mulets, dans les maisons riches; les pauvres se réunissent, et trois ou quatre maisons donnent une seule bête » (1).

Ainsi, du Kachmir jusqu'en Chine, c'est-à-dire de l'Occident à l'extrême Orient de l'Asie, il existe une route naturelle, ininterrompue, fréquentée encore aujourd'hui, régulièrement parcourue et entretenue. Et le point central, l'étape principale de cette route est Lhassa, la capitale du Boudhisme, dont l'influence religieuse rayonne précisément d'un bout à l'autre de cette longue route, depuis le Kachmir jusque dans la Chine, l'Indo-Chine et le Japon. Les couvents boudhiques sont nombreux dans le Kachmir et les lamas y sont puissants. « Les habitants se laissent opprimer par les lamas et bâtissent pour eux des monastères, des temples, des mani, portant l'inscription sacrée; toutefois il paraît que, dans ces dernières années, le recrutement des prêtres est plus difficile et que plusieurs couvents sont déserts » (2).

III. — L'INFLUENCE SOCIALE DE LA ROUTE DU THIBET.

L'existence de la route étant bien établie, il s'agit maintenant de savoir quelle influence elle a pu exercer sur les populations qui l'ont parcourue, et si cette influence s'est exercée précisément dans le sens de l'évolution chinoise.

(1) *Voyage en Tartarie*, t. II, p. 404, 405, 408.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 116.

Quoique le Thibet soit bien au sud du 40e degré, il ne jouit pas d'un climat méridional : ici, l'altitude fait perdre en partie le bénéfice de la latitude. Le Thibet est une gigantesque tranchée pratiquée au milieu du plus haut massif montagneux qui existe sur le globe. Le fond même de cette tranchée est encore à une hauteur considérable. Ainsi, Lhassa se trouve à l'altitude de 3.566 mètres, c'est-à-dire à 150 *mètres plus haut que le pic le plus élevé des Pyrénées.*

A une pareille hauteur et sur un sol aussi montagneux, l'art pastoral, qui reste encore la principale ressource de la population, doit nécessairement se restreindre : les espèces animales sont plus petites : petits chevaux, petites vaches; enfin, c'est un animal essentiellement rustique et montagnard qui prédomine dans le troupeau : la chèvre, la fameuse chèvre du Thibet.

Mais cet art pastoral *réduit* ne suffit plus à nourrir la population. Il a donc fallu, de toute nécessité, demander à la culture un complément de ressources. Or la culture était possible dans le fond des vallées, qui sont à la fois irriguées et plus abritées, et où, grâce à la latitude méridionale, le climat est assez chaud, du moins pendant la courte saison d'été. Inutile d'ajouter que c'est une culture très pauvre, une culture de montagnards. Le thibétain est donc non seulement un petit pasteur, mais encore un petit cultivateur. C'est, de plus, un cultivateur patient, car il ne peut obtenir un produit de ce sol avare qu'à force de soins minutieux. Commencez-vous à voir se dessiner la physionomie du futur Chinois, qui est aussi un petit cultivateur patient, acharné, tirant d'un hectare de quoi nourrir dix à douze personnes (1)?

Mais le Chinois n'est pas seulement un petit cultivateur, c'est aussi un petit fabricant très minutieux et très soigneux, et un petit commerçant. Or, le Thibet donne précisément ces deux nouvelles formations. Pour vivre sur ce sol très pauvre, il faut avoir beaucoup de cordes à son arc et recourir à tous les métiers. Chacun s'efforce donc de fabriquer lui-même, dans la famille, ce

(1) Voir les articles cités plus haut sur la Chine.

dont il a besoin : la fabrication domestique devient une ressource accessoire. Mais ce qui est surtout une ressource, c'est le commerce. Et on est remarquablement placé pour cela, puisque le Thibet est la grande route centrale de l'Asie, entre l'Europe et l'extrême Orient.

Il est remarquable que cette transformation dans le sens du type chinois s'opère dès le seuil même de la route du Thibet. Dans le Kachmir, nous avons déjà, sur bien des points, l'illusion de la Chine. « Les campagnes des alentours de Srinagar, la principale ville du Kachmir, sont utilisées jusqu'à la dernière motte et les maraîchers ont même imaginé d'établir, sur le lac, des jardins flottants (comme en Chine), longs radeaux formés de racines de plantes aquatiques, liées en faisceau et recouvertes de terre sur laquelle on cultive surtout des melons et des concombres ». Ce genre de produits s'explique par la température élevée qui règne pendant la courte saison d'été.

Cette *courte* saison d'été et la rareté de la terre cultivable ont prédisposé ces montagnards à une culture minutieuse et intensive, vrai jardinage, qui a pris, sur le sol riche de la Chine, un si remarquable développement. On sait que les Chinois repiquent le blé; ils le traitent comme nous faisons pour les légumes. Comme on sent bien là, la patience, l'esprit d'ordre, d'économie et la ténacité d'un ancien montagnard ! Et comme le petit paysan Chinois est inexplicable sans la traversée du Thibet !

Mais j'ai dit que le Chinois n'était pas moins industrieux et commerçant. Cette aptitude perce également dès le Kachmir : « Encore aujourd'hui, la principale industrie manufacturière de Srinagar est celle des douchala, châles, tissés de la pichma, pachmina, ou pachm, duvet de chèvre importé du Ladak, du Thibet et du Turkestan chinois. Srinagar possède aussi des filatures de soies, des ateliers de filigranes et de peintures sur papiers mâchés, et nombre d'autres établissements où l'on s'occupe de la fabrication des objets qui demandent *de la dextérité dans la main-d'œuvre et du goût dans le choix des nuances* » (1). Ce

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 138.

travail sur la soie et sur le papier, cette dextérité et ce goût ne se retrouvent-ils pas aussi au point d'aboutissement de la route, en Chine? Et cependant ce pays est séparé du Kachmir par toute la largeur de l'Asie! Comme il est manifeste que le Thibet a plutôt réuni que séparé ces populations si éloignées par la distance!

Ajoutons que « le commerce du Kachmir, quoique bien déchu, est considérable », et nous aurons constaté les trois aptitudes qui caractérisent la population chinoise.

Dès leur entrée dans le couloir du Thibet, ces populations acquirent donc ces aptitudes initiales; mais le Thibet a agi, à son tour, pour leur donner le dernier trait qui devait faire d'eux des Chinois complets. Le Chinois n'est pas seulement un agriculteur, un industriel ou un commerçant, car c'est là une combinaison que l'on constate dans beaucoup de pays et qui n'aurait, par elle-même, rien de suffisamment caractéristique; mais ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout cela *en petit : petit* agriculteur, *petit* industriel, *petit* commerçant.

C'est précisément le séjour au Thibet qui a opéré cette *réduction* du type.

Sur ce sol montagneux et pauvre, les familles ne peuvent ni s'enrichir ni s'élever : c'est déjà un assez beau résultat que d'y vivre. On y vit donc misérablement, en déployant une somme extraordinaire d'énergie et de travail, ce qui est bien l'acheminement direct au type chinois.

« Le Thibet, presque entièrement recouvert de montagnes et sillonné de torrents impétueux, fournit à ses habitants peu de terres cultivables. Il n'y a guère que les vallées qu'on puisse ensemencer avec quelque espérance d'avoir une moisson à recueillir. Les Thibétains cultivent peu le froment, et encore moins le riz. La principale récolte est le tsing-kou, ou orge noire, dont on fait le tsamba, base alimentaire de toute la population thibétaine. En somme, les Thibétains vivent très mal. D'ordinaire, leurs repas se composent uniquement de thé beurré et de tsamba, qu'on pétrit grossièrement avec les doigts. *Les plus riches suivent le même régime :* et c'est vraiment pitié de les voir façonner une nourriture aussi misérable. La viande, quand on en a, se mange

hors des repas; c'est une affaire de pure fantaisie » (1).

L'industrie, tout en persistant, se réduit, comme la culture : elle se manifeste principalement par la fabrication des pou-lou, des bâtons odorants et des écuelles. Les pou-lou sont des étoffes filées et tissées avec la laine des troupeaux : elles sont étroites et d'une grande solidité; leurs qualités varient depuis le drap le plus grossier et le plus velu, jusqu'au mérinos le plus beau et le plus fin. D'après une règle de la réforme boudhique, tous les lamas doivent être habillés de pou-lou. Il s'en fait donc une grande consommation dans le Thibet et les caravanes en emportent une quantité considérable dans le nord de la Chine.

Les bâtons d'odeur, ou parfums du Thibet, sont, pour les habitants de Lhassa, un objet de commerce assez important. On les fabrique avec la poudre de divers arbres aromatiques, à laquelle on mélange du musc et de la poussière d'or. On brûle ces bâtons dans les lamaseries et devant les idoles.

Les Thibétains n'ont pas de vaisselle, mais ils se livrent à une fabrication considérable d'écuelles en bois faites avec les racines de certains arbres précieux qui croissent dans les montagnes du Thibet.

Outre ces industries, les Thibétains se livrent à des fabrications qui ont pour objet d'embellir les temples et les couvents, si nombreux dans le pays. « Leurs modeleurs et leurs artistes sont d'une extrême habileté à façonner des statuettes, des fleurs artificielles et des ornements en beurre, que l'on place devant les idoles » (2).

Voilà bien la petite industrie, qui exige, par-dessus tout, le soin du détail et l'habileté de la main, c'est-à-dire précisément les qualités qui caractérisent la fabrication chinoise.

Nous constatons également, chez le Thibétain, l'aptitude commerciale. « Les Thibétains sont des commerçants nés : tous trafiquent, souvent sans aucune division du travail et de tous les objets qui leur tombent sous la main. *Chaque maison est un magasin* (c'est bien le caractère du *petit* commerce), chaque Lama-

(1) Huc, *Voyage en Tartarie*, t. II, p. 264.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 94.

serie un entrepôt. Les monastères ont tous leur *garpon* ou chef de commerce, ayant sous ses ordres toute une hiérarchie d'employés et de troupeaux de bêtes de somme pour le transport des marchandises » (1).

Je crois que nous tenons bien maintenant les caractères essentiels du type : ce sont de *petits paysans, pauvres, industrieux et commerçants.*

Ce type présente certaines analogies avec le type finnois que nous avons précédemment décrit (2). Mais, à la différence du pays finnois, le Thibet, précisément parce qu'il n'est pas dans la région boréale et parce qu'il est, après tout, très au-dessous du 40e degré, a une issue immédiate sur des pays bas très féconds : ce n'est pas une impasse. Dans ces pays bas très féconds, le type thibétain, tout en conservant ses caractères essentiels, a pu prendre un développement ultérieur qui est interdit au type finnois en général.

C'est en Chine qu'a eu lieu le plus grand développement. En effet, à cette extrémité orientale du Thibet, le Thibétain n'a pas rencontré la résistance, la prédominance triomphante d'autres races, comme dans l'Inde : il a trouvé là un terrain libre et réservé, où il a pu prendre son développement le plus pur.

L'isolement de la Chine est célèbre.

Les hauts bassins des fleuves qui descendent vers l'Indo-Chine et qui sont aujourd'hui encore inexplorés à cause de leurs forêts inextricables, font à la Chine un rempart infranchissable à l'Occident. Il n'y a de passe possible que celle que nous avons indiquée, par le bassin Hoang-Ho, — sans faire le circuit de la grande boucle de ce fleuve vers le Nord. — Dans sa partie moyenne, ou basse, ce fleuve se rapproche du Yant-tse-Kiang, qui fait, là, une vallée parallèle et très semblable à la sienne. Voilà toute la vraie Chine. C'est dans cette partie de la Chine que sont les sols féconds par excellence : la fameuse terre jaune et la terre d'alluvion. C'est là que l'organisation sociale chinoise est la plus accentuée.

(1) *Géogr. univ.*, t. VIII, p. 96.
(2) Ve livr. de sept. 1893, t. XVI, p. 173.

Du côté de la steppe, ou plutôt du désert du Nord, les Chinois, n'ayant pas trouvé une barrière suffisante dans le désert lui-même contre les incursions accidentelles des pasteurs de la steppe riche, ont élevé la fameuse muraille.

Leur isolement est complété, du côté de la mer, par les difficultés de navigation de tous ces parages et par l'immense et très difficile circuit que l'Indo-Chine interpose entre l'Inde et la Chine et oppose aux navigateurs.

Grâce à cet isolement, le type a pu s'épanouir librement, tout en conservant les caractères essentiels que lui avait imprimés le Thibet et que nous venons de noter.

Nous n'avons pas à présenter ici la description de la société chinoise, puisque, ainsi que nous l'avons dit, cette description a été faite dans la Revue. Il nous suffit d'avoir montré d'où est venue, à la Chine, sa population fondamentale et d'avoir déterminé la place qu'occupe le type chinois par rapport aux autres sociétés humaines.

L'Indo-Chine et le Japon paraissent devoir être rattachés à la Chine par l'analogie de leurs caractères sociaux.

L'Indo-Chine a été peuplée sans doute en partie par le Thibet directement. De Lhassa, en effet, descend sur l'Himalaya une route qui contourne au sud le massif impénétrable des montagnes où se forment les fleuves de l'Indo-Chine. Cette route traverse l'Inde orientale, pénètre toute la Birmanie et rejoint le Yunnan chinois. Elle explique une fois de plus l'importance de Lhassa, d'où part cette bifurcation de la route du Thibet en Chine. Mais il est à croire que le peuplement de l'Indo-Chine s'est fait surtout par la Chine.

Éloignée de la steppe tartare, et ayant ainsi échappé aux conquérants pasteurs; de plus, divisée géographiquement par des chaînes de montagnes presque infranchissables, l'Indo-Chine n'a pas été unifiée comme la Chine et est restée divisée en compartiments naturels.

Les Japonais présentent également de grandes analogies avec les Chinois. Malgré certaines apparences, ils ne sont pas, en réa-

lité, plus progressistes qu'eux. Ils sont seulement mieux doués, parce que, obligés de mettre leurs îles montagneuses en culture jusque sur les plus petits et les plus hauts emplacements, ils ont dû se donner plus de mal et porter leur travail à plus de perfection. Ils s'est donc élevé parmi eux des individualités distinguées, mais désorganisées, qui, sortant du milieu patriarcal, s'émancipent et adoptent facilement les nouveautés. C'est d'ailleurs ce que font, dans des conditions analogues, les Valaques, les Chinois eux-mêmes et en général tous les Orientaux que nous pouvons observer à Paris et dans les grandes capitales de l'Occident. Mais, si ces issus de communauté sont très portés, lorsqu'ils sont une fois soustraits à l'influence de la communauté, à se laisser séduire par toutes les nouveautés, d'autre part, ils sont rendus incapables d'initiative personnelle et d'énergie morale, par le fait de cette même formation patriarcale, qui les a profondément comprimés. Ils ne présentent donc pas les caractères particularistes. Ils aiment les nouveautés, mais ne savent pas s'en servir; ils y trouvent plus de périls que de force.

Enfin, les Japonais paraissent avoir été très constamment poussés à la culture par des émigrations chinoises successives. Il existe, en effet, parmi eux, certaines classes sociales, qui paraissent bien être le résultat de conquêtes; on voit chez eux des organisations absolutistes prises par le pouvoir central, qui ne se maintiennent que par des précautions autoritaires extraordinaires. Une pareille domination n'est explicable que par la superposition d'une classe de conquérants du type chinois.

Je n'ai pas à insister en ce qui concerne l'Inde, car les études de M. de Préville sur ce pays sont en cours de publication dans la Revue et il me suffit d'y renvoyer le lecteur.

J'indique seulement que, dans une classification des sociétés humaines, il faut distinguer nettement le groupe hindou du groupe chinois, parce que les phénomènes sociaux y apparaissent avec un degré beaucoup plus grand de complication, et que la communauté de famille s'y est bien moins maintenue. Les Hindous touchent même aujourd'hui de très près à la famille ins-

table. La décadence de la population hindoue est un fait bien notoire, qui contraste avec la conservation de la Chine.

Comme la Chine, l'Inde est un grand sol à production exubérante. Elle l'est même plus que la Chine. Non seulement ses terres, à couche productive profonde, inépuisable, aisée à cultiver, bien arrosée, se trouvent au-dessous du 40e degré, mais elles touchent au tropique (23° degré 1/2) et se continuent sous le tropique. Elles sont préservées du Nord par le mur colossal de l'Himalaya. On y trouve à peu près toutes les productions des tropiques. L'Inde est bien célèbre par ce fait.

Comme la vraie Chine est composée de la vallée de Hoang-Ho et de celle du bas Yang-tse-Kiang, l'Inde est composée de la haute vallée de l'Indus, au-dessous de l'Himalaya, de la vallée du Gange et des rivages maritimes. C'est là qu'elle présente son ordre social typique déterminant.

L'Inde n'est pas, comme la Chine, voisine de la steppe riche, ni ouverte à la steppe. Elle en est séparée par toute la largeur du Thibet, sans compter le Gobi; et elle est fermée par l'Himalaya, très supérieur à la Grande Muraille.

Comme la Chine, c'est à l'Occident qu'elle est ouverte et par d'assez étroits passages aussi. Le plateau de l'Iran et le haut Turkestan (région de Balk et de Samarkande), lui servent de chemin, comme le Thibet à la Chine, mais avec deux différences :

1° L'Inde n'est pas reléguée à l'extrême Orient et isolée comme la Chine; elle est très rapprochée de l'Occident, du centre historique de la formation des races; elle confine à la Perse.

2° La Perse et le Haut Turkestan sont des chemins, non seulement plus courts, mais bien autrement riches, bien autrement formateurs de complications sociales que le Thibet.

L'Inde a donc reçu beaucoup plus d'arrivages de peuples et de peuples plus compliqués que ceux du Thibet, ou de la steppe; ce qui constitue une double cause de complication.

Et cette complication se traduit par des superpositions indéfinies de castes, par des juxtapositions de civilisations différentes, depuis la plus haute classe jusqu'à la dernière, par des diversités

de types physiques et d'usages. Tout cela contraste étrangement avec la simplicité de l'organisation chinoise.

En face de cette complication, la communauté de famille s'est beaucoup moins bien maintenue qu'en Chine, surtout dans les classes ouvrières. Elle a été remplacée, dans tout ce qu'elle a dû perdre, par les communautés publiques, qui font son véritable cadre, comme, au contraire, c'est la communauté de famille qui fait le vrai cadre de l'organisation sociale chinoise.

Ces communautés publiques sont le village et la caste, avec subordination d'ailleurs aux castes plus élevées. Enfin, brochant sur le tout, apparaissent les clans, représentés par ces nombreux petits potentats qui se partageaient et se partagent encore l'Inde.

Mais j'en ai assez dit pour justifier une classification à part de l'Inde par rapport au groupe chinois; ce qui est le seul but que j'aie ici en vue. Pour ce qui est de la description et de l'explication sociale de l'Inde, je renvoie le lecteur à M. de Préville, qui le satisfera pleinement.

Je n'ai plus que quelques mots à ajouter pour terminer ce qui a trait à la classification :

Aux sols cultivables de l'Asie méridionale, dont l'Inde forme la caractéristique et le type éminent, il faut joindre la Perse, qui est, ainsi que l'a démontré M. de Préville, le lieu de formation du type. Il faut y joindre aussi l'Afghanistan, qui n'est qu'une portion plus montagneuse du régime persan.

Ainsi se trouve classée, d'une façon générale et suivant un premier débrouillage, la plus grande partie de l'Asie : nous avons d'abord mis à part les steppes riches, puis les steppes pauvres et les toundras; nous avons classé ensuite les Nord-Slaves de la Sibérie; nous venons de déterminer les grands sols cultivables de l'Orient et du Midi asiatiques. Il ne nous reste, dans cette partie du monde, que l'Asie Mineure et la Syrie.

Mais ces régions se rattachent à un sol différent : *les rivages maritimes méditerranéens,* dont il nous faut maintenant présenter la classification.

(*A suivre.*) Edmond Demolins.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

ET LA SCIENCE SOCIALE (1).

I.

L'Enseignement de la Géographie s'est profondément modifié depuis quelques années. J'ai encore le souvenir des nomenclatures arides qu'on me mettait sous les yeux dans mon enfance, sous prétexte de me faire apprendre mes leçons de Géographie. C'était un mélange extraordinaire de noms propres où tous les détroits, tous les caps, tous les golfes d'une partie du monde étaient successivement passés en revue. Le Skager-Rack, Gibraltar, le Bosphore se heurtaient dans la mémoire de l'élève sans qu'il sût au juste où les placer, car la Géographie s'apprenait surtout dans les livres; les atlas étaient simplement consultés par les curieux, mais pour bien savoir sa leçon, il fallait débiter d'une manière imperturbable l'énumération du livre, par exemple réciter d'une haleine tous les caps de l'Europe, depuis le cap Nord jusqu'au cap Matapan.

On est revenu de cette méthode, et on a bien fait.

Aujourd'hui, les enfants des écoles travaillent sur des atlas, ils ont de grandes cartes murales dans les classes, et on leur demande d'identifier les noms qu'ils apprennent avec les points déterminés auxquels ils correspondent. De plus, on a cherché à rendre intéressant pour eux l'enseignement de la Géogra-

(1) Une traduction de cet article a été demandée par la *Société de Géographie d'Edimbourg*, pour être publiée dans son Bulletin.

phie, et il a suffi pour cela de ne plus lui enlever ce qu'elle a d'intéressant par elle-même. On montre donc aux élèves quelque chose de la vraie science géographique, c'est-à-dire de la description de la Terre, on les initie à l'histoire de la formation des continents, du soulèvement des montagnes; on leur dit pourquoi ici ils rencontrent un grand fleuve, là un désert sec et sableux; les accidents géographiques dont on leur meuble la mémoire se trouvent ainsi liés les uns les autres par un procédé rationnel. Ils ont le sentiment que les cimes neigeuses, les grands cours d'eau n'ont pas été distribués sur la surface du globe par un caprice incohérent; ils reconnaissent dans leur situation une partie d'un ensemble et l'effet de lois générales.

De cette manière, il y a un progrès accompli dans deux sens à la fois : dans le sens scientifique d'abord, puisqu'on substitue à un pur exercice de mémoire la connaissance de quelques-unes des lois qui produisent l'ordre de l'univers; dans le sens pédagogique aussi, parce qu'on enseigne mieux et plus facilement.

Mais, en entrant dans cette voie nouvelle et féconde, l'enseignement géographique actuel a rencontré un inconvénient que ne connaissait pas le système ancien et qui résulte de ses progrès, celui de la confusion. Autrefois la Géographie physique comprenait uniquement la situation du pays étudié, c'est-à-dire ses bornes, sa latitude et sa longitude, son orographie, son hydrographie et la forme de ses contours, caps, golfes, détroits. On ajoutait à cela, sous le nom de Géographie politique, le tableau des divisions administratives, et c'était tout.

Mais aujourd'hui on s'est avisé de bien autre chose. On a pensé, avec beaucoup de justesse, que la description de la Terre ne tenait pas dans un cadre aussi étroit, et on a introduit peu à peu, dans les atlas, des indications sur une foule d'autres éléments.

D'abord sur la Géologie. La forme extérieure de la Terre, la qualité du sol de la surface, la nature de sa composition, sont trop intimement liées au sous-sol, aux révolutions géologiques, pour que la Géographie n'en fasse aucune mention; et puis ne trouve-t-on pas dans le sous-sol les mines de houille, les mines métalliques, les puits à pétrole, etc., dont la présence est l'occa-

sion de modifications importantes à la surface et intéresse d'une manière directe les habitants du globe? Une certaine connaissance de la Géologie a donc paru nécessaire pour comprendre et pour compléter l'étude de la Terre.

La Météorologie est venue, elle aussi, réclamer sa place. Ce n'est pas connaître la Terre que de savoir comment elle est faite, si on ignore les phénomènes de froid et de chaleur, leur intensité, leur durée, leurs effets sur l'homme, l'action réciproque du régime des vents et du régime des eaux sur ces phénomènes, en un mot l'ensemble des conditions atmosphériques auxquelles l'habitant de la Terre est soumis. Suivant que vous irez aux Antilles ou au Canada, dans l'Inde ou en Sibérie, vous aurez à vous prémunir contre l'extrême froid, ou l'extrême chaleur, de telle façon que votre vie pourra en être complètement modifiée. La persistance de certains vents produit le désert aride, tandis que le règne bienfaisant des autres amène la fécondité du sol. Certaines parties du globe sont dévastées à de fréquents intervalles par des cyclones épouvantables. Comment passer sous silence des faits aussi importants? Et sans aller aux extrêmes, quelle n'est pas l'influence du climat sur les productions du sol, sur la constitution physique de la race humaine et des autres races animales! Pour toutes ces raisons, il est indispensable que la Géographie proprement dite soit renseignée avec détails sur le régime atmosphérique.

De même, elle doit tenir compte des productions végétales et animales de chaque pays. On ne peut pas ignorer que le plateau central asiatique est une vaste steppe herbue où paissent, suivant la nature des herbes, des troupeaux de chevaux ou de chèvres; que le renne seul s'accommode des toundras sibériennes, que les forêts équatoriales de l'Amérique du Sud ne renferment que des oiseaux. Ce ne sont pas là seulement des détails curieux, ce sont des traits indispensables de la physionomie de chacune de ces contrées; c'est par là qu'elles se différencient profondément des contrées voisines, et c'est par là aussi que l'élève peut se les imaginer et les distinguer. Si le professeur ne met pas en relief chacun de ces traits, l'attention de l'élève sera vite lassée par l'écrasante monotonie d'une énumération sans vie et sans couleur, ou s'il

parvient à triompher de ces obstacles, si sa mémoire est assez fidèle pour emmagasiner une série de renseignements encyclopédiques, il n'aura aucune idée de la réalité cachée sous les noms propres. Pour lui, un Arabe, un Lapon, un Chinois, un Fuégien, un Maori, un Belge, un Dahoméen, ou un Anglais ne seront différents les uns des autres que par un caprice de leur volonté individuelle; il n'aura pas la notion du milieu physique différent dans lequel chacun d'eux se meut. Il importe, par conséquent, de lui montrer, par des tableaux empruntés à la vie de ces divers pays, comment l'activité de l'homme se trouve réduite à la pêche ou à l'exploitation des troupeaux de rennes sur les rivages de l'Océan Glacial, à la chasse du petit gibier dans la vallée des Amazones, à l'art pastoral dans les steppes; comment, au contraire, les pays à productions variées se prêtent à la culture progressive et à ses modifications indéfinies. C'est ainsi que la Géographie a successivement appelé à son aide la Géologie, la Météorologie, la Botanique et la Zoologie. Chacune de ces sciences fournit en effet des éléments à la connaissance du lieu physique.

Toute légitime qu'elle soit, cette introduction de quatre éléments nouveaux amène forcément une complication notable dans l'étude de la géographie ; cependant il n'y a rien dans tout cela qui aille au delà de la connaissance physique de la Terre, de sa description.

Mais la Terre est surtout intéressante à cause de ses rapports avec les hommes, et les éléments fournis par la nature à l'activité humaine n'apparaissent généralement qu'à l'occasion de l'usage qu'en fait cette activité; aussi les géographes ne se sont-ils pas contentés de considérer la Terre comme une planète à décrire, ils l'ont décrite comme une planète habitée par des hommes, et le grand ouvrage de géographie universelle publié ces dernières années par Élisée Reclus porte ce sous-titre : « La Terre et les Hommes ».

Il est curieux de voir que peu à peu tous les faits sociaux, à quelque ordre qu'ils appartiennent, ont pu, suivant le penchant personnel ou les préoccupations spéciales de chaque géographe, se glisser dans les ouvrages de Géographie par cette porte grande

ouverte. Du moment qu'on introduisait l'homme sur la scène, toute la société y entrait avec lui.

Voyez, par exemple, ce que comprend ce terme un peu vague de Géographie économique qui figure aujourd'hui dans tout livre ou atlas : d'abord les ressources de toutes sortes offertes par la nature, c'est-à-dire la description détaillée des productions minérales, végétales ou animales; puis la façon dont l'homme les utilise par le travail, c'est-à-dire le pâturage, la pêche, la chasse, la cueillette, l'agriculture, la sylviculture, l'art des Mines, les innombrables industries qui transforment la matière fournie par ce premier travail; les voies de transport, routes, canaux, chemins de fer, qui distribuent les produits de ces divers travaux; les établissements du commerce qui en combinent l'échange et, dans chacune de ces branches de travail, la mention de son objet propre, de l'outillage employé, la description de l'atelier où se fait le travail, de la manière dont il se fait, du personnel par qui il est fait, des liens qui unissent le personnel ouvrier au personnel dirigeant, par suite un aperçu de la question des salaires, des heures de travail, etc.

Ce n'est pas tout : le terme de Géographie économique s'étend, par delà le travail de l'homme, aux produits de ce travail, c'est-à-dire à la propriété et à ses différents régimes de possessions et de transmissions, à sa nature, à ses formes diverses. Ouvrez un livre de Géographie au courant des méthodes nouvelles, vous y trouverez des indications sur tout cela, non pas que chacun de ces livres contienne des renseignements précis ou complets sur chacun de ces points, bien au contraire, mais tous touchent ces sujets, énoncent un jugement d'ensemble avec quelques détails pris un peu au hasard et donnent à l'élève qui les étudie l'impression qu'il est informé, qu'il sait des choses dont, en réalité, on ne lui donne pas l'idée.

Cet amas de faits, venant s'ajouter aux autres, produit déjà un fatras assez remarquable. C'est bien autre chose encore lorsqu'on arrive au chapitre inévitable qui traite des mœurs, coutumes langues, religions, etc. Là, les Géographes se donnent libre carrière et, suivant leur caprice, amoncellent des informations,

brèves ou détaillées, sérieuses ou puériles, sur l'organisation de la famille, sur la nourriture, sur les habitations, sur les costumes, sur les divertissements locaux, sur l'instruction primaire, les universités, les académies, les beaux-arts, l'organisation religieuse, politique, militaire, judiciaire, l'histoire, la linguistique, l'ethnographie ; heureux quand la paléontologie, la démographie, la statistique, l'anthropologie, ne sont pas conviées à la fête !

Remarquez que cette encyclopédie chaotique n'est pas seulement le fait des gros in-quarto, destinés à être consultés, elle se trouve aussi dans les ouvrages de Géographie dits élémentaires, dans ceux qui sont conçus d'après les programmes d'examens. Au surplus, qu'il s'agisse des uns ou des autres, le vice capital de la confusion est le même, le chaos est aussi complet. En dehors du dictionnaire géographique auquel l'alphabet prête un ordre artificiel, mais commode pour les chercheurs, l'ouvrage de Géographie universelle est très difficile à consulter; on ne sait jamais si on y trouvera sûrement le renseignement dont on a besoin, ni où on le trouvera ; et, d'autre part, on y rencontre parfois des informations dont il est difficile d'apercevoir le lien avec la science géographique. Voilà un gros inconvénient pour les travailleurs. Pour les élèves, il s'accroît de la nécessité où ils sont de se mettre dans la tête des faits incohérents, à grand renfort de pure mémoire et, par conséquent, sans profit pour eux, car on ne sait utilement que ce que l'on ordonne dans son esprit, ce qu'on voit, ce qu'on comprend, ce qu'on se représente, et dont on saisit la raison d'être. En présence de ce chaos, une question se pose : Ya-t-il réellement une science géographique en dehors de la forme des continents, du régime des eaux, des montagnes et des autres faits purement physiques?

Est-ce par un développement exagéré qu'on a ajouté aux anciennes énumérations concernant les caps et les golfes, d'autres énumérations concernant les productions, la langue, l'origine ethnique et le reste? Ou bien l'étude de la Géographie peut-elle légitimement aborder des sujets de ce genre?

Si la confusion actuelle était inévitable, si la façon nouvelle d'entendre la Géographie aboutissait nécessairement aux compi-

lations indigestes, ou aux résumés encyclopédiques que nous connaissons, la réponse serait difficile ; mais il y a un remède à l'état de chaos que j'ai signalé, et le remède, en donnant à la science géographique sa valeur propre, sa formule véritable, aura, du même coup, l'avantage d'en rendre l'étude plus attrayante et plus facile. Il s'agit tout simplement d'introduire un élément qui fait encore défaut, malgré le grand nombre de ceux qu'on a introduits : cet élément, c'est l'ordre naturel suivant lequel se lient les uns aux autres les faits étudiés.

II.

Il n'y a pas lieu d'inventer cet ordre, mais de le trouver, car il existe. Déjà nous le pressentons, nous avons le sentiment que tel climat donne telles circonstances physiques, que l'abondance, la rareté, ou l'absence de telles productions influent sur divers phénomènes de l'ordre social, et c'est pourquoi nous mettons dans nos Géographies des considérations de toutes sortes sur les mœurs et coutumes des habitants de chaque pays décrit. Reste à déterminer nettement les relations de cause à effet qui lient entre eux l'ordre physique et l'ordre social.

Un progrès analogue a été accompli déjà en ce qui concerne les faits se rattachant strictement à la description matérielle de la Terre. Aujourd'hui, on ne vous dit pas de but en blanc : l'Afrique compte tant de caps, tant de fleuves, tant de pics, mais on commence par vous donner une idée générale de la forme du continent ; on indique ses contours massifs, le peu de développement de ses côtes, la rareté des caps, et des golfes qui en résulte ; puis on marque les grandes lignes du relief, l'existence d'une vaste dépression centrale, et on explique comment les eaux se distribuent à la surface d'après ce relief ; en d'autres termes, on groupe entre eux les divers phénomènes physiques, au lieu de les énumérer, et on les groupe non pas d'une façon arbitraire et artificielle, mais en tenant compte des liens qui les réunissent réellement les uns aux autres.

Voilà la vraie méthode géographique; il suffit maintenant de l'appliquer, non plus seulement aux faits physiques qui constituent la base de la Géographie, mais aux faits sociaux qui en dépendent et la complètent, qu'il s'agisse d'ailleurs de faits économiques, pittoresques, politiques, militaires, historiques ou autres. On est sorti du chaos pour les faits physiques, il faut de même en sortir pour les faits sociaux. Et d'abord, il faut déterminer quels sont les faits sociaux qui font réellement partie de la Géographie. Actuellement, on met tout ce qu'on veut dans les chapitres sur les mœurs, coutumes, religions, etc., trop ou trop peu, souvent trop et trop peu tout à la fois. Il est indispensable de savoir où commence et où finit la Géographie, même universelle, même détaillée. Cette science doit avoir des limites comme toutes les sciences.

Pour les trouver, il suffit de se souvenir du motif qui a permis à des éléments nouveaux de prendre place dans les programmes de Géographie. On a obéi à l'idée que ces éléments nouveaux n'étaient pas sans rapports avec les conditions physiques du lieu, ces rapports sont donc la cause de leur présence, c'est à raison de ces rapports qu'ils figurent. Cela étant, rien de plus simple que de choisir, dans l'ensemble des faits sociaux, ceux qui ont avec ces conditions physiques des rapports déterminés. Tous ces faits sont, par ce côté, des faits géographiques. Si le rapport qui les lie aux conditions physiques est un rapport simple, facile à voir, et direct, ils pourront, à juste titre, être mentionnés dans les ouvrages de géographie élémentaire : si, au contraire, ils ne se rattachent à ces conditions que par un rapport compliqué difficile à démêler, ou indirect, il faut les réserver pour les ouvrages d'études.

Tout se ramène, par suite, à la connaissance des rapports vrais qui unissent les faits sociaux au monde physique. Cette connaissance est fournie par la Science sociale, depuis que la méthode d'observation a été appliquée à cette science par Le Play, puis par M. Henri de Tourville.

Je n'ai pas la prétention de croire que la Science sociale, dans son état actuel, donne la clef de toutes les relations de cause à

effet existant entre tous les phénomènes physiques et tous les phénomènes sociaux, j'entends dire simplement qu'elle en a fixé quelques-unes et que sa méthode est la seule efficace pour en découvrir d'autres. Elle est, comme les autres sciences d'observation, toujours à développer; mais, comme les sciences, elle est parvenue déjà à enregistrer des résultats acquis et intéressants. En s'aidant de ces résultats, on peut opérer les choix et les groupements nécessaires parmi les faits sociaux, de la même façon qu'en s'aidant des résultats des sciences physiques et naturelles, on a pu opérer les choix et groupements nécessaires parmi les faits physiques concernant la Géographie. Supposons, par exemple, que j'aie à faire une leçon élémentaire sur le plateau central de l'Asie : voyons comment, à l'aide de la Science sociale, j'arriverais à en constituer le cadre.

Je passe sous silence, bien entendu, la description physique du lieu, ce qui concerne la Terre, et j'en arrive à ce qui concerne les hommes.

En premier lieu, il me faudra parler du travail, car il est ici une conséquence directe des conditions physiques qui ne permettent que la croissance spontanée des herbes et interdisent la culture ; seul, le pâturage est possible. Et il n'est possible qu'avec la vie nomade et le libre parcours, par conséquent sous un régime de propriété où la terre est commune à tous. J'indiquerai, par quelques exemples, comment une fabrication domestique peu compliquée tire les vêtements, les tapis et autres objets utiles des matières premières fournies par le troupeau. Je décrirai cet atelier dont la forme patriarcale et les procédés traditionnels sont imposés par les circonstances, je montrerai l'autorité souveraine et nécessaire du patriarche, le groupement des jeunes ménages au même foyer, les habitudes de respect, de docilité qui en résultent. Je donnerai aussi quelques détails sur la nourriture dont le lait est la seule base, sur la tente mobile si différente de nos maisons de pierre ou de brique, sur la façon de se vêtir, de se divertir, de s'instruire, sur l'absence du gouvernement superposé à la famille, sur le rôle historique de ces populations pastorales, capables de se transporter en masse partout où un chemin

d'herbes s'étalait devant elles, grâce à leurs habitudes nomades, rendues indifférentes au froid et à la chaleur par les températures extrêmes de la grande steppe; bref, je ferai une leçon où les faits sociaux tiendront une grande place, parce que, sur ce sol non transformé par l'activité humaine, ils sont très étroitement liés aux conditions du lieu.

J'agirais autrement si j'avais à professer une leçon sur l'Angleterre, par exemple, c'est-à-dire sur un pays dont le sol a été profondément transformé par le travail de l'homme. Ici, la part de la nature est moins grande, la part de l'homme beaucoup plus importante.

La nature agit pour déterminer la sphère d'action dans laquelle l'homme se meut, mais l'homme étend de plus en plus son pouvoir sur la nature pour agrandir artificiellement cette sphère; non seulement il modifie le sol superficiel par la culture, mais il descend dans les entrailles de la terre pour y chercher la houille, nouvel élément fourni à son activité; il élabore les produits naturels au moyen de communications rapides qui modifient la physionomie du pays et suppriment les distances; il organise sa vie de mille manières diverses, suivant qu'il est cultivateur, fabricant, marin, commerçant, etc. La variété des situations naît avec la complication de la société, et l'effort de l'homme tend à s'affranchir des barrières que la nature lui oppose, en sorte que l'état social se trouve à la fois moins facile à décrire et moins étroitement lié aux conditions du lieu.

Dès lors, nous voyons se restreindre le nombre des faits sociaux qui entrent dans le cadre géographique. Il n'y a plus qu'à indiquer ce que l'homme a trouvé dans la nature pour seconder son effort victorieux, et quelles modifications il a fait subir à la nature pour atteindre son but. Je dirai, par exemple, comment la présence de la houille a favorisé le développement de l'industrie, comment la situation insulaire a poussé au commerce maritime, j'indiquerai également l'importance des résultats obtenus pour l'industrie, le commerce, la navigation, et les divers modes de transports, parce que ces résultats intéressent la géographie en rapprochant des pays que leur situation isole les uns des

autres, mais le détail de l'opération a peu à voir avec les conditions physiques, et les liens qui l'y rattachent sont trop lâches ou trop compliqués, ou trop indirects pour être mentionnés dans une leçon élémentaire. Je n'essaierai donc pas d'expliquer aux élèves l'organisation sociale de l'Angleterre, comme je leur explique la constitution sociale des Pasteurs de la grande steppe; je me bornerai à leur indiquer cette complication, fruit d'un long effort de l'homme, par laquelle elle échappe précisément à l'étude géographique. Ce n'est pas à dire que les sociétés compliquées n'empruntent rien à la Géographie. Même dans les manifestations de l'activité humaine, les moins dépendantes de la nature, celle-ci laisse sa trace; seulement, au lieu d'être à l'état d'influence déterminante et prépondérante, elle ne figure plus que comme influence occasionnelle et secondaire. Par exemple, les combinaisons du commerce et de la banque, les inspirations de la littérature et des beaux-arts semblent des aptitudes personnelles transportables en tous lieux; il est reconnu cependant que les grandes voies commerciales ont à compter avec les faits géographiques, que les centres d'échange sont favorables au développement et indispensables à l'exercice des facultés spéciales qui créent ces combinaisons. Il est également certain que les populations pastorales sont plus portées à la réflexion et aux travaux de l'intelligence que les populations agricoles; que la musique se développe plus facilement parmi les sociétés à familles groupées que parmi les sociétés à familles isolées, etc., etc. Dans la mesure de ces influences constatées, le commerce, la littérature, les beaux-arts, peuvent trouver place dans un ouvrage de Géographie.

Mais, suivant que la société sera une société simple se bornant à récolter les produits spontanés du sol, ou une société compliquée transformant le sol et les produits, le géographe devra modifier son plan d'exposition. Dans le premier cas, il pourra établir *ex professo* l'effet des conditions physiques, parce qu'il est direct et uniforme et que, par suite, il forme un tout. Dans le second, il devra, au contraire, procéder par réflexions accessoires, montrant à ses lecteurs, ou à ses élèves, partout où elle se manifeste et à

propos des faits sur lesquels elle se manifeste, l'influence de telle ou telle circonstance de lieu. Ainsi une harmonie parfaite existera entre la réalité du fait et la manière dont il sera présenté.

On comprend assez, par l'exemple de la Grande Steppe que j'ai indiqué plus haut, comment se fait l'exposé des pays à société simple; on admettra de même volontiers que les faits sociaux trouvent leur place dans une étude géographique complète et détaillée; on ne voit peut-être pas aussi bien comment ils peuvent entrer dans une leçon élémentaire sans charger la mémoire ou fatiguer l'attention d'élèves jeunes. J'ai pourtant la conviction qu'ils sont au contraire une aide pour la mémoire et un soutien pour l'attention d'un enfant de dix ans, d'intelligence moyenne. J'en ai fait personnellement l'expérience, dans une sphère restreinte il est vrai, mais elle a été satisfaisante. J'enseigne moi-même la Géographie à mes enfants, et j'ai toujours remarqué qu'ils retenaient beaucoup plus fidèlement tous les faits géographiques dont j'avais pu leur montrer l'intérêt au point de vue social. Je ne parle pas seulement ici de ceux qui agissent uniformément et étroitement sur les sociétés simples, comme la sécheresse des déserts, la production herbue des steppes, la chaleur humide des forêts équatoriales ou la température glacée des toundras sibériennes; je vise également les faits de détail dont l'influence sur tel phénomène de la vie des sociétés compliquées demeure visible.

Par exemple, la situation géographique de certaines villes, ou de certaines contrées, explique très bien le développement commercial dont elles sont le théâtre. Il faut toujours mettre en relief aux yeux de l'élève le détail de cette situation qui paraît avoir le plus influencé leur prospérité et qui est le plus facilement saisissable : ainsi, si vous leur expliquez que Brême et Hambourg sont placées à l'embouchure de l'Elbe et du Weser en avant de la presqu'île du Jutland qui ferme l'accès de la Baltique; que, par suite, elles se trouvent au point naturel de débarquement pour les marchandises venant d'Angleterre, de France, d'Espagne, de la Méditerranée, de l'Inde, de la Chine du Nouveau Monde et qui pénètrent dans les terres allemandes: si

vous vous efforcez de leur montrer l'avantage naturel de ces circonstances; si vous vous faites bien comprendre, en retournant votre explication dans tous les sens jusqu'à ce que vous sentiez que l'idée est entrée dans la tête de l'enfant, soyez sûr qu'il oubliera difficilement la position exacte de Brême et de Hambourg, leur importance commerciale, le point où l'Elbe et le Weser viennent déboucher dans la mer, leur courbure vers l'est, la forme et la situation du Jutland, et tous les autres faits purement géographiques que votre explication aura groupés, dont elle aura montré le lien réciproque. De cette manière, les indications de la carte prennent de la vie et deviennent intéressantes pour les élèves. De même, vous pouvez leur faire constater que le Portugal, la partie la plus commerçante de la péninsule ibérique, commence vers l'Est précisément aux points où les fleuves espagnols deviennent navigables; que Montréal, la ville commerçante du Canada, a été bâtie au-dessous des rapides de Lachine, à l'endroit où le Saint-Laurent oppose aux vaisseaux qui le remontent un obstacle difficilement franchissable; que Venise constituait, à l'époque de sa splendeur, quand les routes de terre étaient difficiles et la navigation océanique dans son enfance, un trait d'union commode entre l'Orient et l'Occident grâce à la profonde échancrure de l'Adriatique, etc., etc.

Il ne vous est pas interdit, non plus, de donner des aperçus politiques. Vous pouvez fort bien expliquer à des enfants de quinze ans que la neutralité de la Suisse tient en grande partie à sa constitution physique et à sa situation, de même que son organisation démocratique a pour cause profonde l'égalité de situations que produit son sol pauvre.

Et lorsque vous êtes en présence des pays neufs, pourquoi ne pas faire ressortir les avantages, ou les obstacles, que présentent à la colonisation tel ou tel de leurs caractères physiques? Il est très simple de montrer que le climat continental de la massive Australie s'oppose au peuplement de ses terres intérieures, tandis que les îles étroites de la Nouvelle-Zélande offrent partout des conditions d'humidité favorables à la culture. On peut indiquer le rôle colonisateur des mines d'or de la Californie, qui ont

donné un si grand renom à ces États et y ont attiré des travailleurs devenus plus tard colons agricoles. Quelles curieuses réflexions à faire aussi sur cette immense vallée du Mississipi, utilisée jadis seulement comme terrain de chasse par les Indiens, devenue aujourd'hui un des greniers du monde moderne? Ces vastes étendues sans bois, parfois sans pierre, auraient été bien difficilement utilisables si les transports rapides à la vapeur n'étaient pas venus les relier aux forêts du Nord et aux pays industriels de l'Est. On n'en finirait pas, au surplus, de citer des exemples, et j'ai voulu simplement prouver que le procédé est facilement applicable.

Mais ce n'est pas là son seul avantage. La substitution d'une méthode rationnelle à une méthode purement mnémonique a, en outre, l'inappréciable mérite de montrer à l'élève l'intérêt de ce qu'on lui apprend, de faire l'éducation de son esprit en même temps qu'on meuble sa mémoire de connaissances utiles. La Géographie ne serait donc pas seule à profiter d'une méthode qui la compléterait et l'ordonnerait; les enfants qu'on oblige à étudier y trouveraient en même temps une excellente occasion de développer leur intelligence et de mûrir leur raison.

Il est curieux de constater, qu'en devenant plus scientifique, l'étude de la Géographie devient aussi plus attrayante et plus aisée.

Paul de Rousiers.

EN ITALIE.

V.

DE NAPLES A SALERNE (1).

I.

Des vignes, des orangers, des amandiers, des citronniers, des champs verdoyants, des jardins bien cultivés, des villages nombreux où fourmille une population exubérante, tels sont les environs de Naples; tout y regorge de vie et de gaieté. Quel contraste avec la campagne romaine, sur laquelle pèse une atmosphère de tristesse et de mort! Ici, c'est la joie, le mouvement, le bruit, les chants, les danses; là-bas, quelques rares gardiens de bœufs et de moutons cheminent lentement parmi les herbes; quelques contadini, ruinés par la fièvre, au regard malheureux et à l'allure fatiguée, poussent devant eux de misérables troupeaux; — puis ce sont des terrains incultes à perte de vue et le silence des tombeaux; le sifflet des locomotives trouble seul de temps à autre cette solitude éternelle; qui se croirait aux portes d'une grande capitale? Autant sont lugubres les approches de Rome, autant sont riantes celles de Naples. Quand on pénètre dans l'une et l'autre ville, cette impression première ne s'efface pas; à Rome, la nature a étendu sur les hommes et sur les choses un noir manteau de deuil; elle a enveloppé Naples, au contraire,

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de novembre et décembre 1893, janvier et février 1894.

d'un voile transparent, tissé d'azur et de soleil que la brise du golfe soulève allègrement. Ici, point de vents empestés et lourds, chargés des miasmes des Marais Pontins, mais un air léger et embaumé des senteurs de l'oranger. Le Napolitain surtout est frappé de cet aspect lamentable de Rome, du caractère taciturne de ses habitants; il ressent un sentiment analogue à celui du Marseillais transporté de sa Cannebière dans un milieu de Flamands.

Naples n'est célèbre dans l'histoire ni par ses artistes comme Florence, ni par ses flottes comme Gênes et Venise, ni par sa puissance comme Rome, ni par son activité comme Milan. Son ciel, ses rivages lui valurent seuls sa réputation, depuis les temps où Jules César, Auguste, Vespasien, Trajan, Cicéron, Horace, Hortensius, Lucullus construisirent ces somptueuses villas dont quelques fûts de colonne, quelques pans de murs renversés nous indiquent encore l'emplacement. C'est là que Caligula traversa la mer sur un pont jeté entre Pouzzoles et Baïa; c'est là que Néron était en villégiature quand il tenta de noyer Agrippine par cette nuit éclatante d'étoiles dont parle Tacite. Aujourd'hui, le cap Misène, le lac Averne, le Lucrin, l'antre de la Sybille, Cumes, Baïa seraient tombés dans le plus complet oubli, si l'ombre de Virgile n'y habitait encore. Nos contemporains ont élevé leurs palazzini et leur villini sur la rive opposée, à Castellamare di Stabia, à Vico Equense, à Méta, à Savino, à Sorrente, à Massa Lubrense : et tandis qu'il ne pousse plus que des ronces et des plantes sauvages sur les ruines des anciens palais des empereurs, les roses odorantes, les jasmins d'Espagne, les mimosas, les orangers fleurissent sous les ombrages de Quisissana.

L'enchantement que la baie de Naples a produit sur tous ceux qui ont contemplé ce gracieux paysage, baigné de lumière, n'est plus à décrire. Poètes et prosateurs de tous les siècles l'ont redit à l'envi; les bourgeois, retirés des affaires, que Cook et Lubin conduisent chaque année, nous ont aussi imposé leurs récits émerveillés. Les grossiers soldats de Charles VIII eux-mêmes n'ont pas su résister au charme de ces lieux, et, quand, par un bel après-midi de printemps, ils entrèrent triomphalement sous la

pluie de bouquets que leur lançaient les Napolitains, ils furent éblouis à la vue de tant de terrasses, de jardins, de palais, de parcs « qu'ils trouvaient plus grands et plus beaux que le bois de Vincennes » (1).

Il n'existe pas de ville italienne, en effet, qui charme plus sûrement les Septentrionaux; il n'en existe pas de plus joyeuse, de plus animée. La via di Toledo est aussi mouvementée que nos rues les plus commerçantes de Paris.

Deux quartiers bien distincts composent la cité parthénopéenne qui, déjà sous la domination de Cumes, était formée par la réunion de Paleopolis et de Neapolis (2). La cité neuve, séjour favori des étrangers, se déroule le long de la mer jusqu'à la colline de Posilippo. La cité vieille, dont l'amphithéâtre de maisons monte à l'assaut de la blanche abbaye crénelée de San-Martino, est réunie par une suite de faubourgs à Résina et à Portici, bâties sur les premières pentes du Vésuve.

Plus élégante et plus confortable est la via Carracciolo avec ses hôtels modernes, ses palais luxueux, ses villas fleuries, sa belle promenade plantée d'arbres et de fleurs exotiques, vaste jardin municipal qui s'étend jusqu'au bord de la Méditerranée. L'air pur que l'on y respire, l'horizon que bornent au loin le cap de Termini et l'île de Capri, les purs-sangs qui piaffent sur son macadam, les riches cosmopolites qui y résident, rendent cette partie de Naples d'une fréquentation plus agréable. Mais le cœur de la vraie Naples bat à la Strada de Santa-Lucia, à la Strada di Porto, à la Piazza del Mercato, où fut décapité le dernier des Hohenstaufen.

La via de Tolède, la montée du musée et la strada de Capodimonte unissent le palais royal San-Ferdinando à celui de Capodimonte, et séparent la vieille ville en deux parties inégales. A droite, les habitations s'accrochent au flanc de la montagne; à gauche, elles s'étalent tout autour de la Spiaggia della Marinella.

(1) Ph. de Commines. — Mais bientôt une espèce de peste qui se répandit parmi les soldats leur fit voir que tout n'était pas que plaisir dans cette terre bénie des dieux; le climat y avait des inconvénients inconnus au bois de Vincennes.

(2) Vieille cité et cité nouvelle.

De l'un et l'autre côté, ce ne sont que ruelles étroites et tortueuses, descentes rapides et obscures qui serpentent entre des constructions immenses; en levant les yeux, on aperçoit tout en haut une bande de ciel bleu. Loques et chiffons sèchent aux fenêtres comme autant de drapeaux multicolores; une couche épaisse de poussière et les fils enchevêtrés des toiles d'araignée obscurcissent les carreaux des croisées : les cris perçants de toute une population joyeuse et agitée assourdissent les oreilles. Presque nulle part les voitures ne circulent, tant les passages sont resserrés; les habitants en profitent pour envahir la voie publique : menuisiers, charpentiers, savetiers, charrons, ferblantiers, chaudronniers, tous sont dehors où ils ont transporté leur établi. Partout ailleurs, on a un chez soi pour s'y abriter, s'y reposer, y manger, y dormir; ici c'est tout l'inverse, chacun s'asseoit, dîne, travaille, couche même en plein vent : on croirait voir réaliser ce souhait du philosophe grec qui voulait que les parois de sa maison fussent de verre. Tout a lieu dans la rue, sans souci du qu'en dira-t-on. Et tout ce monde misérable gesticule, hurle, se bat, se menace, s'interpelle, se bouscule, chante, danse, rit, se livre à la joie. Et pourtant, est-il un peuple plus misérable?

Chaque matin, deux cent mille personnes (1) ne savent encore où elles se procureront leur macaroni quotidien. La misère est à son comble et elle ne diminue pas. Sous les Bourbons, le gouvernement protégeait et secourait ces pauvres gens; et, quand le blé distribué était de mauvaise qualité, les Napolitains couraient après la voiture de Ferdinand, en lui montrant avec force gestes et vociférations les morceaux de pain noir. « Majesté, Majesté, s'écriaient-ils, il est trop noir pour nous ce pain-là; mange-le, toi, si tu l'aimes ainsi. » Et la Majesté ordonnait à ses intendants de se procurer, pour la prochaine fois, de la farine plus blanche.

Le parlementarisme actuel ne tolère plus ces familiarités. Le Roi est à Rome et, s'il vient par hasard à Naples, son auguste

(1) *L'Italie telle qu'elle est,* par Merlino.

allié, l'empereur d'Allemagne, l'accompagne, des gardes le protègent de la foule, des Excellences l'entourent et interdisent l'accès de son carrosse; pour l'approcher, il faut solliciter une audience. Quant aux distributions de blé, elles ont été remplacées par des distributions de chèques, les ex-directeurs des Banques Romaine et de Naples, Lazzaroni et Bernard Taulouyo, ont eu, pendant de nombreuses années, l'honneur d'y présider.

Puisqu'ils ont la force, pensent les Napolitains, inclinons-nous; nous n'avons qu'à obéir jusqu'à ce que saint Janvier nous envoie des jours meilleurs.

Comment ne pas observer, à ce propos, que si le gouvernement parlementaire est celui qui favorise le plus la liberté dans les sociétés à formation particulariste, le résultat est tout différent dans les sociétés à formation communautaire. Ici, en effet, le goût de l'individualisme, du « self-help », est remplacé par l'esprit de famille, par l'esprit de clan. Tous les membres d'un même clan se serrent les uns contre les autres, se soutiennent, s'entr'aident, forment une sorte de « Camorra », groupent autour d'eux une clientèle dévouée et oppriment le clan adverse; il n'y a ici de liberté que pour vexer et dépouiller autrui. Ce système, qui était universellement en usage dans tous les petits États italiens du moyen âge, subsiste aujourd'hui dans l'Italie moderne, en dépit de l'adoucissement des mœurs, en dépit du « progrès »; même il est perfectionné, grâce à la centralisation et à la régularité du mécanisme administratif. Le clan le plus puissant accapare le pouvoir et accorde ensuite places et faveurs à ceux qui l'ont aidé à vaincre; le clan vaincu, d'autre part, n'a ni plus ni moins de droits qu'un vaincu, c'est-à-dire ceux que consent à lui laisser le vainqueur. Tous paient les impôts, tous sont redevables des mêmes obligations; mais les grasses prébendes, les charges lucratives, les sinécures, les milliers d'emplois inutiles, obtenus soit par la faveur soit même par le concours, sont le fruit de la victoire; le parti battu n'a aucun droit à ces dépouilles. Aussi, dans ce type d'État, les fonctionnaires ne sont pas un accessoire, inventé dans le but de remplir les fonctions trop pénibles ou trop difficiles pour l'individu; ce sont avant tout

les officiers de l'armée victorieuse; magistrats, ils peuvent rendre équitablement la justice; préfets, ils peuvent administrer loyalement leurs provinces; employés des postes, des télégraphes, des contributions, ils peuvent servir poliment le public : mais à cette condition, que l'équité, la loyauté, la politesse ne nuiront en rien au clan qui les paie : c'est l'administré qui est créé pour le fonctionnaire. Aussi étaient-ils animés d'une juste défiance les diplomates étrangers qui proposaient de soumettre les finances italiennes à un régime de surveillance analogue à celui que les Anglais exercent en Égypte. Une organisation judiciaire, imitée de celle qui est en vigueur dans les Échelles du Levant, n'aurait pas été davantage superflue, si j'en juge d'après ce considérant du tribunal de Rome, où il était « reconnu que le parapluie est une arme parce qu'il se décompose en serge et en canne ». Autant vaudrait dire, observe un écrivain déjà plusieurs fois cité, que l'eau est un corps gazeux, parce qu'elle est formée d'oxygène et d'hydrogène.

En présence de cet esprit de secte, aussi vieux que l'Italie elle-même, on s'explique que Dante ait envoyé en enfer le Pape Célestin V, parce qu'il déposa la tiare en faveur de Boniface VIII, candidat du parti adverse. Une fois dans un parti, on ne s'appartient plus; le guide de vos actions n'est plus votre conscience, mais l'intérêt de vos associés; à peine Dante a-t-il passé la grande porte où il est écrit : « Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate, » qu'il aperçoit ceux qui restèrent neutres dans les luttes civiles des Guelfes et des Gibelins : « Là se tiennent les âmes misérables de ceux qui vécurent sans gloire aussi bien que sans infamie. Ils sont parmi les anges déchus qui ne se rangèrent ni du côté de Dieu ni du côté de Satan, mais ne pensèrent qu'à eux... Là était la secte de ces méchants qui déplurent à Dieu aussi bien qu'à ses ennemis... Ces lâches qui jamais ne donnèrent signe de vie, étaient nus et harcelés par des guêpes et des bourdons qui volaient tout autour d'eux. Leur visage était rayé de sang mêlé de larmes et, à leurs pieds, des vers infects s'en abreuvaient ».

Aujourd'hui, Libéraux et Conservateurs ont succédé aux Blancs

et aux Noirs ; malheur à celui qui ne s'embrigade point dans un camp ou dans l'autre, car tous s'entendent alors pour frapper l'indépendant !

Et quelle prospérité engendre ce système de fonctionnarisme et de parasitisme ! « On m'a parlé de paysans qui erraient dans les campagnes à la recherche d'herbes pour leurs femmes, qui, après plusieurs semaines de cette existence de chèvres, moururent dans des douleurs atroces ; on m'a parlé de bébés auxquels avait manqué le lait parce que la mère avait manqué de nourriture... (1). D'autres, ayant des enfants malades, allaient ramasser dans les tas d'ordures des boyaux de poulets pour leur en faire un peu de bouillon... (2). Dans les Maremmes romaines, chaque herbe non dégoûtante, chaque animal mort de n'importe quelle maladie, voire même contagieuse, devient un aliment favori, comme diversion à la pizza, ou bouillie de blé turc, sans sel, qui forme le repas habituel des agriculteurs et des bergers » (3). A Naples, pères, mères, enfants, sont entassés dans la même chambre ; beaucoup de ménages n'ont qu'une pièce pour toute la famille : on y dort, on y mange, on y travaille, on y cuisine, on y conserve les provisions et les marchandises : la saleté y règne sans partage. Le matin, les vendeuses de fruits, de légumes, de macaroni, servent leurs clientèles, tout en se peignant et cherchant la vermine dont elles sont dévorées. Le sentiment de la propreté, de même que celui du confortable, sentiments qui sont développés à un si haut point chez les peuples à familles-souches, jusque dans les plus basses classes de la société, font absolument défaut aux Napolitains. Le désir de respirer de l'air sain, de posséder un intérieur, un foyer, est un désir dont ils ne soupçonnent même pas la possibilité. En Hollande, on lave le toit des maisons, les trottoirs, le pavé des rues ; en Angleterre, on savonne fréquemment le seuil des portes ; ici, les fenêtres ne sont jamais époussetées, les carreaux jamais nettoyés. C'est probablement pour remédier à un état de choses aussi déplorable que l'on perce de grands boule-

1 *Nuova Antologia*, « la Misère de Naples ».
2 Emile de Laveleye, *Nouvelles lettres d'Italie*.
3 A. Merlino, *L'Italie telle qu'elle est*.

vards, que l'on démolit des quartiers entiers : je ne sais qui habitera ces nouveaux palais, mais ceux que l'on a expropriés n'en auront certainement pas le moyen.

Une situation aussi misérable n'empêche pas le Napolitain d'être spirituel et gai : Naples est le berceau de tant de chanteurs et de chansons dont la célébrité est mondiale. Chaque année, le 8 septembre, il y a concours de musique à Piedigratta : l'origine de cette fête se perd dans la nuit des temps; elle existait déjà quand « l'Italie méridionale s'appelait Grande-Grèce ». Au soleil couchant, la foule accourt au pied du Pausilippe et, là, pendant toute la nuit, ce ne sont que cris, danses, chants, provocations, lazzi. Les lazzari, avec des chapeaux en papier, des épées de bois, des instruments de musique barbares, s'égayent jusqu'au matin: combien de poésies écrites pour ces *atellanes* modernes sont devenues populaires : qui ne connaît « Santa Lucia », « Barca d'Oro », « Funiculi, funicula » ?

Dans ces cérémonies païennes, comme dans tous les événements de la vie napolitaine, la religion a sa place. A la lueur des flambeaux, une messe est célébrée en plein vent devant la porte de l'église Santa Maria de Piedigratta, sous les yeux des Madones devant lesquelles brûlent les petites lampes sacrées. Ces Madones nombreuses, que des flammes vacillantes signalent à la vénération des passants, sont une des curiosités de Naples. La piété qu'on leur témoigne est un trait caractéristique du catholicisme italien et surtout napolitain; c'est un catholicisme bien différent du nôtre, du moins dans ses manifestations extérieures; ces honneurs excessifs rendus aux Images nous surprennent, ainsi que la décoration luxueuse des églises. Sans doute, en France, il y a aussi des saints qui veillent au coin des rues, mais on ne les revêt ni de robes ni de manteaux; beaucoup jugeraient inconvenants ces déguisements et ces enfantillages; notre imagination n'est pas tellement exaltée et, loin de nous mieux figurer ainsi nos protecteurs célestes, nous avons envie de sourire devant ces accoutrements étranges. Le Christ, à notre avis, n'a pas besoin d'être affublé de jupons, ni la Vierge d'être habillée comme une poupée. Nous préférons, de même, la froide nudité et la lumière cré-

pusculaire de nos cathédrales gothiques, aux dorures, aux peintures, aux mosaïques éclatantes des sanctuaires méridionaux : tant de pierres rares et de marbres précieux, tant d'enjolivements contournés nous choquent et nous répugnent. Ces somptuosités religieuses, si peu en rapport avec nos goûts, sont sincères chez les Italiens. Incapables d'entendre les réalités invisibles du Christianisme, ils sont obligés de les matérialiser, bien que rien, en apparence, ne soit plus éloigné de l'esprit chrétien et plus voisin de l'idolâtrie : tout le luxe de la religion, tout l'appareil décoratif du culte n'est en quelque sorte qu'un superflu ; pour des Napolitains, il devient presque l'essentiel. Plus une Madone est riche et bien vêtue, plus elle a d'adorateurs. Ceux-ci ont des idées trop mobiles pour fixer leur attention, si des simulacres, souvent grossiers, ne les y aident : de même les femmes du peuple ne prieraient pas avec autant de ferveur, si elles n'allaient le matin, pieds nus et échevelées, se lamenter dans les églises et demander tout haut les grâces qu'elles sollicitent du Ciel.

Le peuple italien semble avoir peine à admettre que Dieu soit un « pur esprit », c'est-à-dire un être qui n'a absolument rien de commun avec tout ce que nous pouvons imaginer ; il a peine à admettre qu'aucune des paroles dont nous nous servons pour désigner les choses spirituelles ne soit strictement exacte ; qu'il n'y ait là qu'un pis aller auquel nous sommes forcés de recourir, parce qu'on ne saurait raisonner sans mots ni sans images. Les Italiens oublient que c'est faute de mieux que nous empruntons à la réalité matérielle des désignations pour les choses purement intellectuelles : à leurs yeux, le Père Éternel est bien tel que l'a dessiné Michel-Ange au plafond de la Sixtine, avec une grande barbe blanche qui flotte au vent et un vêtement à larges plis, enflé par la tempête : la création du ciel et de la terre, la création de l'homme et de la femme, ils ne se les représentent que sous une forme sensible ; ils croient que Dieu s'est baissé pour ramasser la boue dont il forma Adam ; qu'il a matériellement soufflé sur lui pour l'animer. Et cependant cette expression « souffle de Dieu » n'est employée par l'Écriture que pour nous faire mieux saisir l'acte divin ; ce ne saurait être une réa-

lité, un pur esprit étant, par définition, aussi dépourvu de souffle que de tout autre attribut matériel.

C'est pourquoi, si l'Italie est le pays du rêve, elle n'est pas celui des abstractions; et sa philosophie n'a rien de commun avec celle de Leibnitz, de Kant, de Hégel.

II.

Chacun se souvient encore des incidents que provoqua, à Rome, la présence des pèlerins français. On m'a dit qu'à cette occasion le fait suivant arriva à Pouzzoles, ville de vingt mille âmes située à quelques kilomètres de Naples (1).

Aussitôt qu'est connu l'outrage à la mémoire de Victor-Emmanuel, des meneurs organisent une grande manifestation, à laquelle prend part toute la population. Cris et vociférations s'adressent du reste aussi bien aux prêtres qu'aux Français. A quelques jours de là, à la suite de je ne sais trop quel scandale, de grandes cérémonies d'expiation sont ordonnées par le clergé : et les mêmes gens qui ont manifesté avec tant d'ardeur contre les prêtres, manifestent maintenant avec non moins d'ardeur en leur faveur. Ceci montre assez l'attention que l'on doit prêter aux ovations aussi bien qu'aux huées italiennes. La chose d'ailleurs n'est pas neuve : l'histoire de Masaniello en est une preuve.

Originaire d'Amalfi, Masaniello vendait du poisson; il avait conquis les faveurs du peuple par sa beauté, sa jeunesse, son esprit. Un jour, une émeute éclate; Masaniello accourt et l'on crie de toutes parts : « Vive Masaniello, nous avons un chef. » Un citoyen observe : « Votre Masaniello a un beau museau pour gouverner Naples! » Et de plus en plus enthousiaste, la foule répond : « Plus de gabelles! Vive Masaniello! » Celui-ci est dès lors une sorte de dictateur : il traite avec le Cardinal. Cent mille hommes armés font la haie sur son passage, quand il va chez le

(1) Je note, en passant, qu'il y a à Pouzzoles un grand établissement industriel. Le fait est notable, vu sa rareté; mais je m'empresse d'ajouter que le directeur de la fabrique répond au nom peu italien d'Armstrong.

Vice-Roi. Il apparaît au balcon du palais San-Ferdinando, il déclare au peuple qu'il restera pêcheur, et l'invite à déposer les armes. Au bout de peu de jours, Masaniello est assassiné ; sa tête souillée est promenée à travers la ville, sans qu'un cri de protestation s'élève. Cependant le gouvernement augmente le prix du pain ; aussitôt les Napolitains courent déterrer Masaniello pour lui faire des funérailles solennelles : « Les troupes espagnoles l'escortaient les armes baissées ; on n'eût pas rendu plus d'honneurs à Gonzalve de Cordoue » (1).

Cette triste fin rappelle celle du non moins infortuné Rienzi, de Rome. Tantôt au Capitole, tantôt sur le mont Aventin, il haranguait la foule qui l'acclamait. Le tribun était le « candidat de l'Esprit-Saint, le libérateur de Rome, le protecteur de l'Italie, l'ami de l'univers » (2). Sept mois après, le « candidat de l'Esprit-Saint » avait perdu toute influence (3).

A Florence, on força le moine Savonarole à occuper le pouvoir : « Eh bien, Florence, dit-il, Dieu veut te contenter, te donner un chef, un roi qui te gouverne : le Christ veut être ton Roi ! » Et les Florentins de s'écrier : « Vive le Christ, notre Roi. » Voici donc le Christ, roi de Florence et Savonarole son premier ministre. « La moitié de l'année dut être consacrée au jeûne et à l'abstinence. Dans les rues, on n'entendit plus que le chant des Laudes et des cantiques spirituels... Des banquiers, des marchands restituaient le bien mal acquis... Machiavel étudiait le Deuteronome... le poète Benivieni cessait d'imiter Pétrarque pour calquer les psaumes... Michel-Ange tirait d'un bloc de marbre sa *Pieta*, cette haute scène de désolation et d'espérance... On saisissait publiquement les dés, les cartes, le fard, les livres, les tableaux défendus... Savonarole enfin se vit entraîné à faire, au milieu de Florence convertie et repentante, un solennel autodafé de tous les sacrifices mondains déposés dans son couvent (4). » « Jamais, homme n'avait obtenu un pareil succès dans une ville pleine d'es-

(1) Artaud, *Italie*.
(2) Artaud, *Italie*.
(3) Masaniello et Rienzi moururent fous.
(4) Zeller, *Italie et Renaissance*.

prits fins et dédaigneux (1). » Quelques mois après, les portes du couvent de Saint-Marc sont enfoncées; Savonarole, insulté, mis à la torture, dépouillé de sa robe blanche, retranché de l'Église (2), est brûlé vif sur la place de la Seigneurie, au milieu du peuple en délire.

La mobilité d'esprit, l'inconstance ne sont donc pas un privilège des Napolitains, ainsi que l'insinuent les autres Italiens. Ce n'est pas non plus le seul de leurs défauts.

Le jeu est une véritable maladie, que soigne à sa manière le gouvernement. Il cherche moins d'ailleurs à la guérir qu'à en profiter au moyen de la loterie. La moralité de cette institution est douteuse, mais elle a cet avantage de rapporter soixante-dix millions à l'État, tous fonctionnaires et tous frais payés. Chaque semaine, il y a un tirage; les numéros sortis sont proclamés solennellement, puis affichés à la porte de tous les offices du lotto, et les intéressés se pressent autour du tableau pour constater une fois de plus que le sort ne leur a pas été favorable. La somme que l'on peut gagner est considérable et l'on ne risque que quelques sous; c'est dire que généralement on perd; autant vaudrait jouer au jeu des trente-six bêtes, cher aux sujets de Norodom; mais, si peu nombreuses que soient les chances de gain, elles suffisent pour allécher la foule. Les superstitions les plus bizarres président au choix des numéros; s'est-on réveillé sur telle oreille, ou sur telle autre, a-t-on rêvé la nuit à un chien ou à un chat, rencontre-t-on dans la rue une personne louche, vous est-il arrivé, enfin, quelque chose d'extraordinaire ou d'insignifiant, en voilà assez pour influer sur la question de savoir si vous prendrez quatre plutôt que cinq, plutôt que dix. Quelqu'un me racontait un jour que la Vierge était apparue à sa mère pendant son sommeil, et lui avait indiqué quels nombres il fallait prendre; au réveil, elle se conforma à des conseils provenant d'une source aussi sûre et gagna. Quoi qu'il en soit de l'intérêt que la Vierge puisse porter à la loterie, le gouvernement encourage cette institution et les pauvres diables continuent à verser leurs sous.

(1) Guichardin.

(2) « De la militante, s'écria-t-il, oui; mais de la triomphante, non! »

Ne quittons point Naples sans aller à l'église de Saint-Janvier. C'est une des rares églises gothiques d'Italie; mais les précieuses reliques qu'elle renferme font sa principale célébrité. San Gennaro est une sorte de second bon Dieu pour les Napolitains; il n'est pas de saint qui reçoive d'eux plus d'honneurs. Évêque de Bénévent, sous Dioclétien, il fut décapité sur la plage de Pouzzoles après avoir été inutilement donné en pâture aux bêtes du cirque. Quelques gouttes de son sang furent recueillies dans une ampoule que l'on expose à la vénération des fidèles, le 10 septembre, le 19 décembre et le premier samedi de mai. Son sanctuaire est une chapelle ornée de peintures du Dominiquin et toute enrichie de pierres précieuses, de marbres, de mosaïques, de candélabres et de statues d'argent : c'est là que la foule attend anxieuse le miracle de la liquéfaction du sang qui s'opère au milieu des prières et des acclamations. Mais il ne faut pas que la liquéfaction tarde trop, car c'est, aux yeux de la foule, mauvais signe et le présage certain de quelque calamité, choléra, tremblement de terre, éruption volcanique : il n'est plus question alors de prières ni de cris de joie; ce sont au contraire des murmures contre le méchant saint à qui l'on a prodigué tant d'encens et qui ne daigne pas protéger ses fidèles Napolitains. Quelle façon étrange les Italiens ont de pratiquer la religion catholique! Ils font avec Dieu un marché : Dieu doit leur accorder ce qu'ils désirent en échange de leurs oraisons; ou, autrement, à quoi bon l'adorer, s'il ne vous en tient pas compte? ce n'est pas d'après sa propre sagesse que la Providence régira désormais le monde, mais d'après la fantaisie des Napolitains (1). Le mobile de leurs actions est donc moins le sentiment du devoir que l'espoir des récompenses et la peur des châtiments. Est-il théorie plus contraire au vrai christianisme, dont l'essence est la résignation à la volonté du Créateur et dont la règle essentielle se

(1) « Savonarole avait vingt fois promis le retour de Charles VIII en Italie... Mais, en attendant, Florence était obligée de lutter de sacrifices avec toute une ligue pour continuer une guerre où elle n'était pas heureuse. Tant d'argent, *tant de jeûnes, tant de prières perdues* commençaient à lasser la dévotion nouvelle de Florence... Mettant à profit les embarras du gouvernement, les partisans des Medicis demandaient aux frateschi *ce que leur rapportait leur dévotion.* » (Zeller, *op. cit.*)

résume en cette formule profane : « Fais ce que dois, advienne que pourra? » Combien d'autres traits qu'il serait fastidieux d'énumérer s'ajouteraient aux précédents!

Religion matérialisée, enthousiasme déréglé, mobilité d'esprit, folle gaieté, insouciance du confortable, horreur de la propreté, amour passionné du jeu, imagination exaltée, inaptitude à la véritable liberté, tels sont donc les défauts du caractère italien et plus particulièrement du caractère napolitain. Tous se tiennent, s'expliquent les uns par les autres, et résultent de la répulsion naturelle que les Italiens méridionaux éprouvent pour le travail, pour tout effort matériel ou intellectuel. Habitant une contrée où les fruits des arbres, les poissons de la mer sont en quantité telle qu'ils suffisent à leur nourriture, ils n'ont jamais pu se résoudre à travailler. Trois siècles de domination normande n'ont point réussi à les y contraindre : ces fils de pasteurs ont conservé précieusement l'héritage social de leurs ancêtres. Animés de l'esprit de clan, incapables de toute initiative individuelle, désireux de se maintenir dans l'indivision, impuissants à fonder des pouvoirs publics, toujours conduits et gouvernés par des étrangers, rêveurs, musiciens, bavards, paresseux, superstitieux, voilà bien qui dénote leur origine, et qui confirme une fois de plus les découvertes faites par la Science sociale.

J'aurais, dans ces courtes observations, donné de Naples une idée bien imparfaite, si je ne disais maintenant quelques mots de ce qui constitue son principal attrait aux yeux des touristes. Volcans en activité ou à demi éteints, Époméo et Solfatare, sources thermales d'Ischia, cratères mal fermés, qui tremblent sous les pas du voyageur, grottes d'où s'échappent des vapeurs de souffre et des gaz délétères, eaux bouillantes qui surgissent des entrailles du sol et où les enfants s'amusent à cuire des œufs, montagnes sorties tout à coup de terre comme le Monte-Nuovo, étuves naturelles, transformées en hammams, lacs sombres aux eaux noires chantés par Virgile, végétation luxuriante, ruines antiques, paysages éblouissants sous le soleil du Midi, douceur du climat, phénomènes merveilleux de toute sorte, sont les choses qu'exploitent les habitants; ils en vivent comme autre part on vit

du blé que produisent les champs : un tramway unit Naples à Pouzzoles, il longe la mer, gravit la colline du Pausilippe parmi les villas et les palazzini ; il dessert les hôtels, les maisons meublées, les établissements balnéaires qui bordent ces rivages ; telles sont les usines que l'on construit ici. Que serait la rive septentrionale du golfe, si un chemin de fer ne reliait Naples aux ruines de Cumes et n'amenait un flot de visiteurs toujours nouveaux à l'antre de la Sybille, au temple de Sérapis, aux chambres de Néron, au lac Lucrin, au lac Fusaro, au fameux cap Misène, à Baïa ?

Au Sud de Naples, mêmes attractions, mêmes industries : celles-ci sont plus florissantes encore, car les attractions sont plus célèbres ; voici Herculanum ensevelie sous la moderne Résina ; voici le Vésuve que le funiculaire Cook (jamais de noms italiens quand il s'agit d'une grande entreprise !) escalade en quelques minutes. Ici mûrissent les raisins fameux de Falerne et de Lacryma-Christi ; là s'étend Pompéi que les cendres ont cessé de recouvrir et dont les peintures et les sculptures retrouvées après deux mille ans d'oubli sont la principale curiosité du Musée National, de même que les ustensiles de ménage, les papyrus roussis, les pains carbonisés où se lit encore la marque de fabrique du boulanger Cranius, les olives, les prunes, les figues, les amandes, les fèves, les cordes, les bouts d'étoffes, et tant d'autres objets antiques, si précieux pour la science. Après Résina, Portici, Torre-del-Greco, Torre-del-l'Annunziata, Castellamare étale tout autour de la plage ses blanches maisons ; c'est là où l'on vient respirer l'été la brise rafraichissante de la mer ; puis Sorrente, enfouie dans des bosquets d'orangers, et Capri, trop célèbre par les excentricités de Tibère. Une colonie de peintres y demeure toute l'année, et, comme Capri est un but de promenade aussi bien pour les Napolitains que pour les excursionnistes de toute nation, les hôtels y sont encore plus nombreux que partout ailleurs. Elle n'est peuplée que de 2.800 habitants, tous aubergistes, loueurs de barques, loueurs d'ânes, cochers, guides, interprètes, fabricants de petits ouvrages de bois, spécialité que Capri partage avec Sorrente. Ses vins blancs et rouges sont renommés, de même que l'huile d'Anacapri : la

grotte d'Azur, enfin, est peut-être la meilleure source de revenus de l'île.

De Sorrente, une nouvelle route gravit la montagne et redescend de l'autre côté, vers le golfe de Salerne. On rencontre d'abord Positano, puis Praïano, enfin Amalfi. Il n'y avait jusqu'à ce jour entre ces petites villes d'autre communication que quelques sentiers abrupts et mal entretenus : bientôt le chemin sera terminé et la corniche de Monte-Carlo elle-même n'offrira pas de sites plus pittoresques. Le chemin, taillé dans le roc, suit la mer; ses lacets infinis semblent suspendus au-dessus des flots qui se brisent en bas sur les rochers : les barquettes des pêcheurs sillonnent les eaux du golfe en face de l'amphithéâtre escarpé d'Amalfi, couronné d'un côté par les arcades de son Campo-Santo, de l'autre par la tonnelle fleurie des Cappuccini. Tout le long du trajet, ce ne sont que gais villages cachés dans le feuillage des myrtes, des caroubiers, des figuiers, des orangers et des citronniers. Je ne sais s'il existe en Italie un coin mieux cultivé, malgré les difficultés que la nature y a accumulées. Des étages de terrasses descendent comme des escaliers de géants jusqu'au bord du rivage. Derrière ces murs élevés par le travail de l'homme, on a apporté de la terre arable où poussent de superbes citronniers. Le citronnier expulse ici peu à peu tous les autres arbres dont le nombre diminue vite. Si les propriétaires redoublent d'ardeur à bâtir de solides contreforts, à défoncer le sol, à le fertiliser, c'est pour planter ensuite des citronniers. Le fruit de cet arbre mûrit sur cette côte mieux qu'en Sicile, où le climat est trop chaud, où la récolte est trop tôt venue : ici, au contraire, on cueille plus tard les citrons, ils se vendent par suite plus cher aux marchands anglais ou américains. Ceci explique pourquoi on arrache depuis quelques années tout ce qui n'est pas citronnier.

Tant d'empressement pour cultiver un territoire ingrat est assez peu habituel dans la Péninsule pour que nous le signalions. Mais qui ne s'est déjà aperçu que cette culture est de la culture arborescente, c'est-à-dire la moins pénible de toutes, puisqu'une fois la plantation créée, il ne reste plus guère qu'à cueillir les

fruits chaque printemps? Cueillir des citrons, des oranges, voilà une occupation qui n'endurcit pas les doigts, et qui leur laisse assez d'agilité pour continuer à jouer, le soir, de la mandoline sous le balcon de la bien-aimée. Courbés sur leurs charrues, nos paysans du Nord ont autrement de mal.

Une bonne voie carrossable conduit d'Amalfi à Salerne. Salerne ressemble de tous points à Naples : mêmes rues étroites, même population déguenillée; la ville est seulement plus petite et moins fréquentée des étrangers. Les loques pendent toujours aux fenêtres; c'est, du reste, un usage général dans toute l'Italie : le gouvernement a interdit ce mode de séchage dans les grandes villes; mais ses ordres ne sont exécutés qu'avec une certaine réserve dans les quartiers neufs de Rome, de Gênes, de Milan : partout ailleurs on lave toujours son linge sale en famille et on le sèche en public. En Italie, le temps n'est point précieux et on occupe ses loisirs en faisant sa lessive dans sa cuisine : aussi la mesure gouvernementale me paraît-elle assez fâcheuse; les malheureux qui ont de la peine à ramasser quelques sous chaque jour n'ont pas le moyen de payer la blanchisseuse : ils n'auront d'autre ressource que de changer de chemises moins souvent; ils n'y gagneront pas en propreté; mais du moins Naples, Milan, Rome, ressembleront tout à fait aux capitales des « grandes puissances ». Ce ne sera, il est vrai, qu'une apparence; mais nous avons déjà noté qu'en Italie c'était la chose importante.

J'aurais désiré aller à Pœstum où sont encore debout les colonnes des temples de Cérès et de Poseïdon. La ville des roses, chantée par Horace, Virgile, Ovide, Martial, a complètement disparu; seuls les temples bâtis à l'époque de Pisistrate, il y a deux mille cinq cents ans, ont survécu aux guerres, aux dévastations et au temps. Les communications pour se rendre à ces monuments de l'art grec sont si peu faciles et si rares que je préférai retourner à Naples. Tandis qu'en Suisse, chaque année, de nouveaux funiculaires gravissent les montagnes, que de nouveaux chemins de fer traversent des cols, que de nouveaux tunnels unissent les vallées, dans l'Italie, plus visitée encore des étrangers, aucun effort ne se fait pour tirer parti des

merveilles qui constituent le plus clair de ses ressources. Les hôtels confortables, les tramways, les voies ferrées, les agences de renseignements sont en quelque sorte monopolisés par les Allemands, les Suisses, les Anglais; ceux-ci sont venus profiter d'une situation dont les autochtones ne savaient pas faire fructifier les avantages. Pendant que ces gens du dehors devenaient maîtres peu à peu des meilleures positions, les Italiens chantaient sur la guitare : « *O dolce Napoli, O suol beato!* O douce Naples, O sol heureux! » Aujourd'hui ils crient famine, et cherchent s'il n'est point quelque part une fourmi qui soit prêteuse. En attendant, ils se nourrissent d'eau pure et de macaroni, ce qui est cause qu'on s'accorde généralement pour vanter leur sobriété. Il est du moins permis de penser que leur vie quadragésimale est moins le résultat de la vertu que de la nécessité. Je demandais un jour à B... pourquoi, lui, un libéral, ne mettait pas de drapeaux et de lampions à ses fenêtres un soir de fête nationale, et pourquoi il n'y avait guère d'autres édifices décorés que les édifices publics : et j'ajoutais qu'en France il n'en était pas ainsi. Il me répondit que c'était par économie. Vous autres, Français, vous ne regardez pas à quelques sous pour acheter des bougies; mais ici, avec cette dépense, modique pour vous, un homme du peuple vivra une semaine. Ce raisonnement était très juste; on ne saurait expliquer autrement qu'une population si amoureuse des démonstrations extérieures se contente, en signe de réjouissance, de pousser des vivats. Économie aussi bien que sobriété sont des qualités dont il ne faudrait pas trop louer les Italiens, jusqu'à ce qu'ils aient été mis à même de succomber à la tentation. La vérité est qu'ils aiment mieux se serrer le ventre que de travailler; la majorité vit ici d'économie et non de travail; et ce genre d'économie ne résulte pas d'un noble sentiment de prévoyance, mais du désir de dépenser le moins possible pour se reposer le plus possible.

(*A suivre.*) Georges LAINÉ.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

L'ÉGLISE ET L'ESPRIT NOUVEAU.

On a fait, ces temps derniers, un sort au mot de M. Spuller, à l'*Esprit nouveau*, qui, selon le Ministre des Cultes, doit présider désormais aux rapports de l'État et de l'Église.

Chacun a essayé d'expliquer cette formule à sa façon. Catholiques et libres-penseurs, monarchistes et républicains se sont efforcés d'en faire un vêtement, dont la coupe nouvelle donnât bonne figure à leurs anciennes théories, à leurs antiques préjugés.

Personne n'a essayé de dégager la réalité que les événements ont mises derrière cette expression ; personne ne s'est demandé si cet « esprit nouveau » n'était pas venu sur les lèvres du ministre, comme l'inconsciente constatation d'un *fait nouveau* : l'échec définitif de l'ancienne organisation que l'État a imposée à l'Église de France.

I. — L'ESPRIT ANCIEN.

Depuis bientôt un siècle, les rapports de l'Église et de l'État sont réglés par le Concordat, et pour se rendre compte de l'esprit qui les anime, il ne suffit pas de se reporter à cet instrument diplomatique, mais il faut observer le parti que l'État a su en tirer par sa législation et sa politique intérieure.

Le Concordat de 1801 procède directement de l'esprit de l'an-

cien régime, il n'est que la mise au point, par un despote de génie, des doctrines que les légistes ne cessèrent de proclamer et de développer depuis Philippe le Bel. Relisez les anciens concordats conclus entre le Saint-Siège et la Royauté, reprenez les nombreux arrêts des Parlements et vous verrez avec quelle persévérance, et souvent avec quelle violence, les serviteurs de l'ancienne monarchie tendirent à couper peu à peu toutes les racines vivaces que l'Église avait poussées dans la terre du peuple de France, pour la greffer enfin sur la souche de l'État (1). C'est avec transport, que les vieux parlementaires auraient applaudi Portalis déclarant que : « *les affaires religieuses* ont toujours été rangées par les différents codes des nations au nombre des matières qui *appartiennent à la haute police de l'État*... et qu'en France le Gouvernement a toujours présidé d'une manière plus ou moins directe à la conduite des choses ecclésiastiques (2) ».

Telle est, en effet, l'exacte formule de l'Esprit ancien : les affaires religieuses appartiennent à la haute police de l'État : et cet intérêt exceptionnel que l'État leur porte a un mobile très simple, dont il ne fait pas mystère. Si l'État veut avoir l'Église entre ses mains, c'est pour s'en faire *un instrument de règne*.

Point n'est besoin d'avoir des connaissances historiques très étendues et très profondes pour savoir avec quel art nos rois se servirent des choses religieuses pour assurer et accroître leur pouvoir. De tous leurs titres, ceux d'évêque extérieur et de fils aîné de l'Église ne furent pas ceux qui leur procurèrent les plus minces profits en France et à l'étranger. Louis XIV, pour ne citer que lui, semble s'être assez bien entendu pour tenir en main son clergé et pour le faire concourir à des fins qui n'étaient pas toutes uniquement spirituelles!

Mais c'est surtout chez Napoléon que ce dessein s'affirme brutalement, éclate en formules cyniques : « Il faut, dit-il, une reli-

(1) Le rêve des légistes, depuis Philippe le Bel était d'avoir *une religion dépendante ;* une loi, un roi, un culte, telle était la formule de ces grands chanceliers qui contribuèrent si puissamment à la fondation de l'unité française. Les hommes de loi qui siégeaient à la Constituante, avaient au fond la même pensée : transformer le clergé en le salariant, régir souverainement la religion. (*Les Légistes*, par Bardoux, p. 261.)

(2) *Discours et Rapports sur le Concordat de* 1801, par Portalis, p. 87.

gion au peuple, et il faut que cette religion soit entre les mains du Gouvernement (1). » Pendant quelque temps, il rêva de jouer les Henri VIII, mais son sens pratique lui montra l'échec; aussi, en tacticien consommé, il trouva le moyen, tout en tournant la difficulté, de remporter une victoire encore plus éclatante. Ce moyen fut le Concordat. Écoutez ces paroles qu'il laisse échapper, elles contiennent le dernier mot de l'Esprit ancien : « Je ne veux pas altérer la croyance de mes peuples; je respecte les choses spirituelles; je veux les dominer sans les toucher, sans m'en mêler; je veux les faire cadrer à mes vues, à ma politique par l'influence des choses temporelles (2). »

Pour atteindre un tel but, il n'y avait qu'un moyen : priver ce grand groupement social que forme l'Église, de toute vie propre, de tout organisme autonome, et la forcer, pour exercer son action, pour remplir son ministère, à emprunter les organismes de l'État.

Trois articles dans le Concordat, habilement complétés par quelques articles organiques, mirent l'Église de France dans la main du Premier Consul, la convertirent en machine d'État. Les trois articles du Concordat sont : l'article 10, qui donne au Gouvernement la nomination des Évêques; l'article 17, qui soumet le choix des Curés à son agrément; enfin l'article 14, qui, en assurant le traitement du ministère sacerdotal, le place au nombre des services salariés par le budget. Les articles organiques sont ceux qui déclarent qu'aucune bulle, bref, rescrit,... de la Cour de Rome, même ne concernant que des particuliers, ne pourra être reçu, publié, imprimé... sans l'autorisation du Gouvernement; défendent aux Évêques de s'assembler en conciles provinciaux; défèrent au Conseil d'État les actes et les écrits des membres du clergé jugés répréhensibles par le pouvoir. Ajoutez à cela les décrets réglementant la nomination des professeurs dans les séminaires et leur enjoignant d'enseigner les quatre propositions de l'Église gallicane (3).

(1) Thibaudeau, p. 152.

(2) *Mémorial*, V, 458. *Notes sur les Quatre Concordats*, par M. de Pradt; *Correspondance de Napoléon Ier*, XXX, p. 557.

(3) Décret du 25 février 1810, s'appuyant sur l'édit de Louis XIV qui y est joint, pour renforcer sur ce sujet les Articles organiques.

Je sais que de fort bons esprits ont prétendu, et prétendent encore, que l'esprit du Concordat a été faussé et que l'Église a toujours protesté contre les articles organiques. Dernièrement encore, M. le duc de Broglie s'est fait l'éloquent apôtre de cette thèse (1) qui, pour juste qu'elle soit, n'a contre elle qu'un défaut, c'est de ne pas tenir compte de la continuité de l'interprétation que tous les gouvernements n'ont cessé de donner au Concordat, et de l'usage qu'ils ont fait de cette main-mise de l'État sur l'Église. Cette interprétation peut être fausse, je l'admets, cet usage a pu être déplorable, j'en conviens. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont constitué, en fait, la loi qui régit actuellement les rapports de l'Église et de l'État. Mais laissons-là ces discussions académiques, et observons comment les choses se passent en réalité.

L'organisation de l'Église de France consiste essentiellement en deux groupements : la Paroisse à la base, le Diocèse au-dessus.

La Paroisse est le groupement fondamental, le groupement primordial ; c'est là que les fidèles se réunissent, c'est là que s'administrent leurs principaux intérêts spirituels, et les intérêts matériels qui en sont le support. Pour vivre, cet organisme, comme tous les organismes sociaux, a besoin d'être constitué, il a besoin de ressources, il a besoin d'une autorité. Les ressources de la Paroisse lui sont fournies en partie par l'État, en partie par les fidèles. Si maigres que soient les subventions de l'État, elle suffisent pour lui donner un droit de contrôle (2), que n'ont jamais les fidèles, si importants que soient leurs offrandes et leurs dons. Un conseil de fabrique assiste bien le curé pour la gestion de la fortune paroissiale ; mais les fidèles n'ont aucune part dans la nomination de ce conseil qui se recrute lui-même ; d'ailleurs tout le monde sait qu'en fait c'est le curé qui décide et qui administre.

A des gens qui ne détiennent et ne gèrent aucun intérêt, il n'est généralement reconnu aucun pouvoir. Privés de l'administration des intérêts temporels de leur paroisse, les fidèles sont

(1) *Le Concordat*, par le duc de Broglie ; Calmann-Lévy, 1893.
(2) Voir le Décret récent sur la *Comptabilité des Fabriques*.

tout aussi nettement exclus de toute participation à la nomination de leur pasteur, du chef de leur groupement. Ils n'ont qu'à accepter le curé qu'on leur envoie, à supporter celui qui leur déplaît, à regretter celui qui leur plaisait et qu'on leur enlève. L'Évêque a dans sa main son clergé diocésain, comme un général a son état-major; il nomme, déplace, destitue à sa guise (1). A chaque troupe de fidèles il envoie un chef, et la troupe n'a qu'à marcher. Il n'est pas excessif de conclure que le groupement paroissial n'a aucune vie propre. Ses ressources comme son chef lui sont fournis immédiatement et médiatement par l'État.

Même spectacle dans le Diocèse. Là encore, mais avec plus d'intensité, nous trouvons un organisme dont les ressources et les autorités proviennent directement de l'État. C'est le Gouvernement qui paye les Évêques et les nomme ; et cette nomination est le centre vital par lequel il tient tout l'organisme religieux. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point; fidèles et ennemis de l'Église, tout le monde se rend compte de son importance. En fait, les fidèles seuls n'ont rien à voir dans l'organisation et dans la gestion d'intérêts qui sont leurs, d'intérêts qui dépendent de leurs bourses et qui commandent à leurs consciences.

Voilà la machine telle que la construisit la monarchie capétienne, telle que la perfectionna Napoléon. Elle est si parfaite, elle permet d'exercer une action si profonde en s'assurant de la maîtresse pièce, de l'Évêque, que tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis un siècle, n'ont jamais hésité à l'employer pour assurer leur éphémère domination.

Entre les mains d'un habile mécanicien, les services qu'elle peut rendre sont immenses. Dans la paroisse, le Curé est un fonctionnaire préposé aux consciences ; dans le diocèse, l'Évêque est un préfet chargé de l'ordre moral. Bon gré mal gré, on veut

(1) Il ne faudrait pas croire que la participation des fidèles à la nomination de leurs pasteurs soit contraire aux traditions et aux règles de l'Église ; sous l'ancien régime, les chapitres, les abbayes, les patrons laïques disposaient dans chaque diocèse d'un plus grand nombre de cures que l'évêque. Voir l'abbé Sicard : *Les Dispensateurs des bénéfices ecclésiastiques avant* 1789. Taine a merveilleusement montré, dans les *Origines de la France contemporaine*, cette étroite dépendance dans laquelle Napoléon a réduit le bas clergé vis-à-vis de l'évêque (*le Régime moderne*, t. II, p. 68 et suiv.)

qu'ils fassent servir leur ministère à l'avantage du pouvoir. Ils doivent prêcher aux fidèles l'amour du souverain, les beautés de la conscription, les vertus des gouvernants. S'ils manœuvrent bien, les récompenses ne se feront pas attendre ; elles sont nombreuses et appréciables : les évêchés, les archevêchés, la pourpre romaine, la Légion d'honneur constituent une hiérarchie où l'avancement n'est donné qu'aux bons serviteurs. Que si les ordres du Gouvernement sont mal exécutés, s'ils se heurtent à un *non possumus*, alors l'État déclare le clergé en révolte et le châtie comme un corps de fonctionnaires désobéissants ; l'avancement est supprimé, les traitements suspendus, les actes et les paroles déférés au Conseil d'État.

En fait, la constitution de l'Église de France, telle que l'État a su l'établir par le Concordat et par sa politique religieuse, aboutit très nettement à enlever aux fidèles toute ingérence dans l'organisation et dans l'administration d'intérêts qui lient leurs seules consciences. Privée de tout organisme autonome, l'Église est obligée d'entrer dans les organismes, dans les paroisses et dans les diocèses, que lui a constitués l'État ; si elle veut vivre, elle est forcée de se mettre à son service.

Tel est exactement l'Esprit ancien. Quels en ont été les résultats?

Dans un régime d'union où l'un des époux a tous les droits et l'autre tous les devoirs ; où celui des conjoints, qui comprend la vie de la façon la plus noble et lui assigne un but d'une suprême hauteur morale, est tenu dans la domination d'un être, qui voit tout de la façon la plus vulgaire et borne ses ambitions à bien vivre, comment voulez-vous que la paix subsiste? Ce ne seront que querelles, suivies de replâtrages maladroits ; jusqu'au jour où, le divorce étant prononcé, chacun de ces époux mal assortis retournera vivre dans son milieu.

Telle est l'histoire de l'union de l'Église et de l'État, tel est son avenir ! Depuis cent ans que l'État a amené dans sa maison l'Église et a entendu en faire une épouse asservie, le monde retentit du bruit de leurs querelles, et les citoyens comme les fi-

dèles en souffrent. L'histoire de ce mauvais ménage pendant ce siècle se résume en deux faits très simples : l'asservissement temporel et spirituel de l'Église, lorsque le pouvoir civil était fort ; la domination politique de l'Église, lorsque le pouvoir civil était faible ou simplement bienveillant.

Voyez plutôt comment se sont comportés les différents époux que l'État a donnés à l'Église depuis le Concordat.

Napoléon Ier, brutal et violent, entend exploiter carrément l'Église au profit de sa politique, il fait manœuvrer les prêtres et les évêques comme de simples troupiers, et encore comme des troupiers fournis par des contingents étrangers, en qui il a peu de confiance. Pour un rien, il crie et menace, il change les évêques de garnison, les met à Vincennes. Enfin, quand il aspire à la monarchie universelle, il veut que l'Église le serve : « Tous mes ennemis, écrit-il au Pape, doivent être les vôtres (1) », et, comme le Saint-Père ne marche pas dans cette voie du pas qu'il plaît à l'Empereur, celui-ci le fait enlever, et le met en prison.

Sous la Restauration, la scène change, l'Église respire; le pouvoir paraît et est bienveillant pour son action. Mais l'union de l'Église et de l'État, du trône et de l'autel, est trop dans les traditions de la monarchie pour que le Concordat et le système napoléonien choquent les Bourbons. Il suffit d'appliquer ce Concordat dans un autre esprit, de favoriser l'Église : le bénéfice qu'on en espère sera immense ! Aussitôt les Curés, les Évêques se mettent en mouvement, ils opèrent dans leurs paroisses et dans leurs diocèses comme de véritables fonctionnaires chargés de faire la police morale; le clergé remplit les organismes de l'État, met la main sur l'Université, etc. Les ennemis des Bourbons crient au « parti prêtre », et de cette belle campagne, effectuée sur le terrain politique au service de la royauté, l'Église de France rapporte une bonne impopularité.

Louis-Philippe n'a ni les violences de Napoléon, ni les tendresses compromettantes de Charles X. Son indifférence est de glace, et sa main très ferme; il exploite savamment une union à laquelle

(1) Lettres de Napoléon au Saint-Père, 13 février 1806. (Comte d'Haussonville, *l'Église Romaine et le Premier Empire.*)

il ne croit pas, et s'en assure de sérieux bénéfices. Éloignés de la vie politique, les prêtres se réfugient mécontents dans leurs églises, boudent le nouveau régime et ne comprennent pas encore nettement qu'il y aurait pour eux d'autres moyens d'action que ceux qu'offre la politique.

Sous la seconde République, l'Église jouit du bénéfice de son attitude vis-à-vis de la monarchie de Juillet; elle est populaire, bénit les arbres de liberté! Mais elle perd bientôt cette bonne position en s'alliant à l'Empire, et en acceptant de concourir vigoureusement à son action politique, jusqu'au jour où les événements d'Italie lui font voir qu'elle a été dupe une fois de plus.

Au début de la troisième République, le clergé ayant mis toute sa fortune dans l'entreprise royaliste, n'hésita pas, au moment où l'affaire menaça de sombrer, à s'associer à la malheureuse campagne politique du Seize Mai. La défaite fut entière; et la politique anticléricale des 363 se montra d'autant plus violente, que partout devant eux, avec les préfets de M. de Broglie, les républicains avaient rencontré les Curés et les Évêques sur le terrain politique.

La démonstration est complète. Privée par la constitution napoléonienne de toute organisation autonome, de toute action indépendante, forcée et contrainte d'entrer et d'agir dans les organismes fabriqués et régis par l'État, l'Église de France n'a pu, depuis un siècle, faire l'acte le plus insignifiant, prononcer la parole la plus inoffensive, sans que cet acte ou cette parole fussent, en réalité ou dans l'opinion de quelque parti, une manifestation politique. Telle est la conséquence nécessaire et forcée de ce régime d'union.

Mais de toutes les querelles qui divisèrent l'Église et l'État, la dernière, celle à laquelle nous venons d'assister, a été la plus violente, la plus fertile en faits irréparables.

Le parti républicain a expulsé l'Église de tous les organismes de l'État, où, sur la demande de celui-ci, elle avait pris place et exerçait son action sous le contrôle du pouvoir civil. Dans la commune, l'Église a été chassée de l'école et de l'hôpital; dans

le département, elle a été chassée des conseils académiques. Tous les organismes que l'État a constitués pour remplir sa fonction normale, et ceux, plus nombreux, qu'il a créés dans sa manie de tout faire, de tout accaparer, tous les organismes de la vie publique ont été laïcisés. Expulsée des conseils, du terrain et des habitations de l'État, le clergé a été enfermé, comme en une prison, dans ses temples : le Curé en son église, l'Évêque dans sa cathédrale. On lui a fait comprendre qu'il n'était là que par tolérance, et que, simple usager, au moindre mot désagréable, l'État-propriétaire le mettrait dehors.

Dans ce suprême combat, ainsi que M. Casimir-Périer l'a déclaré à la Chambre, l'Église a été vaincue et l'État définitivement laïcisé. Aussi on comprend le désir qui anime les opportunistes, quand ils parlent de faire la paix. Aujourd'hui, la situation de l'État dans l'union semble trop belle pour qu'il ne veuille pas en profiter. Par la laïcisation, il s'est affranchi de toute obligation, de tout égard vis-à-vis de l'Église, il s'est soustrait à son action et à son contrôle ; par le Concordat, il la tient puissamment en main, nomme ses chefs, régente ses affaires temporelles, et malmène ses intérêts spirituels. Dans cette triste situation où l'État a mis l'Église, il veut bien, si elle consent à y rester, lui promettre sa bienveillance : tel est, selon M. Spuller, l'*Esprit nouveau !*

Est-ce bien là l'Esprit nouveau ?

En tout cas, ce n'est pas un Esprit nouveau qui tienne compte des faits : il ne s'inspire pas de l'évolution qui s'est produite et qui se produit chaque jour dans l'État, comme dans l'Église.

II. — L'ESPRIT NOUVEAU.

Depuis cinquante ans, une profonde transformation s'est faite dans l'Église. Les assauts qu'elle a subis, tout autant que les sorties qu'elle a faites, ont ouvert de larges brèches dans l'édifice que Napoléon lui avait construit, et aujourd'hui cet édifice est méconnaissable. Dans ces nombreuses batailles, les murs ont

été forcés, la maison envahie; et, pour remplacer les pièces que l'État a reprises, l'Église a été obligée de construire, en dehors de l'enclos de l'État, beaucoup de bâtiments sur des terrains à elle appartenants.

Ces bâtisses nouvelles sont innombrables. Voyez dans chaque paroisse, dans chaque diocèse, ces petits et ces grands Séminaires, ces Collèges, ces Universités, ces Écoles primaires, ces Maisons hospitalières. Tout cela n'est pas supérieurement bâti; certaines constructions semblent hâtives, médiocrement organisées. Mais laissez faire le temps, et cet aspect provisoire disparaîtra. Car tout ce travail a été fait en pleine lutte, au fur et à mesure que l'Église était expulsée des maisons, des organismes de l'État.

A peine l'Église est-elle congédiée de l'Université, où le Gouvernement l'avait établie sous la Restauration, qu'elle sent la nécessité d'avoir des séminaires et des collèges où elle puisse enseigner, non comme un professeur à gages, révocable à merci, mais comme un maître libre de sa parole et possesseur de sa maison. De cette première laïcisation de l'Université résulte, avec la loi de 1850, la liberté de l'Enseignement secondaire.

Les tendances matérialistes et l'esprit rationaliste, qui se manifestèrent dans le haut enseignement des Facultés de l'État, a la fin du second Empire, forcèrent l'Église à sortir de toutes les Sorbonnes de France; et, pour ne pas laisser ses fidèles dans des maisons où son esprit était proscrit, elle conquit une nouvelle liberté. La loi sur la liberté de l'Enseignement supérieur lui permit, en 1875, de créer des Universités catholiques.

L'hostilité des Jacobins de la troisième République, leur manie laïcisatrice a d'aussi heureux résultats pour l'organisation libre et autonome de l'Église. Chassée des Écoles primaires publiques, où l'État l'avait appelée autrefois à son secours, et la maintenait dans la situation de servante, elle couvre le pays d'Écoles libres qui lui appartiennent. Expulsée de l'Assistance publique, elle voit s'augmenter dans des proportions inouies les établissements hospitaliers entre les mains de ses Congrégations. Et, dans tous ces nouveaux organismes, que l'hostilité des pou-

voirs la force de créer, l'Église est chez elle, libre et maîtressse de ses actions.

Déjà, sur certains points, la séparation de l'Église et de l'État est presque achevée; sur d'autres, elle est consommée; et c'est là que l'Église montre le plus de vitalité. Dans les grandes villes, la petite et mesquine maison que l'État avait assignée à l'Église disparaît complètement au milieu des magnifiques constructions qu'elle a édifiées de ses propres deniers. A Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Lille, etc., le clergé paroissial, en vivant de ses propres ressources, s'est presque complètement dégagé de la tutelle de l'État. Chez le clergé régulier, l'indépendance vis-à-vis du pouvoir civil est complète. Plus de bras séculier qui maintienne de force les religieux dans leurs couvents, plus de feuille des bénéfices qui permette au chef de l'État d'assurer une vie large et facile à un favori aux dépens d'une abbaye. Aussi avec quelle vigueur ces ordres monastiques, ces congrégations, en pleine décadence à la fin de l'ancien régime, ont-ils poussé, de nos jours, leurs reverdissants rameaux!

L'hostilité de l'État, la laïcisation des organismes publics a eu, en fin de compte, la meilleure et la plus heureuse influence sur l'Église : elle l'a forcée à sortir d'une maison où elle n'était que tolérée, où elle était dans une situation dépendante, indigne de la mission qu'elle a reçue de son Fondateur. Sous l'aiguillon de la nécessité, l'Église de France s'habitue peu à peu à se passer de la tutelle de l'État, à agir toute seule. Elle ne s'est pas encore rendu compte de tous les avantages de cette installation indépendante, de tout ce que contient la liberté; pour un peu, elle rentrerait dans certaines pièces de la maison de l'État, si on lui entrebâillait seulement la porte. Mais elle n'accepterait plus d'y rentrer complètement, d'abandonner toutes ces belles et solides bâtisses où elle se sent chez elle, pour réintégrer cette étroite demeure avec le bail napoléonien. Les événements ont poussé l'Église en dehors de l'ancien système, beaucoup plus avant qu'elle ne le croit. Ce n'est pas au moment où elle va s'apercevoir que cette laïcisation, poursuivie contre elle par des sectaires, se trouve en réalité marquer, pour elle, la fin de la cap-

tivité de Babylone, ce n'est pas, dis-je, à ce moment, que M. Spuller peut espérer lui voir accepter cette situation d'asservissement bienveillant que lui promet son inflexible modération!

Depuis 1801, l'État a, lui aussi, sous l'action des grandes inventions et sous la poussée des partis politiques, subi dans sa constitution générale de telles transformations, qu'il se rendrait absolument ridicule s'il voulait revêtir l'habit du Premier Consul et jouer les Napoléon.

Il serait, aujourd'hui, assez grotesque de vouloir soumettre à l'autorisation du Conseil d'État l'entrée et la publication des bulles du Pape en France, quand on voit Léon XIII se faire interviewer par un reporter du *Petit Journal*, et passer ainsi par-dessus la tête des Gouvernants pour s'adresser au pays. Il serait tout aussi piquant de voir le Ministre des Cultes exiger des candidats à l'Épiscopat une adhésion aux Quatre articles de 1682, qui en ferait des schismatiques, au moment même où il paraît politiquement assez utile que les futurs Évêques soient en communion avec le Saint-Père.

Si l'État n'ose plus revêtir l'habit de Bonaparte, de temps en temps il tire du magasin aux accessoires quelques vieilles défroques législatives, qui ne laissent pas de causer au public une douce gaieté. A une époque où les passeports n'éveillent plus d'idées bien précises, il est assez amusant de voir M. Fallières prétendre, comme Ministre des Cultes, donner l'*exeat* aux Évêques qui vont à Rome. Les Appels comme d'abus n'ont plus, à l'heure actuelle, d'autre efficacité que d'occuper ces Messieurs du Conseil d'État et de faire offrir à l'Évêque, victime d'une mesure aussi terrible, une croix pectorale ou une crosse par les prêtres de son diocèse.

En fait, l'ancien système napoléonien craque de toutes parts, et, si l'État ne veut pas être la dupe, il fera bien de laisser l'Église se constituer librement le plus tôt possible. Les constructions élevées par l'Église en dehors de l'enclos de l'État sont définitives; le parti républicain le proclame en faisant de la laïcisation un dogme, en voulant assurer, dans un monde où tout évolue, la pérennité aux lois scolaires et militaires. Par là, l'action de l'Église, si gênée qu'elle soit par les mauvaises dis-

positions des Gouvernants, s'affranchit chaque jour de plus en plus de la tutelle du pouvoir. A l'heure actuelle, il ne reste plus à l'État de ses anciennes prérogatives cléricales, que la nomination des Évêques et le budget des cultes. Les avantages qu'il croit en obtenir, pour avoir en main le clergé, ne valent pas les inconvénients réels qu'il en reçoit. Par les quelques Evêques médiocres dont il dote les diocèses, par les quelques supensions de traitement dont ses bureaux frappent le clergé des campagnes, sur la demande des députés mécontents, l'État fait une très mauvaise opération, il risque d'avoir un haut clergé servile, et un bas clergé révolté.

La République ne s'est peut-être pas encore aperçue combien un Évêque « conciliant » est un Évêque compromettant. Il est évident que lorsque M. le Président de la République est traité, dans un discours public, « d'idole de son pays » par un Archevêque à qui il remet la barrette cardinalice, et que M. Spuller voit sa prose citée dans un mandement de carême, tout comme celle d'un simple Père de l'Église, le Gouvernement a bien de la peine à ne pas passer pour clérical! *Plus un homme est médiocre, plus il est attaché aux vieux systèmes,* moins il est capable de découvrir les lois de l'avenir et de s'y avancer résolument. Un épiscopat médiocre n'est apte à comprendre que l'union de l'Église et de l'État, et s'il se fait humble et conciliant, c'est pour rentrer peu à peu dans la maison d'où on l'a expulsé. C'est là le danger de l'heure présente; si les républicains ne veulent pas voir leurs positions tournées, s'ils veulent conserver libre de toute ingérence cléricale les organismes de l'État, où habitait le clergé autrefois, ils n'ont qu'à donner toute liberté à l'Église, qu'à la laisser, sous la direction de chefs habiles et entreprenants, s'installer complètement en dehors des bâtiments de l'État (1). Sans cela, la chose est certaine, avec le régime d'union

(1) Malgré la tendance du Gouvernement à ne composer l'Episcopat que d'hommes médiocres, il se trompe souvent dans ses choix, et lorsque le nouvel Evêque est un un homme de valeur, immédiatement il donne dans son diocèse un puissant développement aux œuvres qui ont pour but de doter son clergé d'organismes indépendants. Les Lavigerie, les Foulon, les Donnet, pour ne citer que des morts, ont démontré combien l'Eglise est forte quand elle compte surtout sur elle-même et sur ses fidèles.

et un épiscopat d'hommes secondaires, la laïcisation est plus que compromise, et, dans quelques années, tout sera à recommencer.

Les suspensions de traitement ne réussissent pas mieux à l'État que la médiocrité du corps épiscopal (1). Un desservant privé de son maigre traitement, c'est un ennemi irréconciliable, une commune perdue pour les maîtres du pouvoir; c'est le clergé lâché dans l'arène politique dont on prétend le faire sortir.

Dans l'Église comme dans l'État, les faits ont marché plus vite que les idées. L'Église a déjà évacué en grande partie la maison de l'État, et tout ce qu'il y a de vigoureux chez elle est solidement installé sur le sol ; l'Église a goûté les avantages de la liberté; personne, nil es Gouvernants ni les Évêques imbus des vieux préjugés, ne la feront rentrer au service de l'État. L'État, lui aussi, commence à sentir qu'il n'est plus de taille à jouer les Napoléons, et que le public ne le lui permettrait pas. Quand il aura bien compris tout ce qu'il perd en sérieux et en autorité à maintenir cette union, et à prétendre régenter une religion à laquelle il professe de ne pas croire, il déposera simplement les armes concordataires au musée des Souverains.

L'avenir est à la liberté; à l'Église libre en face de l'État rentré dans son rôle. En personne prudente et avisée, l'Église ferait peut-être bien de songer, dès maintenant, à s'organiser derrière le budget des cultes, comme derrière un tarif protecteur, pour se trouver en mesure de vivre et de remplir facilement sa mission, le jour où le tarif serait enlevé.

Il ne suffit pas de conseiller à l'Église de considérer le budget des cultes comme un tarif protecteur, derrière lequel elle doit se hâter d'aviser à une autre méthode d'existence. Il y a mieux. Ne peut-on pas lui indiquer quelle culture elle doit faire, quelle

(1) Tout le monde sait combien les Évêques se désolent de voir tous les hommes de valeur entrer dans les Congrégations et déserter de plus en plus le clergé séculier. L'indépendance où le clergé régulier se trouve vis-à-vis de l'État, l'obligation de vivre de ses propres ressources, l'ont forcé de s'inquiéter, beaucoup plus que le clergé séculier, des besoins spirituels et temporels des fidèles; de là une série d'œuvres entreprises par les Congrégations, qui, par le dévouement ou le talent qu'elles demandent, sont bien faites pour attirer les âmes généreuses et les esprits d'élite.

organisation elle doit prendre, pour remettre en rapport le sol d'où elle a été complètement arrachée il y a un siècle, et pour se trouver rapidement en état de vivre de sa propre industrie, sans protection? C'est là que l'Esprit nouveau prend quelque chose de positif et ne se borne pas à la disparition de l'Esprit ancien.

Durant le long séjour que l'Église a fait dans la maison de l'État, ses ministres ont pris, au contact de la machine napoléonienne, des habitudes et une manière d'agir qui constituent aujourd'hui le plus grand obstacle à l'évolution nécessaire. Traités par l'État comme des fonctionnaires, en ayant les avantages et la préséance, les membres du clergé, bien qu'ils se défendissent toujours des inconvénients de cette situation dépendante, en ont pris les coutumes. Comme les fonctionnaires, les Curés et les Évêques entendent que leur caractère officiel soit reconnu par tout le monde; comme les fonctionnaires, ils procèdent dans l'administration de leurs paroisses et de leurs diocèses par voie d'autoritarisme.

Il est incontestable que beaucoup de Français n'appartiennent plus, aujourd'hui, à l'Église que d'une façon nominale; quelques-uns sont des ennemis, le plus grand nombre, des indifférents. Vouloir embrigader ces hommes pour une cause et sous des chefs qu'ils ne reconnaissent pas, exiger d'eux des hommages pour les insignes d'une autorité qu'ils nient, c'est commettre une suprême maladresse, c'est agir en fonctionnaires et non en apôtres. De tels procédés ont toujours réussi à ameuter le public contre le clergé et à faire crier au « gouvernement des curés ». Mais, si les ministres de la religion ne peuvent et ne doivent essayer d'avoir prise sur les incroyants et les indifférents par leur autorité sacerdotale, ils peuvent et ils doivent mériter l'estime de ces hommes du dehors, gagner leurs sympathies par les qualités morales et par les vertus de citoyens. Que le Curé, dans sa paroisse, que l'Évêque, dans son diocèse, agissent auprès de leurs fidèles comme ministres des cultes, rien de plus naturel; mais qu'ils s'efforcent de gagner le cœur et de mériter l'estime des non-croyants par le dévouement qu'ils leur montrent, par la sollicitude qu'ils portent à toutes les questions locales et à tous les intérêts communs;

qu'ils s'efforcent, en un mot, par leurs qualités et non uniquement par leurs dignités, d'être les premiers et les meilleurs citoyens de leur commune et de leur pays. Je ne m'appesantirai pas sur les avantages de cette attitude. Je ne dirai pas quel bien elle ferait à la Religion, en dégageant ses ministres de cet aspect de fonctionnaires chagrins et mécontents, préoccupés de pas laisser avilir leurs dignités, en leur enlevant cette attitude de gens n'ayant de louanges que pour le passé, comme si le présent n'était plus l'œuvre de Dieu, comme si leur Maître n'avait versé son sang que pour les hommes de l'ancien régime! Je me bornerai à rappeler que l'attitude à prendre est l'attitude apostolique, et qu'ainsi que le disait récemment Mgr Ireland « la place des membres du clergé est aussi bien dans le monde que dans le sanctuaire; dans le monde partout où il y a une sympathie à témoigner, un service à rendre... Soyons, s'écriait-il, avec les gens du monde pour les choses qui les touchent, intérêts matériels, bien-être social, prospérité civile, afin qu'ils soient avec nous pour ce qui nous touche, les intérêts de la Religion. Soyons avec eux parce que leurs intérêts sont les nôtres, parce que la nature et la grâce ne peuvent être séparés (1). »

Le second obstacle que rencontre le clergé dans l'évolution qu'il doit accomplir est l'*autoritarisme*. — Voilà un procédé qui n'est pas d'essence cléricale, mais qui sent fortement son origine napoléonienne. Après avoir essayé, dans le *seul domaine des idées*, le libéralisme, le clergé s'est absolument dégoûté, depuis 1848, de résultats de cette expérience *mal faite*, et est revenu à la méthode autoritaire, qu'il avait apprise dans la maison concordataire. L'autoritarisme consiste à exagérer les droits de l'autorité ou l'emploi de l'autorité; à voir de l'autorité là où il n'y en a pas, ou à se servir mal à propos de l'autorité réelle. Il s'agit ici d'aurité religieuse, doctrinale ou pratique.

Voyez comment sont gouvernées les affaires spirituelles et matérielles des paroisses et des diocèses, et dites-moi si le clergé n'est pas engagé très fort dans l'autoritarisme. Quelle part ont

(1) L'*Église et le siècle*, Conférences et discours de Mgr Ireland, p. 45.

les fidèles dans le gouvernement de l'Église dont ils sont?... Tout se fait et se décide sans eux; exclus de l'administration des intérêts temporels de l'Église, ils voient le plus souvent leurs intérêts spirituels réglementés à outrance et avec une profonde ignorance des nécessités du présent et des voies de l'avenir.

Si l'Église ne réagit pas très authentiquement et très publiquement contre cette tendance, qu'elle a crue favorable aux besoins du temps, et qui a échoué parce que le temps ne s'est pas trouvé ce qu'elle pensait, elle ne rencontrera pas, chez les fidèles eux-mêmes, cet énergique appui dont elle a absolument besoin, une fois qu'elle se sera rejetée du gouvernement sur la nation, du Concordat sur l'opinion. Il faut qu'elle suscite l'enthousiasme et entraîne par l'élan. Or, il n'y a plus d'élan pour tout ce qui porte une tendance vieillie, rétrospective, « conservatrice », impropressive, autoritaire.

Il importe, au moment où l'Église va être heureusement détachée de la souche de l'État et obligée de repousser des racines sur le large et puissant terrain du pays, il importe qu'un grand changement se fasse dans l'attitude du clergé vis-à-vis des fidèles, qu'il ne cherche plus à gouverner les affaires temporelles de l'Église sans eux, et sans tenir compte de leurs sentiments légitimes à l'égard des besoins religieux. Il est notoire que le clergé en France, depuis quelques années, se recrute moins, et de moins d'hommes éminents. La plupart des prêtres sortent de ces campagnes qui gardent encore le cachet et l'esprit de l'ancien temps. De là, ils passent à l'internat, passablement strict, des Petits Séminaires purement ecclésiastiques, sans mélange d'élèves destinés au monde, ensuite au Grand Séminaire, qui est de même condition. Chez les fidèles, au contraire, l'éducation, depuis ce même temps, s'est beaucoup changée; les vieilles méthodes, les idées anciennes, l'esprit de routine, l'autoritarisme ont singulièrement perdu. Ces fidèles ne se prêteraient pas facilement, le jour où on aura besoin d'eux, à une organisation nouvelle des ressources de l'Église dans laquelle le clergé prétendrait n'user vis-à-vis d'eux que de formes autoritaires, prélèverait leurs dons et les administrerait à sa guise, sans prendre soin de répondre aux besoins religieux que beaucoup

de pratiques actuelles ne satisfont pas et laissent en souffrance. Il faut donc une fusion beaucoup plus complète du clergé et des fidèles. Il faut, selon la juste expression de l'Archevêque de Saint-Paul, se persuader que « les catholiques ne reçoivent pas l'onction de la confirmation uniquement pour sauver leurs âmes et payer leurs places à l'église. Ils doivent penser, travailler, organiser, lire, parler, agir selon les circonstances... aujourd'hui l'Église a particulièrement besoin de l'action laïque. Les laïques ont, à notre époque, une vocation spéciale (1). »

Une illusion funeste pourrait venir au clergé du concours rencontré par lui dans l'œuvre de construction qu'il a dû poursuivre au fur et à mesure que l'État l'expulsait des bâtiments publics. Il s'est adressé, en ces circonstances, à une classe de fidèles, très choisis et très rares, qui sont, en tout état de cause, dans les rapports les plus complaisants et les plus gracieux avec le clergé. Il faut, pour qu'une Église libre vive, il faut qu'elle ait pour elle, non seulement les gens distingués, mais le peuple. Il faut que le clergé et les fidèles de la foule se rencontrent dans ce même Esprit nouveau, qui se soucie peu d'usages anciens, non obligatoires par eux-mêmes, d'institutions accidentelles qui n'ont plus leur raison d'être ; il faut que le clergé et le peuple se rencontrent dans cet Esprit nouveau qui reconnaît, à des nécessités et à des ressources toutes nouvelles d'existence, l'urgence de modifications correspondantes dans l'action religieuse (2).

Si le clergé méconnaît ces besoins en gardant, dans une situation nouvelle, son Esprit ancien, s'il entend imposer la reconnaissance de son caractère officiel aux non-croyants, s'il continue à procéder par voie d'autoritarisme vis-à-vis des fidèles ; malgré la marche en avant que l'hostilité des pouvoirs publics lui fait

(1) *L'Église et la siècle*, page 45.

(2) « La Religion qu'il nous faut aujourd'hui ne consiste pas à chanter de belles antiennes dans les stalles de cathédrale, vêtus d'ornements brodés d'or, tandis qu'il n'y a de multitude ni dans la nef, ni dans les bas-côtés et qu'au dehors le monde meurt d'inanition spirituelle et morale. Cherchez les hommes, parlez-leur, non en phrases montées sur des échasses ou par sermons dans le style du dix-septième siècle, mais en paroles brûlantes qui trouvent le chemin de leurs cœurs en même temps que de leur esprit. Popularisez la religion *aussi loin que les principes le permettent* ». (Mgr Ireland, *l'Église et le siècle*, page 103.)

faire, il restera comme isolé entre l'État, qui ne veut plus le connaître, et le peuple qui ne le connaît plus.

Voilà les réformes qui s'imposent à l'attention du Clergé. Comment les pratiquera-t-il? c'est là son affaire. Ceux qui, comme nous, ont souci de l'avenir de l'Église se permettront de lui indiquer, comme essentielle, la modification du système de formation des prêtres dans les Séminaires (1). L'éducation des fidèles se transformant pour des raisons excellentes, ne serait-il pas à désirer que des réformes équivalentes fussent faites dans l'éducation du clergé destiné à ces fidèles? Il ne s'agit plus, à l'heure actuelle, de former des prêtres pour la société du dix-septième siècle. Avec une pareille éducation cléricale, et avec la formation première qu'ils ont reçue dans les milieux dont ils sortent, les jeunes clercs sont lâchés dans un monde qu'ils ignorent et qu'ils se croient appelés à diriger au temporel comme au spirituel. Le résultat est certain : le désaccord entre le siècle et l'Église ne fait que s'augmenter.

Si une sage et intelligente réforme était faite dans l'éducation cléricale, on verrait immédiatement venir à l'Église bon nombre des natures éminentes et portées en avant, qui aujourd'hui n'aperçoivent pas de passage de ce côté pour la libre expansion de leur zèle, à cause des formes surannées où elles y voient toutes choses.

Que ceux qui ont la responsabilité de ces questions veuillent bien y réfléchir, il y va de l'avenir de l'Église dans notre pays.

Robert Pinot.

(1) Voir à ce sujet les remarquables articles du R. P. Schwalm, la *Science sociale*, t. XV, p. 109 et 231.

UNE FAMILLE GRECQUE

DANS UNE PETITE VILLE DE TURQUIE.

I.

LA VIE PRIVÉE. — CE QUE LA FAMILLE TIENT DU SOL.

I.

Lorsqu'on observe attentivement le littoral de la Méditerranée, surtout dans sa portion septentrionale, on ne tarde pas à constater une certaine uniformité de configuration dans ses diverses parties. A cette uniformité de configuration s'ajoute, comme on le sait, une uniformité de climat. Une bande étroite de terre, resserrée entre la colline et la mer; parfois une étroite vallée, s'entr'ouvrant pour laisser passer un ruisseau qui, sauf exceptions, a les allures d'un torrent; un climat tempéré, plus voisin du chaud que du froid; un ciel avare de pluies; une végétation, arborescente : oliviers, vignes, figuiers, arbres fruitiers de toute espèce, poussant naturellement ou presque sans culture; des céréales quelquefois, mais négligemment cultivées; enfin, par suite du peu de profondeur qu'offre ce littoral et des menus contreforts qui se détachent de la longue chaîne, une série de petites cases territoriales où vivaient jadis indépendantes les fameuses *cités* antiques : voilà le spectacle que l'on a presque constamment sous les yeux en côtoyant l'Europe méridionale depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Échelles du Levant.

Supposons que nous avons entrepris ce voyage, et arrêtons-nous à Makri.

Makri est une petite ville de Thrace, située sur le rivage septentrional de l'Archipel, entre la presqu'île de Chalcidique et celle de Gallipoli. La latitude est à peu près celle de Naples. La population est de 1.500 habitants environ, Turcs, Grecs et Bulgares.

Un de nos amis, que sa modestie nous interdit de nommer, et qui, dans un long séjour en Turquie, a connu particulièrement la famille que nous allons étudier, a bien voulu nous communiquer tous les renseignements nécessaires à ce travail, et nous introduire, par une série de descriptions complaisantes, dans l'intimité de nos Grecs.

Débarquons sur ce rivage, où, de l'Ouest à l'Est, les îles de Thasos, Samothrace, Imbros, Enos, sans compter le mont Athos, dessinent leur silhouette sur la mer bleue. Laissons le petit port où dorment quelques barques de pêcheurs, et prenons le sentier en pente qui monte vers la ville. A notre droite, coule le *potamos*, ruisseau-torrent. Ce ruisseau, avant de se jeter dans la mer, forme douze cascades, qui font tourner les meules de douze moulins. Ces douze cascades, par les facilités qu'elles offraient à la meunerie, ont évidemment déterminé la formation de Makri.

Vers l'Est, au delà du *potamos*, le terrain est relativement uni, et forme un immense *élaion*, ou champ d'oliviers. Le côté Ouest se soulève en colline, formant trois étages irréguliers. Le premier étage porte des oliviers et des vignes; le second, arrosé par un tout petit ruisseau indépendant du *potamos*, renferme des jardins; le troisième étage est stérile, ou plutôt inoccupé.

La ville, à un quart d'heure du rivage, apparaît sur la hauteur, ou mieux sur deux hauteurs, séparées, par le *potamos*. A droite, le quartier turc ; à gauche le quartier grec; nous verrons bientôt où sont les Bulgares. C'est au quartier grec que nous conduit notre chemin. Le quartier turc ne possède aucune communication directe avec la mer. Notons ce détail, qui a son prix. Mais si Makri est voisine de la mer, remarquons aussi qu'elle n'est pas tout à fait sur le rivage. Comme la plupart des anciennes villes grecques, — Athènes, Argos, Mycènes, Sparte, Thèbes, — Makri

s'est fondée prudemment à quelque distance de l'Archipel, fertile en pirates et en surprises. Le Grec aime la mer, mais il ne craint pas de faire la navette entre la ville et le port.

Makri a connu, sinon la splendeur, du moins une situation plus prospère. Les ruines d'un palais archiépiscopal, d'une caserne turque, d'un palais de gouverneur turc, de fortifications imposantes, sont là pour l'attester; mais ce ne sont que des ruines. La disparition du commerce des tabacs, et la construction récente d'un chemin de fer qui passe à Dédé-Agatch, ville voisine, ont diminué la population de Makri. Celle-ci n'en reste pas moins une *ville*, et non un village. Son aspect est bien celui d'un petit bourg provincial. Le chemin débouche dans la Grande-Rue, comprise tout entière dans le quartier grec. C'est là que se trouvent les neuf épiceries, les deux merceries, les six boulangeries, les huit cafés, dont six sont grecs et deux sont turcs (1). Toutes les boutiques de Makri, sauf ces deux cafés, sont tenues par des Grecs. Ceux-ci sont aux Turcs dans la proportion de huit à cinq. Quant au Bulgare, au premier abord, on ne se doute pas de sa présence. Le groupe grec est donc de beaucoup le plus important, et c'est dans une maison grecque que nous allons pénétrer.

La famille Y*** habite une maison dans la Grande-Rue. Cette maison, précédée d'une cour, est composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, le tout assez grand. Le rez-de-chaussée, outre une pièce dite *pièce d'hiver*, contient surtout des caves, des dépenses, où s'entassent les provisions, le blé, le bois, etc. C'est au premier que se tient le plus souvent la famille.

Celle-ci comprend (2) douze membres : le père, la mère, la grand'mère, cinq garçons, deux filles, un domestique bulgare et une servante bulgare. Nous classons ces deux derniers dans la famille, car ils sont véritablement traités comme en faisant partie. Ils portent même, suivant l'usage, les surnoms de *presque-fils* et de *presque-fille* (3).

(1) Les deux cafés turcs ne sont pas précisément dans la Grande-Rue, mais dans une sorte d'enfoncement d'où l'on gagne le quartier turc.

(2) Les observations consignées dans cette étude datent de 1891.

(3) Παρυιός, παραχόρη.

Nous comprenons maintenant comment Makri n'est pas exclusivement une ville turco-grecque. Elle ne compte que cinq familles bulgares, qui encore n'y étaient pas il y a peu d'années; mais beaucoup de Bulgares sont employés comme domestiques, comme ouvriers, comme journaliers. Ils peuplent en outre de nombreux villages dans la montagne.

Nous avons décrit le cadre de notre étude; nous avons introduit la famille qui doit en être le principal objet. Examinons cette famille.

II.

Y*** est marchand de tissus et propriétaire rural. Est-il plutôt marchand ou plutôt propriétaire? Le lecteur devine la réponse. Si Y***. est un vrai Grec, il doit être surtout commerçant. Pourtant nous ne parlerons pas ici du commerce. Le lieu et les phénomènes qui s'y rattachent le plus étroitement doivent être le point de départ de notre étude sociale. Commençons donc par le propriétaire; le commerçant viendra plus loin dans un article spécial.

La famille Y*** possède d'abord son foyer, et, à côté, un terrain étendu où se trouve un moulin à olives.

Le véritable domaine rural se compose : 1° de 150 pieds d'oliviers plus ou moins dispersés dans l'*élaion*, 2° de deux vignes contenant 6.000 souches; 3° d'un jardin complanté en arbres fruitiers, abricotiers et pruniers. D'autres familles possèdent des amandiers, des cerisiers, des grenadiers, des pommiers, des poiriers, des figuiers. Ce jardin, comme tous les autres, est voisin du village et à proximité du *potamos*.

Y*** est le maître absolu de tous ces biens; il a même remboursé à sa belle-mère, tombée dans la gêne, la dot de sa femme. Malgré cela, la famille tend à se considérer comme jouissant de la propriété collective. Remarquons cette lutte entre l'esprit communautaire et l'individualisme naissant. Ce dernier est plus ou moins développé par le commerce. Chez le Turc,

cette lutte n'existe pas, et l'esprit de communauté règne sans partage.

L'esprit de communauté y règne si bien que le Turc, même chez les autres, pense vaguement être chez lui. L'idée de la propriété individuelle n'est pas encore bien nette dans son cerveau. Gare aux fruits des voisins lorsqu'ils sont mûrs! La famille Y***, quelques jours avant la cueillette, est obligée de monter la garde autour de ses abricotiers et de ses pruniers. Sinon, c'est le Turc qui récolte.

Récolter est plus doux que semer. Le Grec aussi le sait fort bien. Aussi le caractère général de cette culture est d'être *facile, arborescente, voisine de la simple récolte*. L'olivier, la vigne, les arbres fruitiers réclament peu de travail. La nature fait presque tous les frais, elle mâche la besogne à l'homme. On peut juger de sa facilité en parcourant la liste des salaires payés annuellement par Y*** pour ses frais de culture (1) :

Domestique	100	francs
10 journées pour bêcher la vigne	10	»
Ramassage des olives	50	»
Cassage des olives	16	»
Extraction de l'huile	16	»
Arrosage des oliviers	20	»
Plantation de nouveaux oliviers	8	»
Bêchage de quelques oliviers	25	»
Soufrage de vignes	5	»

Les salaires énumérés à la suite des 100 francs donnés au domestique bulgare sont payés à des ouvriers supplémentaires, bulgares également, qui descendent de la montagne au moment où l'on a besoin de main-d'œuvre. Le domestique est nourri, vêtu, logé, comme les gens de la famille. Les ouvriers sont généralement logés et nourris. L'arrosage seul est fait par les meuniers grecs, qui ne sont ni logés ni nourris. Le salaire est payé en argent; on y ajoute quelquefois des cadeaux en nature. Le contraire a lieu chez les Turcs.

(1) Disons, pour être exact, que le prix des choses est peu élevé à Makri. Il faut multiplier par 4 pour se faire une idée de la véritable dépense.

Le père, ainsi que les garçons, s'occupent peu de la culture. La mère et ses filles s'en occupent, un peu mollement toutefois, choisissant les travaux faciles, attrayants, comme celui de la cueillette. Leur fonction consiste surtout à surveiller, et cette surveillance n'est pas une source de progrès. Il est vrai que la culture fruitière s'en passe plus facilement; mais le potager lui-même ne donne pas tout ce qu'il pourrait donner. Les Makriens n'ont jamais su s'ingénier pour tirer de leurs deux ruisseaux tout le parti convenable. Beaucoup d'eau se perd sans utilité. Des canaux anciens s'obstruent sans qu'on les répare. Une partie des terres, que l'arrosage pourrait rendre fertiles, demeurent arides. Le déboisement d'une partie des montagnes, dû à l'imprévoyance des habitants, contribue, par suite des pluies diluviennes qui se produisent de temps à autre, à entretenir la stérilité d'une notable portion des campagnes.

Le moment de la récolte, comme de juste, est celui des réjouissances et de l'animation. Comme au temps où naissait la comédie antique, les vendanges sont l'occasion du plaisir. Notre ami a vu, non loin de Makri, des cortèges joyeux revenir le soir des vignobles. Des jeunes gens marchaient en bandes, couronnés de feuilles vertes, se tenant par la main, et cadençant leurs pas au son de la flûte, de la guitare et du violon. Ces deux derniers instruments ne sont-ils pas les héritiers directs de la cithare et de la lyre?

Vers les premiers jours d'octobre commence la cueillette des olives, laquelle s'opère en trois fois. A jour fixe, le village entier se précipite dans l'*élaion*. Il s'agit seulement, pour cette fois, de ramasser les olives tombées. Celles-ci sont entassées dans des hottes qu'on charge ensuite sur des ânes ou des mulets. La mère et les jeunes filles, demeurées à la maison, préparent le dîner pour les travailleurs, et l'envoient à ceux-ci. Les jeunes gens s'emploient volontiers au transport. Ces allées et venues, à dos de mulet, leur plaisent. Les femmes, après le dîner, viennent volontiers assister à la récolte, en manière de distraction.

La seconde et la troisième récoltes consistent à cueillir les

olives sur l'arbre même. Les Bulgares grimpent sur celui-ci et font tomber les olives, que l'on reçoit sur des toiles étendues et que l'on expédie à la maison comme il est dit plus haut. Alors s'opère le triage. Les meilleures olives sont gardées pour être mangées et jouent un grand rôle dans l'alimentation de la famille. Les moins bonnes servent à faire de l'huile. D'autres sont vendues. Chaque famille, turque ou grecque, vend les siennes. Les Grecs ont toujours plus vite vendu que les Turcs, et Mme Y*** a toujours plus vite vendu que ses compagnes. Si des acheteurs se présentent quand son stock est épuisé, elle les envoie à ses amies... moyennant une petite commission.

Les 150 oliviers donnent en moyenne 38 hectolitres d'olives. Les deux tiers sont consommés par la famille. Le reste est vendu et donne un profit de 420 francs environ : 300 francs d'olives et 120 francs d'huile. On vend aussi du raisin pour 200 francs, des prunes et abricots pour 50 francs. Les jeunes garçons, à dos de cheval, vont les vendre à Dédé-Agatch, ce qui évite l'emploi d'un intermédiaire. Le vin est transformé, partie en vinaigre, partie en *raki*, liqueur alcoolique fort goûtée dans tout l'Orient. Mais, pour tous les produits, le chiffre de la partie vendue est fort inférieur à celui qui représente la consommation même de la famille. A la différence de l'Anglais et de l'Américain, ces autres commerçants, le Grec, quoique commerçant lui-même, aime à vivre de ses produits, à y consacrer une petite partie de ses soins. Mesquin dans ses allures, il recule devant un achat. Ses goûts sont relativement simples. Le confortable, même dans les familles riches, semble peu prisé. Sa sobriété naturelle, favorisée par le climat et le caractère des productions, contribue encore à développer cette économie et cette demi-insouciance du bien-être. On nourrirait six Grecs, disait Edmond About, avec la nourriture d'un laboureur anglais. Et c'est vrai. La famille Y***, quoique fort à son aise, se nourrit de mets relativement primitifs. La viande, viande de chèvre ou de mouton, ne paraît sur la table que deux fois par semaine (1). Le voisinage de la mer permet

(1) Les Grecs moins aisés en mangent beaucoup plus rarement. Rappelons aussi que

de la remplacer par le poisson. Les olives, la salade, les légumes, les *trachana*, sorte de pâte farineuse, le fameux *kouskous*, les *dolmades*, sortes de boulettes de riz, ou autres denrées pliées et cuites dans des feuilles de vigne; tels sont les menus les plus ordinaires des Y***, commerçants aisés de Makri. Quant au vin, on n'en boit que dans les grandes circonstances, quand on veut se mettre en gaieté.

La vie de nos Grecs est donc facile, facile comme leur culture, facile comme leur caractère et leurs prétentions. C'est plutôt sur la toilette que portent les excès de dépense. C'est là que passent volontiers les bénéfices du commerce et de la vente des produits agricoles. Les modes de Paris, toujours en retard bien entendu, font fureur parmi ces dames, qui pourtant passent une partie de leur journée à faire la cuisine, blanchir le linge et pétrir le pain. On reconnaît là l'influence de la vie urbaine, et cet amour de paraître qui distingue les populations où les réunions nombreuses sont en honneur.

Outre la culture peu intense que nous venons de décrire, d'autres ressources sont offertes à la familles Y*** comme à tous les habitants de Makri, par les productions spontanées. Nous avons déjà parlé du poisson. Il abonde sur la côte. Vingt familles grecques se livrent principalement à la pêche; mais leur travail n'est pas le seul à fournir les tables. Les enfants se mettent de la partie. Quoique intelligents et faciles à instruire, ils trouvent de singulières douceurs à l'école buissonnière, et, par les beaux jours d'été, le chemin de la mer est plus vite pris que celui de la classe. Barboter, s'ébattre, s'éloigner en nageant lorsque le pédagogue éploré se met à leur poursuite, tendre des hameçons aux bons endroits, parfois même des filets, et rapporter au logis une marée abondante, sont pour eux des jeux favoris. Si la pêche est bonne, ils sont sûrs de n'être jamais grondés.

Mais le Grec seul se livre à la pêche. Le Turc a d'autres amours. Si Y*** et sa famille mangent parfois du gibier, c'est au Turc qu'ils le doivent. Les environs de Makri sont giboyeux, mais le Grec

les Grecs ont quatre carêmes, pendant lesquels l'usage de la viande est rigoureusement interdit.

laisse le gibier tranquille. Le Turc, au contraire, aime la chasse avec passion. Ce jeu lui rapelle la guerre. Il chasse par plaisir et non par intérêt. Il donne son gibier pour rien, ou pour pas grand'chose. Il tue même le sanglier, que sa religion lui défend de manger, et abondonne chevaleresquement au Grec le fruit de ses exploits.

Tous les printemps, Y*** achète un agneau ou deux et les confie à ses petits garçons qui les mènent brouter le long des chemins, un peu partout. La famille les mange pour la Saint-Pierre. Tous les étés, on loue douze chèvres pour avoir du laitage. On les confie, moyennant une faible redevance, à un pâtre bulgare, qui les fait paître avec celles d'autres familles dans les prés communaux. Les chèvres sont traites deux fois par jour, dans la bergerie commune, par la servante bulgare. Un enfant de la famille assiste à la traite du soir. Il va reconnaître ses chèvres à une entaille faite à leurs cornes, et aide à les maintenir pendant que la Bulgare les trait.

Beaucoup de cueillette, assez de pêche, jouissance par autrui des produits du pâturage et de la chasse, voilà le travail de nos Grecs. De céréales, point. Le blé consommé par la famille vient surtout de dettes en nature payées par les Turcs et une partie de la farine représente ses « journées de moulins », sortes de *dividendes* payés par les meuniers aux *actionnaires* des moulins. Le pain n'arrive donc sur la table que par un chemin commercial.

Une seule famille grecque, à Makri, s'est mise en tête d'entamer le sol, de creuser des sillons, de semer du blé, et cette famille est tombée dans le ridicule. On se la montre en plaisantant, et ses produits sont qualifiés par des diminutifs « petit blé », « petite orge », « petit seigle ». Partout où le Bulgare existe, c'est à lui que le Grec laisse le labeur du paysan. Ce n'est guère que dans les villages isolés, absolument grecs, — et ces derniers sont rares, — que l'on se livre, tant bien que mal, à tous les travaux agricoles.

Si nous remontons dans l'antiquité, ce phénomène nous surprendra peu. Sans doute le type grec a plus ou moins évolué. Au point de vue ethnographique, une forte proportion de sang slavo-bulgare s'est mêlé au sang hellène primitif. Le type communau-

taire a pu s'accentuer sous l'influence de cette invasion. Mais, d'autre part, à mesure qu'ils descendaient vers la mer, les hommes du Nord s'adaptaient forcément, à l'image de leurs prédécesseurs, aux conditions du nouveau milieu. Beaucoup des traits que nous venons d'énumérer se retrouveraient chez les écrivains de la Grèce antique. L'Athénien d'Aristophane est sobre autant que paresseux. Une sardine est pour lui un régal. Les vendanges occupent une si grande place dans la vie que la tragédie et la comédie naissent des fêtes qu'amène la cueillette du raisin. La fable parle de Pallas créant l'olivier. C'est plutôt l'olivier qui fait inventer Pallas. La culture des arbres fruitiers est si répandue qu'une classe de citoyens se met à vivre de dénonciations contre la contrebande des figues. Toute la civilisation, toute la littérature attique a une odeur d'huile, de vin et de fruits.

Mais l'homme, si peu qu'il mange, a généralement besoin de céréales (1), et l'on sait toute la série d'efforts que réclame la confection du pain. Comment en avoir avec la moindre somme de travail possible? L'antiquité pélasgique résolvait le problème par l'esclavage. Athènes, en particulier, le résolvait par les tributs imposés aux villes alliées. Makri n'a pas à sa disposition un procédé si commode. Comment se tire-t-elle donc d'affaire? Quel serviteur complaisant viendra défoncer le sol, guider la charrue, bêcher, fumer, sarcler, moissonner? Ce serviteur, nous l'avons déjà dit, c'est le Bulgare.

Nous venons de relever le premier caractère de la culture à Makri : *c'est une culture facile*. Le second caractère est celui-ci : *les parties les plus difficiles de cette culture facile retombent sur le Bulgare*.

III.

N'allez pas croire au moins que le Bulgare soit un paysan renforcé. Pour être roi dans le pays des aveugles, il suffit d'être borgne.

(1) Ceci est moins vrai des pasteurs, qui trouvent dans le lait l'élément azote nécessaire à la nutrition.

De race hungro-tartare, slavisés en Europe, installés en Mœsie au septième siècle, les Bulgares font une entrée belliqueuse sur la scène de l'histoire. Ils soutiennent de longues luttes contre Byzance. Leur chef Crum, vainqueur de l'empereur Nicéphore, fait monter en argent le crâne de ce dernier et s'en confectionne une coupe. Chrétiens au dixième siècle, tour à tour indépendants, sujets des Serbes, sujets des Grecs, englobés finalement dans la conquête ottomane, ils subissent, à la longue, une profonde transformation. L'ex-pasteur guerrier est rejeté, par toutes sortes de contraintes, naturelles et artificielles, vers ce travail agricole que les Grecs, grâce au commerce et à la mer, peuvent éviter jusqu'au bout.

Tandis que la conquête turque acculait les Grecs à leur rivages, elle acculait les Bulgares aux gorges escarpées des Balkans, où la culture des pentes fertiles devenait l'unique moyen d'existence.

Le Bulgare d'aujourd'hui est sobre, travailleur, taciturne, ne sachant, en dehors de ses occupations, ni raisonner, ni calculer. Il s'étonne facilement, admire naïvement, s'exclame fréquemment. Dépourvu d'initiative, mais plein de bonne volonté, il ne se trouve bien que sous les ordres d'un maître, qui abuse souvent de sa simplicité pour l'exploiter sans merci.

La famille Y*** possède, avons-nous dit, un domestique et une servante bulgares. Le mot domestique ne doit pas nous faire illusion. Il ne s'agit pas ici d'un valet et d'une femme de chambre. La maîtresse de maison et ses filles s'acquittent de presque tous les soins du ménage. Le domestique est surtout un domestique *du dehors*. Quant à la servante, si elle met la main aux besognes d'intérieur, elle la met aussi aux travaux champêtres.

La façon d'engager une servante est assez curieuse. Des négociants (lesquels ne sont parfois que des colporteurs) vont et viennent dans les villages. On s'adresse à l'un d'eux : « Ramenez-nous une servante ». Le négociant s'en va, passe dans un village bulgare, avise une fillette de quinze ans et la marchande à son père. Le marché est vite conclu, car le Bulgare n'est guère exigeant. La servante des Y*** touche soixante francs par an. Com-

bien de servantes parisiennes, qui travaillent moins, touchent la même somme par mois!

La jeune Bulgare arrive à Makri, entre dans la famille à laquelle elle s'est louée. Le père et la mère la traitent comme leur fille. Elle dîne à leur table, et se dérange seulement pour servir. Elle est inscrite quelquefois, pour une petite somme, *ou pour quelques oliviers*, sur le testament de ses maîtres. Souvent elle épouse un Grec, et se fixe définitivement à Makri. On la remplace alors par une autre, engagée dans les mêmes conditions.

Les domestiques et ouvriers bulgares viennent eux-mêmes à Makri pour s'engager, soit à long terme, soit momentanément, au moment du grand travail de la cueillette. Ce sont eux qui transportent les échelles, grimpent sur les arbres, chargent les mulets, gaulent les amandiers. Le travail fini, ceux qui ne sont pas *domestiques* s'en retournent chez eux, comme ils sont venus, en bandes familiales, sous la conduite d'un parent respecté, qui traite en maître avec les employeurs.

Le domestique des Y*** est chargé de fonctions multiples. Il cultive le jardin avec la servante, pioche la vigne, foule le raisin, tourne le moulin à olives, transporte les olives concassées dans des jarres. C'est lui qui va chercher de l'eau au *potamos*, travail fatigant qui se répète, à certaines époques, jusqu'à deux cents fois par jour. La famille possède deux chevaux et deux ânes. C'est lui qui en a soin. C'est lui qui, pendant l'hiver, va dans la forêt, avec les deux ânes, chercher du bois à brûler. C'est lui qui, pendant la belle saison, les mène le soir hors du village, ainsi que les deux chevaux, et *les fait paître toute la nuit*. Toutes les besognes ennuyeuses sont pour lui. Tous les fardeaux pesants sont pour ses larges épaules.

La servante, avons-nous dit, s'occupe aussi du jardin, cueille du raisin, trait les chèvres. Elle va, avec les enfants, déraciner des broutilles sèches avec la pioche. Ces broutilles servent d'amadou. Elle porte, à l'un des six fours tenus par des Épirotes, la pâte pétrie par Mme Y*** et ses filles, et rapporte le pain cuit à la maison. Elle fait en outre, comme nos cuisinières, les petits achats journaliers, allume le feu, lave la vaisselle, aide une des

filles de la maison à mettre la table; mais la cuisine proprement dite n'entre pas dans ses fonctions. La mère et la fille aînée gardent jalousement ce domaine.

Si nous jetions les yeux sur les familles voisines, nous en trouverions où le Bulgare occupe, non plus la situation de domestique, mais celle de *métayer*. Le Bulgare chrétien est souvent métayer du riche grec, comme le Bulgare musulman, ou Yéloutz, est souvent celui du riche turc. A ce métier, le Bulgare se forme et s'élève peu à peu. Son travail, quelque routinier qu'il soit, n'en est pas moins une école, à l'influence de laquelle le Turc et le Grec demeurent soustraits. En général, le Bulgare, après avoir travaillé dans la plaine, retourne dans sa chère montagne et va retrouver sa communauté. Patriarcal dans l'âme, il ne s'exile qu'à regret du foyer paternel, où vivent volontiers plusieurs ménages. Les cadets émigrent au fur et à mesure du mariage de leurs aînés, pour laisser une place à leur belle-sœur. Ils reviennent, au fur et à mesure du mariage de leurs sœurs, des morts ou des réussites des divers membres de leur famille, pour reprendre la place laissée vide par le partant. En revanche, les naissances d'enfants, dans les ménages d'aînés, déterminent encore des départs de cadets. C'est donc un va-et-vient, une oscillation de la montagne à la plaine, une tendance à remplir toujours exactement toute la capacité du foyer. L'excédent absolu émigre seul définitivement; mais cet excédent, petit à petit, suffit à envahir les contrées voisines. L'heure arrive, par-ci par-là, où un Grec cherche à se défaire d'une terre, où un Bulgare, coup de pioche par coup de pioche, a économisé un petit pécule en argent. Un contrat se fait. Ce contrat est bien peu de chose. Un champ a changé de propriétaire. Un Bulgare isolé, longtemps serviteur, est devenu maître à son tour.

Mais ce petit pas en avant, négligeable par lui-même, fait partie de la marche de toute une armée, et la marche d'une armée n'échappe pas au regard. Nous avons vu, depuis moins de vingt ans, l'érection de la Bulgarie en principauté indépendante, l'adjonction d'une partie de la Roumélie à cette principauté. Nous avons vu l'Église bulgare, longtemps dominée et

absorbée par l'Église grecque, s'en détacher fièrement et constituer une *orthodoxie* à part. Nous avons vu les paysans bulgares, organisés en armée, battre les Serbes belliqueux. La littérature bulgare reparaît au jour. Ce *bulgarisme*, en un mot, rival de l'*hellénisme*, agite à son tour les esprits, non seulement dans la principauté officiellement dénommée Bulgarie, mais d'un bout à l'autre de la péninsule des Balkans. Tout cela révèle évidemment les progrès d'une race, progrès très lents, très relatifs, dus au sourd travail, à l'obscure et féconde patience de plusieurs siècles, à une supériorité agricole se traduisant peu à peu par des acquisitions immobilières sur le Grec et sur le Turc. Comment s'accomplit ce phénomène? Par quel mécanisme le Bulgare avance-t-il? Un regard jeté sur notre famille et celles qui l'entourent va nous renseigner là-dessus, et nous permettre de constater un troisième caractère de notre culture grecque, que nous pouvons formuler ainsi : *La propriété rurale, en beaucoup de cas, n'est, pour le Grec, qu'un objet de spéculation.*

IV.

Au delà du *potamos*, à quelques pas de la maison des Y***, se dresse le quartier turc. Cette séparation est constante en Orient. Ce ne sont pas les différences de fortune qui distinguent les quartiers, mais celles de race. On voisine pourtant; les femmes turques, quoique beaucoup moins libres que les femmes grecques, conversent avec celles-ci et leur demandent des conseils. Plus froides entre les hommes, les relations n'en existent pas moins. Les gros bonnets des deux quartiers, *archontes* chez les Grecs, *beys* chez les Turcs, causent parfois entre eux. Y*** et ses principaux parents ont toujours été classés parmi les sommités de Makri, et ils s'entendaient généralement assez bien avec les sommités musulmanes. Ajoutons qu'ils y ont intérêt.

Le Turc, en effet, est un excellent champ d'exploitation. Ce n'est plus le soldat de Bajazet ou de Mahomet II, accourant de l'Asie, turban en tête, cimeterre au poing, bataillant toute sa

vie, courant du Serbe au Hongrois, de Tamerlan à Scanderberg, et cherchant à s'assurer le paradis en abattant le plus grand nombre possible de têtes chrétiennes. Le Turc a changé, sinon de formation et d'aspirations, du moins d'habitudes extérieures. Nomade au fond de l'âme, guerrier d'instinct, il s'est trouvé rejeté, par une série de circonstances qui demanderaient une étude à part, dans la vie sédentaire et pacifique, et ce phénomène semble avoir plongé le Turc dans un étonnement dont il n'est pas encore revenu. Nomade, soldat, il le redevient à l'occasion. Nul ne quitte plus facilement le sol dont l'a gratifié la conquête. Nul aussi ne met plus vite la main sur son fusil et ne meurt plus stoïquement dès que l'occasion s'en présente. « Campés en Europe », le mot de Chateaubriand reste donc juste à deux points de vue.

La conquête a rendu les Turcs propriétaires. Elle ne les a pas rendus agriculteurs. Le régime du *timar*, assimilé par des historiens à la *féodalité*, diffère radicalement de cette dernière. Le fief occidental reposait sur deux grandes bases : l'exploitation agricole par le propriétaire, et l'autonomie de ce dernier. Le *timar* ne fut qu'un cadeau révocable, fait par le Sultan à un guerrier qui, batailleur ou oisif, touchait une partie des impôts de son domaine. Chaque tête d'ennemi donnait droit à une quotité plus grande d'impôts. Quinze têtes faisait passer le *timariot* à un domaine supérieur en grade. Le propriétaire turc se superposait simplement à l'ancienne population, grecque ou bulgare, et vivait en l'exploitant, peu soucieux de se mêler à elle, respectant avec une magnanimité indolente et dédaigneuse les croyances, le culte, l'administration locale et jusqu'à la juridiction des vaincus.

Nous ne dirons pas ici comment le progrès continuel des armées occidentales a fini, après plusieurs siècles de luttes, par triompher de cette intrépide armée turque, — laquelle ne pouvait augmenter, puisque, tout Turc étant soldat, elle avait présenté dès l'origine le maximum de ses effectifs.

Depuis deux siècles, la décadence est visible et la réapparition des nationalités englouties, Grèce, Roumanie, Serbie, Bulgarie,

Montenegro, indique clairement la baisse et le recul de l'inondation ottomane.

Privé du butin des victoires, impuissant, par sa gestion inintelligente et ruineuse, à vivre uniquement de l'impôt, le Turc s'est vu forcé, en certains cas, de s'adonner à l'agriculture (1). Les campagnes de Makri voient des Turcs se livrer, comme les Grecs, à la cueillette des olives, et même à celle du raisin, qu'ils vendent aux chrétiens, la loi ne leur permettant pas de vendanger eux-mêmes. Quelques-uns, les plus pauvres, se résignent à conduire la charrue, charrue bien primitive, qui égratigne légèrement le sol. Ils tirent de ce sol le strict nécessaire, et se reposent ensuite, fatigués de cet effort. Beaucoup ne l'essayent pas même, et, lorsqu'ils le peuvent, se contentent de louer leur patrimoine à des Bulgares, — musulmans autant que possible, — et se reposent alors du matin au soir. La mosquée, les ablutions, les prières, les longues séances aux deux cafés turcs, quelquefois la chasse, remplissent leurs journées. Ils ont des notions de poésie et de musique. Ils parlent peu, et, entre eux, ne s'interrompent jamais, — signe infaillible qui les distingue des Grecs. De leurs lèvres tombent parfois des pensées profondes, des sentences. Où ils sont beaux, c'est dans le commandement. Leurs ordres éclatent, brefs et énergiques, soulignés d'un geste de grand seigneur.

Grands seigneurs, disons-nous. Raison de plus pour les exploiter.

Il est facile de comprendre, après ce que nous avons dit du Turc actuel, qu'il doit avoir souvent besoin d'argent. L'on sait, d'autre part, que le métier du Grec est d'en gagner, et qu'il en gagne. Voilà donc un débiteur et un créancier tout trouvés. Deux hommes sont en présence : l'un a la force, le sabre, la puissance officielle, la morgue et la brutalité du vainqueur, mais aussi la simplicité et la loyauté du soldat; l'autre a la ruse, la patience, l'intelligence aiguisée, et trop souvent la fourberie du commerçant. Lequel va l'emporter? La réponse, avec le temps, devient

1. Les Turcs, n'étant pas poussés aux groupements urbains par le commerce, comme les Grecs, sont plus nombreux que ceux-ci dans les campagnes.

de plus en plus nette. Le Turc d'autrefois pouvait encore choisir entre payer sa dette et couper la tête à son créancier; mais celui d'aujourd'hui n'est plus assez fort pour adopter ce dernier système. L'Europe crierait trop, et d'ailleurs le Grec prêteur est trop poli, trop obséquieux pour qu'on puisse décemment lui chercher querelle.

Tous les Turcs de Makri ont des dettes. Y*** est un de leurs créanciers, mais c'est surtout un de ses frères, nommé Théophile, qui se fait une spécialité en ce genre.

Le procédé est fort simple. On l'appelle *achat anticipé*. Un Turc pressé d'argent vient trouver Théophile et lui dit : « Prête-moi tant. — Fort bien, répond Théophile; je t'achète d'avance telle quantité d'olives ou de blé. » Bien entendu, la quantité ainsi fixée est toujours exorbitante. Au moment de la récolte, Théophile envoie ses fils avec des sacs. Ils les remplissent du blé ou des olives du Turc, les chargent sur l'âne ou le cheval de ce même Turc et les rapportent chez leur père, qui, au moment opportun, revend la marchandise avec un respectable bénéfice. Le tour est joué, et le Turc n'y voit que du feu.

Un cas plus grave, c'est lorsque le Turc se laisse entraîner à hypothéquer non plus sa récolte, mais sa terre elle-même. A l'instar de nos Arabes d'Algérie, il sent peu la valeur du sol. Il conçoit plus aisément celle de l'argent qu'on fait briller à ses yeux, et qui peut lui procurer des satisfactions immédiates. Allah aura soin de l'avenir.

Il arrive donc qu'un Turc est impuissant, malgré sa réelle bonne volonté, à payer une dette contractée légèrement. Le Grec, lui, n'a pas prêté à la légère. Il sait très bien que, si la récolte est insuffisante, la terre est là. Il sait qu'il y a à Dédé-Agatch un cadi et d'autres juges. Il connaît sa jurisprudence, grecque ou turque, sur le bout du doigt. Un procès s'entame : le Grec le plaide avec éloquence; les témoins, vrais ou faux, ne coûtent pas cher. La terre est saisie, vendue à vil prix. Notre Grec s'en rend possesseur, et, immédiatement, *la loue ou la vend à des Bulgares*. Encore une fois, le tour est joué. Mais remarquons bien que notre Théophile, — comme tous les Grecs qui l'imitent, — ne fait,

en achetant la terre du Turc, qu'une pure spéculation financière. Il n'achète pas un champ pour s'arrondir. Il l'achète parce qu'il peut l'avoir à bon marché et le louer ou le revendre très cher.

Le fils aîné d'Y***, Athanase, âgé de vingt-six ans, marche dignement sur les traces de son oncle. C'est ce qu'une anecdote nous permettra de démontrer.

Il y a quelques années, un Turc assez riche vint à mourir à Makri. *Une quarantaine de Grecs* se présentent aussitôt, produisant des créances *fausses*, et, escortés de *faux témoins,* ils vont à Dédé-Agatch et amènent le cadi, en ayant soin de donner à celui-ci le *bakchich* traditionnel. Le cadi arrive avec son cortège de créanciers. Les scellés sont mis sur le blé et autres denrées conservables. On notifie l'opération au gendre du défunt, nommé Ali, représentant la succession. Celui-ci s'incline devant l'autorité du cadi, image pour lui de celle du Sultan. A la formule légale : « Ceci n'est plus à vous », il ne répond que par la résignation. Il laisse les Grecs emmener ses bœufs et les vendre aux enchères. Ces enchères elles-mêmes se font dans de curieuses conditions. Les Grecs, constitués en une sorte de syndicat d'accaparement prêt à faire hausser les prix en cas de concurrence, écartent les Bulgares de la vente. Nos Grecs tiennent-ils donc essentiellement à avoir des bœufs? Pas le moins du monde. Ils tiennent à les avoir bon marché, moyennant cette même entente. Les bœufs vendus, ils s'empressent naturellement de les rétrocéder... aux Bulgares.

Ceci n'est que l'acte premier. Athanase arrive alors et entre en scène. Créancier réel du défunt, mais dépourvu de titre légal, et laissé en dehors du syndicat, il n'avait pas pris part à ces poursuites. Mais il est clair qu'elles le lésaient. Méditant son coup à part, il se recueille pendant quinze jours. Il se rend alors chez le gendre et lui dit : « Ali, qu'as-tu fait! les créances étaient fausses. » Fureur d'Ali, qui brise les scellés, décroche son grand coutelas et part pour les villages bulgares, où il va reprendre de vive force tous ses bestiaux. Les Bulgares vont redemander leur argent aux Grecs, qui les congédient poliment, et entament un procès contre Ali. Ali manque d'argent comptant

pour soutenir l'affaire. Athanase lui en avance, sous forme d'*achat anticipé* d'un champ. Mais le champ est sous séquestre; les Grecs pseudo-créanciers s'opposent à la transmission. Procès entre Athanase et les autres Grecs. Ali et sa famille témoignent naturellement en faveur du premier. Ici survient un incident bizarre. Une belle-sœur d'Ali doit déposer en justice, à date fixe. C'est justement le jour de son mariage. Jamais Turc ou Turque ne se dérangerait ce jour-là. Comment faire donc? Athanase n'est pas embarrassé. Il fait habiller sa propre sœur en femme turque, lui fait rougir les doigts; et, le voile aidant, la Turque improvisée va témoigner sans encombre. Athanase et Ali gagnent leur cause. Ali, fidèle à sa promesse, cède le champ à Athanase qui le revend bientôt après... à des Bulgares. Prix d'achat : 1.200 francs; prix de vente : 4.200 francs. Le champ valait bien plus que le premier chiffre et bien moins que le second. En Grec consommé, Athanase avait roulé son Turc et ses Bulgares.

Voilà donc deux victimes pour un vainqueur; mais, si l'on observe le phénomène de près, on reconnaîtra qu'il y a une immense différence entre le sort des deux premières. Le résultat le plus définitif, le plus tangible, et le plus important au point de vue social, c'est que le Turc, après l'opération, se trouve avoir *un champ de moins,* et le Bulgare *un champ de plus.* L'un a été vendeur, l'autre acheteur. Le Grec a fait office de courtier, et a retenu la forte somme, mais cet argent, soumis désormais à tous les hasards du commerce, constitue une richesse moins stable, moins assise, qu'une bonne terre à blé ou qu'une vigne au soleil.

V.

Comment s'étonner, après cela, de voir les fils des Osmanlis s'ébranler peu à peu, et quitter, les uns après les autres, les rivages inhospitaliers de l'Europe, pour rétrograder vers cette Asie qui fut leur berceau? Déjà le réveil des nationalités danu-

biennes, résultante de la croissance sociale des populations vaincues, les a chassés de la Serbie, de la Moldavie, de la Valachie. La cession de la Thessalie à la Grèce, en 1884, a déterminé l'exode en masse de soixante mille Turcs, dont quelques-uns sont venus échouer à Makri. Makri elle-même en a perdu un bon nombre.

En revanche, comme nous l'avons dit, les Bulgares avancent de plus en plus. Leurs familles descendent de la montagne et tendent à s'implanter au milieu des Grecs. C'est un courant lent, mais continu, de la montagne vers la mer (1).

Les mariages entre Grecs et servantes bulgares infusent constamment un sang nouveau à la race des premiers. Les Bulgares sentent ces progrès, et ils en sont fiers. « Alexandre le Grand, disent-ils, était un Bulgare. » Il est vrai que les servantes, au moment du mariage, sont en grande partie *grécisées* par leur entourage; mais il n'en reste pas moins, dans leurs habitudes et leur esprit, quelque chose de leur formation première qui agit insensiblement sur leur nouveau milieu.

Pour mieux mettre sous les yeux de nos lecteurs les différences des trois races, — différences que la ténacité des traditions, puisée dans la formation communautaire, contribue à maintenir, malgré les alliances dont nous parlons, — nous ne pouvons mieux faire que de raconter un incident, — ou mieux un accident, — dont notre ami a été le témoin au moment même où ils séjournait chez les Y*** et observait leur famille.

C'était au fort de l'été. Trois mois venaient de se passer sans le moindre nuage au ciel. Terre, mer, collines réverbéraient à qui mieux mieux la lumière et la chaleur. Un jour, la ville se trouve enveloppée de fumée. Un incendie venait de se déclarer dans l'*élaion* Saint-Georges. La population se jette dans les rues et gagne une hauteur voisine pour se rendre compte de l'accident. Les oliviers, — la grande richesse du pays, — flambaient comme de la paille, et la brise de mer activait le feu. Il y allait de la fortune de tous. Qu'allait-on faire ?

(1) La montagne bulgare est fort différente de la montagne grecque, dont l'influence sociale a été analysée par M. Champault, *Science sociale*, t. XV, XVI.

Les Turcs contemplèrent le feu, échangèrent quelques réflexions sommaires, puis, pénétrés de la grandeur du désastre, s'en retournèrent tranquillement chez eux, résignés à la volonté d'Allah.

Les Grecs, hommes et femmes, s'élançèrent vers le lieu de l'incendie, criant, pleurant, maudissant l'apathie des Turcs, s'efforçant au hasard d'arrêter les flammes, mais surtout émettant des avis et prodiguant des conseils : conseil d'envoyer chercher des secours à Dédé-Agatch (deux heures de distance), conseil d'aller chercher les Turcs et de les forcer à prendre part au sauvetage, conseil de rechercher l'auteur de l'incendie. On se promettait bien de ne pas le manquer. On parlait de procès, de dommages et intérêts, etc. Un Grec plus avisé fait taire les bavards et s'ingénie à organiser quelque chose. L'eau manquait. La mer était trop loin et trop bas. Le Grec ordonne de piocher le sol, de jeter de la terre sur le feu, d'abattre les branches enflammées à coups d'autres branches. On se met à l'œuvre ; mais, malgré le zèle des travailleurs, le feu gagne de vitesse. Le découragement succède vite à l'effort, et les oliviers continuent à brûler de proche en proche.

C'est ici que le troisième élément entre en scène. Cinq Bulgares apparaissent. Bons paysans de la montagne, ne possédant aucun olivier dans l'*élaion*, ils étaient venus, attirés par le spectacle. On les appelle à l'aide. Sans mot dire, sans donner le moindre avis, ils s'élancent, obéissant ponctuellement aux ordres du Grec. Robustes et tenaces, ils piochent avec entrain, lancent la terre sur les flammes, s'aventurent presque au sein du brasier, et, après un labeur acharné, réussissent à le circonscrire. Les Grecs partis, ils restèrent sur le lieu du sinistre, y passèrent la nuit, et surveillèrent l'*élaion* jusqu'au matin.

Le fait est typique. Restons-en là. Nous venons de voir ce que peut être la culture dans une famille grecque, et l'influence qu'elle exerce sur son organisation. Nous avons vu agir la mère, les filles, le domestique, la servante, l'oncle, plusieurs des fils. Un personnage pourtant est resté dans l'ombre. Nous n'avons pu l'introduire nulle part. Ce personnage, c'est le père de famille

lui-même. Ce dernier n'a d'autres rapports avec la culture que celui d'un consommateur. Assis à la table de famille, il mange bien ses olives et ses abricots, mais il ne les a ni cultivés ni cueillis. Avec le père nous entrons dans un domaine nouveau, celui du *commerce*. Les spéculations agricoles du fils aîné nous en ont déjà donné une perspective. Dans la famille Y***, la partie féminine et la domesticité nous ont représenté, dans une certaine mesure, *ce que la famille tient du sol*. C'est surtout le père, escorté de ses fils, qui va nous montrer *ce qu'elle tient du commerce*.

(*A suivre.*) G. d'AZAMBUJA.

MONOGRAPHIE DU CANADA.

IX.

COMMENT LE DOMAINE PLEIN A ASSURÉ LE MAINTIEN DE LA RACE, ET COMMENT SE CLASSE LE TYPE FRANCO-CANADIEN.

III.

LE « RANG » ET LA PAROISSE.

Dans un précédent article (1) nous avons soumis à l'analyse la famille de « l'habitant », groupe initial de la société franco-canadienne. Les caractères que nous avons alors relevés se présentent sous un triple aspect :

1° *Un ensemble de pratiques communautaires :* culture mixte, complétée par les ressources de nombreuses industries domestiques, et pratiquée en famille par des procédés simples, sans emploi de salariés et seulement dans la mesure des besoins essen-

(1) Voir la *Science sociale*, t. XVI, p. 296.

tiels du groupe; la propriété calquée sur le même modèle, les biens patrimoniaux conservés, ou répartis, en vue d'assurer l'aisance de tous, d'abord par le maintien du foyer ancien et, subsidiairement, par la fondation des foyers nouveaux; enfin, groupement étendu et séjour prolongé au foyer, rôle tutélaire de la famille, dépendance mutuelle et solidarité étroite maintenue entre tous ses membres.

2° *Une manifestation claire de particularisme*, qui se traduit par l'établissement invariable hors du foyer, avec, ou même sans l'assistance de la famille, de tous les garçons à l'exception de l'héritier, et cela sans contrainte extérieure dérivant de la nature du lieu ou d'une influence quelconque étrangère à la famille.

3° *Ce particularisme*, d'un autre côté, *limité dans son action*, ne s'élevant pas d'une manière permanente au-dessus de la petite culture, de la petite industrie, du petit commerce.

Nous allons maintenant étendre le cercle de nos observations. Nous ne considérerons plus la famille en elle-même, dans sa vie intime, dans ses rapports avec les individus qui la composent, mais bien dans ses relations avec le monde extérieur, dans ses rapports avec les autres familles, ou groupements, qui constituent avec elle la société. Ces rapports sont principalement de deux natures et se ramènent à deux chefs : le « rang », la paroisse.

I.

La famille de l'habitant, avec les caractères particuliers que nous lui avons reconnus, est le point de départ d'une organisation sociale nécessairement peu compliquée. En effet, ce type de famille a pour règle, pour mesure de son activité, d'abord, de produire directement tout ce qui est nécessaire à sa subsistance; ensuite, de ne rien produire au delà.

D'une part, tendant en toute chose à se suffire à elle-même, cette famille se prête mal au développement d'organismes qui se constitueraient en dehors d'elle pour compléter son action. Le travail ne se spécialise pas. Certaines professions, certains

métiers accessoires peuvent bien se produire à côté de la famille, mais dans une mesure restreinte, réduits en quelque sorte à leur plus simple expression.

D'autre part, ne produisant rien au delà de ce qui est requis pour la satisfaction de ses besoins essentiels, la famille de l'habitant s'élève bien à l'aisance, jamais à la richesse. Pas de cultivateurs riches; raison de plus pour que les métiers et les professions accessoires qui comptent sur l'habitant pour vivre, restent à l'état embryonnaire. Mais il y a plus : les familles rurales ne se hiérarchisent pas. Dans ce pays incomplètement occupé, où l'accès à la terre est encore relativement facile, presque tous arrivent à posséder leurs domaines, mais en même temps, l'ambition des plus entreprenants ne dépassant pas le degré de la petite aisance, la distinction entre les capables et les incapables se manifeste peu. A Saint-Justin, il n'y a qu'un petit nombre d'artisans, de commerçants, de gens de profession; il n'y a également que fort peu de journaliers agricoles, et à proprement parler, pas du tout de tenanciers.

Nous avons donc, comme élément premier, presque unique, du voisinage, une simple juxtaposition de petits propriétaires indépendants, de paysans que rien ne distingue l'un de l'autre, si ce n'est le degré plus ou moins prononcé d'aisance, ou la réputation plus ou moins grande de savoir-faire et de sagesse. C'est pratiquement le règne de la parfaite égalité, de la démocratie idéale, moins les phrases.

Voyons quels sont les rapports qui existent entre ces diverses familles, et comme nous l'avons fait précédemment, lorsque nous étudiions les relations de famille à individu, distinguons les phénomènes de communauté de ceux de particularisme.

1° *Phénomènes de communauté.* — Le cas le plus simple du voisinage est bien celui où ses liens se confondent avec ceux de famille ou de parenté. Il est arrivé fréquemment, dans cette contrée en voie de colonisation, que l'habitant, suivant sa tendance originelle au groupement, a pu, sans trop entamer le domaine paternel, établir sur des terres, dans son voisinage

immédiat, plusieurs de ses fils. De la sorte, dans bien des cas, une paroisse entière s'est trouvée peuplée par la multiplication sur place d'un très petit nombre de souches. A tel point qu'il est devenu nécessaire de distinguer par de nouvelles appellations les individus trop nombreux d'une même descendance. De là l'habitude des surnoms si répandue au Canada. Pour opérer cette distinction, on a eu recours, suivant les circonstances, à différents procédés qu'il n'est pas sans intérêt de connaître. Ou bien l'on a simplement dédoublé le nom de baptême (1), ou bien l'on a créé de toutes pièces de nouveaux noms de famille (2). Le premier procédé, par les noms de baptême, semble bien indiquer une plus grande persistance de l'attache purement familiale; le second procédé, par les noms de famille, répond, au contraire, chez l'individu qui le reçoit, à une séparation plus complète de la souche, à une évolution plus énergique vers la possession du sol.

D'après ce que nous avons dit du type de la famille, de l'étroite solidarité maintenue entre tous ses membres, il est facile de concevoir à quels multiples échanges de services donne lieu un voisinage ainsi resserré par les liens de parenté et d'alliance. Il est vrai que cette condition spéciale du voisinage ne peut persister bien longtemps dans toute l'étendue d'une paroisse. Au bout de quelques générations, les liens de parenté se relâchent ou se perdent chez les descendants des anciennes familles; de nouveaux ménages, venus du dehors, s'infiltrent dans ce milieu, et le voisinage retrouve ses conditions normales. Toutefois, indépendamment de toute consanguinité entre les familles qui le composent, le voisinage a toujours eu, au Canada, un caractère très intime. Il est l'image agrandie de la famille. Ici, comme chez les populations quasi patriarcales de la vallée d'Ossau (3),

(1) Exemple : Joseph Leclerc, fils de Paul, est devenu Joseph à Paul; Joseph Leclerc, fils de Jean-Baptiste, est devenu P'tit José-Batiste, ainsi de suite.

(2) Gelineau est devenu Gelinas; Bellemare, Lacourse; Lefebvre a donné naissance aux Descoteaux, aux Labaie (suivant le lieu où s'est fait l'établissement), aux Bellefeuille, etc.

(3) M. Butel, la *Science sociale*, t. XV, p. 183, ou la brochure qui figure dans notre *Bibliothèque de la Science sociale*.

« le premier voisin » fait pour ainsi dire partie de la famille; c'est un privilégié qu'on invite à toutes les fêtes et qui prend part à tous les deuils.

Du reste, ces rapports de voisinage varient en intensité et en nature suivant les époques et les lieux. Ainsi, les relations de famille à famille ne furent jamais aussi étroites, l'assistance mutuelle ne fut jamais aussi active, que pendant le premier siècle de la colonisation. C'est de cette époque, notamment, que datent deux institutions importantes, et dont l'une s'est perpétuée jusqu'à nos jours : le « rang » et la commune.

Déjà, dans un précédent article, j'ai fait connaître brièvement le « rang », mais il ne sera pas hors de propos de préciser davantage. L'observation a relevé jusqu'à présent, chez les populations agricoles, deux manières principales de se distribuer sur le sol arable. Ou bien les familles se groupent par villages et exploitent la terre dans un certain rayon, c'est le village à banlieue morcelée, dont la Champagne nous offre le type le plus accusé, ainsi que le montre la carte ci-contre; ou bien chaque famille se fixe isolément sur son propre bien, c'est le domaine aggloméré avec habitation centrale. Le village à banlieue morcelée est la forme primitive, celle qu'adoptent les nomades lorsqu'ils passent à la culture, celle que suivit l'antiquité et que suivent encore aujourd'hui l'Orient et une grande partie de l'Europe. Le domaine à habitation centrale isolée est, au contraire, une forme relativement moderne, qu'un groupe de populations scandinaves a introduite dans l'Europe occidentale et en Amérique (1). Elle accompagne toujours un développement plus grand de l'initiative et une condition supérieure de la culture.

En France, suivant les régions, on trouve l'une ou l'autre de ces dispositions; mais ce furent incontestablement les provinces à domaines isolés qui fournirent au Canada la masse de ses colons, et les meilleurs, ceux qui les premiers se fixèrent au sol et créèrent le type social. Ceux-ci apportèrent avec eux l'habitude de la culture en domaine aggloméré, et résistèrent opiniâtré-

(1) Nous renvoyons à ce sujet aux articles que M. Henri de Tourville va publier incessamment dans la Revue.

ment à tous les efforts de la bureaucratie coloniale pour les cantonner dans des villages.

PLAN D'UN VILLAGE A BANLIEUE MORCELÉE DE LA CHAMPAGNE.

A, B, C, les trois soles ou divisions de l'assolement général de la commune, nécessitées par l'extrême morcellement (1).

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que nos colons étaient fondamentalement de *petits* cultivateurs et que, s'ils avaient

(1) Voir la description du village à banlieue morcelée, dans la *Science sociale*, t. V, p. 18 à 46 : *La petite culture à famille instable*, par M. Edmond Demolins.

été pliés à la culture en domaine isolé, c'était à la culture en *petit* domaine isolé. Nombre d'entre eux venaient même de régions, de « pays », comme il en existait dans le Maine et la Normandie (1), où la petite culture était à peu près l'unique forme d'exploitation. En conséquence, chacun d'eux pouvait bien tenir obstinément à résider sur sa terre, mais aucun ne répugnait à se trouver rapproché de ses voisins; car le petit domaine isolé, — à

PARTIE DE LA PAROISSE CANADIENNE DE SAINT-JUSTIN, AVEC LA DIVISION EN « RANGS » JUXTAPOSÉS (2).

l'encontre du grand, — s'allie facilement avec une certaine proximité des foyers. Bien plus ces petites gens, par suite de la faiblesse même de leurs moyens individuels, étaient invinciblement portés à se rapprocher les uns des autres, à se serrer les coudes, dans l'isolement de ce pays neuf, sans voies de commu-

(1) Voir Baudrillart, *La Normandie*, p. 101, et *passim*.

(2) Les points noirs indiquent les habitations, toutes situées sur le « rang » et à une extrémité du domaine.

nication, sans ressources préexistantes, et en butte aux attaques incessantes de sauvages sanguinaires.

Ce concours de circonstances produisit la « côte » ou le « rang ». Les domaines, au lieu de la forme carrée ordinaire, avec habitations éparses, prirent celle de parallélogrammes très allongés mesurant deux, trois, quatre, ou cinq arpents de largeur sur vingt-cinq, trente ou quarante de profondeur; tous rangés côte à côte, tous aboutissant par une de leurs extrémités étroites au fleuve, à une rivière, ou à un chemin, et chacun portant à cette même extrémité ses constructions rurales. Les habitations s'alignèrent régulièrement, en succession ininterrompue, à quelques centaines de pas les unes des autres, comme l'indique le plan ci-dessus (1).

Or, voyez comme cette disposition par rangs facilitait à nos habitants leur tâche de colonisation. Le rapprochement des foyers qu'on obtenait ainsi corrigeait le trop grand isolement auquel les colons étaient exposés dans cette contrée neuve. Chaque famille, tout en résidant sur son bien, trouvait près d'elle, souvent à portée de la voix, d'autres familles de colons et toutes ensemble, par les distractions fréquentes de ce voisinage étroit, paraient à l'ennui de la solitude. En outre, l'étroitesse de front de chaque domaine le long du fleuve, de la rivière, ou du chemin, donnait à la difficulté des voies de communication sa solution la plus simple. Dès l'origine, elle permit à un plus grand nombre de se fixer sur les rives des cours d'eaux, et d'utiliser, pour les voyages et les transports, la surface de ces routes naturelles, mobiles ou glacées suivant la saison, mais toujours relativement unies et faciles. Et plus tard, lorsqu'on en vint à construire des chemins sur la terre ferme, les travaux répartis entre un plus grand nombre de propriétaires établis sur un même chemin, furent moins onéreux pour chacun d'eux.

L'œuvre du défrichement était particulièrement pénible.

(1) Tant que les établissements suivirent le bord du fleuve et des grandes rivières, cette disposition des foyers conserva le nom de « côte ». On lui donna celui de « rang » lorsque, les rives fluviales étant toutes occupées, on fut contraint de redoubler, c'est-à-dire de répéter la même disposition dans l'intérieur.

Abattre un à un les arbres de la forêt, les débiter en tronçons, ou billots, entasser ces billots, mettre le feu aux tas, ces travaux, et d'autres encore, d'occurrence quotidienne dans un établissement nouveau, ne pouvaient commodément s'exécuter qu'à l'aide d'un grand concours de bras. Seules, quelques familles, comptant nombre de jeunes hommes, étaient capables d'y suffire par elles-mêmes; les autres devaient recruter de l'aide à l'extérieur. Or ce n'était généralement pas par le moyen des engagements salariés que ces familles se procuraient cette aide, mais au moyen d'échanges de coups de mains et de corvées (1); et la disposition par rangs répondait merveilleusement à ce continuel va-et-vient de services.

Enfin, — et cette considération est peut-être la plus importante, — le « rang » fournissait un moyen simple de protection contre les Iroquois. Ceux-ci se présentaient rarement par grosses bandes; leur tactique consistait à surprendre le colon isolé, dans son champ ou dans sa maison. Grâce à cette disposition des terres et des habitations en rangs, le colon menacé pouvait plus facilement appeler ses voisins à la rescousse, ou se replier sur eux. Et dans les occasions les plus périlleuses, la colonne entière, formée par les habitants d'un « rang », pouvait, ou se porter en avant au secours des plus éloignés, ou se retirer en bon ordre vers l'enceinte palissadée construite en un point du « rang », généralement au village, et qu'on appelait « le fort ».

Dans la plupart des paroisses, on avait complété ce système de défense par l'établissement d'une commune. Le long de la grève, à proximité du fort, les habitants avaient défriché, et entretenaient, à frais communs une étendue de pâturages où leur bétail paissait en sûreté sous la garde du vacher communal.

On le voit, c'est en resserrant les liens du voisinage, c'est en s'appuyant davantage les uns sur les autres, bref, c'est par le procédé communautaire, que les habitants s'efforcèrent de

(1) Le coup de main se donnait de voisin à voisin; la corvée, au contraire, réunissait souvent tous les habitants d'un « rang ».

faire face aux difficultés spéciales de la colonisation canadienne. Si nous considérons un instant les divers moyens d'action qui viennent d'être énumérés, nous verrons qu'ils sont tous plus remarquables par leur *simplicité* que par leur *puissance*. Il est certain, par exemple, que les défrichements auraient été plus rapides sous un régime d'engagements salariés que sous celui des échanges de corvées, et il aurait mieux valu se débarrasser des Iroquois par quelques expéditions vigoureuses, plutôt que de se condamner à une perpétuelle défensive. Mais les engagements salariés et les expéditions militaires sont des moyens compliqués; ils auraient exigé de la part des habitants plus d'efforts, un plus grand déploiement d'initiative, et, par là même, ils leur échappaient. Le procédé communautaire, imparfait, mais facile, était bien plus à leur portée. Les difficultés de l'heure présente produisaient naturellement chez eux, étant donné le type social, une recrudescence de communauté.

Comparons maintenant cette condition du voisinage aux premiers temps de la colonie, avec celle qui existe de nos jours. Nous voyons, d'abord, que la commune a disparu. Elle n'a guère duré plus que les incursions des Iroquois en vue desquelles spécialement elle avait été instituée. D'un autre côté, le « rang » s'est maintenu; c'est que tout en étant, ainsi que la commune, un moyen de protection contre les Iroquois, il répondait et il répond encore aujourd'hui parfaitement à la double préoccupation de l'habitant, préoccupation d'indépendance d'abord, d'assistance mutuelle ensuite.

Le « rang » subsiste donc. Il est le cadre distinctif du voisinage canadien. L'habitant le transporte avec lui partout où il s'établit en masse, et fait même au besoin modifier à son intention la forme première de l'arpentage des terres. C'est ainsi que nous trouvons le « rang » égrenant son chapelet de blanches maisonnettes, non seulement dans toute la basse vallée du Saint-Laurent, château fort de la race, mais encore dans plusieurs centres anglais d'Ontario et de Québec, et jusque sur les bords de la Rivière Rouge du Manitoba.

A Saint-Justin, — où nous revenons toujours trouver le fait particulier qui, dans le travail de l'analyse, nous a mis sur la piste de la donnée générale, et qui, dans l'exposition, nous aide encore à contrôler cette donnée générale et à la préciser, — les terres se distribuent sur trois rangs parallèles courant du Sud au Nord, d'une extrémité à l'autre de la paroisse; ce sont, comme l'indique le plan ci-dessus, le Bois-blanc, l'ormière et le Trompesouris, qui alternent, dans la partie Sud, avec trois rangs de demi-longueur : le petit Bois-blanc, le Ruisseau des Aulnes et le petit Trompesouris. Remarquez le pittoresque de ces noms; ils sont bien la création directe de l'habitant. Nous trouvons même ici une accentuation du rang : le rang double, où les habitations de deux rangées de terres voisines sont placées de chaque côté d'un même chemin, ou sur deux chemins parallèles que sépare seulement un ruisseau ou un ravin. Le rang double se produit chaque fois que la configuration du sol le permet.

A l'intérieur du « rang », l'assistance mutuelle fonctionne toujours activement, bien qu'elle ne soit plus tout à fait ce qu'elle était au premier siècle de la colonie. La coopération dans le travail ordinaire, courant, de la culture ne se pratique plus au même degré. J'ai déjà dit que la commune avait disparu; de même la corvée appliquée aux travaux de défrichement, la corvée de terre ou de « tassage, comme l'appelle l'habitant, se retrouve bien encore dans les paroisses nouvelles, mais elle n'a pas son équivalant dans les paroisses, comme Saint-Justin, déjà anciennement établies. Néanmoins, dans celles-ci, il se fait toujours un échange actif de *menus services* pour la vie de tous les jours, un échange de *coups de mains* dans certaines occasions d'urgence, et les *corvées nombreuses* sont réservées pour des travaux exceptionnels : par exemple, la corvée de « lavage », pour l'érection des granges. Quelques-unes de ces corvées ont en même temps un caractère récréatif : la corvée de broyage, dans la préparation du lin, « l'épluchette » de blé d'Inde, etc., travaux faciles qui réunissent jeunes gens et jeunes filles et qu'on agrémente de contes et de chansons. Dans les paroisses anciennes, on peut dire que c'est par le côté

de la récréation, de la sociabilité, que l'habitant tient le plus étroitement à ses voisins.

Le voisinage fait également fonction d'assurance mutuelle. Il est rare que l'habitant songe à assurer ses constructions contre le feu au bureau de quelque Compagnie régulièrement constituée; mais le feu consume-t-il sa maison, ses granges, aussitôt les voisins se concertent, les uns fournissent les pièces de la charpente, les autres les planches, d'autres leur travail, et en peu de temps voilà notre homme sur le même pied qu'auparavant.

Enfin, le voisinage pourvoit à l'assistance des pauvres. Dans ce type de société, la mendicité est exceptionnelle. Toutefois, quelques journaliers imprévoyants, sur leurs vieux jours, restent à charge aux habitants. C'est d'abord la famille, ce sont les parents du nécessiteux qui sont censés aviser à son entretien, mais si la famille est elle-même trop pauvre pour supporter ce fardeau, alors c'est le « rang » qui s'en charge. On loge ces indigents, et on les pourvoit de toutes choses au moyen de contributions volontaires. Tous les deux ou trois mois, on fait, dans chaque « rang », une collecte, une « tournée » au bénéfice des pauvres du rang. Ces tournées sont très fructueuses. A l'occasion de la nouvelle année, les jeunes gens, dans chaque « rang », font la tournée par bandes joyeuses, avec accompagnement de chants et selon certains rites traditionnels; c'est la « guignolée ».

2° *Phénomènes de particularisme.* — L'examen que nous venons de faire des pratiques du voisinage nous donne une première impression assez vive de communauté. Mais, si nous serrons l'analyse de plus près, nous en dégageons des faits de particularisme non moins accentués. Il est vrai que la famille, dans des circonstances nombreuses et variées, a recours au voisinage, mais elle n'en conserve pas moins, dans la vie courante, de beaucoup le rôle principal. Notamment, dans les paroisses anciennes, où nous avons le type dans sa pleine maturité, nous savons que la plupart des familles se suffisent presque entièrement à elles-mêmes, et que la mutualité, l'appel aux voisins, est

réservé pour les occasions exceptionnelles, accidentelles, de travail, de plaisir, de malheur ou de pauvreté.

Il est frappant de voir comment l'habitant, aussitôt que les circonstances le lui ont permis, a supprimé le pâturage communal, et a fait retourner les biens communaux au régime de la propriété individuelle (1), souvent contre le désir des fonctionnaires, tant est grande sa répugnance pour la communauté dans les travaux ordinaires de culture ! Il est frappant aussi de voir comment ces familles ont rejeté, dès le premier jour, la solution facile du groupement en village, comment chacune d'elles, toujours contre le désir des fonctionnaires, s'est cantonnée sur son domaine, tant est grande chez elles la préoccupation de se réserver une installation indépendante !

Personne plus que l'habitant n'entoure sa terre de clôtures ou de barrières; personne ne veille plus jalousement à ce que ses droits de propriétaire soient respectés. Lui, si économe de ses écus, se ruinera en procès plutôt que de permettre qu'on empiète sur ses biens.

Remarquons que, dans cette analyse des rapports de famille à famille, les faits ont suivi la même marche que lorsque nous avons étudié les relations de famille à individu. Et cette marche peut se résumer en trois idées : un fond de pratiques communautaires; sur ce fond, une manifestation effective de particularisme; mais un particularisme insuffisant pour effacer toute trace de communauté.

II.

Poursuivant notre analyse, nous trouvons immédiatement au-dessus du « rang », la paroisse, organisme complexe, destiné surtout à répondre au besoin du culte, mais qui n'en sert pas moins ici de cadre au gouvernement local, et n'en fait pas moins l'office de pouvoir public. Comment cela s'est-il produit?

(1) Voir les *Édits et Ordonnances* des premières années du dix-huitième siècle, et notamment t. II, p. 262; t. III, p. 135, 198.

Comment ce qui n'est d'ordinaire qu'un simple groupement de la vie privée, figure-t-il ici comme premier organisme de la vie publique?

La vie privée, chez l'habitant, n'est qu'une juxtaposition de familles rurales, chacune réduite à un ou deux ménages, chacune indépendante de l'autre, chacune se suffisant à peu près à elle-même, tirant de son domaine et de son industrie, par le travail de ses membres, ou momentanément avec l'assistance des voisins, tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, à sa permanence, mais rien de plus. Assurément, ce type n'est guère favorable à l'établissement de pouvoirs publics indigènes. Le lien fait défaut. On ne trouve pas, chez l'habitant, cette étroite union dans le travail et la propriété qui, chez les populations nettement communautaires, sert de base au moins à des embryons de pouvoirs publics, tels que la tribu des pasteurs nomades, ou le *mir* des agriculteurs sédentaires. L'habitant est assez avancé dans la culture intensive pour que chaque famille se soit réduite à deux ménages et ait soigneusement distingué ses intérêts de ceux d'autrui. D'autre part, on ne trouve pas, chez l'habitant, cette hiérarchie, ou plutôt cette gradation des familles dans le travail et la propriété, ces intérêts importants et variés naissant du travail intense, qui, chez les populations nettement particularistes, multiplient les groupements et préparent toute la série des institutions politiques à commencer par le *town*. Chez l'habitant, *les intérêts*, *tout en étant distincts*, séparés, *particularisés* dans une grande mesure, restent *peu importants*.

Rien au-dessus de la petite culture; pas de patrons agricoles, pas d'agriculteurs riches; parmi les familles rurales, aucune qui s'impose par la supériorité de sa condition matérielle. Les métiers et les professions auxiliaires de la culture ne sauraient prendre ici un grand essor. L'habitant fournit peu à l'industrie sous forme de matières premières, et demande encore moins d'elle sous forme d'objets manufacturés.

Deux industries seulement ont atteint quelque importance sous l'influence directe de l'habitant : la mouture des grains et le sciage du bois, qui comptent de nombreux établissements n'em-

ployant, en moyenne, que deux ou trois hommes chacun. Dans ces dernières années, et en grande partie sous une impulsion étrangère, les fabriques ont augmenté en nombre, en diversité, en importance. Des fromageries, des filatures, des sucreries, des fabriques de pulpes, etc., ont surgi ici et là. Mais aujourd'hui même, pour trouver le grand atelier, le grand fabricant, pour observer un mouvement un peu actif des transports, du commerce, il faut presque toujours s'éloigner du milieu rural.

On conçoit que, dans ce milieu, les arts libéraux ne sortent pas de l'état d'enfance. C'est ainsi que l'instruction primaire est peu répandue et encore moins appréciée. L'enseignement est laissé, la plupart du temps, aux mains des jeunes filles d'habitants qui, en attendant le mariage, se font institutrices à un salaire de quatre-vingts piastres (400 francs) à cent soixante piastres (800 francs) par année. Les membres des professions libérales ne sont guère mieux partagés; l'habitant recourt le moins possible à leurs services. Ainsi, beaucoup de maladies sont soignées en famille; on s'adresse souvent de préférence aux empiriques, aux « ramancheurs », ou rebouteurs. Dans ces conditions, les diplômés des écoles de médecins ont bientôt fait d'encombrer la profession. Ils en sont réduits, pour se maintenir, dans les campagnes, à soigner au rabais en abonnant les familles pour une somme fixée d'avance et généralement minime. Ils pourraient à peine vivre s'ils ne se procuraient un complément de ressources par l'exercice de quelque fonction accessoire, municipale ou politique. Et ainsi des autres. Ils peuvent être supérieurs à l'habitant par l'instruction; par ailleurs ils n'en diffèrent que fort peu; et, comme dans le cas précédent, c'est à la ville qu'il faudrait aller pour rencontrer une condition meilleure, une prospérité plus grande des professions libérales.

En résumé, nous n'avons ici ni l'étroite union communautaire, ni la complication des intérêts et la gradation des familles naissant du particularisme intense. L'habitant ne trouve ni en lui-même, ni chez ses auxiliaires immédiats, les éléments propres à la constitution d'une classe dirigeante et d'organismes publics. Dans ces conditions, le pouvoir politique ne se développera pas

spontanément à l'intérieur de cette société; il viendra du dehors.

Or, l'Église catholique a établi ici toute son organisation religieuse. Pour les fins spéciales de son culte, elle a précisément ce qui manque à l'habitant, et ce qu'il est incapable par lui-même de constituer : des cadres administratifs réguliers (la paroisse, le diocèse), des chefs hiérarchisés. Elle fournit surtout le curé, qu'elle a tiré du peuple, mais qu'elle a transformé, élevé au-dessus des siens par l'instruction, par le caractère sacré dont elle l'a revêtu. Le curé, par la force des choses, devient le dépositaire de l'autorité, et la paroisse, le pivot du gouvernement local.

Déterminons les principaux caractères de ce gouvernement paroissial dont nous venons d'expliquer l'origine. Premièrement, il est *personnel, autocratique*. L'autorité réside exclusivement dans le curé; il exerce cette autorité sans autre contrôle que la surveillance éloignée de ses supérieurs ecclésiastiques. De la part de ses administrés, pour ainsi dire pas de contrôle. Pour certaines fonctions, le curé, en vertu de la loi, peut avoir des adjoints, des auxiliaires; parfois même, l'exercice de la fonction sera confié à d'autres. Mais le curé n'en a pas moins, en pratique, la haute main partout. Tout se fait par lui, ou du moins suivant sa volonté.

Comment en serait-il autrement? L'autorité qu'il détient, il la doit fondamentalement à son caractère de prêtre, c'est-à-dire qu'il la tient de l'Église, et non pas de l'habitant; et si cette autorité s'étend ici aux questions d'ordre purement temporel, c'est par suite de l'inaptitude de l'habitant à gérer ses propres affaires, à constituer par lui-même le gouvernement local. L'habitant est hors d'état de contrôler cette autorité qui ne relève pas de lui et dont il ne saurait se passer. Il subit complètement sa tutelle.

Un deuxième caractère du gouvernement paroissial, c'est d'être *bienveillant, paternel*. En effet, il est exercé sur les lieux et par des hommes du pays. Le curé est bien, tout d'abord, l'homme de l'Église, formé dans ses séminaires, nourri de sa doctrine,

tenant d'elle son autorité, son prestige. Mais il est aussi, le plus souvent, fils d'habitant, élevé parmi les habitants, connaissant leurs idées, leurs mœurs, les partageant même parfois. Ses intérêts sont intimement liés aux leurs. Il vit de la dîme (le vingt-sixième minot de tous les grains). Il prospère ou languit en même temps que la population qu'il est appelé à gouverner.

Il se transforme avec elle. Si, dans les villes, on rencontre le chanoine qui a étudié à Rome et à Paris, qui a le costume romain et les idées françaises, on trouve, dans les paroisses rurales anciennes, le curé hospitalier, qui mène la vie large et facile de l'habitant, et qui occupe ses loisirs à propager les bonnes méthodes de culture. Et il ne faudrait pas aller bien loin, dans les paroisses neuves, pour faire la connaissance de quelque curé défricheur, « aux poignets de frêne », travaillant lui-même ses champs et allant vendre ses produits dans les chantiers à bois.

L'habitant regarde son curé comme son protecteur naturel, son représentant en toute circonstance. Il tient à le voir figurer avec honneur à côté de ses confrères; il est tout fier s'il a aussi bel attelage, aussi grand presbytère que les curés du voisinage. La coutume veut que le vingt-sixième enfant dans chaque famille (le cas se produit) soit mis à la charge du curé.

Un troisième caractère bien frappant du gouvernement paroissial, c'est *l'universalité de son objet;* il est à la fois *religieux*, *familial* et *public*.

Religieux. — Un mécanisme spécial sous la direction du curé, la fabrique, les marguilliers, est chargé de pourvoir à la partie matérielle du culte. Le curé, aidé parfois d'un vicaire, administre les sacrements, et, du haut de la chaire, enseigne la vérité et prêche la morale de l'Évangile. C'est là sa fonction essentielle, celle qui lui fournit le principe et la sanction de son autorité.

Familial. — Mais le curé ne se contente pas ici de prêcher la morale; il veille aussi à ce qu'elle soit respectée partout, et d'abord dans la famille. Il représente au foyer l'autorité suprême. Ce que le père a perdu en autorité au Canada, le curé l'a gagné. Son nom sert d'épouvantail pour les enfants turbulents, de frein pour les jeunes gens. On a recours à sa médiation dans

les querelles de famille; on le consulte dans toutes les difficultés; on s'assure de sa présence pour toutes les occasions solennelles. Il réglemente la vie de famille, permet ou interdit certains amusements; veille à ce qu'on ne fasse pas de mauvaises lectures, et confisque au besoin les livres dangereux.

Public. — L'autorité du curé va plus loin; elle s'étend aux rapports entre les familles. Le curé est appelé à régler les différends qui surviennent entre ses paroissiens; il est l'arbitre de leurs contestations. Sa présence suffit pour rétablir l'ordre, la paix. Sa maison est un asile inviolable pour toute personne menacée.

Dans quoi n'intervient-il pas? Son prône du dimanche est une revue diversifiée, un commentaire souvent original, des événements de la semaine qui vient de finir, ou des faits anticipés de la semaine qui commence. Il y traite sans transition, et toujours sur le même ton d'autorité, des prescriptions religieuses à observer, de désordres survenus dans quelque recoin de sa paroisse, de la construction d'un pont, d'un chemin ou d'une école, de la nécessité de limiter la vente des boissons, etc. Son rôle public ne se borne pas là. Il est le président nécessaire de la commission des écoles et des diverses associations qui se forment dans la paroisse. S'il ne fait pas partie du conseil municipal, rien d'important ne s'y passe hors de sa connaissance, et sans son assentiment.

Un dernier caractère de ce gouvernement paroissial, de ce gouvernement du curé, c'est qu'il est à peu près *dépourvu de toute contrainte matérielle, directe.* Dans la plupart des cas, son seul moyen de coërcition, c'est, d'une part, dans les questions d'ordre religieux, le refus des sacrements et les admonestations du haut de la chaire; c'est, d'autre part, l'abstention. Par exemple, les commissaires d'écoles s'obstinent-ils à requérir les services de tel instituteur contre le désir du curé, celui-ci cesse d'assister aux délibérations des commissaires, et ces derniers ne tardent pas à en passer par la volonté de leur pasteur. Ces deux sanctions rappellent bien la double origine de l'autorité du curé : la fonction sacrée du prêtre, et l'incapacité de l'habitant à se

passer de son concours, du prestige de son autorité, même dans la gestion de ses intérêts temporels.

A son tour, le gouvernement paroissial produit certains effets sociaux des plus importants. Et tout d'abord, c'est de *développer fortement l'esprit religieux et les institutions religieuses.* Nombreux exercices de piété, dans la famille et à l'église. La prière vient sanctifier toutes les actions de la journée; prière au lever, au coucher, celle-ci, dite généralement en commun; salutation angélique, au son de la cloche paroissiale; le Bénédicité et les Grâces, à chaque repas. Pour les dimanches, on réserve ses plus belles parures; on se fait une fête d'assister à tous les offices de l'église paroissiale. Souvent on installe une chapelle dans une salle de sa maison, et le soir, en famille, on chante des cantiques. Nombreuses fêtes religieuses et pratiques de surérogation. Les abstinences et les jeûnes de l'Église sont rigoureusement observés. A peine l'enfant commence-t-il à balbutier, qu'on lui enseigne ses prières et le signe de la croix. Au jour de l'an, époque des réunions de famille, le père est appelé à donner sa bénédiction à ses enfants réunis. Mais c'est la mère qui préside le plus souvent aux exercices de dévotion.

Le développement de tout ce qui tient de près ou de loin à la religion est l'occasion de contrastes frappants en ce pays où, hors de cela, rien n'est très développé. J'ai déjà dit que l'instruction était peu appréciée; les parents sont satisfaits si l'enfant « ne déteste pas trop l'école », et ils s'inquiètent assez peu de ses progrès. Mais il faut excepter le catéchisme, qui s'enseigne non seulement à l'école et à l'église, mais au foyer même. Les parents se font un point d'honneur que leur enfant soit admis jeune à faire sa première communion, et dès que celui-ci a atteint ce but, il cesse le plus souvent de suivre la classe. De même l'enseignement secondaire et supérieur, entre les mains de corporations religieuses, a été pendant longtemps destiné uniquement à former des prêtres; ce n'est que dans ces dernières années qu'on a vu surgir, à côté des collèges classiques, de grandes écoles commerciales.

L'habitant lit peu, mais la lecture qu'il goûte le mieux est celle

des livres de piété; le merveilleux, le surnaturel religieux, surtout, l'empoignent. La population des campagnes alimente chaque été de nombreux pèlerinages vers des sanctuaires vénérés. L'habitant a l'horreur de la taxe directe, à tel point que les divers partis politiques ont toujours reculé devant la tentative de l'y réduire. Pourtant, il paie sans répugnance, avec plaisir même, la dîme à son curé, et les cotisations assez onéreuses qu'on lui impose pour la construction d'églises ou de presbytères, ou les contributions qu'on lui demande pour l'érection de couvents. Les familles les plus économes paient la location d'au moins un banc dans l'église, et contribuent généreusement au casuel.

La physionomie même du pays est rendue caractéristique par ce déploiement des institutions religieuses. Que l'on parcoure une de ces nombreuses paroisses, presque toutes désignées couramment par le nom de leur saint patronal, on verra les habitations des cultivateurs, toutes semblables dans leur simplicité rustique, toutes également proprettes et modestes, s'aligner en rangées régulières. Rien ne vient rompre la monotonie de ces rangs, si ce n'est quelque grande croix de bois peint, quelque calvaire, élevé au bord du chemin par la piété des fidèles. Quelque chose domine-t-il ce plat paysage, ce ne sont pas, comme dans la contrée anglaise, de grands établissements agricoles, industriels ou commerciaux; ce ne sont pas les constructions municipales; c'est l'église et son clocher étincelant, c'est le presbytère, c'est le couvent, c'est la masse imposante de quelque collège, ou monastère.

Un autre effet, non moins important, du gouvernement paroissial, c'est l'*intensité de la vie locale*, de la vie de paroisse. L'autorité qui émane de la personne du curé sert de lien à ces familles autrement désunies, et donne une énergie particulière à la vie paroissiale. Mais il ne faudrait pas se tromper sur la nature de celle-ci, et la confondre avec la vie municipale des Anglo-Saxons. Ce n'est pas l'habitant qui a fondé l'institution paroissiale; il l'a trouvé toute formée, y est entré, en a subi l'empreinte. Il ne domine pas la paroisse, il est dominé par elle. Aussi l'intensité de la vie de paroisse ne se manifeste-t-elle pas autant par la part

active que l'habitant peut prendre à la gestion des intérêts locaux, pas plus que par l'importance des franchises qu'il exerce ou des œuvres qu'il fonde, mais passivement, par l'attachement qu'il a pour sa paroisse, et par l'assistance, la protection qu'il en reçoit.

C'est un spectacle curieux, les dimanches et jours de fête, que celui de cette population, hommes, femmes, enfants, débouchant sur la place de l'église de tous les points de la paroisse, les uns à pied, presque tous en voiture. Les chevaux sont rangées en ordre sur la place publique; puis les hommes, réunis par groupes, en attendant la messe ou les vêpres, conversent du beau et du mauvais temps, de l'apparence de la récolte, commentent les événements de la semaine ou le prône du curé. L'habitant rencontre ici ses parents, ses amis, ses connaissances; il consulte le notaire, le médecin, les notables. Il prête l'oreille aux annonces du crieur public, il recueille les nouvelles et impressions qui feront le sujet de la conversation pour le reste de la semaine; il écoute les conseils du curé, et reçoit à son insu une impulsion décisive.

C'est avec peine que l'habitant se détache de cet ensemble. Avant de se décider à sortir du milieu paroissial, à quitter son clocher, il fera de forts sacrifices matériels.

Aussi retire-t-il de ce gouvernement assistance et protection. Cette assistance, nous le savons déjà, n'est pas d'ordre matériel. Chaque famille, en ce qui regarde ses moyens d'existence, se suffit à elle-même. C'est précisément cette aptitude de l'habitant à se pourvoir matériellement qui fait la force et la solidité du gouvernement paroissial, de même que c'est l'inaptitude de cet habitant à gérer ses intérêts moraux, à se gouverner, qui est la cause déterminante de ce type de gouvernement. L'assistance que procure le gouvernement paroissial est d'ordre moral. Il dirige et unit. De l'église où elle a sa racine, l'autorité du curé s'étend d'une part sur la vie de famille qu'elle réglemente, de l'autre sur la vie publique locale qu'elle encadre et domine. Elle fait régner au foyer une morale plus élevée, elle fournit à ces familles, dispersées et jalouses les unes des autres, le lien qui permet et maintient la vie locale.

Ce n'est pas tout : la paroisse déborde la vie locale et limite l'action des organismes politiques supérieurs. *Le pouvoir central, pas plus que le gouvernement paroissial, n'émane de l'habitant.* Il est venu du dehors. En outre, il a subi, dans le cours du siècle dernier, une transformation qu'il est important de noter. L'administration coloniale française, qui présida aux débuts de l'établissement, était une parcelle détachée de la monarchie centralisée de la France; militaire avant tout, tandis que la paroisse est avant tout religieuse, elle avait pourtant avec celle-ci bien des points de ressemblance. Comme la paroisse, ce premier pouvoir central était autocratique, prétendait ne relever que de lui-même, sans contrôle de la part de ses administrés. Par son centre d'action et ses représentants, ce pouvoir central était moins rapproché que la paroisse du cœur de la population; néanmoins, il avait sur celle-ci une forte prise, car, à l'exemple de la paroisse, il était envahissant, s'ingérait dans la vie privée aussi bien que dans la vie publique, et, par le moyen de ses agents, exerçait directement toutes les fonctions municipales.

Si ce pouvoir avait subsisté, il aurait été pour la paroisse un rude concurrent, et celle-ci n'aurait pas acquis l'importance qu'elle a eue depuis. Mais la décadence du commerce des fourrures, dont l'administration coloniale vivait en grande partie, et la décadence non moins profonde de la monarchie française, sur laquelle cette administration coloniale s'appuyait, l'affaiblirent graduellement. Un jour, la guerre lui fut fatale et elle succomba sous l'assaut de l'étranger. La conquête du Canada par l'Angleterre a substitué à l'administration coloniale française un pouvoir central d'un type tout différent. Celui-ci n'a pas cherché à empiéter sur la vie privée ni sur la vie publique locale, pour les patronner et les contrôler. Il a limité son action aux matières d'intérêt général. Bientôt, sous l'influence de diverses causes, il s'est décentralisé, c'est-à-dire qu'il s'est dépouillé au profit d'institutions municipales et politiques autonomes.

Qu'est-il arrivé? Ce mécanisme gouvernemental, par sa nature même et son ampleur, s'est trouvé hors de la portée de l'habitant. Ce dernier avait supporté allègrement le despotisme pa-

ternel de la bureaucratie française; il regarda avec indifférence les institutions d'autonomie et de décentralisation. Des attributions dont le pouvoir central s'est dépossédé, les unes sont allées grossir l'apanage de l'organisme paroissial, déjà rendu florissant par la prospérité toujours croissante de l'habitant; les autres sont demeurées inertes. Les fonctions municipales se sont greffées sur la paroisse, le comté est resté un simulacre vide, et le pouvoir central (1), aux mains des politiciens, de ceux surtout qui viennent des villes, n'a conservé qu'une faible prise sur la population rurale.

S'agit-il même d'intérêts supérieurs, d'entreprises d'utilité générale, désire-t-on déterminer dans la population un mouvement d'ensemble, l'idée, le plan de l'œuvre pourront bien venir de plus haut, le pouvoir central pourra bien promouvoir l'œuvre de ses deniers, mais pour que celle-ci s'exécute, pour que la réforme s'accomplisse, il faudra de toute nécessité que la paroisse intervienne. C'est ainsi que l'expérience a démontré que les sociétés d'agriculture de comtés empruntées aux Anglais, sont trop éloignées de l'habitant; elles ne l'atteignent pas. On a dû dernièrement les remplacer par les cercles agricoles de paroisses sous la direction des curés. De même, en matière de colonisation, le rôle de la paroisse est souverain. Ces jeunes gens qui ont tant de répugnance à s'éloigner du clocher, partiront volontiers si le curé ouvre la marche et leur indique la région à coloniser, s'ils trouvent à leur côté d'autres jeunes gens de leur paroisse, et s'ils ont l'assurance de voir bientôt se former autour d'eux toute une paroisse nouvelle à l'image de l'ancienne. L'organisation paroissiale a permis aux Canadiens-Français d'envahir pacifiquement, mais sûrement les régions voisines de leur pays et peuplées à l'origine par une population de langue anglaise. Dans la Nouvelle-Angleterre, elle est encore pour les groupes nombreux d'émigrants canadiens une sauvegarde contre l'absorption.

La paroisse est donc la maîtresse pièce de cet organisme politique. Et remarquez l'étroit rapport entre la vie privée et la vie

(1) Il s'agit ici du gouvernement de la province, fixé à Québec; il sera plus tard question du gouvernement fédéral, qui se superpose à celui-ci.

publique : la vie privée, où l'habitant ne dépasse pas le domaine plein; la vie publique, où son horizon reste circonscrit par la paroisse. De quelque point qu'on parte, pour atteindre l'individu, il faut passer par la paroisse. Sans elle rien ne se fait. Elle enserre l'habitant à la manière des organismes patriarcaux, dont elle a l'autocratie bienveillante, paternelle, envahissante. Elle n'en diffère que sur un point, mais fondamental celui-là : le travail et la propriété lui échappent.

Un dernier résultat du gouvernement paroissial, c'est *la prépondérance politique du clergé*. Nous venons de voir, en effet, que la paroisse domine la vie publique; le clergé domine à son tour la paroisse, et par elle la vie publique. Dans la législature provinciale rien ne se fait contre le désir de l'épiscopat. Les évêques ont en outre le contrôle presque absolu de l'instruction publique.

III.

Nous allons suspendre ici notre enquête. Pour la compléter, il ne nous reste plus qu'à examiner certaines influences modernes, qui commencent seulement à se faire sentir, certains développements nouveaux encore mal fondus dans le corps social et dont nous prendrons connaissance plus utilement par la suite. Déjà nous avons accumulé suffisamment de faits pour nous permettre de classer le type et de porter sur lui un premier jugement d'ensemble.

Dans l'état actuel de la Science sociale, les sociétés se répartissent en quatre groupes distincts. Outre les instables ou désorganisés, dont nous n'aurons pas à tenir compte ici, nous trouvons le type patriarcal ou communautaire, le type particulariste, et enfin, servant de transition entre les deux, le type quasi-communautaire. *Communautaires*, *quasi-communautaires* et *particularistes*, les sociétés se trouvent ainsi rangées dans l'ordre de leur complication croissante, et l'on peut dire dans l'ordre croissant de l'initiative individuelle, car l'initiative est le

grand agent de la complication sociale, dans la limite permise par le milieu physique.

A quelle catégorie appartient la société franco-canadienne? Si nous la rapprochons d'un type communautaire bien caractérisé, comme la société nord-slave, méthodiquement décrite par M. Demolins dans la *Science sociale* (1), nous serons d'abord frappés de certaines analogies. Dans l'un et l'autre type, l'atelier reste familial, le travail ne se spécialise guère, et la culture est secondée par de nombreuses industries domestiques et par l'émigration. Mais si nous poursuivions le rapprochement, nous reconnaîtrions que la plupart des caractères communs aux deux types ou bien ne se retrouvent que très atténués chez le type canadien, ou bien sont d'importance secondaire (émigration par troupe, avec esprit de retour, au profit de la communauté, multiplicité des fêtes, résignation dans le malheur et la souffrance, modicité du mobilier, etc.). Enfin, sur des points fondamentaux, la différence entre les deux sociétés est tranchée. Il n'existe au Canada rien de semblable à cette famille patriarcale des Slaves, unissant plusieurs ménages en une étroite communauté de travail et de propriété sous le contrôle souverain du *mir*. La famille de l'habitant est, *dans tous les cas*, réduites à deux ménages et la notion de communauté presque entièrement bannie du travail et de la propriété. La paroisse, comme nous savons, malgré l'ampleur de ses fonctions, ne touche pas à l'organisation des moyens d'existence.

Nous n'avons donc pas de difficulté à distinguer le Franco-Canadien du communautaire pur, et à le placer en avant de lui dans la voie de la complication et de l'initiative. Passons maintenant au quasi-communautaire. Le Béarnais décrit par M. Butel (2), et qui a servi de prototype à cette catégorie, reproduit en grande partie les quelques analogies que nous avons signalées, il y a un instant, entre le Slave et le Canadien; mais il se rapproche encore de ce dernier en ce que la famille béarnaise, comme la canadienne, est réduite à deux ménages, et en ce que,

(1) *Science sociale*, t. XVI, p. 248-71.
(2) *Ibid.*, t. XIII, XIV et XV.

dans l'un et l'autre pays, la transmission des biens est pratiquée en vue d'assurer la permanence du foyer. Toutefois, encore ici nous relevons des divergences profondes. Chez le Béarnais, quasi-communautaire, le travail principal est l'art pastoral, chez le Franco-Canadien c'est la culture; chez le Béarnais, la propriété de la plus grande partie du sol reste indivise entre les familles d'une ou plusieurs communes (commune et syndicat); chez les Franco-Canadiens, tout le sol disponible est soumis au régime de la propriété particulière. Chez le Béarnais, la réduction de la famille à deux ménages (1) a pu, sous la haute influence de particularistes, être aisément adoptée et se maintenir depuis, à raison même de l'exiguïté du lieu; chez les Franco-Canadiens, elle paraît avoir été déterminée, à l'origine, par une intervention plus pénétrante d'envahisseurs du type particulariste, et avoir été maintenue par la pratique d'une culture plus intensive. Enfin, trait saillant, le Béarnais, dans la disposition de ses habitations, a conservé la forme communautaire du village à banlieue morcelée; le Franco-Canadien a créé le « rang », qui se rapproche de la forme du domaine isolé.

Allons-nous pouvoir ranger dans la même catégorie le Béarnais qui vit encore sous le patronage de la montagne herbue et qui ne cultive que quelques arpents de prés, et le Franco-Canadien qui s'avance hardiment en pleine forêt et s'y taille, à force d'énergie, tout un domaine, le Béarnais qui a brisé, à la vérité, le moule de la famille patriarcale, mais sans sortir du moule antique du village et du pâturage communal, et le Franco-Canadien qui a brisé l'un et l'autre pour ne conserver que l'attache relâchée, et surtout morale, du « rang » et de la paroisse?

Au Canada même, dans le voisinage des Franco-Canadiens, on peut observer des groupes de population qui, plus que ces derniers, se rapprochent du type Béarnais ou quasi-communautaire : ce sont les *Highlanders* écossais. Les *farmers* du Canada, originaires des *Highlands* d'Écosse, ne vivent pas, il est vrai, agglo-

(1) On verra plus loin que si le Béarnais a subi plus naturellement l'influence du particularisme *quant à la réduction des ménages au foyer*, il est demeuré rebelle à la transformation sur le reste.

mérés en village, et en outre ils ont dû forcément, dans la forêt, délaisser l'art pastoral; mais ils sont encore mal dégagés de la formation communautaire, et mal engagés dans la culture. Hommes de clan, habitués au groupement étroit, portés vers l'effort violent et passager suivi de repos et de plaisir, plutôt que vers le travail isolé, lent et soutenu de la culture, ils se sont distingués dans les expéditions militaires ou d'exploration, dans les escouades de forestiers et dans les luttes politiques. La plupart de ces caractères se retrouvent chez les Franco-Canadiens, mais à un degré moins remarquable peut-être, ou, en tout cas, avec moins de persistance. En outre, le Highlander est décidément moins laborieux, moins paysan que le Franco-Canadien; il n'entreprend presque aucun travail agricole sans recourir à la corvée récréative, et ses procédés sont des plus routiniers. Chaque fois que ces deux types ont été mis en contact, le Franco-Canadien a absorbé ou évincé l'autre.

Ainsi l'habitant canadien est d'un cran moins communautaire que le *Highlander* et que le Béarnais. Va-t-il donc falloir le mettre d'emblée au rang des particularistes? Pas davantage. Si nous le rapprochons des *farmers* anglais, ou des *lowlanders* écossais, établis à ses côtés dans les provinces de Québec et d'Ontario, nous verrons qu'il diffère d'eux *encore plus* que du quasi-communautaire. Ces différences portent à la fois sur l'organisation des moyens d'existence, sur les auxiliaires de la vie privée, et sur la vie publique, et elles ont toutes pour cause première une initiative plus grande chez le type particulariste.

Nous savons que, chez l'habitant, la culture est familiale que, le domaine se limite en étendue aux besoins d'une famille, et que le travail s'accomplit en famille à l'exclusion de salariés étrangers. Les jeunes gens restent tard au foyer et prêtent le concours de leurs bras, mais, en retour, comptent souvent sur une part d'héritage que leur constituera le père. Chez le *farmer* anglais, au contraire, la culture est patronale, le domaine est indéfini dans son développement, et le travail est exécuté en grande partie par des salariés. A l'âge de seize ou dix-sept ans, le jeune homme se met régulièrement *à gages chez son père*, ou

ailleurs, et ne compte guère, en revanche, sur une part de succession. L'habitant cherche à produire directement tout ce qu'il consomme; sa culture est essentiellement mixte et complétée par de nombreuses industries domestiques; le *farmer* anglais, au contraire, devient volontiers un spécialiste, comme au Manitoba, où il ne produit que du blé et se pourvoit de tout le reste par voie d'achat. Lorsque le cultivateur tend ainsi vers la culture spéciale et vers la grande culture, de nombreux auxiliaires, gens de profession, industriels, commerçants, surgissent à ses côtés pour compléter son action. C'est le cas du *farmer* anglais; ce n'est pas, comme nous le savons, le cas de l'habitant. Si l'habitant a le demi-isolement de son « rang », le *farmer* a le plein isolement de son grand domaine carré. Enfin l'habitant, incapable de constituer chez lui la vie publique, subit passivement le gouvernement paroissial, tandis que le *farmer* anglais prend la part la plus active aux affaires de son *township,* de son comté, de sa province, de l'État, et domine ainsi, dans une grande mesure, la vie publique elle-même.

L'habitant se distingue donc bien du particulariste; mais il présente, dans la classe des quasi-communautaires, une variété bien marquée, supérieure à celle du type béarnais, et beaucoup plus influencée par le particularisme. Ce différent degré d'influence paraît aisé à comprendre avec la différence des territoires sur lesquels l'influence en question s'est exercée. Les pâturages des montagnes, avec leur exploitation et leur propriété nécessairement communes, ont fortement contrebalancé l'assimilation tentée par les familles particularistes sur les familles communautaires. Les mêmes obstacles ne se sont pas fait sentir dans les plaines cultivables, où le travail et la propriété tendent de leur nature à devenir individuels. Là, la résistance n'est venue que des traditions de la race, de la persistance de son ancien milieu social sous l'action purement supérieure et générale de particularistes noyés dans l'ensemble. C'est encore ce qui fait que le Franco-Canadien est si peu entraîné ou dominé par l'Anglais, dont l'action est mal à l'aise dans ce milieu compact de quasi-communautaires.

Indépendamment de cette classification, toute justifiée qu'elle soit, nous avons à notre disposition un moyen de juger de la valeur de cette organisation sociale : c'est de dégager les caractères saillants, bons ou mauvais, qu'elle a développés. Voici d'abord deux caractères favorables, la souplesse du type et sa stabilité.

Souplesse. — L'éducation de l'habitant se fait en vue du domaine plein, c'est-à-dire en vue de rendre l'individu capable de tirer directement de son domaine et de son travail tout ce qui lui est nécessaire. Ce n'est que récemment que cette notion a été en certains endroits quelque peu altérée. L'homme est ainsi dressé non seulement au travail pénible du défrichement et de la culture, mais encore à l'exercice de mille petites industries domestiques. Il acquiert l'habileté manuelle, l'ingéniosité mécanique. Comme les issus de sociétés simples, communautaires, l'habitant se trouve doué d'une grande variété d'aptitudes; mais plus actif, plus entreprenant que les purs communautaires, il met à plus grand profit sa versatilité. S'il n'est pas apte à organiser par lui-même la grande colonisation, du moins, en toute circonstance, perdu en pleine forêt vierge, il se montrera capable en peu de temps de pourvoir à tous ses besoins physiques. Il se tirera fort bien d'affaire.

C'est cette faculté qui lui a permis, au cours des deux derniers siècles, de fonder sans bruit, par les moyens les plus simples, à l'aide des ressources les plus restreintes, dans le délaissement de tout, une colonie prospère de petits cultivateurs; qui l'a fait réussir là où les repris de justice, les urbains, les gentilshommes, les désorganisés de toute classe, avaient échoué si promptement.

C'est cette faculté, encore, qui a fait de lui un auxiliaire si précieux dans les expéditions de traite, d'exploration, de guerre, dans les chantiers à bois et dans les grandes fabriques. Dans la vie des bois, au camp, il brille même par là à côté du particulariste anglais, plus spécialisé, plus dépendant de la complication sociale. Dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre, on apprécie hautement ses dispositions laborieuses et son intelligence des machines.

Stabilité. — Le domaine plein, complété par la paroisse, produit un type social singulièrement solide, résistant. Le domaine plein procure à l'habitant tout ce qui est nécessaire à sa subsistance; le gouvernement paroissial lui garantit l'ordre, la paix. Il se trouve ainsi assuré de l'indépendance, de la *stabilité, à la fois dans l'ordre moral et matériel.* Il peut traverser sain et sauf bien des périls. C'est ainsi qu'après deux siècles d'isolement dans la forêt, et après plus d'un siècle d'occupation anglaise, nous retrouvons les descendants des premiers colons français grandement multipliés et prospères. Il serait facile de démontrer ici que le milieu physique et l'influence étrangère ont à peine modifié le type primitif; que l'habitant a conservé avec ténacité, à un degré remarquable, les méthodes de culture, les usages, les récréations, la langue et jusqu'aux superstitions de son ancêtre de France.

Qu'est-ce qui pourrait bien ébranler une société aussi souple, aussi solide? C'est ce que nous verrons en étudiant la concurrence extérieure, dans un prochain et dernier article.

Léon Gérin.

(*A suivre.*)

EN ITALIE.

VI.

DU MONT-CASSIN A TURIN.

I.

A peu près à égale distance entre Rome et Naples, les hauteurs de San-Germano sont couronnées par l'abbaye célèbre de Monte-Cassino.

Le couvent est au sommet de la montagne; c'est là que saint Benoit bâtit, il y a quinze siècles, sur l'emplacement d'un temple consacré à Vénus, ce monastère qui devait jeter un tel éclat dans le monde : des savants s'y sont illustrés; des papes en sont sortis; des œuvres d'art innombrables, des manuscrits précieux, des éditions rares s'y sont entassées de siècle en siècle, comme dans un véritable musée. Si la Science avait ses lieux de pèlerinages comme la Religion, Monte-Cassino serait un des sanctuaires les plus vénérés. Au moyen âge, il fut un des asiles où l'on recueillit avec le plus de piété les épaves de la civilisation antique. Flambeau jamais éteint, les moines se transmettaient de génération en génération le feu sacré que le vent de la tempête ne parvint jamais à éteindre. La puissance des moines était jadis considérable; des 1662 églises sur lesquelles ils exerçaient leur juridiction, ils n'en possèdent plus une seule maintenant, même pas celle de leur couvent. Ils ne sont plus que des usufruitiers, ou plutôt des gardiens; on tolère encore à Monte-Cassino une

vingtaine de Bénédictins. A mesure que les anciens régimes de la Péninsule tombaient devant l'invasion piémontaise, les ministres de Victor-Emmanuel se chargeaient d'entretenir couvents, églises, bibliothèques, œuvres pies. Il est douteux que l'Italie ait eu à se féliciter de cette innovation, ainsi que les quelques exemples suivants le prouveront. « En 1880, la commission d'enquête constata le désordre complet de la bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome, la disparition de dix-huit ouvrages de prix,... entre autres l'édition princeps d'une lettre de Colomb sur la découverte de l'Amérique. En dépit des milliards de biens ecclésiastiques confisqués, il faut tous les ans prélever sur les fonds du budget plusieurs millions pour combler le déficit de l'administration des cultes... Toujours en 1880, l'économat de Florence dépensa en frais d'administration, de litiges, appointements au personnel, 122.678 francs, pour un revenu de 103.049 francs; celui de Naples fit mieux : administrant un revenu égal, 103.970 francs, il dépensa le double, 216.698 » (1). A Palerme, à Venise, même proportion entre les recettes et les dépenses. Je continue : « D'après la statistique de 1880, il y avait, à cette époque, 17.870 œuvres pies possédant un patrimoine de 1.626.644.000 francs... Des 84 millions qui forment le revenu de ces œuvres, 25 seulement arrivent aux pauvres... (2). L'hospice de l'Annunziata, à Naples, a une rente de 444,000 francs; il paie 55.000 francs d'impôts, et, pour frais de culte, 22.000; il ne reste que 25, 20, ou 12.000 francs pour les enfants trouvés (3). » Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'en présence d'un pareil gaspillage, le maire de Londres ayant ouvert, en 1884, une souscription pour les cholériques de Naples, promit de veiller à ce que l'argent arrivât aux destinataires (4). Si j'ai cité tous ces faits, ce n'est point pour prouver la supériorité des anciennes

(1) Merlino, *l'Italie telle qu'elle est.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Voilà ce qu'on gagne à laisser l'État administrer des fondations privées. « C'est un trait distinctif de l'Angleterre, dit l'*Edinburg Review*, et un trait dont nous sommes fiers, que nous conduisons nos affaires nous-mêmes et sans l'intervention de l'État. » (Taine, *Notes sur l'Angleterre.*)

royautés sur la royauté d'Umberto I; la seule conséquence que je veuille en déduire, c'est que les réformes sont toujours des réformes extérieures, jamais véritables; la monarchie constitutionnelle italienne reste bien au-dessous de ses promesses.

Le Mont-Cassin a heureusement à moitié échappé jusqu'à ce jour à la sollicitude de l'administration. Aussi la science et les arts acquièrent-ils encore maintenant de nouveaux trésors. Des fresques modernes très remarquables couvrent des murs jusqu'alors restés nus. Carmen Sylva a fait présent aux Bénédictins d'une poésie, écrite de sa main, poésie qu'elle a elle-même enluminée et ornée de dessins (1). Le baron de Rothschild, dans une de ses visites au monastère, prêta la somme nécessaire pour imprimer les œuvres de Tosti.

Les pics des Abruzzes ferment l'horizon du côté de l'Orient et les eaux limpides du Garigliano serpentent au pied de la montagne. Est-ce la nécessité d'occuper une position avantageuse et à l'abri des coups de main qui a poussé généralement les fondateurs de cloîtres à en poser les fondements sur de hautes collines ou au sommet des monts? Est-ce pour mieux contempler les grands spectacles de la nature que ces âmes religieuses aimaient à s'élever ainsi au-dessus du monde?

En quittant le Mont-Cassin, je remontai vers l'Italie du Nord. Je fais grâce à mes lecteurs d'une série de haltes, où je trouvai occasion de constater une fois de plus les phénomènes dont j'ai parlé précédemment.

A propos de cimes et d'ascensions, j'ai pu observer à Orvieto, — patrie et marraine du fameux orviétan, — un phénomène assez curieux.

La cathédrale d'Orvieto, d'un gothique original et fantaisiste, enrichi de broderies italiennes, attire de nombreux touristes, et cette affluence a déterminé la construction d'un funiculaire, qui monte de la station du chemin de fer à la ville, celle-ci étant haut perchée.

Or, d'après ce que j'ai vu, ce mode de locomotion ne profite

(1) *Sufferenze*, « Souffrances ».

guère aux habitants. Peut-être est-il bien cher pour eux. A en juger par les waterproofs, caoutchoucs, tartans, dont sont revêtus mes compagnons de voyage, il est évident que les indigènes de ces lieux élevés préfèrent leurs jambes à l'invention nouvelle.

Mais transportons-nous tout de suite sur la crête des Apennins, où mon train s'élève en zig-zag. Derrière nous, la plaine toute verte apparaît en bas, par instants, à travers les échappées de vallées: des bois et des vignes dont les pousses sont nouvelles tapissent les collines. Encore un tunnel après tant d'autres. Cette fois nous avons définitivement quitté l'Italie Méridionale, nous sommes à présent dans l'Émilie; les pics des montagnes sont couronnés de neige; le Réno écumant bondit sur les rochers; voici Porretta, une des villes d'eaux les plus fréquentées de l'Italie. N'allez point vous la figurer à l'image de Vichy, d'Aix-les-Bains ou de Baden-Baden : ici point de villas, point de chalets, point de ces grands hôtels où sont réunis tous les avantages du confort moderne. Les meilleurs d'entre les hôtels ne sont guère que des auberges « de premier ordre », suivant l'expression chère à Bœdeker et à Joanne. Le Palazzino, le petit palais, est tout à la fois casino, établissement hydrothérapique, hôtellerie et le reste; il est d'ailleurs tout flambant neuf. Il n'y a pas de baigneurs étrangers à Porretta; la clientèle y est toute locale, tout italienne. Ce qui est en même temps le Trouville et le Vichy de l'Italie se trouve sur la mer Tyrrhénienne : c'est le grand port commerçant de Livourne; Rimini, sur l'Adriatique, et Castellamare, au golfe de Naples, sont aussi parmi les villégiatures les plus renommées de la Péninsule; mais qui oserait les comparer à Aix, à Trouville, à Biarritz, à Luchon, à Royan? Pour le bon goût, la grâce, les belles manières, l'élégance et la politesse, la France demeure la souveraine incontestée : l'aristocratie de toute l'Europe accourt chaque année sur nos plages, dans nos kursaals; aucun pays ne saurait nous disputer le premier rang. Les riches Italiens viennent eux-mêmes nous demander asile : même ceux qui nous abhorrent comme nation, nous trouvent, pris individuellement, les plus charmants des hommes.

Sassuolo, près Modène, est un autre spécimen de station thermale. Il n'existe certes pas de trou plus affreux et plus propre à éveiller des idées noires. Porretta, en comparaison, est un petit Paris; Sassuolo ne tardera pas d'ailleurs à être complètement délaissée. Il y a dans les environs des indices qui révèlent la présence d'une source de naphte; une Société tente depuis quelque temps des recherches : faut-il le dire? cette Société est française.

II.

Bologne. — San-Pétronio, la cathédrale, le palais Pabla, le palais du Podestat, le portique des Banchi entourent la place centrale. Indépendante jusqu'en 1512, le pape Jules II l'incorpora alors aux États de l'Église. Tandis que Florence, Rome, Pise, Milan, Venise, Pérouse, Urbin, Mantoue, avaient déjà acquis une renommée artistique européenne, Bologne était à peine connue. Francesco Francia, au commencement du seizième siècle, fut son premier grand peintre; mais, contrairement à Gênes, Bologne laissa du moins un nom dans l'histoire des arts : c'est après avoir été soumise à la domination de Rome que cette fleur tardive s'épanouit. Nicolas Pisango avait bien, au treizième siècle, sculpté le tombeau de saint Dominique, et Jacopo della Quercia les bas-reliefs du portail de Sant'Onofrio. Michel-Ange, enfin, s'y étant réfugié, y avait travaillé à une statue de Jules II que le peuple brisa en 1511; mais ce n'est qu'à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième que l'école bolonaise eut quelque importance : alors que la décadence était universelle en Italie, que la peinture était tombée dans le maniérisme, un dernier rejeton de la Renaissance fleurit à Bologne avec Ludovic (1555-1619), Augustin (1558-1601) et Annibal Carrache (1560-1609). Puis ce fut le tour du Guide (1642), du Dominiquin (1641), de l'Albane (1660), et du Guerchin 1666). Titien, Tintoret et Véronèse, derniers représentants de l'école vénitienne, étaient morts en 1576, 1594, et 1588.

Le caractère de l'école bolonaise est de manquer de naturel et d'originalité : elle est éclectique. Les maîtres recommandaient à leurs élèves de copier « le dessin de l'école romaine, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris de la Lombardie, le style terrible de Michel-Ange, la vérité et le naturel du Titien, le goût pur et souverain du Corrège, la prestance et la solidité de Pellegrini, l'invention du docte Primatice et d'y ajouter un peu de la grâce du Parmesan » (1). Nous ne sommes donc pas ici en présence d'un art, né des circonstances naturelles elles-mêmes; c'est une adroite copie. Quand Raphaël peignait ses grandes fresques du Vatican, il faisait de la peinture décorative, nécessaire pour couvrir la nudité des murs des immenses appartements romains; de même, lorsque Rembrandt donnait à ses toiles des dimensions modestes, il les proportionnait aux intérieurs étroits et capitonnés des marchands hollandais. Les fresques naïves du Campo Santo de Pise étaient l'expression même de la foi vive et simple du treizième et du quatorzième siècle. Les saints François en extase de Zurbaran étaient destinés aux cellules de quelques ascètes espagnols. Le climat humide de Venise invitait les peintres à représenter les objets et les corps avec des taches d'ombre et de lumière indécises, des dégradations de couleur, et non pas avec la ligne, le dessin pur et simple de l'École Romaine; à Rome, en Toscane, en Ombrie, la sécheresse de de l'air arrête, en effet, nettement les contours des choses. Vouloir mélanger les qualités de toutes ces écoles, c'est ne point comprendre la raison d'être et la beauté de chacune. Aussi, quelque talent qu'aient déployé les Carraches, le Guide et le Guerchin, ils n'ont pu approcher de la renommée de leurs modèles, tous leurs artifices et toutes leurs malices n'ont point remplacé l'inspiration originale qu'ils n'avaient pas. Cela ne leur servit à rien d'imiter Michel-Ange ou Titien. C'est le tempérament, les idées, le pinceau, le génie même de Michel-Ange et du Titien qu'il leur aurait fallu : l'imitation ne réussit jamais quel qu'en soit l'objet : tantôt c'est le geai paré des plumes du paon; tantôt c'est l'âne qui veut être

(1) Sonnet d'Augustin Carrache.

gracieux; tantôt c'est une constitution anglaise qu'on applique malencontreusement à un pays communautaire.

Est-ce à dire que les peintres bolonais soient au-dessous de tout, ainsi que certains critiques contemporains l'ont pensé, tandis que ceux de l'autre siècle proclamaient le contraire : vérité en deçà de 1800, erreur au delà? Nous sommes habitués à ces variations d'opinion en matière d'esthétique; mais de ceci, je n'ai pas à me soucier; le seul point que je veuille retenir, c'est le caractère même de cette école et les conditions dans lesquelles elle a vécu : ce sont là des faits précis qui n'admettent point la discussion, et qui rentrent dans le domaine de la Science sociale.

Ferrare, Modène, Mantoue, Parme ont conservé l'aspect de petites capitales.

Modène a une Université, une École des Beaux-Arts, de larges rues comme celles de Versailles, garnies d'arcades comme celles de Bologne, des musées, des jardins publics, enfin un colossal palais ducal, transformé en école militaire; c'est là que, jusqu'en 1859, résida François « d'Autriche ».

On a vu certains peuples, en Europe, accepter des dominations étrangères, mais jamais le phénomène n'a été aussi complet qu'en Italie. États du Nord, États du Centre ou du Midi ont toujours reçu leurs maîtres de l'étranger. Ceux qui avaient commandé à l'univers étaient devenus incapables de se conduire eux-mêmes. A Naples, Byzantins, Normands, Allemands, Angevins, Aragonais, Français, Autrichiens, Espagnols, Piémontais ont tour à tour régné. Tout roi était bon pour ces hommes, hormis un Napolitain. A Rome, le gouvernement était encore moins national, si possible. Sans doute les Romains ont accepté souvent en murmurant leurs souverains grecs, français, espagnols, hollandais, anglais, allemands, autrichiens, génois, toscans, vénitiens, romains même à l'occasion : enfin, vaille que vaille, ils les acceptaient; ils auraient supporté le Grand Turc, si le Grand Turc se fût fait pape; une distribution de blé, une fête suffisaient pour calmer un mécontentement passager. Jamais ils n'ont tiré des entrailles mêmes de leur pays des chefs véritablement romains;

quand les Papes s'en allèrent à Avignon, quels efforts, quelles suppliques pour les ramener au Latran! en désespoir de cause, ils choisirent cet illuminé de Rienzo, le « candidat de l'Esprit-Saint », qu'ils huèrent aussitôt après l'avoir acclamé. On peut se demander si, autre part qu'en Italie, les Souverains Pontifes auraient pu aussi facilement établir leur domination temporelle. En Italie, princes et rois n'ont rien de commun avec leurs sujets; qu'une révolution, qu'une guerre surviennent, ils n'ont que juste le temps de fuir; toute résistance leur est impossible. Ce sont comme des arbres dont on aurait coupé les racines; tant que le ciel est calme, ils paraissent solides comme des chênes; mais point n'est besoin d'une tempête, d'un tourbillon pour les renverser. Au moindre souffle de la brise, l'arbre penche: qui songe à le soutenir? Tout au contraire chacun s'écarte pour qu'il n'écrase personne dans sa chute, et il tombe au milieu de l'indifférence générale. C'est pourquoi, depuis que l'Italie est unifiée, pas une famille dépossédée n'a conservé de partisans; nulle part, il n'y a l'ombre d'un parti d'opposition pour défendre le passé. A Modène, pas plus qu'à Naples, pas une réclamation ne s'est élevée. Les prétendants eux-mêmes n'ont plus jamais donné signe de vie; les journaux italiens ont enregistré avec étonnement, cet hiver (1893), le premier acte ayant un caractère semi-politique de l'ex-roi des Deux-Siciles; c'était une lettre que François II écrivit de Paris pour féliciter l'archevêque de Messine de sa nomination au cardinalat: voilà qui est bien anodin et bien peu dangereux pour le souverain actuel.

Et, avec quelle désinvolture, la diplomatie a, pendant tant d'années, taillé et partagé la Péninsule, sans consulter ni les besoins ni les désirs des populations! A l'un on adjugeait telle ville, telle principauté, en échange de telle autre ville, de telle autre principauté; ce marquis était transporté dans un duché; cet autre devenait grand-duc et on lui retouchait ses États, tranchant de-ci, ajoutant de-là; un traité livrait une province à celui-ci ou la lui retirait. Gênes appelait les Français; Florence implorait Charles VIII pour qu'il l'aidât à asservir Pise; Milan était la proie de tous. Venise seule se gouvernait elle-même, jus-

qu'au moment pourtant où on l'adjoignit, sans plus de façons, à l'Autriche. Imaginez-vous un pareil dépècement, de pareilles combinaisons en France : depuis vingt-cinq ans, l'Alsace-Lorraine tient ferme devant le vainqueur ; depuis bientôt trois quarts de siècle, le parti légitimiste envoie des députés à la Chambre. En Angleterre, les Stuarts ont eu des partisans cent ans après la chute de leur dynastie. La Belgique a-t-elle pu être rattachée longtemps aux Pays-Bas, le Portugal à l'Espagne? Les Irlandais ne luttent-ils pas depuis des siècles contre leurs puissants vainqueurs? La Norvège ne se réclame-t-elle pas en ce moment de son autonomie antique? L'Allemagne du Sud n'abdique pas davantage devant la Prusse, et la Bavière est fidèle aux Wittelsbach. L'Autriche-Hongrie elle-même, si divisée, peuplée de races si diverses, ne demeure unie que parce que l'Empereur, aimé et estimé de tous, n'essaye point de tout centraliser au profit des Allemands; tout essai que ses ministres tentent en ce sens est aussitôt suivi d'une énergique résistance. Le bavarois Othon a dû abdiquer le trône de Grèce; en Espagne, enfin, il n'y a eu qu'un gouvernement qui soit disparu sans laisser de traces, c'est celui de l'étranger, le seul que l'on ait communément connu en Italie.

Il semble que, seule en Europe, l'Italie n'ait pas pu d'ordinaire constituer ses pouvoirs publics. Le gouvernement du roi Humbert n'est, pas plus que ceux qu'il a remplacés, un gouvernement nécessaire, c'est un gouvernement de hasard. La maison de Savoie occupe une place que d'autres auraient occupée s'ils avaient voulu. Le duc de Modène, François IV, eût-il accepté les conditions qu'on lui posait, il jouait le rôle de Victor Emmanuel. Lorsqu'en 1848 on chassait les Autrichiens de Milan et que les prêtres apportaient des confessionnaux pour faire des barricades, il ne tenait qu'au Pape d'être le chef d'une confédération italienne. Quant au Piémontais, qui put dans la suite réunir sous son sceptre toute la Péninsule, aurait-il aussi facilement accompli sa conquête si les Français n'étaient venus lui apporter le plus puissant concours?

Nous sommes donc bien là en présence de pouvoirs publics de rencontre.

En dépit des apparences qui semblent faire de cette royauté

une des royautés les plus solides de l'Europe, parce qu'elle a une allure imposante avec son administration centralisée à la façon de Philippe II et de Napoléon, avec son armée disciplinée et ses alliances impériales, elle ne tient pas en réalité au pays, elle n'a point poussé de racines profondes dans le sol national, on la tolère jusqu'au moment ou la République la remplacera : acclamée aujourd'hui, la monarchie disparaîtra sans laisser plus de traces, plus de souvenirs, plus de regrets que les monarchies locales auxquelles elle a succédé. Victorieuses, puissantes, la foule les soutenait; quand le vent eut changé, on ne leur découvrit plus un partisan (1).

Il y avait un moyen raisonnable d'organiser l'Italie nouvelle. Gioberti l'avait entrevu. Chaque région du pays conservait son autonomie, réglait ses affaires intérieures d'après ses goûts, ses préférences, ses besoins; elle n'était point englobée par le Piémont, mais seulement confédérée avec ses voisines. — C'était une idée analogue que les Souverains Pontifes, entre autres Jules II, avaient tenté de réaliser : l'Italie sous la présidence plus ou moins effective du Pape. L'Italie ainsi administrée n'aurait pas sans doute été à la tête de l'Occident contemporain; mais cela aurait été du moins une solution plus naturelle et moins factice que l'état de choses actuel. Aujourd'hui, en effet, le pays ne se gouverne pas lui-même; la Chambre des députés n'est pas élue par le peuple libre : c'est le résultat de la candidature officielle. Le self-government n'est qu'une fiction; les ministres obtiennent tout ce qu'ils veulent. Pour ne citer que le traité avec l'Autriche et l'Allemagne, est-il acte diplomatique plus nuisible à l'intérêt de l'Italie? Aussi, le parlementarisme compris de la sorte n'est-il qu'une comédie : loin d'être le triomphe du libéralisme, « il n'est que la société anonyme du despotisme. Chaque individu qui peut verser un contingent de popularité en est membre et participe aux dividendes. Le directeur de l'entreprise est choisi dans l'assemblée générale des actionnaires; mais ceux-ci sont

(1) A Rome seulement le pouvoir temporel a conservé un grand nombre de partisans; mais le caractère religieux du souverain dépossédé est la cause évidente de cette exception.

absolument à sa discrétion pour leur bonne et mauvaise fortune, parce que le directeur est ausssi le plus fort des actionnaires et a son « parti » dans les assemblées générales : celles-ci se bornent d'ordinaire à la votation du budget (1). »

Quoi qu'il en soit, Crispi, Rudini, Giolitti et tutti quanti ont persuadé à leurs compatriotes que l'Italie marche de pair avec les plus grandes puissances de l'univers. La vérité est qu'elle ne marche pas, elle se pavane. Les Italiens sont convaincus facilement par les flatteries officielles; on les berce et ils s'endorment agréablement à la voix de ces habiles maestri. Le patriotisme, Rome intangible, le progrès, la liberté, la guerre à l'obscurantisme sont les thèmes favoris de ces virtuoses; ils improvisent des variations inédites, quand les circonstances l'exigent, quand l'attention a besoin d'être stimulée; mais le même leit-motive revient sans cesse et enlève tous les enthousiasmes. A voir ce peuple se gonfler de la sorte, on songe à la grenouille de la fable, et l'on s'étonne qu'une peau tendue si raide n'ait pas encore éclaté.

Mettons un terme à ces graves réflexions que nous ont suggérées la chute de François V d'Autriche, qui, il y a quarante ans, disparut de la mémoire des Modénais aussi rapidement qu'une fumée dans le ciel.

III.

Une plaine fertile, bien irriguée, plantée de mûriers et couverte de moissons, entoure Mantoue, l'ancienne capitale des Gonzague, l'une des quatre villes fortes du quadrilatère. Ses musées, ses palais, ses églises n'attirent que peu les visiteurs; aussi la patrie de Virgile a-t-elle dû chercher d'autres moyens d'existence que l'exploitation des étrangers. La culture en métayage est sa principale ressource : tandis que le propriétaire vit tranquillement à la ville, le colon cultive la terre et soigne le mûrier.

(1) Merlino, *op. cit.*

Mantoue n'est pourtant pas restée sans illustration dans les arts; car c'est ici que peignirent Mantegna (1506) et Jules Romain (1546); l'un élève de Raphaël, l'autre maître de Primatice. Jules Romain décora le palais du Té de fresques mythologiques comme celles de la Farnesine de Rome. Mais les œuvres de Mantegna furent détruites au sac de Mantoue par les Autrichiens, en 1630. Heureusement pour Mantoue, les œuvres de Jules Romain n'ont pas eu le même sort.

Comme Mantoue et comme Modène, Parme, Reggio, Plaisance, Crémone, Crema, Pavie s'élèvent au milieu d'une campagne verdoyante que Napoléon montrait du haut des Alpes à ses soldats pour enflammer leur courage. Des grands peupliers et tous les arbres de notre climat abritent de leurs ombres les plantations des paysans. Au printemps, cette partie de l'Italie a un aspect de fraîcheur qui rappelle les coins les plus verts de la Normandie : il y manque pourtant toujours les fermes nombreuses dont sont parsemés nos champs : les bourgades absorbent toute la population; on dirait qu'en dehors de leur enceinte l'air n'est plus respirable.

Piémontais, Lombards, Émiliens, Vénitiens ne sont guère plus heureux que leurs concitoyens du Midi, en dépit de leur sol privilégié. Les contadini se nourrissent de polenta, « bouillie de maïs qui engendre la pellagra ». « Dans la Lombardie, on constata qu'il y avait des ouvriers qui depuis quelques jours n'avaient eu à manger que du son et des herbes (1). » Des gens m'ont dit qu'ils ne mangeaient de la viande qu'aux fêtes; ils boivent de l'eau toute la semaine et ne prennent un peu de vin que le dimanche. « Les terrassiers de Vercelli gagnent 500 francs par an, quand ils travaillent; les paysans de Mantoue passent le Pô, pendant les mois d'hiver, pour recueillir des tubercules noirs, qui, bouillis dans l'eau, ne les nourrissent pas, mais les empêchent de crever de faim; les éplucheurs de riz de la Lombardie suent pendant des heures et des jours, brûlés par le soleil, la fièvre dans les os, les pieds dans l'eau boueuse et malsaine qui les em-

(1) Merlino, *op. cit.*

poisonne, tout cela pour se nourrir de polenta, de pain moisi et de lard rance; les paysans de Pavie, pour s'habiller et se pourvoir des instruments de travail, hypothèquent leurs bras, et, dans l'impossibilité où ils sont de travailler autant qu'il faut pour payer leurs dettes, ils renouvellent la location à la fin de chaque année à des conditions plus dures, se réduisant à un esclavage d'affamés, à un esclavage sans espoir, sans autre issue que la fuite ou la mort » (1). La condition du peuple est tellement lamentable que les magistrats renvoyèrent absous des grévistes du haut Milanais, lors des révoltes agraires, et ajoutèrent en prononçant l'acquittement des prévenus : » Retournez chez vous; le tribunal ne peut faire plus pour vous, pas même recommander à vos propriétaires d'être plus humains, sinon plus charitables. »

Que de misère derrière ce rideau de gaie verdure qui se déroule à droite et à gauche de notre wagon! Voici Parme; ville modernisée, elle ne diffère guère de ses voisines. Lorsque son prince, Don Carlos, partit en 1731, pour monter sur le trône de Naples, il emporta dans son nouvel État une quantité d'œuvres d'art précieuses; il oublia toutefois les tableaux du Corrège; de nombreuses églises, une université, un palais ducal, un jardin public, inévitables édifices d'une ancienne capitale, achèvent la ressemblance de Parme avec Mantoue, Modène et Plaisance.

Plaisance était également comprise dans le duché de Parme, propriété des Farnèse. Enfin nous sommes à Milan, l'ancienne métropole du premier duché du monde : la Flandre en était le premier comté.

IV.

Milan est la ville italienne qui est la moins déchue de son ancienne splendeur : c'est le grand centre industriel et intellectuel du royaume. Le travail de la soie en constitue la principale richesse. Tandis que les barrières douanières dont la France s'est

(1) Ed. de Amicis, *Sull' Oceano.*

entourée ont beaucoup nui aux intérêts viticoles du Midi italien, les fabricants milanais n'ont pas eu à en souffrir, ils ont, au contraire, profité des représailles dont le gouvernement italien a usé envers la France : l'importation des soieries lyonnaises a été entravée.

L'activité de Milan contraste vivement avec l'apathie de Rome, de Naples, de Venise, de Florence. Les rues sont sillonnées d'omnibus, de tramways, de camions, de voitures de toute sorte, et les trottoirs sont encombrés de gens affairés qui courent en tous sens. Naturellement, les ouvriers sont plus nombreux en Lombardie que partout ailleurs, ainsi qu'en fait foi la statistique suivante : 44 0/000 en Lombardie, 25 en Piémont, 15 en Ligurie, 13 en Vénétie, 10 en Toscane et dans les Marches, 0,60 dans les Abruzzes, 0,23 dans la Basilicate (1). Les salaires suivent la même progression : « Ceux qui gagnent 3 francs à Milan en gagnent 1 à Naples. A Naples, pour les métiers inférieurs, la paye n'est plus que de 15, 12 et 10 sous par jour (2). La plaine du Pô est couverte d'un réseau de chemins de fer. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour s'apercevoir que Milan est au milieu d'un filet aux mailles serrées, tandis que les traits noirs laissent entre eux de grands espaces vides dans l'Italie méridionale. Parmi tant d'autres indices de supériorité, je noterai encore que les 6.500.000 habitants de la Lombardie et de l'Émilie ont déposé aux caisses d'épargne, en 1881, 500 millions de francs : la même année, les 7,500,000 Napolitains n'en déposaient que 70 (3). La disproportion est donc énorme entre les deux parties extrêmes de la Péninsule. De même, tandis qu'il n'y a que 13 sociétés de secours mutuels à Palerme, Milan en compte 84. L'instruction est aussi plus répandue au Nord des Apennins : la moyenne des illettrés est de 37 % seulement dans la Lombardie; elle est de 61 % en Toscane; de 74 % dans le Latium, et de 84 % dans la Basilicate (4).

(1) *Annuaire statistique de* 1880.
(2) Mme Sérao, *le Ventre de Naples.*
(3) *Annuaire statistique de* 1881.
(4) *Statistique de l'instruction élémentaire,* 1878-79.

Une conséquence immédiate de tout ceci, est l'importance des journaux septentrionaux. Les deux plus grands de l'Italie sont imprimés à Milan. Le *Secolo* et le *Corriere della Sera,* l'un républicain, l'autre conservateur, sont les seuls qui se vendent à l'étranger. On les lit partout en Italie, comme le *Figaro* et le *Temps* sont lus dans toute la France. Les plus intéressants des journaux italiens n'auraient pas chez nous la réputation de journaux de quinzième ordre; sauf le *Corriere della Sera,* aucun d'eux ne publie un article qui ait une vraie valeur, à quelque titre que ce soit; s'ils diffèrent par leurs opinions, ils ne diffèrent guère par l'insuffisance de leur rédaction. Leur excuse est de ne valoir qu'un sou (1). Ni la presse de Milan, ni la presse de Rome n'ont cette influence que la presse parisienne exerce en France : d'autre part, la presse locale a une clientèle plus nombreuse que dans notre pays, toute proportion gardée, bien entendu, car en Italie les feuilles les plus répandues ne tirent qu'à quelques milliers d'exemplaires, excepté trois ou quatre. Le *Corriere della Sera* se vante de tirer 70.000 exemplaires et le *Dix-neuvième Siècle,* de Gênes, 30.000. Seule parmi les grandes villes, Florence n'a que des gazettes insignifiantes à cause du voisinage de Rome.

A Rome aussi bien qu'à Milan, il n'existe que sept ou huit périodiques quotidiens. Voici l'énumération complète de ceux de Rome : *Riforma, Fanfulla* et *Tribuna*, libéraux; *Popolo Romano* et *Opinione,* conservateurs; *Voce della Verita*, catholique; *Don Chisciotte* et *Folchetto,* journaux folâtres, et enfin *Messaggero,* sorte de *Petit Journal.* En province, ils sont tous introuvables, excepté la *Tribuna,* qui est le plus acheté avec le *Corriere* et le *Secolo*, précédemment nommés. Tous sont politiques et inféodés à une coterie; il n'y en a point d'indépendants ou qui se prétendent tels, comme en France le *Matin*, l'*Éclair*, la *Libre Parole*, l'*Écho de Paris,* le *Gil-Blas,* le *Figaro*, le *Journal.*

(1) Excepté l'*Italie*, journal libéral et le *Moniteur de Rome*, catholique, *rédigés en français :* on ne saurait les considérer comme de véritables journaux italiens, puisqu'ils ne sont lus que par une élite et surtout par des étrangers; j'en dirai autant du *Roman Times,* rédigé en anglais.

Quant aux revues légères et court vêtues, telles que la *Vie Parisienne* ou le *Courrier Français*, elles sont complètement inconnues. Quelques illustrés satiriques, le *Rugantino*, le *Kri-Cri*, le *Diavolo Rosa*, l'*Epoca*, par exemple, ne sont que grossiers ou haineux, coloriés d'une manière déplorable ou dessinés sans grâce, sans esprit : ce n'est même pas de l'imagerie d'Épinal. Mais de tout ceci, comme de tout ce qui précède, une conclusion ressort, toujours la même : l'infériorité de l'Italie du Midi. Une question se pose alors d'elle-même : Qu'était-ce que les Lombards? Ce serait là le sujet d'une étude trop étendue pour être prise en passant. Je dirai seulement que, venus du Nord-Ouest de la Germanie, vraisemblablement des bords de la mer Baltique, ils devaient être quelque peu saxonisés. En tous cas, ils étaient plus formés au travail que les Italiens méridionaux, arrivés par la Méditerranée et à travers des régions à culture arborescente. Au quinzième siècle, les Lombards passaient encore un peu pour des barbares aux yeux des Toscans. Lorsque Galéas Sforza visita Laurent, en 1470, le luxe extraordinaire qu'il déploya à cette occasion n'était pas du meilleur goût, au jugement des Florentins. Et la surprise du duc de Milan fut grande quand le Médicis le promena à travers ses galeries et sa bibliothèque.

Mais l'influence méridionale prévalut en Italie, la Gaule Cisalpine elle-même ne fut que peu pénétrée par les Lombards. Le courant patriarcal était beaucoup plus impétueux, il nivela tout sur son passage. De notre temps, le Nord semble avoir voulu prendre sa revanche sur le Sud, qu'il a conquis : pure apparence! Des observations que j'ai exposées plus haut, il ressort que cette conquête a été toute superficielle et qu'en somme les dehors seuls ont été transformés : on s'est borné à restaurer la façade de la maison. Il y a deux mille ans, « la Grèce vaincue conquit Rome » ; de nos jours, l'esprit communautaire du Sud a conquis le Nord et sa victoire a été d'autant plus complète qu'elle était déjà consommée avant que les Piémontais n'eussent pris les armes. Les Piémontais avaient déjà dans leur sang tous les vices de ceux qu'ils voulaient régénérer : est-il dès lors surprenant qu'ils n'aient rien changé à l'état social italien?

V.

Turin, qui n'est qu'à quelques heures de Milan, fut le point de départ de ce « Risorgimento ». Turin s'en est allé imposer à l'Italie une organisation symétrique, régulière, comme le sont ses rues : là s'est limité son rôle ; tout le reste n'est que choses vaines, dont les conséquences funestes n'ont point tardé à se faire sentir. Les conquérants invoquaient le patriotisme : mais qu'est-ce donc que ce patriotisme qui consistait à renier le passé, à tout détruire violemment, à tout bouleverser? Je ne révoque pas en doute la sincérité de leur amour, la pureté de leurs intentions ; ils ont revêtu leur chère Italie d'une belle armure qui reluit au soleil ; mais ils ont oublié qu'elle n'était peut-être pas de taille à la porter et qu'ils lui imposaient là un fardeau trop lourd pour ses faibles épaules : quel besoin avaient-ils donc de la cuirasser ainsi ? Quelqu'un la menaçait-il ? Craignait-elle l'Autriche? La France ne lui avait-elle point prouvé son amitié ? Un gouvernement national, c'est-à-dire sorti du sein même du peuple, qui en favorise les aspirations, qui en satisfait les besoins, qui est, en un mot, l'expression même du pays, ne serait point tombé dans de telles erreurs : mais, de gouvernement national, nous savons que l'Italie n'a pas pu en avoir : celui d'aujourd'hui ne l'est pas beaucoup plus que ceux des siècles écoulés. Cette royauté bureaucratique, centralisée, administrative, militaire, est superposée au peuple ; elle n'en est pas le complément ; c'est une partie d'un autre organisme qui a été transportée là et que l'on a adaptée tant bien que mal ; mais elle est mal reliée au corps qui la porte ; que diriez-vous d'un médecin qui, pour guérir le cerveau d'un malade, commencerait par lui couper la tête? C'est d'une opération semblable que l'Italie a été victime. La tête qui gouvernait autrefois n'était pas très saine, je l'accorde, mais encore aurait-il mieux valu la soigner avec ménagement, plutôt que de la remplacer par une autre, fort belle à la vérité, mais fort difficile à ajuster sur le tronc.

Ce qui est à blâmer dans cette entreprise piémontaise n'est pas l'unification de l'Italie, mais les idées des gouvernants modernes. Je rends hommage aux Italiens qui ont versé leur sang sur le champ de bataille, à ceux qui, comme Manzoni ou Léopardi, ont désiré ardemment le triomphe de la cause sainte, à ceux qui, comme Silvio Pellico, ont souffert pour la délivrance de leur patrie. Mais comment ne pas trouver ridicules ces politiciens qui ont essayé d'habiller la pauvre fille comme une princesse? Ils lui ont passé une robe de soie pour qu'elle puisse faire bonne figure dans le monde occidental; mais sa mine défaite raconte aussi que, si elle est vêtue de soie, son estomac se ressent de cette dépense superflue.

Lorsque, après avoir parcouru toute la Péninsule, on arrive enfin à Turin, on est saisi de la différence qui sépare cette ville des autres villes italiennes. Les autres, bien qu'ayant chacune leur caractère propre, ont un je ne sais quoi de commun qui les rapproche et qui indique qu'elles sont sœurs : c'est ce je ne sais quoi qui manque à Turin. Tout ici est réglé, compassé, méthodique; rien n'est abandonné à la fantaisie, à la liberté. Ses rues se coupent toutes à angle droit; elles sont bordées d'arcades, non pas irrégulières comme à Bologne, mais construites toutes sur le même modèle. Au milieu des places symétriques s'élèvent des statues de bronze : tout cela est froid. Aucun monument qui ait quelque originalité : et, pour achever, ces palais, ces églises, ces maisons ne sont pas bâties en solides pierres de taille comme à Paris, mais en plâtras peints qui déteignent à la pluie. C'est la plus belle ville de l'Italie, prétendent les Italiens, et leur rêve serait que Rome fût ainsi : si le krach n'était pas survenu, il est probable que ce rêve serait aujourd'hui réalisé.

Au moment de traverser le Saint-Gothard, les jurons qui, à chaque instant, résonnent à mes oreilles me font souvenir de ce jeune Français établi en Angleterre qui, conduisant un jour plusieurs personnes dans un bateau, lâcha son aviron et, surpris, s'écria, *Goddem!* (Dieu me damne!) « Les trois dames qui étaient avec lui baissèrent les yeux comme stupéfaites et regardèrent l'eau attentivement; un des Anglais rit franchement, mais les deux

autres devinrent rouges comme des jeunes filles (1). » Heureusement, les miss qui voyagent au delà des monts ne comprennent pas les jurons qu'elles sont à chaque instant exposées à entendre. « Goddem » est un juron peu shocking auprès de ceux qui sont familiers aux Italiens!

Bien des sujets ont été effleurés dans ces quelques notes; bien des questions sur lesquelles je n'ai pu m'appesantir seront peut-être un jour approfondies dans la Revue; pour moi, ce but eût été trop vaste; mon intention n'était que de faire part simplement de ce que j'ai vu. Je ne pouvais m'attarder plus longtemps sur les quais de Gênes la Superbe, dans les sombres et noirs palais de Florence. Ai-je eu seulement le loisir de vous parler du Colisée? Non : des deux civilisations romaines, la dernière seule, celle de saint Pierre, ne m'a retenu qu'un instant. Je n'ai point rêvé aux rivages de Naples, bien que la brise de mai y fût parfumée des senteurs de l'oranger. L'industrieuse Milan, enfin, et Turin, le berceau de la monarchie, ont à leur tour défilé rapidement sous vos yeux.

Mais de toutes ces notes, quelle conclusion se dégage, sinon que l'Italie unie, loin d'être un pays jeune de vingt ans, comme on le croît assez généralement là-bas, succombe sous le faix des années et de ses vices d'autrefois qui sont aussi ceux de sa prétendue jeunesse nouvelle. Le voile tout neuf et si beau dont elle s'est parée couvre mal ses vilains dessous. Point n'est besoin du reste de le soulever pour les voir; de grands accrocs le trouent déjà et montrent des choses assez laides. Cette vieille personne conservait au moins la poésie des souvenirs ; les philosophes, les poètes, les penseurs, les artistes du dix-neuvième siècle aimaient venir y rêver sous le portique de Saint-Jean de Latran, sur la plage du Lido, « où sur l'herbe d'un tombeau vient mourir la pâle Adriatique »; sous les bosquets fleuris « où la mer de Sorrente déroule ses flots bleus au pied de l'oranger ». A ce pays que Gœthe, Byron, Musset, Lamartine ont chanté, que

(1) Taine, *Notes sur l'Angleterre.*

reste-t-il maintenant? N'ai-je point lu, il y a quelque temps, que l'on avait proposé de combler le grand Canal de Venise? La place Saint-Jean de Latran à Rome a été défigurée. La Margellina où Graziella courait pieds nus a disparu à son tour. C'était la dernière gloire de l'Italie d'avoir inspiré les plus grands artistes de notre siècle; c'était son profit le plus assuré que l'exploitation des riches étrangers qui allaient chaque hiver contempler les reliques d'une civilisation qui fut si brillante. Je doute même que, comme compensation, les héritiers de la gloire de Spallanzani, de Volta, de Galilée, je veux dire Lombroso, Garofalo, Henrico Ferri, dont le savoir retentissant tourne les têtes en Italie, réussissent jamais, malgré la nouveauté de leurs découvertes, à grouper autour de leurs chaires l'élite de la jeunesse moderne : le temps n'est plus où les étudiants de l'Europe accouraient en foule aux Universités de Pise ou de Bologne. Les Universités de Naples, de Turin et de Pavie, les plus fréquentées de la Péninsule, n'ont, elles-mêmes, que des auditeurs italiens ou levantins. Se trouvera-t-il parmi ceux-là un homme assez habile pour puiser, dans les théories lombrosiennes, le secret de rendre à son infortunée patrie la prospérité et la gloire des jours passés? Sera-ce besogne facile à des gens qui ont appris à quels traits on reconnait « le véritable homme normal »? Le docteur Marro ne leur a-t-il pas enseigné que « tout homme qui sort de la vie tranquille et modeste, consistant à consommer le froment gagné par son modeste travail; que tout homme qui se laisse transporter par la fougue des passions, qu'elles soient dirigées vers la satisfaction des instincts brutaux, qu'elles soient divinisées par le plus haut idéal, sort du champ de « la normalité », et « entre dans le territoire de la dégénération »? Le « véritable homme normal » n'est pas instruit, il n'est pas érudit : il ne fait que travailler et manger: *fruges consumere natus!* (1)

N'insistons pas trop sur ces théories scientifiques « fin de siècle », que les facultés françaises (tout à fait dégénérées sans doute!) s'obstinent à ne pas embrasser. Il ne manquait plus à

(1) *Tribune judiciaire* de Naples, 10 novembre 1889.

l'Italie nouvelle que de devancer, par sa science, les autres pays, pour être tout à fait une grande puissance! Ce nouveau fleuron, elle l'ajoute sans hésiter à sa couronne, déjà si resplendissante.

Mais nous sommes à Lecco, à l'extrémité orientale de ce lac de Côme, resserré entre deux chaînes de montagnes neigeuses. « D'un village à l'autre village, des rivages au sommet des monts, d'une cime à l'autre cime serpentent, encore maintenant comme aux temps de Don Rodrigue, routes et sentiers, ici en pente, là-bas à plat (1); Don Abbondio n'est plus là pour admirer tantôt un coin tantôt un autre de ce gracieux paysage, comme lorsqu'au crépuscule du 7 novembre 1628, il regagnait tout doucement sa maisonnette, après promenade faite ». Du moins, les villas, assises sur la rive, éclairées par un resplendissant soleil de mai, se reflètent renversées dans les ondes transparentes; les bourgeons des arbres qui garnissent les collines, les boutons des fleurs qui ornent les jardins s'ouvrent et s'épanouissent sous les tièdes rayons du matin. Après une aussi longue course à travers tant de misères et de ruines, il est bon de se reposer ici : les hommes n'ont pu ternir le ciel de l'Italie ; puisque c'est la seule chose qu'ils n'y aient point souillée, profitons-en..

Georges Lainé.

(1) *Promessi Sposi*, Manzoni.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

M. GLADSTONE.

LA VIEILLE ANGLETERRE ET L'ANGLETERRE MODERNE.

C'est une bien curieuse figure que celle de ce vétéran des luttes politiques de l'Angleterre, auquel le surnom populaire de *the great old man,* « le grand vieillard », semble faire une auréole de respect. Tout le monde s'incline devant son incontestable talent; ses admirateurs sont nombreux; il en compte plus que de partisans, car cet homme qui, depuis plus de soixante ans, a pris une part si active aux affaires publiques, qui a exercé à quatre reprises différentes les fonctions de premier ministre et qui a conduit maintes fois les libéraux anglais à la victoire, ne peut être entièrement revendiqué par aucun parti. Ses opinions sont empreintes d'une très forte personnalité. Il a toujours agi d'après des convictions qu'il s'était faites, poussant son idée avec toute l'énergie de sa volonté et la puissance de son esprit, groupant autour d'elle une coalition d'intérêts souvent divers, jamais à la remorque d'aucun parti établi de longue date, toujours en avant de ses contemporains, les surprenant, les scandalisant, les ahurissant parfois par sa promptitude à changer sa voie. Tel nous le voyions, il y a quelques mois, soutenant contre la plupart de ses amis, contre une portion notable du parti libéral,

contre le sentiment général de l'Angleterre, son projet de *Home-Rule* pour l'Irlande; tel il paraissait, dès 1845, quand il inaugurait résolument, aux côtés de sir Robert Peel, la politique libre-échangiste avec l'abolition des *Corn Laws;* tel, quand, en 1865, il prononçait lui, membre du Parlement pour l'Université d'Oxford, son premier discours contre l'Église anglicane officielle d'Irlande.

Un homme qui a eu cette singulière fortune de soulever constamment l'indignation de ses partisans et d'attacher son nom à toutes les grandes réformes de son temps, toujours mal compris au début lorsqu'on traitait ses projets de chimériques, puis triomphant, en fin de compte, parce qu'il avait deviné avant les autres les vrais besoins du pays, en sorte qu'il lui arrivait de différents points de l'horizon politique des aides inattendus, un homme semblable a vraiment droit à la qualification d'homme d'État. Il a réellement gouverné l'Angleterre. Gouverner, c'est prévoir, dit-on; Gladstone est un des hommes qui ont le plus prévu et le plus clairement prévu

Aujourd'hui, au soir d'une vie politique si longue, si diverse et si remplie, il est possible d'en dégager l'unité directrice, de voir à quel secret enchaînement elle a obéi. Cet enchaînement n'est autre que l'évolution même subie par l'Angleterre. Cette évolution que l'on constate aisément aujourd'hui, Gladstone a eu le don de la pressentir; il a toujours dirigé les destinées de l'Angleterre dans les voies nouvelles où la force des choses les engageait; il a toujours eu la préoccupation d'écarter de leur chemin les obstacles que des institutions surannées opposaient à leurs progrès; il a su tenir compte des données sociales essentiellement contingentes qui constituent à toute époque le problème constamment variable de la politique.

Je voudrais, passant en revue les principales phases de sa carrière, montrer cette merveilleuse correspondance entre les transformations sociales du Royaume-Uni et la politique de M. Gladstone; mais, avant d'entamer cet examen, il nous faut voir comment Gladstone était préparé par ses origines, par son éducation, au rôle qu'il a joué plus tard.

I. — L'ÉDUCATION DE M. GLADSTONE.

Rien ne semble contraster davantage que les débuts de sa vie et sa situation actuelle. Cet innovateur hardi a passé ses premières années dans un milieu essentiellement traditionnel; cet apôtre de la tolérance religieuse a été nourri au foyer le plus pur de la vieille intolérance anglicane, à Eton, puis à Oxford; ce promoteur de réformes démocratiques a reçu l'éducation d'un aristocrate. C'est avec de futurs lords et de futurs prélats anglicans, avec la vieille Angleterre, qu'il a vécu ses années de jeunesse; à vingt-deux ans, quand, pour la première fois, il entra au Parlement, Gladstone était l'expression vivante de tous les préjugés de l'aristocratie anglaise de ce temps-là.

Son père, Sir John Gladstone, issu d'une vieille famille écossaise des Lowlands, s'était fixé à Liverpool au siècle dernier, avait amassé une fortune considérable dans le commerce des grains, et avait été créé baronnet. Membre du Parlement, il était très attaché au parti tory, en sorte que, dès sa plus tendre enfance, avant Eton et avant Oxford, Gladstone avait déjà été soumis dans sa famille aux influences de l'esprit de tradition.

En même temps, il puisait au foyer paternel l'exemple de ces fortes qualités qui ont fait de tout temps la puissance sociale des familles anglo-saxonnes. Je trouve, dans sa biographie par G.-W.-E. Russell (1), cet éloge caractéristique de son père : « C'était un homme d'une volonté inflexible, d'une énergie inépuisable, d'une confiance absolue en lui-même, une nature austère, forte, impérieuse, possédant à un degré éminent toutes ces qualités qui surmontent les obstacles, conquièrent la fortune et commandent le respect. »

M. Gladstone ne devait pas appliquer son énergie aux mêmes objets; sa fortune se trouvait faite, bien qu'il eût plusieurs frères; mais, dans la carrière mouvementée qu'il a fournie, il a souvent

(1) *The Right Honourable William Ewart Gladstone*, by George-W.-E. Russell, M. P., London, Sampson Low, Marston & Cᵉ Limited, 1892, p. 2.

donné la preuve de l'inflexibilité de sa volonté et de sa confiance en lui-même. Cette expression sonne mal, je le sais, à des oreilles françaises et risque d'être mal comprise; je l'emploie, n'en trouvant aucune qui rende mieux celle de *self reliance*, qui exprime une idée essentiellement anglaise. Ce n'est rien qui ressemble de près ou de loin à la suffisance, au mépris des opinions d'autrui; c'est une disposition à ne compter que sur soi-même pour les choses qu'on a à faire; c'est aussi une ferme résolution d'agir entièrement d'après les lumières de son intelligence et de sa conscience, d'être vrai à soi-même, *true to himself*, de dire ouvertement ce qu'on croit être la vérité, et d'agir en conséquence.

Entre les mains d'un homme honnête et éclairé, c'est là un instrument de premier ordre. L'exemple du caractère viril se complétait fort heureusement dans la famille de Gladstone par des convictions religieuses solidement assises; jamais le doute n'est venu affaiblir chez lui l'énergie de la volonté; toujours il a trouvé dans ses croyances un guide pour sa conscience; toujours il y a puisé cette hauteur de vues et de caractère, ce sérieux de la vie, cette ardeur enthousiaste qui prennent leur source dans la foi. Son éducation première avait eu la foi pour base.

Il se trouvait ainsi préparé par l'influence même de son milieu à détruire en lui les préjugés que ce milieu lui inculquait. Dans ses évolutions successives, il est resté fidèle aux grands principes qui avaient soutenu sa jeunesse, mais il a dû abandonner bien des fois des opinions qui avaient longtemps été les siennes; il est revenu souvent sur le chemin de Damas, et ses conversions ont eu, à plusieurs reprises, le caractère soudain et éclatant de celle du grand Apôtre.

Dès le collège, à Éton, il se prononçait volontiers sur la politique, à la façon cassante et absolue des enfants intelligents, auxquels l'ignorance de la vie permet toutes les déductions logiques de leurs idées. Dans les *Debating Societies*, Gladstone faisait déjà des discours, prenant texte des événements historiques qu'on y discutait pour exposer d'une manière transparente ses vues sur des questions plus modernes. A cet âge, nous le trouvons grand partisan du privilège royal, favorable à la politique

des Stuarts, très intolérant en matière religieuse; le trône et l'autel fortement unis forment le pivot de son système, et volontiers il les associe dans une commune admiration qui lui fait révérer Charles Ier comme un saint (1).

Ces premiers germes ne font que se développer et se fortifier quand il quitte Éton pour poursuivre à Christchurch, à l'université d'Oxford, ses études supérieures. Ils se développent par le fait même qu'ils sont maintenus dans un même milieu; ils se fortifient de la dialectique dont Gladstone acquiert alors le mécanisme. C'est, en effet, à la gymnastique d'esprit de ces années d'Université qu'il doit, en grande partie, cette précision méticuleuse de l'expression, cette propriété des termes, ce souci de la définition exacte, cette analyse subtile des nuances qui sont des traits caractéristiques de sa parole. Avec ces armes nouvelles, il continue à soutenir des théories ultra-tory et ultra-anglicanes, parle contre le *Reform bill* sur la capacité électorale, redoutant d'instinct l'accession plus large de la classe moyenne au Gouvernement et préférant le régime des *bourgs pourris,* avec ses inconséquences, à un système plus libéral et plus sincère, dont l'effet serait de diminuer l'autorité politique des grands seigneurs.

Toutefois, chez ce tout jeune homme, ce n'est pas la considération égoïste des avantages du pouvoir qui détermine la conviction. S'il veut une aristocratie puissante, c'est qu'il croit réellement à l'efficacité d'une aristocratie puissante. Il a une sorte de culte pour la Vieille Angleterre, et il englobe dans ce culte les traditions les plus nobles et les pires erreurs; surtout, il est peu porté à comparer les nécessités du présent avec les organismes légués par un autre âge; il soutient les institutions anciennes, par la persuasion des services qu'elles ont précédemment rendus au peuple anglais. C'est plus tard seulement qu'il se demandera, avant de les défendre ou de les attaquer, si, oui ou non, elles sont des institutions d'avenir.

Il était âgé de vingt-deux ans seulement et venait de terminer brillamment le cours de ses études à Oxford, quand un de ses

(1) G.-W.-E. Russell. p. 22.

camarades d'Université, Lord Lincoln, fils du duc de Newcastle, lui offrit un siège au Parlement. Le duc de Newcastle avait besoin d'un champion sérieux pour regagner le bourg de Newark, qu'un candidat radical était parvenu à tourner contre l'influence réputée toute-puissante du noble lord. Sur l'avis de son fils qui avait écrit d'Oxford « qu'un homme s'était levé en Israël », le duc de Newcastle invita donc le jeune Gladstone à briguer la représentation de Newark et parvint à le faire nommer.

Le duc de Newcastle était un tory des plus marquants, et Gladstone pouvait alors, en toute sincérité, faire son entrée dans la vie politique sous les auspices de ce puissant protecteur. Son manifeste aux électeurs de Newark était empreint à un haut degré du caractère religieux que nous avons déjà noté chez le jeune étudiant d'Oxford. « Les devoirs de ceux qui gouvernent, y disait-il, sont strictement et particulièrement religieux, et les législatures, comme les individus, sont tenues de porter dans leurs actes l'esprit des hautes vérités qu'elles ont reconnues (1). »

Gladstone passait ainsi de plain-pied, sans autre intervalle qu'un voyage de six mois en Italie, des bancs de l'Université à ceux de la Chambre des Communes. Déjà très habitué à la parole publique, possédant un goût décidé pour les questions politiques, à la discussion desquelles il s'était essayé avec succès dans le cercle de ses jeunes amis, il prit rang, sans plus tarder, parmi les orateurs du parti tory; et, lorsque en 1838, à vingt-huit ans, il publia son livre sur *L'État dans ses relations avec l'Église,* Macaulay pouvait légitimement le désigner comme « l'espoir naissant des tories rudes et intraitables (2) ».

Pour rude et intraitable, il l'était en effet; ne disait-il pas entre autres choses : « Il faut donner à l'Irlande, qu'elle le veuille ou non, une Église protestante (3)? » Il raisonnait en théologien qui soutient une *thèse* abstraite sur l'excellence de la religion, non en homme d'État chargé de résoudre l'*hypothèse* concrète de la tolérance vis-à-vis des dissidents.

(1) George-W.-E. Russell, p. 28, 29.
(2) Mac-Carthy, *Histoire contemporaine d'Angleterre*, trad. Goirand, t. II, p. 170.
(3) *Ibid.*

A ce moment, sir Robert Peel, qui déjà avait été mis à même d'apprécier son talent, disait de lui, inspiré en cela par une médiocre prudence de politicien : « Avec une telle carrière politique devant lui, pourquoi donc écrire des livres? » (*With such a career before him, why should he write books?*)(1), et le baron de Bunsen écrivait de son côté : « Il gouvernera l'Angleterre quelque jour si son livre ne lui barre pas le chemin » (*He is some day to govern England if his book is not in his way*) (2).

Bien des fois, en effet, les opinions du jeune député tory ont été mises malicieusement en regard de celles du vieux *leader* libéral par des adversaires politiques, mais ces petites vengeances n'ont pas empêché l'homme d'État de poursuivre sa marche et de changer ouvertement de politique chaque fois qu'il jugeait devoir le faire; elles n'ont pas nui à l'efficacité de son rôle.

A ceux qui se scandalisent de ses multiples évolutions, il est bon de faire remarquer qu'un homme tel que Gladstone était précisément le mieux qualifié pour présider à des réformes libérales. Il a détruit beaucoup de privilèges anciens et surannés dont il aurait pu aisément profiter, appartenant lui-même à la classe privilégiée; ces privilèges, il les avait défendus jadis, dans sa jeunesse, non seulement par des discours et des actes politiques, et comme des maux nécessaires, mais par des ouvrages où il s'appliquait à démontrer leur excellence, leur légitimité. Sir Robert Peel pouvait bien, en 1838, froncer le sourcil en recevant l'hommage du livre sur l'Église et l'État; il blâmait l'imprudence d'un jeune collègue qui se compromettait à fond dans une théorie religieuse et sociale; mais nous, en 1894, nous constatons que le jeune collègue a bien fait son chemin malgré son imprudence, nous l'estimons davantage à cause de la décision avec laquelle il présente ses convictions, et nous comprenons que ce tory, cet anglican renforcé, a pu, mieux qu'un radical d'origine, faire le chemin libre à l'Angleterre moderne.

Par sa situation personnelle, en effet, Gladstone enlève aux

(1) George-W.-E. Russell, p. 58.
(2) *Ibid.*, p. 60.

réformes qu'il propose le caractère révolutionnaire, envieux, haineux, qu'elles auraient facilement revêtu entre les mains d'un enfant du peuple et d'un dissident. On peut contester ses vues libérales, on ne peut pas les attribuer au ressentiment. Elles ont leur source incontestable dans une conviction.

Aujourd'hui encore, après avoir abandonné, sur tant de points, les opinions de sa jeunesse, M. Gladstone conserve, dans ses habitudes de vie personnelle, les traces de son éducation première : « Dans la vie journalière, dit M. Russell, il est le plus strict des conservateurs, » *In daily life, the strictest of conservatives* (1). Ces habitudes sont le témoin éloquent de ses sympathies premières et comme le lien traditionnel qui le rattache à la Vieille Angleterre. A Hawarden, où il continue, par son mariage avec la fille et héritière de sir Stephen Richard Glynne, une longue série de Squires, M. Gladstone est fidèle aux vieux usages, ouvrant le bal à la Noël, dans son manoir, avec la fermière la plus notable (2), lisant à voix haute, au lutrin, chaque dimanche, les leçons de l'Écriture Sainte devant la paroisse assemblée (3), accomplissant avec scrupule et avec joie ses devoirs de gentleman chrétien.

Non seulement les coutumes anciennes de l'Angleterre rurale lui tiennent encore au cœur ; non seulement il est préservé par ce sentiment de toute tendance à attaquer inconsidérément les institutions du passé, mais sa foi religieuse n'a fait que se fortifier par l'expérience de la vie, et le goût des questions théologiques est resté le même chez le *great old man* que chez le brillant élève d'Oxford. Ce que l'expérience de la vie a détruit en lui, c'est la croyance à la théorie intransigeante et oppressive de l'état théologien. Ainsi sa tolérance s'est fondée sur un sentiment de justice sociale, non sur le scepticisme ; elle est fille de la charité chrétienne, non de l'indifférence.

Au surplus, c'est en étudiant son évolution que nous nous

(1) George-W.-E. Russell, p. 275.

(2) V. Chevrillon, *Sydney Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre*, p. 231.

(3) *Ibid.*, p. 204.

rendrons compte des causes qui l'ont inspirée. Il fallait, au début de cette étude, fixer le point de départ de cette évolution, en montrant ce qu'avait été la formation première du grand homme d'État ; nous allons désormais le voir à l'œuvre.

Trois phases principales marquent sa carrière et correspondent à trois transformations importantes de l'Angleterre moderne.

La première phase, c'est la conversion de Gladstone au libre-échange. Elle correspond à la transformation industrielle de l'Angleterre qui faisait passer au premier plan des intérêts économiques nationaux la nécessité d'ouvrir librement de vastes débouchés. Cette transformation est aujourd'hui un fait accompli.

La seconde phase, c'est la conversion de Gladstone à la tolérance religieuse. Elle correspond à la transformation religieuse de l'Angleterre qui a donné lieu, en ce siècle, à la naissance d'une foule innombrable de sectes dissidentes et au réveil du catholicisme. Cette transformation est en voie de s'accomplir.

La troisième phase, c'est la conversion de Gladstone au *Home Rule* Irlandais. Elle correspond à la transformation de l'Angleterre résultant de sa formidable expansion au dehors, de la création en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Cap, au Canada d'une série d'*Angleterres Nouvelles*, toutes unies par des liens communs, mais administrant chacune de leur côté leurs intérêts spéciaux. Cette transformation, qui fait tendre l'Empire Britannique vers le type fédératif, est à peine commencée, et Gladstone, en la favorisant, s'est montré un véritable précurseur. C'est pour cela qu'il a été si peu suivi.

L'examen de ces trois phases, qui forment chronologiquement trois époques successives dans la vie politique de M. Gladstone, nous permettra d'apprécier son rôle.

II. — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET LE LIBRE-ÉCHANGE.

Membre du parlement à vingt-deux ans, M. Gladstone avait occupé à trente ans le ministère du commerce (*Board of Trade*), dans le cabinet de sir Robert Peel. Il y demeura pendant cinq

années, appliquant aux questions économiques les ressources variées de son esprit, acquérant l'expérience des affaires, faisant, pour ainsi dire, son apprentissage d'homme d'État. Il était encore l'espoir des tories; ses talents lui assuraient, pour l'avenir, le premier rang dans ce parti qui l'avait élevé tout jeune à de hautes fonctions; son ambition personnelle, si exigeante qu'on la suppose, pouvait se bercer des plus douces espérances; il lui suffisait de se laisser porter aux honneurs suprêmes par le groupe politique où il avait su déjà conquérir un des premiers rangs. Au lieu de suivre cette voie facile en mettant une sourdine aux opinions personnelles que la pratique des affaires lui suggérait, il allait bientôt se séparer avec éclat de la masse de ses partisans, perdre l'appui d'un protecteur puissant et compromettre l'avenir immédiat de sa carrière politique, pour se lancer dans une réforme qu'il croyait nécessaire. C'était bien le même homme qui, déjà membre du gouvernement comme Sous-Secrétaire d'État pour les colonies, écrivait sur l'Église et l'État un livre dont le seul titre épouvantait la prudence officielle de ses chefs.

Depuis quelques années, les lois douanières qui frappaient, à leur entrée en Angleterre, les blés étrangers de droits exorbitants étaient l'objet de sérieuses attaques. Les régions industrielles, le Lancashire surtout, avaient servi plusieurs fois de théâtres à des agitations populaires et une ligue s'était formée, en 1838, sous le nom de *Anti-Corn Law League,* pour conduire méthodiquement une campagne libre-échangiste (1).

C'était, à cette époque, une grande nouveauté qu'une politique libre-échangiste; jusqu'alors, en effet, on avait toujours estimé que chaque nation devait chercher à se suffire; la difficulté des communications imposait cette pratique que les souvenirs récents du blocus continental et de l'insécurité des mers venaient encore recommander comme prudente. Cependant un état de choses absolument sans précédents commençait à naître : d'une part, la navigation à vapeur, encore à ses débuts, rapprochait les distances et facilitait les échanges; d'autre part, l'ancienne in-

(1) V. *John Bright*, by J.-T. Mills, London, Edward Hicks Jr, p. 30.

dustrie nationale changeait complètement de caractère. Dès la fin du siècle dernier, Newcomen, puis James Watt, avaient essayé d'appliquer à la fabrication la force motrice produite par la vapeur d'eau, et leurs procédés ingénieux constamment perfectionnés ouvraient peu à peu aux manufacturiers des horizons inattendus. La puissance de transformation des matières premières par les moteurs nouveaux se révélait presque sans limites; les machines qu'ils actionnaient réclamaient de l'ouvrier un apprentissage minime; aussitôt de gigantesques usines commencèrent à s'élever, attirant à elles toute une population. Évidemment, il ne s'agissait plus de fournir uniquement aux besoins de l'Angleterre; la production manufacturière pouvait aisément les dépasser; il fallait lui créer des débouchés et la répandre sur le monde entier, dont tous les points se trouvaient subitement rapprochés par les modes rapides de transports. En même temps, la masse d'ouvriers introduits dans l'industrie, ne vivant plus que par elle, complètement détachée du sol qu'elle ne cultivait plus, représentait un intérêt directement contraire à celui que soutenait la protection agricole. Elle réclamait le blé à bon marché.

En face d'elle se dressait l'aristocratie terrienne, toute-puissante à la Chambre des Lords, prépondérante à la Chambre des Communes, gardienne intéressée d'une législation qui lui procurait un avantage immédiat et considérable. Elle avait pour elle une longue suite de précédents, la crainte qu'inspire toujours un saut dans l'inconnu, et le pouvoir était entre ses mains. C'était une puissante adversaire; mais, tandis que ses forces diminuaient avec le temps, celles de l'*Anti-Corn Law League* se grossissaient chaque jour de nouveaux adhérents. L'armée des ouvriers augmentait sans cesse; les intérêts engagés dans l'industrie prenaient une importance rapidement croissante, et trouvaient pour les défendre des avocats éloquents. Richard Cobden, John Bright élevaient la voix dans les *meetings* populaires en faveur de l'abolition des *Corn Laws;* quelques esprits éclairés, se rendant compte du déplacement opéré par le développement de l'industrie dans l'axe économique de l'Angleterre, prêtaient à leurs discours une oreille plus attentive, et déjà cette idée s'af-

firmait que la nation trouverait son avantage à rendre plus facile la vie matérielle de l'ouvrier. C'était à cette condition que l'essor de l'industrie, si heureusement préparé, pouvait se poursuivre. Sans elle, l'Angleterre se condamnait à entamer la lutte de la concurrence avec des soldats affamés.

Dès 1842, Sir Robert Peel avait inauguré la politique libre-échangiste en supprimant les droits sur 750 articles qui figuraient au tarif des douanes et en les réduisant sur le bétail, la viande fraîche, le sucre, le cacao ; mais il ne portait encore sur les *Corn Laws* qu'une main timide par l'établissement d'une échelle mobile. Les plus intransigeants des tories s'en effrayaient pourtant, et deux grands seigneurs, les ducs de Buckingham et de Richmond, accusaient déjà le chef du gouvernement d'être infidèle à la cause de l'agriculture ; mais il trouvait des soutiens parmi les plus éclairés de ses amis politiques, et Disraëli appuyait alors de ses votes et de sa parole le ministère dont Gladstone faisait partie (1).

En 1845, la famine régnait en Irlande, les districts manufacturiers de l'Angleterre étaient en proie à de graves souffrances qui rendaient de plus en plus odieuses les dispositions des *Corn Laws*. Sir Robert Peel, dont la conviction était faite, voulut entraîner le cabinet dans une initiative hardie contre les droits imposés à l'importation des grains ; mais, abandonné par une partie de ses collègues, il dut se retirer. Quelques jours après, à la suite de négociations infructueuses avec lord John Russell, la Reine le faisait appeler, et il revenait au pouvoir à la tête d'un nouveau ministère entièrement favorable à l'abolition des *Corn Laws*.

M. Gladstone faisait partie de la nouvelle combinaison comme secrétaire des colonies. Non seulement il avait suivi Peel dans son évolution vers le libre-échange, mais quelques-uns le soupçonnaient même d'avoir exercé à ce sujet une influence décisive sur l'esprit du premier ministre (2). Quoi qu'il en soit, il passait pour le libre-échangiste le plus déterminé du cabinet, et son rôle dans le rejet des *Corn Laws* à la session de 1846 fut considérable.

(1) V. *Lord Beaconsfield*, par Cucheval-Clarigny. Paris, Quantin, p. 106, 107.
(2) George-W.-E. Russell, p. 82.

Cet acte d'indépendance lui coûta son siège au Parlement. Le duc de Newcastle, le patron puissant qui le soutenait dans le bourg de Newark, lui retira l'appui qu'il lui prêtait et détermina son échec. Le noble lord était un ardent protectionniste comme il était un ardent tory, et n'avait pas hésité à opposer toute son influence à la nomination de son fils, lord Lincoln, dans le Nottinghamshire, pour le punir d'avoir accepté un poste dans l'administration de Sir Robert Peel. Ce trait donne une idée du diapason auquel étaient montés les esprits et des colères que les *Peelites* amassaient sur leurs têtes.

On le vit bien quand, le jour même du rejet en troisième lecture des *Corn Laws*, le ministère de Peel tomba sur un bill de coercition pour l'Irlande. M. Gladstone se trouvait à la fois hors du Parlement et hors du ministère, sévèrement châtié, comme on le voit, de son manque de discipline. Il apprenait ainsi à ses dépens ce qu'il en coûte d'avoir des idées à soi. Son passage au *Board of Trade* avait amené chez lui une conviction décidée en faveur de la liberté du commerce; c'était son premier chemin de Damas : on ne le lui pardonnait pas plus qu'on ne lui pardonne aujourd'hui le *Home Rule*.

Toutefois, son éloignement de la vie politique ne devait durer que quelques mois. Bientôt élu représentant de l'Université d'Oxford, il reprit sa place au Parlement et, soit au pouvoir, soit dans l'opposition, il contribua, pour une large part, aux mesures qui complétèrent la politique libre-échangiste, si favorable aux intérêts anglais. En 1860, le budget qu'il présentait comme Chancelier de l'Échiquier contenait deux propositions importantes : la première portait sur la ratification des traités de commerce avec la France préparés entre Cobden et Napoléon III ; la seconde avait pour objet l'abolition des droits sur le papier. Les traités de commerce reçurent l'approbation des Chambres après une lutte très vive où Gladstone obtint un de ses plus grands succès oratoires; le bill sur le papier eut un sort moins heureux et fut repoussé à la Chambre des Lords. C'était, au point de vue constitutionnel, un acte hardi de la part des Lords. Gladstone soutint, dans un discours que lord Russell qualifiait de magnifiquement

fou (*magnificently mad*), que ceux-ci avaient outrepassé leurs droits, qu'il ne leur appartenait pas de choisir la manière dont le peuple devait être taxé, que c'était là le privilège exclusif des Communes (1); bref, il dirigea contre la Chambre haute une attaque violente où l'on pouvait déjà pressentir celle qui devait marquer ses derniers actes politiques (2).

Ainsi se trouvaient liés la campagne libre-échangiste et les projets de réforme de la Pairie, par le fait que l'ancien organisme aristocratique tentait souvent de se mettre au travers des intérêts qui se faisaient jour.

Au surplus, la transformation industrielle de l'Angleterre et le nouvel ordre de choses qui en résultait devaient amener chez M. Gladstone plus d'un revirement d'opinion. C'est ainsi que, dans le cours de sa longue carrière, nous voyons l'ancien député tory soutenir énergiquement toutes les réformes électorales, donner son appui à un grand nombre de lois ouvrières, aller avec plus de confiance vers le peuple. Il se rendait compte des changements opérés; il voyait naître à la vie politique une population ouvrière entièrement différente de celle du siècle dernier, représentant dans la nation des intérêts distincts, plus consciente de ses droits, beaucoup plus capable de les exercer; il ne voulait pas lui barrer la route. Sa politique s'inspirait si réellement de la différence des temps qu'il trouvait sans effort, dans ses discours et dans ses écrits, des éloges pour la constitution ancienne, à l'heure même où il s'efforçait de la modifier, témoin ce curieux passage que je relève dans un de ses ouvrages :

« La constitution parlementaire de nos pères donnait à l'aristocratie, à la fortune territoriale, la prépondérance qui depuis a passé à la richesse en général. Sous cette réserve, elle avait admirablement tenu compte de la diversité des éléments, de la

(1) Georges-E.-Russell, p. 147 à 152.

(2) Dans un récent article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er janvier 1894), M. Augustin Filon a étudié l'attitude de M. Gladstone vis-à-vis de la Chambre des Lords et soutient avec raison que le rejet du *Home Rule* par les Pairs leur a donné, momentanément, un regain fort inattendu de popularité. Toutefois, il ne faut pas s'y tromper, ce spectacle n'a rien de nouveau; les Pairs ont flatté un préjugé anglais et fait échec à une mesure qui a l'avenir pour elle. Ce n'est pas une manière très heureuse de se mettre *dans le mouvement*.

représentation de l'intelligence, de l'éducation politique des meilleurs éléments du pays, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge mûr. A cette époque, l'idée de la représentation du travail par des membres de la classe des travailleurs n'avait pas encore pris naissance (1). » M. Gladstone aurait pu ajouter que cette idée n'avait pas à prendre naissance avant que fût née cette classe de travailleurs qui, par suite des transformations de l'industrie, a des intérêts distincts dans la nation.

En 1865, M. Gladstone, se présentant aux électeurs du Lancashire, s'exprimait en ces termes : « L'expérience m'a apporté ses leçons ; j'ai appris qu'il y avait de la sagesse dans une politique de confiance et que la politique de méfiance n'était que folie (2) ». L'année suivante, alors qu'il soutenait un projet de réforme électorale, où cette politique de confiance se manifestait par l'extension du droit de suffrage, il disait à ses adversaires de la Chambre des Communes : « Vous ne pouvez pas lutter contre l'avenir. Le temps travaille pour nous. Les grandes forces sociales, qui continuent leur évolution dans leur puissance et leur majesté, ne peuvent être un seul instant ni arrêtées ni troublées par le tumulte de nos débats. Ces grandes forces sociales sont contre vous ; elles combattent pour nous (3). »

On sent bien à ces paroles combien était étroite, dans l'esprit même de M. Gladstone, la relation que j'indiquais entre les transformations de l'Angleterre et les siennes. Nous avons vu comment la révolution industrielle avait modifié sa politique économique en même temps que sa politique intérieure ; nous allons assister maintenant aux progrès de sa politique religieuse.

III. — LA FOI CHRÉTIENNE ET L'ÉGLISE OFFICIELLE.

La vie entière de M. Gladstone porte la trace d'une foi profonde. A Oxford, c'était un jeune homme correct, sérieux et

(1) *Questions constitutionnelles*, par W. E. Gladstone, trad. Albert Gigot, Germer Baillière, p. 165.

(2) G.-W. E. Russell, p. 174.

(3) Mac-Carthy, t. IV, p. 121.

dévot; il appartenait à la variété dans laquelle se recrutent les meilleurs des *clergymen*. Au printemps de 1832, en quittant l'Université, il écrivait à son père une lettre longue et fortement motivée pour obtenir de lui qu'il le laissât prendre les ordres (1). Sir John Gladstone en décida autrement, mais le goût des questions théologiques et la tournure religieuse de l'esprit survécurent chez l'homme d'État.

Aussi, dès son entrée à la Chambre des Communes, le voyons-nous prendre une part active à tous les débats qui intéressent la religion. C'est d'abord un discours contre la sécularisation d'une partie des biens de l'Église anglicane d'Irlande. Le jeune député n'est aucunement impressionné par le spectacle ridicule et odieux d'un clergé officiel grassement pourvu de bénéfices et presque entièrement dépourvu de fidèles. A ses yeux, ces fidèles ont tort de fuir l'Église établie, et s'ils paient involontairement des taxes pour la soutenir, ils seraient mal venus à s'en plaindre, car, dit-il, c'est un grand avantage pour l'Irlande d'avoir, dans chaque paroisse, un homme tenu par profession d'être un gentleman et un chrétien (2). Voilà bien l'esprit absolu dans toute sa candeur.

A la session suivante, M. Hume, membre radical pour le Middlesex, introduisit un bill autorisant l'admission des non-conformistes dans les Universités. L'occasion était excellente pour Gladstone, tout empreint encore de ses souvenirs d'Oxford, de rompre une lance en l'honneur des traditions anglicanes. Il soutint avec feu la nécessité de faire souscrire les trente-neuf articles à tous les élèves, et, il faut le reconnaître, son exclusivisme avait sa racine dans une idée élevée. Il démontrait que tout le système d'instruction et d'éducation des Universités avait pour but la formation du caractère moral; comment ce but serait-il atteint si les étudiants pouvaient se soustraire à l'enseignement religieux (3)?

En 1836, nous le retrouvons défendant les taxes d'Église

(1) G.-W.-E. Russell, p. 24.
(2) *Ibid.*, p. 36.
(3) G.-W.-E. Russell, p. 37.

(*Church Rates*) et développant ses idées sur la nécessité d'une Religion d'État (1). En 1839, il s'élève contre un projet de lord John Russell favorable aux écoles dissidentes (2). L'année précédente, il avait publié le livre sur l'Église et l'État, dont nous avons déjà parlé. En 1840, nouveau livre : « Les Principes de l'Église considérés dans leurs résultats » (*Church Principles considered in their results* (3).

Rien d'étonnant, par conséquent, si les élèves d'Éton, qu'il avait été chargé d'examiner au sujet d'une bourse mise au concours par le duc de Newcastle, le considéraient alors comme un homme d'Église instruit (*a refined churchman*) (4). Il n'était pas réellement d'Église, mais il était une sorte de « bras séculier » au service de l'Église d'Angleterre.

Cependant, un moment de crise approchait. M. Gladstone s'était lié d'une amitié étroite, à Oxford, avec Manning, celui qui devait mourir cardinal de l'Église Romaine, avec Hope, un autre de ces célèbres convertis du mouvement tractarien, et bien qu'il ne dût pas, comme eux, abjurer l'anglicanisme, il partageait alors les sentiments de bienveillance et de respect qui commençaient à naître dans leur cœur vis-à-vis du culte catholique.

Tel était son état d'esprit lorsqu'en 1844, faisant alors partie du ministère de Peel comme président du *Board of Trade*, il se trouva placé dans une situation des plus délicates par une proposition de son chef. Sir Robert Peel, désireux de s'allier les sympathies irlandaises, demandait aux Chambres une dotation de trente mille livres sterling de rente en faveur du séminaire catholique de Maynooth, qu'un secours officiel de neuf mille livres par an ne suffisait pas à faire vivre; il présentait également un projet pour établir en Irlande des collèges non confessionnels (*unsectarian*), où les catholiques pussent, sans abjurer leur foi, accomplir le cours de leurs études. Ces mesures étaient directement contraires à la politique d'intolérance que le prési-

(1) G.-W.-E. Russell, p. 49.
(2) Cucheval-Clarigny, p. 67 et 68.
(3) G.-W.-E. Russell, p. 61.
(4) *Ibid.*, p. 64.

dent du *Board of Trade* avait fréquemment soutenue d'une manière publique, et non sans éclat. Que penserait-on de lui, s'il restait membre du cabinet qui les proposait? Ne serait-on pas bien fondé à penser qu'il sacrifiait ses principes à la possession du pouvoir? Et cependant, un sentiment d'équité s'était fait jour en lui et le pressait de soutenir la cause de Maynooth. C'était à la fois une question de dignité et un cas de conscience. Par une décision assurément sans beaucoup d'exemples dans les annales parlementaires, il sauva sa dignité en donnant sa démission du *Board of Trade*, et obéit à sa conscience en appuyant de sa parole et de son vote comme *private member* la dotation de Maynooth.

Inutile de dire que de pareils scrupules furent peu compris de la plupart de ses collègues et de ses amis (1). Cela ne paraissait pas sage; c'était naïf, maladroit, que sais-je encore! A coup sûr, c'était honorable.

Comme bien on pense, Gladstone n'était pas arrivé du premier coup à retourner complètement ses opinions anciennes. En défendant la proposition de sir Robert Peel, il ne se déclara nullement favorable à la tolérance religieuse; son argumentation se borna à ceci : Puisque le gouvernement paraît décidé à venir en aide plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici à différentes confessions, il serait injuste d'exclure l'Église catholique de toute participation à ses bonnes grâces (2). L'orateur quittait le domaine absolu des principes pour se placer sur le terrain des faits contingents et résoudre un problème d'équité sociale. Quelque timides que parussent ces premiers débuts, le grand pas était fait. Désormais, son esprit plus libre devait se laisser pénétrer, dans les questions de politique religieuse, par la lumière de l'expérience.

Toutefois, ni lui ni ses amis ne mesuraient encore la portée d'un semblable coup de barre. En 1847, un des deux sièges du Parlement qui appartiennent à l'Université d'Oxford était devenu vacant; l'ancien député de Newark, privé de son entrée à la Chambre par le ressentiment protectionniste du duc de New-

(1) G.-W.-E. Russell, p. 71 et 372.
(2) *Ibid.*, p. 71.

castle, fut choisi pour l'occuper. Son vote et son discours de Maynooth avaient bien alarmé quelques électeurs, mais on s'accordait à voir en lui le défenseur le plus convaincu, le plus sincère, le plus dévoué et le plus habile de l'Église et des Universités (1) (*the deepest, truest, most attached, most effective advocate for the church and universities*). Il devait représenter Oxford au Parlement pendant dix-huit ans.

Pour qui connaît la vieille Angleterre, le fait d'être Membre pour Oxford n'est pas indifférent. Aucune situation n'est plus enviée par les hommes politiques jaloux de représenter la tradition dans ce qu'elle a de plus autorisé et de plus respectable. Pendant les dix-huit années qu'il occupa ce poste d'honneur et de confiance, Gladstone s'attira maintes fois les colères de beaucoup de ses électeurs, nous verrons même qu'il finit par se les aliéner; mais la cause de la tolérance profita largement de la position particulière de son défenseur. C'est une grande sauvegarde pour les destinées de la liberté religieuse dans un pays, que d'avoir pour avocats des croyants convaincus appartenant à la secte la plus puissante; toute accusation d'indifférence et d'intérêt personnel disparaît alors; Gladstone, député de l'Université d'Oxford, se trouvait éminemment propre à jouer le rôle de ces avocats à la fois religieux et équitables.

Certains faits prouvent d'ailleurs à quel point, même après le vote de Maynooth, le rôle qu'il attribuait à l'État dans les questions de conscience était excessif. Cinq ans plus tard, en 1850, il se faisait le champion de la suprématie royale en matière religieuse, comme s'il eût été ministre de Henri VIII : un clergyman du nom de Gorham ayant été nommé à un bénéfice, dans le diocèse d'Exeter, son évêque refusait de l'instituer en raison de son attachement à la secte dissidente évangélique. Là-dessus, appel au Conseil privé de la Reine comme juge suprême des causes religieuses, décision du Conseil privé en faveur du clergyman, et grande agitation. M. Gladstone intervint directement dans le débat en adressant à l'évêque de Londres une lettre pu-

(1) Lettre du Dr Moberly, depuis évêque de Salisbury. (G.-W.-E. Russell, p. 84.)

blique où, tout en blâmant le rôle récemment attribué au Conseil privé, il soutenait le privilège royal tel qu'il avait été défini au moment de la Réforme (1).

L'affaire de Gorham et les divisions profondes qu'elle manifestait dans le sein de l'Église anglicane portèrent le coup de grâce aux hésitations de Manning et de Hope. En novembre 1850, l'archidiacre Manning résignait son bénéfice, et, le dimanche de la Passion de l'année suivante, Hope et lui étaient reçus ensemble dans l'Église catholique. Je rapporte ici ces faits parce que, bien qu'ils soient d'ordre privé, on ne peut nier qu'ils aient eu des conséquences marquées sur la politique de Gladstone. Tous les deux, Hope surtout, avaient partagé les mêmes préoccupations que lui, l'avaient aidé de leurs avis, parfois même de leur collaboration dans ses écrits sur des matières religieuses. « Il me semblait que j'avais perdu mes deux yeux, » (*I felt as if I had lost my two eyes*), disait Gladstone, faisant allusion au chagrin violent qu'il avait ressenti à cette époque (2).

S'il ne suivit pas ses deux amis dans leur conversion au catholicisme, il fut du moins plus enclin que jamais à l'équité et à la bienveillance pour une confession religieuse qui attirait à elle des hommes d'un tel caractère et d'une si incontestable valeur. Le problème de la situation de l'Église catholique en Irlande le hanta désormais d'une manière pour ainsi dire constante, et son esprit juste, éclairé par la pratique des affaires, l'amena, au bout de quelques années, à prendre, dans cette question, une attitude directement opposée à celle qu'il avait adoptée au sortir de l'Université. Certainement, son amitié pour Hope et pour Manning l'avaient aidé à « apprendre sa leçon ».

C'est en 1865 qu'il éleva la voix pour la première fois contre l'Église établie d'Irlande et qu'il proposa son *Disestablishment*, c'est-à-dire la destruction de son caractère officiel (3). Comme à l'ordinaire, une fois sa conviction faite, il se prononça immédiatement, ouvertement et complètement, brûlant ses vaisseaux

(1) G.-W.-E. Russell, p. 89.
(2) *Ibid.*, p. 98.
(3) *Ibid.*, p. 162.

avec cette ardeur et cette imprudence d'homme convaincu qui faisaient dire de lui à son ami l'évêque Wilberforce : « Il est si délicieusement vrai » (*He is so delightfully true*) (1).

Pour le coup l'Université d'Oxford lui infligea un échec complet aux élections suivantes. Ses adversaires avaient fait imprimer son discours sur le *Disestablishment*, l'avaient répandu, commenté, et un mouvement général s'était produit contre lui. L'échec, qu'il avait d'ailleurs prévu, lui fut très sensible; c'était le lien qui se brisait avec ses jeunes années, avec ses anciennes sympathies : « Il y a eu deux grandes morts, deux transmigrations d'esprit dans mon existence politique, écrivait-il à l'évêque d'Oxford, l'une très lente, la rupture des liens qui m'attachaient à mon ancien parti, l'autre très brusque et très aiguë, la rupture du lien qui m'attachait à Oxford (2). »

L'épreuve était rude, mais elle délivrait Gladstone de ses entraves. Désormais il allait marcher d'une allure plus vive et plus rapide, s'inquiétant peu des scandales qu'il pouvait causer ou des froissements qu'il amènerait; il avait déjà scandalisé et froissé la plupart de ceux dont l'opinion lui importait.

Le 26 juillet 1869, le bill de *Disestablishment*, voté par la Chambre des Communes et adopté par les Pairs après de longues et mémorables luttes que nous n'avons pas à rappeler ici, recevait l'approbation royale.

Depuis lors, on sait quels engagements M. Gladstone a pris, l'année dernière, pour le *Disestablishment* de l'Église anglicane dans le Pays de Galles, où les dissidents sont dans la proportion de 9 sur 10. S'il arrivait à être centenaire, il soutiendrait dans peu d'années le *Disestablishment* complet de l'Église dont il est un des fidèles les plus dévoués (3), et son édifice de liberté religieuse serait complété. Au point où il la laisse, en tous cas, son achèvement ne fait plus l'objet d'aucun doute (4).

(1) G.-W.-E. Russell, p. 204. *Lettre de l'évêque Wilberforce*. Il est à noter que ce prélat était très opposé au *disestablishment* de l'Église d'Irlande.

(2) *Ibid.*, p. 169, *Lettre à l'évêque d'Oxford*.

(3) V. dans Cucheval-Clarigny les projets de Gladstone à ce sujet dès 1873, p. 241 et 242.

(4) M. Asquith vient de déposer au nom du gouvernement le projet de *Disesta-*

Cette attitude de M. Gladstone lui a attiré bien des rancunes. Tous les représentants de l'esprit étroitement sectaire se sont ligués contre lui pour le dénoncer comme un ennemi de l'Église en général, un faux frère, un traître à sa foi. En 1886, un clergyman de la vieille école, recteur d'une petite paroisse agricole dans un district perdu, annonçait ingénument à un étranger qu'il se proposait de tirer un feu d'artifice et d'illuminer son église le jour de la mort de Gladstone (1). Je pense que ce féroce clergyman trouverait peu d'imitateurs le cas échéant, mais j'ai bien souvent constaté, chez des Anglais réputés intelligents, des sentiments qui, pour se manifester moins brutalement, n'étaient pas moins vifs contre le *great old man*. Il y a là une injustice assez habituelle, en somme, entre adversaires. D'autre part, tous ceux qui ne se laissent pas entraîner par les passions de parti reconnaissent l'attachement sincère et profond de M. Gladstone à sa foi religieuse, même lorsqu'ils blâment sa campagne de *Disestablishment*. L'idée qu'une Église peut gagner à ne pas être officielle trouve d'ailleurs dans le Royaume-Uni des défenseurs convaincus. En Écosse, par exemple, l'Église libre presbytérienne s'est séparée de l'Église établie, uniquement pour se retremper dans les eaux vivifiantes de l'indépendance (2). Le mouvement commença vers 1840, sous l'impulsion du Dr Chalmers, et à la suite des scandales qui avaient marqué la nomination à certains postes ecclésiastiques. Il se faisait, en effet, un commerce simoniaque des bénéfices; la fondation de l'Église libre fut une réaction contre ces abus, et l'on vit alors des ministres presbytériens, au nombre de plusieurs centaines, renoncer à leurs prébendes pour entrer dans la secte nouvelle uniquement soutenue par les contributions

blishment pour le Pays de Galles. On sait aussi que lord Rosebery a pris des engagements formels pour le *Disestablishment* en Écosse.

(1) V. *Sydney Smith*, par A. Chevrillon, note de la p. 288.

(2) On sait qu'en Écosse l'Église établie est l'Église presbytérienne, en sorte que, depuis la réunion de l'Écosse à l'Angleterre, les souverains anglais sont chefs de deux religions. Tous les ans, pendant que la reine Victoria est à Balmoral, dans les Highlands, elle se rend à la paroisse presbytérienne de Crothie pour y *recevoir le sacrement*. De temps en temps, quelque reporter peu au courant signale le fait aux journaux étrangers comme un événement extraordinaire, mais ce n'en est pas moins un usage constant imposé à la Reine par sa qualité de souveraine de l'Écosse.

volontaires de ses adhérents. Au cours d'un récent séjour en Écosse, j'ai pu me rendre compte que la foi religieuse est beaucoup plus vive chez les presbytériens de l'Église libre que chez ceux de l'Église établie.

Des faits semblables justifient, ce me semble, mieux que toute théorie générale sur la tolérance, les réformes religieuses de M. Gladstone.

IV. — LE HOME RULE ET LE FÉDÉRALISME.

Nous abordons maintenant la dernière phase, et non la moins héroïque, de l'évolution gladstonienne. Plus que le libre-échange, plus que les réformes électorales, plus que le *Disestablishment* le *Home Rule* a séparé le vieil homme d'État de ses amis, de ses partisans, de l'Angleterre elle-même, car c'est avec des majorités formées d'Irlandais, de Gallois et d'Écossais qu'il est parvenu à faire adopter son projet à la Chambre des Communes. Même parmi les catholiques anglais, le *Home Rule* a rencontré peu de sympathies; la question n'était aucunement religieuse, mais bien politique. Ils s'en sont expliqués d'ailleurs ouvertement dans un curieux manifeste, publié dans le *Times* du 1er juin 1893, au bas duquel je trouve la plupart des noms connus de l'Angleterre catholique, le duc de Norfolk, le comte d'Albermale, lord Mowbray, le R. H. Stuart Knill, alors lord-maire de Londres, etc. Quels puissants motifs ont donc déterminé M. Gladstone à entreprendre cette audacieuse et impopulaire campagne?

Ces motifs sont récents, car, à l'origine, Gladstone fut très opposé au mouvement *Home Ruler*. En 1871, alors que l'expression de *Home Rule* venait d'être créée, il se demandait devant un auditoire écossais (1) pourquoi l'Irlande aurait, plus que l'Écosse ou le Pays de Galles, droit au *Home Rule*, et déclarait qu'aucun homme de bon sens, *any sensible man*, ne pouvait

1 *Discours d'Aberdeen*. (G.-W.-E. Russell, p. 220.)

soutenir une pareille mesure. Depuis lors, il s'est souvent posé la question à lui-même, et s'il considère encore, ce qui est probable, que le *Home Rule* pourrait tout aussi bien convenir à l'Écosse et au Pays de Galles qu'à l'Irlande, il ne refuse plus le bon sens à ceux qui le réclament.

Le changement qui s'est opéré à cet égard dans son esprit peut tenir à bien des causes. Je vais indiquer celles qui me paraissent avoir influé sur sa décision, au grand risque d'attribuer à telle d'entre elles trop ou trop peu de poids; je ne suis pas dans le secret des dieux, et, dans une question aussi complexe il n'est pas aisé de dégager la raison déterminante à laquelle obéit un homme politique. Peut-être lui-même serait-il embarrassé d'analyser exactement les impressions successives par lesquelles il a passé pour aboutir un jour au *Home Rule*. Ma préoccupation n'est pas d'ailleurs de faire une biographie. J'ai cherché à montrer dans cet article comment M. Gladstone avait su se rendre compte des nécessités de son temps, comment il les avait prévues; je ne ferai que continuer cet exposé en notant brièvement les faits qui ont donné naissance au mouvement du *Home Rule*.

La nécessité particulière du *Home Rule*, en ce qui concerne l'Irlande, provient de la longue oppression qu'elle a subie. Plus que tout autre, M. Gladstone a senti que ce pays maltraité, froissé, méprisé par ses dominateurs, nourrissait contre eux une méfiance invincible. Pour ne citer qu'un fait, on sait comment, au moment même où il faisait relâcher Parnell, alors qu'il usait de la plus grande modération vis-à-vis des agitateurs irlandais, et que son gouvernement donnait à l'Irlande des preuves non équivoques de sympathie, lord Frederick Cavendish et M. Burke tombaient frappés par les assassins de Phœnix Park. Lorsqu'on réfléchit à cet événement, qui n'est pas sans analogue dans l'histoire de ces dernières années, on se prend à penser que l'Angleterre a fait trop de mal à l'Irlande pour avoir la possibilité de lui faire du bien. Il semble aux Irlandais que rien de bon ne puisse venir par elle. Dans ces conditions, la seule solution à tenter est celle d'une indépendance aussi étendue que

possible. Une fois livrés à eux-mêmes et seuls responsables de leurs destinées, les Irlandais ne seront plus aveuglés par le ressentiment, et pourront entreprendre leur éducation politique et sociale, qui est encore à faire sur bien des points importants. M. Gladstone a-t-il compris cela? On pourrait le croire à voir sa persistance dans une politique libérale à l'égard de l'Ile-Sœur malgré l'échec de ses dispositions conciliantes.

Un autre aspect de la question du *Home Rule* est moins spécial à l'Irlande ; c'est le besoin généralement ressenti d'une large décentralisation. A coup sûr, le Royaume-Uni est beaucoup plus avancé que nous dans cette voie-là, les organismes locaux y sont à la fois plus nombreux et plus puissants que chez nous ; cependant, avec la complication de la vie moderne, le nombre des affaires qui aboutissent au Parlement est considérable, et cet encombrement nuit à la fois à leur solution prompte et à l'examen qu'en peuvent faire des hommes publics surmenés. Dès 1878, Gladstone se plaignait de cette situation dans un article de la *North-American Review* (1). « Les affaires des trois Royaumes-Unis, avec leur extrême diversité de lois, d'intérêts et de condition, font du gouvernement de ces seuls royaumes une tâche plus lourde jusqu'à un certain point que celle que suppose partout ailleurs un gouvernement de trente-trois millions d'hommes civilisés. Il est probable que l'on pourrait faire beaucoup pour alléger les charges de la législature centrale *par une distribution intelligente de ces charges,* mais rien n'a été fait ni même tenté sous ce rapport. »

M. Gladstone rappelait ensuite que, bien que les principales colonies fussent arrivées, en fait, à la jouissance du *self government,* la masse d'affaires se rattachant aux possessions coloniales restait énorme. « L'empire des Indes est par lui-même une charge si lourde et exige tant de soins et de préoccupations, que, s'il constituait la seule dépendance de la couronne au delà des mers, il occuperait aisément la moyenne ordinaire de l'activité humaine. Il est notoire que ce grand sujet n'ob-

(1) Reproduit dans les *Questions constitutionnelles*, p. 268 et 269.

tient du Parlement qu'une faible part de l'attention qu'il mérite. »

Et par opposition à cette surcharge de la vie parlementaire anglaise, M. Gladstone note « l'admirable division du travail politique qui existe, en Amérique, entre les États pris individuellement et le gouvernement fédéral ».

Le *Home Rule* accordé non seulement à l'Irlande, mais à l'Écosse, au Pays de Galles, aux colonies capables de se gouverner elles-mêmes, ne serait-il pas la meilleure réalisation de ce vœu; et qui peut dire que le vieil homme d'État, en soutenant à la fin de sa carrière, avec l'enthousiasme juvénile que l'on sait, la cause du *Home Rule* irlandais, ne caresse pas le rêve d'une puissante fédération, à la fois souple et forte, des pays soumis au sceptre de la reine d'Angleterre?

Sans doute ce rêve est bien loin de ceux auxquels devait s'abandonner dans sa jeunesse l'élève d'Éton et d'Oxford, admirateur de Charles Ier, défenseur de la tradition autoritaire, adepte de ce que l'on appelle parfois si judicieusement de l'autre côté du détroit l'*esprit des dominateurs normands*. Mais l'expérience de la vie lui a fait peu à peu découvrir sous la tradition normande une autre tradition plus ancienne, plus chère au cœur d'un Anglais, et plus féconde, je veux dire la *tradition saxonne* de l'indépendance. Héritier et continuateur d'une longue suite de générations, il s'est attaché avec passion à cette tradition retrouvée, si bien d'accord avec l'enseignement des faits présents, et c'est avec joie qu'il renoue ainsi la chaîne du passé. Son argument favori en faveur du *Home Rule* consiste à dire que « c'est un simple retour au système de gouvernement qui se recommandait à la sagesse de nos pères et que leurs enfants présomptueux ont étourdiment mis de côté (1) ».

Son jugement sur la révolution américaine du siècle dernier, qui aboutit à la séparation des colonies et de la métropole et à la constitution des États-Unis est empreint du même esprit : « Ce que nous appelons leur révolution, dit-il, fut, aussi bien que la

(1) G.-W.-E. Russell, p. 273.

nôtre, une revendication de libertés héréditairement possédées. Ce fut une *révolution conservatrice* (1).

L'attitude des colonies australasiennes, si jalouses de leurs droits, si promptes à s'élever contre toute prétention un peu marquée de la mère patrie à entreprendre sur leur autonomie, n'est-elle pas bien faite pour inspirer aux hommes d'État anglais la crainte de semblables *révolutions conservatrices?* La Fédération des pays anglo-saxons viendrait rassurer ces craintes et établir sur une base durable les relations de ces divers États.

L'idée fédéraliste s'est encore assez peu manifestée en Angleterre, bien qu'elle ait déja reçu un commencement d'exécution par l'adoption à la Chambre des Communes du bill de *Home Rule* pour l'Irlande et par la motion récente de M. Dalziel en faveur du *Home Rule* écossais (avril 1894). En Australie, elle a fait plus de progrès; elle trouve des soutiens en Irlande; elle a de secrètes sympathies en Écosse et en Angleterre, et rencontrera des adhésions prévues lorsqu'elle viendra à être sérieusement discutée.

Les membres du parti libéral qui se sont séparés avec tant d'éclat de M. Gladstone sur la question du *Home Rule* irlandais ne sont pas les derniers à affirmer l'opportunité d'augmenter, même en Irlande, les attributions des pouvoirs locaux. M. Chamberlain se prononçait dans ce sens en 1886, dans son manifeste à ses électeurs de Birmingham (2); Lord Hartington admettait l'existence d'un parlement national à Dublin (3). Tout le parti coalisé alors contre Gladstone promettait à l'Irlande de larges mesures de décentralisation, la création d'Assemblées provinciales, etc. (4). Quand les adversaires eux-mêmes sont obligés de faire des promesses semblables, le succès n'est pas loin.

Je ne sais si M. Glastone a jamais poussé jusqu'à ses dernières limites l'idée fédéraliste dont il peut à bon droit passer pour le plus vaillant promoteur, mais je ne serais pas surpris qu'il y

(1) *Questions constitutionnelles*, p. 261 et 262.
(2) F. de Pressensé, *l'Irlande et l'Angleterre*, p. 489.
(3) *Ibid.*, p. 490.
(4) *Ibid.*, p. 491.

ait vu en germe la solution d'un problème qui lui tient fort au cœur.

On connaît son aversion pour la guerre et la politique de conquête. Il en a donné des preuves qui ont grandement nui à sa popularité auprès des chauvins anglais et que ses adversaires politiques ont largement exploitées (1). L'affaire de l'Alabama et son règlement pacifique, la fameuse brochure sur les « atrocités bulgares », sont encore dans toutes les mémoires, et dès 1850 il se faisait, contre lord Palmerston, le champion d'une politique sage et chrétienne à propos de la question de Don Pacifico. Il n'est pas douteux, par conséquent, que toute combinaison ayant pour objet de diminuer les occasions de guerre et possédant quelque chance de réussir aurait son adhésion cordiale.

Précisément, quelques esprits hardis se sont emparés de l'idée fédéraliste pour la faire servir à cet usage. La *North-American Review* publiait, en juin 1893, un article fort curieux d'Andrew Carnegie, le célèbre fondeur de Pittsburgh, où il examinait la possibilité d'une union anglo-américaine (*British American Union*) et soutenait qu'aucune puissance ne pourrait résister à une aussi formidable coalition (2). Par suite, celle-ci pourrait jouer le rôle d'arbitre, s'opposer aux déclarations de guerre, et, au besoin, jeter dans la balance le poids de ses flottes et de sa richesse pour ruiner par la force ceux qui voudraient faire usage de la force. Je retrouve la même idée, sous une forme un peu différente, dans un article de M. Arthur Silva White (3), concluant à la nécessité d'une alliance anglo-américaine pour le repos du monde civilisé. Par une coïncidence bizarre, le même numéro de la *North-American Review* m'apporte un intéressant tableau des nouveaux partis qui divisent le Parlement anglais, tracé par M. Justin Mac-Carthy : l'auteur s'attache à démontrer que la

(1) Lord Beaconsfield a appuyé sur le *jingoism* anglais le levier de sa politique *impériale*. Cette manœuvre a beaucoup contribué à certaines de ses victoires politiques sur M. Gladstone.

(2) *A Look ahead*, by Andrew Carnegie. (*North-American Review*, June 1893.) V. notamment p. 690, 693 et 710.

(3) *An Anglo-American Alliance*, by Arthur Silva White. (*North-American Review*, April 1894.)

Chambre des Communes offre le spectacle d'une mosaïque de groupements par nationalités. On y voit, en effet, le parti irlandais, le parti écossais, le parti gallois, le parti colonial (1). Un tel Parlement n'est-il pas mûr pour la fédération?

Ainsi, soit qu'on la considère dans son avenir prochain comme M. Mac-Carthy, soit même qu'à l'exemple d'Andrew Carnegie on cherche à pénétrer l'avenir éloigné et grandiose de l'idée fédéraliste, elle s'impose désormais à l'attention, et, si on préjuge trop de son efficacité au point de vue de la paix du monde, il est certain du moins qu'elle ne peut que la favoriser. Ce serait assurément un facteur important dans la diplomatie que cette immense association des travailleurs les plus énergiques, des peuples les plus riches des deux mondes. A l'heure où les nations continentales sont accablées par la préparation d'une guerre que tout le monde redoute et que personne n'ose entreprendre, il n'est pas absolument sans intérêt d'envisager cette éventualité.

Toujours est-il que la race anglo-saxonne est à la veille d'un retour bien curieux aux coutumes saxonnes d'indépendance qui ont fait sa force latente à toute époque de l'histoire, mais dont le rôle n'a pas toujours été apparent. En la guidant dans cette voie renouvelée, en lui laissant le *Home Rule* comme une sorte de testament politique, M. Gladstone a prouvé une fois de plus qu'il était en avant de ses contemporains. Il a couronné sa carrière par une mesure audacieuse dont l'effet se fera sentir bien longtemps après qu'il aura disparu de la scène du monde. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un homme d'État. Ceux dont la politique disparaît, oubliée après eux, n'ont pas droit à ce nom; seuls, ceux qui indiquent d'un geste assuré le chemin où les jeunes générations s'engagent peuvent se flatter de savoir gouverner.

Paul de Rousiers.

(1) *New Parties in Parliament*, by J. Mac-Carthy, M. P. (*North-American Review*, April 1896.)

LE PERSONNAGE D'ODIN

ET LES CARAVANIERS IRANIENS

EN GERMANIE.

En face de l'effroyable débordement de peuples qui s'est appelé dans l'histoire l'invasion des Barbares, de sa puissance irrésistible, de la portée incalculable de ses conséquences, l'esprit reste confondu.

Et cependant, jusqu'ici un mystère impénétrable enveloppe les origines de ce gigantesque phénomène!

Nous essaierons aujourd'hui de pénétrer ce mystère en déterminant *les faits préparateurs et le mécanisme* des premières invasions, *des invasions germaniques.*

Précisons tout d'abord le problème et indiquons de quel côté viendra la solution.

Lorsque, succédant aux chasseurs de la période paléolithique, les premiers pasteurs pénétrèrent en Europe sous la poussée lente due à la multiplication de la race, ils devaient ressembler d'assez près à ces Bachkirs qui occupent, aujourd'hui encore, la steppe au-dessous de l'Oural, et chez lesquels les pouvoirs publics sont à peu près inconnus.

Par la suite, les hordes envahissantes furent amenées à modifier leur travail et par conséquent leur organisation : l'art nourricier cessa d'être exclusivement pastoral; la culture fragmentaire se montra partout, ici réellement développée, ailleurs plus ou moins rudimentaire; en même temps, dans les régions fores-

tières et montagneuses, la chasse reprenait de l'importance. Mais ces divers travaux, n'exigeant guère que l'atelier familial, ne pouvaient donner lieu à une hiérarchisation sociale étendue.

A la vérité, les groupements d'origine familiale, clan, tribu, peuplade, pris entre le flot d'arrière qui les poussait et le flot d'avant qui tendait à les arrêter, furent amenés par les nécessités de l'attaque ou de la défense, en d'autres termes *par la guerre,* à se réunir en coalitions. Mais ces coalitions étaient forcément passagères, comme les causes qui les produisaient.

Dans cet état social, la superposition de races surtout guerrières à des populations en partie sédentarisées, peut à la rigueur engendrer des pouvoirs publics durables, et l'on conçoit la cohésion *défensive* que César rencontra parfois en Gaule. Mais comment, avec ces seuls éléments, imaginer l'action *offensive,* organisée, soutenue, vidant en partie la steppe pour pénétrer une civilisation compacte ?

Évidemment, à cet effort gigantesque et prolongé, il a fallu une organisation puissante, que les conquêtes dont nous venons de parler ou des guerres de voisins à voisins n'avaient pu faire naître.

Cette organisation puissante, elle est due en fait à l'action bien des fois séculaire d'un facteur social tout autre, à l'action des *grands transports*, qui, de longue date, ont placé au-dessus des peuplades germaniques une aristocratie formidable de meneurs d'hommes.

C'est ce que nous allons montrer rapidement.

Aujourd'hui nous constaterons l'existence du grand commerce dans la steppe européenne à une époque relativement récente, au commencement de l'ère chrétienne : puis, remontant dans le passé, nous déterminerons ses origines.

Dans un autre article, nous verrons le grand commerce prendre possession de la steppe européenne, superposer à ses populations guerrières des confédérations de chefs éminents, et lancer enfin, pendant des siècles, le monde germanique sur le monde romain.

Ce sera toute cette étude.

I. — ODIN TRANSPORTEUR-MÉTALLURGE (1).

Le grand commerçant des steppes européennes s'incarne pour nous dans Odin, le héros des traditions germaniques et plus encore des traditions scandinaves. La critique moderne, ne comprenant rien à ce type si curieux et si puissant, a pris le parti commode d'en faire un symbole, une allégorie, un mythe, en un mot (2). Nous allons arriver, avec la Science sociale, à le remettre dans son vrai jour, et cela, chose curieuse, en serrant de très près la tradition.

I. Odin caravanier. — Nous ne possédons sur l'Odin scandinave que certains chants des Eddas conservés en Islande, et deux chroniques traditionnelles auxquelles nous nous attacherons surtout; dans leur forme actuelle, elles sont dues, l'une à Snorre Sturleson, l'autre à Saxo Grammaticus, qui écrivaient tous les deux dans la première moitié du treizième siècle.

Dans ces différents documents, dans les Eddas elles-mêmes, Odin se présente sous un aspect que l'érudition moderne a beaucoup trop négligé.

1° Sans doute il est guerrier, mais assurément bien moins que ne ferait supposer l'influence modificatrice des longs siècles de guerre que son souvenir a traversés.

Chose curieuse et déjà faite pour éveiller notre attention, la mythologie scandinave, au lieu de voir dans Odin un héros jeune, alerte et vigoureux, ce qu'elle n'eût pas manqué de faire pour un guerrier, le peint sous les traits d'un vieillard mystérieux, accompagné de deux corbeaux dont les noms signifient « réflexion » et « mémoire » (3).

(1) Nous adoptons ce mot auquel la remarquable étude de M. Rossignol sur les *Métaux dans l'antiquité*, nous paraît avoir donné droit de cité.

(2) *La Mythologie scandinave* d'Anderson est curieuse à lire à ce point de vue. Et l'auteur est un Yankee; que ne serait-ce pas s'il appartenait à la rêveuse Allemagne!

(3) Anderson trad. par Leclerq, *Mythologie scandinave* (Leroux, 1886), p. 62 et 64.

Puis, si nous rapprochons tous les traits de sa physionomie morale, Odin nous apparaît, avant tout et très nettement, comme un civilisateur éminent, comme un importateur de la richesse, des arts pratiques et des cultures intellectuelles. Il est à la fois l'inventeur de l'écriture, de l'éloquence, de la poésie, le père de toute science, l'auteur et le centre de la religion. En même temps, par la magie, il a à sa disposition tous les trésors de la terre ; l'or et les métaux précieux s'entassent d'une façon fantastique dans toutes les descriptions de l'Edda. Enfin les chroniques nous disent que, sous son règne et celui de ses successeurs, pendant plusieurs générations, la Suède a vécu dans l'abondance et dans la richesse ; tout le pays était en paix ; la guerre à l'état permanent n'apparaît nettement que deux ou trois siècles après Odin (1).

2° Lorsqu'en face de ces traits assez imprévus, nous cherchons à nous rendre compte *du travail* auquel se livre Odin, ce qui se présente à nous tout d'abord, ce n'est pas la guerre, c'est la pratique des longs voyages. Tous les textes sont d'accord sur ce point. La mythologie lui attribue un cheval à huit pieds, sur lequel il se transporte en un instant d'un bout du monde à l'autre. Avant de nous parler du long exode qui a amené Odin de l'Orient en Scandinavie, Snorre nous le montre à Asgard, sa patrie, faisant des voyages de plusieurs années, pendant lesquels on est sans nouvelles de lui (2). Quant à Saxo, il le regarde comme un voyageur fameux, toujours en course entre Upsal et Byzance, demeurant tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ces deux villes ; c'est même là tout ce que Saxo paraît savoir d'Odin (3). Notons enfin que, d'après les étymologistes, le nom du dieu signifie *marcheur* (4) ; cette étymologie ne prend-elle pas une

(1) Voir, pour tout ce qui précède, et pour ce qui suit, les vingt premiers chapitres de *l'Ynglinga Saga*, dans *l'Heimskringla* de Snorre Sturleson.

(2) *Ynglinga Saga*, III.

(3) *Saxonis Historia danica*, lib. I.

(4) « Son nom dérive du verbe *vada* (imparfait *od*), marcher (comparez *watan*, *wuot*, *wuth*, *wuthen*, *wuothan*, *wodan* », nous dit Anderson, ouvr. cité, p. 59. Après nous avoir donné cette étymologie pourtant significative, le brave Anderson s'abandonne à la douce manie des mythographes modernes pour les sens figurés : « Odin,

valeur documentaire quand les chroniques ajoutent que le nom véritable de notre héros était Sigge, et « qu'Odin » est une appellation commune aux grands dieux de la race?

Au surplus, notre héros n'est pas le seul voyageur de sa famille; deux de ses descendants *au moins*, Svegder et Vanland, ont passé leur vie sur les grands chemins; le premier, « accompagné de douze héros, voyageait au loin à travers le monde. Dans la grande Suionie et au pays des Turks (1), il retrouva des chefs qui lui étaient unis par le sang; il mit cinq années à faire cette expédition. De retour en Suède, il resta quelque temps chez lui, puis il repartit au loin visiter le pays des Dieux ». Son fils Vanland mourut au cours d'un voyage de plusieurs années (2).

Odin et les siens sont donc avant tout de grands voyageurs. Naturellement, pour parcourir la steppe d'Europe, il faut alors une troupe armée, et Odin est également un chef militaire. Mais, chose bien remarquable, c'est par son ascendant, beaucoup plus que par l'exemple, qu'il agit sur ses soldats. Au lieu de se lancer à leur tête dans la mêlée, et de donner de grands coups, Odin paraît surtout les fasciner et les fanatiser. « Quand ses hommes allaient au combat, nous dit Snorre, il les bénissait par l'imposition des mains, et alors ils étaient sûrs de la victoire. En face d'un danger quelconque, sur terre ou sur mer, ils invoquaient son nom quelle que fût la distance; toujours ils étaient secourus, et ils le vénéraient comme un dieu » (3). Odin nous apparaît donc comme une sorte de Mahdi.

3° Après avoir déterminé ces caractéristiques d'Odin, et le travail auquel il se livre, ne pourrions-nous pas découvrir quelque chose *de l'état social* dans lequel il se meut?

Deux traits bien remarquables se dessinent devant nous.

Odin n'est pour ainsi dire que le pouvoir exécutif d'un collège sacerdotal tout-puissant, « d'un collège de dieux »; dans la grande

nous dit-il, est l'esprit du monde qui envahit tout... il est l'esprit de la vie, il pénètre toute matière animée ou inanimée... il est l'infini voyageur. »

(1) Sud-Est de la Russie et Turkestan.

(2) *Ynglinga Saga*, XV, et XVI.

(3) *Ibid.*, II.

ville d'Asgard, il y avait deux choses d'après Snorre : « un chef guerrier et un temple immense : la coutume voulait que les grands prêtres de ce temple fussent au nombre de douze : on les appelait *Diar* ou *Drottnar;* ils étaient à la fois les maîtres de la religion *et les souverains justiciers;* le devoir de *tout* le peuple était de *leur obéir* et de les vénérer » (1).

En second lieu, les femmes des héros vivent à part; dans la mythologie, image évidemment fidèle de l'état social, l'épouse en pied d'Odin possède à elle seule la demeure de Fensal, tandis que son seigneur et maître habite le Valhal. En outre, les déesses jouissent en commun du palais de Vingolf, et elles y sont séparées des dieux, qui ont pour séjour le Gladsheim. Enfin leurs filles, les fameuses Walkyries sont exclusivement guerrières; les Sagas historiques connaissent aussi ces femmes guerrières, les Sköldmör, « vierges au bouclier ». Les unes et les autres accompagnent parfois les guerriers au combat, parfois aussi, elles font à elles seules des expéditions militaires. Ne dirait-on pas que l'absence fréquente de l'homme constitue la femme dans une organisation de vie à part, et la force à pourvoir elle-même à sa sécurité?

Enfin, il semble qu'Odin et quelques-uns de ses successeurs aient pris des épouses dans certaines contrées avec lesquelles ils sont en relations, *sans les ramener au lieu de leur principal séjour;* et nous pensons involontairement à cette variété de polygamie propre à certains types de commerçants qui ont une femme plus ou moins légitime, partout où ils ont un comptoir.

N'est-il pas maintenant curieux de constater que nous voilà en face d'un ensemble de traits originaux et cependant déjà observés?

L'ascendant fanatiseur d'un mahdi inspiré, la toute-puissance d'un collège sacerdotal, la vie isolée des femmes, seules responsables du foyer, la polygamie en foyers distincts, nous connaissons déjà tout cela, et, qui plus est, nous le connaissons en

(1) *Ynglinga Saga*, II.

relations étroites avec la vie de grands voyages, dans le type fameux des Touareg!

Odin serait-il un Targui (1) par hasard?

Assurément non; la famille targui a poussé l'organisation matriarcale à ses dernières conséquences, elle admet, par exemple, le mariage du frère avec la sœur; elle établit la généalogie par les femmes, etc... Or, dans la société odinique, « le mariage du frère avec la sœur est interdit, » nous dit Snorre (2), et il est clair, par la généalogie de tous les héros, que l'hérédité est essentiellement masculine.

Mais, sauf cette différence importante, il est facile de se rendre compte que les deux types se ressemblent de près, et nous en arrivons vite à nous demander s'ils ne seraient pas dus à une même cause agissant dans des milieux socialement peu différents. Le Targui, c'est le commerçant à longues caravanes des déserts d'Afrique, et tout son type social, nous le savons, dérive de ce travail (3). Odin, n'est-ce pas bien le commerçant à longue caravane des steppes du Nord, voyageant au milieu des populations encore mal assises de l'Europe et de l'Asie, et s'organisant pour cela en expéditions armées? Comme son frère le Targui, il s'éclaire, dans son métier difficile, des lumières de la science et de la divination; comme lui, il s'appuie sur une confrérie religieuse toute-puissante; comme lui, pour avoir ses hommes bien en main, il agit par le fanatisme religieux. Comme le Targui, il a des épouses un peu partout, et il abandonne son épouse principale elle-même pendant de longs mois. Dans les deux types, la femme, obligée de pourvoir seule à sa sécurité, prend une haute valeur; dans la steppe du Nord, habitant un milieu sans homogénéité et souvent hostile, elle est amenée tout naturellement à monter à cheval et à faire la guerre. La similitude des types permet évidemment de conclure à la similitude des causes; voici d'ailleurs que, pour nous enlever tout doute,

(1) Nos lecteurs savent que *Targui* est le singulier de Touareg.

(2) *Yuglinga Saga*, IV.

(3) Voir à ce sujet, dans la *Science sociale*, les belles études de M. de Préville sur l'Afrique et l'Égypte ancienne, t. IV et IX.

quand Odin est déifié, la Scandinavie en fait le dieu *du commerce,* et les chroniqueurs du moyen âge l'identifient sans hésiter avec le Mercure romain (1)!

Mais le commerce à longues caravanes semble ne pouvoir se constituer qu'à la condition d'avoir à transporter des marchandises précieuses, peu encombrantes, assurant de gros profits, et de relier les uns aux autres des pays neufs et des pays de vieille civilisation, séparés par de vastes espaces. Or, la steppe d'Europe-Asie offre évidemment matière à ce genre de commerce; à l'Orient, au Nord, à l'Occident, le caravanier peut aller chercher, ici de l'or et de l'argent, là de l'ambre et des fourrures si prisés par le luxe antique, ailleurs cet étain indispensable à la fabrication du bronze, dont les gisements sont si rares dans l'ancien continent. Sur les frontières méridionales de la steppe, il rencontre, d'autre part, les riches et vieilles civilisations de l'Inde, de la Mésopotamie et de la Méditerranée.

Mais en fait, Odin, dans son pays d'origine, se place-t-il auprès de quelques-uns de ces pays riches? Pourrions-nous le montrer en contact nécessaire avec eux, ou au moins avec quelqu'un d'entre eux?

Les compagnons d'Odin, nous dit Snorre, s'appelaient les Ases, terme qui désigne à la fois les dieux de la race et l'aristocratie qui la commande; ils habitaient avec lui une grande ville nommée Asgard, et située au Nord du Caucase, à l'Orient du Don et à une certaine distance de l'embouchure de ce fleuve (2).

C'est précisément dans la contrée indiquée par le chroniqueur islandais, vers le point où le Don et le Volga se rapprochent, que les écrivains de l'époque impériale placent les *Asæi;* puis dans le sud-est, sur les bords de la Caspienne, ils nous montrent des *Asiotæ*, plus loin dans l'Est des *Asiani,* sur les

(1) Voir Geffroy, *Les Origines du Germanisme* (*Revue des Deux-Mondes*, Janv. 1872, p. 100).

(2) *Ynglinga Saga*, I et V. Nous disons « à une certaine distance de l'embouchure de ce fleuve », parce que, un peu plus loin, Snorre place à l'Occident d'Asgard la Russie, dont le centre pour lui est à Kief.

rives Nord-Est du Pont-Euxin des *Aspurgiani*, et sur le moyen Volga, vers Kazan (1), des *Asmanni*.

Voici en même temps, sur la rive orientale du Palus-Mæotide, les ports anciens d'*Azara*, d'*Azaraba*, d'*Azabetis*, et la ville moderne d'*Azoff* (2). Le nom de la race divine que la chronique scandinave place au nord du Caucase n'est-il pas ici de tous côtés écrit sur la carte?

La région ainsi déterminée a d'ailleurs son centre au lieu où doivent se croiser les caravanes des steppes européennes et asiatiques, à leur descente sur le Caucase d'une part, sur les colonies grecques du Pont-Euxin d'autre part. L'Asgard de Snorre se place ainsi en un point tout à fait privilégié pour les grands transports, dans la contrée où, depuis, le commerce par caravanes, bien déchu cependant, a fait naître Astrakan, Tsaritzyn et Rostof. Au surplus, à l'époque même d'Odin, ce pays compte parmi ses habitants les fameuses Amazones, dont nous dirons un mot plus loin, et dont le type, si voisin de celui des déesses scandinaves, a été évidemment modelé par les grands transports (3).

Les Ases scandinaves paraissent donc pouvoir s'identifier avec les Asæi des auteurs classiques au point de vue du nom, du site géographique et du travail; ajoutons que les uns et les autres ont bien des chances d'appartenir à une seule et même race. Les Ases scandinaves, évidemment proches parents des Goths, sont sans aucun doute des Indo-Européens; quant aux Asæi, Pline voit en eux une race scythique ancienne et fameuse entre toutes; ils tiennent donc aux Scythes de la période classique dont l'origine irano-persane ne fait pas de doute (4).

Est-il nécessaire de remarquer enfin que les grands carava-

(1) Il est facile de reconnaître dans ces deux derniers noms le *mann* et le *burg* des langues germaniques.

(2) Cette dernière étymologie est proposée par Bayer in *Act. Acad Petropol.*, d'après Mallet, *Introduction à l'histoire de Dannemarc*. Copenhague, 1755.

(3) Diodore de Sicile, II, 44, et Pline l'Ancien, VI, 15, parlent des Amazones au nord du Caucase comme d'un fait contemporain. Plutarque, *Pompée*, 38, et Strabon, XI, p. 500, les connaissent dans des régions toutes voisines.

(4) Voir d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 1889, I, p. 223

niers de la région caucasienne présentent un trait en parfaite concordance avec le type de notre Odin? la civilisation gréco-orientale n'a pu manquer d'agir puissamment sur eux; au Sud, ils ont les vieilles cités de l'Asie Mineure; à l'Occident, les colonies grecques du Pont-Euxin; à l'Orient, la Bactriane et la Sogdiane où les dynasties macédoniennes règnent depuis deux siècles, et les nécessités commerciales les mettent en contact forcé et continuel avec tout cela! N'est-il pas clair que le jour où un chef de caravanes formé dans ce milieu émigrera vers les régions à demi-barbares du Nord, il pourra y apporter, avec la richesse, les arts pratiques, les cultures intellectuelles, et ces merveilleuses *runes* apparentées aux alphabets gréco-pontiques?

II. Odin métallurge. — Snorre ajoute encore aux indications déjà si précieuses qu'il vient de nous donner : « Odin, dit-il, avait des possessions considérables au Sud du Caucase, et il était en relations avec des gens qui épousent leurs sœurs « (1), des matriarcaux purs, que le vieux chroniqueur appelle des Vanes, exactement le nom du peuple qui, d'après les légendes géorgiennes, a dominé aux alentours du lac Thospitis à partir d'Alexandre le Grand, et lui a laissé son nom de lac de Van (2)!

Mais qu'est-ce qu'Odin et ses Ases pouvaient avoir à faire au sud du Caucase? Étaient-ce seulement des transports? Snorre nous parle de *possessions;* ces possessions n'auraient-elles pas laissé de traces géographiques? Nous touchons ici à un second côté de la physionomie d'Odin, non moins curieux que le premier.

Voici tout d'abord que la carte des régions caucasiques pour l'époque gréco-romaine nous indique des *Scythæ Saces*, des *Scythini*, des *Saspiri,* ou *Haspiri*, précisément à côté et à l'Ouest des Vanes. Il y a là une infiltration, d'ailleurs bien connue, de

(1) *Ynglinga Saga*, IV et V.

(2) Odin emmène avec lui quelques Vanes, entre autres, Njord, Frey et Freya, et les mythographes les retrouvent dans le Valhal; mais Snorre leur assigne d'une façon indiscutable une origine orientale, comme à Odin.

Scythes iraniens. Puis, dans la contrée qu'ils occupent, certains noms de ville ont un caractère intéressant : Ptolémée nous y montre une *Aza*, une *Aziris*, une *Asiba*, une *Zara* ou *Azara*, tout cela ne paraît-il pas sentir un peu l'Ase? Tout cela ne rappelle-t-il pas au moins d'une façon évidente les noms voisins du Palus-Mæotide?

De plus, entre le pays des Scythini et les deux grandes passes du rempart Caucasien, les portes de Daryéla au centre, les portes de Derbent à l'Est, le même radical ne semble-t-il pas jalonner des routes? Vers la passe centrale, voici *Azacha;* vers la passe de l'Est, *Azetene* et *Azora* près du lac de Van, *Ozeka* sur le Cyrus inférieur; quand on joint à tout cela *Azaga* au pays des Gètes dans le Sud-Ouest de la Caspienne, ne croit-on pas retrouver l'appellation odinique de *Asgard,* à peine altérée? Enfin les passes du Caucase elles-mêmes paraissent bien avoir été occupées par des garnisons d'Ases transporteurs; les défilés de Daryéla sont encore, à l'heure actuelle, entre les mains des *Ossèthes* que M. Chantre, l'éminent investigateur du Caucase, propose d'identifier avec les Ases des traditions scandinaves (1); et à Derbent, sur les flancs nord de la montagne qui domine les portes Albaniennes, deux auteurs de la région, à peu près contemporains d'Odin, connaissent un groupe d'Amazones (2)!

Les Ases ont donc fortement occupé la région à l'Ouest du lac de Van et les routes qui y conduisaient. Mais quel intérêt si puissant pouvait les attirer dans cette région? La carte va nous répondre encore une fois en nous montrant, au milieu des appellations scythiques, le nom fameux des Chalybes et des Cabires (3); nous sommes au cœur de la région d'Asie Mineure *la plus riche en mines de cuivre et de fer* (4)!

Eh bien, Odin, uniquement transporteur au Nord, est, avant tout

(1) Ernest Chantre, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie occidentale;* Paris, 1883.

(2) Métrodore de Scepsis et Hypsicrate cités par Strabon, XI, v, 1; le premier, contemporain de Mithridate, est mort en 64 av. J.-C.; le second était d'Amisos, à l'embouchure du Lycus.

(3) Ces derniers sont ici représentés par l'antique cité de *Cabira,* qui plus tard s'est appelée Sébaste.

(4) Voir la carte des régions du cuivre dans Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, 2e vol.; et Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e éd., p. 240.

dans cette région, par des subordonnés et des esclaves, exploiteur de mines! Les Scandinaves du dixième siècle ont pu l'oublier, mais ils n'en ont pas moins gardé, sans le savoir, des traditions qui en témoignent. Snorre nous apprend en effet que c'est dans le pays du Sud et chez les Vanes qu'est mort le savant Mimer (1), à la fois l'inspirateur d'Odin et le dieu des métallurges, celui dont le marteau travaille tout seul! C'est également dans ce pays qu'Odin, d'après l'Edda, a donné un de ses yeux à Mimer pour descendre dans le puits de ce dernier; et c'est ainsi qu'il est devenu le « vieillard à un seul œil »! L'allusion à la lampe qui surmonte le front du mineur n'est-elle pas manifeste (2)?

Dans sa patrie d'origine, Odin est donc certainement un transporteur, et très probablement aussi un métallurge.

Ce double caractère de notre héros est d'ailleurs accentué par les circonstances qui amènent son départ du Caucase, et son établissement dans les pays scandinaves.

C'est la défaite de Mithridate et la conquête du Pont par les Romains qui déterminent son exode. Or le Pont, c'est précisément ce pays des Chalybes où les Ases ont leurs ateliers de production et de fabrication. La victoire des Romains, c'est la confiscation des mines au profit de l'industrie romaine; c'est l'exploitation totale de l'Asie Mineure par le commerce romain. C'est l'expulsion et la ruine plus ou moins complètes pour nos transporteurs métallurges. A cette époque, nous dit Snorre, un grand nombre de chefs de la région émigrèrent au loin. L'un d'eux, c'était Odin, résolut d'aller créer dans le Nord de l'Europe un nouveau centre commercial et de nouveaux ateliers de fabrication.

(1) « Mimer », d'après Anderson, signifie « connaissance ».

(2) Les derniers âges de la mythologie odinique ont perdu le sens exact de ces vieux souvenirs. A l'époque où ils empruntent aux missionnaires chrétiens ou aux communautés juives de Russie l'Arbre de la science du bien et du mal, le puits de Mimer se transforme en une source coulant au pied de cet arbre. Les Scandinaves, exploitant alors à ciel ouvert les mines d'Upsal, ne savent plus ce que signifie pour Odin la qualification de *vieillard à un œil*, et ils voient en lui un borgne. Hérodote avait déjà fait le même contresens à propos des Arimaspes, « gens à un seul œil », *qui volent l'or* au pays des Gryphons. Ce terme, qui désigne le mineur pour les Scythes du cinquième siècle, comme pour les Scythes contemporains d'Odin, reste lettre muette pour Hérodote : « Je ne puis croire, dit-il, que certains hommes naissent véritablement avec un seul œil ».

Laissant Asgard à ses deux frères Ve et Vilir, il entraîne à sa suite l'élite de ses caravaniers et de ses métallurgistes; puis, prenant une route commerciale que nous jalonnerons plus tard et qu'au dire de Saxo il a bien des fois parcourue, il traverse la Russie méridionale et l'Allemagne du Nord; puis il fonde deux villes dont l'emplacement est caractéristique : en Danemark, il s'installe à Odensée, qui est alors, comme nous le verrons, *le centre du commerce scandinave* et le point d'aboutissement du commerce germanique; en Suède, où il transporte son principal établissement, c'est à Upsal qu'il se fixe, dans une contrée peu habitée (1), mais *à côté de magnifiques gisements de fer* exploitables à ciel ouvert, et donnant en moyenne de 40 à 50 % de métal pur (2)!

Et là il reprend sa double profession de transporteur et de métallurge.

Transporteur, il l'est dans le Nord sans aucun doute; nous l'avons indiqué en commençant, et le lecteur en sera convaincu s'il nous suit jusqu'au bout de cette étude. Métallurge, il l'est plus évidemment encore; à l'époque où Odin s'installe à côté des mines de fer d'Upsal, une révolution se fait dans l'industrie scandinave : la péninsule, qui jusque-là ne connaît guère que le bronze (3), est tout d'un coup *en plein âge* du fer. Qu'est-il donc au surplus, s'il n'est pas un chef de métallurges, ce roi d'Upsal dont la puissance magique découvre tous les trésors *cachés sous terre?* Cette tête mystérieuse à laquelle il demande toutes ses inspirations, n'est-ce pas celle de Mimer, *le vieux métallurge* d'Orient? Ne sont-ce pas aussi des métallurges, ces Ases dont *le premier soin* à leur arrivée dans le pays est d'établir *une forge?* N'est-ce pas un dieu de la métallurgie, ce redoutable Thor, fils d'Odin, à la nature de feu, à la barbe

(1) Voir dans Montélius, *La Suède préhistorique*, l'extension de la population à la fin de l'âge du bronze.

(2) Voir Reclus, *Géogr. univ.*, à l'article *Upsala.*

(3) Quelques échantillons de fer sont attribués au cinquième siècle av. J.-C. Mais ils sont peu nombreux et les arguments invoqués à l'appui de cette opinion (note de Montélius dans les *Matériaux pour servir à l'histoire primitive de l'homme*, 1885, p. 113) sont peu concluants.

flamboyante, aux yeux enflammés, qui a pour *toute* arme *un marteau*, Mjolner l'écraseur? Ces nains qui travaillent les métaux pour les dieux, et que le tout-puissant marteau a réduits pour toujours en servitude, ne nous montrent-ils pas sous un voile transparent les Finnois pliés par les Ases aux travaux des mines comme jadis les Chalybes du Pont (1)? Que peuvent donc être enfin, si ce ne sont pas des mines, ces fameuses « richesses d'Upsal » dont Snorre parle à différentes reprises, et dont la gestion est la grosse affaire de certains successeurs d'Odin (2)!

Le type d'Odin, ainsi restitué, nous paraît bien net : si cependant la nouveauté de notre tableau laissait des doutes dans l'esprit du lecteur, nous lui demanderons un peu de patience. La suite de cette étude complétera la physionomie que nous venons d'esquisser et la dessinera vigoureusement, même aux yeux les plus incrédules.

II. — LES PRÉDÉCESSEURS D'ODIN DANS LA RÉGION DU CAUCASE.

A l'époque où les traditions scandinaves placent leur héros, une soixantaine d'années avant Jésus-Christ, les transporteurs-métallurges sont-ils anciens au Nord et au Sud du Caucase?

Les découvertes récentes de l'archéologie préhistorique d'une part, les récits des auteurs classiques d'autre part, vont nous les montrer dans ces deux régions de longs siècles auparavant.

Ils nous indiqueront en même temps leur origine.

1° L'archéologie préhistorique. — Il résulte des magnifiques

(1) Tous ces traits, bien connus d'ailleurs, sont empruntés aux Eddas, *pass.*

(2) *Ynglinga Saga*, ch. XVI : « Après lui, Vanland son fils prit le commandement et l'administration des richesses d'Upsal »; c'est la troisième fois qu'il est question en quelques pages des « Upsalenses divitiæ ».

Il est à noter qu'une foule de traits mythologiques des Eddas font manifestement allusion à l'installation des Ases en Scandinavie, et ont un sens historique à peine altéré : les dieux, bien plus puissants que les géants du froid et que les nains, n'apparaissent cependant qu'après eux... les Ases gouvernent unis aux Vans; les géants font la guerre aux uns et aux autres... les nains sont alliés de près aux géants, mais ils servent les Ases, etc. (Anderson, *Mythol. scand.*, pass.). Autant d'allusions transparentes aux compagnons d'Odin s'installant en vainqueurs au milieu des Goths et des Finnois. Et on en trouverait d'autres!

découvertes de M. Chantre dans la région caucasienne (1), que, pendant le premier âge du fer méditerranéen (2), c'est-à-dire, approximativement, du douzième ou du onzième siècle au huitième (3), toute une industrie du bronze, née au Sud du Caucase, s'est répandue à travers l'Europe centrale, Hongrie, Transylvanie, Dalmatie, Carniole, haute Italie, Toscane, Autriche, Styrie, Tyrol, Suisse, Sud de la France, Bavière, Wurtemberg, bords du Rhin, Jura, Franche-Comté, Danemark, Suède, etc. Les rapprochements établis par M. Chantre entre les bronzes de ces divers pays et ceux de la région caucasienne portent sur un grand nombre de types, et, pour certains types, sur un grand nombre d'objets (4). Et il peut sans exagération conclure en ces termes : « Les analogies constatées entre les objets des mobiliers protohistoriques du Caucase et ceux *de la plus grande partie de l'Europe* ont pris une importance capitale. Les points de contact observés sont devenus de plus en plus nombreux, et sont actuellement indiscutables... En dehors de quelques particularités, on peut dire que *la majorité* des formes et des motifs décoratifs des nécropoles du premier âge du fer au Caucase et dans toute l'Europe, sont, *sinon identiques, du moins tellement analogues que l'on doit les assimiler les uns aux autres*, et les rattacher à la même civilisation (5).

A des types et à des objets transportés en si grand nombre et à de pareilles distances, il est naturel de supposer des transporteurs : l'hypothèse la plus vraisemblable qui se présente à l'esprit, c'est celle de caravaniers parcourant l'Europe à partir de la région du Caucase. Comme, d'autre part, des centres secondaires de fabrication, notamment en Étrurie, en Hongrie, en Tyrol et en Scandinavie, reproduisent les formes et les motifs caucasiens sans une

(1) Ernest Chantre, *Rapport sur une mission scientifique dans l'Asie occidentale*, Paris, 1883; et surtout : *Recherches anthropologiques dans le Caucase ;* 4 vol., Paris, 1886.

(2) *Recherches anthropologiques*, II, p. 186, 187.

(3) Il est toujours difficile de traduire en dates les indications préhistoriques : cependant on paraît admettre assez généralement que l'expansion du fer dans la Méditerranée commença au onzième siècle.

(4) *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, II, p. 42 à 95.

(5) *Ibid.*, II, p. 188.

grande infériorité technique, voici que ces vieux caravaniers ont tout l'air de transporter avec eux des procédés métallurgiques, d'être déjà, comme plus tard les compagnons d'Odin, des transporteurs associés à des fabricants. Et, pour que l'analogie des types sociaux soit encore plus nette, les découvertes faites à Koban, c'est-à-dire à la grande passe de Daryéla, au centre du Caucase, nous montrent ces transporteurs fabricants tenant, eux aussi, garnison, précisément au point qu'occupent aujourd'hui encore les Ossèthes, descendants des Ases!

Les bronzes Kobaniens, avons-nous dit, ont été fabriqués au Sud du Caucase; cela résulte des procédés décoratifs employés : motifs géométriques nettement *chaldéens*, spirale, losange, chevron, formes animales propres à l'isthme *ponto-caspien*, etc. (1). D'autre part, certains caractères, certaines formes spéciales les distinguent de la fabrication des blancs allophyles (les Alarodiens d'autrefois, les Géorgiens d'aujourd'hui), et les rapprochent nettement des types iraniens (2). Cette dernière constatation, tout à fait intéressante en elle-même, a une conséquence, secondaire à la vérité, mais cependant curieuse, c'est de nous faire placer tout naturellement les ateliers kobaniens au pays des Chalybes, où les Scythes d'*origine persane*, Scythini, Saces et Saspires sont certainement installés, de longs siècles avant Odin (3).

A partir du septième siècle avant J.-C., la civilisation des nécropoles caucasiennes se modifie, mais en restant étroitement liée avec celle de l'Europe : « elle présente, nous dit M. Chantre, la plupart des caractères de la période qu'on a appelée, dans une grande partie de l'Europe, deuxième âge du fer : elle se rapproche notamment de la civilisation des Gaulois de la Tène et de la Marne, des tombeaux supérieurs des nécropoles de la Carniole et de quelques localités de l'Europe ». Au milieu de cette

(1) *Recherches anthropologiques*, II, p. 100 et suiv. Cf. le chapitre sur les Ossèthes dans de Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, 2 vol, Leroux, 1889.

(2) De Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, p. 174 à 186.

(3) « Saces » et « Saspires » sont des noms irano-persans (d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, au chapitre des Scythes). Eschyle considère d'ailleurs l'installation des Scythes au pays Chalybe comme un fait ancien. (*Ibid.*)

période se fait sentir au Caucase une influence que nous retrouverons également ailleurs, celle des Grecs (1). L'archéologie nous permet donc de conjecturer que les relations commerciales entre le Caucase et la steppe européenne se sont continuées jusqu'aux approches de l'ère chrétienne. Il est remarquable que, malgré l'introduction de certains types barbares, les styles kobanien et iranien continuent à dominer et ne disparaissent que graduellement devant l'influence grecque. Les nouveaux venus sont donc les proches parents des vieux Kobaniens, ou se sont arrangés pour faire bon ménage avec eux.

Tout jusqu'ici paraît tendre à nous faire retrouver les ancêtres directs de nos Ases dans les régions mêmes de l'Orient que ceux-ci ont habitées et pendant le millier d'années qui les a précédés. Voyons maintenant ce que peuvent en savoir les auteurs classiques.

2°. Les auteurs classiques. — Hérodote sait que déjà deux siècles avant lui, une ville immense, Gélonos, s'élevait aux environs du Tanaïs, à plus de quinze journées de marche de son embouchure : bien qu'elle fût tout entière bâtie en bois, comme la moderne Astrakan, elle jouissait manifestement d'une prospérité ancienne et considérable, car elle atteignait vingt-deux kilomètres de tour; elle renfermait des temples, des autels et des statues; ses habitants vivaient de blé et de cultures maraîchères. Des commerçants hellènes, originaires des colonies du Pont-Euxin, étaient venus se fixer dans cette ville; on y parlait un mélange de grec et de scythe; les dieux grecs et les mœurs grecques y étaient en honneur (2).

Ce foyer de civilisation, isolé au milieu de la steppe, peut-il être autre chose qu'un grand centre commercial? A raison même de son isolement et de sa puissance, ne sommes-nous pas contraints de l'identifier, d'une part, avec l'Asgard d'Odin, situé précisément dans cette région, et d'autre part, avec l'établissement principal des grands transporteurs Kobaniens? Il est clair,

(1) Chantre, *Recherches anthropologiques*, III, p. 7 et 119 combinées.
(2) Hérod., *Histoires*, IV, 108 et suiv.

au surplus, que cette ville énorme n'avait pas poussé miraculeusement dans la steppe, et qu'avec l'importance que lui connaît Hérodote, elle datait de plusieurs siècles!

Les alentours de Gélonos étaient habités par les cavaliers Sauromates (1) : nous constatons, non sans intérêt, que, d'après les traditions, Gélons et Sauromates sont des Scythes iraniens. Hérodote, Diodore de Sicile, Pline l'Ancien et d'autres auteurs nous l'indiquent à leur manière en les appelant des « Scythes-Mèdes », en nous les montrant en relations suivies et anciennes avec les rois de Médie, enfin en nous indiquant un noyau primitif de Gèles au Sud-Ouest de la Caspienne, à côté d'une cité d'Asgard (2), dans le Ghilan moderne, qui paraît avoir conservé leur nom.

Or, c'est très probablement à ces mêmes « Scythes-Mèdes », ou Iraniens, qu'il y a lieu d'attribuer un exploit connu de Diodore et tout à fait intéressant pour notre affaire : « Des conquérants Scythes, dit-il, enlevèrent d'Assyrie des gens qu'ils transportèrent dans la région comprise entre la Paphlagonie et le Pont » (3). Quand on remarque que la métallurgie n'avait plus de secrets pour les Assyriens, civilisés de longue date, et que la région entre la Paphlagonie et le Pont est ce pays des Chalybes où nous avons trouvé tant de traces des Ases, ne semble-t-il pas évident que Diodore nous fait assister à l'installation des ancêtres d'Odin au pays des mines transcaucasiennes, et qu'il nous les montre, — sous les noms de Scythini, de Saspires, de Sacæ, tous Scythes iraniens de cette région, — pliant des civilisés vaincus au dur labeur de l'extraction et de la fabrication (4)?

Toutefois, est-il certain que ces Scythes iraniens conquérants du pays des Chalybes, au témoignage de Diodore, se confon-

(1) Hérod., *Histoires*, IV, 110, 119, etc.

(2) C'est l'*Asaga* de Ptolemée auquel nous avons fait allusion plus haut.

(3) Diod. Sic., II, 43.

(4) Il est à remarquer qu'en faisant subir au texte une légère correction, en y remplaçant Assyriens par Chaldéens, il devient probable que les vaincus transportés dans le Pont sont les Chalybes eux-mêmes : « Chalubes, seu Chaldai » disent les cartes: peut-être les Aissores, « Chaldéens émigrés en Arménie » de M. Chantre, pourraient-ils faire remonter jusqu'à eux leur origine.

dent avec les Sauromates de Gélonos? Nous ne saurions l'affirmer, si nous avons en vue l'époque même de la conquête; mais il y a tout lieu de croire que la communauté de race, le voisinage, le besoin que le transport a de la fabrication, et la fabrication du transport, amenèrent bientôt les uns et les autres à se fondre en une association commerciale dans laquelle les transporteurs eurent nécessairement la prépondérance : il est clair, en effet, que les grands transports développent puissamment les qualités qui font les conquérants et les dominateurs (1).

Voici d'ailleurs que des témoignages formels nous indiquent un fait social du plus haut intérêt, et en face duquel il faut de toute nécessité admettre que les Sauromates du Nord et les Scythes Saspires du Pont sont, les uns comme les autres, pétris et façonnés par le grand commerce : les uns comme les autres sont des matriarcaux, car ils ont pour épouses les fameuses Amazones, qui se retrouvent à la fois au pays des Chalybes dans la vallée du Thermodon, et dans les steppes méridionales de la Russie, aux environs de Gélonos et du Palus-Mæotide, et cela depuis les plus lointaines origines jusqu'au temps de Plutarque! C'est le moment de noter, d'après les anciens, les principaux traits des Amazones.

« Les femmes Sauromates, dit Hérodote, montent à cheval, et vont à la chasse, tantôt seules, tantôt avec les hommes. Elles les accompagnent aussi à la guerre, et portent les mêmes habits qu'eux. Elles ont conservé les mœurs des Amazones dont elles descendent » (2). Hippocrate est plus explicite : « Chez les Sauromates, dit-il, les femmes montent à cheval, tirent de l'arc, lancent le javelot de dessus le cheval, et font la guerre tant qu'elles sont filles. Elles ne se marient qu'après avoir tué trois ennemis; les femmes mariées cessent cependant d'aller à cheval à moins qu'il ne s'agisse d'une expédition générale » (3). « En Scythie, nous dit à son tour Diodore de Sicile, le pays se trouvant sans commandement (il constate le fait, mais en ignore la

(1) Voir à ce sujet le second article de cette étude.
(2) Hérodote, *Histoire*, IV, 116.
(3) Hippocrate, cité par Louandre dans sa traduction d'Hérodote, au livre IV, 117

cause) les femmes se sont mises à gouverner. C'est d'ailleurs un pays où les femmes sont aussi guerrières que les hommes. Il suit de ce double fait que beaucoup d'actions fameuses y ont été accomplies par des femmes... » Sur le Thermodon, il y eut aussi une nation gouvernée par les femmes... (1).

A côté de ces auteurs surtout frappés de la valeur politique et guerrière des Amazones, en voici deux que cite Strabon, Métrodore de Scepsis et Hypsicrate, et qui nous montrent des Amazones, leurs contemporaines et leurs voisines, se livrant, sans l'aide des hommes, non seulement à la guerre et à la chasse, mais aussi à des travaux plus pacifiques : « Elles sèment, elles labourent, elles font paître des troupeaux de juments » (2).

Lorsqu'on rapproche tout ce que les anciens et Hérodote en particulier ont écrit sur la femme dans l'aristocratie des steppes, on arrive à distinguer clairement deux variétés d'Amazones : la première, la plus importante au point de vue social, est constituée par celles qui, appartenant à des groupements normaux, ont, en l'absence des hommes de la famille, la charge de pratiquer ou de diriger les travaux nourriciers, puis de veiller à la permanence du foyer et à la garde des richesses familiales. Ces dernières fonctions forment à la vie guerrière, et les amènent à se constituer en groupements de la vie publique, pour la défense du camp ou de la cité. Le délaissement dans lequel elles vivent les porte à la pratique de la vertu *facile*, en même temps que leur importance sociale leur donne une liberté d'allures qui ailleurs n'appartient qu'aux hommes. Il en résulte qu'elles poussent la bonté à l'égard des esclaves, et l'hospitalité envers les étrangers *amis*, aussi loin qu'on peut l'imaginer (pas plus loin cependant que certaines matriarcales du Sahara) (3).

(1) Diod. Sic., II, 44. Cf. Éphore, qui, un siècle après Hippocrate, parle des Sauromates « gouvernés par des femmes », et Ctésias qui attribue les mœurs des Amazones aux femmes des Daces ou Scythes d'Asie. La Tomyris d'Hérodote, et bien d'autres, sont également des Amazones.

(2) Strabon, *Géogr.*, XI, v, 1.

(3) Hérodote, *Hist.*, I, 216, IV, 1, etc. ; à rapprocher du Pseudo-Bardesane, *le Livre de la loi des contrées*, dans le t. III des *Historicorum fragmenta* de Muller-Didot, p. 83 et suiv.

Puis, en dehors de ces épouses et de ces filles habitant au foyer du transporteur, il existe manifestement, le long des routes, à côté des postes et des comptoirs, de véritables collèges de prostituées qui sont la chose de la compagnie commerciale, et doivent une partie de leurs ressources à la débauche des caravaniers. A ce type appartiennent probablement les Amazones du Caucase connues de Métrodore et d'Hypsicrate, les femmes communes qu'Hérodote signale à différentes reprises dans la steppe, et les « prostituées sacrées » d'un type socialement voisin, qui apparaissent en Judée chaque fois que le pays se rouvre aux caravanes de Tyr et d'Égypte. Il y a lieu de rattacher aux mêmes conditions sociales les prêtresses d'Astarté que les navigateurs phéniciens ont semées sur différentes côtes de la Méditerranée (1).

Envisagée dans ce double type, familial et extra-familial, l'Amazone antique est bien manifestement la fille de la caravane à long parcours.

En résumé, tout ce que les auteurs classiques savent du Pont et du Caucase confirme nettement nos inductions basées sur les découvertes préhistoriques.

Ajoutons, la remarque en vaut la peine, que les auteurs anciens, quand ils pénètrent dans les déserts africains, y reconnaissent sans peine le type social voisin du Tanaïs, et le nom d'Amazones, reparaissant dans leurs écrits, y désigne alors les matriarcales du Sahara!

Mais ceux que nous croyons pouvoir appeler désormais les Sauromates-Kobaniens étaient-ils les premiers transporteurs métallurges des régions caucasiennes?

Si nous en croyons les légendes grecques, un peuple à Amazones se serait montré en Asie Mineure plusieurs siècles avant l'époque de Koban. Ce peuple mystérieux, dont le principal établissement était déjà dans la vallée du Thermodon, appartenait-il à une lointaine invasion d'Iraniens, ou bien faut-il l'iden-

(1) Le temple de Vénus Érycine en est un exemple bien connu.

tifier avec les Hétéens qui, dans ce cas, seraient, eux aussi, des matriarcaux?

Il est à peu près impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de trancher cette question. Ajoutons qu'elle paraît étrangère à l'objet de la présente étude. M. Chantre considère, en effet, comme fort probable que les produits de l'industrie ponto-caspienne n'ont pas traversé le Caucase avant l'époque de Koban (1); par conséquent, les prédécesseurs des Sauromates en Asie Mineure auraient été sans action sur la steppe européenne.

Si cependant il nous fallait émettre une opinion, nous serions portés à voir dans les premières Amazones du Thermodon, un peuple différent des Hétéens. Ces dernières, en effet, peuvent avoir possédé des collèges de prêtresses, mais rien n'indique qu'il y ait eu des guerrières dans leurs armées. Rien non plus (autant du moins que nous pouvons le savoir) ne permet d'affirmer qu'ils aient occupé le pays des Chalybes.

Par contre, Strabon, Justin, Orose, Jornandès (2) signalent de très anciennes invasions médo-scythes, dont l'une au moins paraît être du vingt-troisième siècle avant J.-C. A une date probablement postérieure, mais assurément très ancienne, les trois derniers auteurs (3) parlent d'une façon positive de l'arrivée des Amazones en Asie Mineure, et de leur établissement au Thermodon; il est à noter que Justin et Orose rattachent ces invasions aux précédentes, qu'ils leur supposent, par conséquent, la même origine, et que Jornandès attribue les deux faits aux Goths, peuple essentiellement aryen.

Ajoutons enfin que les Grecs paraissent, à une époque très ancienne, avoir donné à l'*Asie* le nom divin des Ases. N'en peut-on pas conclure que, dans la grande terre à l'Orient de l'Égée, leurs premiers trafiquants rencontraient partout les commerçants adorateurs des Ases? A tout le moins, n'avons-nous pas quelque raison de croire que ce sont bien eux qu'ils ont rencontrés en deux points : vers le treizième siècle, au-dessus de Sardes,

(1) *Recherches anthropologiques*, I, p. 92.
(2) Strabon, *Géogr.*, XV, I, 6; Justin, II, 3; Orose, I, 14; Jornandès, VI, VII.
(3) *Aux lieux cités.*

dans la région métallifère habitée par les *Asiades* (1), et plus tard sur la rive gauche du Tanaïs où leurs plus anciens écrivains placent la limite entre l'Asie et l'Europe?

Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces dernières hypothèses, nous croyons avoir montré que, onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, des transporteurs métallurges originaires de l'Iran avaient des ateliers de fabrication au pays des Chalybes, et de grands postes de caravanes dans la steppe au nord du Caucase.

Quel genre de transports pratiquaient-ils dans cette dernière région? Quel rôle social eurent-ils à jouer dans les pays qu'ils exploitaient?

C'est ce que nous verrons dans le prochain article.

(*A suivre.*)

Ph. CHAMPAULT.

(1) Les Asiades ont régné sur la Lydie jusqu'au treizième siècle av. J.-C.

UNE FAMILLE GRECQUE

DANS UNE PETITE VILLE DE TURQUIE.

II.

CE QUE LA RACE TIENT DU COMMERCE (1).

En tâchant d'analyser, dans notre premier article, *ce que la famille Y*** tient du sol*, nous nous sommes heurtés à chaque instant à des phénomènes qui ne s'expliquent point par l'application de la famille à la culture : procédés de vente particulièrement habiles, dettes en froment payées par les Turcs et fournissant du pain à la famille, spéculations sur les biens et sur les bestiaux. Ces phénomènes, inconnus chez le Turc et chez le Bulgare, sont spéciaux à nos Grecs. Poussez le premier venu à vous en donner l'explication, il vous répondra immédiatement, et sans doute avec une pointe de malice, que ces faits viennent de ce que les Grecs sont des Grecs, en d'autres termes, de ce que la race est soumise à une formation séculaire, qui l'influence en toutes ses actions : la *formation commerciale*.

Des hauteurs de Makri, avons-nous dit, se voit la mer; mais la mer qu'on aperçoit n'est pas solitaire. Elle apparaît tachetée d'îles : Imbros, Thasos, Enos, Samothrace, sans compter la longue presqu'île du mont Athos, qui s'avance profondément dans les flots.

Partout de même sur l'Archipel. C'est un lieu commun de

(1) Voir la livraison précédente.

dire que la mer unit les hommes plus qu'elle ne les sépare; mais nulle part ce lieu commun n'est plus vrai qu'ici. L'Europe et l'Asie s'y rejoignent par d'élégants chapelets d'îles, et de longues et minces presqu'îles semblent se détacher de terre tout exprès pour diminuer encore la distance. *D'une île quelconque de l'Archipel, on voit la terre ou d'autres îles.*

Si l'on songe maintenant que le climat de ces parages est délicieux; que plusieurs de ces îles produisent d'excellent vin, du blé, des olives; qu'on y trouve des carrières de marbre; que, sur la terre ferme, le nombre et l'escarpement des collines rendent fort incommodes les communications et les transports, on comprendra aisément comment, de bonne heure, le *petit commerce,* le *commerce de cabotage,* a pris naissance dans cette mer; comment, n'étant pas soumis aux fluctuations qu'occasionne au grand commerce le brusque changement des grandes routes de navigation, il a pu se perpétuer à travers les siècles; et comment nous le retrouvons de nos jours, jouant le même rôle et répondant aux mêmes besoins qu'autrefois.

Le Grec, d'ailleurs, est essentiellement rivé à la mer. Il n'est point l'habitant de la Grèce, mais l'habitant de toutes les côtes de la Méditerranée orientale, et on ne le trouve guère que sur les côtes. A mesure qu'on s'éloigne du rivage, le nombre des Grecs décroît rapidement. A trente ou quarante kilomètres dans l'intérieur, ils disparaissent presque totalement, sauf dans la Grèce proprement dite, où le territoire a si peu de profondeur; sauf aussi au bord de certains fleuves navigables et dans les grandes villes, où le commerce rend leur présence aussi naturelle que sur les rivages et dans les ports de mer.

Tous n'ont pas pour lot, en effet, le seul trafic maritime. C'est à terre, c'est en magasin que notre Y*** vend ses tissus, et il n'use du cabotage qu'en certaines occasions. Mais il est très clair que ses aptitudes, comme celles de tous les autres *marchands de terre*, dérivent de l'influence exercée de tout temps sur les populations de la côte par les *marchands de mer*. Il ne suffit pas, en effet, d'apporter des marchandises dans un port; il faut encore les faire rayonner dans l'intérieur; de là, toute

une classe de magasiniers, de colporteurs, se recrutant dans la population des villes du rivage, et conservant de père en fils cette spécialité, à l'exclusion des races nouvellement implantées, tenues à l'écart de ces opérations par leur formation antérieure. C'est ainsi qu'à Makri, comme nous l'avons vu, *toutes les boutiques,* à l'exception de deux cafés turcs, *sont tenues par des Grecs.*

Le commerce de Makri, depuis quelque temps, a subi un rude coup. Un chemin de fer, récemment construit, passe à Dédé-Agatch, petite ville de 5 à 6.000 âmes, créée par le chemin de fer lui-même et située à une dizaine de kilomètres à l'Est. Sous cette influence, un grand remuement s'est produit. Beaucoup de Makriens se sont transportés à Dédé-Agatch. D'autres, comme Y***, ont installé un magasin dans cette dernière ville, tout en en conservant un autre à Makri avec leur maison de famille.

Nous allons donc jeter un coup d'œil sur le commerce d'Y***, ou, plus exactement, sur sa carrière commerciale. Ce résumé rapide nous donnera une idée sommaire des traits caractéristiques qui distinguent le petit commerçant grec. Nous verrons ensuite les qualités qui en résultent dans sa famille, et, pour être complets, nous envisagerons le revers de la médaille, c'est-à-dire les lacunes et les défauts qui sont le résultat de cette formation commerciale trop prédominante.

I. — UN PETIT COMMERÇANT GREC.

On sait le sens que la Science sociale attache au mot *race.* Celle-ci ne résulte pas d'une descendance, mais de l'éducation et du milieu. Beaucoup de Français, à l'heure actuelle, descendent d'étrangers et ne s'en doutent pas, mais, depuis deux ou trois siècles, toute différence de mœurs s'est effacée entre eux et leurs nouveaux compatriotes. L'ethnographie et l'anthropologie pourront leur trouver des crânes un peu spéciaux ; socialement, ce sont des Français.

Tel paraît être le cas pour Y***. Son origine, que nous n'avons pu déterminer nettement, ne le rattache pas directement aux Grecs de la côte, mais très probablement à des Albanais sortis depuis longtemps de leur centre, et à peu près retournés au type ordinaire du montagnard. Son père habitait Akalan, village de la montagne, et exerçait la double profession d'agriculteur et de teinturier. Nous retrouvons là le régime de la *petite industrie domestique principale* (1) fréquente dans tout l'Orient.

Le père d'Y*** le chargeait, lorsqu'il était jeune, d'aller chercher les pièces d'étoffes à teindre, et de débattre les prix avec les fournisseurs. Ces étoffes sont tissées par les femmes grecques, lesquelles, comme au temps de Pénélope, ont un métier qu'elles se transmettent de mère en fille. Ces étoffes, grâce au bon marché de la matière première et de la main-d'œuvre, supportent la concurrence des tissus importés d'Europe, sans toutefois pouvoir écarter ceux-ci.

A manipuler sans cesse des étoffes, F*** apprit à les connaître ; à débattre des prix, il devint tout naturellement commerçant; et, comme des frères aînés l'empêchaient de trop compter sur l'héritage paternel, il prit le parti, à l'âge de treize ans, de se livrer au commerce. Il quitta donc Akalan avec cette idée que « pour devenir homme, il faut goûter le pain étranger ».

Bien que lui agréant, cette résolution n'était pas absolument spontanée. Sa famille ne l'envoyait à Makri qu'à bon escient. Y*** y retrouvait un beau-frère, petit marchand de tissus, et un cousin, gros marchand de tissus. Tous deux s'appelaient Basile. Le dernier surtout, l'*archonte* Basile, lui fit faire son apprentissage. Au bout d'un an, l'enfant voulut travailler seul. Basile lui avança *un franc cinquante* (2) en lui disant : « Voyons ! que vas-tu m'acheter? » Y*** acheta de menus objets de mercerie et alla les colporter aux environs. Son petit stock vendu avec bénéfice, il revint, s'approvisionna de nouveau, mais plus amplement, et put, par conséquent, rayonner plus loin. Peu de frais de

(1) C'est-à-dire fournissant à la famille, qui la pratique sans patronage, ses principales ressources.

(2) Comme puissance d'achat, cela représentait bien 6 francs de notre monnaie.

route, grâce à l'hospitalité. Les Turcs surtout l'hébergeaient gratis. Il passait dans les villages, criant sa marchandise, frappant aux portes, insistant avec une sorte d'enfantine impudence quand on refusait de lui acheter : « Comment, disait-il, je suis venu pour vous, à votre porte, de si loin, à pied, chargé de paquets ! et, au lieu d'accourir comme un oiseau, vous ne voulez pas faire un pas pour venir voir ? N'avez-vous donc pas crainte de Dieu, dans ce pays-ci ? — Mais, lui répondait quelque femme de sa fenêtre ou de l'escalier, nous n'avons besoin de rien ! — Venez donc dire : Marchand, je ne veux rien, et vous vous éloignerez après. » Pendant ce temps, la maîtresse du logis montrait toujours le bout du nez ; les marchandises étaient vues, et, la tentation aidant, on achetait toujours quelque chose.

Bientôt Y*** put acheter un âne, puis un cheval, et élargir encore le cercle de ses tournées. Ses heureux succès édifièrent le cousin, l'*archonte* Basile, homme puissant et respecté à Makri. Basile avait six petites filles orphelines. Il en donna une au jeune homme. Enfin, après sa mort, son fils Apostolos s'associa avec Y***.

C'est alors que se produisit, sous l'influence du chemin de fer, le grand courant de Makri à Dédé-Agatch. Y*** fut un des premiers à s'élancer vers la ville naissante. Il y bâtit d'abord une baraque en bois, puis une maison de pierre avec boutique. Pour comprendre cet empressement, il faut savoir que la plupart des tissus vendus par Y*** sont des tissus européens, de fabrication anglaise, quelquefois française, et arrivant par mer à Constantinople. Le transport par mer étant légèrement onéreux, à cause des droits de douanes fiscaux (1), Y*** avait intérêt à faire venir ses ballots par chemin de fer. Il s'associa encore un de ses neveux, Paschalis, et remplaça par un de ses amis, nommé Panagiote, Apostolos qui s'était retiré. L'un de ses associés vendait à Makri, l'autre, avec son propre fils aîné, restait à Dédé-Agatch. Quant à Y***, il vendait tantôt ici, tantôt là-bas, faisait de fréquents voyages à Constantinople, s'occupait, en un mot, du né-

(1) Voir, sur ces droits, l'ouvrage de M. Léon Poinsard, *Libre-échange et protection : Turquie.* — Firmin-Didot.

goce proprement dit, laissant la vente aux autres. Le métier avait ses périls comme ses bénéfices. C'était l'incendie du magasin en bois, les voleurs pénétrant dans une habitation trop improvisée, un concurrent européen s'installant à Dédé-Agatch, des ballots égarés par la nouvelle Compagnie du chemin de fer, encore peu stylée à l'exactitude, et jamais retrouvés ni remboursés. Puis, un beau jour, des brigands enlevèrent Paschalis et il fallut payer sa rançon, épreuve qui faillit faire crouler la maison de commerce. Y***, sensible et expansif, en pleura jusque dans les rues. Tout cela ne l'empêchait pas de se mêler de politique, de s'intéresser activement à la construction de Dédé-Agatch, à l'organisation des services municipaux, à l'éclairage, aux écoles, au tracé des rues, etc. Nommé maire, il refuse magnanimement l'allocation de 2.000 francs qu'on lui offre, afin de mieux fixer les yeux sur sa personne et sur son commerce; mais il profite de sa situation pour mettre sa maison *à un coin de rue,* petit détail qui n'était pas à dédaigner.

Le commerce, s'étendant, réclame des bras. Y*** y met son fils aîné, Athanase, puis son second fils, Nestor, sans leur faire négliger complètement l'école. Les enfants courent de la classe au magasin, du magasin à la classe. Y*** lui-même, illettré, ce qui s'explique par son origine montagnarde, regrettait amèrement de n'avoir pas reçu d'instruction. Il faisait tous ses calculs de tête. A trente-trois ans, il s'était mis à l'alphabet, et avait commencé à écrire; mais il trouvait à se relire une extrême difficulté. Il lui fallait, suivant son mot, « un harpon pour repêcher son écriture ». Il parvint tout juste à signer son nom avec vitesse. Sa femme lui lisait ses lettres, mais il n'en perdait pas un centime pour cela. Les trois associés réalisaient en moyenne un bénéfice de 15.000 francs, soit 5.000 francs pour chacun, somme très forte pour le pays, où de telles fortunes sont excessivement rares. Du reste, harmonie parfaite entre les associés, pour le partage des bénéfices. Ceux-ci étaient divisés en parts égales, bien que les apports n'eussent pas été égaux. Tout se passait à l'amiable, *en famille*.

L'activité d'Y*** est réelle, mais ne doit pas nous faire illusion.

Rien qui ressemble à de vastes entreprises, à des coups audacieux, à des combinaisons créatrices. Son commerce reste un petit commerce, augmenté peu à peu, de proche en proche, fondé sur la vente au détail ou au demi-gros, soumis à l'inévitable *marchandage*. On marchande beaucoup en Orient, car rien ne presse. Le vendeur et l'acheteur ont tout loisir pour ces joutes de paroles où excellent encore, chez nous, certaines ménagères et certains boutiquiers de province. Le boutiquier grec ne se tracasse pas pour attirer la clientèle ; le client est le bienvenu s'il arrive, mais (colportage à part) on ne va pas trop le chercher. On a un flair tout particulier pour toiser l'arrivant et deviner au juste, à première vue, le prix qu'on peut lui demander (1). Le marchandage, soit dit en passant, a dû être, et est encore un des plus puissants facteurs dans la production de l'éloquence. C'est à cette escrime de la langue que s'est formée la société athénienne, mère des rhéteurs, puis des orateurs. On y injuria des fruitières avant de fulminer contre Philippe. On commença par y marchander des sardines avant de s'y disputer des couronnes d'or.

II. — LES HEUREUX EFFETS DU COMMERCE.

Nous avons donc une idée du commerce d'Y***. Deux petites villes voisines, l'une en décadence, l'autre en croissance, toutes deux au bord de mer, l'une reliée par le chemin de fer à Constantinople, l'autre reliée à la première par un simple chemin où des *agogiates*, à dos d'ânes, transportent les marchandises ; dans chacune de ces deux villes, un magasin ; dans chaque magasin, des tissus, des objets de mercerie, des livres, le tout de provenance anglaise, française, autrichienne, quelquefois grecque ; des clients grecs, turcs, bulgares ; de petits magasiniers, des colporteurs s'approvisionnant, moyennant réduction, à ces deux grands magasins ; des voyages fréquents occasionnés par le métier, des

(1) Les petits enfants eux-mêmes excellent à cet art, lorsqu'ils tiennent le magasin en l'absence de leurs parents.

qualités spéciales acquises grâce à ce trafic. Voilà donc notre petit commerce défini. Quelles conséquences aura-t-il sur la famille dans le sens d'une poussée en avant, dans le sens des sociétés occidentales et particularistes? — L'analyse nous permet d'en apercevoir au moins trois.

1° *Le relèvement de la femme.* — Celle-ci gagne au commerce, bien que n'y prenant part qu'exceptionnellement. Les nombreuses absences du mari font retomber sur elle toute la direction du ménage, toute la responsabilité des décisions. La femme grecque, épouse d'un commerçant ou d'un marin, est évidemment plus maîtresse chez elle que celle dont le mari est toujours là : la femme turque, par exemple. Aussi un abîme sépare-t-il les femmes des deux races. La Grecque est un objet de haute estime pour les Turcs; elle seule a droit au titre de *kokona* (matrone). Une maison, un champ, n'est pas désigné par le nom de son propriétaire, mais par le nom de la femme de celui-ci. Le divorce, facile et fréquent chez les Turcs, est à peu près impossible chez les Grecs. Dans les successions, c'est aux filles que l'on réserve les immeubles. La maison de famille constitue généralement la dot de la fille aînée. La mère joue un grand rôle dans la conclusion des mariages, et sa fille, en se mariant, ne va pas habiter avec son mari. C'est le mari qui vient chez elle (1). Le mari accepte de faire ménage avec la mère de sa femme. Celle-ci n'accepte pas de faire ménage avec la mère de son mari. L'usage inverse existe chez les Turcs, chez les Bulgares et chez les rares Grecs qui sont purement cultivateurs, ce qui démontre nettement que les faits dont nous parlons sont bien dus au commerce.

Tout ceci est assez relatif, et nous ne voulons pas donner la femme grecque comme un type achevé d'émancipation. C'est surtout le contraste avec la femme turque ou bulgare qui la met ainsi en relief. Mme Y***, avons-nous dit, est le bras droit de son mari. Orpheline de bonne heure, elle a brillé dans son enfance à l'école de Makri, où le maître lui confiait quelquefois, comme à l'élève la plus distinguée, la surveillance des autres. Sortie à

(1) Sauf le cas d'un établissement hors du pays.

quatorze ans, elle a été demandée en mariage par le maître d'école lui-même; mais elle l'a refusé, trouvant que le métier ne rapportait guère. Elle a préféré tout naturellement le commerçant Y***, jugeant avec raison qu'il avait plus d'avenir. Elle apportait comme dot la maison, le jardin, quelques oliviers; et le mariage eut lieu, deux ans après les fiançailles. Y***, de son côté, était heureux de cette alliance. Sa femme savait tout ce que doit savoir une femme grecque, coudre, tailler les habits, blanchir, pétrir, acheter les provisions, faire la cuisine, et elle ajoutait à ces talents nécessaires une instruction qui dépassait la moyenne des jeunes filles de la ville. Le ménage a été heureux, et Y***, pour ses *écritures*, a eu maintes fois recours au savoir supérieur de sa femme.

Les petites filles, d'ailleurs, ont parfaitement conscience du rôle qu'elles auront à jouer plus tard et des privilèges que leur sexe leur réserve. Elles diraient volontiers à leurs jeunes frères : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir. » Elles le disent d'une autre manière. « Toi! tu t'en iras! » disaient à Nestor ses cadettes. Et il répondait : « Prenez tout! je ne veux rien! quand je serai grand, j'aurai de l'argent! » Ceci nous amène au second point.

2° *Une certaine initiative chez les enfants.* — Nous avons vu les débuts d'Y***, sa constance et son ingéniosité dans son métier de colporteur. La chose est naturelle dans un pareil milieu. Le temps se passe à faire des *combinaisons;* on entend les anciens parler sans cesse d'achats, de ventes; on voit agir son père, ses oncles, ses cousins, et l'instinct de l'imitation, dès la première enfance, se tourne du côté de l'invention, de l'entreprise commerciale. A l'âge de dix ans, le second fils d'Y***, nommé Nestor, trouvait moyen de gagner quelques sous en vendant de menus objets, bagues, mouchoirs, pendants d'oreilles. Il les achetait chez son père, *ou ailleurs, s'il en trouvait à meilleur marché,* et les offrait aux passants en allant à l'école. Beaucoup d'autres enfants grecs faisaient comme lui.

Vers la même époque, le même Nestor s'était *associé* à un de ses jeunes cousins, pour l'opération suivante : tous deux ache-

taient, presque pour rien, de la cire à des Turcs, qu'ils trouvaient moyen de « mettre dedans » par leur babil. Ils pétrissaient cette cire et en fabriquaient des cierges, — on en brûle devant les images, — qu'ils allaient vendre de la même façon que les bagues et les mouchoirs.

Ce sont là jeux d'enfants, mais d'enfants fort différents de ces gentils écoliers dépeints par Sully-Prudhomme :

> Les forts les appellent des filles,
> Et les malins des innocents;
> Ils sont doux : ils donnent leurs billes;
> Ils ne seront pas commerçants.

Nestor, lui, n'a jamais dû donner ses billes, que contre espèces sonnantes. Puis, à douze ans et demi, ce fut autre chose. C'était le moment où la rançon payée aux brigands avait ruiné son père. Un capitaine marin, — capitaine d'une petite tartane ayant quatre hommes d'équipage, — proposa à Y*** de prendre son fils avec lui. Il allait à Chio embarquer des fruits et de l'anis, pour les vendre à Smyrne et dans les différents ports du littoral. Ce capitaine était sans enfants et possédait un petit bien. Il y avait peut-être quelque héritage à attraper. Nestor s'embarqua, aida à la manœuvre et au commerce; mais, comme le bateau revenait, une querelle, avec injures homériques, éclata entre le patron et lui. Ayant reçu un soufflet, l'enfant se rebiffa contre l'insulte, traitant le capitaine de « chef de pirates » et de chef « de voleurs » : ἀρχιπειρατά, ἀρχικλεπτά. Ces façons d'Achille brisèrent sa carrière d'Ulysse. Son père le mena pourtant à Constantinople, à l'âge de treize ans, et, pour mieux le former au commerce, l'envoya au gymnase d'Andrinople, comptant l'en retirer au bout d'un an; mais Nestor, qui s'y plaisait, obtint adroitement d'y rentrer plusieurs années de suite. Son père espérait en faire un parfait comptable; il obtint un aventurier. Au lendemain de ses études, le jeune homme, — bachelier, s'il vous plaît, — ne voulut pas s'abaisser à manipuler des tissus. L'instruction le repoussait hors de cette voie, mais ne supprimait pas ces velléités d'initiative, développées par la première enfance. A force d'adresse et

de prières. Nestor obtint d'aller perfectionner ses connaissances à l'université d'Athènes, et s'embarqua pour la cité de Périclès; mais le rusé bachelier avait un autre but. Sachant que le temps n'était plus où les fortes études florissaient à l'ombre de l'Acropole, et constatant que l'argent de son voyage lui permettait de pousser plus loin, il fila tranquillement sur Marseille, et vint faire ses études de médecine auprès la Faculté de Montpellier. La famille, bon gré mal gré, reconnut le fait accompli.

Athanase, son frère aîné, que nous avons vu spéculer si heureusement sur les propriétés rurales des Turcs, a pris une route différente. Il a commencé par ouvrir à Dédé-Agatch un magasin de tissus, absolument indépendant de celui de son père, mais beaucoup plus petit. Il a voulu ensuite tenter autre chose. Créancier de divers Turcs, il se faisait payer en blé. De là à se faire commerçant en grains, il n'y a qu'un pas. Il se contentait d'abord de vendre ses blés à son oncle Théophile, lequel le vendait à la maison grecque Vagliano (Marseille-Odessa-Tangarok), laquelle enfin exportait le blé sur des navires de nationalités différentes. Puis, trouvant sans doute ces étapes trop compliquées, il conçut le désir légitime, mais périlleux, de faire directement le commerce. Il fréta donc un petit voilier, et y embarqua une cargaison qui représentait toute sa fortune. Le petit voilier, voguant vers le Pirée, fit naufrage. Athanase, qui escomptait le produit de la vente pour régler certaines spéculations sur les tissus, se vit dans une mauvaise passe, dont la bourse paternelle le tira. Pendant ce temps, grâce à une somme d'argent qu'il avait su garder, *à l'insu de son père*, il entreprit de nouveaux voyages. Il alla à Xanthé, essaya de se mettre dans les tabacs, puis, y renonçant, passa en Grèce, et vit qu'il n'y avait rien à faire, puis à Alexandrie, où il rencontra trop de concurrents. Il trouva enfin du travail au Caire, en qualité de surveillant et de commis aux écritures dans une manufacture de tabacs; mais, jugeant que sa position serait meilleure s'il savait le français, il alla rejoindre en France son frère Nestor. Pour avoir deux cordes à son arc, il s'efforce actuellement de s'initier à la distillerie, cet art étant encore rare en Orient. Il est difficile de ne pas

reconnaître, dans ces deux odyssées de jeunes Grecs, quelques traits, — mais quelques-uns seulement, — du jeune Yankee. Nous verrons plus loin les différences.

3° *Le goût de l'instruction.* — Nous avons entendu les doléances d'Y***, exclu par son éducation montagnarde des bienfaits de l'instruction. Le commerce, à chaque instant, en provoque le désir et en facilite l'acquisition. Les absences, les contacts avec l'étranger, les correspondances, le besoin de renseignements sont à eux seuls une école, et font que le Grec connaît une foule de choses dont le Turc et le Bulgare n'ont nulle idée. De bonne heure, Y*** a senti la nécessité de l'instruction pour ses fils. Il croyait même, dans sa ferveur, qu'une première année de séjour au gymnase d'Andrinople donnerait à son fils Nestor la science infuse de toute chose, et il s'irritait de voir l'enfant répondre quelquefois : « Je ne sais pas. » — « On doit tout savoir ! » répliquait sévèrement le père. Nous savons comment Nestor sut exploiter, au profit de sa passion scientifique, les enthousiasmes paternels.

Enfants grecs et enfants turcs reçoivent également l'instruction primaire, mais la différence est grande dans les résultats. L'enfant turc retiendra quelquefois plus de poésie, plus de maximes morales : mais il est à peu près impossible de lui inculquer l'arithmétique. Point n'est besoin d'ajouter que l'enfant grec, sur ce chapitre, le dépasse de cent coudées; preuve que l'enfant rapporte surtout de l'école ce qu'il a emporté du foyer.

Aussi, les riches commerçants grecs, une fois leur fortune faite, s'intéressent-ils singulièrement aux progrès de l'instruction. Y***, étant maire de Dédé-Agatch, s'est activement occupé de la construction des écoles. Il a largement donné pour en faire construire deux à Makri. On le voyait, présent sur les lieux, exhortant les ouvriers, les encourageant de sa poche, et contemplant les travaux comme un propriétaire aurait contemplé la construction de sa demeure. Même émigré, le riche Grec se souvient des écoles de son pays, ou plutôt des villes qui n'ont pas d'écoles. De généreux subsides permettent à celles-ci de prospérer. La Macédoine compte 846 écoles grecques contre 191 écoles bulgares, bien qu'il

y ait plus de Bulgares que de Grecs. Dans le royaume de Grèce, l'indépendance nationale a encore activé le mouvement intellectuel. « Un Grec qui n'a rien à se mettre sous la dent, dit plaisamment Edmond About, déjeune d'une discussion politique ou d'un article de journal. » Y a-t-il beaucoup de changement depuis Démosthènes ?

On conçoit que tous ces traits donnent à la famille grecque une physionomie particulière. Dans l'immobile Orient, le Grec seul a un semblant d'activité. Le fait est qu'il se remue, qu'il *émigre*. Nous avons vu Athanase et Nestor, les deux fils d'Y***, se rendre en France. Un de leurs grands oncles s'est établi à Constantinople, où il s'est enrichi dans les tabacs. Un autre Makrien, après de nombreux voyages en Angleterre, comme matelot, est revenu dans sa patrie, où il montre des dispositions laborieuses toutes particulières. Il ne se contente pas de cultiver son jardin ; il cultive, par plaisir, celui de ses amis. Nous avons mentionné la saignée faite à Makri par la rapide croissance de Dédé-Agatch. Makri compte encore plusieurs de ses enfants à Smyrne, à Salonique, à Alexandrie. Le phénomène antique, celui de la colonisation des *côtes* par des émigrants de race grecque, se renouvelle chaque jour. Ce n'est plus l'arrivée du Phocéen Protis, invoquant les dieux de l'hospitalité et obtenant de Nann, le roi ligure, la main de Gyptis avec un petit coin de rivage pour fonder Marseille. Le Phocéen d'aujourd'hui arrive moins poétiquement. Il descend d'un paquebot quelconque sur les quais de cette même Marseille fondée par ses ancêtres, voit du premier regard les coups à faire, les spéculations à tenter, se glisse, se faufile dans le négoce local, et finit un beau jour, gros importateur de blé ou de raisins de Corinthe, par se trouver assis sur les fauteuils de la Chambre de Commerce, tandis que, dans nombre de grands ports méditerranéens, à Gênes, à Naples, à Trieste, à Alger, à Tunis, ses compatriotes en font autant. Le Grec se trouve parfaitement à l'aise dans ces nouveaux milieux qui, physiquement et socialement, ne diffèrent pas beaucoup du sien. Il y trouve de meilleurs ports, de plus beaux quais, un outillage plus parfait, une sécurité plus réelle que chez lui, et il profite de ces heureuses conditions, fruits

de la civilisation occidentale, pour donner à ses affaires une base plus solide et une plus audacieuse extension. Sa condition devient généralement plus prospère que celle de ses parents restés au pays. Il devient une autorité familiale; on le consulte par correspondance; il tranche de loin, même après de longues années d'absence, des questions embrouillées de procès ou de succession. Si certains émigrants, après fortune faite, retournent chez eux, la plupart restent dans leur patrie adoptive et s'y fondent, quoique assez lentement, avec la population locale, dont ils finissent par prendre la langue, les mœurs et même la religion. Mais ce n'est guère qu'après plusieurs générations que ce dernier pas est franchi.

Enfin, cette supériorité relative du Grec se manifeste encore par un phénomène : le triomphe assez fréquent du Grec sur le Juif. Ce dernier, sans doute, n'est pas évincé partout. Il vit côte à côte avec le Grec et résiste vigoureusement à sa concurrence, mais dans les grandes villes seulement. Dans les petits centres, comme à Makri, le Juif est plus facilement battu. Un Makrien, cousin germain de Y***, joua une fois un vilain tour à un commerçant israélite, qui était venu acheter de la laine à des Turcs. Le Juif, étranger à Makri, dut se servir de son intermédiaire, moyennant un courtage, bien entendu. Les Turcs, dûment convoqués, apportent leur laine. Le Juif la pèse, mais à faux poids, *sur les conseils du Grec*. Les braves Turcs n'y voient rien. Le prix offert par l'acheteur eût été honnête, si les poids eussent été bons. Le courtage, proportionnel au prix, était par conséquent assez élevé. Le Makrien fûté se fait payer sa commission, et par le Juif et par les Turcs, attend que le Juif ait réglé son achat, puis, charitablement, prévient tout bas les vendeurs qu'on vient de les voler comme dans un bois. Réclamations des Turcs, qui demandent un nouveau pesage, avec d'autres balances. Le Grec les appuie, et le malheureux Juif, renard de la fable, dut s'en aller avec l'exacte quantité de laine qu'il avait achetée, laissant à ses adversaires le champ de bataille commercial.

Deux fois de la sorte les Juifs ont essayé de s'implanter à Makri; deux fois ils ont été repoussés avec perte. La maison juive Drey-

fus, qui voulait faire, dans les blés, concurrence aux maisons grecques analogues, a été obligée de se servir d'agents grecs, qui l'ont fait aboutir à la faillite.

Et ce trait doit nous servir à spécifier plus étroitement le type social du commerçant grec. Quoique tenant peu au sol, ce dernier y tient toujours *dans une certaine mesure*. Le Grec n'est pas un *urbain absolument pur;* il est souvent un villageois; il a son jardin, sa vigne, ses oliviers, il a des racines qui le retiennent, plus ou moins mollement, à quelque chose de stable. Il déménage parfois, mais à bon escient, et pour emménager ailleurs. Ce n'est pas un cosmopolite comme le Juif, et cette adhérence au sol, unie à ses capacités commerciales, lui donne une singulière force de résistance. Le Juif ne reprend l'avantage, disputé d'ailleurs, que dans la grande ville, où tout homme est noyé dans la foule, sans pouvoir désormais s'appuyer que sur son habileté technique, sur sa capacité exclusivement commerciale.

Mais n'oublions pas qu'à ce point de vue la différence est infinitésimale entre le Grec et le Juif. C'est surtout lorsqu'il est sorti de son milieu que le Grec ressemble à son rival. Il lui cède alors en aptitudes financières proprement dites. Il lui cède encore en ce sens que le Juif, plus fortement patriarcal, résiste beaucoup mieux à la désorganisation et sait mettre toutes les forces de la famille au service de son avidité.

III. — LES EFFETS MALHEUREUX DU COMMERCE.

Après les qualités passons aux défauts; après avoir vu ce que le commerce donne à notre famille, voyons maintenant ce qu'il ne lui donne pas. En d'autres termes, quels sont les points faibles de cette formation commerciale, dont les résultats sont si brillants à certains égards?

Ces points faibles peuvent se résumer en ceci : *l'initiative donnée par l'éducation au jeune Grec est une initiative trop spécialement commerciale*. Cette éducation est généralement impuissante à lui faire entreprendre autre chose que du commerce. De là plusieurs conséquences :

1° *Une trop grande inclination, dès l'enfance, pour les choses attrayantes et faciles.* Nous avons vu les débuts d'Y***, ses exploits de colporteur dans les villages voisins de Makri. Certes, il y a là de la bonne volonté et de l'initiative, mais, somme toute, le métier n'est-il pas *attrayant?* Ne se rapproche-t-il pas de la simple récolte? Errer par les collines, sous un beau ciel, dans un pays où l'hospitalité vous fournit le gîte et le couvert; déballer ses menues marchandises devant les portes, rire et causer avec les femmes, faire de menus cadeaux aux enfants pour capter la clientèle de leurs mères, puis remettre son sac sur l'épaule, ou le charger sur son âne, et diriger tranquillement sa promenade vers le village voisin; tout cela est-il prodigieusement viril? Cela ressemble-t-il à la forte et vigoureuse éducation du jeune Yankee? Les parents ont-ils cette idée bien nette de laisser leurs fils se débrouiller seuls, de n'importe quelle manière? Non. Les traditions, les circonstances, l'heureuse présence d'une mer aux mille îles et aux mille golfes qui favorisent à chaque instant l'entrée et la sortie des marchandises, l'apathie profonde du Turc, la naïveté mal dégrossie du Bulgare, voilà ce qui a projeté le Grec vers le commerce; voilà ce qui le rend *avisé, calculateur, plutôt* que *laborieux.* L'occasion de commercer se présente à lui comme un fruit à cueillir, et il le cueille, comme l'ont cueilli ses ancêtres, de père en fils, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'expatriation elle-même, quand elle a lieu, ne se fait que dans des conditions particulières de facilité. Les premiers qui s'installent quelque part y ont sans doute été poussés par la nécessité, comme les Phocéens bannis de Phocée, ou comme les malheureux habitants de Chio chassés de leur île par les Turcs, lors de la guerre de l'Indépendance, — ceux-ci réfugiés à Marseille comme ceux-là; — mais, une fois l'émigration amorcée, le courant se continue par des appels successifs à la famille. Un oncle attire son neveu; un cousin promet des affaires à son cousin. Athanase ne serait peut-être pas allé en France, s'il n'avait su y retrouver Nestor. Quant à ce dernier, bachelier frais émoulu du gymnase d'Andrinople, son équipée provenait en droite ligne de l'influence étrangère, puisque c'est sous l'influence étrangère

que ce gymnase s'est fondé, et que Nestor y avait appris, non seulement des éléments de langue française, mais encore une foule de détails utiles sur la France. Il y avait même connu des Français. Son départ pour Montpellier, comme il nous l'a dit lui-même, était *le coup de tête d'un intellectuel,* et encore, malgré son talent, a-t-il eu du mal à se tirer d'affaire. Son cas confirme d'ailleurs notre assertion. Enfermé cinq ans dans un des meilleurs établissements d'instruction que possède la Turquie, il en était venu à considérer le commerce comme une chose *sans attrait, trop difficile*, et avait reporté tout cet attrait sur le choses intellectuelles, les seules dignes de lui, pensait-il, après cette instruction intégrale.

En un mot, l'éducation du Grec ne développe pas chez lui l'*énergie,* mais la *souplesse*. Ses allures d'apparence particulariste, indépendante, sont essentiellement subordonnées au succès, et à un succès facile. En cas d'échec, on retombe vite sur la communauté. On se replie en hâte vers celle-ci, comme vers une forteresse, et l'on n'en ressort que lorsqu'une occasion un peu tentante vient se présenter de nouveau. Le Grec n'est donc qu'un faux Yankee. Le *self-help* est incomparablement plus développé chez celui-ci que chez celui-là ; et la différence éclate d'ailleurs si l'on compare d'un seul coup d'œil les résultats de l'initiative des deux types. Tous deux se remuent beaucoup; mais l'un effectue de grandes choses; l'autre, somme toute, s'étend peu et a peu d'action.

Ce qui suit va le prouver davantage.

2° *L'impuissance à organiser l'agriculture.* — Nous n'insisterons pas sur ce fait, longuement constaté dans notre premier article. Nous nous contentons ici de le rattacher à sa cause. Ce n'est pas seulement le climat qui fait du Grec un très médiocre agriculteur. Les Romains, sous un climat semblable, étaient de rudes paysans, et le Bulgare lui-même est un travailleur passable. C'est surtout le commerce qui détache le Grec du sol. Que fait Y*** lorsqu'il a réalisé un bénéfice? Va-t-il acheter une terre? Pas du tout. Un Grec ne le fait que par spéculation, nous l'avons dit. Il n'achète guère un champ que pour le revendre.

C'est que l'argent surtout lui tient à cœur, l'argent qui va, l'argent qui roule, l'argent qui permet de trafiquer, de spéculer, d'acheter et de revendre sans cesse, sans qu'on ait à attendre six mois durant la lente croissance d'une graine péniblement enfouie dans le sol. L'épargne gagnée par le commerce se place donc dans le commerce. C'est une tentation trop forte, une maladie. L'amour de l'agriculture naît parfois dans l'âme d'un Grec, soit à la suite d'une lecture qui en vante les bienfaits, soit sous l'influence du commerce des grains, qui fait apprécier à sa juste valeur l'importance du travail agricole. Les deux cas se sont présentés à Makri. Des jeunes gens, dont un neveu d'Y***, ont voulu apprendre l'*agronomie*. Nestor y avait songé au gymnase d'Andrinople. Mais cette ferveur, lorsqu'elle se produit, laisse généralement peu de traces. Plusieurs même de ceux qui ont la patience d'achever leurs études d'agronomie, négligent de passer de la théorie à la pratique, et reviennent à leurs premières amours. Il en est de ces essais comme de ceux du grand patriote grec Capo d'Istria, qui, après l'émancipation, fonda une École d'agriculture à Tyrinthe. L'École, en 1852, ne comptait encore que sept élèves, et les instruments modernes d'agriculture, importés d'Occident, se rouillaient sous un hangar (1).

3° *L'impuissance à développer l'industrie.* — La petite industrie existe chez les Grecs. Nous avons mentionné les toiles de nos modernes Pénélopes. Nous avons dit que le père d'Y*** était teinturier. On trouve encore des meuniers, des cordonniers, des maréchaux ferrants, des boulangers, des menuisiers, des coiffeurs; mais c'est là de la petite industrie, de l'industrie *de magasin*, voisine par cela même du commerce, et constituant souvent un simple métier accessoire. Le Grec industriel, sauf exception rare, n'est qu'un gagne-petit, et cela se comprend. La grande industrie exige de gros capitaux, et les gros capitaux sont bien acquis par le commerce; mais il faudrait, pour que l'industrie se développât, qu'un grand négociant se décidât à risquer ses fonds dans la construction d'une usine, l'avance des matières

(1) Rapporté par Edmond About, *la Grèce contemporaine.*

premières, des salaires, d'un outillage, etc.; or, le commerçant grec « n'est pas si sot ». L'industrie est une occupation autrement fatigante que le commerce. Elle engage à un bien plus haut degré la responsabilité personnelle et réclame des efforts plus constants, plus quotidiens, plus âpres, en quelque sorte. Le Grec enrichi emploiera donc sa richesse à étendre ses opérations commerciales, ou à se reposer tranquillement, comme font plusieurs Makriens fortunés, mais il n'engagera pas une drachme dans une entreprise de fabrication, *à moins que des Européens d'Occident n'aient tracé la voie* et que les bénéfices ne soient palpables à brève échéance.

Makri nous en offre justement un exemple. Le *potamos*, avons-nous dit, fait tourner les roues de douze moulins. Ces moulins, on le devine, sont de fort petits moulins. Tous, sauf un seul, appartiennent à plusieurs propriétaires, ayant droit chacun à un certain nombre de parts appelées improprement *journées de moulins*. Les meuniers sont, toutes proportions gardées, des sortes de directeurs, choisis par une compagnie d'actionnaires, lesquels actionnaires, à l'occasion du choix de ce directeur, ne manquent pas de se quereller. Or, l'expérience a démontré depuis longtemps qu'on aurait un sensible avantage à abandonner ces douze petits moulins et à les remplacer par une grande minoterie, outillée à la moderne. Il y aurait moins de frais, moins de temps perdu, etc. De plus, l'eau pourrait plus facilement être dérivée vers les cultures. L'affaire est donc excellente. Oui, mais qui attachera le grelot? Personne. La seule idée de bâtir, d'élever beaucoup de pierres sur beaucoup de pierres, de faire venir des machines, de les installer, d'organiser un travail nouveau pour le pays, fait reculer les riches négociants, même ceux qui subventionnent généreusement les écoles. Makri garde donc et gardera, jusqu'à nouvel ordre, ses douze petits moulins renouvelés des Grecs antiques. Des remarques analogues pourraient être faites sur l'industrie du ver à soie, sur le tissage. C'est l'étranger, Anglais, Allemand, Français, qui, sur ce terrain, évince le Grec sans la moindre lutte.

4° Enfin, *un certain obscurcissement des notions d'honneur et*

de probité. — Sans remonter au *Timeo Danaos* de Laocoon, on se rappelle l'impression des croisés arrivant à Byzance, leur étonnement et bientôt leur indignation à l'aspect de ce peuple qui flatte, promet, louvoie, ergote, se dérobe, et qui, après avoir invoqué votre secours contre les Turcs, vous jette traîtreusement entre leurs mains. Les grands barons bardés de fer, qui ne connaissent que leur sabre et leur parole, tombent tête baissée dans les pièges que leur tend, à chaque pas, la perfidie byzantine, et Byzance, d'ailleurs, comme le renard qui a cent ruses au sac, finit par s'en repentir. De même nos Grecs modernes. Beaucoup sont honnêtes certainement; beaucoup d'autres croient sans doute l'être et le sont fort peu; d'autres ne le sont en aucune manière et s'en rendent compte parfaitement. Le proverbe « tricher comme un Grec » doit forcément avoir sa cause. Cette cause, nous l'avons vue agir à Makri. Nous avons décrit, dans un précédent article, cette levée en masse de *quarante faux créanciers*, tous escortés de *faux témoins*. Nous avons cité ces ventes aux enchères, corrompues par un syndicat d'accaparement. Les *achats anticipés* de blés et d'olives ne sont que l'*a b c* de l'usure. On prête 100 francs, à condition de prélever 150 francs, ou plus, en nature sur la récolte. L'enfant qui a trouvé moyen de vendre un objet deux fois sa valeur s'en vante en famille comme d'une belle action qui le rehaussera dans l'estime de ses parents. Un Grec de Makri, après avoir vendu à des Bulgares un champ acheté à un Turc, trouva moyen de leur faire payer une seconde fois le prix, en profitant de ce que les pauvres gens n'avaient pas eu la précaution de se faire délivrer un reçu. Enfin, les procès fleurissent. Ils font partie du cours habituel de la vie. Deux Grecs se poursuivent mutuellement en justice. Ils s'agonisent d'injures au tribunal. Dix minutes après, — comme dix minutes avant, — vous les trouvez attablés au même café, devisant joyeusement de n'importe quoi, tout comme deux journalistes parisiens qui « ont échangé deux balles sans résultat » au bois de Boulogne. Il est même assez fréquent, à Makri, qu'un Grec soit emprisonné. Il disparaît pendant quelques jours; puis il reparaît, et n'est pas déshonoré pour cela. On le

voit du même œil qu'auparavant. Chacun lui tend la main sans nul préjugé, sachant bien que le lendemain ce pourra être son tour. Ulysse, à court d'incognitos, ne juge-t-il pas raisonnable, en certain endroit de l'*Odyssée*, de se faire passer pour voleur? et Hermès, dieu du commerce, n'était-il pas également le dieu du vol?

Un dernier fait. Nous avons dit combien la vie est bon marché dans notre petite ville. Presque tous les prix y sont environ quatre fois moins élevés qu'en France. Or, il y a quelques années, des étrangers, Allemands et Français, débarquèrent à Makri. Ils étaient chargés d'explorer la côte, afin de voir où l'on pourrait établir des stations de chemin de fer. Ils demandèrent à manger. Les aubergistes du pays ne pouvaient manquer une si belle occasion. La note fut salée, trop salée. On leur compta un poulet 13 francs, une livre de fruits 5 francs, ce qui serait déjà cher à Paris, mais ce qui est absolument fantastique au bord de l'Archipel (1). Les étrangers payèrent, gravement; mais le chemin de fer ne passa pas à Makri. Qui sait si cette bonne aubaine d'un jour n'a pas été, pour les trop malins aubergistes, la plus détestable des spéculations?

En un mot, la physionomie du Grec n'est pas franche. Il y a loin de ces procédés serpentins et fuyants à l'allure probe et ouverte de la plupart de nos grandes maisons commerciales, indice d'une force plus réelle, d'une confiance plus sereine en l'avenir. Toute finesse, à bien l'examiner, est généralement l'aveu d'une faiblesse. C'est la première lâcheté qui a engendré le premier mensonge, et ceux-là seuls ont besoin d'y recourir qui ne se sentent pas taillés pour la lutte.

L'étude de notre seule famille nous fait apercevoir tous ces traits : indépendance relative de la femme, initiative commerciale des enfants, amour des choses intellectuelles : voilà pour l'actif; penchant aux métiers faciles, inaptitude agricole et industrielle, emploi de petites finesses peu compatibles avec la stricte franchise : voilà pour le passif. Le commerce est dans tout cela.

(1) On trouve à Makri des poulets à 30 et 40 centimes. La livre de fruits, abricots ou pêches, s'y vend couramment 15 centimes.

C'est lui qui imprime à la race tous ces caractères, bons ou mauvais. C'est son influence qui se dresse à chaque détour de la vie, et qui produit, dans ce milieu slave ou ottoman, la frappante originalité de la race grecque. Mais le commerce, même après la culture, n'explique pas encore tout. Des organismes supérieurs le dominent, organismes actifs ou passifs, grâce auxquels il a pu se développer, se perpétuer, se diriger en tel ou tel sens. Le commerce est la chose du monde qui a le plus besoin de sécurité, de liberté, d'aliments extérieurs, et les sources d'où proviennent cette sécurité, cette liberté, ces aliments extérieurs, influent par là même, au moins indirectement, sur la vie privée. Il nous reste donc, après avoir déterminé ce que notre famille tient du *sol,* après avoir exposé ce qu'elle tient du *commerce*, à rechercher ses rapports avec les *organismes supérieurs à la famille.* C'est ce que nous tâcherons d'accomplir dans notre troisième et dernier article.

(*A suivre.*)

G. D'AZAMBUJA.

L'INTÉRÊT DES NOMS DE LIEUX

POUR L'HISTOIRE SOCIALE.

DÉTERMINATION DE LA ZONE D'INFLUENCE DES FRANKS.

I.

L'action exceptionnelle que l'invasion franque du sixième siècle a exercée sur la suite de nos destinées historiques, en introduisant chez nous un régime de propriété et de famille qui tranchait sur le passé du genre humain, donne un intérêt tout particulier à la détermination de la zone d'expansion et de rayonnement qu'elle a atteinte dans notre Gaule. Il serait intéressant de savoir dans quelles régions les Franks se sont établis en grand nombre : là où ils étaient les maîtres, ils ont pu directement constituer la propriété dans l'ensemble du pays sur le type qu'ils avaient créé dans la plaine saxonne. Mais, là où quelques-uns seulement d'entre eux ont pénétré, isolément, par le hasard des mariages ou par quelque autre circonstance individuelle, ils n'ont pu procéder que par voie d'influence : moyen beaucoup moins efficace que la voie de l'action directe, quant à l'étendue des résultats et quant au nombre des personnes qui en sont atteintes.

Une fois le fait bien constaté d'un établissement nombreux des Franks dans telle ou telle région, si nous les voyons impuissants à y établir d'une manière générale leur type de propriété, force nous sera bien de chercher à cet échec d'autres raisons que

celle, alléguée jusqu'ici, de leur faible importance numérique dans la région donnée. Nous trouverons souvent l'explication du phénomène dans une organisation sociale et dans des habitudes préexistantes, généralement dues à la conquête romaine, et que les Franks ont été impuissants à transformer. Si nous voyons, au contraire, des pays où le type du domaine aggloméré a existé sans qu'on puisse historiquement expliquer ce fait par la présence d'importants éléments particularistes, il faudra rechercher s'il a été le résultat de causes naturelles et indigènes, ou si, chez des peuples moins profondément atteints par la conquête romaine et moins fixés au sol, l'influence saxonne (1) a pu s'exercer plus intense avec un personnel beaucoup moins nombreux.

Malheureusement, sur l'étendue de la colonisation franque, l'*histoire* est à peu près muette; les divers *patois* de la langue française sont encore trop peu étudiés pour que l'on puisse en tirer, au point de vue qui nous occupe, des conclusions scientifiques.

L'étude des *noms de baptême* portés dans les divers pays n'est pas un guide plus sûr. Beaucoup de noms doivent leur diffusion à un caprice de la mode, au développement de telle ou telle dévotion nouvelle; là où elle concorde avec l'introduction dans le pays d'un nouvel élément ethnique, là où les noms germains remplacent, par exemple, les noms gallo-romains, il ne faut pas oublier que, pour faire illusion sur leur race, beaucoup de vaincus s'abritent sous les noms de leurs vainqueurs, et que la présence d'un grand nombre de noms propres franks ne révèle pas la présence d'un grand nombre de propriétaires franks. Or, en quoi la formation sociale d'un individu sera-t-elle modifiée parce qu'il s'appellera Bernard au lieu de s'appeler Grégoire, ou Théodebert au lieu de Pompée? En rien assurément; et c'est cependant ce qui nous intéresse le plus.

L'étude des *noms de lieux* nous amène, au contraire, à des résultats beaucoup plus certains. Sur un territoire donné, nous entrevoyons, grâce à eux, non seulement les différentes races qui

(1) J'entends par là celle de tous les envahisseurs, quel que fût leur nom, du cinquième au dixième siècle, qui appartenaient à la formation particulariste.

l'ont peuplé, mais encore leur manière d'être et de vivre. Dans les Iles Britanniques, par exemple, les noms celtiques désignent les lieux par des renseignements descriptifs qui expriment avec une musicale et poétique fantaisie les grands spectacles de la nature et les sentiments qu'ils inspirent, ou encore cette forme de propriété très rudimentaire que nous retrouvons aux origines de la propriété française, la propriété du foyer et de l'enclos, la seule que les Celtes aient connue. C'est bien là la marque d'un peuple à peine sorti de la vie pastorale et qui ne modifie pas le sol, ou ne l'approprie encore que faiblement. Les noms romains n'évoquent au contraire, en Angleterre, que des idées de fortifications (Castra, Chester) ou de routes militaires, qui mettent bien en relief l'influence purement politique et nullement sociale de la conquête romaine sur la Grande-Bretagne. Enfin, les noms saxons dans ce même pays expriment parfois simplement une notion géographique élémentaire ; d'autres fois (et c'est le cas le plus fréquent), ils rappellent, à l'aide du suffixe *ton* ou *ham*, que là s'est établi un Uffing, un Belling, un Tooting, l'un quelconque, en un mot, de ces premiers *settlers* de race saxonne qui ont commencé la mise en valeur du pays et dont le nom, — comme c'est justice chez un peuple fortement imbu de l'idée de propriété, — demeure pendant des siècles attaché à l'exploitation qu'il a créée ; enfin, d'autres fois encore, à l'aide du suffixe *burg*, *bury*, ou *borough*, ils indiquent que là s'est élevée la forteresse d'un homme puissant de même race qu'eux. C'est en étudiant ces vocables que l'on peut, par exemple, suppléer au silence des textes sur la colonisation, par les Anglo-Saxons, à une époque très ancienne, de certains districts de l'Écosse, où les noms d'Édimbourg, de Roxburgh, Musselburgh, Fraserburgh, Newburg, Dirleton, Hamilton, Morton, Wigton, Lamberton, Ayton, Eaglesham, Martnaham, rappellent et jalonnent leur installation.

En Gaule, grâce à la conquête romaine, la plupart des noms de lieux habités nous révèlent, avec la nature ancienne du domaine rural qu'ils représentent ou dont ils tiennent la place (comme c'est le cas pour les villes, grandes ou petites, et les villages qui se sont formés autour de l'habitation d'un grand

propriétaire), ils nous révèlent, dis-je, le nom de celui qui le premier, ou l'un des premiers, a donné à ce domaine sa constitution définitive. En effet, il faut remarquer que si, à l'époque gauloise, à l'époque romaine, à l'époque franque, le nom du propriétaire entre toujours dans la composition du nom du domaine, le suffixe qui l'accompagne varie, comme nous le verrons, avec les époques et avec le genre d'organisation du domaine, et permet ainsi de fixer approximativement la date à laquelle et le mode selon lequel le domaine a été constitué. Là donc où se rencontreront les désinences propres à l'époque franque et au régime frank, nous pourrons affirmer que c'est sur le modèle de la propriété franque, sinon toujours par des Franks d'origine, que ces domaines auront été constitués.

Mais, me dira-t-on, n'est-il pas arrivé qu'un propriétaire frank conservât au domaine son ancien nom, tout en modifiant complètement le mode de son exploitation? Le fait est possible, quoiqu'il y ait une multitude d'exemples du contraire; de même que Lutetia est devenu Paris, et Condate, Rennes, on a vu des domaines changer de nom : Annières (Loir-et-Cher) est devenu Cheverny; Vindonissa (Ain), Saint-Didier de Formans; Condatomagus, Millau. Les noms qui ne changent pas, en effet, sont ceux qui s'appliquent à des réalités permanentes : les *rivières* de Grande-Bretagne, par exemple, ont conservé leurs noms celtiques, l'Avon, l'Esk, l'Usk, etc. Les noms de *villes* ou de *paroisses*, au contraire, sont devenus presque tous saxons; et cependant plusieurs des domaines, dont elles portent le nom, s'étaient établis certainement sur l'emplacement de la demeure de tel ou tel chef breton. Je ne prétends point d'ailleurs retrouver partout et toujours, par ce seul moyen, les traces des modifications qu'a subies chez nous le régime de la propriété foncière; mais je crois que l'on peut, sans forcer la note, conclure de l'inégale richesse de deux régions en désinences germaniques à une inégale densité de cet élément et par conséquent à une inégale intensité de la colonisation franque et de ses résultats sociaux.

Pour atteindre complètement ce but, il faudrait relever le nom de tous les lieux habités d'une région. La tâche serait lon-

gue et dépasserait assurément les forces d'un homme. Je ne veux d'ailleurs qu'indiquer, dans cet article, le parti que l'on peut tirer, pour l'histoire sociale, de l'étude des noms de lieux ; il me suffira donc, je l'espère, pour les besoins de ma démonstration, de relever dans quelques-uns de nos départements les noms *des communes :* nous en connaissons mieux les formes anciennes que celles des « lieux-dits » et des propriétés particulières, et les résultats seront les mêmes, car beaucoup d'entre ces communes représentent en effet purement et simplement d'anciens domaines ruraux.

II.

Très diverses sont les significations des noms que portent les communes françaises.

Il y en a d'abord qui portent le nom du peuple dont elles ont été la capitale : Paris, Reims, Nantes, Rennes, Vannes, Saintes, Soissons, Poitiers, Limoges, Bayeux, Avranches, Lisieux, Évreux, Limoges, le Mans, Tours, Angers, Beauvais, Amiens, Séez, Corseul, Jublains, etc. Il y en a d'autres qui portent le nom du prince, de la corporation, du grand personnage qui les ont fondées ou embellies : Constantin (Coutances), Gratianopolis (Grenoble), Port-Louis, Lorient, Broglie, etc. D'autres noms sont tirés de la situation géographiques de la ville : le Havre, Condes, Condé (de *condate*, confluent), Quimper (qui a la même signification), Pontoise, Pontaven, Brioude (de *briva*, pont) ; d'autres se réfèrent à une situation juridique : Villefranche, Villeneuve, Cologne (*colonia*, colonie) ; d'autres ont été reçus du pouvoir central, comme Tournay (Hautes-Pyrénées), ou bien ils reproduisent un nom étranger, apporté là probablement par des immigrants : cela semble bien être le cas pour les Miolan, Mâlain, Meilhan, Moëlain, Molliens, qui représentent chez nous le Mediolanum lombard. D'autres encore rappellent le patron de l'église autour de laquelle s'est formée la petite agglomération communale ; et, à moins qu'on n'y ait joint le nom du domaine rural dont elle a d'abord formé comme l'annexe, ils ne nous

intéressent pas, sauf toutefois en Bretagne, où les saints locaux ont joué un rôle éminent dans l'organisation sociale du pays. D'autres enfin, comme Marmagne, Alemagne, Sarmaise, Tiffauges, Alaine, indiquant l'emplacement de colonies de Marcomans, d'Alamans, de Sarmates, de Teifales, d'Alains, mais non l'existence de domaines créés par eux. Voilà toute une première catégorie qui ne peut nous être d'aucune utilité dans nos recherches et qu'il faut par conséquent laisser de côté, parce que ce sont toutes appellations qui n'ont pas trait à des constitutions de domaines.

Tous les autres noms, on peut le dire, dérivent d'un domaine rural. Mais, parmi eux, il en est encore un certain nombre qui ne peuvent nous servir aujourd'hui ; car, s'ils représentent un ancien domaine, ils le désignent, non pas par le nom de son propriétaire, mais soit d'une manière vague, comme la Roche, le Plessis (sans adjonction de nom d'homme), Bellevue, Châteauneuf, Neuchâtel, Neuchâteau, Neubourg ; soit par allusion à ses richesses minérales, végétales ou animales, comme c'est le cas pour les dérivés anciens en *arius*, *aria*, *ariæ* (1), Ferrières, Jonchères, Perrier, Achères, Collemiers, Goupillières ; en *ariolas*, Acherolles, Faverolles, Lignerolles (à de rares exceptions près) ; ou en *etum*, Aunay, Fresnay, Coudray, Fraissinet, Olivet, Prunoy, Rosoy, Noisy, Soisy. Il est toutefois prudent d'y regarder à deux fois, et surtout de se rendre compte de sa forme ancienne avant de ranger un nom de lieu dans cette catégorie : des noms comme Belleval, Grandval, Beaumont, Grammont, Belleville, Grandville, représentent tout aussi fréquemment la villa, le mont, le val d'une personne appelé Le Beau ou Le Grand, qu'une belle montagne ou une belle vallée.

III.

Enfin, avec les noms qui représentent un ancien domaine rural, et qui ont conservé le nom de leur propriétaire primitif,

(1) Les dérivés modernes en *ière* viennent parfois d'un nom d'homme, mais ce mode de formation ne date guère que du onzième ou du douzième siècle.

nous arrivons à la classe la plus intéressante pour nous. Et nous allons voir, en même temps que varie en Gaule le régime de la propriété, varier les procédés au moyen desquels on compose le nom qui sert à la désigner.

Voici d'abord, au début de notre histoire, à l'époque gauloise, qu'au-dessous de la *civitas* et du *pagus*, si heureusement définis par MM. de Tourville et Demolins (1), l'une « la nation, l'ancienne bande autonome, la tribu nomade autrefois constituée pour satisfaire au besoin du parcours, des migrations et de la défense », l'autre « le pays, le territoire limité par des conditions géographiques très sensibles », nous rencontrons le *vicus*. Les terres du *vicus* appartiennent à la communauté des habitants, aux *vicini*. Ces terres se divisent en terres de pâture, dont on jouit en commun, et en terres de culture, réparties périodiquement entre les familles. Déjà cependant quelques individus puissants, quelques chefs de clan ont réussi à soustraire au partage périodique, à s'assurer en propriété perpétuelle l'emplacement de leur habitation, *dunum*, *durum*, *briga* (2), parfois même, à côté, une pièce de terre, un enclos, *magus*. Or, dès que cette propriété se trouve ainsi perpétuellement fixée dans une famille, en même temps qu'elle prend un corps, elle prend un nom, le nom de son premier, ou de l'un de ses premiers propriétaires. De là viennent Eburodunum, le dun d'Eburos, Argantomagus, le champ d'Argantos, Eburobriga, la forteresse d'Eburos, que nous retrouvons aujourd'hui dans Embrun, Argenton (Indre), Avrolles (Yonne). Ainsi viennent de *dunum* beaucoup de noms en *un* ou *on*, Yverdun, Arthun, et je crois également toute la série des Lugdunum, Lyon, Laon, Leyde, Laudun, Lauzun, où l'on a voulu voir une forteresse placée sous le patronage du dieu Lug, mais qui peut être aussi bien la demeure d'un personnage appelé Lug. De *magus*, qui disparaît dans les noms français, mais subsiste dans les noms belges et allemands, viennent avec diverses altérations Vernon, Neriis, Usson, Chorges, Nyon, Marmagen, Neu-

(1) La *Science sociale*, t. XI, p. 391.

(2) Et peut-être aussi *ratos*. On expliquerait de la sorte Argentré, Arganto ratos, le fort d'Argant.

magen, Nimègue; de *durum*, des noms tels que Issoire, Izeures; de *briga*, Bonœuvre, Denœuvre, Vendœuvre, etc. Dans la société gaélique qui n'a connu, elle aussi, que cette forme rudimentaire de la propriété, nous retrouvons le même procédé dans les noms de Dunbar, Dunkeld, Dunnotar, Dunrobin, Rathlin, Rathmore, Magourney, où, suivant l'usage des langues néo-celtiques, le suffixe est devenu préfixe, mais n'a pas, en changeant de place, changé de signification (1).

Voilà pour l'époque gauloise.

Le premier effet de la conquête romaine fut simplement d'introduire dans l'onomastique gauloise un certain nombre de noms nouveaux. Les Gaulois n'avaient pas, à l'égard de leurs vainqueurs, cette haine implacable que notre patriotisme moderne aime tant à leur prêter. Rome leur apportait un bien précieux, la paix, dont le monde gaulois devait d'autant plus apprécier la valeur qu'il était impuissant à se la procurer de lui-même. Aussi ne se firent ils aucun scrupule patriotique de copier des noms romains, et à côté de Vindos, Vernos, Iccios, Argantos, nous voyons alors paraître Claudius, Liber, Turnus, dont les propriétés s'appellent Claudiomagus, Clion (Indre), Liberodunum, Liverdun (Meurthe-et-Moselle), Turnodurum, Tonnerre (Yonne), tous noms auxquels je rattacherais ceux d'Augustodunum et de Cæsaromagus, envisagés comme propriété d'un Gaulois paré de ces noms illustres, beaucoup plutôt que d'y voir une ville créée en leur honneur pour leur culte, ce qui me semble ne pas être la signification des mots *dunum* et *magus*.

Bientôt, d'ailleurs, l'assimilation des Gaulois aux Romains fait un pas de plus. Le Gaulois ne portait qu'un seul nom, auquel il ajoutait parfois le nom de son père : Argantos, fils d'Artos, etc.;

(1) Je ne parle, bien entendu, que de la propriété rurale. A côté du *vicus*, dont les huttes n'étaient protégées par aucune palissade, le *dunum* ou la *briga* du chef était la seule place de refuge, le seul *oppidum*. Mais, sur certains point déjà, le commerce avait amené d'autres agglomérations d'un caractère urbain, servant, elles aussi, d'*oppida*, de places de refuge, mais désignées soit par le nom de la rivière près de laquelle elles s'élevaient, Avaricum (Bourges), sur l'Avara, Autricum (Chartres), sur l'Autura, ou par le fait qui leur avait donné leur importance commerciale, la présence d'un pont, Brivate (Brioude), la rencontre d'un confluent, Condate (Condé).

le Romain, au contraire, en avait toujours au moins trois, le prénom, le gentilice et le cognomen ou surnom : Lucius Cornelius Scipio, etc. Cet usage se répandit bientôt en Gaule et produisit alors le mélange le plus bizarre de vocables appartenant aux deux langues, les uns empruntant à Rome leur nom complet, les autres retenant de la Gaule tantôt le gentilice, Lucius *Carantius* Atticus, tantôt le surnom, Cneius Pompeius *Trogus*, tantôt enfin les deux, Caïus *Commius Bitutio*.

En même temps, le régime de la propriété se transforme. Parmi les peuples de l'antiquité, aucun, on le sait, n'a porté plus loin que le peuple romain la notion de la propriété individuelle perpétuelle. Chaque *fundus*, chaque *ager*, chaque *prædium* était inscrit au cadastre sous son nom, un nom spécial qui ne variait pas à chaque changement de propriétaire, quoiqu'il se composât de la désinence *anus* ajoutée au nom de celui qui en était propriétaire au moment de la confection du cadastre, peut-être même de celui qui originairement avait constitué ce domaine, y avait fait les plantations et constructions utiles, en avait tracé et consacré les limites, et qui, comme un fondateur de ville, lui avait laissé son nom! C'était le fundus Sempronianus, Cornelianus, Sabinianus, Pompeianus, etc.

Un tel régime de propriété était bien fait pour exciter les convoitises des hommes puissants de chaque *vicus* gaulois, comme agit plus tard sur les chefs de clans de l'Écosse et de l'Irlande le spectacle de la propriété féodale. En droit, dans le *vicus*, la propriété était commune entre tous ; en fait, dans l'état de guerre permanente qui était l'état normal de la Gaule, le chef de guerre, le plus riche en bétail puisqu'il avait la plus grosse part du butin, était le plus en mesure d'exploiter avantageusement les pâturages ; il le faisait soit par ses serviteurs sur sa part réservée, soit par des hommes qu'il avait arrachés à la mort en leur prêtant du bétail pour exploiter leur part du bien commun et qui étaient devenus ainsi ses obligés, ses débiteurs, presque ses esclaves. En fait, il jouissait donc de la plus grande partie du territoire du *vicus*. Transformer cette jouissance en propriété, installer sur cette propriété les débiteurs qui se trouvaient liés à lui par

l'impossibilité d'acquitter leur dette, était chose facile : les Romains ne pouvaient être choqués de voir s'établir un état social qui était le leur; l'homme du clan n'était guère habitué à résister aux volontés de son chef; l'eût-il voulu, que, dans la situation endettée où il se trouvait, la chose lui eût été impossible; sa situation d'ailleurs ne paraissait guère modifiée par le nouvel état de choses. La mesure par laquelle Auguste mit l'impôt à la charge des propriétaires en tant que propriétaires et qui entraînait la confection d'un cadastre foncier, généralisa le mouvement. Sur toute la surface de la Gaule, au-dessous de la *civitas* et du *pagus* qui subsistent, à la place du *vicus* qui disparaît, se constituent, suivant le nombre des clans qui y vivaient côte à côte, deux, trois, quatre *fundi*, ou plus encore, exploités par des esclaves ruraux que dirige un intendant. Le *dunum* s'efface devant la petite maison, la *villa*, où le maître, un citadin, à l'exemple des riches Romains, viendra désormais de temps à autre passer la belle saison.

La propriété du domaine ainsi substituée à la propriété du foyer et de l'enclos, il fallait lui trouver un nom nouveau; et, puisqu'on avait emprunté la chose à Rome, on lui emprunta également le procédé de dénomination, un nom d'homme, gentilice ou cognomen, suivi d'une désinence. Mais la désinence *anus* n'eut pas chez nous une fortune égale à celle qu'elle avait eue en Italie. On ne rencontre guère, en dehors des limites de la Province romaine, des noms comme Marcellianus, issu de Marcellius, aujourd'hui Marseillan, dans l'Hérault; ce sont des désinences gauloises qui ont le plus de succès. La plus répandue est le suffixe *acos, acus*. Ajouté à un nom gentilice, Martinius, Sabinius, par exemple, issu lui-même d'un adjectif Martinus, Sabinus, il donne naissance à des noms de lieux qui, suivant les régions, présentent aujourd'hui les désinences *i, y, ie, ies, ieu, é, ey, ac* : Martigny, Savigny... Martigné, Sévigné... Martignac, Sévignac... Parfois il s'ajoute à un cognomen : Turnacus, Tournay; Bonacus, Bonnay, etc. Parfois le gentilice ou le cognomen ne sont suivis d'aucune désinence; Tillius, le Theil; Tullus, Toul. Parfois *acus* est remplacé par d'autres suffixes; ce sont *ialos*, par exemple dans

Mareuil et Mareil, Verneuil, Vernoil et Vernouillet; *olus*, dans Soulliol, Mequeroll, Marolles...; *io*, dans Aubusson, Avignon, Luçon...; *iscus*, dans Vevey, Romanèche...; *avos*, dans Ambillou, Milhau, Andelot, Belleneuve...; *icus*, *uccius*, dans Tournus...; *ssos*, *ssa*, dans Vendenesse, Villenauxe...; *ascus* (celui-ci d'origine ligure), dans Cagnosc, Venasque, Champlost, Blanot...; *enus*, dans Avêne, Turenne (1).

Voilà pour l'époque romaine.

Le premier effet de la conquête franke est absolument identique à celui de la conquête romaine. Beaucoup de Gallo-Romains se parent de noms franks, mais ils continuent à désigner leurs terres à la romaine, car des localités comme Theudeberthiacus, Landericiacus, Childericiacus, Dacconiacus, doivent leur dénomination au même procédé que celui qui a fourni Martiniacus, Sabiniacus, etc. Mais, à côté de ces noms, apparaissent des noms formés d'une manière toute différente, que voici : d'abord, un nom d'homme, germanique le plus souvent, parfois chrétien, quelquefois romain; puis, en pays de langue germanique, un suffixe tel que *heim*, *hof*, *berg*, *thal*; en pays de langue latine, *villa* ou *villare*, *cortis*, *mons*, *vallis*. La *villa* de Gundulf, c'est Gondreville; le *villare* d'Ansoald, Ansauvilliers; la *curtis* de Baddo, Béthencourt; le mont où Waddo a construit son habitation, Vaudémont. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce changement dans les mots donne exactement l'idée du changement qui s'est produit dans l'état social. Jadis la *villa* n'était que l'accessoire de l'exploitation, ce n'en était pas la tête; le maître y venait en passant, ce n'était pas la résidence ordinaire. Il y avait parfois plusieurs *villæ* sur un *ager*, en tous cas le nom de l'un ne dérivait pas du nom de l'autre. Mais à l'époque franke au contraire, le nom de *villa* devient tellement bien dans l'esprit des

(1) Voir pour tous ces noms la liste des noms de lieux d'origine romaine dressée par d'Arbois de Jubainville dans ses Recherches sur l'origine de la propriété foncière (Paris, 1889, in-8°). Certains des mots ainsi formés sont à leur tour considérés comme des gentilices et pourvus de suffixes en *acus* : Lucenus donne ainsi Lucenay, Marcellianus, Massillargues. Pour ne pas confondre ces formes parfois si rapprochées les unes des autres, il faut l'œil exercé d'un philologue; mais là où par lui la route a été frayée, on peut s'avancer sans crainte : la philologie, elle aussi, est une science.

gens le terme propre pour désigner le domaine, que ceux qui, soit parce qu'il n'a pas été morcelé, soit parce qu'il continue à se trouver en des mains gallo-romaines, lui conservent son ancien nom, appellent désormais ce qui était par exemple l'*Ager Carantonicus*, du nom presque identique, mais absolument incorrect au point de vue grammatical, de *Villa Carentonnacus*. L'*ager* est tellement bien devenu l'accessoire que, plus tard, on formera son nom sur celui de la *villa* avec une désinence qui indique un nom emprunté : on dira de la sorte l'*Ager Carentonnacensis*. C'est que le Frank, et le seigneur féodal qui en sort ou qui l'imite, réside sur son domaine, habite sa *villa*. Dans quelques pays de la France on appellera bientôt cette résidence rurale la demeure par excellence, *manerium*, le manoir.

Enfin, vers le dixième siècle, une dernière transformation s'opère. Le phénomène qui s'était produit dans les langues celtiques se produit en roman : le suffixe devient préfixe. Dans les noms qu'on impose aux créations nouvelles, on ne dira plus, par exemple, Landoncourt, mais Courlandon; Grandval, mais Vaupatry; de même qu'on dira Châteauneuf et non plus Neufchâtel; le Mesnil-Villement et non plus Rumesnil, Montiéramey et non plus Vimoutiers. En pays déjà occupé par les particularistes, ces domaines nouvellement créés ne diffèrent probablement pas des anciens; mais dans les pays où les particularistes ne se sont pas antérieurement établis, rien ne dit que ces établissements nouveaux correspondent à une colonisation transformatrice. Les nombreux domaines appelés *Val* ou *Vau*, *Mont*, *Château*, *la Roche*, *le Plessis*, suivis et non plus précédés d'un nom d'homme, appartiennent généralement à ce que l'on appelle la seconde féodalité; or, ceux qui les installent et les baptisent, copient souvent les dehors de la première féodalité, plutôt qu'ils n'en reproduisent l'organisation. C'est un procédé d'imitation superficielle, quand tout ne se borne pas à une simple traduction du vieux nom local, comme c'est le cas pour les nombreux *Ville* de Bretagne qui traduisent simplement un *Ker* antérieur. C'est ce que prouve, entre autres choses, un procédé de placage, —

absolument analogue à celui qui nous a donné précédemment la Villa Latiniacus, — par lequel on arrive alors à former des noms comme ceux de Montmélian et de Monlezun, ou encore de Château-Meillant, qui n'indiquent pas du tout un domaine créé par un Meillan ou un Lauzun, mais qui ajoutent seulement aux antiques noms de Médiolanum ou Lugdunum, dont on ne saisit plus le sens, un préfixe destiné à mettre en apparence le domaine à la hauteur des progrès réalisés autour de lui.

IV.

Jetons maintenant les yeux sur une carte de Normandie. Les noms à physionomie germanique sont surtout nombreux vers la côte, là où les textes historiques nous révèlent l'existence de colons de formation particulariste; ils diminuent au contraire, pour faire place à des noms à physionomie latine, au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur. Or, à qui fera-t-on croire que les Romains ont occupé l'intérieur et non pas les côtes? et si dans ce dernier endroit des traces philologiques de leur passage ont disparu, n'est-ce pas que là, à la place des domaines fondés par eux, se sont créés des domaines entièrement distincts, auxquels ne pouvait convenir le nom ancien? Là donc il y a eu établissement des particularistes, établissement en grande masse, transformation du pays. Voyons le fait dans ses détails.

Voici d'abord le département actuel de la Manche. Ses deux arrondissements les plus septentrionaux, Cherbourg et Valognes, comptent 115 noms en *ville* sur 190 noms de communes; et, tandis que ceux du centre, Coutances et Saint-Lô, en renferment encore une assez forte proportion, les plus au Sud, Avranches et Mortain, en contiennent tout juste 3 sur 198.

Dans le département du Calvados, ces noms sont surtout nombreux dans la partie des arrondissements de Bayeux, Caen et Falaise, qui correspondent aux pays des établissements saxons d'Otlinga et de Saxonia : 24 sur 50 dans les deux cantons de Douvres et de Troarn, arrondissement de Caen; 14 sur 66 dans

ceux de Falaise-Sud, Bretteville et Thury-Harcourt, arrondissement de Falaise; 6 sur 22 à Saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux. Partout ailleurs, au fur et à mesure que l'on descend vers le Midi, le même phénomène se reproduit : le nombre des noms caractéristiques des domaines franks ou saxons diminue. Bayeux, arrondissement maritime, en compte 17 sur 136 : Vire, arrondissement de l'intérieur, 2 sur 96. Les cantons de Pont-l'Évêque, Trouville, Dozulé, Honfleur en contiennent 28 sur 68; les cantons de Blangy et de Cambremer, au même arrondissement de Pont-l'Évêque, n'en contiennent que 3. A Villers et Evrecy, arrondissement de Caen, on en trouve 2 sur 50; et, si l'on descend toujours plus au Sud, dans le département de l'Orne, on n'en trouve que 10 sur 260 dans les arrondissements d'Alençon et d'Argentan, et pas un un seul dans celui de Domfront, le plus méridional de tous!

La démonstration est encore plus saisissante si on serre de plus près l'observation et si on ne s'en tient pas aux seuls noms en *ville*. Il convient d'y ajouter leurs variantes et leurs analogues en *villiers*, *villette*, *court*, *val*, *mont;* puis, les noms germaniques dont ceux-ci ne sont le plus souvent que la traduction en latin, la seule langue écrite, officielle et distinguée de l'époque : ainsi sont les noms à forme demeurée germanique qui désignent tantôt un domaine *ham*, *hamel*, *holm*, *tôt* (de *tofta*) et *tuit, bu* et *beuf*, *bourg*, *vast, torp;* tantôt un lieu baigné par la mer, *fleur*, ou une rivière *bec*, sur lesquels le domaine s'est constitué. De plus, il convient de retrancher du calcul à établir les noms purement géographiques : noms de rivières, comme Vire, Touques, Dives; noms de peuples comme Bayeux, Lisieux, Vieux; noms de lieux désignés par les saints, leurs patrons, ou par des églises (avec les formes *basoque*, *autels* ou *authieux*, *chapelle*, *celle*), et enfin les noms communs dont nous avons signalé plusieurs exemples et qui ne sont spéciaux à aucune époque. Il ne reste alors en présence que les noms, latinisés ou non, à physionomie germanique et les noms à physionomie gallo-romaine, qui ont été faits les uns et les autres pour des installations rurales. L'arrondissement de Cherbourg nous offrirait alors 59 noms germa-

niques et pas un nom romain; celui de Valognes, 75 noms germaniques et un seul nom romain; celui de Coutances n'a plus que 44 noms germaniques contre 12 noms gallo-romains, et celui de Saint-Lô 10 noms germaniques contre 19 gallo-romains. Dans le Calvados, le spectacle est identique : au Nord, Bayeux compte 25 noms germaniques contre 25 noms romains; au Sud, Vire, 3 germaniques contre 13 romains. Dans la même situation respective du Nord au Sud, Caen compte 56 germaniques contre 31 romains, et Falaise 22 contre 28; Pont-l'Évêque, 49 contre 2, et Lisieux, 17 contre 9. Dans le département de l'Eure, la situation est absolument analogue : au nord, Pont-Audemer comprend 53 noms germaniques contre un seul nom gallo-romain; et au Sud, Bernay, 34 contre 7.

Le nombre des noms communs, très rares par exemple à Cherbourg (où l'on n'en relève guère que 5), beaucoup plus nombreux à Pont-Audemer (près d'une vingtaine), le plus ou moins fréquent emploi de certains noms appartenant à des époques plus récentes, par exemple *le bois* ou *le bosc*, *le breuil* ou parc enclos, *la haie*, *le plessis*, qui ont à peu près, eux aussi, la signification de clôture, *le mesnil*, désignant une maison entourée de son champ et qui semble marquer la limite entre les deux zones germanique et romaine, tout cela pourrait prêter encore à de nombreuses observations, jeter des indications précieuses sur le caractère de l'invasion et de l'établissement. Mais il me suffisait aujourd'hui de montrer l'existence de ces deux zones et le parti que l'on peut tirer, pour leur détermination, de l'étude des noms de lieux. J'espère n'avoir pas besoin d'y revenir.

Mais je voudrais du moins en tirer encore une conclusion. Si, laissant la région normande, on jette les yeux sur une carte générale de l'aire géographique suivant laquelle sont distribués les noms de lieux caractéristiques des installations frankes, on ne tarde pas à remarquer que, fort rares dans l'Ouest et le Midi, ils abondent au contraire dans certaines contrées de l'Est, la Champagne par exemple, que nous sommes habitués à regarder comme l'habitat principal de la famille instable. En présence de cette constatation géographique, il me semble im-

possible d'affirmer que les particularistes n'ont point occupé ces régions; et cependant il est non moins certain qu'ils n'y ont pas implanté leur type familial. Serait-ce qu'impuissants à pousser ces hommes en avant, ils n'auraient joué là que le rôle négatif de destructeurs à fond des petites communautés locales qui, ne pouvant plus se reconstituer une fois les particularistes disparus, auraient laissé l'individu en présence de la grande communauté de l'État? Ne serait-ce pas plutôt qu'au moment de l'arrivée des Franks, les habitants de ces pays se trouvaient déjà constitués en familles instables, que les particularistes s'y sont par là même taillé plus facilement qu'ailleurs des domaines d'immense étendue, où, comme aujourd'hui les landlords des Highlands, ils n'ont pu saisir de près et en détail la population pour transformer ses habitudes intimes. C'est vers cette dernière opinion que de préférence je me sentirais attiré, et c'est encore la géographie archéologique qui m'y sollicite : car l'habitat de la famille instable coïncide exactement sur nos cartes avec la zone où les derniers survenants des Gaulois, réduits en bandes guerrières vivant de pillage, c'est-à-dire de chasse ou, si l'on aime mieux, de cueillette, ont laissé tant de traces de leurs *tumuli*, tant de débris de leurs épées de fer; à peine ceux-là ont-ils entamé la zone où les Celtes pasteurs, les néolithiques comme on dit aujourd'hui, vivaient depuis l'époque des mégalithes, de la pierre polie et du bronze, sous le régime patriarcal. Ce régime, même aujourd'hui, dans ces régions, résiste, et ne périra, s'il doit disparaître, qu'après s'être longtemps défendu.

Ch. de Calan.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LES FRANÇAIS D'HIER

ET

CEUX DE DEMAIN.

Il y a trente ans, des millions de Français s'admiraient en toute bonne foi comme le peuple qui donnait le ton au monde entier. Depuis, cette admiration a beaucoup déchanté. Nous sommes attristés par le sentiment que le monde s'est émancipé de notre patronage; nous ne pouvons plus nous faire l'illusion d'y tenir la tête des nations. C'est ce que constate un récent ouvrage, en des termes qui rendent, souvent avec netteté et coloris, cette impression générale. Il a pour titre : *Un peuple exproprié* (1).

L'auteur, M. Gaston des Aspres, se retourne longuement vers le passé, ce bon vieux temps où la France était en pleine possession du premier rôle dont aujourd'hui elle se laisse « exproprier ». Il regrette notre ancienne gloire militaire, notre ancienne suprématie politique, l'ancienne influence de notre langue, de nos manières et de nos modes dans les capitales et parmi les aristo-

1 *Un Peuple exproprié*, Paris, Grasilier.

craties de la vieille Europe. Il regrette surtout « l'ancienne douceur de la vie française » (1).

Ces regrets, comme la tristesse qui les amène, sont assez communs à l'heure actuelle. Les fidèles des régimes détrônés n'en ont pas même le monopole. Des républicains de la bonne marque se plaisent à exalter les génies et les gloires d'autrefois : Richelieu lui-même obtient leurs hommages.

Ou bien encore des gens tout à fait « dans le train » se mettent à dire : « Je n'aime pas mon temps! La vie moderne est triste; elle m'ennuie ». — « Ils bercent leur ennui avec la musique de Wagner, qui les transporte loin des réalités, dans le monde des mythologies et des légendes héroïques; ils se plongent dans les recherches d'histoire qui évoquent des hommes et des choses disparus; ils s'entourent de meubles et d'objets d'un autre siècle, pour se donner l'illusion de ne plus vivre à leur époque » (2).

D'où viennent donc cette tristesse du présent et ce culte du passé?

I. — D'OU VIENT LA TRISTESSE?

De la nécessité constamment plus urgente du travail intense et de l'initiative calculée, hardie, énergique, soutenue, pour réussir à quoi que ce soit. « Ce que nous voudrions, nous, — dit M. des Aspres, au nom de nos compatriotes, — c'est d'avoir à faire le moins d'efforts possible » (3). Or, l'état du monde, tel qu'il est, demande beaucoup d'efforts individuels; de là, cette tristesse, qui n'est plus seulement, comme au début du siècle, le mal des « hauts esprits »; elle est aussi le mal du peuple (4). Il a perdu « la vieille gaieté nationale » (5).

En voulez-vous un signe frappant, qui vous fera remonter

(1) P. 111, 118.
(2) P. 274.
(3) P. 143.
(4) P. 278.
(5) P. 129.

bien vite aux vraies causes de cet assombrissement? M. des Aspres va nous le donner. « Il y a quinze ans, les fêtes des environs de Paris avaient encore de l'entrain. Dans les gares, c'était un assourdissant vacarme de mirlitons et de chansons. A présent, il y a des gens avec des bouquets, se bousculant en groupes taciturnes le long du quai de départ. Ils pensent déjà au lendemain, au magasin maussade, au travail à reprendre, au billet à payer, au terme qui approche, à la difficulté d'atteindre la fin du mois. La griserie de la campagne, l'ivresse de la liberté et du grand air sont impuissantes à faire oublier un instant ces soucis » (1). Tout en reprenant le train de banlieue qui les rejette, cohue affairée, sur le boulevard, tous ces ouvriers, petits marchands, employés subalternes, échangent leurs impressions. Et M. des Aspres nous les fait suivre aux jours ordinaires, « pressant le pas, le dos courbé sous les soumissions professionnelles et le haut du corps en avant, forçats de la civilisation industrielle, que le fouet de la nécessité, comme celui d'un garde-chiourme implacable, mène à son travail et à ses affaires » (2).

Notez bien ce dernier trait : le fouet de la nécessité mène, implacable, au travail et aux affaires. Voilà pourquoi le peuple est triste aujourd'hui.

Peut-être la touche rude, les tons sombres et les effets voulus de ce tableau, vous mettent-ils en défiance contre sa parfaite exactitude? Reportez-vous alors aux simples faits dont il dramatise l'image; vous constaterez qu'il n'a rien d'exagéré.

Le petit métier ou le petit commerce, exercé au jour le jour, selon la routine ancienne, avec la petite moyenne ordinaire de commandes et d'achats traditionnels, ne suffit plus à faire vivre. La concurrence éclate de toutes parts; le client ouvrier est devenu très difficile, car il suit les modes et veut du joli. Sous peine de le perdre, il faut perfectionner sa main-d'œuvre, varier ses articles, se pourvoir des produits en faveur, les écouler vite tandis qu'ils le sont encore.

Autre fait : les petites fonctions bureaucratiques, si sûres, si

(1) P. 130.
(2) P. 128, 129.

tranquilles, si enviables à tant de jeunes gens durant les soixantes premières années de ce siècle, finissent, elles aussi, par démontrer l'implacable nécessité du métier indépendant et du travail actif. C'est la misère en paletot qu'un traitement tout sec de 1.200, 1.800 ou 2.000 francs, pour faire vivre une famille. En tout cas, ce ne sera jamais l'aisance. Pour vivre à l'aise, en s'élevant peu à peu, il n'y a que l'ouvrier ou le commerçant débrouillard et piocheur. C'est le sentiment populaire, et il est vrai.

Le tableau de M. des Aspres n'est donc pas exagéré. Mais il est incomplet. L'artiste aurait pu y faire entrer l'homme du monde, dont il a d'ailleurs esquissé la tristesse. Mais, de cette tristesse il eût été bon qu'il indiquât aussi la cause. Tâchons de suppléer à cette omission.

Les temps sont durs pour les gens du monde, depuis que beaucoup de fortunes se sont amoindries, chargées de dettes ou hypothéquées dans nos crises agricoles, industrielles ou financières de ces vingt dernières années. Allez aux causes de cette décadence et des impressions qui en résultent : il est visible, il se démontre de plus en plus, combien on risque à se décharger de la gestion directe de ses propriétés sur un fermier ou un intendant qui ne se sent pas contrôlé sur place et chaque jour. S'agit-il de capitaux engagés dans l'industrie? On sait ce que valent tant de banques ou de sociétés anonymes aux réclames alléchantes. Le temps n'est plus où les gens bien rentés pouvaient, sans souci ni travail, jouir en toute sécurité de leur patrimoine ou de la dot conjugale. Le seul moyen vraiment sûr de tenir en main sa fortune, c'est de la faire valoir soi-même; c'est de la regagner soi-même « à la sueur de son front »; c'est de l'engager dans une entreprise agricole, industrielle, commerciale où l'on ait l'œil et la main. Tel est, pour les « capitalistes », le malheur des temps : eux aussi, le fouet de la nécessité les pousse, implacable, au travail.

Ajoutez, pour une classe voisine, mais que la fortune a moins avantagée, cette autre calamité, encore vivement sentie : les fonctions publiques élevées paient généralement trop peu. N'é-

tait l'usage secret du chèque et autres formes variées du pot-de-vin, il y aurait de grandes situations horriblement ruineuses. A plus forte raison, y en a-t-il du côté des honnêtes gens bien placés, simples de goûts, mais désireux d'élever leurs enfants, forcés de les doter et tenus à représenter en proportion de leur rang. Réduisez, dans ces conditions, un général de division à ses 18.900 francs de solde active, un premier président ou un procureur général à leurs 18.000, diminués de la retenue pour la retraite; ce sera maigre. Voyez aussi un capitaine à la portion congrue de ses 4.140 francs; un président de tribunal, touchant entre 5.000, 7.000, et 10.000. La plupart, en France, ne dépassent pas les 5.000, puisque la plupart de nos tribunaux se trouvent dans les villes dont la population est inférieure à 2,000 habitants. Les 7.000 et les 10.000 sont réservés aux sièges peu nombreux des villes de 20.000 à 80.000 et au-dessus. Enfin, notons-le bien, les postes supérieurs sont forcément partout le lot d'une minorité restreinte. Conclusion, ce n'est pas une carrière publique qui peut aider suffisamment un Français d'aujourd'hui à vivre, à faire vivre et à élever ses enfants. Par elle-même, elle lui donnera la gêne, qu'il faut, à tout prix, dissimuler et subir. Nouveau coup de fouet de la nécessité, qui nous pousse au travail indépendant et productif (1).

Ainsi, en haut comme en bas de la société française, le temps s'en va des situations toutes faites, qui se conservaient sans grand effort. Le temps s'en va du rentier heureux, du propriétaire oisif, du fonctionnaire vivant au large. Ils s'en vont eux-mêmes, comme s'en vont les espèces incapables de s'adapter à un certain milieu; car le milieu moderne paraît de plus en plus réclamer essentiellement le *retour en grand nombre* des gens du monde, riches ou instruits, à la direction immédiate des *travaux ouvriers*.

C'est le renversement des vieilles routines; c'est le contraire de la vie prétendue, jusqu'ici, « noble » ou « bourgeoise »; cela exige un effort si nouveau, et, en apparence si dur, que nous en

(1) Je renvoie, pour l'exposé complet de ces démonstrations, à l'instructive brochure de notre collaborateur, M. Paul Bureau : *la Diminution du revenu*.

sommes épouvantés. Voilà pourquoi le présent nous attriste. Et que cherchons-nous donc à tant admirer le passé, sinon le rêve de ce qui nous manque fatalement aujourd'hui?

II. — L'ANCIENNE DOUCEUR DE VIVRE.

M. des Aspres, comme beaucoup de nos compatriotes, admire le moyen âge avec une profonde ferveur. Pourquoi? Écoutez : parce que « le moyen âge avait prudemment caché à l'humanité deux lois que notre temps a découvertes, l'évolution et la lutte pour l'existence » (1).

Au moins, c'est franc. Le moyen âge était un heureux temps et il fait bon y rêver, en pleine tristesse moderne, parce que, dans ces siècles-là, les machines, les débouchés et les affaires fructueuses ne changeaient pas tous les jours. Au contraire, avec des méthodes essentiellement traditionnelles et empiriques, soit en culture, soit en industrie; avec des instruments et des moteurs peu puissants; avec des transports lents et difficiles; avec de petits marchés; avec de petites corporations locales monopolisant tous ces moyens de production et d'échange, chacun, de père en fils, vivait sur sa terre, dans son atelier ou à son comptoir, assuré contre la concurrence. Il n'était pas nécessaire de s'imposer de grands efforts (2).

Il était même facile de s'appuyer largement sur autrui, ce qui atténuait encore la nécessité de l'effort personnel. La devise : *Un pour tous; tous pour un*, exprimait fort bien cette tendance à n'agir que dans un groupe et sous son impulsion générale. L'individu, sans doute, n'y entrait pas comme une simple non-valeur; mais il n'y prenait, en quelque sorte, qu'une demi-valeur. C'était, en revanche, la vie aussi largement assurée que possible contre tout accident et toute surprise, sans que chacun en prît grand souci personnel. C'était la grande joie d'alors : « L'homme du moyen âge, dit M. des Aspres, n'a pas connu le sentiment

(1) P. 279.
(2) P. 279, 280.

de la solitude qui pèse si lourdement sur le moderne. Des affections et des fraternités l'enveloppaient et le réchauffaient, ne laissant pas glacer son cœur par le froid de l'individualisme. Après la parenté, y il avait la corporation, la commune, la province » (1). Le serf lui-même ne peinait pas avec tristesse sur la terre dont il faisait partie : des avantages appréciés lui appartenaient en retour. « Il échappait au service militaire, à l'impôt ; s'il dépendait de la merci de son seigneur et de son humanité, il était du moins protégé par celui-ci comme sa propriété » (2).

En face des duretés de la vie moderne, voilà l'ancienne douceur de vivre. Nous trouvons, dans ce tableau idéal, le dernier mot sur les aspirations rétrospectives de certains fils du dix-neuvième siècle qui voudraient déjà tenir le vingtième. Ils rêvent un bel ordre social pour ce temps-là ! Non pas, sans doute, le moyen âge ressuscité dans son décor gothique : l'électricité et la vapeur n'y tiendraient pas. Ils rêvent un grand renouveau de « solidarité », de « vie collective », d' « organisation sociale ». Ce sera l'abri de notre faiblesse individuelle, la fin de notre isolement, le commencement d'une ère de justice !

Pourquoi faut-il que la réalité ne s'accommode pas de ces beaux rêves ? Cet idéal de protection collective a pu être, très justement, celui des âges passés. Il répondait bien aux nécessités d'un temps où les hommes n'avaient pas encore été poussés par les inventions et dressés par les circonstances à l'effort individuel énergique et indépendant. Mais ce temps paraît fini : ayons le courage de le reconnaître. Ne résistons pas, à cause de nos habitudes et de nos sympathies, devant l'évidence des faits. Rendons-nous compte de ce qu'est le temps présent, afin de nous adapter à ce qu'il exige de nous.

III. — UN AGE NOUVEAU QUI COMMENCE.

On a vraiment quelque pudeur à prononcer ce mot d'âge nouveau dont trop de gens ont usé, depuis longtemps, à tort

(1) P. 305, 306.
(2) P. 287.

et à travers. Je serais donc reconnaissant au charitable lecteur qui m'indiquerait une expression plus juste et d'apparence moins pompeuse. Il voudrait bien alors la choisir de manière à signifier clairement que nous assistons à une *conquête du globe*, non plus militaire et en masse, comme autrefois cela s'est tant vu, mais à une conquête *pacifique* et *individuelle*, opérée par des hommes d'initiative qui se mettent, eux, au *travail* ouvrier et à sa direction. En attendant, servons-nous du mot : âge nouveau.

Certes, à première vue, l'âge nouveau ainsi défini, ne semble pas s'annoncer partout.

Il y a, en France comme en Allemagne, et dans tout le monde latin ou slave, une forte poussée vers le développement de la vie collective. Au moindre degré, elle se manifeste par l'excessif entraînement de la jeunesse paysanne ou citadine vers les postes administratifs, qui dispensent si profondément du travail individuel. La poussée se fait un peu plus intense, avec ces réformateurs et ces hommes politiques qui voient la fin des crises sociales actuelles dans l'organisation de lois, de règlements, de groupes autorisés sous la haute tutelle de l'État pour la protection individuelle des ouvriers. La poussée enfin éclate avec la dernière violence dans les divers systèmes de « nationalisation du sol », soit en grand, comme le veulent plutôt les socialistes de France et d'Allemagne, soit au profit de petites communautés locales, comme le réclament Kropotkine et ses amis. Voilà donc, à première vue, la bonne moitié de l'humanité résistant de toutes ses forces à la marche de l'âge nouveau.

Mais, en face, le monde anglo-saxon travaille et s'avance.

Je ne m'étendrai pas sur sa définition, devenue à peu près classique. Ce n'est pas un des moindres succès de l'*École de la Science sociale*, que de l'avoir en même temps précisée, comme Le Play n'avait pas pu le faire, et vulgarisée (1). Le monde anglo-saxon se caractérise essentiellement par l'*affluence des hommes capables vers la direction du travail et des affaires qui en résultent, soit dans la métropole, soit aux colonies, soit n'im-*

(1) P. 142, 143.

porte où. Ils ne demandent pas la sécurité de leur pain quotidien à ces grandes organisations collectives dont rêvent les socialistes. Ils la demandent à leur initiative et à leur travail, au *self-help*. Leur premier et plus ferme appui, c'est eux-mêmes.

Puisque cette notion devient classique ; puisque les purs littérateurs ont déjà commencé à en entretenir le grand public, il serait temps, pour lui, d'en tirer les conséquences. La conquête actuelle du monde et l'âge nouveau s'expliqueraient aussitôt.

L'Anglo-Saxon travaille et réussit par lui-même ; donc il n'est pas long à remarquer, que partout où se trouve une race douée de peu d'initiative et peu appliquée au travail, les affaires languissent, l'agriculture retarde, l'industrie végète, la place est bonne à prendre. Depuis le commencement de ce siècle, il se l'est dit en regardant le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Sicile, l'Amérique du Sud et nombre d'îles colonisées par d'autres Européens. Et comme l'Anglais va vite de l'idée à l'action, il est venu prendre la place. Il a saisi le commerce du Portugal, exploité les minerais espagnols, envahi les vignobles et les ports de Sicile, installé des fabriques en Italie, construit des chemins de fer un peu dans tous ces pays-là et débordé de l'Amérique du Nord sur les immenses pampas et dans les villes commerçantes du Sud.

Il est si bien venu en conquérant, que les indigènes ou les anciens colons ont maugréé contre ce brasseur d'affaires aux poignets d'acier. Mais, habitués à des travaux faciles, à des sinécures officielles ou à des carrières libérales, ils n'ont pas su lui tenir tête. Et puis, le peuple est pauvre, dans ces pays-là : on a beau savoir vivre de pastèques ou d'oignons, encore faut-il vivre. Le paysan et le tout petit bourgeois se sont mis à servir l'Anglais comme manœuvres, ouvriers, employés et commis.

C'est ainsi que se vérifie, dans la plus grande partie du monde latin, la mélancolique épigraphe de M. des Aspres : « Un peuple nouveau succéda au vieux peuple ». Il s'est implanté, ce peuple nouveau, homme par homme, dans les affaires vitales et sur le sol des pays. C'est lui qui est le maître, puisque c'est lui qui fait

et donne le pain; lui qui met l'argent en circulation; lui qui mène dans l'occupation essentielle de leur vie la masse des ouvriers. Il ne se soucie guère des avocats, des médecins et des journalistes qui se disputent le pouvoir; il gouverne mieux et plus qu'eux. Et le jour où beaucoup de ses pareils l'auraient rejoint, qui l'empêcherait de bousculer tous ces politiciens, s'ils le gênent? En attendant, le « peuple ancien » ne se doute pas qu'il est, sans révolution apparente, tout simplement exproprié.

Nous ne sommes pas encore, en France, tombés au niveau de ces vieux peuples; malgré les habitudes d'inertie et l'écrasante communauté d'État qui pèsent sur nous, beaucoup des nôtres sont individuellement plus actifs, moins éloignés du *type particulariste* que nos autres frères de race latine. Souvent même, ce sont des Français entreprenants, qui, mal à l'aise dans l'encadrement administratif du pays, ont apporté en Espagne, en Italie, chez les Sud-Slaves, ou en Orient, quelque progrès industriel ou commercial.

Nous ne sommes donc pas, comme les populations de cette sorte, conquête achevée ou conquête certaine pour l'Anglais.

Mais, nous sommes, dans une trop grande mesure, bons à conquérir. C'est ce que M. des Aspres constate avec de très justes observations.

Il nous dénonce, non sans ironie, Paris mondain conquis par les sports anglais, par l'argot anglais, par les allures anglaises, par les tailleurs, coiffeurs, chemisiers et blanchisseurs anglais, et, — qui l'eût cru, ô Molière! — par les spectacles anglais, voire même américains! Ces indices, malgré leur nature superficielle, ne manquent pas de sérieux. Pour qu'un genre étranger soit copié, il faut que ce genre étranger fasse aux yeux de ses copistes, grande figure. Si, à l'inverse d'autrefois, le monde français copie le monde anglais, c'est qu'il y voit une classe dont l'allure lui impose, et dont l'existence lui paraît mieux entendue (1).

(1 P. 245 et suiv.

Mais voici qui est plus grave. Vous le constaterez dans nos régions agricoles par excellence du Nord, de l'Est et du Centre. « Ne fuyez pas aux champs, — dit M. des Aspres, — pour vous dérober à l'envahissante Angleterre. Vous l'y retrouverez. Nos cultivateurs ont des machines sur le fer desquelles sont gravées des adresses américaines en anglais. Le blé qu'ils plantent est du *golden-drop*, du *kissingland*, ou du *victoria*. Leurs pommes de terre sont des *early rose puritan*. Les moutons qui paissent leurs prairies de *ray grass* sont des *south-down* et des *black-faces* » (1).

Après l'invasion de l'outillage et des produits anglais, voici, par places, un fait plus grave encore. Je m'étonne que M. des Aspres l'ait omis : c'est l'invasion du producteur et du patron anglais.

Il est venu, comme l'a raconté, non sans fierté, Herbert Spencer, installer le gaz à Bordeaux et à Toulouse, dont les habitants paraissent « de ce chef, au philosophe sociologue, assez pauvres, en idées ». C'est une société anglaise, la « Compagnie hydraulique du Rhône », qui a profité des rapides de Bellegarde, pour détourner un quart du volume d'eau débité par le fleuve, et céder ainsi à diverses usines une force de 10.000 chevaux. L'Anglais a aussi fait sa trouée dans la fabrication rouennaise ; il commence à s'installer dans les vignobles bordelais ; il lance des affaires dans nos petites stations arriérées du littoral méditerranéen. Qui donc l'empêcherait demain de venir, en Lorraine ou dans la Beauce, racheter aux propriétaires absents et besogneux certaines grandes terres, mal exploitées par les fermiers en dépit de la richesse du fonds et malgré la baisse notable des fermages, toujours cotées à trop haut prix pour des exploitants de petits moyens (2) ?

En somme, ces conquêtes et ces menaces de conquête démontrent que partout où la race s'en tient aux routines anciennes de la culture et de l'industrie, partout où la classe supérieure néglige d'en activer le progrès, l'Anglais trouve la place vacante et se l'adjuge, même en France.

(1) P. 271, 272.

(2) Herbert Spencer, *Introduction à la Science sociale*, p. 240.

Serions-nous donc destinés, comme de simples Irlandais ou Hindous, à devenir sa conquête? — Non, car nous paraissons capables, sur plus d'un point, comme ne le sont pas ces peuples, de profiter de sa concurrence et de son invasion elle-même, pour apprendre à le battre. Ce serait un curieux spectacle, mais qui n'a rien d'extraordinaire pour quiconque a observé tant soit peu l'expansion de la race anglo-saxonne.

IV. — LE RELÈVEMENT POSSIBLE DE L'INITIATIVE ET DU TRAVAIL, EN FRANCE.

Partout où va s'établir un vrai particulariste, il apporte l'exemple du travail bien conduit et fructueux; il démontre l'excellence de ses procédés par d'incontestables succès. Il replante et greffe à nouveau des vignes épuisées ou malades; il use de machines, d'engrais, de semences, de rotations de culture qui donnent une récolte supérieure; il perfectionne les races ovines ou bovines; il active l'industrie et le commerce.

— Parfois, l'exemple tombe dans le vide : pour des Orientaux à peine sortis de la vie de simple récolte et par conséquent mal ou peu dressés à l'effort, ce succès n'est point un stimulant. Dans leur fatalisme résigné, ils ne s'étonnent même pas : « C'était écrit. Allah donne à ces Roumis les bras forts et la graisse de la terre. »

L'exemple ne réussirait guère mieux d'abord sur une grande partie de nos populations agricoles, composées de tout petits propriétaires, cultivant laborieusement, mais avec une routine obstinée, leurs vignes ou leurs champs de blé et de seigle. Tel fut, il y a cinquante ans, l'effet des initiatives intelligentes de quelques agriculteurs lorrains autour de Nancy. « Ni les encouragements ni les conseils ne manquent à nos cultivateurs, — écrivait alors un témoin bien informé. — Ils se tiennent en dehors du progrès, soit par ignorance, soit par entêtement ou par crainte, et ils regardent toute innovation comme un acheminement vers leur ruine. L'exemple de Roville, de Sainte-Geneviève, de la Malgrange et d'autres fermes qui, avec des terres peu fertiles, obtiennent cependant des produits abondants, ne peut rien sur

beaucoup d'entre eux » (1). A la longue cependant, les efforts des propriétaires exploitant eux-mêmes, et ceux de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, ont introduit de divers côtés des innovations heureuses. Un de ces initiateurs, et non le moins actif, pouvait dire au concours régional de 1885 : « En se rappelant les quarante dernières années, n'a-t-on pas vu la machine à battre remplacer le fléau, la charrue système Dombasle chasser complètement l'ancienne charrue en bois, les herses articulées se substituer à la herse trapézoïdale, la houe et le râteau à cheval s'introduire partout ; et, sur certains points, plus abandonnés par les bras, ne trouve-t-on pas installés les charrues multiples, le semoir, la faucheuse, la faneuse, la moissonneuse, etc. ? » (2). Ce progrès des méthodes et cette initiative lentement relevée, pourraient se constater bien ailleurs qu'en Lorraine. Malgré ce peu d'entrain à se mettre en marche, la preuve est faite, par là, que la race française est capable de profiter d'un voisinage particulariste.

Il se produira, ou se produirait donc chez nous, à mesure que se développera l'expansion anglo-saxonne, un phénomène déjà constaté ailleurs. C'est ainsi qu'en Écosse, dans les Lowlands, le voisinage des propriétaires et des industriels anglais agit sur nombre de Celtes du pays, déjà plus habitués à la culture et aux travaux pénibles que leurs compatriotes des Highlands. Et, à ce contact, l'Écossais devient si fortement particulariste, que, établi colon au Canada, il fera redouter, même de l'Anglais, son initiative et son travail (3).

N'est-ce pas ainsi que chez nous, dans le Perche, l'Anjou, la Normandie, l'Ile-de-France, les Franks de type saxon, établis sur leurs domaines grands et moyens, ont installé autour d'eux des tenanciers de race celtique, qu'ils ont peu à peu dressés à ce particularisme, relatif encore, mais déjà notable, visible aujourd'hui dans l'habitant canadien, leur descendant (4) ?

(1) Henri Lepage, *Le Département de la Meurthe*, Nancy, 1843, I, p. 325.

(2) *Congrès agricole et Concours régional de Nancy*, 1885. Rapport de M. Paul Genay, p. 258, 259.

(3) Le *Mouvement social*, « L'Écosse des Lowlands », par M. E. Demolins, I, 97 et suiv.

(4) La *Science sociale* « Monographie du Canada », par M. Gerin, XVII, 324 et suiv.

Nous pouvons donc, avec vraisemblance, augurer pour notre pays, un heureux résultat de la conquête nouvelle du globe. Tandis que les races par trop communautaires ne sauront que se laisser réduire à une situation inférieure, nous pourrons, nous, relever lentement, par le travail, notre initiative individuelle, nous pourrons, si nous ne faillissons pas à la tâche, prendre rang parmi ces nouveaux maîtres du monde. Là paraît être le seul avenir : ceux qui ne s'y adapteront pas seront les Français d'hier; ceux qui s'y adapteront, les Français de demain.

Si l'on n'avait abusé du mot, je dirais que là est, dans sa réalité sérieuse, le *type de l'homme moderne*. Non pas l'homme moderne du boulevard et des petits théâtres, ni l'homme moderne des grands clubs; ceux-là ne sont modernes que par le faux col et l'argot, mais anciens, au fond, antiques, usés, comme est usée l'existence oisive et sans valeur personnelle qui est celle de leur milieu. L'homme moderne, c'est, par excellence, celui qui se met au travail et qui compte sur soi; parce que celui-là seul est adapté aux conditions présentes de la vie et des races qui s'emparent du monde. Il est aussi, je crois, supérieurement adapté à cette loi providentielle, qui nous révèle, dans la Bible, l'homme créé pour « qu'il travaille, *ut operaretur* » et dont le devoir est de manger son pain à la sueur de son front (1). Il marque un progrès du type humain.

Cet homme moderne, beaucoup d'entre nous ne le sont pas. Ils sont loin de l'être; l'opération de le devenir leur paraît bien dure. Elle bouleverserait tellement la vie et le caractère du Français d'hier! Plus moyen, dans cette existence vouée à l'effort personnel, d'escompter les situations toutes faites, les protections et les appuis. Cela nous horripile : cette allure de l'homme qui réussit par lui-même nous paraît d'un affreux égoïsme. « Elle rend positif, mercantile, indifférent à l'idéal; elle détruirait le charme, la poésie, la générosité de notre vieille race française! Que ferait-elle de nous? Des Français démarqués, mal teints à l'Anglaise.

(1) Genèse, II, 15, 16; III, 19.

Voilà le Français de demain. Il valait mieux rester ce que nous étions ! »

Est-ce bien vrai que cela valait mieux? Examinons donc les reproches qui motivent ces regrets, en commençant par le plus répandu.

V. — L'INITIATIVE ET LE TRAVAIL NOUS RENDRAIENT-ILS SI ÉGOÏSTES?

C'est difficile à croire. Car il n'est pas nécessaire de mener une vie active et indépendante, pour être égoïste : il suffit d'être homme. L'égoïsme, dans sa racine première, n'est ni anglo-saxon, ni français; il est humain. Les plus généreuses natures ont à lui résister ,le cœur lui-même a son égoïsme.

Mais, étant donné ce fonds universel de l'égoïsme humain, quel est, d'un individu formé à compter d'abord sur soi-même, ou d'un individu habitué à chercher ses appuis autour de soi, le plus poussé au développement de l'égoïsme natif?

Je laisse répondre les faits. Voici un de ces jeunes Anglais dont M. des Aspres nous décrit si justement l'éducation virile à Eton, Harrow, Rugby ou Charterhouse (1). Au moment de choisir sa carrière, il ne demande ni héritage paternel, ni bourse de l'État, ni femme avec dot, ni protection des gens en place. Il compte uniquement réussir par son savoir-faire et par son travail. Il ne mettra aucune honte à se montrer régisseur, ou défricheur, avant d'être propriétaire, mécanicien avant d'être ingénieur ou industriel, commis avant d'être commerçant ou armateur. Il se sentira fier, au contraire, de gagner dans ces travaux d'apprentissage la première mise de fonds nécessaire aux débuts de son entreprise, ou à l'amortissement de ses emprunts. Au besoin même, dès seize ans, il se sera mis à gages chez son père. Toujours, par des moyens très simples, mais non moins énergiques, il s'élèvera peu à peu lui-même; il n'aura jamais demandé à personne ces sacrifices d'argent qu'exige, chez nous, la confection d'un avocat, d'un ingénieur ou d'un officier.

(1) P. 161, 162.

Où est donc le véritable égoïste? Est-ce cet homme qui se passe absolument de l'argent des autres? Qui ne réclame aucune protection? Ou celui qui en a toujours besoin, du jour où il passe bachelier jusqu'au jour où il se marie! M. des Aspres, qui n'est cependant pas un détracteur de son pays, nous fait, à propos du mariage et de la paternité, une navrante peinture de l'égoïsme français (1). Il faut bien le reconnaître : nous sommes égoïstes à la manière des faibles.

Ne nous abusons donc pas sur les grands mots d' « altruisme » et de « solidarité », que, volontiers, certains publicistes opposent à l'idée d'une évolution de notre race vers un type de vie plus active et plus personnelle. Le vieil adage chrétien était autrement profond : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». La première charité que nous devions aux autres, c'est de ne pas leur être une charge; c'est de nous suffire. Plus nous nous suffirons à nous-mêmes, moins nous aurons ce pitoyable égoïsme qui réclame sans cesse, avec des airs tendres et des chansons affectueuses, le dévouement d'autrui.

N'aurons-nous pas, en revanche, l'égoïsme des forts : l'égoïsme anglo-saxon dans sa raideur désagréable, dans son indifférence à tout ce qui ne heurte pas le moi, avec son allure froidement calculée, irrésistible et régulière comme le coup de piston d'une locomotive lancée à toute vapeur?

Eh oui, sans doute, plus d'un y succomberait; mais lequel est le plus désagréable, le plus indifférent à autrui, le plus injustement calculateur de son bien-être, ou celui qui exige tout des autres et peu de soi-même, ou celui qui ne demande rien aux autres et tout à son travail?

D'ailleurs, il ne faut pas, — et nous y sommes très portés, — sur l'exemple de quelques excentriques mal élevés, rencontrés en wagon, juger comme fatalement égoïste une race de forte initiative.

Seulement, elle place sa sympathie autrement que nous. Un Français est attiré vers les faibles; un Anglais vers les forts.

(1) P. 294 et suiv.

L'idéal de la bienfaisance française se place très volontiers dans les œuvres de secours aux incurables, aux désespérés, aux malheureux incapables de se relever d'une manière ou d'une autre. L'Anglais, lui, leur viendra aussi en aide, mais non sans oublier cette considération, que ces misères laissées sans secours et multipliées deviendraient un désordre public, un danger de la rue, un obstacle pour le travail des gens sains et actifs. C'est à ceux-ci qu'il pense avant tout : pour eux, s'ils veulent s'élever, il réservera ses plus généreuses avances. Témoin ces bibliothèques, ces lectures, ces missions universitaires d'Oxford ou de Cambridge, ces sociétés de constructions ouvrières, toutes ces œuvres collectives ou individuelles qui se multiplient si spontanément en Angleterre ou aux États-Unis. Elles préservent l'Anglais particulariste de cet esprit d'isolement inerte, nommé souvent chez nous *l'individualisme*. Elles sont la manisfestation vivante d'une forme vraiment supérieure de la bienfaisance et de la charité : en secourant elles élèvent, parce qu'elles aident avant tout l'individu à s'aider lui-même, pour améliorer sa vie morale et sa vie physique (1).

Sa vie physique. Ici, je vais soulever, sans aucun doute, une nouvelle difficulté dans l'esprit de certains lecteurs. « Voilà le but de tant d'énergie : le *comfort;* cette jouissance savante et pratique, si alourdissante pour l'âme; cette fin de tout sentiment désintéressé ». — Examinons donc, appuyés sur l'expérience, les ravages vrais ou faux du confortable dans l'âme des Français de demain.

VI. — PÉRIRONS-NOUS PAR LE CONFORTABLE?

Je crois qu'avant d'en périr, nous aurions besoin de le faire entrer légitimement dans notre vie. Car, le comfort, au vieux sens très français du mot, ce n'est pas le luxe vaniteux et sensuel. Ce n'est ni le linge trop fin, ni les fauteuils où se pelotonne la paresse, ni les menus irritants à force d'être raffinés. Le com-

(1) La *Science sociale*, XVII, 17.

fort, c'est ce qui soutient et répare les forces. C'est un vêtement adapté au climat et aux occupations; une nourriture saine et substantielle, un ameublement dont tout le luxe est de rendre le foyer gai et reposant.

Dans cette mesure, qui le blâmerait? Ce n'est pas la Bible elle-même, dont une admirable page loue et décrit la Femme forte : « Sa maison ne craint pas la neige et le froid; elle se tisse des couvertures; elle a des robes de lin fin et de pourpre; aux portes de la ville on admire son mari lorsqu'il siège parmi les anciens du pays; elle fait des tuniques et les vend, et livre des ceintures aux marchands chananéens » (1).

Revenons donc, sans scrupule, de nos dédains antiques du corps et de ses soins. Ils nous ont donné cette « jeunesse au dos rond », comme l'appelle M. des Aspres; il eût pu ajouter : aux yeux myopes, aux estomacs et aux nerfs détraqués, à l'esprit déséquilibré, âmes maladives en des corps malingres.

Ne craignons même pas, si nous entrons dans la voie du travail intense, une trop vive réaction dans le sens du confortable. Un jeune homme, fils de famille, qui a le courage de surveiller et de suivre ses charrues, ou de faire la tournée quotidienne de ses chantiers, n'est pas porté à ce luxe amollissant dont rêvent les gens inoccupés. Son imagination et ses sens ont de quoi se dompter sous le soleil ou la neige, par monts et par vaux. Nos mœurs de fonctionnaires et de propriétaires oisifs ont plus fait pour le développement des jouissances malsaines, que ne ferait jamais le confortable acquis par le travail et nécessaire pour en conserver les aptitudes. N'en avons-nous pas l'irrésistible preuve d'expérience, dans la vie abondante et saine de nos trop rares résidences rurales?

Un retour vers de telles mœurs nous rendrait donc, loin de le compromettre, l'équilibre du moral et du physique.

Malheureusement, pensent certains de nos compatriotes, il nous le rendrait trop. « Les gens pondérés sont si ennuyeux; les Français de l'avenir le seraient beaucoup. Derrière leurs char-

(1) Proverbes, XXI.

rues, leurs machines ou leurs comptoirs, plus de charme; plus d'aimable et gracieuse sociabilité. » Est-ce vrai?

VII. — POUR ÊTRE CHARMANT ET SOCIABLE, FAUT-IL NE RIEN FAIRE?

Oui, pour l'être d'une certaine manière, qui n'est ni la seule ni la meilleure.

C'est la manière de ces salons d'autrefois, où, soit à Paris, soit en Province, se réunissait un voisinage habituel de gens peu occupés matériellement, mais cultivés d'esprit : gentilshommes en rupture de terres, fonctionnaires, magistrats, amateurs d'art, groupés autour de quelque femme du monde, — désintéressée comme eux du travail, cette chose paysanne, ouvrière ou petitement bourgeoise!

Le charme de ces vieux salons, si on en juge par des souvenirs comme ceux de la comtesse de Bassanville, c'était un léger et fin papillonnage de l'esprit, à propos de tout : art et politique, histoires mondaines et grande histoire. C'était la galanterie empressée et délicate, non sans afféterie ou préciosité. C'était le ton, l'allure, le danger aussi, d'une société obligée de se distraire pour remplir une grande partie, sinon le tout, de sa vie.

Avec les nécessités nouvelles du travail et l'amoindrissement ou la disparition des anciennes grandes situations, les salons ainsi composés disparaissent de plus en plus. Les survivants se comptent, paraît-il, ou ne comptent pas. Allons-nous donc devenir insociables?

J'espère bien que non. Le charme de ces salons ou plutôt de ces intérieurs laborieux de l'avenir ne viendrait pas, lui, de l'oisiveté lettrée, mais du travail intelligent. On peut bien s'en faire quelque idée vraisemblable, par l'observation des familles, qui, dans l'industrie et surtout dans la grande culture, commencent parmi nous à réaliser le type de l'avenir.

Si jamais vous avez été reçu à l'un de ces foyers, trop rares chez nous, vous aurez entendu parler de pommes de terre et de

blés, de tarifs et de prix des terres, sans vulgarité ni ennui. Tout cela s'explique avec cette simplicité et cette précision que donne l'expérience des affaires, jointe à une exploitation scientifique. La maîtresse de maison qui, là, tient sa grande place utile, sait, sans bas-bleuisme aucun, témoigner de son intérêt pour cet ordre de sujets. D'ailleurs, personne dans la famille ne pense à disserter lourdement; le travail de corps et d'esprit qu'exige cette exploitation intensive de la terre amène naturellement une détente de gaieté franche. La vie n'est pas sombre ni vide; les âmes ne sont ni pessimistes ni sceptiques. Des Parisiens, transplantés dans ce milieu actif et intelligent, admirent qu'on y soit heureux, sans fièvre de plaisir ou de cabotinage mondain; ils finissent par découvrir dans un coin de province, à côté d'une ferme ou d'une usine, cette merveille d'une gaieté vraie et d'un charme naturel.

S'ils voulaient approfondir, ils feraient bien d'autres découvertes; une surtout qui répond encore, sans aucun doute, à l'une des préoccupations du lecteur.

VIII. — L'IDÉAL ET L'ART CHEZ LES GENS QUI TRAVAILLENT.

Beaucoup de gens parmi nous, Parisiens ou Provinciaux de sous-préfecture, en sont encore à la vieille légende, fondée, hélas! en réalité, du propriétaire routinier, terré dans sa petite gentilhommière, où il se désintéresse de tout progrès technique et de toute culture d'esprit. A peu près insociable, vêtu comme un charretier, il n'apprécie d'autre distraction que de chasser, de fumer et de boire sec avec ses gardes, — ou pire encore. N'en restons pas à cette légende : ce type a fini son temps. Ses terres se vendent pour payer ses dettes. Le temps est à la culture progressive et aux agriculteurs intelligents. Ils sont par nécessité, chimistes, mécaniciens, architectes; car c'est besogne courante pour eux, que d'analyser une terre ou doser un engrais, surveiller l'emploi ou la réparation de leurs machines, dresser le plan d'un drainage, d'un canal, d'une grange ou d'une écurie. A ce régime, l'esprit d'observation s'aiguise, le raison-

nement pratique s'appuie sur la science, les idées générales rayonnent dans l'esprit.

Est-ce donc là un terrain si mauvais pour la culture littéraire ou artistique?

Vous le verrez bien, si vous regardez, au milieu de ces circonstances, un homme en qui l'éducation première a saisi et développé le sens du beau. Vous aurez le type du *gentleman*, qui, avec la même persévérance éclairée, améliore ses terres, orne sa galerie, enrichit sa bibliothèque, restaure son château, décore son parc. Il lui est si facile, avec les chemins de fer, les journaux, les revues, de connaître la dernière actualité littéraire. Taine s'étonnait, il y a trente ans, des chefs-d'œuvre et du goût délicat qu'il rencontrait dans les manoirs anglais. M. de Rousiers, il y a quatre ans, trouvait à qui parler nouveautés artistiques dans un *home* isolé sur un grand ranche de l'Ouest. Bien des Français trouveraient encore de ces étonnements et de ces conversations dans quelque coin de province où habite, sur ses terres, à côté de son usine, une famille qui ne rougit pas, malgré le nom, la fortune ou les préjugés, de gérer ses affaires.

Le travail ne serait donc pas, pour les classes élevées, la mort de l'idéal artistique ou littéraire ; il en serait plutôt l'épuration. D'où nous viennent, par exemple, ces innombrables romans qui étalent également, sous la couverture jaune des in-douze et sous la couverture saumon des revues graves, la même donnée foncière? Peu importent les caractères, l'intrigue, les noms et les physionomies, toujours c'est la même procession de gens du monde oisifs, le même spectacle de vies sans but, de familles sans intérieur, d'âmes sans équilibre ni frein solide; toujours c'est la même stratégie de ces oisifs, plus ou moins blasés et sceptiques, pour s'entraîner à la même chute. Les trois quarts, au moins, des romans chers aux mondains lettrés pourraient mettre en sous-titre : « Autour de l'adultère », ou « Autour du vice ».

C'est que la vie contemporaine des classes élevées est trop vide, trop dénuée d'activité, trop peu favorable au développement des vigoureux caractères, pour fournir aux romanciers des

situations et des types intéressants. A moins de se rejeter sur le roman historique, brodant sur un thème à la Dumas quelques vieilles histoires de cape et d'épée, ils ne trouvent dans l'existence désœuvrée des gens du monde que les péripéties des flirts dangereux et des chutes savantes. Voilà les seuls drames de ces vies plates. Comme le modèle est en même temps lecteur ou lectrice, le succès est certain; de même que, chez les Anglais, le succès est certain pour le thème, moins scabreux, mais autrement élevé et beau, de l'homme énergique, qui, par lui-même, triomphe des difficultés de la vie. Voilà l'idéal littéraire et artistique des races viriles, ce que Carlyle appelait avec une saisissante vérité : « la valeur ». Mais, pour le goûter, il ne faut pas des oisifs ni des routiniers, que cette tension de la force individuelle effraie et déconcerte; il faut des hommes qui travaillent et qui avancent par eux-mêmes. Et comme le public finit toujours par imposer ses goûts aux auteurs, de tels hommes rendraient à notre littérature, par trop anémiée et névrosée, le sens et l'expression de la valeur humaine.

D'une valeur trop humaine, peut-être; car ces hommes, si confiants dans leur force, ne sont-ils pas trop indépendants de toute supériorité, trop portés à s'isoler dans leur vie morale, pour donner à la religion la place qu'elle doit tenir dans toute existence? Il faut s'arrêter à cette objection, car elle nous vient un peu de tous les points de l'horizon. Des catholiques jugent par trop individualiste et indisciplinée cette valeur si hautement individuelle; et il est de leurs adversaires qui tirent parti de cet aveu, pour ranger le catholicisme au milieu des formes sociales que le présent et surtout l'avenir ne peuvent plus accepter. Examinons encore cette dificulté.

IX. — LE CATHOLICISME ET L'AGE NOUVEAU.

Il semble donc, à certains observateurs, que le catholicisme ait été en harmonie toute spontanée et parfaite avec les institutions collectives et l'esprit communautaire du moyen âge. Après avoir énuméré la famille, la corporation, la cité, la province, qui enca-

draient alors si puissamment les individus, M. des Aspres ajoute : « Il y avait surtout la chrétienté, cette immense multitude de frères, enfants du même Dieu. Une foi commune unissait le riche et le pauvre, le seigneur et l'artisan. Ils confondaient leurs prières, accordaient leurs voix dans le chant des hymnes, se réjouissaient des mêmes joies, célébraient d'un même cœur les mêmes fêtes. Noël, Noël! criait le villageois au citadin. Christ est ressuscité! disait le noble au vilain. Au delà de sa paroisse et de sa confrérie, par delà l'enceinte de la cité, où les aïeux avaient comme lui entendu sonner tierce et none, on se savait uni au peuple chrétien tout entier, sur la terre et dans l'autre monde. Tant était douce cette communion, tant elle était réconfortante pour les âmes, que l'Église n'avait pas imaginé de plus terrible châtiment que d'en être exclu » (1).

M. des Aspres semble ici oublier tout à fait que la communauté de vie religieuse dans la paroisse, la confrérie et l'Église universelle n'a jamais été le but final d'aucune âme. Notre but, c'est, selon la foi même, d'arriver individuellement au bonheur éternel par la vision de Dieu. C'est le « salut ». En regard de ce but, toute l'église n'est qu'un des multiples moyens voulus par la Providence. Ces moyens sont de deux sortes. A côté de ces moyens collectifs, si bien loués par M. des Aspres, il y a les moyens individuels, que l'Église, d'après l'Évangile même, inculque avec grand soin. Elle n'oublie pas la parabole si expressive des talents déposés entre les mains de différents serviteurs, en proportion de leurs capacités personnelles et des intentions du maître sur chacun d'eux (2). La parabole de la semence mise en terre n'est pas moins saisissante, car elle fructifie, ou ne fructifie pas, selon les qualités de chaque endroit où elle tombe (3). Aussi, d'après l'Église elle-même, les moyens « communs », si efficaces qu'ils soient de leur nature, n'agissent pas comme des talismans sur des âmes inertes. Il faut réfléchir à l'enseignement reçu, se préparer aux sacrements, et agir pour en profiter pleinement. Donc, à un but es-

(1) P. 306.
(2) Matth., XXV, 14-30. Cf. XXI, 18, l'incident du figuier stérile.
(3) Luc, VIII, 5-16.

sentiellement individuel, l'Église se subordonne, avec un ensemble de moyens, où les actes individuels du chrétien préparent, assurent ou achèvent l'effet définitif des moyens « communs ». C'est là, je crois, du vrai « particularisme ».

M. des Aspres, et beaucoup d'autres avec lui, devraient se mettre à ce point de vue pour apprécier exactement les forces qui, au moyen âge, soutenaient la vie morale de nos pères.

L'Église ne les habituait pas simplement à suivre le train commun de leur confrérie, paroisse ou tiers ordre; elle leur apprenait à faire de ces moyens collectifs une heureuse application individuelle. Voyez, autour d'un saint Colomban comme d'un saint Boniface, d'un saint Dominique ou d'un saint Bernard, la vertu ou la sainteté de leurs disciples, véritablement originale, au sens noble et juste du mot.

Seulement, vous remarquerez aussi, avec quelle mesure l'Église a toujours su, dans l'usage pratique, adapter cette loi de l'effort individuel, comme ses autres lois essentielles, aux divers milieux naturels où vivent ses fidèles et ses chefs.

Chez les chrétiens de rite oriental, natures peu individuelles, fortement dominées par la communauté de famille, ou de tribu et de nation, le côté rituel, extérieur, collectif de la piété et du culte a toujours tendu à prévaloir. C'est encore, plus près de nous, le caractère actuel de la dévotion italienne, espagnole, ou portugaise.

Chez les moines saxons de saint Boniface, chez les premiers disciples de saint Dominique, l'élan personnel d'une nature forte et fortement saisie par la grâce s'enlève toujours sur le fond de la vie commune. On voit que les races entreprenantes du Nord ont pénétré l'Occident et suscité autour de leurs établissements des foyers de vie individuelle.

Ainsi, l'Église, toute particulariste qu'elle se montre par sa fin et par l'agencement de ses moyens essentiels, varie, avec la plus grande souplesse, l'application contingente de ceux-ci. Elle vient largement en aide à la faiblesse communautaire par le développement plus marqué de ses moyens collectifs d'influence;

ailleurs, elle ne met pas à l'étroit cette initiative hardie qui caractérise l'Américain. La valeur humaine de l'âge nouveau amènera donc au christianisme de vaillantes natures, bien faites pour comprendre et pratiquer ce que Bossuet appelle « le grand sérieux de la vie chrétienne ».

Avec le chrétien, l'Église elle-même devra sans d ute entrer dans une phase nouvelle de sa vie dont un membre éminent du clergé américain, le P. Hecker, protestant converti, fondateur des Paulistes de New-York, aimait à reconnaître autour de lui les commencements. J'emprunte le résumé de ses vues, à une page de M. de Meaux. Ce que le P. Hecker entendait appliquer directement à la race anglo-saxonne et aux Églises d'Amérique, ne s'appliquerait-il pas à toute race et à toute Église particulière qui, dans l'Église catholique, saurait s'adapter aux conditions de l'âge nouveau?

D'après ces vues, dans les trois derniers siècles de l'âge ancien, en face de la réforme protestante qui attaquait l'autorité religieuse dans son principe, « il a fallu tout subordonner à la défense du principe d'autorité. Cette œuvre nécessaire et qui ne s'est pas accomplie sans sacrifices, touche maintenant à sa fin. L'autorité ecclésiastique est affermie. L'édifice qui doit abriter les générations fidèles est achevé; il a reçu son couronnement le jour où a été proclamée l'infaillibilité pontificale. Reste maintenant, parmi ceux qui l'habitent, à développer la vie personnelle et surnaturelle. L'Église étant pourvue de tous ses organes extérieurs, l'action du Saint-Esprit devra s'exercer plus puissante et plus féconde à l'intérieur des âmes, et ces âmes, plus tranquilles dans leur foi mieux définie, jouiront davantage de la liberté des enfants de Dieu... On peut dire des inclinations religieuses des Anglo-Saxons, et en général de tous les hommes à forte initiative, ce que Tacite disait, il y a longtemps, de leur façon de se choisir une demeure : *Colunt discreti ac diversi*. Que cette disposition à se replier sur soi-même et à s'isoler des autres hommes en face de Dieu ne soit ni contenue, ni réglée, elle aboutit aux divisions et aux variations infinies du protestantime. Mais qu'elle

soit renfermée en des limites fixes et précises, dans le cercle tracé par l'autorité romaine, et nul ne peut mesurer quel essor sera imprimé aux âmes, à quelle hauteur elles monteront. Voilà comment, dans le siècle prochain, peut être rajeunie la vie de l'Église catholique, sans qu'elle change rien ni à ses dogmes ni à sa morale...(1) ».

Ces vues sont hardies, peut-être, en face de certaines traditions françaises; le sont-elles en face de cette nécessité d'enseigner toutes les nations jusqu'à la fin des temps, qui est la mission propre de l'Église catholique? Le sont-elles en face des divines prévisions de Celui, qui, selon la chair, fils de l'Orient et du plus exclusivement traditionnel des peuples, a posé, dans la constitution essentielle de son Église, cette loi de l'effort individuel, ce don individuel de la grâce, ce moteur intime et personnel de la vie morale? Il savait donc l'avenir du monde, et il y préparait son Église.

Ainsi, dans l'ordre religieux, comme au point de vue des qualités aimables ou élevées de notre race, il n'y a pas à s'effrayer de la transformation que nous imposent les temps. Elle nous rendra, tout bien pesé, plus modernes et meilleurs; elle nous remettra au ton et au pas des races qui priment aujourd'hui dans le monde.

Nouvelle difficulté alors : cela s'appelle, chez M. des Aspres comme chez bien d'autres, d'un nom malsonnant : l'anglomanie. « Ah! oui, dit-on, ces messieurs sont anglomanes; l'Anglais étant l'homme moderne par excellence, ils prêchent de le copier; moyennant quoi la France sera heureuse ».

Il faut, une bonne fois, expédier ce reproche.

X. — OU SONT LES VRAIS ANGLOMANES?

Nous disons, en premier lieu, dans la *Science sociale :* Regardez la situation telle qu'elle est et s'est faite sans nous. Les Anglo-Saxons apparaissent comme la mieux adaptée de toutes les races

(1) *L'Église catholique et la liberté aux États-Unis*, p. 351-352.

aux conditions actuelles de l'existence ; les Français, comme la moins éloignée de l'être, parmi les autres. Le fait, d'après ce que j'ai exposé plus haut, est assez patent ; il n'y a pas, j'imagine, d'anglomanie à le constater en toute sincérité, et malgré l'amour-propre national.

En second lieu, du moment que le type anglais, comme l'avoue un ardent ennemi de l'anglomanie, M. des Aspres, est « approprié au milieu moderne » et que nous ne le sommes pas ou guère (1), il est impossible de vouloir nous sortir de l'antique routine, sans emprunter forcément des faits et des exemples au monde anglo-saxon. Ah ! nous ne demanderions pas mieux que de les emprunter au monde latin, à la France surtout ! Nous le faisons même dès que cela se trouve quelque part ; mais il n'en reste pas moins nécessaire de chercher ailleurs les manifestations nettement caractérisées de l'initiative et du travail modernes. Est-ce là de l'anglomanie ?

Troisièmement, en face de l'expansion anglo-saxonne, et de l'envahissement qui nous menace, nous concluons : Il est temps de revenir au travail. Nous poussons notre jeunesse, — qui s'écrase à la porte des administrations ou des écoles de l'État, — nous la poussons vers la terre qui s'appauvrit, l'industrie qui souffre, le commerce qui languit, la colonisation qui se meurt. M. Demolins l'expliquait d'une manière aussi pratique que claire, dans sa brochure : « *Comment élever et établir nos enfants* ». C'est le devoir présent, qui ne demande pas, lui, l'impossible effort de modifier en bloc les institutions d'un pays et l'esprit de ses habitants. Il demande à tout homme sérieux, convaincu des nécessités de l'époque, d'agir sur lui-même, sur ses enfants, sur ses amis, sur son voisinage, dans le sens de ce retour aux occupations fondamentales.

Nous voulons donc, enfin, susciter et encourager un mouvement qui rapprochera l'homme du monde de l'homme du peuple pour les unir dans le travail. Cette conclusion pratique des faits observés est-elle de l'anglomanie ? Anglomane alors M. des

(1) P. 133 et suiv.

Aspres. Il définit la France : « Un pays qui manque de bras pour l'industrie, l'agriculture et les travaux publics; un pays qui regorge de rhéteurs et de théoriciens, de gens ayant fait leurs classes et capables de prononcer un discours à l'occasion (1). »

Non, nous ne sommes pas anglomanes, en demandant ce retour individuel d'hommes capables, à la direction du travail qui fait vivre la France. Nous sommes patriotes; mais nous n'avons pas ce patriotisme-réclame toujours empressé à brandir le drapeau sans trop savoir ce qu'il cache dans ses plis. Un meilleur patriotisme serait de ramener avec nous quelques Français intelligents et actifs à coloniser, chacun dans son coin, un peu de la terre de France.

Les vrais anglomanes, ce sont les hommes qui s'obstinent, n'importe sous quel prétexte, à déconseiller cette évolution nécessaire. Ne comprennent-ils pas qu'aujourd'hui, il faut *ou s'y mettre ou en périr?*

Ils ne le comprennent pas, et ils sont anglomanes, car ils nous retiennent par leurs préjugés routiniers dans cette infériorité agricole, industrielle et commerciale qui a ouvert aux Anglais les territoires des races latines méridionales, comme de simples pays vacants; ils nous accablent sous cet énorme monceau de fonctionnaires et de gens à carrières libérales, qui ne pourront jamais, ni dans la politique ni dans les œuvres, tenir la vraie place du patron, chef naturel du travail et ciment d'union, — quand il travaille et patronne lui-même, — entre la classe des ouvriers et les classes non ouvrières.

Voilà les Français de l'avenir, si nous voulons que la France ait un avenir dans l'âge nouveau qui commence.

Fr. M.-B. Schwalm,

des Frères Prêcheurs.

(1) P. 178, 180.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE (1).

VIII.

LES TYPES SOCIAUX
DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

I. — LA RÉGION DES VALLÉES : LE TYPE ACTUEL ET LE TYPE ANCIEN.

Si on veut bien jeter les yeux sur le chemin que nous avons parcouru jusqu'ici, on se rendra compte que nous analysons successivement, et dans un ordre méthodique, les diverses grandes régions qui constituent des unités sociales.

Nous avons d'abord décrit et classé, sous le nom de *Sociétés à formation communautaire de famille*, les deux régions de steppes : les Prairies et les Déserts; ensuite, sous le nom de *Sociétés à formation communautaire de famille et d'État*, les confins des déserts, puis la grande région des Sols boisés de l'Europe orientale, qui se trouve à la sortie des Prairies vers l'Ouest, enfin la grande région des Sols cultivables qui se trouve à la sortie des Prairies vers l'Est et se prolonge jusqu'à l'extrême Orient.

Tout en formant une gradation constante dans la voie de la

(1) Voir les précédents articles dans les livraisons de mars, mai, septembre, octobre, novembre 1893, janvier et mars 1894.

complication sociale, la série des types que nous avons ainsi étudiés présente un caractère fondamental commun : *la persistance, le maintien de la communauté de famille.*

Cette persistance a pour conséquence d'imprimer à toutes ces populations des traits distinctifs, notamment l'éloignement pour le travail personnel et progressif et la compression de l'initiative individuelle.

Mais ces inconvénients sont en partie compensés par l'appui et le secours que chaque individu trouve dans la communauté de famille et au moyen desquels il réussit, plus ou moins, à surmonter les phases les plus dures de l'existence. L'homme ne s'élève pas très haut, mais il ne tombe pas non plus très bas; il ne se voit jamais complètement abandonné par la collectivité familiale.

Dans le nouveau groupe de sociétés, dont nous abordons l'étude, il n'en est plus de même. Ici, la communauté de famille est d'abord en décroissance accentuée et finit par disparaître à peu près complètement. L'individu est donc exposé à se voir livré à ses seules forces, à être privé de l'assistance de la communauté. Mais il est trop habitué à s'appuyer sur la collectivité, pour se passer de ce genre d'assistance ; aussi il tend et il réussit à constituer une communauté plus haute, plus compréhensive, plus générale, une communauté publique.

Ainsi prend naissance le groupe nouveau des *Sociétés à formation communautaire d'État.*

Mais cette communauté, plus générale et plus éloignée, protège moins l'individu et souvent elle l'opprime; elle présente donc un symptôme grave de complication sociale.

Cependant cette forme de communauté, comme la précédente, a des degrés : ici, ce n'est pas encore le grand État ; c'est le petit État, c'est-à-dire une forme réduite de la communauté publique : *la Cité.*

C'est dans ce groupe qu'apparaissent en effet les types célèbres de la Cité pélasgique, de la Cité phénicienne et vénitienne, de la Cité grecque, enfin de la Cité romaine, qui doit jeter tant d'éclat sur ce régime social. « *Civitas, Urbs* », termes fameux,

qui ont donné naissance aux expressions « Civilisation et urbanité », lesquels dénotent précisément l'état social qui se développe au sein des cités.

C'est dans le bassin de la Méditerranée qu'a pris naissance cet état social, dont je vais expliquer la genèse et suivre l'évolution, en me servant des notes qu'a bien voulu me communiquer M. Henri de Tourville.

Les limites de la région méditerranéenne. — La région méditerranéenne est le vestibule naturel et nécessaire par lequel ont passé les peuples qui ont donné, pendant des siècles, au Midi et à l'Occident de l'Europe ses caractères sociaux particuliers. Il est dès lors impossible de traiter de l'Europe occidentale, qui porte à bon droit le nom de latine et qui est latine, même chez les Allemands du Sud et de la Baltique, sans avoir étudié la formation sociale méditerranéenne d'où sont sortis les Latins.

Nous appelons « Terres méditerranéennes » celles qui touchent à la Méditerranée, celles qui, socialement, sont influencées directement par elle.

Ces terres comprennent toute la ligne des rivages de la Méditerranée et de ses deux annexes, la Mer Noire et l'Adriatique, jusqu'au cirque de montagnes qui séparent et isolent presque partout ces rivages de l'intérieur des terres. Elles comprennent, en outre, dans leur totalité, toutes les îles de ces mers, et les Péninsules, comme la Grèce et l'Italie.

Cette région forme une unité. — L'unité de cette région est déterminée par les trois circonstances suivantes :

1. *Les relations établies par la mer.* — La mer relie directement entre elles toutes ces terres; elle les unit plus qu'elle ne les divise. En effet, la traversée est courte et facile, car cette mer est de faible étendue et elle est, de plus, semée d'îles, qui forment des points de relâche. De fait, la Méditerranée a été parcourue, dès la plus haute antiquité par des populations qui ne disposaient que de moyens de transports très élémentaires.

La mer présente d'ailleurs ce caractère tout à fait particulier,

que l'homme la traverse sans subir aucune transformation : elle est, en quelque sorte, un corps neutre : elle vous dépose au point d'arrivée exactement dans l'état social où vous étiez au point de départ. C'est ce qui explique qu'il y ait eu, dès l'antiquité, une civilisation méditerranéenne à peu près semblable d'une extrémité à l'autre de cette mer. Quelle différence avec la puissance transformatrice des routes de terre, le long desquelles se sont élaborés et modifiés les divers types sociaux que nous avons décrits! C'est que, sur les routes terrestres, les peuples ont dû séjourner pendant de longues années et souvent pendant des siècles, et qu'il leur a fallu, dès lors, s'accommoder aux conditions variées et variables qu'elles imposaient. On ne séjourne pas sur la mer, on ne s'y accommode pas; on se contente de la traverser aussi rapidement que possible.

2. *La nature uniforme du sol.* — D'une façon générale, tous ces rivages présentent uniformément une succession de petites vallées d'alluvion ouvertes sur la mer et encadrées, sur les trois autres côtés, par une couronne de montagnes surmontées de plateaux. Ces vallées et ces alluvions sont formées par les nombreux cours d'eau qui descendent des montagnes bordières. Cette disposition est assez connue et assez célèbre dans l'histoire.

3. *La nature uniforme des productions naturelles.* — Cette uniformité est suffisamment constatée par l'existence d'une flore dite « méditerranéenne ». Cela tient à ce que la Méditerranée s'étend de l'Est à l'Ouest, et non du Nord au Sud, c'est-à-dire que tous ses rivages sont placés sous l'influence d'un même climat méridional. Ils sont, en outre, soumis aux mêmes influences maritimes, qui leur amènent, avec une chaleur tempérée, des pluies régulières. Enfin, toutes ces petites vallées sont également irriguées par des cours d'eau et sont toutes composées du même sol d'alluvion.

Le type méditerranéen est moins pur aujourd'hui qu'autrefois. — Dans l'antiquité, la Méditerranée était la mer par excellence, la mer suprême : elle était à peu près la seule connue, la seule qui pût être parcourue dans toute son étendue; il ne lui venait pas de navigateurs des autres mers, de l'Océan : elle n'était donc

exploitée que par des populations appartenant à ses propres rivages et présentant, par conséquent, des caractères communs. Aujourd'hui, au contraire, elle est envahie par les navires de tous les grands pays de l'Occident, qui y apportent la diversité de leurs coutumes et de leur influence.

De même, les terres qui la bordent ont été, à la longue, envahies et comme recouvertes par des flots de peuples étrangers arrivés de l'Orient et du Nord par la voie terrestre et apportant avec eux une autre formation sociale. Tels ont été les Gaulois, les Barbares de toutes dénominations, les Arabes, les Turcs, les Slaves, etc. Il n'en fallait pas tant pour rompre la belle unité qui l'avait caractérisée dans l'antiquité.

Par suite de ce mélange d'éléments, l'étude des types actuels est rendue plus difficile que celle des types anciens; les phénomènes sont trop mêlés. Cependant, il subsiste encore, çà et là, dans certains coins plus écartés et mieux préservés par les circonstances, quelques fragments, frustes il est vrai, mais néanmoins reconnaissables, du vrai type méditerranéen. Nous allons tâcher de les dégager, car un spécimen actuel, vivant, même imparfait, nous permettra de remonter plus facilement au type ancien, plus entier et plus achevé. Ainsi l'éléphant, type dégénéré par rapport au mammouth, mais du moins vivant, permet au naturaliste de mieux comprendre et de mieux restituer son congénère lointain et disparu.

La région méditerranéenne comprend trois éléments distincts. — Ces trois éléments sont : 1. La *Vallée* proprement dite, c'est-à-dire la partie cultivable; 2. Les *Ports maritimes*, établis sur certains points du rivage favorables à la navigation; 3. Les *Petits Plateaux*, qui couronnent chacune de ces vallées, ainsi que nous l'avons dit.

Or, chacun de ces éléments est la cause et le théâtre de phénomènes sociaux distincts. Il est donc nécessaire, pour l'exactitude de l'analyse, de les étudier séparément et successivement. C'est ce que nous allons faire, en examinant, pour chacun d'eux, d'abord le type actuel, ensuite le type ancien.

Nous commencerons par le *type de la Vallée,* parce que c'est là que se développent encore aujourd'hui et que se sont développés dans l'antiquité, les phénomènes les plus élémentaires et les plus originaux.

I. — LE TYPE ACTUEL : LES MINGRÉLIENS.

La région Ponto-caucasique présente actuellement un des spécimens les plus purs du type de la Vallée. — Cette région a été moins complètement déformée par les influences étrangères dont je viens de parler, à cause de son isolement au milieu d'un puissant massif montagneux et à l'extrémité orientale de la Mer Noire. Mais le choix de ce type présente un autre avantage important : il occupe le lieu qui a été le berceau de la race pélasgique, proto-type des Grecs et des Romains : et on peut, aujourd'hui encore, saisir chez lui les traits et jusqu'aux causes de formation de cette race, illustre entre toutes dans les origines de l'Occident.

Nous appelons région Ponto-Caucasique, la double vallée de l'Ingour et du Rion, ou ancien Phase, si célèbre dans l'histoire. Ainsi que cette dénomination l'indique, cette vallée s'ouvre sur le Pont-Euxin, ou la Mer Noire, et vient s'adosser, sur ses trois autres côtés, aux contreforts du Caucase et au plateau de l'Arménie. Elle comprend le pays connu actuellement sous le nom de Mingrélie et, anciennement, sous celui, plus fameux, de Colchide.

Cette région est un excellent lieu de refuge. — On trouverait difficilement une région mieux délimitée et d'un accès plus difficile aux gens du dehors. C'est une merveilleuse retraite, et une toute petite retraite, entre les montagnes et la mer. « Le bassin de l'Ingour et du Rion sont, l'un et l'autre, parfaitement limités par le Caucase, l'Anti-Caucase et la chaîne intermédiaire des montagnes Mesques. De l'Abkhasie au pays des Lazes, les monts forment un demi-cercle complet, dont le point le plus bas, sauf dans le voisinage du littoral, est, au seuil de Souram, à 919 mètres d'altitude. Des arêtes des montagnes parallèles au

grand Caucase divisent ce vaste demi-cercle en réduits secondaires, dont quelques-uns sont presque complètement isolés et forment de petits mondes à part (1). »

Du côté de la terre, ce fouillis de petites vallées secondaires est encore, et surtout était autrefois très difficilement accessible. On ne pouvait y arriver des montagnes circonvoisines qu'en descendant les deux principales vallées. Or, avant l'expédition militaire de 1858, celle de l'Ingour ne possédait aucune route ; il n'y avait qu'un seul « sentier périlleux escaladant la montagne à près de 3.000 mètres de hauteur » (2). L'entrée par la vallée du Rion n'était pas plus praticable : elle est étroite et facile à garder par un petit nombre de gens. De plus, elle était barrée par l'extraordinaire développement forestier des pentes, du côté de la Colchide. « Le noyer croît jusqu'à plus de 1.650 mètres d'altitude. Le mûrier blanc et la vigne croissent encore entre 1.000 et 1.100 mètres, et Ruprecht a vu le cotonnier à l'altitude de 634 mètres, dans la haute vallée du Rion (3). » Les forêts protectrices de la Colchide ont laissé d'ailleurs, depuis cinquante siècles, le souvenir légendaire de ce bois redoutable, où Jason devait entrer pour trouver la Toison d'or.

Voilà donc un petit monde bien fermé, bien défendu contre les influences extérieures, un bon lieu de refuge pour des émigrants en quête d'isolement. Mais quels peuvent être ces émigrants? A quel type appartiennent-ils?

Cette région est un confin de steppes de Petits Plateaux. — Il faut bien saisir le caractère de ces petits plateaux pour comprendre le point de départ de toute l'évolution des peuples du bassin de la Méditerranée. C'est à M. de Préville que revient l'honneur d'avoir, le premier, donné la détermination sociale exacte des petits Plateaux de l'Asie Mineure (4). Je me borne à la rappeler.

(1) Reclus, *Géog. univ.*, t. VI, p. 161.
(2) *Ib.*, p. 162.
(3) *Ib.*, p. 167.
(4) Voir la *Science sociale*, t. XII, p. 69 et suiv.

Les plateaux de l'Iran et de l'Arménie sont formés par une succession de steppes élevées, froides, assez maigres, et de vallons fertiles qu'arrosent de nombreux ruisseaux produits par l'égouttement des hautes terres. A cause même de leur division, ces cours d'eau sont généralement d'un faible débit. Ces plateaux n'offrent point aux troupeaux les immenses ressources en herbe des hauts plateaux asiatiques; ils sont trop découpés. Tout en conservant la quantité réduite de bétail qu'on peut entretenir encore sur les hauteurs, ou dans les vallées, suivant la saison, chaque communauté familiale doit chercher un vallon arrosé pour y produire le riz ou le froment, qui fournira un complément nécessaire à l'art pastoral. C'est la culture du riz qui domine dans le Nord de la Perse, le froment dans le reste de la contrée.

Par conséquent, cette région n'est pas, comme les Déserts, « une immense étendue de steppes pauvres englobant quelques oasis : c'est, au contraire, une série de territoires *propres à la culture* englobant des plateaux propres au pâturage. La différence des lieux se traduit immédiatement dans l'état social de la population : les anciens Mèdes, comme les Persans et les Arméniens actuels, ne vivent pas à l'état nomade : ils forment des établissements sédentaires. « Chaque communauté se fixe en bourgade, » dit Hérodote (1), au milieu de ses cultures, conservant la faculté de faire paître son bétail sur les plateaux voisins. Le pâturage est l'accessoire de la culture; les pâtres sont les serviteurs des sédentaires, au lieu d'être leurs dominateurs, comme cela a lieu dans les oasis du Désert. »

Ainsi, les habitants de ces petits plateaux avaient déjà, dans l'antiquité, et ont encore aujourd'hui une formation à demi rurale; ils cultivaient les vallées hautes de la montagne. Les vallées plus basses et plus fertiles de l'Ingour et du Rion devaient donc exercer sur eux une puissante attraction.

La culture fut développée dans ces vallées sous deux influences. — 1° *L'exploitation de l'or.* — On sait que l'ancienne Colchide

(1) I, 96.

fut fameuse, dans l'antiquité, par son or. La tradition nous en a été conservée par la légende de l'expédition des Argonautes à la recherche de la Toison d'or. La toison d'or de la Fable paraît être le symbole des richesses de la Colchide, dont les habitants, en plongeant des toisons de brebis dans les rivières, recueillaient les paillettes d'or roulées par les eaux. D'ailleurs, les premiers établissements des Pélasges sur le pourtour de l'Asie Mineure semblent avoir été également des pays d'or. Cela résulte des diverses fouilles qui démontrent l'usage surabondant de l'or dans la métallurgie pélasgique : la découverte, par M. Schliemann, du Trésor, dit de Priam, et du lion d'or de Mycènes en témoignent. Le Simoïs et le Xanthe roulaient des paillettes d'or.

Si l'or a, pour premier résultat, d'attirer des émigrants en grand nombre, il a, pour second et définitif résultat, lorsque la « fièvre de l'or » est passée, d'amener le développement de la culture, par la nécessité de nourrir une population nombreuse. C'est ce qu'on a pu constater de nos jours en Californie et en Australie (1).

Ici, cette évolution fut d'autant plus naturelle que les émigrants des Petits Plateaux circonvoisins étaient déjà dressés à une certaine culture, ainsi que nous venons de le dire.

2° *La culture facile.* — Mais ce qui dut surtout faciliter cette évolution, c'est qu'il ne s'agissait pas d'entreprendre une culture pénible, exigeant beaucoup de travail et d'effort et qui aurait pu rebuter des populations encore à demi pastorales. Non, c'était et c'est encore une culture tout à fait à leur portée, car elle est presque spontanée, *la culture arborescente.*

Les arbres à fruits sont, en effet, la ressource fondamentale de ce coin privilégié du monde; nulle part on ne rencontre une variété aussi considérable d'espèces. Cette fertilité tout à fait locale de la Colchide est due à ce qu'elle recueille, comme dans un cornet, toute l'humidité des vents d'ouest du Pont-Euxin : « Il tombe une quantité d'eau près de trois fois plus considérable que dans la partie centrale de la contrée, et six, huit, même

(1) Voir mes articles sur « Les mines d'or », *la Science sociale*, t. VI, p. 198 et 398, livr. de sept. et de nov. 1888.

dix fois supérieure à celle que l'on observe dans le bassin de la Koura (sur la Caspienne). L'influence des vents pluvieux de la mer Noire ne s'étend pas au delà des monts Mesques, ou du Souram (qui forment le fond oriental de la vallée du Rion) (1). »

Cette extraordinaire fertilité a frappé tous les voyageurs : « La Colchide, plus heureuse que la Sicile, n'a rien perdu de son ancienne fertilité. Avec sa charrue archaïque, dont la forme n'a pas varié depuis les Argonautes, l'indolent laboureur mingrélien effleure à peine le sol, et recueille pourtant d'abondantes moissons. Cette richesse contraste avec l'aspect désolé de la région du Kour, exposée aux vents brûlants de l'Asie centrale... Cette contrée privilégiée est constamment rafraîchie par les brises humides de la mer Noire ; aussi toutes les plaines y sont extraordinairement fertiles, les pentes des montagnes couvertes de magnifiques forêts (2). »

Mais ce qui est tout à fait caractéristique, c'est que cette région est, par excellence, la terre des arbres à fruits ; elle en est même la patrie originaire, suivant de Candolle et d'autres botanistes. D'après eux, c'est de ces vallées que seraient originaires, et c'est là que se trouveraient à l'état le plus spontané, le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier, le cognassier, le mûrier, l'amandier, la vigne, le groseillier, le radis, etc., sans parler d'un certain nombre de légumineuses. Or, ce qui caractérise précisément ces divers végétaux, c'est de donner des produits presque sans aucune culture, de n'exiger de l'homme presque aucun effort : il lui suffit de cueillir des fruits qui se renouvellent d'eux-mêmes chaque année.

Cette culture arborescente domine également dans toutes les vallées de la Méditerranée, lesquelles se trouvent, comme nous l'avons dit, dans les mêmes conditions de climat. Aussi, ce peu d'effort que demande la culture est-il demeuré le trait frappant de la vie agricole chez les Grecs et dans une grande partie de l'Italie. C'est ce qui explique la poésie champêtre de ces peuples,

(1) Reclus, *Geog. univ.*, t. VI, p. 72 ; voir à la même page la carte des pluies.

(2) *Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie*, par le baron Ernouf, d'après la relation du baron de Thielmann, p. 27 et 30.

qui dépeignent les travaux des champs comme une occupation essentiellement douce et mêlée d'agréables rêveries. On comprend l'ouvrage d'Hésiode, et les *Géorgiques* de Virgile. Encore aujourd'hui, en Colchide, on cultive en chantant et en dansant, tant ce travail exige peu d'effort.

L'installation dans la vallée imprime à la race son étroit caractère urbain. — D'abord la population n'est pas portée naturellement à se disséminer dans la vallée par habitations isolées, à cause de la formation communautaire imprimée par la vie semi-pastorale des Petits Plateaux : les familles tendent au contraire à rester groupées. Mais, ici, le groupement prend un caractère particulièrement étroit, qui va différencier notablement les peuples du bassin de la Méditerranée de tous ceux que nous avons observés jusqu'ici : on ne se groupe pas seulement en villages, on tend à se grouper le plus possible dans des cités et dans des cités fortifiées. Le trait dominant est la *vie urbaine intense*.

Pour comprendre cette évolution, il faut se rappeler que toutes les vallées méditerranéennes sont entourées de montagnes et de plateaux habités par une population plus ou moins nomade et guerrière. Ces belliqueux voisins sont toujours prêts à opérer une descente dans la vallée qui s'étend à leurs pieds et où ils sont attirés par la richesse des productions naturelles. On peut dire que le montagnard vivait et vit encore en partie de razzias opérées sur l'habitant de la vallée. L'histoire des villes pélasgiques et grecques de l'Asie Mineure et de la Grèce est remplie du récit d'expéditions de ce genre : on y vivait dans des alarmes continuelles. Dès les premières pages de son *Histoire*, Hérodote nous fait le récit d'une de ces expéditions dirigée contre Milet, ville située dans une vallée de la côte occidentale de l'Asie Mineure : « Alyatte continua contre les Milésiens la guerre que son frère avait commencée; voici comment il menait les hostilités contre cette ville. Quand les fruits de la terre étaient en pleine maturité, il se mettait en campagne; ses troupes marchaient au son des chalumeaux, des cithares et des flûtes. Arrivé sur le territoire de Milet, il ne détruisait, ni ne

brûlait les maisons; il n'en arrachait pas les portes; il laissait chaque chose à sa place. Mais il détruisait les moissons et les fruits, après quoi il se retirait. Or, le Lydien ne démolissait pas les habitations des Milésiens, pour qu'ayant où s'abriter, ils puissent labourer et ensemencer encore, et pour que lui-même, dans ses incursions, eût encore des travaux à bouleverser » (1).

On voit que ces envahisseurs étaient gens de précaution et qu'ils avaient bien soin de ne pas ruiner complètement ces vallées sur lesquelles ils prélevaient un tribut périodique. On voit, en même temps, que ces populations n'avaient d'autre moyen d'échapper à de semblables attaques qu'en s'entourant de solides murailles, derrière lesquelles elles pouvaient se serrer et se défendre. Ainsi, la vie urbaine intense fut une conséquence forcée des conditions du Lieu.

Telle fut, en effet, l'origine des villes si célèbres de l'antiquité pélasgique et grecque; presque toutes sont situées dans des positions identiques : elles occupent le centre des petites vallées, ouvertes sur la mer et entourées d'un cirque de montagnes; c'est le même type que l'on rencontre depuis la Colchide jusqu'à la Grande-Grèce et même jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Cette nécessité de s'enfermer dans de solides murailles pour se défendre contre les tentatives des montagnards est tellement inhérente à la condition des lieux, qu'elle a persisté jusqu'à ce jour dans la Mingrélie. Aujourd'hui encore, « toutes les maisons du haut Ingour sont de véritables forteresses capables de soutenir un siège; toutes, perchées sur une saillie du roc, sont dominées par une tour quadrangulaire de 20 à 25 mètres de hauteur, d'où l'habitant guette l'ennemi qui se présente au loin et le vise par les meurtrières. Les portes d'entrée de ces donjons ne sont qu'au deuxième ou au troisième étage, et l'on ne peut en descendre que par des troncs d'arbres inclinés et munis de traverses » (2).

Les choses se passent encore à peu près de même dans plusieurs provinces de la Perse et de la Turquie que dominent les

(1) Hérodote, *Histoires*, I, 17.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VI, p. 176.

hauteurs du Kurdistan. « Il y a tel village de l'Aderbaïdjan et du Lauristan où l'on vit dans de perpétuelles alarmes. Le village est fortifié et des guetteurs, à certaines époques de l'année, surveillent, sans se lasser, les campagnes environnantes. S'élève-t-il à distance quelque tourbillon de poussière où l'on croit distinguer les vestes rouges et les énormes turbans des cavaliers kurdes, du sommet de quelque tour retentit un signal d'alarme et aussitôt accourent de toutes parts et rentrent précipitamment les travailleurs dispersés dans les champs ; sur eux se referme la lourde porte de chêne garnie de barres de fer qui clôt l'unique entrée. Quand arrivent enfin les Kurdes, presque tout le monde est à l'abri ; mais il reste toujours quelques enfants ou quelques femmes qui n'ont pu s'enfuir à temps, des troupeaux qui ne se sont pas laissé rallier ; il reste des blés mûrs qui attendent la faucille. Les pillards font, en toute hâte, la moisson de ces champs que d'autres avaient ensemencés. Ils lient en travers de leurs selles les lourdes et traînantes gerbes, puis ils repartent avant le soir pour leurs montagnes, chassant devant eux captifs en pleurs, troupeaux bêlants et mugissants » (1). Ce récit ne semble-t-il pas être la continuation et l'explication de celui d'Hérodote que nous venons de citer?

La nature du Lieu imprime à la race des aptitudes remarquables de constructeurs. — Si la nécessité de se défendre derrière des murailles suffit à expliquer les qualités de constructeurs qui distinguent, depuis la plus haute antiquité, les populations de ces vallées, elle ne suffit pas à expliquer le degré extraordinaire d'art et de puissance de ces constructions. On sait que les ruines pélasgiques sont encore un sujet d'étonnement et d'admiration : ce sont des constructions en très grand appareil et qui, pour cette raison, ont été appelées cyclopéennes. Les spécimens les plus fameux sont les murailles de l'Acropole de Tirynthe, la Porte aux Lions et la Porte du Trésor d'Atrée, à Mycènes, le mur et la porte pélasgique de Samothrace ;

(1) Vivien de Saint-Martin, art. KURDES, *Dict. de géogr.*, t. III, p. 234.

mais on en trouve des restes dans deux cents autres villes environ (1). C'est donc bien là un trait caractéristique de ces sociétés.

Ces constructions sont composées d'énormes quartiers de roc souvent bruts, quelquefois taillés, mais toujours placés les uns sur les autres sans ciment, en polygones irréguliers. Les murs et les galeries de Tirynthe, par exemple, sont bâtis en pierres de dimensions telles que deux chevaux attelés ne pourraient ébranler la plus petite. La porte du Trésor d'Atrée a pour linteau une pierre longue de 8 mètres 25 sur $5^{m},10$ de large.

Le premier caractère de ces constructions est donc l'énormité des matériaux employés. Les historiens se seraient moins étonnés de l'emploi de pareils matériaux, s'ils s'étaient rendu compte que ces populations les avaient sous la main et tout préparés, qu'ils encombraient leurs vallées et étaient même un obstacle à leurs cultures. En les utilisant, on faisait donc d'une pierre deux coups, comme on dit vulgairement, et jamais cette expression n'a été aussi juste. Ces matériaux sont fournis par les moraines, ou amas de rochers, qui se forment à la base des glaciers; elles atteignaient, surtout dans l'antiquité, la partie alluviale et cultivable de la vallée. Ce phénomène, d'ailleurs, est encore sensible à l'heure actuelle dans la Mingrélie : « Les glaciers de Troufber ont poussé leur moraine frontale jusqu'à deux kilomètres du village svane de Djabéchi, dans la commune de Moujal, et le village lui-même, ainsi que beaucoup d'autres, est construit sur les débris de moraines délaissées par les anciens fleuves de glace (2). »

Outre les rochers formés en amas dans les moraines, les habitants de ces petites vallées avaient encore à leur disposition tous ceux que les torrents et les pluies torrentielles avaient précipités dans la vallée, le long des pentes abruptes. On comprend donc qu'ils aient trouvé plus simple de les utiliser tels quels, que de les tailler péniblement. Et cela leur était, en somme, plus facile, puisque ces matériaux étant dégagés du sol et se

(1) Duruy, *Hist. des Grecs*, t. I, p. 68, 191.
(2) Reclus, *Géogr. univ.*, t. VI, p. 162.

trouvant sur place, on n'avait pas à vaincre la difficulté de l'extraction ni des longs transports.

Mais les constructions pélasgiques ne sont pas seulement remarquables par l'énormité des matériaux, elles le sont encore par un certain caractère d'art et d'habileté, qui s'est développé singulièrement, on le sait, chez leurs descendants, les Grecs et les Romains. Cette aptitude paraît avoir eu pour origine la la nécessité de pratiquer de grands travaux de drainage et d'établir des aqueducs dans des conditions souvent difficiles. On sait que ce genre de constructions est une des parties les plus délicates de l'art de l'ingénieur.

En effet, dans la plupart des vallées méditerranéennes, il se forme, le long du rivage, des amas de sables, qui empêchent l'écoulement des eaux descendues de la montagne. Aussi les parties basses de ces vallées étaient-elles et sont-elles encore souvent couvertes de marécages. C'est ce qui explique que la plupart des villes pélasgiques aient été établies, non pas sur le rivage, mais au milieu de la vallée, dans une partie assez élevée pour être à l'écart des eaux stagnantes. Telle était la situation de Troie, d'Argos, de Tirynthe, etc. Nous constatons d'ailleurs le même phénomène dans la Mingrélie actuelle : « Dans la plaine basse, où les marécages donnent naissance aux miasmes de la fièvre, l'influence de la malaria, funeste pour les hommes, l'est également pour les animaux : c'est là un fait bien connu de tous les Caucasiens. Les paysans de la Mingrélie marécageuse ne peuvent même garder des poules autour de leurs cabanes. Toropov ne doute pas que les fièvres ne soient la cause de la mortalité (1). » On s'explique après cela l'importance des mythes d'Hercule, qui passait pour avoir détourné des fleuves et desséché des marais.

En réalité, toutes ces petites vallées d'alluvion semées le long des rivages méditerranéens ont été faites par les « flèches », ou bancs de sable émergés du rivage. Contre ce barrage naturel, les eaux pouvaient s'accumuler jusqu'à monter très haut dans

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 171.

la vallée, détruire toutes les cultures et accroître le marais dans un moment de crue excessive. Aussi, rien ne s'explique-t-il mieux que ces égouts monumentaux bâtis par les Pélasges. A l'inverse des Égyptiens, pour qui la culture était si facile aussi, mais dont l'effort devait se reporter sur les grands travaux d'arrosement, les Pélasges trouvaient leur plus grand travail dans la construction d'ouvrages destinés à les débarrasser des eaux surabondantes.

C'est ainsi que la nature des lieux fit, des Pélasges et des divers peuples qui sortirent d'eux, des constructeurs remarquables.

Les conditions naturelles et sociales développent la beauté et les proportions harmonieuses du type physique. — La régularité et l'admirable proportion du type physique, chez les Grecs de l'antiquité, nous sont assez connus par l'histoire et par l'art, le fait n'est pas à démontrer, mais à expliquer. Aujourd'hui, le type a été singulièrement déformé par toutes les invasions qui sont descendues dans le bassin de la Méditerranée à travers les routes de terre et qui y ont amené des populations très diverses. Cependant, dans les vallées qui sont restées plus que les autres à l'abri de cet afflux d'éléments étrangers et par conséquent plus soumises uniquement aux conditions du lieu, les caractères physiques du type se sont maintenus. Tel est précisément le cas pour la Mingrélie et les vallées du Caucase. D'ailleurs la beauté de la race géorgienne est célèbre.

Tous les voyageurs et les géographes le constatent : « Dans les régions basses de la Mingrélie, et surtout sur les premiers contreforts des monts, jusqu'à 1.000 et 1.200 mètres d'altitude, presque tous les hommes sont beaux; il suffit de se promener un jour de marché à Zougdidi, ou dans telle autre petite ville du bas Rion ou du bas Ingour, pour se convaincre que nulle part la race humaine n'a de plus admirables représentants » (1).

Et cette beauté du type est tellement particulière à la vallée,

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 172.

que la population des montagnes environnantes, quoique appartenant à la même race, présente une déformation sensible : « Dans le cœur des montagnes, là où la lutte pour l'existence devient pénible et souvent périlleuse, les figures sont de proportion moins heureuse et l'on voit, çà et là, des personnes vraiment laides, surtout parmi les femmes : le goître, le crétinisme sont fréquents chez les Svanes, notamment chez ceux de la haute vallée de la Tskhenis. Là, des familles entières se composent de crétins. Quand on remonte les bords de l'Ingour, des champs de maïs aux pâturages neigeux, les changements que l'on observe dans l'apparence des habitants sont analogues à ceux que l'on voit en pénétrant des beaux lacs italiens dans les gorges du Valais » (1).

On s'expliquera cette beauté harmonieuse du type physique dans ces vallées, si on considère que le travail dominant est la cueillette des fruits, associée à une culture tellement facile et rudimentaire qu'elle est presque spontanée. L'homme vit en plein air, sous un climat tempéré et sans que le corps soit astreint à aucun travail pénible capable de le déformer; il se livre cependant à un exercice suffisant pour maintenir l'agilité et l'harmonie des membres. On a souvent célébré la grâce et la beauté physique des naturels des îles Tahiti, et on sait, d'autre part, que la population de ces îles vit presque exclusivement des produits de la cueillette, par suite de l'abondance extraordinaire des arbres fruitiers. On voit que, malgré la distance, la même cause produit les mêmes effets.

Les conditions naturelles et sociales développent les aptitudes artistiques et musicales. — Ces aptitudes ont été, on le sait, un des caractères distinctifs de la race grecque. Or, nous les retrouvons encore très vivantes dans ces vallées de la Mingrélie, où nous essayons de saisir le type actuel. « Un des traits les plus remarquables de la race géorgienne est son amour pour le chant et la danse... Ils donnent de la voix tout le jour, en s'accom-

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 172.

pagnant de la daïra, ou tambourin, et de la balalaïka, espèce de guitare à trois cordes. Il en est dont chaque mouvement, pour ainsi dire, est accompagné du rythme musical. En sarclant leurs champs de maïs, ou en s'occupant de toute autre besogne de la culture, les hommes, disposés par groupes réguliers, chantent à plusieurs parties des paroles rimées qui se rapportent à leur genre de travail; à mesure qu'ils avancent, ils précipitent leur chant; les mouvements cadencés deviennent de plus en plus rapides. Arrivés au bout du sillon, les travailleurs s'arrêtent brusquement, pour reprendre, en revenant sur leurs pas, le refrain de leur chant et la cadence de leur travail. Des maîtres despotiques, venus de la morne Russie, ont voulu imposer le silence à leurs journaliers imères, mais il leur a fallu céder; sans la joie de la musique, le labeur habituel ne pouvait plus se faire » (1).

Combien cette musique qui retentit encore à l'heure actuelle ne nous aide-t-elle pas à comprendre le mythe d'Orphée, un des personnages typiques de la race pélasgique! On croirait entendre les chants à l'aide desquels les Pélasges prenaient courage pour bâtir leurs indestructibles murailles et leurs gigantesques canaux, les deux sûretés de leur existence.

Et qui ne voit que ces aptitudes artistiques et musicales se sont encore développées sous l'influence de la vie facile et insouciante créée par l'abondance des productions spontanées, et qu'elles ont été affinées par le contact permanent que crée la vie urbaine? car il faut la combinaison de ces deux influences, pour porter ces aptitudes à ce degré d'intensité.

Si la Mingrélie actuelle n'est plus qu'un pâle reflet de l'ancien type pélasgique, du moins il est encore possible d'y retrouver les contours généraux de l'antique société d'où sont sorties les populations les plus caractéristiques du bassin de la Méditerranée. Le malheur de la Mingrélie est d'avoir été en quelque sorte recouverte par l'inondation turque et tartare. C'est là, en effet, qu'était le péril de sa situation géographique. Toute forte qu'elle fût, ainsi que nous venons de le voir, contre les no-

(1) Reclus, *Géogr. univ.*, p. 212.

mades venus de la montagne, elle leur était immédiatement voisine, elle était noyée au milieu d'eux, comme une petite oasis de verdure au milieu de la steppe immense.

Enfermés de si près et si étroitement, non seulement par les nomades, mais par la nature toute différente des régions circonvoisines, la Colchide ne pouvait ni étendre de proche en proche ses établissements, ni peupler exclusivement de ses fugitifs et de ses bannis les alentours, de manière à créer, là, soit une puissante confédération de villes, soit une pure race de libres émigrants sortis d'elle seule. En un mot, ces Pélasges ne pouvaient, là, donner lieu ni à la puissance qu'ils ont établie en Asie Mineure occidentale, ni au magnifique rajeunissement qu'ils ont produit sur eux-mêmes par les Hellènes et les Latins.

Pour échapper à cette difficulté, les Pélasges de la Colchide durent se projeter au dehors, par la seule route qui leur fût ouverte : c'est ce que nous allons voir, en étudiant plus directement le type ancien des Vallées méditerranéennes.

II. — LE TYPE ANCIEN : LES PÉLASGES.

Les Pélasges apparaissent à l'origine de l'histoire du bassin de la Méditerranée. — La citation suivante résume assez exactement l'opinion générale des historiens au sujet des Pélasges : « Aux premières lueurs, bien vacillantes encore, que l'histoire, ou plutôt que la poésie projette sur ces vieux âges, se montre, perdu dans la nuit des temps, un grand peuple, les Pélasges, qui semble avoir couvert l'Asie Mineure, la Grèce et une partie de l'Italie, où il laissa sa langue, qui a formé le grec et le latin, et ses dieux que les Hellènes et les Italiotes adoptèrent... Quant aux tribus qui peuplèrent la Grèce proprement dite, elles sont connues sous le nom fameux de Pélasges et d'Hellènes, les premiers précédant les seconds. Les Grecs désignaient, sous la dénomination générale de Pélasges, les peuplades qui les avaient précédés sur le sol de la Hellade (1). »

(1) Duruy, *Hist. des Grecs*, t. I, 39, 43.

Les rivages de la Méditerranée ont été peuplés par la route de mer. — Cette affirmation repose sur quatre groupes de preuves :

1. *Le témoignage des anciens.* — Les anciens n'avaient pas contre la traversée de la mer les mêmes préjugés que beaucoup d'historiens modernes, sans doute influencés par notre vie plus sédentaire. Ainsi, suivant Hérodote, les Pélasges-Tyrrhéniens, ou Étrusques, étaient venus de la Lydie, c'est-à-dire des rivages de l'Asie Mineure et par la voie de la mer (1). Cette traversée, une des plus longues cependant que l'on puisse effectuer dans la Méditerranée, n'effraie pas le Père de l'histoire; elle lui paraît toute naturelle. C'est également par mer qu'Homère fait fuir les Troyens vaincus, et l'on sait le rôle considérable que joue la mer dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. D'après la tradition, beaucoup de fondateurs de villes grecques seraient également arrivés par mer, par exemple, Cécrops, Inachus, Cadmus. C'est par mer que les Argonautes se rendent en Colchide et les Grecs à Troie. Virgile s'est fait l'écho de cette tradition pour l'Italie : car il fait également venir par mer Énée et son fils Ascagne. Le même sentiment est encore dominant à l'époque de Tacite : « Ce n'était pas par terre, nous-dit-il, mais sur des vaisseaux que se transportaient autrefois les migrations de peuples » (2).

N'oublions pas d'ailleurs que la navigation sur la Méditerranée est singulièrement facilitée par les découpures du rivage et par les nombreuses îles, qui permettent de trouver, chaque soir, un port pour se mettre à l'abri pendant la nuit (3).

2. *La Méditerranée était alors en dehors des routes de terres.* C'était une région fermée. Au Nord, le courant des peuples suivait la voie du Danube, qui était largement ouverte. Pour dévier vers le Sud, il aurait fallu franchir les Balkhans qui étaient une route bien moins séduisante pour des pasteurs, incapables de faire vivre leurs troupeaux sur ces sols forestiers. On sait d'ailleurs que, lorsque les Celtes débouchèrent sur les

(1) *Hist.*, I, 163.

(2) *Germanie*, 2.

(3) On a retrouvé des représentations de vaisseaux sur des vases archaïques. Ils sont représentés dans l'*Hist. des Grecs*, de Duruy, t. I, p. 178.

rivages, ils y trouvèrent les Pélasges établis depuis des siècles.

Au Sud de cette mer, le grand désert africain ouvrait aux migrations des peuples un large parcours vers l'Occident, ainsi que nous l'avons expliqué (1). De plus, la vallée du Nil, par son extraordinaire fécondité, accumulait les hommes et les retenait.

Ajoutons enfin, ce qui est décisif, que les Pélasges et les autres habitants du bassin de la Méditerranée sont très différents, au point de vue social, ainsi qu'on va le voir, de tous les émigrants qui ont suivi la route de l'Europe centrale ou celle de l'Afrique; il n'est pas possible de les faire venir par le même chemin.

3. *La route de mer explique seule la formation sociale commune à tous les peuples de la Méditerranée dans l'antiquité.* — Du fond de la mer Noire aux Colonnes d'Hercule, cette civilisation est identique; partout elle présente les mêmes caractères. Cette similitude est bien extraordinaire, sur une pareille étendue qui comprend toute la longueur de l'Europe. Elle ne peut s'expliquer que si ces populations ont toutes suivi la même route. Or il y a qu'une seule route commune à tous ces rivages, c'est celle de la mer. En Science sociale, une pareille preuve est décisive.

4. *La route de mer explique seule l'avance énorme de la civilisation méditerranéenne, jusque dans sa partie occidentale.* — Cette avance est bien particulière ; elle étonne tous les historiens, mais aucun ne cherche à l'expliquer positivement. Comment se fait-il que, sur les côtes méditerranéennes de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne, nous ne trouvions pas des demi-nomades, des demi-barbares comme les Celtes, mais des civilisés complets, des urbains, aussi avancés dans la civilisation que ceux de l'Asie Mineure ou de la Grèce? Les poteries étrusques sont semblables à celles de l'Asie Mineure et ne leur sont en rien inférieures. Il est manifeste que, d'un bout à l'autre, ce sont des Pélasges,

(1) Voir mon article sur les Sociétés issues des Déserts dans la *Science sociale*, t. XV, p. 320.

c'est-à-dire des gens de cette même formation que nous appelons pélasgiques. Il faut donc, de toute nécessité, que ces peuples aient suivi une route qui leur ait permis d'échapper à toute transformation, qui les ait déposés aux points d'arrivée dans l'état social où ils étaient au point de départ, et cela en dépit de la longueur du trajet. La route de mer est la seule qui présente ce caractère extraordinaire.

Mais quel a été le point de départ et quelle a été la direction suivie par ces populations?

Les Pélasges sont venus de la Colchide par les rivages de l'Asie Mineure. — Cette origine peut être établie par les témoignages suivants :

1° *La Colchide est signalée par les traditions historiques les plus anciennes.* — Parmi ces traditions, une des plus antiques est la fable de Prométhée, « fils de la terre et père de Deucalion », lequel fut l'auteur de la race hellénique. D'après la légende, Prométhée fut enchaîné sur le Caucase, c'est-à-dire précisément sur les montagnes qui dominent la Colchide. Il fallait donc que ces régions éloignées fussent restées dans la tradition des Pélasges, dès la plus haute antiquité. Et, rencontre bien extraordinaire, nous sommes ramenés aux mêmes lieux par un autre souvenir historique, des plus anciens; je veux parler de la tradition si vivace de l'expédition des Argonautes. Cette expédition se présente comme un retour offensif des colonies pélasgiques de Grèce contre les établissements pélasgiques d'Asie Mineure, antérieurement à la guerre de Troie. Phryxus, qui est le point de départ de toute cette légende et qui marque le plus lointain souvenir des Grecs à cet égard, était considéré comme proche parent du roi de Colchide, auprès duquel il se réfugie et dont il épouse la fille. Or, les Grecs ne se reconnaissaient pas aisément de parenté avec les autres peuples. Il y a donc là encore une indication dont il faut tenir grand compte. Si les Pélasges n'étaient pas venus de la Colchide, il serait bien étrange qu'ils aient connu, dès les plus lointaines origines de leur histoire, ce pays perdu au fond de la mer Noire.

2° *Les colonies pélasgiques se succèdent, sur le rivage, depuis*

la Colchide jusqu'en Mysie et en Lydie. — Il suffit, pour le constater, de jeter les yeux sur une carte des anciennes colonies grecques dans l'Asie Mineure. Il y a à peine une étroite interruption après Trébizonde, à l'endroit où le plateau anatolien surplombant le rivage ne forme pas de vallées ouvertes sur la mer et rend par conséquent impossible tout établissement à la façon pélasgique.

3° *L'origine colchidienne est confirmée par le mouvement de retour de l'Empire grec.* — Il y a là un témoignage de la plus haute importance et qui, étant plus récent, est plus facile à constater. C'est une loi sociale presque invariable que les peuples refoulés par des adversaires supérieurs en force battent en retraite, en revenant sur leurs pas, dans la direction du pays d'où ils sont sortis. Ils refont, en sens inverse, le chemin parcouru par leurs ancêtres, parce qu'ils le connaissent mieux, parce qu'ils sont toujours restés en communication avec lui, parce qu'ils sont assurés de retrouver sur cette route des hommes de leur langue, de leur race, de leur formation sociale. C'est ce qu'ont fait, c'est ce que font actuellement les Tartares et les Turcs, par exemple : ils ne se replient pas vers l'Occident, mais vers les parties de l'Orient dont leurs compatriotes jalonnent encore la route. En d'autres termes, les peuples qui ne peuvent se maintenir dans leurs possessions conquises tendent à revenir vers leur berceau.

L'Empire grec a connu ces tristes vicissitudes, lorsqu'il a été refoulé par l'Empire latin de Constantinople, en 1204. Alors, les Grecs vaincus refluent vers l'Asie Mineure, mais seulement en suivant les rivages du Nord dans la direction exacte de la Colchide et jusqu'à ce pays. Sur cette route de leur race, ils fondent alors deux empires : l'Empire grec de Nicée et l'Empire grec de Trébizonde, comme s'ils voulaient finir sur les rivages où ils ont commencé. Ils semblent ainsi nous indiquer, par un témoignage sensible, quelle avait été la route de leur jeunesse! Cette marche en retraite de la race grecque est une curieuse contre-épreuve de sa marche en avant (1).

(1) Voir, dans l'Atlas de Foncin, les cartes 12 et 26.

4° *La Colchide n'ouvre pas, aux émigrants, d'autre route que la mer.* — Nous avons dit que les Pélasges n'avaient pu conserver leur type social d'un bout à l'autre de la Méditerranée qu'en émigrant par la route de mer. Or, de la Colchide, il n'y a pas d'autre issue que la mer; du côté de la terre, cette région est entourée de toutes parts par la montagne occupée par des masses profondes de populations belliqueuses. Il faut donc nécessairement se jeter à l'eau, lorsque la population devient trop nombreuse. Voilà qui répond bien à la définition des Pélasges : des agriculteurs se propageant par mer et fondant des établissements dans les vallées ouvertes sur le rivage.

5° *La Colchide explique le caractère si particulier des Pélasges et leur ignorance des grands Empires du Sud.* — Cette ignorance des grands Empires assyriens, iraniens et égyptiens est bien frappante. Non seulement ils n'en ont pas subi l'influence, mais leur langue, leurs traditions, leur art sont complètement différents (1). Les Pélasges et leurs descendants tranchent nettement sur tout ce monde oriental, comme les Saxons tranchent sur le monde occidental. Il faut donc absolument leur trouver un nid de formation bien à part et, de plus, une route entièrement à l'abri de ces influences. La Colchide est précisément un lieu fermé, bien isolé de ces empires, perdu au fond de la mer Noire; et la route par laquelle on en sort n'est parcourue régulièrement par aucun des grands peuples du Midi. A ce point de vue encore, la Colchide répond entièrement à la donnée du problème.

6. *La Colchide explique le type physique et social des Pélasges.* — La beauté du type physique, l'aptitude artistique, la pratique de la culture arborescente, sont les traits distinctifs des Pélasges et des Hellènes. Or, nous avons constaté que ces divers caractères sont encore persistants dans la population de la Mingrélie actuelle, qui est l'ancienne Colchide. Ainsi, de quelque côté que nous examinions la question, nous sommes toujours ramenés à ce pays.

(1) Duruy, *loc. cit.*, p. 54.

Les Pélasges ont fait une étape importante dans la Mysie et la Lydie. — La Mysie et la Lydie, situées sur les rivages occidentaux de l'Asie Mineure, sont formées par les diverses vallées qui descendent du plateau anatolien vers la mer Égée. C'est sur ces rivages que se succédaient Troie, Phocée, Milet et cent autres villes, fameuses dans l'antiquité. Il y eut là comme une première Grèce qui jeta un éclat extraordinaire aux origines de l'histoire.

Ces rivages sont précisément situés sur la route que nous venons de déterminer et qui devait conduire les Pélasges de la Colchide jusqu'en Grèce et en Italie. Mais pourquoi ces émigrants se sont-ils arrêtés et accumulés sur ce point de la route? On s'expliquera cette importante étape, si l'on considère la situation géographique de cette région. Plus au Sud, les Pélasges trouvaient le littoral occupé par les Phéniciens, qui leur barraient ainsi la route dans cette direction. A l'Est, ils rencontraient toujours la montagne avec ses populations menaçantes. A l'Ouest, c'était la mer, mais une mer qu'il leur fallait franchir d'un bord à l'autre, pour la première fois, car depuis la Colchide, ils s'étaient contentés de côtoyer le rivage. On comprend donc qu'ils aient eu un moment d'hésitation et qu'ils aient d'abord pris le parti de s'accumuler là aussi longtemps qu'il leur serait possible.

Ils prirent d'autant plus facilement ce parti que ces vallées étaient encore plus favorables que celles de la Colchide à l'établissement et à l'épanouissement de la race. La bande de rivages était beaucoup plus large et les vallées plus profondes. En outre, elles étaient séparées des nomades de la montagne par une zone de déserts salés et par une région forestière également impropres au pâturage. C'était en quelque sorte une petite Europe agricole adossée au plateau asiatique.

Cette situation privilégiée nous explique l'antique et extraordinaire prospérité de ces villes, dont Troie est restée le type. « Troie était célèbre pour la force de ses murailles, les richesses et le luxe de ses habitants, dont les mœurs et la religion étaient, comme la langue, les mêmes que celles des Hel-

lènes, mais à un degré plus avancé de développement » (1).

C'est probablement cette richesse qui poussa les Grecs à s'emparer de Troie et c'est ce qui explique que la prise de cette ville ait été, dans l'antiquité, un si grand événement. C'était le triomphe des colonies plus jeunes contre leurs ancêtres, quelque chose comme une prise de Londres par les Anglo-Saxons d'Amérique.

Cependant cette situation, malgré tous ses avantages, présentait un inconvénient grave. On était encore trop près des montagnards nomades, trop exposés à leurs razzias, ainsi que nous en avons eu le témoignage par Hérodote. On sait que ces villes finirent plus tard par succomber sous l'invasion des Mèdes et des Perses, c'est-à-dire des montagnards maîtres de l'Asie Mineure. L'espace d'ailleurs manquait.

Les Pélasges se virent donc dans la nécessité de franchir la mer pour aborder aux rivages de la Grèce. C'est de la Mysie, de la région où fut Troie, que paraît s'être fait le principal rayonnement. De là, en effet, la traversée était plus courte et plus facile. Les îles d'Imbros et de Lemnos offraient deux points de relâche, d'où l'on pouvait gagner facilement les promontoires de la Chalcidique, qui avancent leurs trois bras vers l'Asie Mineure, comme pour appeler et pour recevoir ces émigrants encore inexpérimentés dans la navigation. Ce qui permet de supposer que ce fut bien là la plus ancienne route suivie par les Pélasges à travers la mer Égée, c'est d'abord que la tradition la fait suivre à Jason et aux Argonautes ; c'est ensuite que les îles d'Imbros et de Lemnos ont conservé, pendant longtemps, un caractère essentiellement pélasgique. C'est dans ces îles qu'était le centre du culte des Cabires qui se rattache si directement aux Pélasges.

La mer Égée franchie, les Pélasges sont enfin hors des atteintes des nomades. Ceux-ci ne peuvent pas les suivre, car ils ne sont pas dressés comme eux à la navigation. C'est ce qui explique qu'à partir de là, c'est-à-dire à partir de leur établisse-

(1) Duruy, *loc. cit.*, p. 108.

ment en Grèce, l'histoire des Pélasges prend un caractère si particulier : ils se développent sur un sol vacant et en dehors de toute pression étrangère, en dehors de toute influence du voisinage des grandes nations asiatiques, par conséquent avec tous les traits distinctifs de leur formation sociale.

Les Pélasges conservent, dans leurs divers établissements, les deux caractères essentiels de leur formation sociale.

1° *Ils s'établissent par petits peuples distincts.* — Ce trait est assez connu, il domine toute l'histoire de la Grèce et de l'Italie méridionale pendant l'antiquité. Tout au plus, ces villes indépendantes forment entre elles quelques liens fédératifs, comme gage de paix, ou pour assurer leur défense commune contre les nouveaux arrivants. La multiplicité des petites vallées qui se succèdent le long des rivages était d'ailleurs très favorable à cet isolement et à cette indépendance.

2. *Ils conservent leur caractère agricole.* — On s'expliquera cette persistance si l'on observe que la partie septentrionale de la Méditerranée, ainsi que la plupart des îles, étaient, à ces époques reculées, fort peu visitées par les purs commerçants et navigateurs, dont les Phéniciens sont le type. A cette époque, ceux-ci effectuaient surtout les transports entre les grands Empires d'Égypte et d'Assyrie, et lorsque, plus tard, ils s'élancèrent dans la pleine mer, ce fut surtout le long des côtes méridionales, ainsi que nous l'expliquerons. Pendant peut-être plusieurs siècles, les Pélasges purent donc rester des solitaires, dispersés dans des vallées et presque sans aucun rapport avec les grands peuples de l'Orient. Chaque vallée se suffisait, grâce à la facilité et à l'abondance de la culture arborescente, et ainsi l'isolement du lieu favorisait leur penchant naturel. Ils ne naviguaient que pour chercher plus loin une nouvelle vallée, propre à fournir un établissement au trop-plein de la population. Le voyage d'Énée, dans l'*Énéide*, semble donner une idée assez exacte de ce que durent être, dans la plus lointaine antiquité, les migrations pélasgiques.

Le caractère agricole des Pélasges nous est d'ailleurs attesté

par les traditions qui ont pu arriver jusqu'à nous. Hérodote, qui avait encore sous les yeux des spécimens bien conservés de ce type, nous les dépeint comme une race de purs paysans. Il cite même une anecdote bien caractéristique : « Selon Hécatée, fils d'Hégésandre, dit-il, quand les Athéniens virent la contrée au-dessous de l'Hymète qui leur appartenait et qu'ils avaient donnée aux Pélasges, en échange du mur de l'acropole *bâti jadis par ceux-ci* (voilà bien le caractère de constructeur que nous avons reconnu), lorsqu'ils virent que cette contrée précédemment stérile et de nulle valeur était *bien cultivée,* l'envie les prit et ils désirèrent recouvrer cette terre, si bien qu'ils chassèrent les Pélasges, sans mettre en avant le moindre prétexte » (1). Ainsi, en échange d'un dur travail, on leur donne une terre sans valeur; mais ces habiles défricheurs de toutes les vallées méditerranéennes ne tardent pas à la mettre en culture; alors on les chasse sans le moindre prétexte, parce qu'on n'a devant soi que de simples paysans que l'on méprise.

Selon la Fable, Pélasgos, le premier, a pétri et cuit le pain réduit en farine. Mais ce que les poètes chantent par-dessus tout, ce sont les douceurs sans pareilles de la culture arborescente. D'après Hésiode, voici en quoi consiste le bonheur des hommes vertueux dans les Iles Fortunées : « Ils cueillent, *trois fois* par an, des fruits doux comme le miel, sur des arbres toujours en fleurs. »

L'importance de la culture, et en particulier de la culture arborescente, est d'ailleurs attestée par ce que nous savons de la religion pélasgique. C'est une religion essentiellement naturaliste, divinisant les phénomènes naturels, les agents physiques. C'est aux Pélasges, comme le constate très exactement M. C. Périgot, que les Hellènes durent plusieurs divinités de leur Olympe : Zeus à qui était consacré le *chêne,* sous la forme duquel il fut sans doute adoré, lorsque les premiers hommes mangeaient des glands suivant la tradition pélasgique; Héra, ou Junon, qui avait été d'abord le tronc d'un *poirier* dans lequel on tailla

(1) Hérodote, VI, 137.

sa statue, ou la *grenade sauvage*, qui plus tard ne figure plus que comme un attribut dans sa main ; Poseidon ou Neptune, qui envahit les *grèves basses* de l'Attique, terre pélasgique, dont le premier nom, d'après Strabon, fut Posidonia ; Athéné ou Minerve, la déesse de l'*olivier*, la protectrice des hauteurs, des *villes environnées de tours et de murailles ;* Démèter ou Cérès, la déesse de la *vie agricole*, celle qui enseigne à Triptolème à semer le blé ; Héphaïstos ou Vulcain, le divin forgeron, tombé dans cette île de Lemnos où les Pélasges se trouvent encore aux temps historiques; enfin, Artémis ou Diane, née dans cette Arcadie qui resta pélasgique jusqu'aux derniers temps de la Grèce, déesse des montagnes, des bois sacrés, des sources, des lacs, des nymphes, des faunes et des satyres.

N'est-il pas manifeste que c'est bien là la religion d'un peuple adonné à l'agriculture et à une agriculture essentiellement arborescente ; on pourrait presque, d'après les attributs de ses dieux, reconstituer les divers travaux auxquels il se livrait et dont il tirait ses moyens d'existence.

Le type des vallées ne peut, à lui seul, nous expliquer les Sociétés du bassin de la Méditerranée, car il s'est trouvé partout juxtaposé et plus ou moins mélangé à deux autres : celui des Ports maritimes et celui des Plateaux. Les sociétés méditerranéennes sont le résultat d'une combinaison et il n'est possible de les expliquer qu'en tenant compte exactement de chacun des éléments qui les composent.

Nous allons donc étudier le second de ces éléments, celui des Ports maritimes.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

(1) Hésiode, *Les Travaux et les Jours*.

L'ACTION SOCIALE DE L'ÉGLISE.

Un de nos amis en Science sociale ayant écrit à M. H. de Tourville pour le prier de lui donner quelques indications sur la manière dont s'exerce l'action sociale de l'Église, il en a reçu la réponse suivante qu'il nous communique et qui est de nature à intéresser nos lecteurs.

Tourville, le 24 mai 1894.

Monsieur,

Je vous félicite de l'initiative que vous avez prise en m'écrivant. J'ai lu et relu votre lettre avec le plus grand soin. Tout ce que vous me dites est exact.

Vous désirez seulement que je vous en rende raison, que je vous en fasse voir l'harmonie.

Il ne peut y avoir, en soi, aucune divergence entre la foi catholique et la science sociale, pas plus qu'entre la foi catholique et quelque science que ce soit, passée, présente ou à venir. La raison en est que tout ce qui se démontre vrai, par l'un quelconque des moyens de vérification qui ont été donnés à l'homme, est vrai, et que le vrai concorde avec lui-même. J'avoue que je ne comprends pas bien et ne partage pas du tout ce grand souci d'une partie bruyante des catholiques à l'apparition d'une science. D'abord, ils manifestent là une impardonnable timidité à l'égard de leur foi, et une singulière outrecuidance à l'égard de connaissances nouvelles et spéciales. Mais, de plus, comment ne pensent-ils pas que cette science nouvelle, bien avant d'avoir à compter avec la foi, a dû compter avec toutes les sciences acquises et a dû se maintenir en présence de toutes celles qui ne cessent de

surgir à l'improviste? Elle a, là, cent fois plus à faire qu'avec la foi catholique toute seule. Est-ce qu'en science sociale nous n'avons pas affaire à la science historique, à l'économie politique, à la géographie tant ancienne que moderne, à ses découvertes quotidiennes, à la linguistique, à l'anthropologie, à l'expérience de l'agriculture, de l'industrie, de l'art militaire, etc., etc.? Si nous nous trouvons concorder avec tout cela ensemble et y apporter des lumières, la foi catholique peut passablement se rassurer : nous avons été criblés à un crible très serré, beaucoup plus complexe que le sien, beaucoup moins bienveillant au fond. Si nous ne sommes pas dans le vrai, elle peut se fier à ce que nous serons dix fois arrêtés en route par ce réseau où les difficultés se croisent en tous sens.

Il y a, dans les habitudes religieuses de certaines époques un manque de sang-froid singulier. Nous sommes très sensiblement à une de ces époques.

En deux mots, ce ne sont pas les *réalités* religieuses ou sociales, qui peuvent se contredire : la confusion ne vient que de *l'état d'esprit* de l'homme en face de ces réalités.

Toute connaissance nouvelle modifie la représentation que l'homme se fait des choses, et c'est ce qui le trouble, encore que les choses ne soient pas modifiées en elles-mêmes, mais seulement la représentation qu'il s'en faisait. C'est un phénomène constant dans le passage de l'enfance à l'adolescence : l'aspect du monde *entier*, non pas seulement l'aspect du monde moral et religieux, devient tout autre à vingt ans, à trente ans, à quarante ans, qu'il n'était à dix ans. C'est là, en partie, la crise que vous subissez. « Lorsque j'étais enfant, dit saint Paul, je parlais en enfant, je sentais en enfant, je pensais en enfant ; mais, devenu homme, j'ai rejeté tout ce qui était de l'enfant. Ce que le progrès de l'âge, ce que l'expérience inévitable amène ainsi chez l'homme, le progrès des sciences, l'observation méthodique l'amène aussi, et à un degré supérieur : le chimiste, le botaniste n'ont pas, du monde physique, du monde végétal, la même représentation que l'homme qui ignore la chimie et la botanique : il s'en faut de beaucoup ; mais les réalités du monde physique et végétal ne sont pas pour cela changées.

L'évêque américain, je ne sais plus lequel, qui a porté la parole, il y a quelques années, à l'inauguration de l'Université catholique de Washington, a très vigoureusement marqué que la crise de la foi tient aujourd'hui à une représentation nouvelle du monde, à laquelle les représentations de la foi ne pouvaient être *antérieurement* accommodées. Vous n'ignorez pas le scandale que subit la piété des bonnes femmes, quand elles apprennent que la terre n'est qu'un point imperceptible dans l'immensité du monde : et pourtant qu'est-ce que cela change à la conscience de l'homme? Et saint Augustin, qui n'était pas une bonne femme, n'a t-il pas énergiquement condamné l'hypothèse des antipodes, parce qu'il ne pouvait se représenter des descendants d'Adam marchant la tête en bas par rapport à nous? Voilà les *confusions de l'esprit* de l'homme, même chez l'homme de génie, quand une vue plus attentive des choses vient à en révéler l'organisme. La connaissance plus complexe de cet organisme, qui en présente mieux le fonctionnement, est un embrouillage pour les esprits qui s'étaient arrêtés à voir les choses dans une grossière simplicité. Ainsi, ce qui débrouille un phénomène dans l'esprit d'un savant, est ce qui commence à l'embrouiller dans les autres esprits.

Appliquons ceci à votre affaire : la Science sociale ne change rien à l'action que la religion peut avoir sur le monde social, mais elle débrouille les conditions de cette action et montre qu'elles ne sont pas aussi simples qu'on se les représente communément. Dans une simplicité primitive, on se représentait la religion comme n'ayant eu qu'à apparaître et à prêcher le décalogue et les préceptes évangéliques pour aboutir à la formation des peuples modernes. C'est ainsi que, sur le théâtre, il suffit que le héros apparaisse pour que les ennemis soient en pleine déroute. On s'imagine, de même, assez volontiers, qu'il suffit aux missionnaires de prêcher à l'angle d'une rue, ou dans quelque recoin de maison, pour créer une chrétienté : remarquez pourtant qu'ici il s'agit d'une action purement religieuse, et elle est terriblement loin d'avoir cette simplicité !

La simplification de toutes ces représentations consiste à ne voir *qu'un élément* en action, la grâce ou l'Église, et à oublier com-

plètement le rôle des choses naturelles. C'est du « Fidéisme » tout pur, erreur suivant laquelle la nature ne compte plus dans l'œuvre de Dieu : c'était l'erreur de La Mennais, qui supprimait dans la foi le rôle de la raison. De même, dans l'action de l'Église sur la société, on oublie complètement la société, *ce qu'elle est en elle-même et par elle-même*, pour ne voir que l'Église : il semblerait que tout procédât de l'Église. Mais il y a là un dualisme qu'on ne peut réduire à l'unité. *Ecclesia* et *Civitas*, la société surnaturelle et la société naturelle, rien n'est plus défini, plus nettement distingué dans la théologie, aussi bien que dans les faits. Attribuer uniquement à l'Église l'état des peuples modernes, ce serait aussi notoirement inexact que d'attribuer à elle seule le génie philosophique de saint Augustin et le génie administratif de saint Ambroise. Chez ces deux grands hommes, elle a sanctifié et élevé des dons qu'elle n'aurait jamais pu créer chez deux imbéciles. Ainsi a-t-elle fait chez les peuples : eux aussi ont leur *génie* naturel, comme on le dit souvent, ce qui se traduit en science sociale par leur constitution naturelle, par l'organisation qu'ils ont reçue d'une multitude de circonstances combinées. Jamais l'Église n'aurait pu suppléer au *génie* social des Grecs, des Romains, des Francs et des Saxons, en ayant affaire aux Perses, aux Hindous et aux Chinois, aux Barbares et aux sauvages. Cela va de soi, et l'histoire est là pour le confirmer. Ne voyez-vous pas, ici, en pleine lumière la marche historique que la Providence a préparée à l'Église pour lui faire rencontrer les peuples du plus haut génie social, comme elle lui a fait rencontrer, au temps voulu, des docteurs, des politiques et des réformateurs doués d'aptitudes géniales? A peine l'Église est-elle née, que vient *la vocation* des Grecs, puis des Romains, puis bientôt celle des Barbares, Francs et Saxons. Et cette disposition de la Providence, que n'ont pas manqué *d'entrevoir* les historiens de l'Église, a fait suite à celle qui avait préparé la fameuse succession des autres empires désignés par Daniel pour précéder l'établissement de l'Église. C'est que tous les événements qui sont utiles à l'Église, ou auxquels l'Église est utile, sont loin de procéder exclusivement de l'Église : ils lui sont apportés en

grand nombre du dehors. Il y a comme deux Providences qui mènent l'Église : une Providence intérieure qui veille à sa doctrine, à sa constitution essentielle, à son impulsion intime; et une Providence extérieure, qui dirige les faits naturels pour lui amener les éléments nécessaires à la marche qu'il plaît à Dieu de lui faire suivre. Ce dualisme est-il niable? N'est-il pas plus clair que le jour? N'est-ce pas à lui que le Seigneur fait allusion, quand, ses disciples lui demandant si ce serait au temps de la venue du Saint-Esprit qu'il rétablirait le Royaume d'Israël, il leur répond : « *Non est vestrum nosse* tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate ». (Actes des Apôtres, ch. I, 6 et 7.) C'est-à-dire : Vous n'avez pas de révélation sur les dispositions que Dieu s'est réservé de prendre, dans l'ordre temporel, pour faire parcourir à l'Église la carrière qu'il veut. Dieu « le Père », — dont le nom est particulièrement mis en avant quand il s'agit de l'œuvre du monde naturel, — « a donc posé, dans sa puissance » de Créateur et de Providence temporelle, « les époques et les conjonctures » qui doivent agir du dehors sur l'Église : « et cela n'entre pas dans ce que savent les Apôtres ». Ils ne sont pas chargés de réorganiser la puissance d'Israël, ils le sont moins encore d'organiser aucun autre peuple. Si l'Église a rompu avec la Synagogue sur les coutumes juives, c'est bien parce qu'elle n'emporte avec elle aucune constitution proprement temporelle de la société. « Seigneur, est-ce en ce temps que vous rétablirez le Royaume d'Israël? » Il leur répondit : « Il ne vous appartient pas de savoir les temps et les circonstances que mon Père a disposés dans sa puissance. Mais vous recevrez la force de l'Esprit-Saint venant d'en haut sur vous et vous serez mes témoins dans Jérusalem et toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » Voilà la mission des Apôtres : il est impossible de mieux la distinguer de la question de l'organisation temporelle du genre humain.

Ce n'est pas par l'Église que Dieu constitue les peuples, les installe, les délimite et les diversifie. L'Église rencontre chez les peuples des constitutions faites par l'ordre naturel, comme elle rencontre chez les individus des constitutions de corps et

d'esprit faites par la nature. Et c'est là-dessus qu'elle agit.

Vous me demandez quelle action elle y a?

Je n'en connais qu'une qui lui soit essentielle : elle leur apporte intégralement la connaissance et les moyens spéciaux du salut éternel des âmes. C'est d'elle qu'a découlé sur tous les peuples, depuis l'origine du monde, ce que chacun d'eux a possédé de vérités propres au salut. Ceux même qui sont séparés de sa doctrine intégrale, sont, dans ce qu'ils en gardent, très puissamment maintenus par son voisinage; et ils s'en sentent même souvent rectifiés et relevés. Si cette mission n'est pas essentiellement celle de l'Église, si elle n'est pas assez belle et assez grande, si elle n'est pas assez incomparable et incommunicable, je n'y entends plus rien. Je sais que beaucoup de Chrétiens, en cela très judaïsants, ont vraiment l'air de penser que cette mission est d'un faible intérêt en comparaison de la question d'organisation temporelle des peuples. C'est là un singulier état d'esprit, que je n'ai pas besoin de qualifier, mais sur lequel j'appelle votre attention. Combien ne rencontrerez-vous pas de gens pour lesquels il semble que la divinité de l'Église s'obscurcit, s'il est démontré qu'il n'y a pas, dans son symbole, de formule spécifique et technique pour l'organisation du personnel de l'atelier à vapeur! Autant vaudrait dire que l'Église, au moment de nos derniers désastres militaires, s'est montrée inférieure à elle-même, parce que ce n'est pas d'elle qu'a pu sortir la formule d'organisation de l'armée nouvelle.

C'est une préoccupation d'hommes d'affaires, d'avocats et de diplomates, de chauvins quelquefois, ou même de vaniteux et de peureux, que de vouloir constamment mettre l'Église à l'ordre du jour par le côté des choses *qui est à la mode*. Sous la Royauté, on s'ingéniera à trouver les harmonies de ce régime avec l'Église : voyez, de Bossuet, la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*. Sous la Démocratie, on dira qu'il n'y a de démocratie possible qu'avec l'Église : voyez, de M. de Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*. Au temps de la Renaissance, on voudra démontrer la vérité de l'Église par les chefs-d'œuvre de l'art; au dix-septième siècle, par les chefs-d'œu-

vre de la pensée et de la langue humaines. Au retour de l'ordre et de la décence, après les bacchanales de la Révolution, Chateaubriand ramènera au Christianisme en montrant que le dogme, la morale et le culte chrétiens n'ont rien à envier au décorum de la philosophie antique, des lois de Minos et des solennités religieuses de la Grèce : voyez le *Génie du Christianisme*. Aujourd'hui, c'est la question sociale qui est à la mode, la force des choses le veut : on affichera donc à la porte de toutes les églises que le prédicateur de la station va démontrer, clair comme le jour, que la solution de la Question sociale est dans le *Credo* et les Commandements de l'Église. Le malheureux! Mais c'est la solution de la *question humaine* qui est dans le *Credo* et dans l'Église, et non pas la solution de cette *crise sociale* qui est la conséquence d'un phénomène économique, dont les Anglais et les Américains ont déjà su tirer le parti le plus profitable.

Vous pouvez mesurer là, Monsieur, les petites vues de beaucoup d'apologistes, quelquefois même des plus grands.

C'est que l'Église est plus grande que tout cela. Le Christ a vu par-dessus les temps et il mène le monde au delà du temps. Néanmoins, comme il s'est fait homme et qu'il a soumis sa propre action aux formes humaines, il a fait l'Église homme aussi : il lui a confié le soin d'employer la nature humaine à l'application de son œuvre à lui. L'Église tâtonne donc, comme vous et moi, Cher Monsieur, au milieu de ces problèmes d'ordre humain, cherchant le côté le plus favorable à l'œuvre du Christ, et elle ne le trouve pas à tout coup : c'est pourquoi elle se réforme incessamment, modifiant sa marche, de Grégoire VII à Pie V, de saint François d'Assise à saint Ignace de Loyola, de Pie IX à Léon XIII, de Veuillot à Mgr Ireland.

Si vous me demandez : Que faut-il donc entendre, à travers toutes ces fluctuations, par *la grande action sociale* de l'Église, que vous ne vous définissez pas bien, mais que vous ne pouvez nier? le voici :

Son œuvre est et a été *la moralisation de la société*. Je vous ai déjà dit que c'est elle qui a porté et qui maintient dans le monde la connaissance de la destinée de l'homme : c'est

tout le soutien de la morale. Elle a d'ailleurs des forces de moralisation qui n'appartiennent qu'à elle. Mais ne confondez pas la *moralisation* de la société avec l'*organisation* de la société. En moralisant une société, l'Église l'élève très haut, *mais dans le genre d'organisation* qu'a cette société : la société ainsi élevée *ne sort pas de son genre :* l'Église n'opère pas ici, par elle-même, la transmutation des espèces. Elle pourra donc présenter la plus belle culture morale de toutes les espèces de sociétés auxquelles elle aura eu affaire : et c'est bien là ce que vantent, et à bon droit, les apologistes, en montrant comment l'Église a fait fleurir la vertu chez tous les peuples, du sauvage au civilisé, du Juif au Grec, du Barbare au Romain. Ils me rappellent, dans leur éloquente énumération, cette revue superbe que Dieu fait, au livre de la Genèse, de toutes les espèces qu'il a créées, « chacune donnant son fruit *selon son espèce : et vidit Deus quod esset bonum!* »

Chaque espèce était bien tout ce qu'elle pouvait être *en son genre*. Au reste, vous toucherez de plus près le même phénomène, le même ordre des choses, en examinant l'opération de l'Église sur l'individu : elle le prend *dans son genre* et l'élève, aussi haut qu'il voudra bien monter, par la morale : elle ne se charge pas de faire d'un menuisier un ingénieur, d'un conducteur de diligence un Papin, un Watt et un Stephenson. Elle en fait mieux que cela, mais pas cela. Saint Paul montre assez *l'unité de cette action* et la *diversité de ceux sur qui elle tombe :* « Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis : non est Judæus neque Græcus, non est servus neque liber, non est masculus neque femina : *omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* » (Épître aux Galates, III, 27 et 28.)

Vous voudrez bien remarquer que toutes les fois que l'Église revendique son action *sociale*, c'est son action *par la moralisation*.

Quant à faire passer une société d'un genre à un autre, d'une *organisation* à une autre, ce n'est pas la propre affaire de l'Église. Il y a bien quelques organismes sociaux auxquels elle touche *nécessairement;* j'en vois trois, je ne sais pas s'il y en a d'autres : elle supprime la polygamie et le divorce, ce qui ne fait cepen-

dant pas passer la famille du type patriarcal à un autre type; elle a une constitution spéciale du clergé; elle suspend le travail de l'atelier le dimanche. Ces trois retouches très importantes de certaines organisations sociales s'accommodent avec tous les types fondamentaux de sociétés.

Mais, *en dehors de ces points nécessaires,* il est arrivé à l'Église d'agir ou de tenter d'agir sur l'organisation sociale *pour la changer* en une organisation d'une autre espèce. Là, elle a plus ou moins réussi, suivant qu'elle est tombée plus ou moins juste sur les phénomènes. Elle a certainement beaucoup contribué à la suppression de l'esclavage (ou engagement forcé), quoiqu'elle n'ait pas agi toute seule. Les missionnaires ont souvent essayé de faire passer les chasseurs à la culture : ils n'y ont généralement pas réussi, parce qu'ils n'avaient pas pour cela les éléments naturels de transformation. La religion, ou plutôt les esprits religieux en France, ont passablement contribué à affermir le régime du partage forcé des successions, ce qui a multiplié et confirmé le type de la famille instable : et en cela, ils se sont trompés et ont fait du mal, socialement parlant.

Vous voyez, par ces quelques exemples, qu'à part les trois points que j'ai signalés plus haut, l'Église, n'ayant pas reçu de révélation sur les différentes espèces de l'organisme social, elle agit plus ou moins bien sur lui, *pour le faire passer d'une espèce à l'autre,* suivant qu'elle le connaît, en fait, plus ou moins bien. Il en est de cela comme de son action sur les arts, sur les lettres, sur les sciences : il faut qu'elle emprunte là des connaissances qui ne sont pas à elle. Ceux qui cherchent à appliquer son influence sur ces choses, les font progresser ou reculer, suivant l'idée exacte ou fausse qu'ils en ont. Je prendrai un exemple dans les arts : au moyen âge, l'Église a fait singulièrement progresser l'architecture en employant le style gothique; au dix-septième siècle, elle l'a fait reculer en employant ce style d'églises qu'on a appelé le style jésuite.

A mesure que la science sociale se fera, ce sera plus à coup sûr que l'Église, c'est-à-dire ceux qui veulent la servir pourront agir sur la transformation d'un genre social en un autre. Ils

pourront y briller à l'honneur et à l'avantage de l'Église, comme d'autres, avant eux, ont fait en ce qui regarde les lettres, les arts, les sciences historiques, où l'Église a recueilli beaucoup d'éclat et de puissance. L'histoire de l'Église n'est pas close, et selon la parole de De Maistre et de Lacordaire, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait vu ses plus grands siècles et sa plus glorieuse action. Qui aurait pu revendiquer pour elle l'illustration dans certaines parties de l'art, dans la peinture par exemple, avant la Renaissance? Qui aurait pu la dire éloquente avant l'efflorescence littéraire du cinquième siècle? ou, mieux encore, avant celle du dix-septième? La science sociale ne fait que de naître : ceux qui aiment l'Église peuvent commencer à lui en apporter le tribut. Et c'est ce que j'ai fait pour ma part : il ne sera pas dit que cette science soit née sans que quelqu'un de l'Église l'ait accueillie et élevée. Je ne suis pas le seul à cette tâche : cette science, contrairement à ce que vous paraissez croire, a trouvé plus facilement crédit auprès des esprits croyants qu'auprès des autres. Vous même, Monsieur, en êtes un exemple, que je suis heureux de connaître. Parmi les croyants, ceux qui sont hostiles ne sont pas les hommes d'étude, mais les « *pesants* » qui n'aiment pas qu'on dérange leur esprit, et les « *empressés* » qui veulent l'action avant la réflexion et qui se sont inféodés à quelque agitation tumultuaire.

Mais pour apporter à l'Église le tribut d'une science, de manière à lui faire honneur, il faut, Monsieur, savoir cette science *pour elle-même*, autrement on n'y est plus un maître. Si Mabillon n'avait pas fait de la critique historique pure et sans préoccupation étrangère, il n'aurait pas attiré aux Bénédictins la gloire d'être des maîtres en histoire. Si Cuvier n'avait pas fait de l'histoire naturelle pour elle-même, il n'aurait pas glorifié la Genèse comme il l'a fait. La manière de faire servir la Science sociale à l'Église n'est donc pas de lui demander avant tout, comme le font vos amis, ce qu'elle dit de l'Église, mais ce qu'elle dit *de la société*, ce qu'elle dit *de son objet propre*. Là, on a beaucoup à apprendre, et ce qu'on en apprend se répercute sur la connaissance de l'Église, comme la critique historique, comme

la Paléontologie de Cuvier, et l'Église en bénéficie comme d'une chose sérieusement acquise, *non comme d'un hommage complaisant, convenu et préparé.*

J'ai amplement répondu, ce me semble, à la question fondamentale de votre lettre en précisant l'action sociale de l'Église. Vous avez les principes de solution des cas que vous me posez : sur ce qu'une société donnée, peuple ou famille, gagne à être de l'Église ; sur ce qu'elle perd à n'en être pas. Mais, dans l'application, souvenez-vous que la question n'est pas d'appartenir nominalement à l'Église : il faut nécessairement supposer qu'on met en action ce qui vient de l'Église. Rappelez-vous aussi que, quand il s'agit de *transformation du genre social*, les résultats sont bons ou mauvais suivant la justesse ou l'erreur des connaissances relatives à l'*organisme* social.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Henri de Tourville.

LE PERSONNAGE D'ODIN

ET LES CARAVANIERS IRANIENS

EN GERMANIE.

(*Deuxième article.*)

En recherchant, au cours du précédent article (1), les origines des grands caravaniers de la steppe européenne, nous avons montré que, onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, des transporteurs métallurges, les Sauromates kobaniens avaient des ateliers au pays des Chalybes, et de grands postes de caravanes dans la steppe au nord du Caucase.

Bien que les peuples à Amazones, qui les ont précédés en Asie Mineure, ne paraissent pas avoir franchi le rempart caucasien, on pourrait peut-être, avant nos Sauromates, trouver dans la steppe européenne des transporteurs issus d'autres régions (2); mais cette recherche, incertaine dans ses résultats, transformerait cette étude en discussion archéologique.

Ce que nous nous proposons avant tout pour aujourd'hui, c'est d'esquisser la théorie sociale, l'expansion des caravaniers caucasiens à travers l'Europe.

(1) Voir la précédente livraison de la *Science sociale*, t. XVII, p. 398. (Dans ce premier article, on est prié de lire le 4e alinéa de la page 418, commençant par ces mots : « Ajoutons, la remarque en vaut la peine », *avant* le troisième commençant par ces mots : « En résumé ».) Page 419, l. 12, lire : « Ces derniers ».

(2) Ainsi, par exemple, certains objets de la pierre polie semblent avoir traversé par terre des régions considérables de l'ancien continent pour arriver en Gaule : ainsi surtout le bronze, apporté par la navigation en différents points des côtes méditerranéennes, a pénétré de là dans certaines régions continentales.

Mais auparavant il pourra être utile de dire un mot de leur formation, et de voir ce qu'est cette région de l'Iran où l'archéologie et les traditions placent leur origine.

I. — L'IRAN ET L'ORIGINE DU TYPE CARAVANIER.

Dans son sens historique le plus large, le nom d'Iran désigne une vaste région de steppes riches et de déserts pauvres, correspondant à la Perse, au Béloutchistan, à l'Afghanistan et au Bokhara de nos atlas. Ainsi entendu, l'Iran va des sources du Syr-Dariah à la mer d'Oman ; il est limité, à l'Est et à l'Ouest, par de vaste chaînes de montagnes qui le séparent, ici de la vallée de l'Indus, là du bassin du Tigre.

Tout à fait privilégiée au point de vue du commerce par caravanes, cette région possède à la fois les animaux transporteurs par excellence, le cheval et le chameau (1) ; puis les routes qui relient le groupe des civilisations mésopotamienne, égyptienne et phénicienne aux civilisations orientales de l'Inde et de la Chine.

Le groupe occidental, le plus hâtivement civilisé et le plus raffiné, fut, dès l'origine, le lieu principal de la consommation des métaux, sans lesquels au surplus la civilisation peut à peine se concevoir (2).

De bonne heure aussi, il appela à lui les gemmes, les produits de luxe et les épices des régions tropicales.

Or, dans l'Ancien Monde, les denrées des tropiques, comme les grands gisements de métaux et de pierres précieuses, se trouvent surtout à l'extrême Orient, au delà des steppes iraniennes.

De grandes routes commerciales, prenant à l'Ouest leur point de départ dans la Chaldée, traversent l'Iran dans toute sa lon-

(1) Notons, la chose est d'importance pour ce qui va suivre, qu'au Nord-Est, à partir du Khorassan, on trouve le cheval de bât employé aux caravanes ; plus au Sud, le cheval est uniquement consacré à la selle.

(2) Avec M. de Préville (*L'Egypte ancienne*, dans la *Science sociale*, IX, 214), nous entendons par « civilisation » l'état social d'une race au sein de laquelle les conditions de travail ont amené un grand développement des arts mécaniques et des arts libéraux.

gueur et aboutissent à cinq points privilégiés de sa frontière orientale.

Dans le Sud-Est, deux de ces lignes atteignent l'Indus, l'une vers son embouchure, l'autre à la hauteur de Lahore, pour se diriger sur les Indes, l'Indo-Chine et l'Indonésie. De beaucoup les plus riches, ces deux voies pouvaient fournir l'or, l'argent, les métaux usuels, les pierres précieuses, et les épices; peut-être même, si nous en croyons certaines théories, furent-elles les premières à apporter, avec les procédés de la fabrication du bronze, l'étain qui entre nécessairement dans sa composition, et dont l'Asie Mineure est complètement dépourvue.

En remontant vers le Nord, deux autres routes ouvrent des régions minières d'une richesse exceptionnelle : l'une, à partir de Bactres, va dans le Badakchan sur les flancs du Pamir; l'autre, s'élevant au-dessus de Samarkhand, pointe vers l'Altaï.

A mi-chemin entre ces deux dernières routes, s'ouvre la cinquième, qui se dirige sur le Tian-Chan et la Chine par le Zaravchan et le Kachgar.

L'exploitation d'une partie au moins de ces grandes voies commerciales remonte à une haute antiquité. Non seulement on regarde aujourd'hui comme certain que la vieille Chaldée, toute voisine, doit au commerce et à la caravane ses véritables civilisateurs et ses premiers conquérants; mais encore l'Iran, considéré en lui-même, présente un double phénomène des plus caractéristiques et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Tout d'abord, cette vaste région, aujourd'hui plus ou moins désolée, montre aux premiers regards de l'histoire une foule de cités opulentes jalonnant des routes (1).

Puis, et nous appelons ici particulièrement l'attention du lecteur, ses populations vivent d'une façon indiscutable sous le régime du matriarcat.

A ce point de vue, l'Iran se divise en deux régions bien tran-

(1) Bactres, dans les traditions orientales, passe pour avoir été fondée par Kaïmort, l'Adam des Parsi ; Samarkand, d'après les Arabes, remonterait à l'époque d'Abraham ; enfin, au dire de Justin, la seule Bactriane aurait, à un moment donné, compté un millier de villes (Justin, XLI, 4), etc.

chées : l'une au Sud, la région médo-perse, l'autre au Nord, la région des Scythes-Mèdes.

Dans la région du Sud, où le désert prédomine, où les sols cultivables sont bien souvent réduits à de simples oasis, il est facile de reconnaître le type matriarcal déjà observé par M. de Préville dans le Sahara :

« Les Perses, dit le pseudo-Bardesane, ont des lois qui leur permettent de prendre pour épouse leur sœur, leur fille, et la fille de leur fille ; il s'en trouve même qui épousent leur mère (1). »

Ces mœurs sont d'ailleurs celles de la caste religieuse et dominatrice des Mages en Médie : le fait est connu d'un certain nombre d'auteurs (2) ; et le pseudo-Bardesane a soin de nous dire que les Mages de son époque sont fidèles à ces vieux usages de leurs pères « non seulement en Médie et en Perse, mais encore dans la Parthie, en Phrygie, et jusque en Égypte, où ils vivent depuis longtemps dispersés ».

Le type est ici caractérisé aussi nettement que possible : les unions contre nature que l'auteur a si bien relevées (3) sont dues, en dernière analyse, à l'oasis. Le désert, dans le centre et le Sud de l'Iran comme dans le Sahara, rendant les moyens de subsistance très courts, la culture, pratiquée dans les « îles des sables », est indispensable à la vie de la race. L'absence du caravanier en laisse la charge à la femme : l'importance du travail de

(1) *Le Livre de la loi des contrées*, dans le t. V, des *Historicorum fragmenta* de Didot-Muller, p. 83, et suiv. Cf. l'empereur Julien, qui, dans son livre contre les chrétiens, dit que les Perses épousent leur sœur, leur fille et leur mère. Les auteurs chrétiens du premier siècle confirment ce témoignage : Tertullien, *Ad nationes*, I, 18 ; Saint Clément, *Homélies*, XIX, 19; Origène, *Contra Celsum*. D'après Théodoret, l'auteur de cette loi serait Zaradas. — Malgré le terme général « les Perses », il est clair qu'il ne s'agit ici que d'une classe aristocratique. Cambyse (Hérodote, *Hist.* III, 31), Darius Nothus (Julien, *Ier panégyrique de Constance*, 10), Mithridate le Grand (T. Reinach, *Mithridate Eupator*, Didot, 1890, p. 295), ont épousé leur sœur. M. Reinach (*lieu cité*) constate que c'était la tradition des Achéménides.

(2) Les plus anciens sont Ctésias et Xanthos de Lydie. Il est à noter que Strabon et le pseudo-Bardesane s'accordent à placer le centre principal des Mages en Perse ; nous y souscrivons volontiers, les Perses ne pouvant commercer avec le Nord-Est et le Sud-Est (les pays d'Orient) que par le désert, la Carmanie, et la Gédrosie.

(3) Il y a lieu de remarquer surtout ce trait : « la fille de leur fille », qui montre la sûreté de ses informations : il exclut par là même la fille du fils, qui, en effet, ne jouit d'aucune prérogative dans l'hérédité matriarcale.

cette dernière, sans lequel on serait exposé à mourir de faim sur des monceaux de marchandises, a pour conséquence de la rendre propriétaire de son atelier, et de réunir dans ses mains une portion des richesses familiales. Ses plus proches parents l'épousent alors, pour jouir de son vivant de ces richesses que l'hérédité du clan féminin fera passer à des collatéraux.

A côté de ce type, s'en place un autre, né dans le Nord de l'Iran, celui auquel l'antiquité a surtout attaché le nom des Amazones. Au Sud, la matriarcale était principalement un cultivateur; au Nord, elle est principalement un guerrier; *c'est qu'ici l'oasis fait place à la steppe et aux sols variés de la montagne :* l'herbe plus riche permet de continuer à vivre du troupeau; la culture est moins nécessaire, et quand on a besoin de ses produits, beaucoup de points peuvent les fournir : un peu partout, des races en partie sédentarisées ont commencé à retourner la terre. La femme, qui continue à résider au principal établissement du caravanier, n'est plus, que par exception, un producteur de richesse : son pécule a donc peu d'importance, et ses proches ne songent pas à l'épouser. Mais, si elle ne produit pas, elle conserve : elle est le gardien et le défenseur des gains familiaux accumulés. Ce rôle, encore très considérable, est particulièrement difficile dans des pays où la population étant en partie montagnarde, et en tout cas plus dense qu'au désert, les pillards sont parfois nombreux; aussi rend-il la femme à peu près indépendante de son mari, et lui permet-il des habitudes extra-familiales contraires, elles aussi, à la loi naturelle. Ces habitudes « que la police du pays tolère, mais que la morale réprouve », sont précisément celles que nous avons constatées chez l'épouse du transporteur sauromate : nous allons les retrouver ici chez son ancêtre, la femme du transporteur cavalier de l'Iran septentrional.

« Chez les Cashans ou Ashans (1) de la Bactriane, dit le pseudo-Bardesane, dans ce pays où les femmes, vêtues comme des hom-

(1) Nous croyons pouvoir identifier les Cashans avec les Ashans des chroniqueurs persans et les Asi des annalistes chinois : il est probable qu'on pourrait aussi leur rattacher les Asians de Pline et de Strabon; l'esprit qui affecte Ἀσαιοι, Ἄσιοι, représente une aspiration qui, dans certains idiomes, a pu se traduire par le son K.

mes, montent à cheval et font la guerre, les esclaves, hommes et femmes, obéissent à leur maîtresse bien plus qu'à leur maître, c'est la femme qui gouverne. D'ailleurs, l'épouse a, si bon lui semble, des relations avec ses esclaves et avec les voyageurs, sans que le mari songe à l'en blâmer; elle n'a aucune crainte; car les Bactriens considèrent leurs femmes *comme étant au-dessus d'eux* » (1).

L'indépendance et la supériorité tout à fait anormales, dont la femme jouit ici, sont-elles assez significatives?

Notons que notre auteur constate des mœurs semblables chez les Gêles du Gilhan, dont nous savons la parenté avec nos Sauromates.

Entre les Bactriens et les Gêles, se placent, géographiquement, les Parthes, dont l'aristocratie a été surtout composée d'Ashans, d'après les annalistes persans et chinois et, pour cette raison, il est tout à fait probable que son régime familial, difficile à déterminer directement, faute de documents, offre les mêmes institutions (2).

Quelle est donc, d'une façon précise, la région qui a constitué les transporteurs septentrionaux de l'Iran dans ce type spécial de matriarcat? C'est le vaste triangle montagneux qui commence au lac d'Ourmiah et au Sud de la Caspienne pour finir au Nord-Est à l'Alaï-tag, et au Sud-Est dans les monts Suliman (3). Du Nord de

(1) Nous complétons dans ce passage le texte du pseudo-Bardesane par les versions grecques, figurant également au t. V des *Historicorum fragmenta*. Il est probable que c'est à cette indépendance « commerciale » de la femme qu'est due la pratique de la *couvade* chez les Tibarènes, peuplade du pays des Chalybes : l'homme s'alite quand la femme vient d'accoucher. On croit retrouver dans cette pratique l'indice d'un état social où les unions offrent si peu de sécurité au point de vue de la paternité qu'une déclaration publique du père est nécessaire pour légitimer le nouveau-né. (Voir, à propos des Tibarènes, T. Reinach, ouvr. cité, p. 236.) Notons que la couvade se retrouve chez d'autres matriarcaux : les Ibères et les Basques.

(2) L'organisation politique des Parthes présente d'ailleurs deux traits qui sentent bien la corporation commerciale. Les dominateurs constituent une caste à la fois peu nombreuse et oppressive : dans une armée que combat Antoine, sur 50.000 cavaliers, il n'y a que 400 hommes libres : tout le reste est esclave. En second lieu, le roi, despote absolu à l'égard des masses, est dans la main d'un conseil suprême de nobles et de prêtres qui peut le déposer (Justin, XLI, 4; Strabon, p. 515.)

(3) C'est l'ensemble constitué par l'Atropatène, l'Hyrcanie, la Margiane, la Sogdiane, la Bactriane, l'Arie, la Drangiane, et l'Arachosie. Un fait remarquable, c'est que dans les montagnes qui limitent cet ensemble à l'Est, on retrouve un certain nombre de dénominations scythiques : « Assaceni, Massaga, Aspié, Sacæ », etc. Notons surtout, à l'a-

la Médie, on peut, à travers cette région accidentée, gagner tous les points de la frontière orientale de l'Iran; et malgré les cols et les défilés qu'elle emprunte souvent, malgré les pillards que cachent ses retraites inaccessibles, les transports y sont plus faciles qu'à travers l'Iran du Sud : car elle est arrosée d'une foule de ruisseaux et de rivières qui fécondent les pentes inférieures et les vallées, avant d'aller mourir dans les sables. On y trouve en maint endroit de l'eau, des pâturages, des cultures, et aussi des brigands : tout ce que la théorie demande, nous venons de le voir, pour faire des Amazones (1).

Or, toutes ces routes ont ceci de remarquable à notre point de vue, qu'en arrivant de l'Iran au-dessous de la Caspienne, elles peuvent, au lieu de descendre par Ecbatane et Suse vers la Chaldée, remonter vers le nord et gagner l'Atropatène, l'Arménie, et enfin le pays des Chalybes (2)!

En fait, tandis que les aristocraties du Sud ont surtout mené les populations mèdes et perses à la conquête de la Mésopotamie, leurs sœurs du Nord paraissent avoir de bonne heure lancé les Saces, ou Scythes iraniens, sur l'Arménie, le Pont et la Paphlagonie!

Pourquoi cela?

morce de la route de Chine, à côté du Kachgar, le Zaravchan, où Ammien place des Saces, et dont le nom fait penser aux *Zarabi* de l'aristocratie gothique. (Jornandes, V.)

(1) Voici quelques notes au sujet de certaines de ces régions. « Diverses parties de l'Hyrcanie sont très fertiles, surtout en fruits et en vin », dit Strabon (*Géogr.* XI, p. 508). « La Margiane est fameuse par sa fertilité et sa richesse en vignes », dit Pline (VI, 18). On pense involontairement, en lisant ces lignes, au « pays des dieux », *où l'on boit du vin* (Snorre, dans l'Ynglinga Saga, XV, paraît d'ailleurs placer ce pays à l'Est de la Caspienne). « La Bactriane, reprend Ammien, renferme des parties très fertiles, comme la Margiane : les troupeaux que nourrissent ses vallées et ses montagnes sont particulièrement robustes. Elle est aussi bien arrosée que l'Italie ». (Amm., XXIII, 6). Pline (*lieu cité*) a soin de nousdire que « l'on va de Margiane en Bactriane *par les pentes de la montagne* ».

(2) La carte de Perse dressée par M. Dieulafoy constate, à l'heure actuelle, une route passant dans la région de l'ancienne Hécatompylos et se dirigeant sur Téhéran, Kasbin, Soultanieh, Zendjan, Tauris, Marand, Djoulfa, où elle atteint la vallée de l'Araxe. De Téhéran une autre route rejoint Hamadan (Ecbatane). Voir Octave Noel, *Histoire du Commerce du monde*, Plon, 1890, I, p. 12.

C'est que cette dernière région si riche en mines de cuivre, et si bien placée pour fournir de bronze toutes les civilisations primitives, manquait de l'étain indispensable à la fabrication de ce précieux alliage ; elle accueillait, par conséquent, à bras ouverts les caravanes qui le lui apportaient. Les convois d'étain, c'était pour elle la prospérité et la richesse. Or, avant que l'Europe fût ouverte au commerce et à la métallurgie, le centre principal, il faudrait peut-être dire le centre unique des gisements stannifères, c'était l'extrême Orient : la Chine méridionale, l'Indo-Chine et l'Indonésie. Les minerais de ces lointaines contrées sont particulièrement faciles à exploiter; et toute une école tend aujourd'hui à admettre qu'ils ont été les seuls connus des Mésopotamiens et des Égyptiens avant que les flottes de la Phénicie et de l'Égée aient abordé en Espagne. Ceux qui, faute peut-être d'imaginer l'importance des transports aux origines de l'histoire, repoussent cette hypothèse et croient devoir assigner à l'étain préhistorique une provenance moins lointaine, indiquent le Khorassan, le Pamir, l'Indou-Koush, ou la région Sud du Tian-Chan (1). Ces différentes théories ont au moins ceci de commun qu'*elles mettent le précieux métal au pouvoir des Iraniens*. Maîtres des gisements ou des routes qui y conduisent, nos caravaniers avaient, dans les deux cas, pour les métallurges d'Arménie, le monopole de l'étain; bon gré, mal gré, le pays du cuivre était obligé de s'ouvrir devant eux.

Or, avec des voisins aussi puissamment outillés pour la domination que les caravaniers, le contact c'est la servitude. Les « rois »

(1) L'existence et l'exploitation de gisements d'étain dans le Khorassan, aux environs de Méched, a été affirmée par un voyageur russe, M. Ogorodnikoff, au commencement de 1886 ; mais rien n'est venu depuis lors confirmer cette découverte; n'en faut-il pas au moins conclure que, si ces gisements existent, ils ont peu d'importance? Quant à l'étain du Pamir et de l'Indou-Koush, il n'est jusqu'ici qu'une hypothèse, fondée sur un texte de Strabon : certaines régions minières de ces chaines sont encore inexplorées. Or, le texte de Strabon pourrait indiquer tout simplement que la Drangiane est sur le chemin du pays de l'étain, ce qui s'accorderait avec la provenance indienne du précieux métal (*Géogr.*, XV, II, 10). Les gisements du Tian-Chan ne paraissent connus que par des renseignements chinois, et ont été, de tout temps, d'un abord difficile. Quant à la théorie récente qui met dans les pays Celtes le premier étain exploité, nous nous permettrions de dire qu'elle est bien fragile, si elle n'avait pour promoteur M. S. Reinach.

de la steppe eurent bientôt fait de mettre la main sur les mines et sur les mineurs : les Saces et les Saspires s'implantèrent dans le Pont et dans la petite Arménie; le type du transporteur-métallurge était constitué.

L'apparition de ce type en Asie Mineure est probablement dû aux premiers peuples à Amazones qui ont pu être ainsi, pendant des siècles, les grands marchands de bronze du monde ancien.

Cependant les navigateurs de la Méditerranée arrivaient aux gisements stannifères de l'Ibérie et des Cassitérides; en même temps, des transfuges, échappés aux ateliers du Pont et de la Phrygie, s'établissaient en Crète et à Samothrace, et sous le nom de Dactyles, de Cabires, de Curètes et de Corybantes, livraient aux Grecs les secrets de la métallurgie (1). Par une conséquence nécessaire, les marchés de l'Asie Mineure, et les lignes maritimes dont ces marchés étaient l'amorce, se fermèrent peu à peu devant les objets fabriqués dans le Pont.

Par contre, la steppe européenne se peuplait de plus en plus, offrant de nouveaux débouchés en pays neufs, et des matières premières capables d'assurer de gros profits à l'importation.

Les caravaniers métallurges se tournèrent résolument de ce côté, et, franchissant le Caucase, allèrent s'établir dans la steppe, au Nord de la grande chaîne.

Nos Sauromates kobaniens faisaient leur apparition en Europe.

(1) Voir à ce sujet H. Rossignol, *les Métaux dans l'antiquité*. Un trait curieux des légendes relatives à ces prêtres métallurges, c'est la présence parmi eux des Dioscures, originaires de Phrygie, qu'on a par la suite naturalisés en Laconie. Les Dioscures passent alternativement six mois *sous terre*, et sont chacun à leur tour *conducteurs de voyageurs*. En rapprochant ces traits de leur étroite union avec les prêtres-métallurges, n'est-on pas tenté de retrouver en eux l'association des transports et de l'art des mines? En les rattachant ainsi aux premiers caravaniers, on s'expliquerait fort bien que Tacite retrouve leur culte chez les Lygyens de la Vistule (*Germ.*, XLIII), qui doivent eux-mêmes leur origine au grand commerce, comme nous l'indiquerons plus loin.

II. — LA STEPPE EUROPÉENNE ET LA THÉORIE SOCIALE DU TYPE.

C'est encore l'étain qu'ils semblent avoir été chercher d'abord à travers l'Europe. Les dépôts des plus anciens bronzes de Koban jalonnent une route qui remonte la vallée du Danube et se partage en plusieurs directions à l'Ouest de la Hongrie; par la Carniole, elle gagne la haute Italie et l'Étrurie, dont les gisements d'étain ont été à peu près épuisés dès l'antiquité; par la Styrie, le Tyrol, la Suisse, elle atteint la vallée du Rhône et les minerais stannifères de la Corrèze, de la Haute-Vienne; et peut-être du Nord-Ouest de l'Espagne; par la Bavière, le Wurtemberg, le Rhin, la Franche-Comté, elle se dirige vers les mines d'étain de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de la Cornouaille anglaise; enfin, dans le Nord, elle a pu atteindre les gisements de la Bohême, de la Saxe et de la Silésie.

L'ambre vint bientôt apporter à nos caravaniers un nouvel objet de commerce, et les faire monter au Nord jusque dans le Jutland. Les deux gisements d'ambre les plus anciens que l'on connaisse sont : l'un, dans la Baltique, où il s'étend le long des côtes du duché de Prusse, de la Courlande et de la Livonie; l'autre, dans la mer du Nord, sur les côtes Ouest du Jutland. Non seulement ces deux gisements sont relativement riches, mais encore la mer se charge des travaux d'extraction et rejette elle-même la précieuse résine sur le rivage.

Les bronzes scandinaves paraissant ne pas reproduire les premiers types de Koban, il y a lieu de considérer le commerce de l'ambre comme un peu plus récent que celui de l'étain. Mais il n'en remonte pas moins à une haute antiquité, car l'ambre apparaît dans le bassin de la mer Égée et en Italie au commencement de l'âge de fer proprement dit. D'autre part, un texte assyrien, que M. Oppert attribue au dixième ou au neuvième siècle avant l'ère chrétienne, nous montre « les marchands du roi de Ninive pêchant les perles dans la mer des Moussons, *et*

l'ambre jaune dans les mers où la Polaire est au faîte du ciel (1).

Vraisemblablement, les fourrures du Nord firent leur apparition dans le bassin de la Méditerranée peu de temps après l'ambre. Toujours est-il qu'à l'époque relativement récente des premiers renseignements historiques, les pelleteries constituent une branche importante du commerce scandinave.

De l'étain, de l'ambre, des fourrures, telles paraissent donc avoir été les matières premières importées par les caravaniers de la steppe européenne de longs siècles avant Odin. En retour, ils composaient leurs pacotilles d'exportation d'objets *manufacturés*, facilement transportables, et acquérant dans la steppe une grande valeur. Comme aujourd'hui encore pour nos commerçants d'Afrique, des armes, des objets de parure et quelques outils constituaient pour eux les principaux objets d'échange ; le bronze, longtemps obtenu à meilleur compte que le fer « difficile à travailler », en faisait surtout les frais, sous forme de menus objets ; on y joignait des verroteries, des perles coloriées, et probablement des étoffes.

Pour mettre la main sur les pays des mines et sur les mineurs eux-mêmes, puis pour établir ces longues voies de commerce à travers la steppe européenne au milieu de difficultés de toutes sortes, il fallait évidemment un organisme de premier ordre, manœuvré par des hommes de premier ordre : il fallait le clan le plus vigoureusement constitué que le monde ancien ait connu : *la confédération religieuse de caravaniers*. C'est le moment de dire quelques mots de cette confédération, et de montrer combien elle était merveilleusement apte à dominer des races demi-nomades, demi-sédentaires.

Née dans l'Iran avec ce grand commerce dont elle est la fille, la confrérie caravanière a pour élément fondamental la *caravane*, groupe de chefs éminents au-dessus d'une communauté compacte.

(1) *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes.* (Vieweg, 1880, t. II, p. 33 et suiv.)

Les chefs doivent une décision et une énergie exceptionnelles à l'habitude d'affronter, avec une troupe forcément peu nombreuse, des pays couverts de montagnes, de forêts et de marécages, et des populations d'un type tout différent et instinctivement hostiles; il leur faut de plus, en face de leurs hommes, beaucoup d'autorité unie à beaucoup de savoir-faire; en face des peuplades qu'ils exploitent, le prestige du héros et la finesse diplomatique du commerçant. Évidemment, ils ne peuvent réussir qu'à la condition de posséder d'une façon éminente les qualités du manieur d'hommes.

Au-dessous d'eux, la caravane constitue à la fois une communauté étroitement unie et une troupe disciplinée où l'obéissance est aveugle : c'est la loi de toute vie de danger exigeant l'effort intense.

Une autre conséquence de la vie de dangers, c'est de faire comprendre à l'homme combien il est petit, et de développer dans son cœur le besoin de recourir à la divinité; le Targui en est la preuve, tout comme le marin de nos jours ou le héros du vieil Homère. Ce développement du sens religieux, joint à la nécessité du prestige en haut et de la soumission passive en bas, amène bientôt le « roi » iranien, comme le chef targui lui-même, à parler au nom de Dieu, à se poser devant ses fidèles comme le dépositaire immédiat de l'autorité divine, en communication avec elle par l'inspiration. La religion devient ainsi un moyen direct de gouvernement : le conseil de la communauté, qui ailleurs se compose d'*anciens*, ici est composé de *prêtres*, et le chef de la caravane est un *mahdi* qui, d'un signe, envoie ses hommes à la mort, en leur promettant les joies de l'autre vie.

Mais, pour assurer le service de la caravane qui passe, il faut des établissements permanents, semés au milieu des populations indigènes; il faut des stations sur les routes longues, des garnisons aux passes difficiles, des entrepôts aux croisements de voies, des établissements d'achat et de vente dans les pays producteurs ou consommateurs, des ateliers secondaires de fabrication pour les objets de pacotille, des haras et des magasins de ravitaillement un peu partout. Et la steppe se recouvre, depuis le

Caucase jusqu'à la Gaule, depuis l'Étrurie jusqu'à la Scandinavie, d'un vaste réseau de postes dont les mailles se resserrent à mesure que les routes se multiplient. C'est ainsi que déjà s'étaient fondées les villes de l'Iran.

Il est clair, au surplus, que les postes ne sont rien sans les caravanes, que les caravanes ne sont rien sans les postes, et que les ateliers de fabrication sont liés au sort des uns et des autres. L'union la plus étroite s'impose donc entre ces différents organes; et, comme il faut lutter à tout prix contre leur éparpillement naturel, la nécessité s'impose de recourir à des liens artificiels aussi puissants que possible. La religion intervient donc ici comme un besoin de premier ordre, et la compagnie commerciale, avec tous ses organismes, devient, comme dans le Sahara et pour les mêmes raisons, une grande corporation religieuse unissant ses membres les uns aux autres par les liens les plus sacrés. Elle devient en même temps une véritable société secrète; elle interdit à ses membres par les plus redoutables serments de révéler les passes difficiles, les lieux de production, et surtout les secrets de la fabrication. Voilà pourquoi, à la tête de l'association générale, nous retrouvons, à côté, ou plutôt, au-dessus d'un roi qui détient le pouvoir exécutif, un véritable « Conseil des Douze » rehaussé de tout le prestige que peut donner la religion; les grands marchands qui le composent évidemment, s'appellent *les Ases* ou *les Diars,* c'est-à-dire les Dieux. Puis au-dessous d'eux, tous les degrés supérieurs de la hiérarchie sociale sont occupés par des collèges sacerdotaux, héritiers de la caste toute-puissante des Mages iraniens!

Malgré tout, il arrive en Germanie, comme dans le Sahara, que la confrérie primitive se fragmente en se localisant : on distingue, sur une même ligne, les confrères du Sud ou du Nord, ceux de telle région de steppes, celle de telle contrée montagneuse, etc. Ou bien des lignes concurrentes s'établissent et vivent avec les plus anciennes dans un état d'hostilités continuelles. Ces différents phénomènes se traduisent par des appellations spéciales; c'est ainsi que, dans la région du Sahara comprise entre la Tripolitaine et Tombouctou, on distingue cinq grandes confédéra-

tions de Touareg : les Haggar, les Azguer, les Kel Gueress, les Kel Owi, les Aoulimmiden (1). Dans la Germanie antique, nous trouvons de même les Ingevons, les Istevons, les Quades, les Hermundures, les Alamans, etc. Ces appellations suivent la fortune des confédérations qu'elles représentent : elles apparaissent brusquement, prennent parfois une extension considérable, et s'évanouissent presque sans laisser de traces. Ainsi s'explique, pour prendre un exemple au hasard, tout ce que nous savons des Lygyens : cette appellation englobe toutes les tribus comprises entre les sources du Dniester et le cours moyen de la Vistule et de l'Oder, — une région commerciale très reconnaissable; cherchant à se rendre compte de cet assemblage, les anciens constatent qu'il répond à une association religieuse : On reconnaît, disent-ils, les Lygyens à ce qu'ils ont en commun certains dieux et certains rites. Un beau jour, ce nom, auquel se rattachent des faits considérables, disparaît brusquement de l'histoire.

Certes, il y a, dans le majestueux organisme de la corporation commerciale, tout ce qu'il faut pour donner aux indigènes de la steppe européenne l'impression d'une puissance écrasante. Mais nos caravaniers n'inspirent pas seulement la crainte; ils excitent aussi l'admiration; grâce aux hommes d'élite qui les commandent, ils ont beaucoup emprunté aux milieux asiatiques avec lesquels ils sont en contact fréquent; ils possèdent les armes des civilisés qui les rendent forts; ils possèdent les arts et la culture des civilisés qui les transforment en êtres supérieurs. Puis ils rendent d'éminents services, ici en important des méthodes de travail et des industries pratiques, là en offrant des débouchés à des produits sans emploi, partout en ouvrant des sources nouvelles de richesse; et leur prestige s'en augmente à chaque fois.

D'ailleurs ils ont intérêt, malgré leur grande supériorité, à se montrer liants et insinuants; leurs détachements sont parfois peu nombreux, et quoique les femmes concourent avec les hommes à la défense de la station et augmentent les effectifs,

(1) Commandant Monteil, *Tombouctou et les Touareg*, dans la *Revue de Paris*, 1er mars 1894.

le nombre arriverait à triompher de la vaillance; puis les relations commerciales ne peuvent se lier que dans la paix.

Tout concourt donc à faire accepter ces étrangers prodigieux par les demi-nomades de la steppe, à les superposer en particulier aux chefs indigènes, leurs correspondants naturels, qu'ils enrichissent les premiers, et qui sont, pour cette raison, leurs introducteurs bénévoles dans les peuplades. Ils deviennent naturellement l'aristocratie de toute une série de roitelets qui sont leurs alliés et leurs tributaires, et entre lesquels ils se chargent de maintenir la paix dont ils ont eux-mêmes si grand besoin.

Puis, dans chaque poste, pour leur service, ils ont des esclaves enlevés çà et là. La principale besogne de ces esclaves est le soin des troupeaux et des terres; les caravanes que des convois de vivres alourdiraient, ont besoin de lieux de ravitaillement qui soient en même temps des lieux de productions.

Ils arrivent ainsi à copier, trait pour trait, l'organisation politique des Touareg qui ont, au-dessous des *nobles*, des *tributaires* puis des *esclaves* dont le rôle est celui que nous venons de dire (1). Et afin qu'on ne nous accuse pas d'inventer ces deux dernières classes sociales pour les besoins de la cause, Snorre a soin de nous dire qu'Odin prélevait *un tribut* sur tous les peuples voisins, s'engageant en retour à les défendre (2), et Hérodote sait une certaine histoire de femmes scythes oubliant avec leurs *esclaves* sédentaires l'absence d'époux par trop caravanants (3)!

En face de cette supériorité écrasante, qu'ils doivent au commerce d'abord et ensuite à la fabrication, est-il étonnant que nos caravaniers, et avec eux toute la steppe, aient divinisé le commerce et la fabrication? Les Germains, nous dit Tacite, placent *Mercure* au *premier* rang des dieux; il est le seul qu'ils honorent à de certains jours par des sacrifices humains (4);

(1) Voir sur ce sujet l'article du commandant Monteil sur *Tombouctou et les Touareg*, dans le n° du 1er mars 1894 de la *Revue de Paris*.

(2) *Ynglinga saga*, VIII; Cf. Anderson. *Mythologie scandinave*, p. 79.

(3) *Histoires*, liv. IV.

(4) *De mor. Germ.*, IX.

ils rendent un culte à *Vulcain*, ajoute César (1). Les rois de la steppe, avait dit longtemps auparavant Hérodote, adorent *principalement Mercure dont ils se croient descendus*, et ne jurent que par lui (2).

Voilà des traits excessivement remarquables auxquels l'histoire n'a rien compris.

Ou ils n'ont pas de sens, ou ils sont la justification éclatante de notre thèse. Certes, ni l'art pastoral, ni la culture, ni la guerre n'ont pu faire monter de pareils dieux au sommet d'aucun Olympe.

Après avoir esquissé la théorie des confédérations commerciales de la steppe européenne, il nous faut maintenant la justifier par des faits; il nous faut retrouver, dans l'histoire des Barbares d'Europe, les traces de nos caravaniers.

C'est ce que nous ferons dans un dernier article.

(*A suivre.*) Ph. CHAMPAULT.

(1) *De bello gallico*, VI.

(2) *Histoire*, V, 7. Il est manifeste, d'après les pages précédentes, qu'Hérodote englobe ici sous le nom de Thraces tous les peuples au Nord et à l'Ouest de la Grèce.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIX-SEPTIÈME.

LIVRAISON DE JANVIER 1894.

Pages.

Questions du jour. — Le mouvement ouvrier en France, à propos d'un « Livre bleu » anglais, par M. **Paul de Rousiers**..... 5

Cours d'exposition de la Science sociale. — VI. Le type sud-slave et la domination turque, par M. **Edmond Demolins**..... 24

La classification des espèces de la famille donnée par le Play est-elle exacte?, par M. **Robert Pinot**..... 51

En Italie. — III. D'Assise à Rome, par M. **Georges Lainé**..... 72

LIVRAISON DE FÉVRIER 1894.

Questions du jour. — Le devoir présent ; réponse à M. Paul Desjardins, par M. **Edmond Demolins**..... 93

Les nouvelles tendances dans l'Église catholique, à propos d'un discours de Mgr Ireland, par M. **Paul Bureau**..... 120

L'École de la Science sociale, par M. **Paul de Rousiers**..... 147

En Italie. — IV. De Rome à Naples, par M. **Georges Lainé**..... 174

LIVRAISON DE MARS 1894.

Questions du jour. — La crise monétaire, par M. **Léon Poinsard**..... 197

Cours d'exposition de la Science sociale. — VII. Le classement des types sociaux de l'Asie orientale et méridionale, par M. **Edmond Demolins**. 222

L'enseignement de la géographie et la Science sociale, par M. **Paul de Rousiers**..... 245

En Italie. — V. De Naples à Salerne, par M. **Georges Lainé**..... 259

Cartes. — Carte du Thibet..... 230

LIVRAISON D'AVRIL 1894.

Pages.
Questions du jour. — L'Église et l'Esprit nouveau, par M. **Robert Pinot**. 277
Une famille grecque dans une petite ville de Turquie. — I. La vie privée; ce que la famille tient du sol, par M. **G. d'Azambuja**..... 296
Monographie du Canada. — IX. Comment le domaine plein a assuré le maintien de la race et comment se classe le type franco-canadien. — III. Le « Rang » et la Paroisse, par M. **Léon Gérin**..... 318
En Italie. — VI. Du mont Cassin à Turin, par M. **Georges Lainé**... 348
Cartes et plans. — Plan d'un village à banlieue morcelée de la Champagne..... 323
Partie de la province canadienne de Saint-Justin avec la division en « Rangs » juxtaposés..... 324

LIVRAISON DE MAI 1894.

Questions du jour. — M. Gladstone. — La vieille Angleterre et l'Angleterre moderne, par M. **Paul de Rousiers**..... 369
Le Personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie, par M. **Ph. Champault**..... 398
Une famille grecque dans une petite ville de Turquie. — II. Ce que la race tient du commerce, par M. **G. d'Azambuja**..... 421
L'intérêt des noms de lieux pour l'histoire sociale. — Détermination de la zone d'influence des Franks, par M. **Ch. de Calan**..... 443

LIVRAISON DE JUIN 1894.

Questions du jour. — Les Français d'hier et ceux de demain, par le P. **M. B. Schwalm**..... 459
Cours d'exposition de la Science sociale. — VIII. Les types sociaux du bassin de la Méditerranée. — I. La région des Vallées : le type actuel et le type ancien par M. **Edmond Demolins**..... 487
L'action sociale de l'Église, par M. **Henri de Tourville**..... 516
Le personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie, par M. **Ph. Champault** (*deuxième article*)..... 527

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

9e Année. — Tome XVIII.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1894.

QUESTIONS DU JOUR.

LA RÉFORME
DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE DROIT.

En France, les études supérieures de droit se meurent! A l'heure actuelle, sur la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique, dans toutes les Facultés de Droit, le corps professoral, réuni en consultation, s'efforce de diagnostiquer le mal dont ces pauvres études périssent, et de conseiller un traitement qui puisse les sauver.

Mais si, comme cela arrive souvent lorsque de nombreux docteurs sont appelés au chevet d'un malade, les diagnostics diffèrent et les traitements proposés se contredisent, il y a du moins unanimité pour déclarer le cas grave et pour réclamer des mesures énergiques.

Certains docteurs ont cru devoir mettre le public au courant de ce qui se passe dans le cabinet de consultation, et chercher, par d'habiles interviews, à ménager au traitement qu'ils prônent l'appui de l'opinion. A les entendre, on croirait que le mal provient des exigences de la loi sur le service militaire et qu'un

doctorat allégé, qui pourrait s'enlever en un an, produirait les plus merveilleux effets (1).

Je ne ferai pas remarquer que cette ingénieuse façon de tourner la loi est un exemple d'un goût douteux, surtout lorsqu'il est donné par des professeurs de Droit! Je retiens cependant cette opinion et crois utile de la discuter avant de pousser plus loin.

Il est incontestable que la loi sur le service militaire a, sur les études de Droit, la plus désastreuse influence. Mais elle agit de même manière sur tout l'enseignement supérieur.

En attachant à l'obtention de grades universitaires l'exemption de deux années de service militaire, l'article 23 a précipité la jeunesse française à la poursuite des diplômes; elle n'avait pourtant pas besoin, cette malheureuse jeunesse, d'être encouragée dans ce genre de sport! Aujourd'hui, quand un jeune homme sort du collège, il n'est pas question de savoir à quelle carrière, à quelle profession ses aptitudes, les relations de son milieu peuvent le conduire. De la solution de cette question dépend sa vie tout entière : mais elle est reléguée au second plan. La première, la seule, la capitale question qui se pose est de savoir comment ce malheureux va s'y prendre pour se faire dispenser de deux années de caserne.

On pourrait croire que c'est là une question purement militaire, et que les officiers sont seuls compétents pour décider si certaines recrues sont capables d'apprendre en un an ce que d'autres mettent trois ans à s'assimiler. Erreur! Notre bon jeune homme n'a, pour être exempté, qu'à promettre au commandant de recrutement qu'il sera licencié ès lettres, ou ès-sciences, ou encore docteur en droit avant vingt-six ans.

Promettre ne coûte rien! Aussi le peuple innombrable des bacheliers promet tout ce qu'on veut; et le voilà, en épaisses colonnes, dirigé tout entier vers l'enseignement supérieur. En vain essaye-t-on de lui objecter qu'il se trompe de route, que l'enseignement supérieur est la terre promise à une élite,

(1) Voir *le Temps* du 21 avril 1894.

que les longs et rudes chemins qui la sillonnent demandent, pour être utilement parcourus, des aptitudes de premier ordre et de consciencieux labeurs. Préjugés que tout cela! Nos bacheliers, hélas! savent leur métier! A coups de manuels, ils vous bachotent un examen en quelques mois. La science n'a rien à voir en cette affaire; il s'agit d'enlever un diplôme, seul il est utile au point de vue militaire.

Dans ce travail de démolition de l'enseignement supérieur, les professeurs ne laissent pas de mettre la main, et leurs coups sont vraiment coups de maîtres! Devant la foule de plus en plus médiocre qui les assiège, les examinateurs ne cessent d'abaisser les barrières; et qui pourrait leur reprocher cette étrange complicité! Les armes qu'ils ont en mains sont mortelles, comment voulez-vous qu'ils s'en servent? Refuser un candidat qui ne sait pas traduire Homère, ou qui ignore le Code civil, c'était possible autrefois, mais cela ne l'est plus depuis que les échecs ont une sanction pénale. Deux ans de service militaire, j'allais dire de salle de police, pour un contre-sens, pour l'oubli d'un article du Code, ce serait par trop raide!

C'est ainsi que la loi militaire, en poussant la jeunesse à l'assaut du diplôme, est non seulement en train de produire un prolétariat intellectuel, grosse menace pour l'avenir, mais encore de détruire, par l'adjonction des médiocrités, l'enseignement supérieur, le haut savoir.

Cette terrible épidémie ne sévit pas d'une façon plus cruelle sur les études de Droit que sur les autres études, sur les lettres et sur les sciences; seulement, son action morbide, suivant une loi bien connue, se fait tout d'abord sentir sur les organismes les plus anémiés, les plus mal constitués. Si donc les Facultés de Droit sont les premières atteintes, cela prouve tout simplement que leur enseignement était préalablement ruiné.

Quelles causes ont amené un pareil état de choses?

I.

Trois causes ont désorganisé peu à peu les études de Droit, ont abaissé à rien leur niveau. Ces causes sont :

L'extension anormale de la clientèle;

Le développement antiscientifique de l'enseignement;

La formation surannée du corps professoral.

Reprenons ces trois causes et analysons leur action.

Si on regarde comme un critérium de la valeur scientifique de l'enseignement d'une école la population scolaire qui la fréquente, l'École de Droit de Paris est certainement, avec ses 3.610 étudiants un des plus puissants foyers intellectuels du monde. Le malheur est que ce critérium n'est juste que lorsque la seule valeur des maîtres attire un pareil concours de peuple. Est-ce l'incontestable supériorité de l'enseignement juridique de la Montagne Sainte-Geneviève qui la peuple d'étudiants?

Il serait imprudent de l'affirmer. Interrogez plutôt quelques uns de ces jeunes gens qui se font inscrire à l'École de Droit. Ils se divisent en trois catégories bien distinctes. La première fournit les carrières juridiques; la seconde approvisionne le fonctionnarisme; la troisième prétend constituer l'élite du monde des affaires.

Que les carrières juridiques se recrutent d'hommes formés par la Faculté de Droit, rien ne paraît, de prime abord, plus naturel. Mais ce ne sont pas les tribunaux et la basoche qui assurent aux Écoles de Droit leurs plus forts contingents; à peine un dixième des étudiants se propose-t-il de vivre du Code.

Le fonctionnarisme, voilà le grand pourvoyeur des Écoles de Droit. Soixante pour cent, au moins, des élèves inscrits se destinent à notre grand art national, au gouvernement des Français

présumés incapables. Voyez toute notre belle jeunesse; elle est là rangée sur la pelouse, fringante, impatiente d'atteindre le but... d'entrer au service de l'État et de manger au râtelier du budget. Mais si grands que soient les édifices, si nombreuses que soient les places dans ces bureaux aux dix mille stalles, les concurrents sont encore plus nombreux. Ils sont tellement nombreux que l'État, craignant de voir ses bâtiments démolis par la poussée de cette foule, a cru prudent d'élever sur la piste où elle se rue, une série de barrières, dans la douce espérance qu'une grande quantité de concurrents s'y briseront à jamais les reins.

Les différents baccalauréats, la licence en droit sont autant de murs, de poteaux, de haies vives que le candidat fonctionnaire devra franchir avant de pouvoir se présenter aux concours de l'État. Si on lui demande de fournir cette course d'obstacles, ce n'est pas dans l'espoir de le voir acquérir des muscles, du jarret pour mener rondement et utilement le service qui lui sera confié. Entre le train qu'il aura à fournir et l'entraînement qu'il subit, il n'y a aucun rapport. Quelle affinité y a-t-il entre la prétendue science que réclame le saut de la licence en droit, et les connaissances et les aptitudes que demandent les carrières financières et administratives, la diplomatie, les innombrables bureaux des ministères? Le dernier des gratte-papier de la dernière des préfectures est beaucoup plus fort sur le classement des chemins vicinaux que le licencié reçu avec boules blanches.

Il y a d'ailleurs un fait qui domine tous les raisonnements : les études juridiques paraissent tellement inutiles pour ces apprentis fonctionnaires, que, même les plus brillants, ceux qui arrivent en tête dans les concours de l'État, ne vont chercher à l'École de Droit que le diplôme exigé. Décrocher ce diplôme au plus juste prix, avec le minimum d'efforts et le maximum de mauvaises notes, leur semble suffisant. Et, les bras dussent-ils en tomber à tous les professeurs de Droit de France, il faut avouer que ces jeunes gens ont malheureusement raison! Pourquoi les force-t-on de venir à l'École de Droit! Ils ont autre chose à faire.

La troisième catégorie d'étudiants est fournie par le monde des affaires. Cette catégorie encore assez nombreuse se monte bien à trente pour cent. En envoyant leurs enfants à la Faculté de Droit, les industriels, les commerçants, les propriétaires n'entendent pas les faire pénétrer dans les mystérieuses arcanes de la science juridique, ils se flattent, tout simplement, de leur faire acquérir ces connaissances pratiques dont ils ont si souvent senti le besoin au cours de leur vie de travail. Si leurs fils se font recevoir « avocats », comme ils disent, les voilà délivrés du concours des hommes d'affaires, les voilà capables de traiter eux-mêmes leurs intérêts, de les suivre en connaissance de cause.

Telle est la clientèle que les mœurs et les exigences des Bureaux ont amenée à l'École de Droit. Une infime minorité y va chercher la science juridique; quelques-uns veulent en rapporter des solutions pratiques; l'immense majorité, indifférente aux enseignements qu'on y donne, ne pense qu'à décrocher, à la tangente, un diplôme, pour pouvoir continuer sa course folle vers les emplois publics.

Quels enseignements les Facultés de Droit vont-elles offrir à cette jeunesse dont les origines sont si diverses et les buts si différents?

En renfermant les études juridiques dans une Faculté, en isolant soigneusement cette Faculté de toutes les autres, Napoléon indiqua nettement quel caractère il entendait donner à l'enseignement de l'École de Droit (1). Ce qu'il demandait à cette École, ce n'était ni des penseurs, ni des savants, c'était des praticiens. Le puissant génie, qui venait de réorganiser la France, n'avait que faire d'esprits capables de pénétrer les causes profondes d'une législation, les avantages et les inconvénients d'une cons-

(1) Voir, sur cette réorganisation des Facultés par Napoléon, Taine : *Le régime moderne*, t. II.

titution; c'était là son métier à lui, et il traitait volontiers d'idéologues, quand il ne les maltraitait pas, les hommes qui voulaient voir dans son jeu. La société ne les réclamait pas davantage; la violente secousse que les théoriciens de la Révolution lui avaient infligée, l'avait dégoûtée pour longtemps de toute science spéculative. Les Codes venaient d'être faits, leurs dispositions étaient la loi, il n'y avait pas à les critiquer, mais à les appliquer.

Dans la conception napoléonienne, la Faculté de Droit n'était pas un groupement particulier de Cours pris dans cet ensemble complet d'enseignements qui constitue une Université, groupement proposé à l'étudiant comme point de départ dans la recherche de la science. C'était une *École spéciale* destinée à produire des praticiens habiles et non des savants. Le gradué en droit devait arriver à posséder à fond la loi, il n'avait pas besoin de connaître la science.

D'ailleurs, et c'est là un point essentiel à noter pour ce qui va suivre, quelque défiance et quelque médiocre estime que Napoléon eût pour les gens de robe, il n'imposa pas aux Facultés de Droit une organisation exceptionnelle. Toutes les Facultés furent organisées de la même façon. Par un règlement impérial, les connaissances humaines se trouvèrent réparties en un certain nombre de compartiments à parois étanches. Dans chaque compartiment, à côté de la Faculté qui donnait les grades, se trouvait une école spéciale qui formait des praticiens : des professeurs de lettres, des professeurs de sciences, des magistrats et des avocats, des médecins, etc. Défense était faite à l'étudiant qui entrait dans un de ces compartiments de jeter un regard dans le compartiment voisin, de s'inquiéter s'il ne trouverait pas dans des sciences proches de celle qu'il cultivait des moyens de contrôle, des procédés de travail; les parois de la boîte, de l'École où il se trouvait, avaient été soigneusement protégées contre toute action du dehors, cette action dût-elle être infime, dût elle s'exercer par endosmose ou capillarité.

Toute l'organisation de l'École de Droit, toute l'organisation de notre enseignement supérieur part de ce principe antiscien-

tifique, et c'est contre ses conséquences que nous nous débattons aujourd'hui.

La répartition des sciences entre les Facultés, leur distribution dans ces compartiments napoléoniens ne tarda pas à devenir radicalement inexacte; le moindre progrès scientifique devait la fausser. A peine la chimie et la physique eurent-elles fait quelques découvertes, que la médecine comprit qu'elle ne pouvait s'attarder dans le domaine qui lui avait été assigné, et que, pour devenir de plus en plus scientifique, elle devait aller voir ce qui se passait dans les laboratoires des Facultés de Sciences. Les Sciences morales, elles aussi, aperçurent que, pour étudier sérieusement les graves problèmes qu'elles se réservaient, il leur était besoin de fréquenter chez la Faculté de médecine. Le branle une fois donné, on vit les Lettres voisiner avec l'Histoire, l'Histoire avec la Géographie, la Géographie avec les Sciences naturelles, etc. Enfin, l'idée de l'unité de la science commença à être entrevue. Dans cette œuvre d'affranchissement des connaissances humaines, dans cette violente sortie qu'elles firent hors des compartiments, où elles avaient été enfermées, dans leur ardent désir de se rechercher et de s'appuyer les unes sur les autres, quelle fut la part des Facultés de Droit?

Attardée dans le commentaire des textes, engagée à fond dans la casuistique juridique, l'École de Droit, pour des causes que nous déterminerons plus loin en étudiant la formation de son corps professoral, n'eut aucune part au grand mouvement scientifique de ce siècle.

A côté d'elle, en dehors d'elle, la science se reconstitua. L'étude des sociétés humaines entra en scène, et prit bientôt la première place. Stuart Mill, Adam Smith, J.-B. Say, Karl Marx, Lasalle, Darwin, Herber Spencer, Auguste Comte, Taine, Le Play, pour ne citer que les plus célèbres, analysèrent les sociétés et leurs organismes. L'organisation du Travail et de la Propriété, la constitution de la Famille, la fonction sociale du Patronage, de la Religion, des Cultures intellectuelles, l'action et la constitution des Pouvoirs publics, tout fut examiné, disséqué, comparé. Et quand, par ces puissants efforts, ces nouvelles sciences se

furent constituées, quand l'Économie politique, l'Économie sociale, les Sciences politiques... la Science Sociale eurent conquis droit de cité, et fait de nombreux adeptes, alors on vit l'École de Droit, réveillée tout à coup de sa longue léthargie, vouloir annexer successivement à son enseignement toutes ces sciences nouvelles. Après avoir fait entrer chez elle, il y a quelques années, l'économie politique, installé plus récemment la science financière, la législation coloniale, elle parle aujourd'hui d'enseigner les sciences politiques et les sciences sociales.

L'expansion scientifique de l'École de Droit ressemble beaucoup, il faut l'avouer, à notre expansion coloniale. Tout comme la France, l'École de Droit ne rêve que sorties hors de son territoire, que conquêtes lointaines; annexer un empire, une province de la science ne lui semble que petite besogne. Fort bien, mais cet empire, cette province, une fois annexés, il les faut exploiter. Tout comme la France, l'École de Droit paraît bien incapable d'une telle œuvre. Et ce n'est certes pas la formation qu'elle donne à son corps professoral qui lui permettra de la tenter avec succès.

Quelle est la formation que l'École de Droit donne à ses professeurs?

Pour former un professeur de droit, la recette est bien simple : Vous prenez un bon licencié; c'est un article assez difficile à se procurer à l'heure actuelle, mais parmi les milliers qui s'en fabriquent annuellement on en trouve encore quelques-uns. Vous prenez donc un bon licencié, qui a bien étudié son Code civil et son droit romain et vous en faites tout d'abord un docteur; pour cela, vous l'engagez à revoir et à retravailler pendant trois ans et ce même Code civil et ce même Droit romain. Une fois votre homme docteur, vous le forcez, car il doit commencer à trouver cette besogne fastidieuse, à repiocher pour la troisième fois, toujours ce même Code civil, toujours ce même droit romain : on n'est agrégé qu'à ce prix!

Et quand ce malheureux aura passé sept à huit années de sa

belle jeunesse à se tenir à l'écart de la vie réelle pour ressasser les mêmes matières, quand il aura piétiné sur place dans l'étroit compartiment de la Faculté où on l'a parqué; quand, pour réussir dans le concours, il aura été obligé de s'interdire toute excursion, toute recherche dans le domaine des autres sciences, quand son cerveau sera devenu un vaste répertoire, alors on déclarera qu'il a l'esprit juridique, et on prononcera le *dignus intrare*. Toute la formation qu'exige et qu'impose l'agrégation aboutit en dernière analyse à cela : avoir l'esprit juridique.

Qu'est-ce donc que cela : avoir l'esprit juridique? Avoir l'esprit juridique : c'est savoir commenter un texte, en tirer par d'ingénieux raisonnements et d'habiles rapprochements tout ce qui n'y est pas; c'est savoir s'appuyer sur un article du Code pour décider sur des questions qui ne se posaient même pas lorsque ce Code fut rédigé; c'est savoir pousser l'esprit de controverse assez loin pour être capable d'enrichir les manuels de quelque nouveau système; c'est, en un mot, employer uniquement la méthode déductive, s'abstraire du monde réel pour qui les lois sont faites, c'est verser à fond dans la casuistique.

Et, prodige énorme! ce sont ces mêmes hommes, qui ont passé leur jeunesse à ruminer le Code civil et le droit romain, qui n'ont pu distraire une minute de ce rude labeur pour jeter un regard autour d'eux, pour acquérir cette culture générale qui est la science; ce sont ces mêmes hommes dont l'esprit n'a été formé qu'à abstraire et à déduire, qui vont se trouver, tout à coup, chargés d'enseigner les sciences politiques, la Science Sociale.

Mais c'est là chose impossible. Car si l'étude des sociétés humaines a fait, en cette fin de siècle, de si rapides progrès, c'est à la méthode qu'elle a prise, — à une méthode qui est l'antithèse absolue de la méthode juridique, — qu'il faut attribuer ces magnifiques résultats. C'est en empruntant aux sciences naturelles la méthode d'observation, en analysant, en comparant, en classant les phénomènes sociaux, que la Science Sociale est arrivée à déterminer le rôle et l'action de tous les organismes dont se compose une société, et qu'elle peut, aujourd'hui, avec quel-

ques éléments épars reconstituer une société ancienne et la décrire. Pour enseigner la Science Sociale, pour discourir, du haut de la chaire, sur les organismes de la vie privée et de la vie publique d'une société, pour analyser les lois qui les régissent, il faudrait commencer par savoir ce que c'est qu'une société; et où donc, — qu'ils nous permettent de le leur demander, — les agrégés des Facultés de Droit l'auraient-ils appris!

Ce que l'éducation intellectuelle ne donne pas, souvent la pratique de la vie le procure, et les plus grands esprits doivent, la plupart du temps, plus à la manipulation des hommes et des choses qu'à la science livresque. Les professeurs des Facultés de Droit ont-ils au moins cet ultime moyen de formation!

Les lois qu'ils expliquent, ils ne les appliquent jamais, du moins à la Faculté de Paris. Retirés dans le sanctuaire de la Montagne Sainte-Geneviève, loin des bruits du Palais, ils construisent d'ingénieux systèmes qu'ils opposent à ces misérables solutions que, dans sa vulgarité, la vie impose. Tous ces jeunes maîtres, qui veulent aujourd'hui, en province comme à Paris, enseigner les sciences nouvelles, n'ont jamais eu avec la vie réelle aucun contact. Ils n'ont jamais été industriels ni patrons, et ils enseigneront l'Économie politique, l'Économie sociale! Ils n'ont jamais administré aucun département, ils n'ont jamais figuré dans aucun Conseil de l'État, et ils enseigneront le Droit administratif! Ils n'ont jamais eu à diriger un grand service financier, une grande société financière, et ils enseigneront les finances publiques et privées, etc...! Avec huit ans d'études de Droit romain et de Code civil et six mois de recherches hâtives dans des bouquins quelconques, on vous servira le cours que vous désirerez!

Les résultats de cette organisation de l'École de Droit sont tristement connus. L'extension anormale de la clientèle scolaire, le développement antiscientifique de l'enseignement, la formation surannée du corps professoral ont agi lentement, mais sûrement. Aujourd'hui, l'œuvre est achevée, et, de l'aveu de tous, de

l'aveu même des professeurs des Facultés, les études juridiques sont en train de mourir, si elles ne sont pas mortes!

Les élèves, entraînés par cette majorité d'apprentis fonctionnaires, ne fréquentent plus l'École; ne visant qu'au diplôme, ils apprennent hâtivement et plus que superficiellement les matières de leurs examens dans des manuels, et s'en vont tranquillement faire constater leur ignorance par les jurys.

Pour tâcher de rattraper cette clientèle, qui s'en va, les Facultés de Droit veulent se mettre au goût du jour, et croient qu'il suffira de renouveler leur programme pour faire revenir le public.

C'est là une grave erreur.

II.

Que les Facultés de Droit se trompent et sur les causes de leurs maux et sur les remèdes capables de les guérir, nous croyons l'avoir démontré. Mais il y a mieux à faire que de prouver à un malade qu'il ne se rend pas compte de son état et se soigne mal, on doit, quand on le peut, le secourir. Notre étude ne prendra quelque valeur et notre critique ne sera profitable que si, après avoir déterminé à notre tour les causes du mal dont se meurent les études de Droit, nous indiquons le traitement à suivre pour leur rendre santé et vigueur.

La première des mesures à prendre peut paraître, je l'avoue, très rude; elle ne va pas sans exiger du patient une somme considérable d'énergie, car il s'agit d'une amputation. Si les Facultés de Droit veulent sérieusement participer à l'Enseignement supérieur, si elles désirent devenir, elles aussi, des sanctuaires de la science, il faut qu'elles se décident à chasser les infidèles qui les ont envahies. Tant que le gros du public qui les fréquente sera composé de candidats fonctionnaires, on pourra opérer les réformes les plus judicieuses, refondre les programmes, développer scientifiquement l'enseignement, recruter et former un corps

professoral hors pair, toutes ces réformes seront vaines et viendront se briser contre cette force irrésistible : l'intérêt et les besoins de la clientèle. Quoi que l'on fasse, on ne pourra jamais contraindre les innombrables théories de jeunes gens qui se dirigent en rangs serrés vers les carrières d'État, à recevoir la haute et puissante formation intellectuelle qui est l'enseignement supérieur; aucun n'en a besoin, peu en sont capables. Quels que soient les programmes et les épreuves, ces jeunes gens les transformeront rapidement; amenés de force dans les Écoles de Droit, ils marqueront leur passage en les ravalant à la situation secondaire d'Écoles professionnelles!

Mettre tous ces jeunes gens à la porte des Facultés de Droit, c'est fort bien; mais par quelles garanties de capacité, pour l'État, remplacerez-vous celle que lui donnait la licence en droit? J'attendais l'objection. Elle n'est pas sérieuse. Quelle garantie de capacité peut donner un diplôme qui, de l'aveu même de ceux qui le délivrent, est tombé au-dessous du médiocre? J'en appelle d'ailleurs à tous les licenciés en droit! L'ultime mérite de ce pauvre diplôme est peut-être d'éloigner des concours de l'État tous ceux qui n'ont pu l'obtenir. Ce n'est là qu'un mérite bien relatif et qui peut disparaître du jour au lendemain. Car ce qui éloigne réellement et efficacement les non-valeurs, ce sont les difficultés connues du concours, la science et l'impartialité des examinateurs. Tout le monde ne se présente pas à l'École polytechnique, et cependant aucun diplôme universitaire n'est exigé à l'entrée de cette École! Que l'État protège ses carrières par de semblables moyens.

En enlevant au diplôme de licencié en droit toute influence pour l'accession au fonctionarisme, en ne lui laissant, comme à tous les autres diplômes universitaires, que la seule valeur scientifique qu'il aura su acquérir, on ferait plus que de débarrasser les Facultés de Droit d'une clientèle déprimante et naturellement rebelle à l'Enseignement supérieur, on instituerait enfin la liberté de cet Enseignement supérieur.

A l'heure actuelle, malgré les apparences, la liberté de l'Enseignement supérieur n'existe pas. Il y a bien, à côté des Facul-

tés de l'État, quelques Facultés libres, mais elles ne sont pas autre chose que des « boîtes à licence » tenues par des personnes bien pensantes. Depuis leur fondation, depuis vingt ans, elles n'ont fait faire aucun progrès à la science; dans ce grand mouvement qui a remis en discussion la valeur des méthodes, des études, des programmes, leur part contributive a été nulle. Jusqu'à un certain point, ces Facultés libres peuvent s'excuser de leur médiocrité, en objectant qu'elles n'ont pas le droit de dresser des programmes, et de donner des grades, qu'en tout et pour tout elles sont forcées de copier les Facultés de l'État. Que, demain, les diplômes de l'Université ne confèrent d'autres avantages que ceux de la science, toutes les objections contre la libre collation des grades tomberont, et la science se trouvera vigoureusement portée en avant par toute la force que donnent l'initiative privée et la liberté.

Telle est la première mesure à prendre. Supposons-la réalisée, car elle est le point de départ nécessaire. Supposons que les seuls esprits vigoureux capables de recevoir utilement une culture supérieure fréquentent l'École de Droit, une grande question se pose. Quel enseignement faudra-t-il donner à cette élite, quel menu faudra-t-il présenter à cette clientèle devenue homogène? Il s'agit tout simplement d'examiner quel doit être la constitution de l'Enseignement supérieur, et quelle est, dans ce tout organisé, la fonction des Facultés de Droit.

La tendance très nette, très clairement avouée de ces Facultés et surtout de l'École de Droit de Paris, est de s'annexer toutes les sciences qui touchent à la vie économique, sociale et politique de la nation. Comme elles détiennent déjà, par le droit civil, toute la vie ou presque toute la vie privée du citoyen, elles prétendent, sans s'en douter peut-être, à la science tout entière! A ce compte, ce ne serait plus la Faculté de Droit qui ferait partie de l'Université, ce serait l'Université qui deviendrait dépendance de la Faculté de Droit.

Voulez-vous des exemples? ils abondent.

Il y a quelques années, on a introduit dans le programme des Facultés de Droit l'enseignement du Droit international.

Qu'est-ce que le droit international, si on le sépare de l'histoire des relations internationales? Un corps sans âme. Aussi aujourd'hui réclame-t-on à la Faculté de Droit de Paris la création d'une chaire d'Histoire diplomatique.

Mais cette histoire diplomatique est-elle compréhensible, si elle n'est pas éclairée par l'histoire, la géographie, l'ethnographie... la connaissance des questions économiques, militaires et religieuses...? autant de chaires à créer.

Il en va de même pour l'Économie politique, installée il y a quelque seize ans dans les Facultés de Droit; elle a déjà attiré et logé auprès d'elle la science financière et la statistique; et, cependant, que d'appuis indispensables, que de connaissances essentielles lui manquent encore dans ce milieu! Essayez d'y déterminer une loi économique, d'y étudier, non pas dans le vague et l'abstrait, mais dans le réel et le concret, la question du libre-échange et de la protection, par exemple, et voyez immédiatement quelles contributions vous devez demander aux autres sciences. Pouvez-vous indiquer le régime douanier qui convient à un pays si vous ne connaissez ses ressources naturelles, l'organisation et la productivité de son travail, l'organisation et les charges de sa propriété, les aptitudes et les besoins de sa race, la puissance de son commerce, la valeur de son crédit... la constitution de ses pouvoirs publics, sa situation diplomatique...? Et comment pouvez-vous déterminer toutes ces causes agissantes, mesurer leur influence, si vous ne vous adressez pas aux sciences qui les étudient?

Si nous quittons ces provinces de conquête récente pour rentrer sur l'antique territoire national des Facultés de Droit, que de prétextes à vives sorties, à excursions lointaines nous y rencontrons! Essayez donc de pénétrer et d'expliquer les lois qui réglementent à l'heure actuelle la propriété ou la famille sans vous être rendu compte de l'organisation du travail, des modes de culture... sans analyser l'influence des moyens d'existence et des idées religieuses de la race. Comment prétendre acquérir la science du droit criminel sans demander des lumières à la psychologie, à la morale, sans interroger la physiologie et l'anthropologie...?

La Science est une. Et si, pour nous rendre compte d'un fait quelconque, nous sommes pour ainsi dire obligés de tourner autour de lui, de l'observer successivement à différents points de vue, qui sont les différentes sciences; si nous devons diviser ce fait en un certain nombre d'éléments et faire, chaque fois que nous en analysons un, abstraction des autres; ce sont là, il faut le reconnaître, des procédés imposés par la faiblesse de notre esprit incapable d'une vue d'ensemble. Les sciences que nous sommes si fiers de découvrir, de distinguer les unes des autres, se confondent toutes dans la réalité.

Si donc les Facultés de Droit veulent donner chez elles tous les enseignements qui éclairent et qui contrôlent le moindre fait juridique, elles n'ont qu'une chose à faire, c'est de s'annexer purement et simplement l'Université et toutes les chaires de l'Enseignement libre!

Est-ce là chose possible!

Non, et il importe, dans l'intérêt de l'Enseignement supérieur, de couper court le plus tôt possible à de pareilles prétentions! La raison en est simple!

Si on laissait les Facultés de Droit s'engager dans cette voie, que trouverait-on à répondre aux autres Facultés, si elles réclamaient, elles aussi, l'annexion des sciences qui peuvent leur être utiles? Ayant pour centre l'histoire, quelles connaissances la Faculté des Lettres pourrait-elle laisser dehors? Autant vaudrait constituer à l'intérieur et au profit de chaque Faculté une Université tout entière.

Il y a des arguments encore plus topiques à opposer aux désirs des Facultés de Droit. De toutes les Facultés, elles sont les moins capables d'une pareille extension; l'objet de leur enseignement, tout comme leur méthode, les rend inaptes à devenir le centre autour duquel pourraient se ranger toutes les sciences. Telle qu'elle est constituée, la science juridique n'est pas encore prête à donner une puissante synthèse de toutes les sciences.

Si nous dégageons, en effet, la science juridique des broussailles qui l'ont envahie peu à peu, si nous recherchons quelles

sont ses antiques et profondes racines, nous voyons que son objet propre est le droit privé. Mais ce droit privé a ceci de très particulier qu'il est codifié. Le fait vaut la peine qu'on s'y arrête! Par la codification, le législateur arrache la coutume du milieu qui la produisait, qui la constituait par des actions lentes et continues et l'adaptait sans cesse aux besoins de la société; il la saisit dans son évolution pour la couler dans un moule aux arêtes vives, à la forme désormais invariable.

Le jurisconsulte, qui reçoit cette loi codifiée, pourra, si cela l'intéresse, la démonter, pièces par pièces, l'analyser en ses moindres détails, et pourra rechercher quelles empreintes elle a retenues du passé, quels éléments nouveaux les faits et les nécessités du présent y ont introduits; en cela il fera œuvre d'historien et de sociologue; mais telle n'est pas sa mission. La fonction du jurisconsulte est d'appliquer la loi, c'est là la base fondamentale de la formation intellectuelle qu'on doit lui donner.

Appliquer la loi, ce n'est pas œuvre facile; voyez plutôt le problème qui se pose au jurisconsulte. D'une part, il a un texte précis, immuable, qui se développe en quelques formules abstraites; de l'autre, l'infinie variété des choses humaines, avec leurs modalités, leurs causes, leurs conséquences si profondément diversifiées. Force lui est donc de dresser son esprit à déduire de ce texte, qui lui est imposé, des principes généraux qui tout à l'heure formeront les prémisses des arrêts qu'il rendra, des conseils qu'il donnera; de ramener, par des formules précises, l'infinie variété des faits à un certain nombre de cas, pour leur permettre d'aller se faire juger par leur comparaison avec les principes généraux. Quoi d'étonnant alors si cette œuvre ardue laisse des traces indélébiles dans l'esprit humain, si elle le dresse et le façonne d'une manière si originale! Abstractions, interprétations subtiles, déductions puissamment liées, solutions tranchantes... tels sont les procédés de la méthode qu'impose au cerveau l'étude de l'application des textes codifiés.

Et ce seraient ces sciences juridiques qui, dans un régime de lois codifiées, n'ont pour objet que des formules abstraites, qui ne saisissent les faits que pour les émonder de toutes leurs

pousses originales, ce seraient ces sciences dont la méthode est la déduction, qui prétendraient grouper dans leur dépendance toutes les autres sciences, comme si elles étaient capables d'en donner la synthèse!

Mais toutes les autres sciences, qu'elles aient la Nature, l'Homme ou la Société pour objet, s'efforcent de plus en plus de saisir ou de reconstituer les phénomènes et les faits dans leur complète réalité, de déterminer les causes si diverses qui les produisent et leurs innombrables conséquences. La méthode d'observation, qu'elles ont empruntée aux sciences naturelles, ne leur a donné un si magnifique essor que parce que, par ses procédés d'analyse, d'observation comparée et de classification, elle a permis d'approcher, d'atteindre la réalité; que parce que, en substituant l'induction à la déduction, elle a fait disparaître ces ingénieuses théories, brillantes imaginations de l'esprit illustrées de quelques faits heureusement choisis ou habilement travestis et les a remplacées par ces hypothèses solidement charpentées dont l'unique ambition est de s'identifier avec la réalité.

Entre la science de l'application de textes codifiés et l'ensemble des connaissances humaines, la discordance est donc complète.

Si les sciences juridiques ne peuvent prétendre établir chez elles, dans leur dépendance, étudier avec leur méthode les sciences politiques et la science sociale, que doivent-elles faire pour renouveler leur enseignement?

Au lieu de s'isoler de l'Université et de vouloir donner dans leurs Écoles l'ensemble des connaissances qui ont pour objet la constitution et l'organisation des sociétés, les maîtres ès sciences juridiques devraient, au contraire, reprendre leur place dans l'Université et être les premiers à réclamer l'abolition de ces barrières intérieures qui sont les Facultés. Nous avons montré plus haut de quelle conception antiscientifique procédait cette répartition des connaissances humaines entre ces compartiments aux parois étanches.

Les Facultés abolies, les sciences se développeraient spontanément et se grouperaient d'après leurs affinités; au lieu de se

gêner, elles se prêteraient un mutuel appui et offriraient un merveilleux terrain de culture pour l'éclosion des nouvelles venues. Les étudiants d'élite, capables d'aborder l'enseignement supérieur, s'établiraient au centre d'un de ces groupes naturels et les compléteraient par de libres explorations dans les groupes voisins, suivant leurs goûts, leurs aptitudes et leur curiosité.

Au milieu de l'Université, les sciences juridiques, dont le centre naturel est constitué par le droit privé, voisineraient utilement avec les autres sciences. Tandis que certains esprits, préoccupés de savoir par quelles évolutions ont passé les lois qui ont régi et qui régissent actuellement les grands organismes de la vie privée, iraient demander à l'histoire renouvelée par la Science sociale quelles actions et quelles influences ont peu à peu constitué la famille ou la propriété ; d'autres, plus soucieux du présent interrogeraient les faits, les sciences économiques... pour savoir si ces constitutions répondent encore aux nécessités actuelles.

De ces voisinages, de ces fréquentations, les sciences juridiques rapporteraient probablement de claires vues sur leur action sociale ; elles rentreraient peut-être chez elles convaincues de l'efficacité des méthodes qui tiennent compte des faits. Gagnées à leur tour à la méthode d'observation, elles se rendraient compte qu'il leur faut, sous peine de périr, se reconstituer et se renouveler. Ce programme est assez beau pour contenter toutes les ambitions.

La clientèle épurée, les programmes et la méthode transformés, il resterait une dernière tâche à accomplir aux maîtres ès sciences juridiques ; ce serait de réformer l'agrégation. Mais alors, cette œuvre qui, aujourd'hui, paraît si compliquée, deviendrait singulièrement facile. En se plaçant au centre d'un groupe naturel de sciences, et en rayonnant de là suivant la curiosité et les aptitudes de son esprit, le futur agrégé aurait à l'avance tracé son programme ; il se serait rendu maître dans une science et se serait fait capable de l'enseigner.

Ce projet de réforme des Études supérieures de Droit que nous présentons au public a-t-il chance d'être admis, nous l'ignorons, ou, pour dire toute notre pensée, nous ne le croyons pas, tant est puissant en France l'empire de la routine. Seulement, il pourra montrer à certains esprits combien sont peu justifiées et combien sont dangereuses les prétentions de l'École de Droit. Ce n'est pas par l'accaparement d'un ensemble de sciences au profit d'une Faculté, mais par la pleine et entière liberté, que la haute culture intellectuelle pourra se développer.

Robert Pinot.

LE PERSONNAGE D'ODIN

ET LES CARAVANIERS IRANIENS

EN GERMANIE.

(*Suite et fin.*)

Au cours de notre article précédent (1), nous avons vu les Caravaniers, qui devaient sillonner l'Europe, se constituer dans l'Iran, et surtout dans la région montagneuse du Nord, particulière au cheval de bât. Puis, après avoir indiqué leur expansion sur l'Occident, nous avons décrit les principaux organismes de la confédération commerciale : en même temps, nous avons montré combien elle était faite pour dominer et grouper les tribus demi-nomades, demi-sédentaires, de la Germanie.

Aujourd'hui, nous confirmerons ces vues, surtout théoriques, par l'*étude des faits*. Dans les documents que l'antiquité nous a laissés sur l'Europe barbare, nous rechercherons les traces historiques des caravaniers dominateurs.

Par malheur, ces documents se bornent à peu de chose. En dehors des grandes expéditions de l'époque impériale, les Romains se sont fort peu aventurés au delà du Rhin et du Danube. Les Grecs en ont fait moins qu'eux encore ; ce qu'Hérodote nous apprend, même de populations assez voisines des colonies grecques, il est clair qu'il ne le sait que par ouï-dire ; et le chevalier romain qui, sous Néron, atteignit le pays de l'ambre,

(1) Voir les deux dernières livraisons de la *Science sociale*, t. XVII, p. 398 et 527.

paraît être le premier explorateur sorti des régions méditerranéennes qui soit arrivé par terre à la Baltique (1); il a d'ailleurs joui d'une célébrité analogue à celle de notre Caillié, le premier Européen qui revint de Tombouctou!

Mais cette impossibilité de pénétrer dans la steppe à laquelle se sont heurtés eux-mêmes ces Grecs des colonies Pontiques, à la fois si insinuants et si ardents à s'enrichir, n'est-elle pas, à elle seule, une preuve que la place était prise, et prise par des gens de valeur, difficiles à débusquer? Les commerçants d'Olbia, comme tous les Grecs du monde, n'avaient-ils pas merveilleusement ce qu'il fallait pour exploiter des nomades ou des demi-nomades, s'ils étaient arrivés les premiers?

Malgré le peu d'attention que les auteurs anciens ont accordée au monde barbare, ils vont nous fournir certains traits qui ne manquent pas de valeur. A travers leurs écrits, nous allons retrouver les routes par lesquelles nos transporteurs ont rayonné sur l'Occident, et parfois les brumes du Nord s'éclairciront assez pour nous laisser entrevoir leurs caravanes elles-mêmes, s'allongeant dans la vallée du Danube ou dans la plaine germanique.

I. — L'EUROPE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Rappelons, tout d'abord, le texte si curieux qui nous montre, au dixième siècle, « les commerçants du roi de Ninive pêchant l'ambre dans les mers où la Polaire est au faîte du ciel (2) », et arrivons de suite à Hérodote.

Le père de l'Histoire (3) distingue, chez les Scythes, trois types

(1) Strabon nous dit que les Germains au delà de l'Elbe sont complètement inconnus : aucun voyageur n'a pénétré par terre dans ce pays (*Géogr.*, VII, 294). Cf. Hérodote, III, 115; V, 9, *init.*

(2) Déjà cité dans notre précédent article, t. XVIII.

(3) Que l'on nous pardonne, à propos d'Hérodote, un hors-d'œuvre qui nous paraît avoir quelque intérêt. Son *Histoire* commence, aux yeux des modernes, par un conte à dormir debout; d'après le vieil historien, les inimitiés des Perses et des Grecs auraient leur origine dans des enlèvements de femmes entre Phéniciens et Grecs d'abord, puis entre Grecs et Colchidiens, et plus tard entre Troyens et Grecs; enfin, la destruction de Troie, brochant sur le tout, aurait rendu la haine des Perses incurable.

sociaux ou trois classes : il connaît des Scythes nomades, des Scythes agriculteurs et des Scythes dominateurs; et certains traits nous amènent à supposer que ces derniers, *qui regardent les autres comme leurs esclaves* (1), sont des commerçants, peut-être mélangés de métallurges (2).

Plus loin, Hérodote nous parle de trafiquants scythes ayant de très longs itinéraires à parcourir, et obligés de savoir sept langues différentes (3); il ajoute que les vrais Scythes (sans doute ceux de l'aristocratie) sont peu nombreux (4); il dit et répète que les colonies grecques des pays scythes sont des entrepôts commerciaux (5); autant de traits qui cadrent bien avec l'existence de caravanes en pays scythe.

En se dirigeant vers l'Europe, le vieil historien rencontre, sur le cours du Dniéper, un croisement de routes important : c'est *Exampée*, dont le nom signifie *Voies sacrées*, et qui possède *un monument d'airain*, fameux par ses dimensions (6); ne semble-t-il pas que les caravaniers qui ont tracé ces *routes* se rattachent à une association *religieuse*, et sont au courant de la *métallurgie?*

Au pays des Gètes, vers l'embouchure du Danube, c'est-à-dire, à l'entrée de la plus ancienne et de la plus importante des routes qui se dirigent vers l'Europe centrale et occidentale, il a existé pendant de longs siècles un centre considérable de prêtres versés dans toutes les sciences, inspirant et dominant les rois, un véritable collège de Mages, une vraie lamaserie thibé-

A cette époque, la puissance politique des Perses était confinée dans l'Iran, et la solidarité que leur suppose Hérodote avec trois contrées aussi éloignées nous paraît absurde. Mais si l'on admet qu'alors les différentes régions de l'Asie Mineure étaient reliées par des confréries caravanières aux grands commerçants de l'Iran, tout cela devient acceptable ; c'est ainsi qu'aujourd'hui toutes les confréries du Sahara se regardent comme atteintes par les vexations des Européens contre l'une d'entre elles.

(1) Hérodote. *Histoire*, IV, 20, et 7, *in fine*. Seuls, les Scythes voisins des Iyrques sont indépendants des Scythes royaux (IV, 22).

(2) Les Scythes royaux, ou dominateurs, doivent leur situation à ce qu'ils sont possesseurs de *l'or* sacre (IV, 5, 7), auquel d'ailleurs ils rendent un culte.

(3) *Ibid.*, 24.

(4) *Ibid.*, 81.

(5) *Ibid.*, 24, 108 : Cf. Jornandes, V ; Strabon, *Géogr.*, XI. p. 493.

(6) Hérodote. *Histoire*, 52, 81.

taine transportée en Occident. Déjà ancien à l'époque d'Hérodote (1), ce centre sacerdotal a été dirigé par des hommes fameux : Zalmoxis, disciple de Pythagore; Dicénéos Zeutos, contemporain de Sylla, et Comosicos, un peu plus récent. Hérodote, Strabon, Jornandès, nous disent que les uns et les autres commandaient aux rois, comme organes de la volonté des dieux; ils commençaient par être prêtres du dieu le plus honoré, et bientôt on les adorait eux-mêmes (2); et jusqu'a nos jours, dit Strabon, il s'est toujours trouvé, à côté des rois de ce pays, un sage ayant ce caractère hiératique et dominateur (3).

L'itinéraire qu'Hérodote fait prendre, à tort ou à raison, aux « présents des Hyperboréens », lesquels « se dirigent longtemps vers l'Occident avant d'atteindre le fond de l'Adriatique », a tout l'air de n'être pas autre chose que la grande voie commerciale remontant le Danube (4).

Le bas de ce fleuve, et certaines parties de l'Illyrie, ont été, d'après d'anciennes traditions, au pouvoir des Amazones (5); et il se pourrait fort bien qu'à l'époque d'Hérodote, des garnisons de femmes défendissent encore la rive gauche du Danube, car les Scythes lui ont dit que des « abeilles » empêchaient la traversée du fleuve (6); or ce nom d' « abeilles » a servi antérieurement à désigner des communautés de femmes, et peut-être d'Amazones (7).

Sur l'Europe centrale, le père de l'histoire ne possède qu'un renseignement précis : c'est qu'on y trouve un peuple qu'il

(1) Hérodote, *Histoire,* 96.

(2) Les prêtres adorés de leur vivant, et les Odins qui se sont succédé à différentes époques, sans avoir augmenté la population du panthéon germanique, ne permettent ils pas de supposer que nous sommes en face d'incarnations successives de la divinité, et que nos caravaniers croient à la métempsycose? Notons que les Druides gaulois, dont nous parlerons plus loin, y croyaient aussi.

(3) Hérodote, *Hist.*, IV, 95, 96; Strabon, VII, p. 297; Jornandès V, XI.

(4) Hérodote, *Hist.*, IV, 33.

(5) « Amazonas in Illyricum commigrasse et aliquando ibi sedem tenuisse refert Servius ad I Æneid., 243, et XI, 842... Eas ex Thracia Rhetos et Vindelicios expulisse, eosque coegisse aliam sibi sedem quærere inter Alpes Rheticas (qui etiam ab iis usum securium didicerunt) tradit Schol. ad Horat. IV, Od. 4, 20. » (Forcellini, *Lexicon totius latinitatis.*)

(6) Hérod., *Hist.*, V, 10.

(7) Voir notamment Sayce, *les Hétéens*, trad. Menant (Leroux, 1891), p. 82.

appelle des Sigunnes (peut-être des Siggungs ou fils de Sigg, un nom de chefs caravaniers qu'Odin portera plus tard). Or, ces Sigunnes occupent à la fois les pays au nord de la Thrace, ceux au-dessus de l'Adriatique, et certaines parties de la Gaule où les Massiliotes les rencontrent ; ajoutons que, pour ces derniers, « sigunne » est synonyme de marchand, tandis qu'en Chypre, où ce nom est également connu, il paraît signifier métallurge (1).

Quand nous aurons ajouté deux traits qu'Hérodote nous fournit sur leur compte, à savoir qu'on les retrouve encore dans la région au sud-ouest du Caucase, et qu'ils paraissent originaires de Médie, les Sigunnes n'auront-ils pas bien des points de ressemblance avec nos caravaniers sauromates ?

Si, de la région occupée par les Sigunnes, nous descendons en Italie où tant de bronzes proto-étrusques présentent les formes décoratives de Koban, ne sommes-nous pas tentés de voir des transporteurs caucasiens dans ces mystérieux Rasénas qui s'établissent au Sud de l'Apennin vers le onzième ou le dixième siècle, qui ont eu, de tout temps, des établissements en Rhétie, que certains auteurs croient arrivés par le Nord, et qui tranchent nettement sur les Pélasges indigènes auxquels ils se superposent ?

Les Rasénas attachent une importance exceptionnelle à la filiation par les femmes : presque toutes leurs inscriptions funéraires indiquent le nom de la mère, précisément à l'endroit où des rédacteurs latins auraient écrit le *prænomen* du père ; deux ou trois tombes de Clusium et l'histoire de Démarate paraissent même indiquer l'existence du clan féminin (2), et Théopompe les accuse de pratiquer la communauté des femmes, comme Hérodote en accusait certains peuples de la steppe.

Puis leur organisation sociale est, comme celle de la confrérie caravanière, essentiellement religieuse et théocratique : le pouvoir est aux mains des lucumons, chefs d'une aristocratie peu

(1) Hérodote, *Hist.*, V, 9.

(2) En particulier, celles des Helii et des Vibinii (voir au supplément du *Corpus* de Fabretti). Les enfants de l'étranger Démarate comptent dans la famille des Tarchnas par suite du mariage de leur père.

nombreuse, constituée héréditairement, à la fois sacerdotale et militaire. C'est dans le temple d'une *déesse*, de Voltumna, que se tiennent les grandes assemblées de la confédération (1). Dans leur olympe, au-dessous des divinités mystérieuses, qui représentent le Destin, apparaît, comme dans la mythologie odinique, un *conseil de douze dieux* « délibérants » ou « prévoyants » ; et le nom étrusque de ces dieux est *Aisoi* ou *Æsar;* sans doute il serait facile de trouver à ce nom une étymologie gréco-pélasgique; mais est-il supposable que les Rasénas aient pris à leurs vaincus l'appellation nationale de leurs dieux (2)? Puis, comme les caravaniers d'Orient, ils attachent une importance très considérable à la magie et aux arts divinatoires.

Ajoutons, le fait en vaut la peine, que le nom des *Tusci* (Étrusques) paraît identique à celui des Τούσκοι du Caucase, et que cette dernière peuplade, qui *commande la route des Portes Albaniennes* (3), a toute la tournure d'une garnison de transporteurs.

Au nord de l'Étrurie, et comme pour jalonner cette arrivée de Caucasiens par la vallée du Danube, Hérodote nous montre les Vénètes « *qui prétendent être une colonie de Mèdes* (4) ». Cette prétention qui l'étonne fort, s'explique tout naturellement pour nous. Rappelons que les Sigunnes, « Mèdes » aussi, sont un peu plus au Nord.

Les villes pélasgiques de la Tyrrhénie offraient une riche proie à nos caravaniers conquérants, et elles ont dû tout particulièrement les attirer et les fixer. Par contre, dans les Gaules, alors très éloignées de la civilisation, leur action sociale a été naturellement moindre. Notons cependant que le dieu gaulois Hésus, dont le nom est à rapprocher de celui des Ases, paraît être, comme le Thor scandinave, un dominateur *métallurge*. Les

(1) Chez les Scythes, le culte principal allait aussi à une femme, à Vesta, gardienne et défenseur du foyer; « c'était une de leurs anciennes reines », dit Hérodote.

(2) « *Æsar* etrusca lingua deus vocatur », dit Suétone. (*Vie d'Auguste*, 97.) Dans la vieille langue scandinave, *Æsir* est le pluriel de *ass*, dieu, ase; le rapprochement n'est-il pas au moins curieux?

(3) « Entre le Caucase et les Cérauniens, sont les Τούσκοι », dit Ptolémée. Voir dans de Morgan, *Une Mission scientifique au Caucase*, la carte, t. II, p. 175.

(4) *Hist.*, V, 9.

Romains l'identifient à Jupiter et à *Vulcain* (1). Puis les collèges de Druides dont l'influence est si considérable, et ce groupe de prêtresses qu'un géographe ancien (2) retrouve à l'embouchure de la Loire, ne seraient-ils pas un reste des confréries caravanières? Notons que les Druides prétendent avoir gardé les enseignements de Pythagore, ce qui s'explique sans peine, si on les suppose en relations avec les prêtres de Zalmoxis, disciple de Pythagore, à l'autre extrémité des routes du Danube.

Avant de quitter les Gaules, n'est-il pas intéressant de remarquer que ce sont vraisemblablement de vieilles rivalités commerciales qui ont permis à César de se mêler des affaires de nos ancêtres? Une haine séculaire divisant les Éduens et les Séquanes, les premiers appellent les Romains à leur aide, les seconds recourent aux Suèves. Examinons la position respective de ces quatre peuples, et nous verrons que les Éduens, continués par la Province romaine, représentent, pour les marchandises venant de la Grande-Bretagne, la direction de Marseille et de la Méditerranée, tandis que les Séquanes, établis entre les sources de la Seine et la trouée de Belfort, dirigent ces mêmes marchandises vers le haut Rhin et le haut Danube, occupés par leurs alliés les Suèves. L'existence de ces deux routes concurrentes vers la Grande-Bretagne n'est pas une pure hypothèse, elle est indiquée par Strabon, qui nous apprend également que l'alliance des Germains et des Séquanes est un fait ancien et considérable dans l'histoire de la Germanie.

C'est par la Bohême, la vallée de l'Elbe et le Jutland que nos transporteurs atteignirent d'abord les pays scandinaves : les bronzes kobaniens sont très rares dans la vallée de l'Oder et dans les steppes plus orientales. Cela se conçoit : ces régions étaient alors trop agitées pour permettre d'aborder directement le Samland : « Les voies propres aux invasions, dit fort bien M. de Tourville (3), sont incertaines au commerce ».

(1) Comme Thor, cet autre dieu de la forge et des flammes est devenu postérieurement le dieu du tonnerre.

(2) Strabon, IV, IV, 6.

(3) *Notes manuscrites.*

Il est clair que l'archipel danois, dont la fertilité avait retenu et transformé les nomades, devait rapidement dresser ses habitants à la vie maritime : ses îles devenaient, par là, le centre d'exploitation et de domination de toutes les terres voisines : cette loi des lieux, qui préside à la vie politique du monde scandinave jusqu'à la fin du moyen âge, a aussi présidé à sa naissance, et jusqu'à Odin, la Suède n'a pas de vie propre. Ajoutons que les rivages occidentaux du Jutland renferment des gisements d'ambre importants, et que les archéologues estiment aujourd'hui que ces gisements ont été exploités avant ceux du Samland (1). Nous retrouverons plus loin, au témoignage de Tacite, des traces évidentes de matriarcat dans des régions de la Germanie qui sont, à peu de chose près, celles que nous venons d'indiquer comme le parcours des Kobaniens.

Pendant le premier âge du fer méditerranéen, Ninive était le point d'aboutissement de nos caravaniers dans le Sud : c'est dans cette ville que, pendant longtemps, les chameliers syriens vinrent leur acheter l'ambre pour le porter aux navigateurs phéniciens et aux Égyptiens.

Mais bientôt la civilisation hellénique fit du bassin de l'Égée un nouveau centre de fabrication et d'exportation, plus rapproché des pays d'Occident, et tout naturellement porté à chercher des débouchés par la Méditerranée, pour utiliser dans les transports sa population maritime. Le développement de la navigation fit ainsi une concurrence de plus en plus efficace aux caravanes du Caucase, et les ateliers grecs ne laissèrent aux fabricants d'Asie Mineure qu'une clientèle, pour ainsi dire, régionale. En même temps, la fondation des colonies grecques commerciales du Pont-Euxin, de l'Adriatique et du Rhône, vint couper la grande voie de terre qui menait de l'Est à l'Ouest, par des routes qui montaient du Sud au Nord. Plus tard, enfin, la chute de Babylone et de Ninive accentua la décadence des lignes partant du Caucase.

(1) On peut consulter à ce sujet le compte rendu du congrès de Stockholm en 1876.

Alors, ce sont les produits grecs, puis les produits italiens, puis enfin les produits gallo-romains, qui jalonnent les routes commerciales; mais, fait curieux et qui montre bien la vitalité des confréries de la steppe, les voyageurs grecs et romains n'arrivent pas à les déposséder. Ce sont toujours « les barbares » qui, jusqu'à la veille des invasions, font le commerce en pays barbare.

Les débouchés méditerranéens fragmentent les vieilles corporations et modifient leurs itinéraires, mais c'est tout : elles ne les suppriment pas. Elles ne suppriment même pas les communications par terre entre le Caucase et la Gaule; l'analogie des mobiliers du second âge du fer, à Koban et sur la Tène et la Marne, en est une preuve.

Nous voyons d'abord se dessiner une nouvelle voie de terre jalonnée par des monnaies de la Grèce autonome à partir d'Olbia et de l'embouchure du Borysthène; elle semble s'ouvrir au commencement du sixième siècle avant Jésus-Christ; la steppe germanique est alors moins agitée, et c'est vers le Samland, la Courlande et la Livonie que cette voie se dirige : c'est là qu'elle va chercher l'ambre.

Mais elle paraît presque abandonnée vers le deuxième ou le premier siècle avant Jésus-Christ. C'est alors l'apogée d'une ligne plus occidentale, montant de l'Italie, et s'ouvrant en éventail, à travers le Tyrol et la Carinthie, sur toute l'Allemagne du Nord. Cette ligne, dont l'ouverture remonte au quatrième siècle avant l'ère chrétienne, est surtout riche en monnaies de la fin de la République et du commencement de l'Empire; les dépôts de ces monnaies, plus nombreux aux abords du Jutland, montrent bien que la marine scandinave centralise encore en Danemark tout le commerce de la Baltique (1).

Enfin, à partir du deuxième siècle après Jésus-Christ, une nouvelle ligne, encore plus occidentale, se dessine à travers la Gaule

(1) A ce propos, il est curieux de rappeler deux expéditions *victorieuses* du Danois Hading, l'une contre Loker, roi de Courlande, l'autre contre Handuvanus, roi de Dunaborg, également en Courlande. Comme pour bien nous montrer que cette dernière ville est due au commerce avec le Pont Euxin, Saxo a soin de nous dire que cet Handuvanus était originaire de l'Hellespont. (Saxonis *Historia danica*, lib. I, *ad init.*).

romanisée; elle n'emprunte plus à la steppe germanique qu'un parcours très restreint. Ces deux lignes, et surtout la dernière, couvrent le Nord-Ouest de l'Allemagne et la Scandinavie de menus objets romains, puis gallo-romains (1).

Cependant, aux alentours de la Caspienne, s'était passé un fait considérable dans l'histoire des caravaniers de l'Iran. La civilisation qui, par la chute de Ninive, avait subi une éclipse au Sud du Caucase, était arrivée, par les conquêtes d'Alexandre, dans l'Hyrcanie, la Margiane, la Drangiane et la Bactriane. Elle rencontrait, dans ces régions, les caravaniers qui, en contournant la Caspienne au Nord, ou en la traversant d'Asterabad à Derbent (2), reliaient directement les grandes voies de l'Asie centrale au Palus-Mæotide et à la navigation du Pont-Euxin. Ces caravaniers étaient alors les plus actifs et les plus puissants de la steppe iranienne : le développement inouï de la grande ligne maritime qui, par Alexandrie, reliait la Méditerranée aux Indes, avait amené la décadence des voies commerciales à travers la Perse. La civilisation grecque porta, chez eux, à l'apogée les qualités qu'ils devaient au commerce; ils chassèrent bientôt les Macédoniens et soumirent l'Iran tout entier; l'empire des Parthes et le royaume indépendant de Bactriane étaient fondés.

Or, c'est merveille de voir quel rôle paraissent avoir joué dans cette révolution les adorateurs des Ases. C'est sous le nom d'*Asi* que les documents chinois désignent les Parthes; le *Khorassan* dont le nom peut signifier « pays des Ases », renferme une ville sainte d'*Asaak* (3); Arsace, le libérateur de la Parthie, est de la race d'*Ashek*, et ses successeurs, d'après les chroniques persanes, se divisent en deux dynasties, les *Ashkans* et

(1) Voir, en particulier, pour ces différentes routes, la communication faite au Congrès préhistorique de Stokholm, par le Dr Wiberg, et la carte très intéressante à laquelle il renvoie.

(2) Différents documents montrent que, vers le commencement de l'ère chrétienne, les voies commerciales traversaient volontiers la Caspienne (Pline, VI, 19; Amm., XXIII, 6, etc.).

(3) Isidore de Khoracène nous dit qu'on adore dans cette ville les feux éternels. (*Mansiones Parthicæ.*)

les *Ashghans* (1). Puis, d'après Strabon, les Saces qui enlèvent la Bactriane aux Grecs sont des *Asii*, auxquels se joignent des *Asiani* (2), et leurs frères, les Saces de Kophène, ont pour premiers rois un *Azès* et un *Azilisès*.

Nous avons indiqué, dans la première partie de cette étude, que le voisinage, les traditions historiques et les affinités sociales rattachaient les Sauromates et les Ases contemporains d'Odin à ces Iraniens du Nord. Très probablement les Sauromates sont originaires de la Bactriane et de la Parthie. Quant aux Ases contemporains d'Odin, ou bien ils tiennent aux Ashans par les mêmes liens, ou bien ils sont leurs frères ou leurs descendants (3). Dans les deux cas, ils avaient un intérêt capital à garder ces mines Chalybiennes qui faisaient d'eux, pour les objets de pacotille, les fournisseurs de toutes les lignes se développant au Nord du Caucase.

Parmi ces Ases que vint ruiner la conquête de Pompée en leur enlevant le pays des mines, quelques-uns avaient dû continuer à faire la caravane dans la direction de la Scandinavie, ne fût-ce que pour se procurer l'étain des gisements de Silésie ou de Saxe, et pour approvisionner d'ambre l'extrême Orient. Parmi ces caravaniers du Nord-Ouest, était l'homme de génie qui s'est appelé Odin; préparée par des relations plusieurs fois séculaires, sa marche presque triomphale à travers la belliqueuse Germanie perd son aspect fantastique; mais elle

(1) Gobineau, *Histoire des Perses*, fin du tome II. L'auteur fait à ce sujet une remarque très intéressante : les annalistes, dit-il, regardent ces Ashgans comme les seuls rois vraiment arsacides, tandis que les Ashkans seraient la suite des anciens rois iraniens; l'ancienneté des « Ases » dans l'Iran est ainsi montrée une fois de plus.

(2) *Géogr.*, VIII, p. 510. Les uns et les autres apparaissant par la Sogdiane, les modernes veulent en faire des Touraniens. Mais il y a lieu de remarquer qu'ils occupent la ligne commerciale qui va de Samarkand à l'Altaï, et sont fort probablement des transporteurs originaires de Sogdiane : leur valeur sociale ne s'expliquerait pas autrement.

(3) Au point de vue des relations qui unissent les compagnons d'Arsace aux Sauromates, il est intéressant de noter une tradition, socialement très vraisemblable, que nous trouvons dans Strabon (*Géogr.*, XI, p. 515). Arsace serait un Scythe Daha, et les Scythes de ce nom seraient une colonie de Sauromates venue des régions au Nord du Caucase et fixée à l'embouchure de l'Atrek, c'est-à-dire, *en l'un des points de débarquement des marchandises provenant d'Astrakan ou de Derbent.*

entre de plain-pied dans la vraisemblance historique, et c'est quelque chose.

Il semble que nous comprenions aussi maintenant le rêve prodigieux de Mithridate que les modernes traitent de folie, mais auquel les anciens, mieux informés, n'ont pas marchandé leur admiration. Forcé dans ses derniers retranchements, le vieux roi de Pont forma le projet d'atteindre Rome par les voies de terre. « A la tête de son armée bosporane, qu'allaient bientôt rejoindre les contingents de ses alliés scythes et méotiens, il se proposait de longer le rivage septentrional de l'Euxin, entraînant sur sa route les Sarmates et les Bastarnes : puis de remonter la vallée du Danube, où les tribus gauloises, *dont il avait soigneusement cultivé l'amitié* (1), accourraient en foule sous ses étendards. Ainsi devenu le généralissime de la barbarie du Nord, il traverserait la Pannonie et descendrait comme une avalanche du sommet des Alpes sur l'Italie (2)... » C'est une route frayée depuis dix siècles par les caravaniers du Pont, une route peuplée d'amis, d'alliés, de parents peut-être, que le grand adversaire de Rome allait prendre, quand la révolte et la trahison l'arrêtèrent!

II. — LA GERMANIE A L'ÉPOQUE IMPÉRIALE.

De très vieilles traditions, relatives aux vierges hyperboréennes de Délos, semblent avoir apporté à Hérodote le souvenir d'un temps où des convois commerciaux allaient directement d'une extrémité à l'autre de la steppe : il sait que, jadis, les

(1) Il s'agit des Celtes du bassin de la Save. Voilà, pour le dire en passant, une alliance bien inexplicable en dehors de la théorie commerciale!

(2) Th. Reinach, *Mithridate Eupator, roi de Pont*; Didot, 1890, p. 402. Cf. Appien, *Mithridate*, 109 : Plutarque, *Pompée*, 43; Dion XXXVII, 11; Strabon VII, iv, 3. La carte des États et des alliés de Mithridate, qui accompagne l'ouvrage de M. Reinach, est tout à fait intéressante. Ses États comprennent le Pont, le pays des Chalybes, la petite Arménie, la Colchide au Sud, les régions comprises entre le Caucase et le Palus Mæotide au Nord, en un mot tout le pays des transporteurs. Ses alliés sont, à l'Est, les Arméniens et les Mèdes (route de l'Iran), et à l'Ouest les peuples de la route du Danube : Scythes, Roxolans, Sarmates, Iazyges, Gètes, Bastarnes, peuples de la Mæsie et de la Pannonie, etc. (route d'Europe).

Hyperboréens venaient eux-mêmes, des plus lointaines contrées du Nord, apporter leurs « offrandes » à Délos. Mais évidemment, à son époque, les vieilles confréries ont déjà beaucoup perdu; depuis des siècles, elles sont prises en flanc par la navigation méditerranéenne, et leurs transports d'Ouest en Est se sont considérablement réduits; elles ont déjà commencé à se fragmenter, en se localisant sur des lignes secondaires; voilà pourquoi les Sigunnes, dont nous avons retrouvé les traces de la Caspienne à Marseille, sont, au cinquième siècle, réduits à la Germanie. Par une conséquence du même fait, les Hyperboréens, qui venaient autrefois jusqu'en Grèce, ne sortent plus de leur pays; leurs « offrandes », au temps d'Hérodote, passent par les mains de plusieurs peuples, c'est-à-dire, de plusieurs confréries commerciales (1).

A l'époque impériale, où nous allons maintenant nous placer, la décadence des confédérations caravanières s'est bien accentuée; non seulement les transports d'Est en Ouest sont ruinés, mais les lignes du Sud au Nord se détournent vers le Rhin et la civilisation gallo-romaine.

Par une conséquence nécessaire, le caravanier a perdu son relief primitif; il a changé en partie de travail, et s'est tourné vers le pillage, comme nous le verrons plus loin.

Parcourons cependant, avec Tacite, la Germanie connue des Romains; nous allons y trouver un état social *inexplicable* en dehors de notre théorie commerciale.

Voici d'abord un texte du grand historien qui rappelle nettement le type social des « fils de la mère ». Chez les Germains, nous dit-il, « les oncles ont autant d'attachement pour *les fils de leurs sœurs* (2) que pour leurs propres enfants. Quel-

(1) Hérodote, *Hist.* IV, 33, ss. — A propos des « présents hyperboréens », notons un détail tout à fait intéressant au point de vue des relations entre les caravaniers scythes et les régions chalybiennes. A l'époque de Pausanias (IIe siècle après J.-C.), alors que les colonies grecques sont cependant nombreuses sur les rivages septentrionaux du Pont-Euxin, ce n'est pas à Panticapée, ni à Olbia, que les Scythes remettent ces présents aux Grecs, *mais bien à Sinope, en Paphlagonie*. Les caravaniers du Nord considèrent donc cette ville comme une de leurs têtes de ligne vers le monde hellénique (Pausan., I, 31).

(2) Notons que Tacite ne parle pas des neveux en général, mais des « fils de la

ques-uns mêmes regardent ce lien du sang *comme plus saint et plus étroit;* et quand ils reçoivent des otages, ils exigent *de préférence* les fils de la sœur aux fils propres (1), comme si les fils de la sœur tenaient au cœur par des liens plus tendres, et à la famille par de plus nombreuses attaches (2). » Ou ce texte n'a pas de sens, ou il montre des restes incontestables de matriarcat pur (3).

Ailleurs nous trouvons des souvenirs de l'époque où la femme de l'aristocratie germaine était une Amazone : « Ce n'est pas l'épouse qui apporte une dot à l'époux; c'est, au contraire, le mari qui dote la femme. Et les cadeaux, qu'il lui offre en présence de ses parents et de ses proches, semblent peu faits pour embellir ou charmer une femme : ce sont des bœufs, un cheval harnaché, un bouclier, une framée et une épée. C'est par ces présents que l'époux se fait agréer; puis, à son tour, la femme lui donne des armes. Ainsi se contracte le grand lien; tel est le rite mystérieux, tels sont les auspices divins de l'hyménée (4). »

Ces présents symboliques de l'époux à l'épouse, ce cheval et ces armes, ne sont-ils pas la preuve qu'il la constitue le soldat du foyer? Ces bœufs, animaux de labour, ne montrent-ils pas en même temps qu'il la prépose à la culture familiale? En fait, « le soin du foyer, de la maison et des champs est confié à la femme; le guerrier de Germanie reste oisif à manger et à dormir (5); évidemment, il en allait de même chez le caravanier sauromate.

sœur »; ce trait est aussi significatif que celui que nous avons relevé plus haut dans le pseudo-Bardesane.

(1) Cf. *de Moribus Germanorum*, 8.

(2) *Ibid.*, 20.

(3) Nous disons « *des restes* », parce que, malgré cette conception si caractéristique des liens familiaux, l'hérédité suit la ligne directe; Tacite en fait aussitôt la remarque. Mais cette réflexion, qui se présente spontanément à l'esprit du grand historien, ne prouve-t-elle pas qu'à ses yeux le type familial qu'il vient d'indiquer suppose logiquement l'hérédité matriarcale?

(4) *De Mor. German.*, 18.

(5) *Ibid*, 15. Après la femme, le texte ajoute « aux vieillards et aux infirmes »; mais il est évident que la présence de ceux-ci au foyer est un fait moins constant que la présence de l'épouse, et que, par une conséquence naturelle, la direction de l'atelier familial revient à l'épouse.

Ajoutons que, dans une confédération du Nord, la Terre, ou plutôt la Culture, est adorée sous les traits d'une femme, déesse de paix et d'abondance, traînée par des vaches (1).

Dans le droit successoral, nous relevons un singulier usage qui paraît être un reste de la distinction, faite dans le désert, entre les *biens de justice* et les *biens d'injustice :* chez les Cattes et les Tenctères, tandis que les esclaves, les pénates et les autres droits vont au fils aîné, les chevaux appartiennent au fils le plus brave, à celui qui est le meilleur cavalier (2).

De la vie privée, passons à la vie publique. Nous y retrouvons d'abord le rôle considérable et parfois prépondérant de la femme : « Velléda exerce une véritable domination, et elle est honorée comme une divinité par un grand nombre de peuplades (3). » Chez les Sitons, sur les bords de la Baltique, le souverain est une reine, comme chez les Amazones (4).

Dans la plupart des cas, les pouvoirs de la cité sont aux mains des prêtres et d'une aristocratie très peu nombreuse : deux faits qui s'expliquent bien par la caravane. « Seuls, à l'exclusion des rois et des chefs, les prêtres ont le droit de réprimander, d'emprisonner et de frapper ; le châtiment qu'ils infligent n'est pas censé venir d'un chef, mais du dieu des batailles lui-même (5). Ailleurs, nous voyons les prêtres présider les assemblées de la nation, y commander le silence, et exercer là encore le droit de punir (6). Chez les Burgondes en particulier, on ne se gêne pas pour déposer le chef politique en cas de revers ou de disette ; mais à côté de lui est un grand prêtre ou *siniste* toujours obéi, et ne répondant ni de ses fautes ni des malheurs publics. Enfin, chez les Saxons, le pouvoir est aux mains d'une aristocratie à la fois militaire et sacerdotale, les Ethelings (7).

Différents textes semblent indiquer que, d'une façon générale,

(1) *De Mor. German.*, 40.
(2) *Ibid.*, 32.
(3) Tacite, *Hist.*, IV, 61 ; *De Mor. German.*, 8.
(4) *De Mor. German.*, 45.
(5) *Ibid.*, 7.
(6) *Ibid.*, 11.
(7) Zeller, *Histoire d'Allemagne*, t. I, p. 196 et 199.

la noblesse guerrière constitue une oligarchie toute-puissante et dominant de haut le peuple (1).

Puis la superposition sociale ressemble beaucoup à celle qu'engendre la caravane : elle rappelle par plus d'un trait l'organisation des tribus touareg. Au-dessous des rois et des grands chefs de guerre qui reçoivent les tributs, il y a des peuples tributaires (2), puis des esclaves cultivateurs ou pasteurs, et des esclaves attachés à la personne (3).

Au point de vue religieux, rappelons deux traits significatifs et déjà signalés. C'est d'abord que le commerce et la fabrication ont modelé, plus que la guerre elle-même, les grands dieux de la race. A côté de Tiu ou Mars, apparaît Thor correspondant à la fois à Jupiter et *à Vulcain.* » Mais c'est *Mercure* qui tient le premier rang; à certains jours, les peuples se croient obligés de lui sacrifier des victimes humaines; aux autres, ils n'offrent que des animaux (4). Quand les vainqueurs ont consacré l'armée ennemie à Mars et à *Mercure*, les hommes, les chevaux, et tout ce qui tient aux vaincus, doivent être mis à mort (5).

Notons en second lieu « qu'aucun peuple n'a une foi plus grande dans la divination ». On consulte le sort de différentes manières, au moyen de baguettes, par le chant et le vol des oiseaux, par des combats singuliers, etc.; on entretient même à cet effet des chevaux sacrés, « confidents des dieux » (6).

Il y a là tout un ensemble de faits *sociaux* réellement inexplicable si l'aristocratie germanique ne doit pas son type à la caravane.

(1) Tacite *Ann.*, I, 55; XI, 16. Ces deux passages nous montrent une noblesse d'un rang tout à fait supérieur, très peu nombreuse, et ne se recrutant pas. Chez les Hérules, il n'y a que de l'aristocratie (Zeller, *Histoire d'Allemagne*, I, 196), ce qui revient à dire que le peuple ne compte pas.

(2) *De Mor. German.* 15.

(3) *Ibid.*, 25. D'une façon générale, remarquons que le *De Moribus Germanorum* décrit un état social complexe. Certains traits, qui sont étrangers au type du caravanier, appartiennent les uns à la famille particulariste (§ 16), les autres aux pastoraux soumis (§ 5, etc.). On retrouverait des disparates analogues chez les Touareg.

(4) *De Mor. German.*, 9.

(5) Tacite, *Annales*, XIII, 57.

(6) *De Mor. German.*, 10.

De son côté, la géographie nous fournit quelques indications intéressantes.

Elle écrit tout d'abord le nom divin des Ases aux trois frontières principales de la Germanie, en des points appartenant manifestement à de grandes voies commerciales. Au-dessous des marais de Pinsk, vers Kiew, voici *Azagarion*, commandant, entre les marais et les Karpathes, la porte de l'Allemagne du Nord; en arrière, sur un coude de la Vistule, chez les Lygyens, dont le nom appartient déjà à la carte du Pont, nous trouvons *Azcaucalis;* Caucalis a été, elle aussi, une ville du pays des Chalybes.

En dessous du Danube, sur la route qui descend en Italie par les Alpes Noriques, voici des *Azaloi*.

Puis, sur le bas Rhin, au-dessous de Mayence, un *Ascibirgium*, dont le nom germanique est Asburg ou Assenberg. Remarquons, en passant, que les Ases paraissent ainsi avoir laissé des traces géographiques bien nettes depuis la Bactriane et le Pont jusqu'au Rhin (1).

Sur les rives de la Baltique, nous entrevoyons un groupe commercial reconnaissable : les Suiones, marins fameux, en forment le noyau; « chez eux, le pouvoir et les honneurs appartiennent *à la richesse* » (2). Ce sont eux qui, sans doute, vont chercher l'ambre au pays des Æstiens (3), sur les rives orientales de la Baltique; ils dirigent aussi vers Rome ces pelleteries noires à reflets bleus qui ont rendu célèbre le nom des Suéthans de Scandinavie (4).

De son côté, l'empire romain possède, sur ses frontières du Rhin et du Danube, un certain nombre de grands entrepôts et de grands marchés d'échanges, qui rappellent les colonies grecques en territoire scythe.

(1) Notons en particulier que, y compris Asaak, la cité sainte du Khorassan, cinq Asgard jalonnent leur route : Asaak du Khorassan, Asaka du Ghilan, Ozeka sur le Cyrus, Asgard du Tanais, Azagarion à l'entrée de la Germanie.

(2) *De Mor. German.* 44.

(3) *Ibid.*, 45.

(4) Jornandès, *Histoire des Goths*, III. — Rappelons encore que le nom des Istévons ou Istevungs, une des trois grandes confédérations germaines de Tacite, paraît signifier « fils du coureur »; n'est-ce pas tout à fait un nom de caravaniers?

Au Nord de l'Italie, pour nous en tenir aux plus célèbres, c'est Carnuntum, Vindobona, Augusta Vindelicorum ; sur le Rhin, Moguntiacum, Treveri, Colonia Agrippina, etc.

Cette dernière ville, qui n'est ouverte qu'à *certains* commerçants germains, excite au plus haut degré la jalousie des peuples transrhénans : toute jeune encore à l'époque de l'insurrection de Civilis et de Classicus, elle est sur le point d'être mise à sac à cause de sa prospérité et de sa richesse toujours croissante (1).

Au Nord d'Augusta Vindelicorum, sont les Hermundures qui tiennent la route de l'Elbe ; les nécessités commerciales les ont rendus pacifiques, et les Romains laissent pénétrer leurs convois sans surveillance, jusque dans le cœur de la Rhétie (2). Un peu plus bas sur le Danube, au nord-est de Vienne, Vannius allié des Romains, a amassé en trente ans des richesses si considérables, grâce à ses exactions *et aux droits de péage*, qu'il excite la jalousie des Hermundures ses voisins et ses concurrents, et que les Lygyens accourent par troupes innombrables dans l'espoir de le piller (3).

Ces indications géographiques confirment bien les faits sociaux que nous avons relevés tout à l'heure. Des colonies romaines, qui s'appelleront plus tard Vienne, Augsbourg, Mayence, Trèves, Cologne, se fondent et s'enrichissent ; donc le commerce dont elle vivent, n'est pas un rêve.

Si les traces directes du commerce germanique ne sont pas plus nombreuses dans les auteurs grecs et latins, il n'y a pas lieu de s'en étonner beaucoup ; ils ne nous ont à peu près rien dit du commerce *de leur propre pays !*

Il importe, avant tout, de ne pas oublier le divin Caravanier, le puissant Odin, qui appartient au commencement de cette époque, et dont le type, si net, l'éclaire, la domine et la synthétise.

C'est au nom de ce marchand, divinisé par elle, que la Germa-

(1) Tacite, *Hist.*, IV, 63.
(2) *De Mor. German.*, 41.
(3) *Ann.*, XII, 29.

nie des derniers âges va se jeter sur l'Empire; *ce ne sont pas des guerriers purs qui ont divinisé ce marchand* (1)!

III. — LES INVASIONS GERMANIQUES.

La confédération commerciale, telle que nous l'avons esquissée plus haut, est un vaste clan fortement hiérarchisé et nettement centralisé. C'est pourquoi elle est un admirable instrument de conquête, de domination, et de rapprochement entre des peuplades jusque-là plus ou moins étrangères les unes aux autres.

Mais à côté de ces qualités, elle présente un défaut grave qui lui est commun avec tous les pouvoirs communautaires hiérarchisés et centralisés : elle ne peut prospérer qu'à la condition de réaliser des recettes considérables. Elle met à la charge de quelques chefs ou patrons, un nombre considérable de prêtres, de convoyeurs, de fabricants, d'entreposeurs, de garnisaires et de soldats. Tout ce monde est dévoué corps et âme à l'association, mais en retour il attend tout d'elle. En un mot, la confédération commerciale est un organisme *à gros budget*.

Il suit de là que le jour où le grand commerce, qui l'a fait naître, cessera d'être vraiment rémunérateur, elle sera amenée à modifier son travail, sous peine d'avoir à disparaître elle-même.

Les transporteurs de Germanie ont connu cette décadence et ses conséquences fatales. La lutte pour la vie les a conduits d'abord à développer des trafics secondaires, puis à exploiter leurs voisins par la traite et le pillage; enfin elle les a jetés sur l'Empire romain.

1. Développement des trafics secondaires. — Nous avons déjà constaté que l'étain de la Gaule et de la Grande-Bretagne avait de bonne heure pris la route de la Méditerranée, puis

(1) Nous rappelons que, si l'Odin des dernières Sagas et des Niebelungen est un guerrier-chevalier, c'est uniquement parce que son type poétique s'est transformé en même temps que le type social de ses fidèles, devenus de purs guerriers à l'époque des « rois de mer ».

que les produits de grand luxe venant de la Baltique, qui donnaient encore de gros profits, avaient emprunté des voies de plus en plus occidentales, à mesure que la civilisation gréco-romaine arrivant sur le haut Danube, puis sur le bas Rhin, se rapprochait des pays du Nord. Il s'ensuivit que les lignes de caravanes en territoire germanique allèrent en se raccourcissant, et que, dans la dernière période, le plus clair des profits dus aux transports passait aux convoyeurs gallo-romains.

Ce déplacement des voies commerciales commença plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Les lignes de la Russie méridionale, les premières atteintes, donnèrent l'exemple, et développèrent de bonne heure les trafics secondaires. A l'époque d'Hérodote, les transporteurs de la région d'Olbia avaient propagé la culture jusque dans les environs de Kiew pour avoir du blé à vendre aux colonies grecques, et par elles, aux régions surpeuplées de la mer Égée. Le père de l'Histoire nous dit en propres termes que les Scythes des sources de l'Hypanis font du blé non pour le manger, mais pour le céder au commerce (1).

Plus tard, à l'époque impériale, les Germains du Sud vendirent aux Italiens du bétail, des laines, des peaux, des céréales, des métaux bruts, etc. C'est à ce commerce secondaire que la ville d'Aquilée, et les colonies danubiennes dont nous avons déjà parlé, durent leur période la plus brillante.

Puis, à l'intérieur même de la steppe, certaines denrées abondantes dans telle région, rares dans telle autre, créaient de véritables courants commerciaux entre Barbares. Dès l'origine, le sel de Halstatt paraît avoir été dans ce cas. Au temps de Tacite, les Cattes et les Hermundures se battent encore pour la possession d'une source qui produit du sel en abondance (2).

La fabrication métallurgique créa, sur plusieurs points de la steppe, des centres commerciaux analogues. Le principal de

(1) Hérodote, *Hist.*, IV, 17. Cf Georges Perrot, *Le commerce des céréales en Attique au IVe siècle avant notre ère. Revue historique*, IV, 1 (1877) et Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, déjà cité, p. 59.

(2) *Ann.*, XIII, 57.

ces centres fut évidemment, aux derniers siècles, les forges d'Upsal (1), qui remplaçaient par des armes d'acier les épées de bronze des Germains, et qui transformaient en pays exploiteurs ces régions du Nord, jusque-là toujours exploitées. Grâce à Odin, le monde scandinave savait fabriquer, exporter et s'enrichir. Il divinisa son civilisateur, et la Germanie tout entière salua en lui une nouvelle incarnation des dieux qui avaient fait sa prospérité.

Une des marchandises que la steppe fournit de bonne heure aux civilisations méditerranéennes, ce fut l'esclave.

La Grèce et Rome demandaient des esclaves à tous les vents du ciel ; elles en demandaient à la guerre, elles en demandaient au commerce. Athènes, qui fut longtemps un des principaux marchés de chair humaine, s'approvisionnait sur tous les rivages où florissaient les colonies grecques; les Scythes, les Gètes, les Daces, les Celtes du Danube, les Thraces arrivaient par troupeaux sur ses places publiques (2). Cependant les Grecs n'eurent jamais de guerre proprement dite avec ces peuples du Nord. Le même phénomène se reproduisit à Rome pendant des siècles : les convois d'esclaves y affluaient de toutes les frontières barbares, de la Mœsie, de la Pannonie, de la Norique et des Gaules. Sans doute les généraux romains occupaient une place « honorable » parmi les pourvoyeurs de la Ville éternelle; mais ils n'étaient pas les seuls. Ils n'eurent pas avec les Scythes plus de démêlés que les Grecs, et cependant sous la République et l'Empire, le nom de Scythe était en Italie à peu près synonyme d'esclave (3). En réalité, les traitants grecs et romains, qui ne pouvaient se croiser les bras quand la guerre chômait, s'adressaient aux « rois » de la steppe.

Hérodote et Tacite ont vu ces derniers à l'œuvre. Hérodote nous apprend que, de son temps, les Thraces avaient coutume de vendre leurs enfants, *à la condition qu'on les emmenât du*

(1) La mine de Danemora (Upsal) approvisionne, encore aujourd'hui, les coutelleries de Sheffield.

(2) Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, 1879, I, p. 169 et suiv.

(3) Strabon, VII, p. 304; Plaute et Térence, *passim;* Ovide, *Tristes*, III, 10, etc. Voir aussi Wallon, *ouvr. cité.*

pays, et il est clair que sous le nom de Thraces, le père de l'Histoire comprend une foule de peuples au Nord et à l'Ouest de la Grèce (1). De son côté, Tacite parle d'esclaves germains vendus en Germanie *à des commerçants* (2).

II. Développement de la traite et du pillage. — Quand on se sent l'estomac creux et la poigne solide, et que l'on a un voisin riche, la tentation est forte de l'inviter par la violence à faire part à deux. De bonne heure évidemment, des guerres avaient éclaté dans la steppe entre lignes concurrentes; mais le jour où l'on fut réduit à la portion congrue, ce fut bien autre chose; on se mit à razzier pour vivre, on se mit à razzier pour vendre; le pillage et la course sur le bétail humain devinrent des institutions permanentes. Cette modification dans le travail de la race eut pour conséquence de placer Mars à coté de Mercure dans l'Olympe germanique; pour parler sans figure, elle développa à outrance la formation guerrière; les caravaniers devinrent des forbans accomplis; les pasteurs-cultivateurs se transformèrent en soldats; la Germanie tout entière vécut sous les armes.

Déjà, à l'époque de Tacite, la noblesse ne connaît plus que la guerre : « Quand leur cité natale s'engourdit dans la paix, la plupart des jeunes nobles s'en vont chez les peuples où l'on se bat ». Et les débouchés ne leur manquent point, « car le repos est insupportable à cette race : c'est au milieu des dangers qu'on s'illustre plus facilement, c'est par la guerre seule que les chefs peuvent conserver et entretenir un nombreux entourage. A chacun, ils doivent un cheval de bataille et des armes; leur table, grossièrement mais abondamment servie, tient lieu de solde; *ce sont la guerre et le pillage qui couvrent la dépense.* Les Germains aiment mieux chercher l'ennemi et des blessures que de labourer et d'attendre une récolte; c'est à leurs yeux paresse et lâcheté que de gagner à la sueur de son front ce que l'on peut conquérir au prix du sang (3). » Est-il possible de peindre

(1) Hérodote, *Hist.*, V, 6, 3.
(2) *De Mor. German.*, 24.
(3) *Ibid.*, 14.

plus vivement le régime, ses causes et ses conséquences?

Et, comme nous l'avons déjà indiqué, on ne s'en tient pas au pillage des biens! Tacite nous apprend que les Chamaves et les Angrivariens ont été amenés « par l'appât du butin », *dulcedine prædæ*, à détruire, *jusqu'au dernier homme*, la nation des Bructères (1). L'explication la plus vraisemblabe de ce texte, c'est évidemment l'hypothèse de la vente en masse des vaincus. Ne faut-il pas attribuer à la même cause la disparution complète de certaines peuplades germaniques, après des guerres de voisins à voisins? La razzia sur le bétail humain est d'ailleurs tout à fait dans les procédés des caravaniers à court de marchandises : les nègres du Soudan le savent depuis de longs siècles!

Tout naturellement, la pratique des expéditions de pillage dut aller en se développant, à mesure que le commerce rapportait moins : au premier siècle de notre ère, Tacite ne voit dans les Quades qu'un peuple de braves (2); au quatrième siècle, Ammien les regarde comme les derniers des brigands et des pillards : « Quadi, ad raptus et latrocinia gentes aptissimæ... tumultus atrocis auctores (3). »

III. La descente sur l'Empire. — Lorsqu'il s'agit de déterminer la cause des invasions germaniques, certains historiens trouvent commode de mettre en avant la poussée des Huns, qui auraient projeté ou entraîné l'Europe centrale sur l'Empire romain.

Par malheur pour cette explication, les Huns ne sont arrivés au contact avec les Germains d'Orient que dans la seconde moitié du quatrième siècle (4), et les invasions germaniques, lorsqu'on y regarde de près, ont commencé au second siècle, environ deux cents ans avant l'apparition des Huns. Il faut donc chercher ailleurs.

(1) *De Mor. German.*, 33.

(2) *Ibid.*, 42.

(3) Ammien, XXIX, 6 : XXX, 5.

(4) Jornandès est très clair sur ce point : Hermanaric, « l'Alexandre le Grand des Goths », meurt sous Valens et Valentinien (364-375), et ses dernières années *seules* sont attristées par l'arrivée des Huns. (*Histoire des Goths*, XXIV.)

En réalité, les invasions, *comme d'ailleurs toutes les grandes révolutions de l'histoire,* sont dues à une *modification du travail.*

Elles sont dues à cette ruine du Commerce dont nous venons de parler, au nouveau travail qu'elle impose aux confréries commerciales, à leur transformation à peu près complète en vastes entreprises de pillage d'abord, et d'exploitation par la conquête ensuite.

A travers le chaos qui accompagne la chute de l'Empire, nous pouvons en retrouver trois preuves :

1° Les principaux envahisseurs appartenant au monde germanique, les Goths, sont des pillards que, seule, la nécessité d'équilibrer un budget en déficit, jette sur l'Empire.

C'est ce qui résulte des renseignements que nous fournit, de première main, le Goth Jornandès (1).

Pour l'entrée de ses compatriotes en scène, il nous montre le roi Ostrogotha, voisin du Danube, recevant des Romains un don annuel comme allié; à ce prix, il se tient tranquille.

L'empereur Philippe cesse de payer : aussitôt, Ostrogotha franchit le Danube, et ravage la Mœsie et la Thrace; quand il juge son expédition suffisamment fructueuse, il repasse le fleuve.

Quelque temps après, il réunit de nouveau une armée, et la donne à Argaït et à Gunthéric, les chefs de la noblesse gothique; ceux-ci passent à gué le Danube et ravagent une seconde fois la Mœsie. Ils arrivent bientôt devant Marcianopolis, capitale de la province, et l'investissent; la ville, qui est riche, se rachète à prix d'or. Les Goths, satisfaits, regagnent leurs foyers. Non moins pillards que les Ostrogoths, les Gépides, leurs frères et leurs voisins, fondent sur eux « pour s'emparer du butin et des richesses qu'ils rapportent », mais ils sont vaincus.

Sur ces entrefaites, Ostrogotha meurt; sa mort ne change rien aux affaires : Cniva, son successeur, organise deux armées de

(1) Jornandès, évêque de Ravenne, était assez voisin des faits que nous lui empruntons : il paraît avoir écrit en 552. (Voir Fournier de Moujan, *Notice sur Jornandès*, dans la collection Nisard).

pillage, au lieu d'une; il en envoie une ravager la Mœsie, et à la tête de l'autre, il descend en Thrace (1).

Un peu plus tard, quatre chefs goths passent en Asie Mineure, où ils pillent un grand nombre de villes; quand ils ont fait leur coup, pliant sous le butin et chargés de dépouilles, ils remontent vers l'Hellespont, font un tour en Thrace, et finalement regagnent leur pays (2).

Tout ceci se passe à la fin du troisième siècle.

Arrive Maximien qui prend les Ostrogoths à sa solde; satisfaits de cette combinaison qui leur permet de faire honneur à leurs affaires, nos chefs barbares sont fidèles, et vivent en bonne harmonie avec les Romains (3).

Il est à remarquer d'ailleurs que, quand le besoin les pousse, les Goths ne se font pas faute de tomber sur leurs frères; nous connaissons déjà le cas des Gépides : le glorieux Gébérich, contemporain de Constantin, n'hésite pas à piller et à rançonner les Vandales; puis, chargé d'un riche butin, il retourne dans le pays d'où il est sorti (4).

Le soin avec lequel Jornandès nous dit à chaque fois que les Goths rentrent dans leurs foyers ne prouve-t-il, pas que, dans sa pensée, ils n'en sortent que contraints et forcés?

Un siècle plus tard, les Goths envahissent définitivement l'Empire; même alors, on obtient qu'ils se tiennent tranquilles en leur donnant de quoi vivre, et c'est toujours le manque d'argent qui les met en campagne. « Après qu'ils eurent conclu avec les Romains une paix solide, les Goths *voyant que les subsides de l'empereur ne leur suffisaient pas*, se mirent à faire du butin sur les nations voisines » (5). Et un peu plus loin : « *Le pillage des peuplades environnantes* ne rapportant plus assez, les Goths vinrent à manquer de vivres et de vêtements, et *ils commencèrent à trouver la paix insupportable* » (6).

(1) Jornandès, *Histoire des Goths*, XVI à XVIII.
(2) *Ibid.*, XX.
(3) *Ibid.*, XXI.
(4) *Ibid.*, XXII.
(5) *Ibid.*, l. III.
(6) *Ibid.*, l. VI.

Si nous nous sommes attaché de préférence aux Goths, c'est, d'abord, parce qu'ils sont, de l'aveu de tous, les plus civilisés des Barbares; c'est, ensuite, parce qu'ils ont à leur tête les derniers caravaniers de la ligne reliant le Borysthène à la Scandinavie, des fils d'Odin débarqués d'abord de Suède dans le Samland (1), des rois demi-dieux qu'ils appellent des Ases (2). Mais leur histoire, bien significative, est celle de tous les envahisseurs germains. Tous font la guerre, se jettent sur l'Empire, et se superposent enfin à des sédentaires qu'ils exploitent, — dans un seul but : équilibrer le budget du vieux clan caravanier que le commerce ne fait plus vivre, et qui est devenu une *trust* de nobles pillards.

Il est clair que, si la steppe se vide pour inonder l'Empire, si la Germanie tout entière est prise de la folie de l'invasion (3), elle ne le doit pas à un excès de population *que rien ne prouve*, et qui, en tout cas, ne peut engendrer par lui-même qu'*un essaimage de petites gens*, plus ou moins analogue à l'émigration chinoise de nos jours; elle le doit à une aristocratie puissante, à la fois organisatrice et directrice, que son travail a, depuis des siècles, tenue éloignée du sol et formée à la guerre! Or, la genèse de cette aristocratie s'explique bien par l'action successive des grands transports et de leur décadence militariste.

2° Si, comme nous le croyons, la Germanie, à la veille des invasions, est encore occupée par des confédérations à moitié commerciales, à moitié guerrières, et si la décadence grandissante du commerce est pour quelque chose dans la projection des Germains sur l'Empire, le monde germanique doit présenter un double phénomène :

D'abord il est à présumer que la distribution des peuples, même dans le dernier état de la steppe, s'est faite autour de lignes commerciales.

Puis, le signal des invasions a dû partir des régions les plus

(1) Jornandès, II, XVII, IV, V. Le témoignage de Jornandès en ces différents passages est des plus intéressants, une fois que l'on s'est rendu compte qu'il possède bien les faits, tout en n'entendant rien à la chronologie (XX).

(2) *Ibid.*, XIII.

(3) Cette expression est d'un contemporain, Ammien Marcellin.

anciennement et les plus gravement atteintes par la diminution des transports.

La géographie et l'histoire confirment cette double hypothèse.

Sur le premier point, nous remarquons qu'après le grand remaniement de peuples qui se produit en Germanie à la fin du second siècle, *et qui coïncide avec la romanisation des Gaules*, tout le Nord-Ouest de la Germanie est divisé en trois confédérations *orientées vers le Rhin*, lieu de jonction des lignes commerciales de la steppe et de l'Empire.

La confédération des Saxons, qui aboutit au bas Rhin, groupe tous les peuples compris entre Nimègue d'une part, Seeland et Rugen d'autre part.

Plus haut, sur le cours du Rhin, c'est la confédération des Francs; elle a pour axe une ligne qui va de Cologne à l'Elbe au-dessous de Magdebourg. De là, cette ligne peut atteindre l'embouchure de l'Oder à travers le territoire des Langobards (1).

Enfin, plus au Sud, à la trouée de Belfort, qui fut de tout temps une des grandes routes de pénétration en Gaule, se trouvent les Alamans. Si nous leur joignons deux peuples *avec lesquels ils font campagne*, les Suèves et les Burgondes, la carte nous montre la trouée de Belfort et la rive gauche de la Vistule vers son embouchure, reliées par une ligne ininterrompue.

On voudra bien remarquer que cette disposition des peuples germaniques sur le Rhin se produit deux siècles avant les grandes invasions, c'est-à-dire à une époque où la Germanie occidentale ne pouvait pas encore se grouper en vue de franchir la frontière.

Dans l'Est, la grande association commerciale qui avait relié la rive droite de la Vistule, vers son embouchure, au Borysthène sur le Pont-Euxin, paraît dissoute à la fin du premier siècle de notre ère. Au deuxième, ses débris font des poussées sur Rome, en s'unissant aux peuples qui, d'après leur situation, *ont dû*

(1) Remarquons que les Langobards de Tacite, *d'autant plus illustres qu'ils sont moins nombreux*, semblent bien présenter l'un des traits caractéristiques des confréries commerciales (*De Mor. German.*, 40).

leur servir d'intermédiaires quand ils ont noué des relations commerciales avec l'Italie.

Voici d'abord les Vandales et les Sarmates Roxolans établis à l'Est de la Vistule; quand ils ont orienté leurs transports vers Rome, les Quades et les Marcomans ont été leurs correspondants naturels. En 161, ces quatre peuples s'unissent pour envahir la Norique.

Plus au Sud, entre la haute Vistule et le haut Dniester, se trouvent les Bastarnes et certaines peuplades gothiques, occupant la Galicie et la Wolhynie actuelles. Leurs relations commerciales avec Rome sont difficiles; en tout cas, comme pour leurs frères du Nord, elles ne peuvent se nouer que par la vallée de la Morava, c'est-à-dire par l'intermédiaire des Quades et des Marcomans; c'est encore avec ces peuples que cette seconde invasion franchit le Danube en 178, aux environs de Vindobona.

Enfin, la région comprise entre les Karpathes, les marais de Pinsk et la mer d'Azoff, est occupée par la confédération des Goths. C'est par la vallée du Danube que ceux-ci peuvent atteindre l'Italie, et surtout la Grèce avec laquelle ils ont dû garder fort tard des relations commerciales. Nous avons vu tout à l'heure, avec Jornandès, qu'ils ont bien des fois repris leurs vieilles routes de commerce pour descendre sur l'Empire.

Ces trois groupes de peuples qui se divisent la Germanie orientale, ne paraissent-ils pas, eux aussi, représenter le dernier état des voies de transport?

3° Dans notre théorie, avons-nous ajouté, les régions les plus anciennement et les plus gravement atteintes par la décadence commerciale ont dû donner le signal des invasions.

Ces régions sont évidemment représentées par la Germanie orientale.

Or si l'on veut bien relire les pages qui précèdent, et surtout les derniers historiens de l'Empire, on aura vite fait de remarquer qu'effectivement les poussées des deuxième et troisième siècles viennent surtout de la Germanie orientale. Le fait est très net; les tentatives des Germains d'Occident en 235 et en 241 ont relativement peu d'importance.

C'est qu'en réalité, le jour où la civilisation gallo-romaine plaça sur le Rhin, de Mayence à Nimègue, l'aboutissement des voies commerciales qui, par le Rhône et Marseille, desservaient toute la Méditerranée, ce fut le coup de grâce pour l'Orient germanique. Les caravaniers de cette région, qui, depuis des siècles vivaient du monde gréco-romain, tournèrent alors leur puissante organisation contre cette société qui ne les nourrissait plus. Comme les Mahdis soudaniens, ruinés par la suppression de la traite, se sont jetés, il y a quelques années, sur l'Égypte anglaise, les confédérations gothiques se jetèrent sur le pays des villes, entraînant à leur suite ces peuples tributaires qui, depuis des siècles, attendaient tout d'elles!

Arrivé à la fin de cette étude, nous croyons utile de retracer sommairement la route parcourue.

1° *Au moins* pendant le millier d'années qui précède l'ère chrétienne, la région d'entre Don et Volga est occupée par des caravaniers puissamment organisés et pratiquant les longs parcours. Nous l'avons prouvé, pour le dernier siècle de cette période, surtout par les traditions scandinaves sur Asgard, et par le type social d'Odin, originaire de cette région; pour l'époque antérieure, surtout par la prospérité considérable de Gélonos, grande ville d'entrepôt, et par le type social des peuples à Amazones, établies de tout temps à l'est du Don.

2° Ces transporteurs sont en outre, au Sud du Caucase, patrons-exploiteurs de métallurges. Les traditions relatives à Mimer, les conditions de l'établissement des Ases en Scandinavie, la conquête du pays des Chalybes par les Scythes Mèdes, la présence très ancienne des Amazones dans le Pont, les caractères ponto-chaldéens des bronzes que transportent les caravaniers du Nord, nous ont, ici, fourni nos principales preuves.

3° Mais les caravaniers métallurges de Gélonos et d'Asgard ne représenteraient-ils pas uniquement l'aboutissement des lignes d'Asie vers la mer Noire? Non, ils représentent en même temps, et surtout, le point de départ de lignes rayonnant sur l'Occident : ils ont recouvert l'Europe d'associations caravanières, et, en se

superposant à ses roitelets et à leurs peuplades, ont constitué une aristocratie dominatrice, et des pouvoirs publics à forme fédérative.

4° Nous en trouvons la preuve dans les faits de leur histoire en Europe, faits qui se rapportent à quatre périodes.

5° Dans la première, *celle de la grande expansion commerciale des caravaniers* lancés à la recherche de l'étain et encore peu gênés par la concurrence maritime, les bronzes ponto-chaldéens se répandent sur l'Europe, du bas Danube à la haute Loire, de l'Italie à la Scandinavie. En même temps, l'ambre arrive en abondance dans la Méditerranée. A ces arguments archéologiques se joignent des preuves tirées de l'épigraphie, des traditions et des faits sociaux; les commerçants du roi de Ninive qui atteignent la Baltique, le grand collège sacerdotal qui domine les rois du bas Danube (1), l'expansion des Amazones sur la Thrace et l'Illyrie, et des Sigunnes sur l'Europe, le type social des Rasénas inexplicable jusqu'ici, le dieu du commerce et le dieu de la métallurgie « adorés par les rois » depuis la Thrace jusqu'en Germanie et en Gaule, datent évidemment de cette période.

6° A l'époque suivante, *celle où la concurrence des lignes maritimes ruine plus ou moins complètement les transports par terre d'Ouest en Est*, le commerce de la steppe prend, d'une façon générale, la direction Sud-Nord, à partir d'une série d'entrepôts méditerranéens, dont les principaux sont Olbia, Aquilée et Marseille. L'archéologie ne se borne pas à constater l'existence de ces trois lignes, elle nous donne en outre la date de leur apogée; la prépondérance a d'abord appartenu à la ligne qui part d'Olbia (du sixième au second siècle), puis à celle de la haute Italie (pendant les trois siècles suivants), et enfin à celle qui, par le Rhin, aboutit à Marseille.

La décadence des corporations commerciales est, pendant cette période, soulignée par un fait bien caractéristique : nos caravaniers acceptent, comme moyens d'échange, des objets qu'ils n'ont pas fabriqués : les monnaies et les pacotilles grecques, romaines

(1) A noter qu'Hérodote croit ce collège beaucoup plus ancien que le temps de Pythagore.

et gallo-romaines jalonnent leurs routes; les monuments d'origine caucasienne sont très rares. Il est cependant certain que jamais les Méditerranéens n'ont eu en main le commerce de la steppe.

7° *La décadence des grandes lignes de transports amène la transformation plus ou moins complète du travail : les trafics secondaires, puis la razzia* prennent une place de plus en plus considérable. C'est bien le tableau que nous offre la Germanie de Tacite, et plus encore la Germanie des siècles suivants. Mais elle nous présente en même temps tout un état social *inexplicable* en dehors de la théorie caravanière. C'est en outre l'époque à laquelle Odin et ses Ases, caravaniers métallurges bien reconnaissables, sont déifiés par l'aristocratie des steppes : preuve évidente que, même alors, cette aristocratie est encore commerciale.

8° A la période de la transformation guerrière succède enfin *celle de l'expansion guerrière. Les invasions germaniques* sont faites par des confédérations commerciales géographiquement reconnaissables; elles commencent d'ailleurs par les pays où la crise commerciale est la plus ancienne et la plus grave; enfin, et surtout, elles sont complètement impossibles à concevoir en dehors de la théorie commerciale, *faute d'aristocratie directrice.*

En quelques pages, nous venons d'indiquer l'influence qu'exerça, sur les destinées de l'Occident, le grand commerce de Germanie.

Mais ce n'est là qu'un épisode de l'histoire générale des grands transports par caravanes.

Il serait, croyons-nous, facile de montrer, par exemple, qu'au contact d'autres civilisations, les grands transports ont préparé, dans la steppe asiatique, l'exode des Huns, des Mongols et des Turcs vers l'Occident, et celui des Mandchoux vers l'Orient; dans la steppe syro-arabe, l'expansion des Arabes à l'Est et au Sud de la Méditerranée; dans la steppe saharienne, la domination et l'exploitation du continent noir (1).

On verrait ainsi que, dans toutes les steppes, les grands transports ont créé des aristocraties puissantes de meneurs d'hommes,

1. Voir à ce sujet de Préville, *les Sociétés africaines* (Didot, 1894), p. 35, 304 à 322, 51 à 53, etc.

et les ont projetées, à un moment donné, sur les pays riches, avec des armées de nomades aguerris, relativement disciplinés et fortement encadrés.

Il y a là, croyons-nous, une des grandes lois de l'histoire des invasions, et, par conséquent, une des grandes lois de l'évolution de l'humanité (1).

Ph. CHAMPAULT.

(1) En terminant cette étude, nous croyons à propos de répondre à une objection qui se présentera peut-être à l'esprit de certains lecteurs : Si les Grecs et les Romains ont été, pendant des siècles, en relations avec les caravaniers de la steppe, comment leurs auteurs n'en ont-ils pas parlé d'une façon plus explicite?

A cette question nous répondrons d'abord par une autre question : Comment les auteurs anciens n'ont-ils rien dit des caravaniers du Sahara, bien plus en relief dans leur milieu, *et dont l'existence, avant et pendant l'époque gréco-romaine, ne peut faire doute pour personne?* Cependant les colonies grecques d'Égypte et de Cyrénaïque, et les provinces romaines d'Afrique, ont été de longs siècles en contact avec les caravanes; cependant elles ont bâti des villes en plein Sahara; cependant quelques auteurs, Hérodote en tête, ont longuement parlé des déserts libyens! Le silence de l'antiquité est pour le moins aussi inexplicable ici qu'en Europe, *et pourtant il faut absolument l'admettre!*

En réalité, comme nous l'avons déjà dit, les lettrés grecs et romains se sont très peu occupés des Barbares, de ceux du Sud, comme de ceux du Nord; puis le commerce leur a presque toujours paru peu digne d'attention, *même celui de leur propre pays;* les témoignages directs au sujet du commerce grec ou du commerce romain sont chose très rare.

A des époques plus rapprochées de nous, Constantinople et les Arabes ont repris le commerce avec la Scandinavie. Pour ces deux époques, les documents font aussi à peu près défaut, et, si les découvertes archéologiques n'étaient pas là, nous en serions réduits aux conjectures.

UNE FAMILLE GRECQUE

DANS UNE PETITE VILLE DE TURQUIE.

III.

LES ORGANISMES SUPERPOSÉS A LA FAMILLE.

Nous avons examiné sous deux faces la vie privée de notre famille (1). Nous avons vu son côté agricole et son côté commerçant. Reste à voir les relations qui existent entre elle et les organismes additionnels qui modifient plus ou moins, dans la plupart des pays, les phénomènes purement familiaux. Parmi ces organismes, trois nous semblent agir puissamment sur nos Grecs de Makri, comme sur tous les autres Grecs de la Péninsule balkanique. Ces trois organismes sont : la *Religion*, les *Pouvoirs publics* et l'*Étranger*. Dans quelle mesure agissent-ils? en quoi ont-ils contribué, ou contribuent-ils encore à pousser dans tel ou tel sens les groupements de la vie privée? C'est ce que nous allons tâcher de déterminer sommairement, grâce aux documents qu'a bien voulu nous communiquer, cette fois encore, notre collaborateur anonyme.

I. — LA RELIGION.

Ce qui frappe dans la religion, à Makri comme en beaucoup d'endroits, c'est la persistance des haines entre musulmans et chrétiens.

(1) Voir les livraisons d'avril et de mai derniers, t. XVII, p. 296 et 421.

Cette haine, généralement, n'existe pas à l'état aigu. A force de vivre ensemble, un *modus vivendi* s'établit toujours; mais la séparation n'en est pas moins profonde et irrémédiable.

En Orient, la race et la religion ne font qu'un. Changer de religion, c'est en même temps changer de race ; c'est faire peau neuve de toutes parts ; c'est quitter une communauté pour en adopter une autre. Pour les musulmans, l'idée religieuse est la seule qui continue à relier les sujets du Sultan aux populations du Nord de l'Afrique et rehausse encore, aux yeux de ces dernières, le prestige de la Turquie. Pour les Grecs, le mot qui désigne la religion est identique au mot qui désigne la race. Les termes d'orthodoxes et de schismatiques éveillant tout de suite une idée de polémique, on dit plus volontiers : la religion grecque.

Le Turc, cependant assez poli par nature, puisque les traditions guerrières, en n'importe quel pays, sont inséparables d'une certaine courtoisie chevaleresque, se croit tenu de mépriser le chrétien et d'arborer fièrement ce mépris. C'est un péché de dire : « Un infidèle est *mort* ». On dit : « Il a *crevé* ». Un fonctionnaire turc, en 1855, octroyait à un prêtre arménien, dans les termes suivants, l'autorisation d'inhumer un mort : « Permis au prêtre de l'église de Makri de procéder à l'inhumation de l'impure carcasse du nommé Saïdah, damné ce jour même. »

Ces expressions parlementaires, on le conçoit, ne sont usitées que dans les grandes occasions, lorsqu'une circonstance quelconque vient surexciter les passions religieuses. A Makri, les hommes des deux religions s'entendent généralement assez bien. On se contente de vivre séparément, dans les deux quartiers, les uns à droite, les autres à gauche du *Potamos*. Les gros bonnets de la rive droite et ceux de la rive gauche se rencontrent sur terrain neutre. On cause, on fait des affaires, on traite de puissance à puissance, on se fait de mutuelles concessions. Y*** est en bons termes avec les riches Turcs, les *beys* de Makri; mais, au fond du cœur, la haine subsiste. La preuve, c'est que les enfants, encore peu au courant des nécessités pratiques de la vie et soumis exclusivement à l'éducation reçue dans la famille, ne de-

mandent pas mieux que de recommencer, pour leur propre compte, les guerres saintes d'autrefois.

Athanase et Nestor, les deux fils aînés d'Y***, formèrent un jour, avec un certain nombre de leurs amis, le projet d'entrer dans la mosquée, *pour avoir le plaisir d'y casser les lampes*. Ils essayèrent d'abord de s'y introduire par escalade; mais, n'ayant pu y réussir, leur cervelle de petits Grecs leur suggéra un autre procédé. Ils se présentèrent à la femme du *hotza*, ou prêtre turc, et, d'un air bénin, recueilli, demandèrent à voir la barbe de Mahomet (*sic*). N'oublions pas que l'Orient est le pays des légendes. — La femme du hotza, naïve et ravie, leur promet cette faveur pour le surlendemain, lorsque son mari serait là. Les garnements reviennent à l'heure dite, toujours bénins et recueillis. Le hotza, évidemment naïf, lui aussi, se met en devoir de satisfaire leur pieux désir. Une fois dans la place, les envahisseurs s'en donnent à cœur joie. On grimpe sur le minaret, on contrefait, d'une façon grotesque, l'appel à la prière; on sème des grains de maïs dans l'escalier, pour faire glisser le hotza, on casse les lampes, on essaye même de voler la « barbe de Mahomet ». Grand émoi dans le quartier turc. La fureur musulmane se réveille. On allait faire sans doute un mauvais parti aux enfants et à leurs familles quand le maître d'école, homme avisé, se tira d'affaire en châtiant sévèrement les coupables. Les Turcs se contentèrent de cette satisfaction, mais leurs enfants à eux, moins tolérants, se donnèrent la joie d'aller narguer les victimes et de rire de leur déconfiture. On conçoit les sentiments que des événements pareils, répétés par intervalles, peuvent exciter et nourrir dans les âmes. Ce sont là des *leçons de choses*, qui renforcent puissamment les idées reçues par l'éducation.

Les femmes montrent, en matière religieuse, la même ardeur que les enfants. Leur vie plus renfermée, n'exigeant pas ces concessions de chaque instant qui adoucissent le caractère de leurs maris, explique cet excès de zèle. Du reste, chez les Grecs, le travail des femmes est pour beaucoup dans la nourriture des ministres du culte.

Tous les samedis, Mme Y*** et ses filles pétrissent un pain spé-

cial, fait de la plus pure farine et confectionné avec plus de soin. Toutes les autres femmes grecques en font autant, et le soir, aux premières vêpres, chacune se rend à l'église, portant son pain enveloppé dans une serviette. Le prêtre, pendant ce temps, a choisi quelques enfants grecs, — les plus instruits de l'école, — et les a chargés de recevoir les pains. Le nom des donateurs est inscrit sur un registre. Quelques pains sont mis à part pour le saint sacrifice. Les autres serviront à la nourriture du prêtre et de sa famille durant la semaine.

Le prêtre grec, — pappa, — a encore d'autres ressources. Tous les dimanches, à l'église, on fait passer quatre plateaux, l'un pour les frais généraux de l'église, l'autre pour l'huile sainte, le troisième pour les écoles, et le dernier pour les prêtres. Nestor, second fils d'Y***, avait souvent l'honneur de présenter celui-ci. Un casuel vient s'ajouter au maigre produit de la quête. Chaque baptême, enterrement ou mariage, rapporte un léger droit de 2 francs. Les deux chantres reçoivent également 1 franc chacun, ainsi que le sacristain, ou *candélaptès*. Ce dernier, avant la récente introduction des cloches, allait réveiller les fidèles à domicile, en frappant aux portes avec un marteau.

Tous les premiers du mois, le prêtre va asperger les maisons d'eau bénite. Chaque mère de famille, au retour, jette *deux sous* dans « l'urne du Jourdain ». Les habitants sortent sur le seuil et s'inclinent devant la bénédiction.

Y*** a récemment perdu un fils. Le troisième jour après la mort, sa femme et ses filles ont confectionné un plat spécial, sorte de blé cuit sucré, met très délicat, paraît-il, et l'ont offert au prêtre. Même cérémonie pour le huitième jour, pour le trentième, pour l'anniversaire et pour le troisième anniversaire. Ces douceurs varient l'ordinaire du ministre du culte. Toutes les fois qu'un *pappa* nouveau arrive à Makri, les habitants lui offrent une maison, ce qui n'est pas difficile, vu la désertion de la ville au profit de Dédé-Agatch. Enfin l'église possède quelques oliviers, et son patrimoine comprend des boutiques de Constantinople, louées à son profit.

Le prêtre, étant donnée la sobriété naturelle de la race, a

donc, lui et son vicaire, de quoi vivre confortablement. Son existence est simple et tranquille. N'oublions pas qu'il est père de famille tout comme un autre, et que le soin de son ménage, analogue à celui des autres Grecs, absorbe une part de ses soins. Le dimanche, au sortir de la messe, il visite ses ouailles, qui le reçoivent avec plaisir. Au point de vue moral, son influence semble à peu près nulle. On ne le consulte pas ; il n'est pas directeur de conscience. Les égards qu'on a pour lui se bornent à ces pratiques traditionnelles que nous énumérions plus haut, et dont certaines, comme l'aspersion des maisons, ont probablement leur origine dans les rites de la *cité antique*. Ami du repos, le prêtre grec n'aime pas à contredire ses paroissiens, et ceux-ci, en retour, ne font aucune difficulté de se montrer pratiquants, puisque la pratique est commode. L'usure et le faux témoignage, leurs péchés mignons, ne les embarrassent guère. Ils savent que leur pasteur ne les excommuniera pas pour si peu. A ce prix la bonne intelligence se maintient, et les paroissiens, en toute occasion, s'efforcent de rendre service à leur église. Les cérémonies leur plaisent d'ailleurs. Quoique ne cultivant guère, ils sont les premiers à faire des litanies et à promener processionnellement les saintes images lorsque la pluie fait défaut.

Y*** a été *épitrope*. Makri en compte deux ou trois. C'est une fonction assez analogue à celle de fabricien, mais plus importante, à cause de l'autonomie laissée au clergé grec par le gouvernement turc. Comme épitrope, Y*** s'occupait des fournitures de cierges, faisait la quête, avisait aux moyens de faire rentrer les droits d'église en retard. C'était lui qui, lorsque l'évêque passait à Makri, s'occupait de lui préparer un logement convenable et lui remettait le *droit de couronne* (1 franc par an) que chaque Grec marié paye à l'évêque. C'est encore lui qui conduisait celui-ci à l'école, lorsqu'il venait l'inspecter, car les évêques, malgré de récentes tentatives des autorités ottomanes pour imiter le régime scolaire des Occidentaux, ont encore la haute main sur les écoles grecques, qui sont entretenues d'ailleurs, moitié aux frais du clergé, moitié à ceux de ces *riches bienfaiteurs*, souvent établis à l'étranger, dont nous avons parlé dans notre der-

nier article. L'assistance publique, à Makri, est également à la charge du clergé, et des cellules pour les aveugles existent dans les dépendances mêmes de l'église.

Makri fut jadis un archevêché. La ville dépend aujourd'hui du siège épiscopal de Ghimulzina, — ville importante au Nord-Ouest de Makri. — Outre ses fonctions épiscopales, l'évêque exerce, de temps immémorial, certains privilèges assez précieux. C'est lui qui juge, non seulement les causes matrimoniales, mais même les affaires de succession entre Grecs. La succession a, en Orient, une sorte de caractère sacré. Aussi les procès qui s'y rapportent vont-ils devant la juridiction religieuse, évêque pour les Grecs, cadi pour les Turcs. Les Grecs que ne satisfait pas la sentence de l'évêque peuvent en appeler au cadi. Enfin l'évêque est membre de droit du conseil de département (*liva*) ou d'arrondissement (*kasa*). Si l'arrondissement ne comprend aucun siège épiscopal, un prêtre, représentant l'évêque, siège toujours au conseil.

Patriarche, évêques et prêtres représentent, aux yeux des Turcs, les *autorités naturelles* du peuple grec. De là des honneurs et des privilèges. Le prêtre grec n'est pas dispensé seulement du service, mais encore de la taxe que paye tout chrétien pour racheter cette exemption. Les legs aux monastères sont reconnus par le gouvernement. La force armée turque est tenue de faire exécuter les décisions des tribunaux ecclésiastiques grecs. Les moines du mont Athos, — on aperçoit ce dernier de Makri, — ont toujours été respectés, et, comme les règlements monastiques défendent aux femmes d'entrer dans la presqu'île, les Turcs qui y pénètrent ont soin de laisser les leurs en dehors des limites sacrées. Lors de la dernière guerre contre la Russie, les autorités ottomanes voulurent, malgré l'usage et la loi, recruter des soldats grecs à Makri. Un nommé Michel, beau-frère de Mme Y***, était alors *pappa*. A la tête de la population, il résista aux ordres officiels. Le *mudir*, intimidé, essaya de parlementer et d'agir sur la population par *l'intermédiaire de Michel*. Celui-ci ne céda pas. Le mudir n'osa passer outre. La rébellion lui semblait toute naturelle du moment qu'elle était conduite par le prêtre. Aucun

ordre nouveau n'arriva d'ailleurs de Constantinople, et les choses en restèrent là.

Mais cette intervention du clergé dans les affaires temporelles n'augmente pas sensiblement sa puissance. Les laïques, en vertu de leur aptitude aux affaires, ont le talent d'attirer à eux l'autorité. Le rôle joué par les épitropes autour du prêtre est joué par la *démogérontie* autour de l'évêque, comme par le *conseil ethnique* autour du patriarche de Constantinople. Y***, comme épitrope, était fort puissant à Makri. Loin d'accepter humblement les décisions de son pasteur, il réglait souvent les choses par sa propre initiative, sans consulter le prêtre. Ce phénomène se retrouve, paraît-il, du haut en bas de l'échelle ecclésiastique. Partout un conseil de notables laïques tient, plus ou moins à l'amiable, les rênes de l'administration religieuse.

L'Église n'en reste pas moins un organisme très important. C'est le seul que les Grecs vaincus aient conservé après la conquête turque. C'est lui seul qui les a maintenus, groupés en corps de nation, depuis Mahomet II jusqu'à nos jours. Attaqués par des guerriers issus de pasteurs qui, à leur passage en Asie Mineure, avaient emprunté aux Arabes leur puissante et fanatique organisation religieuse, les Grecs n'étaient pas, aux yeux des Turcs, des gens *d'une autre race*, mais des gens d'*une autre religion*. C'étaient des infidèles, des fils de chien, des *giaours*. C'est par le côté religieux que les Ottomans envisageaient instinctivement toute société, et ces sociétés, attaquées ou tout au moins outragées dans leur religion, entraient forcément dans cette manière de voir que leur imposait le vainqueur. De là l'importance attachée par les Turcs aux ministres du culte chrétien, et ce caractère officiel qui leur a été toujours reconnu. La race vaincue n'a jamais été pour les sultans qu'une vaste *communauté religieuse, extérieure à la grande communauté musulmane*, et qui, bien que vaincue, conservait ses *chefs naturels*.

Les Grecs, de leur côté, se serrèrent naturellement autour de leurs pasteurs. Groupés dans des villes, ils restèrent fidèles à leur culte, tandis que beaucoup de campagnards bulgares et de montagnards albanais, dépourvus de cette force de résistance que

donne l'agglomération, et plus immédiatement soumis à l'exploitation arbitraire du Turc, embrassaient graduellement l'islamisme (1). Les renégats, comme on l'a fait remarquer, ont été rares parmi les Grecs. Passer à l'Islam, c'était risquer de se faire lapider par ses parents et concitoyens. L'église, le clocher, les saintes images, le *pappa* devenaient, au milieu de l'invasion ottomane, les grandes et seules forces de la cité. Il y allait de l'amour-propre national à rester chrétien. Il fallait opposer formules à formules, cérémonies à cérémonies, traditions méticuleuses à traditions méticuleuses. La haute culture intellectuelle disparaissant dans la tourmente avec le Bas-Empire, la manie des innovations doctrinales s'en allait également. Demi-ignorant, demi-instruit, le clergé grec s'attachait dès lors avec ferveur à la lettre des Écritures et des règlements en vigueur sous les empereurs de Byzance. Ceci explique, croyons-nous, de concert avec les tendances patriarcales et traditionnelles communes à tout l'Orient, ce caractère archaïque et formaliste qui caractérise le culte grec. La lettre, scrupuleusement honorée, y règne plus que l'esprit.

La religion, en définitive, a été pour la race grecque *un élément de résistance, une protection,* à l'abri de laquelle la vie privée a pu se maintenir telle quelle et le commerce se développer tranquillement. Mais ce rôle protecteur n'a pu être joué par le clergé que parce que le gouvernement turc, par son essence, se prêtait à un pareil dualisme et, malgré certaines violences intermittentes, favorisait la résistance de cet élément extérieur à lui.

II. — LE GOUVERNEMENT TURC.

Qu'est donc le gouvernement en Turquie, ou plutôt, pour rester fidèle à notre méthode, sous quel jour apparaît le gouvernement lorsqu'on se place à Makri?

(1) Tout en conservant beaucoup de pratiques chrétiennes.

Le fait dominant, c'est que Makri, en temps ordinaire, s'aperçoit à peine de l'existence du gouvernement turc.

La ville forme un *nahieh* (commune) administré par un *mudir* (1). Le mudir est une sorte de fonctionnaire passif. Chargé d'assurer la sécurité, il a sous lui trois ou quatre gendarmes et une douzaine de soldats. Les gendarmes sont turcs ou grecs, les soldats sont toujours turcs. Le mudir ne peut rien sans les *mouktars*, au nombre de huit, quatre pour chaque nationalité. Les Turcs nomment généralement les plus âgés, les Grecs prennent plutôt les plus riches. (On reconnaît les tendances des deux races, l'une plus patriarcale, l'autre commerçante.) Les mouktars ne délibèrent pas ensemble. Les quatre Turcs s'occupent des affaires des Turcs, les quatre Grecs des affaires des Grecs. Le mudir, actuellement turc, — mais qui peut aussi bien être grec, — confère tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Les mouktars grecs, à Makri, sont en pratique indépendants et régentent leur quartier. Y***, cela va sans dire, a été mouktar. Comme tel, il avait à répartir, avec ses collègues, l'impôt assez léger payé par les habitants. Il le faisait rentrer ensuite, avec l'aide du *taxildar*, ou percepteur, grec lui aussi, qui servait en outre de teneur de livres et de secrétaire aux mouktars. Indépendamment de l'impôt personnel, il existe un octroi pour le blé et les olives. Cet octroi est affermé par un Grec. Enfin chaque Grec paye une taxe annuelle, — 8 francs en moyenne, — comme droit d'exemption du service militaire, service qui n'est exigé que des musulmans (2). Le taxildar peut faire emprisonner les contribuables récalcitrants, mais tout se passe en famille. On sait d'ailleurs amadouer les Turcs en votant au besoin des subsides pour leur école ou pour leur mosquée. Les mouktars, ainsi que le *démarchos*, sorte d'agent de police soumis à ces derniers, sont élus le dimanche, à des époques indéterminées, sur la place de l'église, lors de la sortie de la messe. Les Grecs se rassemblent alors, causant des intérêts de la *cité*. Veut-on construire une route?

(1) Souvent désigné par les habitants, et nommé par le *vâli* (pacha d'Andrinople).

(2) Les Albanais, quoique musulmans en grande partie, sont aussi exempts du service.

Quelques gros bonnets s'assemblent au café, et, autour d'une table, en tracent le plan. Si la route est exclusivement locale, on s'en tire sans peine. Y*** s'est plusieurs fois de la sorte improvisé ingénieur des ponts et chaussées. On sait *grosso modo* comment il faut s'y prendre. On se cotise, on s'arrange, et la route se fait sans que seulement le gouvernement s'en doute. Si la route est importante, il faut l'approbation du *moutesarif* (préfet) résidant à Dédé-Agatch. Celui-ci envoie alors un ingénieur, payé par le gouvernement, et la route se fait alors par la coopération des communes et de l'autorité supérieure. Même autonomie en matière d'enseignement. Ce sont les pères de famille qui, d'accord avec les bienfaiteurs privés de l'école, élisent les instituteurs.

Il n'existe pas de gardes champêtres communaux. Nous savons pourtant que les pillards ne manquent pas et que, surtout au moment des récoltes, il est urgent de surveiller les vignobles et les vergers. Les propriétaires eux-mêmes savent parfois s'employer à cette besogne, mais, en temps ordinaire, ils se contentent de s'associer entre voisins, et de choisir des *garde-vignes* ou des *garde-oliviers*. Ce sont, en général, des Albanais, descendus de leurs montagnes, et portés, comme les Corses, à des métiers qui flattent à la fois l'instinct belliqueux et l'amour de l'inaction. On les voit, fusil sur l'épaule, pistolets et couteaux à la ceinture, vêtus d'une sorte de casaque à brandebourgs, errer parmi les oliviers et les vignes, prêts à faire un mauvais parti aux maraudeurs. Quelquefois ils les tuent ou les blessent; le plus souvent ils les arrêtent et les conduisent au *mudir*, qui les emprisonne. Les dégâts commis par des enfants ou des animaux sont poursuivis par le *démarchos*. Y***, avec d'autres propriétaires, possède un garde, assez peu payé. On va dans les champs lui porter à manger; on lui donne du tabac, quelques douceurs, et il est content. Toute l'autorité du garde découle donc du propriétaire et non des pouvoirs publics. Le garde est d'ailleurs nomade. Ses fonctions sont naturellement intermittentes, puisque c'est seulement à l'époque de la maturité des fruits qu'on a intérêt à faire garder ses champs.

Un trait nous fera mieux comprendre l'indépendance relative

dont on jouit à Makri. Le gouvernement turc, sous l'influence de l'Occident, voulut, il y a quelques années, créer des banques agricoles, et, pour les fonder, institua un nouvel impôt. Makri devait en payer sa quote-part. La ville, soit qu'elle se souciât peu des progrès de l'agriculture, soit plutôt que les banques projetées dérangeassent les prêteurs dans leurs petites affaires, refusa net de payer. Y*** était alors mouktar, et, en cette qualité, devait signer les feuilles d'impôt. En cas de non-paiement, il était responsable. Y*** signa tout ce qu'on voulut, mais, au moment de payer, il fit exactement comme la ville. Les autorités turques auraient pu sévir. Elles ne sévirent pas. Y*** s'y attendait sans doute, sans quoi il ne se serait pas embarqué dans une aussi téméraire entreprise. Quoi qu'il en soit, l'impôt, pour Makri, demeura non avenu, et l'incident n'empêcha pas Y*** d'être très bien, dans la suite, avec le moutesarif de Dédé-Agatch.

Un autre trait montre combien est puissante et vague à la fois l'autorité d'un *mouktar*. Lorsqu'il remplissait cette charge, Y*** avait un parent qui donnait des signes évidents de prodigalité. Ayant appris que ce parent cherchait à vendre son patrimoine, il opposa purement et simplement son *veto*. Sans procès, sans intervention d'aucune autre autorité supérieure, il déclara que la vente ne se ferait pas, et la vente ne se fit pas. Sans doute il réunissait, dans cet acte, l'autorité du chef de famille à celle de mouktar, mais la hardiesse et l'efficacité de cette interdiction n'en sont pas moins caractéristiques. Nul ne trouva la défense étonnante, et, grâce à cet « homestead » d'un nouveau genre, le prodigue put arriver sans encombre à la fin de ses jours.

Cette autonomie de notre petite commune nous fait comprendre comment, au dix-septième siècle, beaucoup de Grecs, riverains de l'Archipel, préféraient la domination turque à la domination vénitienne. Celle-ci était plus tracassière que celle-là.

Le gouvernement turc n'a rien de vénitien à Makri. Il se fait sentir pourtant quelquefois, et son intervention, dans ces cas-là, a généralement quelque chose de fâcheux, de déprimant, de maladroit. C'est ainsi que l'élevage du porc est interdit hors des demeures, cet animal étant déclaré impur par le Koran. De

même, si les collines voisines de Makri sont en grande partie déboisées, et si les pluies, devenue torrentielles, emportent la terre végétale, c'est encore l'imprévoyance du gouvernement qu'il en faut accuser. Les grands propriétaires ruraux manquent parmi les Grecs, et il est dès lors indispensable que les forêts soient sous la tutelle de la Province ou de l'État. Les transports par mer seraient plus florissants si le gouvernement, même dans le cas d'un cabotage sur des côtes exclusivement turques, ne prélevait un droit de 8 pour 100 *ad valorem* sur les marchandises transportées. Aucune distinction n'est faite entre les produits nationaux simplement portés d'un point de la côte à un autre et les importations étrangères. L'existence de ce droit paralyse en partie le petit commerce maritime de Makri et force Y***, en particulier, à faire opérer la plupart de ses transports par voie de terre, ce qui est plus onéreux et parfois plus long, à cause du relief de la côte. Pendant ce temps, des barques et des tartanes, qui ne demanderaient pas mieux que de prendre la mer, dorment paresseusement dans le port.

Les travaux publics sont en enfance chez les Turcs. A l'inverse des Romains, ils ont horreur de la bâtisse, en quoi se révèle clairement leur passé nomade et pastoral. Un de leurs sujets d'admiration, en arrivant dans le pays, était la quantité de routes et de puits qu'ils y trouvaient, et cette particularité, à elle seule, leur inspirait une profonde considération pour le peuple grec. Depuis Mahomet II, loin de construire de nouvelles routes, les Ottomans en ont laissé s'effondrer ou s'effacer un bon nombre. De même pour les quais des villes maritimes. On sait qu'une bonne partie de l'impôt reste aux mains qui le perçoivent. Sur le surplus, le Sultan se fait la part du lion. La partie du budget affectée aux travaux publics est d'abord réclamée par les mosquées à réparer, puis par les écoles musulmanes, puis par les demeures des *imans*. On voit ce qui peut rester pour les autres travaux d'utilité publique, et l'on comprend l'irritation qu'éprouvent les habitants des villes maritimes, comme Makri, en voyant se dissiper si inutilement pour eux les sommes qu'ils versent au Trésor.

Au moins, la sécurité sera-t-elle maintenue? — Les exploits retentissants de certains brigands viennent nous apprendre de temps en temps qu'il n'en est rien. En premier lieu, l'usage d'armes perfectionnées est interdit aux Grecs. Soldat de race, le Turc entend garder le monopole de son métier. A part quelques gendarmes municipaux, tout ce qui porte les armes en Turquie doit être musulman. En ce qui concerne les brigands, les autorités ne connaissent pas de milieu entre deux systèmes : ou bien fermer les yeux, ou bien réprimer avec rigueur, mais brutalement et en frappant au hasard innocents ou coupables. « Mon padischah, disait à Amurat IV un de ses fidèles guerriers, le seul remède contre les abus, c'est le sabre. » Amurat et bien d'autres n'ont que trop fidèlement suivi ce conseil. Chateaubriand mentionne, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem,* une de ces exécutions sommaires. Les pachas d'alors n'étaient pas embarrassés. Leur signalait-on une bande de brigands sur une montagne, aux environs d'un village? Ils faisaient cerner le tout par un cordon de troupes qui, se resserrant sans laisser rien échapper, massacraient consciencieusement tous les brigands de la montagne et, pour plus de sûreté, tous les habitants du village. Après cela on en avait pour vingt-cinq ans. Sans doute les mœurs ont progressé depuis, et Makri ne nous offre point un pareil spectacle. Toutefois, il reste quelque chose des anciens procédés. Une famille tranquille est exposée, à brûle-pourpoint, à voir une troupe de soldats se ruer dans la maison et la fouiller de fond en comble, pour y chercher les brigands qui n'y sont pas... ou qui n'y sont plus. C'est l'accident qui arriva à Théophile, le frère d'Y***. Un brigand avait passé chez lui, disait-on. Le fait n'avait rien d'impossible. Comme en Calabre ou en Corse, les bandits aiment à s'inviter chez les honnêtes gens, qui n'ont garde de refuser cet honneur. Quoi qu'il en soit, sa maison fut, quelques jours après, le théâtre d'une descente armée et de perquisitions menaçantes. Théophile protesta, plaida, et, — signe des temps, — gagna sa cause. Un sous-officier fut destitué pour lui donner satisfaction.

La famille grecque est donc obligée de compter avec le brigandage, et nous avons vu comment celui-ci avait occasionné,

à un moment, une perturbation profonde dans le commerce d'Y***. Il est des époques où les routes sont fort peu sûres et où, bon gré mal gré, même au prix de longs détours, les voyageurs prennent la route de mer. Aussi les Grecs font-ils de temps en temps quelques efforts pour se débarrasser du brigandage. Le mudir, avons-nous dit, peut être grec aussi bien que turc. Les mudirs grecs profitent de leur passage au pouvoir pour agir, sinon avec plus d'énergie, du moins avec plus d'habileté et d'esprit de suite. Un certain Zaphyrios, il y a quelques années, devint mudir de Makri. Homme avisé et instruit, il n'ignorait pas que des Bulgares des environs servaient de recéleurs aux brigands. Zaphyrios s'arrangea pour bien les connaître et les manda chez lui un à un, les menaçant de mort s'ils continuaient à prêter leur concours au brigandage. « Mais si les brigands viennent chez nous et nous demandent à dîner? » dirent les recéleurs. Zaphyrios avait, comme l'on dit, le *sentiment de la situation*. « Si les brigands viennent chez vous, répondit-il, donnez leur à dîner; seulement, après qu'ils seront partis, venez immédiatement me le dire. Sinon, vous paierez pour eux ». La menace eut son effet, et sans qu'aucun Bulgare fût molesté par la justice, le brigandage cessa pendant tout le temps que Zaphyrios fut mudir, c'est-à-dire pendant trois ans.

Le Grec cherche en effet, grâce à la décadence de la Turquie et à l'appui des puissances étrangères, à se glisser dans les fonctions publiques, où son activité répond mieux aux besoins nouveaux que l'apathie et l'indolence du fonctionnaire ottoman. L'œuvre est difficile sans doute. L'immense majorité des fonctions publiques est toujours réservée aux purs Osmanlis; mais le Grec, comme on l'a vu, fait déjà brèche sur certains points.

L'organisation de conseils administratifs mixtes et de tribunaux mixtes, décrétée par le Sultan sous l'influence des derniers événements politiques, permet aux Grecs de reprendre une certaine influence dans le gouvernement du pays.

La commune de Makri, par exception, ne fait point partie d'un *kasa* (arrondissement administré par un *caïmacan*) et dépend immédiatement du *liva* (département) dont le siège est à

Dédé-Agatch. Là, se trouve un *moutesarif*, ayant la dignité de pacha et entouré d'un conseil mixte. Ce conseil se compose de dix membres : quatre membres de droit : le moutesarif (nommé par le Sultan), son secrétaire, le cadi et l'archevêque grec; six membres élus, dont trois Turcs et trois Grecs. Cela fait six Turcs contre quatre Grecs, mais l'on comprend aisément quel avantage il y a à avoir ainsi un pied dans la place (1).

Y***, en sa qualité de riche négociant, devait attirer les suffrages des électeurs. Effectivement, il est conseiller du *liva* pour la circonscription de Dédé-Agatch. Dans le conseil, il plaide éloquemment la cause de ses administrés. Il tâche d'obtenir des réductions d'impôts, le tout en douceur, bien entendu, car un Grec agit plutôt par câlinerie et par ruse que par des réclamations violentes. La minorité du conseil n'est pas la représentation d'un parti opprimé, qui proteste, tempête et se drape dans une noble attitude. C'est une minorité adroite et intrigante, donnant pour obtenir, votant avec empressement des subsides pour les mosquées afin d'arracher un dégrèvement qui vaudra le triple ou le double de ces subsides. Y*** fait également sa cour aux *beys*, ou riches Turcs descendants des anciens chefs militaires, et, comme tels, balançant l'autorité des magistrats locaux par leur crédit auprès du sultan. Y*** et ses amis, par ce procédé, en profitant des relations d'un certain Osman-Bey avec le vizir, ont obtenu la destitution de fonctionnaires gênants et l'allégement de certaines charges qui pesaient sur Makri. Même habileté pour user des tribunaux mixtes. Le tribunal de Dédé-Agatch comprend cinq juges : un président, turc ou grec, nommé par le Sultan, quatre assesseurs, deux Turcs et deux Grecs, nommés par le moutesarif. Y*** a été juge, mais pendant peu de temps. Il avait ambitionné cette fonction pour remettre en liberté un de ses amis, emprisonné pour un escamotage peu délicat. Y*** se glissa adroitement, par l'intermédiaire d'un ami, dans les bonnes grâces du moutesarif, fit agir des gens influents, gardant d'ailleurs, en ce qui le concernait, une attitude

(1) Si le moutesarif est Grec, ce qui arrive, il y a égalité.

grave et digne, feignant au premier abord de refuser l'honneur qu'on lui offrait, et l'acceptant de l'air d'un homme qui se résigne. Une fois juge, Y*** s'arrangea bien vite pour faire déclarer innocent l'ami qui l'intéressait, et donna ensuite sa démission, car il se souciait peu du métier. Eût-on mieux fait au temps des *Guêpes* d'Aristophane?

On a vu, dans un article de M. Demolins (1), une analyse plus complète du gouvernement turc. Nous n'avons pas d'ailleurs à la faire ici. Nos observations, relatives à Makri, aboutissent à ces trois conclusions : 1° que les Grecs de Makri font à peu près toutes leurs affaires sans l'intervention des Turcs; 2° que cette intervention, dans les rares cas où elle se produit, est plutôt fâcheuse qu'utile ; 3° que les Grecs de Makri commencent à mettre la main sur les fonctions publiques, autrefois plus jalousement réservées aux Turcs. Pourquoi cette évolution? pourquoi ce recul, cette timidité, cette tolérance croissante de la part des Turcs et ce regain d'activité chez les Grecs? L'un et l'autre phénomène, en ce qu'il a de récent, va s'expliquer par l'*influence étrangère,* qu'il nous reste à examiner maintenant.

III. — L'INFLUENCE ÉTRANGÈRE.

Nous avons montré, dans l'article précédent, comment le commerce développe, dans une certaine mesure, l'émigration. Les émigrants retournent assez souvent au pays natal. Ceux qui se fixent à l'étranger demeurent en relation, par correspondance, ou même par association, avec le reste de leur famille. Ce phénomène, qui a plus ou moins existé dans tous les temps, suffit à expliquer comment le Grec est beaucoup plus ouvert aux nouveautés et mieux informé de ce qui se fait ailleurs que ses voisins Turcs ou Bulgares. Il y a là une influence *constante* de l'étranger. Mais nous voulons parler ici d'une influence plus active et plus récente, de celle qu'ont favorisée le développement des moyens

(1) *Le type sud-slave et la domination turque*, par M. Demolins (livraison de janvier 1894).

de transport et, par suite, la présence d'étrangers plus nombreux sur le territoire ottoman ainsi que les retours plus fréquents de Grecs *occidentalisés* dans leur pays d'origine.

Nous avons parlé de ces ingénieurs français et allemands, envoyés pour explorer la côte, et si traîtreusement reçus par les aubergistes de Makri. L'arrivée de ces hommes allait déterminer la plus grande révolution sociale qui se soit produite dans le pays depuis bien longtemps. Bientôt après leur exploration, en 1874, une ligne de chemin de fer reliait Constantinople à Dédé-Agatch, et, au moment où nous écrivons ces lignes, une nouvelle ligne est en train de se construire, reliant Dédé-Agatch à Salonique. Le tracé de cette dernière ligne, pour des raisons stratégiques, s'éloigne de la côte et passe assez au nord de Makri.

Rien ne peut peindre, — nous dit notre collaborateur, — la stupéfaction d'un certain Bulgare makrien lorsque, du haut d'une colline, il aperçut ce noir convoi traversant la plaine, cette voiture « qui marchait sans bœufs ». Le pauvre homme épouvanté fit un grand signe de croix. Y***, nous le savons, fut plus pratique. De ce jour date son existence en partie double, à Makri et à Dédé-Agatch, et le transfert de son principal magasin dans cette dernière localité.

Dédé-Agatch, ville créée par le chemin de fer, se ressent naturellement, beaucoup plus que Makri, de l'influence étrangère. L'aspect du port, le percement des rues, les boutiques, les habits, tout y rappelle l'Occident. On y trouve des Allemands, des Autrichens, quelques Français et plusieurs représentants de cette race hybride, mi-grecque, mi-italienne, mâtinée parfois d'Arabe, qu'on appelle les Levantins. Le chemin de fer appartient à une compagnie européenne internationale (1). C'est encore aux mains des étrangers que se trouve le grand commerce maritime. Le blé qui s'entasse sur les quais de Dédé-Agatch est chargé par des vaisseaux anglais ou allemands.

L'étranger a donc renouvelé les transports; mais le Grec, qui n'a pris aucune part à ce renouvellement, n'en montre pas

(1) Anglo-franco-allemande.

moins une singulière aptitude *à en profiter*. Beaucoup d'employés du chemin de fer sont Grecs. Les petits armateurs de Makri, voyant la marine à voiles atteinte en partie par la concurrence de la vapeur, se sont mis à faire construire, en divers chantiers de l'Europe, des steamers pas trop grands, mais légers, et qui leur suffisent pour rivaliser avec les compagnies occidentales dont l'exemple les a inspirés. Leurs navires ont même l'avantage de pouvoir débarquer les voyageurs par de gros temps, lorsque les vaisseaux anglais ou allemands ne l'osent pas. Par exemple, c'est la question des prix qui est embrouillée avec eux! Ces prix montent ou baissent constamment, suivant l'affluence ou la disette des passagers. Le marchandage a d'ailleurs sa place à bord du bateau comme dans la boutique. Sur le quai, avant le départ, le capitaine crie un prix quelconque, assez modique, et invite les passagers à vouloir bien entrer. Il leur promet « qu'on s'arrangera toujours ». Puis, une fois en mer, on tâche de tirer le plus possible du voyageur. L'essentiel était d'embarquer.

On a vu, dans notre premier article, que Makri comptait six cafés grecs. Ces cafés, qui sont en même temps des débits de liqueurs fortes, n'existaient pas il y a peu de temps. Le Koran, là encore, jouait son rôle d' « empêcheur ». Maintenant, la consigne est définitivement forcée. La fréquence des rapports avec l'Occident a fini par triompher des résistances traditionnelles. Des liqueurs, arrivant de Trieste et de Marseille, viennent abreuver les Makriens. Ce n'est pas d'ailleurs le plus beau côté de la civilisation; mais nos Grecs, naturellement sobres, ne connaissent pas encore les excès dont l'alcool est la source en d'autres pays.

C'est l'influence étrangère qui pousse également le gouvernement turc à créer des banques agricoles. Ici, cette influence se retourne directement contre le Grec, à qui on menace d'enlever sa clientèle de débiteurs consciencieux et naïfs. Le Grec voit donc d'un mauvais œil cette institution; mais, ne pouvant l'empêcher, il s'efforce, suivant son habitude, de perdre le moins possible à cette évolution. Pour cela, il se glisse dans les

banques agricoles, et, une fois dans la place, tâche de regagner, par divers artifices, ce que la limitation du taux de l'intérêt lui fait perdre sur ses bénéfices antérieurs. L'imperfection et le relâchement du contrôle favorisent dans une assez large mesure cette revanche du naturel qui, en dépit de formes désormais plus paperassières et plus correctes, revient parfois au galop.

Quant à l'agriculture elle-même, l'accroissement du produit de la dîme, depuis 1852, semble indiquer certains progrès. Notre premier article en a montré une cause dans le travail patient, quoique primitif, du Bulgare; mais il est clair que cette cause n'est pas la seule, et que la navigation à vapeur, favorisant l'exportation des grains, a dû pousser à une culture un peu plus intense. La famille Y*** éprouve elle-même les heureux effets de ce phénomène. Les abricots de son jardin peuvent désormais s'expédier à Constantinople par le chemin de fer de Dédé-Agatch, œuvre de l'industrie étrangère. La vente en est plus fructueuse et plus assurée.

Mais le Grec profite peu par lui-même des encouragements donnés à l'agriculture. Quelques-uns, — un seul à Makri, — se sont mis à l'œuvre et à la charrue, mus surtout par une arrière-pensée commerciale; mais beaucoup s'arrêtent à moitié chemin. Un neveu d'Y***, nommé Lambros, a étudié en France dans un institut agronomique, mais, aujourd'hui, revenu à Makri, il ne cherche qu'à se faire nommer..... *inspecteur d'agriculture*. La profession lui semble plus commode, et il est en train de faire la cour aux pachas et à d'autres personnages influents pour décrocher cette place. D'autres, plus entreprenants, ont fait venir par chemin de fer des machines agricoles, mais elles se sont détraquées et on n'a jamais su les réparer.

Une mésaventure analogue est arrivée à un Grec de Makri, d'abord ami de Y***, et maintenant brouillé avec ce dernier. Le rapide peuplement de Dédé-Agatch avait fait naître, chez ce Grec, l'idée de construire en cette ville un moulin à vapeur. Y***, trouvant l'idée bonne, s'associa avec son auteur. Mais l'industrie, nous l'avons vu, n'est pas précisément le fait des Grecs. Certes

un moulin à vapeur, création déjà désirable et possible à Makri, l'était encore plus à Dédé-Agatch, ville plus populeuse et en communication plus directe avec l'étranger. Des machines furent donc commandées à Paris (ou à Vienne?) mais, avant l'achèvement du moulin, Y*** se brouilla avec son associé et se retira. Les machines n'en furent pas moins mises en place, mais, pour une cause ou pour une autre, elles ne marchèrent pas. La farine consommée à Dédé-Agatch continue donc à être procurée à cette ville par les douze petits moulins à eau de Makri.

Faudrait-il s'étonner si, avant peu de temps, l'on apprenait qu'une minoterie plus sérieuse a été fondée à Dédé-Agatch..... par quelque étranger?

Le Grec profite donc, *autant qu'il peut*, des éléments nouveaux de succès apportés par les nations étrangères. Seulement, sur ce terrain comme sur d'autres, il est victime de sa spécialisation. Il ne devient ni meilleur agriculteur, ni meilleur industriel. Pour perfectionner une qualité, la première condition est de l'avoir. C'est donc surtout le commerce qui profite des leçons de l'Occident.

Mais ce coup de fouet donné aux aptitudes commerciales du Grec a suffi pour modifier, par contre-coup, un certain nombre d'habitudes de sa vie privée. Le *mode d'existence* a vivement subi, depuis vingt ou trente ans, l'attraction des mœurs étrangères. Vers 1874, les Grecs de Makri ont transformé leur habillement. Ils ont revêtu nos vestes, jaquettes, pantalons, tandis que la plupart des Turcs (1) et des Bulgares, dans la localité, restaient fidèles aux vieux costumes. Seulement, presque tous ont gardé le *fez*. La tête est chose sacrée en Orient, et, par ricochet, la coiffure l'est aussi. Tel riche négociant grec, aujourd'hui, porte encore le *fez* en pleine Bourse de Marseille. Pourtant le chapeau de soie fait sa petite trouée, destinée sans doute à s'élargir.

Les femmes, de leur côté, ont plus ou moins révolutionné leur toilette. Les modes de Paris font le sujet des conversations et des

(1) Les Turcs fonctionnaires ont également pris l'habit européen. Dans d'autres villes que Makri, d'ailleurs, la présence des étrangers a exercé une bien plus puissante influence.

préoccupations féminines. Beaucoup de Grecques, abandonnant le *bouston*, commencent à s'emprisonner dans le corset. Pour ménager la transition, on prend assez souvent un moyen terme. Le corset est réservé pour les grands jours, pour les « sorties », et l'on s'en tient, pour l'intérieur, à la liberté antique. Avec les modes de Paris arrivent les danses françaises ou francisées, polka, mazurka, etc., naguère inconnues, bien que la Pologne, à vol d'oiseau, soit plus rapprochée que la France.

Nombre de maisons anciennes, depuis 1874, ont été démolies par leurs propriétaires, et remplacées par des bâtisses plus confortables où l'on a ménagé un « salon ». Des fenêtres, qui n'avaient que des treillages, ont reçu des vitres. Makri tâche de s'élever d'un échelon dans l'*urbanité*. Il y a trois ans, Nestor, le second fils d'Y***, revint de France passer quelque temps avec sa famille. Il revit la cour de la maison, communiquant, par une porte toujours ouverte, avec la cour de la maison voisine, laquelle communiquait elle-même avec d'autres cours. Comme à l'ordinaire, des gens passaient et repassaient librement. Des commères, bavardes et sans gêne, faisaient de cette succession de cours leur domaine et ne songeaient pas qu'on pût les en bannir. Agacé de ce va-et-vient et de ce tapage, Nestor fit un coup de maître ; il obtint de sa famille que la porte serait condamnée. Après quelques hésitations, la mesure fut mise à exécution, et la tranquillité revint dans la cour. Seulement, les Makriens ont dû trouver les Y*** bien fiers.

Les mœurs de l'Occident tendent même à altérer les coutumes matrimoniales, ou, plus exactement, les dispositions de biens qu'entraîne le mariage. L'usage de donner un immeuble aux filles, ou du moins à la fille aînée, fait place, sur certains points, à celui de donner une dot en espèces. C'est ce que l'on projette de faire dans la famille Y***, pour le mariage de la seconde fille, qui aura lieu prochainement.

Curieux, avide de nouvelles et de nouveautés, prompt à interroger et saisissant vite, mais souvent paresseux pour agir, tels sont les traits sous lesquels Démosthènes nous représente le peuple athénien; tels sont aussi ceux qui distinguent nos

Grecs de Makri. L'étranger, quel qu'il soit, est entouré par tout le monde; on le questionne passionnément. « Vous venez de France? Parlez-nous de la France; que fait-on en France? » disait-on à Nestor lors de son retour, et il s'attachait à satisfaire de son mieux, en mille récits circonstanciés, les exigences de sa famille ou des voisins. Le même Nestor, au gymnase d'Andrinople, en usait pareillement à l'égard de ses condisciples étrangers. Il y avait un jeune Français, un jeune Allemand, plusieurs Italiens, à qui les jeunes Grecs faisaient ainsi passer de longs interrogatoires. Tout cela renseigne et ouvre l'esprit.

On ne doit donc pas s'étonner que les cultures intellectuelles se ressentent, elles aussi, du contact plus immédiat de la race avec l'étranger. Nous avons vu Y*** présidant à la construction des écoles de Makri, encourageant les ouvriers, fournissant des fonds. Ces écoles, au nombre de deux maintenant, l'une de garçons, l'autre de filles, remplacent l'ancienne et unique école où les deux sexes étaient réunis. Sous l'influence des idées étrangères, une société grecque, l'Ἀδελφῶτις, s'était formée à Constantinople, pour la diffusion et le relèvement de l'instruction. Cette société faisait appel au Grecs enrichis, établis à l'étranger, et nous savons que ceux-ci délient assez volontiers les cordons de leur bourse pour procurer à leurs compatriotes restés au pays les bienfaits de l'enseignement. On s'est donc lancé, avec plus d'enthousiasme que de mesure, dans la rénovation du personnel et des programmes scolaires. De jeunes Grecs élevés en Allemagne, — surtout depuis 1870, — sont revenus la tête enflammée de science, épris des nouvelles méthodes. Des grandes villes, où ils se fixaient, leur influence a rayonné sur les petites. C'est vers 1878 que la révolution scolaire s'est opérée à Makri. L'ancien maître d'école, pourtant fort capable, évincé par les jeunes éducateurs nouveau style, s'est vu forcé de se faire prêtre. La sphère des études s'est élargie, trop élargie. Il y a là une sorte d'amour-propre national, parti des hautes classes, qui pourra produire d'excellents effets, mais dont les prétentions vont au delà du besoin réel de la jeunesse, surtout dans de petits bourgs comme Makri.

Ceci permet, nous semble-t-il, de proposer la loi suivante : *Une race, mise en contact avec d'autres races qui lui sont supérieures en plusieurs points, ne s'attache à imiter que les côtés pour lesquels elle a déjà une certaine aptitude acquise.*

Ainsi les Turcs, militaires et fonctionnaires, n'ont guère fait d'efforts, efforts peu fructueux du reste, que pour améliorer leur armée (1) et leurs administrations (2). Ainsi les Indiens chasseurs de l'Amérique n'ont emprunté à la civilisation que l'usage des armes à feu, qui leur permettait d'atteindre le gibier de plus loin. Les Grecs suivent le penchant commun : commerçants et amis de l'instruction, ils regardent attentivement tout ce que font les nations occidentales *dans le domaine du commerce et des cultures intellectuelles*, et en tirent plus ou moins adroitement leur profit.

En reprenant les trois points de vue qui font l'objet de cet article, nous trouvons que notre famille : 1° pratique tranquillement sa religion traditionnelle, considérant volontiers les ministres du culte comme les représentants attitrés de ses aspirations politiques, mais peu influencée par eux dans la vie privée ; 2° n'a que rarement affaire avec les autorités turques, qui laissent la petite cité dont elle fait partie s'administrer elle-même, et n'interviennent, d'une façon intermittente, que pour gêner mal à propos les habitants ; 3° a été vivement secouée par les phénomènes économiques nouveaux déterminés par l'entrée en scène des races étrangères, et en a profité surtout pour élargir le cercle de ses opérations commerciales et procurer à certains de ses membres un degré supérieur d'instruction.

En résumé, la religion tend à la conserver dans le même état ; le Turc tend à l'abaisser faiblement ; l'étranger tend à l'élever modérément. Cette dernière influence semble la plus importante, car, destinée à croître, elle ne peut que produire des effets croissants.

(1) Depuis le dix-septième siècle, sous l'influence de la France.

(2) Depuis le sultan Mahmoud, sous l'influence combinée de toutes les grandes puissances qui protègent la Turquie.

Nous avons achevé, autant qu'on peut le faire *de loin* et par un intermédiaire, l'étude sommaire de notre famille et du milieu restreint où elle est placée. Notre premier article l'a montrée fixée au sol dans une certaine mesure, et tirant de la culture quelques ressources comme quelques particularités sociales. Notre deuxième article l'a suivie dans ses entreprises commerciales et s'est efforcé de déterminer la puissante influence du commerce sur son organisation. Nous venons de passer en revue, aujourd'hui, les principaux organismes qui la dominent et l'ombragent. Notre tâche est finie. A d'autres, nous le souhaitons, le mérite de creuser plus profondément la matière, et de pousser plus loin nos très modestes conclusions.

G. D'AZAMBUJA.

UN ROMAN SOCIAL.

LE PAYS DE COCAGNE.

Le nouveau roman italien de Mme Serao, le *Pays de Cocagne,* est la mise en scène, naturelle et sincère, d'une institution que nous connaissons peu en France, la loterie. Si Mme Serao, directrice du grand journal de Naples, *le Matin,* n'était qu'un écrivain de talent, ce serait déjà bien, à coup sûr : ce ne serait pourtant pas assez pour que la *Science sociale* eût à s'occuper d'elle; mais elle s'est trouvée être, ce qui compte beaucoup plus à nos yeux, un observateur intelligent et exact des phénomènes sociaux. Le jeu, le *lotto,* tel est l'objet de l'étude qu'elle vient de donner au public sous forme de roman. Elle nous montre une société où le problème est de vivre à ne rien faire. Les secours invraisemblables de la Providence, l'intervention de puissances surnaturelles paraissent à cette société les seuls moyens intéressants et praticables de l'existence. Et si la Providence s'obstine à ne pas intervenir, le très noble et très catholique don Carlo Cavalcanti est là pour nous faire voir de quelle façon on la traite et par quelles leçons on prétend lui apprendre à se comporter d'une façon plus civile.

I.

C'est dans une rue humide et tortueuse de Naples, près de Santa-Chiara et de la Trinità Maggiore, qu'a lieu, chaque samedi,

à cinq heures du soir, le tirage des cinq numéros qui doivent exciter d'incroyables émotions chez tant de malheureuses gens. Sur un balcon orné d'un baldaquin et d'étoffes voyantes, prennent place les fonctionnaires et l' « innocent » chargés de l'opération. La foule anxieuse envahit la cour et les rues avoisinantes, foule en grande partie composée d'ouvriers et de manœuvres, mais où se glissent aussi des personnes de condition plus élevée.

Ce jour-là, était accourue l'infortunée donna Carmela, au pâle et séduisant visage, aux grands yeux fatigués et tourmentés. Près d'elle était donna Concetta, « aux mains chargées de bagues, aux cheveux poudrés; Concetta, la belle, la robuste, la riche usurière, sœur de donna Caterina, la banquière d'un lotto clandestin ».

Mais l'heure solennelle approche. Au mouvement imperceptible des lèvres de donna Carmela, on reconnait qu'elle prie, tandis qu'elle tient dans sa main la médaille bénie de la Vierge des Douleurs. La prière de donna Carmela cessera bientôt, car le dernier numéro est sorti, salué par des cris d'indignation, des blasphèmes, des lamentations, des exclamations de colère et de rage. Les injures pleuvent sur la tête de l' « innocent » qui a eu la main si malheureuse; mais « les plus grandes imprécations sont contre le lotto où l'on ne gagne jamais, jamais, où tout est combiné pour que l'on ne gagne jamais, jamais, surtout le pauvre monde! En un moment, disparaissent l'innocent, les autorités, l'urne avec les quatre-vingt-dix numéros et son piédestal; disparaissent aussi tables, chaises, huissiers; on ferme les fenêtres, on ferme les persiennes du grand balcon; seule, accrochée à la balustrade, reste la cruelle pancarte avec ses cinq numéros, la grande fatalité, la grande désillusion. »

La foule s'écoule peu à peu sous les yeux de l'usurière qui reconnaît, de-ci de-là, quelqu'un de ses clients, le cireur de bottes Michele, le coupeur de gants Gaëtano, dont le visage blafard reflétait l'accablement des êtres exaltés, trompés dans leurs espérances. « As-tu vu mon mari Gaëtano? s'écrie Annarella qui arrive en courant. — Carmela leva ses grands yeux

sur le visage d'Annarella, sa sœur, mais elle la vit si défaite, si enlaidie par la misère et les privations, déjà si vieillie et vouée de si près à la maladie et à la mort, qu'elle n'osa lui dire la vérité. — Je ne l'ai point vu, répondit-elle. — Tu ne l'as-tu point vu! Comment ne serait-il point venu? Il vient ici chaque samedi, chère sœur. Il peut arriver qu'il abandonne ses bébés seuls à la maison; il peut arriver qu'il manque à la fabrique de gants où il gagne son pain; mais il ne peut se faire qu'il ne soit pas ici, le samedi, à voir sortir les numéros. Et toi, qui t'amène ici? — Oh! reprit Carmela avec sa voix harmonieuse et brisée, tu le sais bien; tu sais bien que je voudrais vous voir tous contents, maman, toi, Gaëtano, tes bébés et Raffaéle, mon fiancé; *aussi, mon gain de chaque jour, je le joue; un jour ou l'autre, Dieu me protégera.* Oui, il viendra, il viendra ce jour heureux, murmura-t-elle, comme si elle se parlait à elle-même, comme si déjà elle voyait ce jour de bonheur... »

Je suis obligé de résumer en quelques lignes tout un long chapitre; mais, tel qu'il est, ce raccourci suffit pour mettre en lumière le trait fondamental du bas peuple napolitain : incapacité de s'élever par le travail, défiance absolue de soi-même, conviction profondément enracinée que le hasard seul peut enrichir.

De la rue, passons aux salons. Le pâtissier Fragalà et son épouse, bourgeois qui jouissent d'une certaine aisance, ont résolu de donner une grande fête pour le baptême de leur fille. Voici que tout à coup, parmi la nombreuse assistance conviée à déguster les gâteaux et les sorbets les plus exquis de la boutique Fragalà, Mme Fragalà aperçoit, dans un coin du salon, un homme pauvrement vêtu, dont le pantalon râpé et écourté laisse voir des chaussures mal cirées. Toute sa personne présente un aspect à la fois mystérieux et misérable. « Quel est ce gueux? se demande à elle-même Luisella Fragalà, émue d'un sentiment de colère et de peur. » Mais le bruit se répand bientôt parmi les convives que ce personnage mystérieux est un *assistito*. « Peu à peu, un cercle de personnes se forme autour de lui, un cercle

de faces légèrement angoissées, où se lit le vif travail de la fantaisie méridionale, l'envolée de toutes ces imaginations vers le pays des songes et des fantômes. Ils songent au cortège fantasmagorique des esprits *assistants*, esprits bons et esprits mauvais qui, chaque jour, chaque nuit, à chaque heure du jour et à chaque heure de la nuit, s'agitent, combattent, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, autour de l'âme, autour de la personne de *l'assisté*... Pouvoir, avec une phrase de ce mystérieux personnage, phrase qu'il suffit de recueillir et d'interpréter pour y trouver l'indication des numéros qui doivent sortir, pouvoir, dis-je, en une semaine, *en un seul jour*, *gagner avec une petite mise, une grosse somme*, encaisser en un instant le gain de vingt années de vente de morues, de sucre, de café torréfié, quelle vision lumineuse pour des imaginations bourgeoises!

« Cette fête de famille vous plaît-elle, demande à l'*assistito* le riche usurier, don Parascandalo? — Oui, dit-il, c'est un beau baptême. Le baptême du Christ dans le Jourdain était, lui aussi, un beau baptême... »

Immédiatement, il y eut un murmure, une agitation dans la salle; tous parlaient entre eux, à demi-voix ou tout haut, commentant la phrase, cherchant à l'expliquer, pendant que le nombre 33, « le nombre du Rédempteur », courait sur toutes les bouches. Et, tranquillement, comme s'il prenait la date d'une traite, don Parascandalo avait transcrit la phrase sur son carnet. Se cachant derrière une portière, don Domenico Mayer en avait pris note aussi, don Domenico Mayer qui, neveu, frère, fils, père et oncle de fonctionnaires, n'avait foi que dans la sainte bureaucratie! Et la vieille marquise de Castelforte, qui était sourde, s'en allait demandant rageusement : « Qu'est-ce qu'il a dit? Qu'est-ce qu'il a dit? »

Les mêmes passions, les mêmes préjugés, et surtout la même envie de faire fortune sans travailler, hantent la cervelle des bourgeois comme celle du bas peuple. Le vendredi soir et le samedi matin, j'ai remarqué, dans la foule qui fait queue aux bureaux des lotti, des personnes mises avec la dernière élégance. Certains bureaux sont spécialement assiégés, et beaucoup de gens se dé-

rangent de très loin pour y apporter les dix sous, les cinq francs, les cent francs, sur lesquels repose l'espoir de toute leur vie. « Au banco de don Crescenzo, la scène changeait à chaque minute; le fonctionnaire succédait au soldat, qui était venu jouer pour son colonel; l'ouvrier déguenillé laissait la place à la grosse paysanne; la vieille béguine se pressait derrière le magistrat en retraite. »

Il faut que j'ouvre ici une parenthèse pour ceux de mes lecteurs qui ne sont pas assez au courant des choses de l'Italie. Ils me demanderont pourquoi l'*assistito*, qui, chaque semaine, est censé connaître les bons numéros, ne joue pas pour son propre compte. L'*assistito*, admettons-le, connaît les bons numéros à la condition de les exprimer en termes mystérieux, mais il ne peut pas les jouer, parce qu'il lui faudrait les exprimer en propres termes, et le charme serait vite rompu. Les esprits sont personnes avec qui l'on ne badine pas; si un *assistito* s'avisait de vouloir jouer, lui aussi, ils ne lui donneraient plus aucun conseil; l'*assistito* doit se contenter de parler par phrases *énigmatiques*, qu'il appartient aux « gens subtils » d'interpréter.

A défaut de ce genre de révélations, un joueur peut se fier à ses propres songes, dont la *Smorfia* l'aide à dégager le sens. La *Smorfia* est une sorte de dictionnaire, où chaque mot correspond à un des quatre-vingt-dix nombres du lotto. Je prends un exemple : j'ai rêvé, par hypothèse, que j'ai eu une difficile digestion de macaroni, après avoir dîné chez un ami. Je feuillette aussitôt ma *Smorfia* pour savoir quel nombre correspond à « macaroni », puis à « pesanteurs » d'estomac; et me voilà en possession d'un ambe; si j'y ajoute le nombre correspondant à dîner, j'ai un terne; enfin, le nombre que représente ami, me donne un superbe quaterne. Cette interprétation n'a rien de fixe; j'aurais tout aussi bien pu chercher à « crampes » d'estomac ou à « invitation », et j'aurais eu de la sorte un autre quaterne; toute la difficulté consiste donc dans l'interprétation verbale du fait. Mon expérience personnelle m'a prouvé, hélas! que je n'avais pas le don d'interpréter. Un jour, à Rome, un de mes amis ayant eu un songe merveilleux, je voulus, moi aussi, jouer

les numéros indiqués par le songe, et je portai cinq francs à un banco populaire ; j'allai même assister au tirage, pour jouir de toutes les émotions attachées à ce genre de plaisir. Un seul de mes numéros sortit, le 25 ; la foule le salua par un murmure de satisfaction, car le 25 est le numéro de l'Enfant-Jésus et nous étions dans la semaine de Noël. Les autres tentatives que je fis pour courtiser la fortune n'eurent d'autre résultat que d'augmenter les recettes du gouvernement italien. Je pense qu'il est de l'intérêt de ma bourse d'abandonner désormais ce sport qui me réussit peu, et, si même je songeais des numéros, il me vaudrait mieux ne pas les jouer ; j'avoue d'ailleurs que je ne songe jamais de numéros au grand étonnement des Italiens ; car tout le monde ici songe des numéros, absolument comme l'Anglais ou l'Américain songe de ses balles de coton, de ses buffles, ou de ses blés. Partout l'homme est obsédé par la pensée de s'enrichir, et l'appétit de l'or, la crainte des pertes, l'espérance du gain vont jusqu'à troubler le sommeil de ses nuits. Mais, tandis qu'à Londres ou à New-York, c'est par son travail, son énergie, son initiative que l'homme s'efforce d'atteindre le but désiré, à Naples, c'est sur le hasard qu'il compte, ou sur je ne sais quelle bizarre intervention d'une Providence qui, à n'en juger que par les apparences, ne semble pourtant pas avoir créé les hommes pour qu'ils vivent dans l'oisiveté.

C'est bien là ce que ne comprendra jamais don Carlo Cavalcanti, marquis de Formosa. « A quel expédient recourir, dit-il à sa fille, donna Bianca, pour relever notre condition? le travail! je suis vieux et toi tu n'es qu'une jeune fille : les Cavalcanti *n'ont du reste jamais su travailler,* pas plus dans leur vieillesse que dans leur jeunesse. Les affaires? Nous n'avons jamais su que dépenser généreusement notre argent. Il n'y a pour nous d'autre ressource qu'une *grande fortune conquise en un jour;* tu verras, Bianca, nous l'aurons ! Cela est certain, mille révélations, mille songes me l'ont dit; oui, tu auras, de nouveau, des chevaux et des voitures, une victoria pour te promener à Via Caracciolo, un élégant coupé pour aller le soir à San Carlo; je te veux acheter, fille chérie, un collier de perles, huit ran-

gées de perles reliées par un saphir, et un diadème de brillants comme en ont eu toutes les marquises Cavalcanti... Chaque jour table ouverte... Nous penserons aussi aux pauvres, aux affamés, j'ai fait le vœu de doter des jeunes filles pauvres et honnêtes... et bien d'autres vœux encore pour obtenir cette grâce...

« Donna Bianca se leva, s'inclina, baisa la main de ce père qu'elle ne pouvait voir apparaître *sans un tremblement de vénération* et se retira pour prier dans l'oratoire du palais Cavalcanti. » Bientôt elle s'aperçoit que la lampe qui brûlait d'ordinaire devant l'*Ecce Homo* couronné d'épines n'avait pas, ce soir-là, été allumée.

« Le marquis est furieux contre le Seigneur, lui dit le domestique, de ce ton humble, mais familier, que le peuple napolitain ne craint pas d'employer quand il parle de la Divinité. Samedi dernier, il avait demandé une grande grâce à cet *Ecce Homo;* mais la grâce n'est pas venue ; et alors monsieur le marquis n'a point voulu que j'allume la lampe (1).

Cependant l'avocat Marzano, le docteur Trifari, professeur à l'Université de Naples, le prêtre défroqué Colaneri, l'agent de change Costa se sont réunis dans le salon du marquis pour discuter sur la manière de décider la sœur de don Cavalcanti, Sœur Marie-des-Anges, à révéler les numéros qu'une personne aussi sainte devait assurément connaître. Les moines et les sœurs passent en effet, à Naples, pour deviner les numéros du lotto; les Jésuites particulièrement « connaissent la règle secrète et pourraient enrichir à leur gré le pauvre monde, mais ils se taisent et gardent leur science pour eux; aussi le Jésuite, convaincu de méchanceté et d'égoïsme, est-il assez mal vu à Basso-Porto et à Santa Lucia (2) ».

Ces jours derniers, raconte encore M. Pellet, un Capucin as-

(1) Mme Serao m'a dit que le marquis de C...., encore vivant, descendait dans un puits la statue qui représentait l'*Ecce Homo*, quand il voulait le punir d'une grâce refusée. Un jour, quelqu'un trouva au fonds du puits cette statue au visage ensanglanté et crut être en présence d'un assassiné : il en résulta une sorte d'émeute dans tout le quartier.

(2) Pellet, consul de la République française à Naples, *Naples contemporaine*.

sailli par des femmes qui lui demandaient des numéros, a dû, pour se dégager, employer la force et en blesser une. Des faits analogues se produisent assez fréquemment. Le 19 septembre 1892, la police a recueilli dans la rue un marchand d'huile, Calligari. Il était sans connaissance, vêtu seulement d'un pantalon et le dos brûlé. Calligari, revenu à lui, déclara que six individus l'avaient attiré dans une maison pour lui demander des numéros et que, pour l'obliger à en donner de bons, ils l'avaient dépouillé de ses vêtements en lui flambant les reins nus avec un morceau de lard, allumé au bout d'une fourchette... Dans une autre circonstance on l'avait gardé une semaine au fond d'un puits à peu près desséché : Calligari inspirait une telle confiance qu'un riche négociant de Naples s'est ruiné en jouant des numéros donnés par lui. « Il est reconnu que si vous trouvez un prêtre sans préjugés, disposé à lire le saint canon en l'honneur du diable, l'esprit malin vous récompense de suite en vous offrant un terne. » C'est ce qu'on appelle une *messe noire*. Un de ces défroqués est mort dernièrement « en laissant une liste de toutes les personnes qui avaient invoqué ses bons offices, liste où les grands noms ne manquaient pas ».

En 1890, un nommé Giovannone, loueur de chaises à l'église del Carmine, avait indiqué comme inspiré par la Vierge « un numéro de la Madone ». Tout le bas peuple vendit ses hardes pour jouer ce numéro. Le 57 devait sortir le quatrième. La police, craignant une émeute, fit disparaître l'*assistito*. Le samedi, à cinq heures, la moitié de Naples se pressait autour du banco central. Le 57 sortit, mais cinquième. « Si Giovannone eût été présent, la foule l'aurait certainement écharpé. »

Tous ces faits sont rapportés à titre d'exemples, par M. Pellet qui les a recueillis lui-même dans les journaux locaux. Aussi, ne nous étonnerons-nous pas d'entendre le marquis Cavalcanti s'écrier, en parlant de Sœur Marie-des-Anges : « Ces saintes femmes, qui prient sans cesse, ont le cœur pur ; elles sont dans les bonnes grâces du Seigneur et des saints, elles reçoivent du ciel des grâces spéciales, elles voient des choses que nous autres,

pauvres pécheurs, nous ne voyons pas... Sœur Marie-des-Anges pourrait nous sauver, si elle le voulait... mais elle ne le veut pas, elle ne le veut pas, elle est trop sainte, trop détachée de ce monde; que lui importe que nous souffrions; jamais, jamais elle n'a rien voulu nous révéler. »

Après Sœur Marie-des-Anges c'est le tour de donna Bianca, et, l'assistance décide, avant de se séparer, de prier cet ange de vertu, de pureté, de bonté, de demander elle-même les numéros à l'Être suprême. Puis, don Calvalcanti, pris de remords, court se jeter aux pieds de l'*Ecce Homo,* rallumant lui-même la sainte veilleuse. « Mon bon *Ecce Homo,* s'écriait-il, pardonnez-moi, je suis un ingrat, un inconscient, un misérable pécheur. *Ecce Homo,* pardonnez-moi, pardonnez-moi. Envoyez une vision à Sœur Marie-des-Anges. O âme sainte de Béatrice Calvalcanti, mon épouse adorée, dis à ta fille chérie les paroles qui doivent nous sauver... » Bianca Maria, qui avait tout entendu, fut saisie d'une telle peur qu'elle s'enfuit, se cachant la figure dans ses mains. Les yeux fermés et folle de terreur, sans un cri, elle tomba de toute sa hauteur sur le pavé de sa chambre, étendue et immobile, comme si elle fût morte.

Les quelques anecdotes qui précèdent prouvent que la réalité ne le cède en rien à l'imagination de Mme Serao, et que cette société, depuis le haut jusqu'en bas, a une horreur profonde du travail: elle a recours, pour l'éviter, aux expédients les plus ridicules et aux plus sottes combinaisons.

II.

« Naples avait été prise d'une fièvre de travail qui se répandait d'une boutique à l'autre, d'une maison à l'autre, de rues en rues, de quartiers en quartiers, des nobles faubourgs aux faubourgs populaires. Partout, c'était un mouvement joyeux, une gaie fatigue, un va-et-vient tumultueux, une activité ininterrompue. » Qu'est-ce donc? ne sommes-nous plus dans la patrie des lazzaroni oisifs? Oui, nous y sommes toujours; mais

le Préfet et le Maire ont décrété, pour cette année, un carnaval monstre. De là cette ardeur au travail. « Le carnaval! Dix jours d'indigestions! L'idée avait eu, tout d'un coup, un grand succès; tous l'avaient approuvée, même les moins riches, sachant bien qu'ils y trouveraient leur compte. Le carnaval, le carnaval sur les balcons et dans les rues, dans les cours et dans les maisons! Voici enfin arrivé le jour tant souhaité! Don Crescenzo a dressé un échafaudage devant la porte de son bureau de lotto et il a invité ses meilleurs clients à y venir jouir de la vue du cortège. Il y a là, pêle-mêle, un marquis, un agent de change, un magistrat, un médecin, un professeur et même un manouvrier. » Du reste, « personne ne s'étonnait de trouver réunis ensemble des gens de condition si diverse ». Cette réflexion est assez typique. Tout le monde, en effet, vit en famille. Point de fausse honte; de la liberté, on s'en soucie peu, mais l'égalité, c'est autre chose. Les mœurs n'admettent pas, dans les relations usuelles, cette distance qui existe en fait entre le grand seigneur et le prolétaire.

Les rapports que ceux-ci ont entre eux sont de la même nature que ceux que don Cavalcanti a avec la divinité, ils sont empreints du même sans-gêne. D'autre part, le Napolitain a bon cœur; en aucune ville du monde il n'a, depuis plusieurs siècles, été fait plus de fondations charitables qu'à Naples. « En portant le chiffre des nécessiteux à 100.000, chaque indigent aurait pour sa part 75 francs par an, si ces richesses, lentement accumulées, n'avaient été détournées, au moins partiellement, de leur destination (1).

Au milieu de ses rêves insensés, don Cavalcanti, nous l'avons vu, n'oubliait pas les pauvres. Il n'était pas jusqu'à l'abominable usurière, donna Concetta, et jusqu'à sa sœur, donna Caterina, la banquière du jeu clandestin, qui ne distribuassent des aumônes. « Chaque vendredi, ces dames donnaient un plat chaud, un morceau de pain et quelques restes à une pauvre vieille de soixante ans, dont le mari avait été tué d'un coup

(1) Pellet, *ibid.*

de revolver dans une lutte de camorristes. Les deux sœurs agissaient ainsi en l'honneur de la Madone, dont le vendredi est le jour. Le mercredi, elles faisaient une autre aumône à un pauvre aveugle, dédiant cette charité à la Madone del Carmine, dont le mercredi est le jour. Et, le lundi, elles donnaient, à manger à un pauvre enfant abandonné, en l'honneur des âmes du purgatoire, auxquelles appartient le lundi. Il était bien rare que ce jour-là, un malheureux vînt frapper à la porte et s'en retournât les mains vides. »

Mais les affaires sont les affaires. Une pauvre fille a besoin de quarante francs pour se faire belle aux yeux de son fiancé : donna Concetta les lui donne, ajoutant comme condition du prêt, que, chaque samedi, la pauvre fille lui apportera deux francs sur sa paye de la semaine, *pour l'intérêt* des quarante francs. Cette somme a d'ailleurs été fournie non en argent, mais en nature. Que la Madone vous accompagne, dirent en cœur les deux sœurs à la jeune fille qui s'en allait, silencieuse, la tête basse, ne trouvant plus la force ni de parler ni de sourire. Puis, voici venir Carmela, la cigarière, aux grands yeux pleins de douloureux pensers, au visage rongé par la misère ; voici venir Michele, le cireur de chaussures, et Annarella, la sœur de Carmela ; puis, un peintre de Saints, « peintre dans ce sens qu'il badigeonnait le visage, les mains, les pieds des saints de bois et de stuc des mille églises de Naples et de la province ». On lui remit quelque argent sur la simple promesse qu'il apporterait, le lendemain, une statuette de l'Immaculée-Conception, en robe d'azur constellée d'étoiles. Voici enfin, après tant d'autres, le domestique de don Carlo Cavalcanti, marquis de Formosa, tant il est vrai que c'est ici l'usurier qui patronne, depuis le lazzarone de Santa Lucia jusqu'au noble qui demeure au palais de ses ancêtres.

Chez don Parascandalo, le grand usurier, celui qui donne des broches de brillants à la pâtissière Fragalà, nous retrouvons, Fragalà, en quête de cinq cents francs. Parascandalo lui présente à souscrire une traite de mille francs, et lui compte trois cent quatre-vingts francs d'argent. Trois cent quatre-vingts

francs? s'exclame l'autre stupéfait. — Oui, 12 % d'intérêt. — A l'année, demanda stupidement César Fragalà? — Au mois. — Il sortit en remerciant. — Mais quels remerciements! C'est une affaire, mon cher! Seulement pensez à l'échéance; car Mazzochi ne rit point, vous savez, c'est un vilain personnage.

C'est le tour maintenant de l'avocat Marzano, du baron Lamara, de l'agent de change Costa, du professeur Trifari, du défroqué Calaneri, de l'étudiant Galasso qui emprunte l'argent nécessaire pour acheter à Trifari le texte de la composition d'examen; et voici enfin la femme de chambre de la marquise Bianca Maria.

Pauvre Bianca Maria! Le vieux marquis la torture de plus en plus pour avoir la révélation des numéros. — « Mon cher père, répond-elle, je ne sais rien; je ne saurai jamais rien de ce que vous imaginez. — Je ne m'imagine rien, reprend-il impérieusement; ce sont des vérités et des mystères de la religion. L'*assistito* de Feo est une âme pieuse : il voit. Tu verrais, toi aussi, si tu voulais; mais tu ne veux pas! Que fais-tu avant de t'endormir? — Je prie. — Et tu ne la demandes donc pas cette grâce de la révélation, tu ne la demandes donc pas? Que demandes-tu donc, cœur sans amour? — La paix de l'âme, répondit-elle gravement. Je demande que Dieu m'assiste? »

Don Cavalcanti se fait remettre les quelques piécettes que Bianca Maria a reçues de Sœur Marie-des-Anges, il emprunte cinquante francs à son domestique, cinquante francs à la femme de chambre, tout cela pour payer l'*assistito* qui passera la nuit en prière dans l'église de Spirito-Santo afin de se mettre en bonnes relations avec les esprits. Ce qui lui reste, il le porte au banco de Don Crescenzo, où il se trouve nez à nez avec le professeur Trifari, qui vient jouer le prix de la composition vendue; avec le pâtissier Fragalà, qui a besoin de cinq cent mille francs pour doter sa fille; avec la princesse Inès de Miradois, qui a une note arriérée chez sa couturière; avec don Domenico Mayer, le misanthrope secrétaire de l'Intendance des Finances; avec l'agent de change Costa, qui n'a plus un sou en poche pour la prochaine liquidation; avec Carmela, la cigarière; avec tant d'au-

tres, qui accourent, pendant un entr'acte, du théâtre des Fiorentini, ou du café, ou d'ailleurs, pour tenter encore une fois la fortune.

Mais maintenant, le marquis a *les vrais* numéros. Sa fille les lui a révélés dans la nuit du vendredi. Voici comment. Cavalcanti est allé réveiller à minuit Bianca Maria. « L'esprit est-il venu, lui demanda-t-il à mi-voix, mystérieusement? — Par charité, si vous m'aimez, mon père, ne me parlez pas de cela. — Dis-moi s'il est venu. — Et elle, sentant qu'elle ne pouvait échapper à cette persécution, regarda désespérément la Madone, puis se cacha la tête dans l'oreiller. — Dis-le-moi, dis-le-moi! — Vous voulez que je meure, reprit-elle, désolée et résignée. Je vous le jure, je ne sais rien, rien! Alors le marquis se retira pour prier dans l'oratoire et demander au ciel que la vision arrive. Bientôt il fut de retour et à force d'obséder Bianca, celle-ci fut prise de délire et proféra des phrases incohérentes, où le marquis vit l'indication des vrais numéros. — « O *Ecce Homo*, *Ecce Homo* des Cavalcanti! c'est vous qui m'avez accordé cette grâce; je vous élèverai une chapelle spéciale, je vous donnerai quatre lampes d'argent massif!... » Pour jouer, le marquis a tout vendu, objets d'art, meubles, bijoux, portraits de ses ancêtres, ornements sacrés. Mais les *vrais numéros* ne sont pas sortis! L'heure a sonné d'employer désormais le moyen suprême, le séquestre d'un *assistito* pour le forcer à dire les numéros. Le marquis, l'agent de change et tous nos autres compères montent le coup.

Mais laissons un instant nos vieilles connaissances, pour ouïr le véritable sequestre d'un Frère franciscain, fait advenu dans ces dernières années. Au quartier de la Sanità, un malheureux Franciscain avait été enfermé dans une cave par des inconnus, qui le soumirent à toutes sortes de supplices jusqu'au jour où, jugeant inutiles leurs tentatives, ils le laissèrent partir, à demi expirant. « Les numéros, je les sais, s'exclama-t-il dans son délire de mou-« rant, mais je n'ai pas voulu vous les dire même pour avoir la « vie sauve. » Soit coïncidence, soit effet de cette lucidité étrange dont jouissent parfois ceux qui quittent la terre, le moribond,

pendant son agonie, balbutia un terne qui, reproduit par un journal, sortit la semaine suivante » (1).

Moins heureux, Cavalcanti dut relâcher l'*assistito* et, furieux, il courut menacer l'*Ecce Homo*. « Avec cette foi des Méridionaux qui mêle la divinité à toutes les complications de nos passions terrestres, il le rendait responsable de sa ruine. » Et, blasphémant, prenant à bras le corps la statue de grandeur naturelle, à la tête couronnée d'épines, au visage inondé de sang, au côté transpercé, il la jeta dans un puits.

Bianca ne pouvait résister longtemps à tant d'obsessions et de secousses morales ; il fallut appeler le médecin, qui intervint pour ordonner au marquis de cesser la poursuite de ses folies. — « Le lotto est pourtant *le seul moyen* de gagner de l'argent, reprit Cavalcanti, le seul moyen de sauver Bianca Maria... Les fortunes que l'on peut gagner ainsi sont sans limites ! » Mais le docteur, qui a reçu de Maria la promesse de l'épouser, ménage le vieux fou. Il cherche un moyen de lui parler de leur projet de mariage... « Ma fille ne peut aimer sans l'avoir dit à son père. — Je veux l'interroger en votre présence, réplique le docteur ; la volonté d'une femme compte, elle aussi. — Elle ne compte pas. » Ce dernier trait de despotisme paternel est bien caractéristique : non seulement les enfants n'ont pas le droit de se marier suivant leurs goûts, mais ils doivent à leur père une « obéissance quasi hiératique ; l'autorité paternelle est respectée aveuglément, la famille a un caractère de monarchie absolue » (2). A Palerme, une femme, même mariée, ne peut guère sortir sans être accompagnée : il y en a qui n'ont pas de quoi manger, mais elles ont une domestique pour les suivre. »

III.

Nous avons vu que l'usurier et l'*assistito* sont des autorités sociales, dans cette société qui ne ne produit pas de vrais patrons

(1) Pellet, *ibid.*
(2) Serao, *ibid.*

du travail. Mais en voici une autre : la Magicienne. Carmela, la cigarière, s'en va lui demander quelque philtre assez puissant pour reconquérir le cœur de *Farfariello*. La magicienne habitait tout en haut de Naples, au Corso Vittorio-Emmanuele; sa réputation était immense, et il n'était point de boutique, de basso, de rue, de place, de carrefour où l'on ne racontât les prodiges de Chiarastella. Tous ceux qui avaient un procès recouraient à ses bons offices; car elle avait le pouvoir de lier la langue de l'avocat, de la partie adverse. Pour cela, elle remettait à ses crédules clients une corde envoûtée avec trois nœuds; il suffisait de la glisser dans la poche ou dans la doublure de l'habit de l'avocat, le matin de l'audience décisive. A Carmela, elle demanda un bout de la robe de l'amante de Farfariello. « Sur un citron fraîchement coupé, lui dit-elle de cette voix basse et rauque qui produit une vibration dans le cerveau, dans le cœur de qui l'écoute, sur un citron fraîchement coupé, nous enfoncerons avec un gros clou et plusieurs épingles ce morceau de toile; ensuite tu jetteras ce citron dans le puits où cette femme puise son eau. Chacune des ces épingles, ma fille, est un déplaisir et le clou est une douleur au cœur, une douleur dont elle ne guérira jamais, as-tu compris?... » Carmela « se retira, sentant plus lourd le poids de sa vie infortunée, tremblant d'avoir outrepassé la limite qu'il est permis à une âme pieuse de franchir, tremblant d'avoir attiré sur la tête des personnes qu'elle aimait la mystérieuse vengeance de Dieu ».

Nous approchons maintenant du dénoûment. L'été de cette année avait été très triste pour les Napolitains. Les orages couvraient de nuées noires le golfe tout entier, les éclairs fulguraient derrière les collines de Posilippo et de Capodimonte; « des averses tièdes soulevaient une âcre odeur de poussière... Ah! ce fut un été endiablé, un vrai châtiment de Dieu. Le désastre fut irréparable, car les provinciaux ne vinrent ni des Abruzzes, ni des Calabres, ni de la Basilicate, ni de la Molise. » A l'hôtel des Fiori, à l'hôtel du Capitole, à l'hôtel Central, à l'hôtel de l'Allégresse, personne! Dans les restaurants du quai de Santa Lucia, de la Morgellina, de Posilippo, personne!

Les filles de don Domenico Mayer qui, les autres années, allaient, chaque soir, à la villa, faisant à pied trois ou quatre kilomètres, dépensant huit sous pour s'asseoir, cette année, au contraire, mouraient de chaleur et d'ennui dans leur petit appartement du palais Rossi. Et la loueuse de chaises se promenait dans les allées désertes, humides, pleines de limaçons, ne voyant personne qui osât affronter le mauvais temps. Carmela, la cigarière, ruinée par les exigences de Farfariello, dînait avec deux sous de pain sec, trempé dans l'eau de macaroni que lui donnait une voisine moins pauvre qu'elle. Annarella vivait au fonds d'un *basso*, elle, son mari, ses deux fils, d'un basso, dont le pavement était de terre battue, dont les murs suaient l'humidité, été comme hiver. Les usurières ne pouvaient rentrer dans aucun de leurs prêts, malgré leurs menaces de se faire justice elles-mêmes. La pâtisserie Fragalà était déserte; bref, la crise grandissait chaque jour; « tous vivant des étrangers dans ce pays *sans industrie* ». Faute de dot, la marquise Cavalcanti était repoussée du couvent. L'appartement que don Cavalcanti occupait dans l'ancien palais de ses ancêtres avait été mis à louer. « Le long des murs étaient dessinés, en larges taches obscures, le profil des meubles qui y avaient été jadis et que le marquis avait vendus pour en jouer le prix au lotto... L'oratoire, lui aussi, avait été dépouillé de ses statues. Vendu l'Ecce Homo, vendue la Vierge des Douleurs! Quand la concierge introduisait les visiteurs en quête d'un logement, ceux-ci, arrivés dans la chambre de donna Maria, voyaient une misérable créature qui, vêtue de noir, entortillée dans un châle usé, se levait rapidement de son prie-Dieu. Une fois dans l'escalier, ils demandaient à la portière, à voix basse, comme s'il s'agissait de personnes mortes : « Comment s'appelaient ces gens-là? » Les marquis Cavalcanti, répondait la portière. Et les visiteurs s'en allaient, emportant avec eux l'impression profonde de choses et de personnages disparus. »

Don Crescenzo, le banquier du lotto, qui s'était, lui aussi, laissé entraîner par la funeste passion du jeu, était à bout d'expédients. — Un honnête banquier ne joue jamais, lui dit un

jour l'intendant en tournée d'inspection. Le lotto est une immoralité chez les citoyens. — Alors, l'État est immoral, reprit le banquier. — L'État ne peut être immoral, Monsieur, rappelez-vous-le bien. Et pensez à payer, je ne peux faire rien de plus pour vous. — « Et don Crescenzo écoutait, la tête baissée, soupirant quand il entendait nommer cet être mystérieux, l'État, à qui on doit tout donner et qui ne vous donne rien, qui n'a point de cœur, qui n'a point d'entrailles, qui allonge ses mains grandes ouvertes pour prendre et pour engloutir. » Voyez un peu quelle impression de crainte et de respect pour cet État qui n'est pas, en Italie, comme dans les pays de liberté, un rouage bienfaisant, juste, honoré, mais une sorte de vampire redoutable et redouté, qui suce le sang des contribuables, qui les tond à fleur de peau, « qui prend tout et ne donne rien ». Les particuliers sont ruinés, annihilés par ce monstre toujours inassouvi ; mais, en revanche, quel prestige entoure les ministres de ce tyran, Messieurs les fonctionnaires! jusque sur le dernier d'entre eux se reflète un rayon de l'astre central, et, à les contempler, la foule reste terrifiée, éblouie, envieuse.

En vain Don Crescenzo court chez l'agent de change ; depuis trois jours Costa n'avait plus mis le pied à la bourse. Ruiné! En vain il monte six étages pour implorer l'avocat Marzano : l'avocat Marzano avait été un des plus grands avocats de son temps et il avait gagné des milliers et des milliers de francs. Aujourd'hui, expulsé par le Conseil de l'Ordre, il agonisait sur un misérable grabat, sous une vieille couverture jaunâtre, semblable à celle que l'on met sur le dos des chevaux. En vain Don Crescenzo se rend au vicolo Bagnara où demeure l'ex-prêtre et professeur Colaneri, chassé de l'Université pour avoir vendu les textes d'examens! Lui aussi n'avait plus un sou vaillant, et il s'apprêtait à accepter les offres de la Société Évangélique et à devenir pasteur protestant. En vain Don Crescenzo frappe-t-il à la porte du docteur Trifari. Parti pour l'Amérique, celui-là, après avoir extorqué à ses parents, pauvres paysans des Abruzzes, jusqu'à leur dernier sou! Trifari avait laissé une lettre où les injures « aux riches, aux bourgeois, au gouvernement, alternaient avec les

prières de pardon et d'humbles excuses. » La nuit était déjà tombée quand don Crescenzo arriva chez César Fragalà. Failli! Il n'eut point le courage de monter jusque chez le marquis, qui n'avait plus un morceau de pain, tandis que sa fille mourait en proie aux convulsions et au délire, repoussant son père avec horreur, ce père qui était la cause de sa folie, de la ruine et du déshonneur de la famille Cavalcanti.

« Tous étaient châtiés, tous, grands et petits, nobles et plébéiens, innocents et coupables. C'était la main du Seigneur, qui s'appesantit sur le vicieux, sur le pécheur, qui le frappe jusqu'à la septième génération! Une foule de pauvres gens, créatures honnêtes, se débattaient entre la faim et la mort, escomptant les erreurs d'autrui, donnant aux coupables le remords d'avoir jeté les êtres qui leur étaient les plus chers dans un effroyable abîme. — « Ah! le jeu du lotto était bien une infamie qui conduisait à la maladie, à la misère, à la prison, à la honte, à la mort, et, c'est moi, oui c'est moi, pensait don Crescenzo, qui ai tenu boutique de cette infamie! »

Mme Sérao nous a montré, en observateur et en artiste profond qu'elle est, la société napolitaine. On ne saurait l'accuser de parti pris; elle s'est contentée de peindre ce qu'elle voyait autour d'elle, ce que tout le monde peut voir. Voilà vers quelle fin se précipitent ceux qui, repoussant l'initiative privée, repoussant l'effort matériel et intellectuel, comptent uniquement sur l'État, sur la Providence, sur le hasard.

Comme les visiteurs du palais Cavalcanti, nous avons l'impression « de choses et de personnes éteintes à jamais ». Cette impression de choses et de personnes éteintes, qui ne l'a ressentie en travers les rues de Naples où des centaines de maisons sont à demi écroulées? Qui ne l'a ressentie, en glissant sur les eaux tranquilles du grand canal de Venise, en visitant les couvents d'Amalfi, de San Martino, de Pavie? Qui ne l'a ressentie, en allant frapper à la porte du palais Sciarra-Colonna et en s'entendant répondre que le prince a vendu clandestinement Raphaëls et Rembrandts, bronzes et statues antiques? Qui ne l'a ressentie, cette impression, en passant près du pont Saint-Ange démoli,

en priant au tombeau de saint François d'Assise, ou en applaudissant aux saillies vieillies de Scaramouche et de Pulcinella? Qui ne l'a ressentie, en regardant, par les rues de Florence, les longues files de pénitents, la cagoule baissée sur la figure, un cierge allumé dans la main, en contemplant le silence et la solitude qui enveloppent, à Pise, Cathédrale, Tour penchée, Baptistère et Campo Santo? Qui ne l'a ressentie surtout en parcourant les quartiers déserts de la nouvelle Rome, où les maisons inachevées sont déjà en ruine? Quel étranger n'a cru alors voir un moribond qui tente un dernier effort avant d'exhaler son dernier souffle.

Parfois, on aura sans doute rencontré quelque trace de vie, quelque effort couronné de succès, comme, dans notre roman, nous avons aussi rencontré un docteur Amati qui, né dans un petit bourg perdu de la Basilicate, s'est conquis, « seul, une renommée, une fortune, luttant avec la vie, avec la mort, contre l'indifférence des hommes et contre leur haine, acquérant dans la lutte une idée formidable de sa propre énergie, n'ayant foi qu'en lui-même ».

Mais cette honorable exception ne prouve qu'une chose, c'est que l'homme est libre et qu'il peut réagir, s'il le veut, contre les influences sociales extérieures.

GEORGES LAINÉ.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

L'ÉDUCATION ANGLAISE,

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT [1].

Je crois que tous les pères de famille seront de mon avis, si je dis que la vraie question du jour, la plus pressante de toutes, est celle de l'éducation de nos enfants. Parmi ceux qui lisent la *Science sociale*, beaucoup, entendant si souvent vanter l'éducation anglaise, ont résolu d'élever leurs enfants à *l'anglaise*, de leur donner la *formation anglo-saxonne;* mais leur bonne volonté ne saurait se contenter de ces formules élastiques, et j'imagine que la plupart sont assez embarrassés de savoir comment s'y prendre.

Je parle ici des pères de famille sérieux. Les autres savent toujours s'y prendre : « L'Éducation anglaise? Très simple, mon cher, le *tub* quotidien, beaucoup de cheval, la vie de plein air, l'athlétisme, des muscles, voilà! » Cela, c'est le programme des militaires. Les industriels ont une autre vue : « L'Éducation anglaise, c'est l'apprentissage de la vie sérieuse et laborieuse, de la vie pratique; on étudie les langues vivantes, la sténographie, la tenue des livres; on se prépare aux affaires; *Business!*

1 *L'Éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, par Max Leclerc, avec un Avant-propos par M. Emile Boutmy, membre de l'Institut, directeur de l'École des sciences politiques; Armand Colin et Cie.

Tout est là. » Quelques diplomates et une poignée de professeurs de droit constitutionnel qui ont lu Tocqueville, Macaulay et James Bryce, qui suivent les discours de Gladstone et de lord Salisbury, vous disent : « Ah! l'éducation anglaise! Voilà ce qui forme des hommes publics! Ah! les *debating societies* (1)! Ah! la presse anglaise! » Enfin on rencontre des simplistes pour lesquels aucune difficulté ne se présente : « Vous voulez élever vos enfants à l'anglaise! Eh bien, mon ami, mettez-les dans un collège anglais! » Dans la tête peu compliquée de ces heureux mortels, le collège anglais ressemble à un de nos lycées français, auxquels on confie un enfant de dix ans et qui vous rendent, sept à huit ans après, un bachelier, ou « un cancre ».

Ceux qui voudront bien lire le livre consciencieux et complet de M. Max Leclerc sur l'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre, se convaincront que le phénomène est plus complexe qu'ils ne se l'imaginent. Sans doute, on élève en Angleterre des enfants vigoureux physiquement; sans doute, on y forme d'excellents hommes d'affaires et des hommes d'État remarquables; mais tous ces gens-là ne sont pas élevés de la même manière, tant s'en faut! Dans les affaires, dans la politique surtout, vous voyez côte à côte des hommes de formation très diverse. M. Gladstone, élevé à Éton, puis à Oxford avec l'aristocratie; M. Thomas Burt, ancien ouvrier mineur; M. Chamberlain, qui a fait sa fortune dans la fabrication des vis et écrous, et M. John Morley, qui s'est fait connaître par ses remarquables travaux sur les philosophes français du dix-huitième siècle, ne sont évidemment pas les produits d'une même méthode d'éducation.

Le titre même de l'ouvrage de M. Leclerc trahit cette variété de moyens. En France, il eût suffi d'indiquer le sujet d'un mot : l'éducation secondaire. En Angleterre, l'expression n'a pas d'équivalent, elle eût été choquante pour un observateur, et M. Max Leclerc, qui a observé dans la réalité des faits les organismes qu'il décrit, a reculé devant un terme aussi impropre. C'est pour cela sans doute qu'il a eu recours à une périphrase : L'éducation des classes moyennes et dirigeantes, autrement dit :

comment on élève en Angleterre les personnes qui, chez nous, forment la clientèle de l'instruction secondaire.

Nous savons déjà qu'on ne les élève pas tous de la même façon. En France, l'unité des programmes est complète. Dans le Lycée officiel, dans le Collège de Jésuites ou de Dominicains, dans l'Institution privée, une circulaire du ministre de l'Instruction publique produit sensiblement le même effet, et le moindre changement dans le programme des différents baccalauréats produit exactement le même effet. La liberté de l'enseignement secondaire, que nous croyons posséder, n'est réelle que sur un point, sur l'enseignement religieux proprement dit et sur le côté religieux des différents enseignements; en dehors de cela, elle n'existe pas, ou, si vous voulez, elle est illusoire. L'État dit aux maîtres libres : Enseignez ce que vous voudrez, mais à un âge déterminé, vos élèves devront répondre à mes interrogations sur des programmes extrêmement étendus, calculés de telle manière que les jeunes gens auront à peine le temps de parcourir avec vous le cycle des connaissances exigées. Sinon, 1° vos élèves ne pourront pas être fonctionnaires; 2° ils feront trois ans de service militaire.

En Angleterre, ce langage ne peut pas être tenu par l'État, d'abord parce que beaucoup d'Anglais n'ont pas l'idée d'être fonctionnaires, ensuite, parce qu'il n'y a pas de service obligatoire. Aussi l'État ne se mêle-t-il des questions d'éducation, — et encore le fait est récent, — que dans des cas spéciaux et pour répondre à un besoin reconnu, à des désirs sérieusement exprimés.

De là, la physionomie extrêmement variée de l'éducation anglaise. Elle est l'auxiliaire des pères de famille, image de leur direction éclairée ou de leurs préjugés, résultat d'un idéal élevé ou d'une conception étroite. De plus, telle fondation charitable, destinée à élever des enfants pauvres et pourvue, à l'origine, d'un capital suffisant mais modeste, se retrouve, après trois siècles, transformée en un séminaire anglican richement doté, où les fils de famille viennent fortifier leurs muscles et leurs préjugés, mais d'où ils sortent pourvus d'un bénéfice ec-

clésiastique confortable. Souvent l'histoire d'un collège anglais fournit aussi de curieuses révélations sur la marche de la société, sur les tendances diverses qui s'y sont manifestées de tout temps avec une intensité variable et un succès inégal. L'éducation est peut-être le phénomène social dont l'étude peut le mieux permettre d'apprécier la force respective des deux états d'esprit fort différents qui président aux destinées de la société anglaise.

La société anglaise, en effet, n'est pas un produit absolument homogène. Deux éléments opposés s'y distinguent très nettement et contribuent, chacun pour leur part, à lui donner sa constitution originale; l'un s'inspire de *l'esprit normand*, l'autre de *l'esprit saxon*.

Je ne voudrais pas soutenir avec Augustin Thierry que l'Angleterre, encore aujourd'hui sous le régime de la conquête normande, se divise actuellement en vainqueurs et vaincus. On sait comment les Saxons vaincus ont pris leur lente et sûre revanche ; comment les seigneurs normands eux-mêmes se sont rangés de leur côté pour imposer aux rois la Grande Charte; comment l'influence saxonne s'est affirmée en mille occasions par les transformations de la Chambre des Communes, par sa situation prépondérante dans la constitution politique. Jusque dans les manifestations extérieures de la puissance anglaise, on retrouve cette influence saxonne. C'est elle qui a présidé aux glorieuses destinées de la Nouvelle-Angleterre; c'est elle qui mettait au cœur des fondateurs de l'indépendance américaine cet amour efficace de la vraie liberté, cette confiance sage et hardie tout à la fois dans l'énergie individuelle, qui fait des États-Unis actuels le foyer le plus intense et le plus pur de l'esprit saxon. C'est elle qui inspire aujourd'hui encore la création de tant de colonies nouvelles où les fils de *gentlemen* ne dédaignent pas de tondre leurs moutons ou de garder leurs troupeaux.

Mais il s'en faut que l'esprit normand ait disparu de l'Angleterre sans laisser de traces. Si les descendants des compagnons de Guillaume ne sont plus là, en général, pour l'incarner, ils ont trouvé des successeurs. Tantôt, ils se bornent au rôle utile

de guerriers et d'administrateurs qui défendent et organisent certains intérêts communs; tantôt, ils parviennent à créer une classe de privilégiés qui abusent. Le jeu est dangereux, il est vrai : les Stuarts l'ont appris à leurs dépens, pour ne citer qu'un exemple; mais le jeu est tentant, et on y revient. Après 1688, le Parlement tout-puissant tombe entre les mains d'une oligarchie de grands seigneurs qui organisent le régime des substitutions de leurs seigneuries et, profitant de circonstances économiques favorables, détruisent autour d'eux le petit domaine saxon pour créer l'immense terre que nous voyons encore aujourd'hui, avec parcs étendus et chasses férocement gardées; le dix-huitième siècle tout entier paraît consacré à l'envahissement progressif de l'esprit normand dans les affaires publiques, et, vers 1830, la politique anglaise est entre les mains d'une poignée de grands seigneurs, elle est dominée par ce que Benjamin Disraëli appelait justement le *parti vénitien*.

Ces deux courants contraires, l'un d'origine normande, l'autre d'origine saxonne, se retrouvent partout dans l'histoire d'Angleterre. Le premier se manifeste à l'extérieur par des marques matérielles qui frappent l'observateur superficiel et lui font prendre le change sur les vraies causes de la puissance anglaise; le second plus caché, moins brillant, n'entre en scène qu'à de rares intervalles sur le théâtre de la politique, sa sphère d'action se trouvant surtout dans la vie privée; mais, chaque fois qu'il se montre, son action est décisive, et c'est à lui qu'il faut remonter, en fin de compte, quand on veut comprendre l'Angleterre.

Je m'imagine l'Anglais de formation saxonne comme un homme actif, entreprenant, très absorbé par sa culture, son industrie ou son commerce, soucieux des affaires publiques qu'il gère comme ses propres affaires, mais laissant volontiers à d'autres le soin de la représentation de parade. Il lui plaît que des Lords très riches et décoratifs agissent comme ses mandataires; il est fier des hommes de talent auxquels il confie la défense de ses intérêts; il les recherche et les fait valoir. C'est ainsi que, dans une ville de commerce, de bons avocats sérieux et habiles,

tirent de gros avantages de la confiance que leur accordent les chefs de puissantes maisons. Leur situation est souvent plus honorifique, plus en vue, que celle des personnes qui les emploient; cependant ils jouent incontestablement un rôle auxiliaire, non pas un rôle directeur; ils dépendent du commerce, et le commerce pourrait à la rigueur se passer d'eux. S'ils voulaient régenter leurs patrons, on le leur rappellerait; mais, dans la pratique ordinaire de la vie, ils servent les intérêts qui leur sont confiés, ne gênent pas les autres, et on ne leur marchande ni les honoraires ni les honneurs. Un grand homme politique anglais occupe une situation de ce genre; de leur côté, les Lords, les Princes de la famille royale se trouvent investis héréditairement de fonctions d'apparat et, tant qu'ils ne sortent pas de leur rôle, le peuple anglais les révère, les acclame et vote sans sourciller le traitement du grand veneur ou les dots des jeunes Princes et Princesses. Il est manifeste seulement que le jour où les Lords voudraient gouverner, le jour où les Princes ne se contenteraient plus de présider les cérémonies publiques et de recevoir les ambassadeurs, la pairie et la monarchie disparaîtraient de la scène.

Dans l'éducation anglaise, comme dans la politique anglaise, comme dans toutes les manifestations de la vie anglaise, les deux mêmes courants que je viens de signaler se retrouvent. Il est extrêmement important de les distinguer, car ce n'est pas une éducation d'*esprit normand* que recherchent les pères de famille désireux d'élever leurs enfants à l'anglaise pour en faire des hommes indépendants, mais une éducation d'*esprit saxon*. Or, ici, comme dans la politique, comme en beaucoup d'autres points, c'est l'institution d'esprit normand qui fait façade et qui attire les regards.

I. — L'ESPRIT NORMAND DANS LES ÉCOLES ANGLAISES.

En effet, les *public schools* renommées, Eton, Harrow, Rugby, et, d'une manière générale quoique à un moindre degré, toutes

les *public schools* sont de véritables conservatoires d'esprit normand.

La plus connue de toutes, celle dans laquelle l'orgueil national s'incarne le plus, celle où il est le plus difficile de se faire admettre, Eton, est certainement aussi celle dans laquelle ce caractère est le plus nettement accusé. « Il n'est pas rare qu'un père inscrive son fils sur le registre d'Eton, dès le jour de sa naissance », nous dit M. Leclerc; ce n'est pas que les études y soient bonnes, loin de là; ce n'est pas non plus que l'éducation morale offre aux pères de famille des garanties particulières; mais c'est une manière de se classer. Avoir été un *Eton boy*, cela vous donne un bon coup d'épaule pour se pousser dans le grand monde; cela correspond, si vous voulez, au fait d'être membre du Jockey, à Paris : c'est extrêmement *chic*.

Par exemple, ce n'est guère que cela. M. Max Leclerc a eu le courage de dire ce qu'il avait vu à Eton, et sa consciencieuse enquête tranche utilement avec les apologies nombreuses de ceux qui se sont laissé séduire par les majestueux dehors de l'établissement ou intimider par sa vieille réputation. Il décrit fort bien l'étroitesse hautaine et suffisante du milieu, la pauvreté du mouvement intellectuel, les abus conservés comme autant de titres de gloire. « Le reste du monde n'existe point pour ceux qui vivent ici, ou, s'il existe, c'est à seule fin d'admirer Eton. Si vous n'admirez pas de confiance, on vous fait grise mine; si, par malheur, vous prononcez seulement le nom d'une école rivale, on vous bat froid. Il règne ici une atmosphère de faux enthousiasme, d'admiration conventionnelle, de *snobisme*. A peine êtes-vous dans les rues d'Éton, vous apercevez ces boys qui, à toute heure du jour et par tous les temps, se promènent avec leur « tuyau de poêle » sur la tête, préoccupés surtout de leur jeune importance et assez peu de leurs études, dignes fils de ce bon père de famille, qui disait aux commissaires de 1862 : « Je n'avais pas mis mon fils à Eton pour travailler, mais pour prendre le ton et les allures de l'endroit ».

Ce ton et ces allures sont le ton et les allures de l'aristocratie et de la très riche bourgeoisie anglaises, qui forment la clientèle

normale d'Eton. Pourquoi cela? Pourquoi les familles que leur haute situation rend arbitres, portent-elles leur choix de préférence sur Eton? Engouement, dira-t-on. Je le veux bien, mais encore faut-il que cet engouement repose sur quelque chose de vrai, sur une qualité exagérée, sur le souvenir d'une gloire passée. C'est surtout de souvenirs que l'on vit à Eton. Beaucoup des grands hommes d'État de l'Angleterre sont sortis de là. La décadence actuelle des études a été précédée d'une période plus féconde, où l'école, moins à la mode qu'aujourd'hui, moins nombreuse, mais plus sérieuse, établissait sa réputation au lieu de l'exploiter comme elle le fait aujourd'hui.

Eton compte près d'un millier d'élèves, et la discipline y est assez relâchée pour que d'anciens Etoniens eux-mêmes reconnaissent la nécessité d'une réforme sur ce point. Chose remarquable! c'est à Eton que l'usage des verges s'est perpétué avec le plus de fidélité et que le fouet s'applique avec le plus de vigueur et de fréquence. Ce fait reconnu n'est pas en faveur du système, mais on n'aurait garde de renoncer aux verges à Eton; le procédé peut être brutal, inefficace, mais il est traditionnel : songez donc! Il est tellement traditionnel, que les élèves eux-mêmes y tiennent; cela fait partie de cet ensemble d'usages qui classent l'*Eton boy* à part des autres mortels; n'est pas fouetté qui veut! On fouette aussi dans la plupart des autres *public schools*, sinon dans toutes, mais avec moins de ferveur qu'ici. A Rugby, où la réforme du docteur Arnold a produit de remarquables résultats, on ne recourt à cet argument qu'en dernier lieu, à défaut de tout autre moyen, et pour avoir raison de quelques natures particulièrement difficiles. A Eton, au contraire, les verges font partie de l'arsenal pédagogique journalier. M. Max Leclerc en voit une superbe collection dans une armoire, près de la chaire où enseigne le *headmaster* (maître en chef); c'est à sa magistrature suprême qu'est réservé l'office de bourreau et il a de fréquentes occasions de se faire la main. Les verges sont choisies avec art, souples et bien cinglantes; il paraît que tout bon Etonien doit avoir reçu le fouet assez souvent pour avoir eu le temps de graver son nom sur le *flogging block* (bil-

lot). On n'a jamais songé ici sans doute à faire disparaître un usage aussi bien établi. A Charterhouse, autre *public school*, le corps enseignant avait eu l'idée de supprimer le fouet et de le remplacer par une amende; les élèves se révoltèrent (1). Ils tenaient à leur privilège, ces enfants. Où diable la vanité va-t-elle se nicher?

C'est qu'on ne fouette pas partout ni tout le monde. Si on s'avisait d'infliger les verges à un élève quelconque d'un externat bourgeois ou d'une école primaire, cela ferait une révolution. On a abandonné complètement ce procédé dans les institutions modernes ou modernisées. Raison de plus pour qu'on y tienne dans les autres!

M. Max Leclerc compare les verges des *public schools* à la salle de police de nos régiments. Ce sont, en effet, des moyens de répression du même genre. Tous ceux qui ont passé par la caserne savent ce que vaut le dernier et peuvent se rendre compte de l'efficacité éducatrice du premier. Rien n'est plus opposé à l'esprit saxon que cet autoritarisme bête et brutal, qui a constamment recours à la violence pour se faire respecter; rien, à coup sûr, n'est moins propre à développer le sentiment de l'indépendance et de la responsabilité. Et, sans le sentiment de la responsabilité, c'est-à-dire du devoir, qu'est-ce que l'éducation?

Le fouet est de tradition, mais de tradition normande et militaire; c'est pour cela qu'il est réservé actuellement aux membres de l'aristocratie, dont la prétention est toujours de se rattacher à Guillaume le Conquérant, bien que la plupart descendent indubitablement d'épiciers authentiques et peu éloignés des ascendants immédiats.

Ce genre de correction est particulièrement absurde dans une éducation qui, à beaucoup d'égards, repose sur la confiance témoignée à l'enfant, sur l'apprentissage de la liberté, et qui contraste heureusement en ce point avec les habitudes de tyrannie tracassière auxquelles l'internat français n'a pas renoncé. On comprend à merveille l'emploi des châtiments corporels pour ré-

(1) Le fait est cité par Taine; v. *Notes sur l'Angleterre*, p. 145.

duire des individus que l'on retient par force, des esclaves, des soldats à la caserne; on comprend aussi qu'il puisse être nécessaire là où aucune autre expiation d'une faute commise n'est possible et quand on se trouve en présence d'une révolte proprement dite. Les armées en campagne, qui ne peuvent pas recourir à la prison, les capitaines de navires qui ne sauraient se priver du service de leurs matelots, emploient volontiers la bastonnade, la schlague, le paquet de cordages, pour faire cesser une mutinerie. Dans les pays et dans les temps où ces engins de répression sont considérés comme barbares, on emploie pour les mêmes cas le revolver, ce qui est une aggravation de peine sous prétexte d'humanité; mais quand vous avez affaire à des enfants que vous prétendez élever, quand votre sécurité n'est pas en jeu, il ne faut plus sacrifier l'individu à une nécessité pressante; il faut tout organiser en vue de l'amélioration et de la formation de l'individu. Alors, les verges sont une anomalie. On les excuserait dans un lycée français conçu sur un idéal militaire. Elles n'ont aucune raison d'être dans ces *public schools* où l'enfant jouit d'une liberté très grande et est élevé comme un homme.

Un autre héritage bien authentique de l'esprit normand, c'est le *fagging*, c'est-à-dire l'habitude des grands et des forts de se faire servir par les petits et les faibles. Cette tradition disparaît peu à peu, fort heureusement; du moins, elle s'atténue, en abandonnant ses manifestations les plus révoltantes. Autrefois, les nouveau-venus servaient de domestiques aux anciens, les réveillaient, préparaient leur thé, ciraient leurs bottes et recevaient des horions en récompense. A côté de ce service vulgaire, ils en devaient un autre d'un caractère un peu plus relevé. Dans les jeux de plein air, ils assistaient l'ancien, comme les écuyers et servants d'armes du moyen âge assistaient les chevaliers; en fait, ils allaient courir après les balles perdues, préparaient le terrain de jeu, etc. Étant donnée la faveur avec laquelle les exercices athlétiques sont considérés en Angleterre, le nouveau se sentait moins humilié de ce genre d'occupations que des attributions de valet de chambre qui lui étaient dévolues; mais il n'en est pas moins vrai que dans un cas comme dans l'autre, l'ancien se pré-

valait de son caractère d'ancien pour se faire servir, et que souvent il se laissait aller à brutaliser l'enfant qu'il exploitait. Le fameux roman de *Tom Brown's school days*, qui passe pour une peinture fidèle de la vie de collège, renferme à cet égard de tristes révélations.

Tout cela, je le répète, n'a rien de saxon ni de particulariste; verges et brimades sont des procédés de gens qui se confient dans l'autorité imposée, dans l'*esprit de corps*, qui sacrifient volontiers l'individu au groupe dont il fait partie, visant la prospérité du groupe plutôt que le développement normal de l'individu. « Mettez votre fils dans une *public school*, me disait l'an dernier, à Édimbourg, le professeur Geddes; quand il sortira, il aura perdu toute son originalité : ce ne sera plus ni un Anglais, ni un Écossais, ni un homme, mais un *public school boy*. »

Un autre trait bien normand aussi, mais plus à l'honneur des *public schools*, c'est qu'elles donnent à leurs *boys* une certaine aptitude au commandement et à la direction des hommes. Le sentiment de la hiérarchie s'éveille de bonne heure chez ces enfants, les jeux de plein air les développent dans une large mesure, et tel *captain* de *foot-ball* sait déjà, à dix-huit ans, grouper efficacement autour de lui des individus qui se rangent sous son autorité de leur plein gré. Tels Odin et ses compagnons encadraient jadis des peuplades barbares pour les mener à la conquête de terres nouvelles; tels les Normands de Scandinavie, tels, plus tard, les Normands de Normandie. L'aristocratie anglaise, bien que renouvelée constamment d'éléments saxons, a constamment aussi visé un rôle analogue; elle l'a souvent atteint. Elle exerce encore aujourd'hui, en dehors des métiers usuels, de hautes fonctions politiques; elle fournit des hommes à la diplomatie, au gouvernement des Indes, à l'armée de terre et de mer. C'est dans les *public schools* que ces hommes acquièrent une grande partie des qualités qui les distinguent. Ils excellent à représenter les intérêts publics.

Par un penchant inhérent à la nature humaine, ils sont tentés de faire prévaloir leurs propres intérêts dans la représentation de ces intérêts publics qui leur sont confiés. Chaque fois que le

gros de la nation perd un peu de sa vigilance et néglige de se faire rendre des comptes, ils s'emparent assez prestement des affaires communes et les dirigent avec un exclusivisme marqué.

C'est ce qui était arrivé notamment pour les fondations anciennes établies en faveur de l'éducation des enfants pauvres. M. Max Leclerc montre comment, avant la réforme de 1865, la plupart d'entre elles avaient surtout pour résultat le placement avantageux des enfants riches. Les seigneurs, grands ou petits, qui administraient en qualité de fidéicommissaires le temporel des fondations et qui avaient en outre mission d'en diriger la marche, étaient arrivés peu à peu à les détourner de leur but primitif, et cela dans un intérêt étroit et égoïste.

« A Birmingham, ville essentiellement dissidente, le clergé anglican s'était emparé par surprise du conseil de la *Grammar school* : il avait exclu de l'école les enfants des dissidents... » Harrow, fondé en 1571 par un certain John Lyon, fils d'un *Yeoman* du hameau de Preston, pour l'éducation et l'instruction des enfants de la paroisse de Harrow, était devenu, grâce à la présence d'élèves étrangers payants, un collège aristocratique au lieu d'une modeste école suburbaine; rien de mieux, si le but premier du fondateur avait été respecté. Mais, à mesure que l'école devenait plus riche, les bourgeois de la paroisse s'en trouvaient peu à peu exclus.

D'autre part, les boursiers étaient désignés par les patrons de l'école et choisis parmi les fils de familles en faveur auprès d'eux, ce qui rendait l'injustice plus criante encore.

Mais l'Angleterre est essentiellement le pays des réformes. Le Saxon qui laisse, bénévolement ou de force, certains intérêts publics entre les mains d'une aristocratie et d'un clergé à la normande, intervient énergiquement lorsqu'il s'aperçoit d'abus graves et impose la réforme, alors qu'elle est encore possible, avant qu'une révolution devienne fatale. C'est à la suite d'un mouvement d'opinion de ce genre que la commission présidée par Lord Clarendon accomplit une série de modifications absolument nécessaires. Cette commission a rendu le plus grand service à la plupart des *public schools;* elles ont eu conscience du

danger qui les menaçait, elles ont compris qu'elles devaient justifier leurs privilèges par des services rendus. Il est clair que si le *headmaster* de Harrow touche, sans compter d'autres bénéfices qui vont au double, un traitement de 100.000 francs par an et celui d'Eton un traitement de 115.000 francs, ce n'est pas pour donner l'instruction primaire aux enfants d'une paroisse, selon le désir de John Lyon, ou à soixante-dix boursiers, comme le veut la Charte de fondation du bon roi Henri VI. On est alors en droit de leur demander ce que l'institution primitive est devenue entre leurs mains.

La marque la plus caractéristique de l'esprit normand dans les *public schools*, c'est encore la destination des élèves qui en sortent. S'il est vrai qu'on doive juger l'arbre par ses fruits, rien n'est plus important pour s'éclairer sur le rôle des *public schools*, que d'examiner quel genre d'hommes elles produisent. La réponse est facile, et tout Anglais la connaît : Les *public schools* fournissent des recrues au clergé, à la politique, au barreau, à l'armée, au service des Indes et aux autres administrations; mais il est fort peu de *public schools boys* qui se consacrent aux travaux usuels, à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce.

Inutile d'insister. Il est clair, après cela, que les *public schools* ne sont pas un moyen de ramener la jeunesse vers les travaux usuels, tout au contraire. Les pères de famille français qui s'adresseraient là pour avoir leurs enfants élevés à l'anglaise, pour leur donner la formation saxonne, seraient étrangement déçus. Comment donc et où sont élevés les Anglais qui colonisent, qui mettent en valeur des terres nouvelles, qui filent et tissent la laine, le lin, le chanvre, le coton et le jute, qui exploitent les mines, qui fabriquent le fer et l'acier, et qui font de l'Angleterre le centre de production et d'échange le plus actif du vieux Monde?

II. — L'ESPRIT SAXON DANS LES ÉCOLES ANGLAISES.

A côté des *public schools*, au-dessous d'elles au point de vue de l'origine familiale des élèves, mais au-dessus des écoles pri-

maires dont le livre de M. Max Leclerc n'a pas à nous parler, se trouvent une série d'écoles fréquentées par les enfants de la classe moyenne. Les unes dotées (*endowed schools*) remontent généralement à une époque éloignée, les autres sont dues à des associations récentes. Toutes ont subi depuis une trentaine d'années une véritable transformation.

Il faut dire que jusqu'en 1865, personne n'avait paru se préoccuper de cette question; les écoles créées par de pieux fondateurs étaient administrées tant bien que mal par leurs *Governing bodies* (corps gouvernants) et, tandis que le revenu prodigieusement grossi de telle fondation n'assurait l'instruction qu'à un nombre très restreint d'elèves, la masse des fils de la bourgeoisee anglaise recevait les médiocres leçons de maîtres improvisés.

Au commencement de ce siècle, après les ruines amoncelées par la guerre, la bourgeoisie anglaise, fort occupée à regarnir sa bourse, n'accordait pas une attention très grande à la manière dont ses enfants étaient instruits. Pour les familles riches, il y avait les *public schoools;* les autres, celles qui avaient leur fortune à faire, pensaient que, du moment où l'on savait lire, écrire et compter, on pouvait faire des affaires, et elles n'en demandaient pas davantage; seulement, par une influence d'esprit normand, la bourgeoisie n'envoyait pas ses enfants à l'école primaire qui lui aurait à peu près suffi, mais dans de petites institutions où on vendait à prix modéré un savoir peu étendu (*private schools*).

En somme, la classe moyenne ne sentant pas le besoin de la culture intellectuelle pour l'exercice des occupations qui la faisaient vivre, s'en désintéressait complètement. C'était là, bien certainement, une manifestation de l'esprit saxon. Un paysan saxon du moyen âge cherchant à fonder son indépendance sur la meilleure culture de son domaine, un artisan, un commerçant, un fabricant, confiants dans l'exercice qui de son métier, qui de son commerce, qui de son industrie, et appliquant toutes leurs facultés à la bonne direction de leur affaire, usant de tout leur pouvoir pour arriver à l'exercer sans encombre, s'embar-

rassaient assez peu du bagage scientifique ou littéraire de leurs rejetons.

Mais l'esprit saxon ne devait pas se borner à ces manifestations négatives. Avec la complication des méthodes du travail, certaines connaissances devenaient nécessaires pour la conduite d'une industrie; avec l'immense étendue des marchés nouveaux ouverts à l'activité des travailleurs, avec le perpétuel changement des faits économiques et l'instabilité matérielle qui en résulte dans les affaires modernes, il devenait indispensable de se moins spécialiser dans l'apprentissage d'un métier, d'être au courant de certains grands faits, d'avoir une instruction générale propre à élever l'homme, à le rendre capable d'entreprendre des industries diverses; il fallait augmenter son aptitude à se retourner.

Les Anglais saxonisants ont demandé ce service à l'instruction, et avec des succès divers. Je ne puis suivre ici M. Max Leclerc dans sa laborieuse enquête à travers les écoles anglaises; je vais seulement présenter à mes lecteurs deux de celles qu'il décrit pour donner une idée des types différents sous lesquels on pourrait classer les autres.

Voici d'abord une école professionnelle. Dans le cerveau de gens dominés par l'idée de l'utilité pratique de l'instruction, on comprend que le plan d'une école professionnelle ait pu germer. Cela semble, au premier abord, le *summum* de l'instruction pratique. Donc, en 1858, un *clergyman* plein de sollicitude pour les fils de *farmers* du Devonshire fonda une école de comté (*Country school*), où ceux-ci pourraient acquérir, avec un fonds solide d'instruction générale, une instruction technique agricole de la meilleure qualité. Le Rev. Brereton estimait « que le métier d'agriculteur était devenu assez scientifique pour former une branche distincte de l'éducation »; plein de cette idée, il fonda, grâce à de généreux concours, l'école de West Buckland, une véritable ferme-école, ou plutôt, comme le fait remarquer M. Leclerc, une école-ferme.

Pour faciliter l'accès de l'école aux moins fortunés des fils de fermiers, et aussi pour faire cultiver les terres qui devaient servir

de base à l'instruction agricole, le Rev. Brereton avait imaginé quatre catégories d'élèves :

1° Les uns, ne travaillant pas à la ferme et recevant sept heures d'instruction par jour, payaient 45 livres par an (1.125 f.);

2° Les élèves de la seconde catégorie ne payaient plus que 35 livres et travaillaient pour les 10 livres épargnées à la bourse paternelle : on les employait sur la ferme trois heures chaque jour ; ils recevaient, comme dans la première catégorie, sept heures d'instruction ;

3° La troisième catégorie ne payait que 20 livres, travaillait cinq heures et était instruite pendant cinq heures ;

4° Enfin, pour 10 livres, on prenait de jeunes ouvriers travaillant sept heures à la ferme et ne recevant plus que trois heures d'instruction.

Au bout de dix ans, le système, jugé par ses mauvais résultats, était complètement abandonné, et West Buckland ne subsiste aujourd'hui que grâce aux transformations qu'elle a subies. On a laissé la ferme aux fermiers et l'école aux écoliers, tout le monde s'en trouve bien.

J'ai cité le cas de West Buckland pour mettre en garde les pères de famille soucieux d'éducation pratique contre des idées analogues à celles du Rev. Brereton. L'école est une chose, l'atelier en est un autre. Que l'école soit faite en vue de former des hommes pratiques, très bien ; mais qu'elle essaie de leur donner la préparation technique que l'apprentissage du métier fournit d'ordinaire, voilà ce qui est à éviter. On ne remplace pas cet apprentissage, et il ne peut pas sortir d'une école des agriculteurs compétents, pas plus que des mécaniciens ou des mineurs capables d'exercer leur art sans autre préparation.

On trouve dans l'ouvrage de M. Max Leclerc des écoles techniques qui paraissent rendre de grands services, mais leur cas est tout différent. Elles s'adressent à des ouvriers véritables, heureux de recevoir un complément d'instruction que l'atelier ne leur fournit pas. Aujourd'hui, la division du travail rend parfois difficile l'apprentissage complet d'un métier dans une fabrique. Il peut être utile alors de mettre au courant de ce qu'il n'a pas vu

chez son patron le jeune ouvrier désireux de s'améliorer, *to improve himself*. Toutefois ces écoles techniques, — écoles du soir pour la plupart, — ne peuvent jouer un rôle utile que vis-à-vis d'ouvriers dont l'intelligence a déjà été dégrossie par une certaine culture. Au commencement de ce siècle, le D. Birkbeck, professeur à l'Université de Glasgow, ayant fait avec succès dans cette ville des conférences populaires de physique industrielle, entreprit une campagne dans toute la Grande-Bretagne pour la fondation d'Instituts d'artisans (*Mechanics' Institutes*). Sous son impulsion, un grand nombre de ces établissements furent fondés, les ouvriers accoururent en foule ; mais quand, au lieu de conférences détachées et occasionnelles, on voulut leur faire des cours suivis, on s'aperçut que la plupart d'entre eux, n'ayant pas reçu d'instruction, étaient incapables de comprendre. De là, l'échec des *Mechanics' institutes*, qui furent obligés de se transformer en écoles primaires ou secondaires.

Ainsi l'esprit saxon, trop avide d'instruction pratique, perdait de vue le but véritable de l'instruction et aboutissait à des impossibilités. Aujourd'hui, on s'écrase aux cours du soir du *Middland Institute* de Birmingham ; il y a un public capable pour ceux des écoles techniques de Manchester, de Bradford, mais ce résultat n'a été obtenu que par la diffusion de l'instruction primaire.

L'esprit saxon a conduit également, parfois, à une conception trop étroite de l'instruction secondaire, par exemple dans cette grande cité de Liverpool où, d'après les faits exposés par M. Max Leclerc, la bourgeoisie ne comprend pas pour elle l'utilité de l'instruction et en redoute les effets pour la classe ouvrière. « Le *headmaster* d'une des écoles où sont élevés les fils de la classe aisée est assailli de requêtes et de réclamations ; on le supplie de sacrifier une partie du latin, s'il le faut, mais d'enseigner la sténographie. » Cela, c'est de l'esprit saxon honteux, qui n'ose pas s'affirmer. Pourquoi mettre ses enfants au collège si on ne veut leur apprendre que la sténographie, le *typewriting*, la tenue des livres ? Il faut avoir le courage de son opinion, comme en Amérique, où au sortir d'une bonne

école primaire, beaucoup de jeunes gens obligés ou désireux de se lancer vite dans les affaires suivent simplement les cours de comptabilité, de sténographie, etc., d'un *Business college*. Cela les prépare suffisamment à faire d'excellents *clercks*, et ils n'ont pas la sotte prétention d'avoir passé par une école secondaire.

A côté de ces écoles hybrides et stériles dont le rôle est mal défini, l'esprit saxon, mieux éclairé, a inspiré la fondation d'établissements d'instruction d'où sortira sans doute un type intéressant d'éducation secondaire adapté au tempérament et aux nécessités de la bourgeoisie anglaise.

Ce type, actuellement en formation, trouve son expression la plus complète à Birmingham ; c'est là que M. Max Leclerc l'a étudié et décrit. J'imagine que si son observation, au lieu de se borner à l'Angleterre, se fût étendue à l'Écosse, il aurait trouvé, là aussi, des exemples intéressants. L'Écosse est assurément la partie la plus intellectuelle de la Grande-Bretagne et, s'il est exagéré d'affirmer, comme le font certains Écossais, que tous les Anglais instruits sont Écossais, du moins est-il sûr que l'instruction et les choses de l'esprit en général sont plus en honneur à Édimbourg qu'à Londres.

Quoi qu'il en soit, l'esprit saxon a trouvé à Birmingham, en ce qui concerne l'instruction secondaire, une heureuse expression ; il lui a fait sa part légitime, tout en la laissant à sa place accessoire dans la formation de l'homme. On ne sort pas de là avec un diplôme ouvrant des carrières, ce qui donne à l'instruction une importance professionnelle qu'elle ne possède pas en réalité ; mais on y acquiert quelques connaissances et surtout la souplesse d'esprit nécessaire pour travailler plus tard, si on en a le goût ou si les circonstances l'exigent. On ne peut légitimement rien demander de plus à l'instruction du collège.

Les huit *Grammar schools* et les deux *High schools* de Birmingham ont une origine historique qu'il n'est pas inutile de rappeler. Elles sont, en effet, une bien curieuse manifestation de cette aptitude remarquable à se transformer et à se réformer que la société anglaise possède à un haut degré.

« En 1552, le roi Édouard VI fondait à Birmingham une école gratuite de grammaire à laquelle il attribuait le revenu d'une terre. Ce revenu, qui était alors de 21 livres sterling par an, s'élevait déjà, en 1795, à 1.200 livres; en 1818, il montait à 3.000; en 1867, à 11.000, et en 1881, à 21.983; on calcule que, à la fin de ce siècle, il devrait atteindre 50.000 livres, soit 1.250.000 francs. L'école elle-même n'avait pas suivi une marche aussi rapide : elle était riche, mais mal administrée. En 1828, elle ne comptait pas plus de 115 élèves, et les bâtiments tombaient en ruines. » C'était l'époque où l'esprit saxon ne se trahissait dans les questions d'instruction que négativement, par son indifférence. Un *act* du Parlement intervint, il est vrai, pour faire construire deux grandes écoles avec les ressources de la fondation; l'architecte dépensa tant d'argent à la première qu'on ne bâtit pas la seconde, et pendant que l'action du Parlement aboutissait à ce résultat imparfait, le *Governing body* tombait entre les mains de l'Église officielle, qui exploitait à son profit la fondation du roi Édouard. C'est ce que constatèrent les membres de la fameuse commission de 1865.

La réforme commença avec le travail de cette commission et, d'après le plan qu'elle avait adopté, on créa trois sortes d'écoles : des *lower middle schools* pour les enfants d'artisans et de la petite bourgeoisie; des *middle schools* pour la moyenne bourgeoisie; et des *high schools* pour les classes dirigeantes. Cette combinaison fortement imprégnée d'esprit normand, et qui mettait des distinctions hiérarchiques là où elles n'avaient que faire, échoua complètement; personne ne voulut appartenir à la petite bourgeoisie. Après plusieurs tâtonnements, on est arrivé au système actuellement en vigueur et qui fonctionne à la satisfaction générale.

La fondation du roi Édouard alimente à Birmingham quatre *grammar schools* pour les filles, quatre *grammar schools* pour les garçons, et deux *high schools*, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. Les *grammar schools* sont destinées aux enfants qui poursuivront leurs études jusqu'à seize ans, les *high schools* à ceux qui continuent jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans. Celles-

ci donnent une instruction qui vaut celle des meilleures *public schools*.

Toutes ces écoles sont des externats et les prix qu'elles demandent aux élèves ne chargent pas beaucoup leurs familles : 75 francs par an dans les *grammar schools*, 300 francs dans les *high schools;* en plus, un tiers des élèves sont boursiers de la fondation. Voilà bien l'instruction mise à la portée de tous, et il s'agit là d'instruction secondaire. Même dans les *grammar schools*, le latin est enseigné. Les professeurs soutiennent que, tout imparfaitement que les élèves le connaissent, ils y trouvent la meilleure gymnastique intellectuelle. Dans les *high schools*, les élèves choisissent, vers l'âge de quatorze ans, entre la division moderne et la division classique, mais ils font encore du latin dans la division moderne. Je note ce détail pour indiquer que l'objet visé par les programmes est bien proprement la *culture de l'esprit*. Seulement, elle est dirigée en vue des nécessités de la vie moderne : on étudie le français et l'allemand, les mathématiques, les sciences naturelles, mais l'enseignement n'est pas technique.

En un mot, c'est là un plan d'instruction fait par des gens désireux de mettre leurs enfants à même de se lancer dans la vie avec l'avantage d'un esprit ouvert et une certaine dose de connaissances générales. Suivant les moyens intellectuels de chacun d'eux, suivant les ressources de la famille, il y a lieu de restreindre ou de prolonger le temps consacré à cette préparation ; de là, la différence entre le programme des *grammar schools* et celui des *high schools*.

Il est bon de remarquer que, malgré toute apparence contraire, cet enseignement ne ressemble aucunement à notre enseignement secondaire français. De plus en plus, le rôle de nos lycées et collèges est la préparation aux examens. En mettant un baccalauréat à la fin de la rhétorique, on a accentué encore ce fâcheux caractère ; de sorte qu'au lieu de centres d'entraînement intellectuel, nous avons des écoles professionnelles de fonctionnaires, des *boîtes à bachot*.

En Angleterre, cet écueil était facile à éviter pour les en-

fants de la bourgeoisie qui se destinent ordinairement à des carrières indépendantes, mais l'esprit saxon qui les prémunissait contre le danger les attirait vers le danger analogue des écoles professionnelles de métiers usuels. Nous avons vu qu'ils y sont tombés parfois; Birmingham nous offre l'exemple d'institutions où l'esprit saxon, éclairé par l'expérience, a trouvé la formule d'une éducation secondaire appropriée aux besoins matériels de la masse comme aux aspirations les plus élevées de l'élite. Il sort de la *high school* de Birminghan des boursiers de Cambridge qui font honneur à l'Université.

Les quelques réflexions que m'a inspirées la lecture du livre de M. Max Leclerc sont loin de donner une idée de la quantité de renseignements qui s'y trouvent; j'ai voulu simplement montrer aux personnes soucieuses du grand problème de l'éducation contemporaine qu'il y avait dans les éléments nombreux de cette enquête matière à leurs méditations. Il serait curieux de suivre l'auteur dans son exposé de l'éducation dans la famille, dans son tableau de l'action éducatrice de la presse anglaise, dans l'histoire si intéressante de l'Extension universitaire. On y verrait comment l'esprit normand et l'esprit saxon, dont j'ai montré l'influence opposée dans les écoles, trouvent parfois dans la société un terrain d'action commun, comment aussi leur action s'y coordonne souvent avec harmonie. C'est, en particulier, un spectacle réconfortant que celui de ce grand mouvement de l'Extension universitaire qui a mis en contact l'élite intellectuelle et morale d'Oxford et de Cambridge avec les classes populaires, par une impulsion spontanée de dévouement de la part des conférenciers, par un désir très vif de développement et de culture de la part des ouvriers. Des contacts amenés par d'aussi favorables dispositions ne peuvent qu'atténuer heureusement l'exclusivisme de l'esprit normand et féconder l'énergie saxonne, au grand avantage de l'aristocratie et du peuple.

N'est-ce pas là d'ailleurs le secret de la force latente de l'Angleterre, de cette aptitude à se transformer et à se réformer que je constatais il y a un instant? La grande chance de l'esprit

normand a été, là-bas, de se superposer à l'esprit saxon, qui l'a constamment contrôlé, qui a exigé parfois des sacrifices pénibles, qui a retranché impitoyablement ce qui était définitivement corrompu, mais qui a soutenu et vivifié tout ce qui était susceptible de se relever. Ainsi prévenus contre leurs propres entraînements, la monarchie et l'aristocratie anglaise ont conservé une situation qu'elles ne possèdent au même degré dans aucun pays d'Europe. Elles sont tombées dans le discrédit partout où, ne rencontrant devant elles aucun obstacle de taille à leur résister, elles ont été portées à abuser de leur pouvoir; là où elles se soutiennent, c'est avec des fortunes inégales, en raison directe des forces sociales qui leur ont fait équilibre et les ont ainsi préservées de la chute en paraissant les menacer. En Angleterre, la surveillance du peuple sur ses maîtres a été active et éclairée : c'est pour cela qu'elle les a conservés, et l'honneur en revient, en fin de compte, à l'esprit saxon.

Paul de Rousiers.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE (1).

IX.

LES TYPES SOCIAUX
DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

II.

LA RÉGION DES PORTS MARITIMES; LE TYPE ACTUEL : LE GREC MODERNE.

Nous avons vu comment, dès l'époque historique la plus reculée, les Pélasges se sont répandus de la Colchide dans les étroites Vallées qui s'échelonnent le long du littoral méditerranéen; comment ensuite ils y sont restés à l'état de petits peuples autonomes et purement agricoles.

Mais ce ne sont pas eux qui ont créé la navigation commerciale de la Méditerranée. Ils ne faisaient de navigation que pour se transporter à la recherche d'une terre, comme Énée dans l'*Enéide*.

L'exploitation commerciale de la Méditerranée apparaît, à l'o-

(1) Voir la série des études précédentes, dans la *Science sociale*, livraisons de mars, mai, septembre, octobre, novembre 1893, janvier, mars et juin 1894.

rigine, sur le littoral syrien, parmi des populations appartenant à une formation sociale très distincte de celle des Pélasges Le littoral syrien était bien placé pour développer le commerce ; il était précisément en contact avec les deux grands empires de cette époque, l'Égypte et l'Assyrie ; il les reliait l'un à l'autre. Aussi est-ce à Sidon et à Tyr qu'est né le commerce de la Méditerranée, et ce commerce a d'abord eu pour objet le transport et l'échange des marchandises entre l'Égypte et l'Assyrie.

Mais nous ne saisirons bien le type ancien des Ports maritimes qu'après avoir observé et décrit le type actuel, vivant et fonctionnant sous nos yeux, de même que nous n'avons bien compris le type pélasge qu'après avoir étudié le type actuel de la Vallée, dans la Mingrélie.

Le Grec offre actuellement le spécimen le mieux caractérisé du type maritime propre au bassin de la Méditerranée. — La monographie d'un famille grecque du village de Makri, que M. d'Azambuja vient de publier dans la *Science sociale* (1), va nous permettre de préciser et de généraliser, en peu de mots, les origines et les conditions de cette variété sociale.

Quoique la race grecque soit sortie des Pélasges et qu'elle se soit établie, d'une façon générale, dans la même région, elle n'est pas restée aussi essentiellement agricole que ses lointains ancêtres. C'est que la condition des Lieux, telle que nous l'avons vue chez les Pélasges, est aujourd'hui complètement retournée, renversée ; elle est directement contraire.

Nous avons dit que les Pélasges s'étaient maintenus dans la vie purement agricole, grâce à l'isolement primitif de la Méditerranée dans toute sa partie Nord ou péninsulaire. Cette région Nord était alors complètement isolée des grands territoires orientaux et méridionaux, notamment de l'Assyrie et de l'Égypte, où s'étaient développés, avec les grandes masses de peuples, le commerce, les industries, les arts. Quel commerce

(1) Voir les trois livraisons précédentes.

pouvaient inventer ces petites cités pélasgiques, perdues derrière le Taurus, derrière le profond et impraticable plateau de l'Asie Mineure, perdues dans la mer lointaine à l'Occident, sans rapport avec aucun grand peuple, au moins pendant plusieurs siècles! C'étaient des solitaires; c'était d'ailleurs la solitude qu'elles avaient cherchée. Elles se suffisaient à elles-mêmes, aimaient la sécurité et la paix, la culture facile et la conservation de ses produits, infiniment plus que l'activité et les aventures. L'isolement du lieu favorisait leur penchant.

Il n'en est plus de même aujourd'hui et depuis longtemps. Les grands peuples puissants, prospères, où se pratiquent le commerce, les industries, les arts, sont surtout à l'Occident, au nord, au lieu d'être à l'Orient. De là il suit que la Grèce, la Méditerranée du Nord, au lieu d'être isolée, reléguée au loin, est précisément au point intermédiaire entre ces grands empires actuels et l'Orient. Ainsi a changé du tout au tout la condition du Lieu.

C'est ce qui fait que le type méditerranéen, purement méditerranéen, des Ports maritimes, qui était autrefois représenté, ainsi que nous le verrons, par les Phéniciens et les Carthaginois, l'est aujourd'hui par les Grecs.

Il y a, il est vrai, dans la Méditerranée, bien d'autres types du commerce naval, puisque les grandes nations de l'Occident couvrent cette mer de leurs navires et ses bords de leurs comptoirs; mais ces types-là usent de la Méditerranée et ne sont pas le produit de la Méditerranée. Italiens, Autrichiens, Espagnols, Français, ce sont des types de grandes nations de formation occidentale, que le régime méditerranéen ne suffit pas à expliquer.

Au contraire, les Grecs modernes, depuis l'affranchissement de la Grèce surtout, sont un type méditerranéen. Ils dépouillent tous les jours de plus en plus la formation superposée, que leur avait imprimée la domination turque, et leur type est parfaitement dégagé du type turc et du type slave sur les rivages méditerranéens. On l'a bien vu par l'étude du village de Makri, où les Grecs forment un contraste si marqué avec les Turcs et les Bulgares et évitent de se mêler à eux.

C'est pour cela qu'en étudiant le type slave de la presqu'île

des Balkans, nous avons eu soin de faire une réserve pour la frange péninsulaire des terres méditerranéennes, disant que, là, le type n'était plus le même, et se distinguait à première vue par l'exercice intense du commerce et de la navigation.

De plus, à cause de la condition nouvelle du lieu que je viens de dire, le type des Ports maritimes est le type prédominant, prépondérant, dans la Grèce moderne. Le type agricole, qui est celui de l'intérieur des terres, est encore demeuré très faible, très peu puissant, et par conséquent n'agit pas sur le type naval pour en compromettre à nos yeux la forme pure. Nous avons bien vu, à Makri, que le Grec répugne à la culture et qu'il n'achète la terre que pour la revendre avec bénéfice au Bulgare : elle n'est pour lui qu'un article de commerce comme un autre.

Nous avons donc bien là le type méditerranéen pur des Ports maritimes qu'il nous faut.

Ce qui explique le faible état du type agricole parmi les Grecs, c'est précisément l'envahissement des Occidentaux, qui présentent des produits à acheter, et qui font que la population grecque se rejette sur les gains de la marine, où elle soutient, avec avantage, la concurrence, ce qui indique combien sa situation maritime est actuellement favorable.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que la Grèce s'est éloignée de la culture pour se rejeter sur le commerce ; dès l'antiquité, elle a brisé avec la tradition agricole des Pélasges ; elle a été alors navigatrice et même plus brillamment qu'aujourd'hui. Nous constaterons et nous expliquerons cette évolution, mais seulement lorsque nous aurons observé le type actuel, dont nous pouvons saisir de plus près les diverses manifestations.

La population grecque se répand de préférence le long des rivages. — Vous verrez ce phénomène s'accuser avec une intensité extraordinaire, si vous regardez une carte indiquant la répartition de la population. J'ai sous les yeux celle qui a été publiée par M. Reclus, dans sa *Géographie universelle* (1). Une teinte rouge

(1) Tome I, p. 28.

brique indique le lieu de la population grecque : c'est tout en rivages et cette population occupe même les rivages en dehors de son territoire national, en Turquie d'Europe et en Turquie d'Asie. Cette constatation est plus expressive que toutes les démonstrations.

Mais parmi les divers rivages occupés par la race grecque, tous ne sont pas également favorables à la navigation et au commerce. Les plus avantageux sont ceux de la mer Égée, des deux côtés, européen et asiatique. Cela tient à la fois à la nature de ces rivages, qui sont plus découpés et semés d'îles, et à la nature du lieu, qui forme une sorte de petite mer intérieure entre l'Asie et l'Europe, avec une profonde pénétration dans le continent par la mer de Marmara et la mer Noire. Une autre pénétration est donnée vers l'Occident, à travers un isthme étroit, par le golfe de Corinthe.

Pour préciser, cette ligne de rivages favorables s'étend de l'Ouest à l'Est en passant par le Nord, depuis l'Argolide inclusivement jusqu'à la presqu'île de Cnide, en face de Rhodes, et se continue au Sud par les îles, de l'île de Rhodes à l'île de la Spezzia, qui est en face de l'Argolide. Cette ligne de rivages fait ainsi le tour complet de la mer Égée.

Tout l'Occident de la Grèce, au contraire, à partir de la Béotie, et tout le Péloponèse en dehors de l'Argolide, sont très sensiblement moins favorables, souvent même défavorables à la navigation, du moins à la navigation ordinaire et courante.

On n'y trouve de mouvement commercial que dans quelques localités privilégiées du bord de la mer, comme Missolonghi, Ætoliko, Salona, Galaxidi.

Or il remarquable que les Grecs se sont répandus sur tous les rivages qui forment le circuit de la mer Égée et qu'ils y forment la population dominante. C'est ainsi qu'ils occupent tout le littoral de l'Asie Mineure. « Au lieu de séparer l'Hellade et l'Anatolie, la mer Égée les a réunies au contraire par des échanges incessants de denrées et de voyageurs; comme au temps d'Hérodote, Athènes et Smyrne, qui se regardent par-dessus les flots, sont restées villes grecques, en dépit des conquêtes et des invasions barbares dont les migrations se firent d'abord d'Orient

en Occident, pour refluer ensuite d'Occident en Orient (1). »

Les points les plus connus et les plus actifs, quant au commerce, sont tous sur les rivages où dominent maritimement les Grecs. Ce sont, Nauplie dans l'Argolide, Athènes par le Pirée, Salonique, Gallipoli, Constantinople, Smyrne, les îles de Chio et de Rhodes, les îles de Spezzia et de Syra en face de l'Argolide et de l'Attique, enfin Corinthe et Patras sur le golfe de Corinthe.

Les Ports occupent une situation caractéristique. — Il est important de la signaler, car elle explique la distinction tranchée, la séparation nette des types de la Vallée et du Port et leurs origines différentes.

Sur tous les rivages helléniques d'Europe et d'Asie les ports ne sont généralement pas placés à l'embouchure des cours d'eau qui font les vallées d'alluvion dont nous avons parlé. Ces petits cours d'eau ont beaucoup de force, parce que les montagnes d'où ils viennent sont ordinairement escarpées. Ils entraînent ainsi beaucoup de débris de terrain. Quand ils arrivent à la vallée, ils perdent leur force avec leur pente et laissent déposer les débris qu'ils ne peuvent plus rouler. De là, les riches alluvions qui forment le fond des vallées méditerranéennes. Mais, en même temps, le lit de ces cours d'eau s'emplit, et leurs eaux s'étendent en surface au lieu de faire masse sur une seule ligne, et ils n'ont plus, à l'issue de la vallée, la force de vaincre la résistance des eaux de la mer : ils s'arrêtent là en marécages. Tel est le phénomène qui se produit à l'extrémité inférieure de toutes ces vallées.

Les Ports doivent donc se placer à l'*écart des embouchures,* dans les anses formées et abritées par les sinuosités des falaises, où les eaux profondes approchent de la côte.

Cette position habituelle fait des Ports un élément tout à fait *distinct* de la vallée d'alluvion ; ils n'en sont pas un membre, une dépendance. Ce qui augmente encore l'hiatus entre la vallée et le Port, ce sont les marécages. Ces marécages séparent d'autant mieux les vallées de la fréquentation ordinaire qu'ils sont mal-

(1) Reclus, *Géogr.*, I, p. 463.

sains, ainsi que nous l'avons dit. On sait comment les Pélasges, une fois débarqués aux ports naturels, gagnaient le centre de la vallée et se tenaient loin de sa partie basse, enfermés ainsi entre les montagnes et les marais.

Le Grec s'adonne de préférence au travail des Transports et du commerce maritimes. — Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point que M. d'Azambuja a parfaitement mis en lumière par son étude sur une famille de Makri (1).

Le type méditerranéen pur des Ports maritimes a subi une éclipse pendant plusieurs siècles; il a été déformé et comprimé par les invasions des peuples étrangers à la Méditerranée. C'est seulement à une époque récente qu'il a pu se dégager de nouveau et se relever sur les rivages helléniques. Cette évolution s'est produite lorsque le peuple étranger, qui dominait ces rivages, le peuple turc, s'est trouvé écarté et a été rejeté. On sait comment cela s'est fait par l'affaiblissement naturel des Turcs, conséquence de leur formation sociale, par le soulèvement violent de la Grèce et par l'intervention libératrice de la France et de l'Angleterre.

Depuis cette époque, le Grec s'est relevé comme transporteur maritime et comme commerçant : il était mieux préparé à ce travail qui exige des combinaisons de tête, qu'à la culture qui exige l'effort des bras. D'ailleurs, en dehors des vallées, la nature du sol généralement montagneux invite peu à la culture, tandis que la mer bleue avec ses golfes et ses îles innombrables qui forment comme des étapes naturelles, invite au commerce lointain.

Aujourd'hui, la marine méditerranéenne est essentiellement une marine grecque. Elle dépasse cinq fois la flotte commerciale de la Belgique; encore faut-il ajouter que la plupart des navires qui hissent le pavillon turc appartiennent à des marins hellènes.

La forme particulière de ce travail est le cabotage. — La navigation

(1) Voir les trois livraisons précédentes.

par navires à petit tonnage est caractéristique du bassin de la Méditerranée. L'absence de marée a permis d'établir des ports dans les moindres anfractuosités du rivage, ou même sur de simples plages abritées du vent. Pour aborder dans ces ports, il faut des navires de faible tonnage, ce qui permet aux petites embarcations, surmontées d'une simple voile latine, de soutenir la concurrence des bateaux à vapeur. La multiplicité de ces petits navires est telle que la Méditerranée possède à elle seule le quart des navires à flot du monde entier; néanmoins, à cause du faible tonnage de ces navires, ils ne représentent que le seizième du jaugeage de la flotte universelle. Outre les barques de pêche, les ports de la Méditerranée ne possèdent pas moins de 30.000 navires.

La prospérité du commerce grec a été encore accrue par l'infériorité même des Turcs, dont nous avons indiqué les causes et les caractères dans une précédente étude (1). Non seulement le Grec se substitue peu à peu au Turc, au point de vue commercial; mais, de plus, il l'exploite : « Le Grec sait que le Turc est fidèle à sa parole; aussi, en Asie Mineure, le négoce est fondé sur le principe suivant : « Si tu veux prospérer, ne fais au chré-« tien, au Grec, qu'un crédit égal au dixième de sa fortune; risque « le décuple avec le musulman! » Une fois pris dans l'engrenage du crédit, le Turc est bientôt à la merci du Grec. Entre les deux, la partie n'est pas égale : « Le Turc, suivant un dicton, plante les « arbres pour en avoir l'ombre; le Grec, pour en avoir le profit. »

Le commerce maritime contribue au maintien de la communauté chez les Grecs. — De petites gens, disposant de faibles capitaux, ce qui est généralement le cas des Grecs, ne peuvent entreprendre le commerce par mer qu'en s'associant entre eux. Il faut beaucoup de mise de fonds pour l'embarcation et pour la marchandise à embarquer : un seul individu ne peut y suffire. Les risques d'ailleurs sont nombreux sur mer : l'association permet de ne pas tout risquer, chacun ne risquant qu'une part.

On comprend combien la Méditerranée, qui permet et qui

(1) V. la *Science sociale*, t. XVII, p. 24 et suiv.

nécessite même le cabotage, c'est-à-dire les transports par petits navires, facilite ces entreprises : on peut armer et fréter un navire à moins de frais qu'il n'en faut pour les paquebots de l'Océan. Sans cela, la plupart des Grecs se trouveraient forclos du commerce maritime; ils devraient s'en tenir au rôle secondaire et peu lucratif de matelots.

La difficulté de ce travail en communauté est le contrôle. Mais, ici, il est facile; on se surveille les uns les autres; chacun, travaillant sur la barque, travaille pour son propre salut et pour le salut de sa part. Ainsi chaque associé sent impérieusement la nécessité de l'entente.

C'est dans cette navigation de cabotage que se révèle le vieil instinct communautaire et commercial de la race. « Aucune embarcation ne peut naviguer en Méditerranée à moindres frais que les leurs, car tous les matelots ont un intérêt dans le chargement et tous vivent d'abstinence pour augmenter le bénéfice ; les uns ont fourni le bois, les autres le gréement, d'autres encore telle ou telle partie de la cargaison, et ce sont des concitoyens de leur ville ou de leur village, qui, sur leur simple parole, ont donné l'argent nécessaire à l'achat des marchandises. Sur maints navires, tout l'équipage est composé d'associés, se partageant fraternellement la besogne, mais n'ayant point de maître parmi eux. Tous sont égaux (1). »

Une autre cause qui contribue au maintien de la communauté, c'est que les Grecs modernes ont été fortement croisés de Slaves et d'Albanais. On sait que ces derniers ont été eux-mêmes fortement slavisés anciennement et sont demeurés traditionnellement dans cet état, grâce à l'isolement de leurs montagnes. Or nous avons vu que les Slaves ont conservé à un haut degré la formation communautaire (2).

Mais si la formation communautaire subsiste chez les Grecs, elle tend néanmoins à être très diminuée par l'initiative que le commerce suscite. Par les combinaisons indéfinies et sans cesse renouvelées que présente le négoce, les individus les plus in-

(1) Voir la *Science sociale*, t. XVII, p. 131.
(2) *Ibid.*, p. 25 et suiv.

telligents et les plus entreprenants trouvent de nombreuses occasions de s'élever par eux-mêmes. L'influence étroite du foyer et de la communauté purement familiale se trouve diminuée d'autant.

Tant que la famille fournit des individualités capables, l'association entre parents se maintient; c'est le cas de la famille Y*** de Makri; mais, dans le cas contraire, on est porté à chercher des associés au dehors, comme le font tous ces petits entrepreneurs de transports qui s'associent pour fréter un navire. On peut donc dire que le commerce porte infiniment plus à l'association extra-familiale qu'à l'association familiale.

Aussi l'association, la communauté qui prévaut ici, plus que nous ne l'avons vue prévaloir encore dans les leçons précédentes, est la *communauté publique*.

La communauté chez les Grecs a un caractère essentiellement local. — Mais cette communauté publique n'absorbe pas encore l'individu, comme la communauté d'État que nous verrons plus tard. Cela tient à ce qu'elle est essentiellement locale, toute locale, de sorte que les individus capables y jouent un rôle dirigeant; ils s'y sentent libres, leur initiative n'y est point comprimée par un vaste organisme rigide et puissant.

Ce caractère purement local tient d'abord à la dispersion de la race sur une longue étendue de rivages qui s'étend encore en dehors de la Grèce proprement dite. Il en résulte que tous ces essaims dispersés échappent forcément à l'action de l'autorité publique constituée en Grèce; ils sont autonomes, ils jouissent d'une indépendance d'autant plus grande que le gouvernement turc, sous lequel ils vivent en partie, se préoccupe peu d'administrer. Chacune de ces communautés locales s'administre elle-même d'une façon presque républicaine, au moyen des plus capables, librement élus. C'est ainsi qu'à Makri, par exemple, les Grecs ne se mêlent pas aux Turcs et jouissent d'une sorte d'autonomie. A vrai dire, ils exploitent plus les Turcs que les Turcs ne les exploitent.

Ce caractère local provient ensuite de la disposition géogra-

phique de l'intérieur des terres, que nous avons déjà signalée; elles sont partagées en petites vallées, distinctes les unes des autres et formant autant de compartiments à part, autant de petits mondes fermés. Évidemment cette disposition est peu favorable à la constitution d'une grande communauté d'État capable de dominer ou de grouper les rivages; elle prédispose, au contraire, au fractionnement en une multitude de groupes plus ou moins indépendants. N'est-ce pas ainsi qu'autrefois chaque cité grecque formait un petit monde à part, chacune ayant son fleuve, son amphithéâtre de collines, son acropole, ses champs, ses vergers et ses forêts? La Grèce ancienne n'était qu'une réunion de communautés locales autonomes.

Dans les kephalokhori, ou villages libres, les Grecs élisent leurs propres chefs, organisent leurs écoles, choisissent les professeurs qui leur conviennent, et, grâce à leur intime cohésion, grâce aussi à leurs sacrifices pécuniaires, ils trouvent le moyen de désintéresser les pachas de tout souci d'administration dans les cités.

On aura une idée de l'intensité de cet esprit d'association locale par le fait que, dès le siècle dernier, les tisserands du district d'Ambelakia avaient formé une association en vertu de laquelle ils participaient aux bénéfices les uns des autres. Le dividende annuel était réduit à dix pour cent et le reste du gain était employé à l'accroissement des affaires. Cette association fut ruinée par les guerres de l'Empire, qui lui fermèrent le marché de l'Allemagne.

On voit bien, par ce dénouement, ce qui fait la faiblesse de ce système d'association : le jour où survient un obstacle sérieux, les individus, habitués à compter les uns sur les autres, ne trouvent plus en eux-mêmes l'énergie et l'initiative nécessaires pour se retourner rapidement, modifier leurs procédés et trouver de nouveaux débouchés. C'est par là que sombrent ces communautés, lorsqu'elles ont réussi à surmonter les divisions intestines.

C'est également au moyen de l'association que vingt-quatre villages de la Péninsule de Magnésie ont réussi à développer leurs fabriques d'étoffes.

Grâce à ce caractère local de l'association, l'individu est moins absorbé par la communauté; celle-ci est trop faible pour tenter de le dominer complètement, comme pourrait le faire une grande communauté d'État. D'autre part, dans ce petit cercle, tout individu capable peut arriver à se produire parmi les associés, qui le connaissent tous, et par conséquent il réussit à jouer un rôle dirigeant. On a d'ailleurs intérêt à le choisir pour le plus grand avantage de la communauté.

C'est ce qui explique que les communautés grecques constituées à l'étranger, en Turquie par exemple, sont plus riches et plus propères que celles que l'on rencontre en Grèce. Elles sont plus libres et mieux administrées; elles échappent à la surveillance inquiète et tracassière de la bureaucratie, c'est-à-dire des représentants de la communauté d'État.

Dans la mesure où elle résiste à cette oppression, la communauté locale a pour effet de protéger l'individu contre l'absorption par la communauté d'État; elle atténue ainsi, pour les particuliers, le régime créé par les politiciens grecs.

Le commerce développe le goût des cultures intellectuelles et des écoles. — Comme les Phéniciens, les Grecs recherchent l'instruction pour le commerce. C'est un sujet d'étonnement pour tous les voyageurs. « Nul peuple ne sait mieux assurer l'avenir par l'éducation des enfants. Dans chaque village, les écoles sont la grande affaire. Les négociants après s'être entretenus du prix et de l'expédition des denrées, discutent les méthodes pédagogiques, apprécient le mérite des professeurs, encouragent le zèle des élèves (1) ».

Dans son étude sur Makri, M. d'Azambuja a mis en relief ce caractère, ce qui me dispense d'y insister. Je dois seulement rappeler que, par cette instruction, les Grecs sont acheminés à la pratique des arts industriels et des professions libérales. Le fait est très sensible en Grèce, mais il l'est encore plus en Turquie, par comparaison. Ils y ont supplanté les Turcs dans la plupart des

(1) *La Science sociale*, t. IX, p. 549.

industries et des professions libérales. C'est parmi eux que se recrutent les avocats, les médecins, les professeurs, les drogmans, les journalistes. Les maisons grecques se font remarquer par leurs ornements, par leurs boiseries établies avec un certain art; leurs bateaux, par l'élégance de leur forme; « à l'enroulement de la corde autour de la proue, on reconnaît que le batelier appartient à un peuple artiste ».

Par cette double pratique des arts industriels et des professions libérales, il semble bien que les Grecs modernes sont à même d'arriver à la pratique des beaux-arts, comme leurs ancêtres.

Pour cela, il suffit qu'un assez grand nombre de familles parviennent à une richesse suffisante pour leur permettre de jouer le rôle de Mécènes. Les beaux-arts, en effet, ont besoin d'être patronnés par une classe supérieure ayant à la fois la richesse, qui permet d'acheter les œuvres d'art, et le goût, qui donne à l'art cette envolée sans laquelle il n'existe pas. Lorsque cette classe supérieure fait défaut, il se produit dans l'art une décadence; il devient bourgeois, il se rapetisse par la nécessité de se mettre à la portée de la clientèle, et, par là, peu à peu, le goût des artistes s'abaisse et se perd. La faveur qui se porte actuellement, chez nous, vers les tableaux de genre, vers les petites compositions, que le gros public admire dans nos salons annuels, est un symptôme de cette décadence; elle accuse la diminution de notre classe supérieure, dont la situation de fortune est sérieusement atteinte par l'éloignement qu'elle professe pour les professions usuelles, les seules qui, aujourd'hui, puissent conduire à la richesse.

Les Grecs, qui n'ont pas pour les professions lucratives le même éloignement, peuvent donc, s'il se constitue parmi eux de grandes fortunes, produire de nouveau une classe de Mécènes.

Mais peuvent-ils aller plus loin et retrouver la prééminence sociale et politique de leurs ancêtres? C'est ce qu'il est intéressant de savoir.

Les Grecs ne peuvent retrouver la prééminence sociale et politique de leurs ancêtres. — Ils seront fatalement maintenus dans leur état

actuel d'infériorité, par la concurrence insurmontable des grands peuples de l'Occident, qui les priment actuellement à trois points de vue :

1. *Les peuples de l'Occident priment les Grecs, grâce à l'appui fondamental qu'ils trouvent dans une population agricole nombreuse et vigoureuse.*

Le développement de la population agricole constitue, pour un peuple, un élément essentiel de stabilité et de prospérité. Elle forme, en quelque sorte, la réserve inépuisable de sobriété, d'énergie, d'ardeur au travail qui est nécessaire pour renouveler constamment la population urbaine anémiée physiquement et socialement. Ce n'est que par l'afflux perpétuel de ruraux que le travail se maintient dans nos grandes villes. Si la vie agricole ne crée pas ordinairement la richesse, elle crée du moins l'endurance, l'habitude de l'effort continu et tenace et elle donne ainsi naissance à des émigrants aptes à réussir dans les diverses carrières. Enfin, c'est par la culture seulement qu'une race peut prendre réellement et définitivement possession du sol; il n'y a de race définitivement envahissante et conquérante que celle qui forme et qui expédie au dehors des colons : le mot colonisation traduit bien cette idée fondamentale. Voyez ce qu'est devenu l'immense empire de l'Espagne, qui n'a su envoyer au dehors que des soldats et des trafiquants.

Or, la Grèce ne peut avoir une population agricole nombreuse et vigoureuse. Elle en est empêchée par l'exiguïté de son sol cultivable et par la presque spontanéité de ses productions arborescentes, qui dispensent à peu près de toute culture.

Il est vrai qu'il en a été de même autrefois, à l'époque de la splendeur de la Grèce; mais alors la concurrence des peuples plus agricoles de l'Occident n'existait pas, et lorsqu'elle s'est manifestée, sous la figure du paysan romain, la suprématie de la Grèce s'est évanouie. Nous expliquerons prochainement ce phénomène.

La Grèce ne pourrait donc être qu'une république commerçante comme Venise, avec un petit territoire. Dans cette condition, elle pourrait, comme Venise aussi, jeter de l'éclat dans les

affaires et dans les arts, à cause de sa spécialité, de sa richesse et de son luxe ; mais, pas plus que Venise, elle ne ferait une race solide, capable de dominer le globe et d'en prendre possession.

D'ailleurs, les Grecs seraient très gênés dans le développement même d'une grande puissance maritime autonome, parce qu'ils sont convoités, ou tout au moins jalousés et surveillés de près, par des puissances voisines à vaste territoire et à population nombreuse, la Russie et l'Autriche. Ils verraient aussi se tourner contre eux les intérêts des grandes nations de l'Occident commercial, surtout l'Angleterre et la France.

Le bon temps n'est plus où la Méditerranée était fermée et appartenait aux Méditerranéens.

2. *Les peuples de l'Occident priment les Grecs par leur formation particulariste, ou plus ou moins influencée de particularisme.* — Cette formation est bien autrement forte pour susciter l'initiative que ne le sont les petites communautés des Grecs, toutes locales et autonomes qu'elles soient. Nous venons d'ailleurs de constater l'impuissance où sont ces communautés de se retourner lorsqu'un obstacle imprévu vient entraver leur industrie. Or, aujourd'hui, ces obstacles se rencontrent constamment et il faut toujours être prêt à faire face aux conditions nouvelles par de nouvelles combinaisons.

3. *Les peuples de l'Occident priment les Grecs par leur position maritime sur l'Atlantique.* — C'est en effet sur l'Océan que se trouvent aujourd'hui les populations chez qui grandissent le plus la production et la consommation, par conséquent la quantité et l'activité des échanges.

La Grèce, au contraire, est rejetée, par sa position géographique, et jusqu'à présent aussi par ses petits procédés de navigation, de ce grand trafic de l'Atlantique. Elle ne peut trafiquer, pour sa part, qu'entre l'Occident et l'Orient, qui, il est vrai, donne des produits précieux, mais d'une consommation trop restreinte pour fournir un fret suffisant.

Si, comme nous l'avons dit, la Méditerranée contient le quart des navires à flot (en y comprenant les navires de toutes nations qui entrent dans la Méditerranée) et s'il est aussi vrai que ce

nombre, dû au faible tonnage des navires indigènes méditerranéens, atteste la multiplicité des marins de cette région, il n'en est pas moins vrai que ce quart des navires du monde ne jauge que le dixième de la flotte universelle et ne représente, par conséquent, que le dixième du commerce.

Telles sont les causes inéluctables qui interdisent aux Grecs modernes les grandes pensées d'autrefois, et qui condamnent d'avance à l'impuissance toutes les tentatives qu'ils essayent de faire dans ce sens.

Cette courte esquisse, qui complète la description du type observé à Makri, suffit à caractériser la variété actuelle des *Ports maritimes de la Méditerranée.*

Mais cette variété a eu beaucoup plus d'importance et d'éclat dans le passé : c'est là qu'il nous faut l'étudier maintenant, avec les types Phéniciens, Carthaginois et Vénitiens, qui en ont été les plus illustres représentants.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

LE PROVINCIAL

ET LA LITTÉRATURE DU XVIIe SIÈCLE.

La Critique, en s'appliquant aux chefs-d'œuvre littéraires des différents peuples et des différentes époques, commence à s'occuper moins des qualités littéraires et des querelles d'écoles qui sont la conséquence de ce genre d'examen ; elle s'adonne plus que par le passé à rechercher la signification sociale des ouvrages de l'esprit. Taine et Brunetière ont particulièrement marché dans cette voie, qui n'est pas encore déblayée et qui, hâtons-nous de le dire, ne le sera pas avant quelque temps. Là, comme partout, des études et des tâtonnements de détail sont nécessaires avant d'entreprendre une œuvre d'ensemble. Nous avons essayé, il y a deux ans et demi, d'expliquer socialement la figure d'Aristophane et de montrer, dans les conditions où se trouvait l'Athènes du cinquième siècle avant notre ère, les causes qui devaient faire éclore un génie aristocrate et satirique comme celui de l'auteur des *Acharniens*. Il nous semble aujourd'hui curieux d'effleurer, à un autre bout de l'histoire littéraire, une question qui, à notre connaissance, n'a pas été traitée expressément : celle du provincial ridiculisé et jugé (c'est tout un) par la littérature française du dix-septième siècle.

Sainte-Beuve, dans sa préface des *Grands Jours d'Auvergne* de Fléchier, reconnaît d'ailleurs que bien rares sont les documents relatifs à la vie de province au dix-septième siècle. Cette vie a été peu décrite. La Bruyère, dont plusieurs chapitres sont intitulés : *Des Grands, de la Ville, de la Cour,* etc., n'a pour-

tant pas songé à faire un chapitre : *De la Province*. Saint-Simon borne son horizon aux salons et aux tabourets de Versailles. Des renseignements intéressants seraient fournis par les lettres, les rapports d'intendants, certains mémoires privés; mais ce n'est pas là précisément le sujet de notre article, qui ne prétend avoir affaire qu'au monde littéraire de l'époque. Nous voulons, rapidement, faire repasser sous les yeux du lecteur quelques passages des auteurs classiques auxquels ses études l'ont rendu le plus familier. Du groupement de ces citations, et des quelques réflexions dont nous les ferons suivre, naîtra peut-être la notion plus claire d'une tendance des écrivains du dix-septième siècle, tendance bien connue mais non suffisamment expliquée : le mépris de la Province et du Provincial.

La Province, de nos jours, s'oppose à Paris. Au dix-septième siècle, elle s'opposait à deux choses : la Ville et la Cour. Retraçons succinctement les traits principaux de l'une et de l'autre.

I. — LA COUR ET LA VILLE.

La Cour est immédiatement issue de la Province. Le courtisan, sauf exception, arrive tout droit du Château, sans avoir passé par la Ville. Une sorte de drainage s'est opéré et s'opère encore au dix-septième siècle. A mesure que la royauté se fortifie par l'augmentation des impôts et la multiplication des fonctionnaires, beaucoup de nobles, longtemps hésitants entre le parti de la soumission et celui de la révolte, se décident à aller au « soleil levant ». Nombre d'entre eux, surtout les plus riches, ont achevé de perdre, dans l'oisiveté, les qualités agricoles de leurs ancêtres. De plus, la découverte des trésors minéraux de l'Amérique, en dépréciant l'or et l'argent, a affaibli la valeur des rentes et censives que paient les tenanciers. La vie devient donc difficile aux gentilshommes. Les prétendues traditions militaires, en créant chez eux le joli « point d'honneur » qui appuie leur incapacité réelle aux vraies énergies de la vie, les empêche de profiter des facilités nouvelles données au commerce maritime

et à certaines industries. S'y jeter serait imiter les roturiers, qui en ont eu longtemps le monopole. Que faire donc pour vivre? On a vraiment quelque honte de le dire : se rapprocher du Roi, quêter les pensions du Roi, se procurer des charges du Roi, capter les bénéfices ecclésiastiques qui sont devenus, en vertu d'une tolérance forcée, la propriété du Roi. La Bruyère saisit fort bien ce mouvement : « Un noble, dit-il, s'il vit chez lui dans sa province, vit libre, mais *sans appui;* s'il vit à la Cour, il est *protégé*, mais il est esclave. Cela se compense (1) ». En disant que « cela se compense », la Bruyère parle en philosophe. En réalité, étant donnée l'incapacité du gentilhomme à se saisir des ressources naturelles de l'existence, cela ne se compense pas; et le même auteur l'avoue implicitement, lorsqu'il dit que « un honnête homme doit avoir tâté de la Cour ». C'est que le gentilhomme a des qualités « à part » qui, bien plus qu'au bourgeois, lui permettent de réussir à la Cour. Un grand sentiment de vanité, la libéralité qui ne compte pas, l'allure dégagée, le verbe haut et brillant, l'habitude du commandement, le courage étourdi, capitaux qui, par eux-mêmes, ne rapportent guère de profit dans la vie, en rapportent ici, indirectement, par l'éclat passablement insolent qu'ils donnent à la société royale et dont le Roi se montre reconnaissant par un déluge de faveurs. Nous n'avons pas à décrire cette société, qui est ce qu'on connaît le mieux du prétendu « grand siècle ». Saint-Simon, Molière, la Bruyère en ont laissé d'inoubliables tableaux. Notons seulement une nouvelle preuve de l'estime en laquelle l'auteur des *Caractères,* malgré toute sa philosophie, tenait la Cour : « Un vieillard qui a vécu à la Cour, dit-il, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable. Il est plein de faits et de maximes; l'on y trouve l'histoire du siècle (c'est ce qu'on appelait alors l'histoire!), revêtue de circonstances très curieuses, et qui ne se lisent nulle part; l'on y apprend des règles pour les mœurs (?), qui sont toujours sûres, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience (2) ».

(1) « De l'Homme ».
(2) « De la Cour ».

Éloges et critiques, par leur obstination, leur intensité, prouvent d'ailleurs que la Cour est tenue pour ce qu'il y a de plus remarquable dans la société. Cette splendeur, cette magnificence dont le souvenir éblouit encore ceux qui font leurs études classiques, est l'aboutissement de toutes les gloires chevaleresque du moyen âge. C'est à la Cour que viennent se concentrer et périr, en jetant un dernier et futile éclat, bien des races illustres dans l'histoire et longtemps confinées dans leur domaine féodal. C'est l'impôt de la distinction, impôt humain et vivant, levé sur toutes les provinces du royaume. Le *lieu* même où la Cour finit par se fixer est déterminé par l'occupation favorite de la noblesse. Versailles n'est qu'un rendez-vous de *chasse* au moment où Louis XIII commence à en faire un palais. La Cour, chose curieuse, se fixe donc en province, au milieu des bois, à proximité des daims et des cerfs, tout juste assez près de Paris pour tenir en main la machine parlementaire et le troupeau des fonctionnaires subalternes; tandis que ceux-ci, issus de la bourgeoisie, de la petite industrie urbaine, commencent à regarder d'un œil d'envie ces brillants gentilshommes toujours si crânes et si fiers sous leurs étincelantes broderies et qui, au besoin, ont vite fait de clouer à leur place, d'un beau juron, ces petits marauds de bourgeois.

Le petit maraud, c'est l'homme de la ville, légiste ou commerçant, mal formé, mal dégrossi, plus porté à empiler les gros sous qu'à semer les louis, mesquin et ridicule dans ses allures, en comparaison du grand seigneur, plus sérieux d'ailleurs dans ses mœurs, plus porté au rigorisme janséniste qu'à la religiosité superficielle des viveurs de Versailles. Ici encore les tableaux ne manquent pas. La Bruyère a très bien dépeint ce type. Mais remarquons que ce type acquiert plus d'importance, en vertu de l'accroissement considérable que subit alors la population de Paris. Cette population, sous Louis XIII et la minorité de Louis XIV, se trouve plus que doublée. Alors se bâtit le fameux faubourg Saint-Germain; alors des quartiers entiers sortent de terre, dépassant la limite des remparts. Le séjour officiel de la royauté est encore dans la capitale, et bien des nobles viennent s'y fixer. Or, on sait les phénomènes économiques auxquels donnent lieu

l'affluence d'hommes riches dans une ville. Chacun amène ses domestiques; chacun contribue à enrichir d'abord, à multiplier ensuite les fournisseurs. Les industries de luxe progressent; les entreprises de plaisirs publics, comme les théâtres, prospèrent et se dédoublent. L'arrivée des nobles fait donc la fortune des bourgeois, et les « élève ». Corneille, dans le *Menteur*, fait allusion à cet agrandissement soudain :

DORANTE.

Paris semble à mes yeux un pays de romans.
J'y croyais, ce matin, voir une île enchantée;
Je la laissai déserte, et la trouve habitée.
Quelque Amphion nouveau, sans l'aide de maçons,
En superbes palais a changé ces buissons.

GÉRONTE.

Paris voit tous les jours de ces métamorphoses;
Dans tout le Pré-aux-Clercs tu verras mêmes choses,
Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal.
Toute une ville entière, avec pompe bâtie
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie
Et nous fait présumer, à ses superbes toits,
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois (1).

Le même poète, dans la même pièce, constate cette affluence à Paris de ce qu'il y a « de mieux » en France et le contre-coup que cette affluence produit sur des portions moins saines de la société. On sait en effet que la richesse attire les voleurs, et que toute grande agglomération favorise éminemment l'organisation des métiers interlopes.

CLITON.

Paris est un grand lieu plein de marchands mêlés;
L'effet n'y répond pas toujours à l'apparence;
On s'y laisse duper autant qu'en lieu de France,
Et, parmi tant d'esprits plus polis et meilleurs,
Il y croît des badauds autant et plus qu'ailleurs,
Dans la confusion que ce grand monde apporte,
Il y vient de tout lieu des gens de toute sorte,
Et dans toute la France il est fort peu d'endroits
Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix (2).

(1) *Le Menteur*, acte II, scène v.
(2) *Ibid.*, acte I, scène i.

Le noble vivant dans « la ville » ne se mêle pas aux gens de la ville. Son carrosse a le pas sur ceux des bourgeois. Quant à ces derniers, on connaît leur unique ambition : celle d'égaler les nobles et de faire oublier, autant qu'ils le peuvent, leur origine roturière. Toute la comédie du *Bourgeois Gentilhomme* roule là-dessus. Le père de M. Jourdain a été marchand :

COVIELLE. — Lui, marchand? C'est pure médisance; il ne l'a jamais été. Tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux; et, comme il se connaissait fort bien en étoffes, il en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et en donnait à ses amis pour de l'argent. »

Donc, rivalité entre la Cour et la Ville; mais même mépris, chez l'une et chez l'autre, pour le provincial. C'est ce que nous allons démontrer.

II. — MÉPRIS DE LA COUR POUR LA PROVINCE.

On connaît l'histoire de ce grand seigneur qui, ayant été absent de la Cour pendant un certain temps, y revint avec un habit qui n'était plus à la mode. Accueilli par les rires de ses collègues, le courtisan s'excusa de son mieux en disant au roi : » Sire, éloigné de Votre Majesté, on n'est pas seulement malheureux; on est ridicule. » Belle platitude d'ailleurs.

Ridicule est bien le mot. Les auteurs du temps, tous satellites de la cour, n'ont garde d'épargner les traits satiriques à l'adresse de ces petits gentilshommes de province, « preneurs de lièvres », qui, arriérés dans leurs goûts littéraires comme dans leurs modes, ont encore Montaigne sur la table de leur salon. Boileau leur donne une place d'honneur dans son *Repas ridicule* :

Le couvert était mis dans ce lieu de plaisance,
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connaissance,
Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
Qui m'ont dit tout *Cyrus* dans leurs longs compliments.
J'enrageais...

Dans le *Menteur*, Géronte, le vieux gentilhomme parisien, se méfie aussi de ses collègues provinciaux. Il s'agit de la suscription d'une lettre, à tracer suivant l'étiquette. « Ces nobles de provinces y sont un peu fâcheux », dit Géronte. A quoi Dorante répond : « Son père *sait la cour* ». Le Menteur espère, par ce mot magique, dissiper l'appréhension de son père.

Voici maintenant un portrait de la Bruyère :

« Don Fernand, dans sa province, est oisif, ignorant, médisant, querelleux, fourbe, intempérant, impertinent ; mais il tire l'épée contre ses voisins, et pour un rien il expose sa vie ; il a tué des hommes, il sera tué.

« Le noble de province, *inutile à sa patrie*, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habit et sans aucun mérite, répète dix fois le jour qu'il est gentilhomme, traite les fourrures et les mortiers de bourgeoisie, occupé toute sa vie de ses parchemins et de ses titres, qu'il ne changerait pas contre les masses d'un chancelier (1). »

L'état d'esprit que ces deux alinéas indiquent chez la Bruyère, est pour le moins aussi curieux que son tableau ! L'être *inutile à sa patrie*, pour le précepteur du duc de Bourbon, est évidemment celui qui n'occupe aucune fonction à la Cour. L'écrivain discret et poli a-t-il souffert de la susceptibilité un peu sauvage des châtelains provinciaux ? On le croirait : « Les *provinciaux et les sots*, dit-il, sont toujours prêts à se fâcher et à croire qu'on se moque d'eux (ont-ils bien tort de le croire ?) et qu'on les méprise : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit (2). »

Donc, — conclusion qui s'impose, — les provinciaux ne sont pas polis et n'ont pas d'esprit.

La Bruyère, qui aime la noblesse, puisqu'il est noble, se refuse d'ailleurs à croire à l'authenticité de tant de petites gentilhommeries provinciales. « Il suffit, dit-il avec une visible humeur, de n'être point né dans une ville, mais dans une chaumière répandue dans la campagne, ou sous une ruine qui trempe dans un

(1) « De l'Homme ».
(2) « De la Société et de la Conversation ».

marécage et qu'on appelle château, pour être cru noble sur parole (1). » Rapprochez cette peu séduisante description du lyrisme à machicoulis de 1820. Les créneaux et les tourelles n'ont pas encore, pour la Bruyère, le charme qu'ils auront plus tard pour Victor Hugo et ses amis.

Saint-Simon ne parle jamais qu'incidemment des vrais gentilshommes de province. Il n'affiche pas un mépris particulier à leur égard. Son mépris est bien trop occupé à autre chose et toute son attention absorbée par les rivalités de Cour. Il se contente de considérer le gentilhomme provincial comme une sorte de bête curieuse, d'être bizarre, qui se met lui-même hors la loi : « Le maréchal de Tallard, dit-il quelque part (2), s'en alla au Forez marier son fils aîné à la fille unique de Verdun... Verdun était un homme de beaucoup d'esprit, mais singulier, qui n'avait jamais guère *servi* ni vu de monde qu'à son point et à sa manière, et qui n'avait jamais fait grand cas de son cousin Tallard, ni guère aussi de la Cour ni de la fortune. » Cette appréciation, tombée la plume ordinairement satirique du plus susceptible des grands seigneurs, fait un utile contrepoids à la raillerie collective de la Bruyère. Elle nous montre qu'il y avait vraiment quelques *hommes d'esprit* dans les châteaux, et le vieux duc morose, blasé sur la Cour qu'il avait trop aimée, était mieux à même de découvrir ces exceptions que le trop heureux auteur des *Caractères*, un peu gâté par les Princes.

Fléchier, dans ses *Grands Jours d'Auvergne*, donne une note identique à celle de la Bruyère. Le jeune abbé de Cour, choyé par les grands, a complètement oublié son extraction provinciale. Le Provençal parisianisé et *encourtisané* raille agréablement les Auvergnats. D'abord, pour lui, tous les nobles d'Auvergne sont « des tyrans ». Cela l'amuse beaucoup de voir leur terreur à l'approche des Grands Jours, ces assises solennelles de la justice royale. Il remarque, avec une attention soutenue, traduite aussitôt en épigrammes, les ridicules des gens du pays, surtout des femmes, qui lui semblent fort différentes des grandes

(1) « De quelques usages ».
(2) *Mémoires*, t. III, ch. v.

dames de la Cour et de Paris. « Les dames se querellèrent, — dit-il à propos d'un incident quelconque, — et, se menaçant *provincialement* du petit crédit qu'elles pouvaient avoir, furent sur le point de se prendre aux cheveux et de se battre à coups de mouchoirs. » Et ailleurs : « Les dames de province perdent un peu de leur esprit, lorsqu'elles voient pour la première fois des dames de Paris, à cause d'une imagination qu'elles ont, que l'esprit est plus fin à Paris qu'ailleurs, et que le grand usage du monde fait plus là que le plus beau naturel ne fait dans les autres villes du royaume. » Ailleurs encore, autre passage curieux : « Comme la plupart (des dames de Clermont) ne sont pas faites *aux cérémonies de la Cour*, et ne savent que *leur façon de province*, elles vont en grand nombre (dans leurs visites aux juges des Grands Jours) afin de n'être pas si remarquées et de se rassurer les unes les autres. C'est une chose plaisante de les voir entrer, l'une les bras croisés, l'autre les bras baissés comme une poupée; toute leur conversation est bagatelle, et c'est un bonheur pour elles quand elles peuvent tourner le discours à leur coutume, et parler des points d'Aurillac (1). »

Donc, provinciaux et provinciales ont leur petit paquet chez les auteurs du grand siècle. On objectera que les courtisans ont aussi le leur. Molière, la Bruyère et Saint-Simon les ont joliment arrangés, mais cela était inévitable. La Cour attirant exclusivement les regards, et constituant à elle seule la vraie société, presque toute la littérature devait rouler *sur elle*, et les littérateurs devaient choisir *en elle* l'objet de leurs éloges ou de leurs critiques. Certains écrivains, comme la Rochefoucauld, semblent même n'avoir eu, en écrivant *sur l'homme*, d'autre homme en vue que l'homme de Cour. Mais, chez la plupart de ces écrivains, la figure du « vrai courtisan », du « bon courtisan honnête et sage », se dresse à côté des caricatures dont on repaît la curiosité maligne des lecteurs ou des spectateurs bourgeois. C'est le *Philinte* de Molière, c'est le *Fénelon* de Saint-Simon, c'est tel ou tel Caractère de la Bruyère, dont la clef

(1) Sorte de broderie.

se rapporte à tel ou tel de ses nobles protecteurs. Rien de pareil pour le provincial : il est abîmé ou négligé *sur toute la ligne*. Il apparaît comme dans un lointain, à une égale distance du courtisan et du bourgeois de Paris. Les termes mêmes dont Fléchier se sert pour critiquer les dames clermontoises montrent que l'auteur, pour les trouver bizarres et ridicules, se place indifféremment au point de vue de la Cour ou à celui de la Ville. C'est que la Ville, quoique plus rapprochée en réalité de la Province, n'en est que plus intéressée dans l'ardeur qu'elle met à imiter la Cour, à séparer sa cause de celle des petites villes, où l'exemple, le rayonnement de Versailles et du faubourg Saint-Germain ne peut parvenir que considérablement affaibli.

III. — MÉPRIS DE LA VILLE POUR LA PROVINCE.

Les railleries de Molière à l'adresse de la Province peuvent être considérées, suivant les cas, comme traduisant l'opinion de la Cour ou comme reflétant celle de la bourgeoisie parisienne. Mais, à y bien songer, c'est surtout ce dernier point de vue qui semble dominer chez le comique. Molière, choyé de Louis XIV, n'a jamais été bien « accepté » par la Cour. Fils d'un tapissier valet de chambre du roi, enfant de Paris jeté à travers la province par les hasards d'une vocation théâtrale, c'est avec les yeux observateurs et gouailleurs d'un gavroche de génie qu'il a observé, chez le barbier de Pézenas ou ailleurs, les travers et les côtés grotesques du provincial. Il a même, contre le noble de Province, la double rancune du roturier et du Parisien. Le seul mot de gentilhomme éveille chez Nicole, la servante de M. Jourdain, l'idée de quelque chose de souverainement baroque et niais : « Nous avons, dit-elle, le fils du gentilhomme de notre village, qui est le plus grand malitorne et le plus sot dadais que j'aie jamais vu. »

Voilà la queue de la féodalité, en province, jugée en deux mots par une soubrette. Chez Nérine, la servante du *Tartufe*, ce dédain s'étend aux fonctionnaires provinciaux, aspirants à la

noblesse, que leur charge anoblissait assez souvent. Dorine exhorte ironiquement Marianne à épouser Tartufe, qui, naturellement, se trouve être provincial :

Non, il faut qu'une fille obéisse à son père,
Voulût-il lui donner un singe pour époux.
Votre sort est fort beau : de quoi vous plaignez-vous?
Vous irez par le coche en sa petite ville,
Qu'en oncles et cousins vous trouverez fertile,
Et vous vous plairez fort à les entretenir.
D'abord chez le beau monde on vous fera venir.
Vous irez visiter pour votre bienvenue,
Madame la Baillive et Madame l'Elue,
Qui d'un siège pliant vous feront honorer.
Là, dans le carnaval, vous pourrez espérer
Le bal et la grand' bande, à savoir deux musettes,
Et parfois Fagotin et les marionnettes;
Si pourtant votre époux...

MARIANE.

Ah! tu me fait mourir (1)!

Mais les deux pièces-types, à ce point de vue, sont *Monsieur de Pourceaugnac* et *la comtesse d'Escarbagnas*. Nous parlerons plus loin de la seconde. Mais la première, par son titre seul, nous en dit long sur l'estime où Molière tient le provincial. On nous pardonnera d'insister sur de toutes petites choses, mais ce mot de Pourceaugnac, formé impertinemment du radical *pourceau* et de la terminaison *gnac*, si commune chez les nobles de Guyenne et de Gascogne, est déjà toute une déclaration de principes. Voici d'ailleurs l'introduction du personnage, par la servante Nérine :

NÉRINE. — Votre père se moque-t-il de vouloir vous anger de son avocat de Limoges, M. de Pourceaugnac, qu'il n'a vu de sa vie, et qui vient par le coche vous enlever à notre barbe? Faut-il que trois ou quatre mille écus de plus, sur la parole de votre oncle, lui fassent rejeter un amant qui vous agrée? et une personne comme vous est-elle faite *pour un Limozin?* S'il a envie de se marier, que ne prend-il *une Limozine*, et ne laisse-t-il en

(1) Acte II, scène III.

repos *les chrétiens?* Le seul nom de M. de Pourceaugnac m'a mise dans une colère effroyable. J'enrage de M. de Pourceaugnac. Quand il n'y aurait que ce nom-là, M. de Pourceaugnac, j'y brûlerai mes livres, ou je romprai ce mariage, et vous ne serez point Mme de Pourceaugnac. Pourceaugnac! cela se peut-il souffrir? Non! Pourceaugnac est une chose que je ne saurais supporter; et nous lui jouerons tant de pièces, nous lui ferons tant de niches sur niches, que nous renverrons à Limoges M. de Pourceaugnac (1).

Bientôt après, le pauvre homme, si bien arrangé d'avance, entre en scène. L'entrée est cruellement réussie :

M. DE POURCEAUGNAC (*parlant à des gens dans la coulisse*). — Hé bien! quoi? qu'est-ce? qu'y a-t-il? Au diantre soit la sotte ville, et les sottes gens qui y sont! Ne pouvoir faire un pas sans trouver des nigauds qui vous regardent et se mettent à rire! Hé! messieurs les badauds, faites vos affaires, et laissez passer les personnes sans leur rire au nez. Je me donne au diable, si je ne baille un coup de poing au premier que je verrai rire.

SBRIGANI (*aux mêmes*). — Qu'est-ce que c'est, Messieurs? Que veut dire cela? A qui en avez-vous? Faut-il se moquer ainsi des honnêtes étrangers qui arrivent ici?

M. DE POURCEAUGNAC. — Voilà un homme raisonnable, celui-là.

SBRIGANI. — Quel procédé est le vôtre, et qu'avez-vous à rire?

M. DE POURCEAUGNAC. — Fort bien.

SBRIGANI. — Monsieur a-t-il quelque chose de ridicule en soi?

M. DE POURCEAUGNAC. — Oui!

SBRIGANI. — Est-il autrement que les autres?

M. DE POURCEAUGNAC. — Suis-je tortu ou bossu?

SBRIGANI. — Apprenez à connaître les gens.

M. DE POURCEAUGNAC. — C'est bien dit.

SBRIGANI. — Monsieur est d'une mine à respecter.

(1) Acte I, scène III.

M. DE POURCEAUGNAC. — Cela est vrai.

SBRIGANI. — Personne de condition.

M. DE POURCEAUGNAC. — Oui! gentilhomme limozin! »

N'oublions pas ce bout de scène, où la défiance du provincial arrivant à Paris est bien saisie sur le vif :

ÉRASTE. — Vous logerez chez moi... Où sont vos hardes?

M. DE POURCEAUGNAC. — Je les ai laissées, avec mon valet, où je suis descendu.

ÉRASTE. — Envoyons les quérir par quelqu'un.

M. DE POURCEAUGNAC. — Non! je lui ai défendu de bouger à moins que j'y fusse moi-même, de peur de quelque fourberie.

SBRIGANI. — C'est prudemment avisé.

M. DE POURCEAUGNAC. — Ce pays-ci est un peu sujet à caution.

ÉRASTE. — On voit les gens d'esprit en tout.

Dans toute cette pièce, la verve de Molière se fait acerbe, méchante. Venge-t-il, lui aussi, quelques injures personnelles, reçues au cours de ses tournées? Nous n'en savons rien, mais le Limousin, dans cette seule comédie, n'est pas la seule province mise à contribution pour faire rire les spectateurs de son théâtre. On y voit arriver une Languedocienne, une Picarde, un marchand flamand, chacun estropiant le français à leur manière en y mêlant le jargon de leurs pays. Dans *Don Juan*, dans les *Fourberies de Scapin*, Molière a également usé du procédé. La Province est une amusette, et chacune a ses particularités bien connues, qui, rappelées au public parisien, le font pouffer de rire. C'est en Normandie que Racine met ses *Plaideurs*, et, au procès du chien, l'Intimé n'a qu'un mot à dire pour excuser les témoins de Petit-Jean :

PETIT-JEAN.

... Je les ai dans ma poche;
Tenez, voici la tête et les pieds du chapon.
Voyez-les, et jugez!

L'INTIMÉ.

Je les récuse!

DANDIN.

Bon!

Pourquoi les récuser?

L'INTIMÉ.

Monsieur! ils sont du Maine!

DANDIN.

Il est vrai que du Mans il en vient par douzaine!

Ajoutons que les nombreux provinciaux qui venaient alors se placer à Paris comme domestiques habituaient les Parisiens, en cela peu avisés, à considérer la province comme un réservoir d'êtres inférieurs. Les valets s'appelaient du nom de leur province : Basque, Picard, Bourguignon, Provençal. Harpagon en a un qu'il nomme La Flèche. Mme de Sévigné raille la Bretagne. Chapelle et Bachaumont, dans leur voyage, rient de tout, et n'éprouvent aucune impression religieuse ou pittoresque à Notre-Dame de la Garde,

Gouvernement commode et beau,
A qui suffit, pour toute garde,
Un Suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.

Il n'est pas jusqu'au grave Pascal qui n'ait dit son mot dans la question, en comparant dédaigneusement les sonnets prétentieux à des « reines de village ». Quant au titre de *Provinciales* donné à ses célèbres pamphlets, il provient justement de l'idée qu'on avait à Paris de l'ignorance des provinciaux. En intitulant son ouvrage : *Lettres de Louis de Montalte à un provincial de ses amis,* Pascal prenait le droit d'exposer les choses sous une forme naïve, ironiquement enfantine, avec le ton d'un homme qui sait, mais obligé de s'abaisser jusqu'au niveau modeste des gens qui ne savent pas.

C'est donc un mouvement général. Le temps n'est plus où Paris, centre de petits métiers et séjour de quelques fonctionnaires royaux, n'était que la « bonne Ville » du Roi, régie par son prévôt et dédaignée des grands terriens qui n'y passaient que par accident, à cheval, partant pour la guerre, ou en revenant. Paris, démesurément grossi et enrichi, a pris conscience

de lui-même. Il a dépouillé la souquenille corporative et imité, tant bien que mal, les oripeaux éclatants du grand seigneur qui s'y bâtit un hôtel. La « société » y est née. Les impôts, brassés à pleines mains, ont laissé en ces mains de la poussière d'or; et cette poussière, à mesure que croît le budget, se masse en lingots chez les traitants, les P. T. S. de la Bruyère, qui marient leurs filles aux grands seigneurs. A part l'épée qu'il ne peut porter, à part certains détails de costume, certains privilèges honorifiques dont il demeure privé, le bourgeois parisien se sent le pair du courtisan. Sa table est aussi délicate, ses fauteuils sont aussi moelleux; sa maison est souvent plus confortable que bien des châteaux. Fier de cette grandeur, Paris se retourne vers la Province. Il la voit attardée, arriérée, toujours pauvre, épuisée encore par l'exode des grands propriétaires qui vont dépenser à Paris ou à Versailles les revenus de leurs domaines. Paris, dans cette contemplation, ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a quelque chose de plus distingué, de plus cultivé que la Province; et la littérature bourgeoise, miroir fidèle des sentiments de tant de bourgeois, reflète admirablement cet orgueil.

Et le *drainage* continue toujours. Tout ce qui, en province, se sent un peu cossu, un peu distingué, émigre en hâte vers la capitale. Quiconque aime les arts, les lettres, ou simplement la vie luxueuse et oisive, s'empresse de se tourner vers ce milieu unique en France, où de tels goûts peuvent enfin se satisfaire. L'exode des grands propriétaires terriens vers les charges de la cour a pour pendant celui des fils de familles bourgeoises provinciales vers les offices de judicature ou de finances dont le nombre augmente à Paris. Les Provinciaux, d'autre part, voyant partir sans cesse les plus honorés d'entre eux, s'habituent à considérer Paris comme la Ville des merveilles. De là, après le mépris de la Cour et de la Ville pour la Province, une troisième espèce de mépris : celui de la Province pour elle-même.

IV. — MÉPRIS DE LA PROVINCE POUR LA PROVINCE.

Une vanité trop naturelle porte l'homme à exalter, au-dessus de tous les autres, le pays où il est né. Ce sentiment, qui a ses racines dans la psychologie, reçoit une nouvelle force de certaines conditions sociales. Il est évident que les patriarcaux professent pour leur patrie le sentiment le plus tendre. Les Bretons en sont un exemple bien connu. Toutefois, cette vanité cède volontiers, en beaucoup de cas, à une admiration naïve. Le mot du Marseillais : « Si Paris avait une Cannebière, il serait un petit Marseille, » rend d'une manière exagérée et burlesque la complication de ces deux sentiments. Moins chauvin est le berger de Virgile qui, longtemps attaché à sa petite ville, où il allait vendre ses agneaux, et ayant enfin mis le pied à Rome, avoue avec transport que cette « Ville » dépasse toutes les autres comme les majestueux cyprès d'Italie dépassent la viorne rampante. Le poète de Mantoue, sorti de son petit trou de Province et hébergé à la Cour d'Auguste, ne traduisait-il pas, dans les paroles de son berger, et ses propres impressions, et celles de bien d'autres provinciaux *arrivés* avec les Césars?

Même admiration sous le César Louis XIV : « La Province, dit la Bruyère, est l'endroit d'où la Cour, *comme dans son point de vue*, paraît une chose admirable : si l'on s'en approche, ses agréments diminuent comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près (1). »

Et ce portrait, brièvement crayonné :

« Xantippe, au fond de sa province, sous un vieux toit et dans un mauvais lit, a rêvé pendant la nuit qu'il *voyait le Prince,* qu'il *lui parlait,* et qu'il ressentait une extrême joie. Il a été triste à son réveil (2). »

L'attraction de l'astre central est si forte que beaucoup qui

(1) « De la Cour ».
(2) *Ibid.*

ne tiennent à aucune charge, à aucune faveur particulière, font le voyage de Versailles. On pense, après cela, avoir fait peau neuve, et passer au rang d'homme supérieur.

« L'on va quelquefois à la Cour *pour en revenir*, et se faire par là respecter du noble de sa province ou de son diocésain (évêque du diocèse) (1). »

Dans les *Grands Jours d'Auvergne*, Fléchier atteste également l'ardeur que mettent les bons Auvergnats à se dépouiller, autant que possible, de leur Auvergne. Un « honnête homme » du pays lui dit, à propos d'une célébrité locale : « Que pouvez-vous attendre d'un orateur de province, et d'une province *grossière comme la nôtre?* »

S'il se transporte de Clermont à Vichy, le futur auteur de l'*Oraison funèbre de Turenne* rencontre encore des preuves de cette humilité. On prenait déjà les eaux à Vichy au dix-septième siècle, et Fléchier y rencontre des membres de la meilleure société auvergnate, notamment des dames fort instruites et éprises des ouvrages d'esprit. Ces dames font le meilleur accueil au spirituel abbé. « Nous avons, disent-elles, si peu de gens polis et bien tournés dans *ce pays barbare*, que lorsqu'il en vient quelqu'un *de la Cour et du grand monde*, on ne saurait assez le considérer. »

Ce sont là des Julies d'Angennes manquées, d'infortunées *Précieuses* qu'un sort cruel a fait naître loin de l'Hôtel de Rambouillet. Leur solitude intellectuelle leur pèse. Voilà des personnes qui, ne pouvant partir pour Paris, sans doute en raison de leur sexe et des liens de famille qui les rattachent à la province, se dédommagent comme elles peuvent en fêtant avec enthousiasme les quelques Parisiens que les *Grands Jours* leur envoient. On peut se représenter des scènes analogues en d'autres provinces, où aucun Fléchier n'a pu les observer et nous les décrire.

Descendons d'un cran, et la note burlesque arrive avec la *Comtesse d'Escarbagnas*, cette cousine de Pourceaugnac restée aux bords de la Garonne, mais tout en peine d'établir le *grand*

(1) « De la Cour ».

genre dans ses salons. Dans la scène VII, la Comtesse et Julie font des cérémonies pour s'asseoir :

La Comtesse. — Madame !
Julie. — Madame !
La Comtesse. — Ah ! Madame !
Julie. — Ah ! Madame !
La Comtesse. — Mon Dieu ! Madame !
Julie. — Mon Dieu ! Madame !
La Comtesse. — Oh ! Madame !
Julie. — Oh ! Madame !
La Comtesse. — Hé ! Madame !
Julie. — Hé ! Madame !
La Comtesse. — Hé ! allons donc ! Madame !
Julie. — Hé ! allons donc ! Madame !
La Comtesse. — Je suis chez moi, Madame. Nous sommes demeurées d'accord de cela. *Me prenez-vous pour une provinciale*, Madame ?
Julie. — Dieu m'en garde, Madame !

On fait des vers dans la petite ville de la comtesse d'Escarbagnas. Celle-ci a reçu un madrigal d'un certain M. Tibaudier, conseiller à un petit parlement quelconque. Un vicomte a l'air d'en plaisanter.

Le Vicomte. — Me voilà supplanté, moi, par M. Tibaudier !
La Comtesse. — Ne pensez pas vous moquer : *pour des vers faits dans la province,* ces vers-là sont fort beaux (1).

Mme d'Escarbagnas a traversé le grand monde, à Paris ou à la Cour. Elle a remarqué certains usages, qu'elle s'efforce d'acclimater chez elle, mais avec quelle difficulté ! La voici aux prises avec Andrée, sa servante, et Criquet, son laquais :

La Comtesse (*à Andrée qui lui apporte un verre d'eau*). — Allez, impertinente ; je bois avec une soucoupe. Je vous dis que vous m'alliez quérir une soucoupe pour boire.

(1) Scène XVI.

ANDRÉE (*à Criquet*). — Criquet, qu'est-ce que c'est qu'une soucoupe?

CRIQUET. — Une soucoupe?

ANDRÉE. — Oui.

CRIQUET. — Je ne sais.

LA COMTESSE (*à Andrée*). — Vous ne vous grouillez pas?

ANDRÉE. — Nous ne savons tous deux, Madame, ce que c'est qu'une soucoupe.

LA COMTESSE. — Apprenez que c'est une assiette, sur laquelle on met le verre. Vive Paris pour être bien servie! On vous entend là au moindre coup d'œil (1).

L'instant d'après, l'implacable Molière fait revenir la soubrette tenant en main le verre *au-dessus* duquel elle a fait tenir une assiette. Décidément, la pauvre Mme d'Escarbagnas aura du travail avant de mettre son monde, et elle-même, au courant de tout ce qui se fait de beau à Paris.

Le plus court, lorsqu'on le peut, est donc d'abandonner soubrettes, laquais, amis et amies de Province, et d'aller s'implanter résolument dans le milieu raffiné qui transforme si élégamment le genre humain. Ce désir, tous n'y cèdent pas, mais combien le nourrissent au fond de l'âme! La Bruyère l'a finement et ironiquement exprimé.

« J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte; une rivière baigne ses murs, et coule ensuite dans une belle prairie : elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'aquilon. Je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers : elle me paraît peinte sur le penchant de la colline. Je me récrie, et je dis : Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits que *je ressemble à ceux qui l'habitent : j'en veux sortir* (2). »

Donc, loin de se rebiffer devant le mépris dont l'accablent la

(1) Scène VIII.

(2) « De la Société et de la Conversation ».

Cour et la Ville, la Province sanctionne par son propre suffrage cette infériorité où on la ravale. Elle se méprise elle-même; elle est toute confuse de se trouver si sotte. On lui répète si fort qu'elle ne vaut rien, qu'elle finit par le croire et le répéter elle-même, le plus sincèrement du monde. Elle fait mieux : elle se dépouille de son élite, de ses chefs naturels, de ses *autorités sociales*, grands patrons agricoles et petits patrons industriels enrichis, au profit de l'absorbante capitale et du gigantesque palais des Rois. Elle se *décapite*, en un mot. Elle se prive de tout ce qui pourrait faire sa force, sa prospérité, et, par contre-coup, la vraie force et la vraie prospérité de l'État. Il serait trop long d'énumérer toutes les conséquences de cet état de choses. Notons-en une seule.

V. — LE COTÉ PROVINCIAL DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Il existe de nos jours un parti révolutionnaire, formé de socialistes et de radicaux, et qui rappelle volontiers le souvenir de la Révolution de 1789 en annonçant l'intention de la renouveler avant la fin de ce siècle. Ce parti, on le sait, se recrute principalement chez les ouvriers de nos grandes villes, groupés en grand atelier, c'est-à-dire sous la forme de l'usine. L'appoint de certaines régions rurales est dû surtout à l'influence des cultures intellectuelles, des déclassés de l'instruction. Tel n'était pas, — en dépit des amateurs de symétrie, — le caractère de la Révolution au siècle dernier. Sans analyser ici ses causes, contentons-nous de signaler, parmi ses nombreux caractères, le caractère *rural*. Les réclamations des paysans, consignées dans les cahiers, furent pour beaucoup dans le point de départ du mouvement réformiste, et c'est par l'incendie des châteaux que commença réellement la phase violente de cette Révolution. La plupart des grandes villes, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, furent résolument hostiles au jacobinisme. Aucune grande usine ne se dressait encore sous leurs murs. A Paris même, la majorité de la population était favorable aux idées modérées, et l'audace seule de la Montagne, soutenue par quelques bandes de sa-

tellites venues en grande partie de la Province, tint en échec pendant deux ans l'indignation populaire. On peut donc dire que les campagnes ont fait énormément pour accélérer le triomphe des hommes de 1793, alors qu'elles constituent aujourd'hui l'élément calme et temporisateur qui enraye, dans une bonne mesure, les progrès du socialisme. Pourquoi? C'est que, en 1789, l'inégalité était devenue par trop flagrante entre l'homme des campagnes et cette éblouissante société parisienne ou versaillaise comblée d'une foule de privilèges surannés. Celle-ci était sans cesse agrandie par l'accession aux charges et aux titres de tous les provinciaux d'élite, qui, à mesure qu'ils s'élevaient, s'empressaient de se transformer en hommes de la Cour ou de la Ville, de manière à laisser tout le poids des impôts retomber sur la partie médiocre, faible, pauvre, de l'élément provincial et particulièrement sur les épaules du cultivateur. La gentilhommerie provinciale, depuis deux siècles d'attraction royale, avait définitivement abandonné, sauf dans quelques régions du Poitou et de la Bretagne, la vie indépendante et libre sur ses domaines. Le monstre de la centralisation avait tout dévoré. Toutes les colonnes naturelles de la société, normalement espacées, comme celles d'un péristyle, avaient été réunies en un seul pilier central, lourd, énorme, massif, mais impuissant quand même à soutenir la masse écrasante et mal équilibrée de l'État. C'est alors qu'éclata la révolte. C'est alors que la jacquerie nouvelle, lancée à la recherche des parchemins, des archives, des titres nobiliaires, se mit à les brûler sur les aires des campagnes. C'est alors que disparut la vénalité des charges, moyen commode de faire sortir du peuple l'homme enrichi qui n'y voulait plus rester. C'est alors que sombrèrent, avec cette « société » et cette « conversation » chères à la Bruyère, toute une littérature, toute une mythologie, toute une politesse spéciales, entraînant dans leur chute tous les raffinements de la vieille courtoisie française et laissant la place vide tant à de nouvelles écoles artistiques et littéraires qu'à de nouvelles mœurs, plus simples et moins savantes, moins empêtrées de cérémonies traditionnelles, d'étiquette et de hiérarchie.

Et c'est précisément ce bouleversement social, accompli de la fin du dernier siècle au commencement de celui-ci, qui doit expliquer la destruction de la littérature du dix-septième siècle, — dont celle du dix-huitième n'était que le prolongement, — et son remplacement par de nouvelles écoles, dont le premier soin fut de restaurer ce fameux « sentiment de la nature » si méconnu par nos ancêtres. Le romantisme a honoré la Province, et l'a célébrée plus que Paris. Depuis lors, d'autres causes ont agi. Des phénomènes économiques, créations de chemins de fer, de télégraphes, ont encore modifié l'aspect de la société. La Cour n'est pas ressuscitée, et si la Ville a prodigieusement grandi, ce n'est pas au bénéfice de la bourgeoisie d'autrefois. L'essor de l'industrie et du commerce ont fait monter ou descendre en un clin d'œil, à bien des gens, les échelons de l'échelle sociale. Une autre centralisation a pris la place de l'ancienne. A ne considérer que le dehors des choses, les vers de Corneille sur Paris seraient plus vrais et plus frappants qu'à son époque; mais, depuis un siècle, depuis les doctrinaires de la Révolution, une partie ou l'autre de la nation s'étendant à travers toutes les classes, a toujours été vigoureusement écartée des *nouveaux privilèges,* c'est-à-dire du grand festin des fonctions publiques; et les refusés, souvent gens d'élite, ont dû se résigner à prendre par force le parti que la sagesse aurait dû leur dicter tout d'abord : vivre indépendants, ne rien demander à l'État, ne rien devoir qu'à soi-même, vivre sur ses terres ou dans son usine, et constituer de la sorte, sur différents points du pays, une puissante réserve sociale contre laquelle ne peuvent que se briser les révolutions de l'avenir, organisées toutes sur les illusions du passé.

Gabriel d'Azambuja.

LE BOUDDHISME

DANS L'INDE ET CHEZ LA RACE JAUNE [1].

I.

COMMENT LE BOUDDHISME A PRIS NAISSANCE DANS L'INDE ET N'A PU S'Y MAINTENIR.

Dans une précédente série d'articles, j'ai essayé de montrer comment la société hindoue a été constituée dès son origine (2). Par l'effet des conditions sociales inhérentes aux petits territoires cultivables isolés aux bords du désert persan, au pied des montagnes, le régime des castes, ou métiers fermés héréditaires, est entré dans la formation préalable de cette race; il y est demeuré vivace, même sur les terres arrosées très étendues que les Hindous possèdent maintenant. La caste brahmanique, en particulier, a suivi le cours des âges en conservant jalousement son moyen spécial d'existence : la connaissance du Véda, le dépôt de la tradition des premiers pères, et les fonctions liturgiques du sacrifice par le feu. — On comprend que les Brahmes, philosophes et penseurs par métier, n'ont point traversé tant de siècles sans développer à l'infini dans tous les sens les données primitives de leur tradition, sans émettre une multitude d'opi-

(1) Sources : Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha*; Paris, Didier, 1866. — Vassilief, *le Bouddhisme, ses dogmes, son histoire et sa littérature* (traduction La Comme); Paris, A. Durand, 1865. — E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VIII; Paris, Hachette. — Malte-Brun, *Géographie universelle*; Paris, Parent-Desbarre. — *Inde*, par Dubois de Jancigny; Paris, Firmin-Didot.

(2) Voir les articles sur la *Société védique*, t. XIV, p. 133; t. XV, p. 41, 397.

nions et de systèmes divers. Leurs écoles, surtout les plus fameuses et les plus suivies, se trouvaient soigneusement séparées de toutes les réalités de la vie par la séparation même de cette caste d'avec les autres métiers fermés héréditaires. Aussi les développements philosophiques et mystiques élaborés dans ces écoles ont manqué de ce lest du bon sens, du sens commun, qui, chez les métaphysiciens des autres races, modère et contient la spéculation, grâce au contact des choses pratiques.

Il semblerait donc difficile que l'influence du centre intellectuel védique se soit étendue en dehors de la race hindoue qui le recélait depuis l'origine. Et cependant les populations de l'extrême Orient, nomades des Grandes Steppes, montagnards thibétains, cultivateurs de la Chine et de l'Indo-Chine, ont reçu chez elles et conservé jusqu'à présent un système philosophique et moral qui est issu, historiquement et doctrinalement, du centre intellectuel Hindou. Ce système, — le *Bouddhisme*, — est admis chez ces peuples, par d'innombrables adeptes, comme règle de vie; et il a presque totalement disparu du pays où il avait pris naissance. Son apparition au sein de la race soumise à la direction des brahmes, son rejet par cette race, sa diffusion au loin chez des races étrangères et toutes différentes, sont des phénomènes sociaux dont l'observation apparaît comme un complément nécessaire de notre étude sur la Société védique.

I.

Le fondateur du Bouddhisme n'est pas donné, par ses sectateurs, comme un être d'une nature supérieure à la nature humaine : c'est un homme arrivé à la sagesse complète par un long et difficile travail; c'est un personnage historique, au sujet duquel on possède de nombreux détails.

Le Bouddha, qui reçut à sa naissance le nom de *Siddârta* (1),

(1) Je prends tous les traits de la vie du Bouddha dans le premier chapitre du *Bouddah* de M. Barthélemy Saint-Hilaire, ouvrage dans lequel une judicieuse critique a trié, au milieu des légendes népâlaises, cinghalaises, ou thibétaines, les faits positifs et admissibles.

appartient à la race dite *solaire*, par opposition à la race à teint jaune et à large face, désignée sous le nom de *lunaire*, qui occupe le revers Nord et la partie occidentale de Himalaya. Il naquit vers la fin du septième siècle avant notre ère, à *Kapilavâstou*, capitale d'une petite principauté du Népâl, dont son père était le roi. Siddârta, par sa naissance, n'appartenait pas à la caste des Brahmanes, mais à celle des Kchâtrya ou seigneurs dominant par les armes. Le clan de guerriers montagnards auquel appartenait sa famille portait le nom de Çakya, et comprenait plusieurs familles fixées à Kapilavâstou et aux environs. Le royaume dont le futur Bouddha se trouvait héritier présomptif était, comme étendue, fort peu de chose : car en s'éloignant de douze lieues de la capitale, on traversait entièrement, non seulement son territoire, mais celui de deux autres principautés probablement analogues. C'était bien là l'établissement d'un de ces guerriers descendus de la montagne et s'imposant, dans la plaine, aux villages de culture, comme gouverneurs et leveurs de tribut.

Les brahmanes de la région semblent avoir vécu en bonne intelligence avec ces chefs temporels qui dominaient les communautés villageoises. Leurs écoles étaient florissantes, et le jeune Siddârta, après avoir reçu chez son père les premiers enseignements du brahmane domestique de la famille, fut envoyé dans ces écoles pour y compléter son instruction. Il s'y distingua par la pénétration de son esprit; à tel point que les maîtres auquel il était confié déclarèrent au bout de peu de temps n'avoir plus rien à lui révéler. Son caractère, tourné vers la méditation l'entraînait à s'isoler au milieu des bois, où on le retrouvait, après de longues heures, plongé dans de profondes réflexions et inattentif à tout ce qui se passait autour de lui.

On ne peut nier l'influence qu'exercèrent sur le jeune homme les études philosophiques, très développées dans les écoles des brahmanes. Ces philosophes de métier ont multiplié et étendu, de la manière la plus subtile, les notions et les systèmes à l'aide desquels ils cherchent à tout expliquer; mais à la base de ces différents systèmes se trouve généralement l'idée panthéistique,

d'où dérive la croyance en la *transmigration*. Le système *atomique* fut celui auquel se rallia Siddârta; il forme la base de toute sa doctrine métaphysique, de laquelle devaient découler la doctrine morale et les pratiques du Bouddhisme. C'est par là que le Bouddhisme se rattache originairement au brahmanisme, dont il diffère par tant d'autres côtés.

Voici ce que, à l'aide de textes généralement connus, j'ai pu comprendre de la métaphysique du Bouddha :

« Tout composé est périssable; ce qui est composé n'est jamais stable ; c'est le vase d'argile que brise le moindre choc..., etc. » Si cependant ce composé existe, quoique d'une existence instable et éphémère, c'est qu'il est formé de parties durables, fixes dans leur existence, par conséquent indivisibles, *unes :* des atomes. Or, nous ne voyons que des composés, « dans les trois mondes : celui des dieux (brahmaniques) (1), celui des assoura et celui des hommes ». Ce que nous voyons n'est qu'une chose vide et passagère : « c'est comme le son d'un luth, le son d'une flûte, dont le sage se demande : D'où est-il venu? où est-il allé? » Lorsque le composé se dissout, que l'agrégation des atomes cesse, chacun de ces atomes tend vers une agrégation nouvelle; ainsi « tout composé est à la fois effet et cause »; effet de l'agrégation antérieure et cause de l'agrégation future : « l'une est dans l'autre, comme dans la semence est le germe; quoique le germe ne soit pas la semence ». Ce germe qui est la cause de la nouvelle agrégation, c'est le *désir*. La transmigration serait donc déterminée par le *désir;* elle serait réglée par l'*état d'âme* de celui qui meurt, du composé qui se dissout (2).

La dissolution du composé, — c'est-à-dire la vieillesse et la mort, *djâramarana,* — sert de point de départ au subtil enchaî-

(1) Allusion à la procession des personnes dans le Véda.

(2) La théorie atomique de l'union est aussi celle d'*Épicure*. Je ne puis me dispenser de faire remarquer à ce propos l'influence exercée par les faits sociaux sur les conséquences pratiques que l'on arrive toujours à déduire des systèmes créés par les philosophes. Dans le milieu social grec, actif et plein d'initiative, la doctrine d'Épicure conduisit une foule de ses disciples à la recherche de la jouissance immédiate et sans modération. Au sein des sociétés de l'Orient, patriarcales, inertes et passives, la loi de Çakya-Mouni, qui dérive de la même théorie atomique, a inspiré à ses adeptes une règle de vie toute contraire, comme nous le verrons plus loin.

nement par lequel on remonte des effets aux causes, et que voici : la vieillesse, le déclin, *la mort,* sont un effet de la *naissance,* ce qui veut dire que l'agrégation se décompose précisément parce qu'elle été composée. La *naissance*, elle-même, dérive de l'*existence*, c'est-à-dire que la formation du composé dérive de l'existence préalable de ses diverses parties, distribuées dans des agrégations antérieures. L'*existence* ou les existences antérieures procèdent de l'attachement, c'est-à-dire des dispositions que prennent les diverses parties pour entrer dans les compositions successives qui constituent leurs transmigrations. Et cet attachement est l'effet du *désir;* il représente l'effort fait pour ne pas perdre ce qu'on a désiré. Et la cause du *désir* se trouve dans la *sensation* (ou sentiment), par laquelle les objets extérieurs, physiques ou moraux, affectent l'être qui sent ou perçoit. Et cette *sensation* existe par l'effet du *contact*, dont la cause se trouve dans les six *sièges des sens* (y compris le sens moral, « manàs »). Or, — suivez bien le raisonnement, comme dirait un médecin de Molière, — ces sens doivent être considérés comme l'effet de *namaroupa* (le nom et la forme), condition qui seule rend les objets distincts les uns des autres et perceptibles. « Le nom et la forme », à leur tour, ont pour auteur la connaissance subjective ou la *conscience*, qui spécifie les formes et attribue les noms. Mais celle-ci ne peut elle-même exister et entrer en œuvre qu'en vertu d'une cause, qui se trouve dans les *concepts* ou idées, représentations des composés qui se forment dans l'imagination. Enfin, la cause de ces *concepts* est l'*ignorance,* c'est-à-dire l'erreur qui nous fait regarder les composés comme permanents et existants, tandis qu'ils sont seulement des apparences passagères et non des réalités durables.

Voilà certainement un exemple de métaphysique effrénée, échappant au contrôle du bon sens que réveille la pratique des choses réelles, et arrivant à nier la réalité des objets. C'est en découvrant en entier cet *enchaînement des effets et des causes* que le jeune ascète kchâtrya, après plusieurs années de macérations terribles d'abord, puis de méditations profondes, se sentit devenir *Bouddha*, ou sage parfait.

Si ce système philosophique n'était pas lui-même enseigné dans les écoles brahmaniques, on y professait du moins plusieurs autres théories du même genre; et c'est bien à la fréquentation de ces écoles, à la formation qu'il reçut des brahmanes, que le Bouddha devait sa puissance d'abstraction et ses habitudes d'esprit. Par la base même de sa doctrine, il se rattache aux écoles de la caste sacerdotale hindoue.

Mais cette caste, nous l'avons vu ne fut pas le seul ni même le principal milieu social dont le Bouddha reçut l'impression.

Je le répète, le Bouddha ne se donne nullement comme inspiré; le Bouddhisme ne prétend se fonder sur aucune révélation; il rejette même la tradition védique et, par conséquent, ne s'inspire point des portions de vérités que le Rig-Véda peut avoir conservées de la religion primitive; le Bouddhisme est un pur fait humain, un fait social, et nous devons l'étudier comme tel. Observons donc les divers milieux sociaux qui, en outre des écoles brahmaniques, ont exercé leur influence sur l'éducation, sur la formation de son fondateur.

II.

Le Népâl, patrie de Siddârta, retient encore aujourd'hui, dans la constitution sociale de ses peuples, nombre de traits qui sont demeurés comme les témoins des temps passés. Il appartient à cette région himalayenne qui forme, dans l'Inde, comme un « monde à part (1) ». Isolé du Thibet par les hautes barrières des montagnes couvertes de glaciers et de neiges éternelles, il communique cependant avec lui par les quelques déchirures de ces Alpes asiatiques; au bas des pentes, les forêts marécageuses et pestilentielles des *Teraï* le séparent de la plaine gangétique. Entre ces deux limites naturelles qui l'encadrent et le constituent en région géographique distincte, le territoire du Népâl se présente comme un assemblage de longues et étroites vallées, com-

(1) V. E. Reclus, t. VIII, p. 35.

muniquant difficilement les unes avec les autres. Le fond de chaque vallée, au bord du cours d'eau, peut être fertilisé par l'irrigation; sur les pentes, des champs de céréales en terrasse et beaucoup d'arbres fruitiers, puis quelques pâturages, aident à l'entretien d'une population assez nombreuse. Les contreforts séparatifs se couronnent de belles forêts.

Les habitants de chaque vallée tendent à former un corps politique spécial, à cause de la communauté de leurs intérêts et de leur isolement par rapport aux vallées voisines. Ils sont par conséquent, comme les montagnards en général, constitués en clans locaux, semblables à ceux des Kurdes d'Arménie, que nous avons précédemment étudiés (1).

Le fond des populations de race aryenne ou hindoue dans la région himalayenne est formé par la race guerrière des Radjpoûtes, gens éminemment propres au métier des armes et fournissant des émigrants militaires qui recrutent la force armée organisée dans la plaine, soit sous les ordres des rajahs, soit maintenant dans les rangs de l'armée anglo-indienne. Les Radjpoutes prétendent, — à bon droit au point de vue du métier, — appartenir à la caste des *Kchâtrya;* leurs chefs se vantent de descendre d'une longue suite d'aïeux princiers : tel d'entre eux, dont le royaume n'est pour ainsi dire qu'« un long et étroit fossé », se place à la suite d'une liste de cent vingt ancêtres (2). Mais la caste, chez eux, il faut le dire, se transmet exclusivement par le père, abstraction faite de celle de la mère : encore un trait de la constitution sociale des clans montagnards.

En dehors des Kchâtrya, ou des clans guerriers qui prétendent appartenir à cette caste, la population du Népâl comprend deux autres éléments principaux : 1° un grand nombre d'individus *sans caste*, restes de peuplades vaincues, qui sont employés comme esclaves à la culture, ou vivent isolés dans les forêts et les rochers; 2° une caste brahmanique fort multipliée, paraissant provenir d'une lente infiltration. Les brahmanes du Népâl four-

1. V. la *Science sociale*, « *la Société védique* », t. XIV, p. 155.

2. E. Reclus, t. VIII, p. 146. Voir, pour tous ces détails, le même auteur, p. 145 à 187; et Malte-Brun, t. III, p. 81 et suiv.

nissent les prêtres des cultes hindous, auxquels les clans radjpoûtes se montrent attachés; la plupart de ces prêtres, à l'inverse de ce qui se produit dans l'Hindoustan proprement dit, ne sont pas attachés comme sacrificateurs publics à des communautés villageoises, mais bien comme *prêtres domestiques* aux familles des chefs de clans. La caste brahmanique accapare en outre les fonctions de l'enseignement à tous les degrés, et les emplois de scribes ou de fonctionnaires dans toutes les branches de l'administration. On comprend facilement qu'en face de ces deux éléments qu'il ne s'assimile pas, la puissance du clan radjpoûte ou guerrier, fortement uni et possesseur des terres, soit inébranlable dans chaque vallée.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici de la vie de Siddârta semble se référer à un état social analogue, existant dans la même région au temps de la naissance et de la jeunesse du fondateur du Bouddhisme. Ainsi, le petit royaume gouverné par son père et les petites principautés voisines ressemblent exactement aux « vingt seigneuries indépendantes » existant autour de la ville sanitaire anglaise de Simla, et aux institutions politiques analogues qui ont fait donner aux territoires de Gorka et de Youmila les noms de « Pays des vingt-quatre Radjahs » et « Pays des vingt-deux Radjahs ». Il en est de même quant à la situation des brahmanes comme « prêtres domestiques » et comme corps enseignant.

Il est intéressant en outre, et très utile pour l'objet de notre étude, de rechercher si la constitution *en clans* des gens appartenant à la caste des Kchâtryas himalayens remonte dans l'antiquité jusqu'à l'époque assignée à la vie terrestre du Bouddha.

Si nous envisageons les conditions naturelles auxquelles est soumise la région de l'Himalaya, au point de vue des moyens d'existence, il est facile de se convaincre de l'opportunité qu'y présente cette forme de société. Les pentes de ces montagnes, les plus élevées du globe, sont excessivement rapides du côté de l'Inde. L'extrémité inférieure des vallées, sous une latitude rapprochée du tropique et à l'exposition générale du Midi, est soumise à un climat très chaud. A mesure qu'on s'élève dans la

vallée et sur ses flancs, « la végétation change à chaque instant de caractère (1) » : l'oranger et l'ananas, d'abord extrêmement abondants, font successivement place à toutes les variétés d'arbres fruitiers; l'abricotier, qui est une richesse pour certaines parties du pays; la vigne, le pêcher, le pommier, le poirier, etc., enfin le fraisier, méprisé des indigènes parce qu'il est trop commun, et couvrant les flancs des montagnes. Je nomme ici les arbres connus en Europe : la flore himalayenne est riche, en outre, de nombreuses espèces indigènes encore plus productives, comme le manguier et le jambosier. Voilà, en quelques lignes, la description d'un *pays de cueillette*, d'une région propice entre toutes à ce travail duquel découle tout naturellement, — les lecteurs le savent, — la constitution en clans défensifs fortement groupés sous les ordres d'un chef. Avec l'isolement de chaque vallée par rapport aux vallées voisines, l'établissement d'un clan guerrier et d'un prince par vallée est normal.

Cette disposition du *lieu* est la même que celle dont les conséquences sociales se font sentir en Corse (2) et ont amené dans cette île, de temps immémorial, la constitution de clans toujours armés et souvent fort animés les uns contre les autres. Il n'y a pas de raison qui puisse nous faire supposer, entre l'époque où se place la jeunesse de Siddarta et l'époque actuelle, un changement notable dans le climat, les productions, les conditions de *lieu* présentées par la région des pentes himalayennes. Tout au contraire, un fait tiré de la vie du Bouddha nous amène à constater le développement des cultures arborescentes, à cette époque, autour de *Kapilavâstou :* si l'on mentionne *une* des promenades du méditatif jeune homme dirigée vers « *le* village de l'agriculture » (3), on en relate beaucoup d'autres tendant vers le *jardin* appelé Lumbini, — du nom de son arrière-grand-mère, — ou vers d'autres *jardins* auquel il se rendait par les portes de l'Est, du Midi, du Couchant et du Nord. C'est au cours de ces

(1) Malte-Brun, t. III, p. 79.

(2) V. dans la *Science sociale*. « *La question Corse* », par M. E. Demolins, t. III, p. 517.

(3) Barth. Saint-Hilaire, p. 6.

mémorables excursions que le futur Bouddha, rencontrant successivement un vieillard, un malade, un mort, un mendiant, sentit son âme touchée de compassion pour les victimes de la *douleur* et résolut de rechercher la voie qui conduit à la suprême sagesse. Les *jardins* dont il s'agit étaient des villas royales établies au milieu de vastes plantations : on s'y rendait « avec une suite nombreuse », probablement pour présider à la récolte des fruits. Le jardin de Lumbini était le lieu de naissance du Bouddha : sa mère s'y était retirée quelque temps avant cet événement, et y mourut quelques jours après (1).

Ainsi, des deux formes sociales qui se superposent l'une à l'autre chez les Radjpoûtes himalayens, — ces recrues naturelles de l'armée des Indes, — l'une est fondamentale et basée sur le *travail*, sur les conditions de vie imposées par le Lieu : c'est le *clan*. L'autre, la *caste* ou la prétention d'appartenir à la caste des Kchâtrya ne peut présenter de bases aussi sérieuses et aussi anciennes : elle nous apparaît comme adventice, et comme née probablement de l'imitation de la caste brahmanique ou d'une importation par les brahmanes.

Dans l'esprit de ces populations, le lien de la caste a une importance fort inférieure, pour ainsi dire nulle, par rapport au lien social créé par le clan : et cela, dès le temps où le jeune Siddârta se plongeait dans ses profondes rêveries en visitant tour à tour les nombreux « jardins » de son père. On l'appelait dès lors l'Ascète (*mouni*) : non pas l'Ascète Kchâtrya, mais bien l'Ascète Çakya, du nom de son clan : *Çakya-Mouni :* c'est le nom sous lequel le Bouddha fut désigné pendant le cours de sa vie solitaire et de ses prédications.

Ce clan guerrier des Çakya, dont l'illustration de son Ascète a conservé le souvenir, nous pouvons le voir fonctionner, avec ses caractères distinctifs et ses traits de mœurs locales, dans un épisode de l'histoire du Bouddha.

Siddârta avait grandi dans le palais de son père; ses succès dans les hautes études sous la direction des brahmanes, son

(1) Barth. Saint-Hilaire, p. 5, 12, 13, 14, 15, etc.

penchant connu de tous pour la méditation et la solitude, commencèrent à alarmer les principaux vieillards d'entre les Çakya : qui gouvernerait et défendrait la vallée, si le fils unique, l'héritier du prince, délaissait les devoirs du chef pour mener la vie d'un ermite ou d'un pèlerin mendiant? L'anarchie intérieure, les compétitions pour la possession du pouvoir, jetteraient le désordre au sein de l'association, détruiraient sa puissance, et le pays tomberait aux mains de l'étranger. La prudence inspira à ces vieillards avisés une démarche auprès du roi : Il faut, lui dirent-ils, marier votre fils le plus tôt possible, pour assurer l'avenir de votre race, et pour le distraire de ses penchants ascétiques trop prononcés qui ne conviennent point à un prince. Siddârta demanda sept jours pour réfléchir : puis, comprenant qu'une union assortie ne lui enlèverait pas le calme des passions et le loisir de méditer, il consentit, à condition qu'il lui serait proposé une épouse douée de hautes qualités morales. « Je la prendrai, dit-il, dans les castes des *Vaïcya* ou des *Soudra* aussi bien que dans celles des Brahmanes ou des Kchâtrya, pourvu qu'elle présente les garanties que j'exige ». A cela point d'objection, ni de la part du père, ni de la part des vieillards Çakya : peu leur importait la caste, pourvu que le clan eût son chef désigné et capable.

Muni d'un questionnaire, le brahmane domestique du roi Çouddhodana se mit à parcourir les maisons de la ville, en examinant les jeunes filles sur les qualités morales demandées par le prince. Enfin il trouva une fiancée satisfaisant aux conditions prescrites : c'était la belle Gopa, fille de Dandapâni, de la famille des Çakya. La jeune fille acceptait; mais le père fit des objections : « Le royal jeune homme, disait le sévère Dandapâni, a vécu dans l'oisiveté; et c'est une loi de notre famille (de notre clan) de ne donner nos filles qu'à des hommes habiles dans les arts; ce jeune homme ne connaît ni l'escrime, ni le tir de l'arc, ni le pugilat, ni les règles de la lutte : comment pourrais-je donner ma fille à celui qui n'est pas habile dans les arts? »

Il fallut donner satisfaction à cet intraitable militaire. On convoqua, au nombre de cinq cents, les jeunes hommes du clan en

âge de se marier, et qui étaient naturellement, en vertu de leur éducation, « habiles dans les arts », et on organisa un concours ; la belle Gopâ fut promise au vainqueur.

Siddârta prit part à ce concours ; il voulut d'abord porter l'examen sur la facultés intellectuelles des candidats, et triompha de ses rivaux « sur l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la philosophie, la connaissance des Védas et la morale » ! Ce n'était probablement pas très difficile. Puis, à la surprise de tous, il battit encore tous ses concurrents « au saut, à la natation, à la course, à l'arc, et à une foule d'autre *arts* (1) ».

Pour prix de son triomphe, il obtint la belle Gopâ. Ce dénouement n'est pas pour nous ce qu'il y a de plus important. Mais nous constatons, par les préoccupations et la démarche des vieillards, par la réponse de Siddârta qui ne tient aucun compte de la caste, par les objections de Dandapâni et le développement des exercices guerriers, la forte et vivace organisation du clan des Çakya, en même temps que son inattaquable indépendance vis-à-vis de la caste brahmanique.

Le clan montagnard des Çakya ne requiert point l'appui et le soutien de cette caste : c'est lui-même qui emploie et qui soutient les brahmanes. Élevé dans ce milieu, formé par sa première éducation assez en dehors des brahmanes pour être à même de vaincre ensuite ses rivaux même dans « les arts » corporels, le jeune philosophe a conservé vis-à-vis de ses maîtres l'indépendance de son esprit. Tout en apprenant d'eux le subtil raisonnement, la métaphysique abstraite et d'audacieux systèmes panthéistiques, il a pu garder la faculté de leur faire, de se faire à lui-même, des objections, et finalement de se séparer des croyances védiques *et des traditions de caste*. Ces croyances et ces traditions sont précisément le fait et la propriété de la caste brahmanique à laquelle il n'appartenait pas, à laquelle il n'attachait, comme tout son clan lui-même, qu'une médiocre importance.

On comprend dès lors pourquoi le Bouddha n'a pas professé les idées étroites des brahmanes sur la caste par rapport à la dignité

(1) Barth. Saint-Hilaire, p. 6 à 8. V. aussi p. 17-28.

morale et à la destinée future des individus. A l'inverse des brahmanes, qui, sous ces deux points de vue, font de l'humanité deux parts, les brahmanes et les non-brahmanes, Çakya-Mouni envisage l'humanité entière et sans distinction : c'est l'humanité entière qu'il veut secourir, arracher aux vicissitudes de la « transmigration » par la suppression du *désir*, et conduire à l'état immuable du « nirvâna » par l'abolition de l'*ignorance*.

Cette large compréhension de l'humanité dans la doctrine du Bouddha est justement le fruit de l'atteinte portée chez lui à l'idée de caste en général, par son milieu de première éducation. Un ascète appartenant à la caste brahmanique, emprisonné par sa formation sociale première dans l'idée étroite de caste, dans la conception d'une humanité rejetée en dehors de la caste, mise hors de la tradition et de la dignité morale propre aux possesseurs du Véda, ne peut atteindre par sa prédication les hommes qui n'ont pas, dès leur première éducation, été eux-mêmes emprisonnés et enfermés dans le moule d'une société à caste : le pourrait-il, il ne le désirerait pas. C'est pourquoi le brahmanisme ne s'est jamais étendu en dehors de la race hindoue.

Au contraire, un ascète débarrassé de cette conception de l'humanité par caste, peut et doit chercher à étendre son action dogmatique et morale sur tous les hommes, sur tous ses semblables ; eût-il lui-même et pour son propre compte, profité comme l'a fait le Bouddha, de la haute culture intellectuelle développée au sein de la caste sacerdotale hindoue.

III.

C'est pourquoi Çakya-Mouni ayant, en son propre esprit, formulé sa doctrine dans « l'enchaînement des effets et des causes », sentit le besoin de la promulguer, en vue de l'humanité entière, sous une forme simple et saisissable : celle des *quatre vérités*.

Ces quatre vérités sont (1) :

1° *La douleur*, ou l'existence de la douleur ; vérité malheureuse-

1 V. Barth. Saint-Hilaire, p. 81 ; Vassilief, p. 93

ment incontestable, précise et positive. Sous cette forme destinée à être comprise par tous, la doctrine bouddhique prend comme point de départ, non plus une théorie métaphysique, mais un fait dont l'existence ne peut échapper à personne. Par la *douleur*, on entend la maladie, la vieillesse, le déclin, la mort, et la transmigration qui fait recommencer une série d'existences soumises aux mêmes infortunes.

2° *La cause de la douleur,* c'est-à-dire l'état de *composé*, rendant tout ce qui existe dépendant de la cause qui a amené cette composition et en amènera la dissolution. Sans remonter à tout « l'enchaînement des causes », on trouve cette cause d'une manière générale dans la sensation qui amène le désir.

3° *La douleur peut cesser par l'état de nirvâna.* Cet état, sur lequel les savants européens ne sont pas d'accord, semble pouvoir être défini l'état d'un être dont les parties composantes indivisibles (les atomes) ne sont plus incitées, par la connaissance et le désir des formes composées, à se réunir sous une autre forme composée (1).

4° *Il y a une voie qui conduit au nirvâna,* par conséquent à la suppression de la naissance, du déclin, de la mort, de la transmigration : à la suppression de la *douleur*.

Cette voie, ce chemin du salut, est la Loi, que le Bouddha veut prêcher à tous après l'avoir trouvée et appliquée pour son propre compte ; c'est une règle de vie conduisant vers le détachement complet de toutes choses, par la mortification des sens, par le renoncement à tout désir, par la pauvreté qui demande à l'aumône le pain de chaque jour, enfin par la méditation constante et abstraite où l'on s'efforce de combattre les idées concrètes des objets pour se bien pénétrer du *vide* de toutes les formes composées.

(1) Une comparaison fera mieux comprendre l'idée abstraite, et étrange pour nous, du *nirvâna :* les chimistes s'accordent à reconnaître que la divisibilité des corps n'est pas indéfinie qu'elle s'arrête à de très petites parties, dénommées *atomes* ou *molécules*, entre lesquelles s'exercent les forces dites intermoléculaires de cohésion, et d'*affinité chimique*. Supposez que des atomes puissent être dépouillés de la *cohésion*, *attachement* mécanique, et de l'affinité, sorte de *désir* chimique ; ces molécules ne seront pas pour cela détruites ; mais elles n'entreront plus dans aucun composé ; elles seront arrivées à l'état de *nirvâna*.

Dans l'exposé de cette loi du Bouddha, nous retrouvons bien la théorie métaphysique portant le cachet des écoles des brahmanes. La prédication même de cette doctrine était exprimée par Çakya-Mouni au moyen d'une figure absolument dans le goût brahmanique : *Faire tourner la roue de la Loi.* On fait avancer les auditeurs sur la « voie » du nirvâna, au moyen du « char de la *Loi* », en faisant « tourner la roue » de ce char.

Mais il y a aussi, dans cette doctrine, une partie qui ne provient nullement de l'influence exercée sur le jeune Siddârta par la caste sacerdotale hindoue : c'est la recherche, en dehors des traditions védiques, d'un moyen de salut applicable à tous les hommes, sans acception de caste; c'est l'effort tenté par le Bouddha pour mettre la *Loi* qu'il croit salutaire à la portée de tous. Nous voyons ici l'effet du milieu social composé par les radjpoûtes himalayens, dans lequel la forte constitution du clan, normale et antérieure, résiste à l'influence importée de l'esprit de caste.

En dehors des clans guerriers de l'Himalaya, les différentes fractions de la société hindoue n'ont pas toutes et toujours été dominées au même degré par cet esprit de caste inhérent à la formation sociale originaire de la race.

La caste des Vaycia ou marchands, par exemple, à cause de son contact forcé avec l'extérieur, à cause du rang très humble qu'elle occupait dans l'échelle des castes et qui contrastait avec la richesse d'un grand nombre de ses membres, a paru tout d'abord plus disposée que les autres à prêter une oreille attentive à la prédication de Çakya-Mouni.

A peine l'ascète népâlais avait-il terminé la suprême méditation au cours de laquelle il crut s'être rendu maître de la sagesse immuable et définitive, à peine avait-il quitté l'ombre de l'arbre révéré sous lequel « il se sentit devenir Bouddha », qu'une longue caravane de chariots chargés vint défiler auprès de lui sur le chemin. Les chefs de ce convoi étaient deux frères; ils revenaient du Midi avec de nombreuses marchandises, qu'ils voulaient importer dans leur pays situé au Nord : ces deux frères étaient donc des marchands, faisant le commerce

entre la plaine gangétique et les régions montagneuses, Nepâl ou Thibet. Quelques attelages s'étant embourbés, les caravaniers demandèrent au solitaire un avis pour sortir d'embarras. Celui-ci fit, pour eux, « tourner la roue de la Loi », en même temps que celles de leurs chariots. Émus de sa vertu et de sa profonde sagesse, les deux marchands avec tous leurs convoyeurs « se réfugièrent dans la loi du Bouddha » (1).

Après qu'il eut acquis le *Bodhi,* la science et la sagesse suprêmes, Çakya-Mouni passa la plus grande partie de son existence soit à Radjagriha, capitale du Magadha, soit à Çravâsti, dans le Koçala. Dans la première de ces villes, ce sont des marchands qui lui ont donné les jardins où il fait souvent sa demeure ; ils se sont réunis au nombre de cinq cents pour lui offrir un de ces jardins (2). Dans la seconde, le corps des marchands se convertit également à la Loi : voyageant sur mer, un certain nombre de ces marchands se réunissaient, la nuit et à l'aurore, sur le pont du vaisseau, pour lire et chanter ensemble les hymnes et les soûtra composées par le Bouddha. Le maître du navire, Pourna, lui-même commerçant et chef de la corporation dans son pays natal, écoute avec étonnement et admiration les accents de ses compagnons, goûte la sagesse de leurs maximes. A peine revenu de son voyage, il se rend à Çravâsti près du Bouddha, se fait instruire, et, renonçant à toute richesse, à toute terrestre ambition, va se fixer au milieu d'un peuple sauvage pour lui porter, au mépris des tourments et de la mort, la lumière de la nouvelle doctrine et l'espoir du nirvâna (3).

Soutenu par la richesse et l'influence des commerçants, protégé, dès le début, par les rois issus des clans montagnards (entre autres par *Ananda,* cousin du Bouddha), dont les possessions s'étendaient au loin, le Bouddhisme pouvait espérer de convertir la race hindoue : il eut en effet son époque de prospérité dans l'Inde. Environ deux cents ans, dit-on, après la mort du Bouddha, un

(1) Barth. St-Hilaire, p. 31.

(2) *Ibid.*, p. 39, 40. Voir aussi, p. 44, l'entrée à Badrankara, *favorisée par les riches.*

(3) *Ibid.*, p. 95 et suiv.

roi nommé *Açoka*, qui nous est représenté comme un conquérant, régnait dans la ville de Paralipoutra (Patna?) Il était né dans le pays des Kourou, d'un roi montagnard de la race solaire, et *de la fille d'un marchand*. Converti à la loi de Çakya-Mouni, — probablement par sa mère, — il joue un rôle important dans les légendes bouddhiques; celles-ci lui attribuent une foule de prodiges, des paroles où il proteste ouvertement contre les castes, des constructions de monuments et de temples en l'honneur du Bouddha « sur la terre entière ». En fait, on a retrouvé des monuments et des inscriptions de ce prince, glorifiant la doctrine de Çakya-Mouni, depuis la Pierre de *Kalsi*, non loin de Feïzabad, qui porte un éléphant et les tables de la loi bouddhique, jusqu'aux rochers gravés des monts Vindhya, et même jusqu'aux régions méridionales de l'Inde (1).

De nos jours, en dehors des vallées himalayennes, où même il semble expirant, le Bouddhisme ne subsiste plus guère dans l'Inde que sur deux points, où l'on retrouve encore groupés un certain nombre d'adeptes de la loi prêchée par Çakya-Mouni : le *Goudzérat* (2), où la secte bouddhique des Djaïnites se recrute à peu près exclusivement parmi les banquiers et les spéculateurs ; et l'île de Ceylan, pays de cueillette et de cultures arborescentes (3). Le nombre total des bouddhistes de l'Inde est évalué à trois millions environ.

De la propagande bouddhiste exercée jadis par Açoka, comme de son puissant empire, il reste donc aujourd'hui bien peu de chose. Né sur le sol hindou et au sein des écoles védiques, le Bouddhisme a presque entièrement émigré sous d'autres cieux et chez des races étrangères. Quelle est la raison de cet exode?

Açoka, l'impérial disciple de la Bonne-Loi, se montre à nous comme le représentant, pour ainsi dire, des deux éléments sur lesquels le Bouddhisme pouvait s'appuyer dans l'Inde : la race des émigrants guerriers montagnards, et la classe des commer-

(1) V. Barth. Saint-Hilaire, p. XLIII et suiv., p. 105 et suiv.; Vassilief, p. 45, 46 note ; E. Reclus, t. VIII, p. 156, 495, etc.

(2) *Univers pittoresque*, p. 200; E. Reclus, t. VII, p. 268 et suiv., p. 682.

(3) *Ibid.*, p. 589; 590, 608, Malte-Brun, t. III, p. 93-94.

çants. Avec le concours de ces deux éléments, les plus avancés et les plus mobiles de la société hindoue, il a pu fonder un empire étendu, disposer de grandes richesses et de grands talents pour la construction de monuments splendides. Cependant, à côté du mouvement politique, économique, intellectuel et artistique ainsi créé, un milieu social inférieur, mais très vaste, restait immobile, à l'écart : la masse profonde, innombrable, des cultivateurs aryens ou aryanisés, qui remplit de ses communautés villageoises les campagnes de l'Hindoustan ; race pacifique et pauvre, inerte et routinière, que le défaut de patronage réel a privée des moyens et même du désir de progresser. Enfermées dans leurs institutions primitives, — desquelles le régime des castes a reçu l'existence, — les communautés de villages restaient attachées à leurs rites sacrificiels consacrés par la tradition ; la célébration de ces rites, *signes matériels et sensibles,* maintenait la multitude des campagnards sous la direction des brahmanes, des « sacrificateurs », ainsi que les nommait Çakya-Mouni lui-même. Toute cette population, qui forme le milieu véritablement hindou, ne pouvait comprendre qu'on vînt lui proposer de délaisser la coutume principale de sa race, d'abandonner la réalité tangible du sacrifice, vénérable par son antiquité, pour les aphorismes métaphysiques, la méditation abstraite, les cérémonies vagues de la loi bouddhiste. Tout cela, aux yeux des paysans hindous, c'était affaire d'école, affaire de la caste brahmanique, et d'elle seule. Le propre de leur caste, à eux, sa raison d'être, contre laquelle nulle théorie philosophique ne peut prévaloir, c'est de donner aux cultivateurs le moyen de défendre, — au milieu d'une des populations les plus denses du globe (1), — leur possession de la terre arrosée, leur pain quotidien (2).

Sans qu'on trouve nulle part mention de révoltes de la part des Hindous, ni de persécutions systématiques contre les bouddhistes (3), la seule force d'inertie du peuple hindou composant

(1) E. Reclus, t. VIII, p. 4.

(2) V. les articles sur la *Société védique*, t. XV, p. 53, pour le sacrifice; p. 409, pour la caste des cultivateurs.

(3) V. Reclus, t. VIII, p. 682.

les communautés villageoises a suffi pour conserver, dans les temples ruraux, les *Pourohita*, ou brahmanes attachés à chaque village. La seule poussée de cette masse rurale a suffi à faire disparaître les adeptes de Çakya-Mouni, et, avec le temps, à installer dans les temples bâtis pour le Bouddha les « sacrificateurs » de la caste brahmanique, qu'il prétendait abolir.

En résumé, le Bouddhisme doit la partie métaphysique de sa doctrine au milieu social des écoles brahmaniques ; il doit au milieu social himalayen l'adaptation à cette doctrine d'une loi et d'une prédication visant l'humanité entière sans acception de castes. Cette prédication et cette loi n'ont pu, dans l'Inde, entamer le milieu social qui forme la masse de la population, — les communautés de village, — parce que les cultivateurs hindous, rebelles aux systèmes philosophiques qu'ils considèrent comme l'apanage d'une autre caste, trouvaient dans l'institution des castes ou métiers fermés héréditaires la garantie de leur moyen d'existence.

IV.

Avec la simplicité apportée à sa prédication par le thème des *quatre vérités*, avec sa tendance pratique vers la restriction des désirs, vers la modération, qui est le résultat moral de la loi, le Bouddhisme était de nature à faire impression sur les sociétés qui ne sont pas soumises à l'institution des castes. La doctrine de Çakya-Mouni devait avoir, — elle a eu, en effet, — une puissante expansion en dehors de l'Inde.

Deux races fort différentes de la race hindoue, bien dissemblables aussi l'une de l'autre, environnent les frontières naturelles de l'Indoustan. L'une habite à l'Ouest les oasis et les diverses régions de steppes pauvres des déserts ; l'autre, que l'on nomme d'habitude *la race jaune*, peuple les montagnes et les territoires cultivables du Thibet et de la Chine, ainsi que les steppes de prairies du grand plateau asiatique. La classe de la société hindoue qui a le plus contribué à l'expansion du Bouddhisme nais-

sant, la caste des *Vaycia* ou commerçants, était en communication avec cette race depuis les temps les plus reculés; nous avons cité un exemple de ces rapports entre les marchands indous et les gens du Nord, dans le récit de la première prédication et des premiers succès du Bouddha. Par leurs voyages et leurs relations au Thibet et au Cachemire, les commerçants Vaycia furent vraiment vis-à-vis de la race jaune le Véhicule de la Loi (1).

Depuis un temps immémorial, des rapports de personnes et d'affaires ont existé aussi entre les négociants hindous et ceux des déserts de l'Ouest : de nos jours encore, en vertu de coutumes conservées dans l'immuable société des déserts, on voit les Banians de l'Inde s'associer aux expéditions lointaines tentées par leurs collègues de l'Oman et de l'Hadramaoût; on retrouve ces grêles et parcimonieux Aryens mêlés aux « seigneurs marchands » arabes, jusque dans la région des Grands-Lacs africains. Je me crois autorisé à en conclure que si la loi du Bouddha (ou celle analogue des Djaïnites du Goudzerat) ne s'est pas répandue parmi les populations des steppes pauvres, ce n'est point par défaut de contact; c'est plutôt parce que ce *contact* n'a point engendré l'*attachement* et le *désir*, comme le voudrait l' « enchaînement des effets et des causes ». La race des steppes pauvres ne présente pas, n'a jamais présenté un terrain favorable à la doctrine de Çakya-Mouni : attachée à la tradition de la façon la plus absolue, comme toutes les races patriarcales, elle possède traditionnellement une doctrine métaphysique qui est l'exact opposé de celle du Bouddha. Les rites sacrificiels en usage, dès l'origine, dans la race des steppes pauvres et en rapport naturel avec son mode d'existence ont conservé une partie notable de la religion primitive : la croyance en Dieu *Un* et *Créateur* (2). Les puissantes confréries religieuses des déserts, qui ne sont point une caste fermée de philosophes par état, mais des corps à recrutement ouvert et volontaire, adonnés à un travail pratique et patronnant réellement le travail d'autrui, ont jalousement gardé cette vénérable portion de la vérité religieuse; elles

(1) V. Vassilief, p. 40.
(2) V. le deuxième article sur la *Société védique*, t. XV, p. 49.

n'en ont pas tiré des systèmes métaphysiques subtils et enchevêtrés, mais seulement une morale claire, stricte et généralement dure, conduisant à la *résignation* (1) : c'est là, encore une fois, le contre-pied de la doctrine bouddhique, dont le but est *l'anéantissement de la douleur*.

Pour bien saisir cette opposition, il suffit de mettre en présence, d'une part les « quatre vérités » et l'idée du nirvâna; d'autre part, le début du Koran : « Louange à Dieu, maître de l'Univers, le clément, le miséricordieux, souverain au jour de la rétribution. C'est toi que nous adorons, c'est toi dont nous implorons le secours. » On peut encore comparer la stance que les moines et pèlerins bouddhistes répètent sans cesse : « C'est le Tathagâta (Bouddha entré dans le nirvâna) qui a expliqué la cause de tous les effets ; et c'est aussi le grand Ascète (Çramana) qui a expliqué la cessation de ces effets (2) », et celle que récitent soixante-dix fois par jour les dévots musulmans : « Dieu est un, il est éternel, il n'a pas été engendré, il n'a pas d'égal ». Deux sociétés professant des maximes aussi divergentes ne sont pas faites pour se comprendre. Aussi, bien qu'ennemies du régime des castes, qu'elles ont aboli dans la partie de l'Inde où elles sont entrées en conquérantes, les Confréries du Désert présentent au Bouddhisme un obstacle plus insurmontable encore que les communautés villageoises hindoues; et, sur les points où le monde musulman confine au monde bouddhique, l'Islam est regardé par les sectateurs de la Bonne-Loi « comme leur plus dangereux ennemi (3) ».

Si, dans l'Hindoustan, c'est le *fait social de la caste* qui a expulsé les adeptes de Cakya-Mouni, chez la race des Déserts, *c'est le fait social de la formation religieuse originaire* qui les a tenus à l'écart.

Les Confréries des Déserts ont également arrêté l'essor de la doctrine bouddhique chez les populations aryennes de l'Iran.

(1) *Musulman* signifie *resigné*.

(2) B. Saint-Hilaire, p. 83. C'est la formule qui figure le plus souvent sur les « moulins à prières » des lamaseries.

(3) Vassilief, p. 40.

Précisément à l'époque de l'expansion bouddhique et du roi *Chandragopta*, les Séleucides gouvernaient la partie Nord-Est du plateau persan, où ils continuaient la domination du Grand Roi. De tout temps, chez ces peuples, la religion et le culte avaient été considérés comme une dépendance de l'État (1). Lorsque les invasions venues des grandes steppes laissèrent aux Aryens du Nord un peu de liberté dans leur for intérieur, les Bouddhistes kachmiriens fondèrent chez ces derniers quelques centres d'action; mais les convictions étaient forcément peu profondes au sein d'une société à laquelle ses maîtres politiques avaient toujours imposé leur manière de voir et d'agir en matière de culte, et le sabre musulman triompha sans peine des opinions bouddhiques dans le Turkestan iranien. Récemment encore, il y avait agrandi ses conquêtes. A l'heure actuelle, la colonisation russe amène sur ces territoires orientaux l'influence européenne, qui s'y implante avec une égale facilité.

Il me semble inutile de chercher plus à l'ouest un terrain qui pourrait sembler peu favorable à la diffusion du bouddhisme. La conception du *nirvâna*, essence de la loi bouddhique, ne convient pas aux sociétés que nous appelons sauvages ou barbares, chez lesquelles les notions métaphysiques et même morales sont demeurées dans un état absolument rudimentaire. Quant aux sociétés civilisées de l'Europe, ou d'origine européenne, leur état d'esprit est tellement différent de celui de Çakya-Mouni et de ses adeptes, qu'il est fort difficile, même à nos lettrés, à nos professeurs de philosophie, de concevoir clairement l'idée du *nirvâna*, et bien plus difficile encore de la traduire en des termes qui soient à la portée du public pris en masse.

Les quelques rapprochements qu'on a pu relever entre plusieurs pratiques des Bouddhistes et diverses institutions en vigueur au sein de l'Église catholique ne me paraissent avoir qu'une importance très limitée. Ils sont plus faits pour tromper la naturelle clairvoyance de l'esprit sur les divergences fonda-

(1) V. dans la *Science sociale*, « *la Société védique* », t. XV, p. 62.

mentales des deux doctrines, que pour l'éclairer sur leurs ressemblances accidentelles. Prenons comme exemple deux des pratiques qu'on rapproche ainsi : la Confession et les Ordres mendiants, dans le Bouddhisme et dans l'Église catholique. Il est clair que l'humilité et le renoncement chrétiens, partout où ils ne se sont pas égarés dans des illusions condamnables et tôt ou tard condamnées, ont entendu donner à l'être humain une force plus triomphante, une vitalité plus intègre : il y a terriblement loin de là aux aspirations vers le Nirvâna. Les méprises et les déviations des mystiques chrétiens, surtout dans l'expression, ont pu être nombreuses et s'étendre loin : elles s'expliquent précisément par le fait que met en relief le Bouddhisme, c'est-à-dire par les dispositions de la nature humaine à se soustraire, en certains cas, au sentiment de la vie et de l'action extérieure et intérieure. Mais il est remarquable que, plus le Christianisme échappe à la compromission avec les races patriarcales, rêveuses et indolentes, plus il tend, de sa propre nature, à susciter l'énergie de l'homme, à éveiller la personnalité, à grandir la condition humaine. Ce sont là les traits qu'il tient le plus incontestablement et à un degré incomparable de son Fondateur et du plus illustres de ses Apôtres, pour ne parler que des origines. L'opposition avec l'effacement de la personnalité dans le Bouddhisme est ici radicale. Et, quant à la suite, autant on a vu que les races orientales, d'une constitution sociale vague, inclinaient vers la doctrine bouddhique où l'identité du « moi » humain disparaît à travers des transmigrations et des agrégations indéfinies, autant on voit que les races occidentales les plus hardies s'aident fortement du Christianisme pour tremper la personnalité humaine qu'il déclare incommutable, responsable à tout jamais et appelée par Dieu à prendre d'elle-même une conscience de plus en plus exacte.

D'autre part, si, dans certaines sphères ultra-policées, on semble s'occuper en ce moment du Bouddha avec curiosité ou intérêt, c'est assurément par pur dilettantisme ou *impressionnisme*, et sans aucune arrière-pensée d'une propagande impossible. Au surplus, étant données l'activité relative et l'excitation propres à

notre milieu social, il est fort à croire que l'on ferait dériver, chez nous, du système atomique du Bouddha, les conséquences pratiques déduites par les disciples relâchés d'Épicure, comme je l'ai noté au commencement de cette étude (1), plutôt que la voie de détachement et de mortification proposée par Çakya-Mouni à ses adeptes pour les conduire au nirvâna.

Pour des raisons différentes, l'Afrique noire, la zone des Déserts, l'Europe et le Nouveau Monde, semblent donc réfractaires à la prédication de la doctrine bouddhique. En Asie même, nous avons circonscrit, à l'Ouest et au Sud, par l'influence des confréries monothéistes des steppes pauvres et par la résistance des castes hindoues, la portion du globe qui reste ouverte à l'expansion de cette doctrine, l'aire dans laquelle les adeptes du *Tathagâta* ont pu avec succès « faire tourner la roue de la Loi ». Cette aire coïncide assez exactement avec ce qu'on appelle « l'extrême Orient », c'est-à-dire avec le vaste territoire que couvrent, en nombre prodigieusement multiplié, les peuples de la *Race Jaune*.

Le Bouddhisme s'est facilement introduit au milieu des sociétés de l'extrême Orient; il se maintient chez elles, et il y exerce sans effort une influence très étendue. Cette doctrine a donc rencontré au sein de la Race Jaune des circonstances, des faits sociaux, qui sont favorables à son développement. Quels sont ces faits? quelles en sont les causes? voilà la question qu'il nous reste à examiner.

(*A suivre.*) A. de Préville.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LES SCANDINAVES

AUX ÉTATS-UNIS.

Les personnes qui sont au courant de nos études ont certainement remarqué le rôle prépondérant attribué par la Science sociale aux pêcheurs côtiers de la mer du Nord dans la constitution du type de la famille-souche. A certaines époques de l'histoire, aux débuts du moyen âge, notamment, l'influence de ces éléments sur les peuples européens apparaît d'une manière bien claire et connue de tous: du huitième au treizième siècle, la France, l'Angleterre, l'Allemagne sont constamment désolées par les incursions des pirates normands. A l'embouchure des fleuves qui se déchargent dans l'Atlantique, leur trace est encore visible dans la population française et une de nos provinces a conservé leur nom. En Angleterre, les anciens Bretons ont été absolument refoulés par les invasions saxonnes et, longtemps après la victoire et l'établissement des premiers immigrants, un impôt spécial, le *Danegeld*, était encore levé pour assurer la résistance contre les tentatives incessantes des Danois et des autres Scandinaves sur le territoire britannique. En Allemagne, les rives de l'Elbe et du Weser, celles de l'Oder et de la Vistule, étaient constamment le théâtre de descentes et d'entreprises à main armée des *vikings*,

ou « rois de mer. » Dans ce temps-là, la Scandinavie et les Scandinaves représentaient une réalité vivante aux habitants de ces contrées. Charlemagne pleurait en les voyant remonter la Seine; Charles le Chauve cédait devant eux, et lorsque le duc de France montait sur le trône et fondait la dynastie capétienne, c'était le sang normand qui triomphait en sa personne.

Aujourd'hui, pour un Français d'instruction moyenne, la Scandinavie est un de ces pays qu'on voit sur les cartes géographiques au collège, mais qui sont aussi peu mêlés que possible au mouvement moderne et à nos relations internationales. Il sait que Voltaire a écrit l'*Histoire de Charles XII;* s'il comptait parmi les *bons* élèves de sa classe, il connaît de nom l'Union de Calmar, il se rappelle aussi qu'un nommé Gustave Wasa a beaucoup fait parler de lui à une certaine époque; enfin il n'a garde d'oublier que le général Bernadotte est devenu roi de Suède. Si, au sortir du collège, ce Français s'est préoccupé de cultiver son esprit, s'il est curieux des choses littéraires, il sait encore que Jean-Jacques Ampère et, après lui, Xavier Marmier, ont présenté au public lettré de curieux extraits des *Sagas* scandinaves, qu'on trouve là des images nouvelles pleines de vigueur et de sentiment, et que ces littératures du Nord se distinguent par leur saveur sauvage des productions classiques de son pays latins. Si, à ses qualités de bon élève et d'esprit cultivé, il joint encore celle de voyageur; s'il habite Paris et s'il a de l'argent, il est possible qu'il soit allé, une année, faire le voyage de Norvège, visiter quelques cascades dans le Sud, naviguer huit jours dans les fjords, et aboutir enfin au Cap Nord d'où il n'aura pas manqué d'envoyer une dépêche à sa famille. Voilà, en somme, le total des connaissances acquises sur la Scandinavie par un Français privilégié.

Quand une science vient enseigner à ce Français que les Scandinaves ont été le point de départ d'une formation sociale, que cette formation sociale a donné à l'Europe occidentale son caractère particulier, qu'elle est la raison de sa suprématie, qu'elle assure à la contrée où elle s'est établie le plus complètement et maintenue le plus purement un rang hors de pair dans le monde

moderne, ce Français sourit, trouve parfois l'idée originale, en écoute le développement avec l'intérêt que l'on prête à un paradoxe bien conduit; mais une objection se présente constamment à son esprit et barre le chemin à la conviction : Comment ces Scandinaves, dont on n'entend plus parler depuis six siècles, qui tiennent une place si petite dans le concert des nations européennes, ont-ils pu avoir réellement à une époque quelconque une influence si considérable? Que leur est-il donc arrivé pour qu'ils soient tombés dans l'oubli et pourquoi ne trouve-t-on actuellement en aucun lieu du monde la marque de leur action?

Ce raisonnement est si naturel qu'il vient troubler parfois les esprits les plus convaincus du rôle ancien joué par les Scandinaves. La différence frappante entre la grande influence sociale d'autrefois et l'effacement d'aujourd'hui les étonne, les scandalise en quelque sorte. Ils se consolent, il est vrai, en constatant l'expansion extraordinaire de la race anglo-saxonne, fille de la Scandinavie par ses origines sociales; mais cette consolation laisse encore place à un regret, celui de ne pas constater, dans le présent, une action de la race scandinave analogue à celle qu'elle a exercée jadis.

Pour ma part, j'avais été souvent frappé de ce contraste lorsque, au cours d'un voyage d'études aux États-Unis, je me trouvai en face de nombreux émigrants scandinaves, presque tous agriculteurs, la plupart prospères. Attiré vers eux par les raisons que je viens de dire, je profitai de toutes les occasions pour les observer, et c'est le résultat de mes observations que je présente aujourd'hui aux lecteurs de la *Science sociale;* je les ai fortifiées de données statistiques pour indiquer avec précision l'importance du mouvement d'expansion dont j'avais saisi la nature et la portée; ces quelques chiffres prouveront aux plus incrédules que la Scandinavie n'est pas une quantité négligeable.

I. — L'IMPORTANCE DE L'IMMIGRATION SCANDINAVE AUX ÉTATS-UNIS ET SES CAUSES.

M. Albert Shaw donnait, en 1892, à une Revue américaine un article dans lequel il estimait à un million huit cent mille le nombre des Scandinaves établis aux États-Unis, en comprenant dans ce chiffre les enfants de la première génération nés en Amérique. D'après lui, le total des citoyens américains nés en Norvège, en Suède et au Danemark s'élèverait à neuf cent mille. Un Scandinave, le professeur Hjalmar Hjorth Boyesen, admet également ces évaluations dans la *North-American Review* (1), en faisant remarquer que la constante immigration des Scandinaves augmente chaque année ce chiffre dans une forte proportion. Si on tient compte du fait que les documents sur lesquels s'appuie M. Shaw ont pour base des statistiques remontant à cinq ou six ans de date, on peut, sans exagération, estimer que les Scandinaves entrent pour deux millions dans le total de la population actuelle des États-Unis, ce qui, en conservant la proportion indiquée par M. Shaw, donnerait environ un million d'immigrants.

Ce chiffre d'un million paraît fabuleux quand on le rapproche de ceux donnés par le recensement des Pays scandinaves. D'après Reclus (2), la population de la Norvège s'élevait, en 1879, à 1.925.000 habitants; celle de la Suède à 4.550.000, celle du Danemark à 2.000.000, soit, en chiffres ronds, pour l'ensemble des trois royaumes, huit millions et demi.

Il est vrai que la population scandinave augmente avec une rapidité extraordinaire; celle du Danemark s'est plus que doublée depuis le commencement du siècle; celle de la Norvège se double en soixante-deux ans; celle de la Suède en soixante-douze ans (3).

On comprend que, dans ces conditions, l'émigration puisse être considérable. En 1869, plus de 57.000 personnes quittèrent

(1) September 1892, *The Scandinavian in the United States*, p. 526 à 535.
(2) *Géographie universelle*, t. V, p. 42 et 198.
(3) *Ibid.*, p. 199.

la Suède et la Norvège. De 1869 à 1876, 32.935 émigrants partirent du Danemark; les statistiques officielles, en 1879, pour une période d'environ trente-cinq ans, ne dépassaient pas 450.000 (1), mais le mouvement d'émigration vers les États-Unis a pris, dans ces dernières années, une extension énorme. Du 30 juin 1888 au 30 juin 1889, il y a eu 57.514 immigrants scandinaves, d'après les statistiques américaines (2).

Au surplus, l'émigration scandinave n'est pas, en elle-même, un fait nouveau; la seule chose nouvelle, c'est sa direction vers les États-Unis, et nous l'expliquerons tout à l'heure; mais de tout temps, la Norvège, le Danemark et la Suède ont eu un excédent de population à placer. Sans parler du temps des Normands et des rois de mer, on retrouve la trace de leur besoin d'expansion dans une foule de faits historiques. Au temps des Croisades, ils se joignirent en grand nombre aux chrétiens occidentaux auxquels l'enthousiasme religieux servit d'occasion pour chercher en Orient des établissements nouveaux. « M. Riant a démontré, dit Elisée Reclus, en s'appuyant sur les documents trouvés aux archives de Stockholm, que les Scandinaves prirent la plus grande part au mouvement des Croisades (3). » On sait d'ailleurs que, depuis plusieurs siècles, ils avaient déjà des relations commerciales avec Constantinople et avec l'Orient, ainsi qu'en témoignent les multitudes de monnaies byzantines, les trésors de monnaies arabes ou coufiques, provenant de Bagdad ou du Khorassan, trouvés à Oland et à Gotland (4). En même temps, les pirates suédois poursuivaient leur œuvre de pillage et de conquête sur les rivages de la Baltique, parmi les Finnois, les Lettons, les Wendes et les tribus slavonnes occupant la Russie actuelle, sans que ces populations illettrées aient pu nous transmettre le détail de leurs incursions, comme l'ont fait les riverains de l'Atlantique et de la Méditerranée, déjà civilisés par le contact des Romains à l'époque où ils subirent les attaques des pirates nor-

(1) *Géographie universelle*, p. 200 et 201.
(2) V. le *World's Almanac for* 1890, p. 207.
(3) *Géographie universelle*, t. V, p. 140.
(4) *Ibid.*

végiens et danois. D'après l'opinion la plus accréditée, les Varègues, qui conquirent la Russie avec Rurik et lui donnèrent son nom, étaient aussi des Scandinaves, des « aventuriers normands qui couraient le monde à la recherche de la gloire et de la fortune (1) ». Leur rôle dans l'Europe orientale fut analogue à celui des Normands leurs frères dans l'Europe occidentale; si le résultat en est moins visible aujourd'hui, si la Russie représente justement à nos yeux un des types les plus communautaires de l'Europe, encore est-il qu'elle appartient à l'Europe et c'est originairement à la conquête des Varègues qu'elle en est redevable; sans eux, Pierre le Grand aurait échoué plus complètement encore dans sa tentative d'assimilation européenne; il est même probable que l'idée de cette tentative ne fût pas née dans son cerveau si le germe n'en avait été anciennement déposé dans la constitution sociale par les pirates Varègues.

A partir de l'époque où l'Europe eut trouvé son équilibre, dès les premiers commencements de l'ère moderne, l'expansion des Scandinaves ne se manifesta plus que difficilement par les incursions de piraterie; le métier de *Roi de mer* perdit son caractère de régularité à mesure que les côtes mieux défendues opposaient à son exercice des obstacles plus sérieux et plus constants; mais partout où se rencontrait une occasion favorable de piller ou de s'établir, partout où une police moins exacte permettait les coups de main, partout où l'espoir d'un riche butin les rendait plus profitables, on voyait apparaître les Scandinaves. C'est dans l'île de Gothland que s'étaient retranchés les terribles *Frères vitaliens*, qui, pendant plus d'un siècle, vécurent aux dépens des villes hanséatiques. Chassés de ce repaire en 1397, ils vinrent se reformer sur le littoral de la Frise, résistèrent longtemps aux flottes que Lubeck, Hambourg, Brême, Groningue et d'autres villes commerçantes envoyaient pour les détruire, s'allièrent aux *Flibustiers* et *Chenapans*, qui, sous ces noms flatteurs, infestaient les rivages méridionaux de la mer du Nord, et désolèrent en leur compagnie les embouchures de l'Ems et du Weser (2).

(1) *Géographie universelle*, p. 399 et 301.
(2) V. *Les Gueux de mer*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, p. 44.

Au seizième siècle, bon nombre de Danois et de Néerlandais, ceux-ci, sans doute descendants des anciens *Frères vitaliens* de la Frise, ou de quelques pirates scandinaves établis sur le Zuyderzée, formèrent le noyau des célèbres *Gueux de mer* (1). Vers la même époque, naissait aux Antilles cette association curieuse des Flibustiers, ou *Frères de la Côte*, qui tinrent si longtemps en échec la puissance espagnole dans ces parages (2). Là encore les Scandinaves se trouvaient représentés, et le nom même de *Flibustiers* paraît emprunté aux *flibots*, ou bateaux de pêche, en usage dans la mer du Nord pour la pêche au hareng (3).

Cependant, en dehors de leur participation à toutes les entreprises de piraterie de l'Europe et de l'Amérique, les Scandinaves furent obligés de trouver d'autres débouchés. Tandis que les uns conquéraient l'Islande et s'y établissaient à demeure, d'autres abordaient aux rives du Groënland, d'autres enfin débarquaient au Labrador et découvraient, sous le nom de *Vinland*, un coin de ce continent que Christophe Colomb devait révéler à l'Europe quatre cents ans plus tard (4). Le premier qui aperçut le continent américain était un certain Bjarne, dont le père, Herpelf, avait mérité l'appellation caractéristique de *Landnamsman*, c'est-à-dire « homme ayant pris possession d'une terre jusque-là sans maître (5) ». Les terres déjà peuplées devenaient aussi bien souvent veuves de leurs anciens maîtres lorsque les Scandinaves y abordaient; ce fut le cas pour une partie des rives de la Finlande et de la Laponie et, aujourd'hui encore, ce dernier pays voit augmenter sans cesse la proportion de ses habitants norvégiens (6).

Lorsque la découverte du Nouveau Monde et les progrès de la navigation ouvrirent l'ère de la colonisation moderne, les Scan-

(1) *Les Gueux de mer*, p. 162.

(2) V. la *Science sociale*, t. II, p. 231 et suivantes. La *Colonie de Saint-Domingue*, par A. de Préville.

(3) *Ibid.*, p. 251.

(4) V. dans *La seconde expédition suédoise au Groenland*, par A. E. Nordenskiold, le récit de ces événements d'après les Sagas islandaises, p. 400 à 407.

(5) *Ibid.*, note de la p. 401.

(6) V. Reclus, *loc. cit.*, p. 201.

dinaves n'y prirent pas une part marquante. Il y eut bien une Compagnie danoise des Indes, ou, pour mieux dire, une succession de quatre Compagnies danoises, dont la dernière seule a joui d'une certaine prospérité; il y eut aussi une Compagnie suédoise, dont le rôle fut très effacé (1); mais le commerce des Indes ne fut jamais que pour une faible part entre les mains des Scandinaves. Non seulement ils ne furent pas capables de fonder sur leurs habitudes de navigateurs une richesse maritime, comme leurs voisins les Hollandais, mais eux qui avaient accompli jadis, pour *gaigner terre* sur des rives habitées, de hasardeuses entreprises, ils ne profitèrent pas des facilités nouvelles qui leur étaient offertes de s'établir sur des terres vacantes. Les petites îles danoises de Saint-Thomas et de Sainte-Croix, dans les Antilles; une colonie suédoise dans le New-Jersey et le Delaware, bientôt envahie par les Hollandais de New-York, tel est le bilan de leurs conquêtes au Nouveau Monde. Il est à remarquer que le nom de la Norvège n'y apparaît même pas.

La raison de cet effacement est facile à comprendre. De tout temps la Scandinavie, et surtout la Norvège, a été un pays pauvre, sans aristocratie terrienne, sans grand commerce, peuplée de pêcheurs et de paysans. A l'époque où la police des mers était nulle, la piraterie, établie d'une manière constante, fournissait au trop-plein de la population un emploi lucratif et des chances d'établissements; en même temps elle donnait aux individus aptes à commander l'occasion de manifester leur supériorité. Lorsqu'un homme s'était signalé par sa hardiesse, son sang-froid, son habileté, sa ruse; quand ses profits antérieurs lui permettaient d'armer une grande barque ou d'équiper une flotte; quand sa renommée attirait vers lui les jeunes gens avides d'aventures, il pouvait choisir parmi les plus vigoureux et les plus courageux pour réunir des équipages d'élite. Ainsi se constituait l'aristocratie des *Rois de mer,* ainsi la Scandinavie trouvait des chefs, parce que la piraterie les lui livrait, après les avoir formés à sa rude école.

(1) *De la Colonisation chez les peuples modernes*, par Paul Leroy-Beaulieu, 2e édition, p. 189 à 191.

La fin de la piraterie amena la fin de l'aristocratie, et c'est pourquoi le nom de la Norwège disparaît presque de l'histoire, — de l'histoire-bataille telle que nous l'apprenons, — depuis les incursions des Normands au Moyen Age. La Suède et le Danemark, plus riches, à cause de leurs terres plus fertiles et d'une situation plus favorable au commerce, jouèrent parfois un rôle dans les événements dont l'histoire conserve le souvenir, mais leurs conquêtes furent passagères et jamais il ne leur fut permis d'aspirer à une situation politique importante et durable.

Ainsi dépourvus des cadres sociaux nécessaires à une action nationale indépendante, les Pays scandinaves ne pouvaient pas diriger eux-mêmes l'emploi de leurs émigrants. Ceux-ci, habitués dès l'enfance à la navigation, peuplèrent les marines de l'Europe; ne pouvant plus être pirates, ils se firent matelots, comme les anciens contrebandiers qui deviennent douaniers, et on peut dire que les Norvégiens, en particulier, ont été et sont encore les plus grands convoyeurs de marchandises du commerce maritime de l'Occident. La flotte commerciale de Danemark, en 1876, comptait 3.076 navires jaugeant 244.100 tonnes; celle de la Norwège, 7.909 navires jaugeant 1.436.278 tonnes et montés par 61.120 marins; celle de la Suède, 4.381 navires jaugeant 524.982 tonnes : soit, pour les trois royaumes scandinaves, plus de 15.000 navires. A la même époque, les Iles Britanniques en comptaient 25.000. Si on tient compte de la différence des populations, la proportion est très fortement en faveur de la Scandinavie. Remarquez en plus que, sauf les bois du Nord et les poissons, la Norvège n'a rien à transporter. Ses marins sont surtout transporteurs pour le compte d'autres pays.

Toutefois cet emploi subordonné n'était pour les émigrants scandinaves qu'un pis aller. Les mêmes causes qui poussaient leurs ancêtres à *gaigner terre* subsistaient toujours; il suffisait d'une occasion favorable pour les révéler et pour donner libre carrière à l'esprit d'entreprise personnelle et aux goûts agricoles de la population.

Cette occasion, les États-Unis la fournirent, et d'une façon merveilleuse, dans la seconde moitié de ce siècle. Pour la première

fois, dans l'ère moderne, il devenait possible à des familles isolées de s'établir sur un territoire vacant, sans aucune conquête préalable, sans le secours d'une armée, sans l'intervention politique d'un État ou d'une association puissante.

C'est là un fait d'une portée immense. Suivez l'histoire du Nouveau Monde depuis sa découverte, vous verrez partout, au début de la colonisation, la métropole agir d'une manière très nette pour soutenir ceux de ses nationaux qui vont s'y établir. Le fait est frappant dans l'Amérique du Sud, tout autour du golfe du Mexique et au Canada, où les Espagnols, les Portugais et les Français font de la colonisation *administrative*, où c'est réellement l'État qui colonise, — on sait comment, — avec ses fonctionnaires et ses soldats. Le fait subsiste encore dans les établissements anglais de la Nouvelle-Angleterre, de la Virginie, etc. Là, il est vrai, les colons administrent avec plus de liberté leurs affaires locales; les initiatives fécondes viennent d'eux et non de leur gouvernement métropolitain, mais c'est en s'appuyant sur lui qu'ils se font respecter de leurs voisins, et, jusqu'à la guerre de l'Indépendance, ils doivent ainsi à sa puissance la sécurité dont ils jouissent. C'est seulement lorsque les colonies confédérées se sentent assez fortes pour prendre rang de puissance politique qu'elles s'affranchissent.

Si, au dix-huitième siècle, la Norvège, la Suède ou le Danemark avaient eu la prétention de se tailler un domaine colonial dans l'Amérique du Nord, c'eût été une stupéfaction profonde parmi les diplomates de l'époque; il en serait de même aujourd'hui si un de ces royaumes voulait se réserver un territoire de l'Afrique. Leur importance politique n'est pas suffisante pour leur permettre cette manière d'agir.

Si, au dix-huitième siècle, un essaim scandinave avait voulu s'établir dans la Pensylvanie, au Maryland, dans la Nouvelle-Angleterre, il aurait rencontré toutes les résistances que l'esprit de secte oppose aux dissidents, que le patriotisme étroit oppose aux étrangers; s'il avait voulu s'établir *à côté*, il aurait été absorbé, comme il est arrivé à la Nouvelle-Suède envahie par les colons de New-York.

Tout cela a changé aujourd'hui. Les États-Unis, maîtres incontestés de leur territoire, offrent à tout immigrant des terres libres, qu'il peut s'approprier en toute sécurité par le seul fait de son travail *personnel;* peu importe qu'il appartienne à une nation puissante ou à un petit peuple; peu importe qu'il soit membre de telle ou telle secte religieuse; s'il est laborieux et énergique, il réussira. On ne lui demande que des qualités *personnelles*.

Lorsque cette transformation remarquable des anciennes conditions d'établissement a été complètement opérée et suffisamment connue, les Scandinaves se sont trouvés préparés de la façon la plus heureuse à en profiter.

Je n'ai pas à apprendre aux lecteurs de la Revue comment leur formation sociale les rend éminemment aptes à fonder des domaines isolés; c'était là la condition première de leur succès. En plus de cela, les Pays scandinaves ont joui, depuis une cinquantaine d'années, d'une prospérité matérielle marquée, par suite des débouchés nouveaux offerts au commerce des bois du Nord et du poisson, par suite aussi du développement de la navigation. Sous l'influence de ces faits, la population s'est sensiblement accrue, l'instruction a été répandue et la Scandinavie a pu livrer à la fois plus d'émigrants et des émigrants plus capables.

Il y avait là une rencontre singulièrement favorable : d'un côté, un pays *rendu vacant de fait*, fertile, suffisamment sûr, offrant presque gratuitement 160 acres de terre à tout homme de bonne volonté; de l'autre, une race de paysans prolifique, disposant de nombreux émigrants formés au travail de la terre, à la vie énergique, habitués à l'isolement et à l'économie. Cette rencontre a déterminé le grand courant de colonisation scandinave que nous avons observé aux États-Unis. Désormais, il n'était plus besoin, pour conduire ces paysans à la conquête des terres nouvelles, de colons riches ou d'une métropole puissante.

II. — COMMENT LES SCANDINAVES S'ÉTABLISSENT AUX ÉTATS-UNIS.

L'importance des conditions que nous venons de dire s'accroît encore de ce fait que l'émigration scandinave est généralement *isolée*. Ce ne sont pas des familles constituées qui se transportent en masse, père, mère et enfants, mais des émigrants *individuels*, ou parfois de jeunes ménages. Une seule fois, j'ai rencontré un colon danois qui était venu en Amérique avec sa femme, ses quatre fils, et je ne sais plus combien de filles, mais il se trouvait dans un cas particulier. Habitant le Sleswig-Holstein, il avait voulu faire échapper ses quatre fils à la conscription allemande, résultat de la conquête nouvelle, et était parti pour le Kansas après avoir réalisé son patrimoine. En dehors de lui, tous les Scandinaves que j'ai eu l'occasion d'interroger, soit au Kansas, soit dans le Minnesota, soit dans les deux Dakotas, m'ont toujours dit qu'ils étaient arrivés tous seuls. Les uns, c'était le grand nombre, venaient directement de leur pays; d'autres, des matelots, avaient profité d'une relâche dans un port des États-Unis pour quitter leur capitaine et devenir subrepticement citoyens américains. Aujourd'hui que le courant est établi, il arrive souvent qu'un colon, satisfait de son sort, fait venir du *vieux pays*, en leur avançant le prix de leur passage, quelque parent ou voisin dont les qualités lui donnent la confiance d'un prompt succès, quelque parente ou voisine à laquelle il désire faire partager son bonheur; tout cela se fait par relations individuelles, non par groupes, surtout en ce qui concerne les Norvégiens. Les Suédois, moins particularistes, les Islandais, chez lesquels le type de la famille-souche paraît mal dessiné ou un peu déformé par la prédominance du pâturage, arrivent parfois en essaims organisés, plusieurs familles à la fois et s'établissent les uns à côté des autres. Par exemple, les Islandais ont, dans le Manitoba, au Canada, et dans le North-Dakota, aux États-Unis, des centres bien à eux (1); ils se mêlent peu à la population

(1) V. *The Northwest Magazine*, september 1892, p. 4, et october 1890, p. 9.

environnante. Au contraire, l'émigrant individuel est jeté en plein dans le milieu américain, se place souvent comme valet de ferme chez un grand cultivateur venu des États de l'Est, et s'assimile promptement à ses nouveaux compatriotes. Nous verrons plus loin avec détail les causes et les résultats de cette prompte assimilation; notons de suite qu'elle a dans le grand nombre des émigrants isolés sa première origine.

On comprend combien il eût été difficile autrefois à ces émigrants isolés, soit de fonder une colonie indépendante, soit de se faire accepter dans les milieux fermés qui constituaient les anciennes colonies anglaises de l'Amérique. Ajoutez à cela que ces émigrants n'apportent pas de capitaux; ils débarquent sans le moindre pécule, la plupart du temps; souvent ils doivent leur passage. Nous l'avons dit, ce sont des fils de paysans, et des fils de paysans pauvres. J'étais un jour l'hôte d'un certain Janssen, colon danois; j'admirais sa propriété soigneusement entretenue, sa maison propre et coquette, ses étables bien garnies; il me faisait visiter le tout avec orgueil et, suivant l'habitude américaine, mettait un prix sur chaque chose. Son inventaire montait au delà de 60.000 francs. « Combien aviez-vous, lui dis-je, quand vous vous êtes installé ici, en 1871? — 100 dollars. — Et quand vous avez débarqué du Jutland, en 1867?... Pour toute réponse, il me montra ses deux mains, en souriant : c'était en effet tout ce qu'il avait apporté du Jutland. Son histoire est celle de beaucoup d'autres. Quelquefois le succès est plus rapide. Dans le comté de Kitson, au Minnesota, il y a un assez grand nombre de fermes scandinaves, toutes bien cultivées par leurs propriétaires. « Quelques-uns d'entre eux, dit le *Northwest Magazine*, ont prospéré d'une manière surprenante. On raconte qu'ils sont venus *il y a cinq ans*, devant le prix de leur passage, et beaucoup possèdent aujourd'hui plusieurs milliers de dollars (1). » Évidemment, ceux-ci avaient été favorisés à leurs débuts par des années d'abondance, mais le fait n'en est pas moins notable. Il s'explique par les besoins restreints de ces émigrants habitués

(1) V. *The Northwest Magazine*, Saint-Paul, december 1891, p. 33.

à une vie sobre, par leur grande puissance de travail, et leur connaissance préalable de la culture. Un humouriste américain, un peu scandalisé de la part que prennent les Scandinaves aux revendications soutenues par l'*Alliance des Fermiers*, disait récemment à leur propos : « Voilà des gens qui arrivent ici avec rien. Quelques années après, ils possèdent des fermes, du bétail, des chevaux, des chariots, des instruments agricoles et une maison garnie de tout ce qui leur est nécessaire. Alors ils font des réunions et décident qu'on les a volés (1). » Il est certain que les Scandinaves n'ont pas à se plaindre de l'Amérique.

La première question qui se pose pour un immigrant débarquant sans argent, c'est d'en gagner. Même en prenant la terre pour rien, il faut quelques avances pour se construire un abri quelconque, acheter des outils, des semences, une paire de bœufs; on trouve facilement à emprunter, il est vrai, mais à un taux fort élevé, 8 ou 10 % d'ordinaire, et à condition d'offrir quelques garanties personnelles. La meilleure de toutes, c'est de posséder une petite épargne prélevée sur les salaires antérieurs. Et puis, il faut de l'argent pour aller dans le Far West, pour vivre en attendant d'avoir choisi un « homestead », et sur cet « homestead » en attendant les premiers profits. Pour toutes ces raisons, le Scandinave cherche d'abord un emploi lucratif, soit dans les grands centres manufacturiers de l'Est, où les usines prennent des ouvriers sans apprentissage, soit, si sa bourse lui donne les moyens de se rendre jusque-là, sur une ferme importante de l'Ouest. En visitant les exploitations les plus étendues du Minnesota et des deux Dakotas, j'ai toujours rencontré des Scandinaves dans le personnel de chacune d'elles. Souvent il était entièrement recruté parmi eux. Beaucoup aussi se rendent dans les districts forestiers du Wisconsin où ils trouvent à s'employer aux travaux de bûcherons dont ils ont l'habitude en Norwège et en Suède. C'est un des métiers pour lesquels ils sont le mieux préparés. Une très forte proportion de ceux qui m'ont conté les vicissitudes de leur vie de colons, avaient dé-

(1) V. *North Magazine*, july 1892, p. 32.

buté ainsi, passant les uns trois ans, les autres quelques mois au Wisconsin, avant de prendre un *homestead* ou de se placer comme ouvriers de culture. Dans une statistique publiée par le *Bureau of Labour* de cet État, je constate que sur huit cents ouvriers interrogés, soixante-deux sont nés en Norvège, en Suède, ou au Danemark (1).

Je relève, dans une série de *Lettres de fermiers du North-Dakota*, publiée par les soins du *Northern Pacific Railroad*, en 1892, les passages suivants extraits de lettres de colons scandinaves (2) : « Je suis Danois de naissance et je suis venu aux États-Unis en 1869. J'ai travaillé dans plusieurs États pendant les premières années; en 1874, je me suis établi sur une ferme près de Wabasha pour aller dans le Montana travailler à l'entreprise pour le *Northern Pacific*, et de là, en septembre 1882, je vins à Valley City, North-Dakota. J'amenais avec moi six paires de chevaux, j'avais à peu près 5.000 francs d'argent comptant, et je pris un homestead de 160 acres à l'automne ». (*Nels P. Rassmusson.*) Vient ensuite le récit des vicissitudes diverses de sa culture et le compte de ses bénéfices. Aujourd'hui, Rassmusson possède une propriété qu'il estime huit cent mille francs, et est chargé de quelques dettes qu'il pense pouvoir acquitter avec deux années de bonnes récoltes. On suit bien sa marche : pendant les premières années, il s'emploie à amasser un petit capital, s'établit, ne réussit pas bien, quitte la culture, fait une entreprise heureuse et revient de suite à la culture avec des ressources plus sérieuses. Son voisin de Valley City, un Suédois, Aaron Faust, a une histoire à peu près semblable : venu en Amérique en 1872, il passe trois ans en Pensylvanie, se rend de là en Californie pour s'établir colon, ne réussit pas, arrive au North-Dakota en 1880 avec 1.500 francs, prend un homestead de 160 acres, en possède aujourd'hui 640. Ce sont là des colons particulièrement favorisés. En voici d'autres d'allure plus modeste :

(1) *State of Wisconsin Third Biennial Report of the Bureau of Labour and Industrial Statistics*, 1887-1888, p. 118 et suivantes.

(2) *Letters from North-Dakota Farmers. Information concerning the great hard spring Wheat Belt, february so, 1892. Second series.*

Amund Thor, né à Ramskog, Norvège, travaille dix ans dans le Wisconsin, vient à Slaugther en 1886, sans avances, ayant échoué au Wisconsin dans sa culture, prend un homestead, travaille pour les autres pendant trois ans, commence alors à défricher et ensemencer 15 acres, élève une maison, défriche encore 45 acres, possède maintenant quatre chevaux et toutes les machines agricoles dont il a besoin. Il est garçon encore; dans deux ou trois ans, s'il a des récoltes passables, ce sera un colon bien établi et il pourra se marier. Andrew Olson, Suédois de Dalsland, arrive en 1865, s'établit à son compte en 1883 seulement, se trouve maintenant à la tête de 480 acres, d'un cheptel suffisant pour les cultiver, et n'a pas de dettes. Swen Pherson, de Dalsland, lui aussi, a travaillé trois ans dans les mines d'Ishpeming, Michigan, a épargné pendant ce temps-là, bien qu'il eût un femme et six enfants, l'argent nécessaire à l'acquisition d'une paire de bœufs et d'une vache, s'est aussitôt établi près de Bismarck, North-Dakota. Depuis cette époque, 1884, il a mis son homestead entièrement en culture; sa maison est construite; il possède sept chevaux, douze têtes de bétail et a vendu, en 1891, pour 15.000 francs de grains. Sa famille nombreuse lui a été d'une aide puissante. Hans Oppegord, un Norwégien de Loïten, déclare d'ailleurs qu'il a dû son succès à la sienne : « Je n'avais pas d'argent pour m'établir comme colon, mais ma famille était nombreuse, et cela m'a été aussi avantageux que de l'argent, *I had no means to start in farming except the assistance of a large family, which I found to be of as much value as money.* »

Rien de plus varié, on le voit, que les débuts d'un Scandinave en Amérique. Nils Heigg est tombé directement de la Suède sur un homestead du comté de Foster, a commencé très petitement, a emprunté, épargné, et estime sa fortune à 30.000 francs après sept ans de travail. L. Christensen, au contraire, est arrivé de Norwège avec un métier. Il a été plâtrier à Chicago pendant dix ans, puis s'est fait colon, possède aujourd'hui 175 têtes de bétail et 8 chevaux. Avec cela, marié et père de neuf enfants.

Quel que soit le métier auquel les Scandinaves demandent

leurs premières ressources, c'est toujours avec l'idée de les appliquer à la création d'un domaine indépendant. Ouvriers d'usines, bûcherons, charpentiers, valets de ferme, ils sont *paysans* dans le fond de l'âme, et soupirent après le jour où ils s'établiront sur une terre à eux pour la cultiver. Les manufacturiers de l'Est se plaignent parfois de ce qu'ils appellent leur inconstance. « Ce sont de très braves gens que les Scandinaves, me disait-on à Philadelphie chez Baldwin, le grand fabricant de locomotives, mais on ne peut pas les garder. Dès qu'ils ont mis un peu d'argent de côté, les voilà partis pour l'Ouest! » On voit bien ce qu'ils demandent à l'industrie : le moyen de faire de la culture, de constituer au Nouveau Monde un *Gard* semblable à celui où ils ont été élevés dans leur pays. Un de leurs compatriotes, le professeur Kendrik C. Babcock, estime que « plus de 90 % d'entre eux sont employés à la culture. C'est leur passion pour la possession de la terre, et pour l'indépendance qui en résulte, ajoute-t-il, qui les fait si bons citoyens. On ne les voit point s'entasser dans les villes (1). »

Avec ce goût décidé pour l'indépendance et la propriété rurale, avec l'éducation austère et énergique qu'ils reçoivent dans les pays pauvres d'où ils sortent, les Scandinaves ne sauraient manquer d'être économes. Tout le monde s'accorde, dans l'Ouest, à leur reconnaître cette qualité : les banquiers les apprécient tout particulièrement et les considèrent comme la meilleure classe d'emprunteurs auxquels ils aient affaire. Les expressions de *steady*, *sturdy*, *saving* (rangé, opiniâtre, économe), reviennent constamment à leur propos dans la bouche de tous ceux qui connaissent bien le Nord-Ouest. Ce n'est pas à dire, au surplus, qu'ils s'appliquent à épargner outre mesure en vue de thésauriser. Bien différents des Hongrois, des Polonais, des Italiens, qui viennent s'embaucher aux États-Unis pour se faire un pécule et retourner ensuite le manger dans leur pays, les Scandinaves augmentent leur bien-être dès que leur situation financière le permet. Leur manière de vivre est empreinte de

(1) *The « Forum »*, cité par *The Northwest Magazine*, octobre 1892, p. 30 et 31.

cette *respectability* matérielle que les races du Nord considèrent comme faisant partie de la dignité humaine. Ils travaillent dur, mais n'entendent pas vivre comme des brutes ou des pourceaux. C'est au contraire pour atteindre cette indépendance et ce degré raisonnable de confort qui les relèvent à leurs propres yeux qu'ils se mettent si énergiquement à la besogne. Leurs enfants feront comme eux; ils ne cherchent pas à les soustraire à la loi bienfaisante du travail en amassant pour eux une petite fortune.

Entrons chez un colon scandinave, son installation matérielle nous révélera de suite ses sentiments à cet égard. En voici un qui est en Amérique depuis vingt ans environ; dans le *parlour* où je suis reçu tout d'abord, je remarque un tapis qui couvre entièrement le parquet; l'inévitable *rocking-chair* sur laquelle je m'asseois est flanquée de sièges rembourrés; à la place d'honneur, au centre du plus grand panneau, un orgue dénote le goût de la musique chez mon hôte. Pourtant, ce n'est pas un Crésus; pour me souhaiter la bienvenue, il m'offre un verre de bière fabriquée par lui, qui lui revient, me dit-il, à deux cents (environ dix centimes) la bouteille. C'est encore trop cher à mon goût, mais lui se délecte avec cette boisson. Rien d'étonnant à cela; cet homme grand, fort, vigoureux, rouge de teint, rouge de cheveux, rouge de barbe, les oreilles ornées d'un petit cercle de métal, ressemble aux matelots norwégiens qu'on voit dans les ports de commerce. Ce n'est pas un délicat ni un raffiné; mais lorsque, le dimanche, il lit le *Danish Pioneer*, ou fait gémir son orgue, pendant que ses enfants jouent autour de lui et que sa femme prépare le dîner dans la cuisine proprette attenant au *parlour*, il est aussi complètement satisfait, bien plus même que l'amateur exercé qui assiste au concert du Conservatoire et s'attable ensuite devant un dîner savamment composé. Il s'accorde le genre de jouissances qu'il est à même d'apprécier.

Le caractère profondément agricole des Scandinaves apparaît d'une manière frappante dans le choix qu'ils font de leurs *homesteads*. Tandis que les Américains se préoccupent avant toutes choses de la proximité des marchés, des chances de spéculation,

du voisinage d'un chemin de fer, eux ne recherchent qu'une seule chose, la bonne terre. Tout le reste leur importe peu. C'est l'avantage dont ils sont le plus en mesure de se rendre compte, et, au fond, c'est pour venir trouver ces bonnes terres qu'ils ont quitté leur pays.

D'autre part, leur but n'est pas de s'enrichir par d'heureuses opérations sur les terrains qu'ils s'approprient, mais d'y fonder un domaine et de s'y fixer. On le voit à la manière dont leurs maisons et leurs bâtiments d'exploitation sont construits. Bien qu'ils adoptent l'habitude américaine de bâtir en bois, habitude qui est aussi la leur en Norwège, leurs établissements n'ont rien du caractère provisoire qu'on remarque dans ceux des colons Américains. Des barrières soignées, régulières et bien peintes forment un enclos d'aspect agréable autour de l'habitation parfaitement propre; les terres sont nettoyées avec amour; l'ensemble de l'installation a un cachet de fini, contrastant nettement avec les habitudes frustes des colons américains. « Je n'ai pas besoin de m'informer chez qui nous sommes, me disait un journaliste américain avec lequel je recherchais un jour des *Settlements* scandinaves; à la tournure générale des choses, je puis vous affirmer que ce n'est pas là le *homestead* d'un Américain et je suis à peu près sûr que le propriétaire va s'appeler Andersen, Janssen ou quelque chose d'approchant. » Effectivement, la jolie maison blanche que nous apercevions à peu de distance était bien celle d'un Scandinave, et le propriétaire interrogé par nous sur ses projets d'avenir nous répondit sans hésiter qu'il s'était installé là pour y vivre et y rester (*to live and stay*).

Des paysans aussi passionnés pour la bonne terre, aussi résolus à vivre sur leur domaine d'une manière stable, ne pouvaient pas aller s'établir indifféremment n'importe où sur le territoire des États-Unis. Les grands *ranches* d'élevage perdus dans la prairie sans limites, sur des terres inexploitées et non appropriées, n'étaient pas leur affaire. Les districts miniers ne les attiraient guère. L'Est manufacturier ne pouvait leur donner qu'un moyen d'existence temporaire. Ce qu'ils voulaient, c'étaient des terres à

blé dans *un pays pacifié*. Là où la terre paraissait mauvaise, là où sa possession pouvait être disputée ou inquiétée soit par le voisinage des Indiens, soit par la proximité de gens sans aveu tels que les mines d'or en attirent souvent, ils n'avaient que faire de labourer et de semer. Aussi leur choix s'est-il porté sur ces fertiles États du Nord-Ouest sortis aujourd'hui de la période troublée des premiers temps de la colonisation. C'est surtout au Minnesota et dans les deux Dakotas qu'ils vont s'établir, et dans de telles proportions que les Américains en sont frappés, témoin cet article bien curieux que je trouve dans une revue spécialement adonnée à l'étude du Nord-Ouest américain : « Les deux Dakotas sont en train de devenir scandinaves (*The two Dakotas are being steadily scandanivianized*). Les Américains disparaissent graduellement devant les Suédois et les Norvégiens. Les Américains vont plus à l'Ouest, là où il y a des chances de spéculation sur les terres de culture et sur les terrains de ville; tandis que les Scandinaves aiment le Dakota, et, une fois établis là, ils y restent et écrivent à leurs amis du vieux pays de venir les y rejoindre. L'ère de la spéculation qui se produit avec le premier développement de tous les pays neufs est passée aux Dakotas. Il n'y a plus de profitable que le travail persévérant, et les colons scandinaves sont bien préparés à cette situation par leur disposition personnelle et leur éducation. Ils sont heureux de posséder de nombreux acres de fertile prairie et se mettent sérieusement à travailler leurs terres pour améliorer leur condition (1). »

Pour se rendre compte de l'invasion scandinave dans ces contrées, il ne suffit pas de recueillir des impressions, il faut se reporter à des chiffres. Ceux-ci sont d'une éloquence irréfutable. M. Kendrick C. Babcock, dans l'article du *Forum* que j'ai déjà cité plus haut, estime à 750.000 le nombre des Scandinaves *de naissance* qui se trouvent actuellement dans les cinq États de Wisconsin, du Minnesota, de l'Iowa et des deux Dakotas. Cela représenterait les trois quarts des émigrants scandinaves aux États-Unis. On voit que l'on avait raison de me dire, à Philadelphie,

(1) *The Northwest Magazine*, july 1890, p. 46.

qu'ils ne s'attardaient pas dans l'Est. Notez que plusieurs vont prendre un *homestead* au Kansas, par exemple, où j'en ai observé un assez grand nombre, dans le Nebraska, le Missouri, l'Illinois, bref, partout où on trouve de bonnes terres libres et un pays sûr; mais, tandis que, dans ces États, leur nombre restreint disparaît au milieu des autres colons, au Minnesota et au Dakota, ils forment l'élément étranger dominant des districts purement agricoles. Le recensement de 1885 leur attribuait près de la moitié de la population étrangère du Minnesota, malgré la présence dans cet État de deux grandes villes, Saint-Paul et Minneapolis, où leur proportion est moindre que dans les comtés ruraux (1). A Crookston, dans le comté de Polk, ce sont des Norvegiens qui ont mis en culture la plus grande partie des terres appropriées; sur treize églises, six leur appartiennent (2). A Eckleïnd, près de Bismarck, dans le North-Dakota, les Scandinaves dominent (3). De même, ils forment des groupes nombreux à Sirus, à Gladstone, dans les comtés de Dickinson et de la Moure, à Griggs, etc. (4). Au surplus, c'est au Dakota *l'élément étranger le plus nombreux de tous*. M. E. V. Smalley, qui fait autorité en ces matières, classe ainsi qu'il suit les colons du Dakota : « La plus grande partie, dit-il, sont Américains. Parmi les étrangers, les Scandinaves sont de beaucoup la classe la plus nombreuse. Puis viennent les Allemands, les Russes allemands (ménonites), les Canadiens, les Polonais, les Islandais et les Finnois (5). »

Ce dénombrement ne manque pas d'intérêt; il montre quel service immense rendent les terres du Nord-Ouest américain aux populations agricoles énergiques et pauvres, incapables de coloniser jadis, lorsqu'il fallait être soutenu par une métropole, ou possesseur de gros capitaux. Aujourd'hui l'émigrant pauvre trouve au Nord-Ouest des cadres sociaux tout préparés à le recevoir. Les Scandinaves ne paraissent pas d'ailleurs près de perdre leur

(1) V. 21 *Annual Report of the commissioner of statistics of the state of Minnesota, for the year* 1889, p. 125.

(2) *The Northwest Magazine*, december 1891, p. 26.

(3) *Ibid.*, november 1891, p. 24.

(4) *Ibid.*, p. 30, 32, 34, 39, et november 1892, p. 30.

(5) *Ibid.*, november 1891, p. 10.

rang, car ce sont encore eux qui, dans le compte de l'émigration de 1891 au Dakota, arrivent en tête (1).

III. — POURQUOI LES SCANDINAVES FONT DE BONS AMÉRICAINS.

On pourrait croire que ce flot d'émigrants étrangers envahissant le Nord-Ouest, menace en quelque manière son caractère américain. Il n'en est rien. Les États-Unis renferment des individus appartenant par leurs origines à des nationalités de toutes sortes; et cependant, lorsqu'on parle de l'esprit américain, des habitudes américaines, personne ne conteste qu'il existe en effet un esprit et des habitudes propres à l'Amérique; tout le monde reconnaît par conséquent que les éléments divers dont se compose le peuple américain sont liés les uns aux autres par certains traits. L'unité de race ne résulte pas ici de la descendance commune, mais de qualités et d'aptitudes partagées. L'homme qui compte sur lui-même plus que sur les autres, qui est habitué à agir seul, à agir promptement et efficacement, est prédestiné à devenir Américain. Le citoyen des États-Unis auquel ces qualités font défaut est un Américain manqué, un Américain qui ne réussit pas. On comprend dès lors que certaines sociétés puissent fournir à l'Amérique des émigrants tout préparés à devenir Américains, tout disposés à s'assimiler, entrant sans effort dans ce milieu. Il suffit pour cela que ces sociétés appartiennent au même type que les États-Unis, au type *particulariste*. La Scandinavie est, nous le savons, la patrie de ce type; il ne faut donc point s'étonner que les Scandinaves fassent tout naturellement, du jour où ils ont pris leur *homestead*, d'excellents Américains.

Ce qui est curieux, c'est de voir que les personnes les plus étrangères à nos études constatent le fait, sans se l'expliquer complètement. En voici un exemple entre mille : tous ceux qui étudient le problème social résultant de l'émigration, dit

(1) *The Northwest Magasine*, july 1892, p. 30.

M. Hjalmar Hjorth Boyesen (1), ont remarqué que les Scandinaves s'adaptent très aisément aux institutions américaines. Il n'y a aucune classe d'émigrants qui s'assimile aussi promptement et qui prenne si naturellement les coutumes et les idées américaines. Ce n'est pas que leur propre nationalité manque de caractères accusés, mais *ils possèdent certains traits fondamentaux en commun avec nous*. M. Boyesen énumère ensuite quelques-uns de ces traits qu'il croit découvrir dans les analogies des constitutions politiques. Les ressemblances qu'il signale sont d'ailleurs exactes, seulement elles ne sont pas fondamentales; elles résultent elles-mêmes de ressemblances plus profondes qui ont leur siège dans la vie privée et l'organisation familiale. Inutile d'insister: ce sont là choses bien connues de nos lecteurs (2).

Il faut pourtant se mettre en garde contre les réflexions de certains observateurs superficiels, auxquels le grand nombre d'émigrants scandinaves fixés dans le Nord-Ouest a fait dire qu'ils ne se mêlaient pas au reste de la population (3). Cela est vrai au point de vue ethnique. Tout naturellement, les Scandinaves qui se retrouvent dans un comté du Dakota causent entre eux dans leur langue maternelle, se marient généralement entre eux, s'amusent entre eux, et s'entr'aident volontiers à l'occasion. Dans les petites villes de marché, on voit des boutiques scandinaves, on entend des conversations scandinaves, on rencontre de petits enfants nés en Amérique de sang scandinave, mais c'est là un phénomène extérieur en quelque sorte. Allez au fond des choses et vous verrez que ces Scandinaves ne cherchent en aucune manière à créer un centre distinct, à s'isoler des Américains, à former un groupe à part. En cela, ils sont très différents des Irlandais, qui font hisser le drapeau vert sur le

(1) *North-American Review*, november 1892, p. 527.

(2) Sur la prompte assimilation des Scandinaves, V. *The American Common Wealth* by J. Bryce, M. P., t. I, p. 6. — *The Northwesd Magazine*, january 1892, p. 29, etc.

(3) Cette opinion est fort rare chez les publicistes américains de l'Ouest; on la rencontre plus ordinairement dans l'Est et surtout en Europe. La *Revue d'Édimbourg* s'en faisait dernièrement encore l'écho (*Edinburgh Review*, october 1892, p. 441).

City hall de New-York; des Allemands du Sud, qui veulent avoir leurs églises et leurs écoles, etc. On sait comment l'archevêque Ireland a eu dernièrement à lutter contre les manifestations de cet esprit chez les catholiques allemands d'Amérique. Ceux-ci tendaient à fonder une hiérarchie catholique allemande distincte de la hiérarchie catholique américaine. Jamais les Scandinaves n'ont donné lieu à des difficultés de ce genre; ils n'ont jamais *fait question*. Le sentiment du *groupement national* n'a pas chez eux une force suffisante pour amener les susceptibilités qu'on trouve à cet égard chez les peuples latins et les Celtes. Ceux-ci restent *socialement* distincts des Américains. Les Scandinaves, au contraire, deviennent, du jour où ils arrivent au Nouveau Monde, de très bons citoyens; ils ne demandent rien de plus que ce qu'ils trouvent là : le moyen de devenir des propriétaires indépendants.

Non seulement les Scandinaves ont, comme les Américains, l'amour de l'indépendance, l'habitude de l'action personnelle, et les autres traits caractéristiques de la formation particulariste, mais ils éprouvent tout naturellement les mêmes aversions; ils ressentent une répulsion instinctive pour les gens formés à une école moins énergique, pour les hommes de clan. Aux États-Unis, ce sentiment a trouvé à s'exercer contre les Irlandais; et, s'il est vrai, comme le disait Joubert, que l'amitié n'est souvent qu'une haine tierce, les Irlandais ont fourni aux Anglo-Saxons et aux Scandinaves la « haine tierce » qui a fortifié leur amitié. C'est à tel point que les immigrants scandinaves, presque tous arrivés depuis une vingtaine d'années, étrangers par conséquent aux souvenirs de la guerre de Sécession, votent en masse pour le *grand old party* des Nordistes, pour le parti républicain, parce que les Irlandais forment un des gros contingents du parti démocrate (1).

S'ils deviennent facilement Américains, les Scandinaves sont pourtant distincts des Américains et ils jouent un rôle à part dans la formation des États de l'Ouest. Comme nous le voyons

(1) *North American Review*, november 1892, p. 527 et 528.

plus haut, ce ne sont pas eux qui ouvrent les territoires. Je n'en ai point rencontré dans l'Oklahoma que j'ai visité juste un an après qu'il avait été ouvert à la colonisation ; on en voit peu à l'Ouest au delà du Dakota ; mais, lorsque le premier flot de spéculateurs Yankees et d'aventuriers de toute origine s'est écoulé, quand vient l'heure du travail sérieux, les Scandinaves arrivent et s'installent pour ne plus partir. Cet élément de stabilité matérielle jeté dans le tourbillon américain est d'une grande importance pour l'avenir de l'Ouest. Ajoutons que les familles scandinaves paraissent jusqu'ici conserver aux États-Unis leur admirable fécondité. Elles forment ainsi d'inestimables pépinières d'Américains, aussi énergiques que leurs concitoyens, plus posés, plus profondément ruraux. Dans cinquante ans d'ici, on trouvera dans ces contrées une race très détachée de tout souvenir européen, très une et d'un type bien intéressant pour ceux qui pourront aller l'observer à cette époque.

Dès aujourd'hui, les Scandinaves prennent une part active à l'administration des affaires publiques ; on les rencontre en grand nombre dans les législatures locales des cinq États déjà cités et ils y font fort bonne figure à côté de leurs collègues nés sur la terre américaine. Dès aujourd'hui, ils acceptent franchement les charges que leur impose le titre de citoyen américain, comme les droits qu'il leur confère, sans chercher à se prévaloir de leur nombre pour obtenir des avantages particuliers là où ils prédominent. Dès aujourd'hui, ils ne songent pas à être autre chose que des Américains. « Il n'y a pas plus de Scandinaves à Minneapolis que de Hottentots, » disait dernièrement un rédacteur du *North* (1). Partout où il s'établit, le Scandinave devient promptement l'homme du pays, parce qu'il est avant tout et par-dessus tout l'homme de la terre.

Paul de Rousiers.

(1) Cité par *The Northwest Magazine*, february 1892, p. 25.

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE.

I.

ORIGINE ET FORMATION SOCIALE DE LA RACE.

Dans un précédent article (1), j'ai montré comment les Berbères africains ont occupé, dès une époque très antérieure aux temps historiques, la Péninsule ibérique. Ils ont même pénétré bien plus loin, jusqu'au cœur du continent européen; mais, refoulés de bonne heure, ils se sont concentrés au Sud des Pyrénées, et c'est là qu'ils ont formé à la longue une race particulière, dont les destinées ont été fort brillantes, et dont l'évolution sociale est instructive. Essayons de l'étudier, au moins dans ses traits principaux.

Nous savons ce qu'étaient les Berbères en quittant le sol africain : des pasteurs accoutumés à une culture rudimentaire, mais peu disposés à demander aux rudes travaux de la terre tous les éléments de l'existence. Nous savons aussi que leur formation patriarcale ancienne avait subi déjà certaines déformations du fait de leur mode d'existence dans le désert. C'est ainsi que la femme jouait parmi eux un rôle important, inconnu des familles de pasteurs purs. D'un autre côté, leur passage à travers la région appelée aujourd'hui le Maroc les avait accoutumés à compter beaucoup sur les ressources naturelles du milieu. Enfin, la lutte pour l'existence, allumée en Afrique par l'accumulation des tribus sur

(1) La *Science sociale*, déc. 1893, t. XVI, p. 494 et suiv.

un espace relativement restreint, les avait obligés à s'organiser d'après le type guerrier le plus accentué. Dans quelle mesure l'Espagne se prêtait-elle à la conservation, ou exigeait-elle la modification de ces mœurs acquises? Voilà ce dont il convient de nous rendre compte tout d'abord.

I.

Un seul regard jeté sur une bonne carte de la Péninsule suffit pour apercevoir à l'instant les particularités principales de sa construction géographique. C'est essentiellement une masse lourde et compacte de hauteurs plus ou moins abruptes, plus ou moins aiguës, coupées de vallées profondes, reliées par de vastes plateaux ondulés et secs. Le tout est bordé d'une mince ligne de côtes maritimes. Par quelque côté que l'on aborde la Péninsule, dit un historien, il faut monter pour y pénétrer... Il semble alors que l'on gravit un gigantesque escalier, où l'on trouve de temps à autre des plateaux en guise de paliers (1).

Cette configuration du sol, qui fait de l'Espagne une sorte de citadelle naturelle, était favorable à la défense, mais très défavorable au contraire aux rapports avec l'extérieur, c'est-à-dire au commerce. Du côté de la Méditerranée surtout, les communications entre la mer et l'intérieur sont particulièrement difficiles, car la muraille montagneuse se dresse là de toute sa hauteur. Vers l'océan Atlantique, la région maritime est plus large, et les vallées profondes du Guadalquivir, du Tage et du Duero, forment autant de routes qui pénètrent assez loin dans l'intérieur, sans atteindre pourtant le cœur même de cet amoncellement de hautes terres. Il résulte de là que « la zone du littoral est trop étroite pour alimenter un commerce considérable, et les habitants du plateau ont trop à descendre pour se soucier de venir prendre leur part du trafic... Dans les plus beaux temps de sa puissance maritime, l'Espagne a dû emprunter largement l'aide des navigateurs étrangers (2) ».

(1) Rosseuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*.
(2) E. Reclus, *Géographie*.

Dans ce milieu si différent de leur ancienne patrie, les Berbères devaient donc renoncer à la pratique du commerce à longue distance, qui avait fait la grandeur et permis le développement et l'expansion de leur race. En revanche, ils y trouvaient des productions naturelles sensiblement pareilles à celles que leur fournissait précédemment la région tourmentée des monts Atlas. Dans le Sud, l'Andalousie leur offrait un climat doux, des terres excessivement fertiles, rappelant assez le Tell africain. Au centre, l'Estramadure et les Castilles étaient couvertes de plateaux forestiers, bientôt transformés par le feu en pâturages analogues à ceux des hauts plateaux algériens. La côte orientale, étroite, rocailleuse et aride, est parsemée d'oasis au climat tropical où croissent l'oranger, le citronnier et même le palmier, sans parler de toutes les autres plantes des régions chaudes. Dans le Nord, tempéré et pluvieux, le sol accidenté se couvre de forêts et d'herbages. Enfin, la partie portugaise offre un climat humide sur un sol moitié en plateaux déclives, moitié en plaines, favorable au pâturage, à la forêt ou à la culture, selon le cas. Notons encore que les eaux tièdes de la côte Ouest sont parmi les plus poissonneuses qu'il y ait au monde; les eaux fluviales participent à cette richesse.

Au milieu de cette nature riche et âpre à la fois, les Berbères pouvaient rester longtemps sans recourir au travail pénible de la culture intense, car le pâturage et la cueillette suffisaient pour leur fournir de larges ressources. Dans les forêts, ils trouvaient en abondance le gland doux, avec lequel ils fabriquaient une sorte de pain dont l'usage s'est maintenu jusqu'à une époque assez récente. Strabon le constate en ces termes : « Ils se nourrissent de glands les deux tiers de l'année; après avoir fait sécher ce fruit, ils le concassent, le font moudre, et en pétrissent du pain qui se conserve longtemps ». Une culture rudimentaire ajoutait à cela quelques légumes et des racines, les troupeaux donnaient le lait et la viande, et les peuplades étaient en état de vivre ainsi sans peine, ce qui est l'idéal du communautaire. Toutefois cet état de choses ne pouvait durer indéfiniment. Nous allons voir comment et pourquoi.

II.

Les Berbères de la Péninsule (appelons-les *Ibères*, selon la tradition historique), accoutumés aux travaux simples et peu pénibles de l'art pastoral et de la cueillette, étaient donc naturellement rebelles à la culture. Pourtant, sous la poussée constante de l'immigration africaine, d'un côté, puis plus tard devant l'obstacle opposé à l'expansion de la race par les invasions celtes et autres, il fallut se tasser sur place; les parcours devinrent trop étroits, et les peuplades durent, de toute nécessité, pratiquer une culture relativement intense. Les Ibères ne s'y résignèrent qu'à la dernière extrémité, malgré les facilités que leur offraient le sol et le climat dans la plupart des cas. Et même, quand cela devint absolument obligé, ils échappèrent encore quelque temps à la nécessité en chargeant leurs femmes des travaux agricoles. Celles-ci d'ailleurs, au dire des auteurs anciens, réussissaient à produire beaucoup en céréales et en légumes et fruits (1).

Nous avons constaté déjà, dans nos précédentes études, l'influence directe des circonstances de cette nature sur la condition sociale de la femme. Nous en retrouvons ici une nouvelle confirmation. La femme ibère, comme la femme targuie et pour les mêmes raisons, occupait une situation élevée dans sa tribu. Elle avait son patrimoine personnel, recueillait l'héritage paternel, et assumait au besoin la charge d'élever et de doter ses frères. Cela lui donnait une autorité et une influence constatée avec étonnement par les écrivains anciens.

En outre de la culture, certaines branches d'industrie se développèrent de bonne heure chez les Ibères, grâce aux ressources du milieu. L'abondance des gisements métallifères les conduisit à travailler l'or, l'argent, le bronze et le fer. La richesse des eaux marines sur certains points du littoral développa la pêche. En

(1) Depping, *Histoire d'Espagne*, t. Ier, d'après Strabon et autres.

revanche, le commerce fut généralement délaissé, à cause de la difficulté des communications entre les diverses parties de la Péninsule, surtout des hautes terres, avec la mer, et aussi à cause de l'isolement relatif de la Péninsule avant le début de l'époque historique, quand l'Europe était inhabitée et la Méditerranée déserte. C'est beaucoup plus tard que le commerce se développa par mer en Espagne sous l'influence des immigrants tyriens, grecs et phéniciens (1).

Dans ce milieu, et avec ce régime du travail, les Ibères restèrent tout naturellement attachés à la forme communautaire plus ou moins modifiée par les circonstances locales. Bien des siècles après leur installation dans ce pays, les observateurs grecs ou latins retrouvaient encore parmi eux des signes manifestes de cette formation sociale. Ainsi, d'après Diodore de Sicile, les Vaccéens, peuplade très nombreuse et très importante établie sur le Duero, possédaient en commun le sol de leur territoire et procédaient à une répartition annuelle. Ce fait paraît avoir été général en Espagne pendant de longs siècles.

Cette organisation de la vie privée exerçait naturellement une influence directe et considérable sur celle de la vie publique. La population ibérique, comme toutes les races communautaires, était divisée en tribus nombreuses, indépendantes et souvent ennemies les unes des autres. La guerre était en effet la principale occupation des hommes. Elle constituait pour eux une occasion de butin et une manière de sport du genre réputé le plus noble et par conséquent le plus recherché. C'est ainsi que Strabon compte, entre le Minho et le Tage, environ cinquante peuplades, qui, toujours en état d'hostilité, faisaient les unes chez les autres d'incessantes razzias. Le noyau de la tribu était le clan groupé autour du chef par un lien tout personnel et composé d'hommes prêts à le suivre partout, au premier signe, au besoin même jusque dans la mort. On retrouve cette forme d'engage-

(1) Observons en passant que les Ibères d'Espagne se trouvaient rejetés en dehors des grandes voies commerciales par caravanes, ce qui explique leur inertie à ce point de vue tant que la voie de mer ne fut pas ouverte. V. les articles de M. Ph. Champault sur les Caravaniers iraniens, dans les trois précédentes livraisons de la *Science sociale*.

ment chez toutes les populations de type analogue, depuis les Highlands d'Écosse jusqu'aux toundras de la Sibérie septentrionale et aux montagnes de l'Est africain.

La vie guerrière ne pouvait manquer de développer chez les anciens Espagnols le goût de jeux appropriés à ce mode usuel d'existence; combinée avec leur habitude de conduire des troupeaux de bœufs à demi sauvages à travers la vaste solitude des plateaux, elle a donné naissance aux courses de taureaux, courses dont on trouve la trace dès la plus haute antiquité et qui, par leur animation et leurs dangers, étaient propres à faire ressortir la bravoure et l'adresse des guerriers. Nous verrons bientôt comment ces jeux se sont perpétués, sous une forme plus ou moins modifiée, parmi les populations ibériques.

Le résultat de tout ceci fut que les Ibères ne purent réussir à former à eux seuls un État unique, cohérent, prospère et capable de résister aux attaques de l'extérieur. Il fut toujours facile aux envahisseurs de trouver parmi les Espagnols eux-mêmes un appui pour envahir la Péninsule et pour s'y maintenir. Ce pays est certainement l'un de ceux qu'une race énergique et unie pourrait le mieux défendre; et cependant, depuis trente siècles, la domination étrangère n'a guère cessé d'y régner, grâce à cette organisation sociale inférieure, qui entraîne forcément la division et la faiblesse.

En résumé, la race ibérique présentait, à son origine, les caractères suivants : c'était une population de pasteurs, portés naturellement à la subdivision en clans ou tribus ennemies; subdivision favorisée d'ailleurs ici par la disposition du sol. Cette organisation faisait que les hommes étaient en général absorbés par la guerre et la razzia, et trois obstacles insurmontables s'opposaient au progrès de la race : 1° la tradition communautaire, avec le mépris du travail manuel; 2° la répartition en petits groupes, sans grande influence propre; 3° l'état de trouble permanent, qui désolait le pays et enlevait au travail toute sécurité.

Nous avons à nous rendre compte maintenant du résultat des

invasions répétées qui ont amené dans le pays des éléments très variés, en apparence tout au moins.

III.

La Péninsule ibérique est certainement l'une des contrées qui ont reçu le plus grand nombre d'alluvions humaines. Après les Ibères, ou plutôt les Berbères, qui occupent le premier rang, on voit arriver, les uns après les autres, les Celtes, les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Juifs, transplantés en grand nombre par leurs vainqueurs latins, les Suèves, les Francs, les Vandales, les Goths, enfin les Arabes très mélangés de Berbères qui ont terminé la série. Nous devons rechercher quelle a été la part de chacun de ces éléments dans la formation de la race hispano-portugaise.

Les Celtes, bien qu'ils soient arrivés dans la Péninsule longtemps après les Ibères, y sont entrés cependant de très bonne heure, après avoir refoulé de proche en proche, à travers la Gaule, leurs concurrents africains. Il semble qu'arrivés là, les difficultés du terrain les ont empêchés de les rejeter entièrement sur le continent voisin, si bien que les deux races arrivèrent à vivre côte à côte et à se pénétrer mutuellement. Les Celtes réussirent ainsi à dominer dans le bassin de l'Èbre, qui porta plus tard le nom de Celtibérie, ainsi que dans la Gallicie et la Cantabrie (Asturies), et jusque dans la Lusitanie portugaise, c'est-à-dire dans tout le Nord de la Péninsule et sur le versant occidental. Ils ne purent forcer le massif central, qui demeura comme une citadelle inexpugnable aux mains des premiers occupants.

Ce premier fait : la limitation de l'invasion celtique à certaines provinces du Nord et de l'Ouest, indique que l'influence de la race envahissante n'a pu dominer partout, en imposant un cachet spécial à toute la population péninsulaire. Du reste, même dans la région exposée directement à son action, le groupe celtique n'a pu modifier d'une manière sensible la formation

sociale des vaincus, et cela pour une raison simple : les Celtes, pasteurs pillards sans civilisation propre, sans aptitudes particulières, divisés en clans ennemis, étaient incapables de dominer une autre race autrement que par l'exploitation brutale. Arrivés parmi les Berbères ibériques, il se trouvèrent dans un milieu qui convenait à leurs mœurs, et qui ne pouvait ni recevoir d'eux une impulsion vers le progrès, ni les pousser eux-mêmes vers un avenir meilleur. C'est précisément là ce que constatent les auteurs primitifs, ainsi résumés par Humboldt : « Les tableaux des écrivains anciens nous portent à penser que les peuplades celtiques de l'Ibérie différaient des Gaulois par les mœurs et le caractère, et qu'il n'existait entre les peuples de la Péninsule aucune différence aussi essentielle qu'elle semblerait devoir l'être entre nations d'origine diverse... Il est incontestable que ce mélange a moins agi sur les Ibères que sur les Celtes, que tous les récits nous présentent comme ayant perdu presque entièrement la physionomie gauloise. Pourtant, les Celtes étaient nombreux et prépondérants politiquement, comme le peuple le plus belliqueux et le plus puissant de la Péninsule. »

Rien ne poussait d'ailleurs les Celtes à modifier beaucoup leur manière de vivre après leur entrée sur le territoire ibérique. Ils y retrouvaient leurs forêts coupées de clairières, plantées de chênes, si favorables à l'élevage du porc et à la petite culture accessoire, ainsi qu'à la guerre de surprises et d'escarmouches, d'embuscades et de razzias. Tout cela était propre à conserver et à développer cette aristocratie de clan, turbulente, orgueilleuse, incapable de se livrer à une occupation autre que la guerre, digne rivale, en un mot, de l'aristocratie indigène qui dominait parmi les peuplades de race berbère (1).

IV.

Après les Celtes, on peut être en même temps, c'est-à-dire vers le onzième siècle avant notre ère, les Phéniciens abordèrent

(1) V. sur les Celtes, les articles de MM. de Tourville et Demolins, la *Science sociale*, t. XI, p. 379 et 483 ; t. XII, p. 799.

sur les côtes ibériques et y fondèrent des comptoirs commerciaux. Peu à peu, ils réussirent même à pénétrer dans l'intérieur, où ils reconnurent et exploitèrent des gisements métallifères. Cadix (Gadès) était le chef-lieu de leurs établissements principaux, qui en vinrent à former une province entière, celle de Bétique, ou Andalousie actuelle. Plus tard, ils furent suivis par les Grecs, fondateurs de Rosas (Rhodée), de Murviedo (Sagonte), et de quelques autres centres urbains. Mais aucun de ces deux peuples n'exerça dans la Péninsule une action aussi forte et aussi prolongée que celle de Carthage, dont les vaisseaux apparurent vers le huitième siècle avant notre ère. Au sixième siècle, la colonie de Gadès étant menacée, elle vint à son secours, prit pied en Espagne, et ne tarda pas à y étendre sa domination. Elle était poussée à faire à fond cette conquête par diverses raisons très fortes.

La première s'explique aisément par ce fait que Carthage, simple communauté de marchands, presque sans territoire, mais animée d'une activité commerciale prodigieuse, regorgeant de richesses, constamment menacée par des voisins pillards et turbulents, obligée souvent à des expéditions militaires non seulement pour sa défense, mais encore pour fonder et protéger ses colonies, ou ses postes de traite, avait incessamment besoin de soldats mercenaires. Elle en trouvait d'excellents en Ibérie, et elle ne se fit pas faute d'y enrôler des hommes, par persuasion ou autrement. « Carthage, dit M. Rosseuw-Saint-Hilaire, recruta en Espagne un grand nombre d'excellents soldats mercenaires. Les armées d'Annibal étaient surtout espagnoles (cavalerie andalouse, infanterie celtibérienne, frondeurs baléares) ».

D'autre part, les Carthaginois, en commerçants avisés, ne pouvaient méconnaître les ressources de l'Ibérie au point de vue économique. Sa richesse en métaux, spécialement en métaux précieux, les attira surtout. « En aucun pays du monde, dit Strabon, on n'a encore trouvé l'or, l'argent, le cuivre, le fer en si grande quantité, ni d'une qualité semblable. » L'Espagne était donc, pour les anciens, ce que le Nouveau Monde fut plus tard pour les Espagnols. Aussi n'est-il point surprenant de voir Carthage

et Rome se disputer avec tant d'acharnement un pays si riche en soldats et en or.

Cette abondance faillit d'ailleurs être, pour la population ibérique, une cause de ruine et de mort. Les Carthaginois d'abord, et après eux les Romains, firent là des levées incessantes, et plièrent autant que possible la population au travail souterrain. C'est ainsi que la Bétique, un moment florissante, fut dévastée par suite de l'âpreté de ses dominateurs, qui enfouirent dans les mines des peuplades entières. Cependant, grâce à leurs retraites presque inexpugnables, les tribus de l'intérieur réussirent à se maintenir mieux que ne le firent plus tard les malheureux indigènes américains. Du reste, l'intérêt militaire vint souvent atténuer l'avidité fiscale : on avait de part et d'autre trop besoin de soldats, pour pousser tout le peuple aux mines.

C'est donc par là que Carthage, et Rome après elle, se trouvèrent amenées à entreprendre la conquête de la Péninsule entière. Ce n'était pas chose aisée, et, si les généraux carthaginois y parvinrent, ce fut après trois siècles d'efforts, en marchant pas à pas, en enlevant ravin par ravin ce territoire si favorable à la défense. D'ailleurs, les divisions intestines des clans ibères et celtes permirent dans la plupart des cas aux envahisseurs de tourner les unes contre les autres les populations qu'ils voulaient asservir. Le régime social du clan a toujours été fatal à la liberté politique des populations qui l'ont pratiqué.

Les Carthaginois, nous l'avons remarqué au passage, n'étaient qu'un groupe restreint de négocaints, incapables comme tels de patronner les populations soumises et d'améliorer foncièrement leur situation sociale. Ils s'entendaient fort bien à les exploiter, mais rien de plus. Les Grecs et les Phéniciens, plus tard les Massaliotes, organisés de même, mais trop faibles pour pénétrer loin dans l'intérieur, eurent une action plus minime encore. Les florissantes colonies fondées par eux sur le rivage avaient souvent à se défendre contre leurs turbulents voisins, et se contentaient de faire avec ceux-ci des affaires fructueuses, sans avoir la prétention de les soumettre ou de les modifier. Le voisinage de ces cités commerçantes ne pouvait cependant manquer d'exer-

cer une certaine influence, au moins indirecte, sur la situation économique de la population. En développant le commerce, et par conséquent la production, elles répandirent parmi les tribus une plus grande aisance et des habitudes nouvelles. Le luxe notamment se développa, surtout parmi la classe aristocratique et militaire. Le commerce produisit encore une certaine augmentation des cultures et de la petite fabrication : c'est ainsi que diverses tribus s'étaient, à la longue, créé une spécialité, les unes comme forgerons, les autres comme mineurs ou pêcheurs. Mais le métier principal des Ibères et de leurs voisins celtes, c'était toujours la guerre, soit entre tribus de même race, soit au loin, quand on était enrôlé sous une enseigne étrangère.

Les Romains trouvèrent les choses en cet état, et, avec leurs procédés tout différents de ceux de leurs prédécesseurs, ils ne tardèrent pas à modifier la situation, au moins dans une certaine mesure.

V.

Rome n'envoyait pas à l'étranger des commerçants, mais bien des soldats qui, formés à la culture, devenaient avec la plus grande facilité des colons agricoles. Quand ils s'étaient emparés d'un territoire, ces soldats y prenaient racine par la fondation d'un domaine rural bientôt florissant, dont il devenait à peu près impossible de les déloger. C'est là précisément ce qui se passa en Espagne, comme en tant d'autres pays. Aussi l'action romaine a-t-elle été bien plus forte dans la Péninsule que celle des autres envahisseurs.

C'est vers 218 avant notre ère que les armées romaines commencèrent à disputer l'Ibérie aux Carthaginois. Après une guerre d'un siècle, coupée de nombreux revers, il en furent enfin les maîtres incontestés, grâce au secours que leur avait prêté la division des tribus et les haines de clan. Longtemps encore, ils furent exposés à des insurrections partielles qu'ils réprimaient durement, puis toute résistance s'éteignit ou à peu près, et dès

lors le pays fut livré à la colonisation. Octave fit percer des routes, jeter des ponts, construire des aqueducs; il créa des centres à la fois agricoles et militaires. A partir de ce moment, l'Espagne entra en plein dans le mouvement de la vie romaine. « Les colons latins purent s'établir partout sans danger. La culture italienne se répandit du littoral de la vallée du Guadalquivir jusque dans les replis des plateaux, et, sauf dans les monts Cantabres, habités de nos jours par les Basques, la langue des vainqueurs devint celle des vaincus (1). »

Sous cette impulsion vigoureuse, et avec cette immigration fortement organisée, l'Espagne ne tarda pas à entrer dans une ère de prospérité telle, qu'elle devint l'un des greniers de Rome. Son commerce de blé, de vin, d'huile, de lin, de laine, de fruits, de cire, de poteries, d'étoffes fines, de métaux, de poisson salé, était immense. Elle s'enrichit promptement; la vie urbaine, déjà organisée par le commerce phénicien et grec, se développa plus vite encore que la vie rurale; la langue des vainqueurs s'associa en partie à celle des vaincus, une civilisation brillante se répandit de tous côtés, et l'on vit les rhéteurs, les poètes, les médecins et aussi les fonctionnaires d'origine espagnole, disputer aux vieux Latins les faveurs du public et les charges administratives. Sénèque, Lucain, Martial, Florus, Quintilien, sont sortis de la Péninsule ibérique.

La conquête romaine fut donc, pour l'Espagne, le point de départ d'une transformation profonde. Pourtant elle ne fut point aussi radicale que les apparences portent à le croire. Sous l'éclat de cette civilisation florissante et raffinée, la formation primitive subsistait, aussi bien chez les Romains que chez les peuples subjugués. Au fond, tous appartenaient au type communautaire parfaitement accusé. Sous l'influence des circonstances, le type s'était peu à peu modifié et affaibli. La forte cohésion de la famille patriarcale avait disparu, et, à sa place, les organes de l'autorité publique s'étaient graduellement développés. Avec l'Empire, le fonctionnarisme et la centralisation atteignirent tout le

(1) E. Reclus, *Géographie*.

développement dont ils étaient susceptibles dans l'état actuel des communications. La fiscalité devint oppressive et brutale, et les exactions des préteurs prirent de bonne heure des proportions ruineuses pour la population. « Dès les dernières années de la République, on organisa, dit Rosseuw Saint-Hilaire, un système régulier d'exactions et de rapines, exercé par les Romains sur une échelle plus large que par les Carthaginois, et assez semblable à celui que les Espagnols eux-mêmes devaient faire peser, bien des siècles après, sur leurs conquêtes du Nouveau Monde. La Péninsule fut exploitée, non pas même comme un fonds de terre, mais comme une mine, et la gloire ou les talents de chaque préteur évalués par le profit qu'il en tirait. »

Cet état de choses n'était pas fait pour donner à la vieille race ibéro-celtique une grande cohésion ni la force de résistance qui lui manquaient. Parmi la population l'ancien esprit de clan subsistait avec toute sa force, mais il se manifestait sous une forme un peu différente. A une époque de communications lentes, et dans un Empire aussi vaste que l'Empire romain, la centralisation ne pouvait affecter les formes que nous lui connaissons en ce temps de télégraphes et de chemins de fer. Chaque grande province formait, au fond, comme un royaume modelé sur la métropole, et administré avec une sorte d'autonomie par un haut fonctionnaire, à qui l'on demandait surtout de fournir au trésor de Rome beaucoup d'argent, et beaucoup d'hommes à ses armées; pour le reste, il agissait à peu près à la façon d'un dictateur. Dans l'intérieur du pays, les subdivisions étaient traitées sur un pied analogue, ainsi que les communautés d'habitants érigées en municipes. Ceux-ci formaient comme de petites républiques très indépendantes dans leur gestion locale, pourvu qu'elles satisfissent d'abord aux exigences du fisc, augmentées des exactions des fonctionnaires métropolitains. Les villes, nombreuses et peuplées, étaient dans la même situation. Or, c'est au sein de ces petites unités que se manifestait maintenant l'esprit de clan. Dans chaque ville, dans chaque municipe, on trouvait des partis nettement séparés et rivaux, qui se disputaient le gouvernement local, avec un acharnement et

une violence qui allaient parfois jusqu'à la lutte à main armée. Souvent, le parti le plus faible faisait appel au pouvoir central pour obtenir son appui contre l'oppression tyrannique de son concurrent, et c'est ainsi que la domination étrangère se maintenait sans grande peine dans ce pays riche, populeux, facile à défendre contre les meilleures armées du monde, mais impuissant, par le fait d'une formation sociale inférieure, à former un corps de nation cohérent, animé d'un esprit patriotique sage et ferme, avec un gouvernement paisible et durable.

Notons, en passant, que les Romains introduisirent dans la Péninsule l'élément juif, sous la forme de la déportation en masse, faite après la prise de Jérusalem par Vespasien. On prétend que 50.000 familles furent ainsi amenées en Espagne. Ce fait ne fut pas sans influence sur les destinées ultérieures du pays.

VI.

L'existence politique d'un État centralisateur aussi vaste que l'Empire romain ne saurait être de longue durée. Si la race est forte, elle se fractionne en groupes réunis par le lien plus ou moins ferme de la fédération. Si la race est faible, elle se scinde en royaumes séparés sous l'impulsion de quelques généraux ou fonctionnaires ambitieux. Ce dernier sort fut celui de l'Empire. Harcelé, pillé, envahi par les groupes barbares formés dans le Centre et le Nord de l'Europe, il ne put leur résister longtemps, à cause des luttes ouvertes entre les compétiteurs au trône. D'abord mercenaires, au moins dans la plupart des cas, ces hordes ne tardaient guère à devenir conquérantes et dominatrices. L'Espagne subit le sort commun. Dès les derniers temps de la République, les généraux romains qui se disputaient la domination de la Péninsule hispanique appelèrent à leur aide des princes africains, des Berbères, qui acceptèrent avec empressement l'aubaine qu'on leur offrait. Plus tard, quand la dissolution de l'Empire commença, l'Espagne fut envahie au Nord par des bandes de Suèves et de Francs, qui ne rencontrè-

rent à leur arrivée aucune résistance, mais qui furent balayées plus tard, du Nord au Sud, par une armée venue de l'Italie ; on les détruisit ou on les jeta en Afrique. Ensuite, ce furent des Alains et des Vandales, qui ne firent également que passer. Puis vinrent les Visigoths, dont la domination, au contraire, fut durable.

En résumé, nous voyons que si la suprématie romaine a donné à la race ibérique tous les dehors d'une civilisation brillante, elle n'a pu lui imposer une évolution sociale assez profonde pour lui apporter, dans la vie privée, l'éducation personnelle et les habitudes de travail qui lui manquaient ; dans la vie publique, la cohésion qui lui eût permis de résister aisément à toutes les attaques, et la pratique des affaires communes qui lui aurait permis de fonder à elle seule un grand État, fort et vivace. Aussi, quand la décomposition de l'Empire la laissa en quelque sorte livrée à elle-même, l'Espagne se montra incapable de se gouverner et de résister aux invasions. Le municipe, détruit par les abus fiscaux et par la tyrannie des agents impériaux, n'existait plus que de nom, et d'ailleurs il était annihilé par l'esprit de clan ; l'agriculture avait presque disparu sous le poids des taxes ; la vie urbaine absorbait presque toute la population, et celle-ci était divisée par des factions qui se haïssaient et se déchiraient incessamment les unes les autres.

Notons ici un fait considérable, qui devait avoir sur l'existence de l'Espagne moderne une grande influence. Le christianisme, introduit dans le pays de très bonne heure (1), s'y développa promptement, et le clergé, formé d'abord au sein de la brillante culture latine, en conserva les formes et la tradition, si bien qu'au quatrième siècle, alors que déjà la nation avait laissé périr, sous les flots des invasions du Nord, les trésors intellectuels créés par le peuple-roi, ou sous son inspiration directe, des évêques espagnols écrivaient en latin des ouvrages d'histoire, de théologie, de poésie religieuse, etc. (2).

Mais si le christianisme put naître et s'étendre aisément en Espagne, cela ne signifie pas que le milieu fût excellent. En

(1) Du deuxième au troisième siècle.
(2) D'après E. Baret, *Histoire de la Littérature espagnole.*

réalité, les populations à formation peu consistante sont d'une conquête aisée pour toutes les croyances qui répondent, par un côté ou par un autre, à leurs tendances sociales. Mais elles trouvent bientôt le moyen de compromettre dans leurs luttes la religion elle-même. C'est ainsi que, grâce aux divisions de clans, les hérésies eurent successivement presque autant de succès que la foi nouvelle elle-même. On compta, un moment, dix-huit sectes ariennes en Espagne, et il fallut faire appel à la police impériale pour réprimer le Priscillianisme, dont la doctrine sensualiste menaçait d'envahir tout le pays. C'est ce même esprit qui mit tant d'obstacles à l'établissement de la discipline parmi le clergé; l'autorité des évêques métropolitains ne fut acceptée que difficilement, et la suprématie du pontife romain « ne s'y impatronisa elle-même que lentement et par degrés » (1).

Du reste, et par l'effet d'une tendance assez naturelle en un pareil milieu, le clergé catholique modela son organisation sur celle de l'Empire; les diocèses correspondaient aux divisions politiques, et les évêques se trouvaient ainsi placés, aux yeux de la foule, à peu près sur la même ligne que les fonctionnaires impériaux. Ce fait eut plus tard des conséquences importantes.

Telle était la situation générale de la Péninsule, lorsqu'elle eut à subir une nouvelle invasion, qui devait la tenir subjuguée durant plusieurs siècles : celle des Visigoths. Nous en étudierons la marche et les effets dans un prochain article.

(*A suivre.*)

L. Poinsard.

(1) Rosseuw-Saint-Hilaire, I, 295.

SAINT THOMAS D'AQUIN

ET L'ÉCOLE DE LA SCIENCE SOCIALE.

Notre collaborateur, le P. Schwalm, a entrepris de faire connaître la Science sociale aux lecteurs de la *Revue thomiste*, rédigée par les PP. Dominicains. Cette Revue entre ainsi dans la voie des études sociales selon notre méthode et d'après nos travaux; par là, elle témoigne de l'intérêt que présentent nos recherches pour les connaissances théologiques elles-mêmes. La devise de cette Revue : *Vetera novis augere* prouve que, tout en restant fidèle à la tradition, elle entend l'augmenter de toutes les connaissances nouvelles solidement établies.

Nous reproduisons la plus grande partie du premier article publié par le P. Schwalm dans cette Revue.

I. — LA PARENTÉ INTELLECTUELLE DE SAINT THOMAS ET DE LE PLAY.

Lorsqu'on a eu cette grâce de vivre longuement en tête-à-tête avec saint Thomas, et qu'on a pu, en particulier, fouiller à loisir les coins et recoins de ses « œuvres sociales »; que, d'autre part, on a suivi pas à pas la marche de l'École de la Science sociale, il est un fait amplement constaté : La méthode du Docteur scolastique et celle des savants de cette École se basent sur l'emploi des *mêmes procédés généraux : analyse et observation comparée* des divers groupements humains.

S'il y a identité de principes généraux entre saint Thomas et l'école nouvelle, il doit y avoir aussi des rencontres fréquentes de conclusions.

De fait, il y en a, et c'est plaisir de les constater. Mais, à côté, surgissent les étonnements : voici des séries de conclusions absolument

étrangères à tout ce que saint Thomas expose ou indique. Où a-t-il jamais parlé de la « famille patriarcale »? de la « fabrication en grand atelier » ou « en communauté »? des « sociétés commerçantes »? ou du « libre-échange »? de « l'émigration temporaire » ou « permanente », « organisée » ou « désorganisée »? D'autres fois, il y a opposition, à ce qu'il semble, très nette, entre ses doctrines et celles des observateurs modernes, sur certaines attributions des pouvoirs publics. D'où viennent donc ces conclusions nouvelles et ces oppositions?

La question est intéressante, mais pas mal complexe. Tout en s'accordant sur les procédés et les principes généraux de la méthode, on peut, 1° différer de point de vue; 2° ne pas étendre son observation aux mêmes sujets; 3° appliquer différemment les procédés de la méthode.

S. Thomas n'aurait-il pas eu, dans ses études sociales, un point de vue, des sujets d'observation et des procédés particuliers, différents de ceux d'aujourd'hui? Je vais tâcher d'éclaircir successivement chacun de ces trois doutes; nous pourrons ainsi arriver à reconnaître sous quel rapport Le Play et ses continuateurs ont, ou n'ont pas mis, leurs études en progrès sur celles de saint Thomas. Commençons par la comparaison des points de vue.

II. — LA SCIENCE SOCIALE ET LA THÉOLOGIE.

Si les points de vue de saint Thomas et de Le Play diffèrent, leur différence résulte de formations intellectuelles opposées.

Saint Thomas paraît avoir voulu décrire sa propre formation et l'esprit des études dominicaines, lorsqu'il dit : « C'est l'affaire des religieux de s'adonner principalement à l'étude de cette doctrine qui est, d'après l'Épître de saint Paul à Tite « selon la piété ». S'adonner à d'autres études ne convient pas aux religieux, dont toute la vie est engagée au service de Dieu, — sinon dans la mesure où ces études se rapportent à la science sacrée : *nisi in quantum ordinatur ad sacram doctrinam* (1). Saint

(1) 2ª 2ᵃᵉ q. 188, art. v, ad 3ᵐ.

Thomas s'occupe donc de questions sociales au point de vue théologique. Il étudie, par exemple, la famille ; c'est pour déterminer les rapports de ses divers membres avec Dieu, fin dernière de l'homme ; pour apprécier leurs divers actes d'après la loi divine, règle suprême des actes humains. Ainsi montre-t-il comment le chef de famille, dans le gouvernement du foyer, doit se conformer à certaines règles de prudence (1) ; comment le pouvoir paternel, loin d'être arbitraire, est limité par la vertu de justice (2).

Le point de vue de Le Play et de ses continuateurs est bien différent. Ce sont des savants, et non des théologiens. Leur objet formel n'est pas l'étude de la « fin dernière » et de la loi morale ; mais la nature propre de chaque espèce de groupements humains. En vrais observateurs, ils ne se refusent pas, sous prétexte de métaphysique hors du sujet, à reconnaître dans les sociétés l'existence et les effets de la religion et de la morale. Mais ils les étudient à leur point de vue spécial, comme faits sociaux qui agissent sur les divers groupes humains et subissent aussi leur réaction (3). Tandis que saint Thomas, théologien, fait de la *morale sociale*, Le Play, savant, fait de la *science sociale*.

Cependant saint Thomas fait aussi, à sa manière, de la science.

Pour apprécier, au point de vue moral, une institution quelconque, il en emprunte la connaissance à une science distincte de la théologie, et qu'il appelle *civilis scientia*, la science de la société civile (4). Il s'en impose l'étude spéciale, au même titre qu'en face de la théologie spéculative, pour traiter raisonnablement de l'Incarnation ou de la Trinité, il s'impose d'étudier les théories métaphysiques sur les relations. Rien de plus aisé que de relever, dans toute la seconde partie de la *Somme*, les signes de cette spécialité compétente en matière sociale : citations abon-

(1) 2a 2ae q. 50, art. III.

(2) 2a 2ae q. 57, art. IV.

(3) Le Play, *La Constitution essentielle de l'humanité*, Aperçu préliminaire, § 3, art. III, § 1, § 3, 4, 5. — *Cours de Méthode sociale*, par M. R. Pinot, dans la *Science sociale*, « La Religion », t. XV, p. 29.

(4) *Politic.*, I, lec. 1.

dantes de la *Politique* d'Aristote, de Cicéron, ou des jurisconsultes. A la manière dont le théologien les amène, les commente ou les critique, on reconnaît le jugement d'un maître : il n'a pas feuilleté en hâte ses auteurs; il les a lus à fond. Lui-même, d'ailleurs, en vue de ses disciples, s'est donné la peine de rendre accessible la source principale de sa science et de sa méthode. Dans les trois dernières années de sa vie, en plein labeur de la *Somme théologique*, il a su trouver le temps de professer entièrement et de rédiger en partie un *Commentaire sur la Politique d'Aristote*. Tant il attachait d'importance, comme théologien, à l'étude approfondie de la société!

Dans cette étude subsidiaire, va-t-il se trouver au même point de vue que Le Play?

Non; et c'est encore l'effet de sa formation intellectuelle, principalement philosophique en ce qui concerne les « sciences séculières ». L'explication spéciale de chaque classe de faits naturels, telle que la poursuivent aujourd'hui les sciences physiques ou biologiques, était alors trop peu avancée pour que des incroyants y eussent cherché des arguments contre la théologie, et les théologiens, des réponses aux incroyants. Le rationalisme averrhoïste n'avait guère que des philosophes, ou même des logiciens, pour missionnaires; la *Somme contre les Gentils* les combattait sur leur terrain. Les théologiens s'occupaient des faits naturels, surtout pour les ramener à leurs causes et à leurs espèces les plus générales. Des œuvres scientifiques, comme certains traités d'Albert le Grand ou de Roger Bacon, faisaient exception. Saint Thomas, lui, bien que parfaitement initié aux données de la science grecque ou arabe (1), suivit plutôt, dans son enseignement et dans ses écrits, la voie commune. Il lui suffit, par exemple, de décrire d'une manière générale les éléments organiques de la perception sensible, sans entrer dans les détails physiologiques très circonstanciés où se complaît Albert le Grand. On peut dire qu'il s'en tient d'ordinaire aux généralités de la philosophie des sciences.

(1) R. P. Mandonnet, *Les idées cosmographiques d'Albert le Grand et de saint Thomas d'Aquin*. (La *Revue Thomiste*, mai 1893, p. 215.)

C'est avec ces habitudes d'esprit qu'il aborde l'étude des sociétés. Voyez-le aux prises avec le texte de la *Politique* d'Aristote : une œuvre essentiellement hellénique par son objet, ses doctrines et ses préjugés. Pour le « philosophe », qui est ici, très visiblement, le « Stagirite », il n'y a qu'un modèle de l'association politique. C'est, à l'exclusion de toute grande nation, — type barbare, — le petit État urbain du type grec, avec sa banlieue cultivée par des esclaves, et son agora où votent et légifèrent, en tout loisir, les membres de la corporation dirigeante habitant la ville : les citoyens. Le modèle de la société domestique, c'est, à l'exclusion de la famille « barbare » ou de la famille rurale, la maison du citoyen, avec ses trois groupes : du mari et de la femme, du père et des enfants, du maître et des esclaves. De cette étude si étroitement localisée, saint Thomas sait extraire un type universel de la famille, dont il retrouve la réalisation jusque chez les Hébreux : « La communion de la vie domestique, ainsi que le dit le Philosophe au Ier livre de la *Politique*, est déterminée par des actes quotidiens, subordonnés aux nécessités de la vie. Or, la vie humaine se conserve de deux manières : individuellement d'abord, en tant qu'un même individu entretient sa vie. Dans cette sorte de conservation l'homme s'aide des biens extérieurs, dont il tire sa nourriture, son vêtement et ses autres moyens nécessaires d'existence, pour l'usage desquels l'homme a besoin d'être servi. La vie humaine se conserve encore sous un autre rapport, celui de l'espèce, par le mariage. Ainsi la communion domestique renferme trois groupes combinés : maître et serviteurs, mari et femme, père et enfants (1) ».

S. Thomas s'arrête donc à une sorte de métaphysique sociale, où il définit, pour compléter sa philosophie, les éléments universels des groupes humains (2). Le Play et son École connaissent ce point de vue, mais ne s'y arrêtent pas. Ouvrez la Classification de M. Henri de Tourville, à l'article *Famille*. Vous trouverez, dans une colonne à part, les éléments généraux de

(1) 1a 2ae q. 105, art. IV, Cf. *in Libros Politicorum*, I, lec. 2.
(2) *Ad complementum philosophiæ, Politic.*, I, 1. Cf. *Ethic.*, I, 1.

la famille : ceux qui sont partout nécessaires à son intégrité et ceux qui peuvent y apparaître ou en disparaître à son avantage ou à son détriment, sans pourtant la faire changer d'espèce. Voici, dans la première catégorie, le père, la mère, les enfants; dans la seconde : les vieillards, les infirmes, etc. (1). Mais ce n'est pas tout : une autre colonne énumère, par ordre, les espèces de la famille : famille patriarcale, famille quasi patriarcale, famille particulariste ou famille-souche. Que signifient ces dénominations? Que peuvent-elles ajouter aux notions philosophiques établies par saint Thomas?

Nous allons le voir, si nous prenons la peine de faire attention aux différences spécifiques de ces quatre types.

Dans toute famille, comme l'observe notre Docteur, l'action combinée des divers membres tend à leur procurer les moyens nécessaires d'existence; il y a donc concours réciproque de la collectivité et de chaque individu. De ces deux efforts, lequel domine? Cela peut beaucoup varier; mais, dans cette variété quasi indéfinie, la science a pu distinguer quatre types fondamentaux.

Dans un premier cas, la collectivité domine absolument, et par le nombre de ses membres, et par l'allure qu'elle leur impose, toute passive, sous un chef omnipotent. C'est le cas des pasteurs nomades dans les grandes steppes asiatiques, vivante image, entre l'Europe et l'Amérique modernes, des temps et des mœurs d'Abraham. Leurs familles, toujours composées de plusieurs ménages collatéraux, vivent étroitement unies sous l'autorité de l'aïeul ou d'un oncle plus âgé : le patriarche. L'individu, absolument faible, indécis, inerte par lui-même, ne travaille et ne pense que sous l'impulsion du groupe. C'est le type absolument communautaire de la vie sociale : la famille patriarcale (2).

Dans un second cas, la communauté se restreint matériellement et atténue sa domination sur les individus. Deux ménages seule-

1. *Cours de Méthode de la science sociale*, par M. R. Pinot, « *La Famille* », la *Science sociale*, t. XII, p. 392.

2. *Les Sociétés issues de pasteurs*, par M. E. Demolins, la *Science sociale*, t. 22. *Les Trois sociétés à formation communautaire de famille*, par le même. *Ibid.*, XV, 165.

ment : celui du père et de l'aîné, son héritier. Type bien connu dans tout le moyen âge et jusqu'à la Révolution, en France. Aujourd'hui, quelques régions de montagnes intransformables et peu accessibles l'ont conservé, malgré le Code civil : telle, la vallée d'Ossau. On y voit poindre une nouvelle force, inconnue aux purs communautaires et opposée radicalement à toutes leurs habitudes : l'initiative individuelle. Les jeunes gens qui ne préfèrent pas demeurer au foyer paternel, célibataires et soumis à l'aîné, émigrent. Les Ossalois s'embarquent pour Buénos-Ayres. Mais ils émigrent et souvent organisent leur travail par groupes, ne se sentant pas, tout seuls, assez forts pour porter le poids de leur entreprise; ils tâchent de faire fortune pour revenir au pays : leur initiative est à la fois forcée et dépendante. Elle atténue la formation communautaire, mais ne la détruit pas dans ce qu'elle a d'essentiel, bien qu'elle y ajoute les rudiments d'une formation différente. Telle est la « famille quasi patriarcale » (1).

D'autres fois, au contraire, la communauté de famille se brise tout à fait, matériellement et moralement. Autant de ménages séparés que d'enfants; autant de ménages indépendants du père. Mais, l'esprit communautaire subsiste au fond de chaque individu : il aime les appuis tout trouvés et ne sait pas réussir tout seul. Le premiers de ces appuis, c'est l'héritage paternel, dont chaque enfant réclame, de plein droit, sa quote-part; en suite de quoi tout domaine, toute industrie, tout commerce, toute fortune se liquide à chaque génération : la famille devient « instable ». Et l'individu a tellement besoin de toutes sortes de secours extérieurs, qu'il mendie en outre, sous toutes ses formes, l'aide de la grande communauté publique, de l'État. C'est le Romain de la décadence que César nourrit et amuse aux frais du fisc. C'est le Français moderne, se bousculant à la porte des carrières administratives, toujours un peu féru d'un socialisme quelconque, et s'en prenant au Gouvernement du mauvais état de ses affaires. Type communautaire déformé,

(1) *La Vallée d'Ossau, la Famille*, par M. F. Butel, t. XIV, 218 et suiv. — *L'Émigration*, t. XV, p. 276.

qui se classe naturellement après le type absolu et le type mitigé (1).

Voici enfin, à l'opposé de ces trois types, la « famille particulariste », ainsi nommée parce que l'action de chaque particulier y est son principal moyen d'existence et de réussite. Plus de ménages en communauté, comme chez les patriarcaux; plus d'individus incapables de se suffire dans la vie en simple ménage, comme chez les instables. Tels, au moyen âge, le Saxon et le Scandinave, conquérants et colonisateurs de la Grande-Bretagne; et de nos jours, l'Anglais et l'Américain avec leur intraduisible *self-help* C'est chose difficile à faire entendre, en France, où un homme qui compte d'abord sur soi et très secondairement sur son groupe, a toujours l'air un peu anarchiste. Tâchons quand même de nous représenter exactement la chose; cette prédominance de l'initiative individuelle sur les appuis collectifs caractérise aujourd'hui la plus répandue et la plus puissante des races humaines. Chaque individu s'y trouve apte à se constituer par lui-même, au besoin en pays neuf, une situation indépendante et un foyer. C'est le type de la « famille-souche », ainsi nommée de cette extraordinaire aptitude de ses rejetons à s'implanter eux-mêmes partout (2).

Là donc où saint Thomas s'est contenté de décrire les traits généraux du groupement domestique, l'École nouvelle cherche à déterminer des types spéciaux. Elle est loin de regarder sa tâche comme finie par la détermination des quatre grandes espèces. Il est au-dessous, écrit M. de Tourville, « comme une gamme » de sous-espèces et de variétés, « faite de tons, de demi-tons et de quarts de tons. Il est donc souvent très délicat de noter la pâle différence qu'il y a entre la dernière nuance d'une classe et la première d'une autre. » Cette œuvre délicate, c'est

(1) *L'État actuel de la Science sociale*, par M. Demolins, *La Science sociale*, t. XV, p. 5.

(2) *Les Sociétés issues de pêcheurs*, par M. Demolins; La *Science sociale*, t. I, p. 110; *Le Bordier norvégien*, t. III, p. 127; *Le Bauer du Lunebourg*, t. III, p. 158; *Le grand Propriétaire anglais*, t. IV, p. 131, par le même; *Comment se fait l'unité du type yankee*, par M. Paul de Rousiers, t. IX, p. 416; *L'État actuel de la Science sociale*, loc. cit.

tout le progrès de la science. Elle permettra, comme le prévoyait Le Play, d'expliquer un jour par leurs causes propres et immédiates les différences variées des races et des civilisations.

On pressent, au point de vue thomiste, l'intérêt de ces découvertes. La connaissance scientifique des divers types de sociétés peut enrichir d'une utile contribution cette morale sociale dont saint Thomas lui-même n'a pas prétendu formuler toutes les applications.

Il s'est, en effet, arrêté aux principes et aux conclusions les plus universelles de son sujet. Nous l'avons vu, plus haut, considérer la famille, abstraction faite de ses formes multiples, dans les conditions générales de justice ou de prudence, ou de toute autre vertu nécessaire à ses divers membres. Cependant, les diverses formes de famille peuvent faire surgir des cas de conscience bien différents et qui réclament des solutions opposées. Il est de toute justice, par exemple, qu'un père assure à ses enfants les moyens d'existence dont ils ont besoin. Voilà le principe universel et immuable. Mais, quels moyens leur assurera-t-il? Chez les Anglo-Saxons particularistes, il leur fera de bonne heure apprendre à ne compter que sur eux, à se tirer d'affaire tout seuls dans leur métier, à se procurer par leur travail l'aisance et plus encore. Et puis, c'est tout. Franklin usait de ses capitaux sans se mettre en peine de laisser un schelling à son fils; Carnegie écrivait naguère : « Je laisserais plutôt ma malédiction à mon fils, que le tout-puissant dollar ». Ces gens-là n'estiment pas devoir d'héritage à leurs fils, parce qu'ils leur ont donné mieux : l'art de faire leur fortune. Et comment ne pas reconnaître qu'ils sont dans la stricte justice de leur milieu? Chez nous, au contraire, il faut qu'un père « laisse quelque chose » à ses enfants; et c'est justice, quand il a été incapable de leur constituer ce capital supérieur du *self-help*. Ainsi, le même devoir de justice peut, selon l'état particulier de la société, prendre des formes entièrement opposées. « La justice, — dit saint Thomas, — doit, à la vérité, s'observer universellement; mais la définition des choses qui sont justes, par institution divine ou humaine, varie nécessairement, selon les états différents des

hommes » (1). La Science sociale, qui a pour objet formel d'expliquer ces divers états, apporte donc une précieuse contribution à la morale.

III. — LA MÉTHODE DE SAINT THOMAS ET CELLE DE LA SCIENCE SOCIALE.

Y a-t-il également des différences de méthode entre saint Thomas et les observateurs nouveaux? Je vais l'examiner à propos des deux procédés généraux admis de part et d'autre : l'Analyse et l'Observation comparée.

En ce qui concerne l'Analyse, nous ne pouvons rencontrer des oppositions formelles, puisque saint Thomas et Le Play sont d'accord sur le point fondamental de la méthode analytique : pousser l'analyse jusqu'aux éléments indécomposables de la société. La divergence ne peut donc porter que sur la nature de ces éléments ou la manière spéciale de les analyser. Voyons donc si, depuis Le Play, on aurait pu découvrir quelque nature d'élément social inconnue à saint Thomas, ou quelque forme nouvelle de procédé analytique.

Au treizième siècle, comme aujourd'hui, la société se composait de familles; les scolastiques s'en étaient bien aperçus. « Il faut, — dit le *Commentaire sur la Politique*, — connaître les parties antérieurement au tout; il est donc nécessaire d'étudier en premier lieu le gouvernement domestique, qui régit et administre les familles, toute cité se composant de familles comme de ses parties » (2). Ces vues sont évidentes et définitives : on ne saurait mieux définir le *genre* d'éléments par où débute l'analyse des sociétés. Saint Thomas a même soin de noter que l'observation doit se baser sur des types sains; les autres, dit-il, n'ont qu'une nature tronquée : *deficiunt a natura* (3). Il a donc très

(1) I^a 2^ae, q. 104, art. III, ad 1^m. Cf. ad 2^m et 2^a 2^ae, q. 57, art. II.
(2) *Politic.*, I, lec. 2.
(3) *Ibid.*, I, lec. 3, cf. II, lec. 1,

bien marqué les conditions générales du procédé analytique, dans son application à la famille.

Ce serait également difficile de mieux déterminer qu'il ne l'a fait, les rapports généraux de la famille avec les autres groupements plus complexes.

La famille, selon lui, tend essentiellement à procurer des avantages comme la nourriture, le vêtement, l'éducation, la propriété, en somme les moyens nécessaires d'existence : *ea quæ sunt vitæ necessaria* (1). Mais elle est loin de pourvoir à tous les besoins de la vie, à son bien-être complet, soit physique, soit moral. Par exemple, telle famille de cultivateurs qui vit de ses terres, aura besoin néanmoins de demander au commerce des produits variés; elle recourt à l'instituteur pour instruire ses enfants, au curé pour les former à la religion, aux autorités communales pour avoir la sécurité chez elle et la paix au milieu de ses voisins. Tout cela, il est vrai, n'est pas strictement nécessaire à l'existence; mais il l'est au bien-être de l'existence : *non tantum ut vivat, sed ut bene vivat* (2). Ainsi, la société, dans son ensemble, renferme des groupements divers, qui, par rapport à divers objets, complètent l'action insuffisante de la famille. Ils lui donnent, par leur action combinée, une existence suffisamment pourvue : *ad vitæ sufficientiam perfectam* (3). Saint Thomas a donc très bien vu que la société forme un « tout organique » dont les divers organes sont complémentaires de la famille. Elle n'est pas seulement, d'une manière toute matérielle, l'élément premier de la société, comme une brique est l'élément d'une muraille. Elle est, de plus, l'organe premier et simple, en fonction duquel se développent la complication, les variétés et l'agencement de tous les autres.

Saint Thomas s'est contenté de cette vue profonde, mais encore toute générale. C'était, sans doute, pour les raisons que j'ai dites, suffisant à sa tâche et à son milieu. Il était ainsi réservé aux observateurs modernes de compléter et d'a-

(1) *Commentaria in Libros Ethicorum*, I, lec. 1, § 1.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

grandir encore cette doctrine, en la spécialisant davantage.

Il faut observer d'abord la famille, c'est très bien : mais quelle *espèce* de famille?

N'y a-t-il pas, en effet, quelque inconvénient à seulement décrire un type moyen et en quelque sorte idéal, formé de la triple combinaison : mari et femme, père et enfants, maître et esclaves? C'est, à la différence près des paysans et des artisans, regardés par Aristote comme les esclaves-nés (1), le type général de la famille du citoyen grec (2) ; c'est d'ailleurs dans la *Politique* du Stagirite que saint Thomas est allé chercher ce type (3). C'est encore, selon notre Docteur, le type général de la maison hébraïque riche ou aisée, après Moïse. C'est enfin, dans les mêmes conditions, un type reconnaissable au treizième siècle dans les grandes maisons féodales, ou dans les bourgeoisies aristocratiques de l'Italie. Mais, quelles que soient son origine et son importance pour un aristotélicien et un observateur du moyen âge, est-ce un type simple de famille? Est-ce un de ces éléments « indécomposables » que doit atteindre l'analyse?

Il ne le semble guère. La famille, ainsi entendue, suppose deux ordres de familles, essentiellement distincts par l'objet même de leurs occupations dominantes. Chez l'esclave hébreu ou grec, chez le serf de la terre féodale, l'occupation dominante, c'est d'exécuter un travail manuel : culture, élevage. Chez le chef de maison, ou le seigneur, l'occupation dominante, c'est de diriger les travaux sans y prendre part de ses mains. Voilà deux espèces d'activités impossibles à confondre dans une même espèce, et qui nécessitent la distinction posée par Le Play entre la famille ouvrière et le patronage (4).

Saint Thomas est loin de l'avoir ignorée. Il touche même à ses racines les plus profondes dans la nature et dans le droit, en constatant l'utilité, pour certains hommes, d'être régis dans le

(1) Aristote, *Politique*, I, v, § 10.

(2) *Ibid.*, I, ii, § 1.

(3) *Commentaria in Politic.*, I, lec. II, 1ᵉ 2ᵉ q. 105, art. iv.

(4) « Est enim societas adunatio hominum ad aliquid perficiendum ; et ideo secundum diversa ad quæ perficienda societas ordinatur, oportet societates distingui et de eis judicari ». (*Contra impugn. Dei cult.*, t. II, cap. III.)

travail par de plus capables qu'eux, dispensés alors de son exécution, afin de le mieux guider (1). Pour lui, comme pour Aristote, cette raison qui justifie partiellement l'esclavage (2), met aussi à jour l'essentielle différence de l'ouvrier et du patron.

Il a suffi d'observer et de suivre à fond les conséquences de cette distinction, pour réaliser quelques-uns des plus beaux progrès de la Science sociale.

La famille ouvrière définie, on s'aperçoit bien vite de sa grande simplicité par rapport à la famille non ouvrière. Les opérations du travail remplissent les journées et la pensée de ses membres. Artisan ou cultivateur, l'ouvrier ne peut se reposer, s'instruire, prier, gouverner même son atelier et sa maison, que dans la mesure où l'exécution de son métier l'exige ou le permet. Il présente donc ce type de vie absolument simple, où domine l'influence du travail manuel ; tandis que les familles non ouvrières jouissent du travail d'autrui et peuvent s'adonner principalement à d'autres occupations non manuelles : commerce, banque, cultures intellectuelles, patronage de l'atelier. Autant de types, de plus en plus compliqués, à mesure qu'ils s'éloignent de la condition ouvrière. Pour aller du simple au composé et de l'incomplet à ce qui le complète, il faut donc analyser en premier lieu la famille ouvrière. C'est à elle, non à la famille en général, que se superposent les autres groupements. Telle est la découverte capitale, commencée par Le Play et achevée par ses continuateurs : Les divers groupements sociaux sont tous complémentaires de la *Famille ouvrière* » (3).

Cette découverte en amenait une autre. La famille ouvrière ne se groupe pas au hasard; autrement, pourquoi ces ressemblances si frappantes de foyer à foyer, entre fermiers de la Beauce, mineurs d'Anzin, hommes d'équipe de n'importe quelle grande gare, et autres ouvriers placés sur un lieu donné dans les mêmes conditions de travail? Le « pli du métier » atténue

(1) 2ᵃ 2ᵃᵉ q. 57, art. III, ad 2ᵐ.

(2) Aristote, *Politique*, I, cap. II, *Comment.*, lec. 3 et 4.

(3) *La Science sociale est-elle une science?* par M. Henri de Tourville, la *Science sociale*, t. I, p. 99 et suiv.

jusqu'aux différences individuelles : signe que le travail façonne la famille ouvrière. Telle est la loi : chacun de nous peut, dans son voisinage, la vérifier en gros. Le Play et ses continuateurs lui ont donné sa formule scientifique et sa démonstration.

Ils ont d'abord établi que, dans certains cas relativement simples, le travail détermine, par les groupements qu'il nécessite, la forme essentielle de la famille (1).

Ces deux découvertes s'éclairent merveilleusement l'une par l'autre. Toute évolution du travail amène une évolution correspondante de la famille ouvrière; or la famille ouvrière est l'organe social en fonction duquel se développent tous les autres; donc, toute évolution du travail est le point de départ d'une évolution complète de la société.

A cette cause se rapportent en définitive les grands mouvements des peuples : ces migrations, cette expansion coloniale, ces évolutions agraires, industrielles, commerçantes, politiques, intellectuelles et morales, où les métaphysiciens ne voient parfois que le jeu des idées, et les historiens, le jeu des souverains. C'est le travail qui, dans la masse des hommes, commande à l'éclosion des aptitudes intellectuelles et des capacités politiques. Il impose au génie lui-même les conditions de son essor et de sa puissance. C'est le travail, par exemple, qui a préparé le terrain de la science juridique, dans le vieux monde romain, profondément agricole, attaché par là, plus que tout autre peuple antique, à la propriété individuelle, et gouverné par un syndicat de grands propriétaires, spéculateurs et usuriers, le sénat. C'est le travail, la vie pastorale, pillarde et guerrière des contreforts du Pinde, qui a déversé sur les cultivateurs primitifs de l'Attique une race conquérante, dédaigneuse du travail manuel, toute prête aux explorations et aux affaires du commerce maritime, aimant à raisonner dans ses heures de loisir et à questionner les sages des pays où elle trafique, rompue dans sa terre natale aux discussions de la « Boulè » : toute prête, en somme, à donner, dans le cadre d'une grande cité en-

(1) *Détermination et classement des espèces du travail*, par M. R. Pinot, la *Science sociale*, t. XI, p. 236.

richie, les orateurs de l'Agora et les philosophes de l'Académie ou du Lycée.

Aussi peut-on dire que les découvertes nouvelles ont dégagé et dégageront de plus en plus les causes immédiates des vicissitudes de chaque race, dans son existence et dans ses rapports avec ses voisines : la « Loi de l'histoire ».

N'omettons pas, cependant, une critique adressée à ces vues par un certain nombre d'esprits élevés. Ils trouvent qu'elles « matérialisent » trop l'histoire des sociétés humaines, en la mettant, abstraction faite de la force propre aux idées et surtout à la religion, sous la domination absolue du gagne-pain.

J'avoue que ces reproches me semblent immérités : ils se fondent sur une observation trop superficielle. Rappelons-nous, avec Aristote et saint Thomas, que l'homme est, par essence, un « animal vivant en société, — *animale sociale et politicum* » (1). Animal supérieur aux autres quant à la raison ; mais aussi, — remarque toujours saint Thomas, — obligé de se procurer par art et travail pénible, la nourriture, l'habitation, tous les moyens d'existence que les autres se procurent sans grande peine et d'instinct (2). Ainsi vit la majeure partie de l'humanité ; c'est le travail qui la domine. Il la façonne et prépare aux idées qu'élabore le petit bataillon des lettrés, des savants et des artistes, la grande masse des individus soumis à leur action. Or, « tout ce qui est reçu, — dit un vieil axiome scolastique et de bon sens, — l'est à la manière de celui qui reçoit ». Une société devient lettrée, savante, artiste, civilisée, de la manière où le travail manuel et la formation qui s'ensuit l'ont disposée à cette évolution.

Pour la religion, il en serait, à ne considérer que le cours naturel des choses, exactement de même. Les patrons et les gouvernements, à leur point de vue professionnel, favorisent un culte dans la mesure où il leur paraît utilisable comme auxiliaire ; ils le jugent au coefficient de ses résultats sur le bien-être temporel, fin immédiate de la société civile. Telle est, au fond,

(1) S. Thomas, *De Regimine principum*, lib. I, cap. I. — Aristote, *Politique* I, 1.
(2) *De Regim. princ.*, loc. cit.

la philosophie ordinaire des édits de persécution et des concordats. Croyants ou sceptiques, pour leur compte individuel, les hommes d'État se retrouvent unanimes en cette philosophie dès qu'il s'agit d'affaires. La religion risquerait donc, si Dieu ne lui avait assuré par lui-même une organisation à part, de varier au gré des vicissitudes du travail et des pouvoirs humains. Les cultes antiques, les Églises nationales protestantes ou schismatiques, en sont les preuves. L'École de Le Play nous amène ainsi à définir en toute rigueur une raison providentielle, — et non la moins immédiate, — de la constitution de l'Église en « société parfaite, subsistante par elle-même », comme disent les théologiens : la question du pot-au-feu domine trop nécessairement la société naturelle pour que Dieu s'en soit remis à ses soins de mener les hommes à leur fin dernière. La science nous fait ainsi toucher du doigt l'incapacité radicale de tout groupe purement humain à poursuivre un but ultra-terrestre. Ce fait, les continuateurs de Le Play l'ont déjà constaté à leur point de vue de savants (1). Il appartiendrait aux théologiens de remonter à ses causes et de nous montrer, sur les données nouvelles et précises de la science, comme quoi l'Église catholique est un miracle social.

On peut donc, sans témérité, croire que l'École de Le Play a le mérite d'avoir formulé dans les meilleurs termes aujourd'hui possibles la « Loi de l'histoire ».

Toute l'œuvre était en puissance dans la très simple distinction de la famille ouvrière et du patronage. C'est l'exacte analyse de cette famille, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec les groupes complémentaires, qui a conduit à réaliser ce progrès. Mais, par quel moyen? Ici nous rencontrons un procédé d'analyse absolument propre à Le Play et à ses continuateurs, dans son emploi spécial. Il faut en rendre compte.

(1) *La Religion est-elle responsable de l'état social?* par M. E. Demolins, la *Science sociale*, t. V, p. 131. — *Les Rapports de la théogonie védique avec l'état social*, par M. A. de Préville, *ibid.*, t. XV, p. 62.

IV. — LES MONOGRAPHIES DES FAMILLES OUVRIÈRES.

Faire une monographie de famille ouvrière, c'est observer, dans ses caractères essentiels et dans ses relations complémentaires avec les groupes, *une seule famille*, choisie comme *type normal* d'une classe entière.

Ce procédé n'est pas difficile à justifier. Dans un même métier et dans les mêmes conditions locales, les familles ouvrières se ressemblent toutes nécessairement, par leurs caractères propres, et par le genre de secours qu'elles réclament des autres groupes : commune, syndicat, école, etc. Nous avons déjà vu, plus haut, ce fait et sa raison d'être. Or, ce qui convient nécessairement à une classe, convient de même à chacun des individus de cette classe : l'observateur n'a donc qu'à observer une famille, une seule, bien choisie dans les conditions normales où vit la classe entière, pour dégager avec sûreté les caractères et les relations de celle-ci. Telle est la monographie. C'est, en somme, un procédé de chimiste et de métallurgiste, un procédé de savant voué à l'observation, que Le Play a transporté en Science sociale. C'est le procédé de l'expérimentateur qui opère sur un échantillon choisi comme type de toute sa classe.

On ne voit pas que la logique puisse s'inscrire en faux contre son usage. On connaît en gros l'existence et les caractères d'une classe : les gens de la vallée d'Ossau, par exemple, sont pasteurs ; ils ont de nombreuses coutumes originales : travail en commun, transmission intégrale du foyer et des biens à l'aîné ; émigration des cadets, etc. Toutes ces données viennent d'une induction sommaire, basée sur l'observation directe ou les témoignages de quelques individus. Elles suffisent à montrer qu'il existe une classe ouvrière distincte, formée par les familles pastorales d'Ossau. De cette conclusion générale, l'observateur « redescend » alors au « singulier », comme disaient les scolastiques. Il observe sur un sujet unique les conditions nécessaires et immédiates de sa vie, ce qui l'autorise à généraliser légitimement les

phénomènes observés. Il peut d'ailleurs, aisément, par une rapide comparaison, se donner le luxe de vérifier l'universalité de ses conclusions.

Non seulement l'École de la Science sociale regarde ce procédé comme suffisant et légitime, elle le tient pour nécessaire. Faute de s'astreindre à cette unité de sujet, l'observateur complique sa tâche et multiplie ses chances d'erreur. Il prend ici les caractères du travail, ailleurs ceux de la propriété; plus loin, les relations avec l'école ou le curé. L'observation sautille : elle ne voit plus l'action liée et continue de tous les éléments de la société sur une même famille. Elle recourt au raisonnement pur, à l'hypothèse. Et il est si facile, dans un agencement aussi compliqué que celui des groupes humains, d'oublier, au milieu de ces observations éparses, un facteur important! Tandis que la monographie, palpant et retournant en tous sens le même sujet, il devient moralement impossible de laisser échapper un fait important et de combler le vide par une formule ingénieuse et illusoire. Si l'on veut bien se rendre compte des avantages de ce procédé, on peut lire, dans la *Science sociale*, la *Monographie du Jura Bernois*, par M. Robert Pinot, et celle de *La Vallée d'Ossau*, par M. F. Butel (1).

Il y a, cependant, des cas où le procédé monographique est impossible. Quand MM. de Tourville et Demolins étudiaient la constitution des Celtes (2), ils n'avaient pas sous la main quelque vieille famille gauloise à monographier. C'est alors que la tâche est délicate; on s'aide de son mieux par les documents de l'histoire, et puis, on trouve aussi, parfois, des analogies, des parités, recueillies sur des types actuels, par des monographies. Mais, en somme, la sagacité personnelle de l'observateur reste à l'épreuve dans la mesure où l'échantillon individuel lui a manqué.

Il y a donc un réel et grand progrès dans le procédé analytique moderne. Il ajoute aux observations générales établies par saint Thomas d'importantes découvertes dues à la précision spéciale de son objet et de son mode d'emploi.

(1) *La Science sociale*, t. III, IV et suiv., et t. XIII, XIV, XV.
(2) *Ibidem*, t. XII et XIII.

En est-il de même pour l'Observation comparée, second procédé essentiel de la Méthode?

Sans aucun doute, puisqu'une analyse plus rigoureuse lui fournit ses matériaux immédiats. Mais là n'est pas encore le progrès spécialement réalisé dans l'emploi de la comparaison. Celle-ci, d'ordinaire, élargit ses résultats dans la mesure où elle a pu varier ses termes; elle aboutit alors à un classement d'autant plus complet. Or, il paraît bien que des termes de comparaison, des types sociaux suffisamment variés ont fait défaut à saint Thomas. Non que son génie se soit trouvé court ou sa méthode fautive; mais le passé ni le présent ne lui fournissaient les types nécessaires. Les transformations économiques et autres de l'Ancien et du Nouveau Monde nous les fournissent. Cette différence dans les *sujets observés* va nous expliquer pourquoi et comment certaines grandes lignes de la classification diffèrent entre saint Thomas et l'École de Le Play.

C'est ce que nous verrons dans un prochain bulletin.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

LE BOUDDHISME

DANS L'INDE ET CHEZ LA RACE JAUNE [1].

II.

COMMENT, PAR SON ORGANISATION SOCIALE, LA RACE JAUNE S'EST TROUVÉE OUVERTE A LA DIFFUSION DU BOUDDHISME (2).

Le Bouddhisme nous est apparu, dès son origine, comme un produit des faits sociaux. Nous avons exposé les circonstances qui ont déterminé ou permis son éclosion, celles qui l'ont rejeté hors de l'Inde, en tâchant de faire apercevoir, dans chacune de ces circonstances, la force sociale mise en jeu, ses moyens d'action et ses effets.

La Loi de Çakya-Mouni n'a pas trouvé, dans la plaine du Gange, au sein des communautés villageoises des cultivateurs soumis au régime de la caste, le terrain qui convenait à sa diffusion; elle a été expulsée de ces campagnes, sans bruit, par la force d'inertie, malgré l'appui que lui avaient donné soit les dynasties mon-

(1) Voir le précédent article, dans la livraison d'août : la *Science sociale*, t. XVII, p. 161.

(2) Sources : Malte-Brun, *Géographie universelle*, t. III (Parent Desbarres). — E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle* (Hachette), t. VI, VIII. — Vte de Cholet, *Excursions en Turkestan* (Plon, 1883). — Dr Potagos, *Dix années de voyage dans l'Asie centrale* (Fischbacher, 1884.) — Société anthropologique de Paris, *Bulletin* 1889. — G. Bonvalot, *De Moscou en Bactriane* (Plon, 1884). — Léon de Rosny, *La Morale de Confucius* (Maisonneuve, 1893). — F. Noël, S. J., *Philosophia sinica;* Pragae, typis universitatis Carolo-Ferdinandæ, 1711.)

tagnardes, soit la classe commerçante et riche. Mais elle a rencontré ailleurs un autre milieu social, propre, celui-là, à lui faire accueil, et à lui fournir d'innombrables adeptes. Les frontières de cette partie de l'Asie où la science des doctrines bouddhiques a germé sans peine sont circonscrites, au Nord, par la région des chasseurs sibériens, à l'Ouest, par celle des pasteurs musulmans des steppes pauvres, et au Sud, comme nous venons de le dire, par les Hindous brahmaniques. Les populations englobées dans le vaste espace ainsi délimité forment divers groupes, présentent de nombreuses variétés; mais toutes cependant conservent entre elles certains points de ressemblance, certains traits communs qui les rapprochent les unes des autres et les séparent des populations voisines. Ces traits généraux formant fonds commun sont : 1° au point de vue social, la constitution de groupements qui supposent un lien patriarcal très puissant dans les familles et l'absence du régime des castes; 2° au point de vue physique, la tendance bien connue et bien apparente, vers la position oblique des yeux et la nuance jaune du teint.

Après avoir ainsi défini ce milieu social, il nous est nécessaire de le désigner par un mot : et comme il présente tous les caractères *d'une race*, c'est-à-dire d'un ensemble d'hommes, qui se sont trouvés soumis aux mêmes circonstances originaires, nous l'appellerons, si on le veut bien, *la* RACE JAUNE.

Pour caractériser et expliquer *la race*, j'invoque ici la communauté des circonstances traversées, depuis l'origine, par les familles qui la composent. Je n'entends pas, par là, nier la parenté réelle, la descendance d'ancêtres communs, qui relie le plus souvent entre eux le plus grand nombre des individus compris dans une même race. Mais si le fait de *commune descendance* n'avait pas été accompagné du fait d'une *commune formation* originaire, jamais aucune race, ni blanche, ni jaune, ni noire, ne se serait établie d'une façon distincte. En effet, si la direction de l'itinéraire primitif n'avait pas été à la fois commune et spéciale aux familles d'une seule et même race, les familles se seraient toutes confondues et mêlées entre elles; le sang mélangé n'aurait pu retenir les caractères, *même physiques*,

qui déterminent un type particulier : les races, au point de vue physique n'auraient pu se sélectionner, et se fixer dans ces traits typiques spéciaux que chacune d'elles conserve encore aujourd'hui.

Il existe donc, pour chacune des grandes variétés de l'espèce humaine, — et même pour un grand nombre de sous-variétés, — un itinéraire primitif suivi en commun ou successivement par les familles desquelles sont sortis, en général, les individus qui composent actuellement la variété ; cet itinéraire relie le berceau premier des hommes avec le lieu de la concentration actuelle de chaque type. *Les circonstances de lieu et de travail qui dominent sur cet itinéraire ont donné à la race sa formation sociale primitive* (1).

J'ai cherché jadis à établir l'itinéraire primitif de la race noire (2), puis celui de la fraction hindoue de la race aryenne (3). Aujourd'hui, nous nous proposerons de retrouver les lieux de passage qui ont conduit les Jaunes vers l'extrême Orient. L'ensemble de ces lieux, par les circonstances qu'il présente ou qu'il devait présenter dans les premiers âges, nous rendra raison des caractères sociaux qui distinguent la Race jaune. Il devra, en outre, nous éclairer sur les motifs qui ont rendu cette race beaucoup plus apte que les races voisines à recevoir et à conserver la doctrine bouddhique : c'est là, en effet, le but de notre présente étude.

I. — L'ITINÉRAIRE PRIMITIF DE LA RACE JAUNE.

Les populations qui composent la Race jaune peuvent se diviser, au point de vue du *travail*, en deux groupes principaux :

(1) Quant aux caractères physiques dont la raison n'est pas révélée par les circonstances propres à l'itinéraire, ou à la station actuelle, il faut évidemment les faire remonter à un type accidentel primitif, spécial à chacune des trois grandes races humaines, et renforcé dans la suite par les alliances consanguines.

(2) V. *Les Sociétés africaines*, chap. XII.

(3) V. dans La *Science sociale*, « la Société védique », 2e et 3e articles, t. XV, p. 55 et suiv., p. 107, 108.

il y a chez elles des Pasteurs nomades et des Cultivateurs.

Les pasteurs sont ceux des grandes steppes de prairie, ces nomades patriarcaux qui ont reçu de Le Play le nom de « véritables sages », et qui lui ont fourni le type de la sociéte simple par excellence. Leur groupe, si remarquable en ce qu'il donne le point initial de la classification des sociétés, est cependant d'une importance numérique très faible, si on le compare au groupe des cultivateurs jaunes. Ces cultivateurs, en effet, sont en nombre immense : ils sont en grande partie réunis, sous la forme de populations compactes, dans les grandes dépressions fluviales de l'extrême Orient. Les vallées de l'Indo-Chine, celle du fleuve Bleu, celle du fleuve Jaune surtout, comptent en première ligne parmi les lieux de la terre que distinguent le nombre et l'agglomération de leurs habitants. Les cultivateurs de la Race jaune constituent l'une des fractions les plus importantes de la population totale du globe. Ils forment le noyau, la masse principale et essentielle de la race à laquelle ils appartiennent; les pasteurs n'en sont, du moins quant au nombre, qu'une part minime et accessoire. C'est donc l'origine, l'itinéraire primitif de ces cultivateurs que nous avons à rechercher.

Les *nomades* de la grande steppe ont certainement concouru à maintenir chez les *sédentaires* de la Race jaune, — du moins chez les plus septentrionaux, — l'esprit patriarcal : mais on ne voit point les envahisseurs nomades se livrer eux-mêmes à la culture du sol qu'ils ont conquis, et ils ne paraissent pas, d'après l'observation des faits actuels, pouvoir être considérés comme la souche d'où est issue la race agricole. Nous devons donc considérer les cultivateurs jaunes comme directement provenus des *communautés primitives qui, adonnées originairement à la culture rudimentaire et à la vaine pâture* (1), s'éloignèrent du berceau premier du genre humain dans la direction de l'extrême Orient. Nous avons à rechercher l'itinéraire qu'ont pu suivre, dans cette direction, les communautés primitives, ainsi définies, qui ont engendré la Race jaune.

(1) V. Dans la *Science sociale, ibid.*, t. XIV, p. 147 et suiv., 157 et suiv.

Il s'agit donc, ici encore, de trouver une voie propre à des migrations de sociétés agricoles, *traversant la zone du globe balayée par le vent desséchant des steppes;* car les cultivateurs de la Race jaune se sont tous fixés à l'Orient des Déserts de sable.

Pour la solution de ce problème, qui se pose à propos de toutes les races de cultivateurs établies à l'Est des steppes pauvres, on ne peut méconnaître l'importance *de la question des eaux*. Sous le climat déterminé par le courant atmosphérique très sec venant du Nord, qui réduit à l'état de steppe cette zone du globe où il domine, l'*irrigation* est la condition indispensable de la culture; il n'y pleut que fort peu, et les sols qui ne peuvent recevoir, par d'autres moyens que la pluie, l'humidité nécessaire à la végétation des plantes cultivées, demeurent des sols intransformables; l'irrigation est la condition *sine qua non* de la fertilité.

Il s'ensuit que, dans les pays soumis au vent des steppes, les différentes méthodes d'irrigation applicables à tel ou tel lieu, l'abondance ou la rareté des eaux, la manière dont on peut les capter et les utiliser, la dimension et la situation respective des territoires arrosés, sont, au point de vue social, les premières circonstances à considérer dans le travail de la Culture.

Or, la question des eaux est intimement liée à celle des reliefs du sol.

Dans la partie médiane de l'Asie, dont nous avons à nous occuper ici, les reliefs du sol sont très énergiquement accusés. Le massif du *Caucase* arméno-persan, d'une part, et celui des *Himalaya*, de l'*Hindou-Kouch* et des monts *Bolor* (1), d'autre part, sont placés comme deux bornes gigantesques à l'Ouest et à l'Est de la zone que parcourt le vent desséchant des steppes.

Les chaînes intermédiaires reliant ces deux massifs sont beaucoup moins élevées; elles sont directement soumises à l'action du courant sec, dont elles traversent le lit. Par suite, elles condensent seulement de petites quantités de vapeurs; elles ne peu-

(1) Je prends cette dénomination générale de *monts Bol or*, ou *Belour*, dans la *Géographie* de Malte-Brun, t. III, p. 138.

vent donner naissance qu'à des ruisseaux ou à de faibles rivières dont les eaux, après avoir fertilisé de petits territoires resserrés et isolés aux pieds des montagnes, sont rapidement absorbées par les sables. Ces petits territoires arrosés sont ceux que nous avons considérés comme le lieu de formation originaire de la race Hindoue et du régime des castes (1).

Le rôle de condensateurs naturels est rempli d'une manière beaucoup plus efficace par les grands massifs montagneux dont nous venons de parler. Leur pouvoir comme récepteurs et accumulateurs des eaux est très considérable, non seulement à cause de la hauteur très grande et de la température très froide de leurs cimes, mais encore par suite de leur situation : ils s'élèvent en effet sur les bords des deux zones terrestres soumises au régime des vents variables et chargés d'humidité. Les glaciers et les névés de ces hautes montagnes alimentent de puissants fleuves dont les eaux, gonflées par une multitude d'affluents, roulent à pleins bords sur de très longs parcours.

Sur les versants méridionaux des deux systèmes montagneux, quatre grands fleuves mènent à la mer les eaux condensées par les hautes cimes. Le Tigre et l'Euphrate, sortis du massif arménien, unissent leurs efforts pour traverser la zone des steppes; leurs vallées, siège de l'antique civilisation chaldéenne, ouvrent une voie de communication, par des territoires cultivables, à travers les Déserts. Mais cette voie conduit en Arabie : elle reste séparée de l'Inde et de l'extrême Orient par les affreuses solitudes de Kerman et du Seïstan, infranchissables pour une race agricole. Les deux autres grands fleuves du versant méridional découlent des glaciers himalayens : l'Indus, dans son cours inférieur, côtoie seulement les déserts de sable, sans les pénétrer; le Gange, rejeté brusquement vers l'Est par le redressement du sol, n'aborde même pas la zone des steppes.

Ainsi, *sur le versant méridional de l'Asie, aucune grande voie fluviale ne conduit à travers les steppes vers les régions cultivables de l'Est;* et sur ce versant la seule route ouverte dans

(1) V. Dans la *Science sociale*, à la Société Védique », t. XV, p. 397.

cette direction à une race de cultivateurs est celle des petits territoires arrosés de l'Iran; la voie de la race Hindoue, déterminant le régime de la Caste.

C'est donc *par le versant septentrional* que la race agricole jaune a pu traverser les déserts.

Suivons, sur ce versant septentrional asiatique, à partir du massif arménien, la série des territoires cultivables qui se prolongent sans de trop grandes lacunes dans la direction de l'Orient. D'abord, les ruisseaux de la longue chaîne de l'Elbourz, très multipliés, assurent à la province aujourd'hui persane du Mazandéran un climat humide et fertile, propre à la culture du riz. Ce climat se continue dans les pays arrosés par l'Atrek, d'où l'on gagne facilement les hauteurs du Petit et du Grand Balkhan, qui encadrent « l'ancien delta de l'Oxus ».

Il paraît certain que ce dernier fleuve, à différentes époques, s'est déversé dans la Caspienne; quoi qu'il en soit, un ensemble de lagunes verdoyantes semé de lacs salés et de sources d'eau douce réunit encore, au pied du plateau d'Oust-Ourt, la Caspienne au cour inférieur de l'Amou-Daria, l'ancien Oxus, et va rejoindre le delta actuel qui marque l'embouchure du grand cours d'eau des steppes dans la mer d'Aral (1).

Voilà bien, depuis le Caucase arménien, un chemin qu'ont pu suivre rapidement, dans les premiers âges du monde, des familles primitives, organisées en communautés à la fois agricoles et pastorales, lorsqu'elles se séparaient du premier groupement des hommes.

Nous sommes donc, avec elles, engagés dans la zone des Déserts, qu'il s'agit de franchir pour aller au delà croître et multiplier sur des territoires plus favorables. On conçoit, en effet, même en admettant une longue période de déversement de l'Oxus dans la Caspienne, qu'une race de Cultivateurs disposant seulement de moyens primitifs et ne pouvant *étendre en largeur* ses cultures, enverra ses essaims en avant : ils arriveront ainsi, en contournant les sables stériles et dangereux du Kara-

(1) V. E. Reclus, t. VI, p. 407 à 410, et la carte p. 417.

Koum, jusqu'auprès de la mer intérieure qu'environnent d'autre part les Déserts non moins sablonneux et perfides du Kysyl-Koum : la mer d'Aral.

D'où provient ce phénomène d'un amas d'eau si considérable, si étendu (1), au milieu de plaines arides et malgré l'évaporation intense que produit le souffle perpétuel du vent des steppes? Évidemment ces eaux viennent de loin ; elles ne prennent pas naissance dans la zone desséchée des Déserts. Pour se rendre dans la dépression aralienne, elles ont traversé les trois quarts de la large zone des sables, ce qui suppose à leur course une grande étendue, à leur flot une grande puissance. A la capacité et à la situation du lac d'Aral doivent répondre de gigantesques condensateurs naturels.

En effet, au bord oriental des Déserts s'élève comme un socle immense le plateau de l'Asie centrale, qui commence au verdoyant Pamir; sur cette base massive se dressent des chaînes de hautes montagnes, dont les pics rivalisent avec les sommets les plus célèbres de l'Himalaya. Deux de ces chaînes déversent dans la région qui nous occupe une partie des eaux qu'elles rassemblent.

Les monts Thian-Chan ou Monts Célestes, appelés aussi Monts Neigeux (Mus-tagh), peuvent être comptés comme une des plus importantes chaînes de l'Asie. Leurs cimes principales, celles du moins dont la hauteur a pu être relevée, forment des saillies de l'écorce terrestre comparables aux plus hautes montagnes de l'Himalaya. Le pic *Kaufman* (6.500^{m}), le pic *Khan-Tengri* (7.300^{m}), etc., supportent les névés immenses et les glaciers dont les eaux s'infiltrent dans toute la masse du plateau qui leur sert de bases.

Plus au Midi, sur le même plateau, et formant comme le nœud qui relie l'Hindou-Kouch à l'Himalaya, se dresse la chaîne élevée des monts *Karakoroum*, auxquels les gens de Cachemire donnent également l'appellation de Mus-tagh ou Monts neigeux. « Ils s'élèvent comme un rempart continu obstrué de glaces

(1) Superficie du lac d'Aral, environ 66.000 kilomètres carrés. — V. E. Reclus, t. VI, p. 410.

qui descendent de 40 à 50 kilomètres au Sud de la crête. Les plus hautes pointes de la chaîne étaient depuis longtemps signalées par les indigènes : ce sont le Macherbroum aux trois cimes, le Goucherbroum et un pic à deux cornes, coupé à l'Ouest par des précipices de plus de 1.000 mètres; il resta longtemps désigné sur les cartes par une simple lettre et un chiffre. Cette montagne, le K^2, connue désormais sous le nom de Dapsang, s'élève à 8.660 mètres d'altitude : elle occupe donc le deuxième rang parmi les sommets de la Terre... Les glaciers que verse le Karakoroum sur ses pentes méridionales, et qui occupent toute une moitié de l'ancien royaume de Baltistan sont, on le sait, les plus vastes de l'Asie et du monde, en dehors des régions polaires (1). » De ces amas de glaces sortent, par des ouvertures en forme de voûte, un grand nombre de cours d'eau rapides, abondants et clairs.

Les deux chaînes dont je viens de parler jouent d'une manière éminente le rôle de condensateurs et d'accumulateurs des eaux. La masse liquide qu'elles émettent alimente, au Nord, plusieurs lacs et plusieurs grands fleuves de la Sibérie; au Sud, le cours de l'Indus, par un certain nombre d'affluents. Mais le plateau du Pamir, le socle qui porte les hautes chaînes, retient, lui aussi, une portion notable de ces eaux; elles filtrent à travers sa masse, et s'en échappent principalement sur le pourtour de trois surfaces concaves qui dessinent, aux pieds du plateau, le commencement de trois grandes dépressions fluviales. A l'Est du plateau, le bassin du Tarim et de son affluent la rivière de Khasgar; au Nord-Ouest, le bassin du *Syr-Daria*; au Sud-Ouest, celui de l'*Amou-Daria* : ces deux derniers fleuves se rendent à la mer d'Aral, dont ils sont les seuls grands affluents.

Ainsi, les eaux de la mer d'Aral viennent du plateau du Pamir, par la voie de deux grands fleuves, assez puissants pour traverser la zone des sables. Le *Syr* présente un cours de 2.200 kilomètres de longueur; celui de l'*Amou* est de 2.600 kilomètres.

Les vallées de ces deux fleuves ouvrent vers l'extrême Orient

(1) E. Reclus, t. VIII, p. 101.

des voies migratoires aux communautés primitives que nous supposions parvenues déjà aux bords de la mer d'Aral, ces voies se dirigent vers les cols du Pamir indiqués au Nord et au Sud de ce plateau par les sources du Syr et de l'Amou.

L'hypothèse de la migration de la Race jaune le long de ces fleuves n'est point gratuite : elle se justifie par les nombreux « témoins » laissés par cette race aux lieux où la culture a subsisté dans les deux vallées, et elle présente des caractères de probabilité qui la placent au-dessus des autres hypothèses possibles. D'abord, nous devons rejeter, en ce qui concerne la Race jaune, entièrement exempte du régime des castes, le trajet par le versant Sud de l'Asie; il me semble également inutile de supposer, pour la migration des cultivateurs jaunes, un long détour par le Nord de la Caspienne et les steppes des Kaïzacks, encore vouées aujourd'hui au seul pâturage nomade. Enfin, l'itinéraire direct au Midi de la mer d'Aral, par les oasis fluviales de Tendjend, de Merw, etc., est trop discontinu au point de vue de la culture : son inaptitude est démontrée par les difficultés qu'ont éprouvées, sur ce terrain, en 1878, les colonnes russes parties du Caucase, et par les travaux pénibles qu'a coûtés l'établissement du chemin de fer transcaspien, entre Askabad et Samarcande (1).

Il est fort à présumer que le peuplement des steppes qui entourent l'Amou et le Syr fut la cause déterminante de l'exode poursuivi vers l'Est par les communautés agricoles établies sur les bords de ces deux fleuves. Les nomades venant du Nord ou du Midi pour parcourir ces Déserts, ceux même qui se détachaient du noyau primitif de la Race jaune, ne pouvaient en effet vivre dans ces steppes pauvres du seul produit des troupeaux; ils devaient recourir au *travail accessoire* des Pasteurs de steppes pauvres; l'exploitation des cultivateurs voisins. C'est ce qui a lieu encore dans cette région, et le déplacement des cultures, la disparition des sédentaires, s'y sont produits à plusieurs reprises. Je n'en citerai qu'un exemple : l'abandon et la ruine des « soixante-dix villes » qui florissaient en Bactriane au temps

(1) V. Vte de Cholet, *Excursions en Turkestan*.

des Séleucides. Une fois les cultivateurs partis, le sable du désert comble les canaux, recouvre les champs jadis arrosés; le vent des steppes fait rapidement son œuvre, effaçant les traces de l'entreprise que les hommes avaient tentée sur son domaine.

L'ancienne Sogdiane, arrosée par le Zerafchan et par d'autres grands affluents du haut Amou; le pays de Ferghana sur le haut Syr, pouvaient offrir aux communautés agricoles un premier refuge contre les incursions des pillards; car ces deux territoires facilement arrosables ne présentent plus la disposition *en longueur* des basses vallées, si défavorable à la concentration et à la défense; ils permettent au contraire, par leur largeur, un groupement plus compact sur un front moins étendu en face des Déserts. En suivant notre hypothèse nous serons conduits à penser que, sur ces deux territoires, la race agricole vit se dessiner au milieu d'elle le premier essai de pouvoir public, justifié par la distribution un peu plus compliquée des eaux, qui sont conduites à de plus grandes distances, et par les nécessités de la défense commune. Nous devrons en tous cas admettre, quelles qu'aient été la cause de la migration et l'organisation politique préalable de la Race jaune, le fait de l'exode de cette race de l'autre côté des montagnes : car son domaine propre commence actuellement au pied du revers oriental du Pamir.

Le plateau du Pamir, semblable à un vaste col que dominent de chaque côté les chaînes surélevées des Thian-Chan et du Karakoroum, est couvert de pâturages. Sillonné de chemins, il est facile à traverser, pendant quatre mois de l'année, pour des groupes de voyageurs munis de provisions. Sur le versant oriental du plateau qui regarde les vallées du Tarim et de Kasghar, les cultures s'élèvent jusqu'à l'altitude de 3.000 mètres (1).

Au sujet du Pamir, je trouve dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie* de Paris une observation intéressante de M. Deniker : « Après avoir, dit-il, fait jouer au plateau du Pamir un rôle trop considérable comme patrie primitive des Aryens, on s'élève trop aujourd'hui contre le Pamir comme lieu d'origine

(1) V. sur le Pamir : E. Reclus, t. VI, p. 312 à 325 : Potagos, p. 70 à 79. Ce voyageur a franchi le Pamir en quatre jours sans difficultés.

de certaines races. Il est cependant un fait certain : c'est que la plupart des races de l'Asie semblent avoir leur point d'origine dans le voisinage de ce plateau. Si le plateau lui-même est inhabité et même inhabitable une grande partie de l'année, et peuplé, le reste du temps, par quelques misérables tribus nomades, autour de ce plateau il y a des populations très sédentaires. *La patrie primitive des Chinois agriculteurs est indiquée dans leurs annales au Sud-Est du plateau, dans le coin Sud-Ouest du Turkestan oriental* (1) ».

J'ai tenté d'indiquer la marche qui a conduit jusque-là les Cent familles primitives.

Mais si la région du Pamir, — par les eaux qui en découlent, — a joué un rôle considérable dans la constitution des races sédentaires de l'extrême Orient, le plateau élevé lui-même, le haut pâturage du Pamir, a rempli une très importante fonction vis-à-vis de certaines races nomades. C'est le Pamir qui commence, vers le Sud-Ouest, la grande et importante région des steppes de Prairie. Si les Mongols, les Khalkhas, les Mantchoux, etc., appartiennent à la Race jaune par leur type physique et par leur caractère social, ne peut-on, à bon droit, rechercher leurs ancêtres parmi les communautés primitives vouées à la culture rudimentaire et à la vaine pâture, qui abordèrent le Pamir par les vallées de l'Amou et du Syr? L'herbe du haut plateau, « c'est la meilleure pasture du monde, car une maigre jument y deviendrait grasse en dix jours », a dit Marco-Polo. Abandonnant le travail agricole qui ne leur fournissait qu'une partie minime de leurs ressources, les communautés riches en chevaux, — comme les gens de Khiva d'aujourd'hui, — se sont laissé tenter par la vie nomade sur ces prairies excellentes où l'air est si léger et si pur; elles ont adopté l'existence que mènent encore au même lieu les tribus nomades des Tcherkess à l'œil oblique; elles ont formé par leur descendance la deuxième branche de la Race jaune, celle des Pasteurs de Prairie (2).

(1) Le haut cours du Tarim, — *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1889, p. 485.

(2) V. E. Reclus, t. VI; Potagos, p. 76.

II. — LA FORMATION SOCIALE ORIGINAIRE DE LA RACE JAUNE.

Les vallées du Syr et de l'Amou-Daria se présentent sous la forme de longs et étroits territoires, bordés par les sables des Déserts, mais susceptibles de culture au moyen de l'irrigation par des eaux tirées des fleuves.

Prenons pour terrain d'observation la vallée de l'Amou-Daria, l'ancien Oxus.

A peu de distance au Sud de la mer d'Aral, commence la grande « oasis fluviale » de *Khiva*. Elle occupe, principalement, sur la rive gauche de l'Amou, une longueur de 70 lieues. « C'est, dit Malte-Brun, aux canaux de dérivation pratiqués sur les bords (1) de ce fleuve que cette partie doit sa fertilité. » La bande de territoire ainsi fertilisé est assez étroite : elle ne s'écarte pas du fleuve, au maximum, de plus de 18 lieues ; elle présente cependant une surface continue de terrains cultivés qui s'étendent au loin ; elle démontre et l'abondance des eaux fertilisantes et la facilité qu'il y a d'en tirer parti par des moyens très primitifs ; car, sous la domination des Tartares Uzbeks (gens très peu capables de perfectionner l'agriculture et la canalisation), et avant de tomber aux mains des Russes, le khanat de Khiva produisait déjà en abondance « le froment, l'orge, le millet, le riz, les pois, les fèves, les lentilles, le tabac, le coton », l'huile de Perse, le raisin et toutes sortes de fruits excellents, et nourrissait cent mille familles de cultivateurs sédentaires, soit 500.000 habitants.

Si nous remontons plus haut sur le cours de l'Amou, nous rencontrons l'oasis de *Tchardjoui*, dépendant également du grand fleuve. La ville est distante de la rive d'environ 8 kilomètres, et cet espace est coupé d'une infinité de canaux que la route franchit sur trente-sept petits ponts. Tchardjoui dépend de la

(1) Malte-Brun, t. III, p. 146.
(2) *Ibid.*

Boukharie, l'ancienne Sogdiane qui doit en majeure partie sa fertilité aux eaux du Zerafchan, grand affluent de l'Amou, et dont le territoire cultivable s'étend sur 80 lieues de longueur. La Boukharie produit d'abondantes récoltes de riz et de soie; le pays est coupé d'innombrables canaux où circule une eau couleur café au lait, dans laquelle les mûriers trempent leurs racines, et qui peuvent recouvrir à volonté les champs voisins de 40 à 50 centimètres d'inondation. On peut voyager en Boukharie pendant huit jours, dit un auteur arabe, sans sortir d'un délicieux jardin. La population sédentaire s'élève au moins à deux millions d'individus, la plupart agriculteurs, habitant de vastes maisons en terre entourées chacune d'une haute levée qui l'abrite contre les eaux que l'on déverse sur les champs (1).

Voici, du reste, comment on fonde aujourd'hui un établissement de culture, soit sur les rives mêmes de l'Amou, soit sur celles de ses grands affluents. Les gens qui, pour une raison quelconque (2), sont obligés de quitter un établissement déjà formé pour en fonder un nouveau, recherchent d'abord le long des bords du fleuve une « bonne place », c'est-à-dire un endroit où les méandres du cours, une profondeur moindre, etc., occasionnent de plus fréquents dépôts du sable et du limon que l'Amou charrie dans sa marche impétueuse. On enlève le roseaux et les tamaris qui croissent sur le terrain choisi; on laboure et on sème *pendant l'hiver,* qui est la saison des basses eaux, et on ouvre au niveau probable de la crue, dans la berge du fleuve, des canaux qui répandront l'eau fertilisante sur les cultures *pendant l'été,* au moment où la fonte des neiges grossit violemment le flot. Le plus fort du travail, et le plus pénible, s'effectue au mois d'avril et de mai; il faut à ce moment sarcler sans relâche, sans *sieste* même, pour empêcher les roseaux de reconquérir le terrain. Le terrain de la vallée propre de l'Amou n'est guère fertile en lui-même, mais il rend cependant de bonnes

(1) Malte-Brun. t. III. p. 148 à 152. — Vte de Cholet, p. 248, 250, etc.

(2) Outre les exactions et la misère, causes fréquentes d'émigration sous le régime des beys musulmans, il y a une autre cause assez fréquente à l'exode des cultivateurs : l'Amou change de place, il mine ses rives, et peut ainsi diminuer ou même supprimer la valeur d'un fonds antérieurement cultivé.

récoltes, grâce au débordement périodique du fleuve, qui donne de grandes facilités d'arrosement.

Tous ces travaux sont bien à la portée d'une communauté d'agriculteurs, qui peuvent à la fois tirer un supplément de ressources des bestiaux paissant dans la steppe, ou dans quelques pâturages un peu meilleurs, et disposer de bras nombreux. Je trouve relaté, dans le voyage de M. Bonvalot en Asie centrale, le récit de la fondation récente d'un village sur le haut Amou, en Boukharie. Vingt ans avant le passage de l'explorateur, six hommes partirent de Kilif à la recherche d'une « bonnne place » ; ils crurent la rencontrer près du bac de Patta-Kissar, défrichèrent le sol comme nous venons de le dire, et semèrent le blé et le sorgho. Une fois le succès bien établi, *leur parenté vint les rejoindre :* il y a maintenant à Patta-Kissar un village de trois cents habitants dont les maisons, groupées au bord d'une ancienne berge de l'Amou, dominent les jardins semés d'arbres à fruits et sillonnés de petits canaux (1).

Sans que nous ayons à énumérer les territoires cultivés qu'arrosent soit l'Amou-Daria, soit le Syr-Daria et leurs affluents, le lecteur comprendra sans peine que, dès les premiers âges, une voie migratoire, présentant toutes facilités à l'essaimage, était ouverte à travers les steppes à une race de Cultivateurs, par l'abondance des eaux qui découlent du Pamir et se rendent vers la mer d'Aral. Je ne prétends nullement ici que l'emplacement des cultures primitives ait coïncidé avec les oasis fluviales actuelles, grandes ou petites : il me suffit de montrer que le parcours de ces grandes vallées permettait, de tout temps, de fonder une série pour ainsi dire continue d'établissements agricoles.

Il y a une grande importance pour nous à étudier les conditions qui s'imposèrent, dans ce trajet à travers les steppes, aux communautés desquelles sont issues les populations sédentaires qui occupent l'Est de l'Asie : l'agriculture en elle-même, comme l'a observé Le Play, ne modifie pas essentiellement les groupe-

1 A. Bonvalot, p. 130, 145 à 149, 225 à 227.

ments familiaux une fois formés, et cela est d'autant plus vrai pour les races de l'Orient, qu'elles pratiquent toutes une même méthode de culture dans des lieux présentant de grandes analogies. C'est donc aux circonstances impérieuses rencontrées, dès l'origine, dans la traversée des steppes qui semblaient élever une barrière entre les races agricoles primitives et les territoires cultivables de l'Est, qu'il faut chercher la raison dominante et déterminante de l'organisation familiale originaire, de la formation sociale première spéciale à chacune des races agricoles de l'Orient. De ces circonstances et des modifications qu'elles ont produites dérivent les caractères particuliers qui distinguent ces races les unes des autres, le « génie » propre à chacune d'elles. Nous avons fait déjà cette étude en ce qui concerne la race hindoue ; nous avons à la faire ici pour la race des *Cent Familles* qui a peuplé le Céleste Empire : le meilleur moyen d'aboutir est de procéder par comparaison.

1° En dehors de la Race jaune, d'autres races humaines ont suivi, en s'éloignant du berceau commun des premiers hommes, des voies fluviales traversant les steppes. La Chaldée est le plus antique et le plus célèbre exemple des sociétés de ce genre. Sa civilisation est toute différente de celle de l'extrême Orient. L'aboutissement à la mer des vallées du Tigre et de l'Euphrate, la variété des régions des Déserts qu'elles traversent, l'étendue immense de ces déserts et l'éloignement de leurs oasis, fondèrent la civilisation chaldéenne sur la base du commerce et des transports; les premiers nomades qui l'environnèrent, ceux qui devaient aller le plus vite et le plus loin, — les Chameliers —, furent plutôt que des pillards, des convoyeurs et des caravaniers reliant au centre primitif du commerce l'Arabie, l'Égypte et la Palestine, l'Arménie et l'Inde.

Il en était tout autrement dans les vallées de l'Amou et du Syr : ces vallées aboutissent, non pas à la mer, mais à un grand lac formé au milieu des steppes; et ces steppes, encore aujourd'hui, malgré le développement immense du commerce dans le monde entier, semblent être restées le dernier asile des sociétés qui vivent de leurs propres ressources en faisant le moins possible

appel au concours des trafiquants. A l'Est des vallées de l'Amou et du Syr, les territoires maintenant peuplés par les innombrables rejetons des cultivateurs jaunes étaient encore, — c'est notre hypothèse même, — entièrement inhabités. La société qui, la première occupa ces vallées fluviales, devait donc être basée, non sur le régime urbain, les transports, les échanges et l'industrie avec l'art agricole comme accessoire, mais bien sur la culture comme art principal et pour ainsi dire unique; sur la culture pratiquée par des communautés patriarcales vivant du *domaine plein*. Il y a, dans un milieu ainsi composé, une force immense au service de l'autorité du patriarche, de la stabilité, de l'attachement aux traditions. Ce régime a été pendant de longs siècles celui de la race des cultivateurs jaunes : lorsqu'ils eurent évacué les oasis fluviales des steppes pour se rendre dans l'extrême Orient, la barrière des hautes montagnes, celle des déserts infestés de pillards devant lesquels ils avaient fui, leur situation à l'extrémité du continent, les ont tenus à l'écart des mouvements, des changements qui s'opéraient dans le reste du monde. La formation primitive reçue en ces lieux solitaires a marqué son empreinte dans le génie de la race : elle a engendré l'*immobilité* proverbiale de la société chinoise.

2° L'antique Égypte nous offre encore un exemple d'une société qui se fondait sur l'irrigation tirée d'un fleuve traversant les Déserts. Mais la race qui a colonisé la vallée du Nil n'arriva pas sur les bords du fleuve avec l'organisation des communautés patriarcales primitives; un immense parcours à travers les Déserts l'avait profondément modifiée, hiérarchisée, divisée en patrons et serfs; à l'autorité familiale, basée sur la parenté, s'était, chez elle, substituée la puissance patronale reposant sur la richesse acquise et sur la capacité. La gigantesque canalisation du Nil fut l'œuvre de ces patrons qui commandaient à de nombreux subordonnés. Au contraire, les petites installations de culture irriguée sur les rives de l'Amou-Daria convenaient à de simples chefs de communautés agricoles. Le point commun entre ces deux sociétés est la nécessité d'un pouvoir coactif, chargé de l'exécution et de l'entretien des biefs principaux d'irrigation.

Cette nécessité profitait, en Égypte, à l'autorité de l'État Pharaonique; sur les fleuves descendant du Pamir, au sein des communautés familiales agricoles, elle profitait à l'autorité du patriarche.

En considérant la puissance du Pharaon, « sans l'ordre duquel nul ne remuait le pied ou la main sur toute la terre d'Égypte », nous pouvons conjecturer l'accroissement de soumission et de respect procuré au chef de communauté familiale par le rôle indispensable dont il est revêtu dans la direction des cultures arrosées.

Tout ce qui nous apparaît jusqu'ici, dans la comparaison des établissements primitifs que nous attribuons à la race jaune, avec ceux qui se sont développés dans les autres vallées fluviales traversant les Déserts, nous révèle des circonstances propres à développer, chez cette race, d'une manière extraordinaire, l'*autorité* du patriarche et l'esprit de *stabilité*.

3° Si nous plaçons maintenant en regard les unes des autres les conditions qui régissent la vie des cultivateurs, soit dans les petits territoires arrosés de l'Iran, soit dans nos grandes vallées fluviales du versant Nord asiatique, voici les différences qui s'imposent tout d'abord à notre attention :

Premièrement, l'étendue même de ces vallées leur permet de recevoir côte à côte un grand nombre de fortes communautés agricoles, en laissant à chacune la place qui lui est nécessaire, sans agglomération ni promiscuité gênantes pour chacune d'elles et destructives de l'autorité purement familiale ou patriarcale. Si la campagne arrosée est large, chaque communauté familiale peut isoler sa demeure au milieu de ses champs, comme on le voit encore en certaines parties de la Boukharie. Si l'établissement est récemment fondé sur le bord même du fleuve, l'isolement n'en est que plus complet. Donc, ici, pas d'entassement forcé qui tende à dissoudre le groupe familial, à remplacer, au-dessus des chefs de ménage, le pouvoir patriarcal par un autre organisme; à substituer, en somme, la « Fraternité » fictive du village à la parenté réelle des habitants, le Conseil public des Cinq Notables au conseil intérieur des anciens présidé par le patriarche.

En second lieu, le sol cultivable disponible peut s'étendre, pour ainsi dire, indéfiniment : l'eau fertilisante, — sauf dans les oasis terminales, — passe sous les yeux des riverains en quantité immense, illimitée, inépuisable pour ainsi dire : il ne s'agit que d'ouvrir son *aryk* pour en avoir autant qu'il en faut. Dans ces conditions, pourquoi constituer les cultures sur le modèle du *métier fermé héréditaire?* La chose serait aussi impossible qu'inutile. Or, si la caste agricole fait défaut, le régime entier de la caste manque de base sociale (1); l'idée même de cette institution n'entrera pas dans les conceptions de la race. Dans chacune de ces familles patriarcales établies sur leurs cultures distinctes et séparées, le concept social premier n'est pas le métier fermé héréditaire, mais *la solidarité familiale*.

Le sentiment de cette solidarité joue un grand rôle : c'est lui qui réunit tous les travailleurs sous l'autorité du patriarche, pour les travaux communs imposés par l'irrigation, en particulier pour le curage et l'entretien du principal canal d'amenée distribuant l'eau entre les rigoles qui fertilisent les cultures de chaque chef de ménage. Chez les cultivateurs à irrigation, comme chez les autres cultivateurs, chaque ménage tend à s'approprier directement le fruit de son travail; mais lorsque l'irrigation est *nécessaire*, et que les circonstances laissent au patriarche la direction de cette part indispensable de l'art nourricier, cette fonction est *le point d'appui sur le sol* de l'autorité patriarcale et la meilleure raison qu'on puisse donner de sa persistance au milieu d'une multitude d'influences tendant à l'anéantir. Je dirai plus : l'autorité du patriarche, ainsi basée sur la nécessité, mais laissant un libre jeu à chaque fraction de la famille pour son administration particulière, est considérablement renforcée, parce qu'elle est plus indispensable, plus bienfaisante et moins contraignante que partout ailleurs (2).

A l'issue de sa voie migratoire, dont nous venons d'observer les caractères, la Race jaune devait rencontrer deux sortes de

(1) V. les précédents articles sur *la Société Védique*, dans la *Science sociale* t. XV, p. 103 et suiv.

(2) V. *Ibid.*, p. 407 et suiv.

lieux de peuplement, appropriées l'une à la portion de ses communautés qui était devenue pastorale, l'autre à la masse persévérant dans la culture. Les pasteurs ont trouvé dans les steppes de prairie, comme l'a montré l'observation faite par Le Play, un territoire éminemment propre à l'extension illimitée du pouvoir patriarcal. Les cultivateurs, en s'établissant principalement dans les grandes vallées fluviales de l'extrême Orient, n'avaient rien à changer à leur mode d'existence, à leur groupement familial et à leur concept social originaires.

A côté des types que nous venons de passer brièvement en revue, ceux du Chaldéen, saisi tout d'abord par le mouvement commercial; de l'Égyptien, divisé en patrons et en subordonnés bien avant d'atteindre le Nil; du villageois hindou, gouverné par son conseil de notables et par la caste brahmanique, — l'observation comparée fait apparaître à nos yeux la silhouette du paysan chinois prosterné devant les ancêtres, juge et justiciable de sa parenté, immuable dans ses mœurs, et plaçant au-dessus de toutes les autres vertus la *Piété Filiale* et l'*Urbanité* communautaire. Parmi les races qui ont traversé les Déserts, aucune n'a été, dans sa formation originaire, placée aussi complètement que la Race jaune à l'abri de tout ce qui pourrait ébranler ou désagréger les communautés primitives, et diminuer la situation du patriarche, aucune n'a rencontré un ensemble de conditions aussi favorables au renforcement de l'esprit patriarcal et de la solidarité familiale.

De même que pour la race hindoue, nous arrivons à justifier ainsi les caractères sociaux particuliers à la Race jaune, par les conditions de son itinéraire *à travers les Déserts*. Il y a là un argument très puissant en faveur de l'opinion à la fois traditionnelle et scientifique que nous avons adoptée, et qui place le berceau de l'humanité, le point de séparation des races, *à l'Ouest de la zone des Déserts*.

Quant aux communautés primitives qui, à partir du premier centre de l'humanité, se sont dirigées vers l'Occident, elles n'ont point été assujetties à suivre, à travers les Déserts intransformables, des voies migratoires exclusivement formées de terri-

toires fertilisables par l'irrigation. Les montagnes avec leurs petits plateaux herbus, leurs pentes, leurs bois et leurs vallées; puis les plaines soumises aux vents changeants et pluvieux, les forêts et leurs clairières, — en un mot, les sols à travaux variés; — puis la mer; — tel fut leur parcours originaire. L'eau tombe directement du ciel sur ce vaste champ de l'Europe que la Providence assignait comme demeure à leurs descendants. L'immensité du sol disponible, la variété des travaux, les relations maritimes, toutes ces circonstances sont autant de causes d'effritement pour le bloc patriarcal, autant de moyens qui permettent à l'individu d'échapper, dans une certaine mesure, à la solidarité familiale aussi bien qu'à la cohésion villageoise et qui se réunissent pour amoindrir la situation du patriarche dans les milieux occidentaux.

L'Europe, sous le point de vue que nous envisageons, n'est pas comparable à l'Asie; et parmi les Asiatiques, la comparaison, comme nous l'avons établi, place la Race jaune hors pair, dans un rang exceptionnel. Il nous est donc maintenant permis de dire, en complète connaissance de cause : *De toutes les races humaines, la Race jaune est celle qui a conféré aux chefs des familles patriarcales la situation la plus haute, et, par suite, l'autorité la plus étendue.*

III. — L'ÉTAT RELIGIEUX DE LA RACE JAUNE.

Chef indispensable et révéré, lien vivant entre tous les ménages de sa lignée, le Patriarche primitif des vallées fluviales que nous considérons ici se trouvait donc dans des circonstances exceptionnellement favorables au maintien de sa situation tout entière.

Il était réellement le chef temporel et le père nourricier de son petit peuple; il en devait rester le suprême éducateur. Le rôle de représentant de la tradition des ancêtres, et de gardien suffisamment armé de la morale, revêtait la personne du patriarche d'un caractère auguste; il semblait plus près de la Divinité, et par suite restait l'intermédiaire désigné entre elle

et les membres de la communauté. Au milieu de ces familles indépendantes les unes des autres, se suffisant chacune à elle-même, et naturellement fermées, la création d'un corps sacerdotal séparé ne se présentait pas comme nécessaire, de même qu'elle n'a pas paru désirable aux Pasteurs de Prairie, chez lesquels le patriarche, remplissant les fonctions de prêtre, recrute dans le sein même de la communauté les auxiliaires qu'il veut s'adjoindre.

Dans la primitive Race jaune, — si l'on admet notre hypothèse sur son parcours suivant les grandes vallées fluviales qui traversent les déserts, — on voit que les circonstances de ce parcours excluaient la formation d'un corps sacerdotal spécial, soit simplement détaché des familles, soit constituant une caste ou corps fermé et que les patriarches de cette race, à cette époque, se trouvaient, comme actuellement ceux de la grande Steppe, placés dans des conjonctures qui conservaient ou conféraient à chacun d'eux, dans sa communauté, le rôle de chef spirituel, de célébrant du culte, en un mot, de *sacrificateur*.

Le sacrifice est l'acte religieux par excellence, celui que l'on retrouve à la base de tous les cultes professés par les diverses sociétés humaines, avec des rites particuliers appropriés aux conditions du Lieu et du Travail qui régissent ces sociétés. Partout cet acte se relie à la tradition laissée par les ancêtres, plus particulièrement au sein des sociétés patriarcales, mais surtout chez la Race jaune qui prime toutes les autres sous le rapport de la patriarcalité. On ne peut guère considérer comme douteux que les premiers chefs des « Cent Familles », auxquelles se rattache traditionnellement le peuple chinois, aient emporté du berceau de l'humanité, avec les notions qui formaient le dogme de la Religion primitive (1), certains rites sacrificiels, propres à eux-mêmes ou à ceux dont ils étaient directement issus, et inspirés par les conditions du Travail (2).

(1) V. dans la *Science sociale*, « La Société Védique », 2e article, t. XV, p. 43 et suiv.

(2) Se reporter, dans la Bible, à la mention des objets différents du sacrifice d'Abel et de celui de Caïn, selon la différence du Travail des deux frères : « Fuit Abel pastor ovium et Caïn agricola. Factum est autem post multos dies ut offerret Cain de fruc-

Les rites sacrificiels conservés par la Race jaune, du moins ceux du sacrifice général et solennel qui est célébré dans chaque famille à époques fixes, se rapportent à l'oblation *des liquides*. Le lait chez les Pasteurs, la bière et l'alcool de grains chez les Cultivateurs, en sont la matière, et le sacrifice en est fait par *effusion*.

Dans notre hypothèse, on doit remarquer ici que le sacrifice du lait ne serait qu'une imitation par les Pasteurs, dénués de grains, du sacrifice primitif institué au sein de la race agricole dont ils sont sortis. Au fond, l'effusion est un moyen de détruire rituellement un liquide, extrait, par la fermentation, des produits de la culture, et qui est censé contenir la quintessence, la partie noble et précieuse de ces produits. Il semble fort probable que le vin, résultat de la fermentation des raisins obtenus par un travail des plus pénibles, fut la plus ancienne matière du sacrifice par effusion; et que, plus tard, dans les régions dont le climat n'est pas favorable à la vigne, le produit de la fermentation des grains, principale récolte, se substitua naturellement à celui de la fermentation des raisins (1).

Nous admettrons sans peine que cette forme traditionnelle de sacrifice, l'*effusion*, conservée chez une race remarquablement attachée à la tradition des ancêtres, figurait parmi les rites sacrificiels pratiqués au sein du groupement initial de l'humanité, et faisait partie, à côté du sacrifice par le couteau et du sacrifice igné, du culte rendu à la Divinité par les premiers hommes.

On retrouve ainsi, disséminés chez des races qui se sont séparées dès les temps les plus reculés, les éléments du Culte Primitif rendu à Dieu par les ancêtres communs de toutes les races humaines. Ce n'est pas sans une profonde et respectueuse émotion que le chrétien y rencontre, assemblées et réunies, ces trois

tibus terræ munera Domino. Abel quoque obtulit de primogenitis gregis sui et de adipibus eorum. » (Genèse, IV, 2 à 4.)

(1) D'après cette hypothèse, on pourrait conjecturer que les premiers ancêtres de la Race jaune doivent être recherchés parmi ceux des premiers hommes qui étaient plus spécialement adonnés à la culture très laborieuse de la vigne. (Cf. Genèse, IX, 20). La vigne est encore cultivée sur certains points de la grande vallée de l'Amou-Daria.

formes de l'acte religieux par excellence; le sacrifice sanglant, le sacrifice du pain et celui du vin.

L'immolation d'un animal par le couteau appelle l'esprit vers la notion d'un Dieu maître de la vie et de la mort, vengeur et rémunérateur, un et tout-puissant. La combustion de l'offrande suivant le rite védique, dont les phases diverses se prêtent au commentaire poétique des Hymnes, met sous les yeux des assistants un agent mystérieux dans son origine, rapide et saisissant dans ses effets, et tout cet ensemble liturgique élève l'âme vers la contemplation d'une substance divine active et pénétrante, à la fois lumineuse et secrète, se propageant et se réunissant, qui semble parler aux hommes dans les crépitements de la flamme dressée vers le ciel (1). Les caractères extérieurs du sacrifice par *effusion* sont tout autres.

Ici, l'objet de l'offrande est un liquide, matière inanimée, fruit du labeur de l'homme; ce qui détruit l'oblation, c'est l'absorption par la terre, par le réceptacle des forces matérielles, par le plus grossier des éléments. La terre boit ce produit d'un travail humain pénible et compliqué; elle l'absorbe comme elle boit l'eau, par un phénomène vulgaire, par l'application muette de lois obscures, avec une évidente inconscience. Rien en cela n'élève l'esprit vers la notion d'un Dieu vivant et maître de la vie, ou d'une substance divine douée de pénétration, d'intelligence et de compatissance. L'idée qui en pourrait naître, en dehors d'une explication traditionnelle, serait absolument indistincte, matérialisée, en raison de la nature prosaïque, brute et « terre-à-terre » (c'est le cas de le dire) de l'agent qui consomme l'oblation. Placez entre les mains d'un cultivateur, d'un paysan, fût-il patriarche, la coupe dont il renversera le contenu sur le sol : l'interprétation de cet acte la plus obvie, au sens de ce sacrificateur enclin par état à considérer le côté positif des choses, sera l'hommage rendu au moyen des fruits de son travail à la grande mère nourricière, au réservoir des forces germinatives, à la *cause* générale de ce qui existe dans l'ordre matériel;

(1) V. dans la *Science sociale* « La Société védique », 2e article, t. XV, p. 42 et suiv., 47 et suiv.

en particulier, par une déduction facile, à la *cause* seconde du sacrifiant et de sa famille, aux ancêtres. Telle est en effet la signification du sacrifice chez la Race jaune; telle est l'application que font les familles chinoises des rites antiques de leur culte privé (1). A part quelques cérémonies d'importation relativement récente, le culte familial des ancêtres constitue toute la religion en Chine.

En se séparant du premier centre religieux de l'humanité, les patriarches de la Race jaune avaient pu emporter, avec leurs rites sacrificatoires, des notions plus élevées, moins incomplètes et moins confuses touchant la Divinité, ou des hymnes relatives au sacrifice, rappelant ces notions et confiées à la tradition orale. On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'insister, combien la partie dogmatique et métaphysique, ainsi que les textes à retenir de mémoire, ont été rapidement perdus par des patriarches-paysans, tandis que les rites matériels, en raison de leur matérialité même, se transmettaient immuablement de génération en génération dans ce milieu si profondément traditionnel. La négligence et l'oubli final du dogme, de la croyance en des vérités de l'ordre métaphysique, est la conséquence naturelle de la conservation indéfinie de la direction du culte par les chefs de famille. Cet abandon des notions contenues dans la Religion primitive résulte donc d'un fait social que nous avons noté, en exposant la formation originaire de la Race jaune : l'impossibilité pour cette race de constituer dans son sein un corps religieux spécial, séparé de la masse et préposé à la conservation de la doctrine, au milieu de la société vouée par état à la gestion des intérêts temporels.

Si les Patriarches-Cultivateurs, jouant le rôle de chefs de la religion, ont laissé s'atrophier et s'évanouir entre leurs mains le dogme et la métaphysique, ils avaient cependant besoin de maintenir dans leurs familles la *morale*, indispensable aux hommes, quelle que soit la forme de leur société. La conservation et la diffusion des préceptes moraux sont confiées, chez les autres

(1) V. Noël, *Philosophia sinica*, passim, notamment p. 7 et 8, 12, 32, etc.

races, à des corps religieux constitués, et ces préceptes peuvent alors s'appuyer sur le dogme dont ces corps ont également la garde. Ainsi les Confréries du Désert fondent leur morale sur la conformité à la volonté d'un Dieu tout-puissant, juge souverain des actions humaines; la Caste brahmanique hindoue fait découler ses préceptes pratiques de la recherche du Bien idéal et de l'idéale Pureté qu'elle conçoit comme les attributs de la substance divine. Chez la Race jaune, la morale nécessaire manque de point d'appui dogmatique : elle doit chercher ailleurs sa base, et la trouve dans les faits sociaux mêmes qui lui sont propres, la situation hors pair du patriarche et la solidarité familiale. Le choix de ce point d'appui de la morale est d'ailleurs en conformité absolue avec la déviation du culte entier, par suite de laquelle l'idée de Dieu disparaît dans le vague et l'indistinct, et l'hommage rendu par le sacrifice va aux ancêtres, considérés comme « la Cause » des sacrifiants. A côté de ce culte dépouillé de toute créance métaphysique, et qui n'a conservé de la Religion primitive que les cérémonies, les rites matériels dont la signification a dévié, il ne peut apparaître qu'une morale basée sur les purs faits sociaux, dépouillée de tout idéal : morale *positive* et *utilitaire :* c'est ainsi que la caractérisent tous ceux qui ont été en rapport avec les populations de la Race jaune (1).

Nous connaissons maintenant et la formation sociale et l'état religieux primitif des populations qui se sont établies dans l'extrême Orient. Il nous reste à conclure, et notre conclusion se borne à faire ressortir les facilités qu'a rencontrées, dans cette formation sociale et dans cet état religieux, l'invasion du Bouddhisme à travers toute cette vaste portion de l'Asie qui demeura si longtemps séparée du reste du monde.

A la fin du précédent article (2), nous avons montré le Bouddhisme rejeté hors de l'Inde où il avait pris naissance, circonscrit à l'Ouest par la résistance des Confréries religieuses du Désert, et conservant seulement la faculté de s'étendre vers l'extrême Orient. C'est l'institution de la caste qui a expulsé du territoire

(1) V. L. de Rosny, *La Morale de Confucius* (texte et commentaires).
(2) V. dans la *Science sociale* « Le Bouddhisme », t. XVIII, p. 173 et suiv.

hindou la Loi de Çâkya-Mouni ; c'est la fidèle conservation des traditions monothéistes, la notion inébranlablement assise du Dieu Un et personnel, qui l'ont arrêtée au seuil des Déserts.

Or, de tout l'ensemble des observations auxquelles nous venons de nous livrer, il résulte précisément :

1° Au point de vue social, que la race répandue dans l'extrême Orient a été, dès son origine, exempte de l'institution de la caste, institution imposée aux Hindous par leur voie migratoire primitive, inutile et inacceptable dans les grandes vallées fluviales qu'a dû suivre originairement la Race jaune.

2° Au point de vue religieux, que cette race, dont la formation sociale originaire exclut la création d'un corps sacerdotal, a vu s'anéantir entre les mains de ses patriarches, malgré la conservation matérielle des rites sacrificatoires, toute idée réelle et distincte de la Divinité.

Ainsi, vers l'extrême Orient, l'expansion du Bouddhisme ne rencontrait plus les deux invincibles obstacles qui l'avaient fait reculer dans toutes les autres directions. De ce côté, la Loi de Çâkya-Mouni trouvait devant elle table rase.

Nous comprenons donc bien comment les adeptes de l'ascète himalayen ont pu s'introduire, s'établir sur ce terrain ouvert. Mais les circonstances que nous venons de relever sont *neutres :* seules, elles ne suffisent pas à expliquer l'immense développement qu'a pris le Bouddhisme chez les peuples de la Race jaune. Nous rechercherons, dans un prochain article, les circonstances *expressément favorables* qui ont activé son expansion.

(*A suivre.*)

A. de Préville.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION.

UN NOUVEAU TYPE D'ÉCOLE.

Si l'on pouvait jamais prétendre résumer la question sociale en une formule, on paraîtrait autorisé à dire qu'elle est surtout une question d'éducation. En somme, il s'agit actuellement de s'adapter aux nouvelles conditions du monde, qui exigent qu'on se rende capable de se tirer d'affaire par soi-même. J'ai montré ailleurs comment les vieux cadres, sur lesquels on avait l'habitude et l'on se croyait même le devoir de s'appuyer, sont, aujourd'hui, brisés ou insuffisants (1).

Nous avons la bonne, ou la mauvaise chance, comme on le voudra, d'arriver au moment où s'accomplit cette évolution fatale. Tout le malaise que nous éprouvons vient du contraste qui se révèle entre notre système d'éducation, conçu d'après des méthodes vieillies, et les nécessités nouvelles de la vie : nous continuons encore, tranquillement, à former des hommes pour une société qui est définitivement morte. Il est excessivement difficile de réagir contre une pareille éducation : je ne sais pas si mes lecteurs s'en rendent compte pour eux-mêmes, mais je ne constate que trop bien le phénomène en ce qui me concerne. Je sens parfaitement qu'il y a deux hommes en moi : l'un, par l'é-

1 *Comment élever et établir nos enfants ?* 1 broch. in-16; Firmin-Didot.

tude scientifique des phénomènes sociaux, voit ce qu'il faut faire et peut en disserter plus ou moins doctement; l'autre, emprisonné dans sa formation première, écrasé en quelque sorte sous le poids du passé, ne peut pas faire ce que voit le premier, ou ne peut le faire que difficilement et partiellement. Ma tête est bien entrée dans la « formation particulariste », qui développe l'initiative, mais le reste de mon être demeure engagé dans la formation communautaire, qui le comprime. C'est le cas de dire, en modifiant un vers célèbre de Virgile : Oh! qu'il est donc difficile de dépouiller sa formation sociale!

Mais ce qui est difficile pour nous et à notre âge, ne l'est pas pour nos enfants; eux, du moins, sont encore comme une cire molle qui peut recevoir des impressions nouvelles et les garder. Si nous sommes condamnés à rester sur la rive, aidons-les à franchir ce Rubicon. Voilà, oui, voilà la grande œuvre actuelle des pères de famille : ceux qui ne la font pas manquent au premier de leurs devoirs et ils en seront cruellement punis dans leurs fils.

Je voudrais, en ce qui me concerne, remplir ce devoir vis-à-vis de mes enfants; aussi ai-je mis à profit, cette année, un nouveau séjour en Angleterre, pour examiner de plus près et à un point de vue pratique cette question de l'éducation. Je souhaite que cette enquête apporte autant de lumière à mes « confrères », les pères de famille français, qu'elle m'en a apporté à moi-même.

I.

Quoique l'éducation anglaise soit beaucoup mieux appropriée que la nôtre aux nouvelles conditions de vie, quoiqu'elle réussisse mieux à former des hommes d'initiative, habitués à ne compter que sur eux-mêmes, cependant les Anglais se préoccupent plus que nous des réformes à apporter à la formation des jeunes gens. Plus avancés que nous dans la voie des transformations modernes, ils sentent davantage l'obligation de se mettre à la hauteur des nécessités qu'elles imposent.

Pour bien comprendre la difficulté en présence de laquelle ils se trouvent, il ne faut pas oublier que l'Angleterre ne forme pas un type social homogène : trois éléments ont concouru à sa formation : le Celte, le Normand, le Saxon. Les deux premiers se rattachent, comme nous, à la formation communautaire; le troisième, seul, appartient à la formation particulariste. Dans un article publié récemment dans cette Revue (1), M. Paul de Rousiers a fort bien exposé, et je n'ai pas à y revenir, comment cette double formation crée, dans les écoles de la Grande-Bretagne, deux tendances très opposées. A vrai dire, ces écoles sont le produit de l'influence celtique et normande combinées, mais constamment et insensiblement modifiées par l'influence saxonne grandissante. S'il m'était permis d'employer une image triviale, mais juste, je dirais volontiers, que le fils enrichi du paysan saxon s'est tout simplement couché dans le lit fait par le seigneur normand et par le lettré celte, sans en changer les draps. En d'autres termes, les méthodes sont restées anciennes, tandis que l'esprit s'est renouvelé. C'est cette opposition qui crée tout le malaise scolaire dont l'Angleterre souffre actuellement et qui explique les efforts que font nos voisins pour en sortir. L'esprit saxon, grandissant depuis un siècle, cherche la formule de la nouvelle école, de celle qui répondra pleinement à ses besoins et à sa formation sociale.

Ce besoin, c'est, essentiellement, de fabriquer des jeunes gens aptes à se tirer eux-mêmes d'affaire dans toutes les difficultés et dans toutes les situations de la vie; c'est de faire des hommes pratiques et énergiques, et non des fonctionnaires ou de purs lettrés, qui connaissent de la vie seulement ce que l'on apprend dans les livres, ce qui à vrai dire, est peu de chose. Le produit qu'ils veulent obtenir est bien celui qui répond le mieux aux conditions inéluctables de l'évolution sociale actuelle : des hommes.

Dans la seconde partie de son article, M. de Rousiers a indiqué, d'après le récent ouvrage de M. Max Leclerc (2), diverses

(1) Voir la livraison d'août, p. 101.

(2) *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*; Armand Colin.

tentatives faites dans ce sens, et qui marquent les premiers tâtonnements en vue de dégager la formule nouvelle. Il cite, comme expression la plus complète de ce progrès scolaire, les huit *Grammar schools* et les deux *High schools* de Birmingham.

Ces écoles sont, en effet, une curieuse manifestation de l'évolution qui est en voie de s'accomplir en Angleterre, mais elles n'en sont pas la dernière expression. Cette évolution a déjà dépassé ce point, ainsi qu'il m'a été donné de le constater lors de mon dernier voyage.

Un jour que je causais avec M. Geddes sur l'enseignement en Angleterre, il me dit : « Nous attendons demain, au *Summer Meeting,* un homme qui pourra vous intéresser, car il est le fondateur et le directeur d'une école établie dans le centre de l'Angleterre et conçue d'après un type nouveau; c'est le docteur Cecil Reddie ». Je fus bien étonné, le lendemain, quand on nous présenta l'un à l'autre.

Il y a, chez nous, un type classique du directeur de collège, du professeur : tenue correcte, vêtement sombre, longue redingote noire, air plus ou moins solennel et compassé d'un homme convaincu qu'il exerce un sacerdoce et qui le laisse voir; la démarche lente, l'attitude réservée, la conversation remplie de sentences propres à former l'esprit et le cœur de la jeunesse. Surtout de la dignité, extraordinairement de dignité.

L'homme qui me serrait vigoureusement la main était tout différent. Avez-vous quelquefois essayé de vous représenter un pionnier, un squatter, dans le Far West? Quant à moi, je ne me le figure pas autrement que le docteur Cecil Reddie. Grand, mince, solidement musclé, remarquablement taillé pour tous les sports qui exigent de l'agilité, de la souplesse, de l'énergie, et avec tout cela, un costume qui complète bien la physionomie, le costume du touriste anglais : blouse en drap gris avec ceinture dessinant la taille, culottes courtes, gros bas de laine repliés au-dessous des genoux, solide paire de chaussures, enfin, sur la tête, un béret. Je donne ces détails, parce que ce type de direc-

teur me semble être l'image vivante du type d'école que je vais vous décrire : l'homme est bien la représentation exacte de l'œuvre.

Le lendemain, qui était un samedi, jour où les cours sont suspendus, nous étions perchés, le docteur Reddie et moi, sur le siège d'un des immenses omnibus anglais qui emmenaient en excursion les membres du *Summer Meeting*. Pendant tout le trajet, et pendant la plus grande partie de la journée, M. Reddie m'exposa l'idée et le plan de son école, répondant à mes questions et m'en posant à son tour.

« L'enseignement actuel, me dit-il en substance, ne répond plus aux conditions de la vie moderne ; il forme des hommes pour le passé et non pour le présent. La majorité de notre jeunesse gaspille une grande partie de son temps à étudier les langues mortes, dont très peu ont l'occasion de se servir dans la vie. Ils effleurent les langues modernes et les sciences naturelles et restent ignorants de tout ce qui concerne la vie réelle, la pratique des choses et leurs rapports avec la société. Notre système de jeux a également besoin d'une réforme, autant que nos méthodes de travail. Le surmenage (*cram*) athlétique est aussi réel que le surmenage classique. Ce qui rend la réforme difficile, c'est que nos écoles subissent l'influence des Universités, pour lesquelles elles préparent un certain nombre de leurs élèves. Or, ces Universités, comme toutes les vieilles corporations, ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes ; un spectre invisible et intangible plane au-dessus du directeur et des maîtres : c'est l'esprit de tradition et de routine, qui a plus de force que l'autorité elle-même.

— Fort bien, mais comment votre école parvient-elle à modifier ce système d'enseignement ?

— Notre but est d'arriver à un développement harmonieux de toutes les facultés humaines. L'enfant doit devenir un homme complet, afin qu'il soit en état de remplir tous les buts de la vie. Pour cela, l'école ne doit pas être un milieu artificiel dans lequel on n'est en contact avec la vie que par les livres ; elle doit être un petit monde réel, pratique, qui mette l'enfant aussi près que

possible de la nature et de la réalité des choses. On ne doit pas apprendre seulement la théorie des phénomènes, mais aussi leur pratique, et ces deux éléments doivent être joints intimement à l'école, comme ils le sont autour de nous, afin qu'en entrant dans la vie, le jeune homme n'entre pas dans un monde nouveau auquel il n'a pas été préparé, et où il est comme désorienté. L'homme n'est pas une pure intelligence, mais une intelligence unie à un corps et on doit aussi former l'énergie, la volonté, la force physique, l'habileté manuelle, l'agilité... »

A mesure que le docteur Reddie me parle, je vois peu à peu se dégager l'idée qui domine et inspire son œuvre, mais elle est encore quelque peu confuse et voilée. Je lui demande alors de m'indiquer, heure par heure, l'emploi d'une journée. Ce tableau et les détails qu'il me donne, — et sur lesquels je vais revenir, — jettent plus de lumière dans mon esprit, et je commence à apercevoir assez nettement le mécanisme de l'institution.

L'excursion que nous faisions, ce jour-là, devait se terminer par la visite de l'ancienne église de Dunfermline, d'où nous devions aller prendre le thé chez un grand propriétaire du voisinage, M. Henry Beveridge. M. Beveridge, qui, depuis trois ans, suit mes conférences au *Summer Meeting*, et qui est un lecteur de la *Science sociale*, avait bien voulu m'inviter à rester chez lui jusqu'à la reprise de mes conférences, le lundi matin. Je lui demandai s'il avait entendu parler de l'École du docteur Reddie. Il me répondit qu'il était allé la visiter et que son fils aîné, âgé de treize ans, devait y entrer dans un mois. Il ne s'était pas contenté d'aller la visiter, il avait encore écrit à plusieurs pères de famille pour savoir s'ils étaient satisfaits de l'enseignement donné à leurs fils. Les réponses qu'il me communiqua me frappèrent par la concordance des appréciations et par l'indication des résultats obtenus; on en jugera par le texte que je donne intégralement :

« Cher Monsieur,

« ... Mon fils est resté un an et demi à l'École d'Abbotsholme : il était âgé de quinze ans; il y a acquis plus d'intelligence qu'il

ne l'avait fait dans les écoles qu'il avait suivies auparavant. Il a grandi physiquement et moralement et j'ai été plus que content des résultats obtenus. Le docteur Reddie est un homme d'une individualité très forte et né professeur; j'estime que la méthode et les principes de l'École sont excellents. Mon fils aimait extrêmement l'École et le genre de travail qui s'y fait, et je crois que c'est un sentiment général parmi les élèves. L'allure morale est parfaite et je suis sûre que vous ne pouvez rien faire de mieux que d'y envoyer votre fils. »

« Cher Monsieur,

« En réponse à votre lettre au sujet d'Abbotsholme, je suis très heureux de satisfaire à vos questions.

Nous avons à Abbotsholme deux garçons, et ils s'y sont, tous deux, perfectionnés sous le rapport de la santé. Ils nous écrivent que le dernier terme s'est passé très paisiblement et qu'ils se trouvent très heureux. La vie y est très saine. On apprend aux enfants à se suffire à eux-mêmes et à être très indépendants. Je trouve le ton moral de l'École élevé et, autant que j'en puis juger, les élèves sont recrutés dans un milieu choisi.

« Il existe une grande franchise entre les maîtres et les élèves. Un des professeurs est venu fêter le Christmas avec nous et nous avons été frappés de voir dans quels termes fraternels il était avec nos garçons. Ces derniers affectionnent tous leurs maîtres.

« Notre fils aîné a fait de rapides progrès dans ses études. Le second est plus en retard, mais bien plus éveillé, et tous deux sont devenus plus actifs. Il y a là un champ très ouvert à la personnalité.

« Il n'y a pas d'enseignement dogmatique particulier; on fait seulement les prières du matin et du soir; en dehors de cela, les élèves vont à l'église paroissiale. Nous sommes congréganistes et nos garçons sont toujours heureux de retrouver leur chapelle.

« Nous espérons envoyer bientôt un autre de nos fils à cette

École, mais il est encore trop jeune : il n'a que huit ans et demi... »

« Cher Monsieur,

« Je peux répondre, avec le plus grand plaisir, à vos questions sur l'École d'Abbotsholme, car mon fils y est depuis quatre termes. Il s'y trouve très heureux et en retire un grand bien. Vous avez pu vous rendre compte, par le prospectus, du but de l'École. L'enseignement classique n'est pas très développé, mais on enseigne les langues modernes et tout ce qui est utile et nécessaire aux garçons dans la vie. Le caractère moral et la santé sont particulièrement étudiés.

« La nourriture est excellente et variée, très différente de celle qui est donnée ordinairement dans les écoles.

« Les principes professés dans le prospectus sont rigoureusement et soigneusement suivis par un homme d'un esprit et d'un caractère très décidés, et en même temps plein de sympathie pour la jeunesse.

« Cette École ne comprenant qu'une cinquantaine d'élèves, chaque enfant peut être plus étudié et suivi avec plus de soin. Je n'y suis resté qu'un jour ou deux et j'ai été grandement impressionné par le charme de la vie.

« A mon avis, ce système d'éducation n'a pas de défaut, excepté (et vous pouvez trouver que ce n'est pas un défaut) le besoin d'un enseignement particulier de l'Écriture sainte.

« La maison est très saine et très confortable. J'ajoute que les maîtres sont des hommes très agréables et très cultivés. Évidemment, le Dr Reddie cherche, dans ses professeurs, des caractères élevés et affinés, afin d'influencer les garçons dans le bien. Plusieurs d'entre eux sont très bons musiciens. »

L'opinion que m'exprimait M. Beveridge et les jugements que l'on vient de lire m'engagèrent à pousser plus loin mon enquête : j'en consigne ici les résultats.

II.

L'École fondée par le docteur Reddie a été ouverte, au mois d'octobre 1889, à Abbotsholme, dans le Derbyshire : elle est située en pleine campagne, au milieu d'un domaine rural, qui est, ainsi qu'on va le voir, un des facteurs importants de ce nouveau système d'éducation. Le prospectus que j'ai entre les mains

VUE DE L'ÉCOLE D'ABBOTSHOLME.

a bien soin de faire remarquer qu' « il n'y a pas de grande ville dans le voisinage. »

Quoique de date récente, cette institution a déjà donné naissance à une autre école constituée d'après le même type par un des professeurs d'Abbotsholme, qui a été formé par M. Reddie ; elle est située au Sud de l'Angleterre, dans le Kent, à Bedales. J'ai sous les yeux un article de la *Review of Reviews*, qui, sous ce titre, *Deux expériences : Abbotsholme et Bedales*, décrit succinctement ces deux écoles, avec des illustrations qui permettent d'avoir une représentation des choses.

Voici d'abord les deux maisons d'habitation, qui me paraissent

bien caractéristiques. Elles ne ressemblent point à nos grands bâtiments scolaires froids et nus; ce sont des cottages anglais. Ils procurent la sensation de la vie réelle et non d'une vie artificielle; ils reproduisent l'aspect de la maison paternelle et non celui d'une caserne, ou d'une prison.

Tout autour, l'air, la lumière, l'espace, la verdure, au lieu de cours étroites et enfermées entre de hautes murailles. Cette première vue extérieure donne l'impression d'une résidence

VUE DE L'ÉCOLE DE BEDALES.

agréable : il n'a pas encore été démontré qu'un collège doive nécessairement avoir une apparence rébarbative.

Cette impression persiste, quand on pénètre à l'intérieur. Voici la salle à manger de l'école de Bedales. C'est tout à fait une pièce de famille; elle est gaie et confortable; le couvert est élégant, la table est couverte d'une nappe; le mobilier est soigné et artistique; un piano, des tableaux, des statues, des fauteuils témoignent d'une égale préoccupation de l'agréable et de l'utile. Comparez cela avec nos odieux réfectoires de collège, et ce premier aspect des choses vous donnera déjà une idée très différente du système d'éducation que l'on doit suivre ici.

Cette impression sera encore plus vive, si j'ajoute que les professeurs et le directeur de l'École, sa femme et ses filles prennent leurs repas avec les élèves. C'est la vie de famille : l'enfant n'est pas arraché violemment de la vie réelle; il n'est pas transporté dans un monde à part et complètement artificiel; il a seulement passé d'un *home* dans un autre, qui en reproduit fidèlement l'image. Ainsi que le dit le prospectus :

SALLE A MANGER DE L'ÉCOLE DE BEDALES.

« Cette école est un *home*, et non simplement un endroit où on donne l'instruction. »

Tel est le cadre; voyons maintenant le tableau.

Je crois que le plus simple est de reproduire d'abord l'horaire de chaque jour, et d'en suivre ensuite les grandes divisions :

6 h. 15 : lever (en hiver 7 h.), suivi d'un léger repas;
6 h. 30 : exercice d'assouplissement et du maniement d'armes;
6 h. 45 : première classe;
7 h. 30 : chapelle;
7 h. 45 : déjeuner (*breakfast*). C'est un sérieux déjeuner à l'anglaise avec

œufs, jambon, etc.; ensuite arrangement des chambres : chaque élève fait son lit lui-même;
8 h. 30 : seconde classe;
10 h. 45 : lunch léger; s'il fait beau, exercice des poumons en plein air, déshabillé jusqu'à la taille;
11 h. 15 : troisième classe;
12 h. 45 : chant, ou natation dans la rivière, suivant la saison;
1 h. : dîner;
1 h. 30 : exercices à l'orgue, ou au piano;
1 h. 45 : jeux et travaux de jardin et de culture, ou excursions à pied, ou à bicyclette;
4 h. : travail à l'atelier;
6 h. : thé;
6 h. 30 : chant, répétition de comédies, musique, concerts, etc.;
8 h. 30 : souper et chapelle;
9 h. : coucher.

La première impression qui se dégage à la lecture de cet horaire, c'est la variété d'exercices qui composent la journée. On sent la préoccupation d'éviter le surmenage et de développer de front toutes les aptitudes naturelles : instruction classique, instruction manuelle, instruction artistique.

La durée se décompose ainsi, entre les diverses catégories de travaux :

Travail intellectuel	5 heures.
Exercices physiques et travaux manuels	4 h. 1/2
Occupations artistiques et récréations de société	2 h. 1/2
Sommeil	9 h.
Repas et temps libre	3 h.
Total :	24.

Ajoutons, que le dimanche, il n'y a pas de classe; les élèves sont maîtres de l'emploi de leur temps.

En somme, chaque jour de la semaine est divisé en trois parties bien distinctes : la matinée est surtout consacrée au travail intellectuel, aux études scolaires; l'après-midi, aux travaux manuels sur le domaine, ou dans l'atelier; la soirée, à l'art, à la musique, aux récréations de société.

Essayons, en suivant cette triple division, de nous rendre compte du fonctionnement de la nouvelle École et des résultats qu'elle produit.

La méthode suivie, pour les études scolaires, est dominée par les principes suivants : « Mettre les élèves en rapport autant avec les choses qu'avec les mots qui les expriment, de manière à procéder constamment du concret à l'abstrait. Élever les jeunes gens dans l'idée de faire usage de ce qui leur a été enseigné et avec le désir d'apprendre pour eux-mêmes, sans le stimulant des récompenses et des prix. »

D'après une opinion très répandue en Angleterre et aux États-Unis, la méthode qui consiste à pousser au travail par l'émulation entre les élèves est défectueuse : elle fonde le progrès sur la jalousie mutuelle et non sur le sentiment du devoir; par là, elle développe un mauvais penchant de la nature humaine. Pour transformer les enfants en hommes, il faut les traiter comme des hommes, en faisant appel le plus possible à leur conscience. « Cette méthode, me dit le docteur Reddie, loin de diminuer l'intérêt des enfants pour le travail, tend, au contraire, à l'augmenter, parce que cet intérêt a pour objet non une récompense, mais le travail lui-même. Il ne faut pas que les enfants puissent croire que le prix, la récompense honorifique, soit le but et la fin de l'éducation. Les écoliers doivent apprendre que la vie n'est pas une loterie, ni la satisfaction de la vanité. »

Je crains que cette manière de voir ne paraisse bien surprenante à un lecteur français, car tout notre système d'enseignement est fondé sur une méthode opposée ; cependant celle que je viens de dire a pour elle l'opinion de nombreux professeurs anglais, qui, au point de vue de la formation de l'homme, paraissent obtenir des résultats très remarquables.

D'après une lettre que je reçois de M. Paul Bureau, les Américains ont le même sentiment. Voici les paroles textuelles adressées à notre collaborateur par le directeur de la High School de Saint-Paul (Minnesota). « Nous ne distribuons jamais de prix à nos élèves, nous ne les faisons jamais composer. Sans doute, il arrive souvent qu'ils traitent ensemble le même sujet; mais, quand je rends compte des travaux de chacun, je veille à ce que, par mes paroles, mes élèves ne *puissent pas deviner lequel a le mieux fait*. Je dis à chacun : Vous avez mieux ou moins bien fait que

la dernière fois ou que telle autre fois, mais jamais vous avez mieux fait qu'un tel. J'estime qu'il est mauvais qu'un enfant puisse se dire : Je suis supérieur à un autre; il faut qu'il se dise : Je suis supérieur à ce que j'étais moi-même il y a huit jours. »

L'enseignement des langues, particulièrement des langues modernes, tient une grande place, dans la nouvelle école et il se distingue nettement de la méthode qui est généralement suivie. Je n'étonnerai certainement personne en affirmant que nous étudions les langues, mais que nous ne les apprenons pas. Manifestement, notre méthode est mauvaise.

Celle de M. Reddie me paraît plus efficace. Pendant les deux premières années, c'est-à-dire pour les enfants de dix et onze ans, l'enseignement est donné en anglais. Pendant les deux années suivantes, on parle le plus possible en français; puis, également pendant deux années, en allemand. Le latin, et, pour certains élèves qui le désirent, le grec, ne sont enseignés qu'ensuite.

On comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, que cet enseignement polyglotte n'est possible qu'à la condition de suivre une méthode pratique, qui consiste, du moins pour les langues vivantes, à apprendre d'abord à parler et à laisser au second plan la grammaire, dont l'étude ne vient que plus tard et dans la mesure strictement nécessaire à la connaissance usuelle de la langue. Cette méthode, généralement inconnue des professeurs de langues, est celle de la nature elle-même : c'est ainsi que nous avons tous appris notre langue maternelle, sans effort, presque sans nous en douter, mais de manière à pouvoir nous en servir, ce qui est bien quelque chose. J'ai, en ce moment, quatre enfants, dont l'aîné a neuf ans; ils apprennent l'allemand d'après cette méthode, c'est-à-dire en parlant avec une gouvernante : leurs progrès ont été extraordinairement rapides. Après quatre mois à peine, non seulement ils se servaient de l'allemand dans leurs jeux, mais, ce qui est le comble de l'art, ils se disputaient dans cette langue! Aujourd'hui, c'est en allemand qu'ils apprennent la grammaire allemande, comme ils apprennent la grammaire française en français. J'ai tenu à

citer cet exemple, que j'ai sous les yeux, pour justifier, s'il en était besoin, la méthode suivie dans la nouvelle école.

Pour que les enfants n'oublient pas les langues apprises dans les années précédentes, ils continuent à les parler pendant quelques heures chaque jour.

L'enseignement des mathématiques est conçu avec le même caractère pratique : on fait faire aux élèves des applications des calculs qui leur ont été enseignés : par exemple, ils confectionnent certains ouvrages dont il leur faut combiner les mesures; ils se livrent à des travaux d'arpentage. On leur a distribué les comptes de dépense de la ferme, du jardin, de l'atelier, des jeux, des fournitures de bureaux, du laboratoire de chimie, de la classe du dessin, de la nourriture, du chauffage; ils doivent les mettre en état et faire, pour cela, tous les calculs nécessaires. On conviendra que cette manière de procéder donne à ces études abstraites un intérêt particulier; chacun en voit l'utilité pratique. Les chiffres s'animent, ils deviennent vivants, ils instruisent à conduire une maison, une exploitation industrielle ou commerciale, ils préparent, en un mot, des hommes pratiques, ils prennent vraiment un caractère social.

L'étude des sciences naturelles a pour point de départ l'observation directe : cela est d'autant plus facile que l'École est établie à la campagne, et que les enfants peuvent recueillir aisément de nombreux spécimens du règne minéral, végétal et animal. En outre, la vie, les habitudes, les parties externes d'un animal sont étudiées avant les organes internes et le squelette; les formes et la structure des plantes, avant leur classification; les noms et les apparences des astres et des planètes, avant les lois de leur mouvement. Les excursions, que nous avons vues figurer sur l'horaire, sont une excellente occasion pour faire ces diverses observations. La science devient ainsi plus naturelle, plus intelligible, plus attrayante; elle pénètre plus facilement dans l'esprit et s'y grave plus profondément. L'étude laisse après elle, non pas le dégoût, comme il arrive trop souvent avec nos méthodes, mais le désir de pousser ses connaissances plus loin, même après la sortie du collège, grâce à l'intérêt qui a été une fois éveillé.

L'histoire est enseignée d'après une méthode qui tend à se rapprocher de celle que nous suivons dans la Science sociale. On se préoccupe surtout d'exciter l'intérêt « par l'*observation de la cause et de l'effet*, dans les caractères et les mouvements du drame, plutôt qu'en promenant la mémoire à travers les faits et les dates ». On cherche à déterminer les relations entre les caractères physiques et politiques du pays et leur développement commercial. On commence par l'étude de l'histoire d'Angleterre, puis on étudie des périodes caractéristiques de l'histoire du monde. Ainsi, avec l'histoire grecque, on montre l'origine d'une partie des sociétés modernes; avec l'histoire romaine, un type de société à grands pouvoirs publics, qui a contribué plus largement à l'expansion de la race au dehors.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, l'enseignement est le même pour tous les élèves, mais ensuite il diffère plus ou moins d'après la profession qu'on désire embrasser. Chacun peut donner plus d'importance à telle matière ou à telle autre, suivant qu'il se destine aux Universités, aux professions libérales ou administratives, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, ou à la colonisation. Cette souplesse de programme, cette absence d'un cadre rigide, dans lequel tous les élèves doivent entrer, n'est pas un des côtés les moins remarquables de cette École. L'enseignement est fait pour les élèves et non, comme il arrive trop souvent, les élèves pour l'enseignement.

En somme, l'idée qui domine toute la partie scolaire du programme, est de ne jamais séparer la théorie de la pratique et d'aboutir, autant que possible, à des connaissances utilisables pour se conduire dans la vie.

III.

Les diverses études que nous venons d'énumérer font l'objet des trois classes de la matinée. Au contraire, l'après-midi est presque exclusivement consacré aux travaux manuels et aux exercices physiques : c'est l'éducation du corps après celle de l'intel-

ligence. Étant donné le souverain mépris, que notre système d'enseignement témoigne pour le corps, c'est certainement cette partie du programme qui doit étonner le plus un père de famille français. Je voyais dernièrement un enfant de neuf ans, externe au collège Stanislas, qui, après avoir étudié toute la journée à l'École, était encore obligé, le soir, de travailler à ses devoirs ou à ses leçons jusqu'à 9 ou 10 heures. Ce surmenage est non seulement désastreux pour la santé, mais il l'est encore pour les études elles-mêmes : il repose sur cette idée fausse que l'on apprend en proportion du temps que l'on passe sur les livres.

L'après-midi (de 1 h. 45 à 6 heures) est consacré aux travaux de jardinage et de culture, aux travaux à l'atelier, ou à des excursions à pied et à bicyclette.

« Notre but, dit le Programme que j'ai entre les mains, est de développer l'éducation physique, le savoir et l'intérêt dans les occupations industrielles, l'énergie dans les entreprises et une appréciation exacte du travail accompli, soit qu'on ait plus tard à le faire soi-même, soit qu'on ait à le diriger. Beaucoup de défaillances dans la vie sont causées par la faiblesse physique : aussi les enfants doivent-ils faire, chaque jour, des exercices physiques et un travail manuel. On en sent le besoin pour donner de l'énergie à tout le corps et pour diminuer sa sensibilité, qui provient du surmenage intellectuel et de la vie trop sédentaire. »

Ici encore, la préoccupation a été de faire accomplir des travaux qui aient un objet et une utilité pratiques, afin de se rapprocher toujours le plus possible de la réalité de la vie. On peut dire que les élèves ont presque bâti eux-mêmes et aménagé leur École : comme Robinson dans son île déserte, ils ont créé une grande partie des objets qui les entourent et dont ils jouissent.

Au moment de la fondation de l'École, le jardin était plein de mauvaises herbes, la ferme remplie de décombres : le tout fut approprié par les élèves. Ils ont fait ensuite des chemins et établi tout un système de drainage. Ils ont goudronné les barrières, mis en peinture les boiseries et les bâtiments, créé un jeu de football avec ses clôtures. Dans l'atelier, ils apprennent les éléments de la menuiserie et de la charpenterie et ont fabriqué eux-mêmes

un grand nombre de meubles à l'usage de la maison. Un homme de ferme s'étant trouvé malade pendant trois jours, des élèves firent volontairement son ouvrage et soignèrent les animaux. Le désir leur étant venu de posséder un cheval, ils se rendirent à la foire et l'achetèrent. Trois élèves plus âgés leur enseignèrent à monter et à conduire.

Pendant l'été, les travaux dans le jardin et dans la ferme prennent naturellement plus d'importance; le cricket et le tennis remplacent le foot-ball. Les expéditions à bicyclettes, ou les excur-

ATELIER DE L'ÉCOLE DE BEDALES.

sions pour faire de la photographie, occupent les après-midi libres.

Parmi les objets fabriqués par les élèves, dans l'atelier, je relève : une table, une armoire, un appareil à plongeur, une maison pour les canards, un pigeonnier, un hangar en bois, deux bateaux; un troisième est actuellement sur le chantier, etc.

Dans le temps même où j'écris cet article, je reçois une lettre de M. Beveridge, qui vient de conduire son fils à l'École d'Abbotsholme et qui veut bien me faire part de ce qu'il a vu :

« Au moment de mon arrivée, m'écrit-il, plusieurs enfants étaient occupés à peindre un jeu de cricket, qu'ils avaient fa-

briqué eux-mêmes l'année précédente. Il est question, en ce moment, de jeter un nouveau pont sur la rivière, qui a trente à quarante mètres de large; les piles seront en maçonnerie, afin

ÉLÈVES CONSTRUISANT UN PIGEONNIER.

d'avoir une résistance plus forte. Tout cela sera fait par les élèves.

« Une petite vallée boisée s'étend des terres de cultures jusqu'aux bâtiments de l'École, qui sont sur une hauteur assez considérable, à cent pieds environ au-dessus de la rivière. Cette vallée est traversée par un très petit cours d'eau. Les élèves ont cons-

truit là une succession de petits étangs ou réservoirs réunis ensemble par un système de chemins. Tous les déblaiements ont été faits entièrement par eux, sauf dans les cas où l'intervention du maçon a été jugée absolument nécessaire.

« On a aussi formé le projet d'augmenter les bâtiments de l'École jusqu'à ce qu'ils puissent contenir cent élèves, nombre extrême que le Dr Reddie pense pouvoir diriger d'une façon complète. Comme travail préparatoire, les élèves sont chargés d'arpenter le terrain et de dresser le plan exact de l'établissement.

« Près de la maison, il y a un laboratoire temporaire de chimie, et un atelier de charpentier où les élèves, sous la direction de Herr Neumann, que vous avez vu à Édimbourg, font des travaux variés, soit pour leur usage personnel, soit pour l'École. On a l'intention, au terme prochain, d'entreprendre des travaux sur bois, d'après la méthode progressive du *Sloyd*, que vous avez vue fonctionner au *Summer Meeting* (1).

« Dans l'intérieur de la maison, je constate l'absence de tout luxe futile, tandis qu'au contraire le mobilier des pièces est des plus confortables. Au lunch, j'ai été frappé de l'apparence heureuse et exempte de contrainte des enfants. Ils étaient assemblés autour d'une demi-douzaine de petites tables, chacune présidée par un professeur. Les prières des repas étaient chantées avec élan et enthousiasme.

« La franchise et la confiance des enfants vis-à-vis de leurs maîtres est très remarquable. Ces derniers ont l'habitude de se promener au milieu de leurs élèves et de se comporter avec eux plutôt comme leurs aînés que comme des personnages d'une caste différente. Ils font constamment usage des expressions de langage des élèves et parfois même emploient certains mots de leur jargon. La seule distinction est une sorte de manteau académique porté par les maîtres.

«... Le Dr Reddie regarde comme un point important d'initier les élèves à la connaissance des affaires du dehors; ainsi, il leur

(1) Nous publierons prochainement, dans le Bulletin, un article sur le *Sloyd*, par M. V. Muller, qui nous accompagnait à Édimbourg.

confie des messages très sérieux, les envoie retirer son argent de la banque, etc... »

Ces diverses occupations usuelles, ces divers travaux manuels ne sont pas seulement un élément d'éducation, un moyen d'acquérir une foule de connaissances pratiques que la théorie ne peut donner : ils ont, en outre, pour but de développer le corps, de le mettre en bon état et de faire ainsi des hommes capables d'affronter avec succès les difficultés de la vie. On comprend dès lors que M. Reddie ait tenu à se rendre compte, d'une façon très exacte, en quelque sorte mathématique, du résultat obtenu, à ce point de vue.

« Nous avons voulu, dit-il, constater le degré de croissance des enfants, afin de voir s'ils étaient bien nourris et si cette vie était convenable pour leur santé. Pour cela, nous avons établi comparativement la croissance de chaque garçon pendant le temps passé à l'École et pendant les vacances. Si le développement corporel avait été moindre pendant le séjour passé à l'École, il est clair que nous aurions dû considérer notre régime comme défectueux. Il est vrai que nos balances ne nous renseignaient pas sur le degré d'agilité et de souplesse acquis par nos jeunes gens, mais il était important de constater que ces qualités n'avaient pas été acquises au dépens du poids *mass*. Les résultats que nous avons constatés sont intéressants ».

Suivent deux tableaux comparatifs, le premier, relatif au poids, le second relatif à la taille, où l'on distingue, pour chacun de ces deux cas, ce que les jeunes gens ont gagné pendant la période d'École et ce qu'ils ont gagné pendant la période des vacances. D'après cette constatation établie, c'est pendant la période d'École que le développement corporel a été le plus grand.

A vrai dire, cette conclusion ne saurait étonner, car le genre de vie que nous venons de décrire est éminemment favorable au développement physique. « Sans faire trop de fond sur ces chiffres, poursuit M. Reddie, ils prouvent du moins, qu'avec son système de nourriture, d'habillement et de vie, notre École est

une fabrique d'hommes forts et solides (1). Nous avons eu à constater peu d'indispositions; même les maux de tête et les rhumes sont rares. Le régime que nous suivons apprend aux jeunes gens que l'homme doit avoir une bonne santé et que les maladies sont le résultat de l'erreur, de l'ignorance, du surmenage, d'une mauvaise entente du travail, ou bien du vice. Nous attachons beaucoup d'importance à enseigner à nos élèves à être très soigneux dans leurs habitudes de propreté et d'hygiène personnelle. » Le tub est, pour tous, d'un usage quotidien; je note ce détail, comme point de comparaison avec nos collèges où l'eau est employée d'une façon si parcimonieuse, qu'elle est presque un objet de luxe.

IV.

Avec les travaux scolaires, qui occupent la matinée, avec les travaux manuels et les exercices physiques, qui occupent l'après-midi, nous sommes arrivés à six heures du soir, qui est l'heure du thé. Il reste encore trois heures jusqu'au moment du coucher. Comment va-t-on les employer?

Suivant la définition de M. de Bonald, « l'homme est une intelligence servie par des organes »; nous venons de voir comment la matinée était consacrée à développer la première et l'après-midi à développer les seconds. Mais l'homme est encore autre chose : il est un être, je ne dis plus seulement social, mais sociable. Pour développer tout l'homme, il faut donc le former en vue de cette sociabilité, il faut en faire un homme bien élevé, qui puisse à la fois trouver et apporter de l'agrément dans la société de ses semblables.

C'est à façonner cet « homme du monde » que sont employées les trois dernières heures de la journée. Le procédé est intéressant à examiner.

(1) Cette appréciation me rappelle un mot bien typique du directeur d'une École anglaise, que m'a cité M. Geddes : pour affirmer la supériorité de sa maison, il se vantait de donner à ses jeunes gens un pouce de largeur de poitrine, de plus qu'aux jeunes gens de toute autre école.

« Notre but, dit M. Reddie, est d'habituer nos jeunes gens à n'être ni gauches ni timides, et à se plaire dans la société des personnes plus âgées. Aussi, chaque soir, se réunissent-ils au salon, où ils se rencontrent avec les dames de l'École et les étrangers qui viennent nous visiter. La pièce dans laquelle se passent ainsi les soirées a été arrangée pour donner l'impression du bonheur et de l'harmonie : les meubles, les dessins, les statues ont été choisies dans ce but. »

De six à neuf heures, l'École est donc transformée en un salon de famille ; mais on ne se contente pas d'y causer : ce temps est consacré à faire de la musique et des chants, à répéter des comédies, à donner des concerts.

La musique, en effet, joue un rôle important à l'École : « C'est une de nos principales préoccupations, dit le Programme. Chaque semaine, nous donnons des soirées musicales et, chaque soir, des exécutions de piano. Cela a une grande influence sur les enfants. Les élèves possèdent autant de violons que d'appareils photographiques. »

Pour les représentations dramatiques, les jeunes gens ont construit eux-mêmes un théâtre. Ces exercices, d'ailleurs, ne sont pas considérés comme un pur divertissement, mais encore comme un moyen sérieux d'éducation. Enfin, chaque semaine, une soirée est consacrée à la lecture des œuvres de Shakespeare.

Nous aurons donné une idée assez complète de cette partie de la vie de l'École, en ajoutant qu'il y a deux Sociétés pour les controverses sur divers sujets et que les élèves publient un journal (*School Magazine*), qui est une sorte de chronique des événements de l'École, avec illustrations et partie littéraire. « Cette publication développe les aptitudes littéraires et l'habileté artistique ; elle donne aux élèves l'idée que leur École est un petit monde complet. »

Un autre élément, qui concourt également au développement du sentiment artistique, est la constitution d'un Musée, en voie de formation et qui comprend déjà des copies de tableaux de grands maîtres, des sculptures, de beaux meubles, etc.

La journée, qui a été commencée par une visite à la chapelle,

se termine de même. Cependant l'École ne se rattache à aucune des sectes du protestantisme ; les pratiques religieuses n'ont donc aucun caractère dogmatique ou confessionnel (*undogmatic and unsectarian*). A la chapelle, comme dans la prière qui est faite avant les repas, on se borne à des lectures tirées de la Bible, à des hymnes ou à des invocations d'un caractère moral et religieux général. Mais, comme la journée du dimanche est libre, les enfants peuvent suivre leur culte particulier dans les paroisses voisines. C'est ainsi que plusieurs élèves, qui appartiennent à la religion catholique, vont entendre la messe dans une église du voisinage.

Au point de vue religieux, le Programme s'exprime ainsi : « La religion tient la grande place dans la vie, et la vie doit en être saturée. Nous ne présentons pas la religion aux enfants comme si elle était une partie de la vie, mais comme un tout organique et harmonieux, qui doit pénétrer l'individu tout entier, malgré la variété des sectes religieuses. Pendant un quart d'heure, le matin et le soir, on se réunit pour exprimer la foi et l'espérance par des signes extérieurs. »

Telle est cette École et tel est son programme. Cette expérience est extrêmement intéressante en ce qu'elle me paraît marquer une évolution nettement accentuée vers un système d'éducation plus approprié aux conditions nouvelles de la vie sociale. Par son caractère pratique, par sa préoccupation dominante de former l'homme et tout l'homme, de développer en lui, au plus haut degré, toutes ses facultés, toute sa puissance d'énergie et d'initiative, cette École tranche résolument, avec les divers systèmes d'enseignement.

Ceci est une orientation nouvelle dans le sens de la formation particulariste, qui tend actuellement à prendre possession du monde. A un monde nouveau, il faut une éducation nouvelle, une éducation qui forme l'homme à ne plus compter sur la communauté, sur un groupe quelconque, mais sur lui-même, une éducation qui en fasse un homme tourné non vers le passé, mais vers l'avenir.

V.

Un jour que je causais de cette nouvelle École avec un de mes amis, il me dit : « Cette expérience est très intéressante ; mais, à mes yeux, elle présente un grave inconvénient, c'est d'être un internat. »

L'internat, tel que nous le pratiquons en France, est en effet une institution aussi malsaine pour l'esprit que pour le corps. C'est la grande caserne, enfermant des centaines d'enfants étroitement parqués, étroitement réglementés, comprimant toute initiative, et plus propre à former des soldats et des fonctionnaires qu'à développer l'énergie virile, la spontanéité, le sentiment de la valeur personnelle.

On ne saurait, sans tomber dans une grossière erreur de classification, confondre avec ce type celui que nous venons de décrire : ils n'ont de commun que le nom ; il faut toujours se méfier des mots, car ils recouvrent souvent des institutions très différentes. Ici, le nombre des élèves est restreint : il est limité actuellement à cinquante et ne s'élèvera jamais au-dessus de cent, suivant la déclaration du docteur Reddie, qui se rend compte qu'au-dessus de ce nombre toute éducation devient impossible. En outre, si les élèves sortent de leur famille, c'est pour entrer dans une autre, celle de leur directeur, qui prend ses repas avec eux et qu'ils retrouvent tous les soirs au salon : c'est en quelque sorte une vie de famille agrandie. Enfin, la rupture avec sa propre famille est bien moins complète que dans notre internat. En effet, les périodes de vacances sont à la fois plus nombreuses et plus longues : sept semaines pendant l'été ; quatre semaines à la Noël ; trois semaines au printemps. Ainsi les enfants se retrouvent dans leur famille pendant trois mois et demi chaque année, et cela en plusieurs fois : ils continuent donc à en subir l'influence.

Chaque type de société a une influence directe sur le mode

d'éducation et il crée le régime scolaire qui lui est le mieux adapté.

Les Sociétés à formation communautaire de famille sont caractérisées par le groupement de plusieurs ménages au même foyer : c'est le type où se sont attardées la plupart des populations de l'Asie et de l'Orient de l'Europe. Là, les enfants ne comptent pas sur eux-mêmes pour s'établir, mais sur leur communauté familiale, qui les gardera dans son sein et pourvoira à leurs besoins, ou qui les recueillera s'ils échouent dans la vie. Dans ces conditions, on sent peu le besoin d'une instruction personnelle et elle est réduite au minimum : la *famille*, parfois avec le concours d'un ministre du culte, suffit à la donner. On sait, en effet, que ces sociétés ne brillent pas par le développement scolaire ; elles représentent, au plus haut degré, le type de l'éducation dans la famille et par la famille.

Dans les Sociétés à formation communautaire d'État, la grande communauté publique prend la place de la communauté de famille dissoute ; c'est alors sur l'État, sur les places nombreuses dont il dispose, dans les administrations et dans l'armée, que compte surtout la jeunesse pour s'établir. La plupart des peuples de l'Occident de l'Europe, notamment la France et l'Allemagne, présentent ce type. Pour obtenir ces places, il faut passer des examens, que l'on rend de plus en plus difficiles, afin d'écarter la masse des candidats. Alors, un système s'impose, qui domine tout l'enseignement : le système du chauffage, le surmenage scolaire, l'entassement indigeste de notions apprises de mémoire, souvent par des procédés purement mnémotechniques. Il ne s'agit pas là de former des hommes préparés à affronter les difficultés de la vie, mais seulement des candidats en état d'affronter les hasards de l'examen. Le type d'école qui se développe spontanément, en vue de ce système de chauffage, est le *grand internat*. Là, tout est sacrifié au but suprême et unique, l'examen. Il semble que la vie du jeune homme finisse à ce terme, et on tâche de l'y amener par un surmenage de tous les instants. Il y a tout avantage à agglomérer dans ces énormes collèges 500, 1.000 étudiants et plus, puisque les maîtres n'ont pas à suivre chaque

enfant, à le former pour en faire un homme, à remplacer le père de famille ; le contact n'est pas nécessaire. A vrai dire, dans ce cas-là, les meilleurs professeurs ne sont pas les plus instruits, ou les plus dignes, ou les plus clairvoyants, ce sont les plus habiles à faire entrer dans la tête des élèves le plus de matières dans le moins de temps possible, ce sont les plus au courant des petits procédés par lesquels on réussit aux examens, les plus au courant des idées, ou des lubies, des examinateurs.

Le troisième grand type de Sociétés, celui des Sociétés à formation particulariste, dont les races scandinave et anglo-saxonne fournissent le spécimen le plus pur, donne naissance à un type d'École bien différent. Ici, l'individu, le particulier, ne compte, pour s'établir, ni sur la communauté de famille, qui est dissoute, ni sur la grande communauté de l'État, qui est réduite au minimum, qui dispose de peu de places, parce que les pouvoirs publics sont peu centralisés et n'emploient qu'un petit nombre de fonctionnaires ; il ne compte que sur lui-même, sur son initiative, sur son énergie nécessaire pour réussir dans une profession indépendante.

Tout l'enseignement doit donc tendre à développer, au plus haut degré, ces aptitudes-là, à former des hommes pratiques. Il faut alors que l'École soit aussi rapprochée que possible des conditions mêmes de la vie. Le type qui se développe spontanément, comme répondant le mieux à cette nécessité, est la *petite École* avec un nombre restreint d'élèves : externat urbain, pour les familles habitant la ville ; internat rural, pour les familles habitant la campagne. Mais ce dernier lui-même tend à se rapprocher de la vie de famille, afin d'isoler l'enfant le moins possible des conditions normales de la vie.

On voit qu'il ne suffit pas de classer les écoles d'après les termes d'internat et d'externat ; le même mot peut répondre à des organisations scolaires absolument différentes, à des états sociaux très dissemblables, et produisant des effets totalement opposés.

D'après cela, on doit apercevoir que le grand obstacle qui s'oppose, chez nous, à une réforme de l'École suivant le type

que je viens de décrire, c'est notre état social, ce sont nos mœurs, qui poussent toute notre jeunesse vers les examens et vers les carrières toutes faites dont ces examens sont la porte. On pourrait donc croire que ce nouveau type d'école ne saurait avoir, pour nous, qu'un intérêt de curiosité. Détrompons-nous.

Tant que le nombre des candidats aux divers examens est resté relativement restreint, les jeunes gens pouvaient avoir l'espoir d'y réussir après un honnête surmenage; mais il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui, notre jeunesse se précipite avec ensemble à l'assaut de ces situations toutes faites : le peuple suit l'exemple de la bourgeoisie. Il y a cent candidats pour une place. Dans ces conditions, l'examen n'est plus, comme autrefois, une porte d'entrée, mais un mur élevé et difficilement franchissable. Pousser ses enfants à aller se casser la tête contre ce mur, n'est pas très sage. Aussi les plus avisés commencent-ils à regarder avec moins de dédain les professions indépendantes. Mais, pour réussir dans ces professions, il faut précisément les qualités que ne donne pas notre éducation actuelle et que tend, au contraire, à développer, au plus haut degré, le type d'École que nous venons de décrire.

Edmond Demolins.

UNE CONTROVERSE

SUR

L'ÉCOLE DE LA « SCIENCE SOCIALE ».

« Ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs. »

(MONTESQUIEU, *Grandeur des Romains*, I.)

« Dès que j'eus reconnu l'inexactitude de plusieurs opinions au milieu desquelles j'avais été élevé, je m'habituai si bien à subir l'autorité de l'expérience, que j'éprouvai bientôt plus de satisfaction à découvrir mes erreurs que je n'en trouvais précédemment à me croire en possession de la vérité. »

(LE PLAY, *Réforme sociale en France*, I, 7, p. 69.)

Un de nos amis a adressé à M. Henri de Tourville un résumé des objections qu'il entend formuler le plus ordinairement au sujet de l'École de la Science sociale. Nous publions en regard de ces objections les réponses faites à chacune d'elles par M. de Tourville.

OBJECTIONS.	RÉPONSES.
I.	
Est-il vrai que Le Play se soit trompé dans sa classification des familles?	*C'est* évident, *puisqu'il a étiqueté du même nom les deux types de famille* que l'Auteur de cette Note

Les collaborateurs de la Revue « *La Science sociale* » ont pris à tâche de continuer l'œuvre de Le Play en perfectionnant sa méthode et en la faisant servir à l'acquisition de nouvelles découvertes. Rien de plus légitime. Le Play n'a pas eu la prétention d'avoir découvert toutes les vérités que comporte l'étude des sociétés. mais il en a fixé un certain nombre qu'on pouvait croire à l'abri de toute contestation. Parmi ces vérités, il en est une qu'il a mise en pleine lumière et qui lui tenait particulièrement à cœur, parce que, d'une bonne constitution de la famille dépend tout le reste, le bonheur ou le malheur des individus comme la prospérité ou la décadence des sociétés. Opposant la famille-souche à la famille instable, il avait établi la supériorité que donne à la première sur la seconde la possession permanente du foyer domestique.

trouve si opposés l'un à l'autre : *type prétendu de la famille-souche, et type de la famille anglo-saxonne. Grâce à cette confusion, Le Play, qui vantait par-dessus tout le type anglo-saxon* (*voir sa* Constitution de l'Angleterre), *a attribué les qualités de ce type à des pratiques qui ne sont pas celles des Anglo-Saxons. La science, aujourd'hui, vante comme lui le type anglo-saxon, mais elle reconnaît que les pratiques anglo-saxonnes, causes des qualités de la race,* ne sont pas celles que Le Play a observées chez les Paysans du Lavedan.

Entre ces deux types de famille, il est clair comme le jour que la supériorité reste au premier. Mais il y a un type supérieur à celui de la famille décrite par Le Play à titre de famille-souche. Il s'est trompé sur son échantillon. Personne ne soutiendra que les Paysans des Pyrénées, *qu'il a décrits, présentent* le type anglo-saxon, *avec lequel il les a confondus. La science a donc* ajouté *aux travaux de Le Play et ne les a pas détruits. Elle a distingué, et elle n'a pas démenti.*

Par là, en effet, se maintient la *tradition* qui fait bénéficier chaque génération de l'expérience acquise et du travail *accumulé* par la génération précédente.

Le travail accumulé *par la génération précédente n'est rien, aujourd'hui, en comparaison du travail* produit par les inventions nouvelles. *Le travail a complètement cessé d'être* traditionnel, *il est* innovateur *sans répit et sans mesure. Et ceci procède de l'organisation des sciences, qui ont remplacé la lente et incapable observation fournie par l'expérience de rencontre. Donc, comme toute la société repose sur le travail, elle ne repose plus aujourd'hui sur la* tradition des méthodes, *mais sur la* capacité aux innovations. *Ainsi, tout le système social est retourné. C'est ce que l'Auteur de la Note ne paraît pas sentir et connaître. On aurait pu être épouvanté de ce retournement de l'organisation sociale, si on n'avait pas eu sous les yeux la solution anglo-saxonne, qui montre la manière de s'en tirer avec succès.*

Par là, se maintiennent *l'autorité morale* du père sur les enfants, l'esprit de solidarité et d'union entre les membres de la même famille. Par là, se trouve facilité l'exercice *du patronage*, qui est le premier des devoirs sociaux, le plus nécessaire, la meilleure barrière à opposer aux fauteurs de désordre. Par là, enfin, se trouvent constituées les *Autorités sociales*, que Le Play signale avec raison comme un grand bienfait pour les nations qui en sont abondamment pourvues.

La société anglo-saxonne pratique l'autorité paternelle, *le* patronage *et les* autorités sociales, beaucoup plus que nous ne le faisons en France, *contrairement à ce que pense l'Auteur de la Note.*

Le grand propriétaire foncier résidant sur ses terres, dirigeant lui-même la culture de ses domaines, voué par tradition au service du bien public, lui apparaissait comme le type supérieur à recommander aux privilégiés de la fortune. A l'autre extrémité de l'échelle, l'ouvrier des villes et des campagnes moralisé par la possession de sa maison et d'un champ, rattaché ainsi à la grande armée de la conservation sociale, le foyer du plus humble des laboureurs mis à l'abri des exactions du fisc ou même des revendications des créanciers, tel était le but qu'un législateur prévoyant devait s'efforcer d'atteindre : du moins tous les amis de la paix sociale en étaient persuadés.

En regard de ces conclusions qu'on pouvait croire, je le répète, définitivement acquises, voici qu'on nous propose un objectif entièrement différent.

En Amérique, le père ne se préoccupe pas de laisser à ses enfants l'établissement qu'il a créé; comme il est presque toujours l'auteur de sa propre fortune, il prétend en faire ce qu'il voudra : il invite simplement ses fils à l'imiter (1).

Le régime social que résume ici très bien l'Auteur de la Note est incompatible avec les conditions d'existence que les Anglo-Saxons ont été les premiers à subir et qui s'imposent aujourd'hui aux Français. Tous les peuples sédentaires, qui ne s'enfermeront pas chez eux comme les Chinois, *subiront à leur tour conditions nouvelles. Ou la Grande Muraille, ou la famille anglo-saxonne : le dilemme est net. Ou le* culte du passé QUAND MÊME (!) *ou* l'aptitude à bien user du nouveau : *voilà l'avenir.*

(1) Je tiens cette affirmation pour vraie, parce que je l'ai rencontrée à plusieurs reprises dans la Revue, mais alors je ne m'explique pas très bien l'institution de *Homestead.*

RÉPONSE : *M. Bureau vient de présenter à l'Institut un* Mémoire, *qui a obtenu le prix Rossi, et qui démontre les erreurs accumulées sur la représentation parfaitement fausse de l' « Homestead Exemption ». Il faut regarder de près à toutes choses.*

Les jeunes Américains, sachant qu'ils n'ont pas à compter sur l'héritage paternel, sont familiarisés de bonne heure avec cette pensée que leur destinée est entre leurs mains, qu'elle dépend de la somme de travail, d'intelligence et d'habileté qu'ils sauront déployer pour se créer une situation indépendante. Ils se jettent dans la lutte pour l'existence avec cette conviction, et tous, ou presque tous, réussissent.

Il faut avouer que ce type, parfaitement rendu par l'Auteur de la Note, est incomparablement supérieur, d'après son seul énoncé, au type précédent. La puissance de la race est, ici, dans les hommes eux-mêmes *et non dans leurs petits cadres matériels,* qui ne peuvent pas résister aux secousses économiques. *L'expérience en est faite tous les jours : les liquidations de toutes les « bonnes familles » et de leurs foyers, avec leurs domaines, vont à fond de train.*

On conçoit que, dans une société constituée de la sorte, il ne saurait être question de la permanence du foyer domestique. L'Américain, qui change trois ou quatre fois de métier, s'il le faut, pour arriver plus vite à faire fortune, ne tient nullement à s'attacher à un lieu plutôt qu'à un autre. De là une instabilité matérielle qui contredit, à première vue, les conclusions de Le Play sur la famille-souche.

L'instabilité matérielle ne fait pas obstacle à la *production* de la richesse, mais elle est incompatible avec sa *conservation* et sa bonne *répartition*.

Il n'y a qu'une manière de conserver *la fortune, c'est de continuer à la* produire. *Et rien ne gêne tant sa* répartition, *que quand elle cesse sa* production. *C'est la production qui est le nœud de tout cet organisme vital. Les plus incapables de fonder un autre foyer que le foyer paternel sont vite les plus pauvres (ce qui n'est pas* conserver *la richesse) et nécessairement les plus serrés (ce qui n'est pas* répartir *la richesse). Le Play vantait le foyer stable comme* productif *de la richesse, ce qui a cessé d'être avec la concurrence universelle établie par les moyens de transport à vapeur.* Les localités sont débordées.

Je touche ici au vif de mon sujet, car c'est de cette antinomie apparente entre le type de famille qu'on rencontre dans le Nouveau Monde et la famille-souche du Vieux Continent, qu'est née une théorie nouvelle qui s'est fait jour depuis quelque temps dans les colonnes de la Revue, théorie qu'il me reste à apprécier.

II.

D'après cette théorie, les familles se distingueraient entre elles, non par le mode de transmission de leurs biens, mais par le genre d'éducation qu'elles donnent à leurs enfants. La classification proposée par Le Play : famille patriarcale, famille-souche, famille instable, devrait être abandonnée. Il n'y aurait plus en présence que deux types de famille, les unes *à formation communautaire*, — c'est la famille patriarcale et ses dérivés, où chaque enfant, habitué à compter sur l'assistance de la communauté, perd, par là même, toute aptitude au travail, à l'effort individuel ; — les autres, *à formation particulariste*, où la perspective d'être abandonnés à eux-mêmes, quand ils auront atteint l'âge d'homme, développe au plus haut degré les qualités d'énergie et d'initiative qui assurent la prépondérance d'une race. Voilà bien la thèse ; examinons ce qu'elle peut avoir de fondé et tâchons de démêler la part de vérité et d'erreur qui s'y trouve contenue.

Certes, on a raison de nous vanter l'esprit d'initiative des Américains, leur énergie que rien n'abat, qu'aucun échec ne décourage. La volonté est la faculté maîtresse de l'homme et, là où elle se déploie avec son maximum d'intensité, l'homme est plus homme, si je puis m'exprimer ainsi. Mais doit-on en faire honneur

Le Play lui-même a parfaitement senti et dit que le mode de transmission des biens agissait surtout par son influence sur l'éducation. Il y reconnaissait une sanction de l'autorité paternelle, un moyen pour le père d'avoir prise sur ses enfants. Il y trouvait le point d'orientation qui décidait de la voie où le père engageait ses enfants. Et cela est absolument vrai : tel héritage en vue, telle éducation. *C'est là ce qui fait que les enfants, qui ont en vue une fortune léguée par leurs parents et déchargée de risques, grandissent normalement dans la seule idée de jouir.*

uniquement à leur système d'éducation? Ne faut-il pas y voir surtout l'influence de la *race* et du *milieu*, autrement dit des conditions toutes spéciales dans lesquelles le peuple Américain s'est constitué? J'entends par *l'influence de la race* les qualités, bonnes ou mauvaises, transmises par voie d'hérédité.

Nous sommes portés à agir comme ont fait nos pères, à imiter ce que nous voyons faire autour de nous, c'est incontestable. Or, en Amérique, les fortunes, comme les villes, s'élèvent avec une rapidité inouïe; chaque jour, de nouvelles industries se créent, de nouveaux territoires sont ouverts à la colonisation; il y a là un puissant stimulant pour l'esprit d'entreprise; chacun veut imiter ce qu'il a vu faire par son voisin, chacun veut arriver à la fortune et, de fait, beaucoup y arrivent. En serait-il de même chez nous, et nos enfants élevés à l'Américaine réussiraient-ils à faire fortune dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture? J'en doute. C'est le cas de dire : vérité au delà de l'Atlantique, erreur en deçà. Nous sommes un peuple de formation ancienne; nous cultivons un sol appauvri par une culture séculaire; nous payons dix fois plus d'impôts que les Américains; nous avons le service militaire obligatoire qui soustrait pendant plusieurs années toute la population valide aux travaux des champs et à ceux de l'atelier. La démonstration a été faite cent fois, il est inutile de la recommencer. Pas de comparaison possible entre les produits que

Le Play, au nom de l'observation, a énergiquement protesté contre la transmission des qualités par l'hérédité : *ce qui fait la* race, *c'est l'*ÉDUCATION. (*Voir le livre de la* Réforme sociale en France, *par Le Play, 6e édition, tome* Ier, *chapitre* V, *pages* 32 *et suiv.* — *Voir* La Science Sociale (*Revue*), *tome XI, p.* 223.) *Au reste, les Américains démontrent mieux que personne que c'est l'*ÉDUCATION *qui fait la* race (*et non l'hérédité*), *puisque le peuple américain est issu et continue à se former des émigrants* de toutes les races européennes. — « *Il suffit, dit Le Play, de modifier, à un moment donné, les idées et les mœurs des chefs de famille pour changer la voie que prendront leurs enfants.* » — (Loco citato.) *C'est ce que n'ont pas l'énergie de faire nos chefs de famille.*

peut donner l'agriculture en France, même lorsqu'elle est faite avec science et habileté, et ceux qu'elle donne en Amérique. Même inégalité en ce qui concerne le commerce et l'industrie qui réclament le libre-échange, alors que notre agriculture en meurt.

Chez nous tous les bénéfices du commerce tendent de plus en plus à être accaparés par les grands magasins. Les industries nouvelles sont difficiles à créer. Quant aux industries anciennes, elles sont pour la plupart entre les mains de compagnies d'actionnaires qui ont une grande analogie avec les administrations publiques; leurs employés sont un peu dans la situation de fonctionnaires de l'État; le jeu des libres initiatives s'en trouve d'autant amoindri.

Le libre-échange opère sur l'agriculture française ce qu'il a opéré sur l'agriculture anglaise : il l'oblige à sortir d'une déplorable routine et à se transformer par l'application des méthodes scientifiques et par l'intervention des gens capables, fournis de capitaux. Il y a en France insuccès de plus en plus marqué des vieilles méthodes de culture et progrès intensif et extensif des méthodes nouvelles. Ce n'est pas la mort de l'agriculture mais de la mauvaise culture.

Il ressort de ces différences fondamentales entre les deux pays que ce qui réussit d'un côté pourrait bien ne pas réussir de l'autre. Je suis persuadé que si des jeunes gens appartenant à des familles riches étaient élevés en France comme ils le sont en Amérique et s'ils n'étaient pas encouragés par la perspective de continuer la tradition paternelle au comptoir, au domaine rural, ou à l'atelier, je suis persuadé, dis-je, que très peu réussiraient à se créer des situations indépendantes par le commerce, l'agriculture, ou l'industrie.

Il ressort de ces différences *que l'Amérique est bien constituée, et la France mal : c'est pourquoi il s'agit de réforme sociale en France. S'il paraît à l'Auteur de la Note y avoir trop d'écart entre l'Amérique et la France pour que la France puisse tirer quelque profit des exemples de l'Amérique (ce qui n'est pas très exact), il n'y a qu'à prendre exemple sur l'Angleterre, qui est un* vieux peuple *et un* sol complètement occupé, *de longue date, avec de très* lourds impôts. *Quant à notre* service militaire, *c'est un abus* reconnu, *qui doit disparaître, comme ont disparu*

La plupart, livrés à eux-mêmes, useraient de leur esprit d'initiative pour se tourner vers les spéculations de Bourse. La Science sociale a eu plusieurs fois l'occasion d'étudier le rôle très important que jouent, dans notre état social, les spéculations de Bourse. Il y a là, en effet, un phénomène digne d'être observé.

Le développement immense de la richesse mobilière a donné naissance à l'industrie des spéculateurs à la Bourse. Quelque peu recommandable que soit ce genre d'industrie, il est pratiqué sur une vaste échelle; on peut affirmer, sans exagération, que la plus grande partie de la société parisienne en vit. Gagner de l'argent, se faire des rentes à l'aide de quelques coups de crayon donnés sur un carnet d'agent de change est une perspective qui séduit beaucoup de gens.

Ce sont les provinciaux qui paient généralement les frais de ces petites opérations, conduites par les Juifs avec une habileté consommée qui les rend détenteurs d'une masse énorme de capitaux flottants, au grand détriment des entreprises véritablement fécondes.

tant d'abus de l'ancien régime qu'on croyait invincibles et dont il n'est plus question aujourd'hui.

La certitude de remplacer son père dans une place toute faite est bien ce qui peut stimuler le moins l'initiative dans la race. Le Play n'est pas tombé dans l'erreur où s'engage ici l'Auteur de la Note : Le Play a très bien marqué que, dans ce régime social, l'initiative et le progrès étaient réservés aux émigrants du foyer. *Il ne faut pas confondre une race* stable, *c'est-à-dire « qui résiste aux causes de destruction et continue à grandir », avec une race* stagnante. *Les races de chasseurs sont stagnantes, et non pas stables, par exemple. La stagnation est le contraire de la stabilité, parce que les nouveautés, inévitables dans l'ordre du travail, tuent les races stagnantes. Voir la disparition des peuples chasseurs devant les progrès du travail. L'Auteur de la Note dit :* « Je suis persuadé » : *Cette persuasion est purement* conjecturale. *Dès lors, comment la discuter? Mais elle a contre elle un fait : c'est le succès des Anglais qui réussissent,* de plus en plus nombreux, EN FRANCE, *dans le commerce, l'agriculture et l'industrie. Pourquoi des Français, élevés comme ces Anglais, réussiraient-ils moins,* puisqu'il s'agit de la France? *Il n'est plus là question du milieu américain.*

Le monde de la finance est devenu très à la mode, non parce qu'il a recruté des Français d'éducation anglo-

saxonne, mais parce qu'il est devenu, depuis une vingtaine d'années, le refuge de tous les amateurs de places exclus de la politique. *L'Auteur de la Note marque d'ailleurs très bien que c'est un métier commode : l'éducation anglo-saxonne n'a rien à y voir et elle y pousse très peu, même en Amérique.*

Donc, aucune comparaison, quant à la possibilité de développer les initiatives privées, entre la France et l'Amérique.

D'un côté, un champ très vaste et pour ainsi dire indéfini ouvert à l'activité humaine; de l'autre, un champ rétréci par les mille complications d'une société de formation ancienne, où chacun a bien de la peine à se faire place au soleil. D'où la nécessité d'appliquer à chaque société des institutions différentes. Et ainsi je suis amené à formuler cette proposition que la Science sociale, j'espère, ne démentira pas : « Un « peuple, pour se développer d'une « façon normale, doit le faire suivant « la loi qui a présidé à sa forma- « tion. »

La conclusion logique serait qu'il faut être trois fois plus homme d'initiative pour faire quelque chose en France. Et c'est la vérité. Les hommes d'initiative en France peinent *beaucoup plus qu'en Amérique et réussissent moins bien. Quant à ceux qui n'ont pas cette initiative, ils ne changent rien à rien et leur situation décline tous les jours fatalement. Il n'est pas contestable qu'un Français réussit d'autant mieux*, en France, *dans la culture, l'industrie et le commerce, qu'il se rapproche plus des aptitudes anglaises.*

« *Le développement* normal *d'un* « *peuple* qui persévère dans la voie « d'une formation mauvaise *est d'ar-* « *river à plus mal, à pis!* » *Cela est clair!*

III.

J'ai dit que les remarquables aptitudes du peuple américain à l'initiative individuelle tenaient moins au genre d'éducation des enfants qu'au *génie de la race* et aux *conditions spéciales* dans lesquelles le peuple américain s'est constitué.

Il n'y a pas de RACE (?) américaine : *les Américains savent, à peu près tous*, de quelle race européenne *ils sont tout récemment sortis. Et puis, qu'est-ce que le* GÉNIE *d'une race? C'est son* ÉDUCATION.

Ces « CONDITIONS SPÉCIALES » *n'ont*

Il m'est impossible, en effet, d'admirer sans réserve ce qu'on est convenu de nommer « l'éducation particulariste » et le type de famille qui en résulte. Ce genre d'éducation appliqué en France nous donnerait, je crois, de fort mauvais sujets. Il pousse les individus au travail et à l'effort personnel, c'est possible; mais il porte une mortelle atteinte à l'esprit de famille. A vrai dire, *cet esprit de famille, tel que nous le concevons*, n'existe pas.

donné aucun effet tant qu'elles n'ont pas été empoignées par l'éducation anglaise. Le territoire des États-Unis actuels a vainement appartenu aux Français. Le Canada, qui repousse l'éducation anglaise, est dans les mêmes « conditions spéciales » *que les États-Unis et demeure à cent piques au-dessous, au point de vue social.*

Inspirer de bonne heure aux enfants le goût du travail et l'horreur de l'oisiveté est bien; se considérer comme délié de toute obligation envers eux à partir du jour où on les a mis en état de « gagner leur vie » est vraiment excessif.

Il est difficile de plus mal concevoir l'esprit de famille qu'on ne le fait en France. *La preuve en est dans le désordre ou dans le malaise intime des familles, qui est un fait assez connu de tout observateur pénétrant.*

Excessif en quoi? *Si les faits montrent que cela réussit infiniment mieux que le contraire!*

L'autorité morale du père sur les enfants subsiste à tout âge; seulement elle se transforme. D'impérative qu'elle était au début, alors que l'enfant était incapable de se guider par lui-même, elle doit devenir plus large et plus tolérante à mesure que les années s'avancent; elle doit bien se garder d'étouffer la personnalité de l'enfant devenu jeune homme ou parvenu à l'âge viril, car c'est la personnalité qui fait la valeur morale de l'homme; mais elle peut s'exercer en tout temps sous forme de conseils inspirés par l'expérience ou dictés par la tendresse. C'est ainsi que l'autorité paternelle, établie par Dieu lui-

L'autorité paternelle, établie par Dieu, a, sur le globe, les formes et les allures les plus différentes. Il faut voir celles qui réussissent le mieux A FAIRE DES HOMMES, *car la raison d'être de l'autorité paternelle est* LA. *S'il s'agissait de se guider* sur la tradition, SANS CONSIDÉRER LES RÉSULTATS, *la famille patriarcale a une plus longue* tradition *que toutes les autres et devrait être préférée à la famille-souche (fausse) de Le Play. C'est ce que n'est sans doute pas disposé à faire l'Auteur de la Note. Les Américains ne sont pas disposés davantage à préférer, sous prétexte de* tradition, *une forme de famille que l'expérience des nécessités, toutes*

même, nous apparaît à la lumière de la conscience et de la tradition. Les Américains se flattent-ils de réformer cela?

nouvelles, de l'existence leur révèle être inférieure à la leur. L'histoire de l'humanité ne s'est pas close avec la famille patriarcale; elle ne se clôt pas davantage avec la fausse famille-souche.

Dans tous les pays du monde les pères sont toujours libres de faire du bien à leurs enfants, mais ils ont toujours tort de tourner leur intervention à domination. Les résultats le prouvent. IL FAUT SE DÉFIER DE SOI QUAND ON A L'AUTORITÉ.

Que *le droit à l'héritage* ait des inconvénients, cela est possible; ce n'est pas une raison pour le supprimer.

Le Play avait entrevu ces inconvénients. Il voulait les atténuer par la liberté testamentaire (1), afin de fortifier l'autorité paternelle, mais il ne lui était jamais venu à l'esprit que *le droit à l'héritage* pût être contesté, lui qui tenait tant, au contraire, à assurer la transmission intégrale des biens dans les familles.

On nous invite à admirer cette parole d'un Américain riche à 200 millions, le célèbre Carnegie, qui se serait écrié un jour dans un accès d'égoïsme poussé jusqu'à la férocité : « Le plus mauvais usage qu'un père puisse faire de sa fortune, c'est de la laisser à ses enfants. »

Dépouillez cette proposition de sa forme paradoxale, il paraît que vous

Le Play a soutenu, avec raison, le droit de tester *et non pas le* droit d'hériter!

Il n'était pas pour le droit d'aînesse; il voulait que le père fût libre de choisir, non seulement entre ses enfants, fils ou filles, mais au besoin en dehors de ses enfants, par exemple pour transmettre à un homme de son choix, suffisamment capable, un atelier, soutien de tout le pays. La transmission intégrale *ne suppose pas la transmission* à un fils. *Un fils déshérité de l'atelier paternel, qu'il ne saurait soutenir, peut parfaitement être doté sur les revenus de cet atelier, confié à un héritier capable. Que nous avons de peine à sortir de nos formules étroites et à concevoir* la propriété libre *comme prenant toutes les formes qu'exige le bon sens! La*

(1) Je n'irais pas aussi loin que Le Play dans ce sens. A la liberté testamentaire complète, dont le père peut abuser, je PRÉFÈRE le pouvoir d'exhéréder pour juste cause. Le système de Le Play n'aurait pas rencontré une aussi vive opposition s'il s'en était tenu à cette dernière formule.

RÉPONSE : L'Auteur de la Note adopte le droit romain de la décadence (Voir plus loin). Les PRÉFÉRENCES ne sont rien quand leurs résultats prétendus sont démentis par les faits.

y trouverez au fond la pensée de tout vrai Américain. La propriété ainsi comprise n'est plus cette chose sacrée, fruit du travail accumulé des générations, que nous étions habitués à respecter. — C'est le *jus abutendi* érigé presque en devoir, le droit au gaspillage légitimé et consacré, chaque génération ne devant nul compte à la génération suivante. Voit-on le parti que le socialisme d'État pourra tirer de cela?

propriété a des diversités inouïes chez les Anglais, parce que cela est nécessaire et qu'elle est libre.

Si ceci menait au socialisme d'État, ce ne serait pas en France, mais en Amérique, qu'on verrait le socialisme d'État s'affirmer davantage. L'Auteur de la Note se livre à des sentiments et à des adages : la science réforme ces erreurs par les faits. La défense faite au père *de disposer de son héritage à sa volonté est, au contraire,* le commencement du socialisme : *ce n'est plus la* propriété *pleine et entière. Il faut ici des faits; en voici un, bien connu : La décadence de Rome a commencé avec la* querela inofficiosi testamenti, *complètement ignorée de la grande époque romaine.* (*Voir la table de n'importe quel Manuel de Droit romain : Époque de la Grandeur romaine, liberté testamentaire; Époque de la Décadence, restriction à la liberté testamentaire.*)

Si l'autorité morale du père, lien nécessaire pour maintenir la famille unie, « *telle que nous la concevons en France,* » disparaît, l'esprit de solidarité qui doit exister, « *selon nos idées françaises,* » entre les membres de la même famille, disparaît également. Arrivés à l'âge viril, les enfants se dispersent à la recherche de la fortune comme les oiseaux abandonnent leurs parents, sans plus se soucier du nid paternel qui, fatalement, est voué à la destruction. *Et l'on nous convie à admirer cela!* »

Oui, comme on convie les Arabes à ADMIRER *notre famille-souche française plus que leurs immenses smalahs.* Quand donc les Français se mettront-ils à pouvoir *admirer* autre chose que ce qu'ils ont fait! Toute la question est là. Si nos traditions étaient si bonnes, pourquoi ont-elles été si peu capables de nous défendre?

Nous avons une plus haute idée de la famille humaine, telle que *Dieu* l'a faite et que l'*expérience* des siècles l'a consacrée.

Dieu n'a pas fait la famille française plus que la patriarcale ou l'anglo-saxonne; et, *quant à l'expérience,* elle condamne aujourd'hui la fausse famille-souche de Le Play.

L'appui prêté aux faibles, le refuge offert aux blessés de la vie nous apparaît comme le meilleur titre de la famille-souche à l'estime publique, celui qui suffirait à justifier son maintien, alors même que tant d'autres raisons ne suffiraient pas à le recommander. Car que fait-on des faibles et des déshérités dans le système américain? Les envoie-t-on mourir à l'hôpital, quand le succès a trahi leurs efforts?

L'Amérique est le refuge de nos faibles et de nos déshérités. Qui connaît beaucoup d'émigrants en Amérique qui ne soient de cette classe : Irlandais, Italiens, Hongrois, Français, Polonais, etc.? Des faits! des faits! des faits! Le secours principal offert aux faibles, en Amérique, est la facilité de monter, qui est (l'Auteur de la Note l'a dit) plus grande qu'en France et que dans les vieux pays. L'autre secours est dans la parenté enrichie, qui vient à votre aide beaucoup plus volontiers qu'en France avec nos petites fortunes. Viennent ensuite les Institutions de Bien Public, cent fois plus florissantes que dans nos pays pauvres et gênés par l'État. Des faits!!

Contraire au droit naturel au premier chef, en ce qu'elle méconnaît les rapports des parents aux enfants, et des enfants entre eux, telle me paraît être la famille américaine qu'on nous propose comme un modèle à imiter. Profondément atteinte par le *divorce,* par la *stérilité* volontaire, cette famille contient en elle des germes de dissolution qui porteront, à n'en pas douter, des fruits de mort, si de nouvelles tendances ne se font pas jour et n'arrivent pas à prédominer.

Le divorce et la stérilité ne sont pas les caractères de la famille anglo-saxonne, mais des urbains désorganisés, et cela est aussi bien EN FRANCE qu'ailleurs. LA STÉRILITÉ S'ÉTEND EN FRANCE A DES FAMILLES TRADITIONNELLES QUI VEULENT CONSERVER L'HÉRITAGE INTACT.

Les faits sont là!

La société américaine, ne l'oublions pas, est une société en formation. Quand la population sera devenue plus dense, que toutes les terres disponibles auront été divisées, la propriété deviendra forcément plus stable; elle tendra à se fixer dans les mêmes familles. On verra reparaître alors les premiers linéaments

NON! *La propriété pourra devenir plus fixe, mais elle devra constamment transformer son mode d'exploitation :* ce ne sera pas le règne de la tradition *comme nous l'entendons, malheureusement, en France.* JAMAIS *la famille anglo-saxonne ne tombera dans le type de la famille Mélouga (ou fausse fa-*

de la famille-souche telle que le génie de Le Play l'a fixée, et l'on reconnaîtra combien superficielles et téméraires étaient les attaques dirigées contre elle.

mille-souche) *qui n'a été le sien* à aucune époque de l'histoire. LE PLAY A CONFONDU LES PAYSANS DES PYRÉNÉES AVEC LES ANGLO-SAXONS : *Son génie a été ailleurs.*

XXX. Henri de TOURVILLE.

ÉPILOGUE.

« Un résultat essentiellement pratique et de très haute portée, que la Science sociale retire de la plus grande précision qu'elle a acquise, est de presser ceux qui cherchent à reconstituer chez eux la famille-souche, de ne pas se borner, s'ils le peuvent, à reconstituer le type inférieur, la *fausse* famille-souche. Sans doute, c'est déjà un bien immense, un énorme progrès que d'arriver à restaurer ce type, quand on sort de l'état de famille instable, qui est l'état dominant en France. Les efforts faits en ce sens sont bien ceux qui peuvent le mieux acheminer, en pareil cas, à la création du type supérieur, celui de la Famille-souche *proprement dite*, de la famille *particulariste*. Il n'y a donc pas, dans cette voie, de marche rétrograde à faire, mais il y a à avancer. Il y a à prendre, dans le type mieux défini de la *pure* famille-souche, la connaissance des moyens usuels, des pratiques, des idées, qui suscitent cette initiative incomparable, cette énergie de corps, d'esprit, de volonté, caractéristique ordinaire, habituelle, courante, des rejetons de la race. C'est bien là ce qui manque encore aux familles qui sont entrées dans la voie de la réforme ; elles constatent tous les jours combien, tout améliorées qu'elles soient, il leur est difficile de créer dans leurs descendants une race énergique. Comme la science ne se dément pas en s'éclaircissant, en poussant plus avant ses connaissances, ainsi une réforme de famille ne se dément pas, mais s'affirme et s'affermit, se poursuit et se complète, en éliminant ce qu'une première visée, ce qu'un premier effort laissaient subsister d'imparfait. » (*Science sociale*, t. XV, 1893, p. 19.)

L'ORIGINE DES LOIS AMÉRICAINES DU HOMESTEAD.

I.

LA PREMIÈRE LOI AMÉRICAINE DE HOMESTEAD. LES CAUSES QUI EN FAVORISÈRENT L'APPARITION. SITUATION ÉCONOMIQUE AUX ÉTATS-UNIS ET SPÉCIALEMENT AU TEXAS.

L'*Académie des sciences morales et politiques* a décerné, cette année, le prix Rossi (5.000 fr.) à notre collaborateur, M. Paul Bureau. Le sujet choisi par l'Académie était le suivant : *Rechercher les origines de la législation dite du Homestead. En exposer le fonctionnement dans les pays où elle est établie. En apprécier les avantages et les inconvénients.* L'année dernière, M. Bureau se rendit aux États-Unis, dans le but de faire, sur place, et d'après la méthode d'observation, une étude complète de ce sujet. Nous avons, au mois de juillet dernier, annoncé à nos lecteurs le beau succès de notre collègue. Le Mémoire de M. Bureau est beaucoup trop étendu pour qu'il soit possible de le publier en entier dans cette Revue; néanmoins nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs trois chapitres de cet ouvrage qui paraîtra très prochainement en librairie.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt et sur l'actualité de cette question. On sait qu'un groupe d'économistes voudrait introduire dans nos lois des prescriptions spéciales pour rendre insaisissables l'habitation et une portion du domaine qui formeraient ainsi un héritage toujours assuré à la famille (*homestead*). Ils invoquent, à l'appui de cette réforme, la législation des États-Unis. Ainsi qu'on va le voir, dans les pages qui suivent, cette législation a une origine, un caractère et des résultats bien différents de ceux que lui attribuent les partisans de l'établissement du Homestead en Europe.

La première loi américaine de homestead fut promulguée au Texas, le 26 janvier 1839. Au milieu de quelles circonstances fut-elle votée? et qu'était l'État du Texas à cette époque? Telles

sont les deux questions qui seront étudiées dans cet article.

Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire économique des États-Unis, savent que l'année 1839 a été, si l'on fait exception « des années terribles » de la guerre civile, une des plus calamiteuses et peut-être la plus calamiteuse que la grande république américaine ait jamais traversée. Pendant trois années, une crise économique d'une violence inouïe multiplia de toutes parts les ruines, les faillites et les banqueroutes. Qu'il y ait un rapport entre cette multitude innombrable de débiteurs ruinés subitement, *qui la veille encore avaient un actif bien supérieur à leur passif* et la promulgation de la première loi qui édicta l'insaisissabilité du homestead de la famille, c'est ce qu'il est aisé de deviner : il convient donc de considérer cette crise, de 1837 à 1839, et d'y chercher l'explication historique de la première loi de homestead.

I. — L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS DE 1815 A 1840. LES BANQUES ET LA SPÉCULATION : LA CRISE DE 1839.

Lorsque les États-Unis eurent définitivement secoué le joug de l'Angleterre, il apparut à tous qu'un champ indéfini s'ouvrait désormais à l'activité humaine, il s'agissait de défricher un territoire plus étendu que l'Europe, de constituer de toutes pièces le puissant outillage industriel que les découvertes scientifiques venaient transformer chaque jour et dont l'Angleterre avait par tous les moyens empêché l'établissement, afin de réserver à sa propre industrie un débouchétrès important ; il fallait, en un mot, édifier sur de nouvelles assises la vie publique et la production économique. Quelque grande que fût cette tâche, les hardis pionniers et les descendants des *Pilgrims Fathers* n'étaient pas au-dessous de ses exigences.

Ils se mirent donc à l'œuvre sans délai ; mais l'organisation économique moderne exige, pour les grandes œuvres, l'association de deux facteurs, le travail et le capital. Ce second élément n'est pas, comme le premier, à la disposition immédiate de

l'homme ; et celui qui ne le possède pas n'a d'autre ressource que de l'aller emprunter à ceux qui le détiennent. Que dans cette société, née d'hier, il n'y eût pas d'hommes riches, cela ne peut surprendre : il y avait bien, dans le Sud, et notamment en Virginie, de grands propriétaires, que l'histoire appelle encore les « riches planteurs du Sud » ; mais leur richesse consistait exclusivement en esclaves et en terres, et ces gentilshommes, plus capables de fournir à la république des hommes d'État de génie, que de dompter la nature par le travail matériel, aimaient pardessus tout la chasse et l'équitation, et préféraient la vie large et facile au souci de prêter ou de faire fructifier eux-mêmes leurs capitaux. L'Europe n'offrait pas davantage de capitaux disponibles, du moins au début de ce siècle ; sans parler de la difficulté des communications qui était loin d'être encore résolue, les guerres du premier Empire et le blocus continental avaient ruiné simultanément la France et l'Angleterre.

Cependant, en présence de cette *offre* de capitaux presque nulle, la *demande* était considérable ; tous voulaient profiter des occasions multiples de parvenir à la fortune, que les richesses naturelles du sol et la variété des besoins à satisfaire semaient en quelque sorte sur le chemin des hommes énergiques et capables.

Heureusement, ces colons venus de l'Angleterre avaient importé de la mère patrie une institution merveilleuse entre toutes, qui, par la faculté singulière qu'elle possède de réunir les petits capitaux épars pour transformer ces unités impuissantes en une masse productive, et par la rapidité de circulation qu'elle imprime aux capitaux existants, centuple leur puissance et leur productivité : j'ai nommé la banque (1). Michel Chevalier a retracé éloquemment les services de toute nature que les banques rendirent aux Américains, lorsqu'en 1834 il écrivait ces lignes : « Les banques ont servi aux Américains de levier pour installer chez eux, au profit de toutes les classes, l'agri-

(1) « Si l'on me demandait quelle est celle parmi les institutions humaines qui, après l'Église et l'École, a rendu le plus de service aux sociétés humaines, je n'hésiterais pas à nommer la banque. » (*Banker's Magazine*, 17 août 1893.)

culture et l'industrie de l'Europe, et pour couvrir le sol de routes, de canaux, d'usines, d'écoles, de temples, et en un mot de tout ce qui constitue la civilisation. *Sans les banques le cultivateur n'aurait eu ni les premières avances, ni les instruments nécessaires au défrichement de sa ferme*. Les *mechanics* oublient qu'ils doivent au *banking system* cette activité industrielle qui porte leur salaire à 6 et 10 francs par jour : ils oublient que c'est lui qui leur fournit le moyen, dont beaucoup d'entre eux profitent, de s'élever à l'aisance ou à la richesse; *car, ici, tout homme entreprenant et qui présente des garanties morales, est sûr de trouver du crédit* et, dès lors, il ne dépend que de lui d'arriver à la fortune » (1).

Mais ce serait mal connaître l'esprit d'initiative *endiablée* et de spéculation, qui fait le fond du caractère Yankee et qui animait surtout les Américains vers 1830, que de croire que ces banques étaient dirigées avec la sagesse et la prudence qui doivent distinguer tout bon administrateur d'une institution de crédit en général, et d'une banque d'émission en particulier. Sans cesse sollicitées de prêter des capitaux à des emprunteurs disposés à leur payer de gros intérêts, elles ne cédaient que trop facilement à la tentation d'accroître l'émission de leur papier au delà de toutes les limites raisonnables, et la masse de leurs *bank-notes* était tout à fait disproportionnée à leur capital réel. Leurs billets représentaient, « non pas deux fois ou deux fois et demie, mais dix fois, vingt fois, la valeur de leur numéraire et de leurs autres titres positifs » (2). La profession de banquier devint, pour les plus habiles, le moyen le plus simple de multiplier leurs capitaux par l'émission de papier. On vit des fondateurs s'élisant eux-mêmes directeurs de la banque qu'ils étaient autorisés à créer, n'escompter d'autre papier que le leur, ou, plutôt, ils se prêtaient à eux-mêmes la totalité du papier-monnaie de la banque, sur simple dépôt des actions de ladite banque. C'était un procédé ingénieux, à l'usage du premier venu, pour battre monnaie, sans lingot d'or ni d'argent. Quelquefois, enfin, le

1. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, New-York, 1er janvier 1834.

2. *Ibid.*

désordre d'administration était tel dans les compagnies banquières, que l'on en vit où les employés, de leur autorité privée, s'ouvraient à eux-mêmes des crédits et faisaient libéralement participer leurs amis à cette fraude. C'est ainsi qu'un jour, on s'aperçut à la City Bank de Baltimore « que le caissier s'était prêté à lui-même 188.548 dollars. Il avait ouvert un crédit de 185.382 dollars à l'un de ses amis, et les autres employés en avaient usé de même à l'exception d'un commis et d'un garçon de caisse (1). »

On ne peut s'étonner qu'avec de telles facilités, « la bancomanie », suivant l'expression de Jefferson, sévit dans toute sa rigueur. Si nous ne considérons que les années qui précèdent la crise de 1837 à 1839, nous assistons, en 1834, à un véritable dévergondage de banques et à la floraison suprême du *banking system*. Pendant cette seule année, la législation de l'État de New-York fut saisie de *cent cinq* demandes en autorisation, *chiffre qui dépassait de dix-huit le nombre des banques déjà existantes;* et le message du Gouverneur à la législature, en date du 7 janvier 1834, l'engagea vainement à arrêter ce débordement. Les cent cinq banques d'émission se livrèrent à des émissions folles; et comme, une fois lancées dans cette voie, elles ne pouvaient s'arrêter, elles essayèrent bientôt de compenser la dépréciation de leur papier par un accroissement nouveau de leurs billets. Tandis qu'à la même époque la banque de France n'émettait pas de billets au-dessous de cinq cents francs, et la banque d'Angleterre pas de *notes* au-dessous de cinq livres sterling, les banques américaines versaient dans la circulation des quantités innombrables de billets de cinq dollars et des coupures de 25, de 10 et même de 5 cents (2).

A côté des abus des banques, il y avait ceux de la spéculation. Il est malaisé de retracer à un lecteur français, les excès de la spéculation en Amérique dans les périodes de *boom*, où la

(1) Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

(2) De 1831 à 1837, on émit 3.400.000 billets de 25 cents; 5.187.000 de 10 cents, et 9.777.000 de 5 cents.

prospérité générale semble devoir enrichir tous ceux qui consentent à l'être. Nous vivons en effet dans un pays où les moindres filons sont exploités depuis longtemps, où l'inconnu n'existe guère qu'en imagination, où chacun suit, dans un calme relatif, la voie tracée par sa carrière libérale, administrative ou commerciale; beaucoup d'entre nous ne détestent rien tant que le risque et l'incertitude et se contentent aisément d'une situation modeste, mais sûre. L'Américain professe, sur tous ces points, des idées bien différentes : doué d'un esprit d'initiative et d'entreprise incomparable, mis en présence de richesses merveilleuses qui semblent promettre le succès à toutes les audaces, il n'aime rien tant que la vie mouvementée et les hasards de la spéculation. Une vie réglée, dans laquelle le jeune homme de vingt-cinq ans peut prédire, à six mois près, le rang qu'il occupera et le salaire qu'il recevra à quarante-cinq ans, lui paraît odieuse. Nous avons rencontré l'année dernière, aux États-Unis, plusieurs jeunes hommes qui, dans le *boom* de 1886 et 1887, gagnaient jusqu'à cent mille francs par an et avaient tout perdu depuis : pas un instant, ils ne songeaient qu'il eût été préférable de spéculer moins et d'avoir une position plus stable.

Michel Chevalier, qui visitait les États-Unis en 1834, a essayé de nous tracer le tableau de la spéculation de cette époque; voici ce qu'il écrivait de Pensylvanie. « Les amateurs de terrains se disputent à l'extrémité Nord les forêts de sapins, riches en bois de construction; à l'extrémité Sud, les marécages du Mississipi, les terres à coton de l'Alabama et de la rivière Rouge, et, bien loin *à l'Ouest, les terres à blé et les pâturages de l'Illinois et du Michigan*. Les développements inouïs de quelques villes neuves ont tourné toutes les têtes, et l'on se rue sur les localités avantageusement situées comme si, avant dix ans, trois ou quatre Londres, autant de Paris, et une dizaine de Liverpool devaient étaler sur le territoire américain leurs rues, leurs monuments, leurs quais encombrés de magasins, leurs ports hérissés de mâts. A New-York, on a vendu des lots pour une population de deux millions d'habitants; à la Nouvelle-Orléans, pour un million au moins. On a distribué, en emplacements de maisons, des marais

pestilentiels, des roches à pic. En Louisiane, les terrains mouvants, repaires sans fond des alligators, les lacs et les cyprières de la Nouvelle-Orléans, qui ont dix pieds d'eau et de vase, et ici le lit de l'Hudson, qui en a vingt, trente, cinquante, ont trouvé de nombreux acheteurs (1).

Sans doute l'Europe connaît aussi ces périodes d'engouement, où des spéculateurs imprudents risquent, dans des entreprises insensées, leurs capitaux personnels et ceux des autres; mais ces spéculations sont, en général, conduites par quelques meneurs relativement peu nombreux, et ce fait est si vrai que la langue vulgaire, pour indiquer l'innocente naïveté de leurs victimes, appelle celles-ci des « gogos ». Il en va tout autrement des spéculations américaines : dans ce pays où tout le monde est commerçant, où la poursuite du dollar tout-puissant (*the almighty dollar*) est l'objet des continuelles préoccupations de chacun, tous sont également anxieux de prendre part au mouvement général qui crée pour quelque temps une prospérité factice. C'est ainsi qu'en 1831, on vit des hommes de toute profession et de tout rangs, prêtres, avocats, évêques, médecins, fonctionnaires, employés de bureau, commis de magasin, etc.,... multiplier à l'envi leurs achats et leurs ventes, et spéculer indifféremment sur le sucre, le coton et surtout sur les terrains de villes et les terres incultes de l'Ouest. Quel que soit le genre de travaux auxquels on se livre, tous annexent en quelque sorte à leur profession ordinaire celle de spéculateur, et cette nouvelle occupation est autrement lucrative que l'autre. « On spécule sur les terres, on projette cent chemins de fer avec canaux, mines et toutes sortes d'entreprises qui auraient absorbé trois cents millions de dollars » (2).

(1) Michel Chevalier, Lettre de Johnstown, Pennsylvanie, 4 avril 1835. Parlant des acheteurs de terrains à Chicago, Michel Chevalier ajoute : « Il est probable que plus d'un acquéreur de ces chiffons s'estimera heureux si, quand il ira examiner son acquisition, il ne la trouve recouverte que de six pieds d'eau. » Ce trait final n'a rien d'exagéré, car on sait que la plus grande partie des terrains de Chicago n'étaient autrefois que des marais pestilentiels, et qu'on a dû exhausser le sol de huit, de dix, et parfois même de seize pieds.

(2) Clément Juglar, *Des crises commerciales et de leur retour périodique*, 2e édition, Paris, 1880 : La crise de 1837-1839 aux États-Unis. Nous relevons dans cet ouvrage les chiffres suivants qui montrent quelle était l'étendue de la spéculation

Comme *sous la double action de l'inflation désordonnée de la circulation fiduciaire et de la spéculation*, les prix montaient sans cesse, on réalisait en quelques heures des profits invraisemblables; et il exagérait à peine, ce plaisant dont parle Michel Chevalier, qui, pour donner une idée de l'aveugle fureur de spéculation sur les terrains boisés du Maine, prétendait que les pauvres de la ville de Bangor, s'étant échappés un moment de l'hôpital, avaient réalisé chacun un bénéfice de dix-huit cents dollars, avant qu'on eût pû les rejoindre.

Aussi chacun s'empresse-t-il d'emprunter le plus qu'il peut, car plus il aura d'argent, plus grand sera le nombre de ses opérations, et par suite, plus grands aussi seront ses bénéfices. On ne désire rien tant que de contracter des dettes; puisqu'on emploie immédiatement le capital prêté à acheter des choses dont le prix doit nécessairement monter, on s'enrichit nécessairement d'une somme égale à l'excédent de valeur de la chose achetée sur le montant de la dette, lequel reste stationnaire; aussi en arrive-t-on à mesurer la fortune de chacun à l'importance de ses dettes.

J'ai ainsi présenté au lecteur les deux facteurs dont les forces combinées semblaient faire des crises commerciales un élément *national* et indispensable de la vie économique aux États-Unis, pendant les quarante premières années de ce siècle. En effet, les banques, pour satisfaire aux demandes d'emprunt sans cesse croissantes, n'hésitaient point à augmenter l'émission de leur papier (1) et la spéculation, trouvant dans ces facilités de crédit un aliment à ses folies, ne mettait aucune limite à ses audaces. « Depuis 1818, on voyait, tous les cinq ou six ans, une période

américaine à cette époque : La somme des escomptes de la Banque de France ne s'était élevée, à Paris, en 1831, où il s'opérait certainement plus de transactions qu'à New-York, qu'à 223 millions, et à 151 millions en 1832; les vingt banques de New-York firent, pendant les années 1831 à 1837, une moyenne de 533 millions de francs d'escompte; et, à Philadelphie, en 1831, la somme des escomptes des banques avait été de 800 millions.

(1) En 1834, année où les excès de la spéculation et de l'émission du papier ne faisaient que commencer, les banques de l'État de New-York avaient une circulation de plus de douze millions de dollars de billets, avec un numéraire total de deux millions de dollars.

de flux et de reflux dans les affaires », mais la crise de 1837 à 1839 fut bien autrement terrible que toutes celles qui l'avaient précédée. Aggravé par la lutte sans merci de Jackson et de Van Buren contre la Banque des États-Unis et par les spéculations insensées du président de cette banque, M. Biddle, dont les achats de coton ne peuvent être comparés qu'aux opérations fantastiques du trop fameux syndicat des cuivres, le châtiment de 1837 à 1839 fut plus rigoureux que les autres. Je ne puis songer à décrire ici cette crise commerciale (1); qu'il me suffise de dire que la faillite d'une grande banque de New-York, à la date du 10 mai 1837, fut le signal d'un krach général. Vainement les banques, les spéculateurs, et surtout M. Biddle essayèrent-ils de conjurer le fléau, leurs manœuvres ne réussirent qu'à retarder l'explosion de la crise et à la rendre plus redoutable encore. Ce fut un effondrement, une ruine universelle. Le manque d'argent et de capital détruisit la confiance. Les banques de Philadelphie, de Boston et de New-York, qui prêtaient, la veille encore, huit dollars sur un acre de terre et trois cent cinquante dollars sur un esclave, réclamèrent subitement le remboursement de leurs avances; aussi les tribunaux ne pouvaient-ils suffire aux demandes de déclarations de faillite dont ils étaient assaillis. Partout la production s'arrêta et le « travail cessa avec sa récompense. La foule sans pain, les promenades désertes, les théâtres vides, plus de sociétés, plus de concerts, le mouvement social était suspendu » (2).

(1) Je ne puis que renvoyer le lecteur à l'œuvre de M. Clément Juglar que nous avons signalée plus haut. Ce savant économiste a analysé, avec une grande précision, les causes des crises commerciales et les lois qui président à leur développement et à leur liquidation; il a aussi montré que les événements en apparence les plus rebelles et les plus soumis à ce que notre ignorance appelle le hasard, obéissaient en réalité à des lois précises et déterminées.

(2) La commotion eut naturellement son contre-coup sur les places de Londres et de Paris. De juin 1838 à juin 1839, il y eut en Angleterre 1.087 faillites, et l'arrêt du commerce fut tel que l'intérêt de l'argent s'éleva à 20 0/0 et l'escompte du meilleur papier à 15 et 18 0/0. Puisqu'il est question de crises commerciales, je signale en passant le caractère chimérique des plans ingénieux, *en apparence,* qui consistent à garantir le public, *par l'assurance forcée des banques,* contre les pertes que lui causent les faillites de ces établissements. La presse de New-York a, au mois d'août

Si des crises aussi aiguës n'atteignaient que les banquiers imprudents et les spéculateurs, il serait inutile de s'apitoyer sur le sort des victimes, car le châtiment n'atteindrait que les coupables. Qu'un agioteur, qui a édifié en quelques mois une fortune considérable, se voie, en quelques jours, ramené à sa situation première, il n'y a là que demi-mal, et son sort est même peu intéressant. Mais, à côté de lui, il y a la masse des travailleurs réels, des ouvriers effectifs de la prospérité générale, des colons et des cultivateurs, des *farmers* et des *mechanics* qui, malgré leur très minime participation à l'enrichissement des jours de prospérité, souffrent autant que les autres et plus que les autres pendant « les temps durs » (*hard times*). J'appelle sur ce point toute l'attention du lecteur, car cette situation a les rapports les plus directs *avec l'origine de la législation du homestead et avec le fond même de cette législation*, et c'est faute de l'avoir discernée que des conclusions inouïes ont été admises par ceux qui ont étudié les lois américaines de homestead.

Dans le passage que j'ai emprunté plus haut à Michel Chevalier et que j'ai à dessein reproduit en entier, cet économiste nous a montré comment le crédit n'est jamais refusé à un homme entreprenant et qui présente des garanties morales. Or, à cette époque comme aujourd'hui, le moyen le plus accessible aux petites gens de s'établir à leur propre compte, « pour diriger leur propre barque » (*to paddle their one canoe*), consiste à acheter, pour quelques dollars par acre, cent ou cent soixante acres de terre non défrichée et à s'établir farmer. Il est manifeste qu'*une telle acquisition ne peut être faite qu'aux époques de prospérité* (1) : ce n'est pas, certes, en temps de crise, que les

1893, exposé divers projets en ce sens. Elle ne se doutait pas que cette idée fort ancienne avait passé dans une loi votée par la législature de l'Etat même de New-York, en 1829. Le *safety fund Act* créait une police générale et mutuelle des banques sous la direction de commissaires spéciaux et établissait à leurs dépens un fonds commun (*safety fund*) destiné à indemniser le public en cas de faillite d'une d'entre elles. Il est inutile d'ajouter qu'en 1839 aucune des victimes ne reçut une indemnité du *safety fund*.

(1) Je me permets de faire remarquer qu'au point de vue de l'étude de cette crise qui a été l'origine de la première loi du homestead, ç'a été une bonne fortune pour moi de voyager précisément en Amérique pendant la terrible crise du cre-

travailleurs qui n'ont d'autre capital que les muscles de leurs bras, pourraient trouver le crédit dont ils ont besoin. Mais cette obligation d'acheter en temps de hausse est doublement fâcheuse pour eux. D'abord, obligés d'acheter leurs terres dans des moments de *boom,* ils doivent les payer à un prix qui correspond, non pas à la valeur réelle, mais aux fantaisies de l'agiotage et des accaparements (1). Lorsque, deux ou trois années après, les spéculateurs ruinés auront cessé de « se disputer la terre à blé et les pâturages de l'Illinois et du Michigan », la farm achetée retombera à des prix aussi excessifs dans le mouvement de baisse que les prix d'acquisition avaient été exagérés dans leur mouvement de hausse, et la même dépréciation se reproduira sur les instruments aratoires, les bestiaux, les matériaux de construction achetés pendant le *boom*. Cette situation aurait pu ne se traduire que par une grosse perte, mais voici ce qui va la changer en désastre et en ruine complète. Je l'ai dit, pour acheter sa ferme et les instruments nécessaires à son exploitation, le farmer n'avait d'autre ressource que de recourir à l'emprunt, soit en s'adressant au crédit des banques, soit en faisant ses achats à crédit, et il est inutile d'observer que le montant même de ces emprunts était proportionné au prix artificiellement exagéré des choses achetées. Tant que « l'onde de prospérité » continuait à faire sentir son action bienfaisante, cette situation n'avait rien de particulièrement grave, car le farmer retrouvait, dans le prix élevé de ses produits, une compensation à l'exagération de sa dette ; mais, le jour où la crise sévissait, où le prix de toutes choses éprouvait subitement une baisse de 10, de 20, de 40 ou de 50 0/0, il se trouvait en présence d'une dette dont le montant restait inva-

dit de 1893. J'ai pu ainsi observer d'une manière précise l'enchaînement des mêmes lois économiques qui rendirent, en 1837-1839, le désastre plus grand encore.

(1) M. de Varigny, dans son ouvrage, sur *les grandes fortunes aux États-Unis et en Angleterre*, nous a retracé l'histoire des Jacob Astor, des Morris Birkbeck et des Georges Flower, qui, par des spéculations sur les terres, réalisèrent une grande fortune. Ajoutons, d'ailleurs, qu'il ne faudrait pas prendre ces trois hommes pour de simples spéculateurs. — Il y aurait de longues pages à écrire sur cet agiotage des terres publiques aux États-Unis, auquel la loi fédérale de 1862 essaya de mettre un terme sans y réussir d'aucune manière.

riable, alors que son actif subissait une dépréciation considérable. Cette terre, ces instruments aratoires, qu'il avait achetés fort cher, deux ou trois ans auparavant, ne présentaient plus que *la moitié peut-être de leur valeur;* et, cependant, la dette contractée à raison de ces achats restait la même. C'est ainsi que les esclaves qui, en 1835, se vendaient sur le marché à des prix très élevés et sur lesquels les banques avançaient jusqu'à 350 dollars, ne trouvaient, en 1839, preneur à aucun prix, puisque la production était arrêtée de tous côtés et qu'on laissait le coton pourrir sur pied. Bien plus, l'instrument même d'échange, ces billets, ces bank-notes qu'il avait reçus, ne circulaient plus qu'avec une perte variable, suivant la situation de la banque qui les avait émis, et, s'il en avait quelques-uns dans sa caisse, il éprouvait encore de ce chef un autre dommage.

Or, c'est précisément à ce moment de dépréciation universelle que ses créanciers le sommaient d'acquitter ses dettes. Par un arrangement bizarre des choses, qui semble n'être qu'une ironie du sort et qui n'était cependant que la conséquence de lois économiques élémentaires, tant que durait l'ère de prospérité, le *boom*, on ne l'avait pas pressé de payer, et c'est précisément alors qu'il lui eût été facile de se procurer de l'argent par des réalisations avantageuses, ou même de trouver ailleurs du crédit. *C'était donc au moment où personne ne voulait, ni surtout ne pouvait lui prêter un cent, où rien ne se vendait plus, même à des prix dérisoires de bon marché* (1), *que ses créanciers exigeaient leur paiement et,* faute de l'obtenir, procédaient à la saisie de ses biens; en sorte que cet infortuné farmer se trouvait toujours *acheter sa terre, ses bestiaux et ses instruments aux cours les plus élevés, et obligé de les vendre*

(1) Cette phrase doit être prise à la lettre. Pendant la dernière crise que les États-Unis viennent de traverser cette année, l'arrêt des affaires, aux mois de juillet et d'août, a été complet. Alors que tout le monde cherchait à vendre pour se procurer de l'argent, personne ne voulait plus rien acheter, et j'ai vu des objets qui d'ordinaire se vendaient 9 et 10 francs, ne pas trouver acheteur au prix de 3 francs : à de telles époques, la saisie équivaut à une dilapidation anonyme, sans profit pour personne.

sur saisie aux cours les plus bas; c'était la ruine certaine, la faillite immanquable; et Michel Chevalier n'exagère rien lorsque, décrivant ce resserrement si brusque du crédit, ces paniques pendant lesquelles les capitaux fuient et l'argent se cache, qui avilissent follement le prix de toutes choses, parce que tous cherchent à vendre et que personne ne veut acheter, il écrivait, en 1835, que de telles crises sont plus terribles aux États-Unis que le tremblement de terre le plus violent. Si l'on veut mesurer avec précision tout ce que cette situation avait d'atroce, il convient de ne pas oublier deux choses : En premier lieu, ces crises périodiques se succédaient à intervalles très courts, dont la durée la plus longue était de cinq ou six ans, *en sorte qu'il était impossible d'économiser* et de payer ses dettes, pendant ce délai (l'économie, on le sait, n'est pas une vertu américaine, surtout pendant les périodes prospères). En second lieu, ces farmers, ces petites gens, ces *humiliores,* pour employer le langage de César, n'avaient en aucune façon mérité le malheur qui les frappait : ils n'avaient point spéculé, ils n'avaient pas compté pour s'enrichir sur les produits de l'agiotage, ils n'avaient jamais attendu l'aisance ou la fortune que du travail pénible et persévérant, qui amasse sou à sou et n'obtient sa récompense qu'après un plus ou moins grand nombre d'années d'effort.

En présence d'une pareille situation, l'exaspération n'est que trop naturelle. Aussi voyons-nous, à partir de 1824, les *farmers,* irrités de se trouver ainsi périodiquement rejetés dans la misère *par la faute des autres*, s'unir aux ouvriers et aux *mechanics* pour qui ces crises se traduisent en une souffrance d'un autre genre, mais non moins aiguë, l'arrêt du travail et la suspension du salaire. Associés dans une même haine de la spéculation, des capitalistes, du commerce et de la bancomanie, ils formèrent les gros bataillons de ce parti démocratique qui, le 4 mars 1829, fit entrer Jackson à la Maison Blanche.

Cette entrée est célèbre dans l'histoire et je voudrais pouvoir en présenter le pittoresque tableau, car cette scène

inoubliable a un rapport direct avec la législation qui fait l'objet de cette étude. Jamais la Maison Blanche n'avait été le théâtre de semblables manifestations. Chacun voulut contempler les traits du nouveau Président et lui serrer la main, à tel point qu'il faillit être étouffé. Ces courtisans d'une espèce nouvelle laissèrent sur les meubles de soie de la demeure présidentielle les empreintes de leurs bottes crottées, mirent en pièces les porcelaines et les cristaux, et vidèrent à la santé du Président des tonneaux de punch qu'on apporta dans le vestibule (1). Ce fut, suivant l'expression d'un des meilleurs esprits de ce temps, le grand juge Story, l'intronisation de la populace, le triomphe du « roi *Mob* »; et Webster, témoin de ce spectacle, écrivait : « Je n'ai jamais vu pareille foule ; il y a des gens qui sont venus d'une distance de 500 milles, pour voir le général Jackson, et ils paraissent convaincus que le pays vient d'échapper à un effroyable danger. » Ce triomphe du parti démocratique marquait réellement le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire des États-Unis et, pour rester dans l'ordre d'idées qui doit seul retenir notre attention, il marquait un changement d'attitude, une évolution de l'autorité gouvernementale, décidée à protéger désormais les victimes des abus de la bancomanie et de la spéculation. En la personne de Jackson, arrivait au pouvoir ce que l'on a appelé « le petit homme » (*the little man*), qui se lassait d'être le seul à ne pas s'enrichir, alors qu'il sentait que, par son travail matériel, il était le producteur effectif de la richesse. Il serait intéressant de retracer les péripéties de la lutte acharnée engagée par Jackson contre la Banque des États-Unis. Cet établissement, que ses adversaires appelaient emphatiquement *the Mammoth Bank*, et dont ils proclamaient la puissance incompatible avec une véritable démocratie indépendante (2), personnifiait en quelque

(1) *La Démocratie autoritaire aux États-Unis* ; André Jackson, par Albert Gigot. Paris, 1883.

(2) Cet établissement avait son siège social à Philadelphie et vingt-cinq succursales ; il était le régulateur de toutes les autres banques aux États-Unis. M. Juglar (*op. cit.*) se montre un peu sévère peut-être pour M. Biddle, le directeur de la Banque des États-Unis. Michel Chevalier loue « l'intelligence de cet habile administrateur », et

sorte le régime auquel « le petit homme » avait voué toute sa haine.

Ce qu'il importe de bien discerner et ce que Michel Chevalier a admirablement mis en lumière, c'est qu'au fond cette affaire n'était rien autre chose qu'une lutte du parti démocratique contre l'aristocratie commerciale. « Il y avait *cette aversion qu'on retrouve partout chez les gens à habitudes rangées, gagnant peu par un rude travail, mais gagnant régulièrement, contre ceux qui sont impatients de faire fortune, qui la font par tous les moyens pour la gaspiller, au sein d'un luxe effréné et par des entreprises folles, plus vite encore qu'ils ne l'ont acquise* (1).

C'était le même esprit qui présidait à cette réunion de farmers, de manouvriers et de *mechanics*, tenue à Boston le 16 février 1831, et à la suite de laquelle fut fondé le parti des « travailleurs », avec un journal pour organe. Le programme de ce parti réclamait la journée de dix heures, la suppression de la Banque et de tout monopole, l'abolition de la prison pour dettes et le vote d'une loi des faillites, enfin une hypothèque privilégiée garantissant le salaire des ouvriers.

Ce mouvement reçut naturellement de la terrible crise de 1837 à 1839 une impulsion nouvelle. De toutes parts ce ne sont que fondations d'associations et de clubs démocratiques. Tandis que s'organise l'*Antimonopol laborers'party*, Evans fonde, en 1844, le parti des Droits du peuple (*the people's rights party*), dont le but est d'assurer la terre au véritable colon, et il expose son plan agraire dans une revue mensuelle, *The Radical*. Pendant la

M. Cucheval-Clarigny, en parlant de la ruine de cet établissement poursuivi sans relâche par Jackson et par son successeur Van-Buren, écrit que « c'est peut-être le premier exemple qu'on ait d'une institution excellente et irréprochable, n'ayant donné et ne donnant que les meilleurs résultats, et sacrifiée volontairement au triomphe d'une théorie ». (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1850 : La société américaine et les partis de l'Union). Sans doute, les manœuvres de Biddle et sa spéculation sur le coton méritent le blâme le plus sévère, mais aussi convient-il de tenir compte de la déloyauté des attaques dirigées contre la banque par Jackson (voir, dans Michel Chevalier, la surprise de la succursale de Savannah). Il nous semble que la brutalité même de ces assauts a dû pousser Biddle à des excès qu'il n'aurait pas commis sans cela.

(1) Michel Chevalier, *op. cit.*, Lettre de New-York, 1er janvier 1834.

même période, se fonde à New-York le parti agraire, plus connu sous le nom de *Loco foco party* (1).

Le Congrès vota, à cette époque, de nombreuses lois en faveur du travail contre le capital; notamment, en 1833, il supprima la prison pour dettes. Mais c'est l'année 1841 qui est surtout féconde en lois et en discussions parlementaires empreintes de l'esprit démocratique le plus pur. On vota d'abord la loi fédérale sur les faillites (*Bankrupt det*) qui, au dire d'un des plus célèbres hommes d'État de la République américaine, Th. Benton, *était en pratique un moyen légal à l'usage des débiteurs insolvables, pour obtenir à leur gré la remise de leurs dettes* (*An insolvent law for the abolition of debts at the will of the debtors*). Elle permettait au débiteur de faire ouvrir la procédure du règlement de la faillite dans l'arrondissement judiciaire de sa résidence *actuelle, quelque récent que fût son déménagement;* décidait qu'une simple insertion dans les journaux vaudrait avertissement au regard des créanciers, et prononçait, moyennant l'abandon de l'actif, *l'extinction de la dette, toutes les fois que la fraude n'était pas prouvée.* Ajoutons d'ailleurs, pour ne pas soulever trop vivement l'émotion du lecteur, que cette loi, « qui était l'atteinte la plus odieuse qui ait jamais été portée au droit de propriété » (2), n'a eu qu'une existence éphémère, car on avait eu soin d'en différer l'application jusqu'au mois de février 1842, afin de permettre au Congrès de l'abolir avant l'époque où elle entrerait en vigueur. Le Congrès apporta cependant à cette œuvre de justice un retard de quelques mois et le Bankrupt act ne fut aboli que dans la session de 1842-1843 (3).

(1) Ce nom bizarre fut donné à ce parti à la suite d'un meeting monstre où, pour accroître le tumulte et mettre fin à la réunion, les adversaires avaient éteint toutes les lumières, que les assistants rallumèrent avec des allumettes appelées alors *loco foco* : les allumettes à friction étaient alors d'un usage nouveau.

(2) *Thirty years view*, by J.-H. Benton, p. 395. Cette œuvre importante est la mine la plus précieuse de renseignements que nous connaissions sur le mouvement politique, économique et social de cette époque.

(3) Ce Bankrupt-act n'était d'ailleurs qu'un des éléments d'une trilogie qui comprenait en outre le *Fiscal Bank bill* et le *Public land bill* (loi sur les terres publiques), tous deux conçus naturellement dans le même esprit. Le Fiscal Bank bill était tellement excessif qu'il ne put passer; quant au Public land bill, il fut aboli avant d'avoir été appliqué.

J'ai tenu à donner le résumé de cette loi fédérale, car, mieux que tout, elle montre quel était à cette époque l'état des esprits et dans quelles dispositions vis-à-vis du capital et des droits des créanciers se trouvaient à la fois les électeurs et les élus. Après le vote de pareils *bills*, la promulgation des lois de homestead, dans différents États de l'Union, devient *la chose la plus normale et la plus régulière* (1); ces lois en effet, ainsi qu'on le verra, pâlissent étrangement à côté du Bankrupt-act fédéral de 1841; elles ne sont que l'expression affaiblie d'un sentiment dont j'ai essayé d'indiquer, dans ce rapide exposé, la nature et l'origine et qui s'était traduit, comme on l'a vu, en des actes tout autrement graves et d'une réalisation tout autrement difficile.

Mais n'anticipons pas sur l'ordre chronologique. Pour retracer « les origines de la législation du homestead », il nous reste à nous demander pourquoi la première loi de homestead fut proclamée au Texas? Quelle était la situation économique et sociale du Texas, en 1839, et quelles raisons lui réservaient ainsi l'honneur de tracer la voie aux différents États de l'Union?

II. — LE TEXAS ET SES PREMIERS COLONS : LA PREMIÈRE LOI DE HOMESTEAD.

Il est difficile à un Français, en 1894, de se représenter la curiosité et l'attention passionnée que le Texas éveillait dans les esprits en 1839, tant en Europe qu'en Amérique. Pour attester cet intérêt, il suffit de rappeler ces lignes par lesquelles M. Frédéric Leclerc commençait un article qu'il publiait le 1er mars 1840, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur le Texas et sa révolution : « La révolution qui a fait, sous nos yeux, de la province américaine du Texas une république indépendante, est à la fois un des plus singuliers événements de l'histoire contemporaine et un des faits *qui exerceront la plus grande influence sur l'avenir politique et social de l'Amérique du Nord.*

(1) Cette loi de 1841 montre, en même temps, quelles sont parfois les mœurs parlementaires américaines; et ces mœurs ont plus de rapport qu'on ne le croit au premier abord avec l'adoption des lois de homestead.

Les gigantesques progrès de ce nouvel État, l'accroissement extraordinaire de sa population, *le mouvement qu'il imprime aux esprits et aux intérêts matériels*, dans le sein des États-Unis, etc... (1) ».

Lorsque le Texas promulgua la première loi de homestead, il venait de se séparer du Mexique et s'était constitué en république indépendante. A quelle race et à quelle classe de la société appartenaient les habitants du Texas à cette époque?

L'élément le plus important se composait d'abord d'émigrants américains venus, avec ou sans esclaves, cultiver le coton. Le premier mouvement d'émigration au Texas paraît devoir être placé vers 1820. Par le traité de 1819 conclu avec l'Espagne, le gouvernement des États-Unis avait renoncé à ses prétentions sur le Texas; aussi, dès l'année suivante, un citoyen du Missouri, natif du Connecticut, homme respectable et entreprenant, au dire de Benton (*a respectable and enterprising man*) tenta d'établir au milieu des Espagnols une colonie de ses compatriotes par les voies pacifiques et légales et avec l'autorisation du cabinet de Madrid. Il réussit dans ses pourparlers et obtint même une grande étendue de terres à condition d'y amener 300 familles de colons industrieux, professant la religion catholique.

Lorsque le Mexique eut rompu les liens de dépendance qui le rattachaient à l'Espagne, le gouvernement mexicain se trouva, au début, assez embarrassé sur la conduite à tenir vis-à-vis de ces émigrants anglo-américains. D'une part, il était manifeste que ce qui manquait au Texas (et on pourrait dire ce qui y manque le plus encore aujourd'hui), c'étaient des bras pour défricher ce sol immense (2) qui, grâce à la chaleur du climat, à la fertilité de la terre et aux richesses minières du sous-sol, pouvait, par le travail, devenir une source de prospérité pour la nation et pour les individus. Or, qui pouvait accomplir cette tâche mieux que

(1) Il faut avouer que si M. Leclerc eût pensé, dans ces lignes, à la législation du homestead, il ne se fut pas exprimé autrement.

(2) La superficie du Texas est de 70 millions d'hectares, elle dépasse donc celle de la France de 18 millions.

ceux qui, depuis quarante ans, avaient, dans leur propre pays, défriché tant de terres incultes? D'ailleurs, en principe, les provinces du Sud du Mexique voyaient, dans le peuplement du Texas, la création d'un débouché assuré pour leurs esclaves et, par suite, une source de gros profits. Mais, d'autre part, ce n'était un mystère pour personne qu'un parti puissant aux États-Unis convoitait l'annexion de cet immense territoire qui formait comme une pointe avancée dans l'Union, terre fertile et bien arrosée, où le coton poussait à merveille. Une campagne active était menée dans la presse américaine, et des hommes entreprenants fondaient des sortes d'agences d'émigration avec la pensée, non dissimulée, que, le jour où il y aurait au Texas assez d'Américains, il faudrait bien que la contrée devînt à son tour américaine.

Le gouvernement mexicain vit le danger, aussi la loi mexicaine du 18 août 1824, sur la colonisation, décida-t-elle dans son article 7 que, « jusqu'à l'année 1840, le congrès général ne pourra interdire l'entrée d'aucun étranger en qualité de colon, *à moins que des circonstances impérieuses ne l'exigent, relativement aux sujets d'une nation particulière* ». C'était dire, d'une manière détournée, mais parfaitement intelligible pour tous les intéressés, que le gouvernement se réservait le droit de contrôler et même d'arrêter complètement la colonisation du pays par les Américains du Nord. A ce moment, cependant, ce qui distingue l'émigration américaine au Texas, c'est l'énergie indomptable et la persévérance singulière de ses colons. Malgré les tracasseries multiples dont ils étaient l'objet de la part de l'administration, les difficultés croissantes avec lesquelles ils obtenaient des concessions de terre, les entraves qui arrêtaient leurs opérations commerciales, le peu de justice qu'ils rencontraient auprès des tribunaux mexicains, les colons américains continuaient à affluer au Texas. Benton nous dépeint ces émigrants comme des « chefs de famille ou des jeunes gens entreprenants, partis pour améliorer leur situation en recevant de belles terres sous un beau climat et pour continuer à vivre sous la forme républicaine à laquelle ils avaient été accoutumés : gouvernement qui offre tant de garanties pour la vie, la liberté, la propriété et la poursuite du bon-

heur, et que leurs ancêtres anglais et américains avaient réclamé pendant tant de siècles. »

Cet esprit d'indépendance, l'énergie indomptable et la haute intelligence de ces colons d'élite (1) augmentèrent, dans l'esprit du gouvernement fédéral mexicain, les appréhensions qui se trouvèrent justifiées plus tard à San Jacinto. Comme le flot de l'émigration augmentait d'année en année, ce gouvernement comprit, après la rupture des négociations nouvelles ouvertes avec le gouvernement de Washington pour la cession du Texas, que le moment d'agir était venu, sous peine de se voir enlever par la force et sans compensation le pays qu'on venait de refuser de céder moyennant indemnité. Aussi, à la suite d'un rapport remarquable du secrétaire d'État au Congrès mexicain (2), le Parlement

(1) Paroles de Justice J. Roberts. Chambers Fisk, Texas, Reports 22, p. 330 (année 1860).

(2) Il est difficile de résister au désir de détacher de ce beau rapport, la page où le secrétaire d'État analyse, avec autant de finesse que de précision, les procédés de colonisation des Anglo-Américains, ces procédés que la plus puissante nation colonisatrice de l'Europe a employés tant de fois : « Les Américains du Nord commencent par s'introduire dans le pays qu'ils convoitent sous prétexte d'opérations commerciales ou de colonisation, avec ou sans l'autorisation du gouvernement auquel il appartient. Ces colonies grandissent, se multiplient, deviennent bientôt l'élément principal de la population, et, aussitôt ce fondement posé, les Américains commencent à élever des prétentions qu'il est impossible d'admettre, qui ne soutiennent pas une discussion sérieuse et qui sont basées, par exemple, sur des faits historiques contestés par tout le monde, comme le voyage de la Salle dont la fausseté est maintenant reconnue, mais qu'ils n'en invoquent pas moins à l'appui de leurs prétendus droits sur le Texas. Ces opinions extravagantes sont d'abord présentées au monde par des écrivains inconnus et, le travail que d'autres s'imposent pour chercher des preuves et pour établir leurs arguments, ceux-là l'évitent au moyen d'assertions... hardies qui, au lieu de prouver la bonté de la cause, ne sont destinées qu'à faire comprendre à leurs concitoyens les avantages du succès. Leurs manœuvres dans le pays qu'ils veulent acquérir se manifestent ensuite par l'arrivée d'explorateurs, qui s'y établissent la plupart sous prétexte que leur résidence ne préjuge pas la question de souveraineté. *Ces pionniers* excitent peu à peu des mouvements qui troublent l'état politique du territoire en litige, puis viennent des mécontentements et des collisions calculées de manière à fatiguer la patience du légitime propriétaire et à diminuer les avantages de la possession. Quand les choses en sont arrivées à ce point, ce qui est précisément le cas du Texas, alors commence le travail de la diplomatie. L'inquiétude qu'ils ont excitée dans le pays, l'intérêt des nouveaux colons, les révoltes qu'ils provoquent parmi les aventuriers et les sauvages, l'obstination avec laquelle ils soutiennent leurs prétentions à la propriété du territoire, deviennent le sujet de notes où la modération et la justice ne sont respectées que dans les mots, jusqu'à ce que, grâce à des incidents qui ne manquent jamais de se présenter dans le cours de pareilles négociations, il se conclue un ar-

vota la loi du 6 avril 1830, qui prohibait toute immigration ultérieure des Anglo-Américains.

Pour qui connaît la persévérance invincible de la race anglo-saxonne, il n'est pas besoin de dire que cette loi ne put recevoir aucune application sérieuse; malgré les prohibitions, les Américains obtinrent, comme auparavant, des concessions de terres qu'ils dissimulaient sous la forme de procuration ou de fidéi-commis (*trust*).

Il ne sied pas de faire ici le récit des événements qui amenèrent l'indépendance du Texas, il était clair que ces hommes laborieux, ennemis des révolutions, désireux par-dessus tout de ne point être troublés « dans la poursuite de la richesse et du bonheur », ne pourraient s'entendre longtemps avec ces métis espagnols, grands amateurs d'agitations politiques et de pronunciamientos. Benton a parlé éloquemment, dans une séance du sénat américain, de cette demande de reddition des armes, adressée, le 28 septembre 1835, aux habitants du village de Gonzalès : « Ce fut, » dit-il, « la même demande, faite dans le même but, que celle que le détachement anglais, sur les ordres du major Pitcairo, avait formulée à Lexington, le 19 avril 1775. C'était la même demande et ce fut la même réponse : résistance, bataille, victoire, car le sang américain était à Gonzalès comme il avait été à Lexington (1) ».

Si, maintenant, nous résumons les conclusions qui se dégagent des pages qui précèdent, nous voyons que le Texas, bien que constituant, en 1839, une république indépendante et récemment détachée du Mexique, avait une population presque exclusivement composée d'Américains des États-Unis; que ses habitants étaient des colons nouvellement arrivés, en grande majorité pauvres, mais entreprenants et laborieux, qu'ils étaient venus pour « améliorer leur condition » (*to better their condition*) par des concessions de belles terres dans un beau climat; qu'ils étaient énergiques et bien décidés à travailler sans supporter

rangement aussi onéreux pour l'une des deux parties que favorable à l'autre ». En vérité, toute l'histoire de la colonisation anglaise n'est-elle pas là? Qu'en pensent le Portugal pour le Sud de l'Afrique et la France pour l'Égypte?

(1) J.-H. Benton, *Thirty years' view*, p. 674.

qu'on les troublât, puisqu'ils n'avaient pas hésité à secouer le joug mexicain, le jour où on ne les avait plus laissés poursuivre en paix la conquête de la richesse.

Mais je dois à la vérité de reconnaître que ces émigrants *de choix* ne composaient pas à eux seuls la population du Texas; on va même voir qu'en 1839, sinon en 1836, ils n'étaient qu'*une faible minorité*. A côté d'eux, arrivaient chaque jour, surtout depuis la terrible crise de 1837-1839, des débiteurs qui ne pouvaient payer leurs dettes et dont tous les biens avaient été saisis par leurs créanciers, et aussi quelques malfaiteurs qui avaient toutes sortes d'excellentes raisons pour fuir la justice de leur pays. Voici en effet ce qu'écrivait, en 1841, un diplomate, M. de Bacourt, qui, à cette époque, représentait la France auprès du cabinet de Washington : « La République du Texas est un vrai repaire de bandits. La description que M. Barbezat m'a faite des mœurs, coutumes et violences des Texiens m'a porté à bénir mon étoile de ne m'avoir conduit qu'ici. Les États-Unis semblent un paradis à qui vient du Texas, où on ne peut sortir sans être armé jusqu'aux dents; le gouvernement lui-même n'est représenté que par une bande de brigands revêtus du pouvoir. Cela n'est d'ailleurs pas étonnant, quand on pense que presque toute la population du Texas se compose de gens qui ont fui les États-Unis pour se soustraire à l'action de la justice et d'une justice aussi lente. » Et l'année suivante M. de Bacourt écrivait, dans une autre lettre, ces lignes qui ne sont guère à l'honneur de la nouvelle République : « Le Texas est un vrai nid de bandits de toutes les nations, mais particulièrement des États-Unis; quand on parle d'un voleur, d'un assassin, d'un banqueroutier qui a disparu, on dit qu'il a mis sur ses cartes G. T. T. : *Gone to Texas* (parti au Texas), comme nous mettons P. P. C. (1). »

(1) Lettres de Washington, du 5 juillet 1841 et du 1er avril 1842 : *Souvenirs d'un diplomate*, par M. de Bacourt. Pour qui sait ramener les choses au point et faire la part de l'exagération, ce recueil de lettres est du plus haut intérêt, car il nous donne l'impression que produisait, en 1840, sur un gentilhomme français élégant, aux manières distinguées et polies, cette société de spéculation, d'activité fiévreuse et de travail manuel, où les hommes se mettent en bras de chemises l'été dans leur bureau et ôtent pas leur chapeau pour saluer les dames.

Si l'on supprime de ce tableau l'exagération qui tient à l'éducation personnelle de M. de Bacourt, il n'en reste pas moins que le Texas n'avait pas, en 1839, une réputation particulièrement enviable. Un discours de M. Benton, prononcé, en 1836, au Sénat américain, nous prouve que cette réputation existait déjà en 1835. A la vérité, le grand homme d'État la trouve quelque peu surfaite et injuste (1); mais, qu'elle le fût ou non en 1835, il est certain qu'elle ne l'était plus guère en 1839. Si nous évitons de commettre, à la suite de M. de Bacourt, une confusion essentiellement contraire à l'esprit américain entre les débiteurs insolvables et les malfaiteurs ou les voleurs, nous voyons en effet que, lorsque la crise de 1837 à 1839 sévit aux États-Unis, *une multitude innombrable de farmers déconfiturés*, dont les terres, les bestiaux et les instruments aratoires avaient été saisis et vendus *pour un prix dérisoire*, émigrèrent au Texas « pour améliorer là-bas leur condition par la concession de belles terres sous un beau climat (2) ». Aux yeux de cette catégorie d'émigrants le Texas avait l'avantage inappréciable de ne pas faire partie de l'Union : c'était la certitude de ne plus retrouver la justice fédérale. Il y avait bien les tribunaux du Texas lui-même, mais, outre que la distance rendait impossible toute poursuite nouvelle de la part d'un créancier qui ne pouvait savoir pour quel pays son débiteur était parti, la justice du pays n'était encore qu'à l'état rudimentaire et n'avait que de la bienveillance pour les victimes de « ces odieux capitalistes de l'Est ». On peut juger de l'importance du mouvement d'exode vers le Texas sous l'action de la crise universelle qui ruinait à ce moment les États-Unis, quand on constate que la population du Texas qui, en 1836, ne comprenait que 70.000 habitants, s'élevait, en 1840, à 250.000 : soit une augmentation de près de 350 % en quatre années.

Supposez que, dans un pays inhabité, viennent s'établir

(1) *It has been common to disparage and to stigmatize the population of Texas; but nothing could be more unjust.*

(2) Ils n'avaient plus aucune difficulté à obtenir de telles concessions depuis la proclamation de l'indépendance du Texas.

des colons énergiques et laborieux, arrivant de deux ou trois mille kilomètres pour faire fortune, défrichant les terres incultes, naturellement disposés à n'estimer que le rude travail manuel, à mépriser l'homme qui ne travaille pas de ses mains, le capitaliste qui tire des revenus de ses capitaux prêtés; qu'à côté de ce premier élément viennent, en une masse beaucoup plus considérable, une foule de débiteurs ruinés par la spéculation des autres et qui ont vu, en un jour, s'écrouler l'édifice de la petite fortune qu'ils étaient en train d'amasser par un labeur de chaque instant; qu'enfin, pour donner en quelque sorte plus de saveur à ce mélange social, vienne s'ajouter à ces éléments primordiaux un certain nombre de bandits, de malfaiteurs, de voleurs, etc., croyez-vous que, dans une pareille société où presque tous sont ruinés et ont des dettes, où il n'y a pas encore de riches et par conséquent personne pour représenter leurs intérêts, où enfin l'influence politique et parlementaire est dévouée tout entière à cette classe laborieuse à laquelle appartiennent tous les électeurs, croyez-vous que les premières lois votées ne seront pas nécessairement consacrées à la protection du travailleur contre le capitaliste, du labeur manuel contre la fortune acquise, du colon qui défriche contre celui qui demande le payement de son argent, du débiteur contre le créancier?

Pour de pareils hommes, ruinés la veille par l'obligation où ils ont été de payer *sur l'heure* des créanciers qui, quelques mois auparavant, étaient tout disposés à leur ouvrir un nouveau crédit, il ne s'agit guère, lorsqu'ils sont maîtres de tout, des tribunaux comme du parlement, de s'occuper des droits des créanciers! Leur préoccupation est tout autre : il s'agit, au contraire, de protéger l'intérêt public et privé qui exige que le travail de défrichement ne rencontre aucun obstacle et soit poussé vigoureusement. Ce serait, on en conviendra, supposer ces Texiens singulièrement naïfs que de leur prêter une autre intention.

Loin donc de nous étonner de voir le Texas promulguer, le 26 janvier 1839, la première loi de homestead, il convient plutôt d'en admirer la modération et la sagesse et surtout de remarquer l'adaptation exacte du moyen à la fin poursuivie.

Voici le texte de cette loi, dont nous donnons ensuite la traduction « From and after the passage of this act, there shall be reserved to every citizen or head of family, in this republic, free and independent of the power of a writ of fieri facias, or other execution, issuing from any court of competent juridiction whatever, fifty acres of land, or one town lot including his or her homestead, and improvements not exceeding five hundred dollars, in value, all household and kitchen furniture, provided it does not exceed in value, two hundred dollars, all implements of husbandry (provided they shall not exceed in value fifty dollars) all tools apparatus and books belonging to the trade or profession or any citizen, five milch cows, one yoke of work oxen, or one horse, twenty hogs, and one year's provisions; and all laws, or parts of laws contravening or opposing the provisions of this act, are herely repealed. Provided the passage of this act shall not interfere with contracts between parties heretofore made. » — « Depuis et après le vote de cette loi, il sera réservé à chaque citoyen, ou chef de famille, vivant sur le territoire de cette république, libres et exempts de la conduite d'un *writ de fieri facias*, ou de toute autre mesure d'exécution, émané d'un tribunal quelconque investi de la juridiction compétente, *cinquante acres de terre ou un lot de terrain situé dans une ville* (*city-lot*) (1), y compris l'habitation et les améliorations faites, pourvu que celles-ci ne dépassent pas une valeur de cinq cents dollars, tous les meubles et ustensiles de cuisine, pourvu qu'il n'excèdent pas la valeur de deux cents dollars, tous instruments aratoires jusqu'à concurrence d'une valeur de cinquante dollars au maxi-

(1) Ce terme se réfère à l'arpentage des villes américaines. Comme on le sait, les rues des villes américaines se coupent à angle droit et les rectangles ou carrés qui les séparent et sur lesquels se trouvent les maisons portent le nom de *square* ou *block;* chacun de ces blocks est divisé en rectangles dont les dimensions varient suivant les usages locaux : 50 ou 75 pieds de façade, sur 125 ou 150 de profondeur, représentent des mesures communes. En général, chaque maison occupe un de ces rectangles et n'en occupe qu'un : aussi les appelle-t-on *city lots*. — Puisque j'ai parlé des propriétés urbaines, j'ajoute qu'à raison de la profondeur à peu près invariable des terrains d'une même ville, ceux-ci se vendent, non pas à la superficie, mais à la mesure linéaire du « front », c'est-à-dire suivant le nombre de pieds de la façade : ce procédé donne aux terrains d'encoignure une longueur apparente double.

mum, tous outils, instruments et livres se rapportant au commerce ou à la profession du débiteur, cinq vaches à lait, une paire de bœufs de travail ou un cheval, vingt porcs et toutes les provisions nécessaires à la consommation d'une année ; et toutes les lois ou parties de lois en opposition ou en contradiction avec les dispositions de cet *act* sont dès à présent abrogées. *Il demeure entendu que cette loi n'affecte pas les contrats entre parties, antérieurement conclus* (1) ».

Lorsqu'on cherche à retracer l'historique complet de la législation du homestead, il n'est pas sans intérêt de remarquer que toutes les dispositions de cette loi n'étaient point également nouvelles. Si nous remontons vingt années en arrière, à l'époque où le Texas constituait avec le Mexique, dont il était partie intégrante, une colonie espagnole, nous voyons que la loi espagnole consacrait de nombreuses exemptions de saisie, et les Institutes d'Axo et Monmul, telles qu'elles sont reproduites dans l'ouvrage de White, mentionnent, parmi ces exemptions, les instruments agricoles et les animaux employés dans la culture, les pains des boulangers, les outils des artisans, les livres des avocats et des étudiants, les lits, hardes et autres objets nécessaires à la vie journalière. Cette exemption était d'ailleurs commune aux célibataires et aux chefs de famille (2).

Lorsque le Mexique se fut séparé de l'Espagne, la loi impériale mexicaine de colonisation du 4 janvier 1823 disposa, dans son article 26, que « tous instruments agricoles, machines et autres outils qui sont introduits par les colons (*colonists*), pour leur usage, à l'époque de leur entrée dans l'Empire, seront exempts de saisie, ainsi que les marchandises introduites par chaque famille (*family*) jusqu'à concurrence de deux mille dollars (3). Si l'on prenait à la lettre les deux mots *colonists* et

(1) *Paschal's Digest*, t. 1, *Texas laws*, art. 3798. — M. Rüdolf Meyer indique à tort cette première loi de homestead comme exemptant de la saisie 350 acres de terre.

(2) White, t. 1, 322-323 : *Supreme court of Texas*, Cobbvs Coleman 14 Texas. 599.

(3) *Paschal's annotated Digest*, art. 536 : all the implements of husbandry machinery and other utensils, that are introduced by the colonists, for their use, at the time of their coming to the empire, shall be free, as also the merchandise introduced by each family to the amount of two thousand dollars.

family, il conviendrait d'attribuer à cette loi l'honneur d'avoir, la première, posé le principe de la distinction entre le célibataire qui vit seul et le groupe de personnes qui vivent en famille, distinction qui est, comme nous le verrons, un des traits caractéristiques des lois américaines de homestead (1). Qu'y avait-il donc de nouveau dans la loi du 26 janvier 1839? Peu de chose en vérité : On se bornait à étendre à la terre l'insaisissabilité réservée auparavant à la propriété mobilière. Il vient d'être expliqué pourquoi les Texiens ne devaient pas hésiter à admettre cette extension, à laquelle on aurait tort d'attacher trop d'importance dans un pays où la terre n'a encore aujourd'hui qu'une valeur très minime et où elle en avait une beaucoup plus faible à cette époque. Pour modeste qu'elle soit, cette innovation est admirablement bien adaptée au but à atteindre, et, à ce point vue, elle est bien l'œuvre de ces Anglo-Saxons dont le sens pratique proportionne toujours le moyen à la fin. J'ai retracé en détail les effets économiques des crises commerciales sur la masse des petites gens, des modestes farmers établis de la veille et qui viennent à peine de sortir du prolétariat. Au tableau qui a été présenté, il convient d'ajouter maintenant une réflexion *capitale :* c'est que ces infortunés cultivateurs dont on avait saisi les biens et qui souvent n'avaient pas même pu payer 20 % à leurs créanciers, *n'étaient pas en réalité des insolvables*. Cette phrase, qui, au premier abord semble n'exprimer qu'une contradiction absurde, est pourtant rigoureusement vraie. Ces hommes n'étaient que les victimes d'un enchaînement inéluctable de circonstances qui les forçait à acheter leurs terres et leurs bestiaux au moment où ils étaient chers, et à les vendre sur saisie au moment où ils n'avaient qu'une valeur marchande minime; *mais supprimez cette obligation terrible et qui paraît en quelque sorte satanique, de vendre* au moment même de la crise, à un moment où per-

(1) En tous cas, cette distinction fut faite, en une autre matière, par l'article 15 de la loi de colonisation des provinces de Coahuila et du Texas du 24 mars 1826, « pour augmenter le peuplement du territoire et promouvoir l'élevage et l'accroissement du bétail », elle accorda aux colons mariés une étendue de terre quadruple de celle attribuée à ceux qui vivaient seuls sans partie d'aucune famille (*Paschal's annotated Digest*, art. 577.)

sonne ne veut acheter : aussitôt vous voyez, comme par un coup de magie, la situation affreuse de ce petit débiteur devenir prospère. *Ces hommes, encore une fois, n'étaient pas des insolvables;* depuis plusieurs années, ils gagnaient de l'argent; si on avait exigé le payement de leurs dettes un peu plus tôt, il n'y a pas de doute que la réalisation de leurs biens n'eût produit un excédent d'actif sur le passif; de même, laissez écouler quelques mois, attendez que la prospérité générale ait de nouveau succédé à la crise *passagère* et, de nouveau, ils pourront sans difficulté payer l'intégralité de leurs dettes. Voilà le résultat que poursuit la loi du Texas de 1839, qui, comme toutes les autres lois de homestead qui la suivirent aux États-Unis, n'a pas, quoiqu'on en ait, pour effet de dispenser les débiteurs de payer leur dettes, *mais de les payer dans les moments de crise,* ce qui est bien différent.

L'occasion s'offrira de revenir sur ce grand rôle de la législation du homestead aux États-Unis : disons de suite que c'est pour ne pas avoir compris cette fonction, qu'on lui a attribué tant de visées qui lui sont étrangères. Les lois de homestead, aux États-Unis n'ont jamais eu pour but ni pour effet de soustraire à la saisie ceux qui sont insolvables d'une manière permanente et habituelle, ceux qui ne gagnent pas d'argent et dont l'actif est pendant plusieurs années inférieur au passif (1). C'est là le but que poursuivent en Europe les partisans de l'idée du homestead; or, ce résultat chimérique, jamais le législateur américain ne l'a poursuivi et encore moins l'a-t-il obtenu. Comment n'a-t-on pas vu que ce parlement Texien qui, en 1839, votait la première loi de homestead, était composé d'hommes qui comprenaient que la honteuse banqueroute qu'on leur avait infligée et l'impossibilité où ils avaient été de payer même la moitié ou le quart de leurs dettes, *n'avaient d'autre cause que le droit de saisie de leurs créanciers, mis en œuvre à une heure inopportune?* Enlever ce droit de saisie, c'était du même coup *éviter au débiteur la ruine immédiate* et *assurer au créancier le paye-*

(1) Cet effet *d'insaisissabilité passagère, restreinte aux époques de crise,* n'est pas indiqué par le texte de la loi rapportée plus haut, mais on verra qu'il résulte parfaitement de la combinaison même des principes de la législation du homestead.

ment intégral de la créance. Et voilà comment la législation du homestead, conçue exclusivement dans l'intérêt du premier, tourne aussi à l'avantage du second.

Telle est l'origine de la première loi du homestead : l'histoire en est éminemment instructive, car elle renferme l'explication de cette législation dans laquelle on a voulu voir les pensées les plus élevées, et qui ne s'inspirait que d'idées beaucoup plus modestes : Assurer *le travail manuel du défrichement* contre les crises périodiques qui ruinent les véritables artisans de la prospérité de l'État, voilà son but; des débiteurs insolvables, des gens sans autre ressource que leurs bras, mêlés à quelques malfaiteurs, voilà ses auteurs. Il y a loin de ces hommes à ces dignes pères de famille, préoccupés d'assurer l'intégrité de leurs foyers et la conservation de la petite propriété, qu'on aimait à proposer à notre respect comme les auteurs de la législation du Texas. Si maintenant le lecteur se reporte aux premières pages de ce chapitre et qu'il se souvienne de l'esprit qui, à partir de 1839, animait, aux États-Unis, la grande majorité des électeurs et le Parlement lui-même, si surtout il n'a pas oublié les dispositions singulières du Bankrupt act de 1841, il comprendra sans difficulté comment la législation du homestead fut successivement adoptée par les législations des différents États. Nous savons, par le témoignage de contemporains, que le Texas imprimait à cette époque un mouvement aux esprits et aux intérêts matériels dans le sein des États-Unis, et, en fait, nous voyons son exemple peu à peu suivi par les divers membres de l'Union à laquelle il devait s'adjoindre bientôt lui-même. La législation nouvelle est promulgée tour à tour dans le Vermont et le Wisconsin, en 1849 ; dans le New-York et le Michigan, en 1850 ; dans l'Indiana, le New-Jersey, le Delaware, en 1851, et le Nevada en 1864. Les nouveaux États de l'Ouest s'empressent de l'inscrire sur leurs Statutes-Books à mesure qu'ils naissent à la vie économique. Une pareille législation n'avait guère sa raison d'être pour les États du Sud, pays de grande propriété foncière, où les riches planteurs n'en auraient retiré qu'un secours dérisoire en cas de désastre financier. Mais lorsque la guerre de Sécession (*rebel-*

lion war, comme l'appellent les Américains) eût semé dans le Sud la ruine et la désolation, les Etats de cette partie de l'Union se hâtèrent de proclamer l'insaisissabilité du homestead, pensant y trouver une assistance pour leurs malheureux sujets. La Floride et la Virginie en 1865, l'Arkansas et l'Alabama en 1868, le Mississipi et la Géorgie en 1870 promulguèrent chacun leur loi de homestead. M. Rüdolf Meyer assure que ce furent ces lois qui « rétablirent dans le Sud l'antique alliance du sol et du paysan », belles paroles, que nous aurons à contrôler plus tard par l'observation scientifique des faits. Presque tous les États de l'Union ont aujourd'hui leur législation de homestead, et ceux qui, comme la Virginie Occidentale, l'Indiana et le Maryland, avaient résisté, ou plutôt avaient négligé de se mettre à l'unisson, ont dû, à leur tour, se ranger parmi les adhérents de l'insaisissabilité de l'habitation. A l'heure actuelle, cinq États seulement n'ont pas admis le principe : ce sont l'Orégon, la Pensylvanie, le Rhode-Island, le Delaware et le district de Colombie.

Chose remarquable et trop peu remarquée : dans toutes ces lois, comme dans celle du Texas, la propriété immobilière est mentionnée à côté de la propriété mobilière ; on exempte de la saisie l'habitation de la famille au même titre que les vêtements, les meubles, les approvisionnements de la famille ; et c'est dans la même pensée qu'on exempte les livres de l'homme de loi et de l'homme d'église, les instruments du médecin, la machine à coudre de l'ouvrière, les outils de l'artisan, *pourvu que ces différentes personnes soient mariées ou à la tête d'une famille.*

La propriété immobilière n'est ni plus ni moins protégée que la propriété mobilière ; on lui octroie, comme à l'autre, le bénéfice de l'insaisissabilité, car la *conception américaine* de cette propriété, et le peu de valeur qu'elle a dans ce pays où la terre est en abondance, la rapproche de la propriété mobilière au point de la confondre avec elle. S'il n'y a jamais eu de loi *fédérale* consacrant le principe de l'insaisissabilité du homestead, il n'y a pas d'autre cause de cette omission que la distinction des deux domaines législatifs établie aux États-Unis et qui, en cette matière, déterminait la compétence exclusive de la législation de

chaque État. Mais il est rigoureusement exact de dire avec M. Thompson que, depuis 1849, date où les parlements des divers États commencèrent à prendre ce sujet en considération, « la protection de *l'habitation* de la famille du débiteur contre la vente forcée est devenue partie intégrante de la politique générale du pays ». Dix-huit États ont inscrit le principe du homestead dans leur constitution, et ce fait, dont on n'a pas d'ailleurs l'illusion d'exagérer la portée lorsqu'on connaît le droit constitutionnel américain, prouve du moins l'importance que le corps électoral attache à ce genre de manifestation législative.

Nous avons recherché jusqu'ici quelles circonstances historiques avaient amené l'admission des principes du homestead ; il nous faudra par la suite étudier avec soin le fonctionnement de cette législation, c'est-à-dire ses dispositions, ses tendances et ses effets.

II

COMMENTAIRE DE LA LÉGISLATION AMÉRICAINE DU HOMESTEAD, AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

On a pu remarquer que la législation du homestead n'est pas d'origine fédérale : par suite, je me trouve en présence d'un grand nombre de lois qui, rapprochées entre elles par la communauté de principe et de pensée, sont cependant dissemblables en certaines de leurs parties. Aussi aurai-je à relever bien des contradictions dans les formules, bien des divergences dans les solutions des législateurs et des magistrats. J'ajoute d'ailleurs que, si cette situation complique singulièrement la tâche du jurisconsulte, elle n'est pas sans avantage pour les disciples de la Science sociale, qui retrouvent dans les lois des divers États l'empreinte des conditions économiques spéciales à chacun d'eux. Dans toute l'Union américaine, le principe de la législation du homestead étant le même, il est curieux de constater comment chaque État en a adapté l'application aux mœurs et aux exigences de ses citoyens.

Les innombrables décisions judiciaires (1) rendues par les cours américaines seront notre guide le plus habituel dans le commentaire qui va suivre.

Quelles conditions sont requises pour que les lois de homestead puissent être invoquées?

Il y a trois conditions essentielles et une condition accidentelle pour qu'un immeuble puisse être considéré comme un homestead : 1° il faut avoir un droit (propriété, usufruit, possession, bail) sur l'immeuble que l'on prétend conserver à titre de homestead ; 2° le titulaire de ce droit doit être « la tête d'une

(1) De 1878 à 1893 seulement, on évalue à 6.000 le nombre des procès dont les lois du homestead ont été l'occasion.

famille », *head of a family;* 3° l'immeuble doit être occupé à titre d'habitation par une famille; 4° enfin, certains États exigent une publicité spéciale, destinée à prévenir les tiers.

1° *Il faut avoir un droit sur l'immeuble que l'on prétend occuper à titre de homestead.*

S'il est utile de mentionner cette première condition, c'est à seule fin de rappeler, avec les magistrats américains, que la législation du homestead n'est pas une aumône, une charité que l'État se propose de faire, en fournissant un foyer et un « abri » à ceux qui sont sans asile. On ne protège que les droits qui existent. De là il suit que personne ne peut invoquer la protection de la loi pour un immeuble qui n'a acquis la qualité de homestead que *postérieurement* à la saisie pratiquée par le créancier. Sans doute, suivant la remarque d'un tribunal, si celui qui n'a pas de terre (*landless*) ne peut s'assurer une protection actuelle contre les créanciers, en vue d'acquérir une propriété, la grande majorité des pauvres n'auront jamais de homestead. Mais il est universellement admis qu'on s'inquiète seulement des foyers *existants,* sans chercher à aider le pauvre à en acquérir un (*help the poor to home*).

En cela, cette législation répond bien à la conception américaine, qui est de ne se préoccuper que de ceux qui ont donné des preuves de leur capacité et de leur savoir-faire; pour les autres, l'initiative privée multipliera les moyens d'assistance, mais l'opinion publique réserve ses faveurs à ceux qui s'élèvent par leur labeur et leur initiative.

S'il faut avoir un droit sur l'immeuble auquel on prétend faire reconnaître la qualité de homestead, il importe peu que ce droit soit personnel ou réel, ait telle ou telle qualité : le propriétaire, l'usufruitier, le possesseur, le simple locataire sont également protégés, car, nous disent les tribunaux américains, « les femmes et les enfants sont intéressés à la protection de ce foyer temporaire » (1).

(1) Phillips v. Warner, Tex. 16. S. W. 428; Wheatly. v. Griffin 60, Tex. 209.

Ceci encore mérite de retenir l'attention. Les divers projets de loi allemands, autrichiens et français ne visent que le droit du propriétaire, et plusieurs avaient pensé et pensent encore que les lois américaines ne protègent que ce droit. On a écrit, à ce sujet, de fort belles pages où l'on célébrait la stabilité et la permanence donnée au foyer par le législateur américain. Malheureusement, ces éloges étaient en contradiction flagrante avec l'ensemble des mœurs du peuple auquel on les adressait. Dans ce pays où personne ne meurt là où il est né, où les hommes changent sans cesse de situation et de profession et s'en vont d'une place à l'autre, suivant les chances qu'ils ont de « faire de l'argent » (*make money*), où « les enfants, suivant l'expression de Michel Chevalier, vendent comme une vieille défroque la maison de leurs parents », les mots de stabilité et de permanence ne sont guère de mise, en matière de foyer. Les lois de homestead n'ont d'autre but que protéger le foyer *actuel* de la famille, sans rechercher s'il existait hier, ou s'il existera demain.

2° *Il faut avoir la qualité de « tête de famille »* (*head of a family*) (1).

Que faut-il entendre par le mot famille, *family?* Webster définit le terme *family* la réunion des individus qui vivent sous le même toit et sous la direction morale d'une même personne (*manager*) et Worcester donne une définition identique.

La réunion des parents et des enfants constitue la famille par excellence et on ne peut douter que ce ne soit surtout en considération de ces personnes que les parlements américains aient édicté la législation du homestead. Mais ce serait restreindre la pensée du législateur, la définition donnée plus haut et le sens

1 J'éprouve quelque embarras à traduire ces simples mots : *head of a family*. La seule traduction littérale est celle-ci : « tête d'une famille »; c'est aussi la seule traduction qui respecte le sens américain, que dénaturerait l'expression « chef d'une famille ». La famille américaine a quelqu'un à sa tête, mais elle n'a pas de chef. Il y a quelqu'un qui est le premier au foyer; mais en réalité l'autorité du mari sur sa femme, du père sur ses enfants ne confère que bien peu de droits à l'un et bien peu d'obligations aux autres. Puisque le langage américain trahit cette situation spéciale du père au foyer, je conserverai les mots *tête d'une famille*, préférant une légère incorrection de langage à une inexactitude d'expression.

même du mot *family*, que de supposer que la deuxième condition ne se trouve remplie que dans cette hypothèse. Un mari divorcé ou veuf, ayant des enfants *mineurs qui dépendent de lui pour leur subsistance*, peut parfaitement invoquer le bénéfice du homestead. De même, le simple ménage du mari et de la femme, dont l'union est demeurée inféconde, constitue une famille dans le sens légal du mot.

Diverses législations considèrent encore comme la tête d'une famille la tante qui pourvoit à l'entretien de ses neveux, la fille qui subvient aux besoins de sa sœur malade *avec laquelle elle vit*, le tuteur qui dirige des enfants mineurs vivant avec lui; mais ces décisions sont plutôt exceptionnelles.

D'une manière générale, on peut dire qu'une personne n'a la qualité de tête d'une famille, que s'il existe entre elle et les autres membres de cette famille un lien *légal* qui l'oblige à veiller à l'entretien de ces derniers, car, suivant la remarque malicieuse d'un juge, « il serait à craindre que le débiteur, après avoir invoqué le bénéfice de la loi, ne s'exonérât d'une charge qu'il aurait bénévolement prise », et, d'autre part, « personne n'a le droit de faire supporter à son créancier la charge de sa générosité. »

D'ailleurs, par une interprétation qui est parfaitement conforme aux mœurs américaines, on n'exige pas que les membres qui composent la famille vivent ensemble : un mari, qui vit éloigné de sa femme et de ses enfants mineurs, peut parfaitement invoquer le droit de homestead, de même que ceux-ci pourraient faire prononcer la nullité de l'aliénation consentie par lui sans le concours de sa femme (1).

A l'inverse, le père vivant avec ses enfants *majeurs* ne peut plus, *s'il est veuf*, prétendre à l'insaisissabilité de son habitation, alors même que ses enfants vivraient avec lui; en effet, dit un juge, « la protection n'est plus nécessaire, car le privilège et la responsabilité doivent aller ensemble » (2).

(1) Gay v. Halton, 75. Tex. 203; Ellis v. White, 47, cal. 73.

(2) Les limites de cette Revue nous obligent à omettre ici l'examen de plusieurs questions intéressantes au point de vue social.

L'importance de cette déduction est considérable, pour qui désire pénétrer d'une manière précise la pensée du législateur américain. Elle montre ce qu'il faut entendre par ces mots que l'on retrouve sans cesse sous la plume des commentateurs ou dans la bouche des magistrats : protection du foyer, conservation du foyer. Nous touchons ici à l'origine même de l'erreur commise par un trop grand nombre de ceux qui ont entrepris de révéler à l'Europe les grandes pensées inspiratrices de la législation américaine du homestead. Ils n'ont pas vu que c'étaient des Américains qui parlaient de protection et de conservation du foyer et que ces mots ne pouvaient avoir une signification en contradiction manifeste avec les traits les plus certains du caractère et des mœurs de ce peuple. Dans la pensée d'un Américain, les mots conservation du foyer ne s'entendent que du maintien *actuel* du foyer. Il sait fort bien que, demain peut-être, il sera le premier à « se mouvoir » (*to move*) dans un autre lieu, qu'en tous cas, ses enfants choisiront très vraisemblablement une carrière différente de celle de leur père et que, s'ils prennent la même, il y a mille probabilités pour qu'ils veuillent aller la poursuivre dans une autre ville ou dans un autre État. Il n'a donc pas à se préoccuper de la stabilité et de la permanence de son foyer, il ne s'inquiète pas d'en assurer la transmission, intégrale ou non, à ses enfants.

La pensée des auteurs des lois de homestead est tout autrement simple et tout autrement « terre à terre », s'il est permis de s'exprimer ainsi : conserver un « abri » à la femme jusqu'à sa mort, aux enfants jusqu'à leur majorité, tel est le but, et l'immunité légale disparaît précisément quand les enfants parviennent à l'âge où ils pourraient continuer l'exploitation de leur père.

3° *Il faut que l'immeuble soit habité par un ou plusieurs membres de la famille.*

L'exigence de cette condition, suivant la remarque répétée de nombreuses décisions judiciaires, distingue la législation du homestead de toutes les lois qui n'auraient d'autre but que

de conserver un certain pécule, une certaine somme d'argent, à la famille d'un débiteur insolvable.

La loi ne se propose pas de sauver du naufrage une valeur plus ou moins considérable, elle ne se propose même pas de soustraire à la saisie un lot de propriété immobilière, et un grand nombre de débiteurs, quoiqu'ils soient à la tête d'une famille, voient *la totalité* de leur patrimoine immobilier tomber sous le marteau des adjudications (*under the hammer of the executioner*). Le dessein de la loi est différent : elle se propose de conserver un foyer, un *home*, « un abri » (*shelter*) à la famille du débiteur, à sa femme et à ses enfants mineurs.

L'immeuble doit être réellement et effectivement habité par la famille; la durée de cette résidence importe peu. Pas davantage n'est-il nécessaire que cette résidence soit manifestée par la construction d'une véritable maison; la tente du *squatter*, la *hut* de l'immigrant qui vient d'ajuster ensemble quelques planches pour se mettre à l'abri de la pluie et de la neige, le *log-house* du bûcheron constituent des homesteads aussi parfaits, aux yeux de la loi, que le palais d'un Vanderbilt ou la maison en bois avec soubassement de briques qui est le type ordinaire des constructions américaines.

Le législateur ne pouvait limiter sa faveur à la maison même qui sert d'habitation; il a dû l'étendre à tout ce qui en est un accessoire indispensable ou simplement ordinaire : autrement, le débiteur privé, par la saisie, de la jouissance de cet accessoire, eût été, par là même, mis dans l'impossibilité pratique de maintenir sa résidence dans l'immeuble protégé. Ainsi, l'homestead d'un farmer comprend les granges, étables, écuries et autres bâtiments annexes, puisque ces diverses constructions sont indispensables à la jouissance du homestead lui-même. Pour les champs, les tribunaux ont admis qu'il faudrait considérer, dans chaque cas particulier, le rapport qui les unit à l'habitation de la famille : s'ils en sont une dépendance nécessaire, sans laquelle on ne pourrait plus dire que le *home* du farmer continue d'exister, ils se trouveront, eux aussi, placés sous la protection de la loi; si le juge pense, au contraire, qu'ils peuvent en être aisé-

ment détachés, le droit de poursuite du créancier s'exercera librement sur eux (1).

Tout immeuble, dont la destination n'est pas de servir à l'habitation de la famille, demeure exposé aux poursuites des créanciers. Cette formule exclut l'immeuble loué à un tiers; mais par une particularité remarquable, elle exclut *aussi l'immeuble qui sert d'atelier de travail au chef de la famille ou à l'un de ses membres*. Le magasin du commerçant, le bureau (*office*) du négociant, l'atelier de l'artisan, le champ du *farmer* (à moins qu'ils ne constituent une dépendance de l'habitation) (2) ne sont pas déclarés insaisissables par la loi « dont la pensée n'est pas de nourrir les familles, mais de les abriter, ou plutôt de leur conserver l'abri qu'elles ont déjà » (3). En cela encore, cette législation est bien américaine; elle est le produit naturel de l'état social de ce pays, où les occasions de travail abondent et chacun trouve à la fois, de multiples emplois de son activité.

4° *Quelques États exigent une déclaration spéciale* (*dedication*).

La majorité des États se contente des trois conditions qui viennent d'être énumérées; on présume que les tiers auront toujours pu se renseigner aisément sur l'aptitude de leur débiteur à invoquer l'immunité du homestead, et on considère comme une publicité suffisante le fait matériel de l'occupation de l'immeuble par la famille (*family occupancy*).

Au contraire, quelques États exigent qu'une inscription spéciale, transcrite sur les registres publics du *Registrar of Deeds*, vienne informer les tiers que telle personne, qui remplit d'ail-

(1) Mc Crosky v Walker Ark. 18. S. W. 169. — Cette théorie des « annexes », des « dépendances » a nécessairement favorisé beaucoup de fraudes; la nuance est souvent délicate entre l'immeuble annexe et l'immeuble distinct.

(2) A l'exception du champ du *farmer*, il sera rare que ces divers *ateliers de travail* puissent être considérés comme une dépendance de l'habitation; le contraire sera plus fréquent. Dans ce cas, la protection légale ne pourra plus être invoquée, à moins qu'il ne soit possible de l'appliquer partiellement.

(3) *The policy of the law is not to feed families, but to shelter them, or rather to protect the shelter which they have.* — Le Texas fait seul exception, il protège ce qu'il ne craint pas d'appeler le « homestead des affaires », *the business homestead*. Je ne puis m'étendre ici sur cette innovation hardie et regrettable.

leurs les conditions requises par la loi, entend se prévaloir du bénéfice légal.

On aperçoit aisément comment cette différence de forme n'est, en définitive, que l'expression tangible d'une divergence d'opinion. Puisque les partisans de l'institution du homestead, en France et en Allemagne, ne sont pas d'accord sur les avantages d'une publicité spéciale, écoutons les arguments développés aux États-Unis en faveur de l'un et l'autre système.

Les lois de homestead, me disait-on l'année dernière, se résolvent, en somme, en une atteinte grave portée au droit de propriété du mari, qui ne peut plus aliéner son immeuble sans le concours de sa femme. Sans doute, le mari prudent et sage prendra volontiers l'inscription requise (1), mais la prudence même qui distingue ce mari prévoyant rend à son égard la protection légale moins nécessaire, et c'est surtout à l'égard du mari téméraire ou spéculateur que la loi de homestead est utile. Or, n'est-ce pas tourner dans un cercle vicieux, que de s'en remettre précisément à la décision de celui-là pour savoir s'il convient de faire la déclaration exigée? Il est vrai que l'on permet à la femme de prendre l'initiative de cette mesure, mais il convient de remarquer que ce remède n'est plus applicable lorsque la femme n'est plus là et que les intéressés sont des enfants mineurs, qui, à raison de leur âge même, ne songeront évidemment pas à prendre l'inscription. Pour toutes ces raisons, il est bien préférable de décider que le fait seul de l'habitation vaut notification aux tiers, car ce système, s'il est avantageux à plusieurs, n'est nuisible à personne, nul n'étant censé ignorer la loi.

Écoutons maintenant les raisons de ceux qui estiment qu'il est préférable d'exiger une déclaration expresse. Les lois de homestead, toutes bienfaisantes qu'elles sont pour la famille du débiteur, ne sont pas sans entraîner de graves inconvénients. Un homme pauvre, vivant avec sa famille sur le seul immeuble qu'il possède, peut très légitimement penser que la jouissance de l'immunité légale serait plus onéreuse que profitable pour les

(1) A moins qu'il n'ait de bonnes raisons pour ne pas la prendre, ce qui arrive quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Voir notre ouvrage, chapitre VIII.

siens. Si ses affaires prospèrent et que le manque de capital soit la seule cause qui l'empêche de leur donner toute l'extension qu'elles pourraient prendre, il est de l'intérêt de sa femme et de ses enfants qu'il conserve intact *tout* son crédit et que son petit patrimoine *tout entier* soit considéré comme la garantie des engagements qu'il contracte. Suivant le langage si juste d'un magistrat américain, « ces lois disent à chacun : Voyez ce que vous avez à faire. Êtes-vous effrayé par les risques et les hasards des affaires, vous pouvez assurer votre homestead contre les vicissitudes de la fortune par une inscription; voulez-vous, au contraire, conserver toute votre propriété comme un moyen de crédit, pour garder toute votre liberté dans la conduite de vos affaires, vous le pourrez encore et il vous suffit de vous abstenir de toute déclaration (1). »

Tels sont les arguments des partisans des deux systèmes opposés. Faut-il donner raison aux premiers ou aux seconds? Je répondrai que ni les uns ni les autres n'ont tort. Cette opinion conciliante n'a pas seulement le mérite de satisfaire tout le monde, ce qui serait un faible titre dans une étude de ce genre, elle peut aussi, seule, expliquer pourquoi certains États ont adopté le premier système, tandis que d'autres ont préféré le second. Ce choix, en effet, ne s'est pas fait au hasard, *il a été au contraire déterminé par l'exigence des conditions sociales*. Ainsi, parmi les États industriels et commerçants *de l'Est*, tous ceux qui ont inscrit le principe du homestead sur leur *Statute Book* (New-York, Connecticut, Massachusetts, New-Hampshire, New-Jersey, etc.) ont exigé une déclaration spéciale que le *Registrar of Deeds* doit transcrire sur ses livres. La sécurité des transactions commerciales, si nombreuses dans cette partie de l'Union, demandait impérieusement qu'il en fût ainsi. Le créancier commerçant doit avoir des moyens rapides et énergiques pour assurer le recouvrement de sa créance; il faut qu'il sache exacte-

(1) Succession of Furniss, 34, La Ann. 1013. — Ce magistrat ajoute : « Mais jamais la loi ne s'est proposé de dire : Vous pouvez vous abstenir de toute publicité, jusqu'à ce que vous ayez obtenu du crédit et Vous pourrez ensuite vous dispenser de payer vos créanciers, en faisant l'inscription requise ».

ment sur quel gage il peut compter, qu'il ne soit exposé à aucune surprise, ni à aucune complication de procédure ; et ce serait soumettre les affaires à de singulières conditions que d'obliger une des parties à se renseigner sur la qualité de « tête de famille » de la personne avec laquelle elle contracte. Dans ces États, il fallait donc qu'une déclaration précise indiquât nettement aux tiers que telle personne entend se prévaloir éventuellement de l'immunité légale. Le même motif industriel et commercial n'existe pas dans les États de l'Ouest où cette déclaration n'a pas été exigée.

Je suis obligé d'arrêter ici le commentaire des lois américaines de homestead. Après avoir examiné les *conditions* requises, il y aurait lieu d'étudier les *effets* juridiques. La législation du homestead produit deux effets *et elle n'en a point d'autres :* 1° jusqu'à concurrence d'une certaine valeur, dont la quotité varie de 300 à 5.000 dollars, suivant les États, elle protège le homestead contre la saisie des créanciers *chirographaires*; 2° lorsque le propriétaire du homestead est marié, elle exige le concours du conjoint, pour l'aliénation volontaire de ce homestead. Si l'on excepte deux États, le Texas et l'Arkansas, dont la prohibition est d'ailleurs aisément tournée, *aucune loi de homestead ne défend d'hypothéquer l'immeuble occupé par la famille,* pourvu qu'on obtienne le concours du conjoint, s'il en existe un, *et le créancier hypothécaire conserve intact son droit de poursuite et de saisie sur l'immeuble hypothéqué.* C'est à tort que presque tous les publicistes français, qui ont entrepris en faveur de l'institution du homestead une propagande active, ont affirmé que les lois américaines interdisaient l'hypothèque : une connaissance plus exacte des besoins des farmers de l'Ouest eût dû suffire à les préserver de cette erreur.

(*A suivre.*) Paul Bureau.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

L'ABUS DES INTERPELLATIONS.

Le public se demande, chaque année, au moment où rentrent les Chambres, « ce qu'elles vont nous donner d'intéressant ». Car c'est le faible de l'esprit français, comme de l'esprit athénien jadis, de chercher tout d'abord le côté attrayant des choses, au lieu d'en chercher le côté solide et pratique.

Chacun est donc un peu, au moment de la rentrée du Parlement, dans la situation d'un spectateur qui, prenant place sur les banquettes ou les fauteuils d'un théâtre, manifeste assez naturellement le désir d'avoir un programme. Quelle pièce va-t-on jouer? Sur quels acteurs se lèvera la toile? A qui le beau rôle, cette fois-ci?

Or, ce qu'il y a de plus « intéressant » dans le programme des travaux parlementaires, ce sont, sans contredit, les interpellations. Plusieurs s'annoncent déjà (1).

Les journaux du parti battent la caisse et avertissent de faire attention; ceux de l'opposition exultent et prédisent à bref délai la chute du ministère; ceux du gouvernement gémissent et versent des larmes stériles sur cette manie d'interpeller, qui, de plus en plus, encombre les séances de discussions oiseuses et rétrécit à proportion le temps destiné à l'étude des projets de loi.

1 Cet article a été écrit quelques jours avant la rentrée.

I. — L'USAGE DES INTERPELLATIONS.

Nul n'ignore ce que c'est qu'une interpellation. Un député croit avoir à demander des explications à un ministre. Il écrit à ce ministre. Il lui explique qu'il lui demandera des explications. Le lendemain, ou quelques jours après, le député monte à la tribune, prononce un grand discours où il est question de tout : de la république, de la monarchie, du cléricalisme, des principes de 89, du peuple, de la bourgeoisie, de la pauvreté, de la richesse. Le ministre répond par une tirade contradictoire. D'autres députés interviennent dans la bataille. Une ou deux séances se passent, et l'interpellateur dépose finalement un ordre du jour que la Chambre n'adopte pas. Il y a des variantes, mais c'est bien là le ton général.

On voudrait ne pas trop railler : l'interpellation, en soi, est un usage excellent. Il en est de cela comme du vin et de beaucoup d'autres bonnes choses : une certaine dose fortifie, une dose plus forte tourne la tête. L'interpellation, bien comprise et appliquée dans un milieu raisonnable, serait un utile ressort politique, un moyen de rectifier de temps en temps l'attitude d'un ministère, une barrière morale contre les abus de pouvoir, une traduction de l'opinion publique, un sévère contrôle des actes de l'administration, qui a souvent besoin de petits coups de fouet de ce genre pour ne pas s'endormir dans la sécurité de ses trop moelleuses routines.

Cela, c'est l'idéal, et l'idéal ne se réalise nulle part sur la terre, surtout dans les groupements humains, viciés en bloc par la somme de tous les vices individuels. L'idéal, on s'en rapproche seulement. Certaines sociétés mieux organisées, et chez qui les pouvoirs publics constituent mieux qu'ailleurs un complément utile et rationnel de l'action privée, ont su pratiquer longtemps avant nous ce système de l'interpellation, — ou de la question, — et en tirer parfois des fruits.

Rien dans les gouvernements des différents empires orientaux

et des innombrables *cités* antiques, ne correspond à ce rouage actuel de l'interpellation. Une discipline beaucoup plus étroite présidait aux délibérations des sénats et des vastes assemblées civiques. Les magistrats dans leur charge étaient d'ailleurs des êtres sacrés. Les démocraties les plus turbulentes, comme Athènes, se contentaient de leur demander compte, après leur charge, de leur gestion, mais l'interpellation semble avoir été inconnue. Rome, plus savamment gouvernée, a seulement connu l'*intercessio*, ou *veto* tribunitien, par lequel le tribun de la plèbe, mécontent d'un acte de l'autorité supérieure, pouvait en arrêter les effets. La faculté de protester, de se défendre, était concentrée dans cet homme privilégié, inviolable, officiellement chargé de fronder le gouvernement pour le compte de qui pouvait en avoir besoin ou envie.

C'est en Angleterre, avec le régime parlementaire, que naît et se développe l'interpellation. C'est là qu'il faudrait en rechercher et en étudier l'origine. L'interpellation incarne alors, dans le domaine politique, l'indépendance fière et ombrageuse des particuliers en face des pouvoirs publics. Son usage fait bien sentir aux gouvernants, quels qu'ils soient, qu'ils ne sont là que pour l'utilité commune, délégués à la gestion de certains services spéciaux dont les groupes plus restreints de la famille et de l'association libre ne peuvent utilement se charger. Questionner un ministre, l'obliger à s'expliquer sur une affaire, le blâmer publiquement, le faire blâmer au besoin par l'assemblée entière, voilà des signes d'une réelle puissance, voilà la preuve que la nation n'abdique pas ses droits entre les mains des fonctionnaires, grands ou petits.

Mettons maintenant en présence des ministres éclairés et des représentants sérieux; supposons, autour de l'assemblée, un peuple de gens pratiques, plus attentifs à leurs intérêts individuels que passionnés pour les incidents de la vie publique. On conçoit que, dans un tel milieu, les questions oiseuses trouvent difficilement place et que les députés, en interpellant ces ministres, songent plus au bien du pays qu'à la réclame dont une pareille démarche peut favoriser leur nom.

Aussi le Parlement britannique, sans aucunement se presser, a effectué nombre de réformes utiles, ou, pour parler plus exactement, a consacré législativement beaucoup de mesures réclamées de plus en plus impérieusement par l'opinion publique librement et catégoriquement exprimée.

Si l'*obstruction,* de nos jours, vient parfois troubler ses séances, c'est à une minorité d'une autre formation, Irlandais et Gallois, qu'il le doit principalement, et aussi, avouons-le, à l'esprit par trop rétrograde d'une certaine aristocratie dont les traditions se rattachent aux Normands plutôt qu'aux Saxons. Les intérêts opposés peuvent soulever dans son sein de violents orages, comme à l'époque de l'établissement du libre-échange, mais peu à peu le progrès se fait, et les obstacles, patiemment écartés, laissent enfin les réformes s'effectuer à leur heure, ou bien peu après.

L'obstruction règne aussi dans notre Chambre française. Indépendamment des amendements de fantaisie qu'aiment à déposer les députés de l'opposition, comme on l'a vu pour la récente loi contre l'anarchie, afin de retarder le plus possible le vote des projets, les questions et interpellations arrivent à jet continu : *trente-deux en cinq mois* depuis l'existence de la nouvelle Chambre! Voilà la pierre d'achoppement où vient se butter sans cesse la bonne volonté des députés travailleurs et des ministres sérieux, voilà l'intermède à chaque instant renouvelé qui suspend l'action législative, ou la contraint de se précipiter aux rares moments demeurés libres, et fait qu'alors on bâcle à la hâte des lois très compliquées, des budgets très embrouillés auxquels il conviendrait d'apporter une longue étude.

Donc, trop d'interpellations. Tout le monde, sauf quelques journaux radicaux, convienne du mal et cherche de concert à le guérir. Les remèdes proposés ne manquent pas; mais nulle maladie ne se guérit si l'on n'en tranche pas la racine. Quelles sont donc les causes de ce mal déterminé, dont souffre avec un redoublement d'acuité le parlementarisme actuel : l'abus des interpellations?

Nous croyons en discerner trois.

II. — LES CAUSES DE L'ABUS.

1° *Les empiètements de l'État.* — Il est certain qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et qu'une quantité pareille d'interpellations ne surgirait pas, si un bon nombre d'entre elles n'avaient un fondement sérieux dans quelque fait injuste ou choquant.

Or, lorsqu'oubliant le nombre des interpellations, on considère séparément chacune d'elles, on constate très souvent, avec une certaine surprise, que cette interpellation est motivée. Nous ne voulons pas dire que les interpellateurs aient toujours raison en tout, mais que beaucoup de leurs interpellations représentent réellement, soit un droit violé, soit un intérêt qui attend vainement sa satisfaction.

Les interpellations peuvent en effet se répartir en deux classes : 1° celles qui se basent sur un fait positif, 2° celles qui se basent sur un fait négatif. Dans les premières, l'interpellateur dit au gouvernement : « Pourquoi avez-vous fait telle chose? » Dans les secondes, il lui dit : « Pourquoi n'avez-vous pas fait telle chose? »

Si, après avoir fait le classement dont nous parlons, on reprend chaque interpellation en analysant le motif qui l'a inspirée, on ne peut s'empêcher de reconnaître : 1° que les interpellations de la première catégorie n'auraient généralement pas lieu, si le gouvernement s'abstenait d'empiéter sur les droit des particuliers ; 2° que celles de la deuxième catégorie n'auraient pas lieu davantage, si le peuple, chez nous, ne s'était mis dans l'idée que le gouvernement doit intervenir en toute circonstance dans les affaires des particuliers.

C'est ainsi, — pour citer des exemples, — que M. Clovis Hugues, interpellant sur « les atteintes portées à la liberté de la presse et à la liberté individuelle », pouvait facilement, à travers des déclamations et des exagérations, alléguer des faits exacts. M. Combes n'aurait pas interpellé sur la nécessité imposée aux aspirants médecins d'avoir en poche leur diplôme de bachelier

ès lettres, si l'État n'avait, par ses règlements bizarres, fait du grec et du latin la préparation indispensable à l'art de guérir. M. de Baudry d'Asson n'aurait pas interpellé sur la comptabilité des fabriques, si le gouvernement ne s'était pas avisé d'étendre son contrôle sur ces dernières ; pas plus que M. de l'Angle-Beaumanoir n'aurait interpellé à propos des soldats punis pour avoir servi la messe en costume, si le ministre de la guerre laissait les militaires libres d'accomplir tranquillement cet acte de religion. Enfin M. Thierry-Cazes n'aurait pas, à propos du déplacement d'un professeur de philosophie, agité la grave question de savoir jusqu'à quel point un professeur peut afficher des doctrines déplaisantes au gouvernement, si ce gouvernement, par l'organisation de l'Université napoléonienne, ne se trouvait être le grand proviseur général de tous les professeurs universitaires de France.

Mais, nous l'avons dit, le gouvernement s'occupe de beaucoup de choses. L'administration est lourde, maladroite, tracassière. Il est difficile, malgré la résignation de la plupart de ses victimes, qu'une telle machine ne heurte pas, en fonctionnant, quelques intérêts qui se plaignent et qui, naturellement, font parvenir, par l'organe de leurs représentants, leur plainte aux grands mécaniciens en chef, les ministres. On se plaint donc quand la machine vous fait du mal, et, par une suite logique, on se plaint également quand elle ne vous fait pas du bien. Y a-t-il quelque part une souffrance, une misère, un chômage, un dommage quelconque? vite on se tourne vers l'État, et on lui fait demander, toujours par l'organe des mêmes représentants, pourquoi son administration, puisqu'elle se mêle de tout, ne se mêle pas de consoler les souffrants, d'enrichir les pauvres, d'équilibrer les budgets particuliers en déficit et de réconcilier bon gré mal gré, par quelque texte impérieux, des gens qui ne peuvent se souffrir. De là les interpellations de la seconde catégorie, celles où l'on demande raison au gouvernement, non point de sa conduite, mais de son inaction.

Quelques interpellations de ces derniers mois sont un exemple du genre. Toutes peuvent s'exprimer dans une même formule

qui les encadre : « Que fera le gouvernement pour... » Chaque interpellateur finit la phrase à sa manière. MM. Millerand et Basly : « Que fera le gouvernement pour les mineurs du Nord? » MM. Lacombe, Riu et Vigné d'Octon : « Que fera le gouvernement pour les mineurs de Graissessac? » M. Turrel : « Que fera le gouvernement pour conjurer la mévente des vins? » M. Goujat : « Que fera le gouvernement pour empêcher le nonce d'écrire aux évêques? » M. Grousset : « Que fera le gouvernement pour changer les idées d'un général anonyme qui a tenu des propos pessimistes à un reporter du *Figaro?* »

Aux interpellations de cette deuxième catégorie, le gouvernement n'aurait en général qu'une réponse à faire : « Ça ne me regarde pas. » Mais c'est trop simple et trop court. On préfère s'engager à fond dans des discussions de principes, échafauder des théories, rappeler des précédents historiques et, finalement, glisser par la force des choses sur le terrain où l'adversaire a voulu vous entraîner, ce qui constitue toujours une concession. Ajoutons les interpellations vagues ou étranges, comme celles qui sont faites sur « la politique générale du cabinet », celle de M. Jaurès sur « les subventions accordées aux anarchistes par les capitalistes et les prêtres », ou celle de M. Grousset, annoncée pour la session qui s'ouvre, sur la faute qu'a commise le gouvernement en n'arrêtant pas MM. de Mun, Piou et de Mackau lors de la conspiration boulangiste. Ces interpellations, d'où rien ne peut sortir que du bruit et des phrases, ne se rattachent plus que par un fil ténu aux deux classes que nous avons faites; mais elles témoignent toujours de l'idée où sont les législateurs que le gouvernement doit être un instrument docile de tyrannie, d'inquisition ou de vengeance contre telle ou telle catégorie de citoyens qui ne plaît pas à l'interpellateur.

Les empiètements du pouvoir sur les droits privés et les conclusions généralisatrices que l'on en tire pour toute espèce de cas, voilà donc une première cause qui tend à développer la manie des interpellations. Signalons-en une seconde.

2° *Les dispositions du public.* — Que cela nous humilie ou nous amuse, nous sommes un peuple badaud. Cette critique, dont nous

ne nous fâchons guère d'ailleurs, nous a été adressée bien des fois depuis César jusqu'aux moralistes modernes. N'oublions pas que l'immense fond de la population, chez nous, est resté gaulois, que Romains, Francs et Normands ont pu agir diversement et modifier dans une certaine mesure l'état social de la race primitive, mais que beaucoup de Français, malgré tout, sont restés semblables à leurs ancêtres, et que la plupart des défauts reprochés à ceux-ci par les historiens de l'antiquité pourraient l'être à nos compatriotes actuels avec non moins de justesse. L'interpellation, avec sa solennité oratoire, ne peut que plaire à une race ainsi disposée. Elle plaît à la masse du peuple; elle plaît aux hommes cultivés, elle plaît enfin aux législateurs qui l'écoutent.

L'interpellation plaît au peuple parce qu'elle est *intéressante*. C'est, pour le bon bourgeois, ou pour l'ouvrier qui achète tous les matins son journal, le morceau de résistance, le côté palpitant de sa lecture. Le récit de la Chambre lui saute tout d'abord aux yeux par sa singularité typographique : dialogue coupé, sous-titres alléchants, interruptions brillantes, ordres du jour tracés en gros caractères, incidents et hors-d'œuvre tragiques habilement mis en relief par l'impression. Le lecteur frémit de joie; ses narines se dilatent; il se dit : « Tiens! nous allons lire quelque chose d'amusant. » On devine, après cela, que si le même journal contient par hasard un article sur l'élevage des bœufs, ou une statistique de nos exportations coloniales, le lecteur ne sera pas seulement tenté d'y jeter les yeux. D'autres qu'un Français eussent fait peut-être le contraire (quoique d'autres eussent fait exactement comme lui). Quoi qu'il en soit, un député qui interpelle un peu bruyamment est sûr d'avance d'un public de plusieurs millions de lecteurs qui dévorera ses tartines, qui en fera le plat du jour, le succès du moment. Quelle tentation!

Mais le lecteur vulgaire du journal à un sou n'est pas seul à encourager par son attention la débauche interpellatoire. Le public lettré est son complice. Ce public, plus nombreux en France que partout ailleurs, souvent sceptique en politique, a une faiblesse marquée pour les beaux discours, qui flattent l'oreille et réveillent agréablement ses souvenirs classiques. On n'admire pas un

discours sur le budget, ni un discours sur le tarif des douanes. Ceux-là peuvent être clairs, précis, représenter une grande somme de connaissances et de travail; mais enfin ils ne font qu'instruire. Ils ne répondent que partiellement aux conditions requises des rhéteurs antiques : instruire, plaire, émouvoir. Mais une harangue virulente, une sortie à fond de train contre la politique ministérielle, ou contre l'ordre social, ou contre la réaction, ou contre n'importe quoi, évoque immédiatement la grande idée de l'éloquence parfaite, complète, munie de tous ses grelots, embouchant toutes ses trompettes. « Qu'importe la mort des gens, si le geste est beau? » disait un anarchiste célèbre. « Qu'importe l'utilité ou l'opportunité d'une interpellation, si le discours est *bien fait?* » disent à leur tour ces aimables lettrés. Et, bourgeois jusqu'à la moelle, ils liront et reliront, jusqu'à l'apprendre par cœur, la belle tirade de Jaurès : « Vous avez interrompu la vieille chanson... », tirade qui, par le balancement des membres de phrase, constitue effectivement une merveille d'harmonie. Nouvel encouragement pour les interpellateurs. Même encouragement pour les interrupteurs, les flèches aiguisées de l'ironie n'étant pas moins appréciées que les coups de massue de la grandiloque éloquence.

Il faut enfin tenir compte de la composition de nos assemblées. Un travail paru dans cette Revue (1), à propos de l'avant-dernière Chambre, a déjà donné une idée de la proportion dans laquelle sont représentés dans nos parlements français les divers éléments sociaux. Cette proportion ne varie guère d'une législature à l'autre. Les avocats y tiennent triomphalement la corde, escortés du groupe des notaires, avoués, professeurs de droit, anciens avocats devenus fonctionnaires. Bref, les licenciés en droit font à peu près les deux tiers de la Chambre. Joignons-y les docteurs en médecine, au nombre de *cinquante-neuf* dans la Chambre actuelle, le petit bataillon des militaires, la bande des journalistes, professeurs ou hommes de lettres, et nous constaterons que l'immense majorité du parlement appartient aux carrières libé-

(1) *La nouvelle Chambre*, par M. Edmond Demolins : *Science sociale*, janvier 1889

rales, à une classe qui, élevée en dehors des métiers immédiatement productifs, affectionne naturellement les théories et les phrases. Peu nombreux, en effet, sont les trois groupes des agriculteurs, des industriels (ouvriers compris) et des commerçants. Tous ensemble font à peine une centaine, et encore, sur le nombre, que de types exceptionnels, mâtinés de politiciens, d'officiers démissionnaires, d'anciens fonctionnaires retraités ou révoqués! Une députation ainsi composée pourra-t-elle prêter une attention bien vive à des lois sans éclat et simplement utiles, telles que la revision d'un tarif vicieux, ou la réforme d'une assiette défectueuse de l'impôt? Arrière ces séances endormantes, et vivent les séances animées, tapageuses, où, les chiffres étant remplacés par des imprécations, tout le monde comprend enfin ce que ça veut dire!

Là encore l'interpellateur est sûr d'un succès quelconque, dût-il irriter et exaspérer la majorité de ses collègues. Ceux-ci se vengeront en applaudissant à tout rompre la brillante riposte du ministre ou de son champion, et, au milieu du grabuge, c'est à peine si on entendra, étouffée sous une douzaine d'éclats de rire, la voix de quelque viticulteur désespéré qui timidement murmure : « Et le mouillage des vins? »

Un gouvernement dont les attributions et les prétentions démesurées prêtent aux protestations et aux requêtes; un public admirablement disposé à applaudir quiconque proteste ou requiert, voilà deux causes générales d'interpellations qui en engendrent logiquement une troisième :

3° *L'intérêt personnel des interpellateurs.* — L'amour de la justice est une belle vertu, qui peut pousser parfois de grandes âmes à protester solennellement contre l'usurpation et la tyrannie, ou à requérir l'aide des puissants de la terre; mais quand ces protestations et ces appels en viennent à se présenter sous la forme de phénomènes normaux, continus, force est bien au moraliste le plus optimiste de chercher ailleurs que dans ce dévouement chevaleresque la cause d'une telle abondance et d'une telle régularité. Or, il est certain que l'interpellation est une excellente chose pour mettre un homme en relief et lui don-

ner cette importance que tout élu, dès le premier jour de ses fonctions législatives, rêve silencieusement d'acquérir. L'interpellation *pousse* un homme à plusieurs points de vue. Elle l'*idéalise* aux yeux de ses électeurs; elle le *cote* aux yeux de ses collègues. Enfin elle est, pour plusieurs, une nécessité inéluctable, une mission hors de laquelle ils ne peuvent que crouler dans le mépris et l'oubli.

L'interpellation idéalise le député aux yeux de ses électeurs, souvent plus préoccupés, par suite de cette badauderie gauloise dont nous parlions tout à l'heure, des violentes beautés d'une philippique anti ministérielle que d'un discours mesuré où les vrais intérêts du pays sont défendus prosaïquement. « L'interpellation, c'est la vie! » disait naïvement l'autre jour une feuille radicale. C'est la vie pour les politiciens de la circonscription, la vie pour les cercles, la vie pour les cafés, la vie pour les admirations locales. « Hein! comme c'est tapé! » disent les gros bonnets politiques de la région. Et l'enthousiame s'échauffe à la lecture de ces harangues. Il se trouve des missionnaires pour faire partager, ne fût-ce qu'un instant, cet enthousiame aux masses paysannes et ouvrières. Le jour du scrutin revient, la population prend feu, on court aux armes, on relit avec ferveur le Démosthènes du cru. Pourquoi? parce qu'il a fait trois ou quatre discours « tapés ». Le Mercure Gaulois, des chaînes d'or qui lui pendent de la bouche, a rivé à son culte, encore une fois, les arrière-petits-neveux de Vercingétorix et de Velléda.

Utile au député en ce qui concerne sa *situation locale*, l'interpellation ne l'est pas moins en ce qui concerne sa *situation parlementaire*. Elle élève d'un ou plusieurs crans la place qu'il occupe dans la hiérarchie des personnages politiques. Elle fait de lui un *leader*, un sous-leader, un chef de groupe ou de fraction de groupe, un meneur de clan autour duquel un certain nombre de fidèles, moins favorisés pour la sonorité vocale ou pour le toupet oratoire, se rangent suivant la loi des affinités. Un tel homme est redoutable. Il représente plus qu'une voix. Son intervention est souvent gênante. Elle oblige à une réponse, et à une réponse pas trop mauvaise, qui puisse soutenir tant bien que mal la

comparaison avec l'attaque. De plus, un tel homme est éminemment *ministrable*. Aujourd'hui dans l'opposition, il sera demain, au moindre déplacement de la majorité, l'homme des futures combinaisons ministérielles, car, en France, il importe de savoir bien parler pour être ministre. Par suite, les guetteurs de soleils levants seront portés à se rapprocher de cet homme. On discutera ses chances, on pariera pour lui. Il figurera comme favori sur la cote des grandes courses politiques, comme sur la cote du turf un cheval bien entraîné aux approches du Grand Prix. Du temps de Cicéron, les jeunes avocats romains faisaient leurs débuts en décochant quelque mordante accusation à quelque riche proconsul trop gorgé de l'or des provinces. C'était le premier pas pour arriver au gouvernement de ces mêmes provinces que l'on voulait piller soi-même plus tard. Analogue est le phénomène actuel, et une bonne interpellation, lancée comme un pétard dans les jambes du ministère, est, pour un jeune député qui se sent de l'estomac, le meilleur moyen de se *classer*.

Nous disons enfin que l'interpellation est pour certains une nécessité inéluctable. C'est ce qui arrive aux chefs ou aux orateurs attitrés des partis. Une attitude est prise ; le grand homme a choisi sa pose sur le piédestal où l'a déjà élevé l'admiration de ses fidèles ; dès lors plus moyen de se dérober. Un incident se produit ; piédestal oblige ; il faut interpeller ou mourir. Tous les journaux se demanderaient, les uns avec douleur, les autres avec malice, *pour quoi M. Un Tel n'a pas interpellé*. Dans un pays chevaleresque comme le nôtre, une telle félonie équivaudrait exactement à celle qu'eût commise un vieux chef de clan tournant les talons, il y a dix-neuf cents ans, devant les légions de César. Il n'y aurait pas assez de sifflets, assez de pommes cuites, et dans le parti adverse et dans le sien, pour l'orateur qui négligerait ainsi son devoir sacré de « tombeur ». Le pauvre homme interpelle donc, il fulmine, il tempête, il maudit, dépose un ordre du jour aussitôt repoussé, et rentre vite chez lui pour avoir le temps de dîner avant l'heure du théâtre.

III. — LES REMÈDES.

Voilà donc le mal et ses causes, autant que nous avons pu les saisir. Voyons maintenant les remèdes proposés. Ils ne manquent pas. Trois surtout ont eu les honneurs d'une discussion sérieuse. Examinons-les brièvement.

Le premier consisterait à réserver aux interpellations un jour par semaine, au delà duquel il serait défendu d'empiéter. Les cinq autres jours seraient rigoureusement réservés aux discussions sérieuses. On ferait ainsi la part du feu.

Le second remède consisterait à n'admettre pour un député le droit d'interpeller que si son projet d'interpellation a été approuvé d'avance par quatre des onze bureaux de la Chambre. On éloignerait ainsi les interpellations fantaisistes.

Le troisième remède consisterait à n'autoriser les interpellations que dans les séances de nuit. Messieurs les législateurs tenant, qui à leur lit, qui à leurs plaisirs mondains, qui à leurs soirées en famille, se montreraient plus sobres d'interpellations, et, d'autre part, leur public se restreindrait forcément. D'autres, pour des raisons analogues, proposent de n'autoriser les interpellations qu'en des séances extraordinaires du matin. On compte sur la paresse pour mettre les poucettes à l'ambition.

Il est facile, à l'examen de ces trois systèmes, de reconnaître le vice commun qui les entache : leur caractère factice et superficiel. Tous tendent, en réalité, à établir un triage entre les interpellations *plus importantes* et les interpellations *moins importantes;* mais, ce triage, qui est assez compétent pour le faire? Une interpellation sérieuse peut être étouffée dans les trois cas, soit que l'encombrement l'empêche d'être développée au seul jour où l'on interpelle, soit qu'il n'y ait pas de grosse minorité qui la veuille prendre en considération, soit que son auteur, pour des raisons de santé, ait besoin de se coucher de bonne heure. D'autre part, comme on l'a fait judicieusement remarquer, la Chambre, restant toujours maîtresse de ses règlements, peut réformer à chaque instant la décision qu'elle aura prise et faire une brèche à la règle,

en faveur de telle ou telle interpellation urgente, qu'il importe de servir toute chaude, car refroidie elle ne vaudra plus rien. N'est-il pas tout simple, en pareil cas, de donner un croc-en-jambes aux bonnes résolutions et de revenir à l'ancien système... pour une fois, en passant, ... en attendant de renouveler demain l'exception? sans compter qu'il est mille moyens d'éluder le règlement, de déguiser une interpellation en motion, en proposition, en amendement, en un incident quelconque de séance. La nature ne se laisse pas forcer ainsi, et un vice comprimé violemment par un endroit trouve toujours moyen de ressortir par quelque autre.

Le remède n'est donc pas d'ordre politique et réglementaire, ou, du moins, l'introduction de nouvelles règles dans les débats législatifs n'aura de valeur qu'autant qu'elles seront l'expression d'une sérieuse révolution dans l'opinion publique et dans les mœurs politiques du pays. C'est toujours aux causes qu'il faut revenir pour trouver la guérison du mal, au lieu de la chercher dans des palliatifs variés, dont l'ingéniosité ne saurait déguiser l'impuissance. Il y aura moins d'interpellations, quand le gouvernement, par la réserve de sa conduite et de ses visées, donnera moins de prise aux interpellations. Il y aura moins d'interpellations, quand il y aura en France moins de badauds pour lire, écouter et applaudir, bouche béante, les interpellations. Il y aura enfin moins d'interpellations, quand la nécessité d'interpeller s'imposera moins aux députés qui veulent assurer leur situation électorale, se faire prendre au sérieux et parvenir à un rôle important dans la conduite des affaires. Tel est l'énoncé du problème. On voit que la solution n'est pas commode et ne dépend pas d'un petit vote qui, en une minute, modifierait arbitrairement le règlement d'une assemblée. Voilà qui n'est pas consolant, dira-t-on. Il est fâcheux, pour la *Science sociale,* de n'avoir pas de panacée plus élémentaire à proposer, lorsque tant de gens ont en poche leur secret infaillible de tout guérir en vingt-quatre heures; mais c'est précisément ce qui distingue la vraie médecine, — *tardiora remedia,* dit Tacite, — des réclames trop alléchantes des charlatans.

Gabriel d'Azambuja.

COURS D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE (1).

X.

LES TYPES SOCIAUX
DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

III.

LA RÉGION DES PORTS MARITIMES; LE TYPE ANCIEN : PHÉNICIENS ET CARTHAGINOIS.

Dans notre précédente étude, nous avons vu que le Grec moderne présente le type actuel des Ports maritimes de la Méditerranée. Mais ce n'est pas un type pur : c'est un type tronqué et sensiblement altéré. Il est contrarié dans son développement et il est mêlé d'autres éléments, parce que, depuis longtemps déjà, cette mer est envahie et dominée par des peuples étrangers, appartenant à une formation sociale différente de celle qu'imprime à elle seule la Méditerranée. Du côté de la terre, ce sont les Slaves menés par les Russes, par les Austro-Hongrois, par les Turcs enfin, que maintient la jalousie réciproque des grandes nations européennes. Du côté de la mer, ce sont les Anglais et les Français.

(1) Voir la série des études précédentes, dans la *Science sociale*, livr. de mars, mai, septembre, octobre, novembre 1893; janvier, mars, juin et août 1894.

Pour observer le type pur, dans son développement libre et sans superposition de types extra-méditerranéens, il faut le chercher au temps où les peuples étrangers à la Méditerranée n'avaient envahi ce bassin ni par terre, ni par mer.

Les Phéniciens-Carthaginois et les Vénitiens offrent le type ancien le plus pur des Ports maritimes de la Méditerranée. — En effet, la Méditerranée a été libre de toute influence étrangère à deux époques :

1° Dans l'antiquité, avant les grandes invasions des Barbares;

2° Au moyen âge, lorsque, avec l'aide des Croisés, Venise, Gênes et Pise, mais Venise surtout, eurent rejeté des eaux de la Méditerranée les Arabes et les Seldjoucides, et exercèrent, en fait, sur cette mer, le monopole de la navigation. Ce monopole dura du douzième au seizième siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des Ottomans, qui introduisit un élément absolument étranger, et jusqu'à la découverte du Nouveau Monde et du Cap de Bonne-Espérance, qui détourna de la Méditerranée le grand commerce.

Dans l'antiquité, le type pur, spécial et développé, des Ports maritimes est fourni les Phéniciens et par les Carthaginois, qui ne sont, en somme, que deux divisions du même peuple. Ce peuple a vécu exclusivement, ou presque exclusivement, du Port; il a été exclusivement, ou presque exclusivement marin.

Les Grecs anciens et les Romains, dont nous verrons le type plus tard, se sont adonnés beaucoup moins exclusivement au commerce maritime. Ils ont été, ou plutôt ils sont devenus marins, et, finalement, ils se sont même trouvés supérieurs sur mer aux Phéniciens et aux Carthaginois; mais ils n'étaient pas, comme eux, purement marins : il s'en fallait de beaucoup. Les Phéniciens et les Carthaginois ont exploité la mer d'une façon incomparablement et incontestablement plus exclusive : par là, ils réunissent, au plus haut degré, les conditions que nous cherchons.

Le lieu de formation du type Phénicien-Carthaginois est le rivage du Pays de Chanaan. — Dans l'antiquité, comme nous l'avons déjà

remarqué à propos des Grecs modernes, les grandes nations riches se trouvaient sur le rivage asiatique et non sur le rivage européen de la Méditerranée : c'étaient le temps des fameux Empires d'Assyrie et d'Égypte. Il faut remarquer qu'à toutes les époques, la navigation marchande, le commerce maritime, établissent leur point de départ, leur point d'attache, à proximité des plus grands consommateurs et des plus grands producteurs industriels. Les ports avec lesquels ils correspondent dans les pays neufs ne sont que des comptoirs, des correspondants. On s'explique donc très bien que, dans l'antiquité, le commerce se soit d'abord développé sur la côte phénicienne, située dans le voisinage immédiat des deux grands Empires de l'Orient que je viens de nommer.

Les Phéniciens représentaient alors, dans la Méditerranée, le type du Port maritime, comme les Pélasges le type de la Vallée. Ce sont les Phéniciens, qui, les premiers, établirent des comptoirs, des colonies maritimes, sur les rivages méditerranéens : en Asie Mineure, en Grèce, dans la mer Noire. C'étaient là, alors, les pays neufs, les pays lointains, au regard des grands Empires d'Asie ; c'étaient autant de rivages que les massifs montagneux et presque impénétrables de l'Anatolie, ou que le grand circuit continental autour de la mer Noire ne permettaient pas d'atteindre autrement que par mer. Rhodes, la Crète, les principales îles de l'Archipel, l'Argolide et l'Attique au temps des Pélasges, ont reçu des Phéniciens, les premiers fondateurs de leurs villes maritimes. Inachus, Ogygès, Danaüs, Cécrops, Cadmus, etc., étaient phéniciens. On a été porté à considérer parfois certains d'entre eux comme Égyptiens, précisément parce que les Phéniciens naviguaient alors pour le compte des Égyptiens et avaient des établissements dans la basse Égypte.

La région originaire des Phéniciens, le rivage du Pays de Chanaan, était particulièrement favorable à cette première éclosion du commerce. Derrière ce rivage, se trouve une longue et étroite oasis : la vallée du Jourdain. Elle est fermée de toutes parts : au Nord, à l'Est et au Sud, par les déserts de la Syrie et de l'Arabie ; à l'Ouest et au Nord par la série ininterrompue des montagnes

qui se rattachent au système du Liban et qui descendent jusqu'à la mer. C'était un pays fertile : là « coulaient le lait et le miel », suivant l'expression de la Bible (1).

Dès la plus haute antiquité, cette vallée creuse fut occupée par des gens probablement culbutés des petits plateaux environnants. Quoi qu'il en soit, ils prirent là la formation sociale qui fit le type chananéen. Abraham puis les Israélites les trouvèrent à l'état de sédentaires, adonnés à la culture, comme toutes les populations chassées des déserts sur les confins cultivables. Sans cesse exposés aux incursions des nomades (ils succombèrent à celle des Israélites), ils furent obligés ds construire de solides murailles de défense et devinrent ainsi de grands bâtisseurs : les célèbres murailles de Jéricho furent leur œuvre.

Quand la pression exercée par les nomades devint trop forte, ils durent chercher un asile plus sûr et se rejetèrent du seul côté qui n'était pas fermé par les nomades, c'est-à-dire sur le rivage de la mer.

Ce rivage leur présentait un double avantage : il était abrité contre les attaques des nomades par le Liban à pentes rapides et boisées; des îles, à proximité du rivage, offraient une retraite encore plus complète. Aussi est-ce dans des îles que furent fondées Sidon, Tyr, Aradus. La ville d'Aradus, dit Strabon, est située sur « un rocher battu de tous côtés par les flots, il a environ sept stades de tour. Il est recouvert d'habitations et tellement peuplé encore à présent que les maisons y ont un grand nombre d'étages. Les habitants boivent de l'eau de pluie conservée dans des citernes, ou de l'eau qu'on transporte de la côte voisine. » Ces villes furent entourées, elles aussi, de fortes murailles : les Phéniciens conservaient leurs habitudes de bâtisseurs. Nous savons d'ailleurs que, lorsque Salomon voulut construire le Temple de Jérusalem, ce fut Hiram, roi de Tyr, qui lui fournit des ouvriers.

Cependant les Phéniciens étaient à l'étroit dans les îles et sur

(1) « C'est un pays de sources et de ruisseaux, de lacs, de vallées et de montagnes, un pays de froment, d'orge, de vigne, de figues, de grenades, où l'olive donne son huile et la datte son jus. »

cette bande de rivage qui n'avait que 4 ou 5 lieues de large. Le mur du Liban, qui les préservait des nomades, leur interdisait aussi toute extension facile du côté de l'intérieur; il les rejetait vers la mer. Mais, en même temps, ces montagnes leur offraient une précieuse ressource au point de vue de l'exploitation de la mer : le Liban était alors couvert de superbes bois de construction pour les navires : les fameux cèdres du Liban.

Si les conditions physiques rejetaient les Phéniciens vers le commerce maritime, il faut remarquer aussi qu'ils y étaient préparés par leur formation sociale antérieure. Ils ne sortaient, en effet, ni du milieu des sauvages, ni du milieu des pasteurs nomades; c'étaient des civilisés : leurs cultures, leurs constructions suffisent à le prouver. Ils étaient prédisposés encore par le voisinage des deux plus grands Empires qui existassent alors et qu'ils connaissaient bien : l'Empire d'Assyrie, d'où ils venaient, car la tradition les fait partir des bords du golfe Persique (1); et l'Empire d'Égypte, à la porte duquel ils avaient dû s'arrêter pour se fixer dans le Pays de Chanaan.

C'est ainsi qu'ils furent naturellement et nécessairement amenés à entreprendre d'abord le commerce entre ces deux pays si riches.

L'évolution historique du type Phénicien-Carthaginois a parcouru trois phases. — 1re PHASE : *Le commerce entre les grands Empires.* Le parcours commercial suivi par les Phéniciens, pendant cette première période, est bien nettement tracé. C'est un immense circuit, moitié fluvial moitié maritime. On drainait, au moyen du Nil et jusqu'à la Méditerranée, les marchandises de l'Égypte, que l'on amenait ensuite, par un simple cabotage, jusqu'aux ports de la Phénicie. On empruntait alors la route de terre, à travers les passages du Liban et le Désert, pour gagner le haut Euphrate, qui, dans sa partie supérieure, se rapproche très sensiblement du littoral phénicien. Les transports à travers le désert s'effectuaient, comme aujourd'hui encore, par caravanes au moyen des nomades, qui y trouvaient une source précieuse de revenus et avec lesquels on se liait par des engagements, ou « Fraternité ». On

(1) *Hist. anc. de l'Orient*, par Lenormant et Babelon, t. VI, p. 105, 106.

traversait ensuite toute l'Assyrie, en descendant l'Euphrate et le Tigre jusqu'au golfe Persique. Alors on empruntait de nouveau la voie de mer, pour effectuer la circumnavigation de l'Arabie, en faisant des escales fructueuses tout le long de ces rivages fertiles. De là, on pouvait gagner, toujours par cabotage, soit la vallée de l'Indus, d'où on tirait les riches produits de l'Inde ; soit, par la mer Rouge, la haute Afrique, appelée alors Éthiopie (1). C'étaient les deux portes de l'Orient.

On comprend combien devait être fructueux pour les Phéniciens un parcours commercial qui enserrait ainsi les Sociétés les plus riches du monde primitif, et qui pouvait se faire presque entièrement par eau.

Pendant cette période, les Phéniciens trouvèrent une autre source de profit, en fournissant aux Pharaons leur marine militaire. « C'étaient des Sidoniens qui devaient monter les vaisseaux de guerre sur lesquels étaient transportés les troupes que l'Égypte envoyait soumettre le pays de Pount, c'est-à-dire l'Arabie méridionale, entrepôt de tous les produits précieux de l'Inde, métaux, pierreries, bois de prix, épices, ivoire, et les vaisseaux de commerce qui faisaient habituellement l'intercourse entre les ports de ce pays fortuné et les ports de l'Égypte. Lorsque les rois de la XXVIe dynastie voulurent se former une marine dans la mer Rouge, ils furent contraints de s'adresser aux Phéniciens. Du reste, quand la Bible nous montre, à la suite de l'alliance entre Hiram et Salomon, les matelots tyriens, montant la flotte que le monarque israélite a fait construire pour le commerce d'Ophir, le succès de la première campagne révèle assez clairement que les Phéniciens ne s'engageaient pas alors sur une mer entièrement inconnue, mais qu'ils devaient posséder, sur ces parages, des documents remontant à des navigations antérieures et que sans doute les Tyriens d'Hiram ne faisaient que recommencer ce que les Sidoniens leurs prédécesseurs avaient fait, quelques siècles auparavant, d'accord avec l'Égypte (2). »

(1) Voir les détails au sujet de ce commerce et du parcours suivi par les Phéniciens dans l'*Hist. anc. de l'Orient*, par Lenormant et Babelon, t. VI, p. 538 et suiv.

(2) *Ibid.*, t. VI, p. 492.

2e Phase : *Le commerce dans la Méditerranée orientale.* Il y a cependant un commerce plus avantageux que celui qui se fait entre de grands pays civilisés : c'est le trafic avec des pays nouveaux, avec des populations à demi sauvages. On leur achète des productions naturelles précieuses, comme les épices, les parfums, le café, la canne à sucre, les fourrures, l'ivoire, l'or, l'argent, l'étain, l'ambre, ou des productions naturelles d'une utilité générale comme les toisons, les peaux, le blé, etc., et on ne leur donne, en échange, que des produits industriels insignifiants ou très médiocres, apportés des vieux pays et dont ces demi-sauvages s'exagèrent la valeur, par exemple de la verroterie, de la mercerie, de la coutellerie, de la quincaillerie, des rubans, etc. Voilà bien le commerce idéal, celui qui permet de réaliser, dans le moins de temps et avec le moins de frais, les bénéfices les plus considérables. C'est précisément ce qui, dans tous les temps, a porté le commerce à rechercher, au prix des plus grands efforts et des plus grands dangers, ces « terres nouvelles ». Il n'y a pas de marché pareil à celui-là.

Les Phéniciens étaient des commerçants trop avisés pour l'ignorer; aussi s'efforcèrent-ils d'exploiter les rivages neufs de la mer Égée et de la mer Noire. Ils avaient d'ailleurs une raison particulière pour atteindre ces parages : le désir de se procurer l'étain qui abondait dans le Caucase. On sait que le bronze, qui est un alliage de cuivre et d'étain, était alors d'un usage usuel et général; or l'étain était assez rare et on n'hésitait pas à entreprendre de longs voyages pour s'en procurer (1).

Malheureusement pour les Phéniciens, ils trouvèrent bientôt, dans cette direction, la concurrence des Pélasges, chez lesquels ils allaient ainsi commercer, et qui, comme nous l'avons expliqué, étaient venus de la Colchide en suivant le littoral de la mer Noire et de la mer Égée. Quoique beaucoup moins navigateurs que les Phéniciens à l'origine, les Pélasges ne tardèrent pas à s'habituer à la mer, ainsi que la légende des Argonautes et de l'expédition de Troie en témoignent. Aussi, « à partir du

(1) Voir les détails, *Hist. anc. de l'Orient*, t. VI, p. 488, 489.

temps des Argonautes, il n'est plus question des navigations habituelles des Phéniciens dans la mer Noire et jusqu'à la Colchide; c'est une direction dans laquelle ils ont été supplantés » (1).

Les Phéniciens durent donc reculer devant les Pélasges, et ce mouvement de recul s'est traduit dans l'histoire par un événement important : la chute de Sidon. Cette riche cité tomba entre les mains des Philistins, qui étaient un établissement de Pélasges arrivés dans le Sud du rivage de Chanaan après une étape dans l'île de Crète (2). Le désastre fut si complet que la Phénicie disparaît alors de l'histoire pendant un demi-siècle.

Tyr bénéficia de la chute de Sidon; elle continua les affaires; mais il lui fallut trouver de nouveaux débouchés pour remplacer ceux qui étaient brusquement fermés. Ce fut la troisième phase.

3e Phase : *Le commerce de la Méditerranée occidentale.* — Tyr se décida à abandonner l'exploitation de la mer Égée et de la mer Noire, trop encombrées de Pélasges. Elle forma le hardi projet d'aller jeter ses comptoirs à l'extrémité occidentale de la Méditerranée, pour exploiter, de là, des terres nouvelles, toujours plus fructueuses au commerce. Mais comme les rivages du nord de toute la Méditerranée étaient déjà en partie occupés par les Pélasges, les Phéniciens longèrent prudemment la côte méridionale. C'est alors qu'ils fondèrent, sur la côte africaine, Utique, Adrumète, etc., et des points de relâche à Malte et au Sud de la Sicile. Ils franchirent même les fameuses Colonnes d'Hercule, et ils fondèrent, au Sud de l'Espagne, la colonie de Gadès (Cadix), où ils purent faire le trafic de l'étain qui était assez abondant en Espagne. Ils essayèrent bien pourtant de fonder quelques établissements dans le Nord occidental de la Méditerranée, le long de l'Espagne, de la Gaule et de l'Italie, mais, là encore, ils se heurtèrent à des colonies pélasgiques, aux Étrusques et aux Grecs ioniens, et ils durent y renoncer.

Pour se dédommager de cet échec, Tyr s'établit plus solidement sur le rivage méridional, et c'est alors qu'elle fonda Carthage. Il

(1) *Hist. anc. de l'Orient*, p. 494.
(2) *Ibid.*, p. 215.

est à remarquer que les Phéniciens établissaient de préférence leurs colonies dans des endroits défendus par la mer ; c'est ainsi que Gadès se trouvait dans une île et Carthage, dans une presqu'île. Cette tendance, que nous avons déjà constatée en Phénicie, caractérise bien un peuple qui fonde toute son existence sur le commerce maritime.

Après une période de prospérité, Tyr succombe, comme Sidon, sous un coup de force. En 572 av. J.-C., elle fut prise et détruite par Nabuchodonosor (1). Notons, en passant, l'instabilité de ces villes de commerce : nous en indiquerons plus loin la cause.

Carthage hérita des affaires de Tyr. Elle occupait d'ailleurs une position plus favorable. Assez éloignée des Grecs et des Romains pour se trouver à l'abri d'une attaque imprévue, elle était cependant placée entre les deux, et, par conséquent, dans de bonnes conditions pour les exploiter par le commerce. De plus, elle se trouvait dans la partie occidentale de la Méditerranée, c'est-à-dire dans le monde nouveau qui se peuplait, se développait de plus en plus. Enfin, sa proximité du grand désert africain, qui était alors la plus grande route de terre, la mettait en relation directe avec les tropiques et l'Égypte, deux grandes régions à productions riches.

Cependant Carthage ne réussit pas mieux que les deux grandes métropoles phéniciennes à perpétuer sa puissance : cinq siècles après la ruine de Tyr, elle tombait sous les coups des Romains, qui la livrèrent aux flammes. Elle ne se releva jamais.

Pour connaître la cause de ces chutes successives et profondes, il faut se rendre compte de l'organisation sociale que le commerce impose à ces grandes cités.

Le Commerce maritime a ébranlé la Communauté familiale et développé l'instabilité chez les Phéniciens-Carthaginois.

Les Phéniciens et les Carthaginois nous présentent, au point de vue social, un caractère absolument nouveau. Dans les types que

(1) Tyr s'est relevée sous le nom de Nouvelle Tyr, jusqu'à sa prise par Alexandre ; mais le coup porté par Nabuchodonosor avait eu son effet : « Depuis lors, elle ne fit que végéter, sans pouvoir reformer sa marine, reprendre son commerce et soutenir ses colonies dont Carthage hérita. »

nous avons précédemment étudiés, le Commerce et les Transports n'étaient, pour le grand nombre, qu'un *travail accessoire*, ici, au contraire, ils deviennent le principal moyen d'existence pour l'immense majorité de la population.

Si nous voulions montrer, dans un tableau, le rôle du Commerce et des Transports, dans les divers types que nous avons décrits, nous obtiendrions la progression suivante :

COMMERCE ET TRANSPORT.

Travail accessoire.	*Travail principal.*
1er *Degré :* Pour tous.	Pour personne (ou à peu près) : Type des Pasteurs.
2e *Degré :* Pour beaucoup.	Pour quelques-uns : Type des Slaves, Chinois, Hindous, etc.
3e *Degré :* Pour personne (ou à peu près).	Pour tous : Type Phénicien-Carthaginois.

C'est donc, avec le type Phénicien-Carthaginois, qu'éclatent, dans leur plénitude, les effets sociaux du Commerce et des Transports ; ici ces effets sont non seulement généraux, mais prédominants et souverains.

L'exploitation de la mer peut seule permettre à une société tout entière de vivre exclusivement des Transports et du Commerce, parce que, seule, elle met en communication facile, directe, économique un grand nombre de pays éloignés les uns des autres, livrant des productions très variées et facilement échangeables. Aujourd'hui encore, les transports par eau sont plus économiques que les transports par chemins de fer, même pour les navires mus par la vapeur C'est que la mer, outre qu'elle conduit dans toutes les directions, est une route fournie gratuitement par la nature ; elle n'exige aucuns frais d'établissement ni d'entretien ; elle est, de toutes, celle qui oppose le moins de résistance à la traction : avec la même force, on peut faire mouvoir sur l'eau un poids beaucoup plus considérable que sur terre.

Le caractère principal que développe la prédominance exclusive des Transports et du Commerce est l'instabilité.

1° *Instabilité par rapport au sol.* — L'homme n'est plus attaché au sol ; il est simplement posé dessus. La population, en effet, est purement urbaine : il s'agit de s'agglomérer, de se tasser le plus possible autour du Port, puisque c'est du Port que tout le monde va vivre plus ou moins. On n'a besoin, en fait de sol, que de l'espace strictement nécessaire pour y placer son habitation et les magasins où on entrepose les marchandises. Que ferait-on d'un espace plus étendu, puisqu'on ne se livre ni à l'art pastoral ni à la culture? Aussi ces villes, nous l'avons dit, s'entassent-elles de préférence dans de petites îles voisines de la côte, où l'espace est mesuré et où les maisons, comme à Tyr et à Sidon, avaient jusqu'à six étages.

Cependant, pour se nourrir, on a besoin des produits de la culture. Mais ces produits sont fournis par les populations agricoles du voisinage, qui, étrangères au commerce, ont intérêt à développer particulièrement la culture maraîchère, dont les produits leur sont payés à des prix élevés. Et si le voisinage ne fournit pas des produits assez abondants, ces commerçants ont toujours la ressource, facile pour eux, de les faire venir du dehors et même des pays les plus éloignés. Pour des transporteurs, l'éloignement n'est pas une difficulté : c'est un fret tout trouvé et très rémunérateur.

En tout cas, cette banlieue maraîchère n'a aucune influence sur la société urbaine ; elle n'existe que par la ville ; elle en suit servilement les intérêts ; sans elle, elle disparaît. C'est le contraire de ce que l'on observe dans les populations à base rurale : là, la ville n'est que le produit de la campagne, elle en suit toutes les phases de développement : si la campagne est désertée ou s'appauvrit, les artisans et les débitants, qui forment le fond de la population urbaine, végètent d'abord, puis peu à peu émigrent au dehors. Telle est l'histoire de beaucoup de nos petites villes en France.

2° *Instabilité par rapport à la Famille.* — Dans notre précédent article sur le Grec moderne, nous avons expliqué comment la communauté purement familiale était ébranlée par l'initiative que le commerce suscite chez les individualités les mieux douées.

L'œuvre du commerçant est essentiellement personnelle; son succès tient uniquement à des aptitudes personnelles. Dès lors, ceux qui se sentent capables d'entreprendre des affaires par eux-mêmes sont portés à séparer leurs intérêts des intérêts de la communauté familiale. Cette tendance est bien plus accusée dans le type phénicien-carthaginois, parce que le commerce s'y fait en plus grand et d'une façon plus exclusive, il y produit tous ses effets au plus haut degré.

Mais ce développement de la personnalité n'aboutit jamais à la création d'un établissement durable. L'œuvre commerciale n'est jamais définitive, comme l'œuvre agricole; elle doit être recréée tous les jours : on la risque plus ou moins à chaque opération que l'on entreprend. Le succès dépend souvent d'événements imprévus qui déroutent tous les calculs et renversent toutes les probabilités. Elle est souvent à la merci d'un événement survenu dans une région très éloignée du globe, de l'ouverture, ou de la fermeture d'un marché, ou d'une route, de la mauvaise situation d'un acheteur auquel on a vendu à découvert, et, dans le commerce, il n'est pas possible de vendre autrement. Ainsi, on n'est pas seulement responsable de ses erreurs et de ses fautes, mais encore de celles des autres. Par là, le type purement commerçant est voué à l'instabilité indéfinie.

3° *Instabilité par rapport à la clientèle.* — En dehors de la famille, il ne peut se constituer que des groupements fondés sur des relations purement personnelles, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus instable. Le patron rural tient les gens par la terre, en qualité de propriétaire et de tenanciers. Il est lié à eux par des baux qui se continuent souvent de père en fils, qui, en tous cas, sont, de fait, toujours à assez long terme. Il est reconnu que, dans la culture, des engagements à courte échéance réelle sont aussi nuisibles au propriétaire qu'au tenancier; le premier s'expose à voir sa terre appauvrie, le second à ne pas retirer de profit des améliorations qu'il a pu faire au sol. Par sa nature, la culture incline donc les gens vers la stabilité : on sait assez d'ailleurs que le paysan est préférablement traditionnel et routinier.

Avec le commerce, il en est tout autrement. Le patron ne tient

les gens que par ses aptitudes personnelles, car, dans les affaires, le succès est dû uniquement à cela. On se rattache non à sa terre, mais à ses richesses. Or ces richesses ne sont pas territoriales, mais mobilières, roulantes si je puis ainsi dire, et dispersées dans tous les ports et les magasins du monde; elles sont, de plus, incertaines et peuvent être, chaque jour, compromises et englouties.

Pour tout résumer en un mot : on ne tient les gens que par le crédit, ce qui est bien le lien le plus fragile.

Donc le groupement de la clientèle n'est pas plus stable que celui de la famille.

Dans ces conditions, comment vont se constituer les pouvoirs publics?

Le Commerce maritime fait prédominer la Communauté publique et lui imprime un caractère despotique. — Dans ce type de société, les pouvoirs publics ne peuvent sortir que du groupe des principaux commerçants, puisqu'il n'y a pas d'autre influence que la leur. « On pense, à Carthage, dit Aristote, que celui qui veut exercer une fonction publique doit avoir non seulement de grandes qualités, mais encore de grandes richesses. » Les plus riches commerçants constituent, en quelque sorte, le « syndicat » des gouvernants.

Tout naturellement, le principal objectif de ce syndicat est d'imposer les mesures les plus avantageuses aux affaires. On peut se le représenter comme une Chambre de commerce s'érigeant en Chambre politique. Tel est, en effet, le *Sénat* qui gouverne ces grandes villes de commerce.

Mais il ne peut administrer directement : il est trop nombreux et d'ailleurs ses membres sont trop occupés de leurs propres affaires. Les affaires commerciales sont, on le sait, plus absorbantes que la direction d'un grand domaine : le moindre éloignement peut causer la ruine.

Dès lors, il faut, de toute nécessité, confier le gouvernement à une *Commission*. C'est le fameux *Conseil des Dix*, que nous retrouvons à la fois à Carthage et à Venise. Il est intéressant de

constater cette similitude, qui témoigne de la rigueur des lois sociales.

Ce Conseil tient la puissance. Mais comment va-t-il l'exercer? Il n'a qu'un moyen : c'est de se rendre redoutable. Nous venons de constater en effet que ces riches commerçants ne tiennent pas leur clientèle dans la main et encore moins la population : ils n'ont d'autre prise sur la population que la crainte qu'ils peuvent inspirer. Ce sont des « parvenus « et c'est par la terreur qu'ils s'efforcent de faire taire les jalousies qu'excitent leurs richesses. Ainsi s'explique le caractère soupçonneux, inquisitorial et despotique des pouvoirs publics aussi bien à Carthage qu'à Venise.

Mais il faut un Pouvoir exécutif, pour signer les décrets et les lois, pour représenter la Cité dans les cérémonies publiques et auprès des Puissances étrangères, etc. Ce pouvoir est confié au citoyen marchand, qui a le plus de prestige par sa situation. Il remplit ce rôle à vie, ou à temps; à vrai dire, il le remplit tant qu'il n'est pas éclipsé par un autre. Ce gouverneur s'appelle Roi à Sidon et à Tyr. A Carthage, il y en a deux, que les Grecs appellent *Suffètes*. Ils sont bien représentés par les Doges, à Venise, par les gonfaloniers, à Florence. On serait tenté de dire que tous ces gouvernements ont été copiés les uns sur les autres, si on ne savait qu'ils sont le résultat d'un même état social fondé sur le commerce.

La similitude va encore plus loin. Les rivalités naturelles entre commerçants se traduisent par des factions toujours en lutte les unes avec les autres. On connaît la rivalité fameuse à Carthage des deux factions représentées par Amilcar Barca et par Hannon; le bannissement d'Annibal, qui appartenait à la faction Barcine, fut une des conséquences de cette rivalité. C'est une autre forme du clan celtique. Le clan ne se constitue plus autour d'un guerrier, mais autour d'un riche commerçant, qui tire son influence, non de sa valeur militaire, mais de sa fortune personnelle.

Un seul intérêt domine donc tout cet ordre politique : l'argent. Le gouvernement est fondé sur le succès dans les affaires commerciales.

Or, nous venons de dire que rien n'est moins stable que ce genre de succès : le dernier mot de ce régime politique est donc l'instabilité.

Aussi on ne réussit à le maintenir que par une défiance toujours en éveil. Le Sénat se défie du Conseil des Dix et le surveille jalousement par un « Comité permanent de Trente membres ». Le Conseil des Dix se défie des Suffètes, contrôle tous leurs actes, si bien que leur autorité « nominalement très étendue n'était en réalité que peu de chose ». Tout le monde se défie des généraux, aussi a-t-on soin de leur adjoindre quelques membres du Sénat, munis de pleins pouvoirs, comme les commissaires de la soupçonneuse Convention. Ces sénateurs surveillent les généraux et les obligent à se cantonner strictement dans les attributions militaires; ils traitent les affaires de l'État et contractent les alliances.

Ces précautions finirent même par paraître insuffisantes à l'ombrageuse jalousie de ces marchands. « On choisit parmi les sénateurs, dit Justin, cent Juges, chargés de demander compte de la conduite des généraux à leur retour, pour que ceux-ci se conduisissent de manière à ne pas se commettre avec les lois et les tribunaux de leur pays. » Ce Conseil des Cent, que les Grecs appellent *gérusia*, devint un tribunal suprême chargé de faire la police de l'État, de juger les magistrats et les généraux; on en arriva à soumettre à sa juridiction les Suffètes eux-mêmes. Dans les derniers temps de la République, ce tribunal devint un instrument d'insupportable oppression qu'Annibal brisa violemment.

Tel est le régime de la métropole. Il va imprimer une forme particulière aux nombreuses colonies que ces villes commerçantes doivent entretenir dans les diverses régions avec lesquelles elles trafiquent.

Ces sociétés ne constituent qu'un empire colonial instable. — Les établissements de ces grandes cités commerçantes ne sont pas des colonies, mais de simples comptoirs; ils ont seulement pour but de faire des affaires, et d'ailleurs les villes de commerce, nous

l'avons dit, ne sont pas organisées pour s'implanter au sol d'une façon solide et durable.

Ces comptoirs présentent trois caractères :

1° *Ces comptoirs sont nécessairement répartis de loin en loin et sur le plus d'étendue possible.* S'ils étaient trop rapprochés, ils se feraient mutuellement concurrence; ils s'enlèveraient mutuellement les affaires et ne pourraient vivre longtemps. Au contraire, on a intérêt à les étendre aussi loin que possible, afin d'atteindre et d'exploiter des pays différents.

2° *Ces comptoirs ne sont que des entrepôts et des boutiques,* puisqu'il ne s'agit que d'acheter et de revendre des marchandises. On ne fait qu'y passer; on part dès qu'on a fait fortune. On ne se préoccupe donc pas de prendre complètement possession du pays. Les comptoirs que les grandes maisons de commerce de l'Europe possèdent encore aujourd'hui sur la côte d'Afrique présentent le même caractère, qui est inhérent à l'exploitation commerciale en pays étrangers.

3° *On ne sert pas le pays environnant, on l'exploite.* — Lorsque des sociétés à base d'agriculteurs créent des colonies, elles s'installent fortement et définitivement sur le sol; elles n'hésitent donc pas à entreprendre de coûteuses améliorations qui profitent au pays tout entier, aussi bien aux colons qu'aux indigènes. Elles construisent des chemins, des écoles, des églises sur toute l'étendue du territoire, car les colons ne s'agglomèrent pas sur un seul point, mais se répandent au loin dans toutes les directions; elles améliorent les procédés de culture et procurent du travail à une population nombreuse. En un mot, elles servent le pays, et les indigènes finissent bien par s'en rendre compte. Il en est tout autrement d'un simple comptoir commercial : celui-ci ne sert pas le pays, car ces marchands font le moins de créations possible; ils se contentent de l'exploiter, payant bien au-dessous de leur valeur les objets qu'ils achètent aux indigènes et se faisant payer bien au-dessus de leur valeur les objets qu'ils leur vendent. Ils les exploitent encore, en développant, chez ces malheureux incapables de se défendre, tous les vices avantageux au commerce, tous ceux avec lesquels on peut faire de l'argent. N'est-ce

pas ainsi qu'aujourd'hui même les comptoirs établis en Afrique empoisonnent et abrutissent les Nègres avec la mauvaise eau-de-vie qu'ils leur font payer extrêmement cher?

Nous pouvons nous faire une idée de la manière dont les Phéniciens exploitaient les populations par les quelques renseignements que nous ont transmis les anciens. Hérodote commence ses *Histoires* en nous traçant le tableau du marché phénicien d'Argos, qui devait ressembler aux plus importants de ceux que les hardis marins avaient établis sur les côtes de la Méditerranée. Des vaisseaux phéniciens chargés de marchandises de provenances égyptienne et assyrienne abordent dans le port de la ville hellénique; ils étalent leur cargaison sur la grève, cinq à six jours durant, pour laisser aux habitants de l'intérieur des terres le temps d'y arriver, de voir et de faire emplette. Les femmes du Péloponèse, curieuses et sans défiance, s'avancent jusqu'auprès des navires; parmi elles se trouvait Io, la fille du roi Inachus. Les corsaires, au signal convenu, se jettent sur les belles Grecques et les emportent. On lève l'ancre sans retard et on met à la voile pour l'Égypte.

Un autre trait non moins saisissant de la façon d'agir des Phéniciens à l'égard des Grecs nous est raconté par Homère dans l'*Odyssée :* « Le père d'Eumée, Ctésios, était le principal notable de Syros, île petite mais qui nourrissait des bœufs, des brebis, possédait des vignes, du blé, et comptait deux centres de population. La maison du roi était haute; elle avait de grandes pièces où se tenaient les femmes, diverses dépendances, et sur le devant, une sorte de péristyle orné de tables, où Ctésios, s'asseyait pour boire avec les principaux citoyens du bourg. C'était là qu'ils se concertaient avant de se rendre à la réunion du peuple. Un jour, arrivèrent à Syros, sur des vaisseaux noirs, des Phéniciens. Eumée leur donne les épithètes ordinaires; ils apportaient toute une cargaison de petits objets, de parures, une pacotille. Ctésios avait une esclave de Sidon que les Thasiens lui avaient vendue; cette femme, en lavant son linge au bord de la mer, fit connaissance avec ses compatriotes qui lui proposèrent de la ramener dans la maison de son père, le riche Arybante. Le

projet n'était pas facile à exécuter ; il fut convenu que les Phéniciens n'auraient pas l'air d'avoir remarqué la servante, mais qu'ils la préviendraient au jour du départ. Ils restèrent une année à Syros, vendant des bracelets, des colliers, des bagues, prenant en échange des produits dont la nature n'est pas spécifiée par Homère ; ce sont surtout des vivres, probablement du blé, du vin, des peaux, tout ce que l'île pouvait produire ; le bateau en était rempli. Le moment du départ étant venu, ils envoient un messager à la servante ; cet homme rusé vient offrir chez Ctésios un collier formé d'or et de morceaux d'ambre. Les femmes de la maison et la maîtresse « prennent dans les mains » le bijou, le retournent dans tous sens et, dit Homère, « le regardent des yeux » ; on parle du prix. Cependant, le marchand, par signes, a fait comprendre à la servante qu'elle doit se rendre au bateau ; elle sort avec le petit Eumée, non sans emporter trois coupes ; quelques heures après, les Phéniciens avaient disparu ; au bout de six jours, la servante mourait en mer d'un accident ; les marins abordèrent à Ithaque où ils vendirent Eumée. »

L'Empire carthaginois, composé d'éléments si hétérogènes et si hostiles, n'avait aucune cohésion.

Le système colonial des Carthaginois était, en somme, une pure exploitation des populations. Aussi celles-ci se montrent-elles constamment indisposées contre Carthage et prêtes à se tourner contre elle au moindre revers. On s'explique ainsi le peu de résistance qu'opposaient les villes soumises, chaque fois que l'ennemi envahissait le territoire punique. « Dur et étroit, dit Tissot, ne poursuivant que des profits immédiats, ayant la passion du gain et nullement celle de la domination, le génie punique n'avait su ni soumettre l'Afrique, ni se l'assimiler. Semblable à un poulpe gigantesque, Carthage étendait ses bras démesurés sur toutes les côtes africaines : elle n'étreignait pas l'Afrique. Le jour où ses remparts furent forcés, il n'y eut même pas un spasme dans ces membres sans corps : comme la pieuvre frappée à la tête, l'empire punique fut anéanti d'un seul coup. »

(1) Homère, *Odyss.*, XIV et XV.

Ainsi, considérés en eux-mêmes, ces comptoirs sont essentiellement instables : ils ne s'appuient ni sur les commerçants trop peu fixés au sol, ni sur les indigènes que l'on exploite et qui ne vous sont rattachés pas aucun lien. Mais il y a plus : ces comptoirs ainsi disséminés et au milieu de peuples étrangers sont, pour la métropole, une cause perpétuelle de guerres.

En effet, entre ces comptoirs d'autres peuples commerçants viennent, à leur tour, établir des comptoirs concurrents. C'est ainsi que, dans l'Inde, autrefois, les comptoirs français et anglais alternaient le long de la côte. Ici, ce sont les comptoirs tyriens, carthaginois, grecs, qui alternent. Et comme ces comptoirs ont des intérêts rivaux, il s'élève perpétuellement entre eux des causes de conflits. C'était en Sicile que les comptoirs appartenant aux divers peuples commerçants de la Méditerranée étaient le plus nombreux; aussi ce fut là qu'eut lieu le grand conflit, qui devait aboutir à la chute de Carthage.

Au milieu de ces rivalités, les pays circonvoisins restent indifférents : ils ne sont patronnés par aucun de ces comptoirs. Exploités ou enrichis, il leur importe peu que ce soit par le Carthaginois ou par le Grec. On peut dire que ces comptoirs sont sur un « qui-vive » perpétuel. Ces établissements ressemblent assez à des tréteaux dressés pour la vente et que l'on est toujours prêt à transporter ailleurs.

Et cependant le commerce a essentiellement besoin de paix et de sécurité! Il faut donc lutter constamment pour s'assurer l'une et l'autre.

Mais les guerres entreprises par des villes de commerce présentent un caractère particulier qui les distingue des autres et qu'il importe de préciser.

Ces guerres sont menées comme une affaire et, à vrai dire, elles ne sont pas autre chose. Des commerçants ne risquent pas une pareille partie pour une question d'honneur, ou parce que, le drapeau étant engagé, il faut le soutenir, ou pour un agrandissement de territoire : il leur en faut si peu! La guerre, pour eux, est une affaire, ou, si on aime mieux, un moyen de continuer tranquillement et d'étendre leur commerce.

Leur tactique, qui caractérise bien des commerçants, peut se ramener à trois procédés :

1° *Tout l'argent nécessaire à la guerre est aussitôt avancé.* Dès le début des hostilités, une armée très nombreuse est mise ainsi sur pied ; on sent qu'on est en face de gens d'affaires qui sont riches et qui ne lésinent pas. Tous les jours ne font-ils pas des affaires où ils risquent d'un seul coup de gros capitaux, en vue d'un gros bénéfice ? Ils entreprennent la guerre de même : voyez les guerres Puniques.

2° *L'exécution est rapide.* Dans le commerce, il faut savoir prendre des décisions brusques et les exécuter rapidement ; le succès est souvent aux audacieux. Ils traitent de même l'affaire militaire. Voyez la seconde guerre Punique, qui débute inopinément par la prise de Sagonte, sans autre déclaration de guerre.

3° *En cas d'insuccès, on arrête les frais au plus tôt.* Un bon négociant ne s'entête jamais dans une mauvaise affaire ; dès qu'il la juge telle, il se retourne, il liquide sans hésiter. De même ici, on bat en retraite, on compose. Voyez Annibal : il est en Italie et demande des secours ; mais, à Carthage, on juge l'affaire mauvaise, on estime qu'elle ne « paie pas ». On refuse purement et simplement.

Mais que fait-on en cas de succès ? — Les factions qui divisent la ville renaissent plus violentes ; elles se liguent contre le clan au pouvoir, dont elles redoutent la domination. C'est la guerre civile, et tous les résultats obtenus sont compromis. Toujours l'instabilité inhérente à ce type social ! Xanthippe, qui avait battu Régulus et sauvé Carthage, fut noyé par ordre des Carthaginois. Selon Polybe, il comprit qu'il n'était pas prudent de prolonger son séjour dans une ville qui lui devait son salut, et il disparut.

Ainsi, dans la paix comme dans la guerre, en cas de succès comme en cas de revers, ces villes commerçantes sont vouées à l'instabilité. La guerre contre Rome fit éclater cette instabilité d'une façon décisive.

Je n'ai pas à raconter ici cette guerre. On sait qu'elle éclata à propos d'un comptoir établi en Sicile. Les Romains, qui, ainsi

que nous l'expliquerons, étaient plus agriculteurs que navigateurs, créèrent de toutes pièces, en deux mois, une flotte et son équipage. Mais cet équipage n'était pas dressé aux évolutions nautiques. Pour compenser ce désavantage, les Romains imaginèrent une sorte de pont, qui, s'abattant sur le navire ennemi, permettait d'effectuer l'abordage et de combattre corps à corps, comme sur terre. On vit alors cette chose extraordinaire pour ceux qui ne pénètrent pas les causes de la force et de la faiblesse des sociétés : Carthage battue... sur mer, par la marine improvisée d'un peuple essentiellement agricole!

Alors, par une évolution soudaine, Carthage entreprend d'atteindre les Romains par terre. Mais, pour cela, il lui faut improviser une armée de terre. Elle a recours alors à son procédé ordinaire : l'argent. Elle achète une armée, qu'elle recrute par une marche hardie à travers l'Espagne et la Gaule.

Le *mercenaire*, tel est bien en effet l'élément nécessaire et exclusif des armées des républiques commerçantes. Ces villes sans territoire étendu ne peuvent recourir qu'à des étrangers levés à prix d'argent. Les armées phéniciennes « se composaient tout entières de mercenaires étrangers ». D'après le prophète Ézéchiel, (ch. XXVII.), elles se recrutaient principalement parmi les populations voisines du littoral africain et parmi les Lydiens de l'Asie Mineure.

Pour conduire de pareilles troupes, ces villes font appel à deux variétés de chefs : le chef militaire étranger, dont on achète le concours, et le citoyen formé à l'esprit d'aventure par le commerce et la navigation.

Carthage suscite ces deux types, Xanthippe et Annibal en sont la plus haute expression. Nous les retrouvons également dans les républiques commerçantes avec les condottieri.

L'armée de mercenaires conduite par un de ces aventuriers de génie a deux aptitudes : elle est efficace contre des populations primitives, inférieures, mal organisées, à cause de la disproportion des forces : les exploits d'un Cortez et d'un Albuquerque au Mexique et dans les Indes en sont un exemple. En second lieu, elle peut parfois, surtout dans la première fureur de l'attaque,

causer de grands désastres chez un peuple fortement organisé : elle opère comme un torrent de barbares et a le genre de supériorité qui est propre à ces expéditions.

Mais, en revanche, elle est frappée d'une impuissance fondamentale : les succès de cette armée sont éphémères, comme ceux des Barbares. Elle échoue par l'incapacité organique où sont de pareils chefs et de pareils hommes d'organiser la conquête. Elle ne peut organiser la conquête, parce qu'elle n'implante pas les vainqueurs au sol, à la façon romaine dans l'antiquité, ou à la façon anglo-saxonne dans les temps modernes. Ces aventuriers ne cherchent pas des terres, mais du butin.

Telle fut en effet l'infériorité de l'armée d'Annibal : ses mercenaires ne connaissaient d'autres domaines que leur paie en argent et le pillage du vaincu. On a dit d'Annibal « qu'il sut vaincre et qu'il ne sut pas profiter de la victoire ». Ce ne fut pas sa faute, ce fut celle du système militaire propre aux cités commerçantes. Avec un peu de science sociale, on décernerait moins d'éloges et moins de critiques aux grands hommes de l'histoire, parce que les responsabilités qu'on leur attribue doivent bien souvent retomber sur l'état social dont ils ne peuvent modifier le mécanisme.

Ainsi, dans la paix, les commerçants ne tiennent pas le sol par leurs comptoirs ; et, dans la guerre, ils ne le tiennent pas par leurs conquêtes.

Ils sont donc essentiellement instables, et toute leur histoire s'explique par cette fatalité de leur constitution sociale.

Avec ce type, nous saisissons donc, dans leur plénitude, et dans toute leur pureté, les effets propres au Commerce et aux Transports, parce que là ce travail est exclusif, grâce à la mer qui offre la route à la fois la plus étendue et la plus facile.

Ce genre de travail a pour effet de développer la richesse rapide, immense, mais instable. Il a en outre pour conséquence de développer la puissance par la richesse ; mais cette puissance est aussi instable que cette richesse. Ainsi s'explique la chute hâtive, subite, définitive, de ces villes superbes : Sidon, Tyr, Carthage.

Comment les heureux effets du Commerce et des Transports peuvent être fixés d'une manière durable. — Les effets du Commerce ne sont pas nécessairement instables: ils ne le sont que par la prédominance exclusive de ce genre de travail. Il en est tout autrement chez les peuples qui, tout en s'adonnant au commerce, accordent la prédominance à la culture du sol, et recrutent les pouvoirs publics parmi le personnel de la culture.

Le travail agricole a pour effet d'apporter l'élément nécessaire de stabilité.

Il n'y a pas d'autre explication à la supériorité des Grecs sur les Phéniciens, à celle des Romains sur les Carthaginois, à celle des Romains sur les Grecs eux-mêmes, qui étaient moins bien et moins solidement intallés dans la possession et l'exploitation du sol, ainsi que nous le verrons.

La présence de l'élément agricole est encore nécessaire pour fixer d'une manière durable l'épanouissement des cultures intellectuelles, qui est un des produits du commerce.

Il est remarquable que les Phéniciens et les Carthaginois ont été les grands promoteurs des cultures intellectuelles dans le monde ancien. Les nécessités du grand commerce les ont portés à inventer et à propager l'écriture, à perfectionner singulièrement les arts manuels et artistiques (ils enseignèrent aux Grecs l'art des vases peints), à être, en quelque sorte, les éclaireurs des connaissances géographiques et naturelles. Et cependant, cette renaissance intellectuelle, dont ils sont l'origine, s'est poursuivie sans eux, les résultats qu'elle a donnés n'ont pas été obtenus par eux. Ils n'ont attaché leur nom ni à une école artistique, ni à une école littéraire, ni à une école scientifique. Leur langue même, que l'écriture aurait dû sauver de l'oubli, a péri; elle est inconnue. Nous n'avons d'eux qu'un certain nombre d'inscriptions votives et funéraires, dont les formules à peu près identiques fournissent peu de renseignements. « N'est-il pas étrange de constater que le peuple qui inventa l'écriture alphabétique et en communiqua le secret à tout le monde civilisé, ne nous ait presque point laissé de monuments de sa littérature, tandis que les Egyptiens et les Assyriens, dotés d'un organe bien moins clair,

bien moins commode, nous ont transmis tant de pages de leurs annales gravées sur la terre cuite ou le granit » (1)?

Les artisans, les littérateurs, les savants de l'antiquité sont grecs ou romains et non phéniciens ou carthaginois! Cela paraît d'autant plus étrange que le Commerce développe l'intelligence et les connaissances actuelles. Mais le phénomène s'explique si on considère que les commerçants n'appliquent cette intelligence et ces connaissances qu'à leur affaire propre, c'est-à-dire au lucre. Or, c'est essentiellement court et fugitif.

Pour tirer des cultures intellectuelles des applications durables, il faut d'autres hommes : il faut des gens préoccupés surtout d'embellir et d'orner l'existence ; cela ne suffit même pas : il faut que cette existence soit stable, car le développement littéraire et artistique exige une longue formation qui ne peut être l'œuvre que de générations successives. Des parvenus peuvent payer des œuvres de génie, mais ils ne peuvent les apprécier. Ce sentiment délicat et incommunicable ne peut appartenir qu'à leurs fils ou à leurs petits-fils. Or le commerce produit beaucoup de parvenus, mais il n'assure pas à leurs successeurs la stabilité des situations acquises.

Ces conditions ne se rencontrent que parmi les familles fixées à un lieu déterminé, ayant assez de loisirs et de stabilité pour goûter et développer les jouissances intellectuelles. Tels furent les Grecs et les Romains, grâce à un plus grand développement de la culture ; tel fut l'Occident, à l'issue du moyen âge féodal et terrien et au moment où éclata la Renaissance.

Nous aboutissons donc à cette conclusion que la puissance que donne le Commerce n'a de solidité qu'à une condition : c'est qu'elle soit tenue par un peuple où prédomine l'influence des agriculteurs.

Le Commerce et les Transports, par la richesse qu'ils créent, peuvent donner la puissance, mais la Culture seule donne la stabilité.

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde », a dit un

(1) *Hist. ancienne de l'Orient*, par François Lenormant et Ernest Babelon, t. VI, p. 561.

poète. Cela est vrai, mais à une condition, c'est de marier Neptune avec Cérès; il faut que Neptune fasse un établissement.

Cela même ne suffit pas : il faut que Cérès gouverne le ménage.

Les Phéniciens-Carthaginois nous ont fourni le type pur le plus ancien de la région des Ports maritimes de la Méditerranée; mais la Méditerranée a présenté, à une époque moins éloignée, un type analogue, qu'il nous faut décrire pour attester la permanence des lois sociales, le retour des mêmes phénomènes avec les mêmes conditions; c'est Venise qui nous fournira le spécimen le plus caractérisé de cette seconde époque.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

LES PROPOSITIONS DE LOI

DE HOMESTEAD EN FRANCE.

LES ARGUMENTS DES PARTISANS ET DES ADVERSAIRES. CONCLUSION (1).

Deux propositions différentes de homestead, dues à l'initiative de M. l'abbé Lemire et de M. Léveillé, sont actuellement soumises à la Chambre des députés. Afin de donner plus de précision aux observations qui vont suivre, il est utile de faire connaître en entier au moins l'un de ces deux projets : voici le texte et la proposition M. Léveillé (2).

(1) Voir la *Science sociale*, livraison précédente, p. 316 — Nous regrettons de ne pouvoir publier les chapitres VII et VIII du prochain ouvrage de notre collaborateur M. Bureau. Ils eussent vivement intéressé les lecteurs de la *Science sociale*, car ils attestent une fois de plus la sûreté de la méthode, la précision scientifique de l'analyse sociale. Dans ces deux chapitres, M. Bureau recherche d'abord les causes économiques et sociales des lois américaines de homestead ; il montre qu'elles procèdent de l'ensemble des institutions du pays. Il examine ensuite quels ont été les effets pratiques de ces lois ; et, après avoir envisagé successivement les États de l'Ouest, les États de l'Est et les États du Sud, il arrive à cette conclusion : « A part les États de l'Ouest où la législation du homestead a eu des effets pratiques, d'ailleurs très minimes, pendant la période de défrichement, cette institution n'a donné, dans l'Union Américaine, *aucun résultat appréciable, digne d'être mentionné.* L'exemple du Canada, étudié spécialement dans le chapitre IX, vient confirmer ces conclusions. Les pages qu'on va lire contiennent donc plusieurs affirmations dont la justification se trouve dans les chapitres précités. (*Note de la Rédaction.*)

(2) M. l'abbé Lemire, qui est des lecteurs de cette Revue, nous pardonnera de ne pas reproduire de préférence ici la proposition dont il est l'auteur, mais son projet soulève deux autres questions, celle de l'exemption d'impôt foncier et celle de la transmission intégrale, qui ne peuvent être examinées dans cet article. La « division du travail » est la condition première de toute étude scientifique.

I. — ÉTABLISSEMENT DU BIEN DE FAMILLE.

Article 1er. — Le Français (ou la Française) qui veut fonder une terre insaisissable de famille doit en faire la déclaration précise, écrite et signée, d'après une formule imprimée dont il remplit les blancs à la mairie du lieu où est situé l'immeuble. La déclaration est rédigée en trois exemplaires, remis : l'un au fondateur, l'autre au maire, le dernier au conservateur des hypothèques de l'arrondissement.

Art. 2. — Le bien, objet de la fondation, devra comprendre une maison, ou fraction de maison, destinée à l'habitation de la famille ; il pourra comprendre, de plus, un enclos situé auprès de la maison. Le bien ne devra pas, lors de la fondation, dépasser une valeur de 10.000 francs pour l'immeuble construit, et de plus, une valeur de 2.000 francs pour les meubles et outils professionnels.

Art. 3. — Le bien de famille n'est constitué comme tel que si le fondateur l'occupe et l'exploite.

Art. 4. — Un même individu ne peut avoir deux biens insaisissables de famille fondés par lui.

II. — RÉGIME DU BIEN DE FAMILLE.

Art. 5. — Le bien de famille, institué par un fondateur solvable, ne peut plus être saisi, ni quant au capital, ni quant aux fruits, par les créanciers futurs du propriétaire. Le bien peut être saisi par le vendeur du terrain ou des matériaux, par les ouvriers qui ont concouru à l'amélioration du fonds (construction, mise en valeur, entretien). Il peut être saisi pour le payement des impôts et pour le payement des dettes nées des délits et quasi-délits du propriétaire. Le propriétaire ne peut renoncer à l'insaisissabilité du bien de famille.

Art. 6. — L'insaisissabilité subsiste tant que l'immeuble reste

aux mains du fondateur, de son conjoint survivant et de ses enfants mineurs.

Art. 7. — Le propriétaire peut aliéner le bien de famille. Toutefois, si le propriétaire est marié, ou s'il a des enfants mineurs, l'aliénation est subordonnée, dans le premier cas, au consentement de la femme donné en Chambre du Conseil, dans le second cas, à l'autorisation de justice.

Art. 8. — Le propriétaire ne peut hypothéquer ni vendre à réméré le bien de famille.

Art. 9. — Un règlement d'administration publique déterminera les mesures d'exécution de la présente loi.

I.

La proposition de loi que l'on vient de lire soulève deux questions d'un intérêt inégal, une question de principe et une question d'application : seule, la première sera étudiée dans cet article, parce que les conclusions auxquelles nous mènent simultanément les études générales de la *Science sociale* et l'observation scientifique des faits spéciaux à notre sujet nous dispensent d'examiner la seconde.

C'est d'abord sous le patronage des États-Unis que la propagande s'est faite en Europe et surtout en France. Tandis que les uns assuraient que « la législation du homestead sauvegardait, de l'autre côté de l'eau, l'antique alliance du capital et du travail », d'autres admiraient « l'intelligence sociale avec laquelle l'agriculture américaine avait su mettre, par le homestead, le domaine rural à l'abri de l'expropriation, c'est-à dire de l'instabilité », et la docte Allemagne faisait écho, en affirmant que les *nordamerikanischen Heimstättengesetze* étaient la cause principale du développement de la petite propriété aux États-Unis.

M. Léveillé n'a pas voulu rompre, sur ce point, avec la tradition, et l'exposé des motifs de sa proposition dépeint, en termes émus, la douce et gracieuse sollicitude du père de famille américain : certes Michel Chevalier n'eût pas contemplé sans quelque

étonnement cet attendrisant portrait du Yankee (1). M. l'abbé Lemire était disposé à suivre la même voie, n'étaient les sollicitations de son patriotisme éclairé qui l'ont engagé à chercher dans nos traditions nationales le type qui devait lui servir de modèle (2).

Il ne saurait y avoir de surprise à constater que cet argument ait produit une impression très vive. Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur la civilisation américaine, on doit convenir que les États-Unis n'ont jamais pu être accusés de tendances réactionnaires dans leur législation. Beaucoup d'observateurs affirment même avec raison que cette grande démocratie, par son aptitude à s'adapter rapidement aux incessantes modifications de la vie moderne, marque « aux vieux pays » (*old countries*) la voie nouvelle où ils s'engageront. Ainsi que l'écrivait naguère un littérateur français, « étudier aujourd'hui les États-Unis, c'est observer par avance la France telle qu'elle sera dans cinquante ans » (3).

(1) « Les Américains du Nord ont construit et depuis un certain nombre d'années ils ont pratiqué avec succès une institution, le *homestead*, qu'il serait bon d'introduire en France et dont le projet de loi actuel a pour but de poser les bases fondamentales.

« L'Américain du Nord, qui veut assurer l'avenir des siens, choisit un bien déterminé, d'une étendue et d'une valeur modestes, dont le maximum est fixé par la loi particulière de chaque État. Il s'y installe; il exploite et il améliore l'enclos étroit qui entoure sa maison. Cet immeuble est dès lors placé sous un régime spécial. Il peut être aliéné par le nouveau propriétaire, mais il ne peut plus être saisi contre sa volonté.

« La jeune famille a désormais trouvé son nid, qui abritera plus tard, comme dans un asile inviolable, la veuve et les enfants mineurs. La prévoyance du père, intelligemment secondée par le législateur, garantit ainsi le sort de toute la couvée. L'institution américaine prémunit le groupe familial tout entier contre les désastres possibles : elle est la dot du ménage qui se fonde ; elle est la protection des berceaux futurs. »

(2) « En tout ceci, nous avons moins souvent que notre collègue, M. Léveille, invoqué l'exemple de l'Amérique. Pour trouver les origines du bien de famille, nous n'avons pas besoin de regarder si loin. L'Amérique n'est qu'en apparence un pays de nouveautés. C'est une terre chaude et fraîche où des germes apportés d'Europe par des colons de nationalités diverses se développent plus vite et plus librement que chez nous et offrent à nos yeux accoutumés à la végétation vieillie qui les entoure le spectacle d'une croissance hardie, presque gigantesque. Mais, en fait d'institution, elle n'est neuve et frappante que parce que nous avons oublié. » Nous avons le regret de ne pouvoir partager les idées exprimées dans ces lignes. Jamais les conditions sociales où se trouvent les États-Unis ne s'étaient encore rencontrées dans le passé ; jamais des familles particularistes, ne comptant que sur elles-mêmes et aidées de l'outillage moderne, n'avaient été jetées sur un territoire neuf plus grand que l'Europe. Il importe de ne pas céder aux charmes de la terre chaude et franche.

(3) Paul Bourget, *The Cosmopolitan*, novembre 1893.

En réalité cependant, des publicistes allemands, partisans eux-mêmes de la réforme du *Heimstättenrecht*, ont donné depuis plusieurs années une des meilleures preuves de la faiblesse de ce premier argument, et il suffit de rapprocher les projets actuels, soumis aux Parlements de Berlin et de Vienne, du modèle qu'on était allé chercher au delà de l'Atlantique, pour se convaincre de la dissemblance des dispositions.

Il n'en pouvait être autrement, dans des pays où l'endettement hypothécaire suit chaque année une marche ascendante et où la presque totalité des saisies immobilières n'a d'autre cause que les poursuites dirigées par le créancier hypothécaire : il est manifeste que le vote d'une loi se bornant à exiger que, dans le cas où il serait marié, le propriétaire d'un bien foncier obtienne, pour l'hypothéquer valablement, le consentement de son conjoint, n'aurait aucun effet (1). D'autre part, il est certain que jamais, aux États-Unis, aucune loi de homestead n'a sauvé de la saisie un propriétaire imprévoyant ou dont les gains étaient, durant une longue période, inférieurs aux dépenses. Parfois, dans des circonstances accidentelles, à une époque de crise commerciale, ces lois sont utiles au farmer qui se trouve *surpris* et devient soudainement insolvable, en dépit de sa parfaite solvabilité d'*hier* et de *demain*. Mais là se borne leur effet et elles n'ont jamais eu pour but, ni pour résultat, d'empêcher un farmer d'engager, jusqu'au dernier *cent*, sa propriété immobilière à la garantie des dettes quelconques qu'il lui plaît de contracter.

L'exemple de l'Amérique doit donc être impitoyablement retranché de l'argumentation des partisans de la réforme du homestead (2). Il est temps de comprendre qu'un même mot désigne aux États-Unis deux institutions dissemblables (3) et il ne faut

(1) Il y aurait désormais deux signatures au bas des actes de constitution d'hypothèque, au lieu d'une, et voilà tout. On sait d'ailleurs que la loi française, en reconnaissant une hypothèque légale à toutes les femmes mariées sur les biens de leurs maris, a déjà pour effet pratique de rendre nécessaire, ou du moins très utile, le concours de la femme à toute constitution d'hypothèque consentie par le mari.

(2) On verra, dans notre ouvrage, qu'il peut au contraire être invoqué par les adversaires de cette réforme.

(3) A savoir la loi de *Homestead* proprement dit, qui attribue des terres aux émi-

plus attribuer à une législation, dont la plupart des Yankees ignorent jusqu'à l'existence, une valeur sociale qui est le seul partage de la loi fédérale de homestead sur l'aliénation des terres du domaine public votée en 1862 par le congrès de Washington. Suivant l'expression de M. Émile Levasseur, « le homestead Exemption vu de près, en Amérique, perd, comme les bâtons flottants de la Fontaine, une partie du prestige que ses panégyristes lui prêtent de loin en Europe (1). »

Quant aux autres raisons alléguées à l'appui de la réforme proposée, rien ne nous dispense de les examiner, car on n'est pas autorisé à rejeter une idée nouvelle par cet unique motif qu'elle invoque indûment le patronage de la plus progressiste des démocraties modernes.

On insiste d'abord sur les avantages manifestes que la société retire de la stabilité des éléments qui la composent : la collectivité doit éviter aux familles la rencontre des divers agents de destruction et de dissolution qui les menacent et, par suite, elle doit veiller à la conservation de la petite propriété. Plusieurs économistes ont fait précisément, de la fixité de la famille et de la permanence de sa condition à travers de nombreuses générations, le point central de la réforme sociale, ou plutôt de leurs réformes sociales ; et ils n'ont pas eu de peine à montrer, par le chiffre des statistiques allemandes, autrichiennes, françaises et italiennes, comment, chaque année, des milliers de foyers étaient détruits par les saisies immobilières, qui, en enlevant aux familles ouvrières et paysannes leur habitation et leur gagne-pain et en dispersant leurs membres, constituaient pour la société un danger et une cause d'affaiblissement.

Les progrès récents du socialisme ont contribué à donner à cette argumentation, sinon plus de valeur, du moins plus de re-

grants, et la loi de *Homestead Exemption*, dont on a vu l'origine et la détermination dans les chapitres publiés par la Revue, livraison précédente.

(1) *Rapport sur le concours de 1894 pour le prix du Comte Rossi fait à l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. E. Levasseur, au nom de la section d'Économie politique, statistique et finances.* Ce rapport a été annexé en appendice à l'important ouvrage que M. Levasseur vient de publier sur l'*Agriculture aux États-Unis* ; Paris, 1894 ; Chamerot et Renouard.

lief : on a eu beau jeu à affirmer que les paysans expropriés et rejetés violemment dans le prolétariat, ne pourraient manquer de devenir les recrues du parti socialiste, tandis qu'au contraire ce parti ne rencontrait pas d'adversaires plus intransigeants que la masse des petits propriétaires menacés dans leurs intérêts essentiels par les doctrines collectivistes.

L'exemption de saisie, pour le foyer domestique et ses alentours, faciliterait, disait-on, le développement des institutions tutélaires dont l'objet est de créer, dans les centres manufacturiers, de petites maisons possédées par les ouvriers ; elle empêcherait que, comme à Mulhouse, ces ouvriers ne soient, dès la seconde génération, évincés de la propriété de leur habitation au profit des débitants et des cabaretiers.

Mais l'institution du homestead, ajoutait-on, serait surtout utile à la petite propriété rurale. « Est-il rien de plus propre à attacher au sol l'ouvrier agricole que de mettre son foyer et les quelques arpents de terre qui l'entourent à l'abri d'une dépossession forcée? Ces quelques arpents de terre, il sera d'autant plus encouragé à les féconder de ses sueurs qu'il sera assuré d'en pouvoir jouir toute sa vie et d'en transmettre la jouissance à sa femme et à ses enfants (1)».

« Le socialisme, écrit M. Robert de la Sizeranne, c'est le : Tout à l'État! Le Homestead, c'est le : Quelque chose à l'invidu! Le socialisme, c'est le : Tout le monde prolétaire; le Homestead, c'est : Beaucoup de gens propriétaires. C'est non pas la seule, mais une des lois bienfaisantes et sagement protectrices qui pourraient consolider la barrière que la petite propriété oppose à la Révolution (2)».

Certains économistes prussiens ont pu ajouter un argument plus précis encore, en citant les lois de 1890 et de 1891 sur les *Rentengüter*, qui autorisent les landtags provinciaux à découper en petites exploitations certaines portions du domaine public et

(1) *L'institution du Homestead*, lecture faite à l'Académie de Législation de Toulouse, par M. Saturnin Vidal, Toulouse, 1888.

(2) *Le Bien de Famille insaisissable*, par Robert de la Sizeranne, brochure de 15 pages ; Paris, 1894 ; Armand Colin et Cie.

à les vendre aux paysans moyennant une rente perpétuelle. Or il est manifestement inutile de multiplier les efforts en vue de *constituer* de petites propriétés rurales, si on laisse, chaque année, disparaître par milliers celles qui existent déjà : l'utilité pratique, la logique et le bon sens indiquent qu'avant de chercher à créer il faut savoir conserver ce qui existe.

On allègue enfin que l'institution du homestead n'est pas seulement utile à la famille du petit cultivateur et de l'ouvrier (ce qui d'ailleurs intéresse la société tout entière, soucieuse de ses meilleurs éléments) ; elle ne serait pas moins bienfaisante à l'agriculture elle-même et favoriserait la bonne exploitation des terres. La petite culture tient une place importante à côté de la grande ; sans elle, les grandes exploitations ne tardent pas à souffrir de leur isolement ; l'ouvrier salarié, dont la main-d'œuvre est plus coûteuse et moins soigneuse, ne remplace pas, sur les domaines des fermiers ou des propriétaires, le petit paysan intéressé au produit de son travail ; et, surtout, à mesure que la petite propriété disparaît, disparaît aussi le paysan lui-même, qui émigre dans les villes, privant ainsi l'agriculture des bras dont elle a besoin.

Tels sont les principaux arguments des partisans de l'institution du homestead. Écoutons maintenant les adversaires de cette réforme.

Leur premier argument, qui semble décisif à bien des gens, se formule ainsi :

La législation du homestead constituerait au profit des ouvriers urbains et agricoles un **privilège**. Ce mot suffit à condamner une réforme et on ne saurait s'élever avec trop de force contre la tendance actuelle des esprits à faire une législation spéciale pour les ouvriers et les petits cultivateurs, « à reconstituer une sorte d'ancien régime à rebours, où le privilège serait pour les classes inférieures » (1). « Par une étonnante contradiction, » ajoute-t-on, « au moment où les classes populaires acquièrent de plus en plus une part prépondérante dans la gestion des

(1) *Annales de l'École des Sciences politiques*, octobre 1889. Compte rendu, par M. Alix, sur *Le Socialisme d'État et la Réforme sociale* de M. Claudio Jannet.

intérêts publics, on les suppose volontiers ignorantes, faibles et inconscientes, dès qu'il s'agit de leurs intérêts économiques et moraux » (1).

On affirme d'ailleurs que le prétendu bénéfice que l'on veut accorder aux paysans et aux ouvriers ne servirait qu'à empirer leur condition, en leur enlevant tout crédit. Personne ne doute plus que c'est surtout par l'exploitation intensive, par le progrès des méthodes, par l'emploi des engrais et les travaux d'amélioration que la culture de l'Europe occidentale peut espérer lutter avec le moins de désavantages contre la concurrence des pays neufs : tout cela exige des capitaux (c'est précisément pourquoi la difficile question du crédit agricole préoccupe l'opinion publique à l'heure actuelle), et n'y a-t-il pas une contradiction manifeste, au moment où l'on cherche à canaliser vers les campagnes le flot toujours grossissant des capitaux accumulés dans les centres urbains, à enlever aux emprunteurs le crédit, qui peut seul déterminer les prêteurs à leur confier leur argent? « Avec le homestead, le petit crédit hypothécaire n'est plus possible. Le prêt sur gage sans déplacement, tel qu'il est institué en Belgique et en Italie et qu'on projette de l'instituer en France, ne sera pas davantage réalisable. Quant au crédit personnel que l'on préconise, quelle sera sa valeur, lorsque l'emprunteur aura pris soin, au préalable, de mettre à l'abri des créanciers toutes les valeurs dont il pouvait disposer » (2)?

Sans doute, le crédit est parfois un instrument de ruine, mais il est souvent aussi un levier puissant dont se servent les plus capables et les meilleurs; de quel droit, en tous cas, peut-on venir priver un propriétaire de la faculté d'administrer comme il l'entend son patrimoine et d'affecter un de ses biens à la sûreté de ceux qui, en lui prêtant leurs capitaux, vont lui permettre d'étendre son exploitation et d'accroître ses profits? A tous ces points de vue, le homestead constitue une atteinte illégitime au droit de libre disposition du propriétaire.

(1) *Annales de l'École des Sciences politiques*, loc. cit.

(2) Opinion de M. Adolphe Coste, rapportée dans Discussion à la Société d'Économie politique, *ubi supra*.

Enfin, on fait observer que s'il est utile de protéger la famille et son foyer et de favoriser le travailleur des campagnes dans l'intérêt même de l'agriculture, du moins devrait-on mieux placer ses faveurs : « Il est très désirable qu'il y ait en France des paysans cultivateurs, mais c'est se leurrer que de compter, pour constituer cette démocratie agricole, précisément sur les moins laborieux, les moins économes, les moins éclairés, c'est-à-dire sur ceux qui s'exposent à la saisie » (1).

Quant aux arguments spéciaux invoqués en Allemagne et en Autriche, en faveur du homestead, il faut reconnaître que les réponses à leur opposer s'offrent d'elles-mêmes. On a fait remarquer, non sans ironie, que la prétendue réforme des lois successorales, autour de laquelle on avait fait tant de publicité, n'avait abouti qu'à un misérable échec (2) sauf dans le Hanovre et dans le duché de Lauenbourg, où elle répondait aux besoins et aux usages des populations. La création des petites propriétés par les lois prussiennes de 1890 et de 1891 sur les Rentengüter n'inspire pas davantage confiance à plusieurs économistes allemands, qui soupçonnent les grands propriétaires prussiens d'avoir voulu établir de tout petits Rentengüter insuffisants pour nourrir une famille, afin de s'assurer des laboureurs obligés de venir travailler chez eux et entravés dans leur liberté de se déplacer (3).

On peut penser que ces différentes objections ne sont pas restées sans réplique. Les partisans de la réforme du homestead ont d'abord

(1) Opinion de M. Droz, *eodem*.

(2) Au 1er janvier 1890, voici quel était le nombre des immeubles inscrits sur les Hoferolle : dans le Hanovre 68.394 ; dans le duché de Lauenbourg, 513 ; en Westphalie, 2.928 ; dans le Brandebourg, 73 ; en Silésie, 40 ; dans le Schleswig-Holstein, 8 ; dans l'arrondissement de Cassel, 67.

(3) Plusieurs propositions de loi formulées par le parti des « Agrariens » ne confirment que trop ce soupçon. Ce parti poursuit, depuis plusieurs années, une politique singulièrement réactionnaire : c'est ainsi qu'il demande avec insistance la restriction de la liberté de déplacement des ouvriers agricoles et la suppression, dans les trains, de la quatrième classe ou le renchérissement des billets, pour mettre un terme à ce qu'il appelle le vagabondage par chemin de fer. Que les grands propriétaires, surtout ceux de la Prusse Orientale, voient en maugréant les paysans aller, au moment de la récolte, louer leurs services aux agriculteurs du Sud et notamment de la Saxe, qui leur offrent un salaire plus élevé pour « l'arrachage » de la betterave, on le comprend sans peine, mais encore, conviendrait-il de mettre plus de mesure à ces plaintes, il ne sert de rien de vouloir lutter contre une évolution nécessaire.

répondu que si les familles que l'on voulait protéger contre la saisie ne formaient pas l'élément le meilleur et le plus robuste de la démocratie agricole, elles n'en constituaient néanmoins un facteur important. Pour avoir fait de mauvaises affaires, une famille de paysans n'en peut pas moins maintenir, en état de culture, quelques hectares du territoire national, et c'est là le grand (?) intérêt » (1).

Quant à priver de crédit la petite culture, les disciples de la primitive École de Le Play et leurs émules allemands et autrichiens en prennent aisément leur parti, car c'est justement pour rendre impossibles les appels au crédit, quand les sommes empruntées ne pourraient être payées que sur un bien indispensable à l'existence du cultivateur, qu'on propose d'établir le homestead. « N'est-il pas d'expérience constante que rien n'est plus funeste au petit cultivateur, que l'emprunt hypothécaire, cet emprunt étant presque toujours pour lui le commencement et l'instrument de sa ruine! C'est donc faire à l'institution du homestead une querelle à contre-sens que de lui reprocher de rendre impossible ce qu'elle a précisément pour but d'empêcher » (2).

Selon M. Claudio Jannet, qui a exposé à une réunion de la Société d'Économie politique le but qu'il poursuivait, le rôle de la petite propriété est tout différent de celui de la grande culture. Le grand propriétaire doit, en recourant au crédit, introduire la culture intensive sur les terres riches et être le promoteur des progrès agricoles; au contraire, la principale fonction de la petite propriété doit être de maintenir la population dans les campagnes. Le petit propriétaire profite de l'expérience et de l'initiative de son voisin plus riche, mais sa situation modeste ne lui permet pas de se montrer l'initiateur du progrès.

Les partisans de l'institution du homestead ne se sont pas émus davantage du reproche qui leur était adressé de constituer un privilège au profit d'une certaine classe de la société, une sorte

(1) Paroles de M. Claudio Jannet, Discussion précitée.

(2) L'institution du homestead, lecture faite à l'Académie de législation de Toulouse, par M. Saturnin Vidal, Toulouse, 1888, p. 18.

« d'ancien régime à rebours ». Ils ont d'abord fait remarquer que des lois diverses, dans tous les pays et notamment l'article 592 de notre Code de procédure Civile, interdisaient la saisie des « outils des artisans, nécessaires à leurs occupations personnelles » (art. 592, 6°) ; or, la terre n'est-elle pas pour le petit cultivateur l'outil nécessaire à son occupation personnelle, comme la forge est nécessaire à l'occupation personnelle du forgeron, le métier à tisser à celle du tisserand? Il ne s'agit donc que de tirer les conséquences qui découlent normalement du principe de l'exemption de saisie posé à l'égard des outils des artisans, car il est manifeste que la nature immobilière de l'outil ne saurait autoriser à exclure l'ouvrier agricole d'un bénéfice dont jouit l'ouvrier des villes (1).

Ce raisonnement n'est peut-être pas à l'abri de toute critique, puisque le homestead, même dans sa conception européenne, désigne plutôt le foyer de la famille que l'atelier de travail de son chef; aussi bien, sans plus se soucier de rattacher l'institution *nouvelle* à un principe *ancien*, plusieurs partisans du homestead n'ont-ils pas été gênés de relever ce mot de *privilège* qui, il faut l'avouer, est employé pour réveiller des préjugés d'assez mauvais aloi plutôt que pour représenter une objection véritable? « Admettons, ont-ils dit, qu'il s'agisse d'un *nouveau* privilège au profit de la classe la plus pauvre et la plus intéressante ; qui pourra s'en plaindre? » « On crie au privilège, écrit un de nos plus savants économistes, mais nos lois en sont pleines. C'est ainsi que, pour une raison ou pour une autre, les traitements des fonctionnaires, jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes ou des deux tiers, et leurs pensions de retraite en totalité, les rentes sur l'État, les dépôts en compte-courant à la Banque de France, sont exempts de saisie. Fonctionnaires et bourgeois ont, depuis longtemps, leurs privilèges, et le droit commun n'est fait en réa-

(1) On peut dire que le sol (*Grund und Boden*), lorsqu'il est occupé par la demeure du débiteur, est, pour lui, le lieu indispensable où s'exerce son activité (*Erwerbthatigkeit*) et, par suite, conformément à l'exemple américain et à la belle formule « my house, my castle », cette demeure mérite d'être rendue indestructible (*unverkümmerbar*). K. Schneider, *ubi supra*. Cette considération a fait, en Allemagne, l'objet de nombreux développements.

lité que pour Jacques Bonhomme (1). Le privilège est d'autant plus aisé à légitimer qu'il repose tout entier sur cette idée qu'un homme, en se mariant et en fondant une famille, contracte envers elle des obligations, que sa femme et ses enfants mineurs sont ses premiers créanciers, « créanciers d'un toit, pour abriter leur tête, et de l'instrument nécessaire pour leur assurer, avec le travail, le minimum de subsistance ». Pourquoi un père de famille ne pourrait-il pas être considéré comme ayant payé *d'avance* cette dette, qui est la plus sacrée de toutes et avoir ainsi assuré *d'avance* aux siens une habitation qui sera leur citadelle (*castle*)?

II.

On vient de lire l'exposé des arguments qui militent en faveur d'une loi de homestead et des objections qui s'élèvent contre cette innovation. Mais un auteur n'a pas rempli toute sa tâche lorsqu'il a ainsi marqué les coups ; il lui reste à indiquer de quel côté il se range. Nous hésitons d'autant moins à le faire que le choix ne dépend pas ici d'une appréciation personnelle ; les *faits* viennent nous dicter, avec une précision rigoureuse, la conclusion cherchée.

En effet, l'exemple de l'Amérique, bien loin d'être invoqué en faveur de cette réforme de notre législation, doit nous porter à rejeter comme inutile la modification demandée.

Ce ne sont pas les lois de homestead qui ontamené, dans l'Ouest des États-Unis, le développement de la petite propriété rurale (2); et, dans un pays dont l'agriculture se trouve dans des conditions de tous points comparables à celles du Far-West, au Canada, où

(1) *Le Correspondant*, 25 juillet 1890, p. 382, « Les faits économiques et le mouvement social ». — Il conviendrait d'ajouter aux cas d'insaisissabilité mentionnés au texte les pensions à la Caisse nationale de la Vieillesse, qui sont insaisissables jusqu'à concurrence de 360 francs. En outre, la jurisprudence décide, d'une manière constante, que les salaires des ouvriers ne peuvent être saisis que dans la mesure du cinquième de leur montant.

(2) Voir notre ouvrage, chap. VIII, pour la justification de ces conclusions.

l'exigence d'une inscription permet de constater avec certitude l'effet exact de l'institution du homestead, cet effet est *radicalement nul*. Nous avons parcouru une autre contrée des États-Unis, dont la situation agricole se rapproche étrangement de celle des nations occidentales de l'Europe : ce sont les États de l'Est, dans lesquels, comme en France, comme en Allemagne, comme en Autriche, il s'agit de lutter, avec un sol épuisé par une culture déjà ancienne, contre la fertilité du célèbre *tchernoziom* de l'Iowa, du Minnesota, des Dakotas et du Nebraska. Or, nous avons constaté que ces États de l'Est, dont l'agriculture a été ruinée par la concurrence des farmers de l'Ouest (à ce point que le sort de l'agriculture dans les nations occidentales de l'Europe semble par comparaison être éminemment prospère), avaient inscrit, dans leurs lois, la règle de l'insaisissabilité du home, et n'avaient pas été défendus par là.

Tandis que l'on affirme que cette insaisissabilité sera non moins salutaire aux familles paysannes de l'Europe qu'à la société tout entière intéressée à la bonne exploitation du sol national, nous avons vu, de l'autre côté de l'Atlantique, des farmers toujours menacés de la saisie et qui n'auraient eu, dit-on, pour se préserver contre elle, qu'à déposer entre les mains du *Registrar* du comté une déclaration écrite, nous les avons vus dédaigner comme inutile cette démarche si simple ; bien plus, certains États ont même négligé de consigner sur leur *Statute Book* aucune loi de homestead.

On proclame aussi en Europe que l'exemption de saisie pour le foyer domestique et ses alentours faciliterait le développement de la petite propriété ouvrière, et nous constatons, aux États-Unis, que les ouvriers des centres manufacturiers de l'Est se gardent d'inscrire sur les registres publics l'habitation dont ils sont propriétaires, et que la ville des États-Unis, Philadelphie, où la petite propriété ouvrière est le plus développée, fait précisément partie d'un État qui a refusé jusqu'ici d'adopter la législation du homestead !

Voilà des faits dont il importe d'écouter l'enseignement.

Il y a plus encore. A mesure que le défrichement des prairies et

des forêts avance dans l'Ouest, à mesure que la multiplication des transactions exige une sûreté plus grande dans le commerce, la législation du homestead jouit de moins en moins de la faveur du corps électoral et du public. Elle commence à apparaître aux électeurs de l'Ouest sous des dehors moins séduisants depuis que beaucoup d'entre eux, d'emprunteurs qu'ils étaient autrefois, sont devenus prêteurs à leur tour, depuis que les créanciers ne sont plus tous, comme jadis, des habitants de l'Est, de New-York surtout, la ville sangsue, que l'on accuse volontiers, dans l'Ouest, de pomper la part la plus grosse des profits du travail manuel.

Enfin les crises économiques moins fréquentes et surtout moins graves (1) rendent moins nécessaire de protéger la population contre les excès du crédit.

On se trompe donc, lorsqu'on veut transplanter, dans des pays anciennement habités, où les terres cultivables ont été depuis longtemps mises en valeur, une législation faite pour des pays *neufs* et pour une population *nouvelle*, et on aggrave cette erreur en invoquant l'exemple des États-Unis de l'Ouest, car il est déjà *trop tard* pour le faire, puisque ces contrées, à mesure que le temps s'écoule et que leurs éléments deviennent *moins nouveaux*, témoignent, pour cette législation, une sympathie sans cesse décroissante.

L'exemption de saisie n'améliorerait en rien, spécialement, la condition du paysan propriétaire dans l'Europe occidentale. La cause du mal dont il souffre est trop profonde, elle se rattache à des phénomènes économiques d'une amplitude trop grande, pour qu'on puisse admettre qu'une insaisissabilité légale, dont les inconvénients encore ignorés seraient bien vite révélés par la pratique, soit capable d'apporter aucun soulagement. C'est en effet par un abus de langage, ainsi qu'on l'a remarqué, qu'on appelle crise agricole ce déplacement des forces économiques auquel notre époque assiste et qui a modifié si profondément la situation

(1) Le fait a surtout frappé les économistes des États-Unis, dans la crise de 1893-1894. Cette crise a amené un rétrécissement du crédit très grave et, pendant trois mois, l'arrêt de la production a été presque complet; mais, d'autre part, le nombre des faillites a été relativement minime et la plupart des banques qui avaient fermé leurs portes ont pu reprendre leurs affaires.

des agriculteurs de l'Occident de l'Europe. Elle n'a rien des accès spasmodiques et passagers d'une crise, cette dépression agricole, qui se développe, au contraire, dans sa majestueuse toute-puissance; on pourrait plutôt la comparer à un grand fleuve aux flots paisibles qui, par la seule poussée de la masse de ses eaux, écarterait sans fracas les obstacles s'opposant à l'immersion lente et sûre des terres qui s'étendent le long de ses rives (1). On aura beau soustraire à la saisie le champ du paysan; si cet « instrument de travail », comme on l'appelle, ne produit pas assez pour l'entretien de celui qui s'en sert, on ne saurait le faire échapper à une expropriation forcée. Toute la différence consistera en ce que cette expropriation prendra désormais les apparences d'une aliénation volontaire, le propriétaire vendant son « homestead » afin d'en tirer le seul service qu'il puisse désormais lui rendre.

Il y a, en vérité, quelque puérilité à vouloir ne mettre obstacle qu'à la saisie finale, alors qu'on laisse toute leur force (et il faut reconnaître qu'il est impossible de faire autrement) aux causes dont elle est la conséquence nécessaire et inéluctable. Tel serait un ingénieur qui se plaindrait de l'excès du volume d'eau amené par une conduite de plusieurs kilomètres et qui chercherait à diminuer la quantité déversée à l'embouchure sans vouloir modifier en rien la quantité puisée à la source. La saisie est l'aboutissant naturel des emprunts répétés que trop de petits cultivateurs font parfois par imprévoyance, souvent par nécessité. *Elle n'est pas en soi un événement plus grave que tous ceux qui l'ont précédé, elle n'est que la liquidation finale et nécessaire d'une longue période d'endettement.*

Que des pays, comme l'Inde, la Roumanie et la Russie, dont la

(1) A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rapporter ces paroles très actuelles que M. Foucher de Careil prononçait, il y a vingt-cinq ans, au retour d'un voyage où il avait pu constater l'incomparable fécondité des terres de l'Amérique du Nord : « Je dis que le remède doit être cherché, non pas dans des élévations de tarifs et des rétablissements de droits *qui ne seraient qu'une goutte d'eau dans l'Océan*, mais dans une connaissance approfondie de l'état de la culture universelle sur le globe, dans une répartition mieux équilibrée de la culture des céréales sur notre sol et dans la transformation normale de notre agriculture. » Comptes rendus des travaux de la *Société des Agriculteurs de France*, Annuaire de 1870, p. 81.

population n'a reçu qu'une éducation économique rudimentaire, aient cru trouver avantage à prohiber, ou au moins à rendre très difficile l'aliénation volontaire ou forcée de la propriété foncière, c'est là une mesure que la situation inférieure de ces populations suffit à légitimer. Quel que soit, en effet, l'attachement que l'on professe pour le grand principe de l'initiative individuelle et du *self-help*, il est certain que les gouvernements de ces pays doivent se montrer circonspects et ménager les transitions; les sociétés communautaires, habituées à l'immobilité tranquille de l'Orient, seraient exposées à des commotions violentes, si elles étaient mises brusquement en contact avec les éléments toujours mobiles des nations occidentales. Mais une telle raison ne saurait plus être alléguée devant les Parlements de Paris, de Berlin ou de Vienne.

L'effort des partisans de la réforme du homestead n'est qu'une manifestation d'une des tendances les plus curieuses de certains esprits. Les sociétés accoutumées, depuis plusieurs siècles, à la fixité de leurs éléments organiques et à la perpétuité de leurs traditions n'étaient pas toutes également préparées aux transformations rapides et incessantes que notre siècle leur ménageait. Trop souvent des heurts et des ruines générales ou privées ont accompagné ce renouvellement de toutes choses, qui ne s'en est pas moins accompli malgré les résistances et les récriminations. Plusieurs regrettent encore l'ancienne organisation sociale et rêvent, notamment pour les petits cultivateurs, l'attachement au sol, la stabilité, sans lesquels, disent-ils, la culture n'est pas possible (1), mais il n'est au pouvoir de personne de remonter le courant. Vainement voudrait-on orienter les sociétés modernes

(1) Ainsi, pour citer un exemple, M. Devas, le seul publiciste anglais, qui se soit prononcé en faveur d'une loi de homestead, demande dans ses deux ouvrages : *Labor and Capital in England* et *Studies of family life*, que l'on crée, dans son pays, une *peasantry* par l'établissement de petites tenures indivisibles et inaliénables, de manière à donner à la petite propriété une stabilité analogue à celle « que la grande propriété a trouvée dans les substitutions, et la propriété collective dans le régime de la mainmorte ». Comment la comparaison même choisie par l'auteur ne lui démontre-t-elle pas son erreur? Ignore-il que les substitutions ont été, dans ce siècle, restreintes successivement par plusieurs lois et que la propriété collective de mainmorte a diminué d'importance?

vers un idéal de fixité, elles évoluent sans cesse, et chaque année ne fait qu'accélérer la vitesse acquise.

Par un surcroît de malechance, on entreprend de lutter contre une des évolutions les plus caractérisées des temps modernes. S'il est, en effet, une réforme qui ait poursuivi avec ténacité son œuvre de renouvellement, en dépit de tous les obstacles que les réactions politiques en France, l'aristocratie territoriale en Angleterre, la puissance des traditions du passé en Allemagne et en Autriche, aient accumulées, ou accumulent encore devant elle, c'est incontestablement celle qui consiste à assurer la libre circulation de la propriété foncière. Toutes les institutions, — majorats, substitutions, vestiges divers du régime féodal, — qui s'opposaient à cette transmission rapide, sont tombées une à une sous les coups redoublés des nécessités de la production contemporaine. La propriété immobilière devient aliénable (1) et saisissable comme la fortune mobilière; et même, par une sorte de renversement des choses, cette dernière, soit en vertu de dispositions légales (rentes sur l'État français, comptes courants avec la Banque de France), soit plus encore par l'effet d'une dissimulation facile (surtout pour les titres au porteur), bénéficie d'une insaisissabilité de fait ou de droit que la propriété mobilière ne connaît pas.

Bien plus, cette conquête même ne satisfait pas encore les besoins d'un état social que tout concourt à orienter vers le mouvement : la « mobilisation » de la propriété foncière apparaît, dans le lointain, comme le but extrême de l'évolution, et plusieurs déclarent d'avance qu'il est inutile de chercher à les contenter tant que la propriété foncière ne sera pas représentée par un morceau de papier que son détenteur remettra de la main à la main à son acheteur ou à son créancier hypothécaire.

Je sais que beaucoup de publicistes traitent encore ces réformes d'utopies (2), mais du moins convient-il de remarquer que cette

(1) Les économistes demandent, à juste titre, l'abaissement des droits qui frappent les mutations de propriété immobilière. Cette réforme est urgente.

(2) Le mot utopie désigne tout « projet imaginaire » que la grande majorité des personnes instruites et éclairées d'une époque déterminée déclarent irréalisable. D'autre part, comme il est certain que les progrès scientifiques, joints à l'évolution des

commercialisation de la propriété foncière est déjà beaucoup plus avancée qu'on ne le croit communément. L'organisation des sociétés anonymes a triomphé ingénieusement de la difficulté que l'immobilité même de cette catégorie de biens apportait à la multiplication des échanges et, aujourd'hui, la co-propriété de richesses immobilières immenses (chemins de fer, mines, canaux, établissements industriels) se transmet et circule aussi facilement qu'une balle de coton ou un sac de blé.

En présence de ces faits, il est puéril de vouloir fixer, par des procédés artificiels, le petit propriétaire à la terre qu'il cultive : autant vaudrait essayer de faire « remonter dans l'Érié les eaux du Niagara ». En vain, on alléguera que l'institution du homestead serait, au profit des petits, une sorte de régime dotal semblable à celui que les plus riches stipulent dans leur contrat de mariage ; l'argument est sans force, car le régime dotal est, lui aussi, une institution agonisante et son organisation tracassière et coûteuse est en opposition directe avec les variations incessantes de la valeur des choses (1).

Les paysans partagent le sort commun : le nombre de ceux qui continueront à cultiver le champ de leur père diminuera de jour en jour, et le travail agricole sera de moins en moins exécuté suivant les cadres anciens. C'est pure utopie que de vouloir attacher artificiellement au sol des individus qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour en conserver utilement la posses-

organismes sociaux, ont amené la réalisation de nombreux « projets imaginaires », il est difficile de savoir quelle est la valeur objective d'une utopie. Heureusement, la *Science sociale* nous apprend à diviser les utopies en deux classes. Les unes, comme le socialisme, empruntées à un état social à la disparition duquel l'observation des sociétés nous fait assister, méritent à peine de retenir l'attention : les autres, au contraire, empruntées à un état social plus avancé et plus progressiste, doivent être étudiées avec soin. Or, précisément l'*Act Torrens*, qui est visé au texte, est d'invention anglo-saxonne et il a été promulgué en Autraslie : il convient donc de se tenir sur la réserve, car il se pourrait que nous ne soyons ici qu'en présence d'une de ces utopies qui sont des réalités de demain.

(1) On ne doit pas davantage arguer de l'insaisissabilité des rentes sur l'État. M. Levasseur écrit à ce sujet : « Je crois, pour ma part, qu'il n'y a pas lieu d'invoquer comme modèle un privilège qui est inique à l'égard des créanciers et superflu pour le crédit de l'État. Ce crédit n'est plus, en 1894, dans la triste situation où il se trouvait en l'an VI, et l'immunité a donné lieu plus d'une fois à de scandaleux abus. »

sion. Le paysan a besoin de se montrer capable de profiter des avantages de l'organisation économique moderne, tout en se préservant de ses inconvénients : car l'évolution dont nous parlons sera profitable à ceux qui auront assez d'activité pour en suivre les mouvements, et, d'autre part, la production sera débarrassée de la routine et des pratiques surannées qui en retardent les progrès.

Quant à l'intérêt social, il ne réclame pas davantage l'introduction de l'institution du homestead; il exige la transformation des incapables et il s'accommode mal de toutes les entraves apportées à la réalisation du grand desideratum économique : *The right man in the right place*.

Aux lecteurs qui jugeraient ces conclusions un peu dures, je répondrais que ceux-là seuls évitent les duretés de la vie qui savent mettre leur conduite en harmonie avec les besoins économiques de leur temps. Lorsqu'il y a quelque cinquante ans, le développement des moyens de transport ouvrit au grand atelier et au grand magasin de « gros » et de « détail » des débouchés indéfinis, nombre de petits industriels et de petits commerçants ne purent soutenir la lutte ; leurs vrais amis ne furent pas ceux qui cherchèrent à les protéger artificiellement contre un rival qui devait fatalement les écraser : ce furent ceux qui leur ouvrirent les yeux aux réalités du lendemain et les engagèrent à devenir eux-mêmes les auxiliaires, voire même les pionniers de ce régime nouveau.

Les forces sociales et économiques sont trop puissantes pour que la volonté de l'homme puisse lutter contre elles; elles l'écrasent au passage comme ces navires transatlantiques dont la masse pesante brise les barques des pêcheurs de Terre-Neuve, sans que personne à bord se doute du terrible accident.

Il ne sert à rien de se dissimuler la vérité : la petite propriété foncière est menacée par les méthodes nouvelles de l'agriculture. L'emploi plus abondant des capitaux, la nécessité de connaissances plus étendues, la mobilité des productions suivant les exigences du marché, la répartition différente des débouchés, toutes ces conditions ne sont pas favorables au développement de la petite propriété rurale; elles concourent, au contraire, à assurer la suprématie de la grande exploitation agricole.

Pour lutter, dans la mesure possible, contre ces causes d'infériorité, il faut que le paysan devienne chaque jour plus capable; toute institution qui, à l'instar du homestead, tendrait à l'enfermer dans un régime d'insuffisance, en le préservant arbitrairement contre les suites de son inertie, doit donc être considérée comme inutile et dangereuse; elle est en contradiction avec les exigences les plus certaines de l'avenir, voire même du présent.

Paul Bureau.

MONOGRAPHIE DU CANADA.

X.

COMMENT LE DOMAINE PLEIN A LIMITÉ LE DÉVELOPPEMENT DE LA RACE.

CONCLUSIONS.

Dans les deux précédents articles (1), j'ai tracé une première esquisse de l'*habitant;* j'ai indiqué la mesure exacte de son initiative, qui se traduit, dans la vie privée, par le domaine plein, c'est-à-dire se suffisant à lui-même; dans la vie publique, par l'institution paroissiale. J'ai classé le type social ainsi défini parmi les quasi-communautaires imbus de tendances particularistes; enfin, j'ai signalé deux caractères favorables, conséquences de cette organisation sociale, et qui ont assuré son maintien dans bien des traverses : la souplesse, la stabilité.

Il nous reste à relever un dernier caractère, défavorable celui-là, que présente le type : *l'inaptitude à s'élever*. Ce caractère nous apparaîtra nettement, si nous considérons le type soumis à l'action de la concurrence étrangère et de l'évolution industrielle, deux phénomènes modernes dont nous avons dû, pour plus de clarté, faire abstraction jusqu'ici.

(1) Voir la *Science sociale*, t. XVI, p. 296, et t. XVII, p. 318.

I. — LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE ET L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE.

Par la concurrence étrangère, il faut entendre ici, à vrai dire, la concurrence anglo-saxonne, celle dont l'action a été incomparablement la plus persistante et la plus énergique. Elle s'est fait sentir dès les premiers temps de la Nouvelle-France par l'établissement, dans le voisinage immédiat, de colonies rivales, bientôt plus prospères et plus riches. Elle s'est fait sentir avec une nouvelle intensité lors de la conquête et de l'occupation du Canada par les Anglais, il y a cent trente ans. Enfin, depuis un demi-siècle, sa force s'est décuplée, grâce aux puissants moyens que l'évolution industrielle et commerciale a mis au service de l'homme et dont les Anglo-Saxons ont été les premiers à tirer parti.

Il faut se garder de croire, toutefois, que l'occupation anglaise n'a introduit au Canada que des éléments sociaux de premier ordre. Les nouveaux venus, en forte proportion, appartiennent à une formation sociale qui n'est nullement supérieure, qui est inférieure même parfois à celle du Franco-Canadien. Tels les Highlanders écossais et les Irlandais, dont la concurrence n'est pas à redouter. Mais ces sujets inférieurs, quel que soit leur nombre, ont été de tout temps supplémentés, encadrés, influencés, par un contingent d'Anglo-Saxons d'un ordre vraiment supérieur, remarquables par leur grande initiative et par la tendance pratique de cette initiative vers l'agriculture, l'industrie et le commerce. L'arrivée de ces hommes a été suivie à la fois de manifestations nouvelles de l'activité humaine, et de transformations du travail préexistant.

Ils ont restauré le commerce des fourrures. Sous le régime français, ce commerce s'était exercé péniblement au moyen d'une sorte de communauté, d'une sorte d'association bâtarde, où figuraient, à divers titres, l'administration publique, les coureurs de bois et le patron, ou chef de traite; le rôle de celui-ci était singulièrement réduit. Avec l'occupation anglaise, tout change. Le gouvernement ne s'immisce plus dans le commerce des fourrures,

ni pour en préparer les voies et le protéger, ni pour le soumettre à des règlements et à des impositions. Les coureurs des bois deviennent les simples engagés des marchands, au lieu d'être, comme par le passé, leurs associés à mi-fruits. Quant aux marchands anglais, individualités éminentes, parfois seuls, parfois associés en petit nombre, parfois formant de puissantes compagnies rivales, ils se chargent de tout et organisent tout sur un grand pied. Ils couvrent de leurs comptoirs tout le Nord du continent, depuis le Labrador jusqu'au Pacifique, des Grands Lacs à l'Océan glacial, ne tardent pas à tripler les chiffres d'exportation des meilleures années de la période française, amassent des fortunes, et méritent, à cause de leur faste, d'être comparés aux magnats de la Compagnie des Indes orientales.

Le commerce du bois, par suite des difficultés spéciales qu'il présente au Canada, par suite de la plus grande organisation patronale qu'il exige beaucoup plus que le commerce des fourrures, était resté hors de l'atteinte de l'habitant et du gentilhomme français. Les Anglo-Saxons l'ont établi de toutes pièces. Le blocus continental, en fermant à l'Angleterre les ports de la Baltique, donna l'élan à cette exploitation. A partir de 1806, on vit, et on voit encore, de simples particuliers tenant à bail d'immenses étendues de forêt vierge, y installer des colonies entières de travailleurs, bûcherons, flotteurs, charpentiers, forgerons, journaliers, mettre en mouvement de grandes scieries, canaliser les rivières et les couvrir de leurs radeaux ou *cages* de bois. Ces grands patrons forestiers, ces *lumber kings*, par la puissance de leur initiative, ont frappé l'esprit de la population française, au sein de laquelle leurs noms sont devenus légendaires. Je n'en donne que deux : Wright, le *roi de la Gatineau*, Price, le *père du Saguenay*.

L'émigration anglo-saxonne a fourni, en outre, au Canada un contingent remarquable de *farmers*. Ce type, venu de l'Angleterre ou des Lowlands d'Écosse, directement, ou à la suite d'un séjour aux États-Unis, s'est fixé de bonne heure, dans la région du Sud-Est de la province de Québec, et sur plusieurs points de la province d'Ontario, qu'il a fortement marquée de son empreinte. Il

diffère beaucoup de l'habitant; il n'est pas comme lui, un simple paysan; mieux que lui, il est dressé à l'action individuelle; plus que lui, il est apte à régir ses propres intérêts, à s'élever dans le travail, et à fournir des recrues éminentes à la grande culture, au commerce et aux arts usuels.

Voyons, maintenant, se produire, dans le cours de ce siècle, et s'accélérer grandement dans les derniers cinquante ans, l'évolution industrielle et commerciale. Les Anglo-Canadiens ont suivi de près les Yankees dans l'application de la vapeur à la navigation des lacs et des rivières. Ils ont été les premiers de tous, sans exception, à lancer les steamers océaniques. Dans le cours de soixante ans, les grandes rivières ont été creusées ou canalisées; le long des côtes, on a multiplié les phares et les bouées. Par l'importance de sa marine marchande, le Canada se place au cinquième rang, avant la France elle-même. En 1893, les navires de toute venue qui ont fréquenté ses eaux jaugeaient en tout 43 millions de tonnes. En 1844, le Canada avait à peine 15 milles de voies ferrées; aujourd'hui il en compte 15.000 milles, complétés par 40.000 milles de fils télégraphiques et téléphoniques. Enfin douze câbles sous-marins le rattachent au Vieux Monde, et des steamers rapides le relient d'une part à l'Angleterre et aux Indes occidentales, de l'autre à la Chine, au Japon et à l'Australie, et font de son Transcontinental un tronçon de la voie la plus courte autour du globe.

Dans la fabrication et les mines, par suite surtout de l'absence de bassins houillers dans les provinces les plus populeuses, les progrès ont été plus lents. Toutefois, l'abondance des forces hydrauliques a, pour une part, obvié à cet inconvénient, l'initiative des particuliers, favorisée par l'imposition d'un tarif-protecteur, a fait le reste. Les anciennes industries ont pris de l'extension; de nouvelles, en nombre, se sont implantées. On estime à 51 millions de dollars le produit des scieries; à plus de 52 millions, celui des moulins à farine. Le grand meunier et minotier, Ogilvie ne cède le pas, dans le monde entier, qu'à Pillsbury, de Minneapolis. Les fabricants de voitures et d'instruments aratoires ont acquis une renommée. De grandes raffine-

ries, distilleries, brasseries, des fabriques de tabac, des fonderies, lamineries, de grandes filatures, des tanneries, des fabriques de chaussures ont surgi, ont grandi, multipliant les centres urbains, agglomérant une forte population ouvrière, créant des fortunes particulières, compliquant tout l'ordre social.

De plus, l'ouverture des voies de communication et des débouchés nouveaux, la diffusion des machines et le progrès des méthodes ont réagi sur la culture; celle-ci est devenue plus capable de produire la richesse. La colonisation agricole, en suivant les chemins de fer, s'est étendue dans toutes les directions sur toute la largeur du continent.

Aujourd'hui, avec une population de 5 millions à peine, le Canada exporte pour plus de 5 millions de dollars de produits miniers, près de 8 millions d'articles de fabrication, 9 millions de poissons, 26 millions de bois, et 54 millions de produits agricoles. C'est une proportion presque double de celle des États-Unis, en tenant compte de la différence numérique des deux populations.

Le Canada n'est plus cette petite colonie du siècle dernier, confinée sur les rives de son unique fleuve. C'est une vaste confédération de huit provinces autonomes, couvrant au Nord des États-Unis un territoire grand comme l'Europe.

En résumé, le colon introduit au Canada par l'occupation anglaise, secondé par l'évolution industrielle et commerciale, a créé, à côté des modestes domaines, à côté des tranquilles paroisses de l'habitant, un ordre social nouveau et compliqué. Ici, plusieurs questions se posent : A quel point cet ordre social nouveau a-t-il pénétré l'ancien? Celui-ci a-t-il pu soutenir la concurrence du premier? Sinon, à quel degré et de quelle manière en a-t-il été affecté? Nous allons chercher les réponses à ces questions dans trois milieux successivement : à la campagne, à la ville et dans la vie publique.

II. — LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE DANS LA CAMPAGNE.

Disons tout de suite que l'habitant ne s'est pas montré à la hauteur de son concurrent, le farmer anglo-canadien. Dressé en

vue de l'acquisition et de l'exploitation familiale, avec l'assistance gratuite des siens et à l'exclusion de salariés, d'un domaine exactement suffisant pour assurer la subsistance et la permanence de sa famille, l'habitant acquiert, de ce chef, une grande variété d'aptitudes, une grande force de résistance. Mais, en même temps, cette pratique du domaine plein, qui le distingue et le maintient, limite sa croissance. Dans l'ordre des moyens d'existence, il ne désire, ne conçoit rien au delà de ce domaine plein. Ses procédés de travail, ses moyens d'action, son mode d'existence, son instruction, tout chez lui est subordonné à cette notion, circonscrit par cette mesure d'ambition et d'initiative.

Étudions le type pur de l'habitant tel qu'il existait, il y a trente ans encore, dans tout le Bas-Canada, tel qu'on le retrouve aujourd'hui même dans les parties moins fréquentées. Sa culture est arriérée, routinière. L'assolement quadriennal, peu recommandable, qu'il pratique (deux années de céréales, deux années de jachère herbée ou de prairie) est sensiblement le même que celui qui était suivi de temps immémorial dans certaines parties du Perche. Son mode de labour, par planches ou billons étroits, avec nombreuses raies ou rigoles, avec un « ceintre » à l'extrémité de chaque champ bien enclos, rappelle celui qui est décrit dans les anciens chartriers des pays de bocages (1). Les voyageurs du commencement du siècle sont unanimes à proclamer son infériorité agricole : labours superficiels; cultures répétées de céréales sur un même sol, sans fumures, faibles rendements; bétail rustique et mal nourri, de petite taille, ou ne livrant que des produits médiocres. Même en 1863, d'après la *Revue agricole* publiée à Montréal, la situation ne s'est pas sensiblement améliorée.

Il nous faut bien reconnaître également que la manière de vivre de l'habitant est en général moins relevée que celle du farmer. Son alimentation, à base de lard très gras et de soupe aux pois, est, la plupart du temps, abondante, mais peu délicate et peu variée. La pâte est mal pétrie et le pain mal cuit; la viande de bœuf est

(1) *Perche et Percheron*, pp. 12 et 13.

rare et coriace. Sa maison souvent coquette, blanchie à la chaux, sous sa toiture rouge, n'a pourtant pas l'élégance et le confortable du cottage anglo-canadien, ou américain. Les meubles de fabrication domestique sont primitifs et peu nombreux : quelques lits, quelques chaises, une table, un buffet, des coffres. Les vêtements, aussi de fabrication domestique, sont lourds et mal seyants.

Chez cette population vertueuse qui se propage sans grand obstacle en un pays neuf encore, l'épouse met sa gloire dans le grand nombre de ses enfants. Mais par suite de l'inobservance des lois élémentaires de l'hygiène, beaucoup de ces enfants meurent en bas âge ; et si l'on rencontre bon nombre d'octogénaires, l'état général de la santé n'est pas satisfaisant. Pour la gaîté franche et bruyante, pour l'affabilité, l'habitant l'emporte incontestablement sur le farmer anglais ; d'un autre côté, chez celui-ci l'instruction usuelle est beaucoup plus répandue.

Les pratiques de piété sont, nous l'avons vu, très multipliées chez l'habitant, mais la conception religieuse est loin d'être affinée au même degré. Trop souvent, les croyances catholiques y sont matérialisées, ou obscurcies par d'antiques superstitions. Enfin, et surtout, l'habitant n'a pas la force morale du farmer, sa confiance en lui-même, son aptitude à se tirer d'affaire et à s'élever par sa seule énergie.

Ainsi la pratique du domaine plein, produit d'une initiative restreinte, limite non seulement le progrès matériel de la race, le bien-être physique de l'individu, mais aussi sa croissance intellectuelle, religieuse et morale : la masse reste à un niveau moins élevé. Mais ce n'est pas tout, il ne se recrute pas, dans cette masse, de classe supérieure. A la veille de franchir la frontière extrême qui sépare le paysan du petit patron agricole, la famille canadienne-française opère une contre-évolution. Cette famille comprend-elle des enfants, l'un d'eux pourra maintenir strictement le domaine plein ; quant aux autres, ou bien ils tomberont aux degrés inférieurs de la culture, ou bien ils la délaisseront tout à fait pour embrasser une profession libérale ou un métier. Le père de famille est-il sans enfants, il cède à quelque voisin l'ex-

ploitation de son domaine et va demeurer au village, petit rentier à l'ombre du clocher paroissial.

Pour cette double raison, — croissance limitée de la masse, absence d'individualités supérieures, de patrons agricoles, — la population rurale canadienne-française se trouve empêchée de faire grand. Et si l'habitant, par lui seul, accomplit peu, il ne montre pas davantage d'aptitudes pour ces associations indépendantes d'intérêts communs ou de bien public, si nombreuses et si utiles dans la province anglaise d'Ontario. Comme résultat final, l'habitant, sur place, tire un faible parti des ressources mises à sa disposition, et sa force d'expansion est, dans la même mesure, diminuée.

En l'absence de classe supérieure agricole, le clergé, les curés, nous l'avons vu précédemment, ont pris la direction de cette société, en sont devenus véritablement les patrons aussi bien pour les fins temporelles que pour les spirituelles. Mais il ne faudrait pas se faire illusion : leur patronage a été, — est encore, — insuffisant. Et cette insuffisance n'est pas imputable personnellement à ceux qui ont exercé la fonction ; elle dérive de la nature même des choses.

Cette action patronale du curé ne s'est exercée, et n'a été réellement efficace que sur un point, la religion. Le curé est avant tout prêtre ; il a été dressé principalement à l'action religieuse ; et il est naturel qu'une fois devenu curé, il dépense son énergie de ce côté, et profite de sa position patronale pour développer à l'extrême ce qui fait l'objet propre de sa mission. Patron spécialiste, il patronne énergiquement dans le sens de sa spécialité ; le reste ne fait que suivre. Nous savons que, dans la campagne franco-canadienne, les seules choses qui aient acquis de l'ampleur sont celles qui tiennent de près à la religion, au clergé : pratiques religieuses, instruction religieuse haute et basse, églises, presbytères, collèges, couvents, monastères, institutions paroissiales.

Doit-elle s'exercer dans une direction autre que celle de la propagande religieuse, doit-elle, par exemple, agir sur le régime du travail, — point de départ de toute réforme sociale profonde,

— aussitôt l'action patronale du curé rencontre un sérieux obstacle : c'est qu'il ne détient pas les moyens d'existence de la population. En conséquence, son action de ce côté est toujours tardive, imparfaite. Ne vivant pas directement de la culture, il est moins prompt à comprendre la nécessité d'une réforme agricole, et, une fois qu'il en a saisi l'importance, il se trouve grandement empêché de la propager. Il ne peut, du moins dans des conditions normales, prêcher d'exemple à une population qui ne perçoit bien que par l'exemple. Pendant deux siècles, l'habitant a pu soumettre à sa culture routinière, épuisante, un sol de moins en moins productif, sans que le clergé se soit visiblement ému. Et si, depuis trente ou quarante ans, un certain nombre de curés, sous l'aiguillon de la concurrence étrangère, se sont appliqués à la réforme de l'agriculture, ce n'est que dans ces dernières années que leur œuvre, au prix de bien des efforts, a été signalée par quelques succès.

Le curé n'est pas mieux qualifié pour le rôle de chef de colonisation que pour celui de patron agricole. Il n'a pas à sa disposition les forts capitaux que demande l'ouverture de nouveaux territoires. Ses émoluments ne lui permettent généralement pas de thésauriser. Ses économies s'épuisent à secourir les membres pauvres de sa famille ou de sa paroisse, à doter quelque couvent ou collège. Il n'est pas homme à lancer ces industries diverses, à créer ces voies de communication, au moyen desquelles on s'empare rapidement de régions inoccupées. Il ne peut que solliciter pour ces fins l'intervention des capitalistes anglais et l'assistance du gouvernement. L'évêque, de son côté, appliquera le produit de certaines quêtes à favoriser la construction d'églises ou d'écoles, dans les paroisses nouvelles les plus pauvres. Et c'est tout. L'action du clergé reste donc encore ici purement morale. Aussi l'expansion agricole des Franco-Canadiens a-t-elle été fort lente. Nonobstant leur vertu prolifique, ils ont mis près d'un siècle à franchir la faible barrière que leur opposait, dans l'intérieur de leur propre province, une ceinture de colons anglophones ou la nature plus difficile des lieux.

L'action patronale du curé n'a pas seulement le tort d'être trop

spéciale dans son objet et trop dépourvue de moyens matériels ; elle a, de plus, le grave défaut de s'exercer du dehors. Elle pénètre mal la masse. L'autorité du curé sur ses ouailles, quelque grande qu'elle soit, ne peut remplacer chez celles-ci l'effort personnel. L'habitant se laisse embrigader et conduire, mais il se dispense de pousser lui-même à la roue. La masse ne se meut qu'avec lenteur sous l'impulsion d'un moteur externe. Aussi, pour que le moindre progrès s'accomplisse dans la campagne française, faut-il beaucoup de temps, beaucoup de patience, et l'on s'y contente le plus souvent de copier tant bien que mal et de suivre de loin ce qui se fait dans la campagne anglaise de l'Ontario.

D'un autre côté, cette concurrence anglo-saxonne, jusqu'aujourd'hui, ne s'est exercée sur la campagne française qu'à distance, par degrés, avec une intensité amoindrie. Et, dans ces conditions, elle a eu ses effets favorables aussi bien que défavorables.

Elle n'a pas exproprié l'habitant. Elle a produit chez lui un perfectionnement des méthodes de travail et de l'outillage. Il a appris à se servir des fumiers, à se créer des pâturages et des prairies en semant le trèfle et le fléole. L'industrie laitière, surtout, l'a porté heureusement à restreindre ses cultures de céréales, à multiplier le nombre de ses vaches et à les mieux nourrir. L'outillage est devenu plus compliqué et plus effectif.

Le menu quotidien s'est enrichi de plusieurs denrées. L'habitation n'a plus l'apparence trop massive, la forme écrasée d'autrefois; elle prend même, à l'occasion, l'élégance du *cottage* américain. L'ameublement est mieux fourni, moins rustique. L'éclairage à l'huile de pétrole a supprimé partout la chandelle de suif. Si le costume national (tuque « capot » d'étoffe, ceinture fléchée) a disparu, si les étoffes et les toiles de fabrication domestique sont moins employées qu'autrefois, en revanche, les cotonnades et les draps de fabrique sont plus variés et coûtent moins cher. Les habitudes de propreté, de soin du corps, sont devenues plus générales.

Loin de reculer et de dépérir au contact des Anglais, l'habitant

a profité des entreprises de ceux-ci pour se faire, à titre de salarié, un pécule dans la course aux fourrures, dans les chantiers, dans les centres de fabrication. Il a profité des voies de communication, des voies ferrées, construites par ses concurrents, pour prendre possession plus complète de sa province, pour envahir la région, anglaise jadis, des cantons de l'Est, pour peupler le Saguenay et le Nord Laurentien, pour déborder sur la province tout anglaise d'Ontario.

Le progrès matériel est donc bien accentué; le progrès moral l'est beaucoup moins. Presque à son insu, l'habitant a subi l'atteinte du progrès accompli à ses côtés; passivement, il a suivi le mouvement commercial, industriel, agricole, créé par l'influence étrangère. Mais il n'a pas développé en lui-même, dans la mesure correspondante, les facultés morales, l'activité, la prudence qui lui auraient été nécessaires, à la fois pour profiter pleinement de ce progrès matériel, pour en contrôler la marche, et pour le reproduire de lui-même à son tour. Aussi voyons-nous que, si l'habitant a su tirer quelque parti des conditions nouvelles de vie, il a été bien distancé dans cette voie par son concurrent anglo-canadien ou anglo-américain. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir successivement les régions les plus prospères de l'ancien Bas-Canada français et les pays de farmers de l'Ontario ou des cantons de l'Est.

De plus, tout en s'assimilant une moindre part de progrès matériel, l'habitant en a été beaucoup plus ébranlé que son concurrent. Avant même d'avoir connu le confortable, les habitants ont failli périr par le luxe. Nombre d'entre eux ont délaissé, ou diminué, leurs fabrications domestiques pour recourir aux nouveautés alléchantes des marchands, et n'ont pas cherché à compenser ce surcroît de dépenses par une production agricole plus abondante. Ils ont tenu à l'écurie leurs chevaux de promenade gras et luisants, ils ont eu le harnais verni et la voiture fine avant de se procurer les instruments perfectionnés de culture et de songer à tirer avantage des aptitudes laitières de leur vache rustique.

Un autre fléau a été l'émigration désorganisée. Si quelques-uns

ont profité du travail dans les bois, les chantiers, ou les manufactures, pour faire des économies et se préparer un établissement agricole, un plus grand nombre encore se sont laissé séduire par la vie plus attrayante des bois ou plus mouvementée des villes. Depuis de longues années, notamment, la Nouvelle-Angleterre renferme une population mi-flottante de Canadiens français égale au moins à la moitié de la population restée au pays. Les uns ne reviendront jamais et constituent pour l'habitant une perte sèche. Les autres, après un séjour parfois prolongé dans les milieux urbains, rapportent avec eux bien des germes de désorganisation : oubli des traditions familiales et perte des talents et des petites industries domestiques, dégoût du travail agricole et de la vie rurale, affaiblissement de l'esprit religieux. L'attrait exercé par les villes a rendu les enfants plus exigeants, et, pour retenir l'un d'eux au foyer, les parents ont dû, dans bien des circonstances, se dépouiller de leurs biens prématurément en sa faveur, ne se réservant qu'une simple rente viagère. Les donations ont ébranlé l'autorité paternelle et compromis la tranquillité du foyer. On observe également, chez les familles rurales qui ont séjourné dans les villes américaines, une tendance à délaisser la coutume de la transmission intégrale du domaine plein pour le partage égalitaire. L'institution de la paroisse, de son côté, a subi des assauts. Les dissensions bruyantes survenues entre pasteurs et fidèles en maintes occasions au sujet de dîmes ou de constructions d'églises, montrent que l'autorité du curé et de l'évêque n'est plus partout aussi respectée.

Une partie notable de la population rurale, plus profondément atteinte, a donc été désorganisée. Privée de l'appui de la famille et de la paroisse, elle s'est montrée instable, impuissante. Mais nulle part, sous les influences nouvelles, on n'a vu surgir, dans la campagne, de véritables particularistes à la manière anglo-saxonne, c'est-à-dire des individualités suffisamment dégagées des associations locales, des groupements traditionnels, pour pouvoir s'élever très haut, et, suffisamment forts par eux-mêmes, pour se maintenir et progresser en dehors de la tutelle trop étroite de ces institutions.

III. — LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE DANS LA VILLE.

Qu'on l'observe dans les États-Unis, ou au Canada, la population franco-canadienne des villes, prise en masse, descend en droite ligne de l'habitant. Son origine rurale est rapprochée, et de constantes infiltrations de la campagne l'alimentent et la renouvellent. Il n'est pas étonnant, alors, que cette population urbaine présente à la fois les qualités et les défauts de son progéniteur, l'habitant. Comme lui, elle fait montre, dans ses meilleurs sujets, d'un réel esprit de travail, d'ordre, d'économie, de beaucoup d'ingéniosité, de sociabilité. Comme lui, aussi, elle manque d'initiative, d'ambition, de hauteur de vues.

Bien que les foyers, surtout dans les grandes villes comme Montréal, se rétrécissent et se tassent, cependant la vie de famille subsiste. Elle subsiste, même, dans des conditions de bien-être fort acceptables. A peu près point de prolétaires. De nombreux journaliers, de nombreux ouvriers de fabrique, mais presque tous confortablement logés, convenablement nourris et vêtus. Tout à côté, le petit artisan, cordonnier ou autre, travaillant chez lui, seul, ou avec l'aide d'un apprenti ou d'un « compagnon ». Le petit patron, boulanger, tailleur, charron, ferblantier, ébéniste, peintre en bâtiments, employant cinq ou six hommes et mettant lui-même à l'occasion la main à l'ouvrage. Déjà plus rare, mais encore en notable proportion, le patron dirigeant un établissement ou une entreprise de moyenne importance, ayant à son service une trentaine d'ouvriers, carrossier, plombier, fabricant de meubles, de portes et de châssis, maître maçon, peintre, plâtrier.

Par contre, les Franco-Canadiens ne produisent guère de ces grands patrons fabricants qui emploient les hommes par centaines et les capitaux par centaines de mille dollars. Je cherche et je n'en trouve qu'un fort petit nombre ; je les rencontre principalement dans les entreprises de construction, dans la fabrication du tabac, du vinaigre, des cuirs et des chaussures. Il n'en reste pas

moins acquis que les centres de fabrication sont deux ou trois fois plus nombreux dans la province anglaise d'Ontario que dans la province française de Québec, quoique la différence dans la population ne soit que d'un tiers en faveur d'Ontario. Il n'en reste pas moins acquis que les petits centres urbains de Québec, pour créer leurs industries, ont dû faire appel aux capitaux et à l'initiative de fabricants anglais, et que, à Montréal même, la grande industrie en bloc est aux mains des Anglais.

Dans les transports et le commerce les mêmes faits se répètent. Concurremment avec les Irlandais, les Franco-Canadiens fournissent les charretiers, les cochers de place; ils sont aussi maîtres charretiers et tiennent des écuries de louage. Ils sont propriétaires de goélettes et font le cabotage. Ils jouent un rôle très important dans la navigation fluviale, comme matelots, pilotes, capitaines ou même armateurs et propriétaires de bateaux à vapeur. Mais, dans la navigation océanique, ils n'occupent plus que les positions tout à fait subordonnées. Les grands transatlantiques, les grands chemins de fer, sont tous exploités par des particuliers anglais ou par des Compagnies anglaises.

Les Franco-Canadiens donnent encore au commerce d'excellents commis de magasins ou de voyageurs, actifs, habiles, intelligents, recherchés à cause de leur connaissance des deux langues. Les épiciers de noms français pullulent dans les faubourgs, aux coins des rues; on les trouve jusque dans les quartiers anglais. Les Franco-Canadiens se multiplient dans le commerce petit ou moyen, marchands de tabac, de nouveautés, chapeliers, librairies, quincailliers, etc.. Ils tiennent la haute main dans le commerce en gros des épiceries, destiné surtout à alimenter la campagne française de Québec. Ils ont quelques banques prospères et d'une certaine importance. Il n'en est pas moins vrai que leurs grandes maisons peuvent se compter sur les doigts, et que les grands magasins, les grandes banques, la haute finance, appartiennent aux Anglais.

Ainsi, à la ville comme à la campagne, les Franco-Canadiens se montrent inaptes à *s'élever* dans les arts usuels. A la ville comme à la campagne, ils encombrent les positions subordon-

nées, inférieures ou intermédiaires; ils n'atteignent pas les degrés tout à fait supérieurs de l'échelle.

Il est vrai qu'à la ville, — et c'est là un progrès notable sur la campagne, — on voit surgir chez eux, dans le commerce et l'industrie, au moins quelques individualités supérieures. Mais certains traits montrent bien le caractère exceptionnel, anormal de ces individus. Très souvent, tout en étant Français d'origine, de langue, de sympathies, ils n'ont pas été formés entièrement dans le milieu franco-canadien. Ils ont été élevés aux États-Unis, ou en contact intime avec la population anglaise. Ils ont échappé d'une manière quelconque à l'influence comprimante du milieu social franco-canadien. Ils ont eu peu de protection familiale, peu de petite école, pas de collège classique. Ces parvenus sont, en forte proportion, illettrés, ou gens de faible culture intellectuelle en dehors de leur spécialité.

Un autre trait remarquable, et plus général encore que le précédent, c'est que ces enrichis de la fabrication et du commerce sont inhabiles à dresser leurs enfants, à se préparer des successeurs. Grâce à des circonstances favorables, ou à des qualités toutes personnelles, le père a pu s'élever au-dessus du niveau général. Les enfants y retombent. Ils retombent même souvent beaucoup plus bas; la fortune paternelle les a dispensés de tout effort dans leur jeunesse, et en a fait des êtres nuls, sinon dépravés. La rareté des fortunes canadiennes-françaises, la rapidité avec laquelle elles s'évanouissent ou se stérilisent aussitôt que créées, l'incapacité des fils de familles riches, ce sont là des faits patents qui pèsent lourdement sur la race. Les Anglo-Canadiens, au contraire, bien que souvent partis de rien, ont accumulé de nombreuses fortunes, et, dans la plupart des cas, ils ont su les maintenir et leur conserver un rôle utile. Chez eux, les enfants de familles aisées, occupant de hautes positions, n'hésitent pas à débuter dans la vie derrière un comptoir ou dans le rude apprentissage des travaux manuels. De cette manière se forme une succession ininterrompue de patrons riches, pratiques, instruits.

Chez les Franco-Canadiens des villes, les grands industriels et

les grands commerçants étant trop rares, trop incultes ou trop instables, la véritable classe dirigeante reste toujours le clergé, considérablement fortifié ici de l'appoint des professions libérales. La condition matérielle du clergé s'est améliorée dans les villes. La capitation qu'il impose, le produit des quêtes et du casuel, lui assurent des revenus importants. Des communautés ou maisons religieuses, les unes sont très riches, détenant de longue date des propriétés d'une grande valeur locative, les autres obtiennent beaucoup, sous diverses formes, du bon vouloir des fidèles. Ceux-ci se prêtent de bonne grâce à l'accroissement des fondations religieuses et des biens de mainmorte.

L'accroissement de la richesse industrielle et commerciale des villes a également profité aux professions libérales. Déjà, dans les petites villes, le notaire, le médecin (qui à la campagne s'effacent devant le curé), l'avocat, le journaliste, forment une petite aristocratie distincte. Dans les grandes villes, ils grandissent encore en nombre et en importance. L'accroissement de la population, les vastes entreprises de construction, les grandes exploitations industrielles et commerciales, les communautés riches, les puissantes corporations, constituent autant d'éléments qui assurent à beaucoup d'avocats, de notaires, de médecins, d'ingénieurs, d'architectes, une carrière brillante, D'ailleurs, les classes libérales ne comptent pas uniquement sur leur clientèle professionnelle pour établir leur position. Leur grand moyen d'action est la politique, où nous les retrouverons bientôt.

Pour le moment, il importe de constater l'insuffisance, au point de vue patronal, du clergé des villes et des lettrés-politiciens, en dépit de leur position surélevée. Cette insuffisance, dans ses grandes lignes, est de la même nature que celle du curé de campagne signalée précédemment, et tient aux mêmes causes. Pas plus que la classe dirigeante des campagnes, la classe dirigeante des villes n'est adonnée à la pratique des arts usuels et ne patronne le travail manuel. Comme conséquence, non seulement elle a moins de prise sur ses propres nationaux, qui, pour une large part de leurs moyens d'existence, se trouvent dépendants de patrons anglais, mais elle-même est rendue moins pra-

tique, moins prompte à saisir le besoin de certaines institutions la nécessité de certaines réformes, et surtout, moins capable de fonder les unes, d'exécuter les autres. Les spécialistes qui la composent arrivent bien à mettre en plein relief ce qui fait l'objet de leur spécialité. Le côté religieux du corps social a déjà beaucoup d'ampleur; le côté politique se développe chaque jour davantage. Mais entre ces deux points, il se produit des lacunes difficiles à combler, des intérêts qui restent en souffrance.

Deux grands moyens d'action qui échappent aux Franco-Canadiens et dont usent largement, au contraire, leurs concurrents anglais, ce sont, la fondation particulière et l'association indépendante. Il est d'usage, chez les Anglo-Canadiens, que les enrichis de la fabrication et du commerce dotent généreusement les institutions de bien public existantes, ou en fondent de nouvelles qui répondent plus exactement aux besoins du moment. Montréal anglais s'est enrichi de cette manière, dans ces dernières années, d'une bibliothèque publique, d'un nouvel hôpital protestant, qui a coûté plus d'un million de dollars; plusieurs millions encore ont été donnés à la grande université Mac Gill. De semblables exemples de munificence se produisent fréquemment à Toronto et dans tous les centres où se trouve une population anglaise tant soit peu importante. A ces fondations particulières, les Franco-Canadiens ne peuvent opposer que leurs institutions communautaires religieuses, imposantes, riches parfois, mais qui vivent repliées sur elles-mêmes à l'abri des influences extérieures. Point de ces fondateurs puissants, généreux, pour doter largement ces institutions et leur imprimer en même temps une direction dans le sens le plus utile. Aussi sont-elles, en général, peu progressives, lentes à se modifier, peu disposées à s'adapter aux nécessités de l'époque.

Toutefois, sous la pression de la concurrence, plusieurs de ces anciennes institutions se sont amendées, se sont mises sur un meilleur pied, et en même temps, — le fait est remarquable, — des fondations nouvelles, un hôpital, des écoles, ont surgi, beaucoup à la manière anglaise.

En matière d'association, les mêmes faits se répètent. Les Anglo-Canadiens recourent moins que leurs concurrents français aux formes primitives de l'association, à l'assistance mutuelle indéfinie, reposant sur les liens de famille, de parenté, de voisinage. Mais ils usent beaucoup plus qu'eux de l'association définie, indépendante. Leurs associations se distinguent par la spontanéité, le zèle de leurs membres, les moyens dont elles arrivent à disposer, et les résultats pratiques qu'elles ne tardent pas à produire. Les Franco-Canadiens, eux, ne recourent à l'association que pour un petit nombre d'objets, et leurs associations, à l'image de leurs entreprises privées, ne sont jamais bien considérables. Pour se maintenir chez eux, une association ne doit exiger de ses membres que de bien faibles contributions en travail ou en argent. Même à cette condition, le succès de l'association dépendra beaucoup du fait qu'elle aura à sa tête un homme d'énergie et de dévoûment. Cet homme disparu, l'association courra grand risque de se disperser, tant sont rares les membres vraiment actifs, les chefs.

Pour parer à ce double inconvénient, manque de fonds, manque de chefs, la plupart des associations se rattachent à l'une des deux corporations patronales de la race : l'institution religieuse, l'institution politique. Les associations ouvrières ont toutes leur chapelain, qui en est souvent l'âme dirigeante. Les principaux cercles littéraires sont dépendants d'ordres religieux. Mais c'est dans les clubs politiques que l'on déploie le plus d'ardeur. Quant aux sociétés de colonisation, elles relèvent à la fois de l'Église et de l'État : elles sont diocésaines dans leur organisation, et tirent des subsides du gouvernement provincial.

La concurrence anglaise, il est vrai, force les Franco-Canadiens tous les jours davantage, à multiplier les associations et à étendre leur cercle d'affaires. A côté des anciennes sociétés ouvrières locales (Unions St-Pierre, Unions St-Joseph), ce sont la C. M. B. A., les Forestiers Catholiques, les Forestiers Indépendants, etc.

En somme, dans les villes, le rapprochement plus grand des races, l'intensité accrue de la concurrence, nous montrent encore une fois, et plus vivement, les points faibles du type que nous observons : *l'inaptitude de la classe ouvrière à s'élever,*

l'inaptitude de la classe dirigeante à patronner. Sous l'effet de cette concurrence, la race est ébranlée, modifiée. Il se maintient une forte classe moyenne, mais, au-dessous, le nombre des désorganisés, des sans métiers et des simples journaliers augmente considérablement ; et, en revanche, au-dessus, une élite peu nombreuse évolue vers le type des particularistes supérieurs. Mais cette évolution est lente et n'entraîne pas encore la masse.

IV. — LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE DANS LA VIE PUBLIQUE.

Les deux graves défectuosités que l'observation nous a fait voir dans la vie privée des Franco-Canadiens (une classe ouvrière qui ne s'élève pas, une classe dirigeante qui ne patronne pas) ont leur contre-coup dans la vie publique et l'éclairent vivement. Elles produisent *l'avortement de la vie publique locale, la mauvaise administration des affaires urbaines et provinciales, enfin l'échec dans l'arène fédérale*.

1° *L'avortement de la vie publique locale*. — La municipalité de paroisse (ou commune rurale) et la municipalité de comté, qui sont les deux organes officiels de la vie publique locale, n'ont pas été instituées par l'habitant. Elles sont d'origine anglaise. Pas plus en France qu'au Canada sous le régime français, le paysan n'a eu la gestion de ses intérêts locaux. La situation était même, en un sens, aggravée au Canada, où le pouvoir central, non seulement exerçait les services locaux, mais où il les exerçait entièrement, — si l'on excepte certaines corvées, — à l'aide de prélèvements indirects peu sentis par l'habitant. Aussi celui-ci s'est-il révolté, lorsque, sous le régime anglais et sous l'influence anglaise, on a voulu lui conférer les franchises municipales, de même qu'il s'est opposé à l'établissement des jurys. Il considérait toutes ces intitutions comme autant de « machines à taxer » inventées par les Anglais.

Il ne s'est dressé qu'à la longue, difficilement et incomplètement, à la pratique de la vie municipale. Vingt ans encore après l'établissement des municipalités, on voit la population française, placée côte à côte avec l'élément anglais, laisser à celui-ci, bien

qu'il soit en minorité, et en dépit des exhortations du curé, le contrôle des affaires locales et des écoles (1).

Aujourd'hui, on peut dire que partout son éducation municipale est faite. Il comprend bien ses petites affaires locales, simples et rapprochées de lui, il s'intéresse à leur gestion. Mais il s'y intéresse et les gère à sa manière, c'est-à-dire très étroitement. Cette petite démocratie rurale surveille jalousement ses mandataires et l'emploi qu'ils font de ses deniers. Les charges ne sont pas rétribuées et, suivant l'expression du pays, elles ne rapportent à leurs occupants que des « bêtises » (des injures). Les conseillers, les commissaires d'école, qui sont eux-mêmes de simples habitants, redoutent beaucoup leurs mandants, les consultent sur toute mesure tant soit peu importante, et même, à l'occasion, tel conseiller ou commissaire, avant de donner lui-même son vote au conseil, s'assurera, par un vote spécial, du sentiment de sa circonscription. C'est ici le milieu naturel du *referendum*.

Ainsi contrôlée directement par l'habitant, l'administration communale a pour caractère distinctif la parcimonie. Elle borne son action aux nécessités les plus urgentes, et elle y satisfait par le mécanisme le plus primitif. Faut-il exécuter quelque ouvrage un peu considérable, on fait appel au gouvernement de la province. La commune a si peu de vitalité propre qu'on peut la considérer, à certains égards, comme une simple annexe, une dépendance de la paroisse; et d'autre part, si on le lui permettait, elle se déchargerait volontiers sur la province de ses obligations les plus lourdes.

Le comté, régi par un conseil qui se compose des maires de toutes les municipalités de paroisses ou de villages de la circonscription, ne montre pas plus d'initiative que la commune. Son rôle consiste surtout à régler certains intérêts de voirie, ou d'autres qui surgissent nécessairement entre municipalités voisines. Son action est tellement peu sentie qu'on propose, de temps à autre, purement et simplement, de l'abolir.

Cet avortement de la vie locale chez l'habitant est d'autant

(1) *Rapports des missions du diocèse de Québec*, mars 1863.

plus remarquable qu'il est la contrepartie de ce qui se produit chez le farmer anglais d'Ontario. Là, les municipalités rurales, placées, comme dans la province française, sous le contrôle immédiat des cultivateurs, sont administrées avec la même horreur du gaspillage, mais dans un esprit beaucoup plus large. Elles ne se contentent pas d'entretenir leurs chemins, de construire leurs ponts et leurs écoles; elles érigent leurs palais de justice et leurs prisons, et subventionnent généreusement la construction des chemins de fer.

Il existe chez l'habitant deux circonscriptions, moins étendues que la province, plus étendues que le comté, et qui, plus fortement que celui-ci, encadrent la population. L'une se rattache à l'organisation ecclésiastique, c'est le diocèse; l'autre se rattache à l'organisation politique, c'est le district judiciaire. On remarquera que ni le diocèse ni le district judiciaire ne sont des institutions locales, populaires. Ce sont des divisions administratives dont la force vient de plus haut.

2° *La mauvaise administration des affaires provinciales et urbaines.* — Chez les Franco-Canadiens, la gestion des affaires locales, parcimonieuse, à courte vue, si l'on veut, est, en même temps, honnête, prudente; la gestion des affaires provinciales et urbaines, au contraire, y est souvent entachée de prodigalité et de corruption. Ce contraste ne peut s'expliquer par la différence du milieu; la population est sensiblement la même dans tous les cas. Ce qui a changé, ce sont les intérêts en jeu. Les affaires locales sont simples, rapprochées de l'habitant. Si celui-ci ne s'élève pas suffisamment pour les considérer de haut et les administrer avec ampleur, du moins est-il en état de les contrôler, et a-t-il grand soin d'en exclure tout gaspillage. Les affaires provinciales, par contre, sont déjà trop compliquées, trop éloignées de lui; il ne s'élève pas assez même pour les saisir. Elles le dépassent, elles lui échappent, de même que les affaires civiques échappent à la masse des contribuables urbains, d'ailleurs trop absorbés par le travail de chaque jour. Les unes et les autres tombent aux mains d'une classe spéciale qui fait profession de les gérer, les politiciens ou gens d'affaires.

Et quel est ce politicien, à quel type se rattache-t-il? Ce n'est pas un grand patron de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce, lequel, supportant la plus forte partie des charges, serait plus que tout autre intéressé à gérer les affaires publiques au mieux de l'intérêt général. Ce n'est pas même, le plus souvent, un homme de position ou de fortune, se préoccupant de la chose publique bénévolement, pour l'honneur. Il se recrute presque toujours dans les professions libérales; il est pauvre, il a sa fortune à faire, et la politique est pour lui un moyen direct, ou indirect, de parvenir, un moyen plus ou moins important d'existence. Dès lors sa tendance est de développer outre mesure l'action des pouvoirs publics, et de multiplier les rouages. Il gouverne avec largesse plutôt qu'avec économie. C'est son moyen d'influence, c'est sa manière à lui de patronner.

Ces politiciens de profession qui, — même lorsqu'ils n'exploitent pas les affaires publiques directement à leur profit personnel ou au profit du parti, — sont portés à leur donner un développement exagéré, devraient être, de la part des contribuables, l'objet d'une constante surveillance. Pourtant, il n'en est rien. Non seulement la masse ne contrôle pas ses représentants dans la disposition des deniers publics, mais elle les pousse dans la voie de l'extravagance. La population des campagnes, par exemple, continue, comme sous le régime français, à considérer le gouvernement de Québec (son gouvernement provincial), comme une sorte de providence au petit pied, chargée de pourvoir à tous ses besoins et qui s'alimente à quelque source mystérieuse.

En réalité, le gouvernement de la province a pour principal revenu, d'abord, le subside annuel que lui paie le gouvernement fédéral sur les droits de douane perçus à la frontière; puis, le produit de l'affermage des forêts domaniales aux marchands de bois. L'habitant perçoit mal le mécanisme de la taxe indirecte; il se préoccupe fort peu du parti que l'on tire des forêts domaniales. Du moment qu'on ne le taxe pas directement, il croit en toute sincérité que le gouvernement fonctionne, et fonctionnera toujours, sans qu'il lui en coûte un sou. Aussi se décharge-t-il volontiers sur ce gouvernement de ses obligations. En voici un exemple

bien caractéristique : les municipalités rurales françaises de Québec n'ont voté qu'un demi-million pour les chemins de fer, contre *sept millions et demi* votés par les municipalités rurales anglo-saxonnes d'Ontario! Par contre, le gouvernement provincial de Québec a voté près de seize millions pour ces chemins de fer, tandis que le gouvernement provincial d'Ontario n'a voté que sept millions pour les mêmes fins. Le gouvernement de Québec n'est pas chargé seulement de subventionner les chemins de fer, mais encore de pourvoir à tous les frais de l'administration de la justice, et on lui fait en outre de constants appels pour les entreprises locales les plus diverses.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que, surchargé de tout ce que ne fait pas l'inerte mécanisme local, surmené, pillé à l'occasion, par les politiciens de métier, le gouvernement de Québec succombe sous le faix. Il est endetté de 28 millions et demi, et il éprouve les plus grandes difficultés à maintenir l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes. A côté de lui, le gouvernement d'Ontario est libre de dette publique, et fait parade chaque année de finances florissantes!

En revanche, les municipalités rurales d'Ontario sont beaucoup plus obérées, les terres et le matériel agricole plus lourdement grevés. Et pourtant, après avoir vu fonctionner sur place les deux systèmes, qui oserait dire qu'il y a compensation? L'Ontarien, particulariste dans l'âme, engage ses biens et grève son gouvernement local avant de recourir au gouvernement de la province; cela signifie pour lui : effort individuel, gestion prompte, contrôle local actif et intelligent, finances claires. Le Québecois, de son côté, semi-communautaire, se garde bien d'hypothèquer son domaine (surtout pour des fins utiles), coupe soigneusement les vivres à la commune et au comté, mais voit avec complaisance le gouvernement de la province se charger de tous les services et s'endetter en conséquence. Et cela aboutit pour lui à la stagnation de la vie individuelle et locale, au contrôle illusoire, à la gestion moins efficace des intérêts publics, et finalement au gâchis.

3° *L'échec dans l'arène fédérale.* — Six provinces et un groupe

de territoires forment, avec Québec, la confédération du Canada. La Confédération se constitua en 1867. A cette époque, quatre des provinces seulement consentirent à se confédérer; encore le firent-elles plutôt sous l'impulsion de quelques-uns de leurs hommes d'État que par un sentiment bien profond de fraternité. Les circonstances qui hâtèrent ainsi cette union sont, d'une part, à l'extérieur, le voisinage menaçant des États-Unis en face des colonies britanniques disséminées sur le nord de l'Amérique; d'autre part, à l'intérieur, les rivalités de races et de religions presque égales par le nombre. C'est ce qui explique le caractère particulier et la double nature des attributions du gouvernement fédéral : en premier lieu, la gestion des intérêts généraux; en second lieu, la protection des minorités dans les provinces. Quelle a été l'attitude des Franco-Canadiens sur ces deux points?

Dans la gestion des intérêts généraux, leur rôle a été peu marquant. Et d'abord le peuple, l'habitant, si l'on veut, est resté indifférent, presque étranger, à ces intérêts généraux. Il ne s'est pas élevé suffisamment pour saisir le mécanisme provincial, encore moins le fédéral. Tout se réduit à une question de patronage, de faveurs politiques. Le gouvernement fédéral est une autre providence superposée à la province, et moins libérale que celle-ci. Aussi, la discussion politique se borne-t-elle à des personnalités, ou à l'exploitation des préjugés locaux. Encore ici, la différence est marquée avec Ontario, où l'on trouve presque partout, dans les campagnes les plus reculées, et conduite par les gens de l'endroit, une discussion raisonnée des questions fédérales aussi bien que provinciales. C'est la classe populaire d'Ontario qui a donné naissance à cette association des *Patrons of industry*, chargés de veiller aux intérêts des travailleurs en dehors de toute influence des partis. Les ramifications de cette société s'étendent aujourd'hui dans tout le Canada anglais, et donnent beaucoup de mal aux politiciens de toutes nuances.

La députation française aux Communes participe, dans une grande mesure, des caractères de la population qu'elle représente. Elle a fourni pourtant des hommes remarquables, mais en petit nombre. Considérée en masse, elle fait preuve trop sou-

vent de préoccupations personnelles ou d'un étroit esprit de clocher. L'éducation toute classique des députés français, leur tournure d'esprit, les rendent inférieurs à leurs collègues anglais dans les discussions d'affaires, de finance. Ils s'en désintéressent. Il est vrai que cette éducation classique, jointe à la pratique des professions libérales, les a dotés pour la plupart d'une souplesse d'esprit, d'une facilité de paroles, d'une finesse politique, que ne possèdent pas en général les gros cultivateurs, les riches marchands de bois, les fabricants, venus d'Ontario. Mais, à côté de ce dernier élément, ou plutôt en avant de lui, s'appuyant sur lui et lui servant de chef de file, il est un troisième élément tout à fait capable de tenir tête au groupe français sur le terrain purement politique. Cet élément se recrute surtout chez les Highlanders écossais, quelques-uns venus d'Ontario, d'autres, en plus grand nombre, des provinces maritimes de l'Atlantique (1).

Mais il est un ordre de questions auxquelles les Franco-Canadiens attachent beaucoup plus d'importance qu'à celles qui touchent aux intérêts purement matériels du pays : ce sont les questions de race et de religion. En vertu du pacte fédéral, le gouvernement du Canada, armé d'un droit de désaveu, est spécialement chargé de veiller à ce que les lois émanant des législatures des provinces ne molestent pas les minorités religieuses, ou de race, de ces provinces. Les Franco-Canadiens ne sont la majorité que dans la province de Québec, où ils forment plus de 80 % de la population. Ils sont en petite minorité dans toutes les autres. Or, la situation peut se résumer ainsi : la minorité anglaise de Québec, par suite surtout de la forte position qu'elle s'est faite dans la vie privée, dans les affaires, est à l'abri de toute persécution. Au contraire, les minorités françaises et catholiques des autres

(1) Ces provinces, où l'élément highlander, très nombreux à l'origine, paraît avoir finalement prédominé, jouent dans la Confédération un rôle particulier. L'étendue favorable à la culture n'y est pas très considérable; ce sont surtout des pays de pêche, d'industrie forestière et minière. On n'y trouve pas au même degré que dans Ontario cette forte population de *yeomen*; mais, en revanche, ces provinces ont produit une classe dirigeante riche en hommes de commandement. Elles ont fourni une forte proportion de chefs politiques au Canada.

provinces ont eu à souffrir, à bien des reprises, de lois vexatoires, surtout en matières d'éducation. Et jamais elles n'ont pu obtenir du gouvernement fédéral qu'il intervienne, qu'il exerce son droit de désaveu, ou qu'il exige le redressement de leurs griefs.

Cette population de paysans et de petits boutiquiers n'en impose pas suffisamment. Elle manque de prestige, elle manque également de ressources et d'organisation. Si elle n'est pas en état de contrôler ses politiciens, elle ne leur donne pas non plus de forces aux moments critiques. De leur côté, maints représentants de cette population française ont montré à l'occasion peu de fermeté et d'indépendance.

Bref, les Franco-Canadiens ne sont pas satisfaits de la place qu'ils occupent dans la politique fédérale. Ils se plaignent de ne pas recevoir leur quote-part du patronage officiel, de ne pas exercer leur quote-part d'influence dans les conseils de la nation.

V. — LES CONCLUSIONS.

De l'enquête que nous venons de terminer, il ressort clairement, en premier lieu, que l'organisation sociale actuelle des Franco-Canadiens est défectueuse, qu'elle retarde et limite leur développement matériel, intellectuel et moral, qu'elle ne les arme pas suffisamment pour leur permettre de tenir tête à leurs concurrents anglais.

Il ressort, en second lieu, que ce défaut d'organisation n'est pas superficiel, qu'il ne peut se corriger par une simple réforme de détail ou de surface. Le mal gît profondément dans la famille, dans l'éducation des enfants, et, de là, se répercute sur l'organisme tout entier.

C'est parce que les enfants n'ont pas été dressés assez énergiquement à l'action personnelle intense, parce qu'ils ont été trop habitués à compter sur leurs parents, sur leur entourage, parce qu'ils ont été pétris dans la notion du contentement de peu, que, devenus hommes faits, ils se montrent lents à se débrouiller, recherchent les professions attrayantes, faciles, de préférence aux occupations usuelles, désertent celles-ci, ou sont satisfaits

de s'y faire une position médiocre, subordonnée. C'est par une suite naturelle de cette même éducation qu'ils sont peu capables de former, en vue de leurs intérêts supérieurs, des associations libres; peu capables de gérer par eux-mêmes leurs affaires locales, encore moins de contrôler leurs politiciens dans la province, ou de leur prêter un sérieux appui dans l'arène fédérale.

La population se trouve tenir en un petit nombre de groupements, où l'action de l'individu, très appréciable sans doute, reste, cependant, subordonnée à celle du groupe : la famille rurale semi-communautaire, à domaine plein, la famille ouvrière urbaine non désorganisée, la paroisse rurale, les corporations religieuses, les organismes politiques supérieurs. Ces groupements soutiennent l'individu, suppléent en partie à son insuffisance, mais encouragent son inertie, retiennent son essor.

Or, ce type social subit actuellement une transformation. La campagne du Bas-Canada, en dépit de son isolement relatif, n'est déjà plus ce qu'elle était. On n'y trouve plus partout, dans leur pureté primitive, le domaine plein, la paroisse rurale. L'évolution industrielle, le séjour dans les villes de fabrication, l'envahissement du commerce, la concurrence étrangère, les difficultés croissantes de l'existence, ont eu leur effet. L'ancienne solidarité familiale est ébranlée, écourtée; l'autorité du curé, en maints endroits, est mise en doute, parfois même méconnue. La ville nous offre le spectacle des mêmes phénomènes intensifiés et d'une distension encore plus grande des vieilles formes.

Seulement, cette transformation s'accomplit presque entièrement sous les influences extérieures. Les Franco-Canadiens la subissent forcément, en quelque sorte à reculons, sans prendre eux-mêmes une part active au mouvement. Il y a là pour eux un grave danger. La politique d'isolement, fut-elle désirable, n'est plus guère possible. Elle est en voie de perdre, dans la vie publique, les garanties qu'elle tient de la constitution. Bien plus, l'intérêt personnel, les nécessités de la lutte pour l'existence, la bannissent de la vie privée. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le contact avec l'élément anglais sera de jour en jour plus intime; les influences extérieures vont s'exercer avec une force

grandissante; l'existence va devenir plus compliquée et plus difficile, et l'énervement des institutions traditionnelles sera sans cesse plus marqué .

La transformation est donc inévitable. Il est de la plus grande importance que les Franco-Canadiens s'en rendent bien compte et s'y préparent. Il leur faut s'adapter avec promptitude aux conditions nouvelles qui s'imposent; autrement, ils seront désorganisés par elles. S'ils continuent de rester inactifs en présence de leurs institutions ébranlées, ils sortiront de la crise affaiblis. Au contraire, qu'ils en prennent occasion pour développer chez eux plus d'initiative et de sens pratique, et la crise aura été pour eux un moyen de relèvement.

Puisque la petite communauté familiale ou paroissiale, puisque la communauté plus vaste fondée sur la religion ou la race, ne sont plus une sauvegarde assurée pour l'individu, que celui-ci apprenne à se conduire, à marcher seul. La petite culture, la petite industrie, le petit commerce ne fournissent plus une base d'action assez large, assez élevée; que le cultivateur, le fabricant, le commerçant tentent de prendre pied sérieusement aux degrés supérieurs des arts usuels. Le patronage purement moral du clergé, le patronage éloigné et déformé des politiciens, ne peuvent plus tenir la race debout; que la classe dirigeante s'amende, qu'elle se forme à la direction des travaux usuels qui lui feront une position indépendante et forte. En un mot, que la race évolue hardiment vers la formation particulariste.

Par ce moyen et par ce moyen seulement, les Franco-Canadiens arriveront à la pleine jouissance de leurs facultés, et occuperont une place digne d'eux-mêmes sur cette terre du Canada dont ils ont été les premiers colonisateurs.

Léon Gérin.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LA

GRÈVE DES MINEURS ÉCOSSAIS.

Si le lecteur veut bien jeter les yeux sur la carte que nous reproduisons, il remarquera, sur la côte Est d'Écosse, une profonde coupure, le Firth of Forth, à laquelle répond, sur la côte Ouest, un autre golfe, le Firth of Clyde, prolongé fort avant dans les terres par l'estuaire navigable du fleuve de ce nom. C'est le long de ces golfes, et dans l'étendue de pays qui les sépare, qu'on rencontre les gisements houillers de l'Écosse.

Ces gisements sont répartis en cinq districts principaux qui portent généralement les noms des comtés dans lesquels ils se trouvent. A l'extrême limite du Firth of Clyde est le district d'Ayr (*Ayrshire*) ; plus à l'Est, s'étend autour de Glasgow celui de Lanark et Renfrew ; puis, dans l'espèce d'isthme qui sépare les deux golfes nous trouvons le vaste district de Forth et Clyde (*Forth and Clyde Valley*), auquel nous adjoindrons le West-Lothian. Enfin, sur la rive septentrionale du Firth of Forth, est le district de Fife, Kinross et Clackmannan, tandis que sur la rive Sud est celui de East et Mid-Lothians.

Ces deux derniers districts, Fife, Kinross et Clackmannan d'un côté, East et Mid-Lothians de l'autre, forment un ensemble très net que nous désignerons souvent sous le nom de *districts de l'Est*.

La suite de cette étude montrera combien les conditions sociales y sont différentes de celles qui prévalent dans les autres comtés miniers de l'Écosse. A ces derniers, c'est-à-dire aux bassins d'Ayr, de Lanark et Renfrew, et de Forth et Clyde et West-Lothian, nous réserverons le terme de *districts de l'Ouest*.

I. — L'INDUSTRIE MINIÈRE EN ÉCOSSE.

Ainsi que le lecteur en a probablement fait la remarque, les bassins houillers de l'Écosse occupent une situation géographique des plus favorables. En effet, au lieu de se trouver loin dans l'intérieur des terres, comme c'est le cas en Allemagne pour les mines de Westphalie et de Saxe, et en France pour celles du bassin de la Loire, ils sont situés tous à une petite distance de la mer (1). Par suite, le charbon qu'on exporte au dehors n'a qu'un court trajet à parcourir sur wagon, de la mine au port d'embarquement. Plusieurs canaux, le canal de Forth et Clyde (de Bowling sur la Clyde à Grangemouth sur le Forth), le Monkland canal, qui dessert Glasgow et la partie Nord du Lanarkshire, et l'Union canal qui s'embranche sur le canal de Forth et Clyde pour aboutir à Edinbourg, facilitent encore les transports par eau, et comme ce mode de transport est beaucoup plus économique que le chemin de fer, les charbons écossais peuvent lutter avec succès sur le marché européen contre les charbons belges et allemands (2) qui bénéficient de conditions économiques plus favorables.

En Belgique et en Allemagne, en effet, le taux des salaires est notablement plus bas qu'en Écosse. De plus, les conditions particulières de la propriété, dans le Royaume-Uni, imposent à l'industrie minière des sacrifices onéreux. Alors qu'en France la loi de 1810 enlève aux possesseurs de la surface du sol, pour la transférer à l'État, la propriété des gisements miniers du sous-sol, aucune

(1) Il ne faut pas oublier que la Clyde est accessible jusqu'à Glasgow aux navires du plus fort tonnage. Dans l'année finissant le 30 juin 1887, ce port n'a pas expédié moins de 831.356 tonnes anglaises (de 1.015 kil.) de charbon.

(2) Nous ne parlons pas des charbons français, puisque, consommant plus de charbon qu'elle n'en produit, la France doit en acheter à l'étranger.

restriction de ce genre n'existe de l'autre côté de la Manche. Aussi est-ce au propriétaire foncier et non pas à l'État que doivent s'adresser les compagnies ou les particuliers désireux d'exploiter les richesses du sous-sol. Le contrat entre les deux parties revêt toujours la forme suivante : tout en conservant ses droits sur le sous-sol, ainsi que la jouissance complète de la surface, le

CARTE DES BASSINS HOUILLERS DE L'ÉCOSSE (1).

propriétaire accorde à l'autre partie contractante le droit d'exploiter la mine à charge d'une redevance, ou *royalty*. Dans le cas des mines de charbon, le propriétaire reçoit, par chaque tonne de charbon qui sort de la mine, une royalty fixée *d'avance* et qui varie de six pence (0 fr. 625) à un shilling (1 fr. 25), suivant la situation de la mine, le propriétaire recevant d'autant moins que la mine est plus éloignée d'une ville ou d'un port d'embarque-

(1) Les bassins houillers sont indiqués par des hachures.

ment (1). Mais, que le commerce aille plus ou moins bien, peu importe, la royalty *ne varie pas*. N'oublions pas d'ajouter que le propriétaire reçoit également une rente *fixe* pour la surface de terrain occupée par les bâtiments de la mine.

Les chiffres suivants donneront une idée de la production de l'Écosse en charbon de terre :

Année	1884...	21.186.688	tonnes (2).	Année	1889	22.682.603	tonnes.
—	1885...	21.288.586	—	—	1890	24.278.589	—
—	1886...	20.373.478	—	—	1891	25.424.166	—
—	1887...	21.484.976	—	—	1892	27.191.923	—
—	1888...	22.319.104	—	—	1893	25.482.918	—

Pour les années correspondantes l'exportation se montait à :

Année	1884	2.646.353	tonnes.	Année	1889.....	3.869.605	tonnes.
—	1885	3.012.929	—	—	1890.....	4.306.812	—
—	1886	2.944.124	—	—	1891.....	4.501.493	—
—	1887	3.125.256	—	—	1892.....	4.935.805	—
—	1888	3.328.331	—	—	1893.....	4.600.731	—

On peut donc admettre que le sixième environ du charbon extrait en Écosse est exporté par navires. Les grands districts exportateurs sont l'Ayrshire et Fife, Kinross et Clackmannan ; l'East et Mid Lothians expédient également des quantités importantes.

Le reste du charbon, soit environ une vingtaine de millions de tonnes, est consommé dans le pays. Mais une si forte consommation ne peut s'expliquer que par la présence de la grande industrie portée à un haut dégré de développement; et, à notre époque, la grande industrie par excellence est celle du fer et de l'acier. Or, dans les bassins houillers de l'Ouest, et surtout dans le Lanarkshire, on rencontre le fer en abondance; on extrait presque côte à côte le charbon et le minerai de fer. Aussi existe-t-il un grand nombre de fonderies de fer et d'acier. Une industrie spéciale, qui, le long de la Clyde, a atteint un degré

(1) Un propriétaire peut vendre son domaine, en en exceptant le sous-sol, et par suite conserver ses droits à la royalty ; mais comme le coalmaster (exploitant de la mine) conserve nécessairement ses droits de passage, et que peu de personnes veulent bien acheter dans de telles conditions, il est rare que de pareils marchés aient lieu.

(2) Tonnes anglaises de 1.015 kilogr.

de développement sans égal dans le reste du monde, procède aussi directement de la présence du fer à côté du charbon, et du bon marché du fer et de l'acier qui en est la conséquence; nous voulons parler de la construction des navires (1). Ces deux industries emploient des milliers d'ouvriers, et comme la houille est pour elles un objet de première nécessité, elles en ressentent toutes les variations de prix. Pour les *shipbuilders* (constructeurs de navires), l'enchérissement de la tonne peut rendre onéreux des contrats dont ils espéraient tirer bénéfice; pour les fonderies, il peut nécessiter la fermeture afin de ne pas travailler à perte. Donc, une grève des mineurs, en faisant monter les prix du charbon, a, sur l'industrie écossaise, les effets les plus désastreux, et peut priver de travail une grande quantité d'ouvriers qui ne désirent pas ce repos forcé.

Mais laissons de côté les industries qui ne sont atteintes que par contre-coup, et revenons à l'industrie minière.

II. — CONDITION MATÉRIELLE DES MINEURS.

Des soixante-quatorze mille mineurs que renferme l'Écosse, les *collieries* (mines de charbon) en emploient soixante-quatre mille (2);

(1) Navires construits sur la Clyde :

	STEAMERS		VOILIERS		TOTAL	TONNAGE
	en fer.	en acier.	en fer.	en acier.	GÉNÉRAL.	GÉNÉRAL.
1881	168	41	65	•	273	326.935
1883	178	69	118	3	368	403.739
1885	28	93	47	26	194	192.392
1887	30	113	13	9	165	184.794
1889	17	136	4	42	219	336.065
1890	•	184	17	57	258	352.124

En 1890, le nombre des navires en fer, tant à voiles qu'à vapeur, n'est plus que de 17, jaugeant ensemble 4.317 tonnes.

Nous empruntons ces chiffres au très intéressant ouvrage de M. James Nicol, le chamberlain de la ville de Glasgow : *Vital, Social and Economic statistics of Glasgow* 1885-1891.

(2) Les mines de schiste occupent trois mille ouvriers, et les mines de fer sept mille. Dans les soixante-quatre mille *colliers* (ouvriers des mines de charbon) sont

et, cause première de tous les maux, il y a en bien une quinzaine de mille en trop. Cinquante mille *colliers* seraient largement suffisants. Mais, à la différence de certaines Trade-Unions d'Angleterre, les associations de mineurs écossais n'ont pas veillé (d'ailleurs elles n'existaient pas partout) à ne pas laisser s'accroître outre mesure le nombre des individus qui venaient se joindre à la profession. Presque tous les fils de mineurs deviennent mineurs eux-mêmes, le père les emmenant avec lui pour l'aider, aussitôt qu'ils ont l'âge légal. Leur nombre est encore grossi par des milliers d'émigrants venant des comtés pauvres de l'Irlande. Ces derniers, qui forment en quelque sorte une réserve, vont de mine en mine selon les fluctuations de la production ; en général, ils ne se fixent que tard dans une localité, et ils ne connaissent pas leur métier aussi bien que les Écossais. Les mineurs de Fife que j'ai interrogés les regardaient comme leurs inférieurs, et les appelaient *unskilled workers* (ouvriers inexpérimentés), alors qu'ils se donnaient à eux-mêmes le titre de *practical miners*.

Cette surabondance de la main-d'œuvre se traduit par des résultats également fâcheux pour les ouvriers et les patrons. Il y a cinq ou six ans, les mineurs, afin d'éviter une surproduction qui en faisant baisser les prix de la houille aurait eu un contre-coup fatal sur le taux de leurs salaires, se sont mis à ne plus travailler que cinq jours par semaine, ou onze jours par deux semaines : de ce fait, leur paie de quinzaine s'est trouvée diminuée. D'autre part, le coût de la production est devenu plus élevé, les *colliers* ayant généralement choisi le jeudi comme jour de repos (*idle day*). Or il est évident qu'il serait plus avantageux, pour les patrons, que les deux jours de repos se suivissent, à cause des frais de mise en train du travail, mais les mineurs ne veulent pas abandonner le

compris dix mille *oncost men*. Ce terme, en Écosse, désigne tous les ouvriers des collieries autres que les mineurs proprement dits. Les *underground oncost men* (qui travaillent sous terre) ont pour devoir de construire et réparer les galeries de mines et les puits d'axération, d'examiner les câbles et les chaînes des plans inclinés, de s'assurer du bon fonctionnement des ventilateurs, etc. Les *aboveground oncost men* (qui travaillent à la surface) comprennent les chauffeurs, les mécaniciens, les charpentiers, les manœuvres, etc. — Le salaire des *oncost men* est fixe, mais sujet aux mêmes fluctuations que celui des mineurs proprement dits.

système actuel. Cette petite difficulté n'est du reste rien en comparaison de celles auxquelles peut donner lieu la fixation des salaires.

Dans toute l'Écosse, les *colliers* (sauf bien entendu les *oncost men*) sont payés à la tonne. Mais, outre que les fluctuations du marché se répercutent sur les salaires, il serait impossible, alors même qu'on pourrait négliger ces fluctuations, de payer, pour la tonne de houille un prix uniforme et invariable.

Il n'est pas, en effet, deux filons qui se ressemblent. Tantôt la couche est mince, tantôt elle est épaisse ; tantôt la houille est dure et très difficile à extraire, tantôt elle l'est beaucoup moins. Il s'ensuit que, si l'on donnait par tonne un prix uniforme, certains mineurs recevraient un gros salaire et d'autres presque rien. Il est donc nécessaire d'adapter le prix payé par tonne aux conditions particulières et variable de chaque filon (1).

Le problème a été résolu de la façon suivante. En se basant sur le prix de vente du charbon, on détermine le prix moyen à payer par tonne extraite. Quand un mineur se trouve placé dans un endroit où la houille est difficile à extraire, il s'adresse à *l'underground manager* (littéralement régisseur du sous-sol) qui augmente le prix qu'on lui paie par tonne; quand le travail redevient plus aisé, on ramène le prix de la tonne au prix moyen; et, si la houille devient encore plus facile à extraire, on baisse le prix au-dessous de la moyenne. De cette façon, le salaire journalier oscille autour du salaire moyen, mais comme la diversité de nature des couches de houille détermine seule les modifications du salaire par tonne, le *practical miner* qui, dans le même laps de temps, extrait plus de charbon que l'*unskilled miner* touche toujours un salaire plus élevé que celui-ci (2).

(1) Il n'est pas sans intérêt de dire à cette occasion que le travail dans les mines n'est pas dangereux en Écosse. En principe, on emploie des lampes ouvertes, la lampe de sûreté n'est nécessaire que dans le Lanarkshire qu'on appelle *le Gazomètre de l'Écosse* et qui a acquis une triste célébrité par des explosions désastreuses.

(2) Assez souvent aussi une dizaine de mineurs se réunissent, choisissent parmi eux un chef ou *foreman*, et celui-ci traite directement avec le manager pour l'entreprise à forfait d'une couche de houille. N'étant qu'un petit nombre, ils peuvent aisément se surveiller l'un et l'autre, et, de cette façon, ils se font généralement des journées plus élevées de un franc à un franc cinquante que le reste de leurs camarades.

Cette méthode très équitable peut cependant donner lieu à des difficultés continuelles. Elle exige en effet un *underground manager* et des ouvriers habiles et consciencieux. *L'unskilled miner* est toujours porté, par son ignorance même, à croire que le *manager* malhonnête peut être tenté d'abuser de l'ignorance de ses ouvriers (1).

Dès le début de cette étude, nous avons distingué entre les districts de l'Est et ceux de l'Ouest, et nous avons dit que les conditions sociales y sont différentes. La question des heures de travail va mettre cette assertion en évidence.

Tandis que, dans l'Ouest de l'Écosse, la journée de travail varie entre neuf et dix heures, dans l'Est la journée de huit heures est partout en vigueur (2). Le 4 juin dernier, les mineurs de Fife, Kinross et Clackmannan ont célébré par un grand pique-nique, à Saint-Andrews, le 24e anniversaire de l'établissement de cette réforme. Bien entendu, ce n'est pas à l'action de la loi, mais à leurs propres efforts qu'ils doivent d'avoir obtenu cette amélioration ; jusqu'à cette législature en effet, jamais un projet de loi fixant à huit heures la journée de travail dans les mines n'avait obtenu la majorité à la Chambre des Communes (3).

(1) Nous devons dire ici quelques mots de la question du *dross*, assez importante dans le Fife, Kinross, et Clackmannan. On appelle *dross* les petits morceaux de houille qui ne dépassent pas le volume du poing. Dans l'Ouest de l'Écosse, le mineur jette dans le même wagonnet tout le charbon qu'il extrait, et les coalmasters ne s'occupent pas de la quantité de dross que peut contenir la tonne ; mais dans l'Est, le dross doit être mis à part, et le prix payé par tonne est toujours de beaucoup inférieur à celui qu'on paye pour les gros fragments. Un mineur du Mid-Lothian nous disait qu'il recevait 2 fr. 90 par tonne de charbon ordinaire, et par tonne de dross la moitié seulement. Des mineurs de Fife recevaient de 0 fr. 50 à 1 fr. 85 par tonne de dross. Par cette différence de prix (trop grande selon les mineurs de Fife), les coaelmasters de l'Est poussent leurs hommes à produire le plus de gros fragments possible. La raison qu'on nous a donnée de cette façon d'agir est qu'une grande quantité de la production de East et Mid-Lothians et la presque totalité de celle de Fife, Kinross et Clackmannan est exportée par navire, tandis que, dans l'Ouest, à l'exception de l'Ayrshire, le charbon est consommé dans le pays. Chacun sait d'ailleurs que la houille en gros fragments se vend plus cher que celle en petits morceaux.

(2) Nous ne connaissons qu'une exception : la colliery de Rosewell, dans le Mid-Lothian, où l'on travaille neuf heures, le coalmaster ayant déclaré qu'il fermerait la mine si l'ancien système n'était pas conservé.

(3) Le 23 mars 1893, sous le ministère Salisbury, 272 voix contre 160 se prononcèrent contre la seconde lecture d'un bill fixant à huit heures la journée de travail

Leurs procédés, du reste, furent très simples. Profitant du haut prix du charbon, en 1870, les mineurs de Fife, qui venaient d'organiser leur Union, réclamèrent la réduction de la journée de travail à huit heures et menacèrent de se mettre en grève si on ne faisait pas droit à leur demande. Les propriétaires durent s'exécuter, et, depuis ce moment, bien que le pays ait traversé des périodes de grande crise, comme en 1877, jamais on n'est revenu à l'ancien système. Dans l'East et le Mid-Lothians, des procédés analogues ont produit le même résultat. Plutôt que d'accepter une augmentation de la journée de travail, les mineurs aimeraient mieux se résoudre à une réduction de salaires. « J'aime mieux gagner six pence de moins et travailler une heure de moins, nous disait un mineur de Dunfermline, que gagner six pence de plus en travaillant une heure de plus, » et les autres mineurs présents nous dirent qu'ils étaient du même avis. Une de leurs principales raisons, ajoutèrent-ils, pour maintenir coûte que coûte la journée de huit heures, est leur croyance que, peu à peu, leur salaire tomberait pour dix heures de travail au même niveau que pour huit heures, et nous verrons plus loin qu'ils ont peut-être raison. Du reste, ils nous déclarèrent avec fierté qu'ils extrayaient plus de charbon en huit heures que les *unskilled miners* de l'Ouest en dix heures.

L'étude des conditions du travail révèle donc une première différence entre l'Ouest et l'Est. Mais la différence s'accentue d'une manière brutale quand on visite successivement les villages miniers de l'Est et ceux de l'Ouest. Nous avons visité un certain nombre de mineurs, dans le comté de Fife et dans le Mid-Lothian et nous avons été frappé de la propreté et du con-

dans les mines. M. Joseph Chamberlain, et M. Abraham, député des mineurs du Sud-Galles, parlèrent en faveur du bill; MM. Burt et Fenwick, députés des mineurs du Northumberland, contre.

Le 3 mai 1893, sous le ministère Gladstone, un bill des huit heures pour les mines vint en seconde lecture à la Chambre des Communes. 279 voix, dont celle de M. Gladstone, contre 201, se prononcèrent pour l'adoption du bill; M. John Morley vota avec la minorité.

Enfin, le 25 avril 1894, lord Rosebery étant premier ministre, un autre vote eut lieu sur cette même question. Le bill réunit 281 voix contre 194, tous les membres du cabinet votant pour, à l'exception de M. Morley et de M. Burt.

fort réel de leurs demeures. Meubles nombreux et en parfait état, rideaux aux fenêtres, tapis sur le plancher, nombre de photographies et de gravures sur les murs, rien ne manque ; on se croirait très souvent chez un petit bourgeois français. Pour nous donner une idée de la situation des mineurs, l'instituteur d'un village de Fife nous disait que, sur 200 familles environ que renferme le village, une douzaine au moins possèdent un piano ou un harmonium payés par termes mensuels. Nous avons nous-même visité un de ces mineurs, dont la maison assez vieille ne nous promettait pas du dehors l'intérieur confortable que nous avons rencontré. On n'a pas manqué de nous faire admirer le piano ; nous avons dû écouter un air populaire, joué d'une manière très satisfaisante par une des filles du mineur, et l'on nous a montré avec complaisance les dernières acquisitions de la famille. « Oh ! nous sommes dans une bonne situation (*we are pretty well off*), nous dit le chef de la famille ; on est confortable. »

Les mineurs de l'Ouest pourraient également être confortables, puisque, s'ils travaillent une ou deux heures de plus que ceux de l'Est, ils gagnent en moyenne 0 fr. 60 de plus. Un bon nombre d'entre eux sont dans une aussi bonne situation que leurs camarades de l'Est, mais il est maintenant nécessaire de distinguer entre Écossais et Irlandais.

III. — L'EST ET L'OUEST : ÉCOSSAIS ET IRLANDAIS.

Nous avons dit plus haut qu'un grand nombre d'Irlandais émigrent en Écosse, où généralement ils vont de mine en mine, suivant les besoins de la production. La grande majorité finit par se fixer dans le pays, où il est facile de les distinguer par suite des différences de religion, les Irlandais étant catholiques et les Écossais protestants. Mais leur formation sociale n'est pas modifiée parce qu'ils se sont transportés au dehors ; ils restent aussi imprévoyants et aussi excitables qu'auparavant, et leur grand vice, l'ivrognerie, ne diminue en rien. Ce n'est pas que

les Écossais soient toujours des modèles de sobriété, mais plusieurs causes agissent pour contrecarrer leur penchant à la boisson. C'est d'abord l'amour du bien-être et du confort qu'ils possèdent à un bien plus haut degré que les Irlandais. Ceux-ci, du reste, allant souvent d'un lieu à un autre, sont beaucoup moins portés à faire des économies pour avoir un *home* confortable; mais, alors même qu'ils se fixent *for good*, pour de bon, dans une localité, ils ne changent pas leurs habitudes. Le whiskey a pour eux plus d'attraits que le savon, et leurs demeures sont toujours bien au-dessous de celles de leurs camarades écossais. Il n'existe pas chez les Irlandais cette sorte d'opinion publique qu'on rencontre dans les villages de mineurs écossais, et qui force chacun à économiser pour atteindre une aussi bonne situation que ses voisins. C'est un fait admis par tout le monde, en Écosse, que les mineurs écossais sont plus économes que les Irlandais; tous les leaders des mineurs de l'Ouest que nous avons interrogés en ont convenu sans peine. Un fait d'ailleurs le démontre encore; les mineurs de l'Est sont presque tous membres de *friendly societies* (sociétés de secours mutuels), mais cette règle devient l'exception chez les Irlandais de l'Ouest. Nous avons eu une curieuse conversation sur ce même sujet avec un mineur du Lanarkshire, lui-même d'origine irlandaise, mais dont la mère était écossaise. Nous avions visité avec lui un bon nombre de maisons habitées par des mineurs irlandais; dans quelques-unes, nous avions été étonné par l'aspect non pas tant pauvre qu'épouvantablement sale du logement; d'autres étaient plus propres et mieux meublées, mais néanmoins bien loin d'atteindre le niveau des maisons de Fife et d'East et Mid-Lothians. « Mais enfin, dîmes-nous à notre guide, vous touchez ici des salaires aussi élevés et même plus élevés que dans l'Est; où passe donc l'argent de ces gens-là? Vivent-ils comme des *german waiters* (1) pour économiser davantage? »

(1) Garçons de café allemands. — En Angleterre, une foule de garçons de café sont allemands. Ils poussent l'économie à un degré invraisemblable, ils sont cordialement détestés par les ouvriers anglais, qui ne pardonnent pas aux étrangers « de venir se vendre à vil prix sur le marché du travail ».

La réponse vint telle que la faisait prévoir tout ce que nous avions entendu : « C'est la boisson qui est cause de tout; ils dépensent beaucoup d'argent au cabaret ». De même, un de nos amis de Glasgow nous a dit qu'un prêtre catholique lui avait avoué qu'il redoutait pour ses paroissiens, — or, dans le Lanarkshire, catholique est synonyme d'Irlandais, — le jeudi plus que tout autre jour de la semaine. Le jeudi, dans le Lanarkshire, où l'on ne travaille que cinq jours sur sept, est l'*idle day* de la semaine. « Il vaudrait bien mieux pour eux, disait ce prêtre, travailler pour rien le jeudi, car ils passent toute la journée à boire. Ils dépensent tout l'argent qu'ils ont en poche et se ruinent la santé. »

Les Irlandais ne sont pas seulement imprévoyants, « ils sont, nous disait M. Robert Smilie, président de la Fédération des Mineurs d'Écosse, plus excitables et, par suite, plus aisément menés que les Écossais. Il est plus facile de les faire se mettre en grève, mais ils abandonnent la lutte plus vite que leurs camarades (*when they are out, they do'nt hold ont so stiffly as their scotch fellows*). » Nous reconnaissons là la formation communautaire : des individus qui s'enflamment aisément, mais dont l'enthousiasme tombe de même. L'Écossais, au contraire, réfléchit longtemps avant de prendre une décision, mais, une fois qu'elle est prise, il lutte jusqu'à la dernière extrémité (1).

IV. — LES UNIONS DE MINEURS.

L'étude des diverses unions de mineurs va encore accentuer la différence entre l'Est et l'Ouest. Il existe une association dans chacun des cinq districts miniers (2), mais elles sont loin d'avoir toutes la même importance.

(1) Il ne s'agit pas ici des Écossais des Highlands, mais des Lowlanders dont la formation sociale très différente s'est sensiblement rapprochée de celle des Anglo-Saxons. Consulter, sur ce sujet, le *Mouvement social* d'octobre 1892 : « De Paris à Édimbourg ; L'Écosse des Lowlands », par M. Demolins.

(2) En réalité, il y a huit associations, Clackmannan, West-Lothian, et Renfrew ayant chacune la leur propre ; mais, les conditions sociales étant semblables dans le Ren-

Celle qui doit venir en première ligne est sans contredit la *Fife and Kinross miners Union*, qui compte dans ses rangs 6.500 mineurs sur 8.500 environ que renferme le district. Cette union existe depuis 1870, mais auparavant il y avait une guilde nommée les Francs-Mineurs (*Free miners*), société secrète avec signes de reconnaissance, maintenant entièrement disparue. Très bien organisée, cette union impose à ses adhérents une cotisation de six pence (0 fr. 625) par quinzaine, — cotisation réduite à trois pence pour les jeunes garçons au-dessous de dix-sept ans ; — aussi elle avait en caisse, lors de la déclaration de la grève, 300.000 francs, et elle possédait de plus 20.000 francs en valeurs foncières. Son président, M. James Innes, ancien mineur que ses camarades ont élu *check-weighter* (1) et le secrétaire M. John Weir, ancien mineur lui-même, jouissent de l'estime générale ; M. Weir a été membre du *town-council* (conseil municipal) et du *school-board* (comité des écoles) de Dunfermline, et plusieurs propriétaires miniers nous en ont parlé en termes élogieux, disant que c'est un homme pratique et raisonnable et que, s'il s'est trompé en conseillant la grève, il n'était certainement pas mû par l'ambition ou par l'intérêt personnel.

L'*East and Mid-Lothians' Association* doit être classée en seconde ligne, la grande majorité des 4.000 mineurs du district en faisant partie. A la différence de Fife et de Kinross, où leur nombre est infime, il y a une assez forte proportion, — plus de 25 0/0, — d'Irlandais dans ce district ; ils entrent assez volontiers dans l'Union, mais, bien entendu, ils ne peuvent y acquérir d'influence prépondérante. Quand la grève éclata, l'Association de East et Mid-Lothians n'avait en caisse que 25.000 francs, ayant

lanarkshire et le Lanarkshire, nous croyons, pour plus de simplicité, devoir réunir ces deux districts. Il en est de même pour le Clackmannanshire, que nous rattachons au district de Fife et Kinross : l'union de Clackmannan ne s'est, du reste, séparée de celle de Fife que depuis quelques années. Quant au West-Lothian, il se règle d'ordinaire sur Forth et Clyde.

(1) Le *check-weighter* a pour mission de vérifier et d'inscrire le poids des quantités de houille extraite par chaque mineur. A chaque colliery, il y a deux *check weighters*, l'un choisi par le propriétaire, l'autre élu et payé par l'association des mineurs de la colliery. Le droit d'avoir des check-weighters a été reconnu aux mineurs par acte du Parlement en 1872.

épuisé une partie de ses fonds à soutenir, quelques mois auparavant, une grève locale; elle ne peut du reste être bien riche, ses membres ne payant qu'un penny (0 fr. 10) par semaine (1).

Passons maintenant aux associations de l'Ouest. Dans le Lanarkshire, qui est le comté le plus irlandisé (*irished*) de toute l'Écosse, — la moitié des mineurs environ sont, ou nés en Irlande, ou nés en Écosse de parents irlandais, — les dix-huit unions locales qui composent la *Lanarkshire Miners Federation* ne comptent pas, toutes ensemble, plus de 12.000 adhérents sur les 30.000 mineurs que renferme le district. Les unions locales sont, en général, récentes; leur force varie de 200 à 2.000 membres; mais il est un caractère qui leur est commun, c'est qu'elles sont mal organisées et pauvres. Il n'y a d'exception que pour l'union de Larkhall, dont l'agent est M. Robert Smilie; cette union, la plus vieille de toutes, — elle a vingt ans d'existence, — avait, en mai 1894, près de 18.000 francs, alors que les dix-sept autres unions locales ne possédaient pas, à elles toutes, plus d'une douzaine de mille francs. La Fédération du Lanarkshire, dont les fonds sont alimentés par les subventions locales, ne possédait à cette époque que de 1.500 à 1.800 francs; elle n'a été formée que dans les premiers mois de 1893, et la discipline n'y est pas remaquable.

Il en est de même dans l'Ayrshire, qui possède, lui aussi, une Fédération d'unions locales, et qui, à proportions égales, est encore plus *irished* que le Lanarkshire. L'organisation y est très défectueuse, les associations y sont pauvres et peu disciplinées.

Dans le district de Forth et Clyde, les mineurs ont formé, non pas une fédération, mais une union centrale comme dans l'Est, et cette union a des branches dans les comtés de Linlithgow, Stirling, Lanark et Dumbarton. Cette union existe depuis 1886 (2), et sur 12.000 mineurs, compte 4.000 membres environ;

(1) Voir à ce sujet la *Science sociale* de décembre 1893 : *La Grève des mineurs en Angleterre*, par M. Paul de Rousiers.

(2) Nous devons dire ici quelques mots de M. Chisholm Robertson, agent des mineurs de Forth et Clyde, et secrétaire de la Fédération des mineurs d'Écosse. M. Robertson, en effet, a joué dans la grève un rôle prépondérant. Agé d'une quarantaine d'années, il a passé toute sa vie parmi les mineurs. Mineur lui-même pendant dix-

cependant elle n'avait en caisse que 20.000 francs, quand la grève fut déclarée.

Formée par ces associations de districts, et au-dessus d'elles, est la *Scottish miners' Federation*, constituée le 11 mars 1894 et dirigée par les agents des principales associations de districts, qui forment un comité exécutif de neuf membres. Cette Fédération, qui compte 31.500 adhérents, s'est formée sur le modèle de la *Fédération nationale* des mineurs anglais, à laquelle elle s'est aussitôt réunie pour former la *British miners' Fédération*. Par suite de son adhésion, la Fédération écossaise acceptait les règlements de la Fédération nationale, et lui donnait le droit d'intervenir dans les affaires spéciales à l'Écosse. Quant à la Fédération nationale, elle réunissait dès lors en un faisceau toutes les associations de mineurs du Royaume-Uni à l'exception de celles du pays de Galles, du Durham et du Northumberland (1).

V. — LES ASSOCIATIONS DE COALMASTERS.

De leur côté les coalmasters écossais ne sont pas restés inactifs et ont formé une association dans chacun des cinq grands districts miniers. Ces associations ont des circonscriptions et des appellations analogues à celles des unions de mineurs; il n'y a d'exception que pour le district de Forth et Clyde où l'as-

sept ans, il commença à travailler dès l'âge de huit ans, et arriva, nous a-t-il dit, à l'âge de quinze ans sans savoir ni lire ni écrire. Mais, résolu à améliorer sa position, il se mit à travailler avec ardeur; tous les jours, après avoir passé une dizaine d'heures dans la mine, il faisait une longue course pour aller assister à des classes du soir. Non content d'une simple instruction primaire, il réunit, par son propre travail, des ressources suffisantes pour aller étudier aux Universités de Glasgow et de Durham, et il en sortit avec des certificats attestant sa connaissance théorique et pratique de l'exploitation minière. Né d'un père écossais et d'une mère irlandaise, M. Robertson semble tenir de l'un une grande énergie, une grande puissance de travail, et de l'autre cette facilité de parole qu'on rencontre fréquemment chez les Celtes. Il a une très grande influence dans l'ouest de l'Écosse, principalement sur les Irlandais, aux yeux desquels il a l'avantage d'être catholique et chaud partisan du *Home Rule*. Comme plusieurs autres leaders écossais, M. Robertson vise un siège au Parlement; il l'obtiendra peut-être, mais il n'a jusqu'ici remporté qu'un échec retentissant.

(1) Au mois d'août dernier, les mineurs du Durham et du Northumberland ont, à nouveau, par une forte majorité, refusé de joindre la *British Miners' Federation*, plutôt que d'accepter le principe de la journée légale de huit heures.

sociation des coalmasters s'appelle association des coalmasters d'Airdrie, Slamannan, et Bathgate.

La citation suivante des règles de la *Lanarkshire Coalmasters' Association*, que son aimable secrétaire M. Baird a bien voulu nous communiquer, mettra en lumière l'objet de ces associations.

Règle I. — L'association a pour objet le règlement des salaires d'après l'état du commerce du charbon pour le temps donné (*the regulation of wage in accordance with the state of trade for the time being*) et toutes les affaires qui s'y rapportent...

Règle IV. — Aucun membre n'augmentera ou ne réduira les salaires, ou ne fera un renvoi en masse (*lock-out*) de ses ouvriers, avant que cela n'ait été décidé à une assemblée de l'association réunie spécialement; et quand une augmentation ou une réduction de salaires ou un *lock-out* d'ouvriers aura été résolu, tous les membres de l'Association agiront conformément aux termes de la résolution prise.

Règle V. — Dans le cas où une grève éclaterait à une colliery associée, parce que le propriétaire aura agi conformément aux règles ou aux décisions de l'association ou du comité exécutif, ou parce qu'il aura refusé à ses ouvriers pour un motif jugé satisfaisant par le comité exécutif de renvoyer des employés de sa colliery; dans le cas, également, où un *lock-out* serait fait pour les mêmes raisons, si cette grève ou ce *lock-out* durent plus de trois jours, ce coalmaster sera soutenu pécuniairement ou de toute autre façon.

Règle VI. — Si le propriétaire est soutenu pécuniairement, le comité exécutif agissant au nom de l'Association lui payera une somme calculée à raison de dix pence (1 franc) par tonne de la production moyenne journalière de sa colliery. Cette moyenne sera calculée d'après la production des trois mois qui auront précédé la grève ou le *lock-out*. Cette somme libérera entièrement l'association envers le propriétaire, qui ne pourra réclamer d'elle rien de plus. Le comité exécutif aura le droit

de faire examiner les livres de production de tout membre recevant un support pécuniaire.

Règle VII. — Si une grève éclate ou si un *lock-out* est fait, le secrétaire avertira les membres de l'association, et ceux-ci n'engageront ou ne laisseront travailler à leurs collieries aucun ouvrier nouveau jusqu'à ce que le secrétaire leur ait annoncé la fin de la grève, ou du *lock-out*. Pendant une grève ou un *lock-out* dans un autre district où se trouve une association semblable, le comité exécutif pourra mettre cette règle en vigueur dans les collieries associées, pourvu toutefois que cette association promette une action réciproque.

Règle VIII. — Pour fournir les fonds nécessaires à l'accomplissement du but de l'Association, une levée de un farthing (2 centimes ½) par tonne de charbon extraite dans les collieries associées sera faite, à partir du 1er novembre 1886, jusqu'à ce qu'une somme de 250.000 francs ait été accumulée. Cette levée sera payable mensuellement. Quand les fonds tomberont au-dessous de 250.000 francs, le comité aura le droit de faire des levées supplémentaires pour ramener les fonds à ladite somme de 250.000 francs...

Règle X. — Dans le cas où un membre ne se conformerait pas à toutes les règles et résolutions, ou négligerait de payer deux levées mensuelles, il cessera, après notification du secrétaire, de faire partie de l'Association, et n'aura rien à réclamer d'elle.

Les autres associations de coalmasters sont régies par des règles semblables; mais, sauf celle de l'Ayrshire qui possédait 125.000 francs, elles n'avaient pas accumulé de fonds. En cas de nécessité, elles font des levées pour parer aux besoins du moment.

Tous les coalmasters n'ont pas adhéré aux associations de leurs districts respectifs. L'association d'Airdrie, Slamannan et Bathgate ne compte que trente-six adhérents sur environ quarante-cinq coalmasters. Dans le Lanarkshire, quelques importants coalmasters n'ont pas adhéré, non plus que la plupart des petits. Mais, en règle générale, les coalmasters non associés, et sur-

tout les plus importants, agissent de concert avec l'Association.

On voit que l'organisation des patrons, dans l'Est, était égalée par celle de leurs hommes, tandis que, dans l'Ouest, elle était de beaucoup supérieure à celle des ouvriers. Examinons maintenant quels étaient les sentiments respectifs des deux parties à l'égard l'une de l'autre.

VI. — RAPPORTS ENTRE OUVRIERS ET PATRONS.

Dans l'Est, les rapports entre patrons et ouvriers sont excellents. Les mineurs de Fife que nous avons interrogés nous ont non seulement parlé de leur patron dans de bons termes, mais nous en fait l'éloge, nous disant que « c'est un vrai gentleman ». M. John Weir nous a déclaré « qu'il n'y a pas la moindre amertume (*bitterness*) entre les mineurs et leurs patrons ». Des mineurs du Mid-Lothian nous ont parlé en termes exactement semblables. Ces bons rapports sont dus en grande partie à la sagesse des patrons. Chaque fois, en effet, qu'une modification de salaires est annoncée, ou que les mineurs croient avoir à formuler quelque plainte, leurs délégués et les patrons se réunissent pour discuter l'affaire. Le plus souvent, ce sont leurs *leaders* que les mineurs délèguent à leurs patrons, et ceux-ci ne font aucune difficulté pour les recevoir. Ces entrevues sont caractérisées par le ton amical de la discussion. Dans l'Est, les mineurs ont, du reste, eu le bon sens de se choisir, comme chefs, des hommes modérés et raisonnables qui jouissent de l'estime générale.

Dans l'Ouest, la situation n'est malheureusement pas si bonne, et les rapports sont plus tendus entre ouvriers et patrons. Les *leaders* des mineurs de l'Ouest nous ont tous dit que, depuis plusieurs années, les hommes sont très excités contre leurs patrons. Les quelques mineurs que nous avons vus, dans le Lanarkshire, nous ont certainement paru animés de sentiments peu amicaux vis-à-vis de leurs patrons; mais nous devons dire que c'était vers la fin de la grève, et que, depuis plus de six semaines, bon nombre d'entre eux étaient en proie à la misère.

De leur côté, divers patrons nous ont déclaré que leurs rapports avec leurs ouvriers étaient bons. Les secrétaires des Associations de coalmasters du Lanarkshire et d'Airdrie, Slamannan et Bathgate nous ont tenu le même langage. « S'il existe quelques mauvais sentiments contre les patrons, nous disait M. Shields, secrétaire de cette dernière Association, c'est certainement parmi les mineurs d'origine irlandaise. Ce sont eux qui sont largement responsables des grèves fréquentes qui ont lieu dans l'Ouest, et ce sont eux qui forment l'immense majorité des partisans de M. Chisholm Robertson, l'ennemi juré de tous les coalmasters. »

Dans l'Ouest, les coalmasters ne veulent ni reconnaître les leaders des unions de mineurs, ni traiter avec eux. Il y a, bien entendu, quelques exceptions; ainsi, M. Robert Smilie nous disait que, dans le district de Larkhall, pour lequel il est agent, les coalmasters traitent directement avec lui. La conduite des coalmasters se comprend du reste assez bien. Dans l'Ayrshire (qui, nous l'avons dit, est très fortement, *irished*), les mineurs ont choisi, comme président honoraire de leur Fédération, M. Cunninghame-Graham, ancien député socialiste de Camlachie (Glasgow), et, comme président, M. Keir-Hardie, député socialiste de West-Ham (Londres), tous deux hommes aussi peu modérés que possible. Dans les autres districts de l'Ouest, la majorité des *leaders* sont des hommes qui ont eu maille à partir avec les patrons; c'est le cas du plus violent d'entre eux M. Chisholm Robertson, qui se plaint d'avoir été *victimized* (chassé de son emploi), pour s'être efforcé d'organiser les mineurs de Forth et Clyde.

Mais, s'ils se refusent à recevoir les *leaders*, les coalmasters sont toujours disposés à recevoir les délégués de *leurs propres ouvriers*, et à discuter avec eux toutes les difficultés qui peuvent se présenter. Ainsi, pendant la grève de cet été, un coalmaster du Lanarkshire, M. John Cunninghame, fut invité par ses ouvriers à venir assister à une de leurs réunions afin de discuter les *Federation terms*. La discussion fut des plus amicales, bien que M. Cunninghame eût déclaré au début que, non plus que

les autres coalmasters, il ne pouvait faire de concessions; et, à la fin du meeting, les mineurs votèrent « des remerciements à M. Cunninghame pour sa courtoise façon d'agir et pour la courtoise attention qu'il leur avait accordée ». Aussi, nous croyons que, jusqu'à un certain point, M. Shields avait raison de nous dire que « ce sont les leaders qui, en excitant les hommes contre leurs patrons, font croire, surtout pendant les grèves, à l'existence plus imaginaire que réelle de mauvais sentiments entre les deux parties ».

VII. — LA GRÈVE DE 1894.

Nous avons examiné la condition matérielle et morale des mineurs, venons-en maintenant à l'étude de la grève elle-même.

Les lecteurs de la *Science sociale* se rappellent avoir vu, dans la livraison de décembre 1893, une étude de M. Paul de Rousiers sur la grève des mineurs en Angleterre. Cette grève formidable de quatre mois eût son contre-coup en Écosse. La demande de charbon augmenta, les prix s'élevèrent, et l'Écosse profita largement de l'interruption du travail en Angleterre. Les mineurs saisirent, bien entendu, l'occasion pour réclamer une augmentation de salaires qui fut partout accordée. Dans Fife, Kinross et Clackmannan, cette augmentation fut de un shilling et demi (1 fr. 85) par jour; dans l'Ouest, les mineurs obtinrent une augmentation permanente de 2 fr. 50, et, de plus, pendant trois semaines, une augmentation temporaire de 1 fr. 25 (1).

Mais, à partir du mois de décembre 1893, quand les mineurs anglais eurent repris le travail, les effets de la concurrence recom-

(1) Variations des salaires des mineurs de Fife, Kinross et Clackmannan depuis 1888 :

	Réduction %.	Augmentation %.
	—	—
1888 Janvier (4 sh.)		
— Décembre	»	5
1889 Février	»	10
— Juillet	»	5
— Octobre	»	5
— Novembre	»	12 1/2
1890 Janvier	»	12 1/2 (6 sh.)
1892 Janvier	7 1/2	»
— Mai	7 1/2	»
— Décembre	10	»
1893 Février	12 1/2	» (4 sh. 6)

mencèrent à se faire sentir. Pendant les premiers mois de 1894, le commerce du charbon subit une crise, de forts stocks s'accumulèrent et les prix baissèrent de 2 fr. 50 par tonne. Dans ces conditions, les coalmasters se déclarèrent obligés de réduire les salaires, et, au mois de mai, — c'est-à-dire à l'entrée de la belle saison, alors que la consommation allait diminuer, — ils annoncèrent une réduction de un shilling, dans l'Ouest de l'Écosse, de 20 % (1 fr. 40 en moyenne) dans l'East et le Mid-Lothians et de 12 1/2 % (5 pence = 0 fr. 625) dans Fife, Kinross et Clackmannan.

Au moment où les réductions ci-dessus furent annoncées, le salaire des mineurs était par jour :

Dans l'Ouest, 5 sh. 9 = 7 fr. 15.

Dans l'Est, 5 sh. 6 = 6 fr. 85.

	Réduction %.	Augmentation %.
	—	—
1893 Septembre	.	12 1/2 (5 sh.)
— Novembre	.	6 1/4
— Décembre	.	6 1/4 (5 sh. 6)
1894 Mai	12 1/2	— (5 sh.)

Variations des salaires des mineurs de l'Ouest de l'Écosse depuis 1888 :

1888 Janvier			3 sh. 6
— 1er Novembre augmentation de	6 pence		4 sh. 0
1889 17 Janvier —	3 —		4 sh. 3
— 11 Septembre —	6 —		4 sh. 9
— 23 Octobre —	6 —		5 sh. 3
— 13 Novembre —	6 —		5 sh. 9
Restent à 5 sh. 9 pendant 2 ans et demi.			
1892 10 Mai réduction de	6 pence		5 sh. 3
— 12 Octobre —	6 —		4 sh. 9
1893 17 Février —	6 —		4 sh. 3
— 1er Juin —	6 —		3 sh.
Restent à 3 sh. 9 pendant trois mois.			
— 15 Août augmentation de	1 shilling		4 sh. 9
— 2 Septembre —	1 —		5 sh. 9
— 28 Novembre. Avance limitée	1 shilling		6 sh. 9
— 19 Décembre réduction de	1 —		5 sh. 9
1894 19 Mai —	1 —		4 sh. 9

Nous croyons intéressant de donner également, d'après les Blue-Books officiels du gouvernement anglais, les prix moyens de la tonne de charbon pris à la mine (*pit bank prices*) depuis 1888. Ces prix sont une moyenne pour toute l'Écosse.

1888	3 sh. 11	4 fr. 90.	1891	6 sh. 5
1889	5 sh. 2		1892	5 sh. 9
1890	6 sh. 11		1893	5 sh. 9

M. John Wilson, directeur d'une grande compagnie minière de l'Ouest, déclarait, pendant la grève, que, en 1894, le prix de la tonne était tombé à 4 sh. 10 (6 francs).

Ces salaires étaient de 64 3/7, dans l'Ouest, et de 37 1/2, dans l'Est, au-dessus de ceux de 1888. Les salaires de 1888, qui sont toujours pris comme terme de comparaison, sont les plus bas qui aient été atteints dans les vingt dernières années, et c'est, pour les mineurs, une doctrine, que leurs salaires ne doivent jamais, quelles que soient les circonstances, tomber à un niveau plus bas.

L'annonce de ces réductions émut très naturellement les mineurs; cependant ils ne se mirent pas en grève dès que le salaire eut été réduit. Ils se bornèrent à protester et continuèrent le travail pendant deux semaines environ, en attendant les décisions de la Fédération des mineurs de Grande-Bretagne.

Celle-ci se réunit le 29 mai, à Carlisle, sous la présidence de M. Samuel Woods, député du Sud-Galles, et vota une résolution conseillant aux mineurs écossais de se mettre en grève si la réduction était maintenue; au nom de leurs associations respectives, les délégués anglais promirent de soutenir la grève par des envois d'argent. Quelques jours plus tard, le 7 juin, la question de la grève fut soumise au vote des mineurs, — les non-unionistes étant admis à voter aussi bien que les unionistes, — et une majorité de 11.000 voix sur 40.000 votants, se prononça pour la cessation du travail. Nous donnons ci-après les résultats par districts :

	Pour la Grève.	Contre la Grève.
Lanarkshire Federation	7.322	7.244
Les trois collieries (à Wishaw et Morningside. — Lanarkshire).	113	409
Renfrewshire	891	221
Ayrshire	4.015	1.448
Forth et Clyde	4.307	2.228
West-Lothian	1.686	651
Mid et East Lothians	3.528	230
Fife et Kinross	3.203	1.859
Clackmannan	611	200

(1) On voit donc qu'après la réduction de mai 1894, les mineurs de Fife, Kinross et Clackmannan recevaient, pour 8 heures de travail, 3 pence de plus que les mineurs de l'Ouest pour 9 ou 10 heures. Quant aux mineurs de l'East et Mid-Lothians, leur salaire étant réduit de 20 % restait inférieur à celui de leurs camarades de l'Ouest.

Soit un total, *pour* la grève, de 25.677 et, *contre* la grève, de 14.490.

Les 3.000 ouvriers des mines de schiste, et les 7.000 ouvriers des mines de fer étant hors de cause, les 7.000 jeunes garçons au-dessus de seize ans et les 10.000 *oncost men* n'ayant pas le droit de vote, le nombre des *colliers* se trouve réduit à 47.000. Le parti, de la grève ayant réuni plus de 25.000 voix, avait donc la majorité absolue, alors même que les 7.000 abstentionnistes eussent été opposés à la cessation du travail.

Ce qui frappe, dans les chiffres ci-dessus, c'est que les partisans de la grève ont été mis en minorité dans le comté très *irished* de Lanark (qui comprend les trois collieries). Dans les autres districts, au contraire, aussi bien de l'Est que de l'Ouest, ils ont eu des majorités écrasantes. A première vue, cela semble contredire ce que nous avons dit plus haut, que les mineurs de l'Est sont moins excitables et plus modérés que ceux de l'Ouest; il est pourtant facile de tout expliquer. D'abord, on doit remarquer que les adversaires de la grève n'ont eu la majorité que dans le Lanarkshire. Or, si ce comté renferme une grande quantité d'Irlandais, les mineurs écossais y sont au moins aussi nombreux. Ils se sont rendu compte qu'avec une multitude de mineurs imprévoyants et des unions pauvres et mal organisées, la victoire était plus que douteuse, — vérité que les journaux libéraux et conservateurs répétaient chaque jour, — et ils ont voté contre la grève. Dans l'Est, au contraire, et ceci est surtout vrai pour Fife, Kinross et Clackmannan, les mineurs se firent illusion, non sur la force très réelle de leurs unions, mais sur celle de leurs camarades de l'Ouest et des coalmasters. Puis une raison toute particulière en faveur de la grève fut mise en avant. M. John Weir l'exposa, avec une grande force, aux membres du comité de l'Union des mineurs de Fife et Kinross. Il fit remarquer que l'Union ayant adhéré à la Fédération britannique était *engagée d'honneur* à agir d'après les principes et les règlements de la Fédération. Il fallait, ou bien combattre, ainsi que la Fédération l'avait décidé, ou bien se séparer de la Fédération, ainsi qu'avaient fait, pendant la grève de 1893, les mineurs du Durham et

du Northumberland. Les mineurs de Fife et Kinross, qui avaient adhéré à la Fédération quelques mois auparavant, après le succès (1) de la grève des mineurs anglais, se décidèrent à ne pas prendre ce dernier parti. Le sentiment de loyauté à la Fédération prévalut chez ces vieux Trade-Unionistes; et, croyant au succès final, sans se dissimuler que la lutte serait dure et longue, ils votèrent pour la grève.

Après le vote du 7 juin, le travail eût dû cesser dans toutes les collieries. Mais comme les mineurs de Fife, Kinross et Clackmannan sont, par suite de leurs conventions, obligés de prévenir leurs patrons deux semaines à l'avance de leur intention de cesser le travail, on attendit l'expiration de ce délai afin que la grève commençât partout le même jour.

Dans l'intervalle, vers la mi-juin, la Fédération des mineurs d'Écosse se réunit à Glasgow pour discuter certains points relatifs à la grève. Entre autres, il fallait décider s'il serait permis aux mineurs de reprendre du travail dans les collieries où la réduction du mois de mai serait retirée, ou si la grève ne cesserait que quand tous les coalmasters auraient cédé. La majorité des délégués se prononça pour le principe du tout ou rien, et contre tout *partial settlement*.

Les effets de ce vote se firent bientôt sentir. Plusieurs importants coalmasters non associés de l'Ouest offrirent, dès le début de la grève, nous a dit, M. Smilie, de reprendre le travail aux conditions anciennes; mais, par suite du vote de Glasgow, leur proposition fut refusée.

Le travail cessa donc partout, le 26 juin, et, pendant les cinq premières semaines la grève ne fut signalée par aucun incident. Les mineurs restèrent chez eux, les coalmasters ne donnèrent pas signe de vie; et, à part quelques violents discours de M. Chisholm Robertson contre ces derniers, violences contre lesquelles protestèrent tous les *leaders* de l'Est et la grande majorité de ceux de l'Ouest, — la grève resta *respectable* dans toute l'acception du mot.

(1) Voir à ce sujet la *Science sociale*, décembre 1893 : *La Grève des Mineurs anglais*.

Vers la fin de juillet, un fait important se produisit. Les mineurs anglais des Midlands ayant été avertis, pendant le mois de juillet, d'une réduction prochaine de 20 %, demandèrent à leurs patrons une entrevue et, après force discussions, il fut convenu que la réduction ne serait que de 10 %, et que les salaires ainsi réduits ne pourraient être réduits à nouveau pendant dix-huit mois. C'est ce qu'on appela, et que nous appellerons nous-même dans la suite de cette étude *Federation terms*, conditions de la Fédération. La Fédération Britannique, qui avait contribué, pour une grande part, à cet arrangement à l'amiable, recommanda aux mineurs écossais de tâcher d'obtenir des conditions semblables, et de reprendre le travail dans toutes les collieries où elles seraient accordées. Deux ou trois coalmasters non associés du Lanarkshire se déclarèrent prêts à concéder ces conditions, mais la Fédération des mineurs d'Écosse, liée par son vote de Glasgow, n'accepta pas leurs offres.

C'était la seconde fois que le vote de Glasgow empêchait une reprise partielle du travail ; mais la majorité des mineurs avaient fini par comprendre que ce vote était contraire à leurs intérêts. Aussi, le 10 août, la Fédération des mineurs d'Écosse vota, par 35 voix contre 31, une résolution conseillant aux mineurs d'accepter les *Federation terms*. Le chef des 31 opposants était M. Chisholm Robertson qui déclara que « ce vote équivalait à l'abandon virtuel de la cause des mineurs », et que ceux-ci ne devraient reprendre le travail que lorsque la réduction tout entière aurait été retirée. M. Weir, au contraire, soutint énergiquement la politique de la Fédération Britannique, y compris le principe du « partial settlement, » et contribua pour une grande part au vote favorable que nous avons rapporté plus haut. A partir de ce jour, la Fédération écossaise fut divisée en deux fractions ouvertement hostiles : une minorité conduite par M. Robertson, et une majorité dont M. Weir fut le chef principal.

Il fut également résolu, le 10 août, que la question de la reprise du travail, « aux conditions de la Fédération », serait soumise aux mineurs eux-mêmes. Le vote eut lieu le 29 août, et, malgré la campagne très violente menée par M. Robertson contre

la Fédération Britannique, les « Federation terms » furent acceptés par une majorité de 4.475 voix sur 46.359 votants. Nous donnons ci-dessous les résultats par districts.

	Pour les « Federation terms ».	Contre les « Federation terms ».
Forth et Clyde	1790	7764
West Lothian	2065	321
Lanarkshire	7359	9014
Renfrewshire	1206	290
Ayrshire	3688	2796
Fife et Kinross	5332	221
Clackmannan	856	54
East et Mid-Lothians	3121	482
	25.417	20.942

On voit, par ces chiffres, que, dans le district de Forth et Clyde, M. Robertson obtint une énorme majorité, et que sa politique fut également approuvée dans le Lanarkshire. Et cependant les districts qui votèrent pour lui étaient de ceux où la détresse était la plus grande. Alors que, dans l'Est, les mineurs vivaient sans trop de privations sur les fonds de leurs Unions, sur les levées de la Fédération britannique et surtout sur leurs propres économies, beaucoup des mineurs de l'Ouest n'auraient pu nourrir leurs familles, si des *soup kitchens* (sortes de fourneaux économiques), soutenus en grande partie par la charité privée, ne leur avaient distribué des secours en nature.

Mais le plus déplorable est qu'un grand nombre d'ouvriers étaient privés de travail sans s'être mêlés en rien à la grève; nous voulons parler des *ironworkers* (ouvriers de l'industrie du fer), qui sont, dans le Lanarkshire, aussi nombreux que les mineurs. Le charbon ayant monté à des prix très élevés, la plupart des fonderies et des aciéries furent obligées de fermer leurs portes, dès le mois de juillet, pour ne pas travailler à perte, et restèrent fermées jusqu'à la fin de la grève. Encore plus mal organisés que les mineurs, ne recevant pas, comme eux, des secours en argent, ce furent eux certainement qui souffrirent le plus du conflit entre les coalmasters et leurs hommes.

Les *partial settlements* étant enfin permis, quelques collieries rouvrirent leurs portes et 2.500 hommes environ repri-

rent le travail aux « conditions de la Fédération ». La plupart de ces collieries se trouvent dans le Lanarkshire, et, bien entendu, ne font pas partie de l'Association. Mais il fut convenu que les « Federation terms » ne resteraient en vigueur après la fin de la grève que si les coalmasters associés les concédaient également. On devine sans peine les motifs qui poussèrent quelques coalmasters à rouvrir leurs portes. Le charbon ayant beaucoup augmenté de prix depuis le commencement de la grève, ils ne pouvaient manquer de réaliser des bénéfices.

Un de ces coalmasters, dont la colliery, — employant 80 mineurs presque tous Irlandais, — se trouve tout près de Glasgow, nous a donné les détails suivants : « A cette colliery, nous n'exportons pas du tout au dehors, nous n'extrayons que du *house-coal* (charbon pour les usages domestiques), et nous avons une clientèle que nous tenons à conserver. Quand la grève a commencé, nous avions un stock de 4.000 tonnes qui a été vite épuisé. Alors nous avons acheté du charbon anglais qui, sur wagon en gare de Glasgow, nous coûtait 15 shillings et demi la tonne, et pour lequel nous avions encore 1 shilling et 8 pence de frais supplémentaires par tonne. Le charbon nous revenait donc à 17 shillings et 2 pence (21 fr. 45) la tonne; or il contenait environ 40 0/0 de *dross* que nous ne pouvions vendre que 10 shillings la tonne; nous étions en perte. Alors, afin de conserver nos clients (*to keep our customers good*), nous avons accepté les *Federation terms*. La grève finie, nous nous réglerons sur les autres coalmasters. »

Pas un des coalmasters de l'Est ne céda, non plus qu'aucun des coalmasters associés de l'Ouest ; or, ce sont eux qui emploient les $\frac{4}{5}$ et plus des mineurs. La grève continua, marquée dans quelques districts du Lanarkshire, et surtout à Hamilton et à Motherwell, par des troubles assez sérieux que la police réprima avec énergie, et dans lesquels, s'il faut en croire la presse, les Irlandais jouèrent un rôle notable. Ces troubles furent causés par des démonstrations contre les *blacklegs* (ouvriers ayant repris le travail ou ne l'ayant pas quitté) qu'il fallut protéger contre les patrouilles (*pickets*), qui essayaient de les persuader, à

force de raisons et de coups, de cesser le travail. Dans l'Est, au contraire, la grève resta *respectable* jusqu'à la fin.

Car la fin approchait. Malgré les harangues enflammées de M. Chisholm Robertson, malgré les sommes d'argent considérables envoyées d'Angleterre, quelques milliers de mineurs du Lanarkshire, en particulier de Hamilton, reprirent le travail vers la fin de septembre aux conditions des coalmasters. En une semaine, leur nombre monta à plus de 20.000 ; cette fois ce n'était pas seulement le Lanarkshire qui abandonnait la lutte, mais Forth et Clyde et l'Ayrshire, tout l'Ouest, en un mot. Malgré les efforts qui furent faits pour les ramener dans le droit chemin de la grève et de la famine, ces *blacklegs* ne voulurent rien entendre : « Pour les persuader de cesser le travail, disait un délégué dans une conférence de la Fédération écossaise, à laquelle nous assistions, il faudrait un *picket* aussi nombreux qu'eux. » Le 10 octobre, 50.000 hommes (y compris les *oncost men* et les jeunes garçons) travaillaient dans les collieries de l'Ouest, mais les grévistes tenaient ferme dans Fife, Kinross et Clackmnanan, et dans l'East et le Mid-Lothians, et la Fédération Britannique, liée par ses règlements, était obligée de leur continuer ses subsides. Tout espoir d'obtenir les « Federation terms » était perdu, mais il en coûtait aux énergiques mineurs de l'Est de s'avouer vaincus.

Cette prolongation de la grève pouvait avoir les conséquences les plus fâcheuses. Dans l'Est, en effet, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette étude, la plus grande partie de la houille extraite est exportée par navire, principalement dans les ports de la Baltique, où les charbons allemands lui font une redoutable concurrence. Si les grosses commandes de l'entrée de l'hiver étaient manquées, il s'ensuivait, pour les coalmasters, une perte énorme, et la crise très forte que subissait le commerce du charbon ne pouvait que s'accroître en Écosse. Aussi les coalmasters de Fife, Kinross et Clackmannan avertirent-ils leurs ouvriers que, s'ils ne reprenaient pas le travail, ils feraient appel à d'autres. De plus, ils enjoignirent à ceux des mineurs qui habitaient des maisons appartenant aux compagnies d'avoir à les

quitter dans un délai déterminé (1). Cette menace heureusement n'eut pas besoin d'être mise à exécution, car le 22 octobre les mineurs de l'Est reprirent partout le travail après dix-sept semaines de grève. Pas un seul d'entre eux n'a été renvoyé ou molesté pour participation à la grève.

Un incident, que nous avons plaisir à rapporter, signala les derniers jours de la grève dans le Clackmannanshire. Le directeur de l'*Alloa Coal C°*, ayant appris que beaucoup de familles de mineurs étaient sans feu, fit distribuer 20 tonnes de charbon entre ceux qui, avant la grève, travaillaient à sa colliery. Le *Dunfermline Journal* du 27 octobre, auquel nous empruntons ce détail, dit que les mineurs ont apprécié ce présent bien au delà de sa valeur intrinsèque, et que cette façon d'agir contribuera à maintenir les bons rapports existant entre employeurs et employés dans le comté de Clackmannan.

VIII. — RÉSULTATS DE LA GRÈVE.

Quels sont les résultats de ces dix-sept semaines de grève?

Au point de vue de l'intérêt des mineurs, il est impossible de nier qu'ils ne soient déplorables. Non seulement les mineurs n'ont pas obtenu le retrait de la réduction contre laquelle ils ont lutté, mais ils ont dépensé des sommes énormes pour arriver à ce résultat négatif. Les 2 millions de francs que les mineurs d'Angleterre leur ont envoyés (2) et les 380 et quelques mille francs que possédaient leurs unions ont été sacrifiés en vain. C'est en vain

(1) Les mineurs logés dans des maisons appartenant aux compagnies ont le montant de leur loyer retenu sur leur paie de quinzaine. N'ayant pas travaillé depuis seize semaines, ces mineurs n'avaient donc pas payé leur loyer.

(2) Au 3 octobre, c'est-à-dire au commencement de la quinzième semaine de la grève, les mineurs écossais avaient reçu de toutes provenances environ 70.000 livres sterling (1.750.000 fr.). La Fédération Britannique avait souscrit 58.000 livres, l'Union des mineurs du Durham 400 livres et l'Union de Northumberland 3.500 livres; le Pays de Galles n'avait envoyé que quelques centaines de francs. Le 17 octobre, un nouveau chèque de 140.000 francs fut envoyé par les mineurs des Midlands affiliés à la Fédération, les mineurs du Durham de leur côté envoyèrent 10.000 francs, ceux de Northumberland 12.500 francs, et les souscriptions individuelles des mineurs gallois fournirent encore 2.000 francs. Les chiffres des sommes reçues entre le 3 et le 17 octobre nous manquent, mais nous savons que le chiffre total des sommes envoyées par la Fédération Britannique monte à 1.850.000 francs environ.

que les prévoyants mineurs de l'Est auront dépensé une grande partie de leurs économies, et que beaucoup de leurs camarades de l'Ouest auront, pendant deux mois et demi, été en proie à la misère à laquelle leur imprévoyance les condamne dès que le travail vient à manquer. C'est en vain que tous se seront privés, pendant quinze semaines dans l'Ouest et dix-sept semaines dans l'Est, d'un salaire moyen (après réduction) de 31 francs par semaine (1). M. Smilie nous disait au commencement d'octobre qu'il faudrait aux mineurs au moins deux ans pour regagner la situation qu'ils avaient avant la grève. Nous pouvons affirmer, d'après le témoignage d'autres leaders et de mineurs eux-mêmes, que ces deux ans ne sont qu'un minimum. Bien entendu, il ne faudra pas si longtemps aux mineurs irlandais pour payer les dettes qu'ils ont pu contracter pendant la grève, d'autant plus qu'ils n'ont guère de crédit, chez les aubergistes en particulier. Mais les mineurs écossais n'auront pas trop de deux à trois ans pour réparer la large brèche faite à leurs économies.

Un résultat de moindre importance, mais que nous devons quand même signaler, est que, dans un certain nombre de collieries de l'Ouest, les mineurs ont dû accepter le samedi pour *idle day* au lieu du jeudi, les coalmasters ayant résolu de ne pas séparer les deux jours de repos. Du reste, les mineurs de quelques collieries de l'Ouest, voulant rattraper le temps perdu, se sont mis à travailler six jours par semaine, sans se soucier le moins du monde des règlements antérieurs.

Les unions de mineurs, elles aussi, sortent affaiblies de la lutte; non seulement elles ont épuisé leurs fonds, mais, chose plus grave, leur prestige est entamé dans l'Ouest de l'Écosse. La confiance assez enfantine que les mineurs irlandais avaient dans des unions peu nombreuses, mal organisées et sans ressources, a disparu. De plus, la désunion existe maintenant dans la Fédération écossaise; il y a, en quelque sorte, des radicaux conduits par M. Chisholm Robertson, et des modérés ayant à leur tête MM. Weir, Smilie, Brown

(1) On estime à 32.250.000 francs le montant des salaires perdus par les grévistes. Cette somme se répartit comme il suit : Fife, Kinross et Clackmannan 5 millions; — East et Mid-Lothians et West Lothians, 2 millions; — autres districts, 25.250.000 francs.

(agent de l'East and Mid-Lothians Association) et Wilson (de West Lothians). « La grande majorité des mineurs est avec ces derniers, mais les exaltés de tous les districts de l'Ouest restent fidèles à M. Robertson. Celui-ci, pendant les deux derniers mois de la grève, a chaque jour accusé la Fédération Britannique d'avoir sacrifié les mineurs écossais aux mineurs anglais, et d'avoir causé l'insuccès de la grève en proposant les « Fédération terms ». La position de la Fédération Britannique n'est donc plus aussi bonne qu'au mois de mai dernier et son prestige, à elle-aussi, se trouve très diminué dans l'Ouest de l'Écosse.

Dans l'Est, les mineurs savent mieux à quoi s'en tenir et ne reprochent pas à leurs unions de n'avoir pu faire l'impossible; les pertes d'argent qu'ils ont subies seront réparées avec le temps. Après une période assez dure, l'Union de Fife, Kinross et Clackmannan s'est bien relevée des suites d'une grève de seize semaines en 1877; elle se relèvera probablement sans plus de peine de celle de 1894. Ce que nous avons entendu appeler, dans l'Ouest, l'égoïsme des unionistes de Fife et Clackmannan, aura même eu pour résultat de leur amener de nouveaux adhérents. Dans Fife, Kinross et Clackmannan, en effet, les unionistes ont d'abord gardé, pour eux seuls, les fonds de leurs unions et les levées de la Fédération Britannique (1) et se sont bornés à voter 25.000 francs aux 2.500 grévistes non affiliés; ce n'est que vers la fin de la grève qu'ils ont consenti à leur donner une paie de grève (*strike pay*) égale à la leur, mais ce secours a été donné seulement parce que les non-unionistes ont promis de se joindre à l'Union (2).

(1) La Fédération Britannique, comme les autres Trade-Unions, ne soutient que ses adhérents; les non-unionistes n'avaient pas droit à un centime des levées anglaises. — Les mineurs unionistes écossais n'étant que 31.500, l'Union de Fife et Kinross, comptant 6.500 membres, et celle de Clackmannan 700 environ, avaient droit à près du quart des levées anglaises.

(2) Il n'est que juste de dire que les unionistes de Fife et Kinross et de Clackmannan ont aidé les non-unionistes *individuellement* en leur donnant une forte part et quelquefois la totalité des souscriptions locales. Mais, à ces derniers, l'Union n'a donné que 40 francs, alors qu'elle a donné à ses adhérents 110 francs et, de plus, un secours spécial pour les enfants au-dessous de douze ans, qui est monté, en moyenne, à 11 fr. 25 par chef de famille.

Dans tout le reste de l'Écosse, au contraire, y compris l'East et le Mid-Lothians, les unionistes ont partagé également avec les non-unionistes afin de les empêcher de reprendre le travail; aussi ont-ils touché chacun beaucoup moins que les mineurs de Fife et Kinross. Dans l'Ouest, le montant des deux premières *strike pays* ne s'élève qu'à 9 fr. 80, et à 12 fr. 50 environ dans l'East et le Mid-Lothians, où l'association locale, comme nous l'avons vu, possédait 25.000 francs. Dans Fife et Kinross, les unionistes touchèrent 45 francs. Au 3 octobre, c'est-à-dire au commencement de la quinzième semaine, les mineurs de l'Ouest n'avaient reçu que 22 fr. 50 par homme, soit une moyenne de 3 francs par quinzaine, les quelques francs de plus qui leur revenaient ayant été retenus pour subvenir aux frais des *soup-Kitchens*. Dans l'East et le Mid-Lothians, les grévistes ont touché en moyenne 1 fr. 25 de plus que leurs camarades de l'Ouest.

Quant aux coalmasters, ils ont souffert de grandes pertes, par suite de la suspension du travail, mais ils ont remporté une victoire complète. L'utilité de leurs associations leur a été nettement démontrée, et la leçon n'a pas été perdue pour eux. Sur l'initiative de *l'Airdrie, Slamannan and Bathgate Coalmasters' Association*, le projet déjà conçu depuis longtemps de fédérer leurs associations locales a été mis à exécution au milieu d'octobre, de sorte qu'il existe maintenant une fédération de coalmasters écossais ayant des règles et un but semblables à ceux de l'Association du Lanarkshire. Le droit de vote des membres de la Fédération sera proportionnel à la production de leurs collieries, et la souscription a été fixée à 0 fr. 05 par tonne (la levée ne devra jamais excéder 0 fr. 10 par tonne) jusqu'à ce qu'un fonds de 150.000 francs par million de tonnes de houille extraite ait été constitué.

Le commerce du charbon a évidemment beaucoup souffert de la grève. On estime à plus de 13 millions la perte subie par Glasgow, Ardrossan, Ayr, Alloa, Grangemouth, Leith, Burntisland, Dysart et les autres ports d'où l'on expédie le charbon. « Néanmoins, nous disait vers la mi-octobre un des principaux exportateurs de Glasgow, le commerce du charbon se relèvera

sans peine dès que les mineurs se seront remis au travail. Les prix baisseront et la demande augmentera. »

Nous avons déjà dit que toutes les fonderies de fer et d'acier ont dû fermer leurs portes pendant les mois d'août et de septembre ; c'est assez dire combien la grève leur a été préjudiciable. L'industrie de la construction des navires et, avec elle, toutes celles qui consomment de la houille ont également subi des pertes importantes ; il leur a fallu, en effet, payer en moyenne 6 fr. 25 de plus par tonne de combustible qu'on devait faire venir d'Angleterre.

IX. — CAUSES DE L'ÉCHEC DES MINEURS. — CONCLUSIONS.

Nous n'aurions pas fini notre tâche si nous n'analysions les causes de l'échec des mineurs. Et d'abord le moment était-il bien choisi pour faire grève ? « Nous n'avions pas le choix, nous a dit M. Smilie, puisqu'il fallait cesser le travail au moment où l'on réduisait les salaires. Puis on était au commencement de l'été, et le beau temps permet de vivre à meilleur compte. Quant au commerce du charbon, il est vrai qu'il subissait une crise. » Pour M. Weir également, la crise ne pouvait être niée ; mais ajoutait-il, elle n'était pas plus forte qu'en Angleterre en 1893, quand la grande grève fut déclarée. Les coalmasters eussent pu certainement accorder les Federation terms.

Pour M. Chisholm Robertson et ses amis, ce sont, au contraire, les Federation terms qui sont cause de tout le mal. Du jour où, sur le conseil de la Fédération Britannique, les mineurs réduisirent leurs demandes, les patrons virent que la Fédération abandonnait les Écossais et restèrent inébranlables dans leur refus de toute concession.

M. John Burns, député socialiste de Londres-Battersea, nous a déclaré, de son côté, que si les mineurs écossais ont été vaincus, c'est parce qu'ils se sont joints trop tard à la Fédération Britannique, qu'ils étaient mal conduits (ceci est une allusion aux dissensions intestines de la Fédération écossaise), et que, dans certains districts, ils étaient entièrement désorganisés.

Nous avouons ne pas bien voir en quoi le fait d'avoir adhéré très tard à la Fédération Britannique a empêché le succès de la grève. La Fédération a envoyé aux mineurs écossais des sommes très considérables; M. Weir et les autres leaders déclarent qu'elle a loyalement rempli ses devoirs envers eux; que pouvait-elle faire de plus? Mais il est certain que les dissensions entre leaders ont eu une fâcheuse influence sur le moral des mineurs de l'Ouest. Il est non moins certain que, tant que ces derniers ne seront pas mieux organisés et plus disciplinés, tant que leurs unions n'auront pas envisagé la perspective d'un conflit et ne s'y seront pas préparés d'une manière sérieuse, — c'est-à-dire en exigeant une cotisation qui permette la constitution d'un fonds de grève considérable, — leurs chances de succès, en cas de grève, sont réduites au minimum.

Ces réserves étant faites, nous devons dire que les mineurs, eussent-ils été bien organisés et dirigés par des chefs unis, n'eussent pas triomphé quand même. M. John Burns ne semble pas tenir compte du principal facteur, la situation du commerce du charbon. La crise qui sévissait à ce moment nécessitait un abaissement du prix de revient, et ceci ne pouvait s'obtenir que par une réduction des bénéfices des coalmasters et du coût de la main-d'œuvre. Les royalties, les loyers de terrain, l'amortissement du capital, l'entretien des bâtiments et machines ne variant pas, il n'y avait de diminution possible que sur ces deux chefs.

Nous avons entendu des mineurs nous dire qu'ils voulaient que les coalmasters réduisissent leurs profits pour maintenir les salaires. Cela est très beau, mais il y a une limite à tout. On ne fait pas travailler à perte et il est rare qu'on veuille bien se donner beaucoup de peine pour peu de profit. Avec des patrons qui patronnent, cela peut encore se produire pendant un court espace de temps, pendant une crise qu'on suppose passagère, mais quand on n'a aucune donnée sur la longueur de la crise, il n'y faut pas songer.

Aussi certains mineurs et leurs amis, reconnaisant bien que ce système est impraticable, ont-ils songé à un autre tout aussi impraticable. Pour eux, les coalmasters et les mineurs devraient

se coaliser pour imposer aux acheteurs de charbon un prix assez élevé ; de cette façon les mineurs pourraient avoir un *living wage* (littéralement, un salaire qui permet de vivre) et les coalmasters un bénéfice rémunérateur. Il faut, disent les défenseurs de ce système, fixer le prix du charbon d'après les salaires des ouvriers, et non pas fixer les salaires d'après le prix du charbon. Nous n'avons pas à nous arrêter longtemps sur ce système ; il est évident que, tant que la concurrence actuelle continuera d'exister, il est impraticable, et nous ne croyons guère qu'une entente internationale pour régler et contrôler la production de la houille soit aussi facile que le prétend un ingénieur belge, M. Loevy, qui s'est fait sur le continent le défenseur de ce système (1).

Nous avons prononcé le mot *living wage*. Cette théorie du living wage a obtenu un grand succès auprès des mineurs de Grande-Bretagne, et on en parle sans cesse dans Fife, alors que dans l'East et Mid-Lothians et dans l'Ouest il nous a semblé et on nous a dit qu'on ne s'en préoccupe guère. Mais les mineurs sont fort embarrassés, quand on leur demande ce qu'ils entendent par là, et quel devrait être le montant du living wage (2). Au fond, ils appellent du nom de living wage un salaire plus élevé que celui qu'ils touchent quand ils en parlent, et qu'ils cherchent à obtenir par l'agitation et les autres moyens à leur portée. C'est ainsi que, pendant leur lutte pour les Federation terms, des mineurs de Fife nous disaient qu'il serait juste de le leur accorder, parce que le salaire qu'ils toucheraient (5 shillings et 3 pence, — les coalmasters ne voulaient donner que 5 shillings) constituait un living wage : c'était, disaient-ils, le living wage reconnu par la Fédération Britannique.

(1) Pour l'exposé du système Loevy, nous renvoyons le lecteur à la circulaire n° 1000 du Comité Central des Houillères de France.

(2) Pas plus embarrassés du reste que toutes les autres personnes qui en parlent. Nous avons sous les yeux un pamphlet « The Living wage » écrit par le directeur du journal socialiste *The Clarion*, et une enquête faite par un journal de Leeds, *The Mercury*. L'écrivain socialiste passe à côté du sujet, et de l'enquête très intéressante et très suggestive du *Leeds Mercury* il ne se dégage pas grand'lumière sur ce point. Personnellement, nous croyons, avec M. Th. Burt, député ouvrier à la Chambre des Communes, que « le living wage n'est qu'une phrase et est impossible à définir ».

On pourrait se demander aussi pourquoi le gouvernement, ou plus exactement des membres du gouvernement, n'ont pas offert leurs bons offices pour le règlement du conflit, l'action de lord Rosebery pendant la grève des mineurs anglais en 1893 constituant un précédent qui peut paraître encourageant. Mais la situation n'était pas du tout la même en Angleterre qu'en Écosse. En Angleterre, les deux parties en lutte étaient d'une force à peu près égale, et la grève traînait en longueur sans donner à l'une un avantage notable sur l'autre; en fait, il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus, et l'arrangement conclu ne l'a été que pour la période très courte pendant laquelle les prix du charbon ont été élevés par la disette causée par la grève (1). Mais, en Écosse, l'une des parties, les coalmasters, était bien plus forte que l'autre, et, de plus, les faits, à notre avis, parlaient en sa faveur; une proposition d'arbitrage n'aurait pas eu de raison d'être. Un arbitrage à Carmaux pouvait se comprendre, puisqu'il s'agissait d'une question d'amour-propre, d'une affaire politique; mais *en Écosse, la politique n'intervenait pas le moins du monde dans la dispute.* Qu'eussent pu répondre des arbitres aux coalmasters écossais leur disant : « Nous ne pouvons payer nos ouvriers plus de tant, par suite de la baisse du produit. » On ne pouvait imposer aux coalmasters les désirs des mineurs et on n'y a pas songé. Il n'y a donc pas eu intervention de la part des membres du gouvernement.

Mais des hommes investis de fonctions publiques ont cependant essayé d'amener les parties en litige à une entente. C'est ainsi que le lord Provost de Glasgow réunit, dans les premiers jours d'août, les représentants des mineurs et des patrons, pour discuter la question de la reprise du travail; mais cette conférence n'aboutit pas. Il n'y avait pas de quoi encourager une intervention venant de plus haut.

Il est question de former en Écosse des *Conciliation Boards*, composés de délégués des mineurs et de patrons à nombre égal, ayant pour président un homme indépendant jouissant de l'es-

(1) Voir dans la *Science sociale*, décembre 1893 : *La grève des mineurs en Angleterre*, par M. Paul de Rousiers.

time publique. Nous croyons que de tels Boards sont très désirables; les services rendus par ceux qui existent en Angleterre parlent hautement en leur faveur.

Une dernière remarque, pour finir cette longue étude. Dans la dernière réunion des mineurs de Fife et Kinross, M. John Weir a dit que si les mineurs étaient battus, ce n'était pas pour toujours, et qu'au bout de peu de temps, — il a même dit deux ans si nous en croyons le *Dunfermline Journal*, — la lutte pour le living wage reprendrait. Mais il est absolument certain, d'après le bilan que nous avons établi de leur situation après la défaite, que les mineurs sont hors d'état d'entreprendre, avant de longues années, une nouvelle grève s'étendant à l'Écosse tout entière. En faisant entrevoir, en promettant en quelque sorte aux mineurs une revanche prochaine, M. Weir assume une lourde responsabilité. Son discours ne pourrait avoir comme résultat que l'établissement de mauvais rapports entre les coal-masters et leurs ouvriers. Espérons qu'il n'en sera rien et que la cessation de la crise sur le charbon permettra un relèvement des salaires qui ramènera le bien-être chez les mineurs écossais. Ils ont surtout besoin d'une longue période de calme et de travail.

J. Bailhache.

LE BONHEUR DE VIVRE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE.

Sir John Lubbock, qui avait publié, il y a deux ans, un volume sous ce titre, vient de nous en donner un second sur le même sujet (1). On aura une idée du succès extraordinaire qu'a obtenu cet ouvrage en Angleterre, quand on saura que le premier volume a été traduit sur la vingtième édition et le second sur la soixante-dix-septième.

Vous allez penser que l'auteur a trouvé le secret du bonheur et qu'il le livre pour quelques shellings seulement à ses contemporains. S'il en était ainsi, il faudrait avouer que les Anglais ne sont pas difficiles, car ces deux volumes ne sont, en somme, qu'un recueil de sentences et de citations empruntées à tous les écrivains connus. C'est au moyen de cette compilation que l'auteur entend prouver que l'homme doit s'estimer très heureux de vivre.

Pour démontrer sa thèse, sir John Lubbock passe successivement en revue tous les sujets de bonheur que l'homme rencontre autour de lui : la satisfaction du devoir accompli, le plaisir de lire tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, les bienfaits de l'amitié, l'agrément des voyages et l'agrément du foyer, les jouissances scientifiques, l'amour, l'art, la poésie, la musique, les beautés de la nature, etc.

Il se montre d'un bout à l'autre d'un optimisme si candide

(1) *Le Bonheur de vivre*, 2 vol. in-12; librairie Félix Alcan.

qu'on est vraiment désarmé contre lui : « J'ai entendu parler maintes fois, dit-il, de l'ingratitude et de l'égoïsme de ce monde. Peut-être le dois-je à ma bonne fortune, mais je n'ai jamais éprouvé l'un ou l'autre de ces cruels fléaux ». — Voilà qui est vraiment bien extraordinaire, ou bien naïf!

Ceci ne ne l'est pas moins : « Nous sommes en réalité plus riches que nous ne croyons. Nous entendons souvent parler de la soif de posséder. On porte envie aux grands propriétaires et on considère comme un bonheur de posséder de vastes terres. Mais trop souvent, comme le dit Emerson, si vous possédez de la terre, la terre vous possède. D'ailleurs n'avons-nous pas, dans un sens élevé, des milliers d'acres qui nous appartiennent en propre? Les communaux, les chemins, les sentiers et le bord de la mer, l'immense étendue de nos côtes si variées d'aspect, tout cela n'est-il pas à nous (!!)? Nous sommes tous de grands propriétaires sans le savoir (!!). Ce qui nous manque, ce n'est pas la terre, mais la faculté d'en jouir. Cet immense avantage a encore l'avantage de n'imposer aucun travail, de ne réclamer aucune gestion. Le propriétaire a des soucis, mais le paysage appartient à la première personne qui a des yeux pour regarder. Aussi Kingsley appelait les bruyères autour d'Eversley, « mon « jardin d'hiver », non qu'elles fussent à lui légalement, mais dans un sens idéal qui fait que dix mille personnes peuvent posséder la même chose. »

Tout le livre est empreint d'un optimisme aussi robuste et s'appuie sur des arguments de cette force. Manifestement ce n'est pas une argumentation aussi faible, aussi banale, qui a pu séduire les lecteurs anglais et qui a fait le succès de l'ouvrage. Et, d'autre part, pourquoi ce même ouvrage a-t-il eu si peu de succès de ce côté de la Manche? Pourquoi toute cette démonstration, toutes ces citations accumulées nous font-elles sourire?

Il est intéressant de s'en rendre compte à l'aide de la Science sociale; mais, pour cela, il faut pénétrer plus avant que ne l'a fait sir John Lubbock dans cette grosse et éternelle question du Bonheur.

I. — DE QUELQUES ÉLÉMENTS INSUFFISANTS DE BONHEUR.

Définissons d'abord le mot.

Nous entendrons, si vous le voulez bien, par ce mot de Bonheur, l'état de satisfaction des gens qui réussissent à surmonter vraiment les difficultés matérielles et morales de la vie.

En introduisant dans la définition les mots « matérielles et morales », nous atteignons également la satisfaction des deux grands besoins de l'humanité, ceux du corps et ceux de l'âme ; et cela constitue bien tout l'homme.

Il nous faut d'abord réduire à leur juste valeur certains éléments que beaucoup de personnes considèrent comme la source exclusive du Bonheur, par exemple, le caractère, la santé, la fortune, la religion.

Un *bon caractère* nous porte à voir et à prendre toute chose par son bon côté, en somme, à nous faire illusion, car les choses n'ont pas seulement un bon côté. Mais toute illusion, quelque tenace qu'elle soit, a des bornes et, en tous cas, elle ne peut changer la cruelle réalité des choses. Le jour où cette réalité devient par trop poignante, la déception n'en est que plus profonde. S'illusionner sur un mal n'est pas triompher de ce mal.

La *santé* nous épargne bien des douleurs physiques; elle nous rend ainsi aptes au travail nécessaire pour nous assurer la nourriture, le vêtement et le logement; mais elle ne donne qu'une aptitude, et celle-ci peut rester sans emploi. On peut être en très bonne santé et se trouver en même temps réduit au plus grand dénuement, ce qui n'est pas une condition de Bonheur

La *fortune* est considérée, par beaucoup de gens, comme l'élément essentiel du Bonheur. En effet, elle assure le pain quotidien; elle permet de surmonter *immédiatement* la plupart des difficultés *matérielles* de la vie. C'est certainement un grand point. Mais elle est absolument inefficace pour aider à surmon-

ter les difficultés morales, car elle tend à énerver le courage, la volonté, l'énergie. D'ailleurs, une des grandes sources du Bonheur réside dans l'attente, dans l'espérance des choses que l'on désire. L'objet désiré une fois possédé perd la plus grande partie de son attrait. Or la fortune supprime cette attente, cette espérance. En permettant la satisfaction immédiate, elle amène la satiété. De là l'effort constant et pénible des gens riches pour trouver de nouveaux amusements, des distractions sans cesse renouvelées, parce qu'elles lassent aussitôt. La richesse vous blase sur tout. L'homme blasé goûte mal le Bonheur de vivre ; il ne s'intéresse à rien et rien ne l'intéresse. Notre erreur est de considérer la richesse du fond de la pauvreté, ou de la médiocrité ; il faut la voir en elle-même et l'estimer pour ce qu'elle vaut réellement, exactement. On voit alors qu'elle est courte par bien des bouts.

Même, elle ne tarde pas à se trouver courte au point de vue de la solution des difficultés matérielles, quoique cela puisse paraître bien extraordinaire. Les dépenses qu'entraîne la vie de plaisir et de luxe vont souvent au delà d'un revenu qui ne s'augmente pas par le travail. On acquiert l'habitude de dépenser sans compter et on perd celle de travailler : il n'y a pas compensation. Voilà le trou béant par lequel se sont écoulées, dans tous les siècles, les plus grandes fortunes. Si ce n'est dès la première génération que ces familles commencent à décliner, c'est à la seconde ou à la troisième ; elles sont impuissantes à se relever, même matériellement. L'habitude du travail et de l'effort, une fois perdue, ne se reconquiert pas facilement. C'est l'histoire de notre noblesse et de notre bourgeoisie riches ; c'est l'éternelle histoire.

En somme, pour surmonter les difficultés matérielles et morales de la vie, la pauvreté est un levier plus puissant que la richesse, parce qu'elle est, du moins, susceptible d'exciter à l'effort.

La *religion* enfin, selon certaines personnes, suffirait pour assurer le bonheur. Il est incontestable qu'elle aide puissamment à surmonter les difficultés *morales* de la vie. Mais, si elle ne

rencontre pas dans l'homme des capacités naturelles à mettre en jeu, elle ne peut plus lui présenter que la résignation, la résignation à la volonté de Dieu. Se résigner à une chose, c'est reconnaître implicitement que cette chose est pénible. C'est bien sous cet aspect que la religion fait, en pareil cas, considérer la vie : c'est une épreuve qu'il faut supporter avec courage ; la vie est une vallée de larmes. Le bonheur, dit-elle alors volontiers, n'est pas de ce monde. Et, en effet, elle n'a pas pour but direct et essentiel d'assurer le bonheur dans ce monde, mais bien dans l'autre ; elle ne considère pas le temps, mais l'éternité. C'est infiniment préférable ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. La question pour nous est, au contraire, de savoir ce qui assure le bonheur ici-bas. Nous ne faisons pas de la théologie, mais de la Science sociale.

Ce n'est pas tout. Il faut bien reconnaître que certaines personnes pieuses faussent et appliquent à tort le précepte de la résignation. Elles s'en autorisent pour se laisser aller, pour éviter l'effort pénible : la vie, se disent-elles, ne vaut pas qu'on se donne tant de peine, et elles comptent trop complètement sur la Providence, qui n'abandonne pas ses fidèles. Elles oublient qu'il est dit : Aide-toi et le Ciel t'aidera ; elles trouvent plus commode de laisser au Ciel toute la besogne.

Avec cet état d'esprit, l'homme se trouve faible vis-à-vis des difficultés matérielles et morales de la vie. Ainsi la religion mal comprise, mal entendue, au lieu d'être une aide dans la vie, au lieu de contribuer au bonheur, peut devenir une cause d'infériorité. On s'en console, on en prend son parti, en disant : « Dieu éprouve les siens » ; ou bien : « Les enfants de ténèbres sont plus habiles que les enfants de lumière ». C'est une manière commode de faire retomber sur Dieu la responsabilité de ses fautes à soi et de ses erreurs.

Nous sommes donc autorisés à dire que les divers éléments dont nous venons de parler ne suffisent pas à assurer le bonheur ; ils n'y contribuent que dans une certaine mesure. La vérité est que leur action est plus ou moins efficace suivant les conditions

sociales au milieu desquelles ils se produisent. Il nous faut donc rechercher en quoi le milieu social est plus ou moins favorable au développement du bonheur, c'est-à-dire à cet état de satisfaction des gens qui réussissent à surmonter vraiment les difficultés matérielles et morales de la vie.

Si on considère les diverses sociétés au point de vue qui nous occupe, on constate qu'elles concourent très différemment à favoriser le bonheur. A première vue, on distingue trois groupes, ou trois cas bien distincts :

1er Cas : le Bonheur favorisé par les facilités de la vie ;

2e Cas : le Bonheur entravé par les difficultés de la vie ;

3e Cas : le Bonheur favorisé en dépit des difficultés de la vie.

Examinons ce que cachent ces formules quelque peu hiéroglyphiques.

II. — 1er CAS : LE BONHEUR FAVORISÉ PAR LES FACILITÉS DE LA VIE.

On connaît le proverbe : « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. » Il est vrai scientifiquement.

Quels sont surtout les peuples qui n'ont pas d'histoire? Ce sont essentiellement ceux qui vivent de la simple récolte des productions spontanées, comme, par exemple, les pasteurs nomades des steppes de prairies. Grâce à l'abondance inépuisable de l'herbe, ils n'ont besoin de se livrer à aucun travail lucratif. C'est le type dont les Tartares-Mongols sont un des spécimens les mieux caracterisés. Je laisse de côté les pasteurs des steppes de déserts, comme les Arabes et les Sahariens, qui sont déjà obligés de compléter l'art pastoral insuffisant par divers travaux accessoires de fabrication et de transports.

Pour les purs pasteurs, les deux grandes difficultés de la vie, les difficultés matérielles et les difficultés morales, sont singulièrement aplanies.

Les difficultés matérielles que l'homme rencontre pour se procurer la nourriture, le vêtement et le logement sont vraiment

réduites à presque rien. Le troupeau fournit tout cela, et ce troupeau lui-même se nourrit d'une herbe qui pousse spontanément sans que l'homme ait besoin d'intervenir en rien.

En vérité, nulle part, sur la surface du globe, l'homme n'est astreint à une moindre somme de travail, et exposé à moins d'aléas pour résoudre le problème de l'existence. Il est ici délivré du souci quotidien et écrasant que nous avons de nous procurer, chaque jour, nos moyens d'existence. Une herbe qui pousse spontanément, qui appartient à tout le monde, qui n'exige pas même le fauchage, le fanage et l'emmagasinage suffit à tout et résoud tout. L'homme échappe ainsi à ce comble du malheur, la pauvreté, le paupérisme. Il n'y a pas de question ouvrière, par cette raison qu'il n'y a pas d'ouvriers salariés.

Cet homme ainsi assuré par la nature elle-même contre les difficultés matérielles, l'est également contre les difficultés morales.

Il ne faut pas le juger d'après nous : nous avons des désirs, des besoins, des aspirations qui ont été développés par une évolution sociale toute différente, et qu'il n'a pas. Et ces besoins, que nous nous sommes créés, ou plus exactement que notre milieu social nous a créés, nous rendent malheureux tant que nous ne pouvons pas les satisfaire. Et lorsque nous réussissons à les satisfaire, d'autres désirs, d'autres besoins, d'autres aspirations plus compliqués et moins accessibles nous sollicitent.

Aussi dit-on : « Le bonheur consiste à borner ses désirs. » « Il faut se contenter d'une heureuse médiocrité (aurea mediocritas). » Cela est fort bien, mais notre état social nous pousse en sens inverse et conspire à chaque instant contre cette sagesse, qu'on ne nous prêche que parce qu'elle est rare.

Et la preuve décisive que ce pasteur est *content de son sort* (ce qui est, en somme, le dernier mot du bonheur sur la terre), c'est la difficulté que l'on a à le faire changer de vie. Certainement l'évolution sociale la plus difficile a été et est encore de faire passer un pasteur de la vie nomade à la vie sédentaire, de l'art pastoral à la culture et aux autres travaux par lesquels nous « gagnons » notre vie. Les peuples « civilisés » qui ont sur leur

frontière des populations pastorales, en savent quelque chose. Ils n'ont pu obtenir cette transformation, — sur les rares points où ils l'ont obtenue, — que par une contrainte excessive, poussée jusqu'à la violence. Pour faire faire cette évolution aux Slaves, par exemple, qui sont sortis des steppes, il a fallu plusieurs siècles de contrainte, opérée par les Tsars, qui cependant n'avaient pas la main légère. Et encore ils n'ont que très imparfaitement réussi, car le Slave en est resté à une culture rudimentaire et vit encore, le plus possible, de l'art pastoral. Il estime encore le bonheur, non d'après la surface qu'il cultive, mais d'après l'importance du troupeau.

Les anciens avaient déjà le sentiment du bonheur dont jouissent ces populations pastorales. Homère, et après lui Éphore, les appelle « les plus justes des hommes ». « Les nomades, ces hommes vertueux et justes, » dit Chœrilus. « Ils mènent une vie très frugale et ne se soucient point d'amasser des richesses, » dit Strabon. Les voyageurs modernes nous donnent la même impression : « Ces bons Mongols, dit M. Huc qui a vécu pendant deux ans au milieu d'eux, ont l'âme essentiellement religieuse ; la vie future les occupe sans cesse, les choses d'ici-bas ne sont rien à leurs yeux ; aussi vivent-ils dans ce monde comme n'y vivant pas (1). »

Voilà bien le type de l'homme qui sait borner ses désirs et qui trouve le bonheur dans une médiocrité qui n'est pas même dorée. Et le fondement de ce bonheur, c'est le milieu physique, qui suffit aux besoins et qui assure les plus grandes facilités de vie.

Ces facilités de la vie sont encore augmentées par la nécessité où sont ces populations de vivre en communautés de familles nombreuses, qui comprennent parfois plusieurs centaines de personnes, comme chez les anciens patriarches de la Bible (2).

L'homme n'est jamais seul.

On s'appuie les uns sur les autres, et, par là, on est en quelque sorte assuré contre les aléas qui peuvent survenir. Les faibles,

(1) *Voyage en Tartarie*, t. I, p. 48.

(2) La *Science sociale* a suffisamment expliqué comment la communauté de famille est une nécessité de la steppe et de la vie pastorale nomade.

les incapables, les imprévoyants ne sont pas livrés à eux-mêmes et exposés à ces situations lamentables qui sont si fréquentes dans notre civilisation.

Dans ce premier groupe de populations, l'homme est donc soutenu à la fois par l'abondance inépuisable des productions spontanées du sol et par la communauté familiale. Appuyé sur ces deux soutiens, il est assuré, dans la plus large mesure, contre le malheur, contre les difficultés de la vie, il est heureux; il ne désire pas modifier sa manière de vivre.

En dehors de la région des steppes, il se rencontre d'autres populations nombreuses, qui ont encore à leur disposition, quoique à un degré moindre, la ressource des productions spontanées et de la communauté familiale. Elles sont ainsi plus ou moins préservées des difficultés de l'existence et des malheurs qui en sont la conséquence. Ces populations forment une série décroissante, qui part du type que nous venons de décrire pour arriver, par une gradation insensible, au second cas dont nous allons parler.

III. — 2e CAS : LE BONHEUR ENTRAVÉ PAR LES DIFFICULTÉS DE LA VIE.

Dans ce second cas, les deux ressources des productions spontanées et de la communauté de famille manquent à la fois à l'homme et il se trouve mis face à face avec les difficultés de la vie. Mais, au lieu de les affronter, sa principale préoccupation est de s'y soustraire, tous ses efforts vont converger vers ce but.

D'où vient cette préoccupation dominante de se soustraire aux difficultés de la vie au lieu de les affronter et de les surmonter? A cette question, on pourrait répondre qu'il est dans la nature de l'homme d'éviter l'effort. Cette réponse serait en partie exacte, mais il resterait à expliquer pourquoi l'éducation et la nécessité n'ont pas réussi à modifier ici cette tendance naturelle.

Ainsi que la Science sociale le démontre, les populations de ce groupe, qui occupe la plus grande partie de la surface terrestre

et en particulier l'occident de l'Europe, ont eu originairement une formation communautaire, à l'époque où leurs ancêtres avaient à leur disposition une abondance plus ou moins grande de productions spontanées. En somme, ce type est le prolongement du précédent, mais sur un sol qui ne livre plus rien à l'homme sans travail.

Représentez-vous un homme habitué à compter, en toutes choses, soit sur la nature prévoyante, soit sur la communauté secourable, et obligé de renoncer à la fois à ces deux Providences, obligé de se mettre au travail dur et pénible pour gagner sa vie. La nécessité lui dit : « Travaille, sois énergique, ne compte que sur toi-même, c'est le vrai moyen de réussir, de surmonter les difficultés de la vie, et par conséquent d'être heureux. » Mais sa formation sociale répond : « Le travail, l'effort, l'énergie sont pénibles; il est bien plus agréable de s'y soustraire, et c'est au contraire en cela que consiste le Bonheur. » Et, neuf fois sur dix, la voix de la formation sociale est plus forte, parce qu'elle fait vibrer une des cordes les plus sensibles de l'homme : l'habitude prise, et surtout l'habitude agréable.

Mais comment se soustraire à ces nécessités fatales et pénibles de la vie? Tout naturellement, on cherche à s'y soustraire par le procédé traditionnel, qui consiste à s'appuyer sur les autres, à vivre aux dépens des autres, à exploiter les autres, c'est-à-dire encore et toujours en demandant aide et secours à la communauté. C'est le procédé bien connu du frelon à l'égard de l'abeille.

C'est un frelon, ce jeune homme de vingt ans, vigoureux et plein de force, qui ne compte que sur l'argent qu'il tire de sa famille, et qui se fait ainsi entretenir par elle.

C'est un frelon, ce jeune homme de vingt-cinq à trente ans qui ne cherche dans le mariage qu'une dot, c'est-à-dire un moyen commode de se faire entretenir par sa femme.

C'est un frelon, ce jeune homme qui, dédaignant les professions indépendantes, considère seulement comme honorables les carrières administratives qui dispensent de l'effort, de l'initiative : il se fait entretenir par le budget.

C'est un frelon, ce bourgeois, ou cet ouvrier, qui, en face des difficultés de la vie moderne, ne sait que se retourner vers la collectivité, — Commune ou État, — pour réclamer aide et protection, afin, lui aussi, de se faire entretenir par le budget.

C'est un frelon, ce politicien, qui, exploitant la sottise humaine, fait de la popularité, en promettant tout ce que l'on veut, afin de se faire entretenir par cette même collectivité qu'il dupe et qu'il ruine.

Et comme on s'explique bien que, dans un pareil milieu, le socialisme ait fait explosion, car il apporte précisément la séduisante promesse d'un état social où tout le monde appartiendrait bien et dûment à la catégorie des frelons. Le malheur, pour cette séduisante perspective, c'est qu'il ne saurait y avoir de frelons sans abeilles, et que, si on augmente le nombre des premiers, il faut nécessairement augmenter la somme de travail des secondes. C'est là une fatalité bien regrettable, car il serait vraiment très agréable de vivre sur la communauté.

Mais, direz-vous, cet état social ne nous déplaît nullement. Toute la question, c'est de réussir à se faufiler dans la catégorie des frelons; être frelon, mais voilà précisément le bonheur! vivent les frelons!

Malheureusement, cet état social, à en juger par les faits, ne paraît pas favorable à développer une grande somme de bonheur. Le problème à résoudre est trop difficile : Trouver le bonheur, en donnant le moins de travail possible, dans une société qui exige, pour vivre, la plus grande somme de travail. C'est se mettre dans la situation peu commode d'un homme qui doit, chaque jour, à toute heure, remonter un courant : tout va à l'encontre du but qu'il poursuit. Ce n'est pas là une rassurante condition de bonheur.

Ce ne l'est pas même pour ceux qui ont réussi à se caser dans ces multiples situations administratives, où on échappe, en partie, aux aléas de la vie. La plupart y ont une existence étroite; ils sont obligés de vivre et d'élever leur famille avec des salaires insuffisants : c'est la misère en habit noir, la plus dure de toutes. On ne peut y soutenir « son rang » et on en souffre cruellement;

c'est une blessure de chaque jour. C'est, de plus, la vie subordonnée, sans grands espoirs et sans grands horizons.

Pour les autres, la vie paraît encore plus dure : ils sentent d'autant plus la cruelle nécessité du travail personnel, aléatoire, qu'ils y ont été moins préparés par leur éducation, que ce travail est pour eux un pis aller, qu'ils aspiraient, eux aussi, aux sinécures administratives et qu'ils retombent lourdement du haut de leurs espérances déçues.

Pour tous, enfin, la vie est une charge trop lourde, une charge écrasante : sous l'influence de leur formation communautaire, qui fait de la fortune un bien de famille et non un bien personnel, les parents considèrent comme un devoir de se dépouiller de leur vivant pour doter leurs enfants au moment de leur mariage. Ils sont ainsi dans l'obligation de constituer, en quelques années, autant de fortunes qu'ils ont d'enfants, alors qu'il est déjà si difficile, pour tout homme, de se constituer une fortune personnelle ! C'est là une œuvre absolument impossible, tellement impossible que nous n'avons pas trouvé d'autre solution que de restreindre le nombre de nos enfants. Nous dotons nos enfants au détriment de l'expansion de la race. Malgré cela, la charge est encore trop lourde; elle nous condamne à une vie de privations et d'économies mesquines, qui attriste toute l'existence et paralyse le bonheur

Cet état général de malaise se traduit par des manifestations significatives. Je me borne à en signaler quatre, qui correspondent à quatre phases de l'évolution de ces sociétés, et que je prends, à dessein, sur des points très différents du globe.

La première de ces manifestations révèle la forme de désenchantement propre aux populations de l'Inde : la fameuse doctrine du *Nirvana*. Elle s'est répandue rapidement dans le groupe des populations de l'extrême Orient, encore voisines de la simple récolte, mais déjà privées des facilités qu'elle procure. Le Nirvana, c'est la délivrance, ou le salut, le bonheur en un mot, proposé aux hommes par le fondateur du Bouddhisme. Et en quoi consiste ce bonheur? Il consiste à échapper à la perspective peu séduisante d'une seconde vie, du même genre que la première,

à la loi de la transmigration, en entrant dans un état impersonnel et inconscient. Et un des moyens d'y parvenir est la contemplation indéfinie, ou plutôt l'habitude d'une passivité aussi complète que possible, et la négation de l'effort allant jusqu'à la négation de la vie; c'est la négation du bonheur en ce monde. L'homme désespère décidément de l'obtenir et cherche un refuge dans l'anéantissement. Ainsi il n'entame même pas la lutte contre les difficultés de la vie ; il capitule purement et simplement.

La seconde de ces manifestations est le *Nihilisme*. C'est une des formes de désenchantement des populations Nord-Slaves, c'est-à-dire du groupe humain qui est sorti des régions de la simple récolte dans la direction de l'Occident. Il a trouvé là la dure loi du travail; il a tout fait pour s'y soustraire et, n'y réussissant pas, il s'est réfugié dans l'idée de la négation et de la destruction de tout. Voilà encore des gens qui ne paraissent pas trouver le Bonheur dans cette vie.

La troisième de ces manifestations est le *Socialisme*. C'est la forme actuelle du désenchantement des populations à formation plus ou moins communautaire de l'Occident. Cette formation explique, comme je l'ai dit, l'explosion de cette doctrine, qui invite les hommes à chercher le Bonheur dans la communauté, c'est-à-dire toujours dans la suppression de l'effort personnel, de l'initiative individuelle (1). En tous cas, cette doctrine, comme les précédentes, manifeste hautement l'état de gens qui ne trouvent pas le Bonheur dans la vie telle qu'elle est faite.

Enfin, car il faut se borner, je signalerai, comme dernière manifestation de cet état de malaise, la doctrine du *Pessimisme*, qui est la forme de désenchantement des classes lettrées de

(1) On peut lire, à ce point de vue, la violente diatribe de M. Paul Lafargue contre le Travail ; elle est intitulée : *Le droit à la paresse*. En voici le début : « Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite les misères individuelles et sociales, qui, depuis deux siècles, torturent la *triste* humanité. *Cette folie est l'amour du travail*... Dans la société capitaliste, le travail est la cause de toute dégénérescence intellectuelle, de toute déformation organique. » Et pour célébrer la supériorité du repos sur le travail, l'auteur cite le proverbe espagnol : *Descanzar es salud* (Se reposer est santé).

l'Occident. Je range sous ce nom tout un ensemble de doctrines plus ou moins philosophiques, plus ou moins élégiaques et larmoyantes, qui prédomine dans les groupes allemands et celtes et forme le fond de leur conception de la vie. Je sais bien que les Grecs et les Italiens prennent la vie d'une façon moins tragique, et ont une philosophie plus gaie, mais il est remarquable, et cela confirme la loi, que ces deux peuples occupent des régions où dominent les productions arborescentes, qui sont de la simple récolte : une partie de la population vit de la cueillette des fruits et moyennant une très faible somme de travail. *Deus nobis hæc otia fecit.* Le lazzarone est le type accentué de ce groupe de population. Aussi les peuples du bassin de la Méditerranée se rattachent-ils sensiblement à ceux qui trouvent une dose plus grande de Bonheur dans les facilités de la vie.

III. — 3e CAS : LE BONHEUR FAVORISÉ EN DÉPIT DES DIFFICULTÉS DE LA VIE.

C'est ici que le problème du Bonheur semble le plus compromis et qu'il est cependant le plus triomphalement résolu. Jusqu'ici nous avons vu l'homme chercher le Bonheur en s'orientant vers le repos, ou tout au moins vers la moindre somme de travail. Dans le premier cas, il le trouve, mais c'est un Bonheur stagnant et croupissant; dans le second, il ne le trouve pas.

Dans le troisième cas, il va chercher le Bonheur en s'orientant, au contraire, vers l'effort personnel et intense; il n'essaie plus de se soustraire aux difficultés de la vie, mais il les envisage courageusement, il les mesure exactement, et il les affronte hardiment.

A première vue, cette idée qu'on puisse chercher et trouver le Bonheur dans l'effort, dans la difficulté vaincue, nous paraît une ironie amère, une pure gageure. Certainement, si je jugeais de cela uniquement d'après ce que je sens et ce que j'éprouve

moi-même, je partagerais ce sentiment : je me sens plus porté vers le repos que vers l'effort, vers ce qui est facile que vers ce qui est difficile; pour peu que l'on me pressât, je m'accommoderais peut-être de la vie tranquille et quelque peu végétative du pasteur. Mais il ne s'agit pas ici de ce que pense le lecteur, ou de ce que je pense moi-même; il s'agit seulement de constater des faits et de s'en rendre compte aussi exactement que possible.

Quelque extraordinaire qu'il paraisse, le fait s'explique à la réflexion. Pourquoi cherchons-nous le Bonheur en essayant de nous soustraire aux difficultés de la vie? C'est manifestement parce que l'effort qu'il nous faut faire, pour affronter ces difficultés, nous paraît trop dur. Si on me demandait d'accomplir en bicyclette (je prends cet exemple comme j'en prendrais un autre) une course de 500 kilomètres, je m'empresserais de décliner cette proposition, parce que je ne me sens pas capable d'un pareil effort. Mais cette même proposition serait accueillie avec plaisir par une foule de gens, uniquement parce qu'ils se sentent suffisamment entraînés. Ainsi, ce qui constituerait pour moi une difficulté insurmontable, et une entreprise éminemment désagréable, ne serait, pour eux, qu'un jeu et un vif plaisir. Il en est de même pour les difficultés de la vie : ce sont des difficultés insurmontables pour ceux qui ne sont pas préparés à les affronter et à les surmonter; mais il peut se faire que, pour d'autres, mieux entraînés, ce soit une sorte de sport qui ne manque pas de charmes. S'il en est ainsi, on conviendra immédiatement que, pour ces gaillards-là, la vie doit se présenter sous un tout autre aspect que pour nous, et que le nirvana, le nihilisme, le socialisme et le pessimisme ne doivent avoir pour eux aucune séduction. Ils voient la vie par l'autre bout de la lunette et, par conséquent, ils la voient autrement; ils la voient en beau ; ils sont optimistes.

Toute la question est donc de savoir s'il y a des gens d'une pareille espèce.

Les lecteurs de cette Revue savent parfaitement que cette espèce existe; mais je voudrais leur montrer, et cela est nouveau, que cette même formation sociale qui donne la supério-

rité dans le monde, est, en même temps, celle qui incline l'homme vers la plus grande somme de Bonheur qu'il puisse goûter sur la terre, — toutes choses égales d'ailleurs, comme disent les mathématiciens.

Tout récemment, j'ai décrit, dans la Revue (1), un type d'école anglaise, qui vise spécialement à préparer des hommes capables de se tirer d'affaire par eux-mêmes dans la vie. On y forme, par-dessus tout, l'énergie, la volonté, la ténacité ; le corps est entraîné aussi bien que l'esprit. Précédemment, MM. de Rousiers et Bureau nous ont décrit le même procédé de formation, soit en Angleterre, soit aux États-Unis. Les jeunes gens ainsi formés par la famille, par l'école et par tout le milieu social, ont le sentiment qu'un homme « doit toujours retomber sur ses pieds, comme un chat ». Cette jeunesse est ainsi orientée, non plus vers le repos, non plus vers le far niente, mais vers la lutte pour la vie, *struggle for life*, vers l'action personnelle, *self help*, vers la marche en avant, *go ahead;* ils n'ont pas peur de ces mots, parce qu'ils n'ont pas peur de la chose qu'ils désignent. Et ils n'en ont pas peur, précisément parce que leur formation sociale les rend plus capables de surmonter les difficultés de la vie.

Et, de fait, cette redoutable race anglo-saxonne nous a déjà débusqués de la plupart des positions que nous occupions dans le monde. Il n'y a guère plus d'un siècle, nous prédominions encore en Asie, en Afrique et en Amérique ; partout nous avons reculé devant elle : elle est le rival héréditaire, le rival dont il faut imiter les progrès. Et, en répétant cela, nous ne sommes pas seulement des hommes de science qui se rendent compte exactement des choses, nous sommes encore des patriotes avisés.

Mais, pour le moment, mon seul but est de montrer simplement que cette manière de concevoir et d'entreprendre l'existence, donne une plus grande somme de bonheur, par le sentiment même que l'on a de sa propre supériorité, par cette idée qu'il est facile à tout homme de surmonter toutes les difficultés de la vie.

(1) Voir la livraison d'octobre dernier.

En voici un exemple assez curieux et dont l'originalité même relève la saveur; je l'ai trouvé, ces jours derniers, dans le journal *Le Temps*, sous la plume de M. de Varigny.

A la fin du mois de janvier dernier, un joyeux souper réunissait, dans un des restaurants à la mode de Boston, plusieurs jeunes gens du *meilleur monde*, frais émoulus de l'université d'Harward, où ils s'étaient distingués autant par leurs examens classiques que par leurs prouesses de sport. L'un d'eux s'était fait, en ce double genre, une véritable réputation, ayant conquis, outre le premier rang dans les concours de sortie, le grade, plus envié encore, de capitaine de l'équipe nautique d'Harward. Au cours de la conversation, on en vint à aborder la question sociale. Les arguments furent ce qu'ils pouvaient être dans la bouche de jeunes gens riches, sans souci du lendemain et à la fin d'un copieux repas. L'amphitryon, que nous désignerons du nom de Paul Jones et qui n'était autre que le héros de l'Université, émit l'opinion que *ceux-là seuls étaient et restaient pauvres aux États-Unis qui doutaient d'eux-mêmes* et que, vînt-il à perdre la fortune que lui avait laissée son père, il se ferait fort, dût-il débuter dans la vie sans un dollar, nu comme à sa naissance, de se suffire à lui-même et de revenir, à l'expiration d'une année, après avoir fait le tour du monde, défrayé ses dépenses et mis de côté 5.000 dollars, (25.000 francs). L'assertion était trop aventurée pour ne pas provoquer des contradictions, et l'occasion trop tentante pour ne pas suggérer un pari, promptement conclu. L'enjeu fut fixé à la somme de 50.000 francs. Il fut convenu que, le 22 février, Paul Jones se rendrait aux bains turcs de l'Association athlétique, que là il se dépouillerait de ses vêtements et qu'à l'heure dite il commencerait sa carrière aventureuse de voyageur autour du monde, laquelle se terminerait le 22 février 1895, à la même heure et au même lieu. où il reviendrait nanti des 25.000 francs économisés par lui au cours de ses pérégrinations. Par un acte dûment signé, il s'engageait sur l'honneur à ne demander d'argent à qui que ce fût, à gagner loyalement sa vie et à se soumettre à un contrôle rigoureux sur son itinéraire et ses moyens d'existence.

La difficulté était de se mettre en route. Nu comme un ver, Paul Jones n'y pouvait songer. Il lui fallait aviser aux moyens de se vêtir, si économiquement que ce fût. Philosophiquement, et en homme qui n'eût fait autre chose de sa vie, Paul Jones, consigné dans la salle de bain, se mit à cirer les bottes des membres du cercle. Lors de ses débuts à Harward, il avait dû, nouveau, cirer les bottes des anciens; il excellait en cet art, et la modeste rétribution que le cercle allouait pour ce genre de service lui permit de pourvoir à sa nourriture d'abord, puis de se procurer les vêtements indispensables. Il y mit quinze jours; c'était beaucoup; étant donné qu'il n'avait qu'une année devant lui. Une fois dehors, il fallait vivre et mettre de côté assez d'argent pour entreprendre son voyage. Son plan était tout tracé : gagner Londres et s'embarquer pour les Indes. Il se fit crieur et vendeur de journaux, commissionnaire, traducteur, car il savait le français, l'allemand et l'italien. Comme interprète, il se procura un passage gratuit sur un paquebot américain et débarqua à Londres avec 50 dollars (250 fr.) dans sa poche. Il était lancé et

ne devait plus s'arrêter. Des conférences faites à Londres décuplèrent son pecule, des arrangements pris avec des journaux anglais défrayèrent ses dépenses jusqu'aux Indes; une pacotille judicieusement choisie et bien vendue à Calcutta le mit largement à flot. A l'heure actuelle, il poursuit sa route et, des lettres qu'il écrit à ses amis, des comptes rendus qu'il adresse aux journaux, il appert qu'il regrette de n'avoir pas double le montant de son pari, eût-il dû, pour ce faire, doubler le montant qu'il s'engageait à rapporter.

Nul doute qu'à son retour les barnums américains ne lui fassent des propositions brillantes pour l'exhiber à un public curieux de l'entendre raconter les incidents de son voyage. Ce n'est pas chose banale un homme débutant délibérément dans la vie sans un fil sur le corps, entreprenant un voyage autour du monde sans un sou dans la poche qu'il n'a même pas, effectuant ce voyage en un an, defrayant toutes ses dépenses et rapportant 25.000 francs d'économies. Pour l'Université d'Harward ce sera une belle réclame et pour le *go ahead* américain un éclatant succès.

Il faut croire que les lauriers de ce *self made man* américain (homme qui se fait lui-même) empêchent les Anglais de dormir, car le *Petit Journal* nous apprend que deux jeunes Anglais, voulant montrer que John Bull n'est pas inférieur au cousin Jonathan en fait d'énergie, d'aptitude à se tirer d'affaire, viennent de traverser la France, après avoir fait le même pari.

Nous avons défini le Bonheur : « l'état de satisfaction des gens qui réussissent à surmonter vraiment les difficultés morales et matérielles de la vie. » Dès lors, et par définition, la formation sociale qui produit au plus haut degré des hommes capables d'affronter et de surmonter ces difficultés, comme en se jouant, est singulièrement favorable à développer le Bonheur. Je ne sais pas si les trois jeunes gens que je viens de citer arriveront à gagner leur pari : la question n'est pas là. Ce qui est caractéristique, c'est l'état d'esprit, c'est la puissance personnelle que cet acte révèle. Il y a là une conception de la vie absolument différente de celle que nous avons constatée dans les deux groupes précédents de population. Dans ces deux groupes, l'homme capitule devant les duretés de la vie : il est malheureux par le sentiment justifié de son infériorité. Ici, au contraire, l'homme se sent et il est réellement supérieur à ces difficultés, et ce sentiment suffit à lui donner la tranquillité souriante et l'immense satisfaction de la victoire certaine

Cet homme tient, — autant que cela est possible ici-bas, — le Bonheur dans sa main.

Aussi, nous ne trouvons plus ici qu'exceptionnellement le type du frelon (1).

Ce ne sont pas des frelons ces hommes qui, à partir de vingt ans, ne demandent aucun subside à leur famille, qui épousent des femmes sans dot, qui dédaignent les situations administratives pour embrasser de préférence les professions usuelles et indépendantes, qui, en toutes choses, comptent plus sur l'initiative privée que sur l'aide et la protection de l'État.

Il faut nous faire à cette idée que ces hommes, ainsi livrés à leurs seules forces, sont réellement plus heureux que ceux qui, au moindre obstacle, cherchent un soutien en dehors d'eux. C'est ce sentiment de contentement qui explique le succès prodigieux, le succès inexplicable pour nous, d'un ouvrage comme celui de sir John Lubbock. Pour se contenter des pauvres arguments de l'auteur en faveur du bonheur de vivre, il faut avoir en soi une dose formidable de contentement; il faut que la vie vous apparaisse sous des couleurs gaies que nous ne pouvons même pas soupçonner. C'est là un livre écrit par un Anglais et pour des Anglais.

Le traducteur paraît s'en être rendu compte : « Dans ce livre, dit-il, sont condensées les meilleures qualités de l'esprit anglais ; il est anglais par son heureux et *candide optimisme*, par sa *cheerfulness* (contentement). » Et l'auteur, qui appelle l'Angleterre « la joyeuse Angleterre », ajoute : « C'est vers l'Orient qu'il faut regarder pour trouver la vraie tristesse. Qu'y a-t-il plus de mélancolique que les vers d'Omar Khayyam, ou que ceux des Dewas?

Nous séjournons ici une ou deux courtes journées
Et tout le gain que nous recueillons, c'est le chagrin et la douleur,
Et après, laissant tous les problèmes de la vie non résolus
Et tourmentés de regrets, il nous faut partir;

(1) Le type du frelon est surtout représenté, dans le monde anglo-saxon, par les nombreux éléments à formation communautaire qui y sont mêlés, soit par l'établissement ancien, comme en Angleterre, soit par l'émigration, comme aux États-Unis. On sait que, dans ce dernier pays, la classe des politiciens se recrute surtout parmi les Irlandais. Notons que ces éléments communautaires sont aussi les plus turbulents et les moins contents de leur sort.

Nous sommes les voix du vent errant
Qui pleure pour le repos et ne peut jamais le trouver.
Hélas! semblable à ce vent est la vie humaine :
Un gemissement, un soupir, un sanglot, un orage, une lutte.

Et se rencontrant avec nous, sir John Lubbock ajoute : « Si cela est vrai, si la vie humaine est si douloureuse et si pleine de souffrance, il n'est pas surprenant que le Nirvana, — la cessation de la tristesse, — puisse être souhaité, même au prix du sacrifice de la conscience. »

Voilà bien, comme nous l'avons également constaté, ce caractère mélancolique qui est un des traits distinctifs de la philosophie et de la poésie orientales, qui se retrouve dans les œuvres germaniques et celtiques, c'est-à-dire chez les populations peu dressées au travail par leur formation sociale.

A son tour, sir John Lubbock affirme que le travail, l'effort, la lutte ne répugnent pas à l'Anglo-Saxon. Il confirme cette affirmation d'une manière bien caractéristique. Voici le début du chapitre X, intitulé *Le travail et le repos* » : Parmi les peines de la vie, je ne compte pas, naturellement, la nécessité de travailler. » Voilà une phrase que je ne me représente pas sous la plume d'un écrivain à formation communautaire : il aurait certainement mis le travail en première ligne des peines de la vie. Au contraire, sir John Lubbock écarte cette difficulté avec une admirable candeur : « naturellement », dit-il. Cela lui paraît tout naturel! Je suis sûr que mes lecteurs ne seront pas de cet avis, et j'avoue simplement que je suis de l'avis de mes lecteurs, car c'est à moi-même aussi que je fais ce procès.

Accentuant encore l'idée, sir John Lubbock ajoute : « Le travail, et même un travail acharné est une source de bonheur, lorsqu'on en use avec modération. Nous savons tous comme le temps passe vite quand on est très occupé; les heures pèsent, au contraire, aux mains des paresseux. Les occupations chassent les soucis et les petits chagrins de la vie. L'homme occupé n'a pas le temps de rêver et de s'agiter... Si nous, Anglais, avons prospéré comme nation, c'est en grande partie parce que nous sommes des travailleurs acharnés. »

Nos moralistes aussi font l'éloge du travail; dans nos écoles, on s'efforce de l'inculquer aux enfants. Mais nous le recommandons, nous le louons, nous l'enseignons comme un devoir, comme une nécessité, à laquelle il faut se plier avec effort. Ici, le ton est différent : c'est la simple et tranquille constatation d'un fait accompli : le travail n'est même plus considéré comme « une peine »; c'est « une source de bonheur », sans contestation.

Je soumets la question à une jeune fille anglaise, elle est de l'avis de sir John Lubbock ; elle trouve, comme lui, qu'il y a un grand plaisir dans le travail, dans l'effort, dans la lutte, dans la difficulté vaincue. Elle me dit que c'est l'opinion générale autour d'elle. Comme j'ai l'air de ne pas comprendre, elle ajoute que, même lorsqu'il ne travaille pas, l'Anglais a besoin de l'effort : il fera du canotage, du cricket, du foot-ball; il accomplira une ascension difficile et périlleuse, *pour le seul plaisir d'avoir vaincu une difficulté*. Elle-même fait de la peinture avec acharnement, sans y être contrainte. Avouez qu'il faut un fameux entraînement pour en arriver à considérer le travail de cette façon aimable.

« Un voyageur oriental, raconte sir John Lubbock, ayant assisté à une partie de cricket, fut étonné d'apprendre que plusieurs des joueurs étaient riches et il demanda pourquoi ils ne payaient pas quelques malheureux pour faire la besogne à leur place. »

Voilà bien l'idée que la formation communautaire donne du travail. Vous connaissez le proverbe turc : « Il vaut mieux être assis que debout; couché, qu'assis; mort que couché ». Il est certain qu'il n'est pas facile de réaliser cet idéal dans la vie, et voilà pourquoi les populations qui ont cet idéal sont plus naturellement malheureuses que les autres et, par conséquent, plus naturellement tristes.

Au contraire, celles qui ont pour idéal qu'il vaut mieux être debout qu'assis, sont plus naturellement heureuses, parce que, pour réussir dans la vie, il faut s'asseoir le moins possible.

Mais on n'arrive pas facilement à se donner cet idéal. Il ne suffit pas d'enseigner et de répéter, dans la chaire et dans l'école, que le bonheur est dans le travail. Ainsi formulée, cette affirmation est fausse et ceux mêmes qui la proclament n'y croient guère,

et souvent la pratiquent peu. Si elle était vraie, il y a longtemps que les hommes seraient des travailleurs infatigables, car tous sont épris de bonheur. La vérité, c'est que la grande masse du genre humain ne trouve pas le bonheur dans le travail.

Le bonheur consiste, non dans le travail, mais dans L'APTITUDE au travail, ce qui n'est pas du tout la même chose. Que de gens pensent : « Ah! que je voudrais aimer le travail, » et qui ne peuvent pas y arriver, et qui n'y arriveront jamais, malgré tous les conseils de la saine morale, de la saine philosophie et de la religion. Pour franchir ce pas difficile, qui ouvre la vraie porte du Bonheur sur la terre, il faut une longue et profonde formation sociale. Et cette formation est, elle-même, le résultat d'une série de phénomènes combinés et accumulés :

Pour obtenir ce produit rare, il faut :

Des parents bien convaincus qu'ils ne doivent à leurs enfants que l'éducation, mais une éducation virile ;

Des jeunes gens, ensuite, bien convaincus qu'ils doivent se suffire à eux-mêmes dans la vie ;

Des jeunes hommes bien décidés à chercher dans le mariage une compagne et non une dot ;

Un gouvernement qui réduise au minimum le nombre de ses attributions et de ses fonctionnaires et rejette ainsi la jeunesse vers les carrières indépendantes, qui exigent l'effort, l'initiative individuelle, le travail personnel ;

Enfin, comme conséquence, un état social où le fonctionnaire, le politicien et l'oisif soient moins considérés que l'agriculteur, l'industriel et le commerçant.

Vous voyez que cela n'est pas simple ; mais c'est la combinaison de tout cela qui, seule, peut assurer à l'humanité la plus grande somme de Bonheur ici-bas : c'est le seul moyen de donner à l'homme d'abord le goût, ensuite l'amour du travail et de l'effort.

Et il n'y a pas d'autre solution de la question sociale.

Edmond DEMOLINS.

UN TYPE

DE FAMILLE NÈGRE

Un officier de marine de nos amis, qui a eu occasion de séjourner à Saint-Domingue, a bien voulu nous communiquer quelques notes qu'il a prises, il y a deux ou trois ans, sur une famille noire de ce pays.

Trois articles, publiés dans la *Science sociale* (1) par notre collaborateur M. de Préville, ont déjà retracé à nos lecteurs, dans ses grandes lignes, l'histoire de cette île curieuse et les mœurs des sociétés qui l'ont successivement possédée. Le dernier article établissait un parallèle rapide, mais rigoureux, entre l'organisation de la société dahoméenne et celle de la société haïtienne, parallèle où la communauté d'origine se trahissait par une foule de particularités communes aux Nègres de la côte occidentale d'Afrique et aux citoyens de la libre république d'Haïti. Les notes que nous communique notre officier nous permettent de pénétrer plus intimement dans l'intérieur de cette société. Trop courtes pour être la matière d'une monographie proprement dite, elles n'en constituent pas moins un document grâce auquel nous pouvons nous représenter, par des détails pris sur le vif, la vie d'une famille haïtienne.

Rappelons ici que l'île de Saint-Domingue, la deuxième des Antilles par son étendue (77.000 kilomètres carrés, soit un cinquième de la France), se divise politiquement en deux parties

(1) Septembre et octobre 1886, janvier 1887.

inégales : la partie orientale, deux fois plus grande, mais deux fois moins peuplée que l'autre, et connue sous le nom de République dominicaine; la partie occidentale, qui porte celui de République d'Haïti (1).

La première est l'ancienne colonie espagnole. Les mulâtres y dominent. La seconde est l'ancienne colonie française. Les Nègres y forment l'immense majorité, et même le type mulâtre, par suite des alliances, tend à revenir au type noir.

C'est à cette dernière partie de l'île qu'appartient la famille chez laquelle je vais conduire le lecteur.

L'île de Saint-Domingue a été comparée à un requin renversé sur le dos et dont la gueule, dirigée à l'Ouest, s'ouvre largement pour engloutir la petite île de la Gonaïve, située en face du Port-au-Prince. La mâchoire supérieure du requin, — celle du Sud par conséquent, — est représentée par une longue presqu'île qui s'avance dans la direction de la Jamaïque, dont les montagnes sont le prolongement de la chaîne méridionale d'Haïti.

Sur la côte Nord de cette presqu'île se trouve la ville de Jérémie, patrie, par parenthèse, d'Alexandre Dumas *grand-père*. A cet endroit de la presqu'île, qui en est presque l'extrémité, la chaîne de montagne qui, sous le nom de *Mornes de la Hotte*, court de l'Ouest à l'Est, se replie sur elle-même, comme le bout d'un fouet qu'on ferait claquer : de cette courbure résulte une vallée, ouverte vers le Nord, au bas de laquelle se trouve Jérémie, mais qui, à mesure que l'on s'élève, se divise elle-même en vallées secondaires. Tout ce pays est plus ou moins montueux, coupé de pentes abruptes : Haïti, en langue caraïbe, signifie *montagne* ou *haute terre*.

Une de ces vallées secondaires, ouverte sur le Nord-Est, compose le district de B***. Un ruisseau-torrent, affluent de la *Grande-Rivière*, l'arrose en se maintenant dans un lit plus ou moins profondément encaissé, circonstance qui ne permet pas l'irrigation, ou qui ne la permettrait qu'au prix de travaux assez compliqués.

C'est dans ce district, à deux heures et demie de marche de

(1) La population d'Haïti, difficile à évaluer par suite des imperfections de l'état civil, se compose au moins de 550.000 âmes et, au plus, d'un million.

Jérémie, que se trouve la propriété de M. Jean-Ernest : elle est entourée de trois côtés par les montagnes, qui la dominent de 200 ou 300 mètres. C'est là que notre ami a recueilli ses observations.

Nous nous arrêterons donc chez Jean-Ernest et nous envisagerons du plus près que nous pourrons, dans cette famille, la situation matérielle, la situation morale et la situation politique.

I. — LA SITUATION MATÉRIELLE.

La propriété de Jean-Ernest comprend une trentaine d'hectares partagés en 16 hectares environ de *savane,* sur le versant Nord-Ouest de la vallée, et en 14 hectares de champs plus ou moins accidentés, situés à quelque distance, de l'autre côté du ruisseau.

Ces champs sont *très fertiles.* Trop peu arrosés pour qu'on y puisse planter la canne à sucre, ils produisent facilement le café, la banane, l'igname, la patate, le manioc, les pois, et, pendant la saison pluvieuse, le riz et le maïs. La savane produit de l'herbe et constitue donc un pâturage. De là, un double travail pour Jean-Ernest et sa famille : le pâturage et la culture.

Jean-Ernest nourrit sur la savane huit chevaux et une quinzaine de cabris. Des huit chevaux, trois lui appartiennent. Les cinq autres sont la propriété de parents ou de voisins qui payent 6 piastres par an pour chaque cheval. Le soin de ces animaux donne fort peu de travail. Il s'agit simplement de les faire boire une fois par jour et de les mettre à l'ombre lorsque le soleil est trop fort. Pour les cabris, on en attache quelques-uns, ce qui empêche les autres de s'égarer trop loin. Les enfants, — Jean-Ernest en a dix, — suffisent en général à cette besogne.

La culture réclame plus de soins.

On sait que le Nègre est cultivateur. Ce trait est même un de ceux qui différencient le plus le sauvage africain du sauvage américain, lequel ne vit guère que de la chasse. Mais si le Nègre, en Afrique, est cultivateur, il ne l'est que dans la mesure où la né-

cessité l'y contraint, défrichant juste l'espace nécessaire à la production de sa subsistance, et incapable, soit d'étendre, soit de perfectionner cette culture simple et rudimentaire, laquelle, d'ailleurs, se rapproche assez de la *cueillette*.

La culture de Jean-Ernest présente assez bien ces caractères restreints et primitifs. Le bananier et le caféier, bien qu'obligeant à des travaux de sarclage périodiques, sont des *arbustes*, et leur entretien participe à la facilité bien connue des cultures arborescentes qui font l'heureuse occupation d'une bonne partie des habitants de notre littoral méditerranéen. La cueillette du café et de la banane, comme le pâturage, est un *travail attrayant*.

La récolte du café a lieu, comme celle de l'olive dans notre Midi, vers le mois de novembre. Le café, comme l'olive, se cueille grain par grain, et en plusieurs fois. Comme l'olive, il donne lieu, après la cueillette, à une série de manipulations domestiques, assez faciles. On le met à sécher sur des glacis, on le remue de temps en temps; au bout d'un mois, on le range par petits tas; enfin, on le décortique en le pilant dans de grossiers mortiers en bois.

Le riz et le maïs donnent plus de travail. Ces deux céréales forcent la famille à une sorte de culture intensive, assez soigneuse, et même méticuleuse. Le riz et le maïs se plantent au printemps, vers le commencement de la saison des pluies. On les sème ensemble, les rangées de maïs alternant avec des rangées plus larges de riz. Le maïs donne son grain en trois mois. Le riz se récolte en novembre. Chaque brin de riz se cueille à la main, et on foule l'épi avec le pied.

On voit que le genre de culture usité chez Jean Ernest, premièrement, ne suppose pas l'emploi des animaux de labour, et secondement, ne suppose qu'un emploi très modéré des petits instruments aratoires. Quelques houes et quelques couteaux à sarcler composent l'outillage agricole. Et pourtant, Jean-Ernest est un des propriétaires les plus notables du canton.

L'igname, la patate et les autres légumes constituent des produits de jardinage et sollicitent quelque menue culture. La famille en récolte plus qu'il ne lui en faut, et la femme de Jean-

Ernest, chaque samedi, peut aller en vendre à la ville. Ce marché hebdomadaire ne s'étend pas au café, vendu, par intervalles plus longs, à des spéculateurs qui les revendent aux négociants.

Remarquons ici, entre parenthèses, qu'un consommateur européen, lorsqu'il déguste du café d'Haïti, se trouve avoir à supporter, indépendamment des frais de transport : 1° le bénéfice du détaillant, 2° le bénéfice du négociant, 3° le bénéfice du spéculateur, 4° le prix payé au cultivateur. Ce dernier, on le conçoit, ne peut pas être bien lourd. Pourtant l'immense demande de café faite par tous les pays du monde continue à donner à cette graine privilégiée une valeur toute spéciale. C'est, pour nos nègres, une ressource analogue à celle des vins de bon cru pour certaines populations du midi de l'Europe. C'est, en d'autres termes, une *culture riche,* mais, à Haïti, une culture riche *faite pauvrement.*

Le sarclage ou la récolte du café, comme le sarclage ou la récolte du riz, donnent lieu parfois à des « coups de collier » auxquels la famille ne peut pas suffire, parce que ces opérations veulent être menées rapidement. Jean-Ernest fait alors ce que l'on appelle un *combitte.* Il prévient ses frères, ses neveux, ses voisins qu'il a besoin de leur assistance pour tel jour. Au jour indiqué, tous arrivent. Ils savent que Jean-Ernest a fait ample provision de morue, de petit salé, qu'il a tué un cabri, peut-être un porc, et que le tafia ne manquera pas. La troupe se met donc à l'œuvre. Un des travailleurs excitera ses collègues par des chants auxquels tous ne tarderont pas à s'associer. Le seul salaire qu'ils attendent est cette nourriture meilleure et plus abondante qu'ils trouvent chez Jean-Ernest. Des victuailles, du tafia, ça leur suffit. La séduction de journées si bien payées est même si grande que beaucoup de gens, sans avoir été convoqués au combitte, ne résistent pas à la tentation de s'y joindre avec les autres. Eux aussi tiennent à avoir leur tafia.

Jean-Ernest possède deux maisons, l'une en mauvais état et abandonnée, l'autre neuve et la plus belle des environs. C'est lui-même qui l'a construite presque en entier. Pour cela il a mis en terre, à trois ou quatre pieds l'un de l'autre, un certain

nombre de poteaux reliés par des branches de bois, et a recouvert le tout de boue et de chaux. Il a taillé lui-même la charpente et n'a eu recours au charpentier que pour la monter. L'ensemble forme deux pièces. La toiture est en chaume et a besoin d'être changée tous les cinq ou six ans. On fait alors un *combitte*.

Le mobilier se compose d'un lit en acajou (l'acajou croît à Saint-Domingue), de quelques malles où l'on renferme linge et vêtements, de deux tables, de quelques chaises, d'un peu de vaisselle, de plusieurs marmites en fonte et d'un moulin à maïs. Jean-Ernest et sa femme couchent dans le lit; les enfants dorment un peu partout sur des nattes.

Le vêtement est le vêtement européen simplifié. Il comprend une vareuse, un pantalon, un chapeau en feuilles de lataniers. Il n'est pas d'usage de raccommoder les habits; percés ou déchirés, peu importe, ils vont toujours. On va généralement pieds nus.

Jusqu'à douze ans, les garçons n'ont guère que la chemise. Les très jeunes enfants n'en ont même point. Par exemple, le dimanche ne va pas sans endimanchement. On exhibe alors gilets, chaussettes, souliers, et quelquefois le chapeau haute forme. Femmes et filles, en toilettes recherchées, mettent leurs pendants d'oreilles et leurs colliers. Le Nègre, négligé et sale en temps ordinaire, aime à parader aux grands jours. Nul ne sait si bien se passer de vêtements et néanmoins ne se laisse si aisément fasciner par les beaux habits. C'est vrai pour les sauvages africains qu'éblouissent nos cotonnades, comme pour les affranchis des États-Unis du Sud qui arborent la redingote et le chapeau de soie sous le plus torride soleil.

Cette importance puérile donnée au costume dans des circonstances exceptionnelles est cause que Jean-Ernest a retardé jusqu'ici la première communion de plusieurs de ses enfants. Le négrillon, ou la négrillonne, ne peut accomplir cet acte de sa vie religieuse sans être pourvu de deux beaux habits, l'un qui servira la veille, pour recevoir l'absolution, l'autre le jour même. Le curé a beau répéter que cette dépense est inutile; on se saigne aux quatre veines pour y parer, et, faute du luxe nécessaire, on renvoie d'année en année la cérémonie.

Les repas sont irréguliers. Après le café du matin, la famille reste parfois assez longtemps avant de prendre quelque aliment substantiel. Si l'on est près de la maison, on mange; si l'on est loin, on ne mange pas, ou l'on se contente de quelques bananes. Le dîner se compose de légumes, patates, ignames, pois, produits par la propriété, et de salaisons, morue, hareng, lard, apportés à Jérémie par des goélettes américaines. C'est donc le commerce, qui, dans l'alimentation de notre famille, introduit l'élément animal, payé par la surabondance des produits végétaux et, en particulier, d'un produit riche très exportable, le café.

Ce rapide aperçu de la situation matérielle de notre famille nous donne l'idée d'une condition évidemment supérieure à celle d'un Nègre africain, mais encore assez éloignée de celle du petit propriétaire agriculteur que nous connaissons en France. N'oublions pas que nous avons, conformément à la méthode, choisi un *type prospère*, un *type économe*. C'est par l'épargne, effectivement, que Jean-Ernest est arrivé à l'aisance relative où il se trouve. Son patrimoine, à l'origine, égalait à peine en étendue le cinquième de ce qu'il possède actuellement. Tout le reste a été acquis par lui, à des prix fort modiques il est vrai, car la terre disponible ne manque pas et même une grande partie du sol environnant demeure, faute de travail, à l'état de *savane*, alors que des agriculteurs entreprenants l'auraient mise depuis longtemps en culture.

La culture est donc notablement arriérée dans notre district, comme presque partout dans l'île. La raison qu'on doit en donner n'est pas neuve. Les divers voyageurs qui ont observé les habitants de Saint-Domingue sont d'accord là-dessus : le Nègre d'Haïti travaille peu, parce que la vie en Haïti est très facile. Il n'y a qu'à se baisser, — ou à se hausser, — pour ramasser le fruit dont on a besoin pour vivre et qui, sous ce climat, suffit à réparer les forces du Nègre, comme quelques sous de macaroni réparent celles du lazzarone napolitain. Pourtant cette race a subi deux siècles d'esclavage, deux siècles, par conséquent, de *travaux forcés*.

Cette image évoque immédiatement le dicton : « Travailler

comme un Nègre », si souvent répété sans réflexion. Ce proverbe, aujourd'hui, peut sembler ironique au premier abord. En fait, il a eu sa raison d'être, en ce sens que, pour faire produire à un Nègre une somme de travail égale à celle qu'aurait produite un ouvrier blanc, on était obligé d'employer une contrainte, pénible pour le Nègre, qui l'amenait à produire beaucoup plus que son naturel ne l'y disposait librement.

Nous n'insisterons pas sur les conséquences économiques de l'émancipation. La principale consiste dans la disparition ou le dépérissement des *plantations*. Ces vastes ateliers agricoles, consacrés à la production en grand de la canne à sucre, exigeaient non seulement un outillage perfectionné et des groupements compliqués, mais encore la présence d'un grand patron instruit et prévoyant, doué d'une certaine puissance d'organisation et de certaines capacités commerciales. Le massacre des *planteurs* a fait disparaître cet élément, et nous en verrons plus loin les conséquences politiques. Au point de vue de la culture, la révolution a eu pour effet de substituer, dans une très grande proportion, les *cultures vivrières* (c'est-à-dire faites pour l'alimentation de la population) aux grandes cultures commerciales. Les exportations de Saint-Domingue, jadis énormes, sont réduites à peu de chose, malgré la navigation à vapeur. Le Nègre, comme Jean-Ernest, cultive quelques hectares autour de soi. Il plante les légumes qui figurent sur sa table. Il exporte peu, et subit des conditions léonines de la part des intermédiaires qui fournissent des débouchés à ses exportations. S'il est sage, il met quelques piastres de côté et arrondit son petit domaine. Sinon, il boit ses bénéfices en tafia. « La fabrication du tafia, disait un Haïtien éclairé, Octavius Rameau, c'est l'homme des campagnes buvant sa sueur. » Et la tentation d'en fabriquer est si forte, quand la canne à sucre trouve en Europe de si puissantes concurrences! L'Haïtien boit donc, comme son frère d'Afrique, qu'empoisonnent nos alcools. Il se prive plus facilement de manger, se serre le ventre aux mauvais jours et vole, par-ci par-là, des bananes à ceux qui en ont. Le vol, défaut universel chez les Nègres, est endémique en Haïti. L'opinion n'est pas sévère pour le voleur.

Le propriétaire volé ferme les yeux autant que possible. Les mieux doués résistent pourtant. Jean-Ernest perd sans doute chaque année une certaine quantité de riz, de café et de bananes, mais lui et ses voisins ont su relativement *se débrouiller* et organiser entre eux comme une ombre de police privée chargée de corriger les voleurs qu'on attrape.

Ces questions d'ivrognerie, de paresse, de vol, nous amènent à envisager maintenant notre famille à un second point de vue, celui de la situation morale.

II. — LA SITUATION MORALE.

Pour commencer à entrer dans l'état d'esprit de la race haïtienne, il nous suffit de nous arrêter à ce nom de Jean-Ernest que porte notre propriétaire paysan. Ce nom se compose de deux noms de baptême, dont l'un, Jean, lui a été donné réellement sur les fonts baptismaux, et dont l'autre, Ernest, n'est que le prénom de son père. L'état civil, en Haïti, est encore dans l'enfance. Les noms de famille, pour beaucoup, n'existent pas. D'un côté, les Nègres, avant l'émancipation, n'avaient pas de noms de famille; de l'autre, une sorte de superstition les pousse souvent à ne pas se servir de leurs noms de baptême, car *ils ont peur des saints.*

C'est donc le triomphe du surnom, du nom historique ou pittoresque. Les Alexandre, les César, les Cassius, les Christophe Colomb ne sont pas rares en Haïti. Un certain colonel Dieudonné-Jambon s'y est rendu célèbre; de même, un général Rebecca. Laplume, Latulipe ont connu leur heure de gloire. Ce qu'il faut retenir, c'est que les noms changent d'une génération à l'autre. Parmi les enfants de Jean-Ernest, plusieurs ont des noms bizarres : *Blondin, Jeannot, Petit-Dimanche.* Une des filles se pare du beau nom romain de *Cornelia.* L'érudition familiale n'y est pour rien, car l'instruction est peu répandue. Les notes que nous avons ne nous disent pas si Jean-Ernest et ses enfants savent lire et écrire· elles nous disent seulement que l'école la plus

rapprochée se trouve à deux heures et demie de distance. La grande majorité des Haïtiens est d'ailleurs illettrée. Ce sont les fortes têtes du pays (1) qui, au moment de l'émancipation, en cette fin de dix-huitième siècle où pas un Girondin ne pouvait ouvrir la bouche sans citer Caton ou Brutus, ont lancé, avec un enthousiasme enfantin, cette mode archéologique, et la masse, comme de juste, a suivi sans savoir pourquoi.

Ce caractère fantaisiste des noms est déjà une présomption contre la stabilité de la famille. Celle-ci, en effet, n'est point patriarcale ni même quasi patriarcale. Quant à la famille-souche, il ne peut ici en être question. Le type est celui de la famille instable, avec de vagues et lointaines réminiscences de la primitive communauté. Petite est la case de Jean-Ernest. Blondin, son fils, qui est marié, ne s'est pas fixé sous son toit ; ce n'est pas l'usage. Il est allé s'établir à quelque distance. Un autre enfant, Pierre, quoique non marié, a construit également sa case à part, dans le voisinage. Tous deux cultivent de petits coins de terre que leur père leur a donnés. Ce n'est pas l'initiative personnelle qui les a poussés à cet isolement. Non, ils vivent petitement, chichement, en bonne intelligence avec leurs parents, sans doute, mais attendant tranquillement qu'ils soient morts, pour se partager leur héritage. Ceux de leurs frères ou sœurs qui ne pourront ou ne voudront pas s'établir propriétaires, iront à la ville chercher du travail comme domestiques des négociants, boutiquiers ou fonctionnaires, qui y vivent dans une aisance relative.

Mais la principale atteinte portée à la famille est le *placement*.

Le *placement*, en Haïti, correspond à peu près exactement à ce qui se passe dans nos grands centres ouvriers désorganisés. Un jeune homme et une jeune fille se rencontrent, se plaisent, et se mettent ensemble, sans s'inquiéter du mariage. Entraînement, ignorance, paresse, dégoût des formalités, manque d'élévation dans la conception de la vie, il y a de tout cela dans l'acte de

(1) Il est à supposer que les *mulâtres* ont joué un certain rôle dans cette introduction de noms savants. La chose serait à vérifier.

nos jeunes Haïtiens et Haïtiennes, comme dans celui de nos ouvriers et ouvrières des grands centres urbains. Une des filles de Jean-Ernest est *placée*. Jean Ernest lui-même a été longtemps *placé* avec sa femme; puis, la religion aidant, il s'est *converti*, et a fait sanctionner par le mariage les liens qui l'unissaient à sa compagne. Sa fille et son compagnon ont le même dessein... mais pour plus tard.

C'est à la suite d'une maladie que Jean-Ernest a fini par songer sérieusement au mariage. La maladie est en effet une des phases de l'existence où le Nègre se montre le plus accessible aux idées surnaturelles, et offre le plus de prise, suivant les cas, soit à la religion, soit à la superstition, et généralement à toutes les deux ensemble. Les maladies sont d'abord traitées par des « remèdes de bonne femme ». Toute femme haïtienne est plus ou moins versée dans l'art de guérir. Si le mal continue ou empire, on va trouver le sorcier, *papa-loa*, pour en connaître la cause, l'Haïtien n'admettant guère qu'une maladie puisse avoir une cause naturelle. Le sorcier donne son oracle, met le mal sur le compte d'un oubli ou d'une négligence à remplir telle ou telle pratique. Il se plaint que le malade a violé ses devoirs envers les morts, les saints, ou les jumeaux (on attribue à ces derniers une grande puissance). Il paraît que ces sorciers font parfois preuve d'une curieuse connaissance du cœur humain. On sait que les bergers, en tout pays, grâce à leur profession, qui favorise la rêverie, ont une tendance au moins rudimentaire vers la philosophie ou la poésie. Il arrive que le sorcier se déclare impuissant, et renvoie le malade au prêtre, calcul ingénieux, sans doute, d'une puissance qui cherche à en ménager une autre.

Les rites qui suivent la mort sont, dans une race, une des choses qui résistent le mieux aux modifications apportées par les siècles. Les pleureuses romaines, aujourd'hui encore, se retrouvent en quelques coins de la Corse et de l'Italie. De même, en Haïti, malgré deux siècles de domination française et d'exemples français, la mort entraîne encore une série de coutumes bizarres, propres à la race nègre, et religieusement conservées

jusqu'à nos jours, quoique mêlées à les lambeaux de liturgie catholique. D'abord un enterrement n'est pas beau, si l'on n'y boit pas beaucoup. Bien des gens ne font que boire et jouer aux cartes depuis l'instant du décès jusqu'à l'ensevelissement. La nuit, il y a veillée, et l'on chante. Que le cantique célèbre la Vierge, les saints, la première communion, Pâques, la Noël, que l'air en soit triste ou joyeux, peu importe, pourvu que ça se chante. L'instant de la levée du corps est le signal des cris, des apostrophes, des contorsions. Des voyageurs assurent qu'il est de bon goût de s'évanouir. Ce qui est certain, c'est qu'un corps ne peut être mis en terre sans un infernal tapage. Les assistants semblent croire que, si l'on ne crie pas très fort, l'âme du défunt reviendra nuire aux survivants.

Les femmes suivent le convoi en blanc. On ne prend le deuil que longtemps après la mort, et cette prise de deuil, après un service religieux, est encore l'occasion de festins et de *danses*, qui durent parfois plusieurs jours. Ces cérémonies, paraît-il, ont pour mobile la *crainte*. On a peur des âmes des morts et on cherche à les *conjurer* par tous les moyens. Ce genre de culte des morts, qui se rattache à la terreur fétichiste, diffère donc absolument de celui des Chinois patriarcaux, qui a pour base la vénération et la piété filiale.

Beaucoup de Haïtiens amassent pendant leur vie une somme d'argent pour avoir, après leur mort, de belles funérailles. Ils se priveraient de manger plutôt que de toucher à cet argent-là.

Le district de B***, où habite Jean-Ernest, est un de ceux, nous dit-on, où règne le moins de superstition. Il y a une dizaine d'années qu'on n'y a plus dansé le Vaudoux, cette danse barbare et sacrée, occasion de rassemblements nocturnes qui jouèrent un si grand rôle lors de la grande insurrection. Malgré tout, dans la famille de Jean-Ernest comme dans les familles voisines, les pratiques superstitieuses se mêlent confusément aux pratiques du catholicisme, et les curés ne parviennent pas, malgré leurs efforts, à obtenir un triage. Il est bien difficile d'empêcher les « convertis » de prendre part aux cérémonies fétichistes de leur famille. Souvent ceux qui se convertissent

transmettent solennellement à quelque parent, au moment même de leur conversion, les amulettes dont ils ne croient plus avoir le droit de se servir eux-mêmes, *afin qu'elles servent à cet autre qui, lui, n'est pas converti.*

Le moment est venu de parler de ce clergé, à qui on est redevable, en très grande partie, des quelques progrès sociaux réalisés çà et là. Ce clergé n'est pas local; il est français. Haïti ne produit pas ses ministres du culte, pas plus qu'elle ne produit ses médecins et ses ingénieurs. Elle les importe d'Europe. Voilà trois siècles que des prêtres blancs, venus de France, baptisent, prêchent, confessent et évangélisent de leur mieux ces multitudes noires, venues d'Afrique, et ce clergé n'est relativement pas mal vu. L'Haïtien est religieux, dans le sens le plus large et le plus vague du mot. La révolution, sauf exception, n'a pas revêtu dans l'île, comme dans la métropole, un caractère anticlérical. Les plus sanguinaires chefs de bande entendaient la messe entre deux massacres, et les autorités politiques fraternisent sans aucune espèce de respect humain avec les autorités religieuses. Il faut dire que la prudence de nos prêtres est pour beaucoup dans ce résultat.

Les paroisses, on le conçoit, ont un immense périmètre. Jean-Ernest est de celle de Jérémie. C'est donc toute une affaire pour lui que d'aller à la messe, et son curé le félicite d'y assister deux fois par mois. Paroissien modèle, il fait partie de l'association des hommes du Sacré-Cœur. Le premier vendredi de chaque mois, il se transporte à Jérémie avec sa famille, s'approche des sacrements, et loue une chambre pour demeurer en ville jusqu'au dimanche.

Cet éloignement de l'église n'est pas sans incommoder singulièrement Jean-Ernest et les autres fidèles du district. Les familles pratiquantes, au nombre d'une trentaine, réclament donc la construction d'une chapelle vers le haut de la vallée, promettant de fournir les matériaux et une partie de la main-d'œuvre. Le curé a consenti et la chapelle est en construction.

L'influence du clergé se manifeste même en dehors des choses morales et religieuses. Un exemple typique, pris sur les lieux,

nous le démontre. La chapelle dont il est question doit être couverte en tôle. Or, nous avons dit que la maison de Jean-Ernest est couverte en chaume. Jean-Ernest comprend que son chaume, vu les grandes pluies tropicales, doit être souvent renouvelé, au lieu que la tôle durerait indéfiniment. Il a donc résolu, *en présence des travaux qu'on fait pour la chapelle*, de se pourvoir au plus tôt d'une toiture de tôle, plus chère évidemment que son toit actuel, mais qui lui économisera bien des travaux à venir. Le curé lui a donné, sans le savoir, une leçon de prévoyance.

La paroisse nous amène à passer à la commune et à étudier notre Haïtien au point de vue de sa situation politique.

III. — LA SITUATION POLITIQUE.

La commune, comme la paroisse, est fort vaste, et comprend non seulement l'agglomération de Jérémie, mais beaucoup de très petits hameaux, correspondant aux anciennes « habitations (1) », dont ils ont conservé le nom. La commune, en temps ordinaire, ne patronne pas les habitants. A B***, d'ailleurs, canton de Jean-Ernest, personne n'a précisément besoin, ou n'éprouve le besoin d'un patronage. Nous avons insisté sur la facilité de la vie. On s'aide d'ailleurs entre parents, entre voisins. « De bons voisins, dit Jean-Ernest, valent des parents. »

Jérémie est doté d'un conseil municipal, élu par les habitants, et d'un *commandant* de commune, nommé par le pouvoir central. Le grand souci du proconsul, comme celui des édiles, est de bénéficier à qui mieux mieux des recettes de la commune. Les intérêts des habitants sont le cadet de leurs soucis. Si nous allions ailleurs chercher des exemples, nous verrions qu'au Cap-Haïtien (autrefois Cap-Français) l'administration actuelle a laissé tomber en ruine divers monuments construits sous la domi-

(1) On sait qu'on entendait par « habitation » le domaine d'un « planteur ».

nation française. Les réparations coûtent trop cher, et l'argent a d'autres chemins à prendre.

Des élections ont eu lieu dernièrement à Jérémie. Trois cents électeurs, sur plusieurs milliers d'inscrits, ont pris part au vote, ce qui prouve une fois de plus que les pays les plus livrés aux politiciens ne sont pas ceux où l'on vote le plus. L'électeur, en ce cas, fait le raisonnement de l'âne de La Fontaine. Qu'importe le changement de maître, puisqu'il aura toujours le même bât? « Les Haïtiens, dit La Selve (1), sont le peuple le plus gouvernable du monde. » Et il cite le cas d'un Haïtien qui considérait avec méfiance une pièce d'or, — anglaise ou française, — rare dans le pays. « Si gouvernement prend li, moé prend li, » disait le bon Nègre, qui ne pouvait se retenir de préférer le papier-monnaie officiel à cet or suspect qu'il n'avait jamais vu circuler autour de lui.

Les élections législatives attirent plus de concours que les élections municipales. La chose s'explique, si l'on considère que l'électeur, pendant le temps que durent les élections, est *nourri* par *son* candidat. — Toujours le système du *combitte*. — Il reçoit, en plus, de l'argent. Le gouvernement possède d'ailleurs le secret, souvent employé, de traiter à l'amiable avec les adversaires des candidats de son choix, et leur persuade de se désister. Si les arguments sont de l'espèce insinuante ou de l'espèce menaçante, c'est ce que nos notes ne disent pas.

Les fonctionnaires, en Haïti comme en France, sont des personnages encombrants et gênants. Comme en beaucoup d'autres pays, l'amour de la vie facile porte à la recherche des fonctions publiques. La vie facile, en Haïti, a pourtant ses épines. La chasse aux appointements ressemble à la chasse au gibier, en ce sens qu'il est des jours où l'on revient bredouille. A l'inverse du fonctionnaire français, assuré de son bon petit sort, le fonctionnaire haïtien a le désagrément de toucher des appointements absolument dérisoires, et qui, à l'échéance, n'arrivent pas toujours. L'État se contente alors de distribuer généreuse-

(1) *Le Pays des Nègres*, p. 218.

ment de petits papiers timbrés de sa griffe, assurant l'intéressé qu'on le paiera... plus tard. Des banquiers d'occasion escomptent, paraît-il, cette sorte d'effet de commerce, mais à cinquante pour cent.

Aussi est-il des sous-entendus que tout homme intelligent doit comprendre, s'il veut restituer pratiquement aux fonctions publiques leur caractère de métier attrayant, permettant de vivre des productions spontanées. Jean-Ernest qui, nous le savons, a quelques économies, sait combien elles lui servent à ne pas avoir à se plaindre du chef de section. Il obtient facilement, soit pour lui, soit pour ses enfants, la dispense des corvées commandées pour la réparation des routes. Les gratifications se font en nature. Ce sont les charges de café, dans le district, qui jouent le rôle de pots-de-vin.

Ce qu'il y a de particulièrement curieux dans le fonctionnarisme d'Haïti, c'est le caractère militariste. M. de Préville, dans les articles cités plus haut, a fait ressortir cette tendance de la race et l'a rapprochée des tendances analogues qui se manifestent chez les peuplades nègres d'Afrique. C'est effrayant ce qu'il y a de *généraux* en Haïti : généraux de département, généraux d'arrondissement, généraux de commune. Le Président de la République est toujours un général. L'armée active, il y a quelques années, comprenait 6.500 généraux ou officiers d'état-major, 7.000 officiers et 6.500 soldats. La selve a rencontré un commandant qui savait juste lire en épelant les lettres. Jean-Ernest est « capitaine » et n'est pas peu fier de son titre. La Selve estime que les effectifs militaires d'Haïti sont proportionnellement sextuples des nôtres, et le budget de la guerre absorbe, comme chez nous d'ailleurs, le plus clair des revenus de l'État. L'Haïtien aime l'uniforme, l'épaulette, le panache. Dès l'émancipation, les généraux de brigade et de division poussèrent comme par enchantement sur cette terre féconde. Dessalines, voyant Napoléon se bombarder Empereur, se hâta d'en faire autant, pour ne pas être en reste d'un grade. Ses successeurs sont revenus au titre plus modeste de Président, et depuis lors l'histoire d'Haïti n'est qu'une liste d'insurrections

militaires, amenant chacune un nouveau général à la présidence. Depuis 1806, le jeune peuple compte à son actif dix-neuf constitutions ou revisions constitutionnelles. La colonie émancipée a dépassé la métropole.

S'il y a du plaisir à être général ou officier, il y en en a moins à être soldat. Le recrutement est tout à fait arbitraire. De temps en temps, les soldats en garnison dans les villes arrêtent les jeunes gens que leurs affaires y ont amenés; ou bien les chefs de sections, requis de fournir un certain nombre de recrues, font arrêter à domicile, par leurs « champêtres » (sorte d'officiers de police) les jeunes gens qu'ils jugent bons au service. Les formalités, on le voit, sont simplifiées. Behanzin avait des procédés analogues.

Que fait l'État, ainsi organisé, pour l'amélioration de la race et du pays? Car l'État, héritier des planteurs massacrés ou expulsés, s'est trouvé le seul patron possible, organisateur de la propriété et du travail. On sait que des mesures furent prises, après la révolution, pour faire marcher *administrativement* les plantations abandonnées, et que la tentative fut couronnée du plus complet échec. On dut donc en venir au partage de ces grand domaines ou d'une grande partie d'entre eux. Sous Pétion, en 1809, eut lieu une sorte de répartition agraire. Lieutenants, capitaines, colonels, reçurent des lots de terrain proportionnés à leurs grades. Plus tard, on élabora un Code rural, lequel n'a jamais été appliqué. On nomma un général de division ministre de l'agriculture, et surtout l'on édicta, par une loi *constitutionnelle*, — qui s'est triomphalement maintenue de constitution en constitution, — une défense expresse à tout étranger d'acquérir un immeuble quelconque sur le territoire de la République d'Haïti. Les Haïtiens ont tellement peur de voir l'initiative et les capitaux étrangers venir féconder leur île, qu'ils n'ont pas cru devoir moins faire que de se raccrocher aux mesures les plus artificielles et les plus absolues. Il faut qu'une race se sente singulièrement faible pour en venir à de pareilles circonvallations défensives. Toutefois, depuis quelques années, il est permis à un étranger d'obtenir la naturalisation. Il y a là peut-

être une première brèche par où des blancs hardis, à la longue, pourront s'insinuer dans le pays et faire produire au sol, en abondance, les richesses qu'il ne livre que si parcimonieusement aujourd'hui.

Citons un seul exemple. Le café d'Haïti, la principale production de l'île, était, au dix-huitième siècle, le plus haut coté. Or, nous avons sous les yeux, en ce moment, un catalogue de grande épicerie parisienne, où l'« haïti » figure comme la qualité la plus inférieure sur la liste des cafés. A quoi tient ce changement? Évidemment le sol n'a pas changé. Le terrain d'Haïti ne s'est pas envolé à la Martinique. C'est la science, c'est l'outillage, c'est la direction qui manquent au cultivateur. Supposons un grand propriétaire blanc dans le voisinage de Jean-Ernest. Évidemment celui-ci regardera comment son riche voisin plante, sarcle, cueille, sèche et décortique son café. Il y a là mille détails techniques dont la routine d'un petit paysan peut fort bien ne pas se douter, mais qu'embrasse l'instruction supérieure du colon blanc. L'Haïtien fait un peu de son café ce que certains Siciliens font de leur vin, auquel ils communiquent un goût et une odeur désagréables en l'enfermant dans des outres. L'idée, de génération en génération, ne leur vient pas de le mettre dans des tonneaux. Le Marsala sentirait le bouc si des propriétaires étrangers ne vendangeaient pas en Sicile.

Le mérite de cette esquisse d'une famille nègre est de faire apparaître dans tout son jour le défaut radical de la race.

Cette famille a été choisie parmi les meilleures, dans une île du Nouveau Monde, où la race vit deux fois libérée des antiques oppresseurs du Continent africain et des exploitants européens de l'époque moderne. Par surcroît d'avantages, l'imperturbable nature qui, dans toute descendance humaine, ne cesse de faire surgir des individus doués de prédispositions heureuses, et peut-être aussi la faveur de circonstances spéciales dans les débuts de la vie, ont doté de qualités ascensionnelles le chef de cette famille : cet homme a fait son chemin, il est monté, il a grandi matériellement, moralement, voire même politiquement; et, hâtons-nous

de l'ajouter, il a grandi en dépit d'un milieu social passablement piteux.

Eh bien, tout favorisé qu'ait été cet homme, il n'a pas transformé la race dans ses enfants; nous les avons vus reprendre la voie commune : l'un d'entre eux s'est déjà créé un ménage d'aventure, une famille irrégulière; un autre est sorti du foyer sans faire d'établissement qui diffère de ce que tous font autour de lui; un autre est privé de la plus grave formation religieuse, par l'indolence ou les préjugés de ses parents; tous comptent sur le partage du bien paternel, et ils sont nombreux et le bien est petit. On sent d'ailleurs qu'il n'y a rien d'énergique dans les habitudes du foyer, rien de solidement constitué dans le mode d'exploitation du sol, qui puisse engendrer des natures capables de se soutenir par elles-mêmes ou qui puisse retenir dans un cadre puissant des natures demeurées faibles. C'est le caractère de la famille instable. Là est le vice fondamental de la race nègre. Tout le reste s'ensuit. Les familles exploitées par des communautés publiques petites ou grandes, depuis la Commune jusqu'à l'État, ne peuvent se défendre de ce méfait, ni même se garder sur leur propre terrain. L'influence dominante, au lieu de procéder d'elles, au lieu d'aller du dedans au dehors, procède de cette tourbe publique et passe du dehors au dedans. Ce peuple se sent incapable de rivaliser avec ceux dont il croit imiter la constitution et qui ne sont pas atteints comme lui, ou pas au même degré, du mal de la famille instable, et il ferme ses portes tant qu'il le peut. Certes, s'il réussit ainsi à se prolonger, ce n'est pas ainsi qu'il se transformera et se développera.

Le meilleur vœu qu'on puisse faire pour lui, est que la Providence lui envoie le contact d'hommes capables de le patronner sans l'asservir et de lui donner l'exemple d'une autre constitution de famille sans éliminer la race. La France aurait été mieux désignée que personne pour opérer cette grande œuvre, si elle-même ne tardait tant à se réformer, au grand dommage de beaucoup de peuples.

G. D'AZAMBUJA.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIX-HUITIÈME.

LIVRAISON DE JUILLET 1894.

Page

Questions du jour. — La réforme des études supérieures de droit, par **M. Robert Pinot** 5

Le personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie (*suite et fin*), par M. **Ph. Champault** 25

Une famille grecque dans une petite ville de Turquie. — III. Les organismes superposés à la famille, par M. **G. d'Azambuja** 57

Un roman social. — Le pays de Cocagne, par M. **Georges Lainé** 81

LIVRAISON D'AOUT 1894.

Questions du jour. — L'éducation anglaise, à propos d'un livre récent, par M. **Paul de Rousiers** 101

Cours d'exposition de la Science sociale. IX. — Les types sociaux du bassin de la Méditerranée. — La région des Ports maritimes; le type actuel : le Grec moderne, par M. **Edmond Demolins** 123

Le Provincial et la littérature du XVIIe siècle, par M. **G. d'Azambuja** .. 139

Le Bouddhisme dans l'Inde et chez la race jaune. — Comment le Bouddhisme a pris naissance dans l'Inde et n'a pu s'y maintenir, par M. **A. de Préville** 161

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1894.

Questions du jour. — Les Scandinaves aux États-Unis, par M. **Paul de Rousiers** 185

La Péninsule ibérique. — Origine et formation sociale de la race, par M. **Léon Poinsard** 210

Saint Thomas d'Aquin et l'école de la Science sociale, par le P. **M.-B. Schwalm** 226

Le Bouddhisme dans l'Inde et chez la Race jaune. — II. Comment, par son organisation sociale, la race jaune s'est trouvée ouverte à la diffusion du Bouddhisme, par M. **A. de Préville** 245

LIVRAISON D'OCTOBRE 1894.

Pages.

Questions du jour. — La réforme de l'éducation. — Un nouveau type d'école, par M. **Edmond Demolins**..... 273

Controverse sur l'école de la « Science sociale », par MM. **XXX.** et **Henri de Tourville**..... 301

Extrait du Mémoire qui a remporté, à l'Institut, le prix Rossi : I. — Origine des lois américaines du Homestead, par M. **Paul Bureau**..... 316

II. — Commentaire de la législation américaine du Homestead, au point de vue économique et social, par M. **Paul Bureau**..... 347

Gravures. — L'École d'Abbotsholme, p. 281. — L'École de Bedales, 282. — Salle à manger de l'École de Bedales, p. 283. — Atelier de l'École de Bedales, p. 290. — Elèves construisant un pigeonnier, p. 291.

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1894.

Questions du jour. — L'abus des interpellations, par M. **G. d'Azambuja**. 357

Cours d'exposition de la Science sociale. X. — Les types sociaux du bassin de la Méditerranée. — La région des Ports maritimes ; le type ancien : Phéniciens et Carthaginois, par M. **Edmond Demolins**..... 371

Les propositions de loi de Homestead en France. — Les arguments des partisans et des adversaires. Conclusions, par M. **Paul Bureau**..... 396

Monographie du Canada. X. — Comment le domaine plein a limité le développement de la race. — Conclusions, par M. **Léon Gérin**..... 417

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1894.

Questions du jour. — La grève des mineurs d'Écosse, par M. **J. Bailhache**. 445

Le Bonheur de vivre, à propos d'une publication récente par M. **Edmond Demolins**..... 482

Un type de famille Nègre, par M. **G. d'Azambuja**..... 504

Cartes. — Cartes des bassins houillers de l'Écosse..... 447

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XVII ET XVIII.

(ANNÉE 1894.)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé méthodique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE.

On ne comprend bien l'œuvre de Le Play qu'en se rendant compte du lien scientifique qui unit les conclusions aux observations, XVII, 150. — Beaucoup de disciples de Le Play étaient plutôt des hommes de bonne volonté que des hommes de science, XVII, 152. — La méthode monographique, telle que l'a laissée Le Play, est un instrument imparfait, XVII, 153. — La nouvelle méthode de Science sociale permet d'exposer les faits sans monotonie, XVII, 165. — La Nomenclature sociale permet, dans une monographie, de ne plus présenter un phénomène sans en montrer la portée, XVII, 167. — La nouvelle méthode de Science sociale permet une analyse plus complète, des classements plus féconds, une exposition plus scientifique et plus intéressante, XVII, 168. — L'ambition de la Science sociale est de perfectionner la méthode créée par Le Play, par le procédé qui l'a aidé à la découvrir, XVII, 172. — Saint Thomas se base, comme la Science sociale, sur l'analyse et l'observation comparée, mais il se place au point de vue théologique et non à celui de la science, XVIII, 226 à 244. — Exposé comparé de la méthode de saint Thomas et de celle de la Science sociale, XVIII, 226 à 244. — Controverse sur l'Ecole de la Science sociale pour justifier les progrès réalisés depuis les travaux de Le Play, XVIII, 301 à 316.

LIEU.

GÉNÉRALITÉS. — La vie pastorale dans la montagne renforce la part de tradition dans l'éducation, XVII, 66. — L'enseignement de la géographie, lorsqu'on veut le rendre complet, entraîne avec lui celui de la Science sociale, XVII, 248. — La géographie reste confuse, si l'on ne détermine pas les relations de cause à effet entre l'ordre physique et l'ordre social, XVII, 251. — Un fait social ne doit entrer dans une géographie que s'il a une relation directe avec les conditions physiques du Lieu, XVII, 252. — La nature détermine la sphère d'action où se meut l'homme, et l'homme agrandit artificiellement cette sphère d'action, XVII, 254. — Le Lieu agit, secondairement il est vrai, sur les manifestations de l'activité humaine les moins dépendantes de la nature, XVII, 255.

EUROPE. — La région méditerranéenne forme une unité déterminée par : 1° les relations établies par la mer; 2° la nature uniforme du sol; 3° la nature uniforme des productions naturelles, XVII, 489. — La région méditerranéenne comprend trois éléments distincts : la Vallée, les Ports maritimes, les Petits Plateaux, XVII, 491. — La région Ponto-caucasique présente actuellement un des types les plus purs de la Vallée méditerranéenne, XVII, 492. — Les Ports de la Méditerranée occupent une situation caractéristique, XVIII, 128.

Espagne. — Par sa configuration physique, l'Espagne est bien disposée pour la défense, mais très mal pour les rapports avec l'extérieur, c'est-à-dire pour le commerce, XVIII, 211. — Les conditions physiques du territoire ibérique ne poussèrent pas les Celtes à modifier beaucoup leur manière de vivre, XVIII, 216.

Grèce. — Un ruisseau, formant douze cascades, et permettant d'installer douze moulins, a déterminé la formation de Makri, XVII, 297. — La configuration de l'Archipel favorise singulièrement le petit commerce de cabotage, XVII, 422. — Le Grec offre actuellement le spécimen le mieux caractérisé du type maritime propre au bassin de la Méditerranée, XVIII, 124. — La population grecque se répand de préférence le long des rivages, XVIII, 126.

Italie. — Le milieu physique et la formation communautaire expliquent l'Italie moderne, XVII, 72 à 91, 174 à 196, 259 à 276, 348 à 368.

Scandinavie. — Les Ases scandinaves paraissent pouvoir s'identifier avec les asæi des auteurs classiques au point de vue du nom, du site géographique et du travail, XVII, 406.

Sud-Slaves. — Le Sud-Slave diffère du Nord-Slave en ce qu'il occupe la montagne au lieu de la plaine et en ce qu'il est dominé par des populations venues de l'Orient et non de l'Occident, XVIII, 24. — La région Sud-Slave a deux annexes : l'annexe transylvaine ou roumaine et l'annexe péninsulaire ou grecque, XVII, 25.

ASIE. — Par suite de leur latitude plus méridionale, les terres cultivables de l'Asie sont, en général, plus chaudes et plus productives, pour un travail donné, que les terres cultivables de l'Orient européen, XVII, 223. — Au point de vue social, le Thibet, l'Indo-Chine, et le Japon se rattachent à la Chine, XVII, 222. — Au point de vue social, la Perse, l'Afghanistan, le Belouchistan et le haut Turkestan se rattachent à l'Inde, XVII, 222. — La Chine est moins compliquée que l'Inde et doit se classer avant elle, parce qu'elle n'a pas le régime des castes et parce qu'elle est plus stable, XVII, 225. — La Chine a été peuplée par deux routes : les dominateurs sont venus par les steppes du Nord, la masse de la population est venue par le Thibet, XVII, 226 à 235. — C'est la route du Thibet qui a fait du Chinois un petit agriculteur, un petit industriel et un petit commerçant, XVII, 235 à 240. — L'isolement de la Chine était un terrain favorable pour constituer une race bien distincte, XVII, 240. — L'Inde présente deux différences par rapport à la Chine : elle n'est pas aussi isolée et elle est accessible par des chemins plus courts et plus riches ; ce qui y a attiré des peuples plus nombreux et plus compliqués, XVII, 243. — La flore hymalayenne favorise la cueillette et, par suite, la constitution en clans défensifs, XVIII, 168. — Les circonstances de lieu et de travail qui dominaient, sur l'itinéraire de la Race Jaune, lui ont donné sa formation sociale primitive, XVIII, 247. — L'abondance des eaux descendant du Pamir créait une voie favorable aux communautés agricoles de la Race Jaune allant vers l'Orient, XVIII, 259. — Les vallées de l'Amou et du Syr-Daria, n'aboutissant pas à la mer, ne favorisaient pas le développement du commerce, XVIII, 260. — La nature des lieux et de la culture a développé, au Nord du Pamir, l'autorité du patriarche dans la communauté agricole, XVIII, 262.

TRAVAIL.

GÉNÉRALITÉS. — Les heureux effets du commerce et des transports peuvent être fixés d'une manière durable, par le travail agricole, qui apporte l'élément de stabilité, XVIII, 393.

EUROPE. — Odin était un transporteur-métallurge, XVII, 400 à 411. — Onze ou douze siècles avant l'ère chrétienne, des transporteurs métallurges originaires de l'Iran avaient des ateliers de fabrication au pays des Chalybes, et de grands postes de caravanes dans la steppe au Nord du Caucase : c'étaient les prédécesseurs d'Odin, XVII, 411 à 420. — Pour établir les longues voies de commerce à travers la steppe européenne, il fallut recourir à la confédération religieuse, XVII, 537. — Les documents de l'antiquité sur l'Europe barbare nous permettent de retrouver les traces historiques des caravaniers dominateurs de la Germanie, XVIII, 25 à 56. — Au moment de la décadence de leur grand commerce, les anciens caravaniers de la Germanie ont dû développer des trafics secondaires, puis exploiter leurs voisins par la traite et le pillage, enfin se jeter sur l'Empire romain, XVIII, 43 à 53. — Dans toutes les steppes, les grands transports ont créé des aristocraties puissantes de meneurs d'hommes et les ont projetées sur les pays riches avec des armées de nomades aguerris, re-

latives disciplines et fortement encadrés, XVIII, 55. — Le séjour dans la vallée méditerranéenne imprime à la race des aptitudes remarquables de constructeur, XVII, 499. — Les Pélasges conservent dans leurs établissements les deux caractères essentiels de leur formation sociale : ils s'établissent par petits peuples distincts et ils conservent leurs caractères agricoles, XVII, 543. — La culture fut développée dans les vallées ponto-caucasiques sous deux influences : l'exploitation de l'or et la facilité de la culture, XVII, 494.

Angleterre. — L'intensité relative du mouvement socialiste en Angleterre tient à l'intensité de la vie industrielle dans ce pays, XVII, 20. — Causes et conséquences de la grève dans les bassins houillers de l'Écosse, XVIII, 445 à 481.

Bulgarie. — La réapparition de la nationalité bulgare est le signe des progrès matériels accomplis séparément par une foule de paysans bulgares, XVII, 308. — La faible fertilité du sol oblige le Sud-Slave à un travail plus pénible que le Nord-Slave, XVII, 27 à 30.

Espagne. — Trois obstacles s'opposaient au progrès de la race ibérique : 1° la tradition communautaire avec le mépris du travail manuel ; 2° la répartition en petits groupes, sans grande influence propre ; 3° l'état de trouble permanent, qui enlevait au travail toute sécurité, XVIII, 215.

Grèce. — Les Grecs de Makri pourraient, s'ils pratiquaient l'irrigation, tirer un bien plus grand revenu de leurs terres, XVII, 304. — Le Grec se livre volontiers à la pêche; le Turc préfère exclusivement la chasse, XVII, 303. — La culture des céréales, à Makri, est ridicule aux yeux des Grecs, XVII, 304. — A Makri, la culture est facile et les parties les plus difficiles de cette culture facile retombent sur le Bulgare, XVII, 305. — Le Grec moderne s'adonne de préférence au travail des transports et du commerce maritimes, XVIII, 129. — La forme particulière des transports maritimes, chez le Grec moderne, est le cabotage, XVIII, 129.

ASIE. — **Chine.** — Les Chinois sont de petits paysans, pauvres, industrieux et commerçants, XVII, 290.

Perse. — L'Iran a été l'origine du type des caravaniers odiniques, de la steppe européenne, XVII, 528.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — Le colon anglo-saxon a créé, au Canada, un ordre social nouveau et compliqué ; il a poussé en avant la culture et l'industrie, XVIII, 418. — A la ville comme à la campagne, les Franco-Canadiens se montrent inaptes à s'élever dans les arts usuels, XVIII, 430.

Haïti. — L'émancipation des nègres a eu pour principale conséquence le dépérissement des plantations, XVIII, 511. — Le nègre est cultivateur, mais seulement dans la mesure où la nécessité l'y contraint, et sous une forme très rudimentaire, XVIII, 506.

PROPRIÉTÉ.

EUROPE. — **Bulgarie.** — Le Bulgare, par un lent progrès, devient propriétaire des anciennes terres des Turcs, XVII, 308, 314.

Grèce. — Chez le Grec, sous l'influence du commerce, la propriété individuelle entre en lutte avec la propriété familiale, XVII, 299.

Turquie. — La grande propriété turque différait radicalement de la propriété féodale et n'a pas produit les mêmes résultats sur les populations soumises, XVII, 310.

Scandinavie. — Le Scandinave, aux États-Unis, travaille à acquérir un domaine indépendant, XVIII, 201, 203.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — Le domaine plein a limité le développement de la race canadienne, XVIII, 417 à 444.

États-Unis. — La législation américaine du Homestead a une origine, un caractère et des résultats bien différents de ceux que lui attribuent les partisans de l'établissement de cette institution en Europe, XVIII, 316 à 356. — Les lois de Homestead aux États-Unis n'ont pas pour but d'empêcher les débiteurs de payer leurs dettes, mais de les payer dans les moments de crise : elles entendent seulement assurer le travail manuel du défrichement contre les crises périodiques qui ruinent les véritables artisans de la prospérité de l'État, XVIII, 343. — Pour qu'un immeuble puisse être considéré comme Homestead, aux États-Unis, il faut : 1° avoir un droit sur l'immeuble ; 2° être la tête d'une famille ; 3° que l'immeuble soit occupé par la famille ; 4° enfin une publicité spéciale, XVIII, 347. — Les partisans du Homestead ne doivent pas s'appuyer sur l'exemple des États-Unis où cette institution a un objet bien différent de celui que l'on veut atteindre en France, XVIII, 396 à 416. — L'exemple des États-Unis, au lieu d'être invoqué en faveur du Homestead, doit nous porter à rejeter cette institution, XVIII, 408. — Toute institution qui, à l'instar du Homestead, tend à pre-

server l'homme des suites de son inertie, doit être rejetée comme inutile et dangereuse; elle est en contradiction avec les exigences du présent et de l'avenir, XVIII, 116.

BIENS MOBILIERS.

EUROPE. — **Grèce.** — Le respect du bien d'autrui est peu développé dans les villages grecs, XVII, 300.

SALAIRE.

GÉNÉRALITÉS. — Des raisonnements fondés sur le salaire moyen ne reposent sur aucune réalité et vicient l'observation. XVII, 11.

EUROPE. — **Grèce.** — Le Grec de Makri paye ses journaliers en argent et ajoute des cadeaux en nature. Le Turc de Makri agit à l'inverse, XVII, 300.

ÉPARGNE.

EUROPE. — **Grèce.** — Le Grec est porté à placer ses épargnes dans le commerce, XVII, 424.

FAMILLE OUVRIÈRE.

GÉNÉRALITÉS. — Le fait social qui exerce le plus d'action sur la constitution de la famille est l'organisation des moyens d'existence, XVII, 54. — Le Play s'est trompé en affirmant que la fonction essentielle de l'organisme familial était la transmission de l'héritage, XVII, 56. — La transmission intégrale de l'héritage et l'émigration des enfants non héritiers n'impliquent pas la famille-souche, XVII, 59. — La fonction essentielle, la cause constituante de la famille est l'éducation des jeunes générations, XVII, 64. — L'enfant, par une résistance innée de sa volonté, est un être insociable, qu'il faut redresser par l'éducation, XVII, 65. — Chaque famille élève ses enfants d'après les procédés et suivant les nécessités du milieu dont elle est, XVII, 65. — On peut distinguer, au point de vue de l'éducation, quatre espèces de familles : famille patriarcale, famille-souche ou particulariste, famille quasi patriarcale ou fausse famille-souche, et famille instable. Définitions de ces quatre espèces de famille, XVII, 70. — Le mode de transmission de l'héritage est un fait très important dans l'organisme familial, mais il manifeste seulement l'action de la Propriété sur la constitution de la famille, XVII, 71.

EUROPE. — Dans la vallée méditerranéenne, les conditions naturelles et sociales développent la beauté et les proportions harmonieuses du type physique, XVII, 502. — La famille pyrénéenne et la famille anglo-saxonne, englobées par Le Play sous le nom de familles-souches, diffèrent profondément, XVII, 63.

Angleterre. — La confiance en soi-même, fruit de l'éducation anglo-saxonne, diffère de la suffisance et de la présomption, XVII, 372

Bulgarie. — Le Bulgare émigre à contre-cœur, revient remplir les vides de la famille et ne quitte définitivement le foyer que lorsque celui-ci est trop plein, XVII, 308. — La communauté de famille, chez les Sud-Slaves, est ébranlée par l'existence d'un conseil de communauté, par l'élection du patriarche, par le droit de déposition, XVII, 30 à 55. — L'ébranlement des communautés sud-slaves aboutit souvent à la dissolution, XVII, 35.

Grèce. — Les mariages entre Grecs et Bulgares tendent à modifier, dans une certaine mesure, l'état social des premiers, XVII, 315. — Dans la famille grecque de Makri, la mère et les filles représentent surtout ce que la famille tient du sol et le père ce qu'elle tient du commerce, XVII, 317. — Le mari grec accepte de faire ménage avec la mère de sa femme; la femme ne veut pas vivre avec la mère de son mari, XVII, 428. — Le commerce, par suite des absences du mari, tend à relever la femme grecque, XVII, 428. — Les petites filles de commerçants grecs ont conscience de l'importance qu'elles auront plus tard dans la maison, XVII, 429. — L'éducation reçue par le jeune Grec lui donne plus de souplesse que d'énergie, XVII, 437.

ASIE. — De toutes les races humaines, la race jaune est celle qui renforce le plus l'autorité patriarcale, XVIII, 265. — Dans l'Himalaya, la caste se transmet exclusivement par le père, XVIII, 167.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — La famille canadienne présente trois caractères : 1° un ensemble de pratiques communautaires; 2° une manifestation claire de particularisme; 3° mais un particularisme limité dans son action, XVII, 318. — L'habitant canadien se distingue du particulariste; mais il présente, dans la classe des quasi communautaires, une variété bien marquée et nettement influencée par

le particularisme, XVII, 455. — L'infériorité des Franco-Canadiens vient de la famille et de l'éducation des enfants, XVIII, 442.

Haïti. — Monographie d'une famille nègre, XVIII, 501 à 522. — Le nègre d'Haïti appartient au type de la famille instable, XVIII, 512 à 517.

PHASES DE L'EXISTENCE.

GÉNÉRALITÉS. — Le Bonheur est l'état heureux des gens qui réussissent à surmonter les difficultés matérielles et morales de la vie, XVIII, 482 à 503. — L'état social a une influence directe sur le Bonheur, suivant trois cas : 1° le Bonheur favorisé par les facilités de la vie ; 2° le Bonheur entravé par les difficultés de la vie ; 3° le Bonheur favorisé en dépit des difficultés de la vie ; XVIII, 485 à 503.

MODE D'EXISTENCE.

GÉNÉRALITÉS. — C'est une erreur d'apprécier l'importance des faits sociaux qui se produisent dans la famille par les dépenses et les recettes qu'ils occasionnent, XVII, 456.

EUROPE. — Grèce. — L'influence étrangère, à Makri, a modifié le mode d'existence, habits, divertissements, etc., XVIII, 76.

Scandinavie. — Le Scandinave, aux États-Unis, dans sa manière de vivre, unit l'économie et le confort, XVIII, 201.

AMÉRIQUE. — Haïti. — Le mode d'existence du nègre haïtien est réduit au nécessaire, XVIII, 509.

PATRONAGE.

EUROPE. — France. — Le patronage français est fondé sur des rapports d'affection. Le patronage anglais vise à l'émancipation de l'ouvrier, XVII, 47.

AMÉRIQUE. — Canada. — Par la croissance limitée de la masse et par l'absence d'individualités supérieures, de patrons agricoles, la population rurale canadienne-française s'est trouvée empêchée de faire grand, XVIII, 424. — En l'absence de classe supérieure agricole au Canada, les curés remplissent le rôle de patrons, mais leur patronage est insuffisant, XVIII, 424. — Chez les Franco-Canadiens des villes, la classe dirigeante est le clergé fortifié par l'appoint des professions libérales, XVIII, 442. — Les points faibles de la race franco-canadienne sont l'inaptitude de la classe ouvrière à s'élever ; l'inaptitude de la classe dirigeante à patronner, XVIII, 434.

Haïti. — Les Haïtiens auraient besoin d'hommes capables de les patronner sans les asservir, XVIII, 522.

COMMERCE.

GÉNÉRALITÉS. — L'or et l'argent, considérés comme monnaie, n'ont pas le même rôle ; le classement naturel des systèmes monétaires se fait d'après l'état économique et social des différents pays, XVII, 197, 221. — L'existence de commerçants sur mer détermine l'apparition de commerçants sur terre, XVII, 422.

EUROPE. — Angleterre. — L'introduction du libre-échange en Angleterre a été une suite naturelle des progrès de l'industrie, XVII, 379.

Espagne. — Les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs introduisirent en Ibérie, par le commerce, une plus grande aisance, mais sans modifier le type social, XVIII, 218.

Grèce. — Le Grec, quoique mercantile, cherche à vivre de ses produits, à la différence de l'Américain, mercantile aussi, qui achète beaucoup pour sa consommation, XVII, 302. — La propriété rurale n'est bien souvent pour le Grec qu'un objet de spéculation, XVII, 309, 312. — Tous les Turcs de Makri sont débiteurs des Grecs, qui les exploitent par des procédés usuraires, XVII, 312. — Le jeune Grec fait preuve d'initiative dans les choses commerciales, XVII, 424, 429, 435. — Le Grec, sur le terrain commercial, résiste victorieusement au Juif, XVII, 434. — Le commerce séduit le Grec par son caractère facile et attrayant, XVII, 436. — La formation exclusivement commerciale du Grec de Makri le rend incapable d'organiser la culture, XVII, 437. — Le riche Grec n'aime pas à risquer ses capitaux dans l'organisation d'une grande industrie, XVII, 438. — Une formation trop exclusivement commerciale obscurcit souvent, chez le Grec, les notions d'honneur et de probité, XVII, 439. — Le chemin de fer, passant à Dédé-Agatch, a en partie dépeuplé Makri, XVIII, 73. — Le commerce maritime contribue au maintien de la communauté chez les Grecs modernes, XVIII, 130.

ASIE. — Les caravaniers ont servi de véhicule au bouddhisme pour le transporter de l'Inde en Chine, XVIII, 180. — Le commerce, en Orient, est soumis au marchandage,

parce qu'on a le temps de marchander, XVII, 427.

Inde. — L'élément commercial hindou, plus ou moins affranchi de la caste, devait favoriser le bouddhisme, XVIII, 175.

Phéniciens-Carthaginois. — Le commerce maritime a ébranlé la communauté familiale et développé l'instabilité chez les Phéniciens-Carthaginois, XVIII, 379. — Le commerce maritime a fait prédominer la communauté publique et lui a imprimé un caractère despotique, chez les Phéniciens-Carthaginois, XVIII, 383.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Après la guerre de l'Indépendance, la fièvre de colonisation amena, aux États-Unis, l'abus des banques et de la spéculation, qui provoqua la crise commerciale de 1839, XVIII, 317 à 332. — Ce fut pour conjurer les effets de ces crises que furent promulguées les premières lois de Homestead, XVIII, 323 à 332.

CULTURES INTELLECTUELLES.

GÉNÉRALITÉS. — Le métier de commerçant rend très sensible le besoin de l'instruction, XVII, 426, 432. — Le marchandage développe le talent de la parole, XVII, 427. — L'instruction trop développée chez l'enfant le détourne des métiers usuels, même du commerce, XVII, 430. — L'enfant apprend plus volontiers, à l'école, les matières qui sont en honneur au foyer, XVII, 432. — L'économie politique, supposant des connaissances empruntées aux diverses sciences, ne peut être annexée au Droit, XVIII, 19. — L'école professionnelle ne peut remplacer l'apprentissage, XVIII, 116. — Une certaine instruction générale est nécessaire à l'ouvrier pour qu'il se décide à suivre des cours techniques, XVIII, 117. — Chaque type de société a une influence directe sur le mode d'éducation et il crée le régime scolaire qui lui est le mieux adapté XVIII, 297.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les différents systèmes d'éducation anglaise révèlent la persistance d'un double courant, saxon et normand, XVIII, 104. — Les *public schools* d'Angleterre sont des conservatoires d'esprit normand, XVIII, 107. — Les jeunes aristocrates anglais de l'école d'Eton tiennent par tradition à l'emploi du fouet comme châtiment, XVIII, 108. — Les *public schools* donnent une certaine aptitude au commandement et à la direction des hommes, XVIII, 111. — L'excès des richesses accumulées a fait dégénérer, en Angleterre, les *public schools*, XVIII, 112. — Les *public schools* préparent plutôt aux professions libérales et aux fonctions publiques qu'aux carrières usuelles, XVIII, 113. — La formation saxonne porte à rechercher l'instruction dans la mesure où elle est pratiquement utile pour la vie, XVIII, 114, 118. — Les écoles de Birmingham offrent un type parfait d'instruction conforme à l'esprit saxon, XVIII, 118. — Oxford et Cambridge offrent un heureux mélange d'esprit normand et d'esprit saxon, XVIII, 121. — Organisation et fonctionnement de deux écoles anglaises, qui accentuent l'éducation dans le sens de l'aptitude à se tirer d'affaire soi-même dans la vie, XVIII, 273 à 300. — L'esprit saxon grandissant en Angleterre cherche, depuis un siècle, la formule d'enseignement qui répondra pleinement à ses besoins et à sa formation sociale, c'est-à-dire : faire des jeunes gens aptes à se tirer d'affaire eux-mêmes, XVIII, 275.

France. — L'étude des noms de lieux permet de déterminer la zone d'influence des Francs, XVII, 442 à 458. — La loi militaire pousse aux carrières intellectuelles des médiocrités qui n'y sont pas destinées naturellement, XVIII, 7. — Trois causes ont désorganisé peu à peu les études de Droit : l'extension du nombre d'étudiants, le développement antiscientifique de l'enseignement, la formation surannée du corps professoral, XVIII, 8. — Les écoles de Droit, en France, comprennent surtout, parmi les étudiants, des aspirants fonctionnaires, XVIII, 8. — La conception napoléonienne de l'Université empêche effectivement l'universalité des connaissances, XVIII, 11. — La formation des professeurs de Droit les rend absolument impropres à l'enseignement de la Science sociale, XVIII, 14. — Les études de Droit ne peuvent se relever que si on éloigne des Facultés les étudiants qui ne songent qu'aux fonctions publiques, XVIII, 17. — La suppression des privilèges de carrière accordés aux diplômes permettrait de vivifier, par le droit de collation des grades, l'enseignement supérieur libre, XVIII, 18. — La distinction des différentes Facultés doit être abolie si l'on veut que les sciences se groupent et se développent spontanément, XVIII, 22. — La liberté de l'enseignement, en France, est illusoire, par la nécessité où sont les établissements libres de préparer aux examens de l'État avec les programmes de l'État, XVIII, 103. — Le remplacement d'une classe dirigeante par une autre, sous

la Révolution, a amené un changement de littérature, XVIII, 159.

Grèce. — Les riches commerçants grecs, après fortune faite, s'intéressent à la fondation et à l'entretien des écoles, XVII, 232. — Dans les vallées méditerranéennes, les conditions naturelles et sociales développent les aptitudes artistiques et musicales, XVII, 303. — Le commerce développa, chez les Grecs modernes, le goût des cultures intellectuelles et des écoles, XVIII, 134.

Turquie. — L'enfant turc, à l'école, retient facilement la poésie, les sentences, mais n'aime pas l'arithmétique, XVII, 132.

ASIE. — **Inde.** — Les écoles des Brahmes, séparées de la vie pratique, ont donné naissance à une philosophie éloignée du sens commun, XVIII, 162.

AMÉRIQUE. — **Haïti.** — Haïti ne produit ni ses ministres du culte, ni ses médecins, ni ses ingénieurs, elle les importe du dehors, XVIII, 516.

RELIGION.

GÉNÉRALITÉS. — L'action morale, quelque utile qu'elle soit à l'amélioration de l'individu, n'est pas suffisante pour produire le relèvement social, XVII, 95 à 119. — La nature du terrain social est une des conditions extrinsèques qui agissent le plus sur le succès ou l'insuccès de l'action morale, XVII, 103. — Ce n'est pas le développement de l'action morale qui assure le relèvement social, mais c'est le relèvement social qui permet le plein développement de l'action morale, XVII, 119. — La Science sociale ne change rien à l'action que la religion peut avoir sur le monde social, mais elle débrouille les conditions de cette action et montre qu'elles ne sont pas aussi simples qu'on se les représente communément, XVII, 518. — La similitude n'est qu'apparente entre le christianisme, qui tend à développer l'énergie, et le bouddhisme qui la déprime, XVIII, 183.

EUROPE. — **Angleterre.** — L'énergie de M. Gladstone a été efficacement soutenue par ses convictions religieuses, XVII, 372, 376. — La fréquentation d'esprits distingués qui abandonnaient l'anglicanisme a aidé Gladstone à répudier son intolérance religieuse, XVII, 398. — La foi est plus vive, en Écosse, chez les presbytériens de l'Église libre, que chez ceux de l'Église officielle, XVII, 391.

France. — Le milieu social français n'est pas favorable pour former des hommes et préparer à la vie sérieuse, XVII, 104. — Il serait sage, pour l'Église, de commencer à s'organiser derrière le budget des cultes, comme derrière un tarif protecteur, pour être en mesure de vivre après sa disparition, XVII, 290. — L'État, depuis Philippe le Bel, n'a cessé de chercher à avoir en main l'Église de France, pour s'en faire un instrument de domination, XVII, 278. — En France, le groupement paroissial et le groupement diocésain n'ont aucune vie propre, et dépendent étroitement de l'État, XVII, 281. — La machine concordataire permet à l'État de dominer l'Église en s'assurant de la maîtresse pièce, l'évêque, XVII, 281. — Le concordat fonctionnarise l'Église et enlève aux fidèles toute ingérence dans l'administration de leurs intérêts spirituels, XVII, 282. — Sous le régime concordataire, les actes de l'Église sont interprétés comme des manifestations politiques, XVII, 284. — L'esprit nouveau promis par l'État dans ses rapports avec l'Église n'est qu'un repos après la lutte et non un véritable esprit nouveau, XVII, 285. — L'expulsion de l'Église des différents domaines de l'État a poussé l'Église à se créer des domaines propres, XVII, 286. — En certains endroits, par suite des créations dues à l'initiative de l'Église, la séparation de l'Église et de l'État est presque achevée, XVII, 287. — La situation de fonctionnaires a donné au clergé des habitudes qui peuvent être un obstacle à l'émancipation de l'Église, XVII, 291. — L'autoritarisme, gagné au contact des pouvoirs publics, gêne le clergé dans l'évolution qu'il doit accomplir, XVII, 292. — Il importe, au moment où l'Église sera séparée de l'État, qu'elle suscite l'enthousiasme des fidèles et les entraîne à sa suite, XVII, 293. — Il faut que le clergé, pour être soutenu dans son émancipation, gagne les masses aussi bien que les gens distingués, XVII, 294.

Grèce. — Dans l'Orient gréco-turc la race et la religion ne font qu'un, XVIII, 58. — A Makri, les haines religieuses subsistent entre enfants grecs et enfants turcs, XVIII, 58. — Le *pappa* grec vit de dons en nature et d'un léger casuel fournis par ses paroissiens, XVIII, 60. — L'influence du pappa grec sur ses ouailles, au point de vue moral, est à peu près nulle, XVIII, 61. — L'épitrope, ou fabricien grec, joue un rôle très important dans l'administration des intérêts de la paroisse, XVIII, 61. — L'as-

sistance publique, à Makri, est à la charge du clergé, XVIII, 62. — Le clergé grec exerce une juridiction civile, surtout en matière de successions, XVIII, 62. — La hiérarchie ecclésiastique constitue, pour les Grecs, un corps dirigeant politique, XVIII, 63.

Italie. — Les Italiens comptent beaucoup sur l'intervention des puissances surnaturelles pour les aider à résoudre le problème de l'existence, XVIII, 81 à 90.

ASIE. — Chine. — Les patriarches paysans, prêtres de leurs communautés, perdent la partie métaphysique de la religion et conservent les rites matériels, XVIII, 269. — La perte des principes métaphysiques, dans les communautés paysannes de Race Jaune, détermine une morale positive et utilitaire, XVIII, 270. — La société chinoise, dépourvue de castes et de corps sacerdotal, constituait un terrain favorable au bouddhisme, XVIII, 271.

Inde. — Les brahmanes, dans l'Himalaya, sont attachés, comme prêtres domestiques, aux familles des chefs de clan, XVIII, 168. — Le bouddhisme résulte d'un état social où l'on pouvait profiter de l'enseignement des brahmanes sans être soumis à leur autorité, XVIII, 172. — Les doctrines étroites du brahmanisme, modelées sur le régime de la caste, ne pouvaient sortir de la race hindoue, XVIII, 173. — La tendance du bouddhisme à appliquer le même moyen de salut à tous les hommes résulte d'un milieu où l'on s'affranchissait de la caste, XVIII, 175. — La force d'inertie des castes hindoues a empêché le bouddhisme de s'établir dans l'Inde, XVIII, 178. — Les traditions des pasteurs de steppes pauvres, soutenues par de puissantes confréries, ont éloigné le bouddhisme du Nord-Ouest de l'Asie, XVIII, 180. — Le bouddhisme, arrêté au Sud et à l'Ouest, ne pouvait se répandre que dans l'extrême Orient, XVIII, 184, 246.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Le clergé américain introduit des tendances nouvelles dans l'Église catholique : il tend à la réconcilier avec le « siecle », XVII, 120 à 146.

VOISINAGE.

EUROPE. — Grèce. — A Makri, les propriétaires voisins s'organisent entre eux pour faire garder leurs vignes et leurs oliviers, XVIII, 66.

CORPORATIONS.

GÉNÉRALITÉS. — L'association libre est un état intermédiaire et normal entre le privilège attribué à une association et l'interdiction de cette association, XVII, 12. — Les syndicats de patrons, dans certaines industries, défendent efficacement la clientèle, et pourraient servir à créer des clientèles plus étendues, XVII, 13. — Les syndicats ouvriers, défenseurs du salaire, sont des sortes de grèves pacifiques, exemptes des inconvénients de la vraie grève, XVII, 14. — La nécessité de conserver et d'étendre la clientèle, lorsqu'elle est perçue par l'ouvrier, peut être un mobile d'association entre celui-ci et le patron, XVII, 16. — Le petit atelier, unissant les intérêts de l'ouvrier et du patron et permettant à l'ouvrier de devenir patron, favorise le syndicat mixte, XVII, 16. — La constitution de syndicats agricoles a donné une grande force aux revendications de la culture, XVII, 18. — Il ne se forme pas de syndicats ouvriers agricoles, parce que l'ouvrier des champs, n'étant pas noyé dans une masse, peut défendre son salaire tout seul, XVII, 19.

EUROPE. — France. — L'inaptitude des Français à s'associer en fait un peuple à la fois facilement gouvernable et indocile, XVII, 7.

ASIE. — Inde. — Dans l'Himalaya, la forme du clan est plus importante que celle de la caste, XVIII, 170.

COMMUNE.

EUROPE. — Grèce. — Les mouktars grecs, à Makri, régentent la commune d'une manière à peu près indépendante, sous la présidence d'un mudir alternativement grec ou turc, XVIII, 65. — Une route importante, dans la région de Makri, se fait sur l'initiative des communes, et avec l'approbation du *moutessarif* (préfet), XVIII, 66.

AMÉRIQUE. — Canada. — Les phénomènes de communauté se traduisent, dans la paroisse canadienne, par l'assistance mutuelle et par la disposition des habitations en « rang », XVII, 320, à 329. — Les phénomènes de particularisme se traduisent, dans la paroisse canadienne, par la tendance de chaque famille à se suffire, la suppression du pâturage communal, et du groupement en village, la constitution de domaines distincts et bien clos, XVII,

329. — Chez l'habitant canadien, les intérêts, tout en étant distincts, séparés, particularisés dans une grande mesure, restent peu importants; ils ne s'élèvent pas au-dessus de la petite culture, ce qui empêche la constitution d'organismes publics spontanés; ils sont importés du dehors : c'est l'Église qui constitue les cadres administratifs, sous la forme de la paroisse, XVII, 331. — Le gouvernement paroissial canadien est personnel et autocratique, bienveillant et paternel dans la personne du curé, XVII, 333. — Un autre caractère du gouvernement paroissial canadien, c'est l'universalité de son objet : il est à la fois religieux, familial et public, XVII, 334. — Enfin, il est à peu près dépourvu de toute contrainte matérielle directe, XVII, 335. — Le gouvernement paroissial canadien a pour effet de développer fortement l'esprit religieux, les institutions religieuses et l'intensité de la vie locale, XVII, 336. — La paroisse canadienne enserre l'habitant à la manière des organismes patriarcaux, dont elle a l'autocratie bienveillante, paternelle, envahissante; elle n'en diffère que sur un point : le travail et la propriété lui échappent, XVII, 331. — L'infériorité de la vie privée des Franco-Canadiens produit l'avortement de la vie publique locale, la mauvaise administration des affaires urbaines et provinciales, et l'échec dans l'arène fédérale, XVIII, 135.

UNIONS DE COMMUNES.

ASIE. — Népal. — Les habitants de chaque vallée tendent à former un groupe politique spécial, XVIII, 107.

CITÉ.

EUROPE. — Les sociétés du bassin de la Méditerranée appartiennent généralement à la communauté d'État, mais à une forme réduite, celle de la Cité, XVII, 488. — L'installation dans la vallée méditerranéenne a imprimé à la race son étroit caractère urbain, XVII, 497.

France. — Le développement de Paris, au dix-septième siècle, crée une « société » rivale et jalouse de la cour, XVIII, 153. — Paris, au dix-septième siècle, attire les gens des petites villes comme la cour attire les gentilshommes de la province, XVIII, 153, 157. — Les grands centres, sous la Révolution, ont été hostiles au jacobinisme. C'est le contraire aujourd'hui, XVIII, 158.

Grèce. — Par crainte de la piraterie, beaucoup de villes grecques, quoique maritimes, se sont fondées à quelque distance de la mer, XVII, 298. — La communauté chez les Grecs modernes a un caractère essentiellement local, XVIII, 132.

PAYS MEMBRES DE LA PROVINCE.

AMÉRIQUE. — Canada. — La municipalité de Comté, comme celle de paroisse, n'a pas été instituée par l' « habitant », elle est d'origine anglaise, XVIII, 35.

PROVINCE.

EUROPE. — Angleterre. — La multitude des intérêts anglais rend plus nécessaire la décentralisation de toutes les possessions britanniques et l'autonomie de l'Irlande en particulier, XVII, 393. — La distribution des partis dans le Parlement anglais indique que le pays est mûr pour une fédération, XVII, 397.

France. — La Cour, au dix-septième siècle, a une origine provinciale et résulte d'un drainage des provinciaux les plus distingués, XVIII, 140. — Le *lieu* où se fixe la cour est choisi, en province, et ce choix est déterminé par la chasse, occupation favorite des seigneurs provinciaux, XVIII, 142. — Le mépris de la Province, par la Cour, par la ville, par la Province elle-même, est un des traits généraux de la littérature du dix-septième siècle, XVIII, 144. — La désertion de la Province par les provinciaux d'élite est une des causes de la Révolution française, XVIII, 159.

Turquie. — Des Grecs, depuis quelques temps, sont admis en Turquie aux conseils départementaux et provinciaux, XVIII, 70.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Les Scandinaves, aux États-Unis, jouent un rôle actif et important dans les législatures locales, XVIII, 209.

ÉTAT.

GÉNÉRALITÉS. — La codification arrache une coutume du milieu qui le produit, arrête son évolution et la coule dans un moule à forme invariable, XVIII, 21.

EUROPE. — Angleterre. — Les progrès de l'industrie en Angleterre, en élevant les ouvriers, poussent à l'introduction d'une certaine dose de démocratie dans le gouvernement, XVII, 382. — L'état d'esprit de l'Irlande est tel qu'une administration au

glaise ne peut lui faire que du mal. XVII, 392.

Bulgarie. — Le Sud-Slave a été comprimé et retenu en arrière par la domination turque, XVII, 37 à 50. — Le Sud-Slave a été comprimé par le Turc dans la vie privée, par les obstacles mis à la culture et à l'appropriation du sol, XVII, 38. — Le Sud-Slave a été comprimé par le Turc dans la vie publique, par son incapacité administrative, XVII, 42 et suiv.

Espagne. — La conquête romaine introduisit en Espagne le fonctionnarisme et la centralisation, XVIII, 221. — Si la suprématie romaine a donné à la race ibérique les dehors d'une civilisation brillante, elle n'a pu lui imposer une évolution sociale profonde, XVIII, 224.

France. — Le pouvoir français, tour à tour faible et brusque, reflète l'instabilité de la nation, XVII, 8. — Il n'y a aucun rapport entre les qualités exigées d'un fonctionnaire et la préparation qu'on lui impose, par une série d'examens, XVIII, 9. — L'infirmité sociale qui nous caractérise est due pour une large part à notre habitude d'être exploités par le pouvoir, XVII, 10. — Le socialisme du gouvernement mécontente une partie de la nation sans s'assurer les sympathies de l'autre, XVII, 22. — La Révolution française a eu, entre autres caractères, le caractère rural, XVIII, 158. — Les interpellations, faites à un gouvernement sérieux par un représentant sérieux, dans un milieu sérieux, peuvent aider au progrès politique, XVIII, 359. — L'abus des interpellations a pour causes les empiètements de l'État, les dispositions du public et l'intérêt personnel des interpellateurs, XVIII, 361. — Les interpellations, en France, ont généralement pour but de reprocher un empiètement au pouvoir ou de l'inviter à l'empiètement, XVIII, 361. — Un changement arbitraire du règlement des Chambres ne saurait supprimer l'abus des interpellations, XVIII, 369.

Turquie. — Les Turcs ont dû emprunter au dehors l'organisme militaire de l'infanterie et l'organisme religieux, XVII, 44 à 50. — Le gouvernement turc, en temps ordinaire, fait très peu sentir son existence à Makri, XVIII, 65. — L'intervention du gouvernement turc à Makri, lorsqu'elle a lieu, opère généralement d'une façon maladroite, XVIII, 67. — L'État, en Turquie, est impropre à l'entretien et à la construction des routes et édifices publics, XVIII, 68. — Le militarisme turc est impropre à la répression constante du brigandage, XVIII, 69.

ASIE. — Phéniciens-Carthaginois. — Chez les Phéniciens-Carthaginois, les guerres sont menées comme une affaire : 1° l'argent nécessaire est aussitôt avancé ; 2° l'exécution est rapide ; 3° en cas d'insuccès, on arrête les frais au plus tôt, XVIII, 390. — Le mercenaire est l'élément nécessaire et exclusif des armées des républiques commerçantes, XVIII, 391.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Au Canada, le pouvoir central, pas plus que le pouvoir paroissial, n'émane de l'habitant, XVII, 339. — La formation canadienne développe la souplesse du type et sa stabilité, XVII, 346.

Haïti. — Le gouvernement haïtien est essentiellement arbitraire ; il exploite une population incapable de se défendre, XVIII, 517.

EXPANSION DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — Les émigrants de fausses familles-souches, établis dans un milieu instable, se désorganisent rapidement, XVII, 68.

EUROPE. — Grèce. — Le commerçant grec émigre avec succès dans les ports de mer des diverses nations méditerranéennes, XVII, 433. — L'émigrant grec est une autorité familiale aux yeux de ses parents restés au pays, XVII, 434.

Scandinavie. — Le défaut d'aristocratie dirigeante a empêché les pays scandinaves de se créer des colonies, XVIII, 192.

ASIE. — Phéniciens-Carthaginois. — Les Phéniciens-Carthaginois n'ont pu constituer qu'un empire colonial instable, XVIII, 385. — Les établissements des Phéniciens-Carthaginois sont instables pour trois causes : 1° les comptoirs sont répartis de loin en loin ; 2° ils ne sont que des entrepôts et des boutiques ; 3° ils ne servent pas le pays environnant, ils l'exploitent, XVIII, 386.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — La facilité de s'établir aux États-Unis en terre vacante a attiré individuellement une foule de Scandinaves, XVIII, 188, 195, 196, 204. — Le Scandinave, grâce à sa formation particulariste, devient facilement américain, XVIII, 206. — L'étranger à initiative hardie, aux États-Unis, devient naturellement américain, XVIII, 206.

ÉTRANGER.

GÉNÉRALITÉS. — Une race, mise en con-

fact avec d'autres races qui lui sont supérieures en plusieurs points, ne s'attache à imiter que les côtés pour lesquels elle a déjà une certaine aptitude, XVIII, 79.

EUROPE. — **Grèce.** — Le Grec, par ses rapports avec l'étranger, est toujours mieux informé de tout que ses voisins Turcs ou Bulgares, XVIII, 72. — Les transports, en Turquie, ont été renouvelés par l'étranger, et le Grec en profite plus que ses voisins d'autres races, XVIII, 73. — L'influence étrangère, par les banques agricoles, tend à rendre plus difficile l'usure du Grec; XVIII, 74. — Le contact de l'étranger développe, chez les Grecs, le commerce et les cultures intellectuelles, déjà en honneur, XVIII, 76, 78.

Turquie. — La facilité des rapports avec l'étranger a encouragé la culture en Turquie, XVIII, 75.

AMÉRIQUE. — **Canada.** — La concurrence anglo-saxonne a eu des effets à la fois favorables et défavorables sur la campagne canadienne, XVIII, 426. — L'organisation sociale des Franco-Canadiens retarde et limite leur développement matériel, intellectuel et moral; elle ne les arme pas suffisamment pour tenir tête à leurs concurrents anglais, XVIII, 442. — Si la race franco-canadienne n'évolue pas vers la formation particulariste, elle s'effacera devant l'élément anglo-saxon, XVIII, 443.

HISTOIRE DE LA RACE.

EUROPE. — Le type méditerranéen est moins pur aujourd'hui qu'autrefois, XVIII, 490. — La région Ponto-Caucasique était un excellent lieu de refuge et un confin de steppe de petits plateaux, XVII, 492-493. — Les Pélasges apparaissent à l'origine de l'histoire du bassin de la Méditerranée, XVII, 505. — Les rivages de la Méditerranée ont été peuplés par la route de mer, XVII, 506. — Les Pélasges sont venus de la Colchide, par les rivages de l'Asie Mineure, XVII, 508. — Les Pélasges ont fait une étape importante dans la Mysie et la Lydie, XVII, 511. — Les Phéniciens Carthaginois et les Vénitiens offrent le type ancien le plus pur des Ports maritimes de la Méditerranée, XVIII, 372.

Angleterre. — La noblesse anglaise a représenté dans l'histoire et représente encore à un certain degré l'esprit normand, XVIII, 104. — Le particularisme saxon fait sentir son influence aux diverses époques de l'histoire d'Angleterre, XVIII, 104. — La monarchie et l'aristocratie anglaises, issues des Normands, n'ont subsisté que vivifiées et soutenues par l'esprit saxon, XVIII, 121. — Le système du Home Rule est un retour aux traditions saxonnes effacées par les tendances normandes, XVII, 394.

Bulgarie. — La contrainte et le refoulement dans les Balkans a transformé le Bulgare de pasteur-guerrier en cultivateur, XVII, 306.

Grèce. — L'importance des fruits et les divertissements des vendanges sont un trait qui rattache le Grec d'aujourd'hui au Grec de l'antiquité, XVII, 305. — La colonisation des côtes de la Méditerranée par le Grec est un fait antique qui se renouvelle continuellement de nos jours, XVII, 433. — L'histoire d'Ulysse montre, chez le Grec ancien, la même propension à la fourberie que chez beaucoup de Grecs modernes, XVII, 441.

Scandinavie. — L'expansion de la race scandinave est un fait qui se reproduit à toutes les époques de l'histoire, XVIII, 189.

Turquie. — Le Turc joint à la morgue du vainqueur des qualités chevaleresques, dues à la formation militaire de la race, XVII, 311. — Le Turc, anciennement nomade et guerrier, redevient facilement nomade et guerrier, si l'occasion s'en présente, XVII, 310, 314.

ASIE. — Les cultivateurs de la Race Jaune proviennent de communautés adonnées originairement à la culture rudimentaire et à la vaine pâture et venues par le versant Nord de l'Himalaya, XVIII, 248, 350. — La marche de la Race Jaune d'Occident en Orient a laissé des traces dans la région du Pamir, XVIII, 256.

Phéniciens-Carthaginois. — Le lieu de formation du type Phénicien-Carthaginois est le rivage du pays de Chanaan, XVIII, 372. — L'évolution historique du type Phénicien-Carthaginois a parcouru trois phases : 1° le commerce entre les grands empires; 2° le commerce dans la Méditerranée orientale; 3° le commerce dans la Méditerranée occidentale, XVIII, 375.

RANG DE LA RACE.

EUROPE. — **Angleterre.** — Le Play s'est mépris sur les causes de la force de la société anglo-saxonne, XVII, 170. — En Angleterre, ce qui vient de l'esprit normand est plus brillant; ce qui vient de l'esprit saxon est plus solide, XVIII, 106.

France. — Le relèvement social en France se manifeste par une série de symptômes :

1° le contact et la concurrence de la race anglo-saxonne ; 2° l'échec unanimement avéré de notre système d'enseignement ; 3° le développement des exercices physiques dans la jeunesse ; 4° l'encombrement croissant des professions administratives et libérales ; 5° la baisse de l'intérêt de l'argent ; 6° l'extrême tension des impôts ; 7° la tendance à revenir à la vie rurale et aux professions indépendantes ; 8° les encouragements à la colonisation ; 9° le discrédit croissant de la politique et des politiciens ; 10° la réaction effective de l'opinion contre le militarisme ; 11° la diminution du prestige des œuvres ; 12° l'explosion des doctrines socialistes, XVIII, 93 à 116.

Grèce. — La race grecque, par suite de l'influence étrangère, tend à s'élever modérément, XVIII, 79. — Les Grecs modernes ne peuvent retrouver la prééminence sociale et politique de leurs ancêtres, parce qu'ils sont primés par les grands peuples de l'Occident, XVIII, 135.

Turquie. — Le progrès des armées occidentales, oppose à l'immobilité des armées turques, a fait décliner la race ottomane, XVII, 311.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — L'instabilité matérielle, dans la société américaine, est la marque d'une société qui se forme, et non d'une société qui décline, XVII, 171. — Les Scandinaves aux États-Unis montrent une énergie qui les fait généralement réussir, XVIII, 498.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).